

4000
COMMANDANT M.-H. WEIL

UN AGENT INCONNU DE LA COALITION

LE GÉNÉRAL DE STAMFORD

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

(1793 — 1806)



187352.

14.2.24.

PAYOT & C^{ie}, PARIS

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1923

Tous droits réservés.

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- LA SECTION MILITAIRE A L'EXPOSITION DE VIENNE EN 1873. — Un volume en collaboration avec le capitaine Derrien (1874).
- LE SERVICE D'ETAT-MAJOR. — Deux volumes traduits de l'allemand du général de Bronsart von Schellendorf (1876).
- INSTRUCTIONS RELATIVES A L'INSTRUCTION, L'EMPLOI ET LA CONDUITE DE LA CAVALERIE. — Traduit de l'allemand du général von Schmidt (1877).
- LA GUERRE DE MONTAGNES. — Du Feldzeugmeister von Kuhn (Traduit de l'allemand), un volume (1880).
- LES FORCES MILITAIRES DE LA RUSSIE. — Deux volumes (1880).
- LA CAMPAGNE DE 1814. — Ouvrage couronné par l'Académie française. Quatre volumes (1891-1896).
- LE TERRAIN, LES HOMMES, LES ARMES A LA GUERRE. — Général Rodriguez Quijano y Arroquia (Traduit de l'espagnol), un volume (1899).
- SOUVENIRS D'UN OFFICIER D'ORDONNANCE, GUERRE RUSSO-TURQUE, 1877-1878. — (Traduit du russe), un volume (1899).
- L'ASSASSINAT DES MINISTRES FRANÇAIS A RASTATT. — Du Capitaine Criste (Traduit de l'allemand), un volume (1900).
- LE PRINCE EUGÈNE ET MURAT 1813-1814. OPÉRATIONS MILITAIRES. NEGOCIATIONS DIPLOMATIQUES. — Cinq volumes (1902-1904).
- MÉMOIRES DU GÉNÉRAL RUSSE BARON DE LOEWENSTERN — Deux volumes (1903).
- GÉNÉRAL GOVONE. MÉMOIRES 1848-1870. — Un volume (traduit de l'italien) (1905).
- JOACHIM MURAT, ROI DE NAPLES. LA DERNIÈRE ANNÉE DE RÈGNE (MAI 1814, MAI 1815). Cinq volumes. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales Politiques, prix Drouyn de Lhuis (1909-1910).
- CORRESPONDANCE INÉDITE DE MARIE-CAROLINE, REINE DE NAPLES ET DE SICILE AVEC LE MARQUIS DE GALLO. — Deux volumes (1911).
- LA MORALE POLITIQUE DU GRAND FRÉDÉRIC. — Un volume (1917).
- LES DESSOUS DU CONGRÈS DE VIENNE. — Deux volumes (1917).
- D'ULM A IÉNA. — Correspondance inédite du chevalier de Gentz avec F. J. Jackson, Ministre de la Grande-Bretagne à Berlin (1804-1806). — Un volume (1921).
-



UNIVERSITE DE GENÈVE

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1923, by Payot et C^{ie}.

PRÉFACE

VIE DU GÉNÉRAL DE STAMFORD

Qui est le général de Stamford ? D'où vient-il ? Qu'a-t-il fait ? Quel Gouvernement a-t-il servi ? Où a-t-il passé sa vie ?

Voici ce qu'on ne manquera pas de se demander, rien qu'en jetant les yeux sur le titre de ce livre. — J'ai en effet tout lieu de penser que le nom du général de Stamford n'est guère connu... et, en tous cas, rien que fort approximativement, par ceux-là seuls de mes lecteurs qui auront consulté certaines publications anglaises, telles que, par exemple, les *Dropmore Papers*.

Quelque étrange que cela puisse paraître, puisqu'il s'agit ici d'un personnage qui a été pendant tant d'années si intimement mêlé aux principaux événements de cette mémorable époque, aucun de nos grands historiens de la Révolution et de l'Empire n'a fait mention de Stamford. Il n'est question de lui ni dans la *Correspondance* de *Napoléon I^{er}*, ni dans *l'Europe et la Révolution française* d'ALBERT SOREL, ni dans *l'Avènement de Bonaparte* de VANDAL. Il n'est cité dans aucun des nombreux Mémoires de ce temps et MADELIN lui-même, dans son magistral travail sur Fouché, n'a pu s'occuper d'un personnage, dont le nom n'apparaît dans aucun des rapports du fameux Ministre de la Police générale.

Seuls, quelques-uns de nos représentants à l'étranger,

comme on pourra le constater plus loin, ont été amenés à plusieurs reprises à rendre compte dans leurs dépêches à Talleyrand, du rôle joué par Stamford, de la nature des missions dont il est chargé.

Parmi les historiens allemands on doit à BAILLEU, entre autres, la publication, dans son livre : *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807*, de deux intéressantes dépêches du prince de Reuss à Thugut, dans lesquelles le Ministre de l'Empereur à Berlin appelle l'attention sur l'activité et les talents de Stamford. D'autre part, le GÉNÉRAL DE BAS, le savant et aimable directeur des Archives de la Guerre de la Haye, insiste plus d'une fois dans son beau livre : *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd*, sur la part considérable prise par Stamford aux événements dont il écrit l'histoire.

La *Biographie universelle* de MICHAUD consacre seule au Général quelques lignes tirées de l'*Allgemeine Deutsche Biographie* et du *Biographisches Woordenbok der Neerlanden* de VAN DER AA ; mais pas plus que l'*English General Biography*, la *Grande Encyclopédie* et le *Dictionnaire de LAROUSSE* n'ont jugé à propos d'ouvrir leurs colonnes à un homme qui a cependant été l'un des artisans les plus actifs de la Coalition. Enfin, c'est uniquement grâce au concours de mon incomparable ami HUBERT HALL, le savant et aimable Directeur du *Public Record Office*, ainsi qu'à la bienveillance du GÉNÉRAL DE BAS, que je me trouve aujourd'hui en mesure de combler quelques lacunes et que j'ai eu la bonne fortune d'avoir communication de quelques pièces relatives à la carrière militaire de Stamford.

On ne s'intéresse guère en général aux faits et gestes de personnages qu'on connaît à peine, aussi m'a-t-il paru indispensable de faire précéder la correspondance qu'on va lire d'une notice que je me suis efforcé de faire aussi complète et détaillée que possible.

Obligé en quelque sorte par la nature même du sujet de demeurer plus que jamais fidèle à la méthode que j'ai suivie dans mes précédentes publications, j'ai d'autre part cru bien faire en venant cette fois encore en aide à la mémoire de mes lecteurs, en leur épargnant des recherches souvent malaisées et pénibles, grâce à l'adjonction d'un certain nombre de pièces ou au renvoi à l'Appendice (à cause de leurs dimensions) des notes destinées à les éclairer sur des noms inconnus ou tombés dans l'oubli. En raison de la multiplicité et du degré de gravité des événements auxquels Stamford s'est trouvé mêlé, des opinions qu'il émet ou qui ont été émises par ses correspondants ou ses interlocuteurs, des projets qu'on le charge d'établir ou dont il a pris l'initiative, des jugements qu'il porte sur les princes et les hommes d'Etat avec lesquels il entretient des rapports plus ou moins suivis, j'ai également cru devoir essayer de remettre les choses au point, de procéder à maintes reprises à un exposé des questions les plus importantes, des faits les plus essentiels dont Stamford parle dans sa correspondance. Je n'ai même pas craint d'aller plus loin et de joindre parfois aux notices biographiques des personnages qu'il met en scène les portraits que traçent, les appréciations que formulent sur leur caractère et leur rôle, d'une part leurs contemporains les plus autorisés et les plus en vue, de l'autre, les historiens qui leur ont consacré des études approfondies et soigneusement documentées.

Mais avant d'aller plus loin, d'aborder la biographie même de Stamford, je voudrais appeler tout particulièrement l'attention sur un point essentiel à mon avis.

Tout en étant un agent, et un agent des plus actifs de la Coalition, Stamford n'a rien de commun dans sa manière de faire et d'agir avec la plupart des agents royalistes. Seules ses convictions, son attachement, son dévouement l'ont poussé à se vouer corps et âme au ser-

vice de la Maison d'Orange et, à cause d'elle, à celui de la Coalition.

Il est d'une autre trempe, d'un autre tempérament que les d'Antraigues, les Vernègues, les Fauche-Borel, les la Maisonfort, les Dutheil, les Mallet du Pan, que la plupart des émigrés qui forment le Conseil, le Cabinet du Roy et que Mallet du Pan appelle si justement et si spirituellement des *Marat à cocarde blanche*.

Il comprend son rôle, sa mission autrement que les agents anglais, tels que Drake, par exemple, qui ne se plaît que dans l'intrigue, qui ne fait qu'ourdir des complots et recruter des gens de toute espèce et qui sèment l'or à pleines mains.

Il n'est pas non plus comme Wickham, un diplomate doublé d'un conspirateur qui entraîne, grise et déroute presque toujours la diplomatie (1).

Quelle différence encore entre lui et un d'Armfeldt que M. L. PINGAUD appelle avec raison « un intrigant, besogneux et sans scrupules » ou un Gentz qui ne faisait servir son talent et sa plume qu'à la satisfaction de ses passions, de son amour du jeu et de ses insatiables besoins.

Aussi, quel que soit le jugement qu'après avoir lu sa correspondance on sera amené à porter sur les opinions, sur le rôle, sur l'action de Stamford, on ne pourra s'empêcher de rendre justice à son caractère, à son désintéressement. Sa vie entière commande en effet le respect, parce que jamais à aucun moment d'une existence que les circonstances ont rendue si difficile, si pleine de tentations et d'embûches, il n'a transigé avec ses principes, ses convictions et sa conscience. Souvent déçu dans ses espérances, jamais découragé, toujours inaccessible à la corruption, ce fidèle serviteur de ses souverains détrônés, cet infatigable artisan des Coalitions, cet ennemi irré-

(1) ALBERT SOREL, Préface de *l'Angleterre et l'Émigration française*, XII.

conciliable des idées et du système de la Révolution française a laissé, ses adversaires eux-mêmes ont dû le reconnaître, une réputation sans tache, parce qu'en réalité, il n'a jamais cessé de s'inspirer de cette admirable devise du Taciturne, que chacun de nous ne saurait trop méditer :
 « *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.* »

*
* *

Stamford (Henry-Guillaume de) (1740 ? — 16 mai 1807) descendait, s'il faut en croire ses biographes, de la famille anglaise de Stamford. Lorsqu'en 1646 le roi Charles 1^{er} se réfugia en Écosse, deux membres de la famille Grey de Groby, Anchitel et Léonard, passèrent sur le Continent (1). Ils étaient l'un le deuxième, l'autre le quatrième fils du baron Grey de Groby élevé en 1628 à la dignité de comte de Stamford. L'un de ces deux frères fut assassiné

(1) L'auteur de l'article consacré au général de Stamford par l'*Allgemeine Deutsche Biographie* commet là une grave erreur qu'il lui aurait été cependant assez facile d'éviter. L'un des deux frères Grey de Groby n'a pu être assassiné à Amsterdam pour la bonne et simple raison qu'il n'y vint jamais, qu'il est mort et qu'il a été enterré en Angleterre.

Le premier comte de Stamford, Henry Grey de Groby, mort en 1673, eut quatre fils et cinq filles.

Son fils aîné, Thomas, mourut en Angleterre bien avant son père, en 1657 et son fils unique, Thomas (1654-1720), devint deuxième comte de Stamford. Il mourut sans laisser d'enfants et le titre de comte passa à son cousin Henry, petit-fils du premier comte et fils de son troisième fils, John, et de sa seconde femme Catherine, fille aînée de lord Edward Ward.

Anchitel, le deuxième fils du premier comte, né au plus tôt en 1624 (puisque son frère aîné Thomas naquit en 1623), mourut en 1702 et fut enterré à Risley. Il n'alla pas s'établir sur le Continent, puisqu'en 1664 il fut élu Membre du Parlement pour Derby et pourvu du siège devenu vacant par le décès de Roger Allesry. Il n'eut qu'un fils Willoughby, mort célibataire en 1751 et une fille Elisabeth, qui mourut en 1721 et qui n'était pas mariée.

Le quatrième fils du comte de Stamford, Léonard, sur lequel on ne trouve de renseignements ni dans l'*English General Biography*, ni dans la *Peerage de Collins*, ni dans le *Genealogical and Heraldical Dictionary of the Peerage, etc.*, de BURKES, est donc le seul des membres de la famille Grey de Groby qui ait pu passer sur le Continent en 1646. Mais il reste toujours à trouver, et la chose me paraît impossible, celui de ses frères qui aurait été assassiné à Amsterdam.

à Amsterdam (?). C'est de l'autre que seraient issus et Henry Guillaume de Stamford, et les Stamford, qui se réfugièrent en Allemagne et qui y vivaient encore il y a une vingtaine d'années. C'est de cette branche que descendrait le lieutenant-colonel au service de l'Electeur Palatin, qui s'établit et mourut à Heidelberg. Un de ses fils entra également au service et arriva dans les contingents de Sarrebrück et de Nassau, lui aussi, au grade de lieutenant-colonel. Son fils, Jean-Charles Frédéric fit ses études à Heidelberg et resta au service de la Hesse de 1758 à 1803. Comme son cousin Henry-Guillaume, il appartenait à la quatrième génération de la branche de la famille de Stamford établie sur le continent et ces deux Stamford étaient par suite l'un le grand-oncle, l'autre le bisaïeul du major von Stamford qui vivait encore en 1893 à Cassel et entre les mains duquel se trouvaient les titres de noblesse de la famille.

Pour ce qui a trait plus particulièrement à Henry-Guillaume, il paraît que, loin de naître en Angleterre comme on l'avait prétendu, il vint au contraire au monde en France vers 1740, si ce n'est à Bourges même, du moins dans les environs de cette ville. D'après la version enregistrée par l'auteur de la notice biographique et qui se fonde sur les dires des membres allemands de la famille Stamford, le père d'Henry-Guillaume aurait servi dans la marine française avant d'entrer au service de Deux-Ponts.

En raison même de l'obscurité qui règne sur le lieu où Henry-Guillaume vit le jour, on a été jusqu'à vouloir faire de lui un enfant trouvé, recueilli par l'officier de marine. Il paraît toutefois à peu près certain que sa mère, originaire du Brisgau, portait le nom, fort roturier, de Pirnhammer et que son mariage ne fut célébré que postérieurement à la naissance de son fils. Celui-ci passa sans aucun doute la plus grande partie de sa jeunesse en France, car le français resta, si ce n'est sa langue mater-

nelle, à coup sûr sa langue de prédilection, la seule même dont il fit usage dans sa correspondance. A-t-il réellement débuté dans la carrière militaire en France, comme certains l'ont avancé? Rien ne permet de l'établir et tout porte même à en douter.

Il est en revanche absolument positif que, protégé et guidé par le Conseiller prussien de Guerre et des Domaines Louis de Stamford, le jeune Henry-Guillaume entra dans la *Légion britannique*, dans les rangs de laquelle il prit part à la guerre de Sept-Ans. Licencié lors de la cessation des hostilités en 1762 avec le grade de lieutenant, il termina ses études à Brunswick et à Wolfenbüttel avant d'aller suivre les cours de l'Université de Göttingue.

Dès ce moment, il commença à se faire connaître par quelques poésies : *Ein Mädchen holder Mienen*. — *Ich möchte nicht der König sein*. — *Nacht und still ist's um mich her*. — *Wenn die Nacht mit süsßer Ruhe* et *Auf des Mondes sanftem Strahle*. — Ce fut seulement en 1808, un an après sa mort, qu'un de ses intimes amis, le docteur Marcard, médecin des eaux de Pyrmont, publia à Hanovre les *Poésies posthumes de Stamford* qu'il fit précéder d'une notice biographique, qui est d'ailleurs loin de briller par l'exactitude.

Depuis le mois d'octobre 1772 jusqu'au 10 avril 1775, Stamford enseigna le français aux élèves du couvent d'Ilfeld (dans le Harz méridional) en même temps qu'il donnait une série de poésies à l'*Almanach des Muses* de GÖCKLING (à Göttingue) et au recueil du même nom que faisait paraître BÜRGER.

Quoique le chanoine Gleim, d'Halberstadt, fût loin de partager et d'encourager les idées et les tendances libérales de ces deux publications, il n'hésita pourtant pas à recommander au prince héréditaire de Brunswick, Charles-Guillaume-Ferdinand, qui commandait le régiment prussien stationné à Halberstadt, le jeune professeur

de français, dont les poésies avaient eu l'heur de lui plaire. Il insista même auprès de lui pour qu'il le fit venir et le chargeât de faire des conférences aux officiers subalternes de son régiment.

Stamford ne s'éternisa d'ailleurs pas à Halberstadt (1775). Appelé quelques mois plus tard à Potsdam par Frédéric II, placé par lui à la suite de l'Etat-Major, il fut de plus chargé par le grand roi de Prusse de développer les connaissances militaires de celui qui devait devenir plus tard Frédéric-Guillaume II.

Mais, quoiqu'il fût loin d'être mécontent du zèle et de l'enseignement du professeur qui n'était guère plus âgé que son royal élève, Frédéric II ne lui témoigna sa satisfaction que par de belles paroles. Dans ces conditions le séjour de Potsdam ne pouvait avoir beaucoup d'attraits pour Stamford qui s'empressa d'accepter en 1785 l'offre que, du reste sur la recommandation du Roi, le Stathouder lui fit tenir d'entrer à son service et de se charger de l'éducation militaire de ses deux fils. Environ à la même époque, il commença à Berlin, en collaboration avec le lieutenant de Massenbach, la publication de la *Militärische Monatschrift*. Il y fit paraître alors une série d'articles qu'il remania, remit au point et développa quelques années plus tard pour en faire en 1794 le volume intitulé : « *Essai d'instruction pour apprendre au cavalier en temps de paix le service en campagne* par H. G. de Stamford, général-major et aide-camp général des Provinces-Unies (1).

Frédéric II ne se doutait assurément pas que sa recommandation allait décider du sort et de la carrière d'un homme. Ces quelques mots du Roi devaient en effet suffire pour faire de l'officier de fortune qui cherchait sa

(1) Malgré le style un peu sec et la forme peu attrayante du travail, les principes posés par Stamford dans ses articles et dans son livre avaient, même après les guerres de l'Empire, si peu perdu de leur valeur qu'ils furent repris par un officier prussien qui s'en inspira presque exclusivement lorsqu'il publia un ouvrage sur le même sujet.

voie le soutien le plus utile, le plus fidèle et le plus dévoué de la Maison d'Orange.

Un an à peine après son arrivée à la Haye, Stamford est devenu *persona grata* auprès du Stathouder. On a déjà eu le temps d'apprécier son caractère et son activité, de se rendre compte de sa rare intelligence; on estime à leur juste valeur les services qu'il a déjà rendus; on escompte déjà ceux qu'il est appelé à rendre dans l'avenir. Le prince d'Orange est bien décidé à se l'attacher et, en septembre 1786, le précepteur militaire des jeunes princes figure déjà sur la liste des Chambellans de Guillaume V (1).

Moins d'un an plus tard, il remplit la première de ses missions diplomatiques. On l'envoie à Berlin peu de temps avant l'entrée en Hollande des 25.000 Prussiens sous les ordres du duc de Brunswick que Frédéric-Guillaume II, cédant aux instances de sa sœur Frédérique-Sophie-Wilhelmine, femme du Stathouder, chargeait de rétablir l'autorité quelque peu compromise de la Maison d'Orange (2).

Que devint Stamford? A quel service fut-il affecté? Quelles fonctions remplit-il à son retour de Berlin et lorsqu'il eut achevé l'éducation militaire du prince héréditaire (le futur roi Guillaume 1^{er} de Hollande) et du prince Frédéric? Il y a là une lacune de près de quatre ans que

(1) GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik de Nederlanden seijn tijd* : I-76.

(2) « Pour arracher une résolution à son frère Frédéric-Guillaume II, Wilhelmine envoya à Berlin le précepteur de ses fils, l'ex-capitaine prussien Stamford qui déclara au Roi, que : « L'Angleterre cherche à se créer deux liaisons sur le continent. Si la Prusse n'accepte pas ses propositions, elle conclura un accord avec l'Autriche. Grâce à ses subsides, elle attirera à elle Hanovre, Brunswick et d'autres petits Etats allemands qu'elle ne tardera pas ensuite à liguier sous ses auspices.

« Ce langage devrait plaire aux vues du Roi sur l'Allemagne. On ne faisait ainsi que continuer le travail commencé par Harris. Mais Stamford eut l'imprudence de laisser deviner des velléités belliqueuses, l'arrière-pensée d'une guerre, dont le Roi ne voulait à aucun prix..... »

(WITTICHEN. *Preussen und England in der Europäischen Politik*, 1787-1788, pages 81-82). On sait que, le 15 août 1788, on signa à la Haye une convention de protection entre la Hollande, la Grande-Bretagne et la Prusse.

malgré tous mes efforts et toutes mes recherches je n'ai pu parvenir à combler. En revanche, il est absolument certain qu'il fit dans les rangs de l'armée hollandaise la campagne de 1793 contre la Révolution française. La première des lettres, qui figure dans sa correspondance au *Record Office*, n'est rien autre en effet que l'exposé des considérations qu'à la suite de la Conférence d'Anvers il a cru indispensable de rédiger : « *Sur les positions de l'armée de la République de Hollande, telle qu'elle a été jusqu'au 28 de mai 1793.* » Cette pièce porte la date du 1^{er} juin 1793.

Quelques jours plus tard, le 24 juin, le prince Frédéric rencontra dans la grande auberge de Spijk (1) le colonel de Stamford, que le Stathouder, inquiet et désireux de voir plus clair dans la situation, avait fait revenir de Brunswick. Le prince apprit par lui la reddition de Gertruydenberg qui bouleversait le plan projeté d'opérations (2).

En avril 1794, le prince Frédéric recourt à son tour à l'expérience et aux lumières de son ancien précepteur. Redoutant par dessus tout pour ses troupes les conséquences fatales de la discorde qui menaçait de se mettre entre les Alliés, il invita Stamford à se rendre d'urgence au Quartier-Général du prince de Cobourg (3).

S'il faut en croire l'historien si bien renseigné et si bien placé pour l'être qu'est le général de Bas, le prince aurait fait venir Stamford de Brunswick pour lui confier cette mission. Or, quelque grande que soit l'autorité, la valeur de tout ce qui sort de la plume du savant

(1) Probablement Spijkenisse dans la province de Hollande Méridionale, près de la rive gauche de l'Oude Maas, à 15 km. environ de Brielle, dans l'île de Voorne.

(2) GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd* I, 171.

(3) GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd*. I, 171.

Directeur des Archives de la guerre de la Haye, il me semble difficile d'admettre que Stamford fût déjà rentré à Brunswick à la fin d'avril 1794. Il existe en effet parmi les pièces du *Record Office* un Mémoire, sans date il est vrai, mais que Stamford rédigea au plus tard après Fleurus, donc en juillet 1794. Examinant dans ce travail le rôle qui pourrait être éventuellement réservé à l'armée de la République, il se plaint de « n'avoir en « ce moment auprès de lui aucun de ses généraux, alors « qu'il lui en faudrait au moins huit, non seulement pour « être employés en cas de sièges, mais aussi pour le « service de campagne. »

En revanche, il est plus que probable que le général de Stamford quitta l'armée dans le courant, et vraisemblablement vers le milieu de l'année 1794. C'est en effet à Brunswick que le prince Frédéric lui adresse les amères réflexions que lui suggèrent les négociations de Bâle. « Nous serons, lui écrit-il, à ce propos, les dupes de leur « finesse et je vois cette négociation avec une répugnance « extrême. (1) »

Stamford a su d'ailleurs se faire une telle réputation, acquérir une telle importance, on tient son caractère et ses talents en si haute estime que vers la même époque il est déjà en situation de pouvoir soumettre au roi de Prusse « *les raisons pour lesquelles la France, pas plus* « *que l'Angleterre, ne saurait songer sérieusement, loyale-* « *ment, à une paix générale,* » raisons qui font par suite à la Prusse, comme à la Hollande, un devoir de resserrer leur union avec la Grande-Bretagne.

Quelques semaines plus tard, au moment où le prince d'Orange quittait la Hollande et allait chercher un asile à Kew, l'ex-Stathouder n'avait plus d'espoir que dans l'influence personnelle du duc de Brunswick, que dans le

(1) *Idem in ibidem*, I, 369.

dévouement du général de Stamford resté sur le Continent et auquel il confiait la défense de ses droits et de ses intérêts (1).

Si, en raison même de la rareté des pièces datées de 1795, on peut à bon droit s'abstenir de rechercher quelle a pu être l'action de Stamford pendant ces douze mois, dont il passa vraisemblablement la plus grande partie à Brunswick, il importe en revanche de faire remarquer qu'on le voit pour la seconde fois, en janvier 1796, apparaître sur la scène, sur laquelle il déploya pendant près de dix ans une infatigable activité ; c'est à ce moment, lors de son premier contact avec lord Elgin, Kalitcheff, Hardenberg et Haugwitz, que commence à proprement parler, sa vie politique. C'est au cours de ces conférences, dont il rend compte au prince d'Orange dans un remarquable rapport, qu'il livre sa première bataille diplomatique.

En 1796, quelque étrange que cela doive sembler, le nom de Stamford figure pour la première fois sur l'un des Etats du *War Office* dans le Dossier 1/928 (1796) : *Officiers Attachés à l'armée qui ne tiennent à aucun régiment ou corps en particulier* (2).

.. « N° 706 : Baron de Stamford. — A l'Armée.

« Général-Major et Adjutant (*sic*) — Général de S. A. S.
 « le prince Stathouder est placé sur la liste par S. A.
 « le prince Frédérik comme Colonel d'Infanterie. »

Il convient en outre de noter à ce propos que Stamford, ainsi que quelques autres officiers, prennent rang à la gauche d'une longue liste d'officiers hollandais qui, annexée à une dépêche que le colonel George Don adresse de Brême à George Rose, Secrétaire de la Trésor-

(1) GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd*, I. 381.

(2) Stamford ne figure en effet sur aucun des états de l'armée anglaise de 1760 à 1801 pas plus que sur ceux des corps de troupes étrangères.

rierie, était destinée à servir de pièce justificative pour les comptes de la Trésorerie. Ces états devaient, semble-t-il, être fournis environ toutes les six semaines. Quant à cette première liste, elle était une liste exceptionnelle « donnant les *noms des officiers enrôlés dans le Nassau* « avant que l'ordre de cesser le recrutement n'y est (*sic*) « arrivé. » — Stamford y figure sous la rubrique suivante :

« N° 136. Colonel de Transport Infanterie Ordinaire
« de Stamford, Général-Major, 26 semaines à partir de
« novembre 1795..... Livres 217-9-0. »

Ces états furent régulièrement fournis à partir de 1796 (1) et le nom de Stamford y figure sur la liste des généraux jusqu'au 18 juin 1800.

Les autres généraux étaient Bentinck, employé comme Stamford à Berlin, Van der Duijn à Hanovre ou Munster, et de Constant Villars à Brunswick. Il leur était alloué une solde journalière de 7 shillings 6 pence.

A partir du 18 juin 1800, de Constant Villars est seul porté sur les états ; mais une note annexée à ces états informe la Trésorerie que les généraux Duijn et Stamford, faisant fonction de colonels de régiments hollandais à la solde de l'Angleterre, cessent d'avoir droit aux allocations au titre du Rassemblement. Il appert en effet des recherches que le général de Bas a eu la bonté de faire à mon intention dans les dossiers des Archives dont il a la direction, que Stamford figure en qualité de commandant le 2^e régiment de *Foot Dutch Troops* sur le *Paylist* N°

(1) Ces états, qui sont classés dans les dossiers *War Office, In letters* (W. O. 1/928-940) proviennent du *Colonial Office*, du temps où Portland était Secrétaire de l'État. Ajoutés à la liste des documents du *War Office*, ils ont pour titre : *Dutch Rassemblement* et vont de décembre 1795 à 1817. Le premier fascicule, celui de mai à décembre 1795 manque. Le fascicule 1/940 contient des données fort intéressantes sur la réorganisation des troupes hollandaises et leur incorporation dans l'armée anglaise en 1799-1800 sous le nom de *Légions étrangères et de Corps étrangers* (Renseignements dus à la bienveillance du Professeur HUBERT HALL, directeur du *Public Record Office*).

11719 (du 25 décembre 1799 au 24 décembre 1800) (1).

Stamford ne rejoignit jamais son régiment qui, stationné à l'île de Wight et commandé par le lieutenant-colonel von Schwarz faisait partie de la *Dutch Brigade* dont le chef était le prince héréditaire d'Orange. Comme le prouve une lettre (citée plus loin, Pièce XCVI) de la princesse héréditaire Louise de Brunswick, fille du Stathouder Guillaume V et sœur du prince héréditaire d'Orange, en date de Brunswick, le 18 août 1800. ce régiment était la propriété de Stamford qui, absorbé par les importantes missions dont il était chargé, ne pouvait songer à quitter le Continent.

Avant d'aborder un sujet bien autrement vaste et délicat, d'essayer de faire connaître au lecteur le caractère de l'homme en résumant l'œuvre qu'il a accomplie, les missions qu'on lui confia, l'espèce de croisade qu'il mena sans faiblir pendant près de dix ans et dont on pourra suivre les phases et les péripéties dans sa correspondance, les regrets mêmes, que me cause l'impossibilité où je me suis trouvé de reconstituer plus complètement la vie militaire de Stamford, m'obligent à revenir un peu en arrière. J'ai tenu en effet à terminer cette partie de ma Notice en relevant un fait qui montrera combien grande et aussi combien méritée était, dès les premiers mois de 1798, la réputation dont il jouissait en Angleterre.

Bien qu'on n'en trouve pas trace dans les quelques notices biographiques qu'on a consacrées à Stamford, toujours est-il que, quelques semaines après la signature du traité de Campo-Formio, George III, alarmé de la tournure que lui semblaient prendre les affaires, avait sérieu-

(1) La *Dutch Brigade*, au service et à la solde de l'Angleterre, se composait de quatre régiments stationnés à l'île de Wight, *at the disposition of His Highness whose troops they are when ever the Prince of Orange may claim them.* (Archives de la Guerre de la Haye).

Mobilisée en Hanovre en 1799, lors de l'expédition des Anglo-Russes la Brigade hollandaise n'entra pas en action.

sement songé à confier au Général le commandement des troupes hanovriennes.

« Vous pouvez dire au prince (d'Orange), écrit Stamford au commencement de l'année 1798, qu'effectivement le roi d'Angleterre m'avait donné le commandement de cette partie des troupes hanovriennes qui joindra les Prussiens ». Et l'homme sage, réfléchi, clairvoyant qu'il est, d'ajouter aussitôt : « Le tout me paraît très décousu. »

Même s'il n'eût pas été malade, Stamford aurait décliné une pareille commission, parce qu'avec le grand sens politique dont il était doué et dont sa correspondance nous fournira tant de preuves, il avait, dans cette Note, insisté sur l'impossibilité de « faire entrer la Cour de Berlin dans la Coalition dans ce moment où les succès des Français paraissent donner à l'Empereur plus que jamais des idées pacifiques (1). »

L'officier général, l'homme d'Etat, dont les papiers, qui dormaient jusqu'ici dans les arcanes du *Record Office*, vont me permettre d'apporter une intéressante contribution aux annales d'une des périodes les plus agitées et les plus glorieuses de notre histoire, l'homme, dont la princesse d'Orange, presque dès son arrivée et alors qu'il n'était encore que le précepteur militaire de ses fils, devine et découvre les grandes qualités et la rare intelligence, l'homme, auquel en 1787 elle avait fait confier sa première mission diplomatique à Berlin : l'homme aux lumières duquel le duc de Brunswick (2) avait

(1) Le Congrès de Rastadt venait de s'ouvrir ; les Français étaient à Mayence ; les sécularisations devaient indemniser les princes dépossédés ; enfin, le Coup d'Etat du 22 janvier avait profondément modifié la situation en Hollande.

(2) « Si Votre Altesse Sérénissime, écrivait Stamford de Berlin le 10 mars 1798 au duc de Brunswick, rejette mon avis (Stamford le pria d'agir auprès de Frédéric-Guillaume III) je n'insisterai plus, mais je me garderai bien alors de lui consacrer davantage mon temps, mes peines et mes veilles, comme je l'ai fait pendant près de six ans sans recueillir d'autres fruits que des dégoûts sans nombre ».

fait appel dès l'année 1792, était déjà, même avant la signature du traité de Campo-Formio, tenu en estime toute particulière par George III et par ses ministres. — Dès le commencement de l'année 1797, en présence de la gravité de la situation, George III, se rangeant à l'avis de Pitt et de lord Grenville, reconnaissant la nécessité de faire sonder le cabinet de Berlin, avait recommandé à ses ministres de mettre tout en œuvre pour décider « le général de Stamford à se rendre au plus vite à Berlin. Il sera « autorisé à mettre à la disposition du roi de Prusse, « si ce prince s'engage à défendre le Nord de l'Allemagne « contre les Français, les subsides dont lord Grenville et M. Pitt auront à fixer le montant (1)... »

A partir de ce moment et pendant presque tout le reste de sa vie, Stamford ne cessera plus d'être sur la brèche. On ne se bornera plus désormais à voir en lui un simple conseiller militaire, dont les avis étaient déjà d'autant plus appréciés que, dès que l'intérêt général lui semblait l'exiger, il ne craignait pas d'aller au devant des questions qu'on tardait à lui poser, de préparer de son propre mouvement et de proposer des plans d'opérations. On a d'ailleurs reconnu entre temps la nécessité de faire plus complètement appel à sa remarquable intelligence, à ses qualités de tout premier ordre, à son infatigable activité, à son dévouement à toute épreuve. On a décidé de lui confier le soin d'entamer et de suivre à Berlin des négociations diplomatiques de la plus haute importance. C'est sur ce terrain mouvant, si dangereux même pour un vieux routier familiarisé avec toutes les finesses et les dessous des Chancelleries, mais d'autant plus perfide pour lui qu'il y arrive tout nouveau, que le général, s'il y consent ou s'il s'y résigne, sera appelé à manœuvrer et à livrer bataille.

(1) *Dropmore Papers*, III, 293. *George III à Lord Grenville*. Windsor, 11 janvier 1797.

La tâche est d'autant plus ardue et ingrate pour un débutant tel que lui qu'il lui faudra faire ses premiers pas dans des circonstances particulièrement difficiles. Frédéric-Guillaume II n'a plus que peu de jours à vivre. Il s'agit d'agir au plus vite sur l'esprit du prince qui, d'un moment à l'autre, peut être appelé à monter sur le trône. Le prince d'Orange, cédant vraisemblablement aux représentations, aux sollicitations de la Princesse, avait, en conséquence, dans le courant du mois d'octobre 1797, fait tenir, par la voie du Prince Héritaire, ses instructions à Stamford, qu'il pressait de se rendre à Berlin pour y défendre ses intérêts (1).

Quelques semaines plus tard, l'idée que le prince d'Orange n'a fait qu'ébaucher, qu'esquisser vaguement et incomplètement, va être reprise avec plus de force et développée par des voix plus autorisées que la sienne (2), dans des conditions et avec un programme qui donneront à Stamford le droit de tenir un tout autre langage, de plaider devant le nouveau roi de Prusse non plus seulement la cause de la maison d'Orange, mais celle de la Coalition.

Les derniers mois de l'année 1797 nous amènent en effet au tournant décisif de la carrière de Stamford. La venue et le séjour de de Luc (3) à Brunswick contribuent

(1) « Il va sans dire que vous saisissez toutes les occasions pour recommander au futur Roi les intérêts de la République et les nôtres, pour rappeler les engagements que le Roi, son père, contracta à cet égard et combien les propres intérêts de la Prusse paraissent liés à la conservation de la République ». (*Prince d'Orange au Prince Héritaire*. Hampton Court, 31 octobre 1797. *Archives particulières du Prince d'Orange* : cité par le GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd*, II, 129).

(2) En tout premier lieu la princesse d'Orange elle-même qui, bien autrement énergique, active et intelligente que l'ex-Stathouder, adressa, le 2 novembre, au duc de Brunswick une lettre aussi éloquente que fortement raisonnée pour le convaincre de la nécessité d'offrir et de faire accepter ses conseils au futur roi de Prusse et lui prouver qu'il faudrait bien peu de choses de sa part pour amener les affaires au point où on les désirerait (*La princesse d'Orange au duc de Brunswick*. Hampton Court, 2 novembre 1797. *Dropmore Papers*, IV, 19-21, et *Lord Grenville à de Luc*, Londres, 14 j invier 1798, *ibidem*, IV, 57-58).

(3) Cf. Notice précédant la pièce X.

à précipiter la solution que le cabinet de Saint-James recherchait depuis quelque temps déjà. La mission, dont l'homme de confiance de George III n'avait pu refuser de se charger, lui paraît trop lourde pour les épaules d'un « professeur d'histoire naturelle et de géologie ». Il ne se croit pas de taille à triompher des hésitations, de l'égoïsme, des tergiversations du duc de Brunswick, à pouvoir s'orienter au milieu des intrigues et des écueils de la Cour de Berlin. Il ne voit qu'un homme capable de le guider, de le remplacer même avantageusement, son ami Stamford, sur la loyauté duquel il sait pouvoir compter. Et dès lors, tant par affection pour le Général que dans son intérêt personnel et aussi pour le grand bien de la cause qu'il sert, il poursuivra, dès son arrivée sur le continent, un double but : décider Stamford à quitter l'asile où il est venu chercher avec le calme et le repos le rétablissement de sa santé pour se consacrer tout entier au service de la Coalition, faire partager à George III, à Pitt, à lord Grenville, la haute et juste idée qu'il a du caractère et des talents de l'homme sur lequel on a déjà jeté les yeux à Londres.

Voici d'ailleurs en quels termes de Luc s'exprimait sur le compte de Stamford dans la dépêche qu'il adressait au Roi lui-même, de Brunswick le 27 novembre 1797.

« Plus je suis instruit des détails de la conduite de M. le
 « général de Stamford avant et depuis le commencement
 « de cette guerre, plus j'étudie les moyens que ses dispo-
 « sitions naturelles, ses talents et son expérience ont accu-
 « mulés chez lui, l'usage qu'il en a toujours fait et la
 « nature des obstacles qu'il a rencontrés auprès du Duc
 « (de Brunswick) malgré la confiance et la vraie estime
 « qu'il lui accorde dès longtemps, plus je sens d'un côté
 « que sans lui je serais dans un vrai labyrinthe (*sic*) et
 « en général que son coup d'œil est le plus sûr qu'on
 « pût obtenir sur les points essentiels de l'état des

« choses. C'est donc d'après ses avis que je tâche de me
« conduire (1)... »

Non content d'avoir ainsi affirmé à George III que Stamford lui paraît en somme un collaborateur indispensable, de Luc va bien plus loin encore. Prévoyant l'avenir, il recommande dès ce moment l'envoi de Stamford à Vienne : « Il pourrait aussi arriver que dans le cours
« que prendront les affaires, il devînt utile d'avoir à
« Vienne quelqu'un de sûr, sans caractère public, mais
« ayant un caractère personnel, et en ce cas il pourrait
« n'être pas inutile que j'eusse pris la liberté d'ouvrir
« cette idée à Votre Majesté. Alors si Votre Majesté
« tournait les yeux sur M. de Stamford, j'ai lieu de
« croire que Madame la princesse d'Orange deviendrait
« une personne essentielle (2)... »

Le 21 décembre, quelques jours après le retour dans sa capitale du duc de Brunswick, qui n'a fait qu'une courte apparition à Berlin, quarante-huit heures après l'entretien qu'il a eu avec ce prince chez Stamford, de Luc, s'adressant cette fois à lord Grenville, revient encore sur la question de l'envoi éventuel du général à Vienne, « point devenu plus important que Berlin. »

« Pour seconder les démarches officielles, établir un
« concert prompt avec le Duc et rendre son influence
« encore plus efficace à Berlin, M. le général de Stam-
« ford serait envoyé à Vienne, parce qu'il possède au plus
« haut degré tout l'ensemble du passé et la perspective
« de l'avenir et qu'ayant la confiance personnelle du
« roi de Prusse, il ne pourrait que contribuer beaucoup
« au rapprochement de ce Monarque avec l'Empereur.

« Quant à lui fournir le moyen plausible de se pré-
« senter à Vienne, Son Altesse Sérénissime le Prince

(1) *Dropmore Papers*, IV. 11-13. De Luc à George III. Brunswick, 21 novembre 1757.

(2) *Idem in ibidem*.

« d'Orange, qui a déjà envoyé M. Tollius à Rastadt, pour-
 « rait aussi envoyer M. de Stamford à Vienne dans le
 « même but. Un homme comme lui, placé à ce poste
 « frayerait sûrement une route, pourvu seulement que
 « sa santé ne vienne y mettre aucun obstacle.

« Quant à Berlin, ajoutait-il, Son Altesse Sérénissime
 « (le duc de Brunswick) a toujours des vues sur moi...
 « Dans ce plan, nous serions introduits, M. de Stamford
 « et moi par Votre Excellence auprès des Ministres res-
 « pectifs de Sa Majesté comme des personnages en qui ils
 « pourraient prendre confiance (1)... »

Tout le programme, ou tout au moins une bonne partie, une partie capitale du programme que Stamford allait avoir à remplir, est énoncé dans ces quelques lignes, ainsi que la reconnaissance du caractère officiel dont il devait être revêtu.

Quatre jours après l'expédition de cette dépêche, de Luc se hâta de faire savoir à Londres que Stamford, que des considérations d'une réelle importance avaient retenu à Brunswick, était décidé, « au premier mot officiel qui viendrait, à partir pour Potsdam en dépit de
 « la maladie (2). »

De Luc n'allait pas tarder à obtenir gain de cause. Sa dépêche du 25 décembre n'était peut-être pas encore arrivée à Londres, au moment où lord Grenville lui mandait, le 14 janvier 1798 :

« Sa Majesté voit tout l'avantage que l'on retirerait du
 « voyage de M. de Stamford, dont vous me parlez dans
 « votre dernière lettre et Elle vous charge en conséquence
 « *d'insister fortement* auprès de M. de Stamford, pour qu'il
 « se rende à Berlin dans le moins de délai possible pour

(1) De Luc à lord Grenville. Brunswick, 21 décembre 1797. *Dropmore Papers*, IV, 36-37.

(2) De Luc à lord Grenville. Brunswick, 25 décembre 1797. *Dropmore Papers*, IV, 46.

« y travailler sur le plan tracé dans les différents Mémoires
 « de son Altesse Sérénissime (le duc de Brunswick) et
 « dans celui que je vous envoie aujourd'hui...

« Peut-être que dans la suite, si ce plan réussissait à
 « Berlin, M. de Stamford pourrait être engagé à entre-
 « prendre le voyage de Vienne...

« J'en écris en détail au Ministre du Roi à Berlin, lord
 « Elgin, pour qu'il puisse aider de ses lumières et de ses
 « talents à l'exécution de ces mesures (1)... »

En même temps qu'il communiquait à Stamford ces réponses qui le liaient définitivement à la cause de la Coalition, et plus particulièrement à celle de la Grande-Bretagne, de Luc avait cru le moment venu de signaler à lord Grenville le désintéressement du général qui n'avait jamais soulevé la question délicate, mais cependant fort essentielle, du traitement.

« Il faut, écrit de Luc à lord Grenville, que je prenne la
 « liberté d'entretenir Votre Excellence du petit objet de la
 « finance relativement à ma marche. L'essentiel est donc
 « d'avoir M. de Stamford s'il se détermine à partir avec
 « moi. Il est accoutumé à plus d'aisance que moi, parce
 « que depuis longtemps il a une mauvaise santé. Son état
 « actuel demanderait de grandes précautions et, par la
 « chute de la Hollande, sa fortune est très réduite. Je dis
 « cela de moi-même, par délicatesse pour lui, *car il n'en*
 « *a jamais dit un mot quand il s'est prêté aux idées que j'ai*
 « *suggérées à son égard.* »

« J'espère que Votre Excellence ne désapprouvera pas
 « que, si nous nous mettons en route ensemble, je sois le
 « caissier, que je fasse en sorte que ce digne homme fût
 « *confortablement* et que je tirasse sur M. Drummond ce
 « qui sera nécessaire pour cela (2)... »

(1) *Lord Grenville à de Luc.* Londres, 14 janvier 1798. *Dropmore Papers*, IV, 57-58.

(2) *De Luc à lord Grenville.* Hanovre, 27 janvier 1798. *Dropmore Papers*, IV, 63-64.

De Luc partit le premier pour Berlin, mais n'en fut pas moins autorisé à faire le nécessaire. Stamford ne se mit en route que dans les premiers jours de mars. Il avait cru sage et prudent d'écrire vers la fin de janvier au prince héréditaire d'Orange en le priant « de l'inviter à venir le voir dans le dessein de le consulter pour un instituteur pour son fils et d'en prévenir le Roi. »

Lorsque la réponse lui parvint, il était retombé malade et dans l'impossibilité de supporter les fatigues du voyage. Mais, dès son arrivée à Berlin dans les tout premiers jours de mars, quoiqu'encore faible et souffrant, Stamford, impatient de regagner le temps perdu, se mit, sans attendre le retour de de Luc, immédiatement à l'œuvre. Il ne fallut cependant, malgré l'accueil en apparence bienveillant qu'il avait trouvé à la Cour, rien moins que l'intervention de la Reine (1) pour décider le Roi à lui accorder, le 21 mars, l'audience particulière qu'il lui avait promise dès le 7.

Stamford n'avait dès lors plus rien à faire, du moins momentanément, à Berlin. La prolongation de son séjour dans cette ville pendant l'absence de de Luc, parti pour l'Angleterre, où il était allé rendre compte de ses conférences avec le duc de Brunswick, des informations que le général et lui avaient recueillies, des observations qu'ils avaient faites, de l'impression qu'avaient laissée dans son esprit les paroles du Roi et les entretiens qu'il avait eus avec ses Ministres, risquait de présenter plus d'inconvénients que d'avantages. Il pouvait d'autant mieux se permettre de s'éloigner, profiter de cette espèce d'entr'acte pour reprendre des forces et goûter un peu de repos à Brunswick, qu'il n'avait pas perdu son temps à Berlin. Pendant ces quelques semaines, il ne s'était pas contenté de poser des jalons pour l'avenir, de préparer le terrain en vue des missions que selon toutes les probabilités il

(1) Cf. *Ap. e. dic.* Extrait de la lettre que de Luc adressa à la reine Louise, le 20 mars 1718.

allait être appelé à remplir. Il avait de plus réussi à se faire une place considérable dans les cercles politiques de la capitale de la Prusse. Rien que par son tact, ses connaissances, le savoir et l'expérience que ses envieux et ses adversaires eux-mêmes étaient forcés de lui reconnaître, il y jouissait d'un réel prestige, d'une réputation, grâce à laquelle il avait pu se créer et il allait parvenir à entretenir de précieuses relations.

Le prince de Reuss, qui représentait l'Empereur à la Cour de Berlin, tenait, peut-être même plus encore que son collègue de Russie, à cultiver la société du général, à l'attirer dans son intimité. « Je vous supplie de ne pas « partir sans que vous m'ayez accordé la satisfaction de « vous voir » lui écrivait-il le 13 mars, et le lendemain il abat son jeu, met cartes sur table et démasque complètement ses batteries... « Je bénirais le ciel de toute « mon âme si vous alliez à Vienne. Si cela ne vous dé- « range point, venez manger à midi la soupe avec moi. « Nous serons seuls, sans domestiques, et nous em- « ployerons quelques heures à causer de ce projet (1) ... »

Le prince de Reuss ne s'en était pas tenu à ces simples marques de politesse. Il avait eu à cœur, ce qui était bien autrement significatif, de chanter les louanges de Stamford dans les dépêches qu'il adressait à tout instant à Thugut. « Je me suis trouvé trop heureux, lui mande-t-il quelques « jours plus tard (2), d'avoir rencontré le respectable « général de Stamford, dont je connais depuis longtemps « les principes honorables et le zèle de les faire fructifier, « pour ne pas l'avoir soigneusement cultivé, autant qu'il « m'était permis sans autorisation, comme aussi le « brave comte Panin, à qui je l'ai fait connaître pendant

(1) *Prince de Reuss au général de Stamford*. Berlin, 23 et 24 mars 1798. *Dropmore Papers*, IV, 141-142.

(2) Cité par BAILLEU, *Preussen und Frankreich. von 1715 bis 1807*. *Diplomatische Correspondenz*, I, 542.

« mon séjour ici et ce n'est qu'avec bien de la peine
« que nous l'avons vu partir d'ici. »

Que le prince de Reuss ait présenté Stamford au futur Vice-Chancelier de Russie ou que ces deux hommes se soient rencontrés et connus d'autre façon, c'est là chose tout à fait secondaire. Toujours est-il que Panin et lui se sentirent, pour ainsi dire, instinctivement attirés l'un vers l'autre, que le premier élan de sympathie fit presque immédiatement place à l'intimité, à la confiance, à une réelle et sincère amitié que ni le temps, ni la distance, ni les péripéties et les difficultés de leur existence ne parvinrent à affaiblir.

Stamford ne put du reste passer que quelques semaines à Brunswick. Dès le retour de de Luc, il se remettait en route, porteur des lettres de créance auprès des Cours de Berlin et de Vienne que, dès le 2 avril, lord Grenville avait, sur l'ordre de Georges III, invité le prince d'Orange à expédier au général (1). Le 21 avril, l'ex-Stathouder signait les lettres, que de Luc remit le 1^{er} mai à Stamford. Trois jours plus tard, le Général prenait le chemin de Berlin.

Les grands traits de la mission, que Stamford allait remplir d'abord à Berlin, puis à Vienne, lui étaient tracés dans les instructions, d'ailleurs assés sommaires, que le prince d'Orange avait jointes aux lettres de créance. La tâche était loin d'être aisée, les dispositions, rien moins que favorables et les nouvelles qu'il reçut au moment de

(1) Après avoir, au nom du Roi, commencé par conseiller au prince d'Orange de renoncer au Stathoudérat et à une indemnité territoriale dans l'Empire « afin de faciliter la réunion nécessaire entre les Grandes Puissances du Continent », lord Grenville terminait sa dépêche en ces termes : « Sa Majesté m'a donc chargé de Lui en faire la proposition en ajoutant que si Elle ne voyait aucun inconvénient de charger de cette commission si honorable M. le général de Stamford (dont personne ne connaît mieux le mérite distingué), cela pourrait encore être d'un grand avantage pour le succès des intérêts majeurs dont il est question... » (*Lord Grenville au prince d'Orange*. Downing Street, 18 avril 1798. *Dropmore Papers*, IV, 172). Cf. Pièce XX. *La note de lord Grenville au général de Stamford*, en date de Londres, le 23 avril 1798 que de Luc lui remit à son arrivée à Brunswick.

monter en voiture n'avaient rien de rassurant. Un courrier lui avait en effet apporté une lettre du comte Panin qui mettait complètement à découvert le double jeu, la mauvaise foi du comte de Haugwitz (1).

La renonciation officielle du Stathouder à certaines indemnités territoriales, la défense des intérêts de la maison d'Orange n'occupaient, on le voit par ces quelques emprunts faits à la correspondance de Reuss et de Panin, qu'une place bien minime, bien insignifiante dans le programme autrement vaste, dont Stamford est chargé de préparer et de faciliter la réalisation. La mission qui lui est confiée, est de la plus haute importance. Il ne s'agit de rien moins que de concerter, que de sceller l'union des Puissances Continentales et de l'Angleterre, que de reconstituer sur des bases nouvelles, par l'adoption d'un plan définitif formellement accepté par tous les Souverains de l'Europe, cette Coalition qui, grâce à la situation critique, aux embarras financiers, aux dissensions intestines de la France, à l'impopularité croissante du Directoire, grâce surtout à l'absence de Bonaparte, doit cette fois assurer le triomphe de « la bonne cause. » Il ne s'agit pas rien que de la discussion et de l'établissement du plan de descente des Anglo-Russes en Hollande et de la restauration du Stathoudérat héréditaire. On se propose d'arrêter les combinaisons politiques, les mesures financières, les opérations militaires qui délivreront l'Europe de l'Hydre

(1) « Par la communication dont vous m'avez honoré et par d'autres avis plus récents, écrivait Panin à Stamford, de Berlin, le 1^{er} mai 1798, je vois qu'on a caché au Duc (de Brunswick) les propositions importantes que j'ai faites, il y a environ trois semaines, par ordre de ma Cour. Il s'agissait d'une alliance défensive entre les deux Cours Impériales et celles de Londres, de Berlin et de Copenhague à l'effet de garantir la sûreté et l'intégrité de tous les gouvernements. On m'a fait une réponse évasive et dilatoire. Je vous prie d'en informer son Altesse Sérénissime. Elle reconnaîtra dans cette circonstance une nouvelle preuve de la mauvaise foi de M. de Haugwitz et je me flatte qu'Elle se déterminera à appuyer de tout son crédit les vues salutaires de ma Cour. Je suis obligé de remettre tous les détails au moment où j'aurai le bonheur de vous revoir. On m'assure que cela est prochain et je m'en réjouis pour bien des motifs ». (*Dropmore Papers*, IV. 191).

révolutionnaire. C'est à cette œuvre réparatrice, libératrice à ses yeux, que Stamford va se consacrer corps et âme à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg. On ne saurait en bonne justice le rendre responsable de la fragilité, de l'inanité de cette levée de boucliers à laquelle, malgré ses efforts, malgré ceux de Panin, de Repnin, des hommes d'Etat anglais depuis lord Elgin, Charles Whitworth, Thomas Grenville et Pitt lui-même, Frédéric-Guillaume III refusa opiniâtrément de prendre part. — En dépit des menées de tout genre des Cabinets, des désastres comme Aboukir, des drames comme celui qui ensanglanta la nuit du 23 au 24 mars 1801, Zurich, Marengo et Hohenlinden n'en mèneront pas moins l'Europe à Lunéville et à Amiens.

Non seulement les audiences, que Frédéric-Guillaume III accorda à Stamford et à de Luc, n'amenèrent aucun résultat appréciable, mais, ce qui était bien plus significatif, à peine commencées les conférences entre les représentants des Puissances et les deux hommes de confiance de George III et du prince d'Orange durent, elles aussi, être suspendues. En présence d'une pareille situation, malgré l'état toujours déplorable de sa santé, Stamford, cédant aux sollicitations du duc de Brunswick, aux instances des envoyés des Cours de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, se décidait, le 28 mai à partir pour Vienne. Là encore, il s'agissait bien moins pour lui, quoiqu'il en reconnût l'urgence et l'utilité, d'arriver à faire accepter aux deux Cabinets une combinaison favorable aux intérêts de la Maison d'Orange, que de profiter de ce prétexte, qui expliquerait sa présence à Vienne, pour travailler au rétablissement de l'harmonie entre les deux Cours (1).

(1) Cf. *Général de Stamford au prince d'Orange*. Berlin, 26 mai 1798. R. O. — F. O. 95.6.

« La situation des choses (les difficultés soulevées par la Cour de

Cette fois encore, Stamford avait tenu à ce qu'on ne pût douter de son désintéressement. Dès le 12 mai, dès que son départ pour Vienne lui paraît non seulement probable, mais imminent, il a soin d'ajouter le *Post-Scriptum* suivant à la dépêche qu'il adresse au prince d'Orange au sortir de l'audience, au cours de laquelle il a remis au roi de Prusse la lettre qui l'accréditait auprès de lui :

« Pour qu'on ne soupçonne pas qu'en voyageant aux
« frais de l'Angleterre, je veuille en recueillir du profit,
« M. von der Haer a la bonté de tenir un compte exact
« de ma dépense.

« Valétudinaire comme je le suis et réduit par là à
« bien des besoins que d'autres n'ont pas, je prendrai
« ces articles sur mon compte et ne porterai sur celui
« de ma dépense que la nécessaire indispensable.

« Je me flatte que Votre Altesse Sérénissime approu-
« vera cette déclaration et qu'elle me permettra de lui
« faire parvenir à la fin de mes voyages la spécification
« qu'ils m'auront occasionnée (1). »

Arrivé le 6 juin à Vienne, reçu dès le lendemain par Thugut, deux jours après par l'Empereur, qui le comble d'attentions et de bonnes paroles lors de son audience de congé, il avait eu avec le Ministre, le 13, vingt-quatre heures avant son départ, un dernier entretien, qui n'eut guère de remarquable que sa durée.

« Vienne sur la restitution des bailliages qui pouvait être une indemnité,
« une indemnité pour le prince d'Orange) exigeait un prompt départ de
« M. de Stamford pour Vienne. Ainsi il part aujourd'hui. Le sujet de
« son voyage est très simple. puisque le prétexte de la suspension des
« conférences regarde encore les intérêts de Monseigneur le prince d'O-
« range; mais il a été admis d'ailleurs très nécessaire pour les affaires
« générales, car personne ne peut mieux que lui faire comprendre à la
« Cour de Vienne combien il est essentiel de ne fournir à celle-ci aucun
« prétexte de délai... »

De Luc à lord Grenville. Berlin, 28 mai 1798. (*Dropmore Papers*, IV, 219).

(1) *Général de Stamford au prince d'Orange.* Berlin, 12 mai 1798. R. O. — F. O., 95 G.

S'il en sortit avec la conviction, plus arrêtée que jamais dans son esprit, que seule une alliance intime de Vienne et Berlin pouvait prévenir la reprise de la guerre avec la France, les paroles de l'Empereur et les déclarations de Thugut lui avaient prouvé qu'en réalité ce rapprochement ne rencontrerait de difficultés sérieuses qu'à Berlin. Ce n'était assurément pas là le résultat qu'avaient espéré Reppin et Reuss ; mais, en réalité, il eût suffi d'un examen quelque peu attentif de la situation générale des affaires et surtout de la nature des relations entre les deux Cours pour reconnaître que Stamford avait par trop peu d'atouts en mains pour lui croire une chance sérieuse de gagner une pareille partie (1).

En somme il revenait peu satisfait des observations qu'il avait faites pendant son séjour à Vienne. Il n'en rapportait que le bénéfice, qui n'était pas négligeable d'ailleurs, d'avoir fait connaissance non seulement avec Thugut, dont le régime touchait à sa fin, mais avec les hommes d'Etat qui, pendant quelques années, presque jusqu'à sa mort, allaient diriger la politique de l'Autriche.

Il n'avait pas fait mauvaise impression à Vienne et, sans parler du don, pour ainsi dire obligatoire, de la tabatière ornée de diamants, il y avait même laissé un si bon souvenir que deux ans plus tard, en juillet 1800, sur un rapport de Colloredo, l'Empereur lui conférait « en raison des services rendus à la cause autrichienne par cet homme plein de talents » le titre de Chevalier de l'Empire en lui faisant remise des taxes et droits (2).

Le séjour, que Stamford avait fait à Vienne, lui avait en revanche réservé une agréable surprise. Il avait eu le bonheur, presque inespéré pour lui, d'y retrouver et d'y

(1) Cf. Appendice. *La lettre de l'Empereur au prince d'Orange*. Vienne, 15 juin 1798 et *le rapport de Thugut à l'Empereur*. (Don d'une tabatière enrichie de diamants d'une valeur de 5000 florins).

(2) « Haus, Hof und Staats-Archiv. » Rapport de l'Empereur. 289 (1800).

revoir une dernière fois son cher prince Frédéric sur le point de se mettre en route pour aller prendre le commandement de l'armée autrichienne d'Italie. En quittant Vienne, Stamford se berçait même de l'espoir, qui ne devait pas tarder à être cruellement déçu, de terminer rapidement la nouvelle mission qui l'appelait à Berlin et d'obtenir aussitôt après de l'Empereur l'autorisation d'aller rejoindre son ancien élève en Italie (1).

Invité par le Roi, dès son retour à Berlin, à lui rendre compte de sa mission à Vienne, Stamford tenta en vain de lui prouver au cours de l'audience que Frédéric Guillaume III lui accorda le 14 juillet à Charlottenburg « qu'il « n'y avait de salut que dans la réunion ; qu'aucune « puissance n'était en état de pourvoir séparément à sa « préservation. Le Roi ne répondit rien et l'entretien « finit. »

La conversation, qu'il eut quelques instants plus tard avec Kökeritz, dissipa les derniers doutes qu'il aurait pu conserver sur les résolutions du cabinet de Berlin. Mis au pied du mur par Stamford, le colonel alla jusqu'à lui dire : « Enfin, ils veulent que nous garantissions une paix ou « une trêve de l'Allemagne et *nous ne le voulons pas, parce « que nous ne voulons pas nous exposer à une guerre. »*

Fatigué, malade, Stamford, dont la commission spéciale était terminée, n'avait dans ces conditions plus de raison de prolonger son séjour à Berlin. Après avoir conféré avec Haugwitz et le comte Panin, il ne tarda pas à s'en retourner à Brunswick, où il s'arrêta pendant quelque temps avant d'aller prendre les eaux à Rehburg.

(1) « Je désire que notre aimable prince Frédéric veuille entretenir Sa « Majesté l'Empereur et son respectable Ministre dans leurs gracieuses « intentions à mon égard et en obtenir la permission d'aller combattre « sous les drapeaux de Sa Majesté dans le cas où j'aurai le malheur d'é- « chouer à Berlin où je ne me laisserai pas lier comme il paraît qu'on « en a envie... » *Général de Stamford à la princesse héréditaire d'Orange*. Berlin, octobre 1758. « Haus. Hof und Staats-Archiv. Kriegs Akten. 465 ».

Vers la mi-septembre, le prince d'Orange lui envoyait d'Hampton Court de nouvelles instructions ainsi que de nouvelles lettres l'accréditant auprès du roi de Prusse, « l'autorisant à se rendre non seulement à Berlin ou Potsdam aussi souvent et pour aussi longtemps qu'il y croira sa présence utile, mais encore à Vienne pour le bien des affaires générales et des intérêts du prince d'Orange et de sa Maison. »

Pendant tout le temps qu'à son retour des eaux Stamford passe à Brunswick, Panin, qui n'a plus de secrets pour lui, ne cesse d'entretenir avec lui une correspondance des plus suivies, de le mettre presque au jour le jour au courant de ses démêlés avec Haugwitz, des efforts continuels, mais infructueux, qu'il fait pour s'assurer le concours indispensable du duc de Brunswick.

Vers la fin d'octobre, sur les instances de Panin, de de Luc et du Ministère anglais, Stamford, renonçant à son grand regret à tout espoir d'aller rejoindre son cher prince Frédéric, se résigna à retourner à Berlin. La situation y est plus difficile, plus tendue que jamais. Le duc de Brunswick est toujours aussi inerte, aussi insaisissable, aussi fuyant. Haugwitz, d'autre part, est tellement prévenu contre le général, se défie même tellement de lui, que de Luc reconnaît la nécessité, l'urgence même de travailler à un rapprochement entre ces deux hommes, dont le désaccord risque, surtout dans un pareil moment, d'avoir des conséquences funestes pour la cause de la Coalition (1).

(1) « Il y a 5 ou 6 ans, dit de Luc à Haugwitz, que toutes nos pensées sont communes ainsi que nos sentiments sur les affaires politiques. Nous avons vu séparément de bonne heure le danger de tous les Etats, nous avons déploré ensemble qu'on ne prit pas les mesures nécessaires pour s'en garantir. Nous blâmions tous ceux que nous pensions y mettre obstacle. Jamais nous n'y avons rien mis de personnel. Quand nous avons agi, cela a été de notre propre mouvement et uniquement en vue du bien. Tel est l'homme que Votre Excellence trouvera dans M. de Stamford, avec de grandes lumières militaires et politiques et la confiance bien précieuse de M. le duc de Brunswick, fruit d'une longue expérience de Son Altesse Sérénissime. Quand vous vous serez bien connu l'un et l'autre, je suis sûr que ce sera un moyen de vous en-

A aucun moment de sa carrière cependant si mouvementée, jamais Stamford, sa correspondance en fait foi, ne déploya une aussi prodigieuse activité que depuis son retour à Berlin à l'automne de 1798 jusqu'à son départ pour Saint-Pétersbourg. Malgré l'état de plus en plus précaire de sa santé, malgré ses souffrances physiques que rendent plus cuisantes encore les déboires, les dégoûts qu'il éprouve journellement (tels sont les termes mêmes dont il se sert dans le rapport qu'il adresse, en février 1799 au prince d'Orange), il puise dans son indomptable volonté, dans sa foi ardente, la force nécessaire pour soutenir cet effort surhumain et incessant pendant tout près de deux ans.

Ce n'est pas seulement avec le prince d'Orange qu'il entretient au cours des années 1799 et 1800 une correspondance des plus actives, avec le duc de Brunswick, avec Haugwitz qu'il soutient une lutte presque continuelle. C'est avec Panin, lord Grenville et son frère Thomas qu'il examine, qu'il discute les questions les plus graves et les plus ardues. On le consulte sur toutes choses. On ne se contente pas de concerter avec lui toutes les opérations qu'on ne cesse d'entreprendre afin de jeter la Prusse dans la Coalition. Comme Siéyès et Parandier le mandent à Talleyrand, l'un de Berlin, le 3 Germinal An VII, 23 mars 1799) (1), l'autre, d'Altona, le 23 pluviôse (11 février) et les 9 et 12 Germinal (29 mars et 1^{er} avril) (2), c'est lui qui, à la demande de Thomas Grenville, rédige et publie une brochure intitulée : *Le système de neutralité de la Prusse, ses causes et ses suites présumables* (Allemagne, 1799).

« tr'aider pour un même fait ». E dans sa dépêche du 26 novembre 1798. *Dropmore Papers*, IV, 395. De Luc ajoute : « M. de Haugwitz me témoigna sa satisfaction de cet éclaircissement ».

(1) *Prusse*. Volume 225. n° 5, Dépêche chiffrée, folio 59.

(2) Hambourg. Volume 114, n° 29, f° 62. n° 39, f° 123, n° 40. f° 127. « L'écrit sur la *Neutralité de la Prusse* contribue à faire constater l'aspect actuel du cabinet de la Prusse, d'autant plus qu'il a pour auteur « le Hollandais Stapfort (*sic*), homme de confiance du duc de Brunswick « et l'ancien coadjuteur Dilberg, de Mayence... » (Parandier à Talleyrand, Altona, 11 germinal an VII (1^{er} avril 1799)).

La confection de cette brochure n'avait pas empêché Stamford de mettre la dernière main à un plan d'opérations qu'il remit à Thomas Grenville, et que celui-ci transmit à lord Grenville aussitôt après en avoir pris connaissance. L'adoption de ce plan lui avait semblé si désirable, si urgente même que, le 27 mars, le diplomate anglais revenait à la charge sur ce sujet, quelques jours avant d'envoyer en communication « la lettre très nette, très « énergique de Stamford au duc de Brunswick, dans « laquelle le général s'efforçait de mettre le prince en « garde contre les arguties et les sophismes auxquels le « Cabinet de Vienne comptait recourir, afin de l'attirer « hors de la voie du bon sens (1). »

Stamford est maintenant mêlé à tout. Au plus fort des négociations avec Barras, des conciliabules avec Fauche-Borel, Monnier, la Maisonfort et le duc de Fleury, on a à toute force voulu qu'il assiste entre autres à trois conférences, qui se sont tenues à Berlin entre le comte Panin, Pichegru, la Maisonfort, Fauche-Borel et Monnier.

« Le bon sens de Stamford nous aidera dans cette « affaire, mande à ce propos Thomas Grenville à lord « Grenville. Il en apercevra les dangers et les côtés « faibles et cependant il hait tellement la Révolution « qu'il dit lui-même que *contre cette maudite Révolution, il faut pourtant malheureusement se servir de « tout.* »

« J'ai oublié, ajoute un peu plus loin Thomas Grenville, « de vous demander quelle était la situation de Stamford. « Mais j'ai l'intime conviction que ses mérites sont tels, « les services qu'il rend sont si grands qu'ils lui donnent « assurément droit à une situation bien meilleure que celle « qu'il semble avoir. Il est réellement un homme *invaluable (sic), qu'on ne saurait louer autant qu'il le mérite,*

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville.* Berlin. 12 et 17 mars et 3 avril 1799. (*Dropmore Papers*, IV, 532, 512, 515, 520-522).

« mais que jusqu'à présent on s'est contenté d'estimer beaucoup plus qu'on ne l'a récompensé (1).

Ce témoignage, signé par un homme, qui n'était guère porté à des enthousiasmes irréfléchis, qui pesait en général avec le plus grand soin ses paroles et ses actes, n'est-il pas la preuve manifeste et indéniable de la place que Stamford avait réussi à se faire dans les Conseils de la Coalition, autant par son zèle et ses talents que par son rare désintéressement.

La confiance qu'il inspirait à Thomas Grenville était si grande qu'il avait suffi d'une proposition faite par le général pour qu'il consente à confier la direction d'un de ses services de renseignements en France à M. de la Palue, gendre de M. Rivière, un ancien envoyé de Saxe à Berlin (2).

Bien que la campagne de 1799 se fût ouverte pour la Coalition par une série presque ininterrompue de succès, bien que, comme Talleyrand lui-même le constatait dans son *Rapport au Directoire sur la situation extérieure de l'Europe*, « dans l'énumération des puissances qui lui sont attachées, la République Française fut loin de trouver l'équivalent des forces qui lui sont opposées (3), » à Vienne et plus encore à Londres on ne considérait pas la partie comme gagnée. La marche des affaires y donnait

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville* (Confidentielle): Berlin, 24 avril 1799. (*Dropmore Papers*, V, 20-21). A cette dépêche Thomas Grenville avait joint le rapport de *David Monnier sur une négociation relative au rétablissement de la Monarchie en France, la copie de la lettre de David Monnier adressée le 7 mars au Roy à Mittau et remise à M. le comte de Panin et, en outre, une note du général de Stamford: Quelques considérations relatives à un certain projet présenté à Louis XVIII*, (en date de Berlin, 12 avril 1799). (*Dropmore Papers*, V, 28-32). Cf. FAUCHE-BOREL. *Mémoires*, II, 241 et *Fonds Bourbons*. Cabinet du Roy à Thauvenay, avril 1799.

(2) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 18 et 30 avril 1799. (*Dropmore Papers*, V, 2, 35, 51. Le traitement de la Palue était fixé à 700 livres sterling par an, plus 200 pour rétribuer les espions. « La Palue, écrivait Thomas Grenville, est un bon officier et un homme très intelligent. »

(3) Cf. Appendice.

plus d'inquiétudes que de satisfaction. On se préoccupait surtout au sein du Cabinet de Saint-James de la nature des relations entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Comme Woronzow le confiait à lord Grenville (1), l'attitude de la Cour de Russie, le ton adopté à l'égard de la Cour de Berlin, lui semblaient plus qu'impolitiques, pleins de dangers et de nature à resserrer, bien loin de les rompre, les liens de la Prusse avec la France. — Aussi peu rassuré que l'ambassadeur de Russie, craignant comme lui de ne pouvoir parvenir à entraîner Frédéric Guillaume III dans le système de la Coalition, lord Grenville adopta sur l'heure même l'idée que Woronzow venait de lui soumettre.

Pendant que son frère Thomas aura l'œil ouvert sur ce qui se trame à Berlin, on redoublera de vigilance et d'activité à Saint-Pétersbourg et c'est Stamford qu'on chargera d'aller tenter auprès de Paul I^{er} des démarches décisives et de l'amener à prendre une part de plus en plus active dans la Coalition. C'est à lui qu'on confie le soin de « déterminer l'étendue de la coopération que l'on espérait de la Russie ». C'est sur lui qu'on compte pour lui « faire accepter le plan d'opération du corps d'armée anglo-russe que l'on se propose de jeter en Hollande ».

Il suffit d'ailleurs d'un coup d'œil jeté sur les correspondances du comte Woronzow, de lord Grenville, de Thomas Grenville, du prince héréditaire d'Orange, sur les notes de Pitt, sur les rapports de Whitworth, sur les dépêches de Panin et de Kotchoubey pour se rendre un compte exact de l'importance qu'on attachait à la mission de Stamford comme des difficultés de toutes sortes contre lesquelles le général allait avoir à lutter.

Le 18 mai, plein de zèle et d'espoir, Stamford entreprenait ce long et pénible voyage. « Il rendra d'insti-

(1) *Woronzow à lord Grenville*. Londres, 25 avril 1799. (*Dropmore Papers*, V. 32).

« mables services à Pétersbourg où son énergie et ses ta-
« lents contribueront puissamment à faciliter les négocia-
« tions à Whitworth. Il a refusé de prendre l'argent que je
« voulais mettre à sa disposition. Il désire seulement être
« autorisé à tirer sur Whitworth les sommes dont il aura
« besoin pour se couvrir de ses dépenses là-bas, » écrivait
de Berlin, le 12 mai, Thomas Grenville à son frère (1).

Le départ du général n'avait naturellement pas pu
passer inaperçu à Berlin. « Il a fait grande sensation ici
« comme de raison, mandait de Berlin, le 24 mai, le
« prince héréditaire d'Orange à son père. Je tiens à cet
« égard le langage dont je suis convenu avec lui et en ai
« même parlé de cette manière à Haugwitz, qui m'a dit
« trouver très naturel que mon Père ait envoyé quel-
« qu'un en Russie pour veiller à ses intérêts dans des
« moments comme les présents et où l'Empereur de
« Russie employe des moyens et avance des intentions
« pour la bonne cause..... Du reste dans le public ici
« personne ne semble douter que le but ne soit d'em-
« ployer les 45.000 Russes qui doivent passer en Alle-
« magne pour la délivrance de la République (2)..... »

(1) *Dropmore Papers*, V, 52-53. Le 19 mai, Thomas Grenville écri-
vait à sir Charles Whitworth et l'invitait à se mettre à la pleine et
entière disposition de Stamford. Non content de lui vanter les grands
talents, les rares qualités du général, il ajoutait : « Attaché corps et
« âme à la cause qu'il a embrassée, il se dépense sans ménagement
« malgré l'état précaire de sa santé et met au service de cette cause
« toutes les ressources d'un esprit extraordinairement ardent et éner-
« gique. Il est impossible de le connaître, ne fût-ce que depuis deux jours
« sans être convaincu de sa grande valeur. Mais tous ces éloges sont
« encore bien au-dessous de ses mérites ».

Après avoir recommandé à Whitworth de lui faciliter l'obtention d'une
audience de l'Empereur, auquel il présentera la lettre de créance du
Stathouder, audience qui peut et doit être de la plus grande utilité, il
s'agira de le mettre en rapport avec le capitaine Popham, dès l'arrivée de
cet officier. « Dès qu'on sera bien d'accord sur les opérations militaires,
« Stamford aura hâte de revenir reprendre son poste, là où ses lumières
« et sa connaissance des lieux seront d'une incalculable valeur pour assu-
« rer le succès de l'entreprise qui doit délivrer la Hollande ».

(*Ibidem*, V, 57-58).

(2) *Dropmore Papers*, V, 62-64. « Quant à la Hollande, un essaim
« d'Anglais répandus à la Cour et dans toutes les Sociétés de Berlin est

On attachait une si grande importance à la négociation confiée à Stamford que Panin ne pouvait échapper la crainte qu'il avait de la voir échouer. Il avait, non sans raison d'ailleurs, si peu de confiance dans l'efficacité de l'action que pouvait exercer à Pétersbourg Sir Charles Whitworth, qu'il ne cessait de presser Thomas Grenville de se rendre en personne en Russie et d'y pousser à la roue. « Il y a bien des raisons, écrivait ce dernier à lord Grenville, qui s'opposent à un pareil projet. Je me bornerai à vous en citer trois. La première de toutes est que ce qu'il sera possible d'y faire, Stamford le fera..... »

Toujours esclave de son devoir, sachant ou sentant que sa présence était nécessaire à Berlin où entre temps, les affaires avaient été loin de prendre la tournure désirée par les représentants de la Grande-Bretagne et de la Russie, Stamford ne s'était pas endormi à Saint-Pétersbourg. Quelques jours après avoir été reçu par Paul 1^{er}, après s'être mis d'accord avec Popham, sans s'arrêter à Mittau où on avait espéré lui voir faire au moins une courte apparition (1), le général brûlait les étapes et, le 22 juillet, à la grande satisfaction de Thomas Grenville, « heureux de l'avoir auprès de lui

« parvenu à persuader au public qu'il importait à l'Europe entière que la Hollande fût rendue à elle-même, c'est-à-dire à l'Angleterre. Les Orangistes sont plus remuans que jamais. Avant-hier encore, le prince héréditaire d'Orange, accompagné du comte de Schulenburg, a eu une longue conférence avec M. de Haugwitz qui à cet égard partage les sentimens du Roi.

« *L'infatigable Stamford* est parti depuis près de quinze jours pour Pétersbourg. Tout enfin annonce des vues hostiles contre la Hollande..... » (*Prusse*, volume 225, n° 3, folio 191. *Otto à Talleyrand*. Berlin, 10 prairial, an VII (29 mai 1799).

« J'ai lieu de croire, lit-on dans une Note du Cabinet du Roi au comte de Moustier, de Mittau, le 23 mai 1799, que Stamford a des vues plus étendues que celles que vous lui supposez. Il a passé ici *incognito*. » (Fonds Bourbon, 609/256. N° 19, folio 310).

(1) Cf. *Marquis de L... à l'abbé Marie*. Saint Pétersbourg, 15/26 juin 1799. Pièce LXVII. A noter que depuis le mois d'avril, Stamford figurait dans le chiffre du Cabinet du Roi où son nom correspondait au nombre 1.270. *Fonds Bourbon*, 607/244, n° 53; folio 204.

« dans un moment aussi difficile (1) », il était prêt à reprendre ses fonctions et ses opérations à Berlin.

On ne lui laissa guère le temps de souffler et de se refaire des fatigues du voyage, puisque, dès le 26, il remettait à Thomas Grenville, qui la transmettait le lendemain à son frère, une note dans laquelle il exposait les raisons pour lesquelles il avait cru devoir se rallier au plan d'attaque sur la Hollande qui lui avait été communiqué par le capitaine Popham et qui avait été arrêté à Londres (2).

Les rapports entre Thomas Grenville, dont la mission extraordinaire tirait à sa fin, et Stamford, étaient devenus si intimes depuis le retour du général, la confiance qu'il lui témoignait était si grande que Stamford n'était plus seulement son collaborateur, mais son conseiller et son confident tellement intime que, ne voulant pas traiter directement avec le prince héréditaire d'Orange la question brûlante des négociations entre la Prusse et la Maison d'Orange, il se déchargea de ce soin sur Stamford.

« Vous savez, écrit-il un peu plus tard, le 19 avril à son
 « frère, en quelle estime je tiens le général de Stamford
 « et combien je désire pouvoir le plus longtemps pos-
 « sible tirer parti de son esprit éclairé, de son concours
 « actif et dévoué. Aussi, malgré toute la résistance qu'il
 « m'a opposée, j'ai fini par lui arracher la promesse qu'il
 « m'accompagnera en Hollande, si je suis obligé d'y aller.
 « Mais il demande en retour que le Stathouder lui écrive
 « et lui donne son consentement. Il pense qu'il serait
 « bon de ne pas mettre fin à ses fonctions de *chargé*
 « *d'affaires* à Berlin, parce que son rappel pourrait faire
 « croire à un refroidissement entre la Maison d'Orange et
 « Charlottenburg. Le Stathouder devra donc se borner à

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 27 juillet 1799. *Dropmore Papers*, V, 175. Cf. *Otto à Talleyrand*. Berlin, 6 thermidor, an VII (24 juillet 1799). *Prusse*. Vol. 225, n° 20 ; f° 290.

(2) *Dropmore Papers*, V, 197-198.

« lui donner l'autorisation de s'absenter momentanément
 « de Berlin. Je pourrai alors compter sur son concours et
 « sur sa présence auprès de moi et rien ne l'empêcherait
 « de continuer à se rendre utile à Berlin..... » Thomas
 Grenville attachait tant de prix à cette combinaison qu'en
 terminant il priait son frère d'écrire sans tarder dans ce
 sens au prince d'Orange (1).

Au commencement de septembre, lorsque, sur le point
 de quitter Berlin, il lui semble indispensable d'exercer une
 fois de plus une pression énergique sur le duc de Brunswick,
 c'est encore le général qu'il met en campagne. « J'ai
 « demandé à Stamford d'écrire au duc de Brunswick
 « pour l'animer et l'empêcher de retomber dans ses hésita-
 « tions et la crainte que lui inspire sa responsabilité éven-
 « tuelle au point de vue militaire (2). »

Pendant que Thomas Grenville se préparait à rentrer
 en Angleterre, un autre des grands amis de Stamford
 allait, lui aussi, quitter Berlin. Le comte Panin, qui lui
 avait voué une véritable affection, venait d'être rappelé à
 Pétersbourg pour y remplir les fonctions de Vice-Chancelier.
 Stamford le voyait s'éloigner avec d'autant plus
 de tristesse qu'il ne se faisait aucune illusion sur les dan-
 gers inséparables d'une si haute situation, surtout avec
 un prince aussi versatile, aussi peu équilibré que Paul I^{er}.
 Il redoutait, non sans raison, pour cet ami, qui lui était si
 cher qu'il tint à aller lui dire adieu à Francfort sur l'Oder,
 une disgrâce plus ou moins prochaine, mais inévitable (3).

Rien, après le départ de Thomas Grenville et de Panin,
 ne motivait plus la présence de Stamford à Berlin (4). Fati-

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville* (Confidentielle). Berlin, 19 août 1799. (*Dropmore Papers*, V, 300-301). Cette mesure lui tenait si fort à cœur qu'il revient encore à la charge sur cette question dans la dépêche qu'il expédiait de Kleitz le 3 septembre.

(2) *Idem in ibidem*, V, 342.

(3) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Hambourg, 6 et 10 septembre 1799. (*Dropmore Papers*, V, 339, 334).

(4) *Idem in ibidem*, V, 384.

gué, malade au point de ne pouvoir se rendre à l'invitation de Thomas Grenville qui l'a instamment prié de venir le voir et conférer avec lui à Brême ou de préférence à Emden, Stamford est allé chercher le repos du corps et de l'esprit et réparer un peu ses forces à Brunswick. « Son zèle et ses « talents sont trop grands, écrit Thomas Grenville, d'Al-
« tona le 19 septembre, pour qu'on le laisse s'endormir
« et s'étioler à la Cour du Généralissime prussien (1). »

La légitime faveur, dont Stamford jouissait auprès des Cours et des Cabinets de Londres, de Saint-Petersbourg et de Vienne, la considération que lui avaient valu les services signalés qu'il ne cessait de rendre, la droiture et la fermeté de son caractère, la sûreté de ses jugements et peut-être plus encore une qualité, toujours très rare, mais plus encore dans les temps où il vivait, son désintéressement, n'avaient pas manqué d'exciter la jalousie de certains de ses compatriotes. L'envie qu'on lui portait, la crainte de voir grandir encore son influence et son crédit n'avaient pas été étrangères à l'attitude et au langage de Fagel, l'ex-Greffier de Hollande. Consulté par lord Grenville, il n'avait trouvé que des inconvénients au projet, dont les événements empêchèrent d'ailleurs la réalisation, formé par Thomas Grenville de s'adjoindre éventuellement le général, si les circonstances l'appelaient à se rendre en Hollande. Lord Grenville avait prêté l'oreille aux suggestions de Fagel et Thomas Grenville n'avait cédé qu'à son corps défendant. Mais en s'inclinant devant la décision prise par son Gouvernement, il avait tenu à bien marquer son mécontentement et sa surprise en disant à son frère : « Je ne sais pour quelles raisons Fagel désire qu'on tienne
« pour le moment Stamford à l'écart. »

Quoique temporairement hors d'état de pouvoir reprendre une vie aussi active que par le passé, Stamford

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville.* Altona, 19 septembre 1799. (*Dropmore Papers*, V, 419).

n'en avait pas moins été cruellement blessé par la concession que lord Grenville avait eu la faiblesse de faire aux rancunes, aux visées ambitieuses de Fagel, aux insinuations du prince héréditaire. Il avait un instant sérieusement songé à se retirer. « La dernière fois qu'il
 « (Stamford) me donna signe de vie, lit-on dans la
 « dépêche particulière que Thomas Grenville écrit à
 « son frère d'Emden, le 1^{er} octobre, il me parla dans sa
 « lettre de l'inutilité de ses services et m'invita à faire
 « sentir au Gouvernement anglais qu'il devait cesser de
 « faire pour lui des dépenses qui n'avaient plus de raison
 « d'être. Je répondis que je ne recommanderais jamais
 « une pareille mesure et que la haute opinion qu'on
 « avait de lui excluait à tout jamais la possibilité d'une
 « pareille décision. »

Pour qu'on ne puisse avoir aucun doute sur ses sentiments à l'égard de Stamford, il avait soin d'ajouter :
 « Quant à moi, je désire qu'on l'emploie plus activement
 « que jamais, qu'on lui donne une situation de tout pre-
 « mier rang et quelles qu'aient pu être les causes de la
 « jalousie du Prince à l'adresse de son ancien gouverneur,
 « je n'en crains nullement les conséquences. »

Thomas Grenville ne s'était pas contenté de donner à Stamford un nouveau témoignage d'estime, de gratitude et de satisfaction. Les paroles ne lui suffisaient pas. Il avait tenu à les appuyer par des actes et pour bien prouver à Stamford qu'il comptait comme toujours sur sa collaboration, il venait au même instant de le charger « de suivre le projet de correspondre avec la France, tel que le propose la Palae (1) ». Quelques semaines plus tard, le service était en pleine action. On pourra en juger par les nombreuses « *Nouvelles de Paris* » qui, parvenues à Stamford à partir des premières semaines de 1800,

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville. (Particulière). Emden, 1^{er} octobre 1799. Dropmore Papers. V, 448-449).*

figurent dans son dossier au *Record Office* et dont j'ai cru devoir reproduire les plus intéressantes.

Quoique toujours souffrant, quoique profondément mortifié par cette manifestation inattendue d'une méfiance imméritée, Stamford n'était pas resté inactif à Brunswick. Afin de donner plus de poids à ses communications, au moment même où l'on cherchait à le mettre à l'écart, il avait prié la princesse héréditaire de Brunswick de faire connaître au prince, son père, la teneur de l'entretien qu'il venait d'avoir avec le duc de Brunswick.

Plus intimement convaincu que jamais de la gravité de la situation, « il s'était occupé à concerter avec le Duc « un dernier moyen d'engager le roi de Prusse à prendre « le seul parti qui puisse convenir dans les circonstances « actuelles au bien présent et futur de ses Etats (1). »

« Le Duc, ajoutait la Princesse, a envoyé à ce sujet un « Mémoire à Sa Majesté, qui n'a fait jusqu'à présent aucun « effet et Elle m'a fait avancer Son armée en partie sur « le Rhin que pour prendre possession de Clèves si les « Français se déterminent à le lui céder (2)..... »

L'état toujours de plus en plus lamentable de sa santé, avait, le 11 octobre, obligé, comme je l'ai déjà noté plus haut, Stamford à renoncer à se rendre à Emden auprès de Thomas Grenville (3). « J'espère, lui avait-il écrit de

(1) *Princesse de Brunswick au prince d'Orange. (Extrait en chiffre). Brunswick, 4^o octobre 1799 (Dropmore Papers, V, 444-448).*

Cf. pour les appréciations de Thomas Grenville sur le *Mémoire* du duc de Brunswick, sa lettre à Stamford, d'Emden, 7 octobre 1799 (*Ibidem*, 462-465).

(2) Cf. Général de Stamford au prince d'Orange. Brunswick, 9 octobre 1799. *Dropmore Papers*, V, 505-507). Il lui rend compte que « le Roi « a répondu au Duc que tout en convenant de la solidité de ses arguments, il n'en demeurerait pas moins persuadé que le système qu'il avait adopté était le seul qui pût convenir à la Prusse dans les circonstances actuelles ».

(3) « Si mon médecin, ainsi commence sur un ton qu'il s'efforce de rendre un peu gai, la longue lettre qu'il écrit à Thomas Grenville le 11 octobre et dans laquelle il ne lui cache pas les préoccupations que lui inspirent, les inquiétudes que lui donne la tournure prise par les affaires en Suisse et en Hollande, savait recommander des corps vieux et usés

« Brunswick le 29 septembre, que je serai toléré en ma
 « qualité d'envoyé de Monseigneur le prince d'Orange près
 « de Sa Majesté Prussienne, d'où je n'aurai pas à risquer
 « d'être appelé dans l'autre monde sans être expédié dans
 « les formes par la Faculté de Médecine..... »

A peu près rétabli vers la fin d'octobre, il se proposait de mettre à exécution le projet de déplacement que la maladie seule l'avait contraint d'ajourner, quand il reçut coup sur coup, d'abord la nouvelle de la victoire de Mas-séna, puis celle de la signature de l'armistice en Hollande (1). La situation devenait d'autant plus inquiétante que l'archiduc Charles ramenait ses troupes en arrière, qu'il fallait à tout instant s'attendre à voir Paul 1^{er} sortir de la Coalition (2), enfin qu'on allait désormais avoir à compter avec Bonaparte de retour en France.

Le vent avait de plus complètement tourné à Berlin. Il fallait, à tout prix et sans perdre une minute, suivre et observer de près ce qui ne pouvait manquer de s'y tramer, essayer de parer, tout au moins d'amortir, le coup que le nouveau cours des choses allait porter à la Coalition. C'est à Berlin seulement que la présence et l'action de Stamford peuvent être utiles en un pareil moment. Mais il est malheureusement hors d'état de pouvoir faire face personnellement aux dépenses inséparables d'un séjour à Berlin, et quoiqu'il lui en coûte, il lui faut s'adresser à Thomas Grenville et le prier de lui obtenir l'appui matériel du Cabinet de Saint-James (3).

« comme mon charron et mon sellier on su rajeunir ma vieille voiture
 « et la remettre sur quatre roues neuves, au lieu de dater cette lettre de
 « Brunswick, je la daterais d'Emden. J'avais tout disposé pour m'y
 « rendre au commencement de cette semaine... quand une violente toux
 « rhumatismale vint, il y a deux jours, me jeter sur le grabat, de sorte
 « qu'il n'y a que le Ciel qui sache quand je serai en état de me mettre
 « en route... » (*Dropmore Papers*, V, 489-490).

(1) Capitulation d'Alkmaar signée le 18 octobre.

(2) *Instructions de Paul I^{er} au comte Woronzow*. Gatchina. 15 octobre 1799.

3) « Je suis fâché de me trouver dans le cas de devoir vous entre enir

Il se serait mis immédiatement en route si, comme il le mande, le 6 décembre, à la princesse d'Orange, qui l'avait vivement encouragé à se rendre à Berlin sans perdre de temps, « sa voiture non moins détraquée que sa santé n'avait eu besoin d'une forte réparation (1). »

Entre temps, il avait eu le loisir d'étudier à fond la situation, de se rendre un compte exact des conséquences du 18 Brumaire. Voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer du côté de la Russie, il s'était retourné vers l'Angleterre et, redoublant d'activité, il avait, avant même de quitter Brunswick, adressé au Cabinet de Saint-James, vers la fin de novembre ou au plus tard dans les premiers jours de décembre, trois mémoires, l'un sur « *la Position actuelle de la France et ses ouvertures de Paix* », un autre, qui avait pour titre : *La Paix impossible*, et un dernier, dans lequel il étudiait *les origines des Guerres de la Révolution et les mesures à prendre pour l'abattre* ».

Le Cabinet de Saint-James n'eut assurément pas lieu de regretter le supplément de dépenses que lui occasionna le séjour à Berlin de Stamford pendant le cours de cette

« d'affaires d'argent et, ce qui plus est, de finir cette lettre par vous parler
« sur cet objet pour mon propre compte, ce que je ne ferai cependant que
« pour ménager la délicatesse de M. le prince d'Orange, qui devait en
« parler lui-même, parce que la chose le regarde. Vous n'ignorez pas que
« la dépense occasionnée par ma mission à Berlin a été aux frais du
« Gouvernement britannique qui a bien voulu s'en charger. Sachant plus
« que personne combien ces frais surpassaient l'utilité que le Gouverne-
« ment en recueillit, j'en fus d'autant plus empressé à quitter cette mission
« qui pour cette seule raison me peinait plus que je ne puis dire. Par
« la tournure fâcheuse qu'ont prise les affaires en Hollande, je me crois
« obligé d'aller la reprendre, au moins pour quelque temps, car, comme
« je n'ai quitté Berlin que sous le prétexte d'aller faire une absence de
« quelques semaines, pour que le Roi ne s'imagine pas que M. le prince
« d'Orange m'eût rappelé par humeur, il me semble que je ne puis guère
« me dispenser d'y faire une nouvelle apparition. J'ai en conséquence re-
« cours à votre intervention auprès du Gouvernement britannique pour
« qu'il m'accorde, durant le court séjour que je me propose d'y faire, la
« même faveur dont il m'a fait jouir ci-devant... » *Général de Stamford*
à *Thomas Grenville*. Brunswick, 31 octobre [1799 (*Dropmore Papers*,
VI, 42).

(1) *Général de Stamford à la princesse d'Orange*. Brunswick, 6 décembre 1799 (*Dropmore Papers*, VI, 61-62).

année 1800 si pleine de grands événements. Le service de renseignements de Paris, dont il avait préconisé l'organisation et qu'on l'avait chargé de diriger et de centraliser, fonctionna avec une parfaite régularité et ne cessa de fournir des rapports aussi fréquents qu'en général intéressants. Quant à sa correspondance personnelle tant avec Panin qu'avec le duc de Brunswick, avec le prince d'Orange qu'avec les Ministres anglais, elle est encore plus active en 1800 qu'en 1799. Rien d'ailleurs ne prouve mieux l'importance que l'on attachait surtout à l'action et à l'influence de Stamford que la lettre particulière que l'on adressait de Brunswick, le 14 février 1800, au Cabinet du Roy au moment du départ du général. Au dire de ce correspondant, Stamford conservait encore quelque faible espoir de voir Paul I^{er} revenir sur les ordres qu'il avait donnés à ses troupes, mais ne faisait guère confiance à Thugut et au Cabinet de Vienne (1).

Avait-on eu connaissance à Vienne des appréhensions qu'inspirait à Stamford la conduite incertaine, presque équivoque, de l'Empereur et de ses Ministres, avait-on caressé l'espoir, envisagé la possibilité de l'amener à modifier le jugement qu'il portait sur la politique autrichienne, toujours est-il que quelques jours avant son départ de Brunswick, Thugut lui-même lui avait écrit pour lui annoncer que l'Empereur était disposé à se rendre à son désir et à l'admettre parmi les Chevaliers de l'Empire (2).

Quelques mois plus tard, lord Grenville et son frère Thomas se félicitaient de l'heureux concours de circonstances qui, grâce à la présence de Stamford à Berlin, aux subsides *alloués à sa mission*, allait singulièrement y faciliter la tâche de leur beau-frère Carysfort. Ce fut en effet à

(1) Cf. Appendice. *Lord Grenville au comte de Starhemberg, Dropmore Papers*, VI, 126.

(2) Cf. Appendice.

l'amitié de Stamford que Thomas Grenville fit appel, lorsqu'il s'agit de guider les premiers pas du nouveau représentant de la Grande-Bretagne près la Cour de Prusse.

Le prestige de Stamford était si fortement établi que Panin justement alarmé de la tournure que prenaient les affaires, de la tension croissante des rapports entre la France et l'Autriche, redoutant et prévoyant la reprise des hostilités, avait, vers la mi-octobre, lui aussi, jugé utile d'avoir recours au général. S'inspirant des ouvertures que Carysfort lui avait faites, il n'hésita pas à lui confier la délicate mission de sonder le Ministre d'Angleterre, de rouvrir incidemment et prudemment la question de la cession de Malte et de préparer le rétablissement de la bonne harmonie entre Londres et Saint-Pétersbourg.

On a si grand besoin de lui partout où il y a quelque affaire difficile à régler que, bien qu'on le sache plus malade, plus fatigué, plus faible que jamais, qu'on n'ignore pas qu'il a un urgent besoin de repos, peu s'en faut qu'on ne se rende aux désirs de lord Minto qui réclame à grands cris sa présence à Vienne. Heureusement pour lui, Carysfort refuse de se priver de ses conseils, de son expérience dans un pareil moment (1).

La présence de Stamford à Berlin avait été d'autant plus utile que Carysfort et lui avaient eu, presque au même moment, mais chacun d'eux séparément, une série d'entretiens avec Haugwitz sur la possibilité et les conditions d'un accord entre Vienne et Berlin. Très réservé avec le diplomate anglais, le ministre prussien n'avait pas caché à Stamford qu'il craignait une forte résistance de la part du Roi et, grâce aux confidences du général, Carysfort avait pu arriver à connaître, ce qui était de la

1) « L'envoi de Stamford à Vienne causerait une si grande sensation que sa mission ne pourrait plus avoir quelque chance de succès ». *Lord Carysfort à lord Grenville*. Berlin, 23 novembre 1803 (*Dropmore Papers*, VI. 393).

plus haute importance pour lui, la conduite que la Prusse tiendrait dans la question de la Neutralité (1).

Stamford n'avait du reste pas perdu de vue pour cela l'autre question, celle des rapports avec l'Autriche. Quatre jours avant Hohenlinden, la lettre de remerciements, qu'il adressait à Thugut à l'occasion de son anoblissement, lui avait fourni l'occasion de tracer un intéressant tableau de l'état de l'Europe, de se livrer à une critique acerbe de la politique de la Cour de Berlin, d'insister enfin sur le danger que ferait courir aux Puissances du Nord l'établissement de la ligue navale contre l'Angleterre (2).

- Affaibli par la maladie, par les souffrances physiques contre lesquelles il lutte depuis si longtemps, profondément attristé par les victoires des armées françaises, déçu dans ses espérances, Stamford ne reste à Berlin qu'à son corps défendant. Il est si fatigué, si désillusionné qu'en février 1801, il songe sérieusement à se retirer en Angleterre (3). Mais, faisant toujours passer l'intérêt général avant le sien propre, il ne tarde pas à abandonner cette idée. Il reste à Berlin pour y défendre contre Beurnonville et aussi contre Haugwitz les intérêts de la Maison d'Orange, en même temps qu'il y suivra de près les discussions et les tractations qui sont la conséquence forcée de l'entrée des Prussiens dans l'Electorat de Hanovre. Terrassé par la maladie, il ne put pourtant pas assister aux conférences dans lesquelles, au mois de juillet 1801, Beurnonville et Haugwitz, Tholius, fondé de pouvoirs de l'ex-Stathouder et Hultmann Secrétaire d'Etat de la République batave, ne parvinrent pas à tomber d'accord sur

(1) *Lord Carysfort à lord Grenville*. Berlin, 19 novembre 1800 (*Ibidem*. VI, 393).

(2) *Général de Stamford au baron de Thugut*. Berlin, 29 novembre 1800. « Haus. Hof und Stus Archiv. England, 1800; Varia ad Politica ».

(3) *Lord Carysfort à lord Grenville*. Berlin, 12 février 1801 (*Dropmore Papers*, VI, 446).

les indemnités à accorder éventuellement à la Maison d'Orange (1).

Quelques semaines plus tard, après avoir eu une longue conférence avec Haugwitz qui, avant de s'absenter avait désiré « s'entretenir avec lui sur l'état des affaires qui devenaient sérieuses » (2), Stamford quittait aussi Berlin au mois d'octobre et se retirait à Brunswick.

A en juger par les dossiers du *Record Office*, à proprement parler par la seule lettre qu'il adresse en septembre à lord Carysfort rentré en Angleterre, l'année 1802 a été pour Stamford bien moins qu'une année de repos et de recueillement, une année de souffrances morales et physiques. Au chagrin que lui cause, à l'indignation même que lui fait éprouver la politique de la Prusse, vient s'ajouter la mortification, la douleur de se voir mis à l'écart par le duc de Brunswick. Pas plus que Frédéric-Guillaume III, le duc ne lui pardonne pas d'avoir été et de continuer à être sur la plupart des choses d'un avis opposé au sien. Il lui tient rigueur et l'évite, parce que les événements ont donné raison au général. Enfin, pour qu'aucune épreuve ne lui soit épargnée, un dernier coup était venu le frapper au cœur : le licenciement du régiment dont il était propriétaire, qu'il avait à la solde de l'Angleterre, « non pas à cause de la perte des sommes qui y étaient attachées, mais parce qu'il se voit privé par là de l'honneur d'appartenir à la Puissance que, préférablement à toutes, il

(1) *Beurnonville à Talleyrand*. Berlin, 12 floréal, 19 messidor, 4 thermidor an IX (12 mai, 18 et 25 juillet 1801). *Prusse*. Volume 229, n° 66, 88 et 90.

(2) Cf. Stamford à F. J. Jackson, 5 septembre 1801 : « Je sais, mon cher et digne ami, tout ce que vous avez fait pour améliorer ma petite fortune et la mettre à couvert des événements. J'ai vu, non sans être vivement touché, par la lettre que vous avez écrite à ma femme, comment M. Thomas Grenville et lord Carysfort ont été empressés à secondar vos généreux efforts en ma faveur. Je vous prie de leur en témoigner ma vive gratitude et d'être persuadé que, quand même vos intentions amicales à mon égard devraient rester sans effet, ma reconnaissance envers vous et envers eux n'en durera pas moins autant que ma vie ».

« a désiré et s'est fait une gloire de servir (1). » « Trop
 « avancé en âge pour s'attacher à un nouveau maître,
 « comme il le dit dans la lettre qu'il écrivait à lord Carys-
 « fort, s'il était en Angleterre, s'il pouvait parler au Roi,
 « il lui demanderait de lui accorder un simple brevet de
 « général effectif, sans appointements, afin de n'être pas
 « confondu avec la foule d'officiers devenus inutiles par
 « la paix ». Il croit d'ailleurs avoir quelques titres à cette
 grâce, puisqu'il ne dépendait que de lui de passer en 1798
 avec son grade, soit au service de l'Autriche, soit à celui
 de la Prusse. « J'ai refusé, ajoute-t-il en terminant sa
 « missive, l'offre qui m'en fut faite afin d'éviter des
 « entraves qui m'auraient empêché d'être aussi utile à la
 « bonne cause en général et par conséquent à celle de
 « l'Angleterre en particulier, que j'espérais et souhaitais
 « de le devenir (2). »

Les absents ont toujours tort. Le pauvre vieux Stamford n'obtint pas la distinction purement honorifique, la satisfaction d'amour-propre qu'on aurait eu cependant bonne grâce à accorder à ses longs et loyaux services. Bien qu'on eût fait la sourde oreille à Londres, tant de Berlin où il fit une courte apparition en mai 1803, au moment où à Paris Whitworth remettait à Talleyrand l'*Ultimatum* de l'Angleterre et où le grand duel allait recommencer, que de Brunswick d'où il ne bougera plus qu'à la veille d'Iéna, Stamford n'en entretient pas moins pendant le cours de cette année avec Francis James Jackson et, par lui, avec le Ministère britannique, une correspondance aussi suivie qu'intéressante.

Avant même de connaître les événements qui allaient amener la rupture entre la France et l'Angleterre, dès les premiers jours de mai, il prévoit l'effondrement de 1806. « *Les irrésolutions et les fluctuations continuelles de la*

(1) Stamford à lord Carysfort (Minute). Brunswick, 5 septembre 1802.

(2) *Idem in ibidem.*

« Prusse, écrit-il à Jackson, la précipiteront tôt ou tard
 « dans une guerre d'autant plus désastreuse qu'elle y sera
 « moins préparée et que la France aura plus de chances et
 « de moyens! »

Que s'est-il passé en 1804 ? Pourquoi, même si la maladie l'empêchait cette fois encore de tenir une plume, n'a-t-il pas, comme il venait de le faire en octobre 1803, dicté des lettres à sa femme ? Comment se fait-il que, bien qu'il soit resté constamment à Brunswick et Jackson à Berlin, on ne trouve dans les dossiers du *Record Office* aucune trace de la correspondance dont, en raison même de la gravité exceptionnelle des événements, il est difficile, presque impossible même, d'admettre la cessation. Plus espacée peut-être, cette correspondance a cependant dû continuer et donner toute satisfaction à Jackson. On ne s'expliquerait pas sans cela la chaleur avec laquelle, dans la dépêche secrète et confidentielle qu'il adresse à lord Harrowby, le représentant de l'Angleterre à Berlin fait l'éloge du zèle infatigable, des rares qualités de Stamford, des services signalés qu'il a rendus à l'Angleterre et à la Coalition (1).

Mais ce qui est plus étrange, plus inexplicable encore, c'est que, lorsqu'il reprend la plume en octobre 1805, à la veille de la capitulation d'Ulm, Stamford, sans parler de tout ce qui s'est passé de transcendant cependant depuis l'avènement et le sacre de Napoléon, se borne à relever en passant l'inquiétude, l'agitation et le mutisme de Frédéric-Guillaume III. Même après Austerlitz, lors de l'envoi de Stutterheim à Berlin, il se contente de constater que « la
 « conduite des Autrichiens n'a pas été plus sage dans le
 « Cabinet que sur le champ de bataille ». Il n'ignore cependant pas, lorsqu'il trace ces lignes, l'entrevue des deux empereurs, la signature de l'armistice, l'ouverture

(1) R. O. F. O. Prussia, 64-65. Jackson Paper's.

des négociations, l'imminence de la conclusion de la paix entre l'Autriche et la France.

Naguère encore si actif, Stamford paraît maintenant se complaire dans le silence et la réserve. Il semble désirer qu'on l'oublie, qu'on ne parle même plus de lui. Il faut des circonstances exceptionnelles comme la mort de son ancien souverain pour le faire sortir pendant quelques instants seulement de sa retraite. Seul avec un autre officier général hollandais, le général de Constant Villars, il assiste à Brunswick le 28 avril 1806, aux funérailles de Guillaume V (1).

Les souffrances physiques, contre lesquelles il lutte depuis tant d'années, qu'il a trop longtemps traitées par le mépris et qui ont maintenant pris le dessus sur ce corps affaibli et usé, peuvent seules fournir un semblant d'explication de cette défaillance, de cette indifférence qui contraste tellement avec tous les actes de sa vie passée. Il suffit d'ailleurs de lire la lettre qu'il écrit presque au même moment, le 13 avril 1806, à Jackson, pour se faire une idée exacte de son état. La guerre lui paraît inévitable : « *mais avec qui, contre qui le roi la fera-t-il ? Voilà la grande question. En attendant je vais faire mes paquets et aller me mettre sous votre protection que je réclame d'avance n'en ayant plus à espérer dans ce pays. Je serais d'autant plus malheureux si l'Angleterre me retirait la sienne, qu'ayant placé une partie de ma fortune en Hanovre, je la regarde comme perdue, ou peu s'en faut (2)...* »

L'état précaire de sa santé est donc fort probablement la cause unique, à coup sûr l'une des causes déterminantes d'une attitude si différente de celle qu'il n'avait cessé d'avoir pendant tant d'années, de ce ton dolent

(1) GÉNÉRAL DE BAS. *Prinz Frederik der Nederlanden en seijn tijd*, II, 434.

(2) Général de Stamford à F. J. Jackson. Brunswick, 13 avril 1806.

qu'on est quelque peu surpris de trouver dans ses dernières lettres. Sa santé est devenue sa principale, pour ne pas dire, sa seule préoccupation. Déjà, dans sa lettre du 27 mars, il avait fait part à Jackson de son désir « de chercher quelque bain aux environs de Dresde ». Il revenait encore sur cette question dans la dernière missive, celle du 24 juin. Ne pouvant encore « s'arrêter à aucun plan, décidé en ce qui le regarde personnellement », il songeait « si d'ici au mois de juin il n'arrive rien de grave à aller aux eaux en Saxe, revenir ensuite à Brunswick, y rester tant qu'il pourrait s'y croire en sûreté et, dans le cas contraire, se rendre non plus en Angleterre, mais à Stockholm. » Il avait d'ailleurs dû le jour même, sur le désir formel exprimé par la princesse d'Orange, se résigner à demeurer à Brunswick, « parce que la princesse lui avait fait entendre qu'il y serait plus à portée de recevoir des nouvelles de Berlin ».

Je n'ajouterai plus qu'une remarque à cette notice biographique. On risquerait de commettre une grave erreur en attribuant la rareté des pièces existant au *Record Office* et datées des dernières années de Stamford à un refroidissement, à une altération de ses relations avec le Ministère britannique. Malgré l'attention quelque peu distraite qu'il prête aux événements militaires même les plus importants, aux questions politiques d'un intérêt général, bien qu'il glisse et se taise même sur les transformations que l'état de l'Europe a subies au cours des trois dernières années, il n'en continue pas moins de jouir d'un très réel crédit à Londres, d'être, de rester jusqu'au bout l'un des hommes de confiance du Cabinet de Saint-James.

Le 9 septembre 1806, « en raison de la gravité et de l'importance sans cesse croissante de l'état des affaires », Francis James Jackson avait reconnu la nécessité de déve-

lopper le service de renseignements, dont le siège était depuis quelques mois à Berlin. S'y croyant autorisé par Fox aux termes d'une note du général Walpole en date du 3 septembre, il proposait à lord Grenville « d'envoyer sur
 « le Continent une personne sûre et intelligente qui ne se
 « contentera pas d'imprimer plus d'activité à la corres-
 « pondance déjà établie, mais qui tiendra en outre le Gou-
 « vernement britannique régulièrement et exactement au
 « courant des mouvements des troupes prussiennes ». Mais cela ne suffit pas à Jackson pour assurer le bon fonctionnement du service. Il lui faut trouver et avoir à sa disposition un personnage qui lui inspire pleine confiance, « qui, grâce à sa situation personnelle, facilitera la tâche
 « du chef de ce service et qui, grâce à son expérience, lui
 « servira en outre de guide et de mentor. » « Je propose
 « de plus et par surcroît de précaution de lui prescrire de
 « se tenir en rapport avec le Ministre de Sa Majesté et avec
 « le *général de Stamford*. » Enfin, preuve indéniable que Jackson n'a jamais cessé de correspondre, d'être en relations suivies et intimes avec le général, la dépêche se termine par cette phrase qui tranche péremptoirement la question : « *Ce dernier, ayant ainsi un nouveau moyen de correspondance, se trouvera de la sorte incité, non seulement à continuer, mais à intensifier les informations qu'il fournit à notre Gouvernement (1)... »*

Stamford put-il s'acquitter de cette nouvelle commission ? Il est d'autant plus permis d'en douter qu'un mois après la Prusse s'effondrait à Iéna et que le général dut, à l'approche des Français, se réfugier à Schleswig, où il mourut quelques mois plus tard, le 16 mai 1807.

(1) *F. J. Jackson à lord Grenville*. Londres. 9 septembre 1806, R. O., F. O., 355-80. *Jackson Papers*.

LE GÉNÉRAL DE STAMFORD

C'est quelques semaines après la défection de Dumouriez, au lendemain de la mort de l'infortuné Dampierre, de la perte de l'importante position du Camp de Famars, au moment où les coalisés auraient dû marcher résolument en avant, ne laisser ni trêve, ni repos à notre armée battue, divisée et trahie que, grâce aux considérations que le général de Stamford rédigea à la Haye, le 1^{er} juin 1793, nous pouvons nous rendre un peu plus exactement compte de l'état d'esprit des chefs des différentes armées en ligne sur notre frontière du Nord. Comme on le sait, mais comme il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, au lieu de profiter de l'avantage significatif qu'il venait de remporter le 23 mai, en obligeant le général Lamarche à quitter le camp de Famars et à se poster au camp de César, Cobourg préféra se fixer autour de Valenciennes. Loin de tirer parti d'une supériorité numérique qu'augmentait encore la démoralisation de son adversaire, il se contenta de disposer la plus grande partie de ses forces entre Valenciennes et Bouchain, de commencer le siège régulier de Valenciennes, d'assurer et de compléter l'investissement de Condé qui manquait de tout et dont la chute semblait imminente (1). Comme s'il avait craint de donner le coup de grâce à un ennemi battu et désorganisé, Cobourg, redoublant de prudence, échelonne ses troupes et étend entre l'Escaut et la mer la ligne sur laquelle le prince héréditaire d'Orange doit, sur son ordre, répartir ses 15.000 Hollandais. C'est aux dangers de cette disposition qu'en sa qualité de Conseiller militaire du Stathouder, le général de Stamford croit indispensable et urgent de parer à l'aide des considérations qu'il présente à son Souverain.

(1) Cf. THIERS. *Révolution française*. T. IV, 213, 316. — JOMINI. *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, III. livre IV, chapitres XIV et XV.

Stamford avait suivi avec d'autant plus d'attention les opérations des Coalisés, il était d'autant plus disposé à soumettre à une critique, qui n'avait que trop souvent l'occasion de s'exercer, les résolutions, ou plutôt l'inaction et l'incurie, l'ignorance et les fautes des généraux placés à la tête des armées de la Coalition, qu'environ un an auparavant on lui avait refusé l'autorisation d'accompagner à l'armée son élève favori, le jeune prince Frédéric d'Orange (1).

(1) *Lord H. J. Spencer à lord Auckland.*

Berlin, 1^{er} juillet 1792.

« . . . J'ai appris par Renfner (nommé en mai 1793 premier commis aux Affaires Étrangères) la raison pour laquelle on a refusé au jeune prince Frédéric d'Orange l'autorisation de servir pour le moment. On en a beaucoup parlé ici et on a conclu au déclin de l'influence de la princesse d'Orange sur son frère Frédéric-Guillaume II. Il paraît que dans une entrevue qu'elle eut avec le Roi à Magdebourg, elle insista pour que le colonel de Stamford pût accompagner son fils. On lui répondit par un refus, parce que le roi de Hongrie et le roi de Prusse ont décidé d'un commun accord qu'aucun officier supérieur étranger ne serait désormais admis à leur service et que, pour cette raison, ils ont déjà décliné les services de personnages de haut rang ».

(*Dropmore Papers*, II, p. 290, 291).

Il n'est que juste d'ajouter que, quelques années plus tard, le vent avait complètement tourné.

« Une autre dépêche, écrit le comte de Starhemberg à lord Grenville, le 15 avril 1798, me dit d'insinuer au prince Frédéric d'Orange, (ce que j'ai déjà fait), de revenir bientôt à Vienne, parce que l'empereur se propose de l'employer d'une manière analogue à l'estime que sa valeur et ses éminentes qualités lui ont inspirée pour sa personne ». (*Ibidem*), T. IV, 168).

SPENCER (LORD HENRY JOHN) (1770-1795), deuxième fils du quatrième duc de Marlborough, entra fort jeune, aussitôt après l'achèvement de ses études, dans la carrière en qualité de Secrétaire de lord Auckland, ambassadeur à la Haye. Resté seul à la tête de cette ambassade dans un moment des plus difficiles, il s'y fit tellement remarquer par son tact et son énergie que, le 7 avril 1790, quoiqu'il fût âgé de moins de vingt ans, on l'accrédita comme Ministre dans les Pays-Bas. Envoyé extraordinaire en Suède en 1793, nommé Ministre Plénipotentiaire auprès de la Cour de Prusse en 1795, il mourut peu après à Berlin, le 3 juillet de cette même année.

I

GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

La Haye, 1^{er} juin 1793.

Considérations sur les positions de l'armée de la République en Hollande, telle qu'elle a été jusqu'au 28 de mai 1793.

Lorsqu'à la conférence qui s'est tenue à Anvers le 8 d'avril (2), il fut question de la destination des troupes de la République dans le concert à établir entre les armées des Puissances alliées, il fut proposé de leur abandonner le soin de couvrir la Flandre.

Cette tâche étant proportionnée aux forces que la République devait mettre en campagne, Monseigneur le Prince Stathouder (3) consentit à ce que le général destiné à la commander s'en chargeât, demandant seulement que l'armée de la République ne fût pas divisée de manière à ne pouvoir être nulle part en force.

En vertu de ce premier conseil, Monseigneur le Prince Frédéric d'Orange se mit en marche dès le 15 du mois d'avril et se porta avec un corps de 6 à 7000 hommes sur la Lys. Son Altesse Sérénissime mit des garnisons à Furnes, à Ypres et à Menin et resta cantonné avec le reste à Courtrai et aux environs, tandis que Monseigneur son frère s'occupa avec un zèle infatigable à mettre sur pied de guerre les renforts destinés à suivre cette première division.

Dès le 16 du mois de mai, le corps d'armée se trouva rassemblé

(1) Record Office. Foreign Office 95.6.

(2) *Dropmore Papers*. II, 390-392. W. Pitt à lord Grenville, Downing Street, 8-13 avril 1793 et rapport du capitaine Crawford envoyé par le duc d'York, le 31 mars, au prince de Cobourg et revenu à Berg-op-Zoom le 4 avril.

« S. A. S. le Prince de Cobourg propose de tenir le 7 à Anvers une conférence à laquelle il espère voir assister le duc d'York, le Stathouder et le commandant du corps prussien..... »

Les délibérations de ce conseil diplomatique n'ont été connues qu'imparfaitement jusqu'à ce jour. On pense généralement qu'elles réglèrent plus d'affaires politiques que de combinaisons militaires.

(JOMINI. *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*).

Ce conseil se composait du prince d'Orange, de lord Auckland, du Ministre d'Angleterre à la Haye, des comtes de Metternich et de Starhemberg et du général prussien de Knobelsdorf, sous la présidence de Cobourg.

(3) GUILLAUME V (1748-1806). Stathouder, marié en 1767 à Frédérique-Sophie-Wilhelmine (1751-1820), fille du prince Auguste-Guillaume de Prusse.

en entier aux environs de Courtrai ; mais déjà alors Monseigneur le Prince Héréditaire (1) avait été désigné par Monseigneur le prince de Cobourg pour se porter sur l'Escaut avec la plus grande partie de nos troupes et pour y prendre un camp occupé à cette époque par les troupes anglaises et hanovriennes sous les ordres de Monseigneur le duc d'York (2).

Cette nouvelle disposition, outre qu'elle nécessitait un partage de l'armée, ajoutait au soin de veiller sur la Flandre, celui de couvrir le pays entre la Lys et l'Escaut, tâche très difficile pour une armée de 17 à 18,000 hommes qui occupait déjà Anvers avec deux bataillons, Menin, Ypres et Furnes avec 7 à 8 bataillons et à laquelle on demandait encore une garnison pour Ostende.

Ces considérations n'échappèrent point à Monseigneur le Prince Héréditaire ; mais son empressement à concourir aux vues et aux plans de Monseigneur le prince de Cobourg n'en fut pas ralenti,

(1) GUILLAUME-FRÉDÉRIC (1772-1843), marié en 1791 à Frédérique-Louise-Wilhelmine (1774-1834), fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, rentré en Hollande en 1813, roi des Pays-Bas en 1815, abdiqua en 1840 et prend le titre de comte de Nassau.

Son frère, Frédéric (1774-1799), meurt en Italie au service de l'Autriche.

(2) YORK (FRÉDÉRIC, duc d') (1763-1827), deuxième fils de George III qui, après l'avoir nommé, lorsqu'il n'avait encore qu'un an, Prince-Évêque d'Osnabrück, titre et privilèges qu'il conserva jusqu'en 1802, lors de la confiscation des fiefs ecclésiastiques, lui conféra, en 1783, le titre de duc d'York, devenu vacant par la mort de son frère Edouard-Auguste. Elevé à Berlin sous les yeux de Frédéric II, qui dirigea son éducation militaire, marié en 1791 à la princesse Frédérique de Prusse, placé en 1793 à la tête de l'armée anglo-hanovrienne des Pays-Bas, il fut, après la prise de Valenciennes, chargé par Cobourg du siège de Dunkerque qu'il dut lever à la suite des échecs qu'il essuya le 7 et le 8 septembre et ramena au commencement de 1794 les débris de son armée en Angleterre. Malgré l'issue peu brillante de ces opérations, George III ne lui conféra pas moins, en 1795, la dignité de Feld-Maréchal et lui confia le commandement en chef des forces de terre du Royaume-Uni. Placé, en 1799, à la tête des forces anglo-russes qui allaient opérer en Hollande, battu par Brune le 19 septembre à Bergen, le 6 octobre à Alkmaar, York dut signer le 18 de ce mois une capitulation aux termes de laquelle les troupes sous ses ordres étaient contraintes de se rembarquer. Quelques années plus tard, à la suite d'une brouille avec sa maîtresse, Mistress Clarke qui, non contente de vendre des brevets d'officier, avait fait à un Membre du Parlement, le colonel Wardle d'imprudentes révélations sur les affaires de l'administration de l'armée, il fut, au commencement de 1809, gravement compromis dans un procès scandaleux provoqué par une interpellation de Wardle. Bien que l'enquête n'eût rien relevé à la charge du duc, il n'en dut pas moins, sous la pression de l'opinion publique, résigner le 20 mars 1809, ses fonctions de commandant en chef, que le Prince-Régent lui confia à nouveau en mai 1811, mais qu'il n'exerça que nominativement. Il ne prit une part active aux débats du Parlement que pour s'élever violemment à la Chambre des Lords contre le Bill d'émancipation des catholiques.

de sorte que Son Altesse Sérénissime acquiesça à cette dernière demande. Elle jugea avec raison que l'ennemi, devant avoir porté la masse de ses troupes au camp de Famars, d'où il pouvait espérer d'empêcher la prise de Condé et de Valenciennes, aussi longtemps qu'il se maintiendrait dans cette position, il n'était pas apparent qu'il voulût tenter quelque entreprise du côté de la Flandre ; que, par conséquent, Monseigneur le prince Frédéric, se plaçant avec son petit corps de troupes à Menin, y mettrait le pays suffisamment à couvert et enfin que, moyennant une communication aisée à établir, ce corps pourrait être facilement renforcé par des troupes du corps de Tournay, au cas que quelque événement imprévu rendit cette précaution nécessaire (1).

L'événement a pleinement prouvé la justesse de ce raisonnement. Mais on est bien éloigné de prétendre qu'il est encore applicable aux circonstances actuelles, car, l'ennemi, après avoir été forcé, dans la journée du 23, de quitter sa position du camp de Famars, ne pourra vraisemblablement plus mettre obstacle au siège de Valenciennes ; mais il est maître de porter de Douai autant de troupes qu'il veut à Lille. S'il prend ce parti, cette place devient un foyer menaçant pour chaque point de la ligne très étendue entre l'Escaut et la mer sur laquelle l'armée de la République se trouve morcelée et il pourra alarmer à la fois autant de ces points que bon lui semblera pour tomber avec force sur tel autre qui s'y attend le moins.

Outre cette considération, il s'en présente une autre, c'est qu'un grand nombre de points à garder exigent autant de commandants habiles et intelligents, car la bravoure et le courage personnel de la part d'un officier chargé d'un pareil commandement ne lui suffisent pas, s'il ne peut y joindre cette assurance, qui doit lui donner la certitude d'avoir pris toutes les précautions et toutes les mesures de défense, dont son poste est susceptible.

(1) Lorsque Stamford écrivait ces lignes, il n'ignorait assurément pas le petit échec que le prince Frédéric avait essayé quelques jours auparavant, le 24 ou le 25 mai. « Le prince Frédéric, laissé à Menin pour observer Lille, avait aventuré deux bataillons, à Tourcoing et à Roncq. Le général Lamarlière, informé de cette circonstance, fit enlever le premier ; l'autre aurait éprouvé le même sort si une réserve ne fût venue le soutenir et protéger sa retraite à Menin, où le prince Frédéric eut peine à réunir ses détachements ainsi compromis ». (JOMINI. *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, III, 171-172).

A la suite de l'évacuation par les Français du camp de Famars, de leur retraite sur Bouchain, pendant que Cobourg complétait l'investissement de Valenciennes, « le détachement du prince d'Orange retourna à Tournay où les échecs de son frère semblaient réclamer sa présence. » (*Idem in ibidem.*, III, 173).

Il semble que, d'après toutes ces considérations, on ne saurait s'empreser assez tôt de réunir d'avance les troupes de la République afin de leur éviter la situation embarrassante, où d'un moment à l'autre, elles risquent de tomber et il paraît qu'on atteindrait ce but si l'on faisait prendre la position de Bouvines au corps d'armée prussien sous les ordres de M. de Knobelsdorf (1) qui ferait deux bons postes de Marchiennes et d'Orchies, en même temps que l'armée de la République se placerait en deux corps, l'un à gauche de Menin, l'autre auprès de Lannoy.

Le soussigné n'a pas la présomption de croire qu'il vient d'indiquer le vrai et seul moyen d'effectuer la réunion qu'il désire. Il faudrait pour une indication pareille qu'il eût du théâtre de la guerre où agissent les armées une connaissance plus parfaite que celle qu'il a pu acquérir pendant le peu de temps qu'il y a séjourné. Donc, s'il a hasardé de proposer une opinion sur cette matière, on voudra bien ne l'attribuer qu'au zèle dont il est animé pour le bien de l'armée qu'il a l'honneur de servir et à l'attachement qu'il a pour les princes qui la commandent.

DE STAMFORD.

II

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2)

Sans date (3).

Mémoire.

Les troupes hanovriennes actuellement en marche pour se joindre aux troupes anglaises sous les ordres du Duc d'York agissent-elles de concert avec l'armée de la République qui se rassemble près de Bréda et de Gertruydenberg, ou ont-elles quelque destination particulière ?

(1) KNOBELSDORF (ALEXANDRE, FERDINAND, baron DE) (1723-1799), après avoir été gouverneur de Custrin, servit brillamment sous Frédéric II pendant la guerre de Sept-Ans et celle de la Succession de Bavière. En 1793, il opéra une diversion dans le Brabant, dirigea le blocus de Landau qu'il fut obligé de lever par suite de la reprise des lignes de Wissembourg et servit encore sur le Rhin en 1794 avant de prendre sa retraite.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) Doit être du mois de juillet 1794, au moment où après Fleurus le duc d'York se retira derrière Bréda et Osterwick (Cf. JOMINI. *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*. Tome V, titre VI, chapitre XXXI, p. 172).

Si l'ennemi, maître encore de ces deux places, refusait d'entendre à une capitulation, se bornerait-on à l'y tenir bloqué, ou prendrait-on le parti de l'attaquer par un siège dans les formes ?

Dans ce cas, l'armée combinée des Anglais et des Hanovriens servirait-elle à ce siège conjointement avec celle de la République ou prendrait-elle du moins, pendant que cette dernière s'en occuperait seule, une position propre à favoriser cette opération ?

Dans le cas où l'ennemi viendrait à rendre les deux places, quel est le concert relativement aux opérations ultérieures que la République croirait pouvoir établir avec les Puissances alliées ?

L'armée autrichienne, ayant peut-être l'intention de pousser ses armées jusqu'à la prise de Thionville, devra vraisemblablement demander à la République qu'elle fasse prendre à son armée quelque position, d'où elle serait en état d'empêcher l'ennemi d'exécuter une opération contraire à ce projet.

Si cela arrivait, jugerait-elle convenable d'y consentir ?

Enfin, il pourrait arriver encore que l'Angleterre, destinant ses troupes à quelque opération particulière, exigeât de la République d'être secondée par ses troupes, surtout si elle avait le bonheur d'être rentrée dans la possession de ses places.

Ces sollicitations différentes et les embarras qui en naîtraient, pourraient être prévenus par un concert établi d'avance. La République ne jugerait-elle pas à propos de le proposer ?

Il paraît évident que si l'on ne commence pas par s'entendre sur ces diverses objets, les différents corps de troupes risquent d'agir dans des vues peut-être très opposées les unes des autres et les généraux commandants, n'ayant pas de buts déterminés ou des buts se contrariant, s'occuperont d'entreprises qui, ne pouvant être suivies d'heureux succès, deviendront ruineuses pour leurs troupes et des plus onéreuses pour leurs Souverains.

Dans l'incertitude où l'on est si l'armée de la République agira seule ou réunie aux Anglais et aux Hanovriens, il serait nécessaire que dans le premier cas on cherchât à la renforcer le plus possible et que pour cet effet les troupes brunswickoises se joignissent à elle. Et, dans l'un comme l'autre cas, il serait à propos que l'on prît dès à présent des mesures pour les sièges de Bréda et de Gertruydenberg, à supposer que l'on se vît dans la nécessité d'en venir à cette opération, qui exigerait du moins des préparatifs dans les arsenaux.

Un autre objet encore, des plus essentiels et qu'il importe de

régler sans le moindre délai. Le général de Stamford n'a dans ce moment avec lui aucun de ses généraux. Il lui en faudrait pour le moins huit, non seulement pour être employés en cas de sièges, mais aussi pour le service de campagne. Tout ce qui est compris dans la dénomination de retranchements est de leur ressort. Leur fonction est, de plus, de travailler aux cartes et plans particuliers dont le Général a besoin, comme aussi de faire mettre en état les chemins pour les colonnes de l'armée et mille autres objets de même importance. Il y a au service de la Prusse, outre les ingénieurs, trois ou quatre quartiers-mâtres chargés de ces mêmes besognes, qui en outre ont fonction de régler avec le Quartier-Maître Général tout ce qui concerne les campements, les marchés des troupes et dont le Général se sert comme d'aides-de-camp pour porter des ordres de vive voix de sa part aux commandants des troupes et qui, pour être bien rendus, doivent l'être par des officiers intelligents.

Point n'est besoin de fouiller bien loin dans la correspondance de Stamford pour parvenir à connaître ses sentiments, ses opinions, son caractère et ses principes politiques. Tel il se montre dans les deux Notes que, vers la fin de l'année 1794, il adresse, l'une au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, l'autre très probablement au prince d'Orange, tel nous le retrouverons invariablement jusqu'à la fin de sa carrière, ennemi irréconciliable de la Révolution, dont les conséquences le font trembler pour le sort des Princes et des Etats, auxquels il est toujours prêt à se sacrifier, à se dévouer tout entier. Et les quelques pages par lesquelles, en examinant la situation de l'Europe, il se propose de mettre la Cour de Berlin en garde contre le système politique auquel elle semble portée à donner la préférence, sont à la fois la profession de foi de ce futur artisan, de cet ardent apôtre des Coalitions et le résumé des idées pour lesquelles il ne cessera de lutter.

Alarmé de la marche des événements, il est peut-être utile de le rappeler ici, le Cabinet de Saint-James avait vainement, pendant le cours de l'été de 1794, essayé de réveiller le zèle de la Prusse, de réclamer de sa part l'exécution du traité de la Haye, en même temps que, par des promesses de secours, il poussait l'Autriche à défendre vigoureusement

la ligne de la Meuse (1). La campagne d'automne avait achevé de décourager les Alliés. Elle avait donné à la France la Belgique, la Hollande, tout le pays entre la Meuse et le Rhin. La Coalition ne pouvait résister à de pareilles secousses. L'Angleterre, qui en redoutait et pressentait la dissolution, s'employait par tous les moyens à faire durer la guerre. Tout le monde en Prusse inclinait à un accommodement avec la République française. Bien que n'ignorant rien de ces tendances, Stamford n'en crut pas moins qu'il était de son devoir d'ouvrir les yeux du Roi de Prusse sur les dangers inévitables d'une paix séparée avec la Convention.

III

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU ROI DE PRUSSE (2)

(Vers la fin de 1794).

Impossibilité d'espérer une pacification générale. La Prusse ne peut et ne doit pas faire une paix séparée. Obligation pour l'Angleterre et la Hollande abandonnées par la Prusse de rechercher de nouvelles alliances.

VOTRE MAJESTÉ. — La question au sujet d'une pacification générale, qui depuis quelque temps semble occuper plusieurs Cabinets et particulièrement celui de Berlin — qui paraît regarder cette pacification comme l'unique moyen de sortir du labyrinthe de cette complication d'intérêts qui, ayant divisé les Puissances pendant tout le cours de cette guerre, a principalement causé leurs revers — a fini par faire perdre entièrement de vue à quelques-unes le seul intérêt digne de les occuper toutes, savoir l'intérêt de leur gloire joint à celui de leur conservation réciproque. — Cette question paraît tout à fait superflue lorsqu'en se tenant en garde contre les insinuations d'une prévention trop décidée, on examine avec quelque attention les points suivants :

1° Si le Gouvernement français, dans son état actuel, peut inspirer aux Cours un degré de confiance suffisant pour les

(1) THIERS. *Révolution française*. T. VI.

(2) R. O. F. O. 95,6. Sans lieu ni date, cette note, comme on ne saurait en douter, a été évidemment écrite vers la fin de l'année 1794.

déterminer à entrer avec lui en négociations au sujet d'un objet aussi important que celui d'un Traité de paix ?

2° S'il est probable que ce Gouvernement veuille et puisse entrer sincèrement en une négociation de ce genre ?

3° Si les Puissances ne perdraient pas infiniment dans l'opinion de leurs peuples en s'abaissant à faire un Traité de paix, dont l'ennemi dicterait d'autant plus indubitablement les conditions que ces Puissances négligent le seul moyen d'échapper à cette humiliation, savoir : celui de se concerter et de se préparer incessamment pour la continuation de la guerre ? Et si une paix pareille, en passant pour un aveu de leur faiblesse comme de l'insuffisance de leurs armes, ne deviendrait pas un bien puissant encouragement à des insurrections et à des révoltes nouvelles ? Enfin. 4° Si la Prusse, en cas qu'elle prit le parti de s'isoler pour une paix particulière, tandis que les autres Puissances se détermineraient pour la continuation de la guerre, ne donnerait pas, en abandonnant ainsi ses Alliés, occasion à des alliances nouvelles et à un système politique moins avantageux pour elle que le système actuel ?

Quant au premier de ces points, on croit qu'il suffira d'observer que la Convention nationale se trouvant aujourd'hui partagée en plusieurs factions très distinctes dont les plans sont inconciliables, il doit nécessairement en résulter entre elles une lutte plus ou moins longue selon que leurs partis se trouveront en forces à peu près égales ou non ; que l'incertitude, si celle de ces factions, qui à la fin aura subjugué les autres, laissera après son triomphe subsister en entier ou en partie, ce qu'au moins en apparence elle aurait établi, ou bien si cette dernière renversera tout de fond en comble, est une conséquence naturelle de l'opposition qui existe entre leurs projets et que, par conséquent, un traité de paix, qui aurait été conclu avec un Gouvernement d'une instabilité si palpable n'assurerait pas seulement aux Puissances la ressource du temps pour réparer quelques-unes de leurs pertes, mais les entretiendrait constamment dans la crainte de devoir reprendre les armes.

Peu de réflexions relatives au second point feront voir de même qu'une pacification générale ne saurait entrer dans les vues d'aucune des factions qui composent le gouvernement actuel de la France, à moins qu'on ne veuille supposer qu'elles seront trop peu clairvoyantes pour s'apercevoir que du calme rendu au reste de l'Europe naîtrait en France l'orage d'une guerre civile qui, renversant tous leurs projets à la fois, les

anéantirait elles-mêmes et ne laisserait enfin subsister de cet Etat que la mémoire des crimes qui en auraient commencé et achevé la déplorable ruine.

Convaincu que telle serait pour ces différents partis l'infailible conséquence de cette pacification, il n'y a à considérer que, dès qu'ils n'auraient plus d'ennemis à combattre au dehors, ils se verraient forcés de s'unir pour travailler de concert à mettre de l'ordre à l'intérieur, c'est-à-dire à débrouiller l'effroyable chaos d'un immense Etat bouleversé jusque dans ses fondements. Il aurait donc à faire refluer dans l'intérieur de la France ces hordes de brigands que les réquisitions entretiennent sur les frontières dans une sorte d'abondance, tandis que le reste de la Nation, que ces réquisitions accablent, languit dans une profonde misère. Ils auraient à faire poser les armes à ces soldats avides de butin et de carnage et ne connaissant plus d'autre frein que celui qui les mène aux combats. Ils auraient à rendre les uns à l'agriculture, les autres aux métiers et à des occupations paisibles dont la plupart ont peut-être perdu le goût. Enfin ils auraient à donner des lois, une constitution, en un mot, à organiser, à régler cette prétendue République française, dont les parties incohérentes et dispartes n'ont actuellement de lien que la guerre qui les unit.

Peut-on croire que ce soit là une entreprise que les hommes, qui dans ce moment gouvernent la France et dont les plans sont si opposés les uns aux autres, oseraient tenter, supposé même qu'ils en eussent le désir ? Peut-on croire que ce désir, fût-il sincère, aurait la force de leur fasciner les yeux au point de les empêcher de voir que, du moment où ils mettraient les mains à cette entreprise, ils mettraient le feu aux quatre coins de la France et le fer entre les mains de ses malheureux habitants qui, partagés en vingt factions, achèveraient de s'entredétruire avec plus d'acharnement que jamais.

Et quant au troisième point, quelle serait pour les Puissances elles-mêmes la funeste conséquence d'une démarche aussi humiliante que celle d'offrir la paix à des hommes que depuis longtemps elles eussent replongés dans le néant d'où ils sont sortis, si elles avaient voulu s'entendre ? Celle sans doute de se voir accablées du mépris de leurs propres sujets qui, ne pouvant apercevoir les véritables causes des malheureux événements de cette guerre, n'attribueraient leurs revers qu'à leur abatement et à leur impuissance. Qu'est ce donc que ces Monarchies, ces Armées, cette Politique, cet Art de la Guerre qu'aveuglés nous avons si longtemps admirés sans les connaître et dont les efforts réunis

n'ont pu suffire pour résister à une seule Nation qui voulut être libre, qui l'est aujourd'hui et qui voit à ses pieds, lui demandant la Paix, ces mêmes Puissances qui naguère prétendaient orgueilleusement lui faire la loi? — Voilà ce que se demanderaient les peuples, et la réponse, dictée depuis longtemps dans mille et mille brochures, journaux et feuilles incendiées, auxquels l'insouciance et la faiblesse du Gouvernement ont permis un libre cours dans tous les pays de l'Europe, serait infailliblement celle-ci : « Vous voyez, Nations, que pour être libres, il suffit qu'on veuille l'être. Imitez l'exemple de la France. Osez espérer les succès qu'elle a eus et, ce qui plus est, attendez-vous à avoir son secours? ».

Si les réflexions précédentes sont justes et dégagées de toute prévention, ainsi qu'on ose le croire, il s'ensuit nécessairement que l'état présent des choses en France défend absolument à ceux qui les dirigent de se prêter à une pacification générale; que des paix partielles sont les seules qui leur conviennent, parce qu'en diminuant le nombre de leurs ennemis, elles augmenteront leur espoir d'écraser les Puissances qui resteraient seules dans la lutte et de dicter ensuite la loi à celles qui par leur défection auraient cru se mettre à l'abri de leurs insultes; ou enfin (ce qui paraît le plus probable), que les insinuations touchant leurs prétendues inclinations pacifiques, qu'ils font faire par des gens qu'ils peuvent à tout moment désavouer, ne sont qu'insidieuses et un pur artifice dont le but est d'entretenir la division entre les Puissances et de les amuser par de feintes négociations afin de leur faire perdre un temps précieux qu'ils employent eux-mêmes à se préparer pour une nouvelle campagne dans laquelle ils se flattent d'achever leur triomphe.

Or si, comme on a lieu de le supposer, ce sont là en substance les mêmes raisonnements que fait l'Angleterre dans les conjonctures actuelles, qui pourra la blâmer de ce qu'elle évite de compromettre sa dignité et sa gloire, deux choses si essentielles à tout État qui désire se faire respecter, en s'abstenant de parler de paix à un ennemi moins redoutable par les armes que méprisable, mais redoutable par les principes abominables dont il a infecté l'Europe où il a su se concilier partout des partisans qui lui ressemblent?

Au reste, si l'Angleterre ne témoigne pas qu'elle désire la paix, ce n'est pas qu'elle ne souhaite aussi ardemment qu'aucun des Alliés la fin de cette guerre désastreuse, mais c'est quelle désire en même temps de la terminer par une paix aussi honorable que

solide pour elle et pour ses Alliés, ce que, ni la position où elle et ces derniers se trouvent dans ce moment, ni la situation de l'intérieur de la France ne lui permettent d'espérer.

Que si la Prusse cependant (ce qu'on a de la peine à admettre) pensait, malgré ces raisons, à abandonner l'Angleterre dans la lutte actuelle et à rompre son alliance avec elle et avec la Hollande, ces deux États, ressentant sans doute la perte d'un allié aussi puissant que respectable, à laquelle toutefois ils n'auraient pas à se reprocher d'avoir donné lieu, se verraient sans doute obligés de chercher à s'en dédommager par de nouvelles alliances et il est à présumer que, vu les avantages qu'elles sont à même d'offrir, leurs recherches à cet égard ne seraient pas infructueuses, mais que de ces alliances il naîtrait nécessairement un système politique très différent du système actuel.

IV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A X... (1)

(PROBABLEMENT AU PRINCE D'ORANGE)

(Vers la fin de Décembre 1794 et de Berlin).

Inanité des raisons alléguées par le roi de Prusse pour se justifier. Marche des négociations de Bâle.

Les considérations qui empêchent le roi de Prusse de porter son armée sur le Bas-Rhin sont : 1° que la Prusse perdrait son influence dans l'Empire, 2° les ressources en argent qu'elle y trouve, le landgrave de Hesse lui ayant déjà fourni un million, la ville de Francfort, des sommes considérables, ce qui, joint aux secours en espèces que lui promet l'Electeur Palatin, la met à même de faire face à tout. Enfin, 3° que par l'éloignement de ses armées du Haut-Rhin, la Prusse laisserait l'Empereur maître d'agir à son gré dans l'Empire et de s'emparer peut-être de la Bavière.

Toutes ces raisons ont été victorieusement combattues.

Quant aux négociations de paix, voici le terme où en est la Prusse en ce moment. Le 16 décembre est arrivé de Bâle, le secrétaire de légation Harnier, (2) qui est au service du roi de

(1) R. O, F. O. 95.6.

(2) HARNIER, Secrétaire de la Légation de Prusse à Bâle, puis Chargé d'Affaires à Munich.

Dans sa dépêche de Bâle, du 9 décembre, Bacher annonçait en effet au Comité de Salut Public que le Secrétaire de la Légation Harnier était

Prusse, lequel a apporté à Berlin un mémoire des négociateurs français portant en substance que le Gouvernement français était prêt à conclure un traité de paix particulier avec Sa Majesté Prussienne et une alliance contre les ennemis de la France,

parti sur le champ pour aller rendre compte à Berlin au feld-maréchal Möllendorf et au Cabinet, qui l'attend avec impatience, du contenu de la dépêche du Comité du 14 frimaire (4 décembre) (KAULEK. *Papiers de Barthélémy*, T. V., page 29).

« Le 10 décembre, lit-on dans SOREL, *L'Europe et la Révolution française*. IV, 186. Bacher reçut avec son courrier des exemplaires du rapport de Merlin. Il communiqua le tout aux agents prussiens. Ceux-ci exprimèrent leur satisfaction de voir les maximes d'Etat de la République française s'accorder si bien avec celles qui dirigeaient actuellement Frédéric-Guillaume II et ses Ministres. Mayerinck (a) demanda l'autorisation de se rendre à Paris et le Secrétaire de la Légation, Harnier partit en toute hâte pour Berlin.

« Harnier est venu me voir hier, après son retour de Berlin, mande de Bâle, le 29 décembre 1794, Bacher au Comité de Salut Public. Il a eu plusieurs entretiens avec les Ministres d'Etat et a été présenté au roi Frédéric-Guillaume, qui lui a fait connaître de la manière la plus formelle son intention invariable de se rapprocher de la France par la prompte conclusion d'une paix particulière. Le Secrétaire d'Ambassade a été autorisé, en vertu d'une commission, dont l'extrait est ci-joint signé par trois Ministres d'Etat, muni du grand Sceau, à se rendre à Paris pour y exprimer le vœu de la Cour de Berlin.

« Le but de cette mission, destinée à frayer les voies à une conciliation, consiste à exprimer mon intention sincère et sérieuse et le désir que j'ai de faire la paix avec la France, moyennant que celle-ci accepte ma médiation pour la paix à conclure immédiatement après avec l'Empire germanique... Vous ferez entendre que je souhaite également interposer mes bons offices pour le rétablissement de la paix avec la République des Provinces-Unies.....

« Signé : FINKENSTEIN, ALVENSLEBEN, HAUGWITZ ».

(KAULEK. *Papiers de Barthélémy* V, 36 et *Prusse*. Vol. 214, f° 130).

Harnier repartit à Bâle le 28. Dans la soirée, Goltz y arriva et le lendemain le major Mayerinck réunit ces deux diplomates à dîner avec Bacher. Ils burent à la gloire de la République française et à celle du Royaume de Prusse. Bacher était autorisé à donner des passeports ; Harnier les reçut le 31 décembre et partit le 2 janvier pour Paris... Dans le même temps, le Stathouder de Hollande, à qui le roi de Prusse se flattait de procurer la paix, se rendait à Paris et y discutait directement sa paix (A. SOREL, *L'Europe et la Révolution Française*. IV, 197).

(a) MAYERINCK (baron de). Major et Aide de camp de Möllendorf.

Harnier (Henri-Guillaume-Charles de) (1767-1829), d'une famille wallonne, qui, comme tant d'autres appartenant à la Religion, vint s'établir en Allemagne en 1650, entra tout jeune dans la diplomatie prussienne et se distingua tout particulièrement au cours des négociations entre la France et la Prusse qui aboutirent en 1795 à la signature de la paix de Bâle. Conseiller de Légation à Munich, il fut en outre chargé à partir de 1809 d'y représenter Hesse-Darmstadt et passa au service du Grand-Duché après Iéna. Ministre de cet Etat à la Diète en 1815, il crut devoir, en présence de divergences de vues assez prononcées avec Metternich, demander à être relevé de ses fonctions. Il retourna alors en qualité d'Envoyé et de Ministre Plénipotentiaire à Munich où il mourut d'une attaque d'apoplexie qui le frappa pendant une promenade à cheval.

deux choses qu'on a cherché à faire envisager dans ce mémoire comme infiniment avantageuses à la Prusse, qui finalement a été invitée à envoyer à Paris un homme de confiance pour abrégé cette négociation. On a envoyé ce même Harnier qui, soit dit en passant, est dans des principes très démocratiques. Cependant il est chargé simplement de répondre à la Convention :

Que la Prusse sentait les mesures qui devraient lui faire envisager la France comme son allié naturel, mais que celle-ci avait avant tout à établir sur une base solide la forme de son Gouvernement.

Qu'ensuite elle aurait à voir s'il lui conviendrait d'entrer dans la grande politique de l'Europe comme nouvel Etat ; surtout si elle voudrait garantir la paix de Westphalie et rendre par conséquent les pays qu'elle a pris dans la guerre actuelle en Allemagne.

V

GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Note de 1795.

Les aspirations de la Prusse.

La Prusse désire pour première démarcation le Rhin depuis le Bas-Rhin jusqu'à Mayence, laissant depuis la Nied jusqu'au Rhin libre. Garnison prussienne dans Francfort pour, depuis la Tauber, couvrir les Margraviats. S'ils ne veulent pas, de l'Ems jusqu'à Münster repliant sur Wesel et de là une lisière d'un demi-mille jusqu'à Mayence et pour le reste la Tauber. Si tout ceci n'était pas suffisant, on donnerait le Weser. — Dans ce dernier cas, on proposerait que les troupes anglaises repassassent la mer.

La Prusse n'entre pas dans le détail des cessions des Etats sur la rive gauche, voulant que cela devienne l'objet à traiter dans une paix générale. — Elle ne s'est pas désistée du pays de Clèves ni d'aucun autre Etat. — Il sera question de sécularisation pour cause d'indemnités ; mais la Prusse désire ardemment de se mettre bien avec la Grande-Bretagne. (2).

Hardenberg est prié de lui envoyer un courrier à Bâle en ce

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. dans *Dropmore Papers*, III, 26, une minute de lord Grenville. Projet d'une nouvelle Convention entre la Grande-Bretagne et la Prusse (janvier-mars 1795).

moment. Le roi et tous les gens sensés désirent que Malmesbury (1) revienne à Berlin.

Pitt n'était pas le seul à mettre tout en œuvre pour empêcher les négociateurs de Bâle de signer la paix qui allait pendant plus de dix ans priver les Puissances du concours de la Prusse. Malgré l'éloignement, Catherine II n'avait pas perdu de vue les progrès de la Révolution française. Elle aussi, elle allait intervenir inutilement, et du reste trop tardivement, pour tenter un dernier effort auprès du Cabinet de Berlin.

VI

CATHERINE II AU DUC DE BRUNSWICK (2)

Tzarskoé-Sélo, 19 mars 1795.

Elle lui demande d'agir sur le roi de Prusse et de l'empêcher de faire une paix séparée avec la France.

MONSIEUR MON COUSIN. — Voyant qu'il y va du salut de l'Allemagne entière, j'ai cru ne devoir écouter que l'estime bien sentie

(1) MALMESBURY (James-Harris, 1^{er} Comte) (1746-1820), secrétaire d'ambassade à Madrid (1768), chargé d'affaires (1769). Ministre plénipotentiaire sur place (22 février 1771), à Berlin (de février 1772 à septembre 1776), à Saint-Pétersbourg (de 1777 à août 1783), à la Haye (1784). « Le grave et audacieux Harris » comme l'appelait Mirabeau, y signa, en avril 1794, un Traité d'alliance et de subsides avec la Prusse et les Provinces-Unies. Au mois de septembre, il se rendit, en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Brunswick pour épouser, au nom du prince de Galles, la Princesse Caroline de Brunswick, qu'il conduisit en Angleterre. En mission en France en 1796 pour y faire des propositions de paix, il y apporta des conditions qui parurent inacceptables et reçut bientôt l'ordre de quitter Paris, dans les 48 heures. Il ne fut pas plus heureux l'année suivante à Lille et rentra en Angleterre le 18 septembre. L'insuccès des conférences de Lille marqua la fin de sa vie publique. Il déclina, en 1800, les missions, dont Pitt voulait le charger et qu'à cause des progrès constants que faisait sa surdité, il se croyait hors d'état de remplir utilement. Ce fut également en vain qu'on le pressa, en 1803, d'entrer dans le Cabinet Addington et qu'on essaya un peu plus tard de le décider à remplacer lord Harrowby au *Foreign Office*. Chevalier du Bain en décembre 1778, fait baron Malmesbury, en septembre 1788, comte Malmesbury et vicomte Fitzharris en décembre 1800. « Je crois que lord Malmesbury, disait de lui « Talleyrand, était le plus habile Ministre que vous aviez de son temps. « C'était inutile de vouloir le devancer, il fallait le suivre de près. » Les princes français émigrés en Angleterre l'appelaient *le lion blanc*, à cause de son abondante chevelure blanche, et de la vivacité de son regard.

(2) R. O. F. O, 95.6.

et la confiance intime que m'inspirent les grandes qualités et les talents supérieurs de Votre Altesse Sérénissime.

C'est ce qui m'a déterminée à la démarche dont la lettre, que le marquis de Lambert (1) aura l'honneur de lui remettre de ma part fait l'objet.

J'aime à me flatter que votre Altesse ne sera pas insensible au motif qui m'a guidée et que surtout Elle s'empressera à remplir une attente qui est tournée sur Elle de plus d'une part de l'Europe en raison de la grande réputation dont Elle jouit et qu'Elle ne saura t justifier en une occasion plus importante.

C'est avec une considération bien distinguée que je suis, Monsieur mon Cousin, de votre Altesse Sérénissime,

la bonne cousine,
CATHERINE.

Les démarches de Catherine II n'avaient pas échappé à la vigilance de nos représentants.

« Il semble, écrivait Barthélémy au Comité de Salut
« Public, de Bâle, le 19 floréal (8 mai 1795) que l'intrigue
« veuille s'agiter auprès du Cabinet prussien pour tâcher
« d'inspirer à Frédéric-Guillaume, homme faible, des scrupules sur la paix qu'il vient de conclure (2). On assure qu'on
« a vu accourir de Pétersbourg à Berlin le général Lambert,
« émigré français, avec beaucoup d'écritures de l'Impératrice
« de Russie et, de Londres, un M. Calvert (3) avec des offres

(1) LAMBERT (Henri-Joseph, marquis de Saint-Bris) (1738-1808), capitaine au régiment d'Harcourt pendant la guerre de Sept-Ans, Mestre de Camp (1762) et commandant le régiment de Berry-Cavalerie jusqu'en 1780, Gouverneur de la citadelle d'Arras (1788), Employé dans son grade au camp de Saint-Omer sous le prince de Condé, émigré avec les Princes qu'il représente auprès du roi de Prusse pendant la campagne de 1792, appelé en Russie par une lettre de Catherine II qui lui annonçait la mort de son fils aîné tué en Pologne, il ne se rendit à cette invitation qu'après la campagne de 1793 et après avoir obtenu l'agrément de Louis XVIII. Arrivé à Saint-Petersbourg en février 1794, il fut aussitôt nommé Général-major par l'Impératrice qui lui accorda sa confiance et resta également en faveur auprès de Paul I^{er} et d'Alexandre.

(2) Le Traité de Bâle avait, on le sait, été signé le 5 avril 1795.

(3) CALVERT (Sir Henry, baron) (1753-1826), capitaine et aide de camp du duc d'York pendant les campagnes de 1793-1794, rentré avec le duc en Angleterre en décembre 1794, fut envoyé au mois d'avril 1795 en mission secrète à Brunswick et à Berlin. Il était chargé de pousser le roi de Prusse à prendre l'initiative de la nomination du duc de Brunswick au commandement en chef des Armées alliées.

de guinées, mais que leurs tentatives n'ont pas réussi » (1).

Toutes les tentatives avaient en effet été vaines et sans se décider pour cela à modifier son attitude à l'égard de la Révolution française, Catherine II elle-même en fait l'aveu dans la lettre que le 21 mai 1795, elle adresse au duc de Brunswick pour l'encourager à rester fidèle à la bonne cause.

VII

CATHERINE II AU DUC DE BRUNSWICK (2)

19 Mars 1795.

Réponse à une lettre découragée du duc. Elle le conjure d'agir sur l'esprit du Roi.

Dans un danger aussi pressant et aussi général, à qui peut-il convenir mieux qu'à Votre Altesse Sérénissime d'élever la voix et de déployer ses efforts pour le combattre ? C'est l'espoir de dévoiler à S. M. Prussienne la nécessité de ne pas se prêter à une paix partielle avec la France qui me suggère l'idée de proposer à Votre Altesse Sérénissime de se joindre à moi pour tâcher d'engager ce Monarque à se rallier au plus vite, plus fermement et plus strictement que jamais, au seul système que la raison et la prudence puissent admettre, celui d'une résistance opiniâtre et vigoureuse et à rompre toutes ses négociations entamées sous des auspices si favorables.

VIII

CATHERINE II AU DUC DE BRUNSWICK (3)

Tzarskoé Sélo, 21 mai 1795.

Son état d'esprit, ses vues sur la situation, ses intentions après la paix de Bâle.

MONSIEUR MON COUSIN. — J'ai reçu successivement les deux lettres qu'il a plu à Votre Altesse Sérénissime de m'écrire, l'une de

(1) KAULEK, *Papiers de Barthélémy*, ambassadeur de France en Suisse (1792-1797) T. V, 235.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) R. O. F. O. 95.6.

Sans-Souci, l'autre de Brunswick et c'est avec bien de la satisfaction que j'y ai retrouvé les mêmes sentiments et les mêmes principes qui ont fondé et si bien justifié la confiance avec laquelle je lui ai déferé la démarche dont Elle a bien voulu s'acquitter auprès de Sa Majesté Prussienne. Quoi qu'elle n'ait pas produit l'effet que j'en désirais, je n'en sais pas moins un gré infini à Votre Altesse de son empressement à déferer à ma demande.....

Les idées, que Votre Altesse me suggère dans sa dernière lettre sur ce qu'il y aurait à faire après l'événement fatal et la paix entre la Prusse et les factieux de la France, sont assurément dignes de sa sagesse et de sa perspicacité. Mais l'inutilité même de la tentative que nous avons faite vainement nous laisse-t-elle quelque espoir de les voir se réaliser? Votre Altesse sait mieux que personne que je n'ai rien négligé pour faire pressentir à toutes les Cours, et notamment à celle de Berlin tous les dangers auxquels elles s'exposeraient en se désunissant entre elles et tout l'avantage qu'elles donneraient par là à leur ennemi en ouvrant une vaste carrière à ses intrigues pour leur nuire et pour les perdre peut-être les unes après les autres. Mais aussi sourde à mes représentations précédentes qu'à celles dont Votre Altesse a bien voulu être l'organe, cette dernière Cour, après avoir rompu tous les liens qui l'attachaient à la Coalition des Puissances, semble ne vouloir donner toute son attention qu'à ces mêmes objets secondaires dont il était essentiel de remettre la discussion et l'arrangement à un autre temps pour ne s'occuper que de la conservation générale. Ce système, conçu depuis longtemps, a semé la méfiance dans tous les Cabinets. Comment la ramener à un rapprochement de vues et à un concert de mesures pour travailler à une pacification générale..... telle est malheureusement la position des principales Puissances qui peuvent le plus influencer sur l'issue de cette guerre funeste? Cependant, quelque fâcheuse qu'elle soit, je ne me refuserai à aucun soin pour la faire disparaître et lui faire succéder un ordre de choses plus salubre et plus convenable à leurs intérêts respectifs.

Votre Altesse n'ignore pas que je leur ai offert de les seconder de toutes mes forces dès que je verrai rétablie parmi elles l'union intime dont le défaut seul a causé tous les revers ainsi qu'il a produit les succès de ses atroces adversaires. Je persévère dans les mêmes intentions qui me guideront dans tout ce qui concerne les intérêts de la Cour de Berlin, non seulement par suite de ma liaison avec cette Cour, mais aussi sous le rapport de mille convenances politiques qui me dictent une telle conduite. Elle ne sau-

rait douter d'une pareille disposition de ma part pour faire présumer qu'il lui importe d'affecter des doutes pour se livrer à des plans et à des vues inconciliables avec la tranquillité générale. C'est de quoi à mon tour je ne veux point la soupçonner et je me flatte que, si Elle ne prête pas son concours et sa coopération à ce qui reste à faire pour assurer le salut de l'Empire, Elle n'y mettra pas du moins des entraves capables de compromettre et de faire manquer ce grand but.

Quelque chose qui arrive, je suis convaincue que Votre Altesse Sérénissime ne se départira pas des principes sains et généreux qu'Elle a adoptés dans une cause qui intéresse non seulement tous les Souverains, mais aussi l'humanité tout entière et qu'Elle y consacrera tous ses soins et les efforts dont ses grands talents la rendent susceptible.

Je continuerai à recevoir avec intérêt tous les avis qu'Elle voudra bien me donner et parmi les avantages que je compte en retirer, j'attache un grand prix à celui d'avoir de fréquentes occasions de Lui réitérer les assurances de l'estime sentie et de la considération distinguée avec laquelle.

*Je suis, Monsieur mon Cousin,
de Votre Altesse,*

La bien affectionnée Cousine.

CATHERINE.

Bien que la fin de la campagne de 1795 eût été moins heureuse que son début, bien que nos armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin eussent été ramenées au-delà du Rhin, où nous ne conservions plus que Mannheim, Neuwied et Düsseldorf, malgré les avantages qu'avait procurés à nos adversaires la trahison de Pichegru, la Coalition, réduite à l'Angleterre et à l'Autriche, bien faiblement soutenue par quelques petits princes d'Allemagne et d'Italie, épuisée par ses efforts, avait un urgent besoin de trouver de nouveaux appuis. Catherine II était, il est vrai, toujours disposée à prendre une part active à la lutte contre la République Française; mais elle était bien éloignée, et, plus que jamais, pour avoir chance d'amener la Convention à subir la loi du vainqueur, il s'agissait de décider la Prusse à reprendre les armes. C'est dans ces circonstances que nous allons, pour la première fois, voir Stamford jouer le rôle qu'il ne cessera de rem-

plir avec une inlassable activité pendant près de dix ans et s'acquitter d'une de ces missions, auxquelles il se consacrerait avec toutes les forces de son intelligence et de la haine qu'il a vouée aux idées nouvelles.

IX

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1)

Berlin, 15 janvier 1796.

Ses premières démarches à Berlin, son entretien avec lord Elgin, son entrevue avec Hardenberg et Kalitcheff, les réponses de Haugwitz, le zèle de Kalitcheff et les difficultés de sa mission.

J'ai eu un second entretien avec lord Elgin (2) qui m'a prié de faire une démarche vis-à-vis de M. de Haugwitz afin de le porter à en faire une vis-à-vis de la France en faveur de la Hollande, ce qui conviendrait l'Angleterre des intentions favorables de la Cour de Berlin. Il me pria cependant de faire cette démarche comme de mon propre mouvement. Je lui dis que je ne m'y refusais pas, mais que j'étais convaincu que rien de vigoureux n'était à obtenir de cette Cour aussi longtemps qu'elle ne serait pas assurée sur les conséquences qu'elle croyait avoir à craindre dans le cas où elle se prononcerait trop ouvertement en faveur de la Hollande. A quoi lord Elgin me répondit que l'Angleterre mettait une telle importance au rétablissement des affaires dans ce pays que pour peu qu'elle parvint à porter la Cour de Berlin à s'expliquer vis-à-vis de celle de Londres d'une manière à prouver à cette dernière que l'autre était plutôt anglaise que française, il était persuadé que la bonne intelligence entre les deux Cours serait aussitôt rétablie. De plus, il m'informa dans cette conversation que la Russie se donne de son côté beaucoup de mouvement pour ce rapprochement.... Mylord Elgin m'a recommandé le plus grand secret sur ce dernier article.

(1) R. O. F. O. 95.6.

Il y a tout lieu de penser que Stamford adressa ces lettres au prince d'Orange.

Le prince d'Orange avait quitté la Hollande avec sa famille, le 18 janvier 1795, et avait été s'installer à Kew.

Cf. ZINZENDORF. *Détail de sa vie*, 1.316. « Haus, Hof und Staats-Archiv., 60 ».

(2) ELGIN (Thomas), 7^e comte d'Elgin, 11^e comte de Rincardine (1766-1841), entré dans l'armée en 1785, y parvint rapidement au grade de Ma-

Je parlai aussi à lord Elgin des exigences que paraît avoir la Russie dans le cas où elle aurait repris les armes, les autres belligérants faisant une paix sans son concours pour se venger de ce qu'elle en avait agi ainsi elle-même. Il me répondit que la Russie se joignant à la Triple Alliance, le but de l'Angleterre était de l'y admettre en quatrième, en cas qu'elle fût déterminée à agir en faveur de la Coalition. Une des choses à laquelle lord Elgin paraît attacher une grande importance, c'est un changement dans la conduite de M. Jacobi qu'il considère comme un habile homme.

Après avoir rendu compte de l'entretien qu'il a eu avec Haugwitz qui ne lui a dit que des choses très vagues, il ajoute : « J'ai eu occasion de m'entretenir avec Hardenberg (1), qui

jor-Général et débuta en 1785 dans la diplomatie par une mission auprès de l'Empereur Léopold. Envoyé extraordinaire à Bruxelles (1792), à Berlin (1795), Ambassadeur près la Porte (1799). il obtint en 1801 le firman l'autorisant non seulement à prendre les moulages des frises et des bas-reliefs du Parthénon, mais à en emporter des fragments. C'est ainsi qu'il forma et transporta en Angleterre la fameuse collection des *Elgin Marbles*. Il quitta la Turquie en 1803, mais retenu prisonnier en France par suite de la rupture de la paix d'Amiens, il ne reentra en Angleterre qu'en 1806 et céda en 1814, au *British Museum*, pour 35.000 livres, la collection des marbres, dont la formation et le transport ne lui avaient pas coûté moins de 74.000 livres.

On connaît assurément les stances dans lesquelles, dans *Childe-Harold*, lord Byron flétrit l'action, sacrilège selon lui, que lord Elgin commit en portant la main sur le Parthénon.

« Le Ministre d'Angleterre à Berlin, M. Elgin, écrit Reinhard, est à peu près la copie assez fidèle de M. Fraser, Ministre anglais à Hambourg. Son secrétaire, M. Garlike, qui est avec lui depuis peu, a beaucoup plus de talent et de connaissances que ce Ministre. C'est ce même Elgin qui, lorsqu'il était question du caractère et des qualités de M. Kaulitcheff, Ministre de Russie à Berlin, a dit que : « C'était une bête malicieuse, sans esprit, sans foi et sans honneur ». (*Prusse*, vol. 9. *Mémoires et documents*, f° 27.28. *Dépêche*, n° 22 de Reinhard, d'Altona, 21 nivôse, an VII (10 janvier 1797). *Mémoire sur le Corps diplomatique*, signé GEORGES KERNER)

« Pour dédommagement, écrivait de Londres le 1^{er} décembre 1798, le duc d'Harcourt au comte de Saint-Priest, on envoie lord Elgin à Constantinople porter des présents, en recevoir, figurer en ambassadeur extraordinaire et revenir avec le bénéfice de sa mission. » Cf. Fonds Bourbons, 612/259, note 27, f° 823.

Pour plus de détails relatifs à la conversation de lord Elgin avec Stamford et aux passages concernant la Hollande, voir *Dropmore Papers*, III, 1-3. *Lord Elgin à lord Grenville*. Berlin, 24 décembre 1795).

(1) « M. de Hardenberg est gouverneur des principautés d'Anspach et de Bayreuth. Il y domine en Roi. On lui attribue de grands talents, beaucoup de lumière et de l'esprit ; mais on lui reproche une fierté excessive, qui est aussi la cause qu'il veut tout faire par lui-même et rien par d'autres personnes. La suite nécessaire en est qu'il ne choisit pas bien son monde. Il se croit supérieur aux autres Ministres et son

fait de grands éloges de Barthélemy et de Pichegru. Je lui ai dit que je me proposais de revenir auprès de Haugwitz sur la nécessité de négocier en faveur de la Hollande les armes à la main et il m'a fait espérer qu'il chercherait à lui faire goûter cette idée en lui laissant ignorer qu'il en avait parlé avec moi. »

Du 16 janvier 1796.

J'ai eu hier un entretien avec M. Kalitcheff (1). Il me fit part de l'ordre qu'il avait de sa Cour de porter celle de Berlin à rompre avec la France et à reprendre les armes ; que l'impératrice s'offrait à engager la Cour de Londres à lui payer des subsides ; qu'en outre Elle ferait marcher un corps de troupes là où il pourrait agir le plus utilement ; qu'Elle désirait établir un concert entre Elle et les Cours de Vienne, Londres et Berlin ; qu'Elle avait écrit tout cela au roi de Prusse et que lui, Kalitcheff, avait dit tout cela à Haugwitz. Celui-ci lui avait répondu que trois choses le mettaient dans l'impossibilité d'articuler une opinion sur tout cela : le Message du roi d'Angleterre sur la paix, (2) l'armistice entre les Français et les Impériaux (3) et la négociation entamée

« orgueil démesuré s'est accru depuis la conclusion du traité de Bâle. « Aussi les partisans de M. de Haugwitz ne cachent-ils pas le désir de « lui en ôter le mérite et d'en décorer un agent subalterne nommé Har- « nier, dont le cabinet prussien s'est servi avec succès dans les négocia- « tions avec la France, mais qu'on a écarté avant de terminer sous le « prétexte d'une mission près la Cour de Munich et pour raison de ses « principes trop favorables à la République. »

Note signée GEORGES KERNER jointe à la dépêche n° 22 de Reinhard, Altona, 21 nivôse, an V, 10 janvier 1797. (Prusse, volume 9, Mémoires et Documents).

Haugwitz avait été remplacé par Hardenberg « l'homme loyal, l'homme « de nerf » d'après CZARTORYSKI (*Mémoires*, I, 143) « bien disposé pour « la Russie, qui avait de tout temps regardé le système d'union entre les « Cours de Russie et de Berlin comme la base, sur laquelle reposaient « la tranquillité et la sûreté du Nord, par conséquent celle de l'Europe « entière... » (MARTENS, *Recueil des Traités de la Russie*. VI. Allemagne, 351-352).

(1) Cf. Appendice, note V.

(2) Le Message du roi d'Angleterre à la Chambre des Communes porte la date du 8 décembre 1795.

(3) Proposé par les Autrichiens à Jourdan le 19 décembre, l'armistice fut signé le 1^{er} janvier 1796. « Les généraux autrichiens, dont les troupes « étaient aussi fatiguées que les nôtres, se voyant exposés à une suite « de combats opiniâtres au milieu de l'hiver, proposèrent un armistice. « pendant lequel les armées impériales et françaises conserveraient leurs « positions actuelles. L'armistice fut accepté à la condition de le dénon- « cer dix jours avant la reprise des hostilités. La ligne qui séparait les « deux armées suivait le Rhin depuis Düsseldorf jusqu'au dessus de

avec la France par rapport à la neutralité du Nord de l'Allemagne (1).

J'ai répondu à Kalitcheff : que peut-être un secours puissant de troupes russes contribuerait à déterminer la Prusse à reprendre les armes. — Je me suis aperçu dans cet entretien que Kalitcheff mettait beaucoup d'ardeur dans l'exécution des ordres de sa Cour qui lui a enjoint d'en conférer avec le duc de Brunswick. Comment s'y prendra-t-il pour ce dernier article ? Le duc n'est pas ici et Kalitcheff ne peut aller à Brunswick.

La correspondance de Stamford se taisant pendant plus d'un an, il n'en sera que plus utile de faire remarquer que tandis que l'Angleterre, alarmée par les victoires ininterrompues de Bonaparte, adressait à ses Ministres accrédités auprès des différentes Cours, le Mémoire, dont Stamford ne reproduisait que les passages les plus saillants, quelques jours avant l'ouverture des préliminaires de Leoben, avant l'arrivée au quartier-général de Bonaparte des généraux autrichiens qui venaient lui demander une suspension d'armes, le Directoire avait de son côté esquissé une démarche, sur laquelle il me semble indispensable de rappeler l'attention.

Le 19 mars 1797 (19 ventôse, an V) le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II faisait tenir à son Résident à Vienne M. de Coesar (2) les ordres suivants :

« Neuwied, abandonnait le fleuve à cette hauteur, formait un demi-cercle de Bingen à Mannheim où elle rejoignait le Rhin et ne le quittait plus jusqu'à Bâle » (THIERS, tome VIII).

« Pichegru », lit-on dans les *Mémoires de Barras*, II. 26..., « nous fait part de la suspension d'armes.... Il avance que son armée a été forcée à cet armistice par celui consenti à l'armée de Sambre et Meuse. Jourdan donne la même raison de son côté. »

D'autre part, Tugut à Colloredo (*Vertrauliche Briefe*. I. 318), lui parle, dans une lettre postérieure en date du 9 novembre 1793, de « l'armistice si inconsidérément conclu ».

(1) Traité de Bâle du 17 mai 1795 pour la neutralité du Nord de l'Empire. — Traité de Berlin du 5 août 1795 pour la neutralité du Nord de l'Allemagne. — Traité de neutralité d'Erlangen du 3 août 1796. — 2^e Convention secrète de Berlin. 5 août 1796. Par cette Convention on accordait en principe comme dédommagement à la Prusse Münster, au prince d'Orange, les évêchés de Würzburg et de Bamberg (Cf. *Prusse, Mémoires et Documents*, volume 9).

(2) « COESAR, président de Brandebourg ». lit-on dans une note du 22 germinal, an VI (*Vienne*, volume 368, p 279) « homme instruit, des connaissances profondes, mais fanatique pour les intérêts de son Roi « en raison des siens ».

« L'objet de la présente est de vous instruire et d'informer
« confidentiellement par votre organe la Cour où vous rési-
« dez d'un incident dont ma façon de penser et mon amitié
« pour elle ne me permettent plus de faire un secret.

« Le Gouvernement français vient de charger son Ministre
« à ma Cour de me témoigner officiellement le désir qu'aurait
« la République de terminer par mon entremise la guerre
« avec la Cour de Vienne et l'Empire germanique ; qu'elle
« était prête à entrer en discussion par rapport aux pays
« occupés par ses armées durant cette guerre, dont la réunion
« ou l'occupation n'a pas été prononcée par des lois. »

« Mon Ministre a répondu au Sr Caillard par mon ordre :
« Que d'abord je ne pourrais jamais me prêter à une inter-
« vention qui ne fut pas compatible avec les principes et le
« système de paix et de neutralité que j'avais pris pour
« règle immuable de ma conduite politique ; puisque, ré-
« solu d'un côté à la maintenir intacte par tous les moyens
« qui dépendent de moi, je l'étais également de l'autre à
« ne m'en écarter moi-même en aucune manière ; que du
« reste rien ne m'empêcherait à la vérité, si tels étaient le
« désir et l'intention de toutes les parties intéressées, de
« porter entre elles des paroles de paix, de rapprocher les
« esprits et de chercher autant que possible à concilier les
« prétentions respectives ; mais que, quel que pût être mon
« désir de contribuer ainsi à cet ouvrage salutaire, ma
« dignité et les relations qui dérivent de ma qualité de
« Membre de l'Empire ne me permettront jamais d'être
« l'organe d'une proposition pacifique, à moins qu'elle ne
« reposât sur la base de l'intégralité de l'Empire, et que de
« plus je ne pouvais me charger de l'emploi de ces bons
« offices qu'autant qu'il serait question d'une négociation
« pour la paix générale, dans laquelle la Cour de Londres
« serait également comprise. J'ai demandé, et il ne me
« reste qu'à attendre sur ces deux points, la déclaration
« précise et positive du Gouvernement français.

« Vous donnerez part de ce que dessus en mon Nom et
« d'une manière confidentielle au Ministre des Affaires
« Étrangères, baron de Thugut Je ne crois pas trop présu-

« mer en me flattant que Sa Majesté Impériale rendra jus-
 « tice aux sentiments, dont ma conduite en cette occasion
 « porte l'empreinte et qu'elle la trouvera conséquente aux
 « principes que j'ai ouvertement professés jusqu'ici et dont
 « je ne me suis écarté en aucune manière. »

L. S.

Signé : Frédéric-Guillaume (1)
 FINKENSTEIN. ALVENSLEBEN.

L'eût-il même voulu, Frédéric-Guillaume II n'aurait pu intervenir utilement. Les événements avaient marché à pas de géant. Ses ordres venaient à peine d'arriver à Vienne que Bonaparte se chargeait de trancher la question en signant le 7 avril avec Bellegarde et Merveldt les préliminaires de Leoben.

D'autre part, l'insuccès des efforts tentés à Lille par lord Malmesbury, dont les bonnes intentions avaient été, une fois de plus, paralysées par les exigences de son Gouvernement, l'imminence de la signature du traité de Campo-Formio et de la mort de Frédéric-Guillaume II augmentaient encore la gravité de la situation pour le Cabinet de Saint-James. Pitt et ses collègues savent que le Prince Royal de Prusse, entièrement dominé par sa femme (Louise de Mecklemburg-Strelitz, nièce de la reine Charlotte), a toujours écouté respectueusement les conseils politiques du beau-frère de Georges III, le duc de Brunswick. Le Roi, Pitt et Grenville ont reconnu la nécessité de tout préparer pour que le futur Roi de Prusse se sépare de Haugwitz, auquel on ne pardonne pas d'avoir été l'auteur du traité de Bâle, la cause de l'inaction, de la neutralité de la Prusse et pour qu'il devienne le chef d'une nouvelle Quadruple Alliance, qui ressuscitera celle qu'a fait crouler en 1796 la défection de Frédéric Guillaume II et qui seule peut conjurer les dangers, dont le triomphe de la Révolution française menace plus que jamais l'Europe. C'est à cette tâche qu'avec le concours de M. De Luc, qui le rejoindra un mois plus tard, Stamford (2)

(1) *Prusse, Mémoires et Documents*, volume 9, f° 43-44.

(2) On n'avait pas attendu jusqu'au lendemain de Leoben et à la veille de Campo-Formio pour faire appel au dévouement et à l'activité de Stam-

va désormais se consacrer corps et âme et c'est dans ce but que dès les premiers jours d'octobre il va revenir à la charge auprès du duc de Brunswick, seul personnage capable d'exercer sur l'esprit du roi mourant et de son successeur l'action qui doit sauver le monde en faisant renaître la Coalition.

ford. On s'en convaincra par cette note que George III adressait à lord Grenville, de Windsor le 11 janvier 1797 :

« ... Je suis absolument du même avis que vous. Dans le présent état des affaires, des négociations privées doivent être préférées aux tractations publiques. Lord Grenville doit en conséquence prescrire à M. De Luc (A), présentement à Hanovre (envoyer la lettre sous couvert à M. de Steinberg, mon Conseiller privé) de retourner à Brunswick, de décider le Général Stamford à se rendre immédiatement à Berlin et de l'autoriser à offrir telle somme, que lord Grenville et M. Pitt auront fixée, au roi de Prusse pour le cas où la France ferait mine de lui déclarer à nouveau la guerre, parce qu'il aurait défendu le Nord de l'Allemagne... »

(*Dropmore Papers*, III, 293).

(A) JEAN-ANDRÉ DE LUC, physicien célèbre, né à Genève en 1727, s'établit en 1773 en Angleterre, où il fut nommé l'année suivante lecteur de la reine Charlotte. Profitant des loisirs que lui laissaient ses fonctions, il fit plusieurs voyages en Suisse, en France et en Hollande. De 1798 à 1804, il vécut en Allemagne, où il séjourna successivement à Gœttingue, dont l'Université lui décerna, sur l'ordre de George III, le titre de professeur honoraire de géologie et de minéralogie, qui lui permit de donner ainsi le change sur la nature de la mission essentiellement politique que le Roi venait de lui confier (Cf. *Dropmore Papers*, IV, 8-10, *Lord Grenville à M. De Luc*, Londres, 10 novembre 1797. *Mémoire pour le duc de Brunswick et De Luc à George III*, Brunswick, *Ibidem* 19, 21 et 24 novembre 1797).

En 1798, on le trouve à Berlin, puis de nouveau à Brunswick. Après avoir parcouru l'Angleterre, de 1804 à 1807, il passa les dernières années de sa vie au village de Clewer, près de Windsor, et y mourut le 7 novembre 1817.

J.-A. De Luc était membre des Sociétés Royales de Londres, de Dublin et de Gœttingue, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

La météorologie et la géologie lui sont redevables de plusieurs découvertes utiles... Il a laissé de nombreux écrits.

Cf. A. DE MONTET, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, 1878, 2 vol. 8°.

J.-A. De Luc avait un frère, Guillaume-Antoine, naturaliste, moins connu que lui (1729-1812), et un fils, qui s'appelait aussi Jean-André (1763-1847).

X

NOTE (1).

Probablement de juillet 1797.

**Nécessité d'une union entre l'Angleterre,
la Prusse et la Russie.**

« Désirant renouer des liaisons avec la Prusse, l'Angleterre ne
« cherche nullement à entraîner cette Puissance dans ses mesures
« offensives contre la France..... L'Europe dans la crise actuelle
« ne peut être sauvée que par la réunion des Grandes Puissances
« qui auront pour objet le rétablissement de la paix générale
« et le maintien de la tranquillité commune par la garantie des
« Possessions et des Gouvernements respectifs..... C'est à la
« Prusse de juger combien il serait de son intérêt de contribuer
« dans cette voie à poser les bases d'une paix qui conserverait à
« l'Angleterre sa puissance maritime, seul contrepois à celle de
« la France..... L'Angleterre et la Prusse, se concertant entre
« elles et établissant (si cela est encore possible) une intelligence
« réelle et sincère avec les autres Grandes Cours, se mettront
« toutes les quatre en état de présenter à la France d'une manière
« imposante les bases de la tranquillité future de l'Europe fondée
« sur les arrangements quelconques qui termineront les dissen-
« sions actuelles.....

« Sur tous les points d'intérêt commun et pressant on arriverait
« facilement à un arrangement de convenance mutuelle. Mais pour
« pouvoir profiter d'une pareille union, rien n'est plus important
« que de se mettre dès à présent dans un état de défense le plus
« respectable. C'est le seul vrai moyen d'écarter le danger, le seul
« d'y parer s'il arrive. Il n'y a pas non plus un instant à perdre
« pour s'assurer provisoirement du secours de la Russie, qui n'est
« guère moins intéressée que la Prusse et l'Angleterre à protéger
« le Nord de l'Allemagne et le danger serait déjà surmonté, si on
« pouvait également en faire sentir l'étendue et ses conséquences,
« à la Cour de Russie en l'invitant à se joindre à l'Alliance proje-

(1) R. O. F. O. 95.6. *General Stamford's Papers*. Note rédigée vraisemblablement antérieurement au second envoi en France de lord Malmesbury et à l'ouverture des conférences de Lille (4 juillet 1797).

« tée et à concourir aux mesures à prendre pour la sûreté com-
« mune de l'Europe.

« C'est dans ce sens que sont déjà rédigées toutes les instruc-
« tions des Ministres anglais aux différentes Cours dont il est
« question dans le Mémoire (1) ».

Malgré les instances de Stamford, malade et retenu à Brunswick, le Duc, comme De Luc en rendait compte à George III le 21 novembre 1797, « persistant à ne plus
« se mêler des affaires, parce que, disait-il, rien ne l'y
« autorisait (2) » n'avait rien fait encore. L'intervention directe de Georges III, le Roi l'avouait sans ambages dans la note qu'il envoyait de Windsor le 16 décembre 1797 à lord Grenville, n'avait pas eu plus de succès. « J'adresse
« à lord Grenville en l'invitant à les communiquer à M. Pitt
« les copies des lettres que j'ai écrites au roi de Prusse (3)
« par le canal du baron de Steinberg (4) et au duc de
« Brunswick par celui de M. De Luc. Elles montreront que
« j'ai pris toutes les précautions imaginables afin de pous-
« ser en avant le duc de Brunswick et de préparer le roi de
« Prusse à l'appui amical de cette Cour. Lord Grenville
« verra également par les deux lettres de M. De Luc, qui me
« sont parvenues par le canal du feld-maréchal Freytag (5),
« qu'il n'est pas facile d'animer le duc de Brunswick et que
« son attitude provient en grande partie d'une timidité de
« caractère politique. Aucun plan n'a été envoyé.

« Une lettre de la princesse d'Orange au duc de Bruns-
« wick fait voir qu'elle est bien plus que lui au diapason
« des temps où nous vivons. Je pense que De Luc m'a
« écrit, à moi plutôt qu'à lord Grenville, parce qu'il n'avait
« rien à lui dire, si ce n'est de prouver qu'il pousse à une

(1) Cf. *Dropmore Papers*, III, 293. *Lord Grenville à lord Elgin et à Sir Morton Eden, Downing Street*. 2 mars 1797 et *Ibidem, lord Grenville au comte Woronzow, Dropmore*, 30 mars 1797 et *comte Woronzow à lord Grenville*, 31 mars 1797.

(2) *Dropmore Papers*, IV, 10. *De Luc à George III, Brunswick*, 21 novembre 1797.

(3) Le nouveau roi, Frédéric-Guillaume III.

(4) Ministre de l'Electeur de Hanovre.

(5) FREYTAG (FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE) (1720-1798), feld-maréchal au service de Hanovre. Brunswick-Lüneburg, aide de camp général depuis

« décision et que le général de Stamford voit les choses
« sous leur véritable jour (1). »

La décision, dont parle George III, était si difficile à obtenir et Stamford s'illusionnait si peu sur la possibilité et l'efficacité de l'intervention, cependant si désirable et si nécessaire, du duc de Brunswick qu'il avait, bien avant d'adresser au duc sa lettre du 2 octobre, tenté de gagner grâce à Panin la cause de la Coalition auprès de Paul I^{er}.

XI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU COMTE PANIN (2).

(S. l. n. d., de Brunswick 1797).

Pas de traité secret entre la France et la Prusse. Bonnes dispositions du Roi. Gravité de la situation. Paul I^{er} seul capable de décider le roi de Prusse à intervenir dans les négociations et à mettre le Directoire dans l'obligation d'accepter les bases que lord Malmesbury vient de proposer à Paris.

« J'avais ouï parler comme vous, Monsieur le Comte, des conjectures qu'on forme dans le public d'un changement prochain
« du système du Cabinet de Berlin. Je m'en réjouissais déjà

1765, remplaça en 1792 le feld-maréchal von Reden à la tête de l'armée hanovrienne qui, sous la dénomination de « Corps auxiliaire » fit partie de l'armée qui opérait en Flandre sous les ordres du duc d'York. Après avoir pris part à l'attaque du camp de Famars, ce corps devint le « corps d'observation » chargé de couvrir le siège de Dunkerque. Freytag, qui n'avait pas tardé à apercevoir les dangers, auxquels étaient exposées les troupes sous ses ordres, essaya vainement d'y faire porter remède en envoyant en Angleterre son aide de camp général von Spörken. Obligé de battre en retraite devant les attaques de Houchard, grièvement blessé à Rexpoede dans la nuit du 6 au 7 septembre, il remit le commandement à Wallmoden. A peine rétabli, il revint à l'armée, mais son âge avancé et les suites de sa blessure ne lui permirent plus de supporter les fatigues du service actif et il exerça pendant ses dernières années et jusqu'à sa mort le commandement en chef des troupes stationnées et en formation dans l'Electorat.

(1) *Dropmore Papers*, III, 402-403.

(2) R. O. F. O. 95.6. Dépêche écrite selon toutes les probabilités au moment de l'arrivée à Berlin du comte Panin vers la fin d'août 1797. Cf. *Dropmore Papers*, III, 371, lord Elgin à lord Grenville, Berlin, 9 septembre 1797 (confidentielle) et lord Grenville à lord Elgin (chiffrée) Cleveland Row, 9 septembre 1797 (*Ibidem*, III, 372).

« quoique j'osasse à peine y ajouter foi, lorsqu'une lettre que
« j'ai reçue de cette ville, écrite par un homme sage et important,
« est venue m'ébranler, si ce n'est renverser, mes faibles espé-
« rances..... »

(Malade depuis quelque temps déjà, Stamford n'avait pu voir le comte et il profite de cette occasion pour lui parler des intéressants sujets sur lesquels il s'est si souvent trouvé d'accord avec lui).

« Vous savez, Monsieur le Comte, que je vous ai dit plus d'une
« fois que mon correspondant me confirme que les dispositions
« personnelles de Sa Majesté le Roi de Prusse sont excellentes,
« que ses nobles sentiments ne pouvaient lui faire envisager la
« République Française qu'avec horreur et mépris. Je vous
« disais encore qu'il y avait dans le Ministère prussien plus
« de faiblesse et de flottement d'opinions que de plans fixes et
« arrêtés.....

« Je n'avais pas cru, comme plusieurs personnes, que la Prusse
« fût liée ou prête à se lier avec la France par un traité secret.
« J'ai la satisfaction de ne m'être pas trompé sur ces différents
« articles ; mais si l'état réel des choses à Berlin laisse encore la
« possibilité de réparer le mal, il n'en est pas moins fort à
« craindre qu'il ne devienne incurable, si Sa Majesté Prussienne
« ne se hâte pas d'en prévenir les funestes progrès en embrassant
« le seul système, qui puisse garantir ses Etats de la contagion
« révolutionnaire et sauver l'Europe entière, peut-être d'un
« bouleversement général....

« On n'ose plus nier les effrayants et rapides progrès de la
« Révolution. Les faits sont là ; mais il est encore des Souverains
« qui, se croyant à l'abri par un traité ou des calculs politiques
« susceptibles de changer d'un instant à l'autre, pensent être
« encore assis sur une base solide et ne s'aperçoivent pas que
« leurs trônes sont prêts à tomber au moindre choc.

« Si ces justes appréhensions sont fondées, du plus au moins,
« pour tous les Gouvernements, elles sont singulièrement appli-
« cables à la Monarchie prussienne. On ne peut se dissimuler les
« progrès qu'y font les principes français ; on est forcé de recon-
« naître que la soif de l'or, le luxe, la corruption des mœurs, l'abus
« des lumières et le mépris pour la religion y préparent, non
« moins qu'ils n'ont fait en France, toutes les classes à une révo-
« lution. Sans doute, le Monarque est à plaindre qui, menacé d'un

« danger qu'il ignore, persiste dans un système, dont les effets
« inévitables doivent être un jour la ruine de son autorité et du
« bonheur de ses peuples. Sans doute, il serait du plus haut inté-
« rêt pour le bien de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Europe entière
« que ce prince fût éclairé sur sa position réelle. Mais, en recon-
« naissant cette nécessité, on voit aussi les difficultés de trouver
« une voie propre à la faire parvenir jusqu'à Sa Majesté Prus-
« sienne. Qui osera montrer à Sa Majesté les progrès que font
« journellement dans ses Etats les doctrines révolutionnaires ?
« Qui se chargera de lui montrer les suites inévitables de l'affler-
« missement du colosse appelé la République Française ? Qui lui
« développera le système à jamais désastreux pour la tranquillité
« de l'Europe que doit successivement adopter le Directoire ? Ce
« système est fondé sur son intérêt. On peut compter qu'il y sera
« fidèle. La guerre, c'est à la fois son ambition et sa prudence.
« Elle augmente sa puissance au dedans, parce que le peuple est
« beaucoup plus porté à se soumettre à l'autorité, quand elle pré-
« side à des triomphes ou même quand elle défend le pays. Elle
« a encore un avantage prodigieux pour les chefs d'un gouverne-
« ment révolutionnaire, c'est d'occuper au dehors les esprits
« ardents et inquiets, de pousser en avant les armées, dont la
« réaction sur l'intérieur pourrait devenir funeste à ceux qui sont
« revêtus de l'autorité. L'expérience a déjà confirmé ce raisonne-
« ment. Elle le montrera, mais trop tard peut-être, aux princes qui
« veulent en douter encore. Un particulier ne saurait présenter
« ces vérités à Sa Majesté Prussienne avec chance de succès.
« Supposons même que les envoyés de Londres et de Vienne fussent
« autorisés à faire des propositions directes à la Cour de Berlin.
« Est-ce dans les promesses de ces deux Cours que le Cabinet
« de Berlin verrait une garantie suffisante à l'abandon des vues
« ambitieuses qui ont servi de raison ou de prétexte à la paix
« de Bâle ?

« Non, Monsieur le Comte, il n'est qu'une voix seule qui pour-
« ra à la fois faire entendre à Sa Majesté Prussienne les grandes
« vérités d'intérêt public qui doivent faire impression sur Elle et
« la rassurer en même temps sur les craintes qu'en joignant ses
« armes à celles de l'Autriche et de l'Angleterre, Elle ne servit
« les projets d'agrandissement de ces deux Puissances.

« Le vertueux Empereur qui vient de monter sur le trône de
« Russie peut seul acquérir la gloire de sauver et de pacifier
« l'Europe en déterminant le roi de Prusse à intervenir dans
« les négociations qui peuvent assurer ce but salutaire. Si l'Em-

« pereur de Russie, frappé des dangers de l'Europe, se déter-
 « minait à tenter de la sauver, il semble que le moment actuel
 « serait très favorable à cette puissante intervention. Les bases
 « des négociations, posées par lord Malmesbury dans sa mission
 « à Paris, (1) sont fondées sur des principes tellement équitables
 « que, si l'on veut maintenir l'équilibre en Europe, il faut tôt ou
 « tard y revenir ou du moins s'en rapprocher. Le refus qu'a fait
 « le Directoire de traiter sur ces principes, le refus même de
 « donner un contre-projet demandé par le Ministre britannique,
 « enfin la brusque rupture des négociations et le renvoi des Plé-
 « nipotentiaires confirment la vérité de ce que je vous disais ci-
 « dessus ; savoir, que le système du Gouvernement français est
 « opposé par essence à la Paix générale Mais il peut y être
 « contraint et il importe au repos de l'Europe qu'il le soit.

« Le moyen le plus efficace, et peut-être le seul, de parvenir à
 « ce but salutaire serait que les Cours de Saint-Pétersbourg et de
 « Berlin déclarassent au Directoire que, satisfaites des bases pro-
 « posées par lord Malmesbury, elles désirent voir les négociations
 « de paix se renouer sur ces principes ; qu'elles concourront à
 « accélérer l'aplanissement des difficultés de détail ; mais que,
 « si le Gouvernement français s'obstine à rejeter des offres rai-
 « sonnables et s'il montre par là des vues d'agrandissement
 « démesuré ou un système de guerre éternelle funeste au repos
 « de l'Europe, Sa Majesté l'Empereur de Russie et Sa Majesté le
 « Roi de Prusse sauront employer les forces dont ils disposent
 « à forcer cette paix devenue nécessaire.

(1) Lors de l'entrevue que lord Malmesbury eut le 18 décembre 1796 avec Delacroix, il finit par lui remettre une note dans laquelle le Cabinet anglais exposait ses prétentions. Il voulait que la France restituât aux Puissances du Continent tout ce qu'elle avait conquis ; qu'elle rendit à l'Autriche la Belgique et le Luxembourg, à l'Empire, les Etats allemands de la rive gauche du Rhin ; qu'elle évacuât toute l'Italie et la replaçât dans le *statu quo ante bellum* ; qu'elle restituât à la Hollande certaines portions de territoire, telles que la Flandre maritime, par exemple, afin de la rendre indépendante. Le Cabinet anglais ne promettait de rendre les colonies de la Hollande que dans le cas du rétablissement du Stathoudérat. Encore ne les rendrait-il jamais toutes. Il devait en garder quelques-unes comme indemnités de guerre. Le Cap était du nombre.

Pour tous ces sacrifices, il offrait de nous rendre deux ou trois îles, que la guerre nous avait fait perdre dans les Antilles, la Martinique, Sainte-Lucie, Tabago, à condition que Saint-Domingue ne nous resterait pas en entier (THIERS, *Révolution Française*, VIII, 387).

Le lendemain, on le sait, Delacroix invitait lord Malmesbury à quitter Paris sous quarante-huit heures. « Je ne crois pas me tromper, écrivait
 « de Paris, le 20 décembre, lord Malmesbury à lord Grenville, en pen-
 « sant que nous avons eu une belle mort. Ce qui est certain, c'est que
 « je quitte ce monde sans regrets. » (*Dropmore Papers*, III, 287).

« J'ose l'affirmer, Monsieur le Comte, une déclaration de ce genre produirait à coup sûr le plus grand effet et on peut encore dire que, quel que fût le résultat, il n'en serait pas moins avantageux. S'il était démontré à l'Europe que le Gouvernement français veut à tout prix la bouleverser pour se maintenir, quel est le Souverain qui pourrait hésiter à se liguier contre l'ennemi public ? Quelle est la politique, où sont les intérêts particuliers qui ne dussent céder à cause du salut de l'Europe ? »

« J'aurais pu étendre ces réflexions ; mais en voilà assez pour faire comprendre la suite de mes idées ; Elles sont le fruit des méditations auxquelles je me suis livré dans la retraite où je suis renfermé par le mauvais état de sa santé. »

XII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Brunswick, 20 octobre 1797.

Il presse le Duc de dire franchement au roi de Prusse ce qu'il pense de l'état de l'Europe, de lui donner les conseils que seul il peut lui faire entendre. La Prusse doit s'entendre avec les belligérants pour proposer à la France une paix générale honorable pour tous.

Pardonnez-moi, Monseigneur, si je ne me rends pas aux raisons qui ont fait hésiter votre Altesse Sérénissime à prononcer là où il conviendrait son opinion sur l'état critique où se trouvent aujourd'hui, je ne dis pas l'Allemagne seulement, mais tous les Etats de l'Europe.

La guerre actuelle ne peut être comparée à aucune de celles qui, depuis que les Etats existent, ont eu lieu avant elle. L'ennemi, qu'il s'agit de combattre, est si décidément l'ennemi de toutes les puissances, que la paix momentanée, qu'il accorde à quelques-unes, n'est qu'un leurre pour les perdre d'autant plus sûrement. Car, tandis qu'il les laisse jouir d'un repos apparent, il rassemble autour de leurs trônes les matériaux les plus combustibles, sûr d'y mettre le feu dès qu'il le jugera nécessaire.

Pour présenter aux Souverains des plans adaptés aux circonstances et combinés de manière à prévenir les malheurs qui les

(1) R. O. F. O. *General Stamford's Papers.*

menacent, il ne s'agit pas, ainsi que le prétend Votre Altesse Sérénissime, de savoir ce qui a été traité à Pillnitz (1), ni ce dont on est convenu publiquement ou secrètement à Bâle, etc., etc. Il s'agit de voir et de faire voir, ce qui d'ailleurs est clair comme le jour, que les scélérats régicides, qui gouvernent la France et foulent aux pieds toute la diplomatie européenne ainsi que toutes les lois divines et humaines, ne sont pas des hommes à qui on lie les mains par des traités.

Quant à ce que Votre Altesse dit des raisons qui doivent empêcher un prince de l'Empire de se mêler de la politique d'un grand Etat, j'avoue que ce ne sont pas précisément ces raisons qui me paraissent devoir aujourd'hui déterminer Votre Altesse à chercher d'y gagner de l'influence. Votre Altesse dit que, lorsque le prince d'un petit Etat témoigne le moindre désir de s'ingérer dans les grandes affaires de l'Europe, les Ministres, jaloux de leur pouvoir, trouvent aussitôt moyen de l'écarter en attribuant ce désir à des vues d'ambition ou à d'autres vues d'intérêt particulier et personnel.

Eh bien ! MONSEIGNEUR, c'est cet intérêt même qui, ce me semble, devrait avoir depuis longtemps engagé Votre Altesse Sérénissime à ne pas garder le silence sur les intentions du Cabinet de Berlin, puisqu'Elle convient des dangers dans lesquels ces opérations peuvent engager la Monarchie Prussienne. Quelle autre personne que Votre Altesse peut dire au Roi avec la certitude d'être écouté : « Sire, si j'éleve aujourd'hui ma voix devant Votre Majesté, c'est
« que je vois l'Europe s'acheminer vers sa ruine, c'est que mes
« intérêts, comme Souverain, se trouvent si intimement liés à ceux
« de Votre Majesté, c'est que de la prospérité des États de Votre

(1) L'Empereur, le Roi de Prusse et l'électeur de Saxe eurent à Pillnitz, château de l'électeur, à quelques lieues de Dresde du 24 au 27 août 1791 une conférence, à laquelle prirent part le comte d'Artois, le prince de Nassau, M. de Calonne, et le marquis de Bouillé. Le 27 août, l'Empereur et le roi de Prusse publièrent une déclaration dans laquelle, considérant que la situation où se trouve actuellement le roi de France est un objet d'intérêt commun à tous les Souverains de l'Europe, ils les invitaient à employer les moyens les plus efficaces pour mettre le roi de France en état d'affermir les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Résolus d'agir promptement d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun, ces deux princes avaient décidé de donner à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

A cette Convention ils avaient joint six articles secrets qui auraient, paraît-il, été signés le 26 août.

(COMTE DE GARDEN, *Histoire des traités de paix, etc., etc.* Tome v, 161-165).

« Majesté dépend si absolument la prospérité de celui à la tête
 « duquel le Ciel m'a placé, que les premiers ne sauront éprouver
 « de fortes secousses sans que ce dernier ne s'en ressente Des
 « personnes mal intentionnées ont su peut-être persuader à Votre
 « Majesté que l'espoir de me signaler à la tête de Ses armées et
 « de me rendre nécessaire à Ses conseils politiques et militaires
 « me porte à désirer, à lui conseiller même la guerre ? — Pour
 « détromper Votre Majesté à cet égard, je mets à Ses pieds les
 « charges militaires qu'Elle a daigné me confier, et c'est, comme
 « duc de Brunswick, comme son parent, son allié, que je crois
 « devoir Lui parler, non pour Lui donner des conseils, mais pour
 « Lui représenter l'état des affaires de l'Europe, tel que je le vois,
 « ainsi que les dangers qui environnent tous les trônes, persuadé
 « qu'après avoir fait connaître à Votre Majesté les dangers qu'on
 « Lui cache ou qu'on Lui voile, Sa sagesse saura trouver les
 « moyens de les écarter.

« Il y a onze ans que Vous êtes monté sur le trône sur lequel
 « depuis le commencement de ce siècle, il semble que plane un
 « Génie protecteur ; mais, Vous ne l'ignorez pas, placé au pre-
 « mier rang parmi les Puissances de Premier Ordre, Vous avez
 « dû cette considération étonnante bien plus à Vos Prédécesseurs
 « qu'à Vos Etats et Vous avez hérité bien plutôt de la fortune de
 « très grands Rois que d'un grand Royaume. Aussi nous avons
 « vu la Monarchie Prussienne, ce *Météore politique*, dans une
 « guerre désastreuse, assaillie de tous côtés, tombant de toutes
 « parts, au moment de se réfugier tout entière dans la tête de
 « Votre éminent prédécesseur. Vous possédez de grands Etats,
 « Sire, mais ces Etats ne sont pas réunis. Vous pouvez accumuler
 « de grands trésors, mais ils ne peuvent être le fruit que d'une
 « économie lente et pénible et non le produit d'une richesse
 « réelle. Enfin Vous êtes le chef de la plus belle armée de
 « l'Europe ; mais nous avons vu le fatal exemple que cette
 « discipline admirable est l'ouvrage des années, tandis que l'opi-
 « nion pour la détruire n'a souvent besoin que d'un seul jour !
 « S'il est donc vrai, Sire, qu'une population proportionnée à
 « l'étendue de Vos provinces, un sol fécond partout, un système
 « agricole florissant, un commerce actif et sans cesse enrichissant
 « Vos Etats par une balance à Votre avantage, enfin des ports
 « sur toutes les mers d'un territoire ne formant qu'une seule
 « masse et gardé par la nature partout où l'art ne l'a pas assez
 « défendu, ne sont pas les bases de Votre véritable grandeur,
 « il faut se demander quelle est la source d'où sont découlées

« tant de prospérités sur la Monarchie Prussienne? Incontestable-
« ment, Sire, du plan constamment suivi par les trois Rois qui
« Vous ont précédé et qui, voyant que l'Europe et surtout l'Alle-
« magne auront besoin de créer un équilibre, ont fait regarder
« la Prusse comme le contre-poids le plus utile dans la balance.

« Car vous ne pouvez pas Vous dissimuler, Sire, qu'en vain le
« génie de ces trois Rois aurait lutté contre tous ces obstacles, si
« l'intérêt de l'Europe, et principalement celui de l'Empire Ger-
« manique, depuis la paix de Westphalie, n'avait pas été utile à
« l'accroissement de votre Maison.

« Oui, Sire, c'est à ce même trône sur lequel on veut sans cesse
« Vous faire jeter des yeux trop jaloux que Vous devez en grande
« partie la splendeur du vôtre. C'est à l'inquiétude de l'Empire
« Germanique, dont la liberté depuis Charles-Quint a été si sou-
« vent menacée, que Vos ancêtres doivent ces succès que l'on
« pouvait leur disputer, quand tout a concouru à les leur facili-
« ter. Loin de les arrêter dans leurs vastes desseins, on s'est plu
« à les fortifier, à les consolider même. La terreur qu'inspirait la
« Maison d'Autriche rapprochait de la Maison de Brandebourg et
« c'est à l'effroi qu'inspiraient à l'Empire Germanique tant de
« couronnes amoncelées sur une seule tête que le Grand Electeur
« a dû l'avantage et la gloire d'en placer une sur la sienne. Ne
« cherchez donc pas, Sire, la ruine d'un Etat qui, s'il peut res-
« treindre quelquefois l'ambition trop démesurée d'un Monarque
« prussien, assure votre véritable Puissance. Souvenez-vous que
« la splendeur de Berlin tient plus de celle de Vienne qu'on ne
« veut vous le faire croire ; Que si la Puissance autrichienne
« éprouvait de trop grands revers, Votre Majesté, qui en profite-
« rait momentanément, en sentirait bientôt le danger et que si elle
« avait le malheur de crouler entièrement, elle Vous entraînerait
« dans sa chute. Une politique égoïste a fait considérer l'Europe
« comme une grande partie de la terre, morcelée en différents
« Etats, dont les intérêts particuliers n'ont pas de rapports les
« uns avec les autres. Cette idée est juste pour l'Asie et l'Afrique,
« où le commerce ne rapproche pas facilement des peuples qui,
« jetés ça et là sur les côtes, sont séparés par des déserts. Elle
« est fautive quant à l'Europe. Cette dernière, habitée par des
« hommes industriels, actifs, entreprenants, cupides, liés entre
« eux par tous les besoins, tous les désirs, toutes les passions,
« malgré ses Gouvernements, ses langages, ses cultes différents,
« n'est plus qu'une grande République fédérative, dont chaque
« membre a l'intérêt le plus direct à la tranquillité et dont les

« troubles intestins d'une de ses parties ne peuvent jamais être
 « indifférents à celles mêmes qui en paraissent les plus éloignées.
 « En ignorant, en feignant d'ignorer cette grande vérité, on est
 « enfin arrivé dans cette guerre au bord de l'abîme qu'ont creusé
 « la scélératesse et le crime aidés par la politique condamnable
 « des Puissances, leur inconcevable aveuglement et leur cons-
 « tante désunion ! »

Dans l'état actuel des choses, Monseigneur, il serait sans doute imprudent que la Prusse témoignât maintenant le désir de se rejoindre aux Puissances qui sont en guerre avec la France pour la continuer avec elles ; mais il ne serait pas impossible qu'elle s'entendît avec la Russie et celle-ci avec les Cours de Vienne et de Londres pour proposer au triumvirat régicide de France une pacification générale sur une base tellement équitable qu'elle découvrirait aux yeux de l'Europe les projets scélérats de ce dernier, au cas qu'il s'y refusât. Mais c'est à Votre Altesse Sérénissime et à Elle seule qu'il conviendra de parler à B... (Berlin), lorsque le moment sera venu.

Quant à moi, je n'y suis nullement propre. Il n'y a au monde que Madame la Princesse d'Orange, Votre Altesse Sérénissime et les personnes qui étaient en place en Russie sous le dernier règne qui sachent que je me suis occupé d'objets politiques. Quelle confiance pourrais-je inspirer à B... (Berlin) ? C'est moi, Monseigneur qu'on terrasserait par un seul mot : « *C'est un homme, dira-t-on, qui cherche fortune* ». La dernière fois que je me présentai à Berlin, M. B... (1) dit au prince de Hohenlohe que j'étais un émissaire anglais.

(1) Probablement Bischofswerder.

BISCHOFSWERDER (Jern-Rodolphe de), (1741-1803) Général, ambassadeur et ministre prussien, jouissait d'une grande faveur à la Cour de Frédéric-Guillaume II qui l'honorait d'une amitié particulière par suite du dévouement sans bornes qu'il lui avait témoigné lorsqu'il n'était encore que Prince Royal... Ministre plénipotentiaire de Prusse au Congrès de Sistova, il y eut la plus grande influence sur les déterminations qui y furent prises. Il prépara aussi, de concert avec lord Elgin, en 1791, l'entrevue du roi de Prusse et de l'empereur d'Allemagne à Pillnitz. Après avoir accompagné le Roi en qualité d'aide-de-camp pendant la campagne de 1792, il avait été envoyé comme ambassadeur à Francfort de 1793 à 1794 et continua de jouir de la faveur de son Souverain jusqu'à la mort de ce prince (novembre 1797).

Quelques mois plus tard, il était mis à la retraite et vécut sur sa terre de Marquardt, près de Potsdam. Son goût pour les plaisirs et pour les femmes a très probablement beaucoup abrégé sa vie.

« Les rapports entre MM. de Haugwitz et Bischofswerder, qui étaient autrefois des rapports d'amitié », écrivait quelques mois plus tôt Reinhard à Talleyrand, d'Altona, le 21 nivôse, an V (16 janvier 1797),

Voilà, Monseigneur, comment ces Messieurs savent écarter mes pareils. Si j'avais cherché à être l'émissaire de M. Bischofswerder, je me trouverais peut-être un peu mieux du côté de la fortune; mais je n'aurais pas la satisfaction que je goûte en ce moment, celle de pouvoir dire avec vérité que je suis avec un attachement sans bornes et avec le respect le plus profond.

de Votre Altesse Sérénissime,
etc, etc...

St.

XIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A (DE LUC) (1).

(Janvier ou février 1798).

Pourquoi il n'a pas écrit en Angleterre. Le roi d'Angleterre lui avait donné le commandement des troupes hanovriennes qui devaient rejoindre les Prussiens.

Je vous remets avec beaucoup de remerciements la lettre que vous avez eu la bonté de me communiquer. Je n'ai pas écrit en Angleterre; 1° parce que ma maladie m'en a empêché; 2° parce que M. de Haugwitz ne m'a pas dit ce que je devais écrire; 3° parce

Archives des Affaires Étrangères, Prusse, Mémoires et Documents, Volume 9, folio 18-19) « sont aujourd'hui ceux d'une considération froide « que la convenance, plutôt que la correction, entretient chez deux « hommes qui occupent des places éminentes. Il y a même eu entre Bis- « chofswerder et Haugwitz des rixes, dont le résultat a manqué de deve- « nir fâcheux pour le premier. C'est Lucchesini qui a réconcilié le Roi « avec le favori. M. de Bischofswerder est du reste assez sage pour pré- « férer la place de favori à celle de Ministre et M. de Haugwitz, assez « courtisan pour consulter dans toutes ses démarches le favori.

« Le beau-frère chéri de Bischofswerder est Ministre à Vienne, le beau- « frère de M. de Haugwitz, Ministre à Pétersbourg. Aristocratie et orgueil « sont les traits les plus marquants de M. de Tauenzien, finesse et per- « fidie, ceux de Lucchesini...

« Ce fut dans un état de détresse et d'oppression que Frédéric-Guil- « laume II avait rencontré dans Bischofswerder l'homme dont les goûts « et les moyens étaient en harmonie avec les siens. Il devait s'abandon- « ner avec une confiance d'autant plus illimitée à ce compagnon d'in- « fortune que Bischofswerder était le seul qui lui témoignât un degré « d'attachement et de respect que lui refusait presque tout le monde, les « uns, parce qu'ils craignaient le ressentiment de son oncle, les autres, « par un mépris dont la nature et la conduite du prince ont justifié « l'excès. »

(1) R. O. F. O. *General Stamford's Papers*, lettre adressée probable- ment à De Luc en janvier ou février 1793.

que je vous avoue que j'ignore à qui écrire, si ce n'est au duc d'York, auquel j'ai fait parvenir plusieurs Mémoires par M. de Wallmoden (1), mais sans qu'il en soit résulté la moindre chose ; 4^e parce que j'ai appris à ne pas me mettre en avant et que souvent l'on vous désavoue ou vous fait paraître sous un faux jour et que je suis las d'être le jouet de l'un ou de l'autre.

Comment voulez-vous faire entrer dans ce moment-ci la Cour de Berlin dans la Coalition où les succès des Français paraissent donner à l'Empereur plus que jamais des idées pacifiques ?

Vous pouvez dire au prince qu'effectivement le roi d'Angleterre m'avait donné le commandement de cette partie des troupes hano-

(1) WALLMODEN-GIMBORN (LOUIS-GEORGES-THADDEL, comte de) (1769-1862) né à Vienne où son père représentait l'Electeur de Hanovre, entré dans l'armée autrichienne en 1795, après avoir débuté au service de Hanovre et être resté de 1790 à 1795 à celui de la Prusse, se distingue surtout comme chef de partisans dans les campagnes de 1793 à 1801. Envoyé à Londres en 1809 en mission diplomatique pour y négocier un traité de subsides, il en revint à temps pour prendre part à la bataille de Wagram, fut promu peu après feld-maréchal lieutenant, passa au commencement de 1813 au service de la Russie et fit la campagne de 1813-1814 à l'armée du Nord. Rentré au service de l'Autriche après la deuxième paix de Paris, il fit partie du corps de Frimont, envoyé en 1820 dans le royaume de Naples, reçut ensuite le commandement en chef des troupes chargées de pacifier la Sicile et resta dans le royaume de Naples jusqu'en 1825, où il devint Gouverneur de Milan et Commandant du 1^{er} corps d'armée. Promu général de cavalerie en 1828, il exerça ces fonctions en Lombardie jusqu'en 1848, époque à laquelle il prit sa retraite.

Il s'était lié pendant son séjour à Milan avec Alphonse de La Marmora, avec lequel il entretenit jusqu'en 1848 une correspondance suivie. Ces lettres ont été publiées par L. CHIALA. *Ricordi della giovinezza di Alfonso La Marmora*, t. II.

Le général de Wallmoden était, on le sait, le second fils de la belle et célèbre comtesse Amélie-Sophie-Marianne de Wallmoden, fille du général hanovrien von Windt, qui attira sur elle l'attention de George II pendant un séjour qu'il fit dans l'Electorat en 1735. Le Roi s'éprit d'elle passionnément en dépit, et peut-être à cause de la hauteur avec laquelle elle reçut ses avances. Toujours est-il que devenu veuf, dès qu'il eût quitté le deuil, il la fit venir en Angleterre et l'installa au palais de Saint-James. En 1739, il fit prononcer le divorce de la comtesse, à laquelle, le 24 mars 1740, il conféra le titre de comtesse de Yarmouth. C'est pour cette raison et aussi parce qu'il fut élevé en Angleterre sous les yeux du Roi que le général passa pour être un fils de George II. « La future « comtesse de Yarmouth », lit-on dans l'article que W. VON HASSELT consacre au général von Wallmoden, dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, tome XL, 756-761, « fille du général von Windt, était la petite-nièce de la vieille comtesse Platen, la maîtresse de l'Electeur Ernest-Auguste de Hanovre, la nièce de la fille de cette même comtesse, qui « fut à son tour la maîtresse du fils de cet Electeur, le roi George I^{er}... » et l'auteur ajoute : « Quant à la mère du général, elle devint à son tour « la maîtresse de George II et l'enfant issu de cette liaison, élevé en « Angleterre, grandit à la Cour de Saint-James sous le nom de Mox-« SIEUR LOUIS.... »

vriennes qui joindra les Prussiens et que le tout me paraît très décousu.

Trop clairvoyant et trop expérimenté pour s'illusionner sur les difficultés de la tâche qu'il allait entreprendre, Stamford n'était pas non plus homme à reculer devant des obstacles qu'il connaissait peut-être mieux, à coup sûr, aussi bien que personne. Suivant d'un œil attentif et inquiet l'attitude et les exigences des plénipotentiaires français au congrès de Rastatt, préoccupé de la portée et des conséquences des concessions déjà arrachées à la Députation de l'Empire et aux Ministres de l'Empereur, retenu à Brunswick par l'état précaire de sa santé, il s'était déjà mis à l'œuvre et avait préparé ses batteries. La Hollande, surtout au lendemain du coup d'Etat du 22 janvier 1798, occupe naturellement la première place dans son esprit et dans son plan d'opération. La situation lui paraît même si sérieuse qu'il s'empresse de mettre le prince héréditaire d'Orange au courant du travail, auquel on se livre autour de Frédéric-Guillaume III, et de la pression qu'on a déjà commencé à exercer sur son esprit et sur ses déterminations.

XIV

HOLLANDE (1).

(S. d., Postérieure au coup d'Etat du 22 juin 1798).

Ce que la France exige de la Hollande. Propositions anglaises que la France l'a empêchée d'accepter. Mécontentement général.

On lui demande 45 millions. Les impôts énormes mis pour satisfaire à cet objet ne montent qu'à 30, de sorte que les Hollandais sont bien embarrassés pour fournir le surplus. Ils sont très mécontents. On croit savoir qu'ils font des démarches auprès du roi de Prusse pour obtenir sa protection. Leur commerce est absolument détruit.

Les Municipalités renouvellent tous les mois aux émigrés

(1) R. O. F. O. 95.6. *General Stamford's Papers*.

Note vraisemblablement postérieure au coup d'Etat du 22 janvier 1798.

l'ordre de partir et leur font dire sous main de rester. Le corps de troupes françaises à la solde de la Hollande pour la garde du pays doit être de 23.000 hommes. Il n'y en a pas plus de 12.000 qui marchent pour les insurrections qu'on y excite (1)...

L'Angleterre, qui ne veut pas la ruine totale de la Hollande, a proposé aux Hollandais de s'entendre avec elle pour qu'ils puissent continuer leur commerce ; ce qu'ils ont accepté avec reconnaissance ; mais les Français s'y sont opposés, ce qui a augmenté le mécontentement et les partisans même de Delacroix (2)

(1) « Il est bien important aux Puissances du Nord », écrivait de Brunswick le 24 novembre 1797 *De Luc à George III (Dropmore Papers IV, 17)*, « de considérer sérieusement que les Français songent moins aujourd'hui à étendre leurs conquêtes que les révolutions. Hambourg ne peut être par là pour eux qu'un objet d'ardent désir.... Ils ont déjà semé l'esprit révolutionnaire dans le Holstein, le Danemark et sur les autres bords de la Baltique ; et postés à Hambourg, puis à Lübeck, ils y joueront le même rôle qu'en Hollande, en Italie et sur la rive gauche du Rhin pour y pousser la formation de républiques esclaves de la leur.... »

(2) Il n'est pas inutile de noter en passant que Delacroix, qui avait fortement poussé à ce coup d'Etat, à cette espèce de 18 fructidor, qui avait appuyé les démocrates bataves, fut rappelé dans le courant de l'été de 1798 peu après l'arrivée de Joubert en Hollande et la dispersion du Directoire batave.

Le 15 décembre 1795 un certain Régnier adressait à lord Grenville, de Londres même où il se trouvait, la note « *sur les hommes qui se trouvent aujourd'hui à la tête du gouvernement en France* » note qu'il avait prié George Aust de lui annoncer. « Si, ce que je ne présume pas », ajoutait-il, « la crainte rendait les Ministres sourds aux propositions qui pourraient leur être faites, on doit tout attendre des premiers commis. Il en est plusieurs dont, moi, je répondrais. »

Passant alors en revue les différents personnages, il traçait le portrait suivant de Delacroix.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

« DELACROIX Homme de beaucoup d'esprit, très instruit en finances et en administration. Dès sa jeunesse, il fut distingué par M. Turgot, qui se l'attacha comme principal Secrétaire à l'Intendance de Limoges. Il lui confia la place de premier Secrétaire du Contrôle général, lorsqu'il fut appelé au Ministère des Finances. Lacroix fut accusé d'avoir reçu de l'argent pour faire accorder la direction du spectacle de Lyon. M. de Maurepas demanda son renvoi à M. Turgot qui le défendit longtemps. Il céda enfin aux importunités et Lacroix fut renvoyé la veille du jour où le Roi fit redemander à M. Turgot le portefeuille des Finances. C'est à l'espèce d'acharnement que la Cour montra alors contre Lacroix qu'il faut attribuer sa conduite révolutionnaire. Sa haine personnelle pour le Roi lui a fait voter la mort de ce prince.

« La nature des connaissances de Lacroix et ses travaux antérieurs le rendaient plus propre au Ministère de l'Intérieur ou à celui des Finances. En homme sage, il a évité ce dernier poste ; en homme habile il a fait nommer au Ministère de l'Intérieur Benezek, dont il dispose entièrement. Lacroix n'est exagéré que dans sa haine pour les prêtres.

changent d'opinion et se réunissent aux mécontents d'autant plus que quatre corsaires français sont établis sur la Meuse et en lèvent tous les bateaux qui sortent. Il y en a déjà plus de 20 qui ont été pris.

XV

GÉNÉRAL DE STAMFORD
AU PRINCE HÉRÉDITAIRE D'ORANGE (1).

(S. L. (2) 2 février 1798).

Les sophismes dont on se sert en Prusse pour tromper le Roi et l'entretenir dans son inaction. Entretien avec Gallatin.

MONSEIGNEUR, — Parmi les mille sophismes qu'on employe pour présenter au Roi (3) sa situation sous un faux jour et l'entretenir dans une sécurité funeste qui finira par le perdre, il en est sans doute plusieurs que Votre Altesse Sérénissime ignore.

Qu'il me soit permis de lui en citer deux que j'entendis ces jours passés.

« Qu'est-il besoin, me dit une personne qui ne laisse pas d'avoir

« Il ne croyait point à la durée de la République et il s'attendait à une fin sinistre et il le disait à ses amis.

« Lacroix a des mœurs, un caractère sage, un extérieur calme que rien n'émeut et qui le rend impénétrable. L'amour de l'argent est la seule passion que je lui connaisse. Il y a sacrifié dans tous les temps, et dernièrement encore il a eu besoin de tout son talent pour sauver l'homme dont il s'était servi lors de sa mission pour la vente des meubles des maisons Royales. Il n'est pas douteux qu'on le déciderait avec de l'argent. Il y a dans le Département deux Secrétaires généraux et un Chef de Bureau dont je suis assuré ». (*Dropmore Papers*, III, 159-161).

DELACROIX de CONSTANT (Charles), (1741-1805), Ministre des Relations Extérieures du 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) au 28 thermidor an V (15 août 1797). Remplacé alors par Talleyrand, il alla représenter la République à la Haye. Préfet des Bouches-du-Rhône (1800), puis de la Gironde.

On sait que Charles Delacroix est le père d'Eugène Delacroix.

(1) R. O. F. O. 95.6. *General Stamford's Papers*.

(2) De Brunswick, puisqu'en terminant son rapport à lord Grenville de Berlin en date du 6 février 1798, De Luc lui fait savoir (*Dropmore Papers*, IV, 77) que « L'invitation à M. de Stamford ne put partir d'ici que le soir de mon arrivée (le 3 février) et en supposant que rien ne le retienne, ce que je désire ardemment, je pourrais le voir arriver le 10^e... »

Stamford, ainsi qu'il ressort d'une autre dépêche de *De Luc à lord Grenville*, de Brunswick le 27 février (*Idem in ibidem*, 117) ne partit de Brunswick pour Berlin que le 28 février de bon matin.

(3) Cf. Appendice. Notice sur Frédéric-Guillaume III.

« une certaine influence, que la Prusse se hâte de contracter des
 « alliances avec la Russie et l'Angleterre ? Ces Puissances n'ont-
 « elles pas un intérêt à sa conservation et, dans le cas où elle
 « serait attaquée, cet intérêt ne leur commande-t-il pas de la sou-
 « tenir ?

« J'ai observé à cette personne que, pour que des Puissances
 « puissent en soutenir une autre, il faut nécessairement qu'elles
 « se concertent entre elles et aient le temps de s'y préparer ; que,
 « de plus, leurs forces, pour être agissantes d'après un plan
 « déterminé, soient disposées de manière à rendre le secours pos-
 « sible ; que de plus, les distances entre Berlin, Londres et Saint-
 « Pétersbourg occasionnent déjà des lenteurs fort préjudiciables
 « aux affaires et que telles circonstances peuvent naître en temps
 « de guerre qui interrompent toute communication entre elles ;
 « que l'Angleterre qui, dans ce moment est à même d'offrir des
 « sommes, ne laissera pas, en attendant qu'il plaise à la Prusse
 « de les accepter, reposer cet argent dans ses coffres. Enfin, que
 « c'est une supposition des plus gratuites que l'on fait à Berlin,
 « que l'empereur de Russie, qui itérativement s'est offert à s'u-
 « nir à la Prusse et qu'on a constamment rebuté, n'en conser-
 « vera pas moins ses bonnes intentions pour elle...

« Un autre sophisme de la même personne et que j'entends
 « répéter par d'autres, c'est que la Prusse, en formant des
 « alliances, peut s'attirer par là les Français sur les bras.... (1) ».

P. S. — Je vois comme tout le monde des dangers dans tous
 les partis que peut prendre la Prusse, mais je suis persuadé que
 celui pour lequel elle paraît vouloir se décider, est le plus dan-
 gereux de tous. Dans un entretien que j'ai eu hier soir avec
 M. Gallatin (2) je lui ai parlé d'un parti qui me paraît tenir une

(1) Cf. *Dropmore Papers*, IV, 41-43 un Mémoire du comte de Haugwitz envoyé par De Luc à lord Grenville, et, *Ibidem*, 56-58, une lettre de lord Grenville à De Luc, de Londres, 14 janvier 1793, à laquelle est jointe la Réponse de lord Grenville au Mémoire du comte de Haugwitz (*Ibidem*, 58-60) et enfin un Mémoire confidentiel de Haugwitz en réponse à la note de lord Grenville (*Ibidem*, 89-91). Cf. Appendice.

(2) Le Chevalier de GALLATIN, un Suisse, ami intime du duc de Brunswick, un des confidents de ses pensées (*Dropmore Papers*, V, 99. *Thomas Grenville à lord Grenville*. Lettre particulière de Berlin, 20 juin 1799). Cf. Appendice, Note VI, la dépêche du prince de Reuss à Thugut du 4 mai 1798, à laquelle il joignait une lettre de Gallatin à M. de Reede du 30 avril et surtout les observations, que le duc de Brunswick avait confiées à Gallatin, et qui, arrachées dans un moment aussi critique à un prince préoccupé avant tout du soin de ne pas engager sa responsabilité, permettent de se rendre exactement compte de la confiance dont Gallatin jouissait auprès de lui.

sorte de milieu entre tous. Si Votre Altesse me le permet, j'aurai l'honneur de Lui expliquer mon idée que peut-être Elle ne désapprouvera pas complètement.

« Pendant ce temps on disputait à Rastatt, car, comme « le fait si justement observer THIERS, les concessions même « les plus inévitables sont toujours contestées ». Il était toutefois évident que la Députation de l'Empire allait céder la rive gauche du Rhin et ne faisait cette résistance que pour obtenir de meilleures conditions sur d'autres points en litige. — Tel était l'état des négociations de Rastatt, au mois de pluviôse an VI (février 1798) au moment où, comme le disait Haugwitz dans son *Mémoire confidentiel en réponse à la Note de lord Grenville*, « Le Cabinet de Saint-James, ayant « manifesté le vœu de renouer les anciennes liaisons entre « l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, la Cour de Berlin « s'empresse de répondre à cette amicale ouverture avec une « entière franchise. »

XVI

COPIE D'UNE LETTRE DU ROI DE PRUSSE
A L'EMPEREUR (1).

Berlin, 24 février.

**Son désir d'accord. Ouvertures dont il a chargé le comte Keller.
Conduite qu'il conviendrait de tenir à Rastatt.**

MONSIEUR MON FRÈRE, — La lettre amicale, que Votre Majesté a bien voulu m'écrire à la date du 13 février, m'a causé la plus vive satisfaction, le ton de confiance qui y règne me fortifiant à tous égards dans l'espérance que j'ai conçue d'établir entre nous l'union et le concert dont la situation présente des affaires me paraît avoir un si grand besoin. Nous nous serions vraisemblablement déjà rapprochés davantage, si au départ de Sa lettre, Votre Majesté Impériale avait été informée des ouvertures, dont le comte de Keller (1) a dû s'acquitter immédiatement après et elles auront suffi pour La convaincre que, loin de chercher à embarrasser ou à détourner la marche de notre négociation, j'ai été pl s loin

(1) Cf. Appendice. *Notice Keller.*

qu'Elle en abordant tout de suite le fond de la question et en Lui proposant avec une entière franchise les moyens qui peuvent conduire, sinon à sauver complètement l'Allemagne, du moins à la préserver d'une ruine totale (1).

Mon désir de contribuer à l'intégrité de l'Empire a dicté les Instructions dont j'ai muni mes Plénipotentiaires au Congrès de Rastatt et je me trouve ainsi dans le cas d'avoir rencontré les idées de Votre Majesté Impériale en adoptant les *deux bases* que les Ministres de son Cabinet ont articulées dans leurs conférences avec le comte de Keller (2).

(Il se demande seulement ce que l'on doit entendre par *l'intégrité territoriale de l'Empire*, réclame la communication confidentielle des stipulations du Traité de paix (Traité de Campo-Formio) qui peuvent influencer sur le sort futur de l'Allemagne et lui parle des ouvertures que le comte de Keller a été chargé de présenter aux Ministres de Paul I^{er}).

Je propose donc à Votre Majesté de Se contenter des indemnités qu'Elle obtint en Italie, de laisser intactes les possessions héréditaires de l'Empire et de renoncer à toute acquisition territoriale en Allemagne et d'adopter le principe de sécularisation, en tant qu'il est nécessaire pour dédommager équitablement les princes lésés par la cession de la rive gauche du Rhin et d'étendre l'ap-

(1) « En attendant », ainsi s'exprime *Haugwitz*, dans son *Mémoire confidentiel en réponse à celui de lord Grenville*, » le Roi a déjà prévenu les désirs de la Cour de Londres en fournissant à celle de Vienne l'occasion de s'entendre amicalement avec lui sur la pacification finale de l'Empire Germanique. Il a mis dans ses explications toute la franchise imaginable et Sa Majesté Britannique pourra s'en convaincre Elle-même par les informations qui lui en reviendront.

« Enfin, et pour tout épuiser, le Roi n'a pas laissé ignorer non plus à la Cour de Pétersbourg les démarches auxquelles il s'est prêté envers celle de Vienne. Il les a participées sans délai à l'empereur de Russie et la réponse de ce Monarque décidera en dernier ressort du degré d'intérêt qu'il attache au sort de l'Allemagne.... »

Il importe toutefois de noter que *Haugwitz* terminait son *Mémoire* par ces phrases bien caractéristiques : « Mais si l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse parviennent à s'entendre, si elles établissent entre elles un accord sincère, serait-ce le moment de donner à leurs liaisons une publicité qui augmenterait infailliblement l'aigreur des Français et qui reculerait par conséquent de nouveau l'ouvrage salutaire de la paix, dont tout le monde, et l'Allemagne en particulier, a un si grand besoin ? C'est à la Cour de Londres de peser la force de ces considérations et elle voudra bien se persuader que, quelle que soit la forme de ses engagements futurs avec la Prusse, ils n'en seront pas moins solides quant au fond. »

(2) (*Dropmore Papers*, IV, 91). 4

plication de ce principe en faveur de la Maison d'Orange, dont les malheurs immérités ont certainement excité la sensibilité de son âme. En retour, je promets de m'en tenir à la seule indemnité qui me reviendra pour compenser la perte inévitable de mes provinces transrhénanes (1). »

A la suite de cette lettre de Frédéric-Guillaume III, on trouve dans la correspondance de Stamford (R. O. F. O. 93.6) l'analyse que voici de la lettre de François II :

(1) « Je passerai rapidement », lit-on dans le *Mémoire confidentiel* que le comte de Starhemberg, Ministre d'Autriche à Londres, remettait à lord Grenville le 4 avril 1793, « sur la première des trois négociations, « dont on est occupé actuellement, sur celle qui se traite à Vienne entre « M. de Thugut et M. de Keller. Elle a été entamée par ordre du roi de « Prusse et paraissait avoir pour but de se réunir à vous pour sauver « l'Empire, ou du moins la plus grande partie de son intégrité territo- « riale. J'ai lieu de supposer que les vues du jeune Roi étaient justes et « nobles; néanmoins la manière astucieuse dont M. de Haugwitz les a « fait présenter, a inspiré des soupçons bien fondés, dont la conduite « sourdement perfide des émissaires de Berlin à Rastatt et à Paris n'a « que trop vérifié la justice. Quoiqu'à la date du 18 de mars, M. de Kel- « ler continuât de parler encore à votre Ministre sur le même sujet, il « est vraisemblable que les événements survenus depuis et la manière « dont l'Empire a cédé, auront terminé les conférences. » (*Dropmore Papers*, IV, p. 154).

À propos des vues du jeune Roi, dont parle ici Starhemberg, il m'a semblé intéressant de rappeler les dispositions que SOREL lui prêtait précisément à ce moment :

« Le défunt roi de Prusse Frédéric-Guillaume II avait été neutre à la « fois par incertitude et par calcul. Le fait est que la politique lui avait « rapporté plus de provinces et de sujets que plusieurs guerres heu- « reuses. Frédéric-Guillaume III était neutre de cœur, par prudence, par « amour de la paix, par timidité, par intérêt de son peuple, par antipa- « thie égale, sinon de même nature, pour les Français et pour les Autri- « chiens. Il ne convoitait pas de conquêtes nouvelles. La Prusse avait « assez annexé; il était temps de gouverner. Par suite, et sauf à exiger « toujours de la France les mêmes compensations qu'en obtiendrait l'Au- « triche, il préférerait que personne n'en reçût, ni l'Empereur, ni lui-même; « que l'Empire conservât l'intégrité de ses territoires et que la Prusse « recouvrât ses possessions de la rive gauche. On s'était trop effacé, « trop abaissé devant la France, on lui avait laissé trop prendre et de « terre et de suprématie.

« Ce fut dès lors l'arrière-pensée constante, la seule pensée sincère de « la Prusse dans ses relations avec la France. Ce n'était pas l'alliance « tant sollicitée par le Directoire; ce n'était pas même l'entente; c'était « l'association éventuelle par précaution, mais non par goût. C'était, de « préférence, l'hostilité sourde sous les couleurs de neutralité. C'est « dans cet esprit que s'ouvrirent, à la fin de mars, en grand mystère les « conférences entre Prussiens et Autrichiens. Elles ne pouvaient con- « duire à une action commune contre la France, car ni la Prusse, ni « l'Autriche n'avaient confiance l'une en l'autre. Chacune des deux crai- « gnait quelque entente secrète entre l'autre et la France..... » (SOREL, « *L'Europe et la Révolution Française*, tome V, 303-304).

ANALYSE DE LA LETTRE DE L'EMPEREUR AU ROI DE PRUSSE
VIENNE, 8 MARS 1798 (RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE).

Cette lettre n'a pas, à certains égards, répondu à ses espérances. Il fait valoir à cet effet les services qu'il a rendus à la Prusse, plus particulièrement lors du partage de la Pologne en 1792. Il se plaint des craintes de la Prusse quant à ses vues d'agrandissement aux dépens de l'Empire. Il insiste surtout sur la netteté des *deux bases* qu'il a fait exposer au comte de Keller. Il ajoute qu'il faut que la Prusse et l'Autriche soient d'accord à Rastatt, lui propose de faire discuter, soit à Berlin, soit à Vienne, les conditions d'un accord et que tous deux invitent l'Empereur de Russie à intervenir en vue de l'aplanissement des difficultés qui s'élèveraient entre eux.

XVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 10 mars 1798.

Il a dîné chez le Roi qui a promis de lui donner audience. Son opinion sur la situation. Ses objections aux raisons invoquées par le Duc pour justifier son refus d'agir sur le Roi. Le Duc peut seul par son action devenir le sauveur de l'Allemagne.

Il ne s'est rien passé ici de nouveau depuis ma dernière lettre qui m'ait fait changer d'opinion sur aucun des objets dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Altesse Sérénissime, dans mes deux lettres précédentes.

J'ai eu l'honneur de dîner chez le Roi, le 7, jour de l'arrivée du prince Henri (2). La salle, où se trouvait le Roi, était déjà remplie d'officiers lorsque j'y entrai. Aussitôt que Sa Majesté m'aperçut, Elle s'approcha de moi, me témoigna d'être charmée de me voir, me demanda des nouvelles de ma santé et me laissa le temps de lui témoigner ma joie de Son heureux rétablissement. Le prince Henri entra là-dessus et peu d'instants après on se met à table. Le Roi eut la bonté de s'approcher une seconde fois de moi et me

(1) R. O. F. O. 92.6. *General Stamford's Papers.*

(2) Cf. Appendice. Note Prince Henri.

remercia à voix basse pour n'être pas entendu de ceux qui étaient le plus près de lui, d'une brochure allemande toute nouvelle que j'avais fait remettre à Sa Majesté le matin de ce jour par Monseigneur le Prince Héritaire d'Orange. « Cette pièce est infiniment importante, me dit-Elle, par les vérités qu'elle contient ». — « Elle l'est à un tel point, répondis-je, que je m'estimerais bien heureux si Votre Majesté daignait m'accorder un quart d'heure d'audience pour écouter ce que je puis et me crois obligé d'ajouter à son importance ». « — Avec bien du plaisir, répliqua le Roi ; dès que j'aurai le loisir de vous entendre, je vous en ferai informer ».

C'est aujourd'hui le 10, mais le loisir ne s'est pas encore trouvé et je suis persuadé qu'il ne se trouvera pas (1). On a déjà tellement barré le chemin à la vérité qu'elle n'arrivera pas jusqu'au terme, si Votre Altesse Sérénissime ne lui ouvre pas Elle-même le chemin. Il faut nécessairement qu'Elle s'y détermine et le plus tôt possible, si Elle ne veut pas tout perdre. Tel a toujours été mon avis, Monseigneur. J'ose vous le proposer encore une fois. Si Votre Altesse Sérénissime le rejette, je n'insisterai plus, mais je me garderai bien alors de Lui consacrer davantage mon temps, mes peines et mes veilles comme je l'ai fait pendant près de six ans sans jamais recueillir d'autres fruits que des dégouts sans nombre. Il m'est impossible, Monseigneur, d'acquiescer aux raisons qui font hésiter Votre Altesse Sérénissime de prononcer fortement auprès du Roi son opinion sur l'état critique où se trouvent non seulement l'Allemagne, mais tous les États de l'Europe. La guerre actuelle n'est comparable à aucune de celles qui ont eu lieu depuis que des États existent. L'ennemi qu'il s'agit de combattre, est si décidément celui de toutes les Puissances que, si elles ne se hâtent de s'unir, de se raidir sur le bord de l'abîme, elles y tomberont pour ne plus jamais se relever.

La Paix, que l'ennemi a accordée à quelques-unes d'entre elles, n'est qu'un piège pour les perdre sûrement, puisque, tandis qu'il les laisse jouir d'un repos trompeur, il rassemble autour des trônes les matériaux les plus combustibles. Il s'agit donc de montrer au jeune Monarque que la faction qui gouverne la France n'est pas composée d'hommes à qui on lie les mains par des traités, que *déliés* des lois et des Constitutions, comme ils ont

(1) Ce loisir se trouva pourtant. Grâce à l'intervention de la Reine Louise, Stamford eut le 21 mars un long entretien avec Frédéric-Guillaume III, entretien que De Luc reproduisit *in extenso* dans un de ses rapports à lord Grenville (Cf. *Dropmore Papers*, IV, 135-138).

fait chez eux pendant tout le cours de leur funeste Révolution, ils ont donné là une preuve évidente de ce qu'ils ne veulent : ni lois, ni Constitution, mais que d'étendre l'anarchie jusqu'aux Nations les plus reculées est le principe qui les meut et la loi qu'ils se sont prescrite, trop avancés aujourd'hui, dans leur marche pour pouvoir s'arrêter ou en suivre une autre.

Il m'est également impossible, Monseigneur, d'admettre dans les circonstances présentes et sans de grandes restrictions les raisons qui, à Votre avis, doivent empêcher un prince de l'Empire de se mêler de la politique d'un grand Etat. Je pense au contraire que ces raisons devraient depuis longtemps avoir déterminé Votre Altesse Sérénissime à chercher à y gagner de l'influence, quand même Elle n'aurait pas su combien le jeune Monarque, qui vient de monter sur le trône de Prusse, était disposé à Lui en accorder et désirait même qu'Elle en eût. Votre Altesse Sérénissime dit que, lorsque le Souverain d'un petit Etat tel que Lui témoigne le moindre désir de s'immiscer dans les grandes affaires de l'Europe, les Ministres, jaloux de leur pouvoir, trouvent aussitôt moyen de l'écarter en attribuant ce désir à des motifs d'ambition, à des vues et intérêt personnel. Eh ! Oui Monseigneur, c'est cet intérêt même, qui devrait avoir depuis longtemps engagé Votre Altesse Sérénissime à rompre le silence sur les opérations du Cabinet de Berlin, puisqu'Elle prévoyait, dès leur origine, les dangers auxquels elles exposeraient un jour Ses propres Etats, la Monarchie Prussienne et l'Europe entière. C'est sur les véritables intérêts de cette Monarchie qu'il eût fallu éclairer d'abord le jeune Roi, parce que son éducation trop peu soignée ne l'a pas mis à même de sentir combien il lui importe d'avoir sur ces objets des notions claires, justes et précises. Si celles qu'il a sont erronées ou imparfaites, quel dangereux soporitif (*sic*) ne sera pas pour sa pensée, cette assertion fautive qu'il entend souvent, j'en suis sûr, et qu'il écoute peut-être avec complaisance : « Que la Prusse, ayant soutenu seule la guerre de Sept-Ans contre les forces réunies des Premières Puissances de l'Europe, le souvenir, qu'en conservent les Français, leur dicte d'avoir pour elle des ménagements, afin de ne pas s'attirer sa puissance sur les bras ! » Qui au monde, si ce n'est Votre Altesse Sérénissime, aurait pu et pourrait encore dire au Roi avec la certitude d'en être écoutée : « Si j'élève ma voix devant Votre « Majesté, c'est que je vois l'Europe entière s'acheminant vers la « ruine ; c'est que mes intérêts, comme Souverain, sont si intimement liés à ceux de Votre Majesté et que de la prospérité de

« la Monarchie Prussienne dépend si absolument celle de mes
« Etats que la première ne saurait éprouver des secousses, sans
« qu'elles influent d'une manière funeste sur ces derniers. Des
« personnes, qui ne sont pas de mon opinion, ont peut-être per-
« suadé à Votre Majesté que l'ambition et l'espoir de me signaler
« à la tête de Ses Armées et de me rendre nécessaire dans Ses
« Conseils politiques et militaires me font désirer de voir la
« Prusse rentrer dans la lutte contre la Puissance qui ne lui
« parle pas de paix. Afin de détromper Votre Majesté à cet
« égard, je mets à Ses pieds Ses charges militaires, et c'est comme
« duc de Brunswick comme Son parent, Son allié, que je viens
« Lui parler, non pour Lui donner des conseils, mais pour Lui
« représenter l'état des choses en Europe, tel que je le vois..... »

La lettre de Stamford se termine ainsi :

« La position, où se trouvent aujourd'hui les princes que le
« Ciel a placés à la tête des Etats, est assez critique pour appeler
« toute leur attention afin d'écartier d'eux et de leurs peuples les
« calamités dont tant de pays ont déjà été frappés. Et on ne peut
« que rendre justice aux lumières, aux talents, à la haute réputa-
« tion de votre Altesse Sérénissime, lorsqu'on se persuade géné-
« ralement qu'Elle peut être le sauveur de l'Allemagne et devenir
« par là le sauveur de l'Europe. Sans doute, il n'est personne qui
« puisse savoir mieux qu'Elle si toutes les voies pour opérer ce
« salut sont fermées ou s'il en est encore quelques-unes d'ou-
« vertes. Mais si dans ce dernier cas Elle ne se refusait de les
« tenter que parce qu'Elle verrait quelques éclaboussures à
« gagner, alors j'oserais prendre la liberté de Lui dire qu'il y a
« plaie et bosse à redouter et pis que cela en laissant aller les
« choses comme elles vont. J'ai l'honneur d'être, etc... etc.....

Malgré la quasi-promesse qu'il avait faite à Stamford, Frédéric-Guillaume III semblait si peu pressé de lui accorder l'entretien particulier, auquel le général attachait avec raison tant de prix, que découragé par ces atermoiements, il se disposait à retourner à Brunswick. Une allusion, cependant bien transparente, faite par lord Elgin, lorsqu'il présenta ses lettres de créance au Roi, n'avait en effet amené aucun résultat. Le diplomate anglais avait pourtant parlé de Stamford comme d'une personne « que Sa Majesté Bri-

tannique avait cru propre à représenter, d'une manière moins apparente que par les démarches ministérielles, les motifs qui devaient engager les Puissances encore subsistantes à se réunir promptement pour résister à leur ennemi commun » (1).

Il ne fallut rien moins qu'une lettre du prince Ernest de Mecklembourg à sa nièce, la Reine Louise (2), que l'intervention de cette Princesse « pour percer le mur qui semblait s'être élevé entre le Roi et le général » et triompher en fin de compte de la résistance latente, de la sourde opposition du comte de Haugwitz. Le récit détaillé de cette audience figure naturellement dans le riche dossier F. O. 93.6. On l'y trouve sous forme d'une lettre que Stamford adressa sur l'heure même au duc de Brunswick. Malgré l'importance de ce document, j'ai cru pouvoir m'abstenir de le reproduire ici et me borner à indiquer qu'il figure au tome IV des *Dropmore Papers*, page 135-138, sous le titre de « *Pièces de l'Entretien du Roi avec M. de Stamford le 21 mars 1798, écrit par ce dernier* ».

Rien ne retenait plus dès lors Stamford à Berlin. Il avait au cours de cet entretien pu aborder avec le Roi les graves questions qui s'imposaient à l'attention de ce prince et lui exposer les vues du Gouvernement Britannique. Il importait en revanche de dissiper les nuages qui troublaient les relations entre les Cours de Vienne et de Berlin et de donner au plus vite à Stamford un caractère et des pleins pouvoirs lui permettant « d'approcher aussi le Roi (de Prusse) et l'Empereur (3). »

(1) *Dropmore Papers*, IV, 161-163. De Luc à George III, Ritzbüttel 4 avril 1798.

(2) Cf. Appendice.

(3) « Le Ministre de Vienne à Berlin, ayant mérité par ses confidences « à M. de Stamford d'être consulté sur cette idée, l'a saisie avec la plus « grande avidité comme la première lueur de sauver l'Europe ; l'assurant « que, s'il pouvait porter à l'Empereur la certitude que le roi de Prusse « serait ferme dans une nouvelle Coalition, il s'y prêterait sans balancer ». (*Dropmore Papers*, IV, 166. De Luc à Georges III. *Exposé succinct des circonstances qui m'ont déterminé à partir pour Londres*. Ritzbüttel, 4 avril 1798).

« Je bénirais le Ciel de toute mon âme si vous alliez à Vienne. » *Prince de Reuss au général de Stamford*. Berlin, 24 mars 1798 (*Ibidem*) 142.

Le prince d'Orange avait en conséquence dû se conformer aux désirs, qui ressemblaient fort à des ordres, du Cabinet de Saint-James (1) et le 21 avril il signait la lettre de créance que Stamford allait remettre et à laquelle il joignait les instructions, par lesquelles il l'autorisait à déclarer que « Désireux de faciliter la réunion des Grandes Puissances, « il renonçait à toute indemnité territoriale en Allemagne. »

XVIII

PRINCE D'ORANGE AU ROI DE PRUSSE (2).

Londres, 21 avril 1798.

Lettre de créance du général de Stamford.

SIRE, — Daignez permettre que je sollicite Votre Majesté de vouloir bien accorder une audience avorable au général-major de Stamford que j'ai chargé de se rendre auprès d'Elle pour Lui recommander mes intérêts à l'occasion des négociations de paix entre l'Empire et la France et Lui communiquer ma façon de penser à cet égard et que je La supplie de vouloir bien ajouter foi à ce qu'il Lui dira de ma part et surtout lorsqu'il L'assurera de mon inviolable et respectueux attachement pour Votre Majesté et de mon désir de mériter Sa bienveillance.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion de me recommander moi et les miens, à la continuation de la puissante protection de Votre Majesté et pour Lui renouveler les assurances du profond respect avec lequel

*J'ai l'honneur d'être de Votre Majesté
Le très humble et très obéissant serviteur et fidèle Oncle.
G. PRINCE D'ORANGE.*

(1) Cf. Appendice, Note XII. *Lord Grenville au prince d'Orange*. Downing Street, 18 avril 1798.

(2) R. O. F. O. 95.6.

XIX

PRINCE D'ORANGE AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Londres, 22 avril 1798.

Ordre de se rendre à Berlin. Objet de sa mission.

MONSIEUR, — Je vous prie de vous rendre le plus tôt le mieux à Berlin et de tâcher d'obtenir une audience de Sa Majesté Prussienne et de lui témoigner mon attachement sincère et respectueux et combien je désire que l'on ne se serve pas du prétexte de me procurer un dédommagement de ce que j'ai perdu en Hollande et dans les Pays-Bas pour la sécularisation de Bamberg, Würzburg ou d'un de ces évêchés ou de quelque autre évêché, pour empêcher par là la réunion entre l'Empereur et Sa Majesté Prussienne ; que j'aimerais mieux ne rien recevoir et être réduit à vivre des revenus du pays de Nassau et du comté de Spiegelberg, (2) qui est tout ce qui me reste, que de mettre obstacle à l'union entre l'Empereur et Sa Majesté Prussienne ; Que je considère comme le seul moyen avec l'Assistance Divine pour empêcher les progrès du système dévastateur et destructeur que suivent la République Française et ses meneurs et pour prévenir que l'Allemagne ne soit bouleversée et culbutée ou républicanisée à la Française ; Que je prends la liberté de recommander mes intérêts et ceux de la République des Provinces-Unies ainsi que ceux de ma maison à Sa puissante protection.

Vous pouvez y ajouter qu'il n'y a pas de sacrifices que je ne sois prêt à faire pour que la République des Provinces Unies soit délivrée du joug qui l'opprime et de la tyrannie des Français et

(1) R. O. F. O. 95.6 (*Autographe*).

(2) COMTÉ DE SPIEGELBERG. — La maison des anciens Comtes de Spiegelberg s'éteignit en 1557, à la mort du comte Philippe et le comté passa à Hermann-Simon de Lippe, mort en 1576, époux d'Ursule (morte en 1583), sœur de Philippe. Sa descendance s'éteignit en 1583 en la personne de son fils, Philippe. Le comté passa alors à Philippe-Ernest de Gleichen (mort en 1619), fils de Walpurgis (morte en 1599), sœur d'Ursule. Johann-Ludwig, frère et successeur de Philippe-Ernest, mourut en 1631 et le comté de Spiegelberg fut donné en fief par le Brunswick, qui en était suzerain, à Ernest-César de Nassau-Dietz, mort en 1632, époux de Sylvie-Edwidge de Brunswick morte en 1643. La Maison d'Ernest-César le posséda jusqu'en 1819, époque à laquelle le comté passa au Hanovre (STOKVIS. *Manuel d'histoire de généalogie et de chronologie*. III, 140.141).

de leurs adhérents ; mais que s'il ne restait aucun espoir de sauver ce malheureux pays, je prends la liberté de supplier Sa Majesté de faire obtenir un dédommagement des pertes immenses que j'ai essuyées, aux dépens de ceux qui me les ont causées et d'une manière qui ne fasse pas tort à des personnes dont je n'ai aucun sujet de me plaindre.

Je vous envoie ci-joint copie de la lettre que j'ai reçue, mercredi au soir, le 18 de ce mois, de mylord Grenville (1), celle de la réponse que je viens d'y faire et celle d'une lettre que j'ai reçue, le 17 de ce mois, du comte de Starhemberg et celle de la réponse que je lui ai faite le lendemain (2). Mon but principal est d'empêcher que ceux à Berlin qui veulent prévenir l'union des Grandes Puissances contre les Français et leurs principes ne se servent du prétexte de me procurer un dédommagement par la sécularisation des évêchés de Franconie pour y mettre obstacle et c'est pourquoi je crois nécessaire d'y envoyer un homme de confiance qui puisse dire ma vraie façon de penser à Sa Majesté Prussienne.

Je désirerais qu'après avoir parlé au Roi, s'il vous assure de Ses bonnes dispositions à s'unir avec l'Empereur et qu'Il vous autorise d'en faire part, vous vous rendiez à Vienne et que, de concert avec le chevalier Eden (3), Ministre de Sa Majesté Britannique, vous fassiez les démarches nécessaires auprès de M. le baron de Thugut pour obtenir une audience de Sa Majesté l'Empereur et Roi pour lui témoigner ce que vous savez des bons sentiments de Sa Majesté Prussienne, en même temps que vous recommanderez à l'Empereur mes intérêts, ceux de ma patrie et ma Maison, comme vous l'aurez fait à Sa Majesté Prussienne.

Je vous envoie les lettres pour l'Empereur, le Roi de Prusse, le

1) Cf. « *Dropmore Papers* », IV, 172 et Appendice. Note XII.

(2) Ces deux lettres ne figurent pas dans les dossiers du *Record Office*.

(3) EDEN (MORTON, premier baron Henley) (1752-1830). Entré dans la carrière à 24 ans et nommé Ministre auprès de l'Électeur de Bavière et à la Diète de Ratisbonne, à Copenhague (1779), à Dresde (1782) Il y resta jusqu'en 1791, ne fit que passer à Gotha et fut encore au cours de cette même année appelé au poste de Berlin qu'il quitta, en 1793, lors de sa nomination à l'Ambassade à Vienne. Envoyé momentanément à Madrid en 1794, il ne tarda pas à être de nouveau nommé à Vienne, poste qu'il conserva jusqu'au mois de Novembre 1799, où il se retira de la vie publique et fut créé baron Henley of Chardstock. Le jugement, que porte à cette époque le 22 germinal an VI sur le représentant de la Grande-Bretagne à Vienne, le rédacteur des *Portraits* est loin d'être flatteur : « Eden, Ministre d'Angleterre, possédant le verbiage de la diplomatie, ayant la réputation d'homme de bien, médiocre de connaissances et désirant trouver l'occasion de vivre éloigné des affaires. » Le souhait d'Eden ne tarda pas, on le voit, à être exaucé.

baron de Thugut avec leurs copies pour en faire l'usage requis... Si mon fils aîné est à Berlin ou à Potsdam, vous lui communiquerez cette lettre et vous vous concerterez avec lui sur les moyens d'obtenir audience du roi de Prusse et d'effectuer l'objet de votre mission qui consiste principalement à tâcher d'effectuer l'union entre les deux Grandes Puissances de l'Empire pour empêcher qu'il ne soit écrasé et, s'il se peut, pour délivrer du joug de la République Française tant de peuples qui s'y sont soumis, et surtout la République des Provinces-Unies.

Je finis en vous assurant que je suis bien parfaitement, Monsieur.

Votre très affectueux Serviteur,
G. PRINCE D'ORANGE.

Bien qu'elle ait cessé d'être inédite, puisqu'on peut la lire page 176 du tome iv des *Dropmore Papers*, je pouvais d'autant moins me dispenser de reproduire ici la note que lord Grenville adressa à ce moment à Stamford qu'elle est brève et qu'en quelques lignes le Secrétaire d'Etat y met le général au courant de l'état général des affaires, des démarches entreprises par l'Angleterre, de l'importance que le Cabinet de Saint-James attache au rapprochement entre les Cours de Vienne et de Berlin, rapprochement sans lequel il faut renoncer à cette Coalition, objet de ses rêves et de ses désirs.

XX

LORD GRENVILLE AU GÉNÉRAL DE STAMFORD

Importance que l'Angleterre attache au rapprochement entre Vienne et Berlin.

« La commission, dont le prince d'Orange a chargé M. le
« général Stamford, présente un double avantage : celui
« d'écartier l'un des obstacles à l'union des deux Cours que
« l'on fondait sur les prétentions de la Maison d'Orange à
« une indemnité territoriale en Allemagne, et bien plus
« encore celui de donner à M. le Général l'occasion de
« s'adresser encore personnellement au Roi de Prusse et
« ensuite à l'Empereur, et de travailler auprès de ces deux

« Souverains à l'acheminement du grand ouvrage de la
« réunion des Cours contre la France.

« Dans le moment actuel, le premier et le principal de
« tous les objets serait de disposer les deux grandes Cours
« d'Allemagne à s'entendre et à s'unir. Cette difficulté sur-
« montée, les circonstances et l'urgence de la crise amé-
« neraient rapidement tout le reste. On fait déjà des propo-
« sitions de la part de l'Empereur de Russie pour une
« alliance défensive. On témoigne déjà à Vienne le désir de
« se rapprocher de l'Angleterre. Les Ministres du Roi dans
« ces trois Cours ont déjà tous les pouvoirs et toutes les
« instructions nécessaires pour traiter les détails. Mais si la
« méfiance continue entre Vienne et Berlin, tout devient
« inutile. Le caractère et les talents du général de Stamford
« ne pourront manquer de contribuer efficacement à pro-
« duire cette impression sur ces deux souverains, de laquelle
« dépend absolument aujourd'hui le salut du Continent et
« la conservation de la religion et de la société civile en
« Europe (1). »

Pendant les quelques semaines qui s'étaient écoulées depuis son retour de Berlin, où le duc de Brunswick n'avait pas encore jugé à propos de se rendre, Stamford n'était pas resté inactif. Il s'était si fort occupé de préparer et d'assurer le succès de sa mission que, le jour même où De Luc revenait d'Angleterre, le comte Panin répondait de la manière la plus flatteuse et la plus encourageante aux communications que le général lui avait fait parvenir.

(1) R. O. F. O. 95:6. Voir à l'Appendice, note XIII. *Lord Grenville au duc de Brunswick*, Londres, 23 avril 1798.

XXI

COMTE PANIN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Berlin, 1^{er} mai 1798.

Il espère que Paul I^{er} appuiera les démarches du Général.

N'ayant que quelques instants à ma disposition, je dois me borner, quoiqu'à regret, au seul témoignage de ma vive reconnaissance pour la lettre intéressante dont vous m'avez honoré. Je ne puis qu'applaudir de toute mon âme aux idées qu'elle renferme et surtout à cette élévation de sentiments qui vous distingue.

J'ai tout lieu de croire que l'Empereur, mon Maître, se chargera avec empressement du rôle si sérieux que vous lui attribuez. C'est sans contredit le plus bel usage qu'il puisse faire de sa puissance. Vos vœux ne seront pas stériles, mon cher Général, et nous aurons la consolation de voir ramener aux principes d'une politique saine les Cabinets qui sont encore abusés par la perfidie des apôtres d'une fausse liberté.

Je me chargerai avec plaisir de tout ce dont il vous plaira me charger pour M. le Prince de Reuss (2) et, dans cette occasion

(1) R. O. F. O. 95.6. *General Stamford's Papers.*

Le même jour, 1^{er} mai, Panin avait encore écrit à Stamford un autre billet : « Par la communication dont vous m'avez honoré et par d'autres avis plus récents, je vois qu'on a caché au Duc les propositions importantes que j'ai faites, il y a environ trois semaines, par ordre de ma Cour. Il s'agissait d'une alliance défensive entre les deux Cours impériales et celles de Londres, de Berlin et de Copenhague à l'effet de garantir la sûreté et l'intégrité de tous les Gouvernements. On m'a fait une réponse évasive et dilatoire. Je vous prie d'en instruire Son Altesse Sérénissime. Elle reconnaîtra dans cette circonstance une nouvelle preuve de la mauvaise foi de M. de Haugwitz et je me flatte qu'Elle se déterminera à appuyer de tout son crédit les vues salutaires de ma Cour. Je suis obligé de remettre tous les détails au moment où j'aurai le bonheur de vous revoir. On m'assure que cela est prochain et je m'en réjouis pour bien des motifs. » (*Dropmore Papers*, IV, 191. *Comte Panin à Stamford*, Berlin 1^{er} mai 1798).

Stamford, se rendant à Berlin, partit de Brunswick le 8 mai.

(2) « Le prince de Reuss, Ministre d'Autriche, se distingue par son extérieur sans-culotte et par le respect qu'il sait inspirer au Ministère de Prusse ». « Archives des Affaires Étrangères ». (*Prusse. Mémoires et Documents*. Volume 9, f^o 27-28. Mémoire sur le Corps diplomatique à Berlin).

Le prince de Reuss mourut à Berlin en février 1799.

comme dans toute autre, vous me trouverez toujours prêt à vous donner des preuves de mon respect pour vos vertus et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être... etc... etc...

LE COMTE DE PANIN. (1).

XXII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2).

Berlin, 12 mai 1798.

Son audience chez le Roi. Bernadotte et l'affaire du Drapeau.
Il n'augure pas bien du résultat des conférences qui s'ouvriront dès l'arrivée de Repnin. Influence de Haugwitz sur le Roi.

J'ai eu l'honneur de remettre au Roi, à Potsdam, le 8 de ce mois, la lettre dont j'étais chargé pour Sa Majesté de la part de Votre Altesse Sérénissime. — Sa Majesté m'accueillit avec beaucoup de bonté, ouvrit sur le champ la lettre et, après l'avoir lue, me dit : « Ce noble désintéressement fait un honneur infini » au Prince. Il serait bien à désirer que d'autres voulussent « l'imiter.

« Je ne doute point, ajouta-t-il, que la Cour de Vienne ne « s'empresse de faire valoir les justes réclamations du Prince et « déjà a-t-on envoyé d'ici à Rastatt les pièces nécessaires à cet « effet. »

« Hélas ! répondis-je, il est à craindre, Sire, que les négocia-
« tions de Rastatt ne finissent par une reprise des hostilités,
« si toutefois on peut admettre que les hostilités, de la part des
« Français, aient cessé jusqu'ici en Allemagne, quand on réfléchit à la manière dont ils se conduisent. Les pays de Nassau se
« ressentent surtout de leurs vexations et pour peu que cela
« continue, Monseigneur le Prince d'Orange n'en tirera plus un
« sol de revenu. »

« C'est un état de choses des plus affligeants, reprit le Roi.
« après un moment de réflexion ; mais il y a lieu d'espérer qu'il
« ne durera pas. On peut même se flatter que l'on en viendra à
« une paix honorable avec l'Allemagne. Du moins paraît-il que
« le Directoire ne donnera pas de suite à cette dernière brouille-

(1) Cf. Appendice. Notice Biographique de Panin.

(2) R. O. F. O. 95.6.

« rie survenue à Vienne au sujet du drapeau. Aussi, cette conduite de Bernadotte est-elle bien ridicule (1) ! »

« Elle me parut telle aussi au premier coup d'œil, Sire, répondis-je. Mais, en y réfléchissant, je l'ai considérée depuis comme un vrai guet-apens, ayant un objet très sérieux, celui de tâter le peuple de Vienne afin de connaître ses dispositions. Si ce peuple en eût témoigné qui eussent paru favorables aux desseins perfides du Ministère français, je ne doute pas qu'il s'en fût prévalu pour pousser plus loin les choses. Mais le contraire étant arrivé et n'ayant pas trouvé que ce peuple fût mûr encore pour une révolution, il travaillera probablement à le faire parvenir à ce degré de maturité ».

Le Roi me fixa et, après un moment de silence, il me dit :

« En vérité, je crois que vous avez raison. »

« Il me semble, Sire, repris-je, qu'en général on ne donne pas une attention assez sérieuse à la marche révolutionnaire des Français et que souvent on regarde comme insignifiantes ou extravagantes des démarches de leur part qui ne sont rien moins que cela. Par exemple, dans les journaux qui paraissent à Paris et qui s'écrivent sous la dictée du Directoire, ils annoncent à haute voix qu'ils en veulent à tous les trônes de l'univers et qu'ils ne poseront les armes que lorsqu'ils auront délivré toutes les nations de la terre du joug de leurs tyrans. Cependant, aux Cours, avec lesquelles ils se disent en paix, ils

(1) Envoyé à Vienne pour donner des explications au Cabinet autrichien, Bernadotte, comme le fait avec raison observer M. THIERS, était peu propre au rôle qu'il était destiné à remplir. On connaît la maladresse qu'il commit en arborant à sa porte le drapeau tricolore et les scènes tumultueuses qui en résultèrent et qui furent peut-être provoquées par les émissaires anglais. Il n'en sera donc que plus curieux de voir de quelle façon le comte de Starhemberg faisait part à lord Grenville d'un événement qui risquait fort d'avoir des suites fâcheuses. « Vous savez que ma Cour, ayant taché, avec assez de noblesse cependant, de calmer le courroux de Bernadotte, il a répondu qu'il enverrait les conditions, sous lesquelles il voulait bien rester à Vienne : 1° Le renvoi de Thugut, — 2° Puniton exemplaire du Chef de la police et du Chef militaire. — 3° Que l'on accorde à la mission française un quartier de liberté et de franchise à Vienne. — 4° Que l'Empereur fasse refaire à ses frais le tableau des armes françaises et le pavillon et qu'il le fasse hisser au haut de la Maison de l'Ambassade en le protégeant contre toute insulte. « Notre réponse a été polie, mais un refus. — Bernadotte s'est emporté au delà de toute expression. Il a juré qu'il viendrait venger cet affront sur la place même et ayant demandé ses passeports, il est parti le 15 en sept voitures, escorté d'un régiment, sans lequel le peuple l'eût mis en pièces. Quelle bonne nouvelle ! Je ne me possède pas de plaisir !... » (*Dropmore Papers*, IV, 182. *Comte de Starhemberg à lord Grenville*. Londres, août 1798).

« font tenir par leurs Ministres un langage bien différent de celui
 « de leurs folliculaires. Lesquels des deux faut-il croire, Sire ?
 « Les premiers sans doute, parce que ceux-là, parlant aux
 « peuples, entretiennent les méchants dans toutes les Nations
 « dans l'espérance que la Révolution ne tardera pas à venir
 « jusqu'à eux et que les autres, parlant aux Rois et à leurs Mi-
 « nistres portent la paix dans la bouche et la perfidie dans l'âme
 « en détournant leur attention de dessus les dangers dont ils
 « environnent leurs trônes, dangers qui ne tarderont pas à
 « devenir inévitables, vu la funeste division qui continue à régner
 « parmi les Puissances. »

J'en étais là quand on vint annoncer que Sa Majesté était servie. J'étais invité à dîner chez le Roi et j'eus la satisfaction de remarquer durant le repas que Sa Majesté, qui m'adressa souvent la parole, ne fut pas fâchée de ce que j'avais osé Lui parler avec ma franchise ordinaire. J'en fus d'autant plus convaincu que, le soir même Elle me fit inviter à une promenade avec la famille Royale hors de la ville, dont malheureusement je ne pus profiter, me trouvant indisposé et au lit lorsque je reçus cette invitation.

Je partis le lendemain pour Berlin où mes premiers pas me portèrent chez mylord Elgin. Je me rendis de là chez le prince de Reuss qui communiqua sous le sceau du plus profond secret que, dès l'ouverture des conférences qui vont avoir lieu à Berlin après l'arrivée du prince Replin, attendu le 18 de ce mois, il déclarera au nom de son Souverain que l'Autriche est prête à renoncer à toute indemnité en Allemagne, si la Prusse veut agir avec la même modération et se concerter loyalement avec elle sur les moyens de sauver le plus qu'il sera possible de l'état constitutionnel et territorial de l'Empire Germanique. Quant aux intérêts de la Maison d'Orange, relativement à ses réclamations au sujet des possessions qui anciennement ont été enlevées à ses Etats en Allemagne, l'Empereur déclare dans les termes les plus obligeants pour Votre Altesse Sérénissime, qu'il les Lui fera rendre toutes, sans restriction.

Je dois me borner ici à ajouter à cela, n'ayant pas, faute de temps, la faculté d'entrer là-dessus dans tous les détails, que le prince de Reuss désire beaucoup que je me rende à Vienne (1). Je m'y rendrai s'il le faut, puisque Votre Altesse Sérénissime m'y auto-

(1) Cf. *Dropmore Papers*, IX, 202. *De Luc à lord Grenville*. Berlin, 12 mai 1798. « Le prince de Reuss en particulier a dit à M. de Stamford, qu'ayant fait confiance à M. de Thugut de mon départ pour Londres dans ce but, celui-ci l'avait assuré que, si le général venait à Vienne,

rise ; mais ce ne sera que lorsque j'aurai vu la tournure qu'auront prise ici les affaires après l'arrivée du prince Repnin (1). Cependant, je ne cacherai pas à Votre Altesse Sérénissime qu'elles me paraissent susceptibles d'en prendre une très malheureuse, malgré les intentions droites et justes du jeune Roi de Prusse, qui continue à se laisser égarer par son Ministre favori, lequel met tout en œuvre pour empêcher la réunion entre les Puissances, de laquelle dépend si évidemment le salut de l'Europe.

Le duc de Brunswick, que je me propose d'aller voir à Potsdam, où il arrivera le 15 de ce mois, se trouvera plus que personne à même d'ouvrir les yeux du Roi sur la conduite de son Ministre. Je pousserai à la roue pour que le Prince le fasse au risque de rompre l'essieu.

POST-SCRIPTUM. — Pour qu'on ne soupçonne pas que, voyageant

« il l'aiderait de tout son pouvoir, quoiqu'ayant pris sa démission de la place de Ministre des Affaires Étrangères, mais restant Ministre de conférence.

« Cette démission avait d'abord fait beaucoup de peine à M. le prince de Reuss ; mais M. de Thugut l'avait rassuré, M. de Cobenzl, qui a pris sa place, étant très zélé pour la même cause et il l'a informé en même temps que les restitutions des parties du pays de Nassau, que Monseigneur le prince d'Orange réclame, seront appuyées de l'Empereur et n'éprouveront aucune difficulté ».

(1) *Appendice*, Prince Repnin, Notice biographique. — Cf. *Dropmore Papers*, IV. 308-311. *Observations que les Ministres du Roi ont ordre de participer à M. le Maréchal prince de Repnin sur le projet de Convention éventuelle, qu'il leur a communiqué confidentiellement au sortir de la Conférence du 14 juin 1798.*

« Le Roi avait reçu pour mot d'ordre de son père mourant, écrit SOREL (*L'Europe et la Révolution Française*, V, 331-332) la neutralité et pour Ministre, Haugwitz, l'homme de cette politique. Peu d'histoires se sont plus constamment répétées que celle de ces négociations d'alliances entre la France et la Prusse qui aboutirent à la guerre en 1806. Au temps où Siéyès se rendait à Berlin, la Prusse, comme il advint en 1805 lors des propositions de Napoléon, se trouvait en pourparlers avec la Russie. Le prince Repnin arrivé à Berlin le 16 mai, tâchait d'accorder les prétentions de la Prusse avec celles de l'Autriche, d'étouffer les méfiances des deux Cours et de les liguier pour résister à la France dans l'Empire, de les attirer dans la Coalition qui se tramait entre Londres, Vienne et Pétersbourg. Les Prussiens n'avaient pas plus confiance dans la Cour impériale que dans la République. Ils redoutaient l'alliance de la Russie presque autant que son inimitié..... La conclusion du Roi fut de demeurer neutre, d'étendre cette neutralité à l'Allemagne du Nord, d'y former une union restreinte, de s'en faire le dictateur et de tirer de cette neutralité les mêmes avantages que les Français tiraient en Italie de leurs Républiques. Quant à la France, on s'en tiendrait aux indemnités éventuelles de la Convention de Berlin de 1796. Le Roi de Prusse déclina donc les ouvertures du prince Repnin et de la même façon et pour les mêmes motifs celles de Siéyès. » Cf. MARTENS, VI, 257.

aux frais de l'Angleterre, je veuille en recueillir du profit, M. van der Haer (1) a la bonté de tenir un compte exact de ma dépense. Valétudinaire comme je le suis et réduit par là à des besoins que d'autres n'ont pas, je prendrai ces articles sur mon compte et ne porterai sur celui de ma dépense que le nécessaire indispensable. Je me flatte que Votre Altesse Sérénissime approuvera cette déclaration et qu'Elle me permettra de Lui faire parvenir à la fin de mes voyages la spécification des dépenses qu'ils m'auront occasionnées.

XXIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2).

Berlin, 26 mai 1798.

Les conférences des 22 et 23 mai. Caillard remplacé par Siéyès. Attitude douteuse du Cabinet de Berlin. Explication assez vive qu'il a avec le duc de Brunswick. Départ imminent de Stamford pour Vienne.

Depuis l'arrivée du prince Repnin, le 17 de ce mois, et les premières conférences qui ont eu lieu, le 21 et le 23, entre les Plénipotentiaires des Cours de Russie et de Vienne et les Ministres du Cabinet de Berlin, les choses ici ont un peu changé de face et il se

(1) VAN DER HAER (VAN CAMPEN VAN NIEWLAND) un des membres les plus actifs et les plus populaires de l'ancien Gouvernement dans la province de Frise, partisan déclaré de la Maison d'Orange, un de mes amis, écrit, à lord Grenville, de Varel, le 1^{er} décembre 1795, Charles Bentinck, agent de l'Angleterre pour la Hollande, m'a longuement parlé ce matin du Corps à former sous les ordres du prince Frédéric.

Le 8 décembre, Bentinck rappelle à lord Grenville « que M. Van der Haer, dont le zèle est infatigable, très populaire et très influent, fait « partie du Gouvernement de la Frise depuis l'année 1779; Qu'il n'a pas « cessé un seul instant d'être tout dévoué à la Maison d'Orange et aux « intérêts anglais; Qu'il n'a quitté le pays lors de l'invasion que pour ne « pas faire acte d'adhésion au nouveau Gouvernement et afin de pouvoir « travailler à la délivrance de son pays. »

Le 18 février 1796, Bentinck informait encore lord Grenville que van der Haer disposait de 3000 fermiers dans la Frise et de 2 à 3000 autres dans le reste du pays et qu'il continuait à travailler cette province et entretenait une correspondance active avec le prince d'Orange. Enfin le 11 avril, il transmettait à son Gouvernement deux Mémoires de Van der Haer contenant l'exposé des mesures prises par lui pour soulever les provinces de Frise et de Groningue, d'Over-Yssel et de Drenthe, dès que l'Angleterre l'y autorisera et lui donnera quelque appui.

(Cf. *Dropmore Papers*, III, 150-159; 170-172; 176-178; 182-189; 209-211; 217-221; 237).

(2) R. O. F. O. 95.6.

manifeste quelque désir de rapprochement entre Vienne et Berlin, qu'on peut croire sincère de part et d'autre.

Le prince de Reuss, après avoir déclaré dans la première de ces conférences que sa Cour renonçait à toutes les indemnités dans l'Empire malgré les pertes immenses qu'elle a faites, à condition cependant que la Prusse use de la même modération, obtint pour réponse de la part des Ministres du Roi, qu'ils devaient prendre cette déclaration *ad referendum* et qu'ils priaient le prince de Reuss de la leur donner par écrit, ce que celui-ci ne refusa pas de faire (1).

Cette première conférence finit là et n'annonça pas que le Cabinet de Berlin ait une forte envie d'accélérer les négociations, mais qu'il paraissait au contraire vouloir les trainer en longueur. Les Ministres de Russie et de Vienne en jugeaient du moins ainsi.

Hier matin, M. le duc de B... (Brunswick) m'ayant fait prier de passer chez lui, Son Altesse me communiqua secrètement que dans la seconde conférence, qui aurait lieu dans l'après-midi, le Ministre du Roi déclarerait :

1° Que Sa Majesté renoncerait également à toute indemnité ;

2° Que, quant aux Margraviats, tout resterait sur le pied actuel et qu'on demanderait seulement pour ces Etats le *Jus de non appellando* ;

3° Que pour Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince d'Orange, on demanderait la restitution des possessions que Trèves et Cologne avaient anciennement enlevées à ses Etats en Allemagne.

M. le Duc me fit connaître qu'il ne serait pas fâché que sous main et sans le nommer, je prévinsse les Plénipotentiaires des deux Cours de ces articles afin qu'ils y fussent préparés. Ce que je fis effectivement.

On s'est arrêté dans cette seconde conférence à l'article qui

1) « J'ai vu M. de Stamford » écrivait le 19 mai *De Luo à lord Grenville*. « Il a conversé avec beaucoup de personnes, mais il ne revient pas satisfait de l'apparence des choses... » Et il ajoute, non sans raison : « Chacun se défie et sur ce sujet la défiance mutuelle produit une conduite réciproque qui la fait croître sans cesse de part et d'autre. » « Aussi, comme il le disait dans son rapport du 28, les conférences à peine commencées ont-elles été à peu près suspendues. La cause immédiate de cette suspension provenait de la Cour de Vienne, dont inopinément le Ministre a fait des difficultés sur la restitution des bailliages qui pourront être une indemnité naturelle pour Monseigneur le Prince d'Orange, et comme je ne l'avais que trop prévu, dès qu'un prétexte s'est offert, M. de Haugwitz s'en est prévalu pour faire trainer la négociation en longueur, vu le départ du Roi et le sien. »

Cf. *Dropmore Papers, De Luo à lord Grenville*, Berlin, 19 mai IV, 211-212 et 28 mai. IV 218-219.

concerne les intérêts de la Maison de Monseigneur le prince d'Orange. Lorsqu'il fut proposé, M. le prince de Reuss répondit que Sa Majesté l'Empereur, ayant à cœur les intérêts de la Maison d'Orange, Elle s'emploierait avec plaisir pour la satisfaire sur la demande faite à ce sujet, mais que Sa Majesté Impériale espérait qu'en revanche la Cour de Berlin ne s'opposerait pas à ce qu'un dédommagement équivalent à celui qu'on destinait à Monseigneur le prince d'Orange fût accordé au duc de Modène et que ce dédommagement serait pris sur les États voisins du Brisgau. Cette condition ne fut pas admise par les Ministres du Roi et la conférence se termina là (1).

MM. les Plénipotentiaires me témoignèrent le même jour encore combien cette difficulté les embarrassait, surtout si elle devait retarder la marche des négociations. Je répondis que le Ministère de Berlin ne regardait pas sans doute comme une indemnité satisfaisante pour les pertes qu'avait faites la Maison d'Orange, le peu qu'on demandait pour elle et qu'il ne paraissait qu'en cela il n'avait pas tort ; que je ne doutais pas que la Cour de Vienne, en considération du désintéressement généreux qu'avait témoigné le prince d'Orange en renonçant à des indemnités réelles dans la vue d'écartier par là un des principaux obstacles à un rapprochement de cette Cour avec celle de Berlin ne se laissât aisément porter à donner à cette dernière une première preuve d'un retour sincère d'amitié et de confiance en accordant ce qu'elle demandait en faveur du prince d'Orange sans y mettre de conditions. Et j'ajoutai que je craignais si peu de me tromper à cet égard qu'il me semblait que, sans attendre que la Cour de Vienne se soit expliquée ultérieurement à ce sujet, on pouvait, pour ne pas perdre le temps, continuer les conférences en mettant cet objet de côté, qui, dès qu'il serait repris, se réglerait certainement à l'amiable.

Le comte Panin et le prince de Reuss approuvèrent cet avis, qui fut aussi celui de mylord Elgin, qui était présent à cet entretien. Reste à savoir si les Ministres du Roi l'approuveront également. Si je puis être informé avant le départ du courrier, je ne manquerai pas d'en informer Votre Altesse dans cette dépêche (2).

(1) Cf. *Dropmore Papers*, IV. 307. Réponse des Plénipotentiaires de Sa Majesté le roi de Prusse aux ouvertures faites par Monsieur le Plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur et Roi dans la conférence du 21 mai.

(2) La situation semblait en effet s'être momentanément améliorée, puisqu'avant le départ de Berlin du duc de Brunswick « on lui avait donné lieu de croire que les choses étaient en bon train », écrit De

Le rappel de Caillard (1) qui, à ce qu'on prétend, sera remplacé par l'abbé Siéyès, étonne ici, non sans raison, beaucoup de monde. Pourvu qu'il ne vienne pas ici dans les mêmes intentions qui le firent, il y a quelque temps, aller en Hollande où il mit la dernière main à la Révolution ou, pour mieux dire, au bouleversement de cette malheureuse République. Je n'oserai assurer que ce démon ne trouvât pas ici assez de matières combustibles pour qu'en y mettant le feu, il ne pût se flatter de causer un embrasement général (2). Du moins ne vois-je pas comme le duc de B... (Bruns-

« *Luc à lord Grenville*, le 28 mai. On lui avait même montré de la « confiance. Car Son Altesse Sérénissime était informée de la réponse « que le Roi ferait donner aux Ministres des deux Empereurs, d'après « laquelle on devait bien augurer de la conférence qui devait se tenir ce « jour-là entre les Ministres ; et Son Altesse Sérénissime partit dans cette « espérance ; mais le jour même, celle qu'Elle nous avait aussi donnée, « s'évanouit. » (*Dropmore Papers*, IV, 219).

(1) La situation de Caillard à Berlin semble avoir été bien peu enviable à ce moment. « M. de Haugwitz m'assura qu'il n'y avait plus personne « à Berlin qui, depuis ces événements (ceux de Suisse) osât encore parler « en faveur du Directoire français, tant l'indignation était générale, telle- « ment, que M. Caillard, quoiqu'un homme très calculé par sa place, par « ses manières et son instruction générale, qui auparavant était un grand « objet d'attention dans les sociétés et y paraissait avec assurance, y « était aujourd'hui déconcerté et isolé, peut-être honteux lui-même de « représenter de tels maîtres. C'est ce que n'avaient déjà dit des per- « sonnes qui le rencontraient dans la société. » (*Dropmore Papers*, IV, 210. *De Luc à lord Grenville*, Berlin, 19 mai 1798).

(2) « Le Roi ne vit pas arriver avec plaisir dans ses États un révolu- « tionnaire si célèbre. Cependant on n'osa pas le refuser. Siéyès se com- « porta avec mesure et dignité. Il fut reçu de même, mais laissé dans « l'isolement (THIERS, X, 71).

Comme lord Elgin le mandait à lord Grenville, le 12 juillet, « Siéyès, « à peine arrivé à Berlin, avait l'instruction *de ne rien brusquer.* » (*Dropmore Papers*, IV, 283).

Les instructions, données à Siéyès à la date du 6 prairial an VI (23 mai 1798) étaient en effet conçues dans un esprit tout à fait gracieux pour la Prusse. On commençait par rappeler au nouvel ambassadeur les instructions générales données en Vendémiaire an IV à Caillard, les raisons pour lesquelles on consentit, sur les instances de la Cour de Berlin, à modifier la ligne de neutralisation stipulée à Bâle par la Convention éventuelle et secrète du 18 thermidor an IV et par l'accession de la Saxe le 9 frimaire an V. On n'avait naturellement pas passé sous silence le changement produit en Prusse par la mort de Catherine II. On avait fait allusion à la tentative infructueuse de la Prusse de se rapprocher de la Russie, rappelé en passant que la Cour de Berlin allait s'allier à la France au moment de la signature des préliminaires de Leoben et que la France lui avait fait de nouvelles ouvertures après le 18 fructidor.

Telle était la situation lorsque se réunit le Congrès de Rastatt. Les instructions faisaient ressortir qu'à ce moment la Prusse, qui craignait de voir la France se rapprocher de l'Autriche, avait redoublé de prévenance envers la République Française. — « Ce qu'il importe de savoir, « marquaient d'une façon toute particulière les Instructions, c'est jusqu'à

wick), dans les premiers pas qu'on vient de faire vers un rapprochement entre les Puissances un désir bien marqué et incontestable de parvenir à ce but par les voies les plus courtes et les plus promptes, et, ne voyant pas cela, je crains toujours les machinations des Français et les intelligences secrètes qu'ils ont su se ménager partout... Au reste, je dois au duc de B... (Brunswick) la justice de dire que pendant ce dernier séjour qu'il vient de faire à Berlin, il s'est beaucoup plus ouvertement prononcé auprès du Roi sur l'état des choses et la nécessité d'une réunion qu'il ne l'avait fait auparavant et que je n'avais osé l'espérer après un entretien très vif que j'eus avec lui à Potsdam et où je lui dis : « Si Votre Altesse ne met pas à profit ce moment où les Cours « de Saint-Petersbourg et de Vienne tendent la main à la Prusse « pour conseiller à cette dernière de leur tendre aussi la sienne, « toutes les Trois et l'Europe entière s'en prendront un jour à « Elle de tout le malheur qui leur en arrivera et à Votre Altesse « elle-même ».

Le Duc, ainsi que les envoyés de Londres, de Vienne et de Saint Pétersbourg désirent que je me rende à Vienne, parce qu'il devient urgent de mettre promptement cette Cour d'accord avec celle de Berlin par rapport aux intérêts de la Maison d'Orange et parce que j'y trouverai de mon côté occasion de travailler à rétablir l'harmonie entre ces deux Cours. Je me suis donc déterminé à entreprendre ce voyage le 28 de ce mois, quelque peu compatible qu'il soit avec le mauvais état de ma santé. Dieu veuille qu'il en résulte quelque bien !

Il y a deux ans qu'employé comme je le suis aujourd'hui, j'aurais pu effectuer quelque chose. Je crains beaucoup qu'aujourd'hui il ne soit trop tard.

« quel point les insinuations réunies de Vienne, Londres et Saint-Petersbourg, leurs efforts pour refaire une Coalition ont influé sur le Cabinet « de Berlin. »

On ne se dissimulait pas que malgré la sécurité de Caillard, la Prusse semblait être assez disposée à se lier avec ces Puissances. Enfin, malgré l'attitude prise par la Prusse lors de l'événement de Vienne (Affaire des Drapeaux) on avait lieu de penser « d'après quelques mots de Jacobi « qu'une intrigue formelle est sur le point d'entraîner le Cabinet de Berlin. Siéyès a donc pour mission de lier la Prusse à notre système par « un traité d'alliance offensive et défensive, auquel pourront accéder « ensuite la Suède, le Danemark et quelques princes allemands... »

Cf. *Mémoire pour servir d'Instructions au Citoyen Siéyès*, Ambassadeur extraordinaire de la République Française près Sa Majesté le Roi de Prusse, 6 prairial an VI (23 mai 1798) (*Prusse, Mémoires et Documents*, Vol. 9, F^o 49-64). Cf. Appendice, *Un portrait de Siéyès*.

XXIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Vienne, 13 juin 1798.

Son entretien avec Thugut. Impression peu satisfaisante qu'il en rapporte. En audience chez François II. Thugut l'oblige à prolonger son séjour à Vienne. Le prince Frédéric d'Orange.

MONSEIGNEUR, — Un courrier anglais venant de Naples et passant par cette ville pour se rendre en Angleterre, m'offre une trop bonne occasion d'écrire à Votre Altesse Sérénissime sans que j'aie besoin de me servir du chiffre pour que je la laisse échapper. Je souhaiterais seulement que ce que j'ai à mander à Votre Altesse Sérénissime fût aussi consolant qu'il l'est peu, ou que du moins je puisse dire avec quelque fondement qu'il y a lieu d'espérer que les choses prendront dans peu une face plus riante.

J'ai eu l'honneur de me présenter à M. le baron de Thugut le lendemain de mon arrivée qui a eu lieu le 6 de ce mois. Je m'aperçus d'abord, à l'accueil favorable que me fit ce Ministre que M. le prince de Reuss avait eu la bonté de le prévenir en ma faveur. Aussi était-il parfaitement informé du but de la mission dont j'ai l'honneur d'être chargé de la part de Votre Altesse Sérénissime et entra-t-il d'abord en matière avec moi sur son objet.

Après m'avoir assuré que Sa Majesté l'Empereur désirait vivement de donner à Votre Altesse Sérénissime des preuves réelles de l'intérêt qu'il prend au but qui La regarde, il chercha à me prouver l'impossibilité où se trouvait Sa Majesté Impériale d'acquiescer à la demande de la Cour de Berlin concernant l'espèce d'indemnité à accorder à Votre Altesse Sérénissime et l'indemnité que cette Cour exige pour Elle-même en demandant le *Statu quo* dans la Franconie « où, disait-il, elle s'était permise toutes sortes d'usurpations. »

Là-dessus, se laissant aller à des plaintes très amères contre la Prusse, il repassa sur toute sa conduite jusqu'au moment actuel et il finit par me dire : Qu'on était déterminé ici à ne traiter « l'article des indemnités que lorsque la Prusse, conjointement « avec l'Autriche, aurait pris l'engagement formel de maintenir

(1) R. O. F. O. 95.6. Cf. Appendice. Documents du « Haus, Hof und Staats Archiv » relatifs à la mission de Stamford à Vienne.

« la paix en Allemagne, si une fois on venait à vouloir la troubler de nouveau.

Je répondis à tout cela en substance que je ne doutais pas que la Cour de Vienne ne fût d'autant plus disposée à passer une bonne fois l'éponge sur le passé qu'il était urgent de s'entendre et de s'unir promptement afin d'empêcher que ce passé ne continuât d'influer d'une manière funeste sur l'avenir ; que je ne disconvenais pas que la Prusse avait, bien légèrement et presque sans aucune nécessité, cédé son pays de Clèves à la France ; mais que, la chose étant faite, elle ne pouvait plus à cet égard revenir sur ses pas ; que disposée cependant, comme elle l'était aujourd'hui à se contenter de l'indemnité peu considérable qu'elle demandait pour elle-même et pour la Maison d'Orange, il me semblait que la lui accorder serait lui donner une preuve bien marquée du désir qu'on avait de se rapprocher d'elle. « Enfin, ajoutai-je en riant, je crois qu'il serait à propos aujourd'hui de la « traiter, comme on traite souvent un méchant enfant à qui on « accorde quelques fois des choses qui ne sont pas trop déraisonnables uniquement pour ne pas irriter sa mauvaise humeur et « exciter ses caprices. »

« Dites plutôt, répondit-il sur le même ton, qu'il conviendrait de la traiter comme une enragée. »

« Eh bien ! soit ! répartis-je, mais considérée comme telle, encore faudrait-il la lier pour l'empêcher de faire du mal. »

« Que la Prusse se prononce, reprit le Ministre, qu'elle dise ce qu'elle prétend faire pour l'Allemagne, alors celle-ci saura ce qu'elle peut et ce qu'elle doit faire pour la Prusse. Car, si cette dernière continue à n'exiger que des sacrifices, sans dire pour quoi, ni comment elle se propose de les mériter, il est impossible que nous nous accordions jamais. »

« Mais, répondis-je, n'y aurait-il pas un juste milieu à tenir ici ? Votre Excellence voudrait que la Prusse articulât le genre de protection et de secours qu'elle croirait devoir accorder à l'Allemagne dans le cas où celle-ci viendrait de nouveau à être attaquée, afin d'y proportionner les sacrifices qu'on exigerait d'elle. Le Cabinet de Berlin désirerait au contraire qu'on réglât l'indemnité à accorder à la Prusse pour la perte du pays de Clèves avant que l'on en vint à l'autre point. Ne pourrait-on pas s'entendre sur le premier de ces deux points, sauf à ne conclure que lorsque ce Cabinet se serait prononcé d'une manière satisfaisante sur le second ? »

M. de Thugut sembla d'abord ne pas rejeter entièrement cette

idée. Mais après quelques instants de réflexion, il me dit : « Il
 « serait imprudent, Monsieur, de se fier au Ministre qui dirige
 « aujourd'hui le Cabinet de Berlin plus absolument encore qu'il
 « ne faisait ci-devant. Il nous a donné trop de preuves de mal-
 « veillance pour qu'on n'ait pas à craindre qu'il cherchât à faire
 « tomber sur nous tout le blâme d'un acte, au fond très illégal
 « et odieux, comme serait celui de priver des princes de l'Eglise
 « d'une partie de leurs possessions pour en gratifier la Prusse,
 « sans qu'on pût leur prouver l'avantage qu'on attend de ce
 « sacrifice, et pour eux et pour l'Empire en général ».

« Si cet acte peut être appelé odieux, répliquai-je, il ne méri-
 « terait pas une qualification plus douce, ce me semble, si la
 « Prusse consentait à ce qu'on accordât au duc de Modène une
 « indemnité équivalente à celle que le Cabinet de Berlin demande
 « pour elle et pour la Maison d'Orange ».

Cette remarque parut frapper un peu M. de Thugut, mais ne
 voulant pas qu'il en prit de l'humeur, j'ajoutai sur le champ :
 « Au reste, Monseigneur le Prince d'Orange, en renonçant de
 « plein gré au dédommagement très considérable que la Prusse
 « croyait devoir lui procurer, a été charmé de donner en cette
 « occasion à Sa Majesté Impériale à la fois une preuve non équi-
 « voque de son désintéressement et de son désir de voir l'union
 « et l'harmonie se rétablir entre deux Cours, dont dépend aujour-
 « d'hui si manifestement le salut de l'Europe, et je me persuade
 « que si Sa Majesté pouvait croire que Ses intérêts seuls fussent
 « un obstacle au rétablissement de cette union, Elle les verrait
 « sans peine mis de côté, malgré les pertes immenses qu'Elle a
 « faites, auxquelles se joignent encore celles qu'Elle fait journal-
 « lement, Ses Etats en Allemagne étant tellement foulés par le
 « séjour qu'y font les troupes françaises qu'elle n'en tire en ce
 « moment presque aucun revenu. »

M. le baron de Thugut, après s'être de nouveau étendu en
 éloges sur les sentiments nobles et généreux de Votre Altesse
 Sérénissime et sur son dévouement à la bonne cause, finit par
 m'assurer que Sa Majesté Prussienne n'avait qu'à donner des
 preuves de son désir sincère de se rapprocher du Gouvernement
 Impérial pour trouver Sa Majesté Impériale toute disposée à aller
 en faveur de la Maison d'Orange bien au-delà de ce qu'on deman-
 dait pour elle et que Votre Altesse Sérénissime devrait d'autant
 moins douter de la sincérité de cette disposition qu'Elle avait
 donné à Sa Majesté Impériale un de ses fils qui était l'idole de ses
 Armées.

Le surlendemain de cette entretien avec M. de Thugut, j'eus l'honneur d'avoir une audience de l'Empereur, dans laquelle je remis à Sa Majesté Impériale la lettre, dont je me trouvais chargé pour Elle de la part de Votre Altesse Sérénissime.

« Je sais déjà, me dit l'Empereur en la recevant, ce qu'elle renferme. Il serait à souhaiter que tout le monde, en pensant aussi noblement que le prince d'Orange, voulût imiter son désintéressement vraiment généreux. »

« Le Prince, en donnant l'exemple, répondis-je, espère contribuer par là au rapprochement si désirable et devenu si nécessaire entre Votre Majesté Impériale et Sa Majesté Prussienne qu'il n'existe guère d'autre moyen de rétablir solidement la paix en Europe. »

« Ce rapprochement, répartit l'Empereur, que je désire de tout mon cœur, ne rencontre de difficultés qu'à Berlin. Quant à moi, je suis prêt à faire tout ce qui peut être agréable à cette Cour, pourvu qu'elle veuille m'en faciliter le moyen en me mettant à même de prouver aux Princes, dont elle exige des sacrifices particuliers, que c'est dans la vue du bien qui en résultera pour l'intérêt général qu'ils doivent les faire. Mais toutes les instances que j'ai faites à Berlin ont été jusqu'ici infructueuses. »

« Votre Majesté, répartis-je, ne doit pas en être découragée. Ce que n'a pu faire le raisonnement seul sera produit par l'évidence des faits et l'expérience des malheurs ainsi que par la situation actuelle des choses qui commande si impérieusement cette union des Puissances devenue trop urgente pour qu'on tarde plus longtemps d'en reconnaître la nécessité. Je prendrai la liberté, ajoutai-je, d'observer à Votre Majesté Impériale qu'Elle a pris une voie pour se faire écouter à Berlin qui ne restera pas sans succès. Elle a écrit à différentes reprises directement au roi de Prusse et je crois être sûr que Ses lettres ont fait sur ce jeune Monarque de très bonnes impressions qui seront même durables, si Votre Majesté daigne continuer de se servir de la même voie. Les Monarques, continuai-je, n'ont aujourd'hui plus qu'un même intérêt, celui de leur conservation. Ils se doivent donc de s'éclairer réciproquement sur les dangers qui les menacent et de se concerter sur les moyens de les écarter. Plus ils le feront avec cette franchise et cette cordialité capables d'écarter le doute, plus tôt ils verront la confiance prendre la place de cette défiance si difficile à vaincre et qui a causé tant de malheurs. »

« Je ferai de tout mon cœur ce que vous me dites, répondit

« l'Empereur, s'il peut en résulter le moindre bien, car je suis
 « sûr que si dans ce moment on était d'accord pour ne tenir qu'un
 « même langage aux Français, nous obtiendrions, peut-être sans
 « brûler une amorce, ce que séparément nous n'obtiendrions
 « jamais, quand même chacun de son côté ferait les plus grands
 « efforts. »

Voilà, Monseigneur, un rapport fidèle de la manière dont je me suis acquitté jusqu'ici de la mission dont il Lui a plu de me charger. M. le baron de Thugut m'ayant répété plusieurs fois pendant l'audience qu'il a eu la bonté de m'accorder, qu'il fallait de toute nécessité qu'il m'entretint encore, je compte prolonger mon séjour ici jusque vers le 20 de ce mois pour être de retour à Berlin vers le temps où le Roi sera revenu de Silésie. J'y attendrai soit de nouvelles instructions, soit l'ordre d'en partir, si l'on juge que ma présence ne puisse plus y être utile. Mais, dans ce dernier cas, je souhaite de recevoir cet ordre le plus tôt possible, ayant besoin d'un reste de la belle saison pour donner quelques soins à ma santé, qui se ressent de fatigues qui excèdent de beaucoup mes forces, surtout lorsqu'accablé d'écritures comme dans ce moment, il faut que je passe plusieurs heures de suite la plume à la main.

Si je n'étais pas aussi pressé à cause du départ du courrier, je pourrais mander mille choses satisfaisantes à Votre Altesse Sérénissime de son aimable et brave prince Frédéric qui, dans toute la forme du terme, est ici généralement adoré (1). Je loge avec

(1) « Une autre dépêche », écrivait le 15 avril le comte de Starhemberg à lord Grenville (*Dropmore Papers*, IV, 168), « me dit d'insinuer au prince Frédéric d'Orange (ce que j'ai déjà fait) de revenir bientôt à Vienne, parce que l'Empereur se propose de l'employer d'une manière analogue à l'estime que sa valeur et ses éminentes qualités lui ont inspirée pour sa personne. »

« Bien qu'agé seulement de 24 ans, le Prince a fait une bonne partie de la guerre de la Révolution en commandant le Corps hollandais dans l'armée coalisée, en combattant contre Jourdan à Fleurus et en servant comme général de brigade sous les ordres de l'archiduc Charles pendant la campagne de 1796. Passé ensuite à Londres, puis rappelé à Vienne lors de l'incident de Bernadotte et destiné dès lors au commandement de l'armée d'Italie, il a reçu au mois de novembre le grade de *Feldzeugmeister*, au lieu de celui de feld-maréchal lieutenant qu'il avait précédemment. Dans ce nouveau grade il reprend des mains du général comte Wallis le commandement en chef de l'armée. » (MAHON, *Etudes sur les Armées du Directoire*, 332).

« Le prince Frédéric d'Orange, qui venait de recevoir le commandement de l'armée d'Italie, partit de Vienne le 17 novembre pour se rendre à son Quartier-Général. » (*Ibidem*, 321). Il arriva à Padoue le 29 novembre. (Cf. CROSSARD, *Mémoires militaires*, II, 46).

lui dans la même auberge et il a pour moi mille bontés, mille attentions. Si je pouvais racheter quelques années de ma vie ou que le Ciel voulut m'accorder un peu plus de santé, je voudrais ne plus me séparer de lui et lui consacrer le reste de mes jours.

C'est avec bien des sentiments du dévouement le plus respectueux que j'ai l'honneur d'être, etc...etc...

XXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

(Berlin, fin juin 1798).

Ses derniers entretiens avec Thugut. Reprise imminente des hostilités. Influence qu'aurait sur la nature de la guerre l'union de l'Autriche et de la Prusse. Concessions éventuelles de l'Autriche — Deuxième audience de l'Empereur. Changement de ton des négociateurs français à Rastatt amené par la crainte d'un accord austro-prussien.

MONSIEUR, — Dans l'incertitude où je me trouve sur le sort de la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, de Vienne en date du 13 de ce mois et qui devait partir le même jour par un courrier venant de Naples et allant en Angleterre, lequel n'était pas encore arrivé à Vienne le 27, jour de mon départ de cette ville, je joins ici un duplicata de cette même lettre qu'en quittant Vienne j'ai laissée entre les mains de M. le chevalier Eden avec prière de la joindre au paquet de ses dépêches, en cas que le dit courrier arrivât après mon départ.

Je m'empresse aujourd'hui de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime des derniers entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec M. le baron de Thugut, dont celui, qu'il m'accorda deux jours avant mon départ de Vienne, fut de plus de deux heures. — Tout ce qui précédemment avait été discuté entre ce Ministre et moi et dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse Sérénissime par mon rapport du 13, fut de nouveau agité dans cet entretien, de sorte que je puis me dispenser d'en écrire les détails, puisque je ne ferais que répéter les mêmes choses.

Je me bornerai donc, quant aux points que j'ai déjà touchés dans ma lettre du 26 mai, d'observer à Votre Altesse Sérénissime que M. le baron de Thugut, en revenant sur les mêmes objets et

(1) R. O. F. O. 95.6.

en m'en parlant avec une entière confiance, me fit connaître qu'il regardait une reprise d'hostilités contre l'Autriche et la France comme inévitable (1).

« Si les Français, me dit-il, nous forcent à reprendre les armes, « comme il est très probable qu'ils le feront, et que nous ne sa- « chions pas à quoi nous en tenir vis à vis de la Prusse, combien « la position de l'Autriche ne sera-t-elle pas embarrassante ? « Obligée à une guerre défensive en Allemagne, elle devra néces- « sairement chercher à l'éloigner le plus possible des frontières « de Ses Etats héréditaires. Les pays en avant seront par consé- « quent des victimes de cette nécessité, car le théâtre de la guerre « s'y établissant, il faudra de toute nécessité se presser d'en tirer « toute les ressources qu'ils pourront fournir, afin de prévenir que « l'ennemi ne s'en empare. Les Princes, dont les Etats éprouve- « ront ces calamités, jetteront de hauts cris. Ils accuseront l'Au- « triche d'être l'auteur principal de leurs maux. Les inimitiés, les « haines, les divisions s'en accroîtront et bientôt il n'y aura plus « de remède aux désastres qui en seront infailliblement la suite. « Cependant tant de malheurs pourraient être prévenus sans peine « si on voulait s'entendre. La Prusse, qui se flatte de trouver son « salut dans la paix dont elle jouit et qu'elle croit solide, n'aurait « qu'à unir sa voix à celle de l'Autriche pour la procurer égale- « ment à l'Empire ou lui procurer du moins une neutralité qui « obligerait les Français à se tenir strictement à la limite du Rhin. « Si le Cabinet de Berlin, ajouta-t-il, au lieu de se flatter, comme « il le fait peut-être, de tirer avantage, d'une manière ou d'une « autre, de la situation alarmante de l'Allemagne et de la position « où se trouve vis à vis d'elle l'Autriche, songeait plutôt combien « il lui importe de ne pas laisser pour toujours la Hollande entre « les mains des Français, il sentirait la nécessité d'éloigner de la

(1) « Je vous restitue la lettre du comte Razoumowski. Je crois comme « lui que Thugut songe à la guerre comme à une chose inévitable, mais « je suis bien persuadé qu'ils ne se résoudraient jamais à la faire, si ce « n'est pour la défense de Naples. Encore, peut-être même pour cet « objet-là, ils n'agiront qu'après coup. Ce que Razoumowski propose est « inexécutable. Le public ici n'est déjà que trop prévenu contre la mau- « vaise foi de la Cour de Vienne, et malheureusement avec trop de rai- « son. Et toute l'éloquence de M. Pitt lui-même ne persuaderait point au « Parlement qu'il soit convenable ou raisonnable de contracter de nou- « veaux arrangements pécuniaires avec des gens qui se refusent, non « seulement à exécuter, mais même à ratifier leurs anciens engagements, « et cela après en avoir retiré tout le profit.... »

(*Dropmore Papers*, IV, 253, lord Grenville au comte Woronzow, *Dropmore*, 12 juillet 1798).

« frontière de ses Etats des voisins aussi dangereux, en même
 « temps qu'il verrait la possibilité d'y réussir, même sans faire
 « à cet effet des efforts bien considérables et combien le succès
 « de cette entreprise ne mettrait-il pas la Prusse en état de se
 « payer des frais qu'elle lui aurait coûtés et de dédommager
 « la Maison d'Orange dans la Hollande et les Pays-Bas d'une
 « manière plus digne de l'une et de l'autre qu'elle ne le fera en
 « procurant à cette dernière quelques faibles dédommagements
 « en Allemagne (1) ».

« Mais, observai-je, si la Prusse adoptait un plan pareil, n'au-
 « rait-elle pas à craindre que les conquêtes, qu'elle ferait dans les
 « Pays-Bas, ne devinssent un jour pour l'Autriche un objet de
 « réclamation et une nouvelle source de désordres ? »

« Elle n'aurait rien à appréhender à cet égard, répondit le Mi-
 « nistre. Nous renoncerions formellement et à perpétuité en
 « faveur de la Prusse à toute prétention quelconque sur les Pays-
 « Bas. Car il est à désirer pour le repos de l'Autriche et de
 « l'Europe entière que l'on parvienne à faire rentrer la France
 « dans des limites moins étendues que ne le sont celles qu'elle
 « s'est données aujourd'hui. »

Après avoir rapporté à Votre Altesse Sérénissime, dans ce qui précède, jusqu'aux moindres paroles et expressions de M. le baron de Thugut, Elle jugera peut-être comme moi que si les Cours de Vienne et de Berlin ne s'entendent pas, c'est à cette dernière qu'il faut principalement en attribuer la cause. Plus je porte mon attention sur la marche que le Ministre principal de Berlin fait prendre aux négociations actuelles entre sa Cour et celles de Vienne et de Saint-Pétersbourg et plus je me persuade qu'il ne vise qu'au maintien de son système de neutralité, qu'il fait sans doute envisager à son Roi comme le seul qui dans les circonstances actuelles convienne à la Prusse. Malheureusement il ne se trouve ici personne qui soit à même de faire voir au jeune

(1) « Il y a une circonstance très fâcheuse dont M. de Stamford n'a
 « pas fait mention dans ses rapports, » mandait *De Luc* à lord Gren-
 « ville, de Berlin le 14 juillet (*Dropmore Papers*, IV, 242), « c'est que
 « M. de Cobenzl, qui conserve du crédit, ne marche pas entièrement de
 « concert avec M. de Thugut ; que, malgré ce que doivent lui faire com-
 « prendre les suites de sa négociation de Campo-Formio, il ne cesse
 « point de chercher à négocier avec les Français, ayant pour cela des
 « conférences à Seltz avec Neufchâteau ; ce dont on se sert ici pour ôter
 « au Roi toute confiance en la Cour de Vienne, sous prétexte qu'on ne
 « sait point lequel des deux Ministres l'emportera sur l'esprit de l'Em-
 « pereur et qu'il pourrait y avoir là une nouvelle paix, tandis qu'on solli-
 « cite ici des déclarations plus ou moins hostiles. »

Monarque l'inutilité, ou pour mieux dire, le danger de ce système, sauf le duc de Brunswick. Mais jamais ce prince ne se laissera déterminer à ouvrir les yeux du Roi. Il en est en vérité plusieurs qui, sentant la nécessité d'une prompte réunion entre les Puissances, cherchent à la démontrer au Roi, mais elles ne sont pas écoutées. Il en est d'autres qui désirent également cette réunion, mais que le souvenir de la terrible lutte que la Prusse eut à soutenir pendant la Guerre de Sept-Ans et dont pourtant elle sortit triomphante, rassure contre la crainte des dangers de la lutte qu'elle aurait à soutenir contre la France, si tôt ou tard elle était attaquée, et je ne doute pas qu'on employe quelquefois cet argument pour rassurer contre cette même crainte le Roi qui, n'ayant probablement pas assez approfondi les vraies causes de cette résistance admirable que la Prusse opposa à ses ennemis dans cette guerre mémorable, l'attribue peut-être principalement à la force intrinsèque de la Monarchie Prussienne, tandis qu'elle ne provenait pour la plus grande partie que de la force de caractère et du génie du grand homme qui en était le chef.

M. le baron de Thugut, après s'être arrêté sur chaque objet qu'offrait la matière dont il m'entretint, me communiqua enfin que l'Empereur destinait le commandement de Son armée d'Italie à M. le prince Frédéric d'Orange et que ce Prince désirait vivement que je voulusse l'accompagner dans cette nouvelle carrière, afin, disait-il, qu'il fût sûr d'avoir auprès de sa personne un ami sur la fidélité et les lumières duquel il pût compter. Je ne chercherai pas à exprimer à Votre Altesse jusqu'à quel point je fus touché de cette marque de confiance de la part du Prince et des Ministres et peiné à la fois de ne pouvoir me rendre à leurs instances.

M. de Thugut, me voyant vivement ému et jugeant du motif de mon refus par ce qu'il me coûtait, cessa d'insister surtout après que je l'eus informé du triste état de ma santé.

A la fin de cet entretien, je déclarai à M. de Thugut que je me proposais de quitter Vienne dans un couple de jours. Il eut la bonté de me témoigner ses regrets et me pria, après que j'aurais eu une audience de congé de Sa Majesté l'Empereur, de repasser chez lui pour qu'il pût me remettre de la part de Sa Majesté et de la sienne les réponses aux lettres de Votre Altesse Sérénissime qu'Elle trouvera ci-jointes.

Le surlendemain de cet entretien, j'eus l'honneur de prendre congé de Sa Majesté l'Empereur. Sa Majesté me fit la grâce de me parler sur les mêmes objets dont Elle avait eu la bonté de me parler dans sa première audience et de me témoigner Ses regrets

sur la lenteur avec laquelle on se plaisait à Berlin de traiter les affaires très pressées de l'Allemagne.

Elle me dit : « Rien ne prouve davantage l'effet que produiraient sur le Gouvernement français une union et un accord par fait entre ici et Berlin que la peur de ce Gouvernement que cet accord et cette union ne s'effectuent enfin et ne l'arrêtent dans sa marche. Car, si la peur de la chose a été cause, comme on le remarque, que les négociateurs français tiennent un langage moins arrogant à Rastatt qu'ils ne le faisaient en commençant, que ne ferait pas la chose elle-même ? »

Le soir du même jour, je me suis rendu chez M. le baron de Thugut avec lequel j'eus encore une demi-heure de conversation et qui, au moment où je pris congé, me remit de la part de Sa Majesté l'Empereur, une très belle tabatière ornée de son portrait entouré de diamants (1).

Le lendemain, 27, je quittai Vienne pour me rendre à Berlin.

Si pendant tout mon séjour à Vienne, j'ai eu le bonheur de jouir de la satisfaction de voir et de m'entretenir journallement avec mon cher prince Frédéric (2), de l'entendre raisonner, on ne peut mieux sur l'emploi qu'on lui destine en Italie, sur la meilleure manière de faire la guerre aux Français..... la douleur que j'éprouve en lui faisant mes adieux en fut d'autant plus vive...

Je ne saurais assez me louer du bon accueil que j'ai reçu de M. le chevalier Eden, Envoyé de Sa Majesté Britannique à Vienne. Il a eu pour moi toutes sortes de bontés, de même que l'Ambassadeur

(1) Cf. Appendice, Note : La mission du général de Stamford à Vienne, d'après les documents du « Haus, Hof und Staats Archiv.

(2) Après la conquête de la Hollande par les Français en 1795, le jeune Prince avait d'abord suivi ses parents à Londres, mais s'était bientôt rendu à Nienburg, dans le Hanovre. Il se proposait d'y former un Corps tiré des unités de l'ancienne armée hollandaise qui avaient passé en territoire allemand. La signature de la paix de Bâle et l'accession du Hanovre à ce traité l'obligèrent à renoncer à ce projet. Alors plus résolu que jamais à mettre au moins sa personne au service des alliés, il s'adressa, à l'insu de ses parents, au comte de Starhemberg, ambassadeur d'Autriche à Londres et le pria d'intervenir auprès de sa Cour et d'obtenir pour lui la faveur d'entrer dans l'Armée Impériale avec le grade de Colonel. L'Empereur se rendit sur l'heure même au désir du Prince, en lui adressant une lettre des plus flatteuses et sur l'ordre de son souverain Thugut l'invita à lui faire connaître celle des armées, dans les rangs de laquelle il désirait servir. Le prince Frédéric choisit celle de l'archiduc Charles qui ne tarda pas à accorder son amitié et sa confiance au jeune général-major, qui lui donna à plusieurs reprises la mesure de ses rares qualités pendant les derniers combats de la campagne de 1797 et la retraite de l'archiduc sur Judenburg (CHRISTE, Erzherzog Carl von Oesterreich, I, 209-210, 422-423, 486-529).

de Russie, M. le comte de Razoumowsky. — Heureux si dans le peu que j'ai fait à Vienne et à Berlin j'ai rempli, du moins de quelque manière, les intentions de Votre Altesse Sérénissime.

Je me propose de partir d'ici le 7 du mois prochain pour Brunswick pour me rendre de là aux bains de Rehburg ou de Morsleben (1), dont j'ai grand besoin. J'attendrai là, soit à Brunswick, les ordres de Votre Altesse Sérénissime dans le cas où Elle en aurait d'ultérieurs à me donner.

C'est avec les sentiments d'un attachement aussi inaltérable que respectueux que j'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse Sérénissime, etc... etc...

« Je suis bien fâché, » lit-on dans un de ces fréquents billets que le comte Woranzow échangeait avec lord Grenville et qu'il lui adressait de Richmond deux ou trois semaines plus tard, « de la nouvelle que vous venez de me « donner de la rupture des négociations entre la Prusse et « l'Autriche à Berlin. Il est visible que la récente arrivée « de l'abbé Siéyès et ses intrigues ont déterminé cet évé- « nement. Il est plus probable que la France va attaquer « l'Autriche. Les nombreuses troupes qu'elle a eu le temps « d'envoyer en Lombardie qui avait été dégarnie pendant « cinq mois, celles qui sont déjà venues tout fraîchement en « Suisse pour renforcer celles qui y étaient déjà, la corres- « pondance querelleuse que commence à avoir le com- « mandant français en Suisse avec le général autrichien du « voisinage et l'occupation de la citadelle de Turin sont les « préliminaires et les indices certains de cette prochaine « rupture. — La Maison d'Autriche regrettera, mais en « vain, d'avoir consommé inutilement les magasins de sa « grande armée en Italie et d'avoir manqué de reprendre « la Lombardie dégarnie de troupes françaises et de n'avoir « pas prêté la main aux braves Suisses qui, dans les petits « cantons démocratiques, n'étaient pas encore subjugués, « tandis que dans les grands le peuple n'attendait qu'un « appui pour secouer le joug qui venait de leur être imposé.

(1) Rehburg (Hanovre) dans le cercle de Stolzenau, à 4 km. au sud de cette petite ville se trouve Rehburg Bad. — Morsleben (Saxe) dans le cercle de Neuhaldenleben, 408 habitants d'après le recensement de 1907.

« Je m'attends que la Cour de Vienne, au moment qu'elle sera attaquée, criera partout qu'elle a été surprise, se plaindra de la perfidie française et ne sentira pas à quel point sa conduite a été imbécile et stupide (1). »

Si les reproches adressés à Siéyès étaient immérités, et en tout cas fort exagérés, si l'ouverture des hostilités n'était pas encore imminente, toujours est-il que ces quelques lignes n'en contiennent pas moins un exposé assurément partial, mais cependant assez exact, de la situation du moment. — En effet, à Berlin comme à Vienne, on continuait à se complaire dans une politique ambiguë. Stamford avait rapporté de sa mission à la Cour d'Autriche la conviction que Haugwitz était le principal, si ce n'est le seul obstacle qui s'opposait à la conclusion de la Quadruple Alliance. — A Vienne, d'autre part, on ne faisait que des réponses évasives aux ouvertures du Cabinet de Saint-James, aux propositions, cependant assez avantageuses et séduisantes, de lord Grenville. On s'était séparé à Seltz sans avoir rien conclu, mais en ayant eu de part et d'autre grand soin d'éviter tout ce qui aurait pu amener une rupture immédiate des relations diplomatiques, rupture qu'aurait fatalement suivie de près la reprise des hostilités. La position de la France était trop difficile pour que son Gouvernement pût désirer de recommencer la lutte. L'Autriche, de son côté, épuisée par des années de guerre, ne pouvait songer à rentrer dans la lice qu'à côté des Grandes Puissances. Aussi, pendant qu'elle avait causé à Seltz avec François de Neufchâteau, le prince de Reuss avait-il continué à Berlin des démarches que les concessions du Directoire avaient rendues inutiles. Le prince Repnin, envoyé à Berlin pour entraîner la Prusse et l'Autriche dans la nouvelle Coalition, n'avait pas réussi dans cette mission, dont l'échec allait être la cause de sa disgrâce. Quant à l'Angleterre, malgré le très vif mécontentement que ses hommes d'Etat ne songeaient même pas à voiler sous de belles paroles, elle n'en persistait pas moins à poursuivre avec un inlassable acharnement

(1) *Dropmore Papers*. IV. 267-268.

la réalisation de son programme. (1) De part et d'autres, on s'observait avec inquiétude, on se préparait à soutenir une nouvelle guerre, qui désormais n'était plus douteuse et que le moindre incident pouvait rallumer à tout instant.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, comme on pourra s'en convaincre par la fière et digne réponse du prince héréditaire d'Orange, dans ces jours d'angoisses, d'intrigues, de tergiversations, de tractations secrètes, pendant ces semaines où malgré la gravité de la situation, on s'évertuait à donner de l'importance au moindre geste, à soumettre à une critique, plus soupçonneuse encore qu'inquiète, les actes les plus insignifiants en réalité, on ne pourra se défendre d'un réel étonnement en constatant que tout devenait pour les Cabinets de Vienne et de Berlin un sujet de sérieuses préoccupations, pour le duc de Brunswick, sur l'action et l'intervention duquel les artisans de la future Coalition plaçaient leurs dernières espérances, un prétexte qu'il saisissait avec empressement tant pour se dérober et décliner toute responsabilité que pour faire éventuellement valoir aux yeux du Directoire le semblant de correction de son attitude et l'apparente loyauté de ses actes.

XXVI

PRINCE HÉRÉDITAIRE D'ORANGE
AU DUC DE BRUNSWICK (2).

Nienburg, 2 septembre 1798.

Protestation contre les projets de restauration prêtés à sa Maison. Elle ne peut se faire qu'avec l'aide du Roi de Prusse.

Je viens en cet instant de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire ainsi que celle qu'Elle a eu la bonté d'y joindre et je m'empresse d'y répondre d'après ma manière de voir et d'envisager les choses qui en font l'objet.

(1) Cf. Appendice. Note XVIII. Les dépêches du comte de Starhemberg à lord Grenville des 8, 13 et 18 juillet et de lord Grenville au comte de Starhemberg du 10 juillet 1798.

(2) R. O. F. O. 95.6.

Ce n'est sans doute qu'à cette fatalité, qui a voulu que le crime et la scélératesse sortissent triomphants d'une lutte dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple que je dois m'en prendre des contre-temps qui, au milieu des disgrâces qu'éprouvent mon père et ma famille, m'ont ôté jusqu'à la possibilité de procurer quelque soulagement à de braves militaires qui, pensant trop noblement pour ramper sous la loi des vils factieux qui ont bouleversé ma malheureuse patrie, aiment mieux partager l'infortune de ma Maison et s'exposer aux hasards et aux rigueurs d'un sort cruel et incertain que jouir du triste avantage d'une existence qui les déshonorerait à leurs propres yeux.

J'avoue à Votre Altesse Sérénissime que je ne conçois pas comment, après la déclaration que j'ai eu l'honneur de faire à Sa Majesté Prussienne, on peut encore taxer de rassemblement hostile la besogne qui m'occupe en ce moment et se borne à faire distribuer le strict nécessaire à la vie à quelques centaines d'officiers et de soldats non armés, auxquels Sa Majesté Prussienne a la bonté d'accorder un asile dans Ses Etats d'Allemagne et que mon Père, en vertu des droits qui lui sont communs avec les autres Princes Souverains de l'Empire, peut d'un jour à l'autre faire passer dans les Siens.

Je conçois tout aussi peu pourquoi l'on affecte de croire que mon Père caresse le projet de reconquérir avec les faibles débris d'une armée un pays que cette armée, lorsqu'elle se trouvait encore au milieu de ce pays même et en possession de la plupart de ses places fortes, ne put sauver, entravée comme elle l'était par un concours de funestes circonstances, dont la plupart malheureusement n'ont pas changé depuis et dont les suites très probables de ces circonstances restant les mêmes laissent à l'homme non prévenu, qui sait les apprécier, prévoir la chute de maint autre Etat, même sans qu'il soit besoin qu'il eût lu ce triste avenir dans le livre où sont écrites les destinées des Empires.

Si mon Père se flatte de la possibilité de rentrer dans la République et dans la possession de Ses biens et dignités, je puis assurer à Votre Altesse Sérénissime qu'il fonde cet espoir sur une base bien plus solide que ne l'est celle qu'il peut envisager dans les efforts isolés d'un petit Corps de 3.000 soldats fidèles ; car je sais qu'il le fonde sur la puissante protection et sur l'assistance de Sa Majesté Prussienne elle-même. Il se persuade avec raison que, quoiqu'il arrive, Sa Majesté n'abandonnera non seulement pas une Maison qui a l'honneur de lui être attachée par les liens du sang, mais que surtout Elle n'abandonnera pas une République

malheureuse par une guerre qu'on ne peut lui reprocher d'avoir provoquée, une République qui n'a pas donné à Sa Majesté l'ombre d'un sujet de plainte ou de mécontentement et dont le Gouvernement légitime, quoique momentanément supprimé, conserve le droit de réclamer un appui, que lui assurait la sainteté des traités qui subsistent entre Sa Majesté et ce Gouvernement, traités qu'il ne peut regarder comme anéantis parce que, s'il était possible que dans nos malheureux temps l'honneur et la loyauté fussent absolument méprisés du reste des mortels, ces vertus devraient se manifester avec d'autant plus d'éclat dans le cœur des Souverains.

Au reste, je n'hésite pas à déclarer à Votre Altesse Sérénissime que, même dans le cas où l'on voudrait regarder la commission dont je me trouve chargé, comme une mesure réelle de précaution dictée par la prudence qui prescrit de ne pas se livrer, pieds et poings liés à la merci de son ennemi, j'oserai encore me promettre de la justice et de la loyauté de Sa Majesté Prussienne qu'Elle ne condamnerait pas cette mesure, vu l'incertitude des événements futurs et celles surtout de l'incertitude où se trouvent les Puissances à l'égard d'un ennemi astucieux qui, tout en montrant des sentiments pacifiques, n'a pas cessé jusqu'ici de faire lui-même des démonstrations hostiles.

Je ne crois pas avoir besoin de dire à Votre Altesse Sérénissime que je désire autant et plus que qui que ce soit de me voir sortir de la position désagréable et embarrassante où je me trouve. Car Elle comprendra sans peine que je ne saurais m'y plaire. Mais comme il ne dépend pas de moi d'en changer et qu'il faut de toute nécessité que je reçoive à cet effet des ordres supérieurs, que j'attends à chaque instant, je ne puis que rester dans cette réserve en butte à toutes les persécutions qu'on se plaît à me faire éprouver. Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer l'hommage de mon respect et de toute la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.....

FRÉDÉRIC, PRINCE D'ORANGE.

XXVII

COMTE PANIN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Berlin, 30 août/10 septembre 1798.

Communication confidentielle du projet d'accord entre l'Angleterre et la Russie. Promesse d'envoi de 60.000 hommes sur le Rhin.

Je n'ai rien de caché pour vous, mon respectable ami, mais ceci n'est que pour vous seul. Nous avons proposé à la Cour de Londres un traité et le subside tel que celui que feu l'Impératrice allait conclure en 1796. Dès qu'il sera réglé, nous ferons marcher 60.000 hommes au Rhin. Il restera en Pologne une armée d'observation pour contenir le roi de Prusse. Si on l'entraîne à favoriser l'ennemi, cette armée punirait la trahison (2).

Après cette confiance, vous pourrez, je l'espère, garantir au Duc la vérité des informations contenues dans ma lettre ostensible ; mais j'exige que cette apostille lui soit inconnue. C'est pour vous en faciliter les moyens que je l'écris sur une feuille détachée. Je n'ai pas soufflé mot au porteur. Le Duc lui a découvert lui-même dans sa correspondance une partie de ce que vous vouliez sagement lui cacher.

Etes-vous content de mes coups d'éperons à son Altesse ?

Examinez l'état du cachet de la présente et dites-moi si elle est arrivée intacte. Adieu.

XXVIII

PRINCE D'ORANGE (3).

*Hampton-Court, 15 septembre 1798.***Instructions pour le Général de Stamford.**

Le prince d'Orange, étant parfaitement satisfait de la manière dont le général major de Stamford s'est acquitté des commissions

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. Appendice. Note XIX. Paul I^{er} au comte Woronzow et au comte Panin, 30 août 1798.

(3) R. O. F. O. 95.6.

dont il l'avait chargé tant à Berlin qu'à Vienne, le charge de continuer à veiller à ses intérêts et à ceux de sa Maison et lui donne pour cet effet la lettre de créance ci jointe au roi de Prusse, l'autorisant jusqu'à nouvel ordre de se rendre à Berlin ou Potsdam, aussi souvent et aussi longtemps qu'il jugera que sa présence pourra y être utile.

Le général-major de Stamford se concertera dans toutes les choses relatives à sa mission avec le Prince Héritaire d'Orange. Il tâchera sur toutes choses de contreminer les mauvais desseins des Français et de leurs adhérents et d'empêcher qu'ils n'engagent le Cabinet de Berlin de s'allier plus étroitement avec eux et, s'il se peut, il tâchera d'effectuer que le roi de Prusse prenne une part active à la guerre en faveur de la bonne Cause, si elle se rallume sur le Continent, pour délivrer l'Allemagne et la République des Provinces-Unies du joug des Français.

Ne pas perdre de vue que le prince d'Orange désire par dessus toutes choses la délivrance de sa Patrie et de l'Allemagne et préfère n'avoir point de dédommagement que d'en obtenir qui devrait lui faire perdre l'espoir de voir sa Patrie libre et heureuse.

Le prince d'Orange s'attend que le général-major de Stamford continuera à le tenir informé de ce qui viendra à sa connaissance qui pourrait l'intéresser et l'autorise, dans le cas où il y eût quelque affaire importante et secrète dont il fut utile qu'il fût promptement informé, de lui envoyer un courrier, s'il ne se présente pas d'autre occasion sûre et prompte qui pût en tenir lieu.

Si le général-major de Stamford jugeait nécessaire, de concert avec le Prince Héritaire d'Orange, et avec la connaissance et le consentement de Son Altesse Sérénissime, de se rendre encore à Vienne pour le bien des affaires générales ou des intérêts du prince d'Orange et de Sa Maison, le prince d'Orange l'autorise à s'y rendre.

G. PRINCE D'ORANGE (1).

(1) « Le Général de Stamford a fait rapport au prince d'Orange qu'ayant « eu l'honneur de remettre au roi de Prusse la lettre dont il l'avait « chargé pour le Monarque, il en avait été reçu très gracieusement, et le « Roi, lui ayant demandé s'il resterait quelque temps à Berlin et le gé- « néral de Stamford lui ayant répondu que l'intention du prince d'Orange « était qu'il y prolongeât son séjour, se flattant que Sa Majesté n'y serait « pas contraire et que lui nourrissait le même espoir, le Roi lui serra la « main et il fut invité ce jour là, qui était le 18 novembre, jour anniversa- « naire de la princesse héritaire d'Orange, à la table du Roi où il n'y « avait que la famille royale et le prince Auguste, fils de Sa Majesté « Britannique » (*Dropmore Papers*. IV, 407, *Note on Prussian Affairs*).

De part et d'autre on avait, pendant les deux ou trois derniers mois, redoublé d'activité. A Berlin notamment, les partisans de la Coalition avaient gagné un peu de terrain. Le duc de Brunswick lui-même, semblait avoir momentanément dépouillé le vieil homme et être tout disposé à faire valoir auprès du Roi, les arguments les plus propres à l'amener à modifier la marche politique qu'il avait suivie jusque-là. Le comte de Haugwitz, lui aussi, avait changé de ton et d'allure. Sans être venu jusqu'à rompre avec Siéyès, sans même le négliger, il n'avait pourtant pas craint de rechercher ouvertement Panin, de prêter l'oreille à ses discours, de s'inspirer de ses insinuations, et presque de lier partie avec lui.

Note rédigée à Londres le 7 décembre par le prince d'Orange et envoyée par lui à lord Grenville).

Stamford ayant fait allusion ici au prince Auguste d'Angleterre, j'ai pensé qu'il ne serait pas tout à fait inutile de reproduire ici les renseignements que Siéyès, Bignon et Beurnouville firent tenir au Département sur le séjour et la conduite de ce prince à Berlin.

PRINCE AUGUSTE D'ANGLETERRE.

« Le jeune prince, qui est gros et grand avec la tournure d'un *lazzarone*, ne soupire qu'après le moment où il pourra retourner à Rome auprès de sa chère Grassini. Il veut se rendre à l'armée autrichienne en Italie dans l'espérance qu'il sera fait prisonnier et qu'on ne lui refusera pas de le laisser à Rome sur sa parole. Il vient, dit-on, d'acheter un grand sabre, trois paires de grandes bottes et un grand chapeau à la prussienne et il s'exerce tous les matins dans son cabinet contre une tête de Jean-Jacques Rousseau, qu'il prend pour une tête française. »
 (« Archives des Affaires Étrangères ». Prusse, Volume 225 F° 60. Siéyès à Talleyrand. Berlin, 6 germinal an VII).

« Le prince Auguste d'Angleterre est parti de Berlin, il y a quelques jours. On crie contre son brusque départ, attendu qu'il laisse ici des dettes assez considérables. Ce Prince était tenu hors d'Angleterre depuis quinze ans. Il retourne, dit-on, voir si on veut lui donner quelque titre ou apanage. Je l'ai entendu dernièrement en petite société se plaindre du triste métier de cadet de famille. »

(*Ibidem*, Prusse, Volume 228, Dépêche chiffrée n° 11 F° 91 Bignon à Talleyrand. Berlin, 9 floréal an VIII (29 avril 1800).

« Le prince Auguste d'Angleterre, écrit quelques jours plus tard Beurnouville (*Ibidem*, n° 36. F° 95, Berlin, le 13 floréal an 8 (3 mai 1800) qui, comme vous le savez, est brouillé avec sa famille, lui a fait dernièrement demander des fonds qui lui ont été refusés. Il vient de quitter Berlin. On prétend qu'il laisse beaucoup de dettes. »

Le prince Auguste avait depuis longtemps l'habitude de brûler la politesse à ses créanciers. Se trouvant à Rome au moment où à l'approche des Français la frayeur y avait atteint son paroxysme, le 24 juin 1796, trois jours avant la signature de l'armistice de Bologne, il avait « cru bon de profiter de ce moment pour se soustraire à ses créanciers en sortant de Rome à cheval comme pour aller faire une promenade, ses voitures l'ayant joint à Velletri pour passer de là à Naples. » (« Archives des Affaires Étrangères, Rome, Volume 920, F° 236 ».

XXIX

COMTE PANIN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Berlin, 4/15, septembre 1798.

Questions qu'il lui pose relatives au projet de paix remis par Haugwitz à Siéyès et à un Mémoire en réponse de Siéyès.

Il y a des points essentiels de vos communications des 20 et 27 août qui exigent quelques éclaircissements. Je n'ai différé de vous les demander, mon Général, que parce que je me flattais de les recevoir par la suite de votre correspondance. Cependant les dernières postes ne m'ont rien apporté de votre part et je ne puis résister à mon impatience.

Pouvez-vous me résoudre les questions suivantes :

Est-ce de son propre mouvement et sans y être incité que M. de Haugwitz a remis un projet de paix à Siéyès ?

Ce projet a-t-il été confié chez vous et quelles en sont les clauses ?

Dans quelle forme est-il rédigé ?

Par quel organe le Roi a-t-il fait la réponse citée dans votre lettre du 27 ? Serait-ce par Zastrow (2) ? De bouche ou par écrit ? En Note verbale ou officielle ?

Siéyès a-t-il donné un contre-projet ?

On assure ici qu'il a donné un Mémoire en réponse à celui de Haugwitz (3). Car il est bon que vous sachiez, mon cher Général,

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. Appendice. Note, Zastrow. Notice biographique.

(3) Haugwitz adressa le 3 août à Siéyès une longue note déclinatoire, que l'on croirait écrite au lendemain de la paix d'Amiens..... Siéyès se montra plus pressant ; alors Haugwitz s'anima et découvrit le fond de sa pensée..... Où la France s'arrêtera-t-elle ? Est-ce qu'elle veut commander partout?..... Nous ne souffrirons pas que la France se conduise à notre égard, comme elle a fait partout où on l'a écoutée, en Suisse, en Italie... Si la République est rassurée contre nous, le Roi ne l'est pas moins contre elle. Les officiers français, la nation tout entière est pour la Prusse. Il ne dépendrait pas du Directoire exécutif lui-même, d'ailleurs si changeant, de nous déclarer la guerre.

Le 25 août, Siéyès écrit alors, en suggérant l'idée de répandre des émissaires dans l'Allemagne du Sud, de se faire un parti dans le peuple, de gagner les gouvernements des Etats secondaires, « parce que, dit-il, « si je propose l'alliance nettement, catégoriquement, j'aurai une réponse « négative et ce sera pour la quatrième fois que la République sera « refusée. ».

Mais le Directoire tient à la Prusse : « C'est avec elle que nous réus-

qu'on parle déjà depuis plusieurs jours dans le public d'une négociation secrète avec Siéyès relative à la paix de l'Empire. Il est superflu d'attirer votre attention sur l'utilité qui résulterait d'une explication des doutes que je prends la liberté de vous soumettre. Vous comprendrez que ceux qui servent la bonne cause ont un intérêt majeur à connaître les menées artificieuses de Haugwitz et de ses acolytes. Il faut pénétrer dans ce dédale pour pouvoir le surveiller et le brider au moment décisif. Telle est la tâche pénible que je dois remplir et je connais trop la noblesse de vos sentiments pour ne point compter sur votre appui. Voilà mon excuse si mes questions sont importunes ou indiscrettes.

Je vais faire une tentative pour renouer la négociation entre cette Cour et celle de Vienne. Le succès en est au moins douteux. Au reste, je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'affaire.

« s'irons à concerter tout ce qui est relatif à la pacification de l'Allemagne, » écrit Talleyrand le 7 septembre. C'est autour d'elle que nous voudrions « voir se rallier les Princes secondaires de l'Allemagne. » (SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, V. 336-337).

Entre temps, 24 heures avant de rendre compte à Talleyrand, Siéyès avait, le 8 fructidor an VI (25 août 1798) répondu en ces termes à la Note de Haugwitz.

Berlin, 8 fructidor an VI.

« La Note remise le 2 fructidor à l'Envoyé de la République française « par le Ministre d'Etat et du Cabinet ne s'annonce que comme une « réponse à l'entretien qui avait eu lieu huit jours auparavant entre « M. le colonel de Zastrow et le citoyen Siéyès au sujet de la paix continentale. Mais l'Envoyé de France ne peut se dispenser d'y voir une « offre positive et nouvelle qui, quoique non provoquée de sa part, exige « qu'il la reçoive avec les sentiments d'intérêt et d'amitié qui l'ont dictée. « Cette offre est celle des bons offices du Roi pour aplanir des difficultés « qui, suivant la Note, se sont élevées de nouveau entre la République « Française et la Cour de Vienne depuis le traité de Campo-Formio. « Le soussigné ignore si, en effet, il s'est élevé entre ces deux Puissances des difficultés assez graves pour appeler utilement l'interposition des bons offices de Sa Majesté le roi de Prusse ; mais il doit se « montrer infiniment sensible à une attention qui prouve au moins la part « amicale que Sa Majesté serait disposée à prendre aux intérêts de la « République Française dans le cas où de telles difficultés viendraient « à s'élever. Dans cette hypothèse, le soussigné a cru convenable de faire « connaître ces bonnes dispositions à son Gouvernement et il a l'honneur « d'en prévenir le Ministre du Cabinet ».

En envoyant le 18 septembre copie de cette Note à Paul I^r, le comte Panin lui fournissait les explications complémentaires suivantes : « L'annexe à cette relation m'est parvenue par un canal sûr, quoique pas par l'entremise secrète connue à Votre Majesté Impériale. Cette Note sert de réponse à celle qui a été remise par le comte de Haugwitz, dont je n'ai pas pu avoir de copie ; mais son principal contenu a été inséré dans ma relation du 20 août. » (*Dropmore Papers*, IV, 317-318. Cf. plus loin. Pièce XXXIII).

Adieu, faites agréer, je vous prie, mes respectueux hommages à Son Altesse Sérénissime. Je prie Dieu de Lui rappeler ce qu'Il est. *Dixi.*

XXX

COMTE PANIN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Berlin, s. d.

Sincérité momentanée de Haugwitz. Il travaille à la reprise des négociations avec Vienne. On ne fera rien sans l'avis du duc de Brunswick.

Les explications que vous me donnez, mon respectable ami, sous la date du 10 courant, sont très satisfaisantes et je vous en suis bien tendrement obligé. Elles me prouvent que Haugwitz a été plus sincère à mon égard que je n'osais l'espérer. Ceci est au moins de bon augure. Ce n'est pas qu'il ait été jusqu'à me confier ses dernières relations avec le Régicide ; (2) mais ce qu'il m'en a dit n'offense pas la vérité.

Je travaille activement à renouer la négociation avec la Cour de Vienne. La reprise est déjà résolue. Elle doit avoir lieu dans les premiers jours de la semaine. A cette occasion, Haugwitz m'a dit un mot très remarquable, dont il importe que vous soyez instruit. C'était en parlant de la ligne de démarcation et des moyens de la soutenir ou plutôt des forces disponibles pour cet effet : « Vous
« m'en parlerez probablement, dit le Ministre, dans nos Confé-
« rences. Il faut donc que je vous prévienne qu'avant une cer-
« taine époque je ne pourrai vous faire qu'une réponse évasive.

(1) R. O. F. O. 95.6. Postérieure au 15 septembre, cette lettre est antérieure au 24 septembre, puisque le comte Panin eut, avant cette dernière date, probablement entre le 19 et le 23, un entretien à Potsdam avec le duc de Brunswick (Cf. *Dropmore Papers*, IV, 322. *De Luc à lord Grenville*, Berlin 24 septembre et Pièce XXXII. La lettre de Panin au duc de Brunswick. Berlin 21 septembre, 2 octobre 1793).

(2) Siéyès, lit-on dans SOREL (*L'Europe et la Révolution Française*, Tome V, 332) se rapprocha de Haugwitz ; mais ce ne fut que pour constater combien ce diplomate était loin du grand politique. à la Frédéric II, dont il s'était forgé l'image, afin de trouver à Berlin un partenaire à sa taille. « C'est, dit-il, beaucoup moins le Ministre des Affaires Etrangères
« qu'une sentinelle placée la porte avec la consigne d'empêcher les
« affaires d'entrer.... Il croi gagner toutes les causes qu'il évite de trai-
« ter... Il finasse pour éviter de répondre. Il s'accroche au premier mot
« pour vous égarer dans des anecdotes insignifiantes... »

Et Sorel ajoute : « C'est le Ministre des ajournements, l'inertie, la neutralité faite homme. »

« En voici la raison. Il est indispensable avant tout que je m'a-
 « bouche avec M. le duc de Brunswick. » C'est dire clairement
 qu'on ne se décidera pas sans l'avis de ce Prince et vous sentirez,
 mon cher Général, le plaisir extrême que m'a fait un tel aveu.
 N'est-il pas nécessaire que le Duc soit prévenu de ces bonnes dis-
 positions, et s'il était déjà parti, ne jugez-vous pas convenable de
 lui faire passer cet aveu par un exprès ?

J'ose avancer une question : « Puis-je avouer au Duc nos der-
 « nières communications et l'entretenir à ce sujet ? » Votre
 réponse que j'attendrai avec impatience, dirigera ma conduite.

J'observe depuis quelques jours un tel changement dans le lan-
 gage que je commence à voir l'avenir avec moins d'inquiétude.
 N'allez pas croire néanmoins pour cela que j'oublie les anciennes
 habitudes du Tartufe. J'irai toujours la sonde en main, quoi-
 qu'il puisse arriver. — Comme on m'assure que le Duc ne vien-
 dra pas à Berlin, je compte me servir de M. De Luc pour prendre
 ses ordres sur notre entrevue et en général pour communiquer
 avec lui (1) Je pense que Son Altesse ne désapprouvera pas cette
 mesure. Mais si vous prévoyez le moindre inconvénient, je vous
 prie de me le faire savoir.

Dites-moi encore comment vous faites pour donner à votre
 encre noire une couleur aussi égale ? Je n'ai pas su jusqu'à ce jour
 en trouver une qui ne laisse pas de traces plus foncées dans l'en-
 droit où l'encre commune passe sur l'encre sympathique. Envoyez-
 moi, je vous prie, cette recette pour le commerce.

Le prince de Reuss me charge de vous assurer de son tendre
 attachement. Celui que je vous ai consacré, mon cher Général,
 est à toute épreuve.

(1) « J'ai pu donner en même temps à son Altesse Sérénissime (le duc
 « de Brunswick) mandait De Luc à lord Grenville le 24 septembre, des
 « informations importantes et l'engager à en recevoir d'autres et M. le
 « comte de Panin en le voyant en particulier. Cet entretien a eu lieu et
 « Votre Excellence apprendra bien des choses favorables par ce courrier. »
 (*Dropmore Papers*, N. 322).

Quelques jours plus tard, le 30 octobre, Garlike rendait compte à lord
 Grenville de la conversation qu'il venait d'avoir avec Panin à la suite de
 son entretien avec le duc de Brunswick, entretien sur lequel il revenait
 de nouveau dans sa dépêche du 19 octobre (Cf. *Ibidem*, 333 et 349).

XXXI

PROBABLEMENT DU PRINCE HENRI DE PRUSSE
A LOMBARD (1).*Rheinsberg, 20 septembre 1798.***Envoi au Roi d'un Mémoire sur la situation.**

MONSIEUR. — Voici un Mémoire que je viens d'envoyer au Roi (2). J'aurais voulu y mettre toute l'âme avec laquelle j'envisage la situation présente. Car elle est telle que, si la Prusse ne prend pas la position qui lui convient à tous égards, on peut prévoir de très grands malheurs qui se développeront, un peu plus tôt, un peu plus tard, mais dont le calcul est facile à faire... Je crois, Monsieur, que l'intention, que j'ai eue en développant la vérité au Roi, est également intéressante pour vous qui travaillez dans la partie des Affaires Etrangères pour le bonheur de la Patrie.

(1) R. O. P. O. 95.6. Cette lettre a été très probablement écrite par le prince Henri de Prusse et adressée par lui plutôt à Lombard qu'à Haugwitz

(2) « On m'a communiqué, écrit Garlike à lord Grenville de Berlin le 19 octobre (*Dropmore Papers*, IV, 349) un Mémoire du prince Henri « relatif à la France, tout à fait hostile aux alliés. Je n'ai pu m'en procurer une copie. Mais comme le comte Woronzow ne manquera pas de « le placer sous les yeux de Votre Excellence, je m'abstiendrai de lui « dire ce que je pense de cet extraordinaire factum. »

Le 5 novembre, lord Minto transmettait à lord Grenville les copies de certaines lettres écrites au comte d'Artois par ses agents et qui lui avaient été remises par le duc de Sérent. Dans l'une d'elles, datée de Brunswick le 1^{er} octobre, l'agent de Monsieur lui rendait compte de certains faits et gestes récents du duc de Brunswick: « L'excellent Duc « s'est héroïquement conduit dans son séjour à Potsdam. Il y a parfaite- « ment exécuté tout ce qu'il s'était proposé en partant de Brunswick. La « transcendance du prince Henri et la sorte d'empire qu'il avait pris sur « le Roi, son neveu, a été attaquée, ébranlée au point de n'en avoir plus « rien à craindre. On est parvenu à faire sentir au jeune Monarque la « honte et le danger, auxquels il exposerait sa gloire personnelle et sa « couronne en se laissant guider par les conseils de son oncle. Ce der- « nier avait remis depuis peu de jours un Mémoire détaillé sur la con- « duite que la Prusse avait à tenir dans le cas où la guerre se renouvel- « lerait. On croit que ce Mémoire était, en grande partie, l'ouvrage de « l'abbé Siéyès, dont le Prince est le protecteur affiché. L'objet qu'on se « proposait dans cet écrit, ne tendait à rien moins qu'à déterminer Sa « Majesté Prussienne à se lier étroitement avec la France Républicaine « contre l'Autriche, sa seule et véritable ennemie. On a promis au Duc « de ne pas même le lire. » (*Dropmore Papers*, IV, 363).

Je résume en peu d'articles le sujet très légitime de mes craintes :

1° Si la France ne voulait pas d'une neutralité armée si utile pour le pays de Hanovre et le duc de Brunswick, sera-ce une raison pour retomber dans la Coalition et n'est il pas plus utile et beaucoup moins dangereux de prévenir cet événement, le plus funeste qui puisse arriver à la Monarchie Prussienne, et de s'unir avec les princes d'Allemagne et la France ?

2° N'a-t-on pas par ce moyen l'espoir de faire la paix générale telle qu'il convient au roi de Prusse de la faire, au lieu de moyenner la paix particulière pour tous les princes de l'Empire, à la tête desquels est le Roi de Prusse ?

3° La France peut, si elle croit se trouver dans le cas de ne pouvoir espérer une alliance formelle avec la Prusse, elle peut, dis-je, finir cette guerre avec l'Empereur sur le champ.

4° En cédant aux volontés de l'Empereur le Traité de Campo-Formio, la Maison d'Autriche aurait de grandes obligations à la Prusse ; c'est pour elle qu'indirectement elle recevrait une partie ou toute la Bavière. Ce qui donne déjà lieu à la soupçonner, c'est qu'au moment où il paraissait que la rupture entre l'Autriche et la France allait se faire, le comte de Metternich venait de se ralentir sur la démolition d'Ehrenbreitstein. — Certes cela mérite attention.

Après ces quatre articles peut-on blâmer ma sollicitude ? Elle est fondée, et l'expérience m'apprend qu'il est dangereux de voir venir de tels événements. Car je ne crois pas que les Ambassadeurs du Roi à Rastatt ont fait un pas qui soit avantageux à la dignité du Roi et de la Prusse.

Je vous prie, Monsieur, d'envoyer cette lettre au Roi. Comme je crois que c'est votre devoir, je l'en ai prévenu. Je n'ai rien de caché pour Sa Majesté.

Vous me pardonnerez le mot de Rastatt. Dans votre place, on est quelquefois obligé de se conduire par des causes que je ne peux connaître, ni ne veux pénétrer.

XXXII

COMTE PANIN AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 21 septembre/2 octobre 1798.

Amélioration causée par l'intervention du Duc et son action sur Haugwitz. Nécessité d'un accord préalable entre les alliés. Comment le Roi et ses Ministres accueilleront-ils un pareil projet ?

Les espérances que Votre Altesse Sérénissime avait conçues de la reprise des conférences de Berlin se sont réalisées, il est vrai, par une manière de traiter plus franche et plus loyale de la part des Ministres prussiens. Il y a un point cependant sur lequel j'ai observé avec douleur que les explications données à la Cour de Vienne contredisaient les rapports adressés à Votre Altesse Sérénissime.

Ce point est relatif aux conditions de paix proposées par M. de Haugwitz. Je me réfère à ce que M. de Stamford aura l'honneur de vous exposer à ce sujet, mais je me fais un sensible plaisir d'ajouter que dans tout le reste la conduite de ce Ministre se ressent de l'heureux effet de sa confiance en vos lumières et sagesse. Puisse-t-il, Monseigneur, suivre toujours un guide aussi sûr !

J'ai profondément médité ce que Votre Altesse Sérénissime a daigné me dire de l'utilité d'un accord préalable entre les Alliés sur le *but politique de la guerre*. Plus j'y pense, plus je me pénètre de la conviction que cette mesure salutaire peut devenir le gage d'une union indissoluble en prévenant les causes qui ont fait échouer la première ligue contre l'hydre révolutionnaire et en étouffant les germes de discordes qui fécondèrent l'inégalité des chances de guerre. Pour utiliser cependant mes efforts dans l'exécution de ce plan, il est indispensable que je sache s'il est goûté par le Roi et ses Ministres, ou du moins s'ils accueilleraient une proposition dirigée vers le but qu'indique ce sentiment de Votre Altesse Sérénissime rapporté plus haut. Il s'entend de soi-même que Son nom ne paraîtrait pas dans la négociation. Mais quelle douceur ne serait-ce pas pour moi d'être délié de ma parole, lorsque le succès de l'entreprise assurerait

(1) R. O. F. O. 95.6. Cf. Pièce XXXIII.

à son premier moteur la reconnaissance de l'Europe entière et l'admiration des siècles à venir.

J'attendrai vos ordres, Monseigneur, pour m'y conformer avec l'exactitude la plus scrupuleuse. J'ose me flatter que Votre Altesse Sérénissime recevra avec quelque indulgence le motif qui m'a porté à Lui adresser ces lignes directement. Je n'abuserai pas de ce sentiment et si j'avais eu le malheur de Lui déplaire en me servant de ce moyen, je La supplie de considérer que j'ai eu particulièrement à cœur de ne pas La compromettre.

XXXIII

PANIN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1).

Berlin, 21 septembre, 2 octobre 1798.

Nécessité d'éclaircir un point dans la Note de Haugwitz relative aux indemnités. Il insiste sur les mesures préalables à prendre en cas de guerre.

C'est à bien juste titre, mon cher Général, que vous avez mis toute votre confiance dans Monseigneur le duc de Brunswick pour raffermir M. de Haugwitz dans ses bonnes dispositions (2). Il est tout autre depuis son entrevue avec ce Prince et s'est fort bien conduit dans nos conférences, une seule circonstance exceptée, qu'il est important de vous faire connaître.

La voici : Par votre apostille du 11 septembre, je sais que la première proposition de ne dédommager que les Princes héréditaires a été faite de Berlin, et non de Paris. Cependant M. de Haugwitz, en citant les conditions offertes à Siéyès comme les bases de la paix, passa cet article sous silence dans une Note verbale qu'il a remise au prince de Reuss et à moi (3), dont l'objet a été de nous

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. plus haut, page 117, pièce XXX.

(3) A la fin d'octobre, la Prusse prouva ses sentiments d'amitié aux Cours Impériales en rendant à leurs Ambassadeurs un compte détaillé de ses négociations avec Siéyès. Il résultait de cet exposé que la Prusse avait toujours traité au point de vue allemand les questions pendantes à Russe et avait par là provoqué un vif mécontentement à Paris. Siéyès, de son côté, par son attitude hautaine et arrogante, ainsi que par diverses intrigues tendant à obtenir l'éloignement de Haugwitz, avait fait tout ce qui était nécessaire pour changer les divergences politiques en opposition déclarée. Les Envoyés Impériaux n'en furent que plus empressés à délibérer sur les mesures collectives propres à garantir la neutralité de

faire connaître sans réticence tout ce qui s'est traité avec le Gouvernement français sur la pacification. Malheureusement il y a plus, car à la fin de la même Note, on trouve ces mots : « A la suite
« d'une ouverture qui semblait avoir pour but de savoir si l'Em-
« pereur et le Roi avaient renoncé à toutes indemnités pour les
« pays qu'ils avaient perdus à la rive gauche du Rhin, le Ministre
« de France (Siéyès) proposa comme une mesure propice à accé-
« lérer la prompte conclusion de la paix avec l'Empire l'insertion
« d'un article dans le sens de ce qui suit : « *La Prusse et l'Autriche renoncent à toutes indemnités. Il n'y aura parmi les Etats
« ci-devant possessionnés à la rive gauche du Rhin que les Princes
« héréditaires qui ayent droit à être indemnités* »

Quoique l'on ait soumis cette injuste proposition à la décision de l'Empereur des Romains et quoique M. de Haugwitz m'ait assuré de la manière la plus positive qu'elle n'aura aucune suite, si le Chef de l'Empire lui refuse son suffrage, vous sentez, mon cher Général, que je ne saurais voir sans inquiétude cette contradiction manifeste entre l'explication donnée par M. de Haugwitz à la Cour de Vienne et celle du colonel de Zastrow dont vous avez eu la bonté de me faire part. En la communiquant au Duc, tâchez d'obtenir de Son Altesse Sérénissime quelques exhortations qui

l'Empire. On s'entendit sans peine sur cette règle générale que la Prusse devait protéger le Nord, et l'Autriche, le Midi ; mais on se demanda ensuite si, au cas où les Français attaqueraient un des côtés, le protecteur de l'autre côté serait tenu d'agir et de prêter son secours, et ici le Roi déclara qu'il croyait pouvoir défendre le Nord avec ses seules forces, mais que les moyens de soutenir le Midi lui manquaient absolument. Les Russes déplorèrent vivement cette résolution qui, au lieu de faire entrer la Prusse dans la Coalition, lui assignait en dehors de celle-ci une situation à part. Quant à Thugut, qui ne désirait guère plus le secours de la Prusse que son amitié, il aurait fait à cela peu d'objections ; mais il fut consterné, lorsque, la question des indemnités ayant été reprise, Haugwitz rejeta avec la plus grande fermeté le système des indemnités purement pécuniaires, sans acquisition de territoire.....

..... Cette déclaration décida Thugut..... Dès le 26 novembre, il chargea le comte de Cobenzl de diriger la puissante influence de la Russie contre l'odieuse système des indemnités territoriales..... (SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution Française*, V, 383-384).

« La Prusse ne veut rien faire pour la paix, rien, absolument rien », écrivait Siéyès le 29 septembre 1798. Et quelques jours après : « Je ne puis trop le répéter : Les Français s'opiniâtrent mal à propos à considérer la Prusse comme leur alliée naturelle dans tous les temps..... Quand on voit de près ce pays si mal connu des Français, même après le gros et le petit livre de Mirabeau, on s'étonne qu'il puisse avoir un parti en France.. »

(SOREL, *L'Europe et la Révolution Française*, V, 338).

Sorel ajoute en note : « Le gros livre de Mirabeau, c'est la *Monarchie Prussienne*, le petit livre : *L'Histoire secrète de la Cour de Berlin*. »

déterminent le Ministre à ne pas être confiant à demi. Il y a bien des bonnes choses à dire sur ce canevas que vous saisirez bien mieux que moi. Je passe donc à un autre article.

Dans notre entrevue à Potsdam, le Duc m'a fait une ouverture importante qui se rapporte aux mesures préalables dans le cas d'une nouvelle guerre avec la France. Je ne doute pas que Son Altesse vous ait confié notre entretien. Je ne le rapporterai donc pas et me bornerai à vous dire qu'il est essentiel pour le bien de la cause de m'instruire sur l'usage qu'on pourrait faire de cette ouverture. Pour cela il faut que je sache :

1° Si M. de Haugwitz est dans les mêmes sentiments;

2° Si on prêterait les mains à une extension de l'Autriche en Italie, dans le cas où cette Puissance voudrait garantir les acquisitions que la Prusse pourrait faire du côté du Nord en reprenant les armes (1).

La lettre ci-incluse au duc de Brunswick (2) renferme quelques mots à ce sujet et est invisible. Demandez-la à Son Altesse pour y passer le pinceau. Je me flatte qu'Elle me pardonnera la liberté que j'ai prise de faire usage de cette voie secrète. Sans une permission expresse je ne le ferai plus à l'avenir. La réponse est pressante, mon cher Général. S'il y a moyen de me la faire tenir par estafette sous une adresse indifférente et sans exciter de soupçons, vous m'obligerez de la manière la plus sensible et vous me mettrez à même de servir la chose publique très utilement.

Adieu. Je ne puis en dire davantage aujourd'hui.

Le duc de Brunswick avait en effet fait preuve pendant le cours de son séjour à Berlin d'une énergie et d'une fermeté bien rares chez lui et qui ne devait d'ailleurs être que d'assez courte durée. Panin n'avait pas été le seul à constater l'efficacité de son action sur Haugwitz. Les démarches et les paroles du prince n'avaient naturellement pas échappé à Siéyès.

« Le duc de Brunswick, mande-t-il de Berlin le 8 vendémiaire an VII (29 septembre 1798) a été fort caressé à Potsdam. C'est pour lui surtout que M. Haugwitz s'y est rendu.

(1) Cf. *Dropmore Papers*, IV, *Comte Panin au comte Woronzow*. Berlin, 18 octobre 1798 et *Exposé des questions qu'il faudrait soumettre à milord Grenville*, 346-348 et *comte Panin au comte Woronzow (Secret)* Berlin, 18 octobre 1798, 348-349.

(2) Cf. Pièce XXXII et Appendice. Note : *Dépêches du comte Panin au comte Woronzow*.

« Ils ont eu ensemble de longues conférences. Le prince a
 « été beaucoup questionné sur ce qu'il y aura à faire en
 « Westphalie dans le cas de guerre. Il s'est attaché dans
 « ses réponses à déprécier infiniment le Directoire exécutif,
 « qu'il a assuré être dans une véritable impuissance. Il a
 « relevé l'opinion que l'on avait des forces de l'Angleterre,
 « de sa puissance, etc, etc. On ne dit pas s'il a offert un
 « subside de la part du Cabinet de Londres ; mais *on le*
 « *regarde comme un émissaire dévoué à cette Cour. Il n'a*
 « *pas ébranlé la neutralité prussienne.* D'un autre côté, on a
 « donné l'ordre à l'armée de démarcation de se tenir prête
 « à marcher, mais c'est un ordre d'usage.....

« Les conférences avec les Ministres Impériaux ont repris
 « le 4 vendémiaire (25 septembre). Il y en eut une seconde
 « hier soir. Le prince de Reuss a dépêché un courrier pour
 « Vienne dans la nuit du 5 au 6 (26-27 septembre) Le
 « Ministre de Hesse-Darmstadt (M. de Lichtenberg) est venu
 « me dire dans le plus grand secret que Panin avait fait
 « partir aussi un courrier, non pas de Berlin, mais de la pro-
 « chaine poste avec des dépêches pour le Ministre de Russie
 « à Londres (1). Il a ajouté : M. Panin écrit à son collègue
 « à Londres que c'est le moment de frapper un coup, que
 « jamais le Cabinet de Berlin n'a été dans de meilleures
 « dispositions et qu'il engage le Ministère anglais à faire des
 « offres (2). »

Le lendemain, Siéyès signale une nouvelle manifestation
 du Duc. Il parle à tout propos « d'une prétendue invasion
 « des Républicains dans le Hanovre qui l'oblige, dit-il à
 « prendre des mesures, qu'il appelle des précautions dans
 « l'armée de Brandebourg (3). »

Toutes les dépêches de Siéyès sont à ce moment presque
 exclusivement consacrées au récit des faits et gestes du duc
 de Brunswick.

« Les plans de guerre (4), lit-on dans sa dépêche chiffrée

(1) Woronzow.

(2) *Archives des Affaires Etrangères, Prusse*, volume 224, n° 3, f° 21-22.

(3) *Idem in ibidem*, f° 39.

(4) Cf. plus loin pièce XXXVIII.

« du 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798), occupent
 « toutes les conversations de Berlin. On lui attribue d'avoir
 « offert de tomber inopinément sur l'armée française en
 « Vétéranie qu'il s'est efforcé de peindre comme faible et mal
 « dirigée et qui ne passe pas, suivant lui, 400.000 hommes.
 « L'absurdité palpable de ces rodomontades met à décou-
 « vert les desseins d'un homme qui, l'année passée encore,
 « faisait des démarches pour se rapprocher de la République
 « Française. Il appartient aujourd'hui complètement à
 « l'Angleterre. Il est présumable qu'outre l'argent on lui a
 « offert en perspective une augmentation territoriale dans le
 « Nord-Ouest de l'Allemagne (1), s'il réussit à brouiller les
 « affaires.

« Son plan de campagne serait de diriger son armée sur
 « l'Yssel au moment où Joubert entrerait en Franconie. Il
 « assure que les Anglais tenteraient alors la descente sur
 « différentes côtes de la République Batave et même sur
 « celles de nos Départements Réunis, attendu, ajoute-t-il,
 « qu'on les aura dégarnis de toute nécessité pour renforcer
 « l'armée de Joubert (2). Mais il me semble que la levée de
 « 200.000 hommes, dont la nouvelle est arrivée au milieu
 « de ses petits discours, a dû tempérer son humeur guer-
 « rière (3). Quoiqu'il en soit, je ne peux m'empêcher de

(1) Cf. *Dropmore Papers* V. 333, *Garlike à lord Grenville*, Berlin, 3 octobre.

(2) Le 13 juin, Joubert « épure » les Gouvernants qui avaient « épuré » en janvier. Delacroix, qui marchait avec les radicaux, est rappelé et remplacé par Roberjot. Mais comme les exigences sont les mêmes (le Directoire exige 18 millions), la résistance continue. Le nouveau Gouvernement est constitué le 10 août, selon le vœu de la France; mais, dit un Mémoire présenté au Directoire, l'inquiétude reste extrême: « La Hollande se trouve livrée à de nouvelles convulsions ». Les Directeurs n'y comprennent rien. « La Hollande, écrit la Revellière, redevenait ce qu'elle était jadis, par le fait, une province anglaise. » La souffrance tourne ce pays à désirer le retour de l'ancien ordre de choses, à se soumettre, à se prêter même à une intervention étrangère qui le débarrassera des Français. Des complots se nouant, le Stathouder ne rêve rien moins que de revenir avec les Anglais, de repousser les Français « dans leur coquille », de se faire décerner par l'Europe la garde noble des Pays-Bas et de réunir, dans l'intérêt de la paix générale, la Belgique et les Pays-Bas: « C'est l'extension du traité de *barrière* de 1715 et Pesquisse « du traité de Paris de 1814 ». (SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, tome V, 314).

(3) La loi de la Conscription du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798),

« faire un rapprochement entre le bavardage fanfaron du
 « duc de Brunswick et un autre bavardage uniquement
 « diplomatique. Je veux parler de M. Haugwitz m'insinuant
 « de rendre leur indépendance aux Républiques d'Italie par
 « le retrait de nos troupes, mais avant tout d'appliquer ce
 « beau principe à la République Batave, qui intéresse bien
 « davantage la Prusse. Vous allez en conclure, Citoyen
 « Ministre, que tout le monde est donc disposé pour la
 « guerre dans ce pays. Non, pas précisément. On connaît au
 « moins trois personnes qui ne le sont pas : Le Roi, Zastrow
 « et Haugwitz, et cela suffit pour qu'on puisse dire avec
 « autant de certitude qu'il peut y en avoir dans les affaires
 « humaines, que la *Prusse n'abandonnera jamais son*
 « *système de neutralité*. Cette assurance est fondée sur le
 « mécontentement très marqué de M. M. Panin et de Reuss,
 « qui se sont plaints vivement de leur dernière conférence ;
 « sur le témoignage positif de deux princes qui passent
 « habituellement la soirée avec le Roi et la Reine, enfin sur
 « l'impuissance pécuniaire (1). »

Siéyès ne se trompait pas. A peine de retour dans ses Etats, le duc de Brunswick se laissait de nouveau aller au désespoir et au découragement et Haugwitz reprenait ses anciennes allures louches, sa politique de bascule et d'échappatoires.

(1) « Archives des Affaires Étrangères ». *Prusse*, volume 224, Dépêche chiffrée n° 5, f° 44-45. *Siéyès à Talleyrand*, 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798).

XXXIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

s. l. n. d. (entre le 15 septembre et le 10 novembre).

On désire le retour du Général à Berlin. Conditions à remplir pour que sa présence puisse y être utile. Il devrait y être accrédité par le prince. Son intimité avec Grimm.

Monseigneur le Prince héréditaire d'Orange m'écrit dans toutes ses lettres (2) que Votre Altesse Sérénissime désirerait que je retournasse à Berlin, afin de m'y trouver à portée de profiter des circonstances, qui peuvent se présenter encore, d'opérer quelque bien.

Je ne cacherai point à Votre Altesse Sérénissime que je me sens une grande répugnance à rentrer dans le margouillis politique de cette Cour, où l'ineptie, si ce n'est la fourberie du Ministre principal enfonce de plus en plus un jeune Roi, qui ne montre pas d'élévation dans les sentiments, aucune énergie, pas de lumières et nul désir d'en acquérir, en un mot, où les choses marchent à la ruine d'un pas plus rapide encore que sous le règne précédent, parce que toute chute se fait par un mouvement accéléré. Cependant, malgré ma répugnance à rentrer dans une carrière avec la presque certitude d'y échouer encore, il n'est rien que je ne fasse dès qu'il s'agit du service de Votre Altesse Sérénissime (3).

(1) Cf. Pièce XXVIII. R. O. F. O. 95.6.

Stamford était à ce moment et depuis quelque temps déjà à Brunswick.

(2) Le Prince héréditaire d'Orange, venant de Potsdam, était attendu le 17 octobre à Brunswick. Il devait, après avoir conféré avec le Duc et Stamford, partir pour se rendre en Angleterre.

(3) « Le personnage, (qui n'est autre que Stamford) dont j'ai annoncé, dans ma dernière, le départ immédiat pour Berlin, lit-on dans un des rapports en date de Brunswick le 1^{er} octobre et envoyés à Monsieur, y sera vraisemblablement chargé de presser cette réponse du Ministre (celle que le duc de Brunswick demandait à Haugwitz) et du soin de la faire rédiger conformément au désir du Sérénissime négociateur. »

Et le 18, on trouve dans une autre Note que le duc de Sérent transmet à lord Minto: « La méfiance a prévalu dans le Cabinet Prussien et, malgré toute la force des raisons qui ont été exposées dans la réponse du Duc au Comte, ce dernier s'obstine dans ses soupçons de négociation particulière et perfide. Cela ne laisse pas de donner ici peine et travail au personnage, qui doit retourner à Berlin; mais malgré cette reprise d'incertitude et de méfiance suspensive, le comte de Panin marque

Mais pour que je me voie en état de travailler à Berlin avec quelque apparence que mes peines ne seront pas tout à fait perdues, il serait indispensable que Votre Altesse Sérénissime me chargeât d'une lettre de créance qui, m'autorisant à soigner ses intérêts, me mit à même de m'approcher de la personne du Roi ou de ses Ministres, chaque fois que les circonstances l'exigeraient et en second lieu que je puisse m'établir à Berlin, pour le temps où mon séjour y serait trouvé convenable, sur un pied honnête, sans que mes affaires en soient dérangées. Les appointements, dont on fait jouir un simple Secrétaire me suffiraient, je crois, à cet effet. — Quant à ce dernier article, ma façon de penser n'étant pas connue en Angleterre, je ne puis me permettre de la proposer, parce qu'on pourrait me soupçonner d'avoir le projet de vouloir faire pour moi une affaire d'intérêt d'une chose que je prévois n'en pouvoir devenir une que de peines et de dégoûts. D'ailleurs, je ne sais si j'ai bien ou mal répondu jusqu'ici à la confiance qu'on a daigné m'accorder en Angleterre sur les rapports, peut-être trop flatteurs, que M. De Luc a faits sur moi et qui peuvent m'avoir valu cette confiance, et cela même doit me rendre encore plus circonspect. Au reste, comme M. De Luc (1) prolonge son séjour à Berlin, je m'imagine qu'il aura trouvé moyen d'y être plus utile que je n'aurais pu l'être en m'y arrêtant plus longtemps. Je souhaite de tout mon cœur qu'il se trouve dans ce cas. Mais je ne cacherai pas à Votre Altesse Sérénissime que depuis la rupture des négociations de Berlin et le départ des Ministres de Vienne et de Russie, je ne vois guère que le chapitre des incidents qui permette l'espoir de quelque heureux changement dans le système de ces trois Cours.

Le Duc est désespéré. Il m'avait depuis quelque temps laissé un peu de côté, parce que je lui avais peint les choses très diffé-

« cependant être assez content de la façon franche avec laquelle le comte de Haugwitz traite avec lui. »

Dropmore Papers, IV, 363 et 368.

(1) De Luc, fils d'un notable de Genève, membre du Conseil de cette ville, avait commencé par s'occuper des affaires publiques. Mais il ne tarda pas à abandonner la diplomatie pour se livrer aux études et aux recherches scientifiques vers lesquelles l'attiraient ses goûts. Ecrivain des plus distingués, il avait brillamment défendu la Religion contre les Encyclopédistes et la propagande jacobine. Ses fonctions à la Cour de George III, à laquelle il appartenait en qualité de lecteur à la Maison de la Reine Charlotte, lui valurent l'estime et la confiance la plus absolue de toute la famille royale. Afin de cacher son rôle et sa mission auprès du duc de Brunswick, George III le nomma professeur d'histoire naturelle et de biologie à l'Université de Göttingue. De Luc était un ami intime de Stamford, dont il partageait les idées et les vues.

rentes de ce qu'on les lui avait représentées. Aujourd'hui que les faits ont justifié mes prévisions, le voilà revenu sans être plus disposé à agir comme il le pourrait. Une lettre, qu'il a reçue de M. de Zastrow, ai le-de-camp du Roi et ami intime du comte de Haugwitz, dont il partage les principes, a opéré le changement. Cet officier y dit des choses qui paraissent annoncer que Sièyès pourrait bien entraîner la Prusse dans une alliance avec la France (1). Comme cela cadre parfaitement avec le soupçon que je nourris depuis longtemps et dont j'ai souvent parlé au Duc, que M. de Haugwitz cherche à amener les choses à un point où il pourra dire au Roi que les circonstances nécessitent cette alliance et que le prince Henri, qui la veut à tout prix, va s'établir à Charlottenburg pour être plus à portée d'y travailler, le Duc a pris une telle épouvante qu'il en a perdu tout repos, sans toutefois vouloir se mettre en avant pour détourner l'horreur d'un pareil événement.

Voilà où en sont les choses. Nous avons ici depuis quelque temps le baron Grimm (2) qui m'a fait l'honneur de rechercher ma connaissance. Il est en correspondance directe avec l'Empereur de Russie et je profite de cette circonstance pour transmettre en Russie des idées tendant à retenir au moins la Prusse dans son état de neutralité.

J'aurai l'honneur une autre fois d'en dire davantage à Votre Altesse Sérénissime sur ce sujet.

(1) « On causait autour du Roi des moyens de défense de la République Française, avait en effet écrit le 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798) Sièyès à Talleyrand, et l'on expliquait comment il était facile de les rendre nuls. « Vous vous occupez, dit le Roi, d'un objet fort inutile; car je ne serai jamais dans le cas de profiter de ces avis, regardant une guerre avec la France comme un grand malheur pour la Prusse. » « Archives des Affaires Étrangères », Prusse, Volume 224. Dépêche chiffrée n° 17, f° 146).

(2) « M. de Grimm, Ministre de Russie, va à Munich dans la même qualité. M. Svitchin le remplace ici comme Chargé d'affaires. » « Archives des Affaires Étrangères » (Hambourg, volume 113, n° 10 f° 33).

Roberjot à Talleyrand, Hambourg, 27 germinal an VI (16 avril 1798).

Le 28 floréal (17 mai 1798) il mande au Département que « Grimm a communiqué à l'émigré Rivarol une lettre venant de Pétersbourg et annonçant que Paul I^{er} vient de faire mettre à la voile une escadre portant 15.000 hommes de troupes. » (*Ibidem.* n° 14, f° 76).

Enfin le 13 prairial (1^{er} juin 1798) il rend compte que Grimm a enfin remis ses lettres de rappel au Sénat et qu'il est remplacé par M. de Mouraviëff, Ministre de Russie auprès du Prince-Évêque de Lubeck, poste qui vient d'être réuni en sa faveur à celui de Ministre près les Villes et États du Cercle de la Basse-Saxe (*Ibidem.* n° 22, f° 89).

Après avoir quitté la France, la mort dans l'âme, avec tous les autres membres du corps diplomatique en 1792; Grimm, qui s'était fixé à Gotha, avait été au commencement de 1796 nommé Ministre de Russie près le

XXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

(Berlin 10 novembre 1798).

Etat des négociations entre Vienne et Berlin. Causes de leur lenteur. Progrès réalisés. Conditions d'une convention d'ap-pui réciproque. Soutien promis par la Russie à la Prusse en cas d'attaque de la France.

Il me semble qu'à mesure que les dispositions du Cabinet de Berlin pour un rapprochement avec la Cour de Vienne sont devenues meilleures, les dispositions de cette dernière, qui devaient tendre au même but, s'en sont au contraire éloignées. Je sais très positivement que M. de Thugut n'a consenti à reprendre ici les négociations, dont avait été chargé M. le prince Repnin, que dans la vue de ne pas indisposer la Cour de Saint-Petersbourg, nullement dans le dessein d'en venir à des déterminations fixes telles que les désire cette Cour. Tout cela cependant n'étant qu'un effet de cette défiance qui existe entre Vienne et Berlin, que tant de causes ont contribué à nourrir, il est probable que, les causes étant connues, on parviendra à détruire leur effet. Comme tout

Cercle de la Basse-Saxe avec résidence à Hambourg par Catherine II. La perte d'un œil, qui le mit dans l'impossibilité d'écrire, l'obligea dans le courant de l'année 1798 de se démettre de ses fonctions, dont Paul I^{er} et Alexandre lui continuèrent les appointements jusqu'à sa mort (19 décembre 1807).

Grimm (Théodore-Melchior, baron de) (1723-1807) d'abord secrétaire (1743) du comte de Schönberg, Ministre de la Saxe Electorale à Francfort lors de l'élection de François I^{er}, puis en 1749 gouverneur d'un de ses fils qu'il accompagna à Paris, y devint bientôt le lecteur du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Jean-Jacques Rousseau, qu'il connut alors, l'y trouva, comme il l'était d'ailleurs lui-même, en mince état de fortune, et le mit en relation avec les principaux littérateurs de l'époque. Le comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe, qui le prit comme secrétaire, lui ouvrit les portes des salons de Paris. Secrétaire des commandements du duc d'Orléans après la mort du comte de Friesen, Grimm et son ami Diderot se chargèrent, à partir de ce moment, de tenir au courant ceux des princes allemands qui suivaient avec intérêt le mouvement de la littérature française. Adressée dans le principe à la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, cette correspondance s'étendit bientôt à Catherine II (1774-1792) à Frédéric II (Cf. Tome XXV de la Correspondance du Roi) aux rois de Suède et de Pologne, au duc de Deux-Ponts, etc., etc. Baron de l'Empire (1775), Grimm entra l'année suivante dans la carrière diplomatique et représenta le duché de Saxe-Cobourg-Gotha de 1776 à 1792.

(1) R. O. F. O. 95.6.

se traite ici sous les auspices de la Cour de Russie, que M. de Cobenzl (1) entre parfaitement dans les vues de cette Cour et est autorisé à faire parvenir à M. le prince de Reuss des instructions conformes à ces vues, les choses ne laissent pas de s'achever ici lentement vers le but, où sans doute il serait à souhaiter qu'elles fussent déjà arrivées. On s'est avancé ici, depuis dimanche dernier, d'un pas qu'on peut regarder comme très important. La Cour de Vienne avait déjà depuis quelque temps proposé, au cas où l'on en vint à une paix pour l'Empire Germanique, de protéger le Sud de l'Allemagne comme la Prusse a protégé jusqu'ici le Nord, à condition que l'une ou l'autre de ces parties étant attaquées, celle qui ne le serait pas ferait aussitôt une diversion en faveur de l'autre. On avait toujours refusé ici d'admettre ce principe de diversion, mais dimanche passé, le prince de Reuss ayant été demandé à une conférence particulière avec M. de Haugwitz, ce Ministre a enfin adopté ce principe, en demandant que chaque partie de l'Empire à protéger et les forces à y employer fussent exactement déterminées.

L'Empereur de Russie est très satisfait de la manière dont se prononce vis à vis de Sa Majesté le roi de Prusse et son Cabinet et le comte Panin a eu hier une longue conférence avec M. de Haugwitz, dont il est sorti fort content. Le premier a déclaré au nom de son Souverain que, dans le cas où la Prusse rentrant dans la Coalition serait attaquée par les Français, Sa Majesté ferait aussitôt marcher à son secours une armée de 34000 hommes d'infanterie et de 14000 de cavalerie. Nous ne saurons que dans quelques jours ce que cette déclaration aura produit sur l'esprit du Roi, qui est encore à Potsdam. C'est pour cette raison que je n'ai pas encore été présenté à Sa Majesté, ce qui se fera cette fois-ci par M. le Ministre de Finkenstein.

M. le prince de Reuss m'a communiqué une lettre que lui a écrite à mon sujet le baron de Thugut en des termes si élogieux que ce prince, ainsi que le comte Panin, me sollicitent de lui écrire de manière à le faire revenir de sa défiance à l'égard des vues cachées de la Prusse, défiance qui entrave toutes les démarches de la Russie tendant à opérer un concert entre Vienne et Berlin. Je tâcherai donc de lui prouver que l'ignorance des résolutions arrêtées à Vienne retient la Cour de Berlin qui vient

(1) Voir à la suite de cette pièce les dépêches de lord Grenville, de Starhemberg et de Woronzow relatives à l'attitude prise par Cobenzl à Pétersbourg et au jugement que ces trois hommes d'Etat portent sur la situation.

de se déclarer au risque de rester peut-être seule dans la lice. Je lui dirai que la Coalition qui se forme ne sera véritablement formidable que lorsque la Cour de Vienne sera déterminée à agir.... Je lui parlerai des chances favorables qu'offre le moment actuel pour terrasser l'hydre de la Révolution et je finirai par développer les avantages qui résultent d'une diversion opérée du côté de la Hollande et des Pays-Bas. En effet, les avantages de cette diversion me paraissent si importants qu'ils me semblent pouvoir doubler, tripler même, le succès des opérations d'une campagne.

J'ai été charmé de rencontrer ici M. De Luc, qui s'est fait estimer et aimer de M. de Haugwitz et qui par ce moyen peut faire beaucoup de bien. Je crains toutefois le caractère timide de ce Ministre, qui toujours le portera à essayer d'échapper à un danger par la ruse, alors même qu'il sera prouvé qu'on ne peut y échapper que par la fermeté et le courage. Il est bon par conséquent de lui représenter sans cesse que le danger dont la Révolution menace les Etats est de ce genre, et c'est ce que fera M. De Luc.

Il m'a paru inutile de reproduire la lettre que Stamford, « que la nécessité, dit-il, ramène pour la troisième fois à « Berlin, » écrit à Thugut, parce qu'il ne fait qu'y développer les idées exposées ci-dessus.

Lord Grenville, Starhemberg et Woronzow étaient loin d'être aussi satisfaits que Stamford l'était par extraordinaire à ce moment. Ces trois hommes d'Etat critiquaient vivement et jugeaient sévèrement le rôle que Cobenzl jouait à Saint-Pétersbourg, l'allure qu'il imprimait ou qu'il avait laissé prendre aux négociations.

« J'ai l'honneur de vous envoyer huit pages de radotage « de notre *Crispin* de Pétersbourg, ne peut, dans son dépit, « s'empêcher d'écrire le 25 octobre, d'York Farm, Starhem- « berg à lord Grenville. Ce maudit homme gâte tout. Il « m'ennuie, m'impatiente et m'indigne. Plaignez-moi et « renvoyez-moi ce barbouillage diplomatique de Cobenzl « après l'avoir lu.

« Pourquoi M. Whitworth convient-il que nous avons « raison ? Il travaille aussi à gâter ma besogne, ce me semble . »

Et lord Grenville d'abonder dans son sens en lui répondant, presque sans perdre une minute.

Dropmore, 27 octobre 1798.

« Je vous restitue avec bien des remerciements la réponse
« de votre Chef *in partibus*. En vérité, je vous plains d'avoir
« à exécuter de pareilles instructions et je trouve l'Angle-
« terre bien et bien heureuse de ne pas être sous la dépen-
« dance de ceux qui font de si beaux raisonnements..... »

Mais cela ne suffit pas à lord Grenville. Le lendemain, il écrit à Pitt. Il proteste de toutes ses forces contre les prétentions de l'Autriche, qui ne demande rien moins qu'un subside d'un million, ou même d'un million et demi de livres sterling pour se décider à recommencer la lutte et que l'attribution d'une somme égale à la Russie qui doit dans ce cas lui prêter son concours.

Il est si mécontent, si exaspéré même qu'il propose tout bonnement à Pitt de cesser la conversation avec les deux Cabinets et que sur l'heure même il éprouve en outre le besoin de s'épancher dans le sein de Woronzow.

Dropmore, 28 octobre 1798.

« J'ai reçu une dépêche de Whitworth, qui m'a bien
« affligé en m'informant que votre Cour a voulu renvoyer
« l'arrangement de nos affaires à un concert avec l'Autriche
« qui, selon toute apparence, ne s'effectuera jamais. Comme
« notre Ministre sera renvoyé pour tous les détails à vos
« communications, je serai bien aise de vous en parler. Je
« serai en ville mardi vers les 2 heures..... »

Woronzow s'empresse naturellement d'accepter le rendez-vous.

Richmond, 29 octobre 1798.

« Je serai demain mardi à 2 heures, dans votre maison
« en ville, comme vous me l'indiquez. Je suis mécontent de
« la dépêche que j'ai reçue et que je vous communiquerai.
« C'est encore une intrigue de ce gueux de Cobenzl. Il ne
« faut pas se décourager et attendre quelle sensation pro-
« duisent chez nous les représentations et les nouveaux
« expédients que porte le courrier que nous avons expédié
« le 19 de ce mois. En attendant il faut être ferme. La force
« de la raison appuyée par la force d'âme doit prévaloir sur

« les basses intrigues. Vous avez pour vous la justice et l'in-
 « térêt général de l'Europe. L'Autriche ne vous oppose que
 « les vues retrécies d'un vil intérêt et d'une vanité ridicule,
 « croyant ou s'élever seule dans le démembrement de l'Eu-
 « rope, ou avoir à elle seule la sagesse et la puissance de la
 « sauver sans s'apercevoir qu'elle sera la première à être
 « engloutie dans le gouffre que la France nous creuse à tous. »

Mais Woronzow ne s'en tient pas là. A peine sorti de la Conférence qu'il a eue le mardi 30 avec lord Grenville, il reprend la plume et dès de son retour à Richmond, le 31, il lui adresse le billet suivant :

« En vous renvoyant la proclamation polyglotte du trop
 « fameux Corse (1) avec bien des remerciements, je vous
 « joins ici la lettre du chevalier Whitworth. Vous êtes censé
 « ne pas l'avoir vue et je vous prie de me la renvoyer. C'est
 « un honnête homme, qui ne connaît pas toutes les four-
 « beries de Cobenzl, de ce vil *Scapin* politique et il est natu-
 « rel qu'il ait été trompé par lui. Ce gueux, qui a égorgé
 « Venise et vendu Mayence, a trompé son Empereur et son
 « Ministère. S'il n'est pas démasqué, ce ne sera pas de
 « ma faute (2). »

(1) Cf. *Correspondance*, IV, 2.723. Proclamation. Quartier Général, Alexandrie, 14 Messidor an VI (2 juillet 1798) 18 du mois de muharem, l'an de l'hégire 1213. Bonaparte débarqua le 1^{er} juillet. Des proclamations adressées aux habitants de l'Égypte composées et imprimées en arabe, à bord même du vaisseau amiral, furent aussitôt répandues à Alexandrie. Les Arabes et les chefs de la religion y étaient avertis que la France venait châtier les beys, leurs oppresseurs, ces hommes assez mal avisés pour l'avoir insultée. Bonaparte venait venger leurs injures en même temps que celles de la République, délivrer le peuple égyptien et lui rendre sa nationalité, tout en respectant en apparence les droits de la Porte Ottomane (GARDEN. *Histoire générale des traités de Paris, etc.* VI, 47-48).

(2) *Dropmore Papers*. IV, 352-355. Cf. *Ibidem* 345 dans un billet de Woronzow à lord Grenville, de Richmond, 16 octobre les phrases que voici : « ... Le Mémoire, que le comte de Cobenzl a présenté à notre
 « Cour, ne m'a pas été envoyé, mais que le comte de Starhemberg m'a
 « montré, n'est qu'un amas de mensonges et de calomnies contre l'An-
 « gleterre. S'il s'est permis tant d'impudences par écrit, que n'aurait-il
 « fait verbalement ? Il faut donc éclairer l'Empereur qui est porté par
 « inclination et avec raison à croire plutôt le Ministère Britannique que
 « celui de Vienne, si avili à la face du monde. Du reste, je ne copierai
 « ma dépêche que d'après vos corrections. Vous savez mieux les affaires,
 « vous en avez tout l'ensemble, tandis que je n'en connais qu'une partie. »

XXXVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

s. l. n. d., entre le 10 et le 14 novembre 1798.

Effet produit à Vienne par les embarras du Directoire et la victoire d'Aboukir. L'Autriche espère obtenir de meilleures conditions et recherche moins l'union avec la Prusse que poursuivent la Grande-Bretagne et la Russie. La Note de Woronzow. Langage à tenir à l'Autriche. Haugwitz et l'affaire Radziwill.

L'alliance de la Russie, les succès de la Grande-Bretagne sur mer, le réveil de la porte Ottomane qui en a été la suite ont fait sur la Cour de Vienne un effet tout à fait opposé à celui qu'on s'en était promis. Cette Cour n'ignore pas en effet les embarras du Directoire, mais elle ne s'en tiendra pas aux conditions de paix qu'il lui offre. Elle en veut de plus avantageuses, nommément le rétablissement de la Suisse et de la République de Hollande. Elle se contentera peut être de moins ; mais il est sûr que, depuis qu'elle espère obtenir ce qu'elle désire, elle paraît ne plus se soucier de la Prusse. D'un autre côté, il est plus sûr encore que la Russie et la Grande-Bretagne s'en soucient beaucoup et qu'elles veulent la Prusse à tout prix. J'en ai même la certitude par ce que M. de Woronzow (2) mande de Londres à sa Cour et par les dispositions favorables de Paul I^{er} envers celle de Berlin, dont toutes les instructions au comte Panin font preuve. Le Cabinet de Vienne n'est pas au point où il croit être et Votre Altesse Sérénissime peut être assurée que Pétersbourg et Londres vont lui tenir un langage qui lui fera changer de plans et de vues.

Woronzow a envoyé à sa Cour une longue diatribe contre Vienne, que lui a dictée lord Grenville (3). Cependant la conduite

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. Appendice. *Notice biographique.*

(3) Lord Grenville au comte Woronzow.

Dropmore, 2 novembre 1798.

« Milie grâces pour la communication de la lettre intéressante du comte Panin.

« Dans la dépêche que Garlike m'a écrite par le prince d'Orange, il m'a parlé de ces idées, mais avec moins d'étendue et ce prince m'a parlé fort au long et avec beaucoup d'emphase du changement de dispositions qu'il croit avoir aperçu depuis quelque temps.

« Avec tout cela, je ne me livre pas aux idées flatteuses d'une coopé-

de Saint-Pétersbourg et de Londres est entièrement sage en ce qu'ils évitent d'indisposer Berlin contre Vienne, cherchent toujours à les rapprocher, tant qu'il reste à cet égard un semblant d'espérance. Il ne sera pas moins sage de la part de la Prusse de s'entendre sans perte de temps avec la Russie et l'Angleterre afin d'être préparée à tout événement, si l'Autriche en venait à une paix séparée avec le Directoire. Car ce serait une erreur bien grande de

« ration générale, quel que évident que soit, selon moi, l'intérêt de toutes
 « les grandes Puissances de mettre fin à cet état de choses qui les épuise
 « et les mine, même au moment où elles paraissent jouir de quelque
 « intervalle de repos.

« Il me semble surtout qu'à l'égard de notre assistance on nous met
 « toujours dans un cercle vicieux. La Prusse ne veut agir qu'avec nos
 « secours et après avoir vu l'Autriche se mettre en avant. La Russie, de
 « même, et l'Autriche attend, pour se mettre en avant, de s'assurer de
 « nos secours pécuniaires et de la coopération de la Russie ainsi que de
 « la neutralité de la Prusse. — Nous ne pouvons suffire à mettre en
 « mouvement les armées des trois Grandes Puissances Continentales.

« La somme de deux millions, que nous avions cru pouvoir destiner à
 « ces objets continentals (*sic*), est en elle-même extrêmement forte, vu
 « l'urgence de nos propres besoins et les moyens auxquels nous sommes
 « obligés d'avoir recours. De l'augmenter, il n'y a aucune apparence. Il
 « ne peut donc s'agir que de l'employer pour la chose publique. Je pense
 « que cela ne peut se faire que par l'établissement d'un concert général
 « et quadruple alliance, comme nous l'avions proposé au commencement
 « de cette année. Là, on conviendrait des opérations, des moyens et des
 « objets, tant de la guerre que de la paix. Il n'est pas facile (je le sais),
 « de concilier tant d'intérêts, surtout entre des Gouvernements, tels que
 « ceux de Vienne et de Berlin. — Mais sans cela je ne vois guère d'es-
 « poir de faire rien qui vaille... »

Quarante-huit heures plus tard, avant d'envoyer à sa Cour la diatribe, dont Stamford parle ici au prince d'Orange, Woronzow répondait à lord Grenville par le billet suivant :

Richmond, 5 novembre 1798.

« Je suis tout à fait de votre avis sur le cercle vicieux autour duquel
 « tournent les Cours du Continent. Tout en convenant qu'elles sont en
 « grand danger, elles croient que c'est l'Angleterre qui doit s'épuiser
 « pour les sauver. Sans quoi elles veulent rester dans cette inactivité qui
 « ne retardera que de peu de temps leurs chutes inévitables.

« Si j'ai une mauvaise idée sur la foi autrichienne, je n'en ai pas une
 « meilleure sur la foi prussienne. L'une et l'autre valent bien l'ancienne
 « Punique.

« Je vous envoie tous mes papiers.... Je consens que vous les lisiez à
 « M. Pitt, mais pas à personne d'autre. Vous verrez par la dernière
 « pièce du recueil que je vous envoie, ce que c'est que le duc de Brun-
 « wick et combien peu on doit se fier à lui.

« Je crois que le comte Panin se trompe sur le prétendu retour de
 « sentiments du comte de Haugwitz et je crois ce dernier d'accord avec
 « le Duc. Ce ne sont que des fourbes qui, à force de finesse, sont inca-
 « pables de concevoir de grandes idées et de prendre des mesures éner-
 « giques, qui seules peuvent sauver l'Europe, qui se perd par les jalou-
 « sies et l'avidité de s'agrandir des Cours de Vienne et de Berlin.... »

(*Dropmore Papers*, IV, 358-359).

s'imaginer que le Gouvernement français laissât alors la Prusse en repos.

M. de Haugwitz n'a pas encore répondu aux dernières offres que le comte Panin lui a faites au nom de son Souverain, mais il s'est excusé sur les occupations pressantes et désagréables que lui a données l'examen des papiers du prince Radziwill (1), où l'on dit n'avoir rien trouvé. Cet examen n'a pas été bien rigoureux, s'il est vrai qu'il a échappé à la vigilance des examinateurs toute une caisse, où le Prince avait sa correspondance en langue polonaise.

XXXVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2).

Berlin, 20 novembre 1798.

Réponse évasive de la Prusse à la Note verbale de Panin. Intrigues des adversaires de Haugwitz. Faut-il le laisser tomber ou le soutenir ? Quelle serait l'attitude de Schulenburg ?

La réponse du Roi à la dernière Note verbale de M. le comte de Panin, relative au secours offert à la Prusse par l'Empereur

(1) A la suite de l'arrestation en Galicie d'un jeune seigneur polonais; dans les papiers duquel on avait trouvé une lettre écrite par le prince Antoine Radziwill, époux de la princesse Louise de Prusse, fille du prince Ferdinand, on avait fait mettre les scellés sur les papiers du Prince un jour qu'il était à la chasse avec la Princesse, à Bellevue.

A la suite de cette perquisition, le Roi, poussé, prétendait-on, par Haugwitz, avait écrit au prince que, « quoique l'imprudence de sa conduite le mette dans le cas d'être déclaré coupable de haute trahison, il voulait bien ne pas donner suite à cette affaire. » Le prince Radziwill avait été mandé deux fois auprès des Ministres, qui lui firent d'abord subir un long interrogatoire. La seconde fois, ils lui déclarèrent qu'ils se référaient au contenu de la lettre que le Roi lui avait écrite. A la suite de cette seconde audition, les scellés avaient été levés. Mais l'affaire avait fait d'autant plus de bruit que les oncles du Roi, les princes Henri et Ferdinand avaient pris fait et cause pour le prince Antoine, que le public avait suivi cette impulsion et que le prince Henri avait été jusqu'à demander au Roi le renvoi du comte de Haugwitz, qu'on accusait d'être l'auteur de cette perquisition, et jusqu'à lui déclarer même qu'il ne resterait pas à Berlin, tant que ce Ministre serait en place. Haugwitz se justifia sans peine et prouva facilement qu'on avait voulu se faire de cette affaire une arme contre lui.

(Cf. *Dropmore Papers*, IV, 294. *De Luc à lord Grenville*. Berlin, 26 novembre. — *Ibidem*, 407-408. *Prince d'Orange à lord Grenville*, Londres, 7 décembre. *Note on Prussian Affairs*. *Ibidem*, 411-412. *Le même au même*. Hampton Court, 11 décembre. — *Archives des Affaires Étrangères, Prusse*, volume 224, f° 106 et 188. *Sièges à Talleyrand*. Berlin, 4 et 11 frimaire an VII (24 septembre et 1^{er} octobre 1798).

(2) R. O. F. O. 95.6.

de Russie, dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse Sérénissime par mon rapport précédent en date du 17 de ce mois, a été absolument conforme à la première, c'est-à-dire évasive. Elle ne donne non seulement pas le moindre espoir d'un concert prochain entre cette Cour et celle de Saint-Pétersbourg, mais elle ne laisse pas même entrevoir que, dans telle ou telle conjoncture, la Prusse pourrait se réveiller de sa léthargie, prolongée aujourd'hui non pas par M. de Haugwitz, mais par un parti qui s'est formé très en secret pour le culbuter et qui est probablement dirigé par le Ministre de Schulenburg. C'est M. de Haugwitz lui-même, qui avant-hier donna connaissance de cette trame à M. le comte de Panin, lorsque celui-ci, se plaignant, avec le ton de l'amitié et de la confiance, du peu de cas que Sa Majesté Prussienne paraissait faire de l'amitié de l'Empereur de Russie, ne cacha pas à Haugwitz qu'il le soupçonnait d'en être la cause. Haugwitz a dit vrai. La cabale dont il se plaint existe réellement. J'en ai acquis aujourd'hui la certitude par M. le Chambellan de Reck, frère du Ministre de ce nom. (1).

M. de Schulenburg (2) qui, pendant que Haugwitz était tout pacifique, ne parlait que de guerre, ne parle depuis un certain temps que de la nécessité de conserver la paix. Zastrow et Kökeritz, (3) ci devant les échos de M. de Haugwitz parlent comme Schulenburg et les uns et les autres font entendre au Roi que Haugwitz n'a reviré de système que parce qu'il est piqué contre Siéyès. Tout cela explique pourquoi Haugwitz, qui est un homme faible, mais attaché par ambition à sa place au dessous de laquelle il restera toujours, n'a pas osé en dernier lieu se prononcer auprès du Roi, comme il l'aurait désiré, en faveur des dernières ouvertures faites par la Russie. Faut-il laisser tomber cet homme ou chercher à le soutenir ? Voilà la question qui nous occupe depuis deux jours, M. le comte Panin et moi. Haugwitz est un homme faible et n'a que peu de moyens. Schulenburg, dit-on, en a davantage. Mais c'est un méchant homme et un grand antagoniste du Duc. D'ailleurs son intrigue

(1) Ministre de la Justice, ennemi déclaré de la France. « Informé par M. de Stamford que M. le baron de Reck, Ministre de la Justice et son frère Chambellan du Roi, étaient deux personnes de grand mérite et bien intentionnées, j'avais une personne, intime avec eux et avec qui je suis lié, pour être introduit auprès d'eux et par degrés j'avais obtenu leur confiance.... » De Luc à George III, Ritzebüttel, 4^e avr 1798. (*Dropmore Papers*, IV, 112).

(2) Cf. Appendice. *Notice biographique*.

(3) Cf. Appendice. *Notice biographique*.

actuelle paraît concertée avec le prince Henri, qui doit avoir écrit à Madame la princesse Ferdinand pour la consoler de l'affront qu'elle prétend lui avoir été fait dans la personne de son beau-fils, le prince Radziwill ; « Que de cet événement il pourrait résulter un grand bien, parce qu'on pensait en tirer parti pour obliger le Roi à chasser le dangereux Haugwitz, qui cherchait à l'entraîner dans une guerre contre la France. »

Il faudrait savoir à présent si un tel changement dans les Ministres pourrait ou non devenir avantageux à la bonne cause. Il me paraît probable que, lorsque le système pacifique de M. de Schulenburg lui aura servi à supplanter M. de Haugwitz, il ne pourrait au moins pour un certain temps s'en départir et que par conséquent il en résulterait toujours un retard dangereux. Tout cela forme un dédale dont il me serait difficile de sortir sans en conférer avec le Duc.

La conférence, que j'aie eue ces jours passés avec le Ministre et qui devait être tenue secrète, m'empêche de donner à Votre Altesse Sérénissime de plus amples détails que je réserve pour un rapport prochain (1).

XXXVIII

27 novembre 1798 (2).

Précis d'une conférence entre le Prince héréditaire d'Orange et lord Grenville.

Le Mémoire de Monseigneur le duc de Brunswick fut le premier sujet de cet entretien (3).

Lord Grenville commença par applaudir à la sagesse de la remarque faite par le Prince : « Qu'avant de se déterminer à aucun plan, il était nécessaire de s'assurer d'un concert parfait de vues et de mesures entre les Cours de Vienne et de Berlin. » Passant ensuite à la partie militaire de ce Mémoire, du plan d'opérations combinées ayant la Hollande pour objet, lord Grenville

(1) Il convient de faire remarquer que le prince d'Orange communiqua le 7 décembre à lord Grenville les indications qui faisaient l'objet du rapport ci-dessus de Stamford et qu'il les reproduisit presque textuellement dans la *Note on Prussian Affairs* qu'il adressa ce jour-là au Ministre anglais (Cf. *Dropmore Papers*, IV, 408-409).

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) Cf. Appendice. *Mémoire du duc de Brunswick sur la coopération de la Grande-Bretagne à l'expulsion des Français de la République-Batave*, 22 octobre 1798.

mit en avant une difficulté tirée de la position des vaisseaux de guerre hollandais au Texel. Il craignait que cette flotte n'opposât un trop grand obstacle aux opérations des navires de moindre grandeur que l'Angleterre pourrait fournir pour seconder les mesures à prendre du côté de la Frise.

Le Prince Héréditaire répondit que les vaisseaux de guerre du Texel prenaient trop d'eau pour pouvoir manœuvrer facilement sur le Zuyder-Zee et s'y transporter avec la promptitude nécessaire d'un endroit à un autre. Il fut convenu qu'on prendrait sur cet objet des renseignements plus précis qui seraient communiqués à lord Grenville afin d'être soumis au jugement d'un officier supérieur de la Marine anglaise.

Lord Grenville revint ensuite à la partie politique du Mémoire et déclara que des tristes objets relatifs à la situation actuelle du Continent aucun n'intéressait plus l'Angleterre et ne la touchait de plus près que la Hollande et qu'il n'y avait pas de but qu'elle travaillerait *avec plus de plaisir* à atteindre que le rétablissement de la Maison d'Orange. Il sentait vivement combien il serait à désirer qu'on pût profiter pour cela du mécontentement toujours croissant en Hollande et en particulier de l'insurrection actuelle dans la Belgique. Mais il déplora en même temps l'impossibilité où l'on se trouvait de prendre aucun parti décisif à cet égard, tant qu'on restait dans la même incertitude sur les dispositions et les vues des Cours de Vienne et de Berlin. Cette dernière paraissait dans ce moment disposée à agir de concert avec la première ; mais les lenteurs et l'indécision de celle-ci étaient toujours à considérer et la nature des relations réciproques et les défiances mutuelles de ces deux Puissances étaient malheureusement telles qu'il serait illusoire et même nuisible de conclure aucun engagement séparé avec l'une d'elles.

On s'était donc convaincu de la nécessité de rapprocher avant tout ces deux Cours, ou de mettre au moins un terme à l'incertitude où l'on était toujours de les mettre d'accord en obtenant sur leurs intentions réciproques des éclaircissements positifs, tels que la situation, les intérêts et la dignité de l'Angleterre la mettaient en droit et lui imposaient le devoir de les demander. — En conséquence, le Roi venait de se déterminer à envoyer sur le Continent M. Grenville, frère de lord Grenville (1), pour se rendre

(1) Grenville (Thomas) (1755-1846) second fils de George Grenville (premier Ministre de 1773 à 1775) enseigne aux Coldstream Guards (mai 1778), lieutenant (octobre 1779). Membre du Parlement en 1780, lié intimement avec Fox, ardent partisan de ses idées qu'il défendit jusque dans

d'abord à Brunswick, puis à Berlin et là à Vienne, et après s'être concerté avec le duc de Brunswick et le comte Panin et avoir obtenu à Berlin des explications satisfaisantes, se mettre en état d'éclairer complètement la Cour de Vienne, de manière à ne plus laisser le moindre doute sur la coopération franche et sincère de Berlin.

Quant aux secours pécuniaires à fournir à ces Puissances, lord Grenville communiqua à Son Altesse Sérénissime qu'en dressant l'état des sommes dont on aurait besoin pour le service de cette année, le Gouvernement Britannique en avait désigné une proportionnée aux moyens et aux ressources actuelles de l'Angleterre, somme destinée aux frais des opérations continentales, auxquelles elle pourrait concourir, mais que, comme il était notoire qu'en

les premières années de la Révolution Française, il avait été en 1782 chargé par Rockingham et Fox de discuter les conditions du traité avec les États-Unis et s'était rendu à cet effet à Paris; mais la mort de lord Rockingham ne tarda pas à mettre fin à sa mission.

Il perdit son siège aux Communes en 1784, n'y rentra qu'en 1790 et essaya vainement de faire passer une motion dans laquelle il combattait les accroissements de la flotte, le *Russian Armament*. Peu de temps après il abandonna son ami Fox et devint à partir de ce moment un des plus chauds partisans de Pitt, défendit en 1793 l'*Alien Bill* et les autres mesures proposées par le Gouvernement, avant d'être en 1794 envoyé avec lord Spencer en mission extraordinaire à Berlin. Réélu en 1796 pour Buckingham qu'il représenta dès lors jusqu'à sa sortie de la vie publique, Conseiller privé en 1798, Thomas Grenville, nommé ambassadeur à Berlin en 1799, fit naufrage en route et y arriva trop tard pour contre-carrer les efforts de Siéyès et faire entrer Frédéric-Guillaume III dans la Coalition. En 1800, on ne lui en donna pas moins la sinécure (qui lui valait un traitement annuel de 2.000 livres) de *Chief Justice au sud de Trent*. Adversaire déclaré du Cabinet Addington, il fut un des rares membres du Parlement (vingt en tout) qui votèrent contre la paix d'Amiens. En 1805, il vota les poursuites contre lord Melville, se sépara alors du parti Tory, et se réconcilia en février 1806 avec Fox, mais sans parvenir toutefois à entrer dans le Ministère à la tête duquel se trouvait son frère. Président du *Board of Control* en juillet 1806, premier lord de l'amirauté à la mort de Fox, il renonça en fait à la vie publique l'année suivante, lors de la chute du Cabinet Grenville (mars 1807); mais il ne quitta toutefois le Parlement qu'en 1818.

« Sa Majesté apprendra avec satisfaction, écrivait de Londres le
 « 1^{er} décembre 1798 le duc d'Harcourt au comte de Saint-Priest, que
 « lord Grenville envoie son frère Thomas Grenville à la Cour de Berlin
 « et que par ce choix on peut croire avec certitude à l'entrée dans la
 « Coalition du roi de Prusse. Reste à savoir quel plan on aura adopté
 « et si l'on préviendra le Directoire, ce que je n'ose espérer des lenteurs
 « inséparables de la distance d'une Cour à l'autre. Thomas Grenville a
 « du mérite et du talent. Il a été anciennement dans l'opposition, mais
 « modérément attaché à son opinion il n'est pas ambitieux. Pour dédom-
 « magement, on envoie lord Elgin à Constantinople porter des présents,
 « en recevoir, figurer en Ambassadeur extraordinaire et revenir avec le
 « bénéfice de sa mission..... » (*Fonds Bourbons*, 612/259, n^o 27, f^o 82).

assignant ces sommes en tout ou en partie à l'usage exclusif d'une des Puissances, on s'exposait à donner de l'ombrage à l'autre et qu'un traité de ce genre, conclu par exemple avec la Prusse, suffirait pour empêcher l'Autriche d'agir, on s'était décidé à déclarer aux deux Cours que les sommes destinées aux opérations continentales seraient affectées à cet usage du moment où l'on serait convenu avec Elles du système et du plan d'opérations à suivre, l'Angleterre souhaitant que le concert à établir ne se bornât pas aux *mesures* à prendre, mais s'étendit aussi aux *moyens* à employer.

Le Prince saisit cette occasion pour rappeler la demande qu'il avait faite précédemment par rapport aux fonds nécessaires à l'armée hollandaise, lorsqu'on serait dans le cas de travailler à effectuer de nouveau son rassemblement.

Lord Grenville témoigna qu'il souhaiterait pouvoir donner à cette demande une réponse positive, mais que les circonstances actuelles l'obligeaient à attendre à cet égard le résultat des démarches déjà faites et qui restent à faire pour établir un concert de mesures entre la Prusse et l'Autriche. On faisait actuellement pour la Suisse, où le mécontentement n'était ni moins prononcé, ni moins prêt à éclater qu'en Hollande, des demandes exactement semblables (1). Au cas où la Cour de Vienne se déclarât, comme on le désirait, une partie des fonds destinés aux opérations continentales aurait la Suisse pour objet et dans ce cas, la Prusse agissant aussi, les fonds demandés pour l'armée hollandaise feraient partie de ceux destinés à faciliter les opérations de cette dernière Puissance ayant pour objet la délivrance de la Hollande.

Mais lord Grenville ajouta qu'il y avait encore un autre cas possible : Que la Cour de Vienne, persistant à ne pas vouloir rompre avec la France, la Russie, déterminant la Cour Impériale à rester au moins passive, pourrait engager la Prusse à se prononcer et à faire avancer ses troupes avec l'armée russe ; Que, dans ce cas, cette opération combinée serait principalement et en premier lieu dirigée pour délivrer la Hollande et que l'Angleterre destinerait alors à cet objet cette même somme, dès à présent essentiellement désignée pour les opérations continentales, somme proportionnée aux ressources de l'Angleterre, mais suffi-

(1) « Il sera de toute façon impossible, déclarait Pitt à lord Grenville, le 29 octobre 1798, d'allouer aux deux Cours (Vienne et Pétersbourg) plus de deux millions au maximum et encore en ne donnant rien dans ce cas à la Suisse et en réduisant à l'extrême les subsides destinés au Portugal. » (*Dropmore Papers*, IV, 355).

sante pour mettre la Prusse en état de faire agir une armée amplement proportionnée à l'entreprise et pour fournir en même temps aux premiers besoins de l'armée hollandaise.

Lord Grenville exprima à cette occasion le désir de connaître à quoi pourraient se monter les premiers frais pour l'organisation de cette armée et Son Altesse Sérénissime prit sur Elle de lui fournir les renseignements nécessaires. Il fut ensuite question du local où le rassemblement de cette armée pourrait s'effectuer. Le duc de Brunswick proposait que cela eût lieu en arrière de la ligne de démarcation. Lord Grenville fit sentir au Prince, qui en tomba d'accord, que Sa Majesté Britannique, en sa qualité d'Electeur, ne pourrait consentir que ce rassemblement eût lieu en tout ou partie dans l'Electorat de Hanovre que pour autant qu'Elle pourrait compter pleinement sur l'appui le plus solide de la part de la Prusse (1).

XXXIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (2).

Berlin, 29 novembre 1798.

Insuccès des dernières négociations du comte Panin. Défiance persistante de Thugut. La froideur de la Prusse et les avances de Paul I^{er}. Cause du refus de l'Angleterre à la demande de subsides réclamés par l'Autriche. Il se défie de Kökeritz et de Zastrow et préfère se rapprocher de Haugwitz.

Je laisse au comte Panin le soin d'informer Votre Altesse Sérénissime du résultat peu satisfaisant de ses dernières négociations et me bornerai dans cette lettre à lui faire connaître les dispositions des Cours de Vienne, Londres et Saint-Pétersbourg d'après des aperçus clairs et précis qui ne laissent plus aucun doute.

(1) Cf. La dépêche (*Most Secret*) de lord Grenville à lord Whitworth, du 16 novembre 1798, publiée *in extenso* au Tome iv, 377-380 des *Dropmore Papers* « où se découvre avec les vues permanentes de l'Angleterre le dessein qui devait être le lien des Coalitions jusqu'en 1815 : « Former une triple alliance entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, « y attirer la Prusse, soutenir Naples ; si l'on réussissait à chasser les « Français de l'Italie. l'Autriche, qui gardait Venise, reprendrait la Lombardie, et les Pays-Bas, réunis à la Belgique, formeraient une barrière « aux ambitieux de la France » (SOREL, *L'Europe et la Révolution Française*, V, 357).

(2) R. O. F. O. 95.6.

Malgré les arguments employés par le prince de Reuss et le comte Panin pour prouver à Vienne qu'on remarque dans le Cabinet de Berlin une tendance à sortir du système de neutralité, M. de Thugut persiste à ne pas ajouter foi à ce changement. En résumant avec attention ce qu'il objecta à ces deux Ministres, on voit qu'il fonde son incrédulité sur la conduite de la Prusse pendant presque toute la durée de la guerre et particulièrement depuis la paix de Bâle, conduite qu'il taxe d'avoir été secrètement hostile envers l'Autriche.

Il accuse en conséquence le Ministère Prussien d'avoir constamment cherché à tirer parti des circonstances, soit pour s'élever sur les ruines de la Maison d'Autriche, soit pour abaisser du moins son crédit et diminuer son influence dans l'Empire Germanique. Il l'accuse même d'avoir porté dans les négociations, qui eurent lieu l'été dernier à Berlin sous les auspices de la Russie, une raideur et une indifférence si choquantes que dès l'ouverture de ces conférences il avait jugé que le résultat en serait nul. Il soupçonne le Ministère Prussien d'avoir cru, ou peut-être espéré alors, que, la guerre recommençant, l'Autriche pourrait finir par rester seule dans la lutte. Il se persuade que, si depuis peu le Cabinet de Berlin a témoigné le désir de la reprise des négociations, il ne l'a fait qu'après qu'il a vu l'alliance entre Vienne et Berlin consolidée par la marche d'une armée russe, en même temps qu'il a vu les flottes de la Grande-Bretagne triomphantes sur toutes les mers. Enfin il suppose que, voulant se réserver la faculté de se jeter du côté du plus fort, le Ministère Prussien ne refuse de prendre un parti décisif que parce qu'il ne sait encore de quel côté penchera la balance.

Telles sont les idées qui préoccupent le Ministère de Vienne. Elles perçent trop pour qu'on puisse les méconnaître. Aussi ne cache-t-il pas qu'il préférerait infiniment que la Prusse restât neutre à ce qu'elle s'engageât à prendre un rôle actif dans le cas d'une reprise des hostilités, qu'il regarde comme inévitable.

Au reste, M. de Thugut est étonné, non sans raison à mon avis, que le Cabinet de Berlin demande à connaître les plans des Cours Impériales et de leurs Alliés. Il pense qu'il ne peut exister aucun doute sur le but de leur Alliance, parce qu'il ne saurait être que celui de repousser dans de justes limites ce monstrueux colosse qui, couvert du Rhin qu'il commande et d'un triple airain que forment ses forteresses, a pour appui sur ses flancs, d'un côté les marais de la Hollande et de l'autre les glaciers de la Suisse et médite dans cette attitude imposante quel sera le Roi qu'il détruira le premier et quels prestiges nouveaux il emploiera pour

endormir les autres en attendant que leur tour arrive. Quant aux plans mêmes pour atteindre ce but, M. de Thugut répond qu'avant d'en arrêter un, les Cours Impériales veulent savoir si et jusqu'à quel point la Prusse se décidera à augmenter la somme de leurs moyens et que, dans le cas où elle refuserait son concours, on ne saurait s'expliquer pourquoi elle demande communication d'un plan qui doit absolument être tenu secret.

Quant à l'Empereur de Russie, Sa Majesté a reçu avec une très vive satisfaction les assurances d'un changement favorable dans des dispositions qui lui ont été données par le comte Panin. Toutes les démarches, que fait l'Empereur pour inspirer la confiance à cette Cour-ci, prouvent qu'il a plus à cœur les intérêts de la Prusse que ceux de l'Autriche, son Alliée. Quelles raisons peut donc avoir la Prusse pour ne pas répondre avec plus de cordialité à ses avances, surtout en présence de l'harmonie parfaite qui règne entre les Cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, de la loyauté des procédés et du désir qu'elles montrent en tout de s'attacher la Prusse et de lui conserver sa puissance.

Le Cabinet de Londres, après la destruction de la flotte française devant Aboukir, a donné une preuve remarquable de son désintéressement en déclarant à l'Empereur de Russie qu'il ne prétendait ni à la possession de Malte, ni à celle d'aucune des îles Vénitiennes dans l'Archipel. La Cour de Vienne n'a pas été si modeste. Elle convoite ces îles. Mais l'Empereur de Russie *lui a fait déclarer sur le champ* qu'il lui était impossible d'entrer dans ses vues à cet égard, parce que la Porte Ottomane, en voyant ces îles entre les mains d'une Grande Puissance, en prendrait avec raison de l'ombrage et qu'en conséquence Sa Majesté pensait qu'il conviendrait de les ériger en petite République, dont les Grandes Puissances garantiraient l'existence.

Cette circonstance, comme bien d'autres, est probablement ignorée ici ; mais à supposer qu'elle soit connue du Roi et de son Ministère, ne leur prouve-t-elle pas que, si l'Autriche s'est acquise une puissante alliée dans la Russie, elle ne doit pas s'attendre à des complaisances de sa part. Je crois même que la Prusse n'aurait qu'à déclarer les limites, dans lesquelles elle se contenterait que l'Autriche se tint comprimée, pour que les Cours de Saint-Pétersbourg et de Londres s'engageassent à ce qu'elle ne les dépassât pas. Je vais plus loin encore : Je me persuade que si la Prusse se décidait à se prononcer une bonne fois, le Gouvernement Britannique serait bien plus disposé à lui fournir des subsides qu'il ne l'est à en accorder à l'Autriche, le Ministère Autri-

chien ayant refusé de ratifier l'acte en vertu duquel il s'est engagé à rembourser l'argent que, sous la garantie du Gouvernement Anglais, il a trouvé moyen (je ne me rappelle plus en quelle année) de négocier en Angleterre (1). Ce refus embarrasse beaucoup le Ministère de Londres, parce que, cette ratification ayant manqué, la chose ne put, comme cela se devait, être portée devant le Parlement. Cette circonstance est surtout à la charge de M. Pitt et le mécontentement du Ministère Anglais est tel que, malgré l'intercession de la Russie, il a déclaré ne vouloir accorder un sol à l'Autriche avant qu'elle eût satisfait à ses anciens engagements. Quel parti avantageux la Prusse ne pourrait-elle pas tirer de toutes ces circonstances si favorables pour elle ?

J'a'lais terminer cette lettre lorsque j'ai reçu celle de ma femme en date du 24. Je ne saurais vous cacher, Monseigneur, que j'ai été vivement affecté de ce que Votre Altesse Sérénissime y a ajouté. Je m'étais flatté qu'Elle serait satisfaite de mon zèle à La tenir au courant de ce qui se passé aux Cours de Vienne, Londres et Saint Pétersbourg. Je vois avec peine que mon espoir

(1) Dès la fin de l'année 1791, la Maison d'Autriche avait négocié en Angleterre un emprunt de 300.000 livres sterling. Par l'article 1^{er} de la Convention du 4 mai 1795, le roi d'Angleterre promit de proposer au Parlement de garantir le remboursement régulier à faire de six mois en six mois des dividendes de la somme de 4.600.000 livres sterling, laquelle est ou sera tirée pour le compte de l'Empereur. Celui-ci s'engage à soigner les paiements réguliers qui doivent avoir lieu en conséquence de cet emprunt, de manière qu'il ne tombera jamais à la charge de la Grande-Bretagne. En revanche, l'Empereur s'engage par l'article III à tenir sur pied pendant la campagne de 1795 une armée d'au moins 150.000 hommes. Il y aura près des armées autrichiennes des officiers anglais, de confiance, auxquels on donnera les renseignements nécessaires sur l'état et la force des armées (art. IV). L'Empereur assure pour sûreté de cet emprunt les revenus de ses provinces, de manière que si l'un ou l'autre des paiements convenus se trouvait arriéré, les porteurs des obligations pourront poursuivre juridiquement les Receveurs et Trésoriers de l'Empereur dans telle partie de ses Etats héréditaires qu'ils jugeront à propos. Pour sûreté subsidiaire de l'emprunt, il sera déposé à la Banque d'Angleterre une somme d'actions de la Banque de Vienne dans la proportion de 4 à 3 de l'Emprunt (art. IV et V).

Le 20 mai 1795 les mêmes Puissances conclurent entre M. de Thugut et Sir Morton Eden un traité d'alliance défensive. Les deux parties contractantes convenaient par un article séparé de se concerter pour inviter la Russie à la formation d'une Triple Alliance, qui fut conclue à Saint-Pétersbourg le 22 septembre. Ce traité n'a pas été publié; mais on sait que la Russie s'y engage à fournir 30.000 hommes et une certaine somme d'argent et que ces subsides furent effectivement payés à l'Empereur par la Russie.

Cf. GARDEN. — *Histoire générale des Traités de Paix*, etc. etc., V, 298-299. *Ibidem* 312, Cf., le traité de subsides de 1796 et la déclaration de Pitt au Parlement le 7 décembre 1796. — MARTENS. *Recueil des traités*, VI, 509.

a été trompé et qu'Elle désirait qu'à côté de ce travail, je m'occupe à composer des Mémoires pour l'instruction de M. de Kökeritz. Je vois à cela deux grands inconvénients, l'un relatif à cet homme, l'autre à moi et à mon poste.

Parler politique et intérêts d'Etat à M. de Kökeritz serait parler calcul intégral à un écolier qui ne sait pas l'arithmétique. Le second relatif à ma personne et à mon poste, c'est que M. de Kökeritz, à qui il est sans doute permis de n'avoir pas une plus haute idée de ma capacité que je n'en ai de la sienne, fera probablement promener mes Mémoires de main en main, peut-être jusqu'à celle de Siéyès, et que, persiflé par quelques sophistes de l'école de ce régicide, je finirai, pour prix de mon travail et de mes bonnes intentions, par me voir honoré du sobriquet de : « *Don Quichotte Politique* » qu'en réalité je devrais avouer avoir mérité pour être allé me briser contre cette bûche de Kökeritz. Mon mépris pour cet homme s'est encore accru depuis dimanche dernier où je le vis à la Cour du Roi se laissant endoctriner pendant une heure entière par le citoyen Otto (1), secrétaire du scélérat Siéyès.

Rien encore n'a pu m'inspirer la moindre confiance dans Zastrow. Nombre de personnes me le dépeignent comme un intrigant.

Il ne me reste donc qu'à m'attacher à M. de Haugwitz, que la cabale Henri a par sa maladresse affermi dans son poste. — J'ai déjà eu un entretien avec ce Ministre qui m'y parla de la Révolution, des effets qu'elle a produits et produira encore. Je l'ai laissé dire ; mais lorsque je lui parlai des moyens et de la nécessité de la combattre, il ne fit plus que battre la campagne. Si je puis ajouter qu'à ce que m'assure M. De Luc, M. de Haugwitz aurait été très content de moi, je ne serai content de lui que lorsque ses belles paroles seront suivies de belles actions.

Apostille.

30 novembre 1798.

Rien au monde, Monseigneur, n'aurait pu me faire plus de plaisir que m'en a fait la prose pleine de sentiments et d'enthousiasmes patriotiques que Votre Altesse Sérénissime a bien voulu envoyer à mon épouse pour qu'elle me les transmitt. Je la reçus hier au soir et ce fut un baume pour mon cœur.

Si au lieu de cette triste scène que présente la malheureuse disposition des esprits, cet avilissement honteux où sont tombées les premières personnes de l'Etat, ce sommeil léthargique dans

(1) Cf. Appendice. *Notice biographique.*

lequel on a plongé le Roi, il peut s'élever une voix assez forte pour se faire entendre de Sa Majesté, c'est la voix de Votre Altesse Sérénissime, si elle se fait entendre comme Elle vient de le faire, si ce n'est directement au Monarque même, du moins à ceux que leur poste, leur rang et leur naissance approche le plus de sa personne.

XL

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Berlin, 4 décembre 1798.

Ses premiers entretiens avec Haugwitz sous les auspices du comte Panin. Les bonnes dispositions en faveur de la Maison d'Orange, contredites par une lettre de Zastrow. Malade, il fait demander des explications par De Luc. La question d'Ehrenbreitstein.

Une nouvelle impulsion vient d'être donnée à M. de Haugwitz, qui peut avoir de très bonnes suites quant aux déterminations à faire prendre à cette Cour.

Pour que Votre Altesse Sérénissime puisse connaître les ressorts qu'il a fallu mettre en jeu à cet effet, Elle me permettra de reprendre les choses un peu dans leur origine.

M. de Panin, dans une de ses conférences particulières avec M. de Haugwitz, parlant de l'affaire du prince Radziwill et de ce que la cabale du prince Henri cherchait à s'en servir pour chasser le Ministre, projet qui, par la maladresse de cette cabale, a servi au contraire à l'affermir, en prit occasion de lui parler de moi comme d'une personne en qui M. le duc de Brunswick avait beaucoup de confiance et lui faisant entendre qu'il devait surtout se faire un appui de ce prince, il lui conseillait de s'ouvrir à moi sur cet objet.

M. de Haugwitz s'était là-dessus répandu en éloges sur mon compte et ayant dit au comte Panin qu'il ne faisait que répéter ce que le feu Roi lui avait souvent dit de moi, ajouta que néanmoins il n'ignorait pas que j'avais fortement travaillé contre lui de concert avec le Prince Héritaire d'Orange. Le comte Panin lui répondit qu'à cet égard il ne se trompait pas et que s'il voulait dans une conversation avec moi me mettre sur ce chapitre, il me trou-

(1) R. O. F. O. : 5.6.

verait d'une si grande sincérité et franchise que je lui dirais peut-être à ce sujet des choses qu'il ignorait encore. « Mais, ajouta le comte, c'est précisément son caractère franc et loyal qui doit vous inspirer de l'estime pour lui, et si je vous conseille de lui témoigner de la confiance, c'est parce que je sais que, depuis qu'il est convaincu, comme je le suis également, que vous n'êtes pas l'ami des Français, nous sommes, lui et moi, les amis les plus zélés que vous ayez ».

M. de Haugwitz témoigna là-dessus qu'il désirait m'entretenir. Je fus le voir le lendemain (1). Nous eûmes une longue conversation sur les maux qu'avait entraînés après elle la Révolution française, dans laquelle j'insistai beaucoup sur les malheurs dont elle pouvait frapper la Prusse, si elle tardait plus longtemps à prendre des mesures pour les prévenir. J'ai trouvé M. de Haugwitz entièrement de mon avis, et je m'y attendais; mais je vis clairement que c'étaient ces mesures qui l'embarrassaient le plus. Cependant je ne voulus pas dans ce premier entretien le forcer à en venir à de grandes explications sur cet article et évitai de parler de la Hollande pour voir s'il m'en parlerait peut-être le premier. C'est là ce qu'il fit. Il me dit mot à mot les informations que le duc de Brunswick avait tout récemment envoyées au Roi au sujet des affaires de ce pays, informations que je connaissais, parce que je les avais reçues de la même source. Il me parla avec joie des bonnes dispositions du peuple, de l'espoir qu'il a conçu de pouvoir se débarrasser du joug des Français et de la facilité qu'il y aurait en ce moment à le faire.

Je lui répondis que si la délivrance devait, sans secours étranger, se faire dans le pays simplement par une insurrection, que, doutant du succès, je ne voudrais pas conseiller ce moyen, parce que les Français avaient toujours trouvé celui de comprimer les insurrections partielles et que la condition des habitants qui les avaient tentées en était ensuite devenue d'autant plus malheureuse; que je souhaitais pour cette même raison qu'on se gardât bien de donner aux Hollandais des espérances de secours à moins qu'on n'eût la ferme intention de les réaliser. Je n'avais donné cette tournure à la conversation que pour mieux sonder les vrais sentiments du Ministre.

Il me répondit avec chaleur qu'il ne fallait pas non plus décou-

(1) Cet entretien eut lieu le 25 novembre, d'après ce que mande le 26 De Luc à lord Grenville (*Dropmore Papers*, IV, 395) et d'après ce que le prince d'Orange annonce à lord Grenville à la date du 11 décembre (*Ibidem*, 412).

rager le bon parti en Hollande, ni lui ôter l'espoir d'un soutien, parce qu'il fallait que ce pays devint libre et indépendant et que l'intérêt de la Prusse l'exigeait absolument.

Je répartis que j'étais complètement de son avis, mais je le priai de considérer que le moment de tirer ce pays des mains de ses oppresseurs était là, que chaque jour avançait sa ruine totale et que si la Prusse désirait véritablement la prévenir, elle n'avait plus de temps à perdre.

« Soyez persuadé, me dit il, que je travaille à ce que vous désirez et que je désire au moins aussi ardemment que vous. J'espère que M. le duc de Brunswick me secondera ; car beau- coup, pour ne pas dire tout, dépendra de lui. »

Notre entretien, dont je sortis passablement content, finit là.

Jugez de mon étonnement, Monseigneur, lorsque le lendemain de cette conversation qui eut lieu le 23 novembre, je reçus une lettre de M. le duc de Brunswick dans laquelle il me dit avoir reçu une lettre de M. de Zastrow, écrite au nom du Roi, pour le prier de ne pas donner des espérances de secours au parti Orange en Hollande. Cette contradiction si manifeste entre ce que M. de Haugwitz m'avait dit la veille et ce que me mandait le Duc, me détermina à en informer sur le champ M. le comte de Panin.

Sachant qu'il devait avoir le même jour un entretien avec M. de Haugwitz, je le priai de lui demander une explication à ce sujet et de lui représenter l'impossibilité de faire subsister la confiance qu'il nous avait inspirée à côté des doutes que faisait naître à tout instant l'opposition entre ses paroles et les faits.

M. de Panin, ayant bien voulu se charger de demander au Ministre l'explication que je désirais, il en obtint pour réponse : « Qu'il fallait que M. de Zastrow se fût mal expliqué dans sa lettre au Duc ou qu'i eût lui-même mal saisi ce que le Roi lui avait dit, puisque ce n'était certainement pas l'intention de Sa Majesté qu'on ôtât aux partisans de la Maison d'Orange et de l'ancienne Constitution de leur pays l'espoir d'un secours officiel de la Prusse, mais que l'idée du Roi avait été de leur faire comprendre que ce moment n'était pas encore arrivé. »

Je n'avais pas lieu sans doute d'être bien satisfait de cette réponse. Je le fus si peu que j'allai moi-même le lendemain chez M. de Haugwitz afin de tâcher d'en venir avec lui à des explications si précises que je fusse en état de juger pleinement de ce qu'il y avait à attendre de lui et quelles déterminations il comptait prendre au sujet de la Hollande. Un fort accès de mes indispositions habituelles, que le chagrin et le genre de vie que je

suis forcé de mener ici et un travail qui m'excède et augmentera journellement, ne me permit pas d'exécuter ce projet. Mais je ne me condamnai pas à l'inaction. Je reçus, le 29 novembre, de la part de M. le duc de Brunswick, avec le tableau des affaires de Hollande (que Votre Altesse Sérénissime voit ici en clair) un billet, à l'encre sympathique, de sa main, conçu en ces termes :

« J'envoie des nouvelles de la Hollande au Roi et à M. de Haugwitz. J'écris à ce dernier comme Allemand, comme soldat des armées du Roi. Je vois le sort de la rive gauche du Rhin attaché à celui de la Hollande. Accoutumé, depuis cinquante ans, à considérer l'aigle prussien comme le signal de la gloire, je ne puis me faire à l'idée d'en voir pâlir l'étoile par l'abandon définitif de la rive gauche du Rhin entre les mains des oppresseurs de la Hollande au moment où il semble qu'un sort moins sévère en faveur de l'humanité outragée offre une chance plus favorable ».

Le Duc avait joint à ce billet une longue lettre de Hollande, du mois de novembre.

Aussitôt que j'eus lu ce billet, je fis prier M. De Luc de passer chez moi. Il ne se fit pas attendre. Après lui avoir communiqué ce billet, je le priai de se rendre de suite chez M. de Haugwitz et de lui dire que j'étais informé du contenu de la lettre qu'il avait dû recevoir le même jour du Prince et que si, appuyé de son opinion il ne décidait pas le Roi à prendre un parti énergique, il devrait se dire que la confiance, qu'il avait inspirée à ses amis, parmi lesquels le Duc occupait la première place, en recevrait de fortes atteintes.

M. De Luc se chargea volontiers de ce message, auquel ses relations avec M. de Haugwitz le rendaient très propre et il me rapporta de la part de ce Ministre la réponse suivante que je transcrivis dans sa teneur textuelle que voici, d'abord à M. le duc de Brunswick :

« M. De Luc vient de chez M. de Haugwitz, auquel j'avais désiré qu'il parlât des affaires de Hollande. Ce Ministre l'a prié de me dire qu'il envoie aujourd'hui à Votre Altesse Sérénissime une dépêche au sujet d'Ehrenbreitstein (1).

« Il regarde cet objet comme de la plus haute importance et comme pouvant servir d'acheminement vers ce qui est

(1) Pour Ehrenbreitstein, voir la Note française du 12 décembre et la déclaration des subdélégués de Bade et de Darmstadt au cours de la séance du Congrès de Rastatt du 17 décembre (GARDEN. *Histoire Générale des Traités de Paix*. Tome, vi. 66).

« désirable pour la Hollande. Mais il sent que sans l'interven-
 « tion de Votre Altesse Sérénissime on pourrait, dans l'indéci-
 « sion, laisser perdre encore cette dernière forteresse. « Il ne
 « faut pas, dit-il, abandonner son sort à ce que pensera la
 « Cour de Vienne qui peut avoir des raisons d'inaction. Il ne
 « faut pas non plus que la neutralité convenue pour une partie
 « de l'Allemagne lie les bras d'une Puissance de l'Empire pour
 « empêcher que des troupes étrangères s'emparent d'une place
 « de l'Empire. L'honneur de la Prusse n'est pas moins intéressé
 « que sa sécurité à l'empêcher ». Mais si Votre Altesse Sérénis-
 « sime le voit aussi, M. de Haugwitz désire que ce soit Elle qui
 « le fasse connaître directement au Roi et qu'en ce cas, pour ne
 « perdre aucun temps, Elle veuille bien préparer Elle-même tout
 « le plan d'exécution, afin qu'il ne reste qu'à l'approuver et à
 « donner des ordres.

« Votre Altesse Sérénissime pourrait en même temps, en fixant
 « le Corps qui devrait agir, marquer comment les troupes
 « saxonnes ainsi que quelques parties du cordon devront être
 « disposées pour seconder directement l'entreprise. M. de Haug-
 « witz est sûr du concours des premières pour cet objet. Sans
 « doute le Corps qui agirait devrait être suivi d'un autre pour
 « ravitailler la place. Votre Altesse Sérénissime peut être per-
 « suadée que M. de Haugwitz secondera cette proposition de toute
 « son influence et qu'il est convaincu que, venant d'Elle-même,
 « appuyée des motifs qu'Elle saura si bien présenter, le Roi s'y
 « déterminera d'abord ».

J'attends maintenant avec la plus vive impatience la réponse que le Duc me fera et que je ne pourrai recevoir que demain. Sûr est-il que si le Duc peut être déterminé à se bien prononcer en cette occasion, l'affaire d'Ehrenbreitstein fera sortir la Prusse de sa léthargie, j'y travaillerai de toutes mes forces. Mais je ne suis pas sans craintes lorsque je réfléchis au caractère du Duc et du Ministre.

J'ai eu dimanche passé un court entretien avec le Roi sur les affaires de la Hollande et j'en aurai demain un très long avec M. de Haugwitz, mais il faut que je remette à l'ordinaire prochain à rendre compte à Votre Altesse Sérénissime du premier, si je ne veux pas manquer la poste aujourd'hui.

XLI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 4 décembre 1798.

Son entretien avec le Roi. Il lui expose la situation de la Hollande. Haugwitz et Ehrenbreitstein. Nécessité de la venue du Duc à Berlin.

Je m'empresse de donner connaissance à Votre Altesse Sérénissime du progrès que paraît faire le Cabinet de Berlin vers le point où nous avons souhaité dès longtemps de le voir arriver.

Etant avant-hier à la Cour, j'eus un court entretien avec le Roi sur les affaires de la Hollande. Sa Majesté me demanda si je croyais les Hollandais vraiment en état de faire chez eux une contre-révolution et s'ils ne s'exagéraient pas leurs forces.

Ma réponse fut : « Que tous les avis reçus de ce pays et la fermentation qui y règne depuis longtemps ne pouvaient laisser de doute sur le désir des habitants de s'affranchir du joug qui les opprime et que, quant à leurs moyens, personne ne pouvait mieux que Votre Altesse Sérénissime se procurer et donner des renseignements certains sur cet article. »

Là-dessus, je pris la liberté de demander à Sa Majesté si Elle était bien instruite de la situation véritable de la Hollande ?

Sur sa réponse négative et le désir qu'Elle me témoigna que je La misse mieux au fait, je Lui dis en peu de mots : « Que les derniers mouvements révolutionnaires, qui avaient eu lieu en Hollande, étaient tout l'opposé du 18 fructidor des Français, « puisque chez ceux-ci il a renversé le modérantisme, tandis « que chez les Hollandais il a fait triompher ce système ; Qu'un « certain général Daendels (2) avait été à la tête du parti victo-

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) DAENDELS (Hermann-Guillaume) (1762-1818) d'abord avocat, il fut mêlé aux événements de 1787 comme Major dans la brigade de la Gueldre. Il se réfugia à Bergues après la défaite des patriotes, s'engagea au début de la Révolution française, devint en 1792 lieutenant-colonel dans la Légion franche étrangère, avec laquelle il fit campagne dans les Pays-Bas. Promu Général de brigade en janvier 1793, il fit l'année suivante partie de l'armée de Pichegru et se distingua à la prise de Courtrai (1794). Commandant une brigade dans la division de Moreau, il prit une part brillante aux affaires de Tournay et d'Ingelmuuster et s'empara, le 28 décembre, de l'île de Bommel et du fort Saint-André. Rappelé dans sa patrie en 1795, nommé Lieutenant-général le 20 juin, il favorisa vers la

« rieux et pouvait en être considéré comme le chef ; Qu'actuelle-
 « ment le Gouvernement français a fait au Gouvernement hollan-
 « dais des demandes si exagérées, surtout en argent, que celui-
 « ci est dans l'impossibilité de les accorder à moins de recourir
 « aux exactions les plus cruelles ; Que le parti jacobin espérait

fin de 1797 la formation du Directoire batave, Mais considéré comme aristocrate par le parti républicain et sentant que son arrestation était chose décidée, il se rendit à La Haye, fit investir le Directoire par ses grenadiers et organisa le Gouvernement sur des bases nouvelles. Après avoir joué un rôle considérable dans la campagne de 1799 contre les Anglo-Russes, il donna sa démission en 1802 après la paix d'Amiens et entreprit une exploitation agricole. En 1806, il rentre au service du Roi Louis, fait la campagne contre la Prusse et s'empare de l'Est-Frise. Elevé à la dignité de Maréchal de Hollande en février 1807, Gouverneur général des Indes-Orientales, rappelé par Napoléon en 1810, il prit part à la campagne de Russie en 1812 et se fit remarquer par sa belle défense à Modlin, qu'il ne rendit qu'à la dernière extrémité. Après la Restauration de la Maison d'Orange, il fut nommé par le roi Guillaume gouverneur de la Côte de Guinée et y mourut en 1818 (Cf. MENDEL, *II. W. Daendels*, 2 vol.).

« Il n'y a en Hollande, ainsi s'exprime le *Mémoire sur l'état actuel*
 « *de la Hollande* que Thomas Grenville annexait à la dépêche confi-
 « dentielle qu'il adressait à lord Grenville le 21 juillet 1799 (Cf. *Drop-*
 « *more Papers*, V. 170) que deux généraux qui aient de l'influence et de
 « la considération parmi les troupes : Daendels et Du Monceau. On ne
 « croit aucun des deux accessible du côté de l'argent. Tous deux tiennent
 « à leur état et ne pourraient être gagnés que par l'espérance de conser-
 « ver leurs grades militaires. Il paraît que jusqu'à présent l'opinion
 « publique ne leur a point laissé cet espoir et leurs caractères diffèrent
 « extrêmement ainsi que leurs talents. Daendels a de l'activité, de l'es-
 « prit d'intrigue nécessaire pour se soutenir dans la place qu'il occupe.
 « Il ne faudrait pas juger de son intrépidité par la révolution qu'il a
 « opérée le 22 juin dernier. Il a été conduit par des circonstances impé-
 « rieuses qui ne lui ont point laissé de choix. La maladresse, l'irrésolu-
 « tion et l'impéritie des Directeurs lui ont rendu cette besogne facile, et
 « avec tout cela Daendels n'aurait rien effectué s'il n'avait point eu Jou-
 « bert, dont le caractère hardi, entreprenant, on peut ajouter étourdi, ne
 « l'avait poussé et encouragé..... »

En Hollande, dit THIERS (*Révolution Française*, tome X, pages 76-77) on avait exécuté le 3 pluviôse (22 janvier 1798) une espèce de 18 fructidor pour écarter les fédéralistes, abolir les anciens réglemens et donner au pays une constitution unitaire, à peu près semblable à celle de la France. Mais cette révolution avait tourné beaucoup trop au profit des démocrates..... Ils s'étaient eux-mêmes constitués en Directoire et en deux Conseils sans recourir à de nouvelles élections. Ils avaient voulu par là imiter la Convention Nationale de France et ses fameux décrets des 5 et 13 fructidor..... et étaient sortis de la ligne où le Directoire français voulait maintenir toutes les républiques confiées à ses soins. Le général Daendels, l'un des hommes les plus distingués du parti modéré, vint à Paris, s'entendit avec les directeurs et repartit pour aller en Hollande porter aux démocrates le coup qu'on leur avait récemment porté à Paris... Joubert eut ordre d'appuyer Daendels. Celui-ci avec le secours des troupes bataves et françaises, dispersa le Directoire et les Conseils, forma un Gouvernement provisoire et fit ordonner de nouvelles élections.....

« tirer parti de cette circonstance pour triompher à son tour et
 « faisait entendre aux Français què s'il reprenait le dessus, il trou-
 « verait moyen de les satisfaire ; Qu'enfin le Gouvernement
 « batave, ainsi placé entre la crainte des Jacobins et celle des
 « Français, ne peut sortir d'embarras qu'en chassant ces der-
 « niers de la Hollande. »

Cette conversation avec le Roi finit là. Sa Majesté parut satisfaite de mes explications.

Un moment après, M. de Haugwitz s'étant approché de moi, je lui rendis compte de mon entretien avec Sa Majesté. Il me déclara que sa façon de voir était absolument la même que celle de Votre Altesse Sérénissime, mais que, privé de la faculté de s'entendre avec Elle, afin de bien tomber d'accord avant de rien commencer, il ne lui était pas possible d'engager le Roi à des démarches qui exigent un examen réfléchi et une connaissance exacte des moyens militaires ; que ces choses devront être discutées de vive voix et que n'étant pas proprement de sa compétence, il ne se croyait pas assez au fait pour pouvoir rien prendre sur lui, mais que Votre Altesse Sérénissime devait être bien convaincue qu'il appuierait les plans que Votre Altesse Sérénissime jugerait convenable de proposer au Roi à ce sujet.

M. de Haugwitz pense que le ravitaillement d'Ehrenbreitstein doit être le premier but des démarches de la Prusse : Qu'il serait aussi contraire aux intérêts de l'Empire qu'à la gloire de Sa Majesté Prussienne de laisser réduire cette place par la famine, ce qui ne saurait tarder en effet.

Outre cette raison politique, je vous avoue qu'il y en a une autre, pour laquelle je désire que le projet de M. de Haugwitz puisse être exécuté : « C'est que, si les Français ne s'opposent
 « pas au ravitaillement, ce sera un aveu de faiblesse qui devra
 « vraisemblablement contribuer à déterminer le Roi à se déclarer
 « contre eux. Si, au contraire, ils veulent s'y opposer, la nécessité
 « de soutenir cette première démarche obligera la Prusse à se
 « joindre aux Alliés »

Mais pour concerter tout cela, M. de Haugwitz insiste absolument sur la présence ici de Votre Altesse Sérénissime. Au reste, quant aux scrupules et à la réserve qui la retiennent à cause de certains individus, auxquels Elle craint de donner de l'ombrage, il ne peut s'empêcher de trouver que Votre Altesse Sérénissime ne devrait pas s'y arrêter un seul instant, puisqu'il est connu de tout le monde ici que le Roi, en mettant sa confiance en Elle, n'entreprendra rien sans Elle.

« Sa Majesté ne voit pas, m'a-t-il dit, dans ces individus des « talents et des connaissances qui puissent suppléer à ceux « qu'Elle reconnaît à Votre Altesse Sérénissime et ils n'ont aucune « influence sur les décisions de Sa Majesté. »

En général, j'ai été très satisfait des dispositions et des sentiments du Ministre. Le temps et le lieu ne m'eussent pas permis de pousser plus loin notre entretien, mais il a désiré le continuer et m'a appointé pour après-demain.

XLII

DUC DE BRUNSWICK AU COMTE PANIN (1).

Brunswick, 7 décembre 1798

Inquiétudes que lui inspire l'attitude de l'Autriche et des représentants de la France au Congrès de Rastatt. Allusion aux négociations secrètes avec Robespierre en 1793.

MONSIEUR, — Je suis vraiment touché des marques d'amitié que vous venez de me donner par la dernière lettre que vous avez bien voulu m'adresser et à laquelle le Mémoire du 8/15 novembre se trouvait joint. — Mes sentiments particuliers sur le fond des grands intérêts qui fixent l'attention de l'Europe sont parfaitement analogues à ceux que vous me donnez à connaître avec tant de clarté et de précision dans votre Mémoire et je conviens qu'il faut un concours de circonstances inconcevables en faveur des hommes de sang qui nous dictent la loi à Rastatt avec une impudence révoltante pour empêcher cette union tant désirée par tous ceux qui prévoient les conséquences d'une situation isolée. Sans m'ingérer dans la recherche des motifs qui éloignent les deux Cours, au rapprochement desquelles vous travaillez, M. le comte, avec tant de zèle, il est cependant accablant d'apprendre par des rumeurs, vraies ou fausses, les conditions auxquelles le Directoire va conclure la paix définitive avec la Cour de Vienne. Les Députés de la France à Rastatt ne s'en cachent pas et leur ton, naturellement peu conforme à la Diplomatie connue jusqu'à nos jours, baisse et augmente en rudesse, à mesure que les négociations avec l'Autriche semblent leur devenir favorables (2). Pour

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. les quelques considérations tirées de GARDEN et de SOREL placées à la suite de cette pièce.

quoi ne pas détruire les vociférations alarmantes qui, du Luxembourg à Saint-James ainsi qu'à Berlin et dans tout l'Empire, emplissent les esprits des plus vives inquiétudes, surtout depuis qu'il est connu que la Cour de Vienne a conseillé à l'Electeur de Bavière de faire raser les fortifications de Mannheim ? Traiter en secret avec un Gouvernement, dont l'hypocrisie envers les forts et l'insolence envers les faibles est connue, c'est ouvrir un champ immense à tous les ressorts de l'intrigue, justifier les méfiances et autoriser des mesures dictées par la prudence et qui au fond ne peuvent conduire qu'à des situations pénibles.

La Cour de Vienne veut-elle simplement acquérir quelque terrain de plus, se faire rendre Mantoue, arrondir ses frontières et sacrifier en faveur de ces avantages l'Empire, la Suisse, le roi de Sardaigne ainsi que l'Eglise romaine et abandonner à ce prix la cause de l'Europe ? Ou veut-elle combiner ses acquisitions avec la délivrance de l'Italie, de la Suisse, avec la conservation de la Constitution de l'Empire Germanique et avec le rétablissement de la balance de l'Europe en travaillant à la paix générale ?

Si elle prend le premier parti, elle obtiendra vraisemblablement tout ce qu'elle demandera et ne se souciera guère d'avoir des alliés qui ne feraient qu'entraver des négociations, dont la réussite dépend de la désunion des Puissances entr'elles et des sacrifices de l'Empire. — En adoptant l'autre parti qui ferait le salut de l'Europe, le rétablissement de l'ordre social et la répression du crime, l'Empereur unirait à lui, je n'en doute pas un instant, les forces principales de l'Europe, et je crois qu'un plan pareil, annoncé avec franchise et sanctionné par la Cour de Saint-Pétersbourg, lèverait les obstacles principaux qui s'opposent au bien général.

Si la Prusse a eu des torts, si on peut même lui en reprocher de grands, qui mieux que vous, M. le Comte, se trouve à portée de juger des heureux changements que vous avez vu naître et auxquels Votre Cour, sous votre heureux Ministère, a eu tant de part. Il vous est réservé de vaincre, sous les heureux auspices de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, ces malheureux principes qui, dès 1793, firent négocier l'Autriche en pleine guerre avec Robespierre, ce qui fit perdre les fruits de trois sièges et de plusieurs batailles. Ces mêmes négociations, poursuivies en 1794, occasionnèrent, après des succès brillants, l'évacuation des Pays-Bas, l'abandon inexplicable des places conquises sur la France et, en préparant l'abandon de la Hollande et de la

rive gauche du Rhin, fournirent les matériaux des premières démarches pour la paix de Bâle (1).

La gloire et la reconnaissance, qui attendent votre Auguste Monarque et les bénédictions que le Ciel répandra sur vous, M. le Comte, seront égales à l'importance des services que vous allez rendre à l'Europe en achevant le grand ouvrage que vous avez commencé. Serait-il impossible de convaincre la Cour de Vienne qu'elle peut, en sauvant l'Europe, acquérir les mêmes avantages qu'en transigeant avec le crime, et depuis le mois de juillet dernier l'état des affaires et l'opinion ont infiniment changé en faveur de la bonne cause et que la part active, que la Cour de Saint-Pétersbourg vient de prendre, doit rassurer tous les événements nuisibles à la Cause commune.

J'ai l'honneur d'être..., etc. ., etc...

CH. DUC DE BRUNSWICK.

« Il s'en fallait de beaucoup, lit-on dans GARDEN (*Histoire Générale des Traités de paix*, etc., etc., VI, 66) que par l'acceptation (le 9 décembre 1798, à la majorité de sept voix contre trois) de l'Ultimatum français tout l'essentiel de la première base de la négociation fût définitivement convenu et arrêté..... Sans parler du développement ultérieur de quelques articles que la Députation (de l'Empire) avait renvoyés jusqu'au moment où l'on s'occuperait de la rédaction de ces articles, il restait divers points, et même quelques-uns de très essentiels, dont il n'avait pas été question dans la Note française du 13 octobre et sur lesquels, par conséquent, rien n'était convenu. »

SOREL est loin de juger la situation de la même façon que le duc de Brunswick. « A Rastatt, écrit-il en empruntant cette phrase au *Précis du Congrès*, la Députation de l'Empire oppose au Directoire de l'obstination, les Autrichiens, de la morgue, les Prussiens, de la froideur d'abord et bientôt une hauteur offensante. » Et il ajoute un peu plus loin : « La République Française ne veut point la guerre, mais elle ne la craint pas. Elle veut conclure la paix ; la Députation ne veut, elle, qu'en parler toujours..... Elle continue à Rastatt de filer doux, mais c'est pour occuper

(1) Cf. Appendice.

« le tapis. » (Rapports de BACHER, de Ratisbonne, 10 et 17 décembre 1798). Les Allemands ne pensent plus qu'à se garantir à la fois contre la République et contre l'Autriche, en attendant que la guerre manifeste la raison du plus fort, qui sera pour eux, comme toujours, la meilleure. Il ne faut pas s'y tromper : C'est la guerre de 1793 qui menace de recommencer avec, en plus, la révolte des peuples, l'appoint redoutable de la Russie et en moins la Pologne qui n'est plus là pour retenir les Russes, rappeler les Prussiens et distraire l'Autriche. Ajoutez les prétendus Alliés, les Alliés par contrainte : la Hollande, l'Espagne, qui guettent la première défaillance pour secouer le joug. Dans ce péril le Directoire, successeur éloigné du Comité de Salut Public, en retrouve, pour quelques heures, l'àpre énergie..... Les Conventionnels, portés au Gouvernement de la République, restèrent toujours des hommes de la Révolution, des hommes d'assaut ; ils n'étaient pas des hommes d'Etat..... Dans la crise, ils reprenaient leur aplomb ; ils savaient oser, risquer les coups désespérés. « Tenez pour certain, dit Reubell à Sandoz au commencement de décembre 1798, que la République Française, provoquée comme elle vient de l'être, saura se défendre et attaquer à outrance (1)... »

XLIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2).

Berlin, 8 décembre 1798.

Son entretien avec Haugwitz. Pourquoi le duc de Brunswick désapprouve les projets du Ministre sur Ehrenbreitstein. Confiance et optimisme de Haugwitz. Tout en croyant à la paix, Haugwitz voudrait savoir si, en cas d'attaque, l'Angleterre soutiendrait la Prusse.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse Sérénissime à la fin de mon rapport précédent du 4 de ce mois (3), que j'eus dimanche passé, le 2, une conversation avec le Roi au sujet des

(1) SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, V, 365-367.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) Cf. Pièce XLI.

affaires de Hollande. Je ne saurais en rendre à Votre Altesse Sérénissime un compte plus exact que je ne l'ai fait dans une lettre que j'écrivis le lendemain au duc de Brunswick et que pour cette raison je vais transcrire ici mot à mot.

(Suit la copie de la lettre en question) (1).

Je me rendis chez M. de Haugwitz le 5. Il m'apprit d'abord qu'il venait de recevoir une réponse de M. le Duc sur le sujet d'Ehrenbreitstein et que Son Altesse Sérénissime le désapprouvait absolument.

Les raisons, sur lesquelles le Duc s'appuya, sont, à ce que m'a dit le Ministre (qui ne m'a pas montré la lettre), que les Français regardent l'entreprise comme une reprise d'hostilités de la part des Prussiens ; qu'elle peut les décider à conclure promptement une paix avec l'Autriche, avec laquelle il ne doute pas qu'ils sont en négociations ; que, tranquilles de ce côté, mais ayant toujours besoin d'une guerre, ils tourneraient probablement leurs armes contre la Prusse ; que celle-ci, n'ayant jusqu'à ce moment pas d'allié sur lequel elle put compter, se trouvera par là jetée tout à coup dans des embarras si graves qu'on ne saurait leur comparer ceux que causerait la chute d'Ehrenbreitstein (2) ; enfin que, si cette entreprise n'offre pas de difficultés militaires insurmontables, ce n'en serait pas moins une grande témérité de la hasarder sans avoir une armée d'au moins 60.000 hommes prête à se porter en avant pour soutenir la démarche dans le cas où elle entraînerait les suites qui sont à prévoir.

M. de Haugwitz, quoique ne désapprouvant pas ces raisons, m'a paru très fâché de ce que le Duc n'est pas mieux entré dans ses idées. Il m'observa qu'il n'était pas vraisemblable que les Français, entourés de peuples exaspérés et en partie en pleine insurrection, osassent attaquer la Prusse dans des circonstances qui leur sont si défavorables, à l'occasion d'une querelle où tous les torts sont de leur côté puisque le blocus d'Ehrenbreitstein est une infraction au traité fait pour le ravitaillement de cette place et que ce sont eux qui commettent un acte d'hostilité en y mettant obstacle.

Je lui observai à mon tour que, si j'avais bien compris les objections de M. le Duc, ce prince ne s'opposait pas absolument à l'idée

(1) Cf. Pièce XLI.

(2) Le colonel Faber, qui commandait à Ehrenbreitstein, ayant perdu tout espoir d'être ravitaillé, sortit, le 26 janvier 1799, de cette place que les Français occupèrent sur-le-champ, sans en démolir les fortifications, ainsi qu'il en avait été convenu à Rastatt.

de forcer les Français à lever le blocus de cette place, mais donnait à entendre que, si on voulait la chose, il fallait aussi vouloir les moyens et qu'un des principaux était d'avoir une bonne armée prête à soutenir la gageure en cas de nécessité.

A mon grand étonnement il me répondit que, quant à ce dernier article, il était persuadé que, même appuyé de l'opinion du Duc, il ne déciderait pas le Roi à faire pour sauver Ehrenbreitstein les frais d'un grand préparatif.

C'était me faire comprendre que le Roi, à côté des conseils du Ministre et de ceux de M. le Duc, en écoute d'autres qui souvent peut-être leur sont opposés.

Sans m'arrêter à cette réflexion, je lui expliquai que les mesures indiquées par le Duc devaient, en tout état de cause, être présentées au Roi comme étant une nécessité indispensable dans les circonstances actuelles. — « Car, lui dis-je, supposé que « l'Autriche fasse la paix, nul doute que les Français tourneront « leurs armes contre la Prusse, la guerre étant pour eux un besoin. « Combien donc votre position ne serait-elle pas critique, si vous « vous trouviez n'avoir pas pris à temps vos mesures pour faire « face à cet événement? »

La réponse fut qu'il ne croyait pas que pareille chose était à craindre.

« Je la crains si peu, répondis-je, que même sans le secours de « l'Autriche, pourvu qu'on y fût préparé, j'espérerais voir au bout « d'une seule campagne les Français chassés de la Hollande et des « Pays-Bas jusque dans leurs anciennes limites et cela rien qu'avec « les forces de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre. »

Mais, tout en n'étant pas de mon avis sur ce point, il lui échappa après un moment de réflexion de me dire qu'il désirait vivement avoir la certitude que l'Angleterre fût disposée à accorder des secours à la Prusse, dans le cas où on se serait décidé ici à marcher avec des forces suffisantes pour rétablir les choses en Hollande.

Comme je savais que, quelques jours auparavant, il avait tenu les mêmes propos au comte Panin, je lui répondis qu'il ne pourrait rien faire de mieux que de s'expliquer sur cet objet avec le Ministre d'Angleterre à Berlin qui, peut-être, serait en état de lui donner une réponse satisfaisante. Il me dit qu'il le ferait, ayant à l'entretenir d'un certain Irlandais qu'on avait arrêté à Hambourg (1), et ici se termina notre entretien.

(1) Probablement, presque certainement même, Napper Tandy, comme on le sait, tout acquis à la France, et qui, après l'insuccès de notre ten-

XLIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 11 décembre 1798.

Haugwitz s'entête sur Ehrenbreitstein. Les subsides de l'Angleterre. Réveil des idées belliqueuses à Berlin.

M. de Haugwitz, quoique se rendant aux raisons alléguées par Votre Altesse Sérénissime contre le projet d'Ehrenbreitstein, aurait cependant désiré qu'Elle eût voulu la proposer au Roi. Il me paraît qu'il a cette entreprise extrêmement à cœur, tant pour les raisons que j'ai eu l'honneur de rapporter dans mes lettres du 1^{er} et du 4 que parce qu'il a été informé depuis, que quantité de riches particuliers y ont sauvé leurs effets les plus précieux lors de l'invasion des Français.

Dimanche dernier, m'apercevant à la Cour du Roi, il est venu me dire qu'il fallait de toute nécessité songer à délivrer cette place et qu'il voulait engager le Roi à inviter Votre Altesse Sérénissime à se rendre à Berlin pour se décider sur le parti à prendre (2). Il

tative de débarquement en Irlande, était allé chercher un refuge à Hambourg et y avait été arrêté ainsi que ses compagnons par ordre du Sénat. Cette mesure avait paru insuffisante à Paul I^{er}, qui, le 26 avril 1799, écrivait à Mouravieff, son Ministre à Hambourg : « Notre bienveillance et « notre protection ne peuvent être restaurées à la ville de Hambourg « avant qu'elle ne détruise le club, nommé la *Société Philanthropique* « et qu'elle n'ait livré au Ministre Britannique ou encore mieux à son « Gouvernement les rebelles irlandais, qui y ont été arrêtés et parmi « lesquels se trouve aussi Napper Tandy. » (*Dropmore Papers*, V, 33).

L'intervention de Paul I^{er} n'avait pas, ce qui est d'ailleurs assez naturel, eu l'heur de plaire au Cabinet de Saint-James, comme le montre bien clairement un passage de la dépêche, que Thomas Grenville adressait à son frère, le Secrétaire d'Etat, de Berlin le 31 mai. (Cf. pour plus de détails sur l'affaire Napper Tandy les volumes *Prusse et Hambourg, des Archives des Affaires Etrangères*).

On sait que le général Humbert, envoyé avec 1500 hommes pour soutenir le soulèvement de l'Irlande, avait débarqué le 22 août, mais n'ayant pu être rejoint par les renforts que devait lui amener le général Sarrazin, il avait été battu et fait prisonnier le 8 septembre 1798 par les troupes du général Lake, l'un des lieutenants de lord Cornwallis.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Thomas Grenville, qui n'allait pas tarder à se rendre à Berlin, était du même avis que Stamford et que Haugwitz : « Il est tellement « urgent que le duc de Brunswick se rende à Berlin, où son action personnelle est indispensable, écrit-il à son frère, de Yarmouth le 19 dé-

m'a confié aussi qu'il s'est ouvert au Ministre d'Angleterre sur l'article des subsides et qu'il a reçu une réponse assez satisfaisante. Si on peut se rapporter aux apparences, on se moque ici peu à peu à la guerre. Zastrow doit avoir dit avant-hier à M. d'Ompeda (1), l'envoyé de Hanovre, que les choses étaient si embrouillées que la guerre seule offrait une issue pour sortir de ce chaos. Je me réserve de revenir sur ces objets plus en détails.

En attendant, je supplie Votre Altesse Sérénissime de méditer sur le parti qu'il y aurait à prendre, si la Cour de Vienne venait à faire une paix avec les Français en abandonnant la Hollande, les Pays-Bas avec les pays qu'ils ont arrachés à l'Allemagne. Je pense que leurs affaires n'en iraient pas mieux si la Russie, la Prusse et l'Angleterre ne jugeaient pas à propos de s'accommoder d'une pareille paix.

« cembre, que je ne serai nullement peiné d'apprendre à Brunswick qu'il « est déjà à Berlin..... » (*Dropmore Papers*, IV, 418).

(1) OMPEDA (Louis-Charles-Georges D') (1767-1854) d'abord auditeur à la Chancellerie de Justice à Hanovre, entra peu après dans la diplomatie et fut envoyé comme Secrétaire de Légation à Dresde, puis en 1794 à Berlin, où il ne tarda pas à devenir chargé d'affaires, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1800. Directeur général des Postes hanovriennes en 1801, Ministre du Hanovre à Berlin en 1803, il demanda ses passeports en 1806 lors de l'occupation de l'Electorat par la Prusse et remplit momentanément les fonctions de Ministre d'Etat à Hanovre, fonctions qu'il dut quitter après Iéna. Réfugié à Prague, il s'y lia avec Gentz et Adam Müller et envoya de cette ville de fréquentes et utiles informations, tant à Londres qu'à Vienne. Chargé en 1809 par le Cabinet de Berlin d'une mission à Londres, il fut choisi en 1811 par le Prince Régent pour entamer et suivre des tractations avec la Prusse et facilita la mission, dont Scharnhorst s'acquitta à Vienne en novembre 1811. En 1812, il continua de travailler à Berlin au rapprochement entre la Prusse et l'Angleterre et contribua puissamment à assurer le succès des accords que Sir Charles Stewart conclut avec la Prusse au commencement de 1813. Nommé de nouveau à la fin de cette année Ministre du Hanovre à Berlin, accrédité en outre auprès de la Cour de Dresde en 1817, il ne quitta ce poste qu'en 1823 pour devenir Ministre d'Etat et de Cabinet. En 1831, il alla remplacer à Londres le comte de Munster, qui s'y était rendu impossible et prit sa retraite en 1837 lors de la mort du roi Guillaume IV.

XLV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 15 décembre 1798.

L'Autriche, la paix et les singulières tendances belliqueuses de Haugwitz. La défiance et le mutisme de Thugut.

J'ai parfaitement reçu la lettre avec toutes les incluses que Votre Altesse Sérénissime a eu la bonté de m'adresser par le sieur Tempe. Quant à ce qui regarde le projet de M. de Haugwitz relativement à Ehrenbreitstein, je n'ai fait que transmettre à Votre Altesse Sérénissime les idées de ce Ministre sans y joindre mes propres réflexions, persuadé que j'étais que Votre Altesse Sérénissime saurait mieux que moi lui en démontrer les inconvénients. Obligé néanmoins de rendre compte à notre Cour de ce qui se traitait ici à ce sujet, je l'en ai informée dans ma dépêche du 4 de ce mois.

Il n'est malheureusement que trop vrai que nous devons nous attendre d'un jour à l'autre à voir la Cour de Vienne sortir de la lice et préférer d'avoir fait servir à ses intérêts particuliers les victoires de l'Angleterre à la gloire de se joindre plus étroitement à ses Alliés pour achever le *Monstre révolutionnaire* qui, la rage dans le cœur, ira chercher de nouvelles victimes. Grâce à cette défection honteuse, l'Autriche lui permettra de reprendre des forces...

Sans la destruction de la flotte des brigands dans la Méditerranée et l'anéantissement de leur armée en Egypte (2), le Ministère de Vienne n'eût sans doute pas pensé à discuter la cause de l'humanité, ni peut-être celui de Berlin, à se remettre sur les rangs pour la défendre. Ce dernier qui, l'été passé, alla faire

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) A la nouvelle de la victoire d'Aboukir, Razoumowski avait écrit ce qui suit à Woronzow : « Ce grand événement, qui annule la Marine française,..... se passait au moment où douze vaisseaux russes venaient de passer les Dardanelles pour joindre les Anglais, au moment où notre Cour, indépendamment de 20.000 auxiliaires, en promet 60.000 à l'Autriche. Si cette Cour ne profite pas d'une pareille circonstance qui peut et doit inmanquablement réparer ses malheurs et changer de la manière la plus avantageuse la face de l'Europe menacée de sa perte, l'Autriche sera cause de nos malheurs et responsable devant la postérité ». (*Dropmore Papers*, IV, 332. Vienne, 8-19 septembre 1798).

une promenade de trois semaines avec son Maître au moment où l'envoyé d'une des plus grandes Cours de l'Europe était venu pour traiter avec lui des intérêts de la Prusse (1), qui, trois semaines plus tard, le fit renvoyer, comme on renvoie un petit négociateur subalterne et qui enfin traita de même, il y a quatre mois, M. de Cobenzl (2) qui en quittant Berlin a dit : « *La Prusse s'en repentira. Nous serons toujours à même de faire notre paix quand nous voudrons* », ce même Ministre parle aujourd'hui de reprendre les armes après avoir donné, il y a quatorze jours, une réponse évasive à une proposition qui ne tendait qu'à faciliter son but. Qu'espérer du sort des Empires, lorsque le soin de veiller à leurs intérêts est confié à de tels gardiens ?

Si les talents, les lumières et l'énergie de caractère du comte Panin avaient pu inspirer une portion des mêmes talents et les mêmes vertus aux hommes auxquels il a à faire ici et à Vienne, l'état des choses se présenterait sous une face aussi riante qu'elle paraît sinistre aujourd'hui.

Mais les arguments les plus solides du comte Panin pour prouver à M. de Thugut la tendance incontestable de la Cour de Berlin vers un rapprochement avec celle de Vienne se sont brisés contre les préventions funestes de ce Ministre.

A mon arrivée ici, de Brunswick, la bienséance m'obligea d'écrire à M. de Thugut une lettre en réponse à des choses infiniment honnêtes et flatteuses, qu'il avait écrites à mon sujet à M. le prince de Reuss. J'en pris occasion pour lui parler des changements qui s'étaient faits dans les dispositions de la Cour de Berlin en faveur de la bonne cause, uniquement parce que le comte Panin et le prince de Reuss souhaitaient que je traitasse cet article.

Je m'étendis donc longuement dans ma lettre sur ce que je crus propre à vaincre son incrédulité, vraie ou feinte, à l'égard de la Cour de Berlin. Je lui dis : Que les ruses employées par le Gou-

(1) Il s'agit évidemment ici de la mission du prince Repnin à Berlin. — Cf. *De Luc à lord Grenville*, Berlin, 12 juillet 1798, le passage relatif au dépit et au désappointement de Repnin à la suite des conférences qu'il venait d'avoir avec Haugwitz. (*Dropmore Papers*, IV, 257-258).

(2) *Lord Elgin à lord Grenville*. Blackheath, 12 septembre 1798. « J'ai, si je ne me trompe, fait savoir à Votre Seigneurie, que le comte de Cobenzl n'a pas caché son mécontentement, même à des personnes appartenant à la Cour. Les lettres, que j'ai reçues de Berlin depuis mon départ de cette ville, mandent que le langage de Cobenzl est devenu de plus en plus violent et qu'il a été fort désappointé et « fort surpris en voyant que le roi de Prusse jugeait inutile de lui offrir « une tabatière..... » (*Dropmore Papers*, IV, 306).

vernement français pour attirer la Prusse dans une alliance avaient ouvert les yeux au Ministère prussien ; qu'il était convaincu que ce Gouvernement ne cherchait à prolonger la guerre que parce que son existence dépendait de sa durée ; que de là ce Ministre tirait cette conséquence toute naturelle que le Directeur, forcé de perpétuer la guerre au dehors, cherche à empêcher l'union des Puissances par tous les moyens que peuvent lui suggérer l'astuce et la perfidie qui ont contribué à ses triomphes plus que l'audace et la force et que, s'il a conçu le projet outrageant de s'associer la Prusse, ce n'a été qu'avec le dessein d'en faire sa victime après qu'elle aurait été assez longtemps sa complice.

Il y a près de cinq semaines que ma lettre et celles du comte Panin et du prince de Reuss sont entre les mains du Ministre de Vienne, mais aucun de nous n'a été honoré jusqu'ici d'un seul mot de réponse. Cependant, comme il est impossible qu'il garde plus longtemps le silence avec le comte Panin, qui lui a écrit par ordre de son Souverain, j'attends une lettre d'un moment à l'autre et c'est pour cette raison que j'ai invité le sieur Tempe à remettre son retour à Brunswick jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

XLVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1).

Berlin, 17 décembre 1798.

Conversation avec Struensee et le Roi au sortir du dîner. Effet produit par la déclaration de guerre de la France à la Sardaigne et à Naples. Le journal « La Verge ».

J'ai eu l'honneur avant-hier de dîner chez le Roi. C'est probablement à ma qualité d'Envoyé de Monseigneur le Prince d'Orange, oncle de Sa Majesté, que je suis redevable de jouir de temps en temps de cette faveur. Si elle ne me procure pas l'avantage d'entretenir le Roi d'objets intéressants, du moins le hasard me fournit-il parfois l'occasion de placer un mot pouvant faire quelque bonne impression. Ce fut le cas ce jour-là.

J'eus, au sortir de table et pendant qu'on servait le café, un entretien avec M. de Struensee (2), dont les opinions sont connues de Votre Altesse Sérénissime. Il me parla de l'expédition de Bona-

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. Appendice, Notice biographique.

parte en Egypte et il me dit qu'il serait très fâché, si la nouvelle de sa fin tragique était confirmée (1). J'allais répondre, lorsque le Roi s'approcha de nous. Ne voulant pas laisser tomber la conversation, j'informai Sa Majesté du propos de M. de Struensee et j'ajoutai, en adressant la parole à celui-ci : « Je ne sais quel intérêt peut inspirer ce brigand. Quant à moi, je le trouve trop heureux de n'avoir pas terminé sa carrière comme il l'eût mérité. »

M. de Struensee me répondit qu'il ne s'intéressait à lui que parce qu'il avait prouvé qu'il était un grand général.

« J'ignore, Monsieur, lui répartis-je, à quelle échelle vous mesurez les chefs d'armée. J'appelle Turenne un grand général, parce qu'avec de petites armées il sut tenir tête à Montecuculli qui, lui aussi, était un grand général. Si Bonaparte avait eu affaire à de pareils généraux et qu'un boulet de canon l'eût emporté comme Turenne, aucun d'eux sûrement n'eût dit de lui : *Il faisait honneur à l'homme!* Voilà mon échelle. Grand Général n'en est que la moitié. Grand Général et en même temps Grand Homme. C'est tout l'entier.... »

M. de Struensee ne jugea pas à propos de pousser plus loin cette conversation, qui ne mériterait pas l'attention de Votre Altesse Sérénissime, n'eût été que le Roi en me faisant de la tête un signe d'approbation, ne m'eût fait connaître qu'il n'était pas fâché que j'eusse réduit ce petit Necker à ne savoir que répondre.

On commettrait une très grave erreur en croyant que le parti démocratique en Allemagne s'affaiblit ou s'humilie. On le voit au contraire lever insolemment la tête.

J'ai retenu pour exemple un journal qui paraît à Altona et qui se vend dans toutes les villes d'Allemagne, intitulé *La Verge* (*Die Geissel*). Il adresse, dans son numéro 5, aux peuples de l'Empire germanique un appel à l'insurrection. L'article, qu'on se propose de continuer dans les numéros subséquents, a pour titre : *La Lanterne*. C'est le pamphlet le plus abominable qui ait été publié. Tous les Souverains y sont traités avec un mépris qui passe tout ce qui a été imaginé dans ce genre. J'ai donné connaissance de cet infâme journal à Haugwitz, qui m'a remercié hier soir chez le Roi, où les politiques se sont beaucoup entretenus de la déclaration de guerre des Français aux rois de Naples et de Sar-

(1) « Je vous remercie pour le plaisir extrême que vous m'avez fait en me communiquant la nouvelle que le chevalier Eden a eue du baron de Thugut. Elle est si probable, si dans les mœurs du pays où s'est passée l'affaire que je la crois et que j'ai toujours cru que telle serait la fin de Bonaparte et de ses satellites... » Comte Woronzow à lord Grenville, Richmond, 11 décembre 1798. (*Dropmore Papers*, IV, 144).

daigne (1). Je n'ai vu personne qui n'en fût indigné. Le Roi surtout en a témoigné, paraît-il, une profonde indignation.

Du 21 décembre 1798.

Pas de lettre de M. de Thugut, ni de nouvelles de la Cour de Vienne depuis la reprise des hostilités entre le roi de Naples et le Gouvernement français. On ne peut savoir où en est cette Cour à l'égard de la paix ou de la guerre. Ici tout le monde se monte à la guerre qu'on regarde comme inévitable depuis le dernier *Conclusum* de la Députation de l'Empire et la réponse qu'y a faite la Légation française, par laquelle elle fait entendre qu'il va maintenant être question des indemnités à accorder aux Princes lésés que la France se croit obligée de protéger et des Sécularisations (2) à faire pour assigner à chacun d'eux la part que le Directoire daigne leur attribuer. Mais je laisse au comte Panin le soin d'informer Votre Altesse Sérénissime des entrevues qu'il vient d'avoir tant avec M. de Haugwitz qu'avec M. de Zastrow.

L'échec essuyé par les troupes napolitaines n'a pas été aussi grand que Siéyès en avait d'abord fait répandre le bruit. L'armée française occupait une forte position en avant de Macerata, sur leur droite et vers Fermo sur leur gauche. Le général Mack détacha un corps sur leur droite, pendant qu'avec son armée il s'avancait sur l'ennemi pour le déloger. C'est ce Corps qui a perdu huit canons et quelques centaines de prisonniers. Mais, ni cette perte, ni un second échec des Napolitains près de Terni n'a empêché cette armée d'avancer et de débusquer les Français qui se

(1) Les Napolitains ayant attaqué le 23 novembre les avant-postes français en territoire pontifical, le Directoire déclara le 7 décembre la guerre au roi de Naples (Cf. *Lord Grenville à Thomas Grenville*, Cleveland Road, 20 décembre 1798. *Dropmore Papers*, IV, 420). — La déclaration officielle de guerre au roi de Sardaigne porte la date du 10 décembre, date à laquelle tout était terminé. — A la suite du manifeste fulminant de Joubert en date du 5, de l'attitude de Grouchy à Turin, de l'occupation des principales villes du Piémont, Charles-Emmanuel avait signé le 9 son acte d'abdication et quitté le jour même sa capitale.

(2) Le Plénipotentiaire Impérial ayant ratifié le *Conclusum*, il fut porté le 11 décembre à la connaissance des Ministres de France qui dans leur réponse du 12 exprimèrent « le sentiment agréable qu'ils « avaient éprouvé en voyant que leur confiance dans la prudence et l'humanité éclairée de la Députation de l'Empire n'avait pas été trompée » et comme « au moyen de l'adhésion formelle et entière de la Députation « à leur *ultimalum*, tout l'essentiel de la première base de la négociation se trouvait arrêté », ils annoncèrent qu'ils présenteraient incessamment leurs propositions sur l'application de la seconde base, savoir, du principe reconnu des indemnités par la voie des Sécularisations. (GARDEN. *Histoire Générale des traités de paix*, etc. etc., VI, 65-66).

sont rapprochés d'Ancône. Les Napolitains sont positivement à Rome et un corps de 4000 hommes, à Livourne pour empêcher les Français de prendre la route de Sienne et de se jeter en Toscane dégarnie de troupes. La retraite des Français sur Ancône, ainsi que des renforts qu'on pourrait leur envoyer du côté de Mantoue pourrait, il me semble, devenir pour eux des mouvements également difficiles, si l'armée autrichienne, depuis Padoue, peut en combiner avec l'armée napolitaine (1).

XLVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2).

Berlin, 18 décembre 1798.

Effet produit par la déclaration de guerre de la France aux Rois de Naples et de Sardaigne. Analyse de la lettre qu'il vient de recevoir du duc de Brunswick. Le Duc lui expose l'attitude qui conviendrait à la Prusse en cas de formation d'une Coalition contre la France.

La déclaration de guerre des Français aux rois de Naples et de Sardaigne produit ici une vive sensation. — Sa Majesté Prussienne n'a pas caché sa profonde indignation qu'on enveloppe le

(1) Le passage suivant de la lettre du comte de Starhemberg à lord Grenville (*Dropmore Papers*, IV, 460) permet de se faire une idée des illusions du diplomate autrichien et du prestige dont jouissait Mack. « Les nouvelles, que nous avons reçues de Paris depuis quelques jours, « paraissent très fâcheuses à la première lecture, mais en les examinant « avec attention et sur la carte, on trouve quelques consolations et on « peut se convaincre aisément qu'il n'y a rien de désespéré..... Il n'y a « pas eu d'affaire générale. Il ne se serait point donné de bataille, sans « que Mack y fût et les Français n'auraient pas manqué à *boast of it*, ce « qu'ils ne font pas. Ils se bornent à dire que le Roi et Mack fuyent. — « Voici le fait, je crois. Mack a voulu essayer, par des affaires particu- « lières, une armée qui n'a jamais vu le feu. La retraite de Rome, qui « est intenable, est une conséquence nécessaire des revers éprouvés et « sûrement moindres qu'on ne les présente. Donnez-vous la peine de « regarder la carte et vous jugerez comme moi qu'un homme, aussi habile « que l'est certainement Mack, n'aura pas manqué d'occuper les positions « de Velletri et de Terni. Il donnera bataille à un ennemi placé entre « son armée et la mer et pendant ce temps le prince d'Orange descendra « par Ancône avec nos troupes ; car nous arriverons, n'en doutez pas. Il « faudrait pour croire le contraire nous supposer traitres et imbéciles et « il n'est impossible d'admettre cette hypothèse avant d'en avoir les « preuves..... » (Cf. *Mémoires du comte Roger de Damas*, I, 286-306).

(2) R. O. F. O. 9567.

roi de Sardaigne dans cette querelle, dont l'issue est facile à prévoir, ainsi que le sort qu'on prépare à ce malheureux pays.

M. de Haugwitz m'a dit qu'il avait déjà mis les fers au feu pour décider le Roi à appeler le duc de Brunswick.

Voilà ce que m'écrit ce dernier dans une lettre du 7 de ce mois : « Si l'Autriche se rapproche de bonne foi de la Prusse sous
« l'égide de la Russie, si l'Angleterre veut concourir en partie aux
« frais de la guerre, je crois que toute âme honnête concourrait
« avec joie au rétablissement du bonheur de l'Europe. Mais, sans
« cet accord, je vous laisse à juger s'il serait prudent de tenter
« des démarches inutiles et *si toutes les pierres ne seraient pas*
« *levées avec raison* contre l'homme qui voudrait précipiter la
« Prusse dans la guerre, seule et sans le concours de l'Autriche.
« Si l'Autriche se déterminait enfin à sauver l'Europe en repre-
« nant les armes pour ne les poser qu'après avoir obtenu la paix
« générale et que les hostilités eussent commencé en Suisse
« et en Italie, je pense que la Prusse pourrait alors dire à la
« France :

*« Qu'après avoir fait tous les sacrifices pour pacifier l'Europe,
« Elle voyait avec chagrin que les maux de l'humanité allaient
« se prolonger ; Que ces malheurs ne pouvaient être attribués
« qu'aux hostilités commises par la France durant la trêve après
« la paix de Campo Formio, au moment même des négociations de
« Rastatt ; Que le Gouvernement français pouvait n'avoir pour but
« que de renverser une monarchie après l'autre et de dévaster tous
« les pays auxquels elle imposait son joug ; Que les paix par-
« tielles avaient causé le malheur de l'Europe ; Qu'il était temps de
« mettre un terme aux outrages dont la France abreuvait le genre
« humain ; Que la Prusse ne voulait que la Paix, mais une Paix
« générale, telle qu'elle peut assurer le bonheur et la sûreté des
« Nations ; Que le Roi, libre de toute vue d'intérêts, n'avait que la
« Paix générale en vue ; Que pour l'obtenir il s'est joint à la
« Russie, à l'Autriche et à l'Angleterre ; Qu'il faisait avancer
« 100.000 hommes pour soutenir les Alliés et les peuples opprimés
« qui réclament sa protection et qu'il ne poserait les armes que de
« concert avec ses Alliés. »*

Son Altesse Sérénissime ajoute à la fin : « Regardez ce roman
« politique comme le rêve d'un vieillard, qui dans sa retraite,
« remplit ses loisirs d'occupations aussi oiseuses qu'inutiles. »

J'espère bien que ce ne sera pas seulement un roman, si le Duc et M. de Haugwitz tiennent au Roi un langage ferme et uniforme. Cependant, si l'Autriche rentre en guerre, je ne saurais m'empê-

cher de craindre encore que le Cabinet de Berlin ne s'enveloppe de nouveau dans son ancien système de neutralité, le plus conforme aux goûts du Roi.

XLVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Berlin, 22-25 décembre 1798.

Haugwitz croit la guerre inévitable. Participation probable de la Prusse si l'Autriche reprend les armes. Notification officielle du départ de Turin du roi de Sardaigne.

La sensation produite ici par la déclaration de guerre aux rois de Naples et de Sardaigne se fortifie de plus en plus. M. de Haugwitz ne peut cacher, ne craint pas de laisser apercevoir que pour lui la guerre est inévitable. Il a dit au comte Panin, en lui parlant de l'entrevue dans laquelle Siéyès lui a notifié cette déclaration de guerre « ce que *ce Scélérat avait exigé* en sommant le roi « de Sardaigne et que lui, Haugwitz, n'avait pu s'empêcher de « témoigner l'horreur que lui inspirait ce nouveau méfait du « Gouvernement français ».

Dans un autre entretien que le comte de Haugwitz avait désiré avoir, il y a deux jours, avec le comte Panin, ce dernier a fortement insisté avec une assurance positive pour que, dans le cas où le Gouvernement français exigerait un nouvel engagement de la Prusse de maintenir sa neutralité, on se renfermerait dans des termes qui laisseraient pleine liberté au Roi de prendre un parti conforme à sa dignité et de faire cause commune avec les Alliés. La réponse du Ministre a été complètement affirmative. Le comte Panin partit avec l'autorisation de dire à sa Cour tout ce qui pourrait la convaincre de la ferme résolution du Roi de n'entrer dans aucun arrangement avec le Gouvernement français.

Le comte Panin ayant demandé si une reprise d'armes de la part de l'Autriche lèverait les obstacles qui ont empêché jusqu'ici la Cour de Berlin de faire connaître le terme de sa neutralité, M. de Haugwitz lui a donné les plus grandes espérances (presque la certitude) qu'un tel événement déciderait enfin le Roi à se prononcer.

(1) R. O. F. O. 95.6.

*Apostille**25 décembre 1798.*

Mon rapport du 22 n'ayant pu partir en son temps, j'y joins peu de mots pour informer Votre Altesse Sérénissime que Siéyès, après la réception d'un troisième courrier, se rendit hier chez le comte de Haugwitz pour lui notifier que le roi de Sardaigne avec sa famille avait quitté Turin pour se rendre en Sardaigne.

Le temps ne me permettant pas de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime d'une conversation que j'eus dimanche dernier à la Cour avec le Roi, je me contenterai de lui dire ici qu'en conséquence de cet entretien j'écrivis hier une lettre très énergique à M. de Haugwitz et que pour y répondre ce Ministre m'a appointé chez lui pour aujourd'hui. Je vais m'y rendre et j'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime dans mon prochain rapport, de ce qui se sera passé entre nous et de ma conversation de dimanche dernier avec Sa Majesté Prussienne.

XLIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Berlin, (après le 25) décembre 1798.

Son entretien avec le roi qui blâme la conduite du roi de Naples. Entretien avec Haugwitz. Le Ministre croit à la rupture des négociations entre la France et l'Autriche. Urgence de la venue du duc de Brunswick à Berlin.

Dans mes derniers rapports du 22 et du 23 du mois passé, j'ai fait mention d'un entretien dont le Roi m'a honoré le 23 de ce mois. Sa Majesté le commença en me demandant si je n'avais rien appris de nouveau. — Je répondis que je n'avais appris que la nouvelle des hostilités entre les Napolitains et les Français annoncées par des lettres particulières au marquis Lucchesini (2); Que j'avais été charmé d'apprendre que la victoire, que les Français se vantent d'avoir remportée à Terni et à Fermo, se réduisait, d'après ces lettres à peu de choses, puisqu'ils avaient été forcés à des mouvements rétrogrades sur Ancône; enfin que depuis lors le bruit courait qu'une partie de l'armée autrichienne se disposait à marcher au secours de celle de Naples.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. Appendice. Notice biographique.

« Quant à cette dernière nouvelle, répliqua le Roi, je puis vous assurer qu'elle est complètement fausse. J'ai reçu des lettres du comte de Keller qui me disait le contraire et qui fait craindre pour le roi de Naples dont la levée de boucliers n'a pas l'approbation de la Cour de Vienne. On me mande aussi qu'on commence à cabaler contre les princes Frédéric (1) et de Reuss. En un mot, on ne sait comment s'expliquer la conduite de la Cour de Vienne, ni ce qui se traite entre elle et les Français. D'un côté, elle presse la marche des Russes harassés et fatigués que Raumer (colonel au service de Sa Majesté) a été voir et qu'il dit être dans un excellent état. On se perd en conjectures lorsqu'on réfléchit à ces choses ».

Comme je voyais que le Roi se préparait déjà à me quitter, je me bornai à lui répondre que j'avais peine à croire que le roi de Naples eût commencé les hostilités sans s'être concerté avec la Cour de Vienne et que le général Mack eût osé dire à Championnet : « Que ni l'Empereur, ni Sa Majesté Sarde ne reconnaissent de République Romaine ». A quoi j'ajouterai que cet état d'incertitude de la Cour de Vienne était à mon avis d'autant plus affligeant que les Français en tiraient le plus grand avantage.

Je quittai la Cour fort affligé par cet entretien, jugeant par ce que le Roi m'avait dit que les rapports que Sa Majesté recevait de Vienne, ceux surtout du démocrate Cæsar, devaient être conçus de manière à l'entretenir dans son éloignement pour cette Cour, ce que je sais d'ailleurs être très vrai quant aux rapports du sieur Sandoz-Rollin à Paris (2) et ceux du sieur Bielefeld à la Haye (3).

De retour chez moi, j'écrivis à M. de Haugwitz une lettre, dans laquelle je lui rendis compte de ma conversation avec le Roi et lui témoignai mes soupçons sur la cause du découragement qu'on remarque en Sa Majesté chaque fois qu'Elle parle des affaires dans leurs rapports avec la guerre, à laquelle on voit que Sa Majesté espère toujours pouvoir échapper en se tenant isolée.

Sur cette lettre, M. de Haugwitz me répondit par l'offre d'un entretien que j'eus avec lui le lendemain dans sa maison. Il me dit qu'il avait trouvé mes observations fort justes ; Que le Roi

(1) Le prince Frédéric d'Orange, a ce moment au service d'Autriche et placé à la tête de l'armée autrichienne d'Italie.

(2) Cf. Appendice. Notice biographique.

(3) Bielefeld était à ce moment Secrétaire de la Légation de Prusse à la Haye.

lui avait parlé depuis sur les rapports arrivés de Vienne sur le même ton, mais qu'il avait fait comprendre à Sa Majesté que la probabilité d'une rupture très prochaine des négociations, entamées peut-être entre la Cour de Vienne et le Directoire, s'accroissait de jour en jour ; Que le baron de Thugut était trop clairvoyant pour croire à la possibilité d'une paix solide avec la France et qu'il avait peut-être besoin de ces négociations pour guérir de cette croyance sa Cour et le parti pacifique qu'il a contre lui. « En effet, me dit-il, voilà les Français qui, après avoir obtenu « à Rastatt tout ce qu'ils ont voulu, reviennent à la charge en « remettant sur le tapis l'article des Sécularisations. Comment « l'Autriche qui ne peut, ni ne veut en entendre parler, s'accor- « dera-t-elle avec eux sur ce point dont ils disent ne pas vouloir « se désister ? Jusqu'à quand souffrira-t-on qu'ils fassent la loi « à l'Allemagne, en y changeant ou en y renversant tout à leur « gré ? Comment enfin le repos s'établira-t-il jamais en Europe « tant qu'ils seront les maîtres de la Hollande, du Brabant et de « la Suisse et de toutes les portes qui leur ouvrent le chemin de « l'Allemagne ? Il est impossible qu'on leur abandonne à jamais « ces conquêtes, même dans le cas où ils renonceraient de bonne « foi à en faire de nouvelles. »

« Cependant je ne vois pas, répartis-je, qu'on se mette en me- « sure de les leur arracher. Il n'est guère probable que dans l'état « actuel des choses l'Autriche puisse en venir à une paix solide « avec les Français ; mais je crois qu'elle s'accommoderait d'une « paix tolérable, ne fût-ce que pour gagner quelque répit ; car, « il faut reconnaître qu'il y a plus de douze ans qu'elle n'a pas « posé les armes. Or, dans ce cas, Votre Excellence croit-elle que « les Puissances du Nord continueraient à jouir de la tranquil- « lité ? »

La réponse fut qu'il ne le croyait pas, mais que le Nord compo- sait une masse de forces capable d'en imposer aux Français.

« Cela est vrai, dis-je, mais cette masse n'est pas unie. Elle a « besoin d'un lien que doivent former les Cabinets de Londres, « Berlin et Saint-Pétersbourg, et nous voici à la fin de décembre « sans que ce lien soit commencé. Quand je réfléchis aux difficul- « tés et aux distances, je tremble que le printemps n'arrive et ne « nous amène des événements contre lesquels nous ne serons « nullement préparés. »

Cette réflexion embarrassa le Ministre qui, après quelques instants, me dit qu'il fallait de toute nécessité que le duc de Brunswick vint à Berlin afin, qu'après s'être concertés ils puissent

ensemble proposer leur avis au Roi. Lui ayant dit que le Duc m'avait écrit que sans une invitation du Roi il ne pouvait se rendre à Berlin, il me répondit que je pouvais compter qu'il serait invité.

J'ai cru devoir rendre compte à Votre Altesse Sérénissime de cet entretien, parce qu'il me semblait prouver deux choses : l'une, que M. de Haugwitz sent qu'il n'a pas assez d'ascendant sur l'esprit du Roi pour faire prendre à Sa Majesté les déterminations que les circonstances exigent ; l'autre, c'est que le Roi témoigne beaucoup de répugnance pour tout ce qui pourrait l'entraîner dans une guerre qu'il se flatte d'éviter, erreur dans laquelle Sa Majesté est entretenue par ses intimes qui lui prônent la paix, parce qu'elle seule leur offre des moyens de jouissance.

L

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Berlin, s. d. (fin décembre) 1798.

Possibilité d'une amélioration des rapports entre Vienne et Berlin. Les secours de la Russie. Les subsides de l'Angleterre.

L'harmonie entre cette Cour et celle de Vienne a bien de la peine à s'établir. La méfiance de cette dernière et les demi-explications qui en résultent empêchent qu'on en vienne à des déterminations finales. Mais comme tout se traite sous les auspices de la Russie, que Cobenzl est d'accord avec cette Cour et donne au prince de Reuss des instructions, auxquelles celui-ci est autorisé à se conformer, les choses ne laissent pas de s'acheminer lentement vers le point où il est à désirer qu'elles arrivent. La Cour de Vienne s'est offerte à protéger le sud de l'Allemagne, comme la Prusse en protège le nord, à condition que l'une ou l'autre des parties venant à être attaquée, celle qui ne le serait pas ferait aussitôt une diversion en faveur de l'autre. On avait d'abord refusé ici d'admettre ce principe de diversion (2). Mais dimanche passé, M. le prince de Reuss, ayant été appelé à une

(1) E. O. F. O. 95.6. Cette dépêche est vraisemblablement de la fin de décembre.

(2) La réponse que les Ministres du Roi (de Prusse) firent à la suite de la Conférence du 16 juillet aux observations, auxquelles donna lieu le projet de convention éventuelle dressé par le prince Repnin, projet qu'ils mirent sous les yeux de leur souverain et dont lord Elgin avait envoyé à lord Grenville une copie jointe à sa dépêche de Blackheath, le 12 sep-

conférence particulière avec M. de Haugwitz, ce Ministre l'a enfin admis en demandant que chaque partie de l'Empire à protéger par les Prussiens fût exactement déterminée.

La Russie est très satisfaite des explications que lui a données la Cour de Berlin et Panin, s'il écrit aujourd'hui ou demain au sujet des questions qu'il a mandées lui-même à Votre Altesse Sérénissime, est autorisé à déclarer, au nom de son Souverain, que la Russie tiendra une armée de 50000 hommes prête à marcher au secours de la Prusse, dès qu'elle le requerra (1). Cet article est encore secret ici. Une dépêche de M. de Woronzow à sa Cour, dont il a été envoyé une copie au comte Panin, me prouve que la Cour de Londres est infiniment plus disposée à accorder des subsides à la Prusse qu'elle ne l'est à en donner à l'Autriche, dont elle est fort mécontente.

Je ne sais rien de la sensation qu'a produite le N° 4 du *Mercur Britannique* là où il est à désirer qu'il en produise une avantageuse à la bonne cause. Mais j'avoue que, quelque plaisir que j'aie éprouvé en lisant ce numéro, j'ai été fâché qu'on ait fait connaître que par ses procédés Siéyès ait agrandi l'éloignement qu'on avait déjà conçu antérieurement pour le Gouvernement français. Car c'est apprendre au Directoire qu'il doit envoyer ici un autre Ministre, qui sache se rendre agréable à cette Cour afin de la tromper encore, si c'est possible. Cet article, à mon avis, est d'une grande maladresse.

tembre, se terminait par les considérations suivantes : « Pour être efficace, « la neutralité, qu'on a en vue, doit être *garantie* et la Prusse est hors « d'état de se charger seule de cette garantie dans toute son étendue. En « se bornant à la partie septentrionale que sa position géographique lui « permet de défendre mieux que le reste, elle couvre plus que la moitié « de l'Allemagne et ce n'est pas un léger fardeau qu'elle s'impose. « Serait-ce trop prétendre ensuite que d'inviter la Cour de Vienne à pour- « voir à la sûreté de l'autre moitié, qui est le plus à sa portée et d'em- « ployer pour cet effet les moyens qui sont à sa disposition. Ce partage « est dans l'ordre naturel des choses. et à cet égard encore, il ne s'agirait « que de bien s'entendre pour s'assurer mutuellement la reconnaissance « des États de l'Empire et leur rendre les services les plus réels. »

(*Dropmore Papers*, IV, 313).

(1) « Nous renouvelons actuellement, mandait Paul I^{er} au comte Woron- « zow, de Saint-Petersbourg, le 30 décembre 1793, les ordres à notre « Ministre, comte Panin, de lui (au Roi de Prusse) faire définitivement « les mêmes demandes, comme vous le verrez par notre Rescrit, dont la « copie est ci-jointe. Nous faisons consister le secours en question dans « 45.000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec le nombre suffisant « d'artillerie, aussitôt qu'un traité provisional (*sic*), conclu par notre Mi- « nistère et par le Chevalier Whitworth et signé par ce dernier *sub spe* « *rati*, aura été ratifié par Sa Majesté Britannique... » (*Dropmore Papers*, « IV, 428).

On avait entre temps continué de causer à Rastatt ; on affectait de chercher les moyens de ramener la paix en Europe ; mais la méfiance était plus grande que jamais. En vérité on savait, on sentait tout au moins, que la guerre était inévitable. On pressait les préparatifs en Autriche encore plus qu'en France. L'attitude de la Russie ne laissait plus de doutes sur ses résolutions et le Cabinet de Berlin, ballotté de côté et d'autre, pressé par Panin, mais surveillé par Siéyès, apportait encore plus de soin que par le passé à éviter toute manifestation capable de le compromettre.

« Après sept mois que j'étudie Berlin, mon opinion est
« fixée, écrit Siéyès, le 21 nivôse an VII, à Talleyrand. Si la
« Prusse avait des moyens pour faire la guerre, elle nous la
« ferait. Dans sa pénurie d'hommes, de choses et d'argent,
« elle a mis toute sa politique à ranimer la guerre chez les
« autres, mais un peu au loin par la crainte des éclabous-
« sures. Et comme il faut de plus se faire un mérite de tout,
« elle vante sa neutralité à la France, son ascendant aux
« neutres, ses services indirects, ses manœuvres anti-fran-
« çaises aux Russes et aux Anglais. Telle est sa politique
« et vous n'en doutez plus. La conduite de ses agents à
« l'extérieur est par tout conforme à l'esprit qui dirige son
« Cabinet. Partout à Turin, à Copenhague, à Rastatt, à
« Dresde, à Constantinople, à Hambourg, etc., etc., les Mi-
« nistres prussiens se sont montrés amis faux ou ennemis
« plus ou moins déclarés de la cause française et serviteurs
« zélés de la Russie et de l'Angleterre..... (1).

Deux circonstances avaient contribué à inciter le Cabinet de Berlin à ne pas modifier sa ligne de conduite, à le convaincre des avantages que présentait pour lui la réserve dans laquelle il s'était tenu pendant les dernières années. Depuis le départ de lord Elgin, l'Angleterre n'était plus représentée à Berlin que par un Chargé d'Affaires, B. Garlike, un diplomate d'une rare intelligence, plein de zèle, mais n'ayant pas, en raison même de son âge, de son caractère et de son grade,

(1) *Archives des Affaires Etrangères, Prusse, Volume, 224. Dépêche chiffrée n° 36, f° 257. Siéyès à Talleyrand. Berlin, 21 nivôse an VII (10 janvier 1799).*

l'autorité nécessaire pour se faire écouter, comme aurait pu et comme allait encore essayer de le faire six semaines plus tard, Thomas Grenville, que le mauvais temps et les vents contraires retenaient à son grand regret à Yarmouth.

Enfin, s'il faut en croire Siéyès, (1) le prince de Reuss venait de faire au Cabinet de Berlin une communication très importante à ses yeux, quoiqu'elle n'eût été que verbale. « L'Empereur a fait demander de nouveau quelles seraient les intentions du Roi dans le cas où les hostilités recommenceraient de nouveau entre l'Autriche et la République. Il fait de nouveau la proposition de neutraliser le Sud comme le Nord de l'Allemagne.... » « C'est en somme, faisait observer Siéyès, fermer aux Français les portes de l'Allemagne, assurer à l'Autriche la possibilité de transporter toutes ses forces en Italie et compromettre ostensiblement le roi de Prusse avec la République... » Et il ajoute : « Mais comme je l'ai déjà fait remarquer : une armée de neutralité ne peut être qu'une armée de neutres et le roi de Bohême ne saurait pas plus y contribuer que la République..... »

On se trouvait une fois de plus à Berlin en présence de graves résolutions : il allait falloir répondre non plus à des insinuations, à des ouvertures, mais à des sollicitations qui devenaient de jour en jour plus pressantes et, ce qui n'était guère fait pour lui plaire, le duc de Brunswick, sur le point de se rendre à l'invitation, presque aux ordres de Frédéric-Guillaume III, n'ignorait pas qu'il allait avoir bien de la peine à se dégager par ces réponses vagues et dilatoires qu'il affectionnait et qui lui permettaient de mettre à couvert sa responsabilité et de sauvegarder le prestige dont on s'acharnait à entourer son nom.

Entre temps, dès la réception de la nouvelle de l'entrée en guerre des Napolitains, le lendemain du jour où il communiquait à Woronzow les instructions qu'il avait envoyées à Panin à Berlin, Paul I^{er} avait, le 31 décembre, prescrit à Razoumowski de sommer l'Autriche de se déclarer. « Nous ne

(1) *Archives des Affaires Étrangères, Prusse, Volume 224, Dépêche chiffrée N° 37, f° 262. Siéyès à Talleyrand. Berlin 23 nivôse, an VII (12 janvier 1799).*

« pouvons, écrit-il le 31 décembre 1798, nous contenter
« d'aucune réponse dilatoire. »

Dans ces conditions, le Congrès de Rastatt n'est plus que nuisible. Paul invite en conséquence l'Empereur à le dissoudre. Enfin, il faut que Thugut s'explique : sa conduite équivoque permet toutes les suppositions (1).

Mais avant que ces instructions n'arrivent à Londres et à Vienne, et le duc de Brunswick à Berlin, les événements se sont précipités.

En présence de la marche des Russes de Brünn vers le Danube, les Ministres français à Rastatt venaient de déclarer dans une Note du 2 janvier 1799 : « Que si la Diète de Ratis-
« bonne consentait à l'entrée des troupes russes sur le terri-
« toire de l'Empire, la marche de cette armée sur le terri-
« toire germanique serait regardée comme une violation de
« la neutralité de la part de l'Empire ; que la négociation
« qui se faisait à Rastatt serait rompue et que la République
« et l'Empire se retrouveraient sur le pied où étaient les
« deux Etats avant la signature des préliminaires de Leoben
« et la conclusion de l'armistice..... »

... La Députation de l'Empire prit, dans sa séance du 4 janvier 1799, un *Conclusum* portant que cette Note serait portée à la connaissance du Chef de l'Empire et de la Diète de Ratisbonne et que provisoirement on se contenterait d'en informer les Ministres français.

Le 14 janvier, la Diète répondit à la Députation qu'elle n'avait aucune connaissance d'un projet de faire passer les troupes russes sur le territoire de l'Empire, sur lequel il ne lui avait pas été adressé de réquisition et qu'elle attendait les instructions des Cours respectives pour délibérer sur le contenu de la Note française du 2 janvier. — Le 26 janvier, le Plénipotentiaire Impérial à Rastatt répondit aux Ministres de France que l'Empereur avait renvoyé cet objet aux délibérations de l'Empire.....

Le 31 janvier 1799, les Ministres français déclarèrent qu'ils avaient reçu l'ordre de ne remettre, ni recevoir aucune Note sur aucun point de la négociation jusqu'à ce qu'il ait été

(1) SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, V, 361.

répondu d'une manière catégorique et satisfaisante à celle qu'ils avaient remise à la Députation le 2 janvier (1).

Pendant qu'on marchait ainsi à grands pas vers la guerre, tout en s'obstinant, le Directoire à tenir ouvert un semblant de Congrès à Rastatt, Thugut, à ne vouloir rien demander à la Prusse et aux Etats de l'Allemagne du Nord, sans le concours desquels il ne pouvait régulièrement dissoudre le Congrès (2), le duc de Brunswick, malgré l'importance qu'il savait attachée à sa mission, ne s'était guère pressé d'arriver à Berlin et une fois sur les lieux, son ambition, son égoïsme, et surtout sa prudence exagérée reprirent le dessus sur les velléités d'énergie qu'il avait un moment semblé disposé à manifester, tant qu'il était dans sa capitale. Cette fois encore, hanté comme toujours par la crainte de se compromettre, il recula, ou tout au moins il hésita devant la responsabilité d'une attitude nette et catégorique.

LI

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (3).

Brunswick, 11 janvier 1799.

**Il arrivera sous peu à Berlin. Que fera l'Autriche ?
Importance qu'aurait une déclaration de la Russie.**

Je saisis cette occasion sûre pour vous prévenir que, d'après les ordres du Roi, je serai le 17 à Berlin.

La pièce anglaise, que vous m'avez communiquée, est des plus intéressantes. J'espère que l'arrivée de M. de Grenville nous éclairera sur plusieurs objets de la plus haute importance et qu'il sera autorisé à se concerter avec nous sur les objets relatifs à une coopération maritime, s'il devait jamais être question de prêter les mains au parti de l'ancien Gouvernement en Hollande (4).

(1) GARDEN. *Histoire générale des traités de Paix*, etc., VI, 90-92.

(2) SOREL. *L'Europe et la Révolution française*, V, 393.

(3) R. O. F. O. 95.6.

(4) « Si le Roi de Prusse était seulement cent fois moins désireux de me voir arriver que je suis, moi, impatient de me présenter à lui, « écrivait le 14 janvier Thomas Grenville (qui malgré tous ses efforts « n'allait arriver à Berlin que le 17 février) et s'il envoyait seulement le

J'ignore si l'Autriche veut se concerter avec nous et suis curieux de ce qu'elle répondra aux menaces de la France par rapport à la marche des troupes russes.

Si malheureusement l'Autriche persistait à s'isoler et qu'elle voulût consolider la perte de l'Empire Germanique, comme il paraît qu'elle consolide celle de l'Italie, il faudrait former sans elle, dans le silence le plus absolu, des alliances défensives et voir arriver les événements, après que l'Autriche aura fait sa paix et surtout après qu'on sera instruit du sort définitif de la Suisse.

Si l'Autriche veut agir d'après un plan politique arrêté entre l'Angleterre, la Russie et la Prusse, alors il suffirait de convenir qu'elle contiñt au moins les forces considérables de l'ennemi en Italie, en Suisse et sur le Haut-Rhin, afin de faciliter par là une offensive vigoureuse en Hollande et sur le Bas-Rhin.

Dans tous les cas il importe de tromper la vigilance du public, de désorienter et de tenir en bride les Gazetiers et les Nouvellistes de toute espèce tant sur les traités qu'on fera que sur les armements qu'on jugera nécessaires.

Si l'Empereur de Russie mettait en mouvement les 45.000 hommes en question, ne pourrait-il pas déclarer qu'il les envoie pour sauver l'Allemagne de l'influence destructive de la France qui, après qu'on lui a cédé tout ce qu'elle a impérieusement exigé, ne s'est pas lassée de subvertir (*sic*) la Suisse sans être en guerre avec elle et d'agir hostilement après l'armistice sur la rive droite du Rhin ?

Je pense qu'une déclaration pareille sauverait à l'Autriche et à la Prusse tout pour parler avec l'Empire sur l'arrivée des armements russes. Car la peur des Français fera tenir à la majorité de l'Empire tel langage que le Directoire lui dictera (1).

Je vous prie de peser ces idées fugitives. Nous en causerons dès que j'aurai l'honneur de vous voir.

P. S. — Si l'occasion s'en présente, je vous prie de faire agréer mes hommages au comte de Panin.

« duc de Brunswick pousser une petite pointe en Hollande, le prince « d'Orange ne serait pas en train de végéter à Harwich et moi, de me « morfondre et d'enrager ici. » (*Dropmore Papers*, IV, 436. Thomas Grenville à lord Grenville, Audley End 1^{er} janvier 1799).

(1) Cf. Appendice. Paul I^{er} au comte Woronzow. Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1798 (*Dropmore Papers*, IV, 327-430).

LII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1).

Berlin, 12 janvier 1799.

Il craint, autant qu'il la désire, la venue du duc de Brunswick. Jugement sur le caractère de Haugwitz et du Roi. Nécessité croissante de l'union entre Saint-Petersbourg, Londres et Berlin. Les menées de Siéyès. Vocabulaire qu'il se propose d'employer.

Il est enfin décidé que nous verrons ici M. le duc de Brunswick. J'avoue que je crains autant que je désire son arrivée. Je la crains, parce qu'au lieu d'aller droit au but, il voudra, selon sa coutume, y arriver par des détours et parce que déjà il m'a fait connaître dans une de ses lettres qu'il soupçonnait Haugwitz d'avoir voulu lui tendre un piège en lui proposant d'écrire au Roi au sujet du ravitaillement d'Ehrenbreitstein. — Je la désire, parce que je suis convaincu qu'Haugwitz sans le Duc ne pourra rien sur l'esprit du Roi pour faire prendre à Sa Majesté un parti vigoureux.

Haugwitz, je n'en puis douter, est bien disposé ; le Duc l'est certainement aussi ; mais il ne faut pas se dissimuler que leur caractère les porte à se défier l'un de l'autre et que le Roi est l'homme du monde le plus inerte et le plus disposé à prêter l'oreille à ceux qui lui conseillent de temporiser. Et certes il ne manque pas de gens qui sont de cet avis. Cependant je ne désespère pas de porter le Duc à se bien prononcer. Il avait toujours, de même que Haugwitz, ses regards tournés sur Vienne. Ils voulaient tous deux que celle-ci commençât pour que Berlin pût suivre. J'ai toujours dit qu'il fallait supposer la possibilité que Vienne sortit de la lice (2) et penser à ce qu'il serait convenable

(1) R. O. F. O. 95 6.

(2) « On écrit de Berlin, en date du 5 janvier, qu'on sait de quelqu'un de bien informé que les négociations entre l'Autriche et la France ont été entamées par la Cour de Toscane et se continuent peut-être encore. « La base principale sur laquelle la Cour de Vienne a traité, roule sur les points suivants :

« 1° Que tout soit rétabli comme il était lors de la conclusion du traité de Campo-Formio ;

« 2° Que par conséquent les monarchies en Italie restent comme elles étaient alors ;

« 3° Que l'Autriche, pour sa sûreté, ait la rivière Oglio pour frontière et obtienne par conséquent Mantoue.

« On ajoute d'ailleurs que l'Empereur ne demande aucune acquisition

de faire en cas que cela arrivât et je crois que l'un et l'autre ont aujourd'hui la même opinion. D'ailleurs, les circonstances et les derniers événements commandent si impérieusement l'union entre les Cours de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Berlin, qu'il serait inconcevable qu'on n'y eût pas égard. Au reste, je ne suis pas sans inquiétude sur les menées de Siéyès qui envoie et reçoit très fréquemment des courriers.

Je prie Votre Altesse Sérénissime de passer de l'eau forte sur la page ci à côté. Elle y découvrira, d'un côté les noms des différentes personnes, dont il sera nécessaire que je lui parle, et de l'autre, les noms sous lesquels je me propose de les lui désigner. Je conjure Votre Altesse Sérénissime de ne communiquer cette lettre à âme qui vive, hors M. Grenville. Le projet qui rend cette précaution nécessaire n'est pas encore mûr. Il n'est connu que de M. le duc de Brunswick, du comte Panin et de moi.

NOMS DÉSIGNÉS.

Pichegru.....	Major Peyrou ou Baptiste.
Monnier... (1).	David.
Bottot (2).	L'ami de Pauline.

« en Allemagne, mais veut se borner à des arrondissements en Italie... » (*Dropmore Papers*, IV, 478-479, *Baron de Lehrte, à lord Grenville*, Londres, février 1799).

(1) Pour les intrigues de David Monnier, de Fauche-Borel et de la Maisonfort pour le fameux projet de restauration du Roi avec le concours de Barras, voir ERNEST DAUDET : *Les Emigrés et la Seconde Coalition*. — FAUCHE-BOREL, *Mémoires*. — *Fonds Bourbon*, 607/254. *Supplément I*, Cahier II, et *Dropmore Papers*, IV, 489-498, V, 6, 20-23, 29, 33-38, 177-184.

(2) « Nous avons fait mention dans notre rapport d'hier, lit-on dans la « dépêche que Gallo, Cobenzl, Merveldt et Degelmann, envoient à Thu- « gut, d'Udine le 4 octobre 1797, de quelqu'un qui était arrivé à Bona- « parte de Paris et avec lequel il avait eu une longue conversation. Le « *quidam* est un nommé Bottot, secrétaire et ami intime de Barras, qui « a apporté sans doute au général français ou la nouvelle de la rupture « des négociations de Lille ou d'autres renseignements de grande im- « portance. Il doit repartir demain pour Paris. Comme il a été, passé « vingt ans en Russie à la suite de M. de Juigné, M. le comte de Cobenzl « s'est entretenu quelque temps avec lui de choses indifférentes. Bottot « lui a seulement témoigné un grand empressement pour la conclusion « de la paix. » (*Haus. Hof und Staats-Archiv. Friedensakten 69b*, B. 2 et dans HÜFFER. *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution*, 413-414).

En note de ces pages, on trouve dans le résumé du rapport fait par Bottot à son retour (*Archives Nationales*. A. F. III, 473) le curieux jugement que porte sur Bonaparte ce confident de Barras. « Bonaparte peut « être regardé comme un pantin politique qui affecte des formes poli- « tiques auxquelles il était étranger et qui le rendent ridicule aux yeux « des négociateurs autrichiens ».

Barras.	Pauline.
Fauche-Borel.	Louis.
La Maisonfort (1).	Dix-Huit.
Louis XVIII.	Mon Oncle ou le Marquis.
L'Empereur de Russie.	Le Fort.
Comte Panin.	Le Sage.
L'Empereur des Romains.	Le Jeune.
Le duc de Brunswick.	Ma Tante.
Stamford.	Le Neveu.
L'Angleterre.	Le Marin.
Pitt.	Le Pilote.
Le Parlement d'Angleterre.	Les Parents.
Le Directoire français.	Les Romains.
Conseil des Anciens.	Le bras droit des Romains.
Conseil des 500.	Le bras gauche des Romains.

Le Ministre de la Guerre ou des Affaires Extérieures d'un Souverain sera désigné sous le nom de son bras droit, ainsi Haugwitz sera appelé le *bras droit du roi de Prusse*. Le Ministre ou Envoyé d'un Souverain à une autre Cour sera appelé son Homme d'Affaires. Par exemple, le comte de Keller sera désigné sous le nom de l'*Homme d'Affaires du roi de Prusse*.

LIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (2).

Berlin, 19 janvier 1799.

Malade, inquiet de la maladie du prince Frédéric d'Orange. Il ne peut se rendre chez le Duc. Il le prie et lui conseille de s'entretenir avec le comte Panin avant de voir le Roi et Haugwitz.

Une forte indisposition, augmentée par mes inquiétudes au sujet de mon cher prince Frédéric d'Orange qu'on dit très malade à Padoue (3), m'empêchant de quitter la chambre, je prends la

(1) Voir Pièce LXVII.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) La maladie était en effet très grave. Le prince Frédéric d'Orange ne s'en releva pas et ne tarda même pas à succomber, le 9 février. La mort de ce jeune Prince était pour la Maison d'Orange une perte presque irréparable, puisque, comme Siéyès le mandait dans les derniers jours de février à Talleyrand (*Prusse*, volume 225, f° 13, Dépechem* 50) : « Malgré

liberté d'adresser par écrit à Votre Altesse Sérénissime mes compliments sur son arrivée à Berlin.

J'ose me flatter, Monseigneur, que vous y trouverez la plupart des personnages principaux dans d'excellentes dispositions pour ce qui concerne l'objet au sujet duquel le Roi désire s'entretenir avec Votre Altesse Sérénissime et d'entendre ses sages avis. Elle vaincra sans peine quelques scrupules qui semblent encore arrêter le Roi, scrupules qui ne proviennent que du manque d'idées et de connaissances claires et précises de l'état des affaires.

Je désire infiniment, Monseigneur, que M. le comte de Panin ait l'honneur de vous entretenir le plus tôt possible. Il a dans son portefeuille des choses qu'il importe de connaître avant de parler d'affaires au Roi et même à M. de Haugwitz.

J'ai l'honneur, etc..., etc...

LIV

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Berlin, 21 janvier 1799.

Réponse au billet précédent. Bonnes dispositions de la Cour de Berlin. Attitude suspecte de Vienne. Il repartira incessamment.

Pardonnez mon silence, cher Général. Je n'ai pas un moment à moi : M. de Zastrow sort de ma chambre. J'espère trouver demain occasion d'entretenir le comte Panin. Il me paraît qu'en général on a ici de très bonnes intentions, mais que la Cour de Vienne continue à causer de grandes inquiétudes. Veuille le Ciel qu'on se trompe ou plutôt que M. de Thugut nous détrompe d'une manière consolante.

Je fais des vœux pour votre prompt rétablissement. C'est un bien fâcheux contre-temps pour moi que votre indisposition. Je saisirai le premier moment favorable pour aller vous voir avant mon départ qui probablement aura lieu dimanche ou lundi.

Je suis, etc...

* les liens de parenté qui unissent les deux familles, le Cabinet de Berlin témoignait la plus parfaite indifférence à tous les princes d'Orange, * excepté à celui qui est mort en Italie. »

(1) R. O. F. O. 95.6.

LV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

Berlin, 22 janvier 1799.

Il ne partage pas l'optimisme du Duc. Berlin doit se hâter de prendre des résolutions. Il supplie le Duc de voir le comte Panin.

Je pense, Monseigneur, que Votre Altesse Sérénissime a eu l'intention de me dépayser quand Elle me dit dans son billet de hier au soir qu'il lui paraissait : « *Qu'on était généralement ici dans de très bonnes intentions.* » Je suis persuadé qu'Elle a trouvé plus que cela. Car il y aurait sûrement *Periculum in more* à ne pas se hâter d'en venir des intentions à des déterminations promptes et précises, même pour le cas où la Cour de Vienne viendrait à sortir de la lice, parce qu'alors la position de la Prusse, si elle se trouvait sans alliés et abandonnée à ses propres forces, en deviendrait d'autant plus critique.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cet article. Au reste, le comte de Panin a de quoi détruire les alarmes que cause ici la conduite de la Cour de Vienne, et c'est pour cette raison que je prends la liberté d'insister de nouveau pour que Votre Altesse Sérénissime me promette de le voir sans différer davantage.

Je suis, etc...

LVI

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (2)

Berlin, 22 janvier 1799.

Observations en réponse à sa lettre. Il importe de se souvenir de 1792 et de savoir avant tout ce que fera l'Autriche.

Je suis en train de répondre à un Mémoire de M. de Haugwitz qui m'occupe beaucoup depuis deux jours. Cela me force à ne vous répondre qu'en peu de mots que je crois qu'il y a de la différence entre s'entendre et se concerter avec les Cours de Saint-

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) R. O. F. O. 95.6.

Pétersbourg et de Londres pour s'entrescourir, ou bien à se déclarer prêts à des opérations offensives sans être certain si l'on aura contre soi toutes les forces de la France ou si elles se trouveront partagées.

On accuse encore aujourd'hui ceux qui ont conseillé au feu Roi d'entreprendre son expédition de 1792. De quelle responsabilité ne se chargeraient pas ceux qui, après les expériences faites, conseilleraient des démarches hasardées sans être sûrs des moyens qu'on opposerait à la France, sans savoir si l'Autriche veut ou non faire la guerre ?

Je vous prie de lire la *Gazette de Hambourg* du 19 de ce mois, N° 12 du Correspondant. Vous trouverez à l'article Livourne qu'on regarde la paix comme conclue entre l'Empereur et la France (1).

Je suis, etc.....

LVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (2)

Berlin, 23 janvier 1799.

Il insiste sur la gravité de la situation de la Prusse, sur la nécessité de se préparer à une guerre inévitable. Devoir pour le Duc d'ouvrir les yeux au Roi.

Si, après l'entretien que Votre Altesse Sérénissime a eu hier soir avec le comte Panin, je me permets de Lui présenter encore une seule et dernière réflexion sur le contenu du billet dont Elle m'honora hier avant midi, j'espère qu'Elle me pardonnera en faveur du motif qui m'anime.

Votre Altesse Sérénissime dit qu'il y a de la différence entre se concerter pour une défense commune et faire des alliances pour prendre l'offensive. Rien n'est plus vrai, Monseigneur. Mais je pense que les choses en sont venues à un point où il n'est permis d'avoir égard à cette différence que pour faire le plus vite possible

(1) Quarante-huit heures plus tard (le 24 janvier), le Cabinet de Vienne informait Cobenzl que l'Empereur partageait complètement les idées de Paul et qu'il était, lui aussi, d'avis de clore le Congrès de Rastatt, et le 31 janvier. Thugut faisait savoir qu'on avait décidé de confier à Suvorow le commandement en chef des armées autrichienne et russe en Italie (SYBEL. *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, V. 383-385).

(2) R. O. F. O. 95.6.

un choix entre ces deux partis. Car, ou l'Autriche quittera l'arène, ou elle reprendra nécessairement les hostilités.

Dans le premier cas elle laissera pour sa propre sûreté des forces suffisantes en Italie et en Suisse et obligera les Français à y laisser un nombre de troupes à peu près égal, ou elle négligera cette mesure de prudence. Tout cela est très douteux et incertain. Mais ce qui ne nous est pas permis d'envisager comme tel, c'est l'effet que produira sur le Nord de l'Allemagne la défection de l'Autriche, si jamais elle a lieu. Il est impossible en effet de douter que ce Nord deviendra aussitôt le théâtre de la guerre, quelles que soient les mesures prises par l'Autriche en Italie, en Suisse, sur le Haut-Rhin, de sorte que la paix de cette Puissance ne fera que détourner sur nous le cours et les dévastations du torrent révolutionnaire. Or, s'il est démontré que la guerre est inévitable, quel que soit le cas qu'on suppose, il est aussi démontré que c'est perdre un temps très précieux que de calculer comment on y échappera, même pour quelques instants et qu'hésiter à la faire, c'est révéler à l'ennemi une faiblesse dont il tirera des avantages qu'il était d'une extrême importance de ne pas lui accorder. Plus d'une fois on a vu un État menacé d'une guerre se ménager les chances de la faire avec succès en prévenant l'ennemi et en frappant les premiers coups. Frédéric II, au début de la guerre de Sept-Ans, en a donné un exemple que Frédéric-Guillaume III, qui n'est pas comme son Grand-Oncle doué de ce caractère et de ce génie qui ne prenait conseil que des circonstances, n'imitera certainement pas.

Combien grande sera la responsabilité de ceux qui laissent ignorer à ce Prince les dangers de sa situation, font difficulté de s'entretenir avec lui, de lui indiquer les vrais, les seuls dangers de la situation.

J'ai l'honneur d'être, etc...

LVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

Berlin, 25 janvier 1799.

Il se demande avec tristesse pourquoi le Duc a renoncé à le venir voir comme il le lui avait annoncé.

Je ne m'attendais pas, Monseigneur, que Votre Altesse Sérénissime, après m'avoir fait dire à différentes reprises depuis son arrivée en cette ville qu'Elle m'honorerait de Sa visite, finirait par me faire savoir qu'il lui était impossible de me voir, parce qu'Elle était trop observée. Aurait-Elle remarqué qu'on m'a pris en une telle aversion qu'Elle craindrait de Se nuire en m'approchant et ne pourrait-Elle pas en pareil cas faire changer par un seul mot l'opinion en ma faveur ? Ou craindrait-Elle seulement qu'en me voyant, Elle ferait de la peine à l'un ou à l'autre des intimes du Roi, qui aurait peur que cela donnât de moi une idée trop avantageuse à Sa Majesté Prussienne ?

LIX

EXTRAITS D'UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DE STAMFORD
AU DUC DE BRUNSWICK (2)*Berlin, 26 janvier 1799.*

Comment le Gouvernement français observe les traités qui portent sa signature. Résultats néfastes de la politique égoïste des grandes Puissances. L'union des forces du Nord peut seule sauver la Prusse.

Pour tracer le tableau de la situation actuelle de l'Europe vis à vis du Gouvernement français, de manière que chaque Puissance soit mise à même d'y lire le sort qu'il lui prépare, on pense qu'il sera à propos de commencer par rappeler à ceux des Princes qui pour certaines choses n'ont pas une mémoire fidèle, comment ce Gouvernement s'est joué des Etats qui successivement ont

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) R. O. F. O. 95.6.

traité avec lui des paix particulières et comment il observe ces traités.

Il a fait la paix avec le duc de Modène et il a envahi ses Etats.

Il a fait la paix avec le roi de Sardaigne. Après quoi il lui a enlevé la citadelle de Turin, puis lui a déclaré la guerre et a fini par le chasser de Piémont.

Il a fait la paix avec le Pape et il a envahi Rome.

Il a fait la paix avec Naples et il l'a envahi.

Il n'était pas en guerre ouverte avec le Portugal, mais tandis qu'il était forcé de le laisser en repos pour s'occuper ailleurs, il lui faisait payer des millions pour prix de ce repos.

Il a fait la paix avec l'Espagne, mais l'Espagne tremble à la vue de la griffe du monstre, prête à la déchirer.

Il était en paix avec Venise et il a anéanti cette République.

Il était en paix avec Gênes et il a envahi son territoire.

Il était en paix avec les Grisons et il leur a arraché la Valte-line.

Il était en paix avec la Suisse et il a envahi Genève et les treize Cantons. Il caressait le Canton de Bâle pour prendre Berne et, après avoir pris Berne, il a traité Bâle avec arrogance.

Il était en paix avec la Prusse et il a disposé à son profit des provinces prussiennes au-delà du Rhin.

Il avait conclu un armistice avec l'Empire et, au mépris de cette Convention, il s'est emparé des flèches du Rhin et a persisté à bloquer Ehrenbreitstein (1).

Il a fait semblant de vouloir faire la paix avec l'Empire et a profité des négociations de Rastatt pour lui porter des coups mortels.

Il était en paix avec les Puissances du Nord et il a décrété la confiscation de leurs vaisseaux porteurs de cargaisons anglaises.

Il était en paix avec Hambourg et il en a exigé quatre millions en attendant mieux.

Il était en paix avec la Porte Ottomane et après l'avoir longtemps endormie par de perfides protestations d'amitié, il a cherché à lui enfoncer le poignard dans les reins.

Il est en paix avec la Hollande et la ruine.

(1) A ce moment, Ehrenbreitstein était sur le point de capituler. « La reddition d'Ehrenbreitstein est déplorable, écrit de Cuxhaven, le 7 février, Thomas Grenville à son frère, mais c'était chose tellement certaine que ce n'a pas été un coup pour moi.... » (*Dropmore Papers*, IV, 968).

Le colonel Faber, qui commandait à Ehrenbreitstein, sortit de la place ce même jour, 26 janvier.

Il n'est en paix avec les Etats-Unis d'Amérique parce qu'il ne peut pas leur faire la guerre. Mais il a du moins tenté une attaque sur leurs bourses qu'ils ont eu le courage et le bon esprit de défendre.

D'après ce court exposé qui ne renferme que des faits connus de tout le monde, on peut comparer l'Europe à une place assiégée, dont l'ennemi occupe le chemin couvert et tous les ouvrages extérieurs, d'où il va incessamment battre en brèche le corps de la place. Si cette comparaison est fautive, c'est seulement en ce que, contre l'usage ordinaire des assiégeants, l'ennemi, dont il s'agit ici, a trouvé moyen d'attacher le mineur au corps de place longtemps avant d'en avoir emporté les dehors, de sorte que, si on ne se hâte de contreminer, nous en verrons sauter le rempart bien plutôt qu'on ne pense.

Qu'on jette les yeux sur la carte de l'Europe, qu'on fixe un moment l'attention sur les Etats dont on a parlé plus haut et que la Révolution a engloutis l'un après l'autre, on se convaincra sans peine qu'ils étaient, relativement aux Grands Etats, l'Autriche, la Prusse, la Grande-Bretagne, la Russie, la Prusse, ce que sont les ouvrages extérieurs d'une place relativement à son enceinte principale, ou, si l'on préfère une autre comparaison, ils étaient comme l'entrée d'un beau jardin où tout prospérait. Cet enclos, une fois arraché et détruit, laisse de toutes parts un libre accès aux fauves qui sortent des bois.

Une politique égoïste a conduit plusieurs Puissances à ne considérer l'Europe que comme une grande partie de la terre morcelée en divers Etats, dont les intérêts particuliers n'ont que peu de points de rapports les uns avec les autres. Cette idée est juste pour l'Afrique où le commerce ne rapproche que faiblement des peuples qui, dispersés çà et là sur les côtes, sont séparés par des déserts. Elle est fautive quant à l'Europe. Cette dernière, habitée par des hommes industriels, actifs, entreprenants, cupides, liés entr'eux par tous les besoins, tous les désirs, toutes les passions, malgré ses Gouvernements, ses cultes, ses langages différents, n'est plus qu'une République fédérative, dont chaque Membre a l'intérêt le plus direct à la tranquillité de tous. C'est en feignant d'ignorer ou en ignorant en effet cette grande vérité que maint Etat a été précipité dans l'abîme qui les attend tous, s'ils tardent encore un instant à s'unir et à se protéger mutuellement, pour se garantir de la chute.....

Faut-il ou ne faut-il pas faire la guerre, est donc une question tout à fait oiseuse. Car, s'il est démontré que la guerre est

inévitable, telle personne, qui aujourd'hui se laisserait leurrer par l'espérance de se conserver en paix, ressemblerait à un homme qui dormirait en pleine sécurité sur le cratère d'un volcan.

Un autre question : *L'Autriche fera-t-elle ou non la paix avec les Français?* dont on occupe l'esprit de Sa Majesté Prussienne pour l'empêcher de prendre le seul parti qui convienne aux circonstances, à sa dignité et à ses véritables intérêts, est tout aussi oiseuse que la précédente. Car, supposons un instant que l'Autriche eut fait sa paix, à quoi peut-on s'attendre de la part des Français, si ce n'est de les voir tourner leurs armes contre le Nord de l'Allemagne ?

Sans nous arrêter à examiner la position où se trouverait dans ce cas la Prusse, manquant d'alliés et abandonnée à ses propres ressources, admettons qu'elle soit préparée à une guerre vigoureuse, elle aurait dans ce dernier cas deux chances : Celle de laisser aux Français le temps de porter la totalité ou la majeure partie de leurs forces sur les points qu'ils auraient jugés les plus convenables pour une attaque (ce qu'ils ne manqueraient pas de faire, puisque le choix aurait dépendu d'eux) ; ou bien, elle aurait la chance de gagner l'ennemi de vitesse et, en le prévenant sur ces points, de ne pas lui donner le temps de comprimer l'insurrection des peuples armés ou prêts à s'armer contre lui et d'épargner à la Hollande une contribution de 60 millions de florins, qu'elle préférera payer, du moins en grande partie, à la Prusse, après que celle-ci l'aura délivrée du joug de ses oppresseurs et sauvée d'une ruine totale.

Bref, faire la guerre seule, ou la faire avec ou sans l'Autriche, la faire conjointement avec la Russie, l'Angleterre et les Princes qui avoisinent les Etats de ces grandes Puissances, prévenir l'ennemi ou se laisser prévenir par lui, voilà les seuls partis entre lesquels la Prusse ait à choisir. Dire ou faire entrevoir à son Roi que dans l'isolement où il se trouve, il doit attendre les événements, c'est se perdre, lui et son Royaume. Se hâter de lier les forces qu'offre le Nord, voilà ce qui peut le sauver et qui est d'autant plus urgent, s'il est vrai que l'Autriche soit décidée à sortir de la lice, ce qui ne sera croyable que quand on l'aura vu.

Un bulletin, que les informateurs anglais adressaient de Berlin à Londres, le 2 février 1799, vient précisément à point pour nous donner une idée exacte de l'état d'esprit du duc de Brunswick et de Stamford et, ce qui est bien autrement inté-

ressant, de l'ensemble de la situation et des dispositions de la Prusse.

« Les affaires ne sont pas aussi avancées ici qu'on s'en flat-
 « tait. — Stamford est fort mécontent du duc de Brunswick
 « et prétend que celui-ci, bien loin de stimuler Haugwitz, ne
 « le soutient même pas. — Haugwitz, par contre, continue
 « à se prononcer pour la guerre ; mais Kökeritz, influencé
 « vraisemblablement par d'autres, veut temporiser. Et le peu
 « de confiance que la conduite actuelle de la Cour de Vienne
 « peut inspirer, la manière dont elle abandonne les Rois de
 « Naples et de Sardaigne, la façon de s'exprimer de Thugut,
 « qui doit avoir dit que rien, hormis les intérêts particu-
 « liers de la Maison d'Autriche, ne le déciderait, soit pour
 « la paix, soit pour la guerre, ce sont là autant de motifs,
 « dont ceux, qui sont de cette opinion, se servent pour le
 « soutenir. — Jusqu'à présent, le comte de Panin n'a pas
 « encore reçu de réponse positive aux offres de secours et
 « d'alliance offensive qu'il a faites ; mais, dans ce moment-ci
 « il vaut mieux que cette réponse ne vienne pas, parce qu'elle
 « ne serait probablement pas satisfaisante et que, tout en
 « avouant les principes, on voudrait ici se tenir sur la défen-
 « sive, tandis qu'il est possible que l'arrivée de M. Gren-
 « ville, que l'on attend avec une véritable impatience,
 « apporte quelque changement dans ces déterminations et si
 « quelque chose est à même de le faire, c'est bien sa mis-
 « sion. — Sûr est-il que le Roi a forcé le Duc (de Brunswick)
 « de continuer son séjour à Berlin jusqu'après cette arrivée.

« Avant-hier au soir, à une Cour et bal chez la Reine-
 « Mère, le Roi s'entretint avec le Duc et avec Kökeritz pen-
 « dant très longtemps. Le Duc fut content de cette conver-
 « sation en ce qu'il trouvait les bons principes établis. Il y
 « avait cependant de l'éloignement pour la guerre offensive.

« J'ai communiqué au Duc et à Stamford le précis de la
 « Conférence du 27 novembre. Ils en furent très contents.
 « D'après l'avis de Stamford, j'entretiendrai Haugwitz de
 « ces matières et irai à cet effet demain chez lui..... (1) »

« Ce n'était pas seulement pour la guerre offensive qu'il y

(1) *Dropmore Papers*, IV, 464.

avait de l'éloignement. — Le 27 janvier, Frédéric-Guillaume III avait, d'après une Note de Haugwitz, en date du 28, tenu un langage bien caractéristique à Köckeritz : « Je dois vous avouer que, si j'ai quelque peu chancelé dans mes sentiments, cela a été par modestie et par égard aux lumières, à l'expérience et à la bonne volonté de ces gens (ceux qui conseillaient la guerre). Mais, à dire vrai, c'était malgré moi et contrairement à ma conviction intime..... Ma volonté est donc que la négociation avec Grenville, sans être tout à fait rompue, soit traînée en longueur, autant que possible, au moyen d'artifices diplomatiques. Si nous gagnons du temps, les Français renonceront d'eux-mêmes à la Hollande afin de ne pas se mettre dans la Prusse un nouvel ennemi sur les bras (1) ».

Sybel, auquel j'emprunte cette citation, ajoute à ce propos : « *Longtemps donc, avant qu'elle commençât, la négociation engagée avec Grenville était condamnée.* »

LX

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (2)

Berlin, 3 février 1799.

Les bonnes dispositions de Haugwitz annihilées par la faiblesse et l'égoïsme du duc de Brunswick. Sa lettre au Duc. Entretien qui en a été la conséquence. Le Duc promet d'aller voir le Roi. Façon dont il se dérobe à sa promesse. Prétexte qu'il invoque.

Tous mes moments sont tellement comptés, l'état de ma santé est si précaire et les peines de l'esprit jointes aux dégoûts que j'éprouve, sont en si grand nombre que je suis obligé presque à me borner à accuser simplement réception de dépêches dont j'ai été honoré de la part de Votre Altesse Sérénissime et Royale et qui m'ont été remises par M. le Prince Héritaire d'Orange (3). Votre

(1) SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, V, 398.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) « Le prince d'Orange nouvellement arrivé à Berlin, mandait le 5 ventôse an VII (23 février 1799) Siéyès à Talleyrand, est le Prince Héritaire Guillaume-Frédéric, âgé de 28 ans et mari de la sœur du

Altesse Sérénissime voudra donc bien me pardonner, si je ne lui transmets aujourd'hui que quelques informations générales sur l'état des affaires de cette Cour, qui malheureusement n'ont pas pris une tournure très différente de celle que nous attendions.

M. de Haugwitz était certainement très disposé à tirer la Prusse de son état d'inactivité. Les fortes assurances à ce sujet données par lui au comte Panin et toute sa conduite jusqu'à l'arrivée de M. le duc de Brunswick ne laissent absolument aucun doute à cet égard. Mais, ne se sentant pas assez fort pour décider lui seul le Roi à prendre le parti vigoureux que les circonstances conseillent plus que jamais à ce Prince et à écarter ceux qui l'entourent et qui, les uns par ineptie, d'autres, dans des desseins très coupables, ne lui parlent que de temporiser, M. de Haugwitz, dis-je, comptait sur l'appui de M. le duc de Brunswick et était

« Roi. On le dit actif et intrigant, mais sans moyens. Il vient d'Angle-
« terre, où il a séjourné environ deux mois et d'où il est parti peu de
« temps avant Grenville. Il était autrefois intime avec le Roi et logeait
« chez lui quand il était Prince Royal. On sait qu'il a voulu profiter de
« cette intimité pour l'entraîner dans certains projets contre la Répu-
« blique. Il n'a pas réussi. Cependant la coïncidence de son retour avec
« la mission de Grenville et le voyage du landgrave de Hesse-Cassel, du
« duc de Brunswick, du prince de Hohenlohe, etc., etc..., m'a porté à
« redoubler de vigilance; mais soit que tout cela n'ait rien produit, soit
« que je manque de moyens pour découvrir tout ce qui se tramait, il
« est sûr que je ne vois encore rien qui mérite de nous inquiéter. »

Parlant à ce propos des autres membres de la famille d'Orange, Siéyès traçait en quelques lignes leur portrait: « La Princesse Héréditaire est
« aimée de son frère; mais elle n'est point de ces femmes à qui l'on
« puisse parler politique. Il y a nullité absolue à cet égard.

« Le stathouder et la stathouderesse sont en Angleterre livrés aux
« espérances que seule la Cour de Saint-James peut leur donner. Aban-
« donnés par elle, je ne sais à qui ils pourraient inspirer quelque intérêt.
« La stathouderesse est intrigante, active et capable de tout, comme vous
« savez. Mais fût-elle à Berlin suspendue aux oreilles du Roi, son neveu,
« je vous assure qu'on ne l'écouterait pas, quand même elle proposerait
« des choses moins extraordinaires pour des esprits accoutumés à res-
« pecter l'influence anglaise. »

(*Archives des Affaires Etrangères. Prusse, volume 225. Dépêche
chiffrée n° 49 folio 7.*)

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler ici que la princesse Wilhelmine-Sophie, sœur de Frédéric-Guillaume II, mariée au mois d'octobre 1787 au stathouder Guillaume V, avait fait preuve d'une rare énergie lors des troubles de 1785-1787, et de citer aussi ce qu'Harcourt disait d'elle en 1794: « La Princesse a répondu pleinement à l'idée que je me faisais
« d'elle. Elle ressemble à lady Pembroke et a les plus beaux yeux que
« j'aie jamais vus. Sa conversation et son allure vous révèlent du premier
« coup ce qu'elle est et combien elle est intelligente. Lord Saint-Helens
« me dit qu'elle est infiniment supérieure à tous les personnages, hommes
« ou femmes, avec lesquels il a jamais été en rapport. » (*Harcourt
Papers*).

d'autant plus fondé à y compter que sa correspondance avec ce Prince, ainsi que les lettres que j'ai reçues avant son arrivée à Berlin, attestaient, relativement au système à faire adopter à cette Cour, une parfaite identité de vues entre lui et ce Ministre.

Mais voici ce qui a trompé ce dernier. Le Duc arriva ici dans la ferme persuasion que le Roi et tous ses entours étaient également d'accord avec M. de Haugwitz, c'est-à-dire qu'il croyait trouver une besogne toute faite et qu'il ne s'agissait plus que de recueillir l'honneur du succès, déchargé de toute responsabilité. Il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur et, dès ce moment, son égoïsme qui, dans les entreprises hasardeuses, se réserve toujours de faire tomber les événements fâcheux sur d'autres que lui, reprenant le dessus, il retomba dans son caractère naturel qui le porte, là où il voit une différence d'opinions, à déguiser la sienne et à éviter même les personnes vis-à-vis desquelles il sait l'avoir trop ouvertement manifesté.

C'est ainsi qu'il en a agi à mon égard. Après m'avoir écrit et fait dire par différentes personnes qu'il m'honorerait de sa visite, parce qu'il avait à m'entretenir de choses importantes, il n'eut pas sitôt pris langue qu'il me fit savoir par ma femme, qu'il lui était impossible de me voir, parce qu'on espionnait chaque pas qu'il faisait à Berlin.

L'indignation, que ce compliment me causa, fut si grande que je n'en fus pas le maître. Je lui écrivis une lettre où je la laissai éclater dans toute sa force et je crus dès lors que toute relation allait être rompue entre Son Altesse et moi. Je me trompais. Il me fit une réponse qui n'était ni froide, ni chaude, et le lendemain il vint me rendre visite.

Le commencement de cet entretien fut extrêmement vif. Je crus qu'il nous mènerait à une brouillerie complète et je m'en inquiétais fort peu. Il s'emporta beaucoup ; mais voyant que sa colère ne m'intimidait pas, il se calma assez vite et, au bout d'une heure de discussion, il se rendit tellement à mes raisons qu'il me promit d'écrire le lendemain au Roi et de lui faire un tableau de l'état des choses si clair et si précis, qu'il ôterait à sa Majesté tout droit de dire que lui, le Duc, ne s'était pas expliqué d'une manière à faire connaître loyalement et franchement son opinion. Il alla plus loin. Il me promit de m'envoyer sa lettre-minute, m'autorisant d'y ajouter tout ce que je croirais propre à mettre dans le plus grand jour les vérités importantes qu'elle devait renfermer. Là-dessus, m'ayant quitté d'un air très satisfait, il alla chez le Ministre de Schulemburg, chez qui il y avait ce même jour Assemblée. Il

y rencontra le comte Panin, à qui il raconta d'abord qu'il m'avait vu et qu'il était décidé d'écrire au Roi. Le Comte lui en témoigna sa joie et sa plus grande satisfaction.

Le surlendemain, au lieu de la lettre au Roi, il m'en écrivit une à moi pour me notifier qu'il avait entièrement changé d'avis à l'égard de l'autre et qu'il ne l'écrirait pas, parce qu'un rapport du comte de Keller, entré ce même jour portait en substance que le bruit courait à Vienne que cette Cour ne pouvait, ni ne voulait se mêler des affaires du roi de Naples et qu'il était probable qu'elle signerait incessamment sa paix avec la France (1).

(1) « ... On veut savoir, nous apprend une dépêche de Hambourg le « 23 pluviôse an VII (11 février 1799) de Parandier, agent de la Répu- « blique, au citoyen Talleyrand, que le duc de Brunswick n'a rien fait à « Berlin avec tous ses projets, que le parti du Roi est pris, que les « évènements de Naples lui ont trop confirmé qu'il ne peut sans danger « se prononcer contre la République et qu'il est tout décidé à soutenir le « système de neutralité. Cependant le duc de Brunswick a écrit ici au « prince Louis que ses idées auraient été écoutées et accueillies ; que « Grenville, qu'on attendait avec impatience, donnerait le coup de « collier décisif. Il paraît qu'il a principalement voulu parler du comte « de Haugwitz. » (*Hambourg*, volume 114, n° 29, folio 62).

Parandier (Pierre) parti pour la Pologne en 1784 sur l'ordre de Vergennes et chargé d'entretenir une correspondance politique avec son secrétaire particulier. Envoyé en 1787 à Kiew pour y suivre la Cour de Russie qui se rendait en Crimée, envoyé en 1789 à Varsovie avec Descorches de Sainte-Croix, envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, y rendit des services qui lui valurent de recevoir à plusieurs reprises des témoignages de satisfaction du Gouvernement français.

Obligé en juillet 1792 de quitter la Pologne avec toute la Légation française, il reçut du Ministre des Affaires Etrangères l'ordre de rester en Saxe, d'entretenir avec lui une correspondance suivie et d'engager les Polonais réfugiés en Saxe à se rendre à Paris pour y conférer avec le Gouvernement sur les affaires de la Pologne. En conséquence de ces ordres, le comte Mistowski et le général Kosciuszko se rendirent à Paris au commencement de 1793.

Appelé en nivôse an II à Paris pour renseigner de vive voix le Gouvernement sur la Pologne, il y fut dénoncé comme agent de la Prusse. Son arrestation était décidée, lorsque les événements de Pologne vinrent confirmer ses rapports. Le 9 thermidor arriva et le Consul Cambacérés lui demanda des Mémoires sur la Pologne et par un arrêté du 26 brumaire an III, il fut nommé agent de France près du Gouvernement provisoire. Arrivé à Ratisbonne, il y apprit la chute du Gouvernement polonais et se rendit par Dresde à Hambourg. Le 8 germinal, il y reçut l'ordre de rester provisoirement à Altona, puis le 13 messidor, celui de fixer son séjour à Dresde, mais d'aller attendre à Berlin ses instructions et son titre confidentiel auprès du Ministère saxon. Le 29 brumaire an IV, le Ministre des Relations Extérieures, en présence de l'entrée de la Saxe dans la Coalition, l'autorisa à rester à Berlin et à y continuer sa correspondance. Le 9 brumaire an VI, le Ministre lui prescrivit de se mettre à la disposition de Siéyès, nommé Ambassadeur. Le 8 vendémiaire an VII, sur sa demande il est envoyé à Hambourg pour y recueillir des renseignements sur les neutres. Le 29 pluviôse, il a ordre de

LXI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

Berlin, 9 février 1799 au soir.

Explications de la contradiction existant entre l'attitude de la Cour de Vienne et les paroles de Thugut. Son opinion sur Keller, Cœsar, Sandoz-Rollin. Les projets de Talleyrand. Nécessité de la continuité de l'action du Duc sur le Roi.

Votre Altesse Sérénissime veut que je combine l'envoi du général de Bellegarde à Paris (2) et le voyage de l'archiduc Joseph à

s'établir à Altona. Au commencement de l'an VIII, à la suite de l'affaire Napper-Tandy, il est, comme tous les agents de la France à Hambourg et à Altona, rappelé à Paris.

Le 29 messidor an X, il est nommé premier secrétaire à Constantinople, Chargé d'Affaires le 29 frimaire an XIII après le départ du maréchal Brune jusqu'au 6 fructidor an XIII où, appelé à Paris, il remet la gérance à Ruffin. Arrivé à Paris le 2 janvier 1806, il est reçu par Talleyrand le 1^{er} février et demande, sans pouvoir l'obtenir en 1807 le poste de premier secrétaire à Madrid et, sans plus de succès en 1808 un poste de Consul dans le Levant, puis en avril 1812 le poste de Proviseur du lycée de Versailles. En août 1812, Bassano l'appelle auprès de lui à Vilna et en quittant Varsovie il le charge de le renseigner sur l'état des affaires politiques et militaires du Grand Duché et l'envoie à Posen, nanti de nouvelles instructions. Le 15 avril 1814, Parandier, revenu à Paris, adresse à Talleyrand un long rapport sur sa dernière mission en Pologne. Enfin le 3 juin 1814, il sollicita vainement la faveur d'être nommé Consul à Dantzig.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) BELLEGARDE (HENRI comte DE) (1760-1845) né à Chambéry, d'une vieille famille de Savoie, entré tout jeune au service de Saxe il passa bientôt à celui de l'Autriche, fit contre la France les campagnes de 1792, 1797, 1800, 1805, 1809, parvint assez rapidement aux grades les plus élevés et aux grands commandements. Président du Conseil aulique de la guerre en 1805, feld-maréchal et gouverneur de la Galicie (1806) de nouveau président du Conseil aulique, au commencement de l'année 1813, il fut bientôt après appelé au commandement de l'armée qui allait combattre le prince Eugène en Italie. Gouverneur général des provinces autrichiennes en Italie (1815), il alla vivre pendant quelque temps à Paris jusqu'au moment où on l'appela de nouveau à la Présidence du Conseil aulique, fonction à laquelle il renonça en 1825, époque à laquelle l'affaiblissement de sa vue le décida à prendre sa retraite.

« Pour tenir sa plume, car Mélas ne sait pas écrire quatre lignes, écrit-
« vait de Vienne le 31 août 1799 Kalitcheff au comte Woronzow, on a
« envoyé en Italie le général de Bellegarde, homme de beaucoup de
« talent et d'esprit, très ambitieux, très immoral, dévoué au baron Thu-
« gut, quoiqu'il doive sa fortune à l'archiduc Charles. » (*Dropmore Pa-
pers*, V, 403).

Saint-Pétersbourg (1) avec les assurances données par le Ministre de Vienne au Ministre de la Grande-Bretagne, sans doute parce qu'Elle trouve que ces dernières ne cadrent pas avec cet envoi, ni avec ce voyage, ou bien ce qu'on suppose ici, que ces démarches sont motivées par des missions secrètes que les intentions, que met en avant la Cour de Vienne, doivent servir à cacher. Voici donc comment je m'explique cette contradiction entre les démarches de cette Cour et les paroles de M. de Thugut.

L'assurance donnée par ce Ministre au chevalier Eden porte en substance que l'Autriche reprendra les armes, dès qu'Elle sera assurée de l'assistance de la Prusse. Or celle-ci, refusant de s'expliquer sur cet article, je trouve très naturel que l'Autriche, incertaine des dispositions de la Prusse et en attendant que cette dernière se décide, cherche à tirer pour elle-même des circonstances le moins mauvais parti qu'Elle peut. Et conséquemment, je ne vois pas dans la conduite de la Cour de Vienne cette contradiction, ni de la part de M. de Thugut cette duplicité et ce dessein de tromper, dont on se plaît ici à l'accuser.

Mais, quand M. de Keller, dont la bonhomie et l'indolence sont connues, fait des rapports à sa Cour, dont les matériaux lui sont fournis en grande partie par le Jacobin Cœsar, que ces matériaux consistent dans des bruits et des propos vagues ramassés, et peut-

(1) Le prince Replin était en effet chargé d'une mission politique. On avait voulu, en l'envoyant de Berlin à Vienne, travailler au rapprochement entre les Cours Impériales, grâce au mariage de la Grande-Duchesse Alexandra Pavlowna avec un Archiduc autrichien. L'idée n'était pas nouvelle. On ne faisait que reprendre maintenant un projet, auquel on avait déjà commencé à penser dès 1797. Les préférences de Paul I^{er} allaient à l'archiduc Charles. François II hésitait entre ses deux frères Charles et Joseph. Comme cela n'était que trop fréquent, ce fut Thugut qui se chargea de trancher la question. Le 30 septembre, il écrivait à Cobenzl « que l'Empereur, en raison de l'état de santé de l'archiduc Charles, s'était prononcé en faveur du Palatin. Le peu de sympathie, « que l'archiduc Charles professait pour la Russie, ne contribua pas peu « à l'amener à déclarer qu'il n'avait nullement l'idée de se marier et l'archiduc Joseph prit en février 1799 le chemin de Saint-Pétersbourg où « il allait se présenter à son futur beau-père ».

(CRISTE. *Erzherzog Carl von Oesterreich*, II, 25, 31).

Comme le chevalier de Bray, représentant de la Bavière à Pétersbourg et bien placé pour savoir ce qui s'y passait, il se chargera de nous l'apprendre, il n'y avait pas l'ombre de relation entre le voyage de l'archiduc Palatin et l'envoi de Bellegarde à Paris.

« Le comte de Cobenzl, depuis son retour de Rastatt, n'avait plus joui « d'aucun crédit. Une maladie dégoûtante dont il fut attaqué et qui, de « fort laid qu'il était, l'a rendu hideux, écarte de lui au physique comme « son caractère perfide en écartait au moral. Il devait épouser la Grande- « Duchesse par procuration, mais il inspirait un tel dégoût et une répugnance si invincible à l'Impératrice et à la Princesse qui aurait été

être montés, dans les Sociétés démocratiques de Vienne ; quand le sieur Sandoz-Rollin de son côté renchérit encore sur ces rapports en mandant à sa Cour que le Directoire se proposait d'envoyer à Vienne un émissaire chargé d'une grosse somme d'argent qu'il disait destinée à des achats de vif-argent, mais qui passerait dans la poche de M. de Thugut, dont Talleyrand, ou je ne sais quel autre coquin, a dit connaître la vénalité, alors je reconnais si évidemment le but de ces propos et de ces calomnies que, si je n'étais pas informé, comme je le suis, qu'on en fait circuler de semblables à Vienne contre la Cour de Berlin, le seul bon sens me ferait deviner cette abominable tactique des Français et de leurs partisans, qu'ils employent depuis si longtemps avec tant de succès, et qui consiste à entretenir entre les deux Cours la méfiance qu'elles nourrissent l'une contre l'autre et qui finira par les perdre.

Au reste, j'ai vu à ma grande satisfaction dans le dernier entretien, que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Altesse Sérénissime, qu'Elle est d'opinion que la Prusse, au lieu de jeter des regards inquiets sur la domination de l'Autriche, devrait dans ce moment ne s'occuper que des mesures qui, dans le cas où cette dernière viendrait à sortir de la lice, la mettraient à même de n'avoir rien à redouter de cet événement. Mais comme il n'y a personne qui, autant que Votre Altesse Sérénissime, soit en état de développer à Sa Majesté Prussienne l'urgence et la nature de ces mesures, il n'est personne non plus qui puisse présenter à Votre Altesse Sérénissime des motifs plus puissants pour La déterminer à remplir cette tâche qui lui sera facilitée encore par ceux qu'Elle puisera dans son amour du bien et dans les circonstances favorables où le Ciel l'a placée pour l'effectuer.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Ce n'était ni sans peine, ni même sans danger que Thomas Grenville avait fini par arriver à Berlin le 17 février. Le 20 décembre, il avait une première fois tenté de se rendre à son poste. Après neuf jours d'une navigation des plus difficiles, après avoir constaté que la côte allemande était rendue inaccessible par les glaces, il avait reconnu l'impossibilité d'atteindre Cuxhaven et dû se résigner à revenir à Yarmouth.

« obligée selon le rite grec, de boire à la même coupe que lui dans la « cérémonie du mariage qu'on dut renoncer à ce projet et que l'Archiduc « fut obligé de venir en personne.... » (CHEVALIER DE BRAY. *Mémoires*. Dans *Revue d'histoire Diplomatique*. Année 1909, tome xxiii, page 582).

Reparti le 28 janvier en dépit des avis des gens de mer, il avait été pris dans les glaces le 31 à l'embouchure de l'Elbe, jeté par les courants sur un banc de sable, sur lequel la *Proserpine* était à tout moment sur le point de se briser. S'aventurant sur la glace avec ses papiers, mais abandonnant à bord tous ses effets, il avait à grand peine réussi à gagner la petite île de Neu-Werk, à 8 milles de Cuxhaven, où il ne finit par arriver que le 6 février après une nouvelle marche sur la glace. Pénétré de l'importance de sa mission, dévoré d'impatience, sentant que les moments étaient précieux, il s'était mis immédiatement à l'œuvre. La situation en effet était grave. Il lui fallait agir vite et résolument, empêcher à tout prix Panin de quitter Berlin, comme il avait reçu l'ordre de le faire, si le Cabinet prussien tardait encore à prendre en considération les propositions de sa Cour. A peine arrivé, il avait mis les fers au feu, ranimé le zèle du parti de la guerre, travaillé Finkenstein et Schulenburg, conféré avec Panin, arrêté avec lui le plan de leurs premières opérations, le programme des questions qui devaient être tranchées sans retard, reconnu la nécessité d'exercer de concert une pression énergique sur Haugwitz, enfin vu à plusieurs reprises Stamford, qui n'était pas un inconnu pour lui, mais dont il lui importait de s'assurer le concours afin de triompher plus sûrement, grâce à son aide, ses conseils et à son expérience, des résistances passives, des hésitations, des scrupules, de l'égoïsme et de la versatilité du duc de Brunswick. Il savait d'ailleurs qu'il pouvait d'autant plus compter sur le général que, tout en travaillant avec une inlassable énergie et malgré l'état précaire de sa santé à la défense de la *bonne cause*, tout en poursuivant sans trêve ni répit sa croisade contre les principes de la Révolution, Stamford n'avait jamais un seul instant perdu de vue les intérêts de la Maison d'Orange. Or, comme Siéyès le notait dans sa dépêche du 23 février, « l'un des objets du voyage de Grenville était d'engager le Roi à savoir le projet arrêté à Saint-James de rétablir le Stathouder en Hollande (1) ».

(1) *Prusse*, volume 225, Dépêche chiffrée n° 49, Siéyès à Talleyrand, Berlin, 5 ventôse. an VII (23 février 1799).

L'action et l'intervention de Thomas Grenville étaient d'autant plus indispensables qu'il fallait sur l'heure même prendre nettement position contre les projets dont le Cabinet de Vienne caressait la réalisation. Tant que, comme Sybel le relève fort justement, Thugut s'était inquiété de la neutralité de l'Empire, il s'était montré irrité de ce que la Prusse ne voulait défendre que la neutralité du Nord de l'Allemagne et non celle de tout l'Empire. Maintenant qu'il n'attachait plus aucun prix à cette dernière, il cherchait à noircir la Prusse, qui allait peut-être s'opposer à Ratisbonne à sa résolution, c'est-à-dire à l'entrée des Russes en Allemagne. En agissant ainsi au moment même où Thomas Grenville se disposait à entamer des négociations avec la Prusse, à déterminer la part que celle-ci prendrait à la guerre, il montrait de nouveau son intention bien arrêtée de mettre obstacle, autant qu'il serait en son pouvoir, à l'entrée de la Prusse dans la Coalition et d'empêcher tout rapprochement entre Berlin et Saint-Pétersbourg (1).

LXII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A THOMAS GRENVILLE (2)

Berlin, 2 mars 1799.

Il lui communique la lettre du Duc. — Ce qu'il lui dira à propos des défiances réciproques de la Prusse et de l'Autriche. Leurs causes

Voici, mon cher ami, ce que j'ai reçu hier au soir de la part de M. le Duc. Il se retourne toujours dans le même cercle, qui est un vrai cercle magique dont un mauvais génie l'empêche de sortir. Je lui reparlerai aujourd'hui et lui dirai : « Est-il bien prouvé que c'est à la Cour de Vienne qu'il importe le plus de pousser à la roue ? Si la Prusse pouvait agir de bonne foi, si elle avait le dessein d'entrer dans un grand plan (3) et de le poursuivre

(1) SYBEL. *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*. V, 303.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) Au dire de Siéyès, la Prusse, ou plutôt Frédéric-Guillaume III n'avait guère à ce moment le désir d'entrer dans un grand plan. « Les dispositions personnelles du Roi ne s'accordent pas avec les intentions

en s'unissant à la Russie et à l'Angleterre, si elle s'en ouvrait avec franchise à la Russie, qui se bornerait à dire à Vienne : « *Soyez tranquille par rapport à la Prusse* », si enfin elle témoignait une disposition réelle de contribuer à une masse de forces, toutes les difficultés tomberaient peut-être d'elles-mêmes à la Cour de Vienne et la crainte de se voir pousser en avant pour faire jouir la Prusse de son sommeil et de sa sécurité honteuse disparaîtrait probablement.

La Prusse refuse de dire un mot, parce qu'elle appréhende que ce mot ne la compromette vis à vis de la France et ne facilite à l'Autriche le moyen de faire la paix. L'Autriche refuse de tirer un coup de canon, parce qu'elle appréhende d'affirmer par là la paix dont jouit la Prusse. Laquelle des deux Puissances est plus blâmable ? Je n'en sais rien, mais je sais bien que les causes de défiances sont à peu près égales de part et d'autre.

Veillez, en présentant mes hommages au comte Grenville, lui communiquer la lettre du Duc et accepter les assurances de mon invariable dévouement (1).

« de ceux qui le poussent à la guerre..... Le Roi et Kökeritz sont aujourd'hui les deux hommes les plus pacifiques. On m'assure que M. de Haugwitz a proposé d'augmenter de 2.000 hommes le cordon de démarcation afin de le rendre plus imposant. Le Roi a répondu que tout cela était inutile, qu'il voulait rester tranquille et que, si on l'attaque, il se défendra, non plus avec 20.000 hommes de plus, mais avec 100.000. » (*Prusse*, volume 225. Dépêche chiffrée 51, f° 19. *Siéyès à Talleyrand*, Berlin, 12 ventôse an VII, 3 mars 1799).

(1) Le dossier R. O. F. O. 95.6 contient un long rapport, en date du 7 mars 1799 et signé D. M. *sur une négociation relative au rétablissement de la monarchie en France*, suivi d'une copie d'une lettre de David Monnier adressée le 7 mars au Roi à Mittau et remise à M. le comte de Panin. Les pièces que Thomas Grenville avait jointes à sa dépêche de Berlin le 29 avril à lord Grenville, ayant été publiées au tome V. Pages 23-30 des *Dropmore Papers* ainsi que la note de Stamford : *Quelques considérations relatives à un certain projet présenté à Louis XVIII* et qu'il envoya à Thomas Grenville, de Berlin le 12 avril (*Ibidem*, 30-32). j'ai cru bien faire en plaçant ces différentes pièces à l'Appendice.

LXIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A LORD GRENVILLE (1)

Berlin, 16 mars 1799.

La Prusse restera spectatrice embarrassante de la nouvelle Coalition. La Coalition devra la victoire à Paul I^{er}. Plan d'opérations qu'il recommande.

Vous ne pouviez pas sans doute vous attendre, Monsieur, que la Prusse, méconnaissant ses vrais intérêts, persisterait à ne pas vouloir joindre ses forces à celles de la Russie, de l'Autriche et de la Grande-Bretagne pour opposer enfin une digue au torrent révolutionnaire qui menace d'une ruine totale toute l'étendue du monde cultivé.

Il n'était pas propable que le Cabinet de Berlin, reconnaissant l'intérêt qu'a l'Angleterre à la conservation de la Monarchie Prussienne, jugerait comme si cet intérêt n'était pas réciproque et se refuserait à alléger à l'Angleterre le poids immense qu'elle supporte presque seule et dont la nature est telle qu'elle devrait lui susciter des alliés partout où il est des hommes qui ne méconnaissent pas les principes religieux et moraux, qui sont la base commune de tous les Etats et que la Révolution cherche et ne réussit, malheureusement que trop bien, à détruire.

Il n'était donc pas probable que la Prusse, depuis l'envahissement de la Belgique, de la Hollande et d'une partie du duché de Clèves par les Français, voyant ses Etats à découvert du côté du Bas-Rhin, continuerait à se persuader qu'une ligne de démarcation et un traité avec un Gouvernement, qui n'en respecte aucun et en enfreint une vingtaine dans l'espace de sept ans, pouvait lui tenir lieu d'une frontière qu'aurait assurée l'art ou la nature. Il n'était pas probable qu'il échapperait à la prévoyance du Cabinet de Berlin que, si le Midi de l'Allemagne venait malheureusement à être républicanisé à la manière française, c'est-à-dire à être rendu tributaire de la soi-disant Grande Nation, ce même Midi contribuerait nécessairement de gré ou de force à faire subir le même sort au Nord de cet Empire.

Enfin, il n'était pas probable que le Cabinet de Berlin ne ver-

(1) R. O, F. O. 95.6.

rait pas ou feindrait de ne voir que la Prusse, en se tenant dans son système de neutralité, quoique souhaitant sans doute de voir la paix et la tranquillité rétablies partout en Europe, éloignerait du même coup elle-même l'accomplissement de ce vœu en se condamnant à l'inaction et en paralysant autour d'elle 40 à 50.000 braves Saxons, Hessois, Hanovriens, etc, qui ne demandaient qu'à être menés à l'ennemi pour leurs foyers, leur religion, leurs Souverains, leurs femmes et leurs enfants.

Rien de tout cela, dis-je, n'était ou du moins ne paraissait probable et cependant les dispositions, que la Prusse vient tout récemment de manifester, sont telles qu'on ne saurait presque plus douter qu'elle ne soit décidée à rester simple spectatrice, mais spectatrice très embarrassante, d'un combat qui va décider irrévocablement de son sort et de la destinée de tous les Empires.

La lutte en sera plus longue et plus pénible pour ceux qui auront à la soutenir, mais je n'en suis pas moins très éloigné de croire qu'elle soit au dessus des forces réunies des trois Grandes Puissances décidées à l'entreprendre. 150.000 hommes, que la Prusse retranche de la masse de leurs moyens, font une diminution de forces qui peut, à la vérité, retarder leur triomphe, sans le rendre impossible. Elle ne le rendra que plus éclatant et plus glorieux.

Le caractère élevé et magnanime de l'Empereur des Russies et les efforts généreux auxquels se dispose ce Prince, qui, avec bien plus de raisons que Sa Majesté Prussienne, pourrait croire ses Etats placés hors de l'atteinte des événements funestes qui dans cette guerre ont frappé une grande partie de l'Europe, ranimeront infailliblement l'espérance, le courage et l'énergie des Puissances, que l'exemple de ces calamités n'a fait qu'intimider. Elles verront les troupes invincibles de ce Monarque fixer la victoire sous leurs drapeaux et l'aigle des braves Autrichiens qui, s'ils éprouvèrent des défaites, furent toujours vainqueurs, quand l'ennemi ne joignait pas la trahison et la perfidie à la force des armes.

Au reste, je vous prie de croire, Monsieur, que je ne me fais pas illusion sur le sombre aspect que présente l'état actuel des choses. C'est au contraire en l'examinant avec attention que je sens renaître en moi l'espoir d'un changement heureux.

Deux armées de ces admirables troupes russes, que nulle difficulté n'arrête, produiront infailliblement ce changement, si elles peuvent être portées à temps sur les points où leur action ne saurait manquer d'avoir les plus grands effets. Je me représente la première de ces deux armées se portant à travers la Bohême jus-

qu'à l'Eger. Je suppose qu'arrivée à cette hauteur, l'Electeur de Saxe et les autres Princes Saxons, d'après un concert secrètement établi entre eux et les Cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne, font passer la Saale à leurs troupes pour les rapprocher du Main en même temps que l'armée russe s'avance de son côté sur cette rivière. Je suppose de plus qu'à l'époque où ces mouvements s'exécutent, le landgrave de Hesse-Cassel, de concert avec les Cours Alliées, a rassemblé son armée derrière la Fulda et que ces armées enfin réunies, couvrant la droite de celle de l'Archiduc Charles dans la Haute-Allemagne, dirigent en même temps que cette dernière leurs opérations vers le Rhin.

Enfin, dans la supposition que le Danemark, décidé à se joindre aux Alliés, porte un corps de troupes dans le Holstein, je me représente qu'une seconde armée russe s'y étant jointe par la Baltique, ces forces combinées, puissamment secondées par une partie de celles de la Grande-Bretagne, vont faire une descente dans les provinces de Frise et de Groningue d'où, découvrant le revers de la province de Hollande ainsi que des places-fortes sur l'Yssel et aidés d'une insurrection générale des bons habitants des Sept-Provinces, elles dirigent leurs opérations ultérieures selon l'exigence des cas.

D'après la juste confiance que je mets dans la valeur et la conduite des armées agissant sur le Rhin et l'idée que je me fais de leurs succès, je suppose qu'à l'époque où cette expédition s'effectuera du côté de la Hollande, elles ont rechassé les Français derrière le Rhin et qu'un détachement considérable de l'armée russe et allemande se porte sur Düsseldorf et s'empare de cette place. Point de doute alors que ces succès ne seront suivis d'un soulèvement général des peuples exaspérés des pays de Trèves, de Juliers, de Berg, de Belgique contre les Français, leurs cruels oppresseurs et que l'ennemi attaqué sur tous les points, depuis l'extrémité de l'Italie jusqu'en Hollande et ayant disséminé ses forces sur cette ligne immense ne se soumette enfin à recevoir la loi de ces mêmes Puissances, auxquelles il a l'insolence de vouloir la dicter.

Peut-être me direz-vous, Monsieur, que vous ne regardez le plan de guerre, dont je ne vous offre ici qu'une esquisse très imparfaite, que comme un beau rêve, parce que, faisant concourir à son exécution l'Electeur de Saxe et le Landgrave de Hesse, je suppose à ces princes des dispositions propres à les porter à une démarche aussi vigoureuse. Je réponds à cette objection qu'il est impossible que l'exemple de tant d'Etats, qui ont cru se soustraire aux malheurs de la Révolution en restant en paix et qui

ont hâté par là leur ruine, n'ait pas produit chez ces Princes des dispositions qu'ils ne manifesteront probablement que lorsque la présence d'une armée formidable, à laquelle ils pourront joindre leurs forces, leur en indiquera le moment. J'ajoute que j'ai une trop bonne opinion de leur patriotisme pour croire qu'ils balanceraient un seul instant à reprendre les armes pour se garantir avec la nation allemande d'un joug aussi honteux que l'est celui que les vils usurpateurs qui gouvernent la France, ont imposé à leur propre Nation, s'ils voyaient les Puissances, oubliant tout autre intérêt, ne s'attacher plus qu'à celui de leur conservation réciproque et à diriger vers ce but tous leurs moyens, tous leurs efforts.

Je vais plus loin dans mes espérances. Je me persuade que l'exemple de ces Princes sortant de leur inaction deviendrait un puissant réveil pour la Prusse et qu'animée dès lors des mêmes sentiments patriotiques, elle ne tarderait pas à se remettre sur les rangs et à combattre pour la bonne cause qui est si évidemment la sienne et celle de l'humanité.

Agréez, je vous prie, les assurances de ma très haute et respectueuse considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

STAMFORD (1).

Pendant que Stamford poursuivait sans relâche et multipliait même ses démarches en faveur de l'œuvre à laquelle il s'était consacré tout entier, on était sur le point de recevoir à Paris les communications que Siéyès avait fait partir de Berlin le 6 mars à l'adresse de Talleyrand.

« Thomas Grenville a demandé si la Prusse veut changer
« d'attitude à l'égard de la France. Dans ce cas, il a les plus
« amples pouvoirs pour offrir des avantages *pécuniaires ou*
« *autres* ; mais ses instructions portent de ne faire des pro-
« positions formelles que lorsque la Prusse aura résolu de
« prendre part à la guerre. Il a prouvé que le moment est
« plus favorable que jamais ; qu'il n'y a rien de plus facile
« que de faire une incursion en Hollande et de rétablir le

(1) Voir à l'Appendice la dépêche chiffrée de Stamford au duc de Brunswick, dépêche sans date, de quelques jours postérieure à celle-ci et dans laquelle le général se livre à des considérations de même nature sur l'état des affaires. Thomas Grenville annexe cette pièce à la dépêche confidentielle qu'il adresse à son frère de Berlin le 5 avril. Cf. *Dropmore Papers*, IV, 515 et 520-522.

« Stathouder. — Le Cabinet prussien n'a pas encore fait de « réponse. Je persiste à croire qu'elle sera évasive. *Initium sapientiæ, timor Reipublicæ* ? (1) »

Au moment en effet où Grenville et Panin s'efforçaient de pousser la Prusse à tenter de délivrer la Hollande et les anciens Pays-Bas autrichiens de concert avec l'Angleterre et la Russie, où le duc de Brunswick lui-même, appelé à Berlin, se ralliait aux conclusions du Mémoire rédigé par Haugwitz le 15 janvier 1799 (2), Frédéric-Guillaume III demeurait au contraire fidèle à sa résolution de tout mettre en œuvre pour rester en paix avec la France. Il s'en tenait toujours aux idées qu'il avait exposées dans sa lettre autographe du 10 octobre 1798. « Tout le monde sait que j'ab-
« horre la guerre et que je ne connais de plus grand bien
« sur la terre que la conservation de la paix et de la tran-
« quillité, comme le seul système propre à la félicité du
« genre humain. Ainsi donc, si je me voyais forcé de
« reprendre les armes malgré moi, ce ne serait plus une
« guerre de caprice, mais une guerre de nation contre
« nation. La nation combattrait pour ses foyers et je n'ai
« pas le moindre doute qu'en ce cas toute la nation se
« lèverait pour repousser une agression aussi téméraire (3). »

LXIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (4)

Berlin, 18 mars 1799.

La réponse de Panin et la certitude de la neutralité de la Prusse. Accueil pressé fait par le Roi à Thomas Grenville. Conséquences de l'arrivée de Dietrichstein. Résumé de la Note sur le plan d'opérations qu'il a remise à lord Grenville.

Depuis mon rapport du 3 du mois passé et ma dernière correspondance avec le duc de Brunswick, dont j'ai eu l'honneur

(1) *Prusse*, volume 125 N° 152, f° 22.

(2) Cf. BAILLEU, *Preussen und Frankreich*, 1795-1807, I, 235-272.

(3) *Idem in Ibidem*, I, page XLVII, note.

(4) R. O. F. O. 95.6.

d'envoyer copie à Votre Altesse Sérénissime, il ne s'est rien passé ici qui me prouve quelque changement favorable dans les dispositions du Roi ou de son Cabinet. La réponse aux offres généreuses et amicales de la Cour de Russie, donnée au comte Panin par le Ministère de Berlin, semble démontrer au contraire qu'on n'est rien moins que disposé à se départir de ce système de neutralité dont je redoute, pour la Prusse en particulier, les funestes conséquences (1).

Il est vrai que d'un autre côté on observe un certain mouvement dans les opinions de certaines personnes qui ne laissent pas d'influer un peu sur celles du Roi, et qui peut contribuer à rectifier les idées de Sa Majesté relativement à sa position que certainement Elle n'apprécie pas assez. On remarque aussi une très grande différence entre l'accueil fait par le Roi à M. Grenville et celui qu'il fit l'an passé au prince Repnin. Autant Sa Majesté évitait de s'entretenir avec celui-ci, autant Elle s'approche de l'autre avec un sentiment d'affection et de confiance. Ces sentiments, M. Grenville les impose ici à tous ceux qui l'approchent, particulièrement aux Ministres du Roi. Quoiqu'il en soit de l'effet que cela peut produire, toujours est-il qu'on touche enfin au moment où l'on saura à quoi s'en tenir sur les déterminations de cette Cour.

L'arrivée du comte de Dietrichstein, envoyé d'Autriche (2), qui

(1) Dès le 5 mars les pourparlers avaient pris une tournure qui était loin de rassurer et de satisfaire Thomas Grenville. Répondant ce jour-là à la proposition de l'Autriche tendant à la dissolution du Congrès de Rastatt, Haugwitz avait déclaré au nom du Roi, que son Souverain était tout prêt à concourir aux mesures qu'on se disposait à prendre « pour le cas d'hostilités commencées et à condition que Sa Majesté Impériale voudrait bien communiquer à Sa Majesté Prussienne les mesures et les dispositions qu'il aura prises pour la sûreté des Princes du Sud de l'Allemagne et principalement pour les Princes rive-Rhein » (sic) en cas de rupture. »

Comme Grenville le constatait dans une Note confidentielle à son frère, Panin n'avait rien trouvé à redire à cette communication faite au Chargé d'Affaires d'Autriche, M de Hudelist. Vingt-quatre heures plus tard, la crise était devenue aigüe et une dépêche de Goerz, en date de Rastatt, le 27 février, annonçait à son Gouvernement que la guerre était désormais inévitable entre l'Autriche et la France. (Cf. *Thomas Grenville à lord Grenville*. Dépêche confidentielle). Berlin, 4 mars 1799. *Dropmore Papers*, IV, 485-491).

La reprise imminente des hostilités jetait un jour nouveau sur la situation et simplifiait singulièrement l'action et le rôle des représentants de l'Angleterre et de la Russie. Jourdan avait en effet passé le Rhin, le 1^{er} mars, l'archiduc Charles, le Lech, le 3. Conformément aux ordres qu'il avait reçus, Jourdan ne devait attaquer qu'après avoir été avisé de l'approbation de la déclaration de guerre par le Corps Législatif.

(2) Cf. Appendice. *Notice biographique*.

est ici depuis hier au soir, hâtera probablement ce moment. Du moins, l'indécision de la Cour de Vienne relativement à la paix ou à la guerre ne pourra plus servir de prétexte à celle-ci pour ne pas se prononcer, puisque les hostilités ont déjà recommencé dans les Grisons où, dit-on, les Autrichiens auraient remporté un avantage sur l'ennemi (1).

J'ai l'honneur d'avoir de fréquents entretiens avec M. Grenville, qui me traite avec une bonté que je voudrais mériter en lui étant aussi utile que j'en ai le désir. Il me parla ces jours passés d'un plan de guerre dans la supposition que la Prusse conserverait sa neutralité et il me demanda de lui communiquer mes idées dans un Mémoire. Le mot de Mémoire m'effraya. Je préférerais lui exposer mes idées dans une simple lettre (2). Je prends la liberté d'en joindre ici une copie pour Votre Altesse Sérénissime, la prévenant que je crois qu'elle est déjà entre les mains de Mylord Grenville et qu'il importe que son contenu ne soit pas connu par d'autres, parce qu'il y est question de gagner la Saxe et la Hesse, que la Prusse cherche à maintenir dans son système.

LXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A THOMAS GRENVILLE (3)

S. l. n. d.

Son entretien avec Haugwitz. Ses observations sur un plan d'opérations attribué au Roi et approuvé par le duc de Brunswick. Ce que Paul I^{er} devrait faire pour lever les difficultés que présenterait son exécution.

Quoique la Cour de Berlin manifeste en ce moment des dispositions qui nous font espérer qu'elle pourra être engagée encore à prendre une part active à la guerre, nous ne devons pas nécessaire-

(1) Le 11 mars, la France avait déclaré la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Dès le 5 mars, Masséna avait fait sommer Auffenberg d'évacuer les Grisons, enlevé de vive force le Luzien-Steig, et Auffenberg, tourné et coupé, avait été forcé après une dernière tentative de résistance, de se rendre prisonnier. Maître des Grisons, Masséna renouvela, mais sans succès, ses attaques contre Feldkirch, d'abord le 8, puis le 11 et le 12 et une dernière fois le 14 (Cf. MATHIEU DUMAS *Précis des événements militaires*. Tome I, pages 137-141).

(2) Cf. Pièces LXIII et LXV.

(3) R. O. F. O. 95.6.

ment nous attendre qu'elle se décidera à prendre ce parti sans avoir, pour ainsi dire, comblé la mesure des moyens qu'elle aura jugés nécessaires à faire la guerre avec succès

Dans un entretien que j'eus avant hier avec M. de Haugwitz, il prit en main un Mémoire, qu'il me dit être du Roi, où il était parlé d'une force de 230.000 hommes à disposer en différentes armées depuis Mayence sur le Bas-Rhin pour assurer les opérations de celles qui seraient destinées à agir directement contre la Hollande.

J'observai que des forces aussi considérables me paraîtraient suffisantes pour réduire l'ennemi, quand celui-ci n'aurait pas de guerre à soutenir en Italie, en Suisse et sur le Haut-Rhin, et le Ministre en convint. Mais je compris par tout ce qu'il me dit que Sa Majesté Prussienne ne se laisserait pas persuader qu'une armée de 70 à 80.000 hommes pourrait suffire pour une entreprise sur la Hollande et qu'à cet égard le duc de Brunswick serait de l'avis de Sa Majesté.

Quant à ce dernier, je suis entièrement de l'avis du Ministre. Dans la crainte de compromettre la gloire des armes prussiennes en laissant la moindre chose au hasard dans ses combinaisons militaires, sans une forte armée qui assure le flanc gauche de celle destinée à opérer sur la Hollande et qui en assurera les communications, l'ennemi étant le maître de passer le Rhin sur tel point qui lui plaît depuis Mayence jusqu'à Düsseldorf, comme dans tous les pays compris entre le Rhin et le Weser il ne se trouve aucune place forte de quelque importance et que l'ennemi y trouverait assez de facilités d'y opérer des diversions s'il ne s'y trouvait pas des forces importantes pour l'en empêcher, il représentera cette expédition comme sujette à être traversée. Et en effet, il n'y a rien à opposer à cette crainte que l'impossibilité où se trouve l'ennemi d'opposer sur le Bas-Rhin une résistance tant soit peu considérable, à moins qu'il ne veuille se dégarnir sur le Haut-Rhin, en Suisse et en Italie et risquer de tomber par là dans des inconvénients plus graves que ceux qu'il voudrait éviter en tâchant de conserver le Brabant et la Hollande.

Je ne prends la liberté, Monsieur, de vous présenter les difficultés auxquelles doit s'attendre cette Cour-ci que parce qu'il vous paraîtra peut-être urgent de penser aux moyens de les lever. Ces difficultés ne se produiraient pas si l'armée russe de 45.000 hommes, qui était d'origine destinée à opérer de concert avec la Prusse (1)

(1) Cf lord Grenville au comte Woronzow. *Military Dispositions for the Campaign of 1799*. Février-mars 1799. (*Dropmore Papers*, IV, 484-485) et Thomas Grenville à lord Grenville, Berlin, 18 mars 1799 (*Ibidem*, 502).

n'avait pas reçu une destination différente à l'époque où la Cour de Londres devait croire que celle de Berlin était absolument décidée à ne point se départir de son système de neutralité. Car cette armée, en se portant et en agissant contre le Bas et le Haut-Rhin, eût assuré à la fois le flanc droit de l'armée autrichienne et le flanc gauche des Prussiens et eût rempli d'une manière d'autant plus avantageuse l'intervalle entre les deux armées qu'elle eût facilité leurs opérations en occupant une partie considérable des forces ennemies.

Je consens, Monsieur, qu'il est peut-être déjà trop tard pour rien changer aux dispositions déjà faites et que cette armée devant aller se joindre aux forces autrichiennes en Italie et en Suisse, il n'est plus temps de penser à lui donner une autre destination. Je conçois aussi que l'Angleterre, ayant employé les sommes, dont elle peut disposer cette année pour subsidier des troupes sur le Continent, elle ne saurait en créer de nouvelles pour mettre la Prusse en état de porter son armée à des forces aussi considérables qu'elle croira nécessaires pour agir, de sorte que je ne vois de tous côtés que des embarras que Sa Majesté l'Empereur de Russie peut seul lever. Si ce Monarque magnanime, voyant que l'Angleterre ne peut aller au delà des offres qu'elle fait déjà, se décidait à suppléer aux forces que demande la Prusse par une armée de 40.000 hommes qui, s'avancant par la Bohême sur le Rhin, y serait jointe par 20 ou 30.000 hommes de troupes saxonnes, on remplirait alors le double objet dont j'ai parlé plus haut, celui de couvrir pendant ses opérations la gauche de l'armée prussienne et d'augmenter aussi la sûreté de la droite autrichienne.

On allait en effet savoir bientôt à quoi s'en tenir à Berlin. Le Directoire s'était chargé de mettre un terme à l'indécision des Cours de Vienne et de Berlin. — Le 23 mars, Siéyès avait remis copie au Cabinet prussien de la déclaration de guerre approuvée par le Corps Législatif, le 22 ventôse (12 mars) et dès la veille (22 mars), l'archiduc Charles avait obligé à Ostrach l'avant-garde de Jourdan à battre en retraite et à se replier entre Singen et Tuttlingen (1).

« La Coalition de 1799, formée plusieurs semaines avant
« l'attentat de Rastatt, la seconde dans la série historique
« était, comme le fait si justement remarquer ALBERT SO-

(1) THIERS. *Révolution française*, X, 146-147.

« REL (1), mieux serrée et infiniment plus redoutable que
 « celle de 1792 — 1793..... Celle de 1799, comme toutes celles
 « qui suivirent, vise à refouler la France dans ses anciennes
 « limites, à l'y enfermer, si elle peut, et dans tous les cas,
 « à s'en partager les dépouilles..... L'Europe demeure ce
 « qu'elle avait été, inquiète, jalouse, avide et l'histoire de
 « la grande guerre du commencement du XIX^e siècle se relie
 « aussi à la grande guerre du commencement du XVIII^e.....
 « D'ailleurs, chez les Coalisés de 1799, aucune idée de ré-
 « forme, ni dans leurs Etats pour y prévenir la Révolution,
 « ni dans la République pour l'éliminer. Ils n'ont qu'une
 « vue : Considérer cette Révolution comme non avenue et
 « la supprimer de l'histoire en supprimant de la carte ses
 « conquêtes en se les partageant.

« Le souci d'écartier les Français du grand marché des
 « terres et des peuples en Orient, de les dominer dans la
 « Méditerranée, réunit les Turcs, les Anglais et les Russes ;
 « mais le même souci les séparera. Les Turcs veulent gar-
 « der ce qu'ils ont, les Anglais veulent prendre l'Egypte et
 « Malte, les Russes, qui font pour autrui une belle déclara-
 « tion de désintéressement, prétendent occuper Malte, les
 « Russes, qui font pour autrui une belle déclaration de dés-
 « intéressement, prétendent occuper Malte et s'emparer de
 « Corfou... Ni les Anglais, ni les Autrichiens ne l'entendent
 « de la sorte. A Vienne, on interprète, comme il convient,
 « la clause de désintéressement de Paul 1^{er}. Elle n'a qu'un
 « objet : Obliger l'Autriche à renoncer aux conquêtes en Italie.
 « Or, l'Autriche fait la guerre pour s'emparer de l'Italie,
 « pour garder Venise, pour reprendre Milan, démembler le
 « Piémont, y joindre les Légations, reconquérir les Pays-Bas
 « afin de les troquer contre la Bavière, idée qui travaille la
 « Cour Impériale depuis un quart de siècle. Ajoutez le Roi
 « de Prusse, qui se réserve de prendre de toutes mains et de
 « transformer sa neutralité en arbitrage payé par la Bel-
 « gique, par la Hollande peut-être. »

La situation, on le voit, était grave et délicate ; la partie qu'on jouait, grosse de difficultés.

(1) SORLÉ. *L'Europe et la Révolution française*, V, 401-402.

Aussi, bien que, ou peut-être parce que la campagne de 1799 s'ouvrit par une série presque ininterrompue de succès inespérés, l'action des représentants et des hommes d'Etat de la Coalition, celle de lord Grenville et de son frère Thomas, du comte Panin et du comte Woronzow, loin de se ralentir, n'avait-elle fait que s'accroître. A Londres comme à Saint-Pétersbourg, on avait reconnu qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, profiter des avantages du moment pour s'assurer les moyens qui permettraient de porter le coup décisif à la révolution. On surveillait Thugut et Cobenzl, on serrait de plus près que jamais Haugwitz et pour plus de sûreté on avait cru utile de tenter de nouvelles démarches auprès de Paul I^{er}. On n'était pas en effet sans inquiétude à Londres tant sur les dispositions du Cabinet de Berlin que sur les résolutions, trop souvent inconsidérées, du Tzar. Il importait donc de redoubler de vigilance et d'habileté à Berlin, de manœuvrer à Saint-Pétersbourg de façon à pousser Paul I^{er} plus avant dans la voie dans laquelle il s'était engagé (1). Comment et pourquoi fit-on choix de Stamford pour porter la bonne parole en Russie? C'est là ce que la correspondance du général ne nous dit pas. Le dossier 95.6 du *Foreign Office* présente en effet une lacune, aussi regrettable que facilement explicable, qui va du 18 mars 1799 au

(1) Rien en effet n'avait pu triompher de la répulsion de Frédéric-Guillaume III pour l'évolution à laquelle on s'était flatté de l'amener. Le 15 mai, Haugwitz découragé mandait à ses deux collègues, Finkenstein et Alvensleben que : « l'intention de Sa Majesté est d'écartier une « bonne fois toute proposition qui tendrait à engager la Prusse à une « coopération immédiate et effective contre la Hollande. » Il est vrai que Haugwitz essaye de motiver, si ce n'est de justifier, cette décision de son Roi, en ajoutant que « l'humeur, que l'Empereur de Russie manifeste depuis quelque temps..... fait croire que de ce côté il ne faut pas « s'attendre à beaucoup de facilités à assurer le concert dont il s'agit. » (BAILLEU. *Preussen und Frankreich, 1795-1807, I, 299*).

Trois jours plus tard, le 18 mai, le Roi lui-même, insistant et revenant sur la communication dont Haugwitz venait de s'acquitter, écrivait à Alvensleben : « Vous aurez été informé dans l'intervalle que ma résolution était antérieurement prise et qu'en balançant les deux systèmes, « d'une entreprise quelconque qui équivaldrait à la guerre ou d'une « exacte neutralité, j'ai reconnu à ce dernier parti un avantage du moins, « qui a fini par me décider : C'est qu'il n'exclut pas l'autre, tandis qu'a- « bandonné une fois, il l'est sans retour.... » (*Ibidem, 302-303*).

Haugwitz et le duc de Brunswick lui-même n'en essayèrent pas moins au cours du voyage du Roi en Westphalie (juin 1799) de lui faire accepter les idées qu'ils préconisaient à ce moment.

12 juillet, c'est-à-dire jusqu'à quelques jours avant le retour de Stamford à Berlin.

Le voyage de Berlin à Saint-Pétersbourg n'était guère facile à cette époque. La route était longue et bien fatigante, surtout pour un homme déjà d'un certain âge, délicat, malade, épuisé par le travail excessif qu'il avait fourni à lui tout seul pendant les dernières années et qui, de plus, ne disposait ni de secrétaires ni de courriers. Heureusement pour l'histoire, les *Dropmore Papers* sont là pour combler cette lacune du *Record Office* et nous permettre de suivre presque pas à pas Stamford pendant l'une des plus curieuses et des plus intéressantes périodes de sa carrière.

LXVI

PRINCE D'ORANGE A L'EMPEREUR DE RUSSIE (1)

Londres, 26 mai 1799.

Lettre de créance du général de Stamford.

SIRE. — La bonté que Votre Majesté Impériale a bien voulu avoir de prendre part à la juste affliction que m'a causée la perte de mon fils cadet, me fait prendre la liberté de lui témoigner ma très respectueuse reconnaissance.

J'ai chargé le général-major de Stamford de se rendre à Saint-Pétersbourg afin d'avoir l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté Impériale, si Elle daigne lui en donner la permission.

Je prie Votre Majesté Impériale d'agréer que je saisisse cette occasion pour me recommander, ainsi que les intérêts de ma patrie et de ma Maison, que j'ai toujours regardés comme inséparables, à Sa puissante protection.

Daignez aussi agréer, Sire, que je Vous supplie de vouloir bien accorder une audience favorable au général-major de Stamford et d'ajouter foi à ce qu'il Lui dira de ma part et surtout lorsqu'il assurera Votre Majesté Impériale du très profond respect avec lequel J'ai l'honneur d'être

*de Votre Majesté Impériale
Le très humble et très obéissant Serviteur
et Ami.*

G. PRINCE D'ORANGE.

(1) R. O. F. O. 95.6

L'idée mère de cette mission prend naissance dans la cervelle du comte Woronzow, dès le 25 avril, un mois après Stokach, trois semaines après Magnano. Il est sérieusement inquiet et ne le cache pas à lord Grenville. « Par les lettres
« que j'ai reçues de Berlin, je vois que notre concert avec
« la Prusse recule au lieu d'avancer et qu'à Pétersbourg on
« prend trop d'humeur et un ton qui ne servira qu'à resser-
« rer les liens de la Prusse avec la France. Cette conduite
« de la Cour de Russie est très impolitique et je crois que
« c'est encore les intrigues de Cobenzl qui poussent à ces
imprudences (1).....

L'idée, que Woronzow vient de lui soumettre, plaît à lord Grenville. Il la fait sienne, presque sur l'heure même. Il se demande seulement comment il pourra « récompenser » Stamford dont il apprécie à leur juste valeur les mérites et les capacités. Il craint même si fort de le voir refuser cette commission, que le 13 mai il charge son frère Thomas de démontrer au général les chances de succès de l'entreprise. « Il sera facile à Stamford d'endoctriner nombre de gens
« qui bien probablement ne savent pas de quoi il s'agit (2) ».

Thomas Grenville, lui non plus, ne perd pas un instant. Le 16 mai, il a déjà relancé Stamford, il a eu avec lui un long entretien (3). Convaincu de l'importance, de l'urgence même de la mission qu'on désire lui confier, de la grandeur, de la portée considérable du projet qu'il doit faire adopter, le général n'a pas hésité. Dès le 20 mai, il courtait la poste sur la route de Pétersbourg en compagnie d'un de ses vieux amis, le colonel Dismar, auquel il a laissé du reste ignorer le but et le motif de son voyage.

(1) *Dropmore Papers*, V, 32. *Comte Woronzow à lord Grenville*. Harley Street, 25 avril 1799. Quelques jours plus tard il critiquait et démolissait de fond en comble un *plan d'opérations contre la France*, conçu par Thugut, proposition incohérente et inexécutable selon lui, et priait lord Grenville « d'envoyer de suite un courrier à Whitworth, à Pétersbourg, parce que je ne puis pas vous cacher qu'on n'est pas chez nous
« dans l'habitude de réfléchir sur les affaires et que tout va avec chaleur,
« précipitation et enthousiasme. » (*Ibidem*, V, 40-42).

(2) *Ibidem*, V, 38-39. *Lord Grenville à Thomas Grenville*. Cleveland Row; 3 mai 1799.

(3) *Dropmore Papers*, V, 52-53. *Thomas Grenville à lord Grenville*, Berlin, 16 mai.

Thomas Grenville n'a d'ailleurs rien négligé, afin de lui faciliter l'exécution de sa mission. Le 19 mai, il a adressé deux longues lettres de chaude recommandation à Sir Charles Whitworth et au capitaine Popham (1), envoyé de Londres pour donner plus de poids même aux communications dont doit s'acquitter le représentant du prince d'Orange. Celui-ci a tellement précipité son départ que ses lettres de créances ne le rejoignirent qu'après son arrivée à destination.

Le succès de la négociation de Stamford tenait si fortement à cœur à Thomas Grenville que dans deux de ses dépêches, dont l'une confidentielle en date du 21 mai, il revenait tout au long sur les conditions dans lesquelles, d'après l'avis du général, devait se faire l'expédition des Anglo-Russes en Hollande, sur les considérations militaires que Stamford allait exposer à Paul I^{er}, sur l'étendue de la coopération qu'on espérait obtenir de la Russie (2).

« Le départ du général de Stamford pour Pétersbourg écrit
 « vait de Berlin le 21 mai, le Prince Héréditaire d'Orange
 « à son père (3), a fait grande sensation ici. Comme de rai-
 « son, je tiens à cet égard le langage dont je suis convenu
 « avec lui et en ai même parlé de cette manière à Haugwitz,
 « qui m'a dit trouver très naturel que mon père envoie
 « quelqu'un en Russie pour y veiller à ses intérêts dans des
 « moments comme les présents et où l'empereur de Russie
 « emploie des moyens et avance des intentions pour le
 « succès de la bonne cause. Du reste, je suppose que Stam-
 « ford vous aura fait savoir lui-même les véritables motifs
 « de ce voyage et dans le public ici personne ne semble
 « douter que le but ne soit d'employer les 45.000 Russes
 « qui doivent passer en Allemagne pour la délivrance de

(1) *Ibidem*, V, 37-38. Berlin, 19 mai. Thomas Grenville charge Whitworth d'obtenir pour Stamford une audience de Paul I^{er}. Pour POPHAM. Cf. Appendice.

(2) *Ibidem*, V, 60-63. *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 21 mai 1799. Toujours préoccupé de l'attitude du Cabinet de Berlin, il terminait en ces termes sa dépêche confidentielle : « Panin va à Karlsbad pour la santé de sa femme. Ce sera une grande perte pour nous. »

(3) *Prince héréditaire d'Orange au prince d'Orange*. Berlin, 21 mai 1799. (*Dropmore Papers*, V, 63-64).

« la République. Je lui ai fourni des cartes marines du
 « Zuyder-zee et des Waddens (1) qu'il a prises avec lui pour
 « pouvoir consulter sur cette matière et concerter les
 « moyens d'une descente dans les provinces de Groningue
 « et de Frise, si la chose entraît dans les plans des Cours
 « respectives. Je ne puis que me louer par continuation de
 « la conduite de Grenville à mon égard.....

« Je dois remarquer que si on travaille à établir la com-
 « munication avec l'Angleterre depuis la Belgique, il serait
 « intéressant de savoir :

« 1° De quelle manière les Anglais pourraient favoriser
 « semblable entreprise ;

« 2° De combien de forces disponibles pourrait ensuite
 « être fait usage pour se maintenir et aider à faire prendre
 « de la consistance au soulèvement général..... »

A Londres, d'ailleurs, on ne négligeait rien pour assurer
 le succès du débarquement en Hollande et le lendemain du
 jour où le Prince Héréditaire d'Orange écrivait à son père,
 lord Grenville communiquait à son frère Thomas la Note
 qu'il avait remise à Woronzow pour l'inviter à soutenir
 d'urgence les démarches de Whitworth :

« L'objet de l'expédition du courrier de ce soir porte sur
 « la proposition que l'on avait déjà chargé le chevalier
 « Whitworth de faire d'un corps de troupes russes pour
 « être employé à une descente sur les côtes maritimes des
 « Provinces-Unies et pour y rétablir l'ancien Gouverne-
 « ment. Quand on a cru impossible d'obtenir la coopération
 « de la Prusse, on a chargé le chevalier Whitworth de
 « porter sa demande au nombre de 40 à 45.000 hommes.
 « Depuis est venue la proposition de Haugwitz pour fournir
 « un corps de 60.000 Prussiens pour le même objet.

« J'ai alors écrit à Whitworth de se borner à demander
 « 20 000 hommes pour l'opération maritime, ce nombre
 « étant évidemment suffisant pour, avec la coopération
 « prussienne, aidée aussi par celle que nous pourrions four-

(1) *Wadden*. Le détroit qui se trouve entre la Frise, la province de Groningue et les quatre îles situées sur la côte de ces deux provinces (Ter-Schelling, Ameland, Schiermonnik-oog et Rottum).

« nir, chasser entièrement les Français des Provinces-Unies
« et des Pays-Bas.

« Aujourd'hui nous avons encore quelques espérances
« d'obtenir cette coopération ; mais, comme toutes ces déci-
« sions prussiennes sont si incertaines, j'écris à mon frère
« et à Whitworth : au premier, de poursuivre toujours sa
« négociation, s'il y a lieu de le faire ; mais à Whitworth,
« de traiter à Pétersbourg pour le même nombre de 40 à
« 45.000 hommes, dont nous nous chargerons de tous les
« frais de transport et qui nous donneront la certitude de
« délivrer la Hollande, sans que cela dépende d'une poli-
« tique, aussi vacillante que celle de Berlin. En tout cas, il
« vaut mieux avoir trop que trop peu de forces.

« Je vous prierai donc d'appuyer auprès de l'Empereur
« cette demande à laquelle nous mettons tout l'intérêt que
« nous inspire naturellement la délivrance de la Hollande.

« Vous excuserez le peu de précision de cette Note faite à
« la hâte, comme vous me l'avez demandé (1). »

« Vous me trouverez peut-être par trop prudent et craintif,
« écrivait entre temps, le 27 mai, Thomas Grenville (2), mais
« je vous avoue que, tenant par-dessus tout à prévenir à
« Pétersbourg un malentendu, que je considérerais comme
« un vrai malheur, j'ai recommandé Whitworth de se con-
« tenter à tout événement des 20.000 hommes que Stamford
« a mandat de demander..... »

Pitt du reste était du même avis, et le 3 juin, approuvant
entièrement la manière de voir de Thomas Grenville et les
conditions que Stamford allait s'efforcer de faire accepter,
il mandait à lord Grenville qu'il y avait lieu de se contenter
de l'affectation de 20.000 Russes à l'expédition de Hollande.

Le même jour, lord Grenville s'inclinait devant cette
déclaration et en faisait part en ces termes à son frère : « Si
« nous ne pouvons pas obtenir 45.000 hommes et si Stamford

(1) *Lord Grenville à Thomas Grenville*. Note remise par lord Grenville au comte Woronzow. Cleveland Row, 25 mai 1799 (Confidentielle). (*Dropmore Papers*, V. 65-66).

(2) *Thomas Grenville à lord Grenville* (Confidentielle). Berlin, 27 mai 1799 (*Ibidem*, V, 67-70).

« assure que 20.000 hommes suffisent, nous les prendrons
« donc, pourvu qu'on nous les donne (1)..... »

Les rapports, que Whitworth avait adressés à Thomas Grenville, avaient été loin de le satisfaire. La Cour de Russie ne semblait nullement pressée de tenir ses engagements et de procéder à l'embarquement de ses troupes. Il était porté à penser que Whitworth, ce qui n'était pas son habitude, avait manqué d'énergie dans la circonstance (2). L'intervention de Stamford lui semblait indispensable pour triompher de ces résistances passives, de ces lenteurs inattendues et à son grand regret, à sa plus grande surprise, il constatait dans sa correspondance qu'il était sans nouvelles du voyageur depuis son départ de Dantzig (3). Quelques heures plus tard, il était complètement rassuré sur son compte. Il venait d'apprendre en effet qu'à la suite d'un violent accès de fièvre Stamford avait dû s'arrêter pendant quelques jours ; mais il s'était remis en route et devait déjà être sur le point d'arriver au terme de son voyage (4).

Mais en même temps aussi, Panin lui avait communiqué une dépêche de Kotchoubey, l'informant qu'en raison de l'envoi sur la frontière prussienne de toutes les troupes disponibles, on ne pourrait procéder à l'embarquement des unités destinées à l'expédition de Hollande que dans le courant du mois d'août (5).

Heureusement pour lui, un premier rapport de Stamford allait le reconforter quelque peu en lui faisant entrevoir la possibilité, la probabilité même de la solution qu'il espérait. Il savait au moins désormais à quel point en étaient les négociations.

« Sans m'arrêter, lui mandait le général, à vous faire le
« récit de tous les accidents qui ont retardé mon arrivée en

(1) *W. Pitt à lord Grenville*. Holwood, 3 juin 1799 et *lord Grenville à Thomas Grenville*. Cleveland Row, 3 juin. (*Dropmore Papers*, V, 78-80).

(2) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 11 juin 1799 (*Ibidem*, V, 83-90).

(3) *Le même au même*. Berlin, 14 juin (*Ibidem*, 92-94).

(4) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 15 juin 1799 (*Dropmore Papers*, V, 94).

(5) *Le même au même* (Confidentielle). Berlin, 16 juin (*Ibidem*, V, 95-96).

« tout cette ville au moins de cinq à six jours, je vais abor-
 « der de suite la question principale, celle qui concerne
 « l'objet de ma mission.

« M. le chevalier Whitworth vous apprendra que tout
 « est en règle en ce qui regarde le nombre de troupes que Sa
 « Majesté l'Empereur des Russes croit pouvoir fournir pour
 « l'expédition sur la Hollande. Elle a fixé ce nombre à
 « 18.000 hommes, vu les 8.000 hommes qu'on espère que
 « fournira la Suède. Quant à cet article, je me suis parfaite-
 « ment rencontré avec M. Popham ; mais quant au point d'at-
 « taque sur les provinces de Groningue et de Frise, nos opi-
 « nions étaient d'abord un peu différentes. Je me suis trouvé
 « vouloir attaquer le taureau par le flanc, lui par les cornes. »

Après avoir résumé la conversation, ou plutôt la discus-
 sion qu'il eut à ce sujet avec le capitaine Popham, Stamford
 ajoute que, dès qu'il sut que l'Empereur avait déjà donné son
 entière approbation au projet d'attaque de Popham, il n'hési-
 ta pas à entrer dans les vues de l'officier anglais, « se
 « proposant, dit-il, de les appuyer auprès de l'Empereur s'il
 « arrivait que Sa Majesté daignât m'en parler. Tout bien
 « considéré, il faut se demander de quoi il s'agit ? De déga-
 « ger la Hollande. »

« Or, continue-t-il avec une simplicité et une franchise
 « qui méritent d'être relevés, ne serait-ce qu'à cause de la
 « rareté de pareils sentiments, que cela se fasse, en dirigeant
 « l'attaque principale contre la Zélande d'après le plan de
 « M. Popham, ou contre les provinces de Groningue et de
 « Frise d'après le projet de M. de Stamford, peu importe
 « pourvu que les chances soient à peu près égales, comme
 « elles le sont en effet.

« Vous voyez, d'après ce que je viens d'avoir l'honneur de
 « vous dire, que c'est la réussite de la chose qui me tient à
 « cœur et non la gloriole de la faire marcher conformément
 « à mes vues. C'est vous dire en peu de mots que j'ai telle-
 « ment adopté le plan de M. Popham que je l'envisage désor-
 « mais comme s'il m'appartenait. Mais soyez sûr en même
 « temps que je n'en agis ainsi que parce que je le trouve
 « bon, radicalement bon. S'il en était autrement, je vous le

« dirais avec cette franchise que vous me connaissez (1). »

On pouvait désormais à bon droit considérer la question de la participation de la Russie comme définitivement tranchée dans le sens désiré par le Cabinet de Saint-James. En effet, huit jours plus tard, le comte Woronzow transmettait à lord Grenville la confirmation de l'accord. « Par les « dépêches que votre courrier vous a apportées ce matin du « chevalier Whitworth, lui écrit-il (2), vous devez être bien « content de mon Empereur. Je vous envoie quelques-unes « des lettres que j'ai reçues de Sa Majesté Impériale.... Je « suis enchanté de plus en plus du zèle de mon Souverain « pour la bonne cause et de la noblesse avec laquelle il le « fait. C'est nos deux Souverains et nos deux patries qui « auront la gloire de rendre le bonheur à l'Europe. »

Enfin dans un second *Post-scriptum* de cette lettre, dans laquelle il consignait des nouvelles plus anciennes en date que celles que Stamford avait données le 18 juin à Thomas Grenville, il ajoutait cette phrase qui confirmait pleinement les assertions du général : « Les comtes Kotchoubey et « Rostoptchine m'écrivent que l'Empereur consent à l'envoi « des 24.000 hommes pour la libération de la Hollande et « qu'on n'attend plus que l'arrivée du général de Stamford « pour régler cette affaire (3). »

Ces quelques mots suffirent pour établir la part décisive que Stamford prit à cette négociation, l'importance même que la Cour de Russie attachait tant à la mission qu'on lui avait confiée qu'à son intervention personnelle.

Thomas Grenville s'était d'ailleurs empressé de rendre justice à Stamford. En terminant la lettre confidentielle qu'il

(1) *Général de Stamford à Thomas Grenville*. Saint-Pétersbourg, 18 juin 1799 (*Dropmore Papers*, V, 96-98).

(2) Comte Woronzow à lord Grenville, Harley Street, 25 juin 1799 (*Ibidem*, V, 102-103).

(3) Cf pour le rôle joué par le capitaine Popham, Comte Woronzow à lord Grenville, Harley Street, 14 juillet (*Dropmore Papers*, V, 105). « Le voyage de Popham est miraculeux. En six jours de Scheerness à Cronstadt, c'est inouï ». (*Ibidem*, 109-110). *Rostoptchine au comte Woronzow*. Pétersbourg, 13 juin et enfin (*Ibidem*, 130-139), la *minute de Pitt* du 13 juillet, la dépêche de *Thomas Grenville à lord Grenville*, Berlin, 12 juillet, confirmant l'accord complet entre Stamford et Popham, ainsi que sa lettre confidentielle de même date relative au même sujet.

écrivait de Berlin le 12 juillet à son frère, il lui disait : « Ci-
 « inclus deux lettres de Stamford pour votre usage particu-
 « lier. Elles ont encore accru l'estime et l'admiration que
 « j'ai pour lui..... Je l'attends à la fin du mois et j'espère
 « qu'il viendra prendre possession de la Hollande. »

Quoique je me sois déjà laissé entraîner bien loin, trop loin même peut-être, par l'exposé de cette mission, je n'ai pas cru pouvoir m'abstenir de reproduire, presque *in extenso* une curieuse dépêche de Stamford à lord Grenville, d'abord parce qu'elle fait connaître certains dessous qui sont loin d'être dénués d'intérêt, ensuite parce qu'elle met en pleine lumière le beau caractère et la rare noblesse de sentiment du Général.

« Le départ du courrier chargé de vous porter ma lettre du
 « 26 .se trouvant retardé de quelques jours, je profite d'un
 « instant de liberté que me laisse la vie très dissipée à
 « laquelle je suis obligé, pour vous écrire quelques mots.

« Les difficultés pour les subsistances de l'armée russe de
 « 45.000 hommes, dont je vous parlai dans ma lettre d'avant-
 « hier (1) seront levées. M. de Cobenzl vient de donner à ce
 « sujet les plus fortes assurances à l'Empereur.

« Les préparatifs, qui se font à Cronstadt, intriguent
 « furieusement ce Ministre et pour le moins autant que sa
 « face hideuse, toute couverte d'ulcères, intrigue son méde-
 « cin qui ignore probablement s'il pourra le tirer d'affaire,
 « sans que le patient y laisse le nez ou les oreilles.

« Il m'a tâté et tourné de toutes les manières pour tirer
 « de moi quelques éclaircissements sur ces préparatifs ; mais
 « se persuadant enfin que je n'en savais pas plus que lui,
 « il m'a dit tout bonnement qu'ils ne pouvaient avoir pour
 « but qu'un de ces trois objets : d'embarquer un corps de
 « troupes, soit pour le Portugal, soit pour les côtes d'Angle-
 « terre, où elles seraient à portée d'être transportées en
 « Irlande, soit enfin pour faire une descente en Hollande.

« On m'assure qu'il n'a tenu qu'à Cobenzl, à son arrivée ici,
 « d'avoir 40.000 Russes de plus ; mais qu'il n'en a pas voulu,

(1) Cette lettre, qui ne se trouve pas parmi les *Dropmore Papers*, ne figure pas non plus dans les dossiers du *Record Office*.

« parce qu'il a craint de donner à l'Empereur de Russie une
« trop grande influence sur les dispositions ultérieures de la
« Cour de Vienne. On voit, à travers tout ce que cet homme
« dit, le faiseur de paix qui ne demanderait pas mieux que
« de renouveler le traité de Campo-Formio avec quelques
« avantages de plus pour l'Autriche, sans s'embarrasser le
« moins du monde de ce que deviendrait tout le reste.

« J'avoue que j'eus une belle peur en voyant ces jours
« passés débarquer ici son ancien collègue, le marquis de
« Gallo ; mais je suis rassuré depuis que je sais que leurs
« chiens ne chassent plus ensemble.

« Ce dernier dit à qui veut l'entendre que l'Autriche se
« soucie si peu de voir le roi de Naples rétabli sur son trône
« que si elle trouvait à faire pour elle une paix comme elle
« le désire, la condition, que le royaume de Naples restât
« République, ne l'effaroucherait pas un seul instant et que
« c'est pour cette raison et pour recommander les intérêts
« de son maître à l'Empereur qu'il est venu ici. — Voilà
« donc un Campoformien bien converti. Dieu veuille les
« convertir tous !

« Je ne vous parle pas de notre affaire, parce que je sais
« que M. le Chevalier Whitworth vous tient au courant
« de tout ce qui se fait ici à ce sujet. Grâce à l'activité de
« M. Popham, la chose se presse avec toute l'ardeur pos-
« sible. Cependant je crois devoir ajouter encore quelques
« mots à mon apologie sur ce que je n'ai pas, comme vous
« l'auriez peut-être désiré, insisté sur un nombre plus con-
« sidérable de troupes. Tout était déjà convenu et concerté
« entre Sa Majesté l'Empereur et Messieurs Whitworth et
« Popham, lorsque je vins ici.... Or, l'Empereur ayant
« d'abord acquiescé à la demande qui lui fut faite... j'aurais
« certainement indisposé ce Monarque si je m'étais ainsi
« permis de revenir à la charge pour lui demander un
« nombre plus considérable. Ma position entre ce prince
« et M. Popham, dont il avait déjà adopté les plans, était
« délicate. L'Empereur est un prince tel qu'il le faut pour
« le salut de l'Europe. C'est une âme de feu, pleine de
« noblesse, sensible à l'honneur et à la gloire et n'ayant en

« vue que de faire triompher la cause, dont il a embrassé la
 « défense ; mais ses sentiments veulent être ménagés. Un
 « mot, une expression inconsidérée, la moindre contrariété
 « dans sa volonté, cette volonté prévenue ou trop pressée
 « peuvent tout à coup arrêter chez lui les résolutions les plus
 « importantes. Il souffre l'observation quand elle est juste,
 « et il se rend ; mais il faut une grande délicatesse pour oser
 « la lui présenter et pour qu'il n'en soit pas blessé au début.
 « J'ai rencontré dans M. Popham un homme plein de zèle,
 « de talents et de connaissances. Il me paraît né avec le
 « courage qui ne doute de rien et à qui les choses les plus
 « difficiles paraissent aisées ; mais j'ai tout de suite pu
 « m'apercevoir qu'il joignait à ces qualités ce degré d'ambi-
 « tion qui porte l'homme, qui en est doué et qui se voit
 « chargé de quelque entreprise, à vouloir seul en recueillir
 « la gloire. Je devais par conséquent le ménager et ne lui
 « donner aucun ombrage.

« Au lieu donc de chercher à lui faire adopter mes idées,
 « je me mis à examiner attentivement les siennes et, trou-
 « vant que d'après son plan les principaux efforts seront
 « tournés contre la Zélande, ce qui vaut peut-être mieux que
 « s'ils l'étaient contre la Frise et la Groningue, j'y acquiesçai
 « sans la moindre contradiction en lui observant, à lui ainsi
 « qu'à M. Whitworth, qu'il est d'une importance extrême
 « d'user de toute la prévoyance possible pour éviter les cas
 « où l'on serait obligé de sacrifier un trop grand nombre de
 « troupes.

« Ce qui m'a paru avoir fait sur M. Popham l'effet de lui
 « faire examiner de nouveau son projet d'attaque et d'y
 « faire de très excellents changements qu'il a eu la bonté
 « de me communiquer hier.

« Mon départ va être retardé de quelques jours encore,
 « M. le vice-Chancelier m'ayant fait dire que l'Empereur
 « se proposait de me charger d'une lettre pour le prince
 « d'Orange. Si je la reçois aujourd'hui, comme je l'espère,
 « je partirai sans faute demain (1). »

(1) *Général de Stamford à Thomas Grenville, Saint-Petersbourg,*
 29 juin 1799 (*Dropmore Papers, V, 139-141*).

Le 22 juillet, mais sans faire même une courte halte à Mittau, comme semblait en faire prévoir la possibilité la lettre ci-jointe du marquis de L... à l'abbé Marie, Stamford était de retour à Berlin et le 30 il rendait officiellement, mais malheureusement pour nous, trop sommairement, compte au prince d'Orange de l'audience que Paul I^{er} lui avait accordée quelques jours avant l'instant de liberté dont il avait profité pour écrire à Thomas Grenville (1).

Ennemi juré de la Révolution, adversaire irréconciliable des idées nouvelles, il avait tout lieu d'être satisfait de son œuvre. Son voyage n'avait pas été inutile. Grâce à son tact, au sacrifice qu'il avait su imposer à son amour-propre, l'action qu'il avait exercée à Saint-Pétersbourg n'avait pas peu contribué à augmenter les difficultés, contre lesquelles le Directoire avait à lutter, à accroître encore la gravité de la crise, l'une des plus aiguës et des plus redoutables que la France ait eu à traverser depuis la chute de la Monarchie.

LXVII (2)

MARQUIS DE L... (3) A L'ABBÉ MARIE (4)

(POUR VOUS SEUL ET M. D'AVARAY SEUL).

Saint-Pétersbourg, 15/26 juin 1799.

Analyse de la lettre dans laquelle il fait l'éloge de Stamford.

Il insiste sur les services qu'il pourrait rendre et l'intérêt qu'il y aurait à se l'attacher.

(Lettre, dit-il, ayant pour but de leur faire bien connaître les choses et les individus qui peuvent intéresser le Roi).

« Le général de Stamford a donné constamment l'exemple d'un

(2) Cf. *Thomas Grenville* à lord Grenville, Berlin, 22 juillet 1799 (*Dropmore Papers*, V, 175).

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Le marquis de L. ne serait-il pas le marquis Henri-Charles-Joseph de Lambert né en 1733 au château d'Ancey près de Pontorson, maréchal de camp en 1780, commissaire du comte de Provence, dont le comte ROGER DE DAMAS parle dans ses *Mémoires* tome I, pages 193 et 198, à propos de Valmy. Mort en 1808.

(3) L'évêque de Nancy parle maintes fois de l'abbé Marie dans sa correspondance et notamment dans sa lettre au Cabinet du Roy, de Vienne le 21 septembre 1798 (*Fonds Bourbons*) 612/259, f° 232).

dévouement sans bornes et, sous ce rapport seul, ce serait un homme précieux à connaître pour tous ceux qui font profession d'être attachés à la gloire et aux intérêts du Roi. Une connaissance, qui a commencé dès mon voyage à Brunswick, je dirais presque, lors de ma mission en Hollande, m'a mis à portée de le juger comme l'homme que son cœur, son caractère, ses connaissances, ses opinions et sa probité rendent le plus précieux à connaître et le plus intéressant à consulter. Je n'hésite donc pas à vous dire que tout ce qu'il vous dira mérite une confiance entière. Il serait à désirer que le Roi pût le voir ; mais il ne peut et ne doit pas se permettre cet honneur. Je l'ai prié (il me l'a accordé), de changer sa route, de passer par Mittau, d'y combiner le court séjour qu'il y fera pour vous donner au moins deux heures de temps. Ainsi, toute affaire cessante et dans le plus grand secret, je vous invite à vous trouver, vous et M. d'Avaray, de son côté, lorsque le général de Stamford vous fera proposer de vous y rendre. Il n'y a rien à lui apprendre sur les affaires du Roi, particulièrement sur la commission de M. de la Maisonfort (1), dont il a été le guide jusqu'au moment de son départ de l'Allemagne. Plût à Dieu qu'il eût pu guider ce jeune homme dans sa conduite ici, ridicule, inconsidérée, étourdie même ! (2).

(1) « MM. de Stamford et Dismar ont passé par ici. Ils n'ont pas demandé à voir le Roi. La Maisonfort les a vus à Riga et croit que la mission du général est quelque proposition nouvelle de la Cour de Berlin. Au reste il ne paraît pas avoir rien pénétré. » (*Fonds Bourbons* 607/254, supplément I. Cahier 15 n° 13, f° 204, *Note du Cabinet du Roy à M. de Thauvenay*).

« Dismar était un colonel suisse, qui avait été au service de l'Angleterre, employé quelque temps au commissariat en Flandre, grand ami de Stamford qu'il accompagna en Russie.

« J'ai lieu de croire, lit-on encore dans une Note du Cabinet du Roy au comte de Moustiers, à Berlin, de Mittau, le 23 mai 1799, que M. de Stamford a des vues plus étendues que vous lui supposez. Il a passé ici *incognito*. Quant à M. de la Maisonfort, je le crois au moment de revenir de Pétersbourg, sans que je sache ce qu'il y a fait ou tenté de faire ! » (*Ibidem* 609/256 n° 19 f° 311).

(2) **MAISONFORT (LOUIS-DUBOIS-DESCOURS, Marquis de LA) (1762-1827)** Officier de cavalerie avant la Révolution et émigré, servit dans l'armée des Princes et après le licenciement s'établit à Brunswick, où il fonda avec Fauche-Borel une imprimerie qu'il abandonna pour aller remplir à Hambourg, à Saint-Petersbourg et à Londres diverses missions dans l'intérêt des Bourbons et pour lesquelles il eut des démêlés avec son co-associé. Rentré en France en 1802, il fut arrêté à Paris, enfermé au Temple et conduit ensuite à l'île d'Elbe où, dit plaisamment un historien, il ne se doutait pas qu'il était le maréchal-des-logis de celui qui l'exilait. Parvenu à s'échapper, il se rendit en Russie, s'y lia avec Blacas, qui lui conserva une bienveillance dont il lui donna des marques signalées en 1814. Il revint alors à Paris avec Louis XVIII, qui le nomma maréchal

Revenons donc à M. le général de Stamford, cher ami, aux motifs qui rendent précieuse la conversation qu'il veut bien avoir avec vous, sur l'assurance que je lui ai donnée qu'elle serait un service qu'il rendrait au Roi et auquel Sa Majesté serait sensible. Jè vous dirai donc que par sa position les relations particulières que son attachement à la Maison d'Orange l'ont mis à même d'avoir avec les différentes Cours et les Ministres qui les dirigent, son opinion est précieuse. C'est peut-être le seul homme que j'aye rencontré qui, ayant en apparence un seul intérêt, celui de la Maison d'Orange, ne s'est jamais borné à cet intérêt, parce qu'il a senti que, sans la destruction du gouvernement actuel de la France, il n'y avait de salut pour aucun Souverain et par conséquent pour les particuliers. Il a été à portée de juger que l'Empereur (Paul 1^{er}) est sensible à l'honneur et à la gloire, susceptible de s'intéresser au sort de la bonne cause et si le Cardinal de Richelieu disait qu'il avait pris la Rochelle malgré trois Rois, on pourra dire de l'Empereur, s'il sauve l'Europe, que ce sera malgré tous les Souverains qui y règnent. Mais ce même sentiment doit être ménagé. Un mot, une demande inconsidérée, la moindre contrariété dans sa volonté peuvent tout à coup arrêter les résolutions les plus importantes.

de camp et Conseiller d'Etat, chargé du contentieux de la Maison du Roi. Il suivit Louis XVIII à Gand et revint avec lui à Paris. Elu député du département du Nord, nommé secrétaire de la Chambre, il vota d'abord avec la Droite, puis avec le Ministère. Chargé à la fin de la session de la direction du domaine extraordinaire de la Couronne, il fut envoyé plus tard comme Ministre plénipotentiaire auprès du Grand-Duc de Toscane; revenu en congé à Paris, il retournait à son poste, lorsqu'il mourut d'apoplexie. (Cf. dans les *Dropmore Papers*, V, 177-181, *Fauche-Borel au comte d'Artois*, Hambourg, 24 juillet 1799 et copie du *Mémoire mis sous les yeux de Sa Majesté Impériale et auquel Elle a fait répondre officiellement par ses Ministres*).

« La Maisonfort, écrit HYDE DE NEUVILLE (*Mémoires*, I. 312, 1799-1800) « brillait à Londres par son esprit, sa verve, son activité qui se mêlait « à tout et pénétrait partout. Il y avait chez lui une dose un peu plus « forte que de raison de la légèreté française, mais qui ne lui nuisait pas. « Elle servait à couvrir les démarches auxquelles son esprit aventureux « le poussait quelquefois. Il avait l'étoffe d'un négociateur habile, mais « un certain défaut d'élévation dans les vues devait le maintenir en « dehors du premier rang des affaires. »

« Depuis l'éclat qu'a eu l'affaire de M. le chevalier de Cöigny, lit-on « dans une Note, datée de Mittau le 30 octobre 1800, adressée par ordre « de Louis XVIII à Nagebeck (le Président de Vezet) le Roi n'a eu à « parler de l'intérieur que pour se plaindre à Monsieur des bavardages « de M. de la Maisonfort à Hambourg et prévenir son retour en France « qu'il annonçait publiquement.... » (*Fonds Bourbons*, volume 607/254; Supplément 1; Cahier 10, 1^o 143).

Informé de la présence en Italie de Vernègues et de la Maisonfort (sous le nom de d'Escours) où ils ourdissent des trames contre la France et

Je n'ai pas vu, depuis que je suis en Russie, un homme qui sous ces rapports ait tenu une meilleure conduite que le général de Stamford, et qui ait eu plus de succès relatifs aux intérêts qui lui avaient été confiés et pour tous les objets qui peuvent y avoir un rapport même indirect. S'il a la confiance de vous faire part de sa conversation avec l'Empereur, rien ne pourra mieux faire connaître la conduite qui convient avec lui.

Sur ce, mon cher ami, je finis en vous disant que M. de Stamford est l'homme le plus précieux peut-être à entendre par l'ensemble des qualités que je lui connais, ses principes arrêtés, sans aucune considération particulière; au-dessus de toutes les propositions de l'ambition qui lui ont été faites récemment par deux grandes Cours, attaché par devoir autant que par inclination à la Maison d'Orange et même à la personne du roi de Prusse qu'il a servi, mais sans que ses opinions aient jamais pu être altérées: un seul instant par ces sentiments.

Sage et modéré avec une âme ardente et active dans un corps usé, sa sagesse, suite de son expérience, ne fait que donner plus de force à son caractère.

Je vous quitte et vous livre à M. de Stamford. Puisse-t-il être aussi content de vous que vous devez l'être de lui.

LXVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1)

Berlin, 30 juillet 1799.

Sa mission auprès de Paul I^{er}. Son audience.

Les bonnes dispositions du Tzar pour la Maison d'Orange.

MONSIEUR. — Mon départ précipité de Berlin pour Saint-Petersbourg ne m'ayant pas laissé le temps d'en prévenir Votre

qu'il soit réfugiés à Rome, Talleyrand prescrivit par sa dépêche du 1^{er} novembre 1803 au Cardinal Fesch de réclamer du Gouvernement pontifical leur arrestation. Dubois d'Escuris de la Maisonfort, ajoute le COMTE BOULAY DE LA MEURTHE (*Correspondance du duc d'Enghien* II, 51-52) avait été mêlé à la fin du Directoire à une série d'intrigues pour acheter Barras. Entretenant, présomptueux et brouillon, il avait été arrêté à Paris le 12 mars 1802. Interné à l'île d'Elbe, il s'en était évadé le 9 février 1803, se retira à Venise, en fut expulsé en mars 1804 et trouva en Russie un aide et du service. Les ordres de Talleyrand furent renouvelés le 12 novembre 1803. Sur la réquisition du cardinal Fesch, le Gouvernement pontifical fit rechercher les deux émigrés. On constata que la Maisonfort avait continué sa route. Vernègues, arrêté à Rome vers la fin de décembre, fut enfermé au château Saint-Ange.

(1) R. O. F. O. 95.6. J'ai cru bien faire en dérogeant exceptionnellement à l'ordre chronologique et en plaçant cette pièce avant la suivante, qui lui est antérieure en date.

Altesse Sérénissime pour Lui demander des ordres, je fus obligé de laisser à M. Grenville le soin de La faire informer des motifs de mon voyage, ainsi que du contenu des lettres dont je souhaitais d'être muni de la part de Votre Altesse Sérénissime pour la Cour de Saint-Pétersbourg. Ces lettres me parvinrent à propos quelques jours avant l'audience que Sa Majesté Impériale m'accorda à Pavlovsk, château de plaisance à quatre milles d'Allemagne de Saint Pétersbourg, où j'eus l'honneur de la remettre à Sa Majesté l'Empereur.

Sa Majesté, en la recevant, daigna se rappeler l'époque, où dans des temps plus heureux il avait vu la Hollande, « cette école où Pierre le Grand puisa des connaissances qu'il sut rendre si utiles à son pays. » Après avoir exprimé de la manière la plus affectueuse combien Il était touché des adversités que Votre Altesse Sérénissime et Son auguste famille ont éprouvées dans le cours d'une guerre qui a été si funeste à tant de Princes et d'États, Sa Majesté me témoigna Son vif empressement de concourir avec Ses Alliés au rétablissement de la Maison d'Orange dans ses droits et dignités en Hollande. Elle entra ensuite dans plus de détails relatifs aux moyens qu'Elle se proposait de mettre en usage à cet effet et Elle finit par censurer avec non moins de modération que de justice l'étrange conduite du Cabinet Prussien dans le cours de cette guerre, sans voiler les torts qu'on est en droit de reprocher à celui de Vienne.

J'eus le courage de faire en cette occasion une sorte d'apologie de Sa Majesté Prussienne en faisant de son caractère moral l'éloge qu'il mérite. Je me hasardai même à disculper, autant que je le pouvais sans blesser la vérité, le duc de Brunswick, contre lequel l'Empereur me parut fort aigri et j'eus la satisfaction de m'apercevoir que Sa Majesté fut contente de ma franchise, puisqu'après m'avoir écouté avec bonté, Elle me dit d'un air qui marquait que je ne lui avais pas déplu : « Je crois qu'il y a encore « en vous une ancienne veine prussienne. »

A quoi je répondis : « Je me flatte, Sire, que Votre Majesté « s'aperçoive également qu'il y a en moi un cœur absolument « dévoué à Votre Majesté et à la bonne cause. »

« On ne saurait, répliqua l'Empereur, vous rendre plus de « justice que je ne le fais ».

L'Empereur me congédia après une audience qui avait duré une heure entière, à la fin de laquelle je priai Sa Majesté d'agréer qu'elle fût mon audience de congé, ce qu'Elle m'accorda en me disant qu'Elle espérait que je continuerai à travailler avec le même zèle pour le bien de la bonne cause.

Huit jours après cette audience, je reçus des mains du vice-Chancelier Kotchoubey (1), deux lettres, dont l'une ci-jointe de Sa Majesté Impériale à Votre Altesse Sérénissime, et l'autre de Sa Majesté l'Impératrice pour Son Altesse Royale, la Princesse d'Orange.

Il me remit en même temps en présent de l'Empereur une bague avec un très beau solitaire et une assignation de 1 000 ducats. Mais comme ce don n'est qu'une affaire d'usage, ce ne sera

(1) KOTCHOUBEY (VICTOR PAVLOVITCH, prince) (1768-1834) fut élevé chez le prince Bezborodko, son oncle, qui l'envoya terminer son éducation à Genève. Enrôlé au régiment Préobrajensky, il ne resta pas longtemps au service militaire; son oncle le destinait à la carrière diplomatique. En 1784, il fut attaché à la mission de Suède et devint deux ans après Gentilhomme de la Chambre. En 1787, il fut de la suite de l'Impératrice, lors de son voyage de Crimée. L'année suivante, il fut attaché à la mission de Londres, où il resta quatre ans sous la direction de Woronzow, puis finit en 1792 par être nommé Ambassadeur extraordinaire à Constantinople. Comme diplomate il tenait « au système national fondé sur les « intérêts de la Russie », désirait que les autres Puissances recherchent son amitié et redoutait pour elle les agrandissements territoriaux. L'arrivée de Paul I^{er} au pouvoir n'entraîna pas la chute de Bezborodko, comme il arriva pour la plupart de ceux qui avaient joui de la faveur de Catherine, et Kotchoubey devint membre du Collège des Affaires Etrangères et reçut toute une série de récompenses. En 1798, il fut fait conseiller privé actuel et le 4 avril 1799 élevé à la dignité de comte de l'Empire Russe. Mais la même année, il tomba en disgrâce. Le 8 août, il était destitué et relégué en province. Le 22 juin 1801, Alexandre I^{er} le fit Sénateur avec mission d'être attaché à la personne de l'Empereur et de siéger au Comité des Affaires Etrangères. Mais ce qui est plus important, c'est qu'en même temps Kotchoubey était Membre du Comité Secret, que l'Empereur s'était composé d'hommes de confiance en vue de la réforme du système gouvernemental. En partant de Dresde, Kotchoubey écrivait au comte Woronzow, le 27 mars 1801 : « Je pars parce que je crois devoir quelque chose à l'Empereur Alexandre ; « je pars parce que je crois que tous les honnêtes gens doivent se réunir autour de lui et faire tous leurs efforts pour cicatriser les plaies « infinies portées par son père à la patrie ; et après cela, voudra-t-il « m'employer, je le ferai de mon mieux et de préférence dans quelque « branche de l'administration interne. »

Kotchoubey était le moins enthousiaste de tous les Membres de ce « Comité de Salut Public » et pourtant il fut frappé du peu d'ordre qui régnait encore dans les projets de l'Empereur. Le 11 décembre 1801, il fut nommé Membre du Conseil de l'Empire et le 8 septembre 1802, Ministre de l'Intérieur jusqu'au 24 novembre 1807. Il eut la bonne idée de prendre Speransky pour collaborateur et ce fut son Ministère qui reçut le premier une organisation régulière. Président des Affaires civiles et ecclésiastiques, il fut le 4 novembre 1819 nommé pour la seconde fois Ministre de l'Intérieur. Relevé de ses fonctions de Ministre le 25 février 1825, il fut le 19 avril 1827 nommé Président du Conseil de l'Empire. Elevé le 6 décembre 1831 à la dignité de Prince, il reçut en 1834 le titre de Chancelier pour les Affaires Intérieures. Il mourut à Moscou d'une angine de poitrine le 2 juin 1834 et fut inhumé au Monastère d'Alexandre Newsky.

Le prince Kotchoubey avait l'esprit net et observateur. Eclairé et humain, il considérait le servage comme un mal gigantesque ; mais comme homme d'Etat il redoutait « les secousses » et comme adminis-

que par la réponse de l'Empereur à la lettre, que j'ai eu l'honneur de remettre à Sa Majesté de la part de Votre Altesse Sérénissime, qu'Elle pourra juger si j'ai réellement eu le bonheur de ne rien faire ou dire qui ait pu déplaire à ce Monarque.

J'ai hâté mon retour à Berlin pour y être à portée de m'entretenir avec Monseigneur le Prince Héritaire d'Orange et de lui donner les informations qui pourraient lui être utiles dans l'état actuel des choses. Il rendra lui-même compte à Votre Altesse Sérénissime des déterminations qu'il a prises et c'est en me flattant qu'elles ne seront pas désapprouvées par Votre Altesse Sérénissime que j'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur,

*De Votre Altesse Sérénissime,
le très humble et très obéissant Serviteur,*

STAMFORD.

Pendant toute la durée de la mission de Stamford, pendant tout le temps où il lui avait par conséquent été impossible de suivre la marche des négociations de Berlin, on n'avait pas manqué d'essayer de profiter du début, si brillant pour les Coalisés, de la campagne, de cette série ininterrompue de succès remportés par les armes autrichiennes

trateur d'expérience ne tenait pas à « relâcher l'ordre de choses existant ». — D'une retenue et d'une prudence extrêmes, il avait le talent de se tenir toujours un peu à distance et de regarder tranquillement les choses de côté. C'est ainsi qu'il entrevit « l'aurore des beaux jours d'Alexandre » et qu'il ne souffrit ni du régime d'Arakhtchéïeff, ni de la réaction de l'époque de Nicolas I^{er}.

Au témoignage d'un contemporain, il avait de l'expérience, une vue prompte et sûre des choses, le talent d'en dégager l'essentiel des circonstances accessoires, l'habileté de découvrir dans l'affaire la plus compliquée des éléments primitifs simples, la faculté de comparer, de résumer, de résoudre les divergences.

(GRAND-DUC NICOLAS MIKHAILOVITCH, *Portraits Russes*, I, 3.150).

« L'Empereur a fait le meilleur choix qu'il pouvait faire parmi ses « sujets, sans exception de personne, pour remplir notre Département « des Affaires Etrangères en nommant M. de Kotchoubey, vice-Chancelier et M. Rostopchin, membre du Collège des Affaires Etrangères. « écrivait de Richmond le 7 décembre 1798 *Woronzow à lord Grenville*. « Ils ont tous deux beaucoup de talent, de jugement et d'élévation « d'âme, sont dans les meilleurs principes, ont été tous les deux en An- « gleterre et sont attachés au système de l'union indissoluble entre nos « deux patries. Je vous réponds d'eux comme de moi-même. Je les con- « nais à fond, parce qu'ils sont mes amis intimes. Ce qu'il y a d'heureux « pour les affaires, c'est qu'ils sont très unis entre eux et également « attachés au prince Bezborodko qu'ils regardent comme leur père. Ce « choix de l'Empereur lui fait honneur et il est aussi heureux pour lui « que pour le bien de l'Europe dans la crise où elle se trouve.... » (*Dropmore Papers*, V, 406).

pour amener la Prusse à changer l'orientation de sa politique, à renoncer enfin à sa neutralité. Vers la fin du mois de mars, donc assez longtemps avant le départ de Stamford pour Saint-Petersbourg, malgré les victoires de l'archiduc Charles et de Kray, les efforts des négociateurs alliés étaient encore bien loin d'avoir répondu aux espérances de leurs Gouvernements. Panin se préparait, si ce n'est sur l'ordre formel, du moins avec l'approbation de sa Cour, à s'éloigner de Berlin sous le prétexte d'accompagner, comme il le fit du reste, sa femme aux eaux de Karlsbad (1). On avait même parlé un moment du départ de Dietrichstein.

Le 20 avril, en effet, les choses avaient pris à Berlin une tournure si rassurante pour la France que Siéyès avait été jusqu'à annoncer au Département que « M. Grenville lui-même regarde l'objet de sa mission comme manqué quant à la réunion de la Prusse avec l'Autriche (2). »

A Paris, on avait des raisons plus catégoriques encore de croire au maintien du *statu quo*. « M. de Sandoz, mandait le même jour Talleyrand à Siéyès, (3), m'a montré une lettre du Roi, par laquelle la Prusse renouvelle les assurances de la plus absolue neutralité..... Nous les acceptons, ajoutait-il, mais croyez bien que nous nous trouvons dégagés de toute reconnaissance. »

La partie était cependant loin d'être gagnée. — Bien décidé à lutter jusqu'au bout, Thomas Grenville avait avec les Ministres prussiens des conférences toujours aussi fréquentes et dont il ne transpirait rien. Il n'était plus question du départ de Dietrichstein, ni d'une absence de son collègue anglais. « Ce qui me fait présumer, observait Siéyès, que nos revers militaires ont ranimé leurs espérances. » (4)

Près d'un mois plus tard, Siéyès, dans l'une de ses dernières dépêches de Berlin, enregistrait en même temps que les

(1) Prusse, volume 225, dépêche chiffrée n° 60, f° 74, Siéyès à Talleyrand, Berlin, 13 germinal an VII (3 avril 1799).

(2) *Ibidem*, n° 62, f° 81. Siéyès à Talleyrand, Berlin, 20 germinal an VII (10 avril 1799).

(3) *Ibidem*, n° 23, Talleyrand à Siéyès. Paris, 23 germinal an VII (13 avril 1799).

(4) Prusse, volume 225, n° 65, f° 113. Siéyès à Talleyrand. Berlin, 30 germinal an VII (20 avril 1799).

efforts qu'on multipliait pour décider le roi à se joindre à la Coalition, le changement d'attitude qu'il avait constaté au cours des dernières semaines. « Tout le monde remarque
 « l'intimité du principal ministre avec M. Thomas Grenville.
 « Les diplomates jugent qu'il s'est établi de nouveaux rap-
 « ports entre les Cabinets de Londres et de Berlin. On ne
 « croit pas que ce soit pour rompre le traité qui neutralise le
 « Nord de l'Allemagne ; mais il est vraisemblable, dit-on,
 « qu'il y ait eu deux assurances données par le Ministère de
 « Prusse. La première, qu'il ne contractera avec la Répu-
 « blique aucune liaison, aucun arrangement de quelque
 « manière que les affaires viennent à tourner. La seconde,
 « que dans tous les cas il se tiendra prêt à offrir son inter-
 « vention pour des propositions de paix, quand cela con-
 « viendra à l'Angleterre. Je n'ai pas la preuve officielle de
 « ce détail.... Mais j'ai lieu de croire que M. de Haugwitz
 « a réitéré la proposition d'augmenter de 20.000 hommes
 « l'armée de démarcation et que le roi a persisté à nier la
 « nécessité de cette augmentation. Vous imaginez bien que
 « l'influence anglaise ne s'est pas affaiblie depuis l'arrivée
 « de Grenville et l'emploi de tous ses moyens. Ma persuasion
 « intime est que le roi est individuellement par son carac-
 « tère et sa probité, le plus ferme appui de la neutralité
 « prussienne..... (1) »

Entre temps Frédéric-Guillaume III était en train de visiter, vraisemblablement afin de se tenir un peu plus à l'écart, les provinces les plus éloignées de sa capitale.

« Haugwitz, qui devait d'abord être du voyage, lit-on dans
 « une dépêche d'Otto, en date du 29 mai, qui après cela devait
 « rester ici, est de nouveau destiné à joindre le roi à Cas-
 « sel. Les uns pensent qu'il sera fortement question d'une
 « nouvelle Union des Princes du Nord de l'Allemagne et que,
 « pour cet effet, on a senti le besoin de faire partir pour le lieu
 « des conférences les premiers diplomates du Cabinet prus-
 « sien. D'autres se permettent des combinaisons plus ana-
 « logues au caractère des Ministres. Il est évident, disent-ils,

(1) Prusse. Dépêche chiffrée, n° 72, f° 155. *Siéyès à Talleyrand*. Berlin, 24 floréal an VII (13 mai 1799).

« que le roi et ses deux aides de camp Kökeritz et Zastrow sont depuis quelque temps fortement prononcés contre les ennemis de la France, mais que M. de Haugwitz se rapproche du système de la Coalition. Il y a cinq jours, il a dit à un agent allemand qui nous est dévoué : « J'avoue que j'ai
 « été pendant très longtemps dans le système français ; mais
 « le Directoire ne veut rien faire pour nous. On ne peut
 « compter sur rien de sa part. *J'ai complètement changé*
 « *d'avis.* » — On conjecture d'après cela que la clique anglo-russe a mis tout en œuvre pour ne pas laisser le roi entre les mains de deux hommes, dont elle craint les dispositions et qu'elle est parvenue à faire joindre le Roi par M. de Haugwitz, qu'il n'aime pas, mais qu'il ne saurait remplacer sans fortifier encore davantage le parti anti-français. Cette conjecture devient encore plus plausible, lorsqu'elle est rapprochée de la confiance faite hier par un homme qui est dans l'intimité du roi à un de nos amis :

« *Le Roi a son système à lui*, entièrement différent de celui de M. de Haugwitz. Il écoute tout le monde, mais il cache ses véritables intentions. Il y a plus de quinze jours que les rapports de ce ministre sont restés sur la table du roi *sans décision*. Au reste, le Roi est tellement réservé qu'il est impossible de connaître même les personnes qui ont de l'influence sur lui (1) ».

Otto ne se trompait pas, puisque, le 7 juin, le prince héréditaire d'Orange, en rendant compte à son père du départ d'Haugwitz pour Cassel, de son retour probable le 14, lui disait encore :

« D'après ce qu'il a dit à son départ, on devrait juger que c'est un bon signe..... Il n'a écrit ni à M. Grenville, ni au comte Panin, mais il a donné de ses nouvelles au comte de Ginck et celui-ci a dit hier à Panin avec sa circonspection ordinaire que Haugwitz paraissait content de son voyage et du duc de Brunswick. Ainsi c'est un motif de plus d'espérer..... (2) »

(1) *Prusse*. Volume 225, n° 3, f° 185, *Otto à Talleyrand*. Berlin, 10 prairial an VII (29 mai 1799).

(2) *Prince héréditaire d'Orange, au prince d'Orange*. Berlin, 7 juin 1799 (*Dropmore Papers*, V. 83).

Au même moment Otto, qui ne pouvait cependant être mieux renseigné que le Prince héréditaire d'Orange, s'exprimait bien plus catégoriquement que lui : « M. de Haugwitz est complètement démasqué. Il est certain que quinze jours avant le départ du Roi il lui a remis un Mémoire pour l'engager à se remettre en possession de Clèves. Le Roi, ne voulant prendre aucune connaissance de ce Mémoire et ayant même traité l'auteur avec une extrême froideur, M. de Haugwitz lui en a remis un second signé par les trois ministres du Cabinet..... Ce Mémoire a fait plus d'impression et c'est pour en conférer avec le duc de Brunswick que M. de Haugwitz a reçu l'ordre de rejoindre le Roi. Il devait être de retour avant-hier ; mais il paraît qu'il ne sera ici que le 27. Nos amis en tirent la conséquence qu'il a rencontré des obstacles qu'il espère vaincre en prolongeant son séjour. En attendant, les ministres russes et anglais sont toujours ici. Ils ne quitteront Berlin que lorsqu'ils sauront le résultat des opérations de M. de Haugwitz..... Quant à M. de Haugwitz, une personne de la famille royale, qui nous aime, m'a recommandé la plus grande circonspection : « C'est un homme dangereux. Il faut le ménager beaucoup. »

« Je crois devoir vous transmettre cet avis qui peut être utile à Paris : car il m'est démontré que M. de Haugwitz sait très bien ce qu'on y pense des hommes et des choses.

« *Post-scriptum.* Nos amis persistent à croire que le Mémoire de Haugwitz et ses efforts pour reprendre Clèves n'ont produit aucun effet (1). »

Otto et les amis de la France avaient vu juste. Le vent tournait de notre côté malgré les difficultés et les incertitudes de la situation et l'état toujours critique de nos affaires. Très mécontent de tout le monde et surtout de Haugwitz qui lui avait promis une réponse favorable, Panin partait le 25 pour Karlsbad (2).

Woronzow à Londres ne dissimulait pas le mécontente-

(1) *Prusse.* Volume 225. Dépêche chiffrée n° 7, f° 226. *Otto à Talleyrand* Berlin, 20 prairial an VII (8 juin 1799).

(2) *Prusse.* Volume 225, n° 12, f° 249. *Otto à Talleyrand*, Berlin, 7 mesidor an VIII (25 juin 1799).

ment que lui avait causé la lettre de Haugwitz à Finckenstein : « Elle est vraiment impudente. Ils veulent rester neutres, nous défendent de passer par leur territoire et quand nous aurons repris les deux forteresses, dont l'une a été livrée par l'Autriche et l'autre a été prise, parce que la Prusse ne l'a pas empêché, c'est alors seulement que cette dernière se déterminera à entrer en Hollande, où il n'y a pas de troupes pour défendre le pays. Le comte Panin fait bien de s'en aller d'une Cour qui se joue si indécemment des autres. »

Et le représentant de Paul I^{er} à Londres, presque aussi violent et irascible que son empereur, d'ajouter en terminant : « En vérité, si l'Autriche et la Prusse n'étaient pas en Europe, elles mériteraient bien qu'on les abandonne à leur mauvais sort et qu'on les laisse révolutionner par les Jacobins (1). »

Thomas Grenville, plus calme que Woronzow, était moins pessimiste. Il avait de nouveau chapitré Haugwitz. Il l'avait décidé à rédiger et à lui remettre le 10 juillet « *l'Esquisse Seconde d'un Projet d'Articles* » (2) dont les conditions lui avaient paru acceptables. Il lui semblait, comme il le disait à son frère, qu'on était à la veille de la conclusion d'un accord (3), d'autant plus que le Roi avait approuvé cette esquisse et que ses collègues et lui allaient inviter Panin à revenir de Karlsbad afin de reprendre et de terminer les négociations à Berlin. Et en effet, au moment où Thomas Grenville faisait part de ses espérances à son frère, les Ministres du Cabinet adressaient à Panin la note quelque peu étrange, la requête en réalité fort humble, qui permit à l'envoyé de Paul I^{er} de mettre fin à sa cure diplomatique et de faire quelques jours plus tard sa rentrée à Berlin.

(1) Comte Woronzow à lord Grenville, Harley Street, 1^{er} juillet 1799 (*Dropmore Papers*, V, 108-109).

(2) Cf. *Dropmore Papers*, V, 141-142. Berlin, 10 juillet 1799.

(3) Thomas Grenville à lord Grenville. Berlin, 12 juillet 1799 (*Dropmore Papers*, V, 135-137).

LXIX

MINISTÈRE PRUSSIEN AU COMTE PANIN (1)

*Berlin, 12 juillet 1799.***Panin invité à revenir de Karlsbad
et à reprendre les négociations.**

D'après l'engagement que j'ai pris avec vous, M. le Comte, moi, Finckenstein, lors de votre départ, nous nous empressons de vous donner de nos nouvelles dans les premiers moments où nous croyons qu'elles puissent vous intéresser.

M Grenville s'est chargé de vous informer en détail des soins et de l'activité redoublés que nous avons voués depuis le retour du Roi, aux affaires importantes qui nous tiennent à cœur et il vous dira lui-même qu'il est obligé de reconnaître dans les intentions de Sa Majesté cette heureuse analogie qui devait finir par rapprocher solidement ces trois Cours. C'est à vous maintenant, M. le Comte, à examiner les ouvertures qu'il vous communiquera et nous vous laissons à juger si les choses vous paraissent arrivées au point où vous les attendez pour accélérer votre retour à Berlin et y mettre la dernière main avec nous à la négociation.

Je dois observer du reste que la réponse du Roi à mon rapport de conférence du 19 juin ne me laisse plus le moindre doute qu'il n'y a jamais eu proprement ni erreur, ni incertitude sur la destination des différents corps de troupes russes qui occupent déjà le théâtre de la guerre ou qui sont en chemin pour s'y rendre et qu'en particulier Sa Majesté a toujours regardé l'armée qui traverse actuellement la Bohême comme entièrement distincte de celle que Sa Majesté l'Empereur de Russie se propose de faire avancer dans le cas où les Cours transigeantes parviendraient à s'entendre sur l'entreprise projetée. Cette distinction s'accorde avec les principes que vous avez établis dans ces dernières conférences.

Nous souhaitons que le séjour et la cure de Karlsbad aient contribué au parfait rétablissement de votre santé et nous avons l'honneur d'être, etc..., etc...

*Finckenstein (2), Alvensleben, Haugwitz
au Comte de Panin, 12 juillet 1799, par un courrier russe à Karlsbad.*

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) FINCK VON FINCKENSTEIN (CHARLES-GUILAUME, comte de) (1714-1801) Ministre de Cabinet sous Frédéric II qu'il servit pendant 43 ans.

Lord Grenville avait été un peu trop prompt à se laisser aller à la joie du brillant succès remporté par son frère, dont la persévérance avait réussi à mener à bonne fin une longue et laborieuse négociation, trop prompt surtout à escompter l'effet que ne pouvait manquer de produire en France « *l'hostilité de la Prusse* (1). »

Sa dépêche était encore en route, au moment où Thomas Grenville prenait la plume pour lui rendre compte de la volteface qui venait de se produire la veille, des explications aigres-douces qui s'étaient échangées au cours de la conférence du 21 au soir entre Haugwitz et Panin. On s'était donné un baiser Lamourette le 10 juillet, on était complètement brouillé le 21 au soir. Peut-être Thomas Grenville ne se trompait-il pas en imputant, au moins pour une bonne part, ce revirement soudain au duc de Brunswick, tremblant à la pensée de voir sa réputation militaire compromise par une guerre contre la France (2).

La conférence du 21 avait été un véritable coup de théâtre pour Panin et pour Thomas Grenville, surtout si ce ne fut, comme l'affirmait Haugwitz, qu'au dernier moment que le Roi lui fit connaître le sens de la réponse qu'il le chargeait de donner aux représentants de la Russie et de l'Angleterre. « Vous pouvez vous imaginer notre surprise, écrit Thomas Grenville à Sir Charles Whitworth, lorsqu'au lieu de nous apporter un projet de traité le ministre nous annonça qu'en raison des circonstances (3), son Souverain avait tout lieu d'espérer qu'il obtiendrait, sans avoir besoin de recourir aux armes, l'évacuation de la Hollande et le rétablissement du Stathouder ; que, par conséquent avant de s'engager avec les Alliés, il allait s'efforcer d'arriver à son

(1) *Lord Grenville à Thomas Grenville. Cleveland Row. 19 juillet 1799 (Dropmore Papers, V, 159).*

(2) *Thomas Grenville à lord Grenville (Confidentielle). Berlin, 22 juillet 1799 (Dropmore Papers, V, 174-176).*

(3) « Les intentions hostiles du Cabinet contre nous ont été modifiées par une dépêche de Sandoz affirmant que le nouveau Directoire était porté pour la paix et pour le maintien de la meilleure intelligence avec la Prusse..... » *Prusse*, volume 225, n° 27. *Otto à Talleyrand. Berlin, 3^e thermidor an VII (17 août 1799).* Cf. *Dropmore Papers, V, 192. Thomas Grenville à lord Grenville. Berlin, 27 juillet 1799.*

« but par la voie des négociations avec la France. Le comte
« Panin, qui avait protesté avec la plus extrême énergie,
« quittera Berlin probablement dès demain aussitôt après
« avoir eu audience chez le Roi. »

Le pas, que venait de faire Frédéric-Guillaume III, était décisif. Le 14 août, deux courriers russes arrivaient à Berlin: L'un d'entre eux continuait droit sur Karlsbad, où Panin attendait les ordres de son Souverain (1). L'autre apportait au Chargé d'affaires russe l'ordre de quitter Berlin avec les Archives et tout le personnel de l'Ambassade (2).

(1) *Thomas Grenville à sir Charles Whitworth*. Berlin, 24 juillet 1799 et le même à lord Grenville (Confidentielle) Berlin, 27 juillet 1799. (*Dropmore Papers*, V, 192-197).

Otto, comme le prouvent ses dépêches, n'avait rien ignoré des intentions du roi de Prusse. Dans un premier entretien qu'il eut à Charlottenburg avec Z'strow le 5 thermidor, l'aide de camp lui avait fait part du désir de son maître « de négocier avec le Directoire. » Exactement au courant de tous les incidents, de toutes les péripéties de cette conférence « qui dura « plus de trois heures et qui finit par être extrêmement animée », il mandait au Directoire que « Panin (qui reprit le 26 le chemin de Karlsbad), « après avoir reproché à Haugwitz de l'avoir constamment égaré et de « l'avoir compromis, vis-à-vis de son Maître, ajouta qu'il avait reçu « l'ordre de parler au Roi lui-même et qu'en conséquence il sollicitait « une audience pour le lendemain. Elle fut accordée, mais jamais le Roi « ne repoussa avec plus de fermeté les instances des Coalisés qu'il ne le fit à cette occasion. Il déclara à Panin qu'il était décidé à rester neutre « et qu'aucune considération ne le ferait sortir du système qu'il avait « adopté. » *Prusse*, volume 225. Dépêches chiffrées n° 20 et 21, f° 287 et 291. *Otto à Talleyrand*, Berlin, 6 et 9 thermidor an VII (24 et 27 juillet 1799).

Pour plus de détails sur l'audience de Panin, Cf. *Ibidem*, *Dépêche chiffrée*: n° 25, f° 300, *Otto à Talleyrand*. Berlin, 16 thermidor an VII (3 août 1799). « *Le refus du Roi a été absolu*. Le ministre ayant beaucoup insisté « sur les rapports de famille entre le Stathouder et la Maison de Prusse, « le Roi lui a dit: Je m'intéresse beaucoup au sort du Stathouder; mais « le bonheur de mon peuple m'est encore plus cher. Vous ne faites la « guerre que pour avoir la paix. J'ai tout lieu de croire que le nouveau « Directoire français la veut aussi et je suis prêt à y contribuer par mes « négociations. »

Après avoir pris congé du Roi, Panin fut présenté à la Reine qui lui dit: « J'espère que nous nous reverrons bientôt. » « Cela ne dépend pas « de moi », répondit le diplomate russe.

On remarque aussi depuis quelque temps un peu plus d'animosité contre le Tzar. M. de Zastrow a dit hier: « Il ne faut pas que l'Empereur « russe s'imagine qu'il peut faire la loi à toute l'Europe. » C'est à l'influence russe que l'on attribue l'avanie faite en dernier lieu au Gouvernement prussien; dont on a arraché les armes aux portes de Nuremberg en vertu d'un décret impérial.

(2) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 14 août 1799 (*Dropmore Papers*, V, 279-280) et *Otto à Talleyrand*. Berlin, 30 thermidor an VII (17 août 1799). *Prusse*, volume 225. n° 27.

La rupture des relations diplomatiques était complète et les choses en étaient arrivées à un degré de tension d'autant plus inquiétant que, comme Stamford le faisait remarquer au duc de Brunswick, Dietrichstein avait plié bagage, Thomas Grenville se préparait à en faire autant (1) et que « malgré les succès brillants des Autrichiens », il n'était pas lui, Stamford, de ceux « qui croyaient la Coalition hors de danger. »

Un peu plus d'un mois plus tard, Zurich devait prouver qu'il avait été bon prophète.

Les événements qui venaient de se produire à Berlin sont à la fois si curieux et si gros de conséquences que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de rappeler ici les passages qu'ALBERT SOREL a consacrés à l'examen de l'attitude de la Prusse pendant les semaines qui se sont écoulées de la deuxième quinzaine de mai 1799 à la fin du mois de juillet; aux intrigues qui se sont agitées autour de Frédéric-Guillaume III jusqu'au jour où il fit connaître à Haugwitz son refus nettement accentué de renoncer à la neutralité et de s'engager irrévocablement pour l'avenir.

Résumant le chemin qui a été parcouru pendant ces quelques semaines, SOREL nous dit :..... « A mesure que le succès de la Coalition se déclare, les Prussiens dessinent déjà leur politique de 1814. Les Russes et les Anglais pressent Frédéric-Guillaume III. Ce prince était naturellement indécis, jaloux de son pouvoir, hésitant à l'excès, fort préoccupé de dissimuler ses incertitudes, surtout de ne pas paraître gouverné. Ce caractère l'amena à subir l'influence occulte et continue des secrétaires du Cabinet qui travaillaient en sous-ordre avec lui, dont il ne se méfiait pas et qui le captèrent en devinant ses désirs cachés, en lui soufflant, très discrètement, la conduite à laquelle il inclinait, savoir : les atermoiements, les demi-mesures, la neutralité équivoque avec tout le monde; les arrière-pensées dans toutes les affaires. — Le secrétaire Lombard devint ainsi son confident et souvent

(1) *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 26 août 1799, (*Dropmore Papers*, V, 324). Le 1^{er} septembre, Thomas Grenville partit pour Hombourg.

son inspirateur. De ses ministres, Haugwitz était le seul qui l'approchât. Il mûrissait pour son maître un brillant et fructueux arbitrage. Estimant, comme d'ailleurs son collègue Alvensleben, que la Prusse ne serait pas en sécurité, tant que la France posséderait des territoires entre la Moselle, la Meuse et le Rhin, que ces cours d'eau étaient les barrières naturelles de l'Allemagne, il se proposait d'en assumer la garde, de reculer la frontière française du côté des Pays-Bas, d'avancer de ce côté la frontière prussienne, de rétablir le Stathouder en Hollande, non sans avoir au préalable entamé la lisière de cette République dans l'intérêt de la défense générale et en vue d'assurer à la Hollande et aux pays limitrophes une frontière solide qui les mette à l'abri des entreprises futures de la République française (1).

Les Anglais étaient disposés à entrer dans ce dessein et offraient un million de livres sterling pour en soutenir l'exécution. Les Russes annonçaient que si la Prusse voulait agir, ils la soutiendraient sur le Rhin. Nombre de Prussiens, assez honteux du rôle qu'ils jouaient en Europe, poussaient à la roue (2). Le roi laissa Haugwitz conférer avec le ministre d'Angleterre. *Le 10 juillet, l'accord semblait conclu* : L'indépendance de la Hollande, l'évacuation de la rive gauche du Rhin par la France en étaient le principe. — *Le 17 et le 21, le roi donna contre-ordre*. Il craignait un retour offensif des Français. Il ne voulait pas se prêter à l'agrandissement de l'Autriche en Italie et à l'établissement de la suprématie russe en Orient ; il ne désirait pas travailler en France à une restauration des Bourbons qui seraient inféodés à la Russie et il en revint à son expédient préféré : « Le « système, écrivait-il à Haugwitz, qui en reculant l'explosion, m'offre du moins l'avantage d'attendre les événe-

(1) Rapports des 5 et 11 mai 1799 publiés par BAILLEU.

(2) SYBEL (*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, V, 411), attribue à des considérations d'un tout autre genre la résolution prise par Frédéric-Guillaume III. « La Prusse, par la volonté personnelle « du roi et malgré le vif désir des ministres, reste impassible.... Il « était très vrai qu'une grande partie de l'armée prussienne n'accueillait « qu'avec répulsion la pensée d'une communauté d'armes avec l'Autriche « et que la grande majorité de la population de l'Allemagne du Nord se « révoltait contre toute participation à la nouvelle guerre. »

« ments et de ne passer aux mesures que quand moi-même
« je le jugerai à propos. »

Les Russes et les Anglais, venus en mission extraordinaire pour négocier l'alliance, s'en allèrent fort mécontents et les Prussiens reprirent avec les envoyés ordinaires le jeu de bascule qu'ils menaient depuis la paix de Bâle. Haugwitz, au nom du Gouvernement officiel, caressait les Alliés en vue d'une défaite de la République française, et Lombard, au nom du roi, caressait les Français en vue d'une défaite de la Coalition. La Légation de France sut, à n'en point douter, que la Prusse réclamerait, le jour où elle le pourrait, l'indépendance de la Hollande, la rive gauche du Rhin, la renonciation même à la Belgique, et elle l'écrivit au Directoire..... »

LXX

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

Antérieure au 16 août et au départ de Dietrichstein.

**Usage qu'il a fait de l'une de ses lettres. Impossibilité de se servir de l'autre, soit à Londres, soit à Saint-Pétersbourg.
Motifs de cette résolution. Départ prochain de Dietrichstein.**

J'ai reçu les deux lettres dont Votre Altesse Sérénissime a bien voulu m'honorer en date du 3 et du 6 de ce mois. J'ai cru devoir faire usage de la première pour détruire le soupçon auquel le propos de M. de Haugwitz a pu donner lieu. J'y ai d'autant plus facilement réussi que ceux qui ont été dans le cas de traiter beaucoup avec ce ministre n'ont pas eu occasion de se convaincre que la véracité fût une de ses vertus favorites.

Quant aux idées contenues dans la seconde lettre de Votre Altesse Sérénissime, je suis persuadé que ce serait en vain qu'on chercherait à les faire goûter soit à Londres, soit à Saint-Pétersbourg. Tout traité d'alliance doit offrir aux parties contractantes des avantages réels et réciproques. Celui que propose la Prusse n'est certainement pas dans ce cas. Non seulement il ne change rien à l'état des choses dans le Nord de l'Allemagne, il tend au

(1) R. O. — F. O. 95.6. Cf. pour le départ de Dietrichstein. *Dropmore Papers*, V, 287. *Note of a conversation between Count Haugwitz and baron Kinkel*, Berlin, 16 août 1799 et *ibidem*, V, 279. *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 14 août 1799.

contraire à l'affermir davantage. L'Angleterre et la Russie sont en guerre. Par conséquent, tout ce qui ne contribue pas directement à rendre plus efficace leurs efforts est pour eux de nulle valeur. Il n'échappe à personne qu'une puissante diversion sur le Bas-Rhin deviendrait le coup de grâce pour les Français. La neutralité de la Prusse, qu'un traité d'alliance défensive, tel qu'elle le désire, ne ferait que consolider, rend cette diversion impossible. Car, en supposant que le reste des Puissances du Nord voulussent la tenter, comment attaqueraient-elles la Hollande et la Belgique, si une armée prussienne leur en barre le chemin ?

La seule condition, qui peut-être eût porté l'Angleterre et la Russie à prêter l'oreille à la proposition de la Prusse, eût été la stipulation de quelques cas où sa défensive se changerait pour elle en offensive. Mais le seul cas qu'elle veuille admettre étant celui d'une attaque directe contre sa ligne de neutralité, il est évident que c'est faire dépendre l'existence de ce cas du bon plaisir du Directoire français. Quelle apparence y a-t-il qu'il commette l'imprudence de la faire naître, tant qu'il aura besoin de toutes ses forces en Italie, en Suisse, sur le Bas-Rhin ?

Il existe d'ailleurs des doutes sur les véritables dispositions du Cabinet de Berlin qui détruisent toute confiance. Le Directoire n'ignore certes pas que la Russie et l'Angleterre ont fait jusqu'ici tous leurs efforts pour réengager la Prusse dans la Coalition ; mais, dès le commencement et pendant toute la durée des négociations qui eurent lieu à cet effet, les Français n'ont pas cessé de dégarnir la Hollande et la Belgique de troupes qu'ils ont portées en Suisse et sur le Haut-Rhin. Eussent-ils osé le faire, s'ils n'avaient été sûrs d'avance du parti que tiendrait la Prusse et qu'est-ce qui leur a donné cette certitude ? Voilà un fait bien difficile à expliquer.

En voici un autre que Votre Altesse Sérénissime ignore peut-être et qui peint parfaitement M. de Haugwitz. — Le Roi lui demanda, ces jours passés, s'il croyait effectivement que le salut de l'Etat exigeait qu'il reprit les armes.

Le Ministre répondit que : « Son opinion n'était pas que le salut de l'Etat lui en faisait un devoir, mais qu'il lui semblait que l'honneur du Roi le demandait en quelque sorte. »

« *S'il n'y a que cette considération, répliqua le Roi, je ne ferai certainement pas la guerre* ». »

M. de Dietrichstein ne fera plus un long séjour ici et il n'est pas apparent non plus que celui de M. de Grenville sera fort long. Le premier a eu bien de la peine à cacher qu'il est bien aise de n'avoir pas effectué ici plus qu'il ne voulait. Malgré les succès brillants

des Autrichiens, je ne suis pas de ceux qui semblent croire que nous sommes déjà hors de danger. Les ressources révolutionnaires ne sont rien moins qu'épuisées. Siyès le sait bien. Aussi voit-il d'un œil tranquille les manœuvres diplomatiques et tandis que la Cour de Vienne reproche à celle de Berlin son traité de Bâle et celle-ci à l'autre son traité de Campo-Formio, il fait traduire, à ce qu'on dit, en russe et en polonais, les *Droits de l'homme*, persuadé qu'ils feront leur effet partout où on les lira.

L'occasion sûre, dont je me sers pour faire parvenir ces lignes à Votre Altesse Sérénissime m'ayant été offerte trop tard pour que je puisse en profiter à mon gré, je suis obligé de terminer ici en priant Votre Altesse Sérénissime, etc..., etc...

LXXI

GEORGES III AU ROI DE PRUSSE (1)

Weymouth, 27 d'août 1799.

**Regrets que lui cause la décision prise
par Frédéric-Guillaume III.**

MONSIEUR MON FRÈRE, — J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire en date du 28 du mois passé (2). Je sens tout le prix des sentiments d'amitié que Votre Majesté m'a témoignés et je partage avec Votre Majesté le désir le plus constant de conserver la bonne intelligence qui existe entre nos deux Royaumes et de resserrer les liens intéressants qui nous unissent.

Je ne puis que regretter vivement la décision de Votre Majesté sur les ouvertures amicales et franches que je Lui ai fait faire. L'intérêt de nos deux Monarchies, celui de l'Europe entière, la conformité de nos principes et le désintéressement de mes vues m'en avaient fait espérer, surtout après une si longue discussion, un résultat bien différent.

Je suis intimement persuadé que Votre Majesté n'agit que d'après ce qu'Elle juge devoir aux vrais intérêts de son Royaume. Le même sentiment me prescrit la conduite que j'ai tenue. La Providence a daigné jusqu'ici bénir mes efforts pour la sécurité

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. *Dropmore Papers*, V, 192. (Confidentielle). *Thomas Grenville à lord Grenville*. Berlin, 27 juillet 1793.

de Mon Peuple et la conservation de Sa religion et de Ses institutions civiles et je dois aujourd'hui espérer que sous la même protection divine, l'Europe entière se verra procurer par la suite le bénéfice de ces mesures auxquelles nous avons désiré, moi et mon Allié, l'Empereur de Russie, de pouvoir associer Votre Majesté.

C'est toujours avec la plus vive satisfaction que je profite de toute occasion de renouveler à Votre Majesté les assurances les plus sincères de la haute estime avec laquelle, je suis, Monsieur mon Frère,

de Votre Majesté
le bon frère, amé et allié,
GEORGE.

LXXII

GÉNÉRAL DE STAMFORD
AU PRINCE HÉRÉDITAIRE D'ORANGE (1)

Berlin, 1^{er} septembre 1799.

Le départ de Thomas Grenville. Pourquoi il ne croit plus au succès d'une opération sur la Hollande. Jugement qu'il porte sur Haugwitz. Départ prochain de Berlin.

Je profite de l'occasion que m'offre le lieutenant Waschinton retournant à Lingen pour informer Votre Altesse Sérénissime que M. Grenville quitte aujourd'hui Berlin pour se rendre à Hambourg, afin d'être à portée de s'embarquer pour l'Angleterre, si d'ici à une quinzaine de jours il n'arrive rien qui l'oblige à prolonger son séjour sur le Continent. Un des événements les plus heureux qui pourrait arriver serait sans doute la réussite du projet sur la Hollande. Mais à peine ose-t-on encore nourrir quelque espoir à cet égard, les vents contraires et les tempêtes ayant dérangé toutes les combinaisons, tous les calculs faits pour assurer le succès.

Dans ces circonstances, on ne peut que regretter doublement que la Prusse se soit refusée d'effectuer à peu de frais une entreprise que la Russie et l'Angleterre tentent en ce moment, peut-être en vain, tout en y employant des frais immenses. Mais tel est l'aveuglement ici qu'on ne se cache pas du plaisir qu'on aurait à

(1) R. O. F. O. 95.6.

la voir échouer, et tel est l'avilissement où on est tombé et la stupeur qui en est la suite, que même la réponse négative, péremptoire et très caustique, qu'on dit avoir été donnée par le Directoire aux dernières propositions de la Prusse, n'a pas fait sur l'esprit du Roi l'impression qu'on se flattait qu'elle produirait.

Je vous avoue, Monseigneur, que je ne conçois rien à cette stagnation apparente qui règne ici dans tout ce qui a rapport aux grands intérêts de l'Europe, à cette séparation totale où l'on se tient des principales Cours. Ce que je crois voir le plus clairement, c'est que le Roi, en se persuadant qu'il agit librement et d'après sa propre conviction, est dirigé par des ressorts cachés qui probablement s'étendent jusqu'à Paris, où ils reçoivent l'impulsion.

Quant à ce qui regarde M. de Haugwitz, je reviens à l'opinion que j'ai toujours eue, quoique j'aie souvent tâché d'en prendre une meilleure de lui. Je le regarde comme un homme léger, sans caractère, sans énergie, sans talent pour le poste qu'il occupe et auquel il ne tient que parce qu'il satisfait sa vanité. D'autres que moi ont remarqué que, lorsqu'il parle politique et qu'il lui arrive d'en bien parler, ses raisonnements sont toujours le fruit des méditations d'autrui. Si l'on joint à cela qu'il est menteur par habitude, faux et hypocrite, on a la juste mesure de cet homme. Lorsque je lui remis la lettre, dont Votre Altesse Sérénissime m'avait chargé pour lui à mon dernier départ de Brunswick, je fus tout étonné, dans le long entretien que j'eus alors avec lui, de l'entendre me dire des choses tout à fait contraires à ce qu'il m'avait dit auparavant. Sa mémoire est souvent en défaut contre la maxime : *Mendacem oportet esse memorem*. En me parlant de la réponse du Roi à la lettre de Votre Altesse Sérénissime et dont je faisais semblant d'ignorer le contenu, il me dit avec une sorte de satisfaction que Sa Majesté s'était fait un plaisir inalin d'y répéter à Votre Altesse Sérénissime les mêmes arguments qu'Elle-même avait allégués au Roi à Petershagen (1). C'était me

(1) Petershagen (Westphalie) à 12 km. N. NE. de Minden, sur la rive gauche du Weser, au confluent de l'Oppa.

Cf. *Dropmore Papers*, V, 286, Berlin, 16 août 1799. *Note of conversation between Count Haugwitz and baron Kinkel*.

« Le prince d'Orange nous a donné un bien grand embarras. Tous ses officiers sont en uniforme et ne veulent pas se soumettre aux lois militaires. Ils ont brusqué les postes. J'ai arrangé cela en engageant le Roi à lui écrire. Les deux princes en se quittant se sont fait des révérences et ne se sont pas expliqués. Notre idée est qu'il fasse, mais qu'il n'ait pas l'air de faire. Et le Roi, embarrassé de ne pas pouvoir faire plus pour son beau-frère, n'a pas osé lui dire assez clairement ce qu'il pouvait et ne pouvait pas admettre. » — Cf. *Ibidem*, V, 324. *Thomas*

dire que le Roi s'était servi contre Elle d'armes que Votre Altesse lui avait fournies Elle-même.

Je lui observai que, puisque ces arguments n'avaient pas empêché les déterminations vigoureuses que le Roi avait prises à Petershagen, ces dernières devaient avoir été motivées par des raisons d'une majeure importance et que pour cette raison je ne concevais pas ce qui pouvait avoir porté le Roi à se rappeler des arguments qui, trouvés trop faibles alors, ne pouvait plus servir aujourd'hui pour justifier l'inaction à laquelle il s'est condamné depuis.

Cette observation parut embarrasser le ministre, car je vis que tout ce qu'il cherchait à y répondre ne le satisfaisait pas lui-même.

Je viens de faire mes adieux à M. Grenville, qui sort de chez M. de Haugwitz, où il a appris que le Roi s'est décidé à faire avancer son armée de démarcation jusque sur le Rhin et qu'hier soir des lettres, conséquences de cette détermination, ont été expédiées à Votre Altesse Sérénissime (1). Le ministre, sans oser

Grenville à lord Grenville, Berlin, 26 août. Détails sur l'incident ci-dessus. « Grenville a naturellement approuvé la conduite du prince héréditaire et de ses officiers et lui a écrit à ce propos. — Pour mieux « marquer l'approbation de l'Angleterre il se proposait d'aller voir le « prince à Lingen, lorsqu'il a appris qu'il s'était embarqué pour le Texel ». (*Ibidem*, V, 372. Hambourg, 6 septembre).

Le 15 septembre, au contraire. Otto rendait compte à Talleyrand que : « Le Roi a témoigné son mécontentement de la conduite du prince héréditaire d'Orange en Westphalie et dit qu'il ne voulait pas que sa conduite devint équivoque. » (*Prusse*, volume 225, f° 352, Berlin, 30 fructidor, n VII, septembre 1799).

(1) *Dragmare Papers*, V, 410. — *Duc de Brunswick au prince héréditaire d'Orange*. Brunswick, 3 septembre 1799 (Lettre transmise à lord Grenville par H. Fagel).

« J'ai l'honneur d'avertir Votre Altesse que je viens de recevoir l'ordre « de faire avancer M. le général de Schladen avec dix bataillons et « quinze escadrons par Wesel pour se cantonner entre cette place et Rees. « Mes ordres ne disent que cela et de réunir un peu davantage les troupes « qui restent sur les derrières. Le Roi recommande de ne rien compromettre. La réponse du Directoire doit avoir été négative ; cependant on « continue à négocier avec ces *faquins*. Si Votre Altesse peut quelque « chose sur M. Grenville, qu'au nom de Dieu il ne se hâte point de quitter le Continent. Je crois que le Directoire forcera le Roi à prendre un « parti. »

Le parti anti-français n'avait pas désarmé. L'expédition des Anglo-Russes, le débarquement des troupes d'Abercromby aux environs du Helder avaient fait une fois encore changer d'attitude à Haugwitz. Le 26 août, il avait eu un entretien assez orageux avec Otto. Démasquant ses batteries, il l'avait menacé de reprendre, s'il le fallait, par la force possession de Juliers et de Clèves. Il lui avait même donné à entendre qu'il comptait faire arriver l'armée de démarcation sur le Rhin au plus tard le

assurer M. Grenville que cette mesure aurait positivement des suites favorables aux vues de l'Angleterre, a cependant donné à entendre qu'il serait possible qu'elle en eût, si Votre Altesse Sérénissime n'y voyait pas trop de difficultés militaires. Cela veut dire : « S'il ne se fait rien de plus, veuillez ne pas vous en prendre à moi. »

Je compte quitter Berlin dans une dizaine de jours pour rejoindre M. Grenville, mais en restant accrédité auprès du Roi comme envoyé de Son Altesse Sérénissime le Prince d'Orange. Je me rendrai d'abord à Brunswick, où peut-être j'aurai le bonheur de trouver encore Votre Altesse Sérénissime et de lui réitérer de vive voix les assurances de mon profond respect et de l'inaltérable et parfait dévouement avec lequel je suis de Votre Altesse Sérénissime,

le très humble et très obéissant Serviteur,
STAMFORD.

LXXIII

DÉTAILS ENVOYÉS DE L'ARMÉE DE CONDÉ SUR M. DE SOUVOROW (1)

29 octobre 1799.

**Accueil qu'il fait à un officier de l'armée de Condé.
Son apostrophe à Korsakow. L'opinion qu'il a des Autrichiens**

Le salon de M. Souvorow était rempli de beaucoup d'officiers russes, d'un général autrichien envoyé par l'Archiduc, du malheureux Korsakow et de l'officier supérieur de notre Armée.

20 septembre. Se croyant sûr des succès qu'à son avis les Anglo-Russes ne pouvaient manquer de remporter en Hollande, où Brune ne disposait que de forces par trop peu nombreuses (7.000 Français et 14.000 Bataves d'une solidité et d'une fidélité douteuses) il avait jugé le moment venu pour hausser le ton et relever la tête.

Zastrow et Kökeritz, qu'Otto avait immédiatement fait sonder, avaient au contraire tenu un langage tout à fait rassurant. Kökeritz lui avait fait dire que « le Roi disait qu'une convention éventuelle l'autorisait à reprendre ses possessions de la rive gauche du Rhin dans le cas où les Anglo-Russes feraient des progrès décisifs en Hollande ». — Quant à Zastrow, il avait fait remarquer qu'il y avait « toujours une forte nuance entre la politique du Cabinet et celle du Roi ».

Prusse. Volume 225 (Dépêche chiffrée n° 31, et dépêche n° 32) f° 341-344 et f° 346. *Otto à Talleyrand*, Berlin, 10 et 14 fructidor an VII — 27 et 31 août 1799).

(1) R. O. F. O. 95.6.

« Avancez, dit-il à ce dernier. Venez m'embrasser et recevoir le tribut d'éloges que je dois à votre prince et à votre armée. Est-il possible qu'on vous ait placés à Constance, où il n'y avait qu'à se faire tuer et rien à gagner ! (1). »

Et s'adressant à l'officier autrichien : « L'Archiduc a-t-il donc oublié que quand il y a eu des postes difficiles, c'est l'armée de Condé qui les a toujours tenus aux avant-postes. S'il y avait une retraite à faire, c'était encore elle qui la protégeait. Veut-on la perdre ? Mais dorénavant le prince sera maître de faire tous les mouvements qu'il voudra. En un mot, je prétends qu'il ne prenne l'ordre de personne. Je le prie seulement de me prévenir et n'exige rien de plus, et vous, M. le général autrichien, m'apportez-vous un ordre de l'Archiduc ? A Vienne, je suis à ses pieds, mais ici je vous déclare que je n'en ai pas à recevoir. Je ne reconnais que ceux de l'Empereur, mon Maître. »

Passant ensuite à quelques officiers russes qui s'étaient bien montrés : « Venez embrasser Souvorow. »

Se tournant ensuite vers celui qui avait laissé passer la Limat : « Comment un officier qui s'est déshonoré peut-il bien se montrer à Souvorow ? Vous vous êtes conduit en lâche. Je ne dois plus vous voir. Je viens de vous parler en général, à présent je vais vous parler en ami : je vous conseille de donner votre démission. »

Korsakow se retira dans le même moment (2). A peine fut-il

(1) L'affaire fut très chaude du côté de Constance. L'aile gauche, commandée par le duc d'Enghien avec une valeur digne de son nom, avait eu d'abord quelque avantage ; mais elle fut repoussée dans la ville par des forces supérieures... Trois fois dans cette même journée la ville de Constance fut prise et reprise. Les Français, si malheureusement opposés les uns aux autres, combattirent avec une égale valeur. Les républicains restèrent maîtres de Constance (MATHIEU DUMAS, *Précis des événements militaires*, tome II, 73-74).

(2) « Le général Korsakow, fier, arrogant, présomptueux, pas dénué de connaissances, mais méprisant l'armée française et ses généraux, n'était assurément pas fait pour suivre le vol que le génie de Souvorow avait fait prendre à notre armée d'Italie. Il avait fait une campagne dans l'armée du prince de Condé avec le comte d'Artois. C'est dans la société de ces jeunes gens étourdis qui ne parlaient que de pulvériser par leur seule présence les armées patriotes, qu'il avait pris l'habitude de les mépriser ; et c'est cette fatale erreur qui le perdit et coûta si cher au prince Souvorow et à la Coalition. Il n'écoutait aucun avis et ne prenait conseil de personne ; il ne voulut point se servir de l'expérience du prince Charles et ne sut pas se former un Etat-Major, Tout était chaos dans son corps d'armée. Il fit peser sur les individus le poids de son despotisme et sur les masses celui de son ignorance. Il portait en lui.

sorti, Souvorow s'adressant à tout le monde, le général autrichien toujours présent : « Vous voyez, M. de Korsakow n'a rien dit et je « ne lui ai pas adressé non plus un mot. Cependant il est bien « plus malheureux que coupable. Il avait derrière lui 20.000 Au- « trichiens qui n'ont pas fait un pas pour le soutenir. Voilà les « coupables. Ils ont voulu le perdre, ils ont voulu me perdre avec « eux. Mais Souvorow s'en bat l'œil (le terme qu'il employa est « plus énergique). De toute mon armée, je n'ai ramené d'Italie « que 13.000 hommes, et cependant j'ai battu les patriotes. Mais « tant que l'Autriche ne voudra pas avoir avec moi une conduite « plus loyale et plus franche, je ne ferai pas un pas. J'attends « 60.000 hommes de renfort et alors je n'aurai pas besoin de « l'Archiduc. Dites-lui qu'il répondra devant Dieu du sang qu'il a « fait couler à Zurich et de celui qu'il fera verser encore. Que « s'il veut être franc et loyal, il trouvera toujours Souvorow prêt « à le seconder (1).

La brillante victoire de Masséna, suivie d'assez près par la capitulation des Anglo-Russes en Hollande (signée à Alkmar le 18 octobre), avait changé la face des choses.

Paul I^{er}, « n'agissant, comme Woronzow l'écrivait à lord Grenville, que par passion et violence » (2), avait presque dès le lendemain de Zurich, rompu brusquement, presque brutalement avec l'Autriche. « Ma position avec la France « est telle, lit-on dans les *Instructions* que, de Gatchina, « le 15 octobre, il envoyait à Woronzow, qu'après avoir été « dans le courant de cette guerre une puissance auxiliaire « contre elle, en quittant l'alliance, je rentre dans ma posi- « tion antérieure et je n'ai pas besoin de traiter directement « avec elle. »

« Paul I^{er} voyait maintenant se dissiper le grand arbi-

« même le principe de sa défaite. *Il s'était placé dans une telle situation « que Masséna était forcé de le vaincre.* »

(*Mémoires du GÉNÉRAL BARON DE LÖWENSTERN*, I, 65-66)..

(1) On trouve encore dans le dossier F. O. 95.6 un rapport en allemand, assez sommaire, contenant cependant quelques données assez curieuses, daté d'Eglisau le 27 septembre 1799, du Général-Major von Bartels (des troupes Palatines) sur la bataille de Zurich.

Cf. Appendice Note. — Portrait de Souvorow.

(2) Cf. Appendice. Détails nouveaux sur Paul I^{er} et sa Cour. *Prusse, Mémoires et Documents*. Vol. 32, f° 05-06. Joint à la *Dépêche de Hambourg* du 19 floréal, an VIII.

« trage qu'il avait rêvé. Les convoitises des Autrichiens l'in-
 « dignaient. La défaite de ses troupes le consterna. Il était
 « déjà dégoûté de la Coalition. Le 22 octobre, il la rompit.
 « La France, par un sursaut d'énergie patriotique, par un
 « réveil de son génie militaire, par l'effet aussi des conflits
 « entre les Alliés a écarté le péril de l'invasion et repoussé
 « l'ennemi au delà des frontières que la Convention avait
 « prescrites à la République. Mais la République n'est assise
 « au dedans, ni les frontières ne sont assurées au dehors.
 « L'Europe ne les reconnaît pas. La France s'est simplement
 « replacée dans les conditions où elle était après la con-
 « quête de la Hollande par Pichegru, lorsque les Prussiens
 « se retirèrent de la Coalition. Comme en ces temps-là
 « il restait à battre les Autrichiens et à réduire les An-
 « glais..... (1) »

Les victoires de la France et la rupture de l'Alliance
 avaient forcément profondément modifié l'attitude incer-
 taine, presque suspecte même à de certains moments, de la
 Cour de Berlin. L'observateur attentif et fin qu'était Otto
 s'empressait naturellement d'enregistrer la marche de plus
 en plus caractéristique de cette nouvelle évolution. « Le
 « Roi, mande-t-il à Talleyrand le 16 vendémiaire (8 octobre)
 « est fâché de ce que Sandoz lui prête le désir de changer le
 « Gouvernement batave, auquel il n'a jamais pensé, M. de
 « Haugwitz, de ce que cet envoyé a trahi le secret, les
 « favoris du Roi, de ce qu'il nous a parlé trop sincère-
 « ment..... Cette fois-ci Masséna a négocié pour nous. La
 « déroute des Autrichiens et la prise du général Hotze (2)
 « ont produit un effet merveilleux (3)..... »

« J'ai dit, écrivait-il quatre jours plus tard (4), que Mas-
 « séna avait négocié pour nous. Un autre auxiliaire s'est
 « présenté depuis. C'est Pitt lui-même qui a eu l'impudeur
 « de dire en plein Parlement : « Qu'il n'avait jamais

(1) SOREL. *L'Europe et la Révolution française*, V, 450. Cf. Appendice. Note.

(2) Otto commet là une erreur. Hotze n'avait pas été pris. Il avait été tué.

(3) *Prusse*. Volume 226, Dépêche chiffrée, n° 51, f° 30.

(4) *Prusse*. Volume 226, Dépêche chiffrée, n° 52, f° 44. *Otto à Talleyrand*. Berlin, 20 vendémiaire an VIII, 12 octobre 1799.

« demandé à la Prusse ni amitié, ni secours. » Ce mensonge a produit ici la plus vive indignation et affecte principalement M. de Haugwitz, qui est devenu plus aimable et plus prévenant envers moi. Il avoue lui-même que nous avons eu raison de ne pas retirer nos troupes de la Hollande..... Enfin M. de Haugwitz n'est plus, ou ne paraît plus le même homme..... Au reste, je me rappellerai toujours le mot de Colloredo pendant la mission de M. de Haugwitz à « Vienne : *Cet homme est le prototype de la fausseté.* »

« Le Roi. ajoute-t-il le 27 vendémiaire (1), ne dissimule « pas le plaisir que lui causent les défaites des Russes. En « apprenant leurs derniers revers en Hollande, il s'est écrié : « Je suis bien aise pour mon ami Paul. Il s'est enroué à « force de chanter des *Te Deum*. Il pourra se reposer à « présent..... »

« Il y a deux décades, M. de Haugwitz en parlant de nous, « ne nommait que la France. Aujourd'hui c'est la *République* « *blique* qui triomphe, c'est la *République*, qui a des res- « sources inépuisables, etc., etc. » Et Otto termine sa dépêche par cette remarque, dont nous pouvons encore faire notre profit aujourd'hui : « *Soyez forts et nous serons amis.* »

Lorsqu'il reprend la plume, le 4 brumaire (2), le mouvement de l'opinion en faveur de la France s'est encore accentué.

«..... Nos victoires ont causé ici la plus vivre sensation. « Le Roi et le peuple en sont enchantés, mais la noblesse et « les Ministres en sont profondément affligés. Même le « retour de Bonaparte est considéré ici comme une victoire. « Tandis que les bourgeois boivent à sa santé, les salons « retentissent de plaintes et plusieurs nobles donneraient la « moitié de leur fortune pour qu'il fût resté en Egypte..... »

Le 21 octobre, Haugwitz, sous l'impression du retour de Bonaparte, traçait dans ses Mémoires ces lignes bien caractéristiques : « Les circonstances nous ont ramenés de nou- « veau au système de la neutralité et nous avons même « retiré des négociations que nous avons entretenues avec

(1) Prusse. Dépêche chiffrée n° 55, f° 52-54. Berlin, 27 vendémiaire an VIII, 19 octobre 1799.

(2) Prusse. Volume 226. n° 56, f° 62. *Otto à Talleyrand*. Berlin, 4 brumaire an VIII, 26 octobre 1799.

« les Puissances coalisées l'avantage de les avoir engagées
 « toutes à reconnaître et à respecter la neutralité de la
 « Prusse. C'est donc ce système, et tel qu'il résulte de nos
 « transactions avec la France, de l'acte d'adhésion de la
 « Cour de Dresde (22 novembre 1796) et des engagements
 « contractés par les autres princes compris dans la ligne de
 « démarcation, qui doit servir maintenant de base à notre
 « conduite future. *Plus que jamais il importe de la soutenir*
 « *haut la main vis-à-vis des Puissances en guerre* et d'en
 « exiger la plus stricte observation de la part des pays
 « neutres en les soumettant comme par le passé aux obliga-
 « tions contractées par l'association d'Hildesheim. » (1)

On comprend quelles appréhensions la déclaration de Paul 1^{er} d'une part, l'atmosphère nouvelle qui régnait à Berlin, de l'autre, devaient faire naître dans l'esprit de Stamford. On comprend qu'il ait jugé indispensable de multiplier ses efforts, de chercher à parer aux dangers qu'il redoutait et que pour prévenir la sortie de l'alliance de la Russie, pour détourner, ou tout au moins pour amortir le coup fatal qu'un pareil événement porterait à la Coalition, sans aller toutefois jusqu'à croire au succès de ses ouvertures, de ses combinaisons, de ses démarches, il ait d'abord adressé un appel pressant à son ami Panin, puis bientôt après poussé un véritable cri d'alarme.

LXXIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU COMTE PANIN (2)

Brunswick (avant le 11 novembre 1799).

**Moyens de prévenir les suites des désastres éprouvés
 par les Alliés en Suisse et en Hollande.**

Depuis la malheureuse tournure qu'ont prise les affaires, tant en Suisse qu'en Hollande, je n'ai cessé de penser aux moyens de

(1) Cf. BAILLEU. *Op. Citata*, I, 344.

(2) N. B. La plus grande partie de cette dépêche jusqu'au paragraphe commençant par ces mots : « *Depuis notre séparation* », a été reproduite presque textuellement par Stamford dans celle qu'il adressa le 11 novembre,

prévenir les suites des désastres que les Alliés ont éprouvés dans ces Pays. Je vais soumettre à vos lumières ce que j'ai imaginé d'après la connaissance que j'ai des dispositions actuelles des différentes Cours du Nord de l'Allemagne.

Après l'espèce de schisme que la paix de Bâle a établi entre le Nord et le Midi de l'Empire Germanique, les princes du Nord avaient considéré le roi de Prusse comme le noyau de la Confédération, qui devait assurer leur neutralité et autour duquel ils devaient se rassembler pour cet effet. Tant que les armes des Coalisés ont été couronnées par les plus brillants succès, ils ont pu espérer de la conserver et de voir même renaître, malgré l'inconcevable inaction du roi de Prusse, l'intégrité de l'Empire Germanique qui semblait perdue par le Congrès de Rastatt.

Mais aujourd'hui tout a changé de face. Les revers que les Puissances Alliées ont éprouvés en Suisse et en Hollande, l'ascendant décidé que les Français semblent avoir pris à Berlin, qui ne permet plus de considérer le roi de Prusse comme le noyau autour duquel le Nord de l'Allemagne peut se tenir réuni, la déclaration que l'Empereur, votre Auguste Souverain, vient de faire (1) et le besoin, où les Français se trouvent d'exploiter et même de piller ce même Nord pour nourrir leurs armées et fournir à leurs déprédations, désir qui les a dévorés depuis longtemps et qu'ils pourront satisfaire à présent, toutes ces causes réunies ont inspiré les plus justes craintes aux princes du Nord de l'Allemagne et les ont mis dans des dispositions propres à leur faire goûter les seules mesures dont ils peuvent attendre leur salut.

Outre le peu de sûreté que donne, pour la neutralité du Nord,

également de Brunswick, à Thomas Grenville et qu'on trouvera au tome VI, pages 57-59 des *Dropmore Papers*. Les dernières lignes de la dépêche adressée à Panin prouvent que Stamford l'écrivit avant de reprendre ces considérations dans celle qu'il rédigea pour Thomas Grenville. Il y a même lieu de penser (Cf. Pièce LXXXVIII) que cette lettre est celle du 3 novembre à laquelle Stamford se réfère lorsqu'il expose à nouveau à Panin ses idées sur la situation.

(1) En envoyant le 19 novembre à lord Grenville la longue lettre que Paul I^{er} lui avait écrite de Gatchina le 15 octobre et dans laquelle il lui traçait la ligne de conduite qu'il lui prescrivait de suivre et lui exposait les points principaux contenus dans sa lettre à Georges III, Woronzow lui disait : « Vous verrez par les pièces que je vous communique la manière brusque et imprudente avec laquelle on a rompu chez nous avec la Cour de Vienne et la résolution qu'on a prise de rappeler l'armée russe qui est en Suisse... » (*Dropmore Papers*, VI, 31-34).

Le 26 novembre, lord Grenville annonçait à son tour à Woronzow que Hammond lui enverrait le lendemain la réponse du Roi à son Empereur (*Ibidem*, VI, 47.)

de l'Allemagne la Prusse qui, pendant que la ville de Hambourg contribuait avec toute la fidélité imaginable à sa quote-part des frais pour la ligne de démarcation, souffrait que le Directoire lui extorquât à différentes reprises plusieurs millions, outre le peu qu'il y a à attendre pour les princes du Nord d'un Roi qui se croit le plus heureux des hommes s'il peut s'isoler politiquement, au point que son influence soit aussi peu signifiante que celle de la Suède ou du Danemark et qui ne veut tirer l'épée que lorsqu'il sera attaqué dans ses propres foyers, il en est d'autres d'une conséquence aussi majeure pour ces Princes qui dans ce moment ne leur échappent plus.

Ils sentent que, si les Cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres venaient à conclure une paix avantageuse pour elles sans l'intervention de la Prusse et des princes du Nord de l'Allemagne qui se sont adossés à elle, ils seraient, pour me servir de ce terme, décimés par ces trois Cours ; qu'elles leur imposeraient des taxes comme n'ayant pas partagé avec le reste de l'Empire Germanique les dépenses de la guerre. Ils comprennent qu'il y aurait de la justice à les traiter de cette manière, à faire, pour ainsi dire, la paix à leurs dépens et que dans un cas pareil la Prusse, jalouse de son repos jusqu'à sacrifier ses propres possessions, sa gloire, sa famille et le salut de l'Europe, ne prendrait pas les armes pour les défendre.

D'après ces dispositions, il ne s'agirait donc plus que de présenter à ces Princes un moyen de parer aux inconvénients et aux dangers qu'ils redoutent, et ce moyen, à ce que je crois, se trouverait dans une Coalition du Nord de l'Allemagne formée sous les auspices de votre Auguste Monarque, laquelle, laissant le roi de Prusse dans son inaction et sa nullité politique, garantirait d'une invasion des Français non seulement le Nord, mais l'Allemagne tout entière et peut-être l'Europe.

Une armée de 32 à 40.000 hommes de vos braves troupes, à laquelle se joindront 20.000 hommes des troupes des Maisons de Saxe, 16.000 Hessois et 12.000 Hanovriens, formerait une armée de 80.000 hommes qui, se portant entre le Haut et le Bas-Rhin, sur Mayence, tandis que les autres Puissances agiraient sur les autres points, changerait bientôt la face des affaires et conserverait intacte toute cette partie de l'Allemagne, qui seule n'a pas encore servi à assouvir la capacité des Français et à écraser enfin le colosse révolutionnaire qui engloutira l'Europe, si on ne réussit pas à l'abattre. J'ai tout lieu de croire que la Cour de Dresde accéderait volontiers à cette mesure.

Depuis notre séparation, mon cher comte, je n'ai pas cessé un seul instant de faire représenter à cette Cour par son envoyé et conseiller de Légation, M. Rivière, à combien de dangers l'exposait son attachement à la Prusse et je me croirais sûr de l'en détacher, si j'y étais autorisé par la Cour de Londres, mais je me garderais bien, comme vous pouvez penser, de me proposer à cet effet. J'hésite même à proposer toute cette idée à Londres, parce que les troupes hanovriennes entrent dans mon plan et que le roi d'Angleterre et l'électeur de Hanovre ne sont point d'accord dans leur politique. Au reste, si ce plan venait à être goûté, il conviendrait qu'on y mit la main sans la moindre perte de temps, la distance où se trouvent les Cabinets les uns des autres mettant une telle lenteur dans les communications qu'ils se trouvent hors de mesure de parer les coups de l'ennemi.

Les bruits répandus en Hollande d'une intervention de la Prusse ne sont fondés, vous le savez sans doute, sur rien de réel. Cependant ils ont servi et servent encore aux gouvernants dans ce pays à contenir le peuple, et cela explique pourquoi il ne s'y est fait aucune insurrection importante en faveur de l'armée anglaise.

Vous vous rappelez, mon cher Comte, que j'ai toujours désiré qu'on essayât d'arracher à la Prusse les Princes qui se sont mis sous ses ailes. Je lui souhaite cette humiliation, parce qu'elle la mérite à cause de ses bassesses envers les *Cartouches* du Directoire. J'ai tout lieu de croire, et cela sur de très bonnes données, que le moment de la punir de cette manière est arrivé et qu'il ne s'agit que d'en profiter.

Je n'ai pas dit un mot de ce projet au duc (de Brunswick) qui, dans le cas même où il le goûterait, ne serait pas propre à le seconder. C'est pourquoi je vous prie de n'en rien toucher à M. G. (Thomas Grenville) (1) que j'ai à tous moments sur les bras et qui, avec son esprit, cherche à puiser chez moi des matériaux pour les mettre en œuvre et me gagner de vitesse.

J'aurais mille choses encore à vous dire, mais j'y perds mes yeux. Or, pour un homme qui travaille en volontaire et qui n'a pas de quoi entretenir un scribe, ce serait trop perdre.

Quoiqu'il fasse, bien qu'il se refuse encore à se rendre à l'évidence, Stamford, tout en se croyant obligé de revenir à

(1) Antérieurement à la lettre que Stamford adressa à Thomas Grenville le 11 novembre, il lui avait déjà fait connaître ses idées sur la situation dans une autre dépêche en date du 31 octobre qu'on trouvera au tome VI, pages 41-43 du *Dropmore Papers*.

la charge, n'a pourtant plus foi dans l'efficacité de l'intervention de son ami Panin. Il connaît trop bien le caractère et le tempérament de Paul 1^{er} pour se faire encore des illusions. Il sait combien le tzar est susceptible, impulsif, ombrageux et violent. Il se rappelle ce qu'il a écrit à Thomas Grenville pendant son séjour à Saint-Pétersbourg et en tentant un dernier effort auprès de Panin, il n'essaye même pas de lui fournir des arguments que l'irascible fils de Catherine se refuserait à écouter et à prendre en considération. Il espère que Panin, s'il consent ou s'il se risque à lui servir de porte-parole, pourra peut-être parvenir à attendrir son souverain, en lui faisant sentir l'horreur du sort que la résolution qu'il vient de prendre réserve à l'Europe.

LXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU COMTE PANIN (1)

Brunswick, s. d.

Craintes dont il ne peut se défendre tant que l'on ne sera pas fixé sur la conduite que se décidera à tenir Paul I^{er}. Il espère que l'Empereur aura à cœur d'assurer le salut de l'Europe.

M. le Comte, le point de vue, sous lequel j'ai envisagé dès l'origine cette guerre funeste qui depuis dix ans tourmente l'Europe, étant le même que celui sous lequel vous l'avez constamment envisagée, celui d'une lutte de la Société contre l'Anarchie, ses crimes et ses désordres, je puis vous adresser avec confiance ces lignes, bien convaincu que vous ne me soupçonnez pas d'avoir été stimulé, en les traçant, par un intérêt différent de celui qui m'a toujours animé, celui du bien et du salut général.

Que fera le Monarque des Russies? Telle est la principale question qui occupe maintenant tous les esprits, quoique sous des points de vue différents. Ceux qui désirent prévoir au moins la fin des maux, inconnus jusqu'à nos jours, qui sont tombés sur le monde, avaient longtemps tourné leurs regards vers ce Monarque, comme étant le centre de leurs espérances, soit par ses forces, soit par sa position. Leurs vœux ont été remplis ; le succès répondait

(1) R. O. F. O. 95.6. Doit être de Brunswick vers la fin de novembre 1799.

à leurs désirs, mais tout à coup cette perspective s'est évanouie. Est-ce là un malheur sans espoir ?

Il n'est sans doute pas au pouvoir des individus qui n'ont pas de part aux affaires d'assigner les causes de ce fatal incident, parce qu'elles tiennent à des circonstances particulières qu'il faudrait bien connaître pour en juger. Mais il n'en est pas de même quant au pronostic sur ses suites, parce qu'il s'appuie sur les fondements généraux que tout homme attentif voit avec évidence et dont le principal est le motif même qui avait engagé le Monarque des Russies à prendre part aux affaires de cette partie de l'Europe, quoiqu'éloigné de ses frontières. Ce n'est pas un motif de jalousie : il n'en a montré aucune, il ne saurait en avoir. Ce n'est pas non plus un motif d'agrandissement : toute sa conduite l'a prouvé. C'est une vue saine et profonde de l'espèce de guerre qui a été élevée contre la Société. C'est la certitude que, quoique cette guerre semble partir d'un point, elle a ses principes partout, qu'ils se propagent au travers des fleuves sans pontons, des fortifications sans brèches, des armées sans combats, que cette espèce de guerre rapproche toutes les distances et menace de faire le tour du globe. Ce mal serait-il invincible ? Non, parce qu'il a un foyer et que, celui-là éteint, tout rentre dans l'ordre.

Tel est le profond et sûr jugement que l'Empereur des Russies a porté sur l'état des choses. Il l'avait déclaré à l'Europe et j'eus le bonheur de l'entendre de sa propre bouche. Rien n'a changé depuis dans les circonstances qu'il avait ainsi embrassées par un coup d'œil d'autant plus sûr qu'il était parti de loin et sans intérêt personnel. Puis-je penser, M. le Comte, qu'aucune circonstance particulière fût jamais capable de tirer un voile sur des objets si frappants en eux-mêmes et pour un œil aussi pénétrant que le sien ? Puis-je croire que ce Monarque veuille aujourd'hui rompre avec les Alliés, abandonner des Etats à qui il avait promis sa protection et qui, comptant sur elle, ont repris de l'énergie ? Ce n'est pas ici un Monarque qui ne pense que par ses favoris, qui ne voit que par leurs yeux et se laisse aveugler par leurs passions. Il voit et pense par lui-même et il ne lui aura pas échappé qu'entre les maux qu'endurent depuis si longtemps les victimes d'une faction qui menace tout, l'un des plus cuisants est provenu des efforts faits par quelques-uns sur l'attente de secours qui ont manqué ou qui n'ont pas été soutenus. Que n'ont éprouvé et que n'éprouveront encore les Suisses et les Bataves ? Que n'auraient pas à craindre les princes d'Allemagne et d'Italie qui, à la vue des secours de l'Empereur des Russies, ont manifesté par leur conduite

l'horreur, auparavant cachée, avec laquelle ils supportaient le joug ? Quel sera le sort de ces princes qui ne se sont déterminés à l'action que sur la promesse de secours permanents de l'Empereur des Russies ?

Prévoir ainsi indubitablement les nouveaux dangers auxquels ils seraient exposés, c'est avoir trouvé ce que fera l'Empereur des Russies pour les y soustraire. Car la base de cette espérance est celle-ci : Que ce Monarque ne s'est mis en mouvement que par les vues et les sentiments d'un génie profond qui a pénétré l'état des choses, qui a reconnu que les maux éprouvés par quelques Etats sont dans ces circonstances les maux de l'humanité entière, d'un génie enfin qui a su voir que la seule sauvegarde possible des intérêts de tout genre et de toute espèce se trouve dans le soutien de l'intérêt général.

J'espère donc, M. le comte, Oui, j'espère que votre Auguste Souverain, qui n'a eu d'autre vue que le salut de tous, qui s'est porté vers ce but avec tant d'énergie et de grandeur d'âme, trouvera moyen d'enlever les obstacles à ce salut général. Car, la situation des choses est telle, si tous n'y concourent pas, qu'il n'en a existé aucune qui pût laisser des germes plus profonds de nouveaux troubles dans toute l'Europe.

Je suis, etc..., etc...

Les partisans de la Coalition perdaient de jour en jour plus de terrain à Berlin. « M. de Haugwitz est avec moi aux « petits soins, constate, non sans quelque étonnement, Otto, « le 7 brumaire an VIII (1). Il me communique les nouvelles « les plus intéressantes, parle de Paul comme d'un extrava-
« gant qui a cru pouvoir renverser le Gouvernement d'une « Grande Puissance, telle que la France. Il me rassure sur « la marche des Russes, ne croit pas que les 15.000 hommes « qui devaient filer par la Bohême, se mettent en mouve-
« ment, offre ses bons offices pour la paix, quoiqu'il avoue « (cet aveu est précieux) que *l'intérêt de la Prusse serait de « voir continuer la guerre pour affaiblir ses voisins.....* Au « reste, la politique de la Prusse est nulle à ce moment. Elle « ne songe qu'à maintenir sa ligne de neutralité et affecte « pour le reste de l'Europe la plus profonde indifférence... »

(1) Prusse. Volume 226, Dépêche chiffrée n° 58, f° 70-71. Otto à Talleyrand. Berlin, 7 brumaire an VIII (29 octobre 1799).

Le jour même du 18 brumaire, Otto signale la présence à Berlin, où il est resté quelques jours, du prince Henri, « qui est toujours notre ami le plus chaud et qui applaudit à toutes les grandes choses faites par le Directoire Exécutif.... Quoique le prince Henri ne soit pas content du Roi, qui n'a pas voulu suivre ses conseils pour une alliance avec la République, il rend justice à sa fermeté.... (1) »

Quinze jours plus tard, il rend compte de l'arrivée à Berlin du successeur du comte Panin et du genre d'accueil qui lui a été fait. M. de Krüdener n'a encore vu M. de Haugwitz que dans les cercles publics. Il se plaint de la réserve de ce Ministre et de ses collègues. « *Ces Messieurs font les précieuses,* » a-t-il dit à une personne de ma connaissance. Paul I^{er} a cependant fait un pas qui doit avoir coûté à sa fierté. Un courrier extraordinaire vient d'apporter une lettre de son souverain au Roi, dans laquelle il l'informe qu'il s'occupe du choix d'un envoyé qui puisse lui être agréable et remplacera dignement M. de Panin et qu'en attendant il le priait d'accueillir avec bonté M. de Krüdener.

« Les avis reçus des frontières s'accordent à annoncer la retraite des 45.000 Russes destinés à renforcer Souvorow. D'autres avis ne me laissent aucun doute sur le mécontentement de Paul I^{er}, dont voici les principales causes :
« 1° Le refus constant de Thugut de recevoir un subsidé de l'Angleterre et par conséquent, de s'engager à ne faire la paix que de son assentiment ;

« 2° La retraite précipitée de l'archiduc Charles, cause immédiate des grands succès de Masséna.

« 3° La conduite des Autrichiens en Italie.

« De plus, si je dois en croire M. de Kökeritz, Paul a

(1) *Prusse*. Volume 226. Dépêche chiffrée n° 61, f° 85. *Otto à Talleyrand*. Berlin, 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Otto consignait dans cette même dépêche un fait qui mérite, ce me semble, d'être relevé. M. de Schulenburg a engagé M. de Geniz, un de ses protégés, à écrire l'apologie du massacre de Rastatt. Cette apologie a été adressée à l'Empereur qui en a été si content qu'il a envoyé à l'auteur une tabatière de grand prix. M. de Schulenburg, enchanté, se propose de montrer cette tabatière au Roi, sans doute pour lui faire voir de quelle manière il faut récompenser les amis du Trône... »

« encore un autre motif de mécontentement contre l'Autriche à cause d'une négociation secrète entre l'Autriche et le roi de Sardaigne (1) ».

Dès que la nouvelle du 18 brumaire est arrivée à Berlin, Otto s'est naturellement empressé de chercher à connaître l'effet qu'elle y a produit. « Le roi en a été enchanté et m'en a fait témoigner immédiatement sa satisfaction. »

Enfin, en même temps qu'il rendait compte de l'arrivée de Duroc le 7 frimaire au soir (2), il ajoutait dans sa dépêche du 9 : « En conséquence de la lettre amicale de Paul I^{er}, M. de Krüdener a eu sa première audience de M. de Haugwitz. Le Ministre de Russie est aussi insinuant que son prédécesseur était hautain. M. de Haugwitz en parle avec mépris, car il se sent fort. — L'animosité est extrême entre les Cabinets de Vienne et de Pétersbourg et vu l'inconstance du caractère de Paul I^{er}, il est à désirer que les circonstances nous permettent de profiter de cette brouille passagère pour conclure une paix solide avec l'Autriche (3) ».

Stamford lui-même n'avait pas tardé à reconnaître qu'il n'y avait plus rien à tenter, plus rien à espérer du côté de la Russie. Mais il n'était pas homme à se laisser abattre, ou même seulement arrêter par les difficultés. Décidé à lutter jusqu'au bout, à tout mettre en œuvre pour assurer le triomphe de ses idées et celui de la *bonne cause*, se rendant d'autre part un compte exact de la gravité des conséquences du 18 brumaire, il se retourne aussitôt vers l'Angleterre et c'est à l'adresse du Cabinet de Saint-James qu'il rédige sans perdre une minute trois *Mémoires*, l'un sur la *Position actuelle de la France et ses ouvertures de Paix*, un autre qu'il a intitulé *la Paix impossible* et un troisième dans lequel il étudie *les Origines des guerres de la Révolution et les mesures à prendre pour l'abattre*.

(1) Prusse. Volume 226. Dépêche chiffrée n° 65 f° 118-119. Otto à Talleyrand. Berlin, 4 frimaire an VIII (25 novembre 1799).

(2) Duroc fut reçu par Frédéric-Guillaume III le 14 frimaire (5 décembre) (*Ibidem* f° 126).

(3) Prusse. Volume 226, n° 66, f° 122. Otto à Talleyrand. Berlin 9 frimaire an VIII (30 novembre 1799).

LXXVI

Sans date (1).

Mémoire du général de Stamford sur la position actuelle de la France relativement aux ouvertures de paix qu'elle se propose de faire.

L'Angleterre doit, à ce qu'il me semble, faire attention à la politique que le Gouvernement français adopte aujourd'hui. — Cette politique est d'afficher publiquement le désir de terminer la guerre et la volonté même de renoncer à une grande partie de ses conquêtes. Les lettres de France ou de la rive gauche du Rhin assurent toutes que les Consuls veulent la paix ; Que le Gouvernement est prêt à faire les plus grands sacrifices pour la donner aux peuples ; Qu'il est prêt à renoncer à l'Italie et à restituer la partie de l'Empire qu'il avait conquise.

On voit ce même Directoire s'empresse de répandre cette idée. Il fait rejeter par les Anciens le décret qui déclarait traître à la Patrie celui qui proposerait de céder par un traité de paix quelque partie de la République. Il fait porter un toast à la paix par Lucien Buonaparte, le frère de l'homme du jour, de celui auquel on allait confier l'autorité suprême et qui allait servir d'instrument à une nouvelle Révolution. C'est dans un moment de triomphe, après des victoires en Suisse, après la capitulation du Nord-Hollande, à l'instant où il sait que les Anglais se rembarquent, qu'on annonce ces projets pacifiques (2).

(1) R. O. F. O. 95.6. Mémoire adressé au Gouvernement anglais et rédigé, selon toute vraisemblance, quelque temps après le 18 brumaire et très probablement même dans le courant du mois de décembre, mais antérieurement au 26 de ce mois, date de l'expédition des offres officielles de paix que contenaient les deux lettres de Buonaparte au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne.

(2) « Est-il vrai que Buonaparte, Moreau et Sieyès gouvernent la France et qu'ils parlent de paix!... » *Comte de Starhemberg à lord Grenville. Twickenham, 18 novembre 1799. (Dropmore Papers, VI, 31)* « Buonaparte tend évidemment à établir une sorte de Constitution américaine, dont il serait le Président.... Pour cela, il doit avant tout chercher à entamer des négociations de paix. Mais s'il y a encore l'ombre de sens commun dans les Conseils de l'Autriche, son espoir sera déçu. Il ne lui restera alors que le choix entre un voyage à Cayenne ou un accord avec les Royalistes. » *Lord Grenville à William Wickham. Dropmore. 30 novembre 1799 (Ibidem, VI, 58).*

« On commence déjà à croire à Berlin que Buonaparte désire sincèrement la paix..... et beaucoup de personnes regardent ce qui vient de se

Si les hommes les mieux versés en diplomatie savent avec quel soin on doit cacher ce besoin urgent de la paix qui seul peut décider à l'acheter par de grands sacrifices, comment croire qu'ils soient empressés de la conclure, quand ils ont tant de raisons de la craindre ?

Il faut à ces Directeurs ou Consuls un parti dans la Nation qui leur serve d'appui. Ils ne peuvent pas, comme dans les Gouvernements modérés, acquérir ce parti par la protection des propriétés, par l'encouragement du commerce, par le maintien des lois, quand leurs finances ne se soutiennent que par des violations perpétuelles des droits et des propriétés, quand ils n'ont su que ruiner le commerce, quand ils ne respectent aucune loi, quand ils se jouent de celles mêmes qu'ils ont établies, quand ils renversent une Constitution solennellement jurée et acceptée. Ce n'est qu'en achetant des partisans qu'ils peuvent s'en former ; la guerre seule leur en fournit la facilité, une foule de places à accorder, une multitude d'entreprises lucratives à donner, voilà les moyens que les hostilités leur procurent pour grossir leur parti et que la paix leur ôterait à l'instant où elle serait conclue.

Les Consuls, comme particuliers, si on en excepte peut-être Buonaparte, n'ayant aucune fortune, il faut qu'ils s'enrichissent dans leurs places. Gênés par la forme de la comptabilité, ils n'ont de moyen d'y réussir que par les pots de vin, les bonis sur les marchés et sur les entreprises, par le partage des contributions levées dans les pays étrangers occupés par les armées, les déprédations qu'ils permettent aux Ministres, le désordre des finances et les opérations forcées qu'exige la guerre et qui leur permettent de voiler sans peine les abus ; mais ils ne pourront les perpétuer après la paix sans se démasquer, sans se faire connaître pour des fripons imprudents, comme il est arrivé pendant le Congrès de Rastatt aux Directeurs qui gouvernaient alors. Ils ont donc besoin de la guerre, comme Gouvernement, comme particuliers. J'ajouterai qu'ils ont encore plus de raisons de redouter la paix.

Il faudrait, le jour où elle serait signée, faire rentrer en France 400.000 hommes de troupes et le Gouvernement sait combien le

« passer en France comme un événement heureux qui donnera la paix à l'Europe... Le Gouvernement qui se forme en France et qui présente des idées d'ordre, de justice et de paix montre la Révolution sous un aspect bien plus attrayant que n'était celui qu'elle offrait quand toutes ses traces eussent été teintes de sang. C'est une réflexion que les souverains éclairés devront faire et que beaucoup ne feront pas..... »

(Général de Stamford à la Princesse d'Orange. Brunswick 6 décembre 1799. Ibidem, VI, 61 (62). Cf. Appendice.

retour de l'armée serait à craindre pour lui. Bonaparte peut-il se flatter d'entraîner toutes les oppositions, toutes les volontés ? Ecrasera-t-il de sa puissance tous ses rivaux ? Osera-t-il confier les armées aux généraux hostiles, à ceux qui ont eu des succès, tels que Masséna, Brune, surtout s'il veut établir un Gouvernement militaire, comme il y a lieu de le présumer, malgré les sentiments de modération qu'il a annoncés et malgré l'assurance qu'il a donnée de rentrer dans la classe des citoyens quand il aura rempli la grande tâche qu'il vient de s'imposer ?

Le Gouvernement, les Représentants du Peuple savent encore que dans une pareille Révolution il n'y aurait plus de places ni pour les avocats, ni pour les prêtres apostats qui composent encore la majorité du Consulat et qui occupent la majorité des places des Conseils. Ils connaissent les prétextes, les moyens assurés que leurs prédécesseurs ont fournis aux chefs de tous les corps pour soulever leurs soldats. Ils se rappellent cet engagement de distribuer à l'armée un milliard, quand la pénurie du Trésor Public ne permet même pas d'acquitter la solde. Ils ne peuvent donc envisager sans effroi le moment où l'armée rentrerait en France.

Ces dangers ne sont cependant pas les seuls que la paix leur ferait courir. Elle ne leur procurerait aucun moyen de réparer les finances. Quand on impose avec autant d'audace et de despotisme qu'ils le font, on ne peut tomber dans le dénuement absolu faute de moyens de finances que lorsque toutes les ressources des contribuables sont épuisées, et la paix avec l'Empire ne leur en procurerait pas de nouvelles.

Le Gouvernement français ne sacrifierait ni le Brabant, ni la Hollande et spécialement la Belgique. Dès lors, point de commerce des colonies, point de commerce de l'Italie, du Levant, point de commerce avec l'Espagne, nul débouché pour les blés de France, pour ses vins, pour les produits des manufactures des provinces de l'Est et du Centre. Il ne resterait à la France, pour faire rentrer une partie du numéraire qu'elle a perdu, que la vente en Allemagne du produit des manufactures des provinces de l'Est. Mais ces manufactures sont détruites. Il y a trois ans que celles de Lyon étaient réduites au tiers et on ne doute pas qu'elles soient tombées au sixième de ce qu'elles étaient en 1788. Et comment les rétablir quand il n'y a plus d'or entre les mains des négociants, quand le numéraire qui reste s'est entièrement retiré de la circulation et quand le crédit commercial, qui seul pourrait y suppléer est anéanti ? Dans ce pays appauvri, pour égaliser les revenus aux

dépenses, il serait donc indispensable de décréter la continuation de tous les impôts établis pendant la guerre et de confirmer le mode actuel de paiement. Il faudrait déclarer à la France, aux propriétaires, que les énormes impositions qui absorbent leurs revenus, ne sont pas une charge à terme, mais une charge perpétuelle, avouer enfin aux créanciers de l'Etat que ce n'est pas une suspension de paiement, mais une banqueroute des deux tiers de la dette publique que le Gouvernement s'est permise et laisser connaître à tous les habitants des villes que la misère, où les réduit la stagnation du commerce, n'est pas un malheur passager que la guerre seule avait causé, mais une suite nécessaire de la forme du Gouvernement auquel ils sont assujettis, et ce serait au moment où les chefs du Gouvernement, auraient à ménager l'opinion qu'ils seraient forcés de soulever contre leur autorité les trois quarts de la Nation en lui révélant ces funestes secrets.

Il est donc certain qu'ils ne peuvent désirer de terminer la guerre qui leur fournit les moyens de maintenir leur autorité, de créer ou de grossir leurs fortunes, tandis que le premier effet de la paix serait de les envelopper de dangers inévitables.

Mais quand ils seraient assez aveugles pour désirer cette paix qu'ils ont tant de raison de redouter, elle n'en serait pas moins impossible à conclure avec la cour de Vienne séparée de ses Alliés.

Je suppose que la France lui abandonne l'Italie et à l'Empire la rive gauche du Rhin, il resterait à régler ce qui concerne la Suisse, et comment s'accorder sur cet article, le plus important du Traité ?

Si l'Helvétie conserve sa forme actuelle de gouvernement, les chefs, qui y dominent aujourd'hui, ne pouvant conserver leur pouvoir et résister à la faction opposée que par la protection de la France, lui resteront soumis. Ils ne seront, sous le nom d'Alliés, que ses humbles vassaux. La route de l'Italie sera ouverte. le Tyrol et le Vorarlberg pourront être occupés par les Français avant que la Cour de Vienne ait le temps d'y faire arriver un seul régiment et l'Italie sera chaque jour exposée à être envahie par toutes les forces de la France et de ses Alliés sans pouvoir être secourue par l'empereur.

Si au contraire, les bannis de la Suisse étaient rappelés, si les Cantons et leurs anciens Gouvernements étaient rétablis, les aristocrates de Berne, de Soleure, de Fribourg, les bourgeois de Zurich et les catholiques des petits Cantons, ennemis irréconciliables de la République Française qui a causé tous leurs malheurs et n'ayant de moyens de se soutenir que par la protection de

l'Empereur, seraient asservis à la maison d'Autriche. Ils ne connaîtraient et ne pourraient connaître d'autre volonté que la sienne. Il n'y aurait plus d'Alpes, plus de Jura, pour couvrir le Midi de la France. La route de Lyon serait ouverte et, dans la première guerre entre ces deux nations, une seule bataille, une seule victoire y conduirait les Autrichiens.

Il n'y a donc pas aujourd'hui de paix possible, je ne dis pas seulement entre la France et la Coalition entière, mais même entre l'Empereur et les Républicains, parce qu'il faudrait avant tout s'accorder sur l'espèce de Gouvernement que la France doit avoir et cet accord est impossible.

Siéyès et Buonaparte le savent parfaitement et s'ils affichent un grand désir de la conclure, leur but n'est pas difficile à deviner. En faisant espérer la fin de la guerre à une nation qui en est aussi fatiguée que le sont les Français, ils regagnent quelque popularité, ils rendent quelque existence à leur crédit et se procurent par là des moyens de finances.

Un motif plus puissant encore est de semer la défiance entre les deux Empereurs. En engageant le Cabinet de Vienne dans les négociations qui seraient nécessairement suspectes à la Russie, ils se flattent d'empêcher, ou du moins de retarder, l'envoi des renforts, dont l'armée de Souvorow a tant besoin et de refroidir, peut-être de rompre la coalition entre ces deux Puissances.

Considérons la conduite des Maîtres de la France au Congrès de Rastatt. En nous rappelant ce qu'ils voulurent à cette époque, elle ne nous permettra pas de douter de ce qu'ils veulent encore aujourd'hui. Nous les avons vus prolonger les négociations et retarder, pour quelques îles du Rhin, pour quelques têtes de pont, la conclusion d'un traité où on leur cédaît les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, où on leur accordait ce monstrueux accroissement de puissance qui n'eût laissé jouir de quelque indépendance en Allemagne que les Etats auxquels leur clémence eût bien voulu le permettre. Et, quand d'aussi faibles motifs leur suffisaient pour différer le moment de s'assurer de si grands avantages, il était aisé de reconnaître qu'ils ne voulaient que se donner le temps d'affaiblir leurs ennemis et séparer l'Empire de l'Empereur par des paix particulières accordées aux princes d'Allemagne, pour recommencer les hostilités avec plus de supériorité.

Le désir, le plan de la politique qu'ils avaient, il y a un an, nous montre celui qu'ils ont encore. Ils sont résolus de prolonger, de perpétuer cet état de guerre qui leur est si avantageux et ne négocient que pour semer la désunion entre leurs ennemis.

Ces moyens de juger leurs intentions ne sont pas les seuls que nous ayons. Il est impossible de ne pas être frappé de la modération avec laquelle les orateurs dans les deux Conseils et les papiers publics parlent depuis quelque temps de l'Empereur et de ses Ministres. Les injures qu'ils leur prodiguaient, il y a trois mois, ont tout à coup cessé. Ils ne reprochent même plus à la Maison d'Autriche l'assassinat des Plénipotentiaires ; mais en revanche ils ne tarissent pas sur l'Empereur de Russie, sur Souvorow et ses Russes. Tous les Gazetiers du Gouvernement s'efforcent de verser sur eux le ridicule, de représenter Paul I^{er} comme un insensé, son général comme un sauvage sans talents militaires, qui ne sait vaincre qu'en fanatisant ses soldats pour les faire marcher à la mort.

« Ces derniers, disent-ils, sont des animaux stupides et féroces à qui on ne peut accorder que le courage de leur aveuglement ».

Ils prêtent à l'Archiduc (Charles), à M. Pitt les propos, les projets les plus insensés, mais en même temps les plus offensants pour la Russie et pour sa nation.

Et c'est ainsi qu'en affectant de distinguer les deux Cours alliées, d'afficher pour l'une beaucoup de mépris, de donner à l'autre le seul témoignage de respect qu'ils puissent accorder aux Rois, celui de n'en parler jamais, ils trahissent leurs projets de les désunir et révèlent le secret du faux désir qu'ils annoncent aujourd'hui.

On leur aperçoit encore un autre but dans la négociation qu'ils cherchent à entamer avec le Cabinet de Vienne. — Leur armée d'Helvétie est malgré leur victoire et pour mieux dire, par leur victoire même, dans la situation la plus précaire et la plus inquiétante pour eux. L'armée coalisée convertie par le Rhin, ou par l'Inn et les montagnes si elle abandonne les Grisons, adossée à des pays fertiles et qui ne sont pas épuisés, semble avoir ses quartiers d'hiver assurés. Celle des Français est également couverte par le Rhin, mais elle occupe un pays qui dans sa plus grande prospérité ne fournissait pas à ses habitants la moitié des grains nécessaires et qui se trouve maintenant réduit par la consommation et le pillage des armées au dénuement le plus absolu en fait de subsistances. Il ne reste que la France pour procurer du blé aux soldats de Masséna et à la nation suisse. Mais quand on connaît la production des provinces voisines, on voit combien de difficultés il y aurait à vaincre et quelles énormes dépenses il faudrait faire pour les approvisionner.

La Franche-Comté, couverte de vignobles et de pâturages,

produit peu de blé. Elle tirait de la Bourgogne et surtout de la Lorraine et ceux qu'elle vendait aux Suisses et une partie de ceux qu'elle consommait.

La Bresse a plus de terres labourées ; mais son sol, recouvert de débris de montagnes amenés par les torrents est peu fertile. Sa récolte la plus abondante est celle des avoines. — Le Lyonnais et le Mâconnais ne se nourrissaient que des blés que leur fournissaient la Haute-Bourgogne et le Bassigny. Ce serait des mêmes provinces qu'il faudrait faire venir ceux qui seraient nécessaires pour nourrir l'armée et pour empêcher la Suisse de se livrer au désespoir que la faim inspire aux peuples les plus lâches et qui donne aux peuples valeureux un courage de fureur à qui tout doit céder.

Mais comment réussir à fournir ces approvisionnements indispensables ? On n'aurait pas comme à Lyon la ressource de la Saône. Ce serait par les charrois qu'il faudrait tout faire venir, et, si l'on jette les yeux sur la carte, on jugera des frais énormes que coûterait cette entreprise et de l'impossibilité que le Consulat, dont toutes les ressources de finance sont épuisées et qui serait obligé d'abandonner celle qui faisait sa dernière espérance, puisse subvenir à cette dépense qui fatiguerait le Gouvernement le plus riche.

Mais, si les vivres manquent, il faudra donc évacuer la Suisse, laisser les Autrichiens libres de l'occuper, de s'y faire aimer en portant du pain à ses habitants, en leur donnant la vie le jour où ils leur permettraient d'en tirer de la Souabe et de l'Italie. Quand la disette ne serait pas absolue, il suffirait pour ruiner l'armée que les vivres ne fussent pas abondants. S'il faut commander à des conscrits qui n'ont adopté que par force un métier qu'ils détestent, à quelle désertion des hommes ne seraient pas exposés les quartiers d'hiver pendant les longues nuits dans un pays où les montagnes leur offrent cent routes pour s'échapper, et peut-on douter que quelques renforts qu'on envoie à Masséna, il ne soit plus faible au printemps qu'aujourd'hui ?

Le général essaiera peut-être de s'ouvrir par la victoire les routes de la Souabe et de la Bavière ; mais les Autrichiens occupent un pays trop favorable à la défense, leur armée est encore trop forte pour qu'il puisse y réussir. Siéyès et Buonaparte veulent le tirer d'embarras par des négociations.

S'ils obtiennent un armistice de quelques mois, s'ils parviennent à tromper à ce point le Cabinet de Vienne, ils pourraient envoyer une partie des troupes hiverner en France et se

faciliteraient les moyens de faire vivre le reste. La dépense, infiniment diminuée et acquittée en partie par des emprunts sur la Suisse, ne serait plus aussi disproportionnée avec les ressources du Trésor ; les renforts, qu'il aurait fallu envoyer à Zurich, seront employés contre les insurgés des provinces de l'Ouest (1) et le général pourrait, sans beaucoup d'efforts, vaincre les difficultés de sa position qui seraient insurmontables sans cet armistice.

Si les Ministres de Vienne sont tentés d'accorder une suspension d'armes pour assurer à leurs troupes des quartiers d'hiver plus tranquilles, ils pourraient et ne devraient du moins consentir qu'à cette espèce d'armistice qu'on peut rompre à tout instant en avertissant quinze jours d'avance. Masséna, toujours à la veille d'être attaqué, ne pourrait s'affaiblir en renvoyant des troupes en France. Le Gouvernement français, forcé de lui faire passer des renforts pour contrebalancer ceux que recevraient les Autrichiens et les Russes, n'aurait plus la ressource de ces troupes contre les mécontents. L'Empereur, en se procurant les mêmes avantages, éviterait les dangers que l'on vient d'indiquer et, s'il ne voyait pas dans l'hiver ses ennemis forcés d'évacuer la Suisse, il serait du moins assuré de trouver au printemps leur armée considérablement affaiblie par la désertion.

L'Angleterre a un grand intérêt à empêcher la Cour de Vienne de commettre la faute d'accorder un armistice à terme fixe ; mais il est bien plus important encore de désabuser cette Cour de l'erreur où elle serait, si elle pouvait espérer de conclure avec le Gouvernement français une paix qui assure quelque garanties à ses possessions d'Italie.

La majeure partie des détails que contient ce Mémoire est bien connue du Gouvernement Britannique. On a cru seulement lui donner une nouvelle force en les appuyant de faits qui ne sont guère connus que d'un Français et qui doivent échapper à des étrangers moins instruits nécessairement de l'esprit qui règne en France dans le peuple et dans l'armée et des circonstances où se trouvent placés ceux qui gouvernent ce malheureux pays.

Les nouveaux événements arrivés à Paris, cette révolution su-

(1) « Je crains fort que l'armistice autrichien de Mannheim ne permette à la France de renforcer les troupes qu'elle oppose aux Chouans..... » *Marquis de Buckingham à lord Grenville. Stowe, 18 décembre 1799 (Dropmore Papers, VI. 80).*

Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'archiduc Charles refusa de ratifier l'armistice de Mannheim que Lecourbe avait proposé au général Sztaray le 4 décembre et que celui-ci signa le 5 sous réserve de la ratification de son chef.

bite ne changent rien à ce que l'on vient de dire. Le retour de l'armée n'en est pas moins à craindre pour les Consuls que pour les Directeurs. Le Généralissime, les Généraux, les Chefs, quels qu'ils soient, ne supporteraient pas plus d'être soumis à un prêtre, à un chanoine, à un homme connu pour sa timidité, pour sa poltronnerie, tel que Siéyès, qu'ils n'auraient supporté d'obéir à des avocats. Il n'y a pas plus de moyens de tenir aux soldats les promesses vagues de Buonaparte que celle du milliard ou des traitements de retraite. Le métaphysicien Siéyès n'aura pas plus de facilité que n'en avaient les Directeurs pour rétablir le crédit et le commerce et, en enrichissant la Nation, lui fournir les moyens d'acquitter les énormes dépenses qu'exige un Gouvernement républicain ; la paix lui ferait courir les mêmes dangers.

Le désir d'affecter le désir de la paix est celui de Siéyès et sera par conséquent suivi comme avant la nouvelle crise que la France vient d'essuyer.

Il est impossible de prévoir les effets de cette crise. Tout ce qu'on peut en penser, c'est que si la Nation ne savait pas encore qu'elle n'avait plus de Constitution, qu'elle n'était plus qu'asservie aux caprices de quelques hommes qui ne se servaient des lois et ne feignaient de les respecter que quand elles leur étaient utiles, mais les foulaient aux pieds dès qu'elles contrariaient leurs intérêts ou leurs passions, si elle était encore dans cet étrange aveuglement, il doit avoir cessé maintenant et l'impudence, avec laquelle Buonaparte s'est joué de la Constitution, doit avoir enfin éclairé tous les Français.

On peut encore croire qu'il est extrêmement difficile, ou pour mieux dire impossible, qu'aucune union subsiste entre des hommes tels que les Consuls. Buonaparte a trop de hauteur et d'ambition pour souffrir un maître. Aucun des deux ne peut inspirer de confiance à l'autre. L'un vient de trahir Barras, son protecteur. L'autre a trompé successivement tous les partis. Tous deux ont trop d'ambition pour souffrir ni un maître, ni un collègue. Les idées d'un prêtre faux et timide, pour qui l'imposture, la dissimulation et une sombre politique sont les premières qualités d'un homme d'Etat, ne peuvent s'accorder avec celles d'un homme audacieux et entreprenant, gâté par ses premiers succès, convaincu de sa supériorité et persuadé qu'elle lui suffit pour surmonter tous les obstacles.

L'ardeur avec laquelle ce même Buonaparte a accepté, s'il n'a pas sollicité, le commandement de l'armée d'Egypte, la folle confiance avec laquelle il était parti pour cette expédition insensée,

confiance qui allait jusqu'à embarquer avec lui sa bibliothèque et une troupe de musiciens attachés à sa personne, comme s'il allait à une partie de plaisir, lorsqu'il y avait beaucoup à parier que rejoint et battu par les flottes anglaises, il n'arriverait pas à Alexandrie, mais rien que dans les prisons de Londres, et l'ignorance, dont il avait donné une si grande preuve en convenant, dans une de ses lettres au Directoire, qu'il ne savait pas que les vaisseaux de guerre ordinaires ne pouvaient pas entrer dans le port d'Alexandrie (1), tous ces traits d'irréflexion et d'incapacité avaient déjà permis de penser qu'il était fort au dessous de sa réputation. Il vient d'achever de le prouver le premier jour de cette révolution. Dirigé par Siéyès, il a suivi une marche raisonnable et calculée. Mais à Saint-Cloud, dès qu'il a été seul, il a commis une imprudence impardonnable. Il est entré dans la salle des Cinq-Cents suivi de plusieurs officiers. Il y a violé la Constitution ; il s'est rendu coupable d'un crime ; il a fourni à ses ennemis le moyen de le perdre ; il a eu la honte d'être chassé de cette salle ; il a commis une faute capitale sans aucun motif qui pût lui servir d'excuse, puisqu'il ne voulait que parler à son frère. Il a envoyé des grenadiers pour retirer Lucien Buonaparte de la même salle, comme s'il y avait été dans le plus grand danger, quand on ne s'occupait qu'à l'engager à garder la place de Président.

Il s'est mis, par ces imprudences multiples, dans la nécessité de casser les Cinq-Cents. Il les a chassés et cassés sans nécessité pour se venger d'avoir été éconduit de leur enceinte, quand lui et Siéyès avaient le plus grand besoin de les conserver pour donner par leur moyen quelque apparence de légalité à l'exécution de leurs projets.

Sa conduite en partant pour l'Egypte et sa conduite aujourd'hui prouvent donc évidemment que s'il a l'audace qui procure quelquefois les grands succès, il est absolument dépourvu de cet esprit

(1) « Stamford n'avait assurément pas connaissance de la dépêche que Bonaparte avait adressée au Directoire, d'Alexandrie le 18 messidor An VI (6 juillet 1798). « L'escadre sera aujourd'hui à Aboukir pour achever « de débarquer l'artillerie qu'elle a à bord. Le Port-Vieux d'Alexandrie « peut contenir une escadre aussi nombreuse qu'elle soit ; mais il y a un « point de la passe où il n'y a pas cinq brasses d'eau, ce qui fait penser « aux marins qu'il n'est pas possible que les vaisseaux de 74 y entrent. « Cette circonstance contrarie singulièrement mes projets ; les vaisseaux « de construction vénitienne peuvent y entrer et déjà le *Dubois* et le « *Causse* y sont. J'aurais besoin que vous m'envoyassiez le plus tôt possible les trois vaisseaux de construction vénitienne qui sont à Toulon. « J'enverrai chercher les trois qui sont à Ancône... » *Correspondance*, T. IV, 2765, du Quartier Général d'Alexandrie, 18 messidor an VI (6 juillet 1798).

de prudence et de conduite qui seul peut les rendre durables. La fortune fait souvent réussir les actions les plus insensées. Elle pourra peut-être lui rendre ce service. Mais, d'après les moyens qu'il nous a donnés pour le juger, nous devons le croire hors d'état de lutter avec avantage contre les grands obstacles dont il doit être entouré de toutes parts, quand il faudra faire marcher le Gouvernement que Siéyès et lui viennent d'établir.

LXXVII

S. d.

Analyse de deux Mémoires du général de Stamford : La paix impossible, et Mémoire sur les origines des guerres de la Révolution et sur les mesures à prendre pour l'abattre.

Conclusion du Mémoire ; la Paix Impossible.

Supposons que la guerre recommence. Rien n'est si facile que d'en prévoir le résultat. La première Coalition avait un but contraire à la justice et aux véritables intérêts des Rois qui la composaient. Elle a découragé les Royalistes français. Elle a été dissipée par l'intrigue et par la force. *Cela devait être !*

La République française a eu tous les succès qui devaient démontrer et punir l'erreur des Puissances coalisées. Mais comme la folie et la prudence ne peuvent s'allier, en augmentant son territoire, elle a augmenté ses embarras intérieurs et ses ennemis extérieurs. Jamais sa position ne fut plus critique. *Cela devrait être !*

Si la Coalition actuelle n'a d'autre but que de ramener la France à sa véritable destination, elle réussira et trouvera sa récompense dans la sûreté que chaque Roi aura lui-même acquise pour ses Etats. Si, au contraire, cette nouvelle Coalition oublie encore la justice pour se livrer aux rêves de l'ancienne diplomatie, elle succomberait. *La République française n'est qu'un instrument, dont la Providence se sert pour frapper les ambitieux. Que la bonne foi et la raison conduisent la force, et cet instrument sera brisé, parce qu'il n'est plus nécessaire.*

Il semble, écrit encore Stamford poursuivant toujours, dans un troisième *Mémoire sur les Origines de Guerres de la Révolution et sur les mesures à prendre pour l'abattre*, son idée fixée, celle de faire rentrer la Prusse dans la Coalition, qu'on peut réduire les motifs qui doivent décider la Prusse à accéder aux vœux des Puissances, à ceux qui suivent :

1° La Prusse soutenue par l'Angleterre procure sans grand effort la paix beaucoup plus vite, de sorte qu'elle ménage le sang et assure le bonheur de plusieurs millions d'hommes.

2° Par cette accession, elle procure à toute l'Europe une paix beaucoup plus solide, parce qu'elle fait disparaître toute crainte de nouvelles guerres avec les Grandes Puissances, dont l'accord unanime aura assuré la paix.

3° Elle sera à même d'empêcher que les autres Puissances n'acquiescent une indépendance qui serait dangereuse pour elle.

4° Elle conserve le rang qui lui convient parmi les Puissances prépondérantes de l'Europe.

5° Elle s'attache la Russie, puissance si formidable pour elle par ses forces et son voisinage.

6° Elle s'assure en même temps la garantie de la Russie pour toutes ses possessions.

7° Elle s'assure la reconnaissance et l'amitié du Gouvernement légitime de la France, lorsqu'il y sera rétabli.

La Prusse peut conséquemment rendre stable toute son existence politique par l'accession, au lieu qu'elle ne soit en danger de la perdre, si elle persiste à ne pas se joindre aux Puissances.

Si Stamford avait pendant les derniers mois de 1799 multiplié ses efforts et ses démarches, si, comme il l'avait écrit à Panin au commencement de novembre, il n'avait, depuis la malheureuse tournure prise par les affaires tant en Suisse qu'en Hollande, cessé de penser aux moyens de prévenir les suites des désastres éprouvés par les Alliés dans ces pays (1) ; s'il allait lui soumettre, en l'entretenant dès les premiers jours de janvier 1800 de la situation générale des affaires, les grandes lignes d'un projet offrant, croyait-il, « la possibilité de se tirer d'affaire sans le concours de « la Prusse, cette puissance, donc l'histoire tracera un jour « la honte », Otto, de son côté, n'avait pas manqué d'appeler l'attention de Talleyrand sur les difficultés contre lesquelles il avait eu à lutter au cours des derniers mois. Rien mieux, que quelques phrases empruntées à sa correspondance, ne saurait servir de préface aux considérations à l'aide desquelles Stamford allait une fois de plus essayer de décider Panin à tenter de nouvelles démarches.

(1) Cf. Pièce LXXIV.

« Lorsqu'en thermidor dernier, mande de la Haye le
 « 16 nivôse an VIII (6 janvier 1800) Otto à Talleyrand,
 « j'écrivis au citoyen Siéyès, membre du Directoire Exécutif,
 « qu'une somme de 200.000 francs pourrait produire un
 « gros résultat à Berlin, il y avait lieu de croire que
 « l'Empereur Paul, après le rappel de son ministre (Panin)
 « se brouillerait avec la Prusse et qu'un sacrifice, qu'on
 « aurait fait à propos en faveur de quelques individus
 « influents, servirait à élargir la brèche et à former une
 « division dans le Nord de l'Europe.

« Mais Paul se borna au rappel de son Ministre et les
 « succès prodigieux de la coalition en Allemagne et en
 « Italie firent tomber notre crédit au point que, loin de
 « songer à une alliance éventuelle avec la France, le comte
 « Haugwitz crut devoir saisir le moment pour servir le parti
 « anglais en faisant passer le Rhin à l'armée de démarcation
 « sous prétexte de couvrir les ci-devant provinces prus-
 « siennes, mais en effet pour animer le parti d'Orange par
 « l'espoir d'une puissante coopération de la part du Roi. En
 « moins de quinze jours je fus abandonné par tout le monde,
 « et les fonds, que j'avais demandés pour agir offensive-
 « ment, me devinrent nécessaires pour la défensive. Le
 « principal agent de M. Haugwitz eut l'imprudence de me
 « déclarer qu'à moins de 20.000 francs payés sur-le-champ,
 « il ne se mêlerait plus de nos affaires. Je marchandais beau-
 « coup et la somme fut réduite à 10.000 francs.

« Je parvins à obtenir une audience avec M. Lombard, le
 « Secrétaire intime du Roi, dont je vous ai rendu compte
 « dans le temps. Cette entrevue et quelques autres moyens in-
 « directs ont neutralisé les efforts de nos ennemis. J'ai gagné
 « du temps, on n'a pas passé le Rhin et peu après les
 « succès de Masséna et de Brune ont convaincu M. Haugwitz
 « lui-même que son système de temporisation lui avait
 « épargné une guerre ruineuse..... »

Telle était peinte sous ses véritables couleurs la situation
 au moment où Stamford reprenait en toute franchise la
 conversation, non plus avec le ministre de Russie, mais
 avec son ami particulier, le comte Panin.

LXXVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU COMTE PANIN (1)

(Vers le commencement de 1800).

Effet produit en Allemagne par le 18 brumaire. Un rapport de Sandoz-Rollin. Exposé du plan d'opérations qu'il espérait voir adopter. Conduite à tenir à l'égard de l'Autriche.

J'ai fort bien reçu la lettre dont vous m'avez honoré en date du 4 de ce mois.... Si je continue aujourd'hui de vous entretenir des affaires générales, vous voudrez bien, mon cher Comte, regarder ce que j'aurai l'honneur de vous en dire comme une suite de nos entretiens du temps passé où je vous parlais avec une entière confiance, parce que je savais que c'était au *Comte de Panin*, et non au *Ministre de Russie* que je m'adressais et que, quand il arrivait que ce dernier m'écoutât, l'autre savait toujours distinguer ce qui pouvait sortir de son cabinet et ce qui devait y rester enseveli.

Lorsque j'eus l'honneur de vous adresser ma lettre en date du 3 novembre, nouveau style, la révolution, qui s'est faite dans le Gouvernement français, n'avait pas encore eu lieu. Cet événement a produit à Berlin et chez tous les princes de l'Allemagne du Nord une grande diversité d'opinion (2), mais, à ce qu'il paraît, nul changement dans leur détermination, si ce n'est qu'il peut avoir affermi quelques-uns dans leur inaction.

Plusieurs d'entr'eux se plaisent à croire à la possibilité d'une pacification générale (3), parce qu'ils regardent le nouveau Gou-

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) A propos de l'état de l'opinion à Berlin, voici ce qu'en disait Duroc dans un de ses rapports à Bonaparte, de Berlin le 5 décembre 1799 :

« Nous n'avons ici contre nous que la haute noblesse. Le Roi, son armée et le peuple aiment et estiment la France. L'armée est contente de nos succès et des revers de nos ennemis, particulièrement de ceux des Russes et des Autrichiens.... Le Roi est militaire, économe, populaire et très aimé.... »

Et dans une autre lettre du même jour, il ajoute : « Le Roi aime beaucoup le militaire ; sa seule passion est de faire exercer des troupes qui sont très bien composées. Je crois que le soldat a plutôt de l'apparence et qu'il manque tout à fait de nerf et d'intelligence. »

(Archives Nationales A. F., IV 1690. — Cf. BAILLEU, *Op. Citata*, I, 514.

(3) Au cours de l'entretien que Beurnonville eut avec Zastrow vers la fin de janvier sur les possibilités de paix, celui-ci lui avait parlé en faveur de l'indépendance de la Hollande, à la tête de laquelle on aurait replacé

vernement français assis sur des bases tellement solides qu'il ne pourra plus être ébranlé. D'autres, sans augurer rien de favorable sur sa durée, pensent que si ce Gouvernement se voit forcé à continuer la guerre, il la poursuivra avec une force irrésistible de sorte que les uns et les autres trouvent dans leurs opinions des motifs et des causes pour temporiser.

La Prusse en particulier, penche tantôt vers l'une, tantôt vers l'autre de ces deux opinions. Elle ne voit la France et les scélérats qui la gouvernent, ou plutôt la tyrannisent, que comme il plaît aux démocrates et aux Jacobins de Berlin, et surtout à son Ministre à Paris, de la lui représenter.

J'ai vu, ces jours passés, un rapport que je suppose avoir été fait par ce dernier (car on n'a pas voulu me dire qui en était l'auteur) où la nouvelle Constitution française, cette production de l'infâme Siéyès et de l'aventurier Buonaparte, était appelée *une heureuse solution du problème difficile d'un Gouvernement, démocratique dans ses bases, mais puissant dans son action au dehors et vigoureux ainsi que respectable dans son centre.*

Quel jugement doit-on porter d'un Roi et de ses Ministres, quand ses envoyés aux Cours étrangères osent lui écrire de pareilles impertinences? — Quel est le Ministre bien pensant qui, en faisant un rapport à sa Cour de ce qui vient de se passer à Paris, ne fasse pas en même temps cette réflexion qui se présente si naturellement à l'esprit qu'il est impossible de la passer sous silence, savoir : qu'il n'est pas croyable que Buonaparte, aujourd'hui Premier Consul de ce Caméléon de République Française, se conservera longtemps dans cette place qui lui donne un pouvoir presque égal à celui des Rois, parce qu'il n'est pas dans la nature du cœur humain qu'il y soit vu sans jalousie et sans envie par un Masséna, un Augereau ou un Moreau et tant d'autres, qui certainement ne le cèdent, ni pour le courage et l'audace, ni pour les talents à cet échappé d'Égypte, qui s'est constitué l'arbitre souverain de leur sort.

Mais laissons là la Prusse. Elle est entourée de trop de prestiges

le prince d'Orange. Beurnonville avait rejeté cette idée, en faisant valoir que le prince d'Orange était par trop dévoué à l'Angleterre, mais il avait fait entendre qu'on l'indemniserait « surtout en considération de la Princesse, sœur du roi de Prusse ».

Zastrow n'avait pas caché à Beurnonville qu'à son avis on devait donner la rive gauche du Rhin à la France, mais qu'en revanche elle devrait renoncer à Kehl, Castel et Ehrenbreitstein, clefs du Rhin sur la rive droite.

(Cf. *Prusse*, Vol. 226, n° 7, f° 245-247. *Beurnonville à Talleyrand*, Berlin 11 pluviôse an VIII (30 janvier 1800).)

qui prolongent son sommeil, pour que nous puissions nous flatter encore de la réveiller. Appliquons-nous à connaître les moyens qui s'offrent à nous pour tirer d'affaires sans le concours de cette Puissance, dont l'histoire tracera un jour la honte, en même temps qu'elle tracera la gloire de votre Souverain, qui a entrepris de sauver l'Europe malgré les Rois qui semblent avoir pris à tâche de la perdre.

Je n'ose en ce moment vous assurer que les dispositions de l'Electeur de Saxe soient encore les mêmes qu'il y a un mois. Je crois m'apercevoir que, sans espérer rien du changement survenu en France, ce Prince juge que le moment actuel n'est pas celui de se prononcer pour un parti différent de celui qu'il a suivi. Si telle est son opinion, je ne crois pas qu'on doive le presser de se prononcer et encore moins chercher à entamer une négociation, avant qu'on se soit assuré de ses véritables intentions et de celles de Vienne. Car si on venait à s'apercevoir à Berlin qu'on fait des démarches pour enlever à la Prusse les princes qu'elle a la prétention de regarder comme ses protégés, elle chercherait indubitablement et réussirait peut-être à en prévenir l'effet. Du reste, je me persuade que l'argument le plus puissant qu'on puisse employer pour déterminer la Cour de Dresde à sortir de son inaction, c'est de lui présenter l'appui d'une forte armée, en flattant à côté de cela l'amour-propre de l'Electeur, qui est un prince plein d'honneur et d'ambition et sera par là même plus sensible à l'honneur de se voir recherché par votre Souverain.

Si la Cour de Vienne pouvait être déterminée à se concerter avec les Alliés sur un plan général de campagne pour cette année, qui ne serait pas, comme celui de l'année passée, calculé uniquement d'après les vues de son intérêt personnel, voici en gros, d'après mes faibles lumières, celui dont je croirais pouvoir me promettre le succès le plus heureux.

Il y aurait au printemps prochain, en Bohême, une armée russe, forte de 60.000 hommes et ce serait au moment où elle commencerait à se rassembler qu'on négocierait à Dresde et à Cassel et près des autres princes de Saxe et de Hesse pour les engager à joindre leurs troupes à celles de la Russie, ce qui composerait une armée de 100.000 hommes et au-delà si, un peu plus tard, les troupes hanovriennes venaient s'y ajouter. Cette armée, dont je suppose que M. de Souvorow aurait le commandement, marcherait sur Mayence et arracherait aux Français cette clef de l'Empire.

On me fera peut-être au sujet de cette entreprise la même objection qui me fut faite l'an passé à l'occasion d'une lettre adressée à M. Grenville et dont je crois avoir laissé une copie entre vos

main (1). On me répondit alors que l'impossibilité de fournir à l'armée russe un parc de grosse artillerie suffisant pour entreprendre un siège de cette importance ne permettait pas de penser à une pareille entreprise. Mais j'avais cru alors, ce que je crois encore, qu'on trouverait dans les arsenaux de Dresde, de Cassel et de Hanovre de quoi lever cette difficulté, surtout si la cour de Vienne consentait à suppléer à ce qui manquait.

Cependant, mettons le cas que ce siège présente trop de difficultés... M. de Souvorow pourrait peut-être se contenter de laisser devant Mayence un corps de 30 à 40.000 hommes pour sa communication avec l'armée de l'archiduc Charles agissant sur le Haut-Rhin et en Suisse, et se porter avec le gros de ses forces sur Düsseldorf. Si, après qu'il se serait rendu maître de cette place, une armée anglaise de 20 à 30.000 hommes se trouvait avoir effectué une descente dans les provinces de Frise et de Groningue et avoir soumis ces deux provinces de manière à pouvoir pénétrer jusqu'à Arnhem et Nimègue dans la province de Gueldre, il semble que rien n'empêcherait ce général de se porter avec son armée à travers le pays de Juliers sur la Meuse. Il est à prévoir qu'il y rencontrerait de grandes facilités pour s'emparer des places sur cette rivière et que possédant une libre communication avec l'armée anglaise, agissant de concert avec elle, il opérerait enfin la délivrance de la Hollande (2).

Si l'on jugeait trop hasardeuse la marche sur la Meuse, la jonction avec l'armée anglaise pourrait se faire, cette armée traversant l'évêché de Munster, ce qui supposerait que le prince-Evêque serait dans les intérêts de la coalition, comme il l'est aujourd'hui dans ceux de la Prusse, parce que ses États sont enclavés dans la démarcation.

Ce court exposé, mon cher Comte, n'est qu'une faible ébauche d'un plan d'opérations qui exige trop de développements pour qu'ils puissent entrer dans une lettre.

Stamford résume ensuite les principales mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer la subsistance des troupes. Il insiste une fois de plus sur le débarquement des Anglais dans la province de Groningue et il ajoute :

(1) Stamford se réfère vraisemblablement ici à la dépêche qu'il adressa à Thomas Grenville le 18 juin 1799. Cf. *Dropmore Papers*, V, 96-98.

(2) Cf. *Thomas Grenville à lord Grenville*, Berlin, 21 mai 1799 et *lord Grenville à Thomas Grenville*, Cleveland Row, 3 juin 1799 (*Dropmore Papers*, V, 60-61 et 79).

C'est pour vous seul, mon cher Comte, que j'ai jeté ces idées sur le papier pour que, dans le cas où on se proposerait de faire une seconde tentative sur la Hollande, vous puissiez les comparer à celles des militaires plus habiles que moi... Puisse la Cour de Vienne, touchée de la grandeur d'âme de votre Auguste Monarque, en venir avec ce Prince et ses autres Alliés, à des explications franches propres à réaliser le concert et cette réunion des forces qui jusqu'ici n'a existé qu'en apparence.

Avant de terminer, je me permettrai, mon cher Comte, de vous faire une observation que je crois importante. C'est qu'il faudra bien se garder dorénavant de s'en tenir avec la Cour de Vienne à des demi-explications qui laissent entrevoir de sa part des dispositions et des vues, dont au fond elle est bien éloignée.

P. S. — Je ne fais aucune comparaison entre le travail de M. d'Ivernois et celui de M. Gentz. Le premier est un pur compilateur de discours de tribune et d'aveux de députés, compilation utile et nécessaire à tout homme d'Etat ; mais elle n'a rien qui approche de l'autre, qui est une véritable analyse, une pondération immense et profonde de l'état économique de la Grande-Bretagne.

Le dossier *Foreign Office*, 95. 6. contient à partir de cette époque un certain nombre de rapports de Paris et de Hollande adressés à Stamford, qui les transmet naturellement en Angleterre, puisque ce service, s'il avait été organisé par lui, était entretenu par une subvention du Cabinet de Saint-James. Quelques-uns de ces rapports, classés ultérieurement dans les Archives particulières de lord Grenville, ont trouvé leur place dans les *Dropmore Papers* (Cf. Tome VI). Ceux, au contraire, que j'ai cru devoir reproduire ici, ont, j'ai tout lieu de croire, le mérite d'être inédits. Mais avant de les faire passer sous les yeux du lecteur, il ne sera pas inutile d'emprunter à la dépêche confidentielle de Thomas Grenville à lord Grenville, de Stowe le 24 novembre 1799, quelques lignes relatives à la genèse de ce service. « Vous aurez également à me faire savoir ce que vous déciderez au sujet du « projet d'établissement d'un service d'information en « France présenté par La Palue (1). Si vous l'approuvez, vous

(1) Le Marquis de La Palue avait déjà à cette époque organisé en Hollande un service d'information qui avait donné toute satisfaction au Ministère anglais. On sait que La Palue fut arrêté à Paris au commencement de 1801.

« n'aurez qu'à le dire à Stamford, quand vous lui écri-
 « rez. Il me semble que le mieux serait de faire passer les
 « fonds à Stamford par l'intermédiaire de Garlike et Stamford
 « se chargerait de faire tenir ses subsides au correspondant
 « de La Palue. L'homme que la Palue proposait à Stamford
 (Cf. Lettre d'Emmerich, 9 octobre 1799, *Dropmore Papers*
 « VI, 43-45) demandait 125 livres sterling par mois. On peut
 « essayer cet homme en s'en assurant pour un trimestre. La
 « dépense sera de 300 livres et de 50 livres pour le voyage
 « qu'il sera obligé de faire pour s'aboucher avec moi et
 « recevoir ses instructions.....

« On propose donc de confier à la personne qui écrit les
 « fonds nécessaires pour cette correspondance et de l'autoriser
 « en même temps à ne payer cet homme que par quinzaine
 « pour s'assurer de sa fidélité, d'autant qu'il a demandé à
 « être payé d'avance et qu'il insiste sur cette condition. »

Lord Grenville accepta, on le sait, ces propositions.

LXXIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
 NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 12 février 1800.

La mésintelligence entre Vienne et Pétersbourg connue à Paris.

On y croit à la paix. Que fera l'Angleterre ? — Situation critique des Chouans. — Etat des esprits et préparatifs de défense en Hollande.

On avait déjà connaissance en France de la mésintelligence entre les deux Cours Impériales. Buonaparte l'avait annoncé et on était persuadé que les Russes ne reviendraient plus sur le Rhin.

En conséquence, on regarde la paix comme certaine, parce que les subsides anglais ne sont pas en état de balancer les avantages territoriaux que cette paix donne à l'Empereur en Italie. On dit à Paris que désormais le Pape ne sera plus que l'Evêque de Rome et que la Souveraineté appartiendra à l'Empereur qui prendra le titre d'Empereur d'Occident. Si tous les arrangements qu'on pré-

(1) R. O. F. O. 95.6.

voit sont vrais, il y a de quoi faire ouvrir les yeux à plus d'un Cabinet. La France a un tel besoin de la paix qu'elle souscrita à toutes les conditions, quitte à les rompre quand elle aura consolidé, je ne dis pas, son Gouvernement, mais ses Gouvernants. Quel parti prendra l'Angleterre dans cette circonstance épineuse? Soutiendra-t-elle seule la guerre contre la France? On peut juger par quelques phrases des papiers officiels que la négociation secrète ne va pas trop bien. On recommence les injures contre le roi d'Angleterre et contre ses Ministres. Elles avaient été suspendues pendant quelque temps. A présent que tous les papiers sont sous la main du Gouvernement, on peut tirer des inductions presque certaines de ce qu'ils se promettent.

La guerre des Chouans se poursuit avec ardeur et, si l'on en croit les relations imprimées, avec un succès général pour les Républicains. Ils n'ont qu'à se présenter pour réduire et disperser cette canaille. Mais des lettres de Paris à un homme de Rotterdam, et qui m'en fait part à chaque courrier, disent qu'il faut se garder d'ajouter foi à ces relations; qu'à la vérité, les Républicains ont quelques succès, mais aussi des revers; qu'on n'a pas idée de l'effusion de sang et de cruauté de cette guerre. Les Républicains brûlent, ravagent et pillent tout et on ne tient les soldats que par l'impunité de tous ces désordres. Si cette guerre tire en longueur, elle fera un désert de la moitié de la France.

Les mêmes lettres disent que le plus grand nombre des Chouans, dont les chefs ont fait la paix, sont allés rejoindre les autres corps. Si le danger commun ne réunit pas les chefs, s'ils ne leur en arrive pas un, ou s'ils n'en choisissent pas un parmi eux, ils succomberont à la fin. Telle est l'opinion qu'on a en France.

On parle de nouvelles insurrections dans le Midi de la France. On les attribue davantage à l'amour et au goût du désordre et du pillage qu'à tout autre motif. Les deniers de la République et ceux des acquéreurs des biens nationaux sont un violent appât et, à défaut d'industrie et de commerce, le brigandage devient le seul métier lucratif.

Si ce tableau est vrai, comme on le présume (1), on conçoit la difficulté d'unir et de soumettre à un chef toutes ces bandes divisées d'intérêts, quoiqu'ayant un but commun. — On me mande que les paysans prennent fort peu de part à cette guerre et détestent

(1) Pour ces troubles, voir le chapitre: *Le désordre matériel* dans VANDAL. *L'avènement de Bonaparte*. Tome II, 240-251 et *Correspondance de Napoléon*. Tome XXX, pages 338-340 du Chapitre intitulé: *Consuls Provisoires*.

également les deux partis qui les ruinent chacun à leur tour.

Les bandes de Chouans sont composées de déserteurs, de réquisitionnaires et de beaucoup d'étrangers. Il est certain que s'ils avaient de l'argent, ils feraient de nombreuses recrues

Je vous ai communiqué en extrait tout ce que contenaient les dernières lettres qui me sont parvenues et qu'on m'a communiquées. Avec de l'argent, je suis mieux instruit ; mais ma bourse est plate et je suis une trop petite Puissance pour faire plus longtemps la guerre à mes dépens et il me tarde de tirer, je ne dis pas mon épingle du jeu, car il ne m'en reste pas même une, mais bien ma personne.

On se conduit en Hollande comme si on y avait la certitude d'une nouvelle agression. On y multiplie les défenses sur les côtes. Tout sera hérissé de défenses et de canons. Les Français ne prennent aucune part à ces dispositions et ne sont pas même consultés. Ils sont dans les places, dont ils ont seuls la garde. L'armée batave est sur les côtes et dans les places ouvertes. On dit Augereau de très mauvaise humeur et détestant de tout son cœur et les Directeurs et surtout le général Daendels, qu'il trouve toujours opposé à toutes les nouveautés qu'il voudrait introduire. Sémonville (1) ne fait pas un grand effet à la Haye et y donne des

(1) Sémonville (Charles-Louis-Huguet de) né à Paris le 9 mars 1759, mort dans cette ville le 11 août 1839. Conseiller au Parlement lors de la Révolution, Ministre (20 novembre 1790), puis envoyé extraordinaire à Gênes (janvier 1791), il fut désigné le 8 juin 1792 pour remplacer à Constantinople comme ambassadeur, le comte de Choiseul-Gouffier, parti en émigration. Chargé préalablement d'une mission en Corse — le sultan Sélim, sous la pression des Puissances Etrangères ayant refusé de le recevoir — envoyé extraordinaire à Londres (novembre 1792), Sémonville s'acheminait vers la Turquie en se dirigeant d'abord sur Florence, où il avait une autre mission à accomplir, lorsqu'il rencontra sur son chemin, à Genève, le Ministre Maret, qui se rendait à Naples comme Ambassadeur. Tous deux, faisant route ensemble par les Grisons, territoire neutre, furent enlevés par les Autrichiens au bourg de Novate, en Valtelline, le 24 juillet 1793 et emprisonnés dans la citadelle de Mantoue, puis dans celle de Kufstein et ne recouvrèrent la liberté qu'en décembre 1795, où Sémonville fut, ainsi que Maret, échangé contre M^{me} Royale. Après le 18 brumaire, Sémonville fut Ministre Plénipotentiaire à La Haye près la République Batave (9 nivôse an VIII, 30 décembre 1799). Sénateur (1805) comte de l'Empire (1808), rallié aux Bourbons, il reçut de Louis XVIII le titre de Marquis (1819).

(Cf. TAUSSERAT-RADEL. *Papiers de Barthélemy*. V. Note, page 211).

Sémonville, qui vota en 1814 la déchéance de Napoléon, fit partie avec le titre de Grand Référendaire de la Chambre à la première promotion de Pairs. Tenu à l'écart pendant les Cent Jours, il retrouva sous la deuxième Restauration toutes les faveurs dont il avait joui lors de la première. Il essaya vainement en 1830 de conjurer par ses efforts et ses démarches les dangers que courait la Monarchie. Remplacé le 21 septembre 1834 dans ses fonctions de Grand Référendaire par le duc Decazes, il se retira à Versailles.

thés pour amuser ses deux filles, Madame Joubert et Madame Otto. On ne remarque aucune activité dans ses bureaux et tout se passe en étiquette et en cérémonies.

La campagne dernière n'a pas rapproché les deux Nations. Les Bataves regardent les Français comme une charge qui leur est imposée et le Gouvernement est impuissant et toujours aussi dépendant de la France qu'il y a un an. A défaut d'événements, il y a des symptômes bons à observer, car ce sont eux qui les préparent et peuvent quelquefois les faire prévoir.

Une lettre de Prague nous a appris le départ de la première colonne russe pour la Pologne et dans deux jours celui de Souvorow et de son Etat-Major (1). Il n'y a donc plus moyen d'en douter. Quel en sera le résultat? Le pire, quoiqu'on dise. L'Empereur a trop à gagner à la paix et trop à perdre en continuant la guerre. C'est une vérité mathématique.

Une autre vérité, c'est que je vous aime de tout mon cœur et qu'il me tarde de vous rejoindre et que je vois avec plaisir que ce ne sera pas long.

(1) Paul I^{er}, mécontent de l'Autriche, par laquelle il croyait avoir été trompé, avait rappelé ses troupes de l'Allemagne.

« Souvorow, ainsi s'exprime TALLEYRAND dans ses Mémoires (I, 277, « Note), venait de s'emparer du Piémont et, d'après les ordres de son « Maître, avait écrit au roi de Sardaigne pour l'inviter à rentrer dans ses « Etats. L'Autriche, qui convoitait toute l'Italie du Nord, s'émut de cette « conduite et le Conseil Aulique, qui avait la direction des opérations mi-
« litaires, se débarrassa de cet allié gênant en l'envoyant en Suisse. L'ar-
« mée russe souffrit cruellement en traversant les Alpes et fut détruite à
« Zurich. L'Empereur Paul et Souvorow furent profondément irrités
« contre l'Autriche, qu'ils accusèrent de ce désastre et les troupes Russes
« furent rappelées ».

« L'Empereur de Russie, écrit à ce propos GARDEN (*Op. cit.*, VI, 222),
« exaspéré par la défaite de ses troupes à Zurich et mécontent de ce qui
« s'était passé à Ancône, avait ordonné à ses soldats de rentrer dans leurs
« foyers. En vain, la Cour de Vienne s'efforça-t-elle de l'apaiser en faisant
« traduire devant un Conseil de guerre le général Frölich, en offrant à
« Paul I^{er} la remise de la place d'Ancône et à un de ses généraux le com-
« mandement en chef des armées autrichiennes. Le souverain, passionné
« et opiniâtre, persista dans sa résolution et le 26 janvier 1800, son armée
« quitta Prague pour retourner en Russie. En outre, afin de mieux mar-
« quer sa répugnance à se mêler dorénavant des affaires de France, il
« congédia le 12 mars le corps d'émigrés français commandé par le prince
« de Condé, qu'il avait pris à sa solde en 1797. Ce corps, aussi respectable
« par sa bravoure que par ses malheurs, passa au service de la Grande-
« Bretagne. » (Cf. *Ibidem* VI, 222, note 2, la lettre au prince de Condé à
Paul I^{er} du 24 janvier 1801).

LXXX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

26 février 1800.

Les Jacobins et le Premier Consul.
Les espérances des Bataves.

Des personnes liées avec les Jacobins en France et venant de ce pays me disent qu'on n'y pardonnera jamais au Premier Consul le 18 brumaire. Les ménagements, qu'il a eus pour ses ennemis, m'a dit mon Jacobin, sont une preuve de leur nombre et de leur force. On s'est concerté et préparé sur le piège qu'on lui a tendu et même sur le moment fixée pour sa chute. Les Jacobins ont craint pendant quelque temps l'armée ; mais ils sont actuellement tranquilles de ce côté. Le *Corse*, c'est ainsi qu'ils le nomment toujours, est arrivé d'Orient, l'imagination pleine d'esclaves soumis et obéissant au moindre coup d'œil de leurs maîtres. Il a suivi la même marche vis-à-vis des soldats français et il est aujourd'hui un général peu aimé. Mon Jacobin prétend que la partie est bien liée et tous les membres bien unis et il assure que l'été ne se passera pas sans qu'on ait renversé le trône de cet usurpateur.

Ce récit, confirmé par d'autres lettres confidentielles, prouve qu'il existe en France un parti occupé à saper le Gouvernement actuel et un parti d'autant plus dangereux qu'un grand nombre de conjurés occupent les places et les emplois. Le soin, que prend maintenant Buonaparte pour écarter quelques membres, le mécontentement, qu'il a marqué de quelques nominations, prouvent qu'il est travaillé d'inquiétudes.

Rien de nouveau du Brabant ni de la Hollande. Les Bataves s'accoutument petit à petit au bât qu'on leur fait porter et se flattent que la paix, qu'il croient prochaine, améliorera leur sort et amènera une amnistie générale et le rétablissement, au moins en grande partie, des personnes que la révolution a éloignées. Je crois cette idée fondée, ayant vu une lettre ministérielle écrite de Berlin absolument dans ce sens.

(1) R. O. F. O. 95.6.

LXXXI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

S. l. n. d. (Berlin).

Entretien avec Haugwitz. — Projet qu'il prête à Bonaparte. —
Les rapports de Frédéric-Guillaume III avec ses Ministres.
— La paresse du Roi. — Beurnonville et le Roi.

J'ai eu un long entretien avec M. de Haugwitz, dont je rendrais compte avec bien du plaisir, à Votre Altesse Sérénissime, s'il y avait de la satisfaction à rapporter les paroles d'un homme, dont les paroles sont constamment en contradiction avec ses actions.

M. de Haugwitz commença par me demander avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de la santé de Votre Altesse Sérénissime. Sur ce que je lui dis qu'elle m'avait semblé telle à mon départ de Brunswick qu'on pouvait le désirer, il m'en témoigna sa grande satisfaction en ajoutant ces mots : « Nous avons plus que jamais besoin de lui ».

« Plus que jamais ? repris-je. Comment, Monsieur, aujourd'hui
« que la France désire la paix et toute l'Europe la désire avec
« elle ? »

« Croyez-vous, me demanda-t-il, que le désir, du côté de la
« première, soit sincère ? »

« Je sais du moins que la paix lui est nécessaire, répondis-je. »

Là-dessus, M. de Haugwitz entrant en matière et moi soutenant ma thèse, il me dit sur l'état de la France, sur le dessein très manifeste de Bonaparte de brouiller les Cours, sur les projets très probables qu'il fonde sur ces brouilleries, tout ce qu'à mon avis il y a de plus vrai et de plus sensé à dire et à penser sur ces objets, de sorte que, ne trouvant à la fin plus rien à lui objecter, je lui dis : « Sans doute, Monsieur, êtes-vous mieux en état que
« moi de juger de ces choses, et s'il est vrai que Bonaparte ne
« cherche qu'à diviser les Cours, vous devez naturellement vous
« en apercevoir ici par les mouvements que se donne Beurnon-
« ville ».

« Très certainement m'en aperçois-je, me dit-il, car tout récem-
« ment encore il voulut me persuader qu'il était de l'intérêt de la

(1) R. O. F. O. 95.6. Vraisemblablement dans le courant et vers la fin de mars.

« Prusse de se joindre à la Russie pour obliger la Cour de Vienne
 « à rétablir le roi de Sardaigne et de porter même, à cette fin,
 « une armée sur les frontières de la Bohême (1). Mais je lui ai
 « répondu que la Prusse avait un intérêt plus direct à voir la Hol-
 « lande rendue à son indépendance et la rive gauche du Rhin à
 « ses légitimes Souverains qu'elle n'en avait au rétablissement du
 « roi de Sardaigne qui n'éprouverait pas de grandes difficultés,
 « quand les intérêts de l'Allemagne et de la Hollande seraient
 « une fois ajustés ».

Vous conviendrez, Monseigneur, qu'on ne saurait mieux parler. J'aurais pu demander : « Et que fait la Prusse pour parvenir au but qu'il lui importe si évidemment d'atteindre ? » Mais je ne voulais pas l'effaroucher par une question qui pouvait le disposer à m'éviter à l'avenir, car, si j'en crois M. de Luc, je suis tout à fait dans les bonnes grâces de ce Ministre, son ami, qui me paraît au reste avoir perdu un peu dans l'opinion du philosophe, puisqu'il m'a assuré l'autre jour que c'était un homme sans caractère.

1) Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son et les dépêches de Beurnonville en rendaient un tout différent : « Selon M. de Haugwitz, le cabinet de Pétersbourg ne veut plus rien tenter de concert avec l'Autriche et s'est absolument séparé de cette Puissance, quoiqu'elle eût donné une espèce de satisfaction à l'insulte faite au pavillon russe à Ancône en destituant le Général (Frölich) qui y commandait. » (*Beurnonville à Talleyrand*, Berlin, 1^{er} germinal an VIII (22 mars 1800).

« Le Roi, écrivait-il le lendemain, a chargé M. de Haugwitz d'exprimer au Premier Consul sa gratitude pour la preuve de confiance que la République lui a donnée en l'appelant à la médiation de la paix. Mais il attend l'explication de la Russie sur les premières ouvertures qui lui ont été faites. Le baron de Krüdener a déjà reçu l'accusé de réception de sa dépêche avec l'assurance qu'on répondrait incessamment à son contenu. La Prusse ne pourra préciser sa détermination qu'autant qu'elle sera certaine du concours de la Russie.... » « D'après ces deux conférences, ajoute Beurnonville, il me semble que la Prusse travaille d'assez bonne foi à détacher la Russie de la Coalition, mais que, si elle concourt à la pacification, elle se propose pour but une paix qui rétablisse à peu près l'ancien état de choses en Europe; que, si nous n'obtenons pas des avantages marqués dans cette campagne, on insistera sur la restitution de tout ce qui dépend de l'Empire Germanique; que la Prusse non seulement demandera le resserrement de nos frontières, mais qu'elle portera le Cabinet de Saint-Petersbourg à exiger les mêmes conditions. Il est évident aussi que M. de Haugwitz veut se saisir des négociations avec la Russie et qu'il nous empêchera, autant qu'il dépend de lui, de traiter directement avec la Russie » (*Prusse*, volume 228. Dépêches chiffrées, n^{os} 24 et 25, f^{os} 7, 11 et 12).

Marengo et Hohenlinden allaient se charger de mettre une fois de plus les choses au point, et obliger certains hommes d'Etat prussiens et russes à attendre des temps meilleurs et à renoncer pour le moment à la réalisation de leurs désirs,

M. de Haugwitz voit très rarement le Roi. Sa Majesté le tient éloigné de Sa personne le plus qu'Elle peut (1).

Tout ce qui a rapport aux affaires de l'intérieur est mis sous les yeux du Roi par Behm (2) et ce qui concerne les affaires extérieures est rapporté par Lombard (3).

(1) « Voici des renseignements très exacts que je me suis procurés sur l'intérieur du château. lit-on dans une dépêche que Otto avait adressée à Talleyrand quelques mois auparavant, le 3 Vendémiaire an VIII (25 septembre 1799). — Le Roi a une confiance extrême et illimitée en M. de Kökeritz, dont la droiture et les sentiments personnels s'accordent avec ceux du Monarque.

« M. de Zastrow est très estimé et devenu nécessaire par son assiduité et ses talents ; mais il n'est pas aimé et il règne entre les deux favoris une jalousie, qui pourra avoir des suites désagréables.

« M. de Haugwitz, ami de Zastrow, craint l'influence de M. de Kökeritz et le ménage beaucoup. Il n'est pas aimé du Roi ; mais on estime ses talents et son expérience et il n'y a pas dans la carrière diplomatique un homme assez fort pour le remplacer.

« M. Lombard, secrétaire intime du Roi, fait des progrès rapides dans l'opinion du Monarque et sans pouvoir aspirer à la place de Ministre, il pourra devenir sous peu un personnage plus important qu'aucun des membres du Cabinet. Il joint à beaucoup de talent une grande assiduité et une simplicité de mœurs qui plaisent au Roi.

« Le Monarque lui-même est ferme dans ses résolutions et très jaloux de son pouvoir. Les mécontents appellent sa fermeté : entêtement. Mais l'observateur impartial doit rendre justice à sa pénétration, à son bon sens et à une sorte d'instinct qui l'a toujours fait marcher dans la bonne route malgré les intrigues de toute espèce que l'on fait jouer autour de lui. Sa persévérance est d'autant plus louable qu'elle le met constamment en opposition avec la Reine, pour laquelle il a d'ailleurs la plus grande affection ». (*Prusse*, vol. 226, Dépêche chiffrée n° 15, f° 5-6).

« Je dois faire prochainement la connaissance de M. Lombard qui paraît le désirer aussi. Il a été mon prisonnier en Champagne et se souvient de la manière dont il fut traité. Je le fis rendre immédiatement au feu Roi, dont il était le secrétaire..... » (*Ibidem*, Dépêche chiffrée n° 15, f° 29, *Beurnonville à Talleyrand*). Berlin, 6 ventôse an VIII (25 février 1800).

(2) Stein reconnaît que Beyme (Behm) était un homme de sens et un juriste distingué, mais il lui reprochait « sa présomption, son ignorance en matière d'économie politique et surtout ses relations avec Lombard qui exerçait sur lui une désastreuse influence. Car, ce Lombard est aussi impotent d'esprit que de corps. La débauche détruit en lui le sens moral et il est arrivé à une indifférence complète sur le bien et le mal. Dans une crise, dont les sociétés modernes n'offrent point d'exemple, la conduite des affaires est confiée aux mains impures d'un rimailleur français, d'un joueur, que les suites de son libertinage ont privé de la moitié de ses membres. » (*Mémoire de STEIN*, intitulé : *Réorganisation de l'organisation vicieuse du Cabinet actuel et de la nécessité de former une Conférence des Ministres*).

(3) Quelques semaines plus tard, Beurnonville complétait dans sa dépêche du 6 floréal an VIII (26 avril 1800) les renseignements qu'il avait recueillis sur Lombard et ses appréciations sur son caractère et son influence.

« M. Lombard a de l'ambition, mais il n'ose prétendre au Ministère. On

Ces dernières sont communiquées en gros, et seulement de temps à autre à M. Alvensleben (1), pour que du moins celui-ci ne paraisse pas dans la machine comme une roue tout à fait inutile. Cet arrangement convient à la paresse du Roi et de son Ministre, et celle du Roi va au point qu'il déteste, dit-on, le Ministre de Schulenburg, parce qu'il s'est réservé un jour de la semaine, où il rend compte, en présence de Sa Majesté, des affaires de son administration.

Beurnonville a reçu ces jours-ci un courrier de Paris et il a couru aussitôt chez Behm, Lombard, Zastrow et Kökeritz, à qui il a dit : « On m'a demandé quelle était la base que nous proposons pour une paix. Eh bien ! je vous autorise maintenant à l'articuler. La voici : Le rétablissement du Roi de Sardaigne, l'indépendance de la Suisse et de la Hollande, bien entendu que ces Etats adopteront une forme de gouvernement qui ne donnera aucun ombrage à la France. »

Il a ensuite, comme c'est sa coutume, assailli le Roi pour l'entretenir de cet objet et on dit que Sa Majesté, fatiguée enfin de ses longues importunités et en ayant pris de l'humeur, l'a renvoyé à son Ministre. Quoique cela se soit passé il y a six jours, il n'a pas encore été chez ce dernier et je sais de très bonne part qu'il a dit depuis : « On ne veut pas ici s'entendre avec nous, mais quand nous aurons fait la paix avec l'Autriche et qu'on verra quelles en sont les suites, on s'en repentira »

Quelque incroyable que tout cela doive paraître à quelqu'un

« lui a insinué qu'il devrait proposer au Roi de former un Conseil d'Etat. Il en serait naturellement le Secrétaire et obtiendrait ainsi la principale influence. On dit qu'il a goûté cette idée et qu'il s'en occupe. Peut-être sortirions-nous alors de l'inertie absolue où nous tient M. de Haugwitz. M. Lombard est assez bien disposé pour nous. C'est un homme de plaisir. On le dit joueur. Il est fâché qu'on m'ait retiré les fonds mis à la disposition de M. Otto. J'aurai peut-être l'occasion de lui rendre quelques services qui auraient pour nous leur utilité..... »
(Prusse, Vol. 227. Dépêche chiffrée n° 34, f° 86. Beurnonville à Talleyrand).

(1) ALVENSLEBEN (Philippe-Charles, Comte d') (1745-1802). Référendaire à la Cour des Comptes de Berlin (1771). Chevalier d'honneur de la princesse Ferdinand de Prusse (1774). Envoyé extraordinaire près l'Electeur de Saxe (1775), passa en 1782 une Convention secrète avec cette Cour, auprès de laquelle il resta accrédité jusqu'en 1787. Ministre à La Haye (1788) il signa le 18 juillet la Convention de Loo avec lord Malmesbury, passa presque aussitôt à la Légation de Londres qu'il quitta sur sa demande en 1790. Ministre d'Etat et de Cabinet en mai 1792, fait comte en janvier 1800, il avait publié en 1791 un ouvrage intitulé : *Essai d'un tableau chronologique des événements de la guerre depuis la paix de Münster jusqu'à celle d'Hubertsburg.*

qui n'est pas sur les lieux et qui ne connaît ni les personnes qui agissent, ni les motifs qui les font agir, tout s'explique cependant très bien, quand on sait que Beurnonville est un hâbleur, qui passe par dessus toutes les formes usitées parce qu'il les ignore et qu'il n'a aucune connaissance des affaires et que le Ministère, ou pour mieux dire M. de Haugwitz, se conduit d'après les maximes que le Roi lui a prescrites, en vertu desquelles il peut agir, comme bon lui semble, pourvu qu'il ne compromette pas Sa Majesté.

Par tout ce que je viens de dire, Votre Altesse Sérénissime verra clairement que le Roi sommeille sur sa neutralité, comme sur un lit de repos et qu'on lui donne le change par la suppression certaine de ce qui fait la question.

LXXXII

S. l. n. d. (1)

Note relative à la nouvelle coalition. — Questions à poser.

1° Sous quelles conditions la nouvelle coalition se formera-t-elle ?

2° Aura-t-elle pour objet de délivrer l'Empire et de faire rendre la rive gauche du Rhin en abandonnant les Pays-Bas, le pays de Luxembourg et les intérêts de la Maison d'Orange, tout comme l'Italie, à l'ennemi ?

3° Y joindra-t-on les intérêts de l'Angleterre ?

4° Persistera-t-on en revanche dans le dessein de renfermer la France dans ses anciennes limites en tâchant de faire abandonner la Hollande à son propre sort ?

5° Ou bien veut-on reprendre la première idée du rétablissement de la Royauté en France et du Stathoudérat en Hollande en y joignant la cession de toutes les conquêtes faites par la France ?

6° Jusqu'à quel point voudra-t-on rétablir les affaires en Italie après les cessions faites par le roi de Sardaigne au moyen desquelles l'Italie est ouverte à la France ?

7° Comment considérera-t-on toutes les paix particulières qui viennent d'être faites et les cessions à la France qu'elles ont exigées ?

8° Sera-ce l'Angleterre qui fournira les frais à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse pour cette nouvelle coalition ?

(1) R. O. F. O. 95.6.

9° Si l'Angleterre ne le peut pas, d'où tirera-t-on les ressources nécessaires ?

10° L'Empire, après avoir chèrement acheté des paix partielles, auxquelles l'abandon des armées impériales l'avaient forcé, ne court-il pas les risques d'être encore la victime de la nouvelle Coalition, si l'Angleterre ne peut fournir les secours nécessaires ?

11° Se peut-il former un plan militaire avant que ces objets ne soient mis au clair par un plan politique ?

12° Comment se concerter dans une espèce de Congrès politique et militaire ?

13° Quel Ministre serait assez téméraire pour engager son Maître à prendre part à cette nouvelle Coalition sans en voir clairement d'avance les moyens et les conséquences ?

LXXXIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 28 mars 1800.

Bruits divers de Paris. — Modération et libéralisme du Premier Consul. — Préparatifs militaires des Français sur le Rhin.

Les lettres venues par les derniers courriers sont assez insignifiantes.....

On mande de la Haye que le bruit se répand que le Premier Consul est parti le 14 pour prendre le commandement de l'armée du Rhin et que toute espérance de paix s'est évanouie.

On en est encore toujours à perfectionner les défenses des côtes de la Hollande et le gouvernement accrédite l'idée du projet d'une nouvelle invasion par les Anglais. On pense qu'il n'a d'autre but que de se servir de ce prétexte pour couvrir quelques dépenses secrètes imposées par le Gouvernement français et qui auraient pour objet une expédition contre le pays de Hanovre, Brème et Hambourg.....

Les lettres reçues de France disent que chaque jour le Gouvernement devient plus doux et plus modéré. On ouvre presque indistinctement la porte à tous ceux qui veulent rentrer. Le Premier Consul veut rallier tous les Français à la même volonté et sous la

(1) R. O. F. O. 95.6.

même bannière. On doute qu'il puisse réaliser cette espérance. La lassitude peut donner momentanément une apparence d'unanimité; mais le caractère national ne se pliera pas longtemps à une obéissance implicite sous un étranger aussi rapidement élevé.....

Les dernières nouvelles du Rhin disent que les magasins se remplissent lentement, mais que cependant on croyait qu'au 15 avril Moreau serait en état de faire quelques mouvements.

LXXXIV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS ET DE LA HOLLANDE (1)

14 avril 1800.

Le cachet de Bonaparte. — Marmont en Hollande.
Retour de Capellen à La Haye.

Bonaparte affecte de se servir d'un cachet à trois fleurs de lys en disant que ce sont réellement les armes de France. Le culte catholique s'observe à Paris comme avant la Révolution. On assure que le Premier Consul voit, et même avec une certaine distinction particulière, des émigrés très connus et sa conduite persuade à beaucoup de gens qu'il a le projet d'imiter Monk.....

Le conseiller d'Etat Marmont a été envoyé à la Haye pour y solliciter de l'argent, soit à titre d'emprunt, soit à titre de don gratuit. On assure qu'on lui en a démontré l'impossibilité et qu'il est parti fort mécontent du résultat de sa mission (2).

Le retour de M Capellen de Marsch (3) à la Haye donne lieu à

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) « On vient de leur expédier le Conseiller Marmont, gendre du banquier Perregaux, ami et confident de Bonaparte pour demander, non pas précisément à la Hollande, mais au commerce particulier d'Amsterdam, une somme de 13 millions à emprunter. Il propose pour garantir une partie des forêts de la Belgique et des diamants, entre autres le fameux diamant *Le Régent*, que Marmont porte avec lui. » (*Dropmore Papers*, VI. *Report from Paris of the Operations of the French Government*, 175-181). L'Editeur des *Dropmore Papers* fait remarquer qu'on trouve sur l'original en marge de cette pièce la note suivante de la main de lord Grenville : « *This is certainly true* ».

(Cf. *Mémoires du duc DE RAGUSE*, T. II, 107-108, « J'avais aussi le diamant *Le Régent* à offrir comme supplément et à mettre en dépôt. »)

(3) Capellen (Robert-Gaspar van der Heer van de Marsch Lathmers) (1743) entré au service en 1767 en qualité de capitaine au régiment de dra-

bien des conjectures. On est étonné de cette apparition, parce que depuis 1787 il avait constamment refusé de rentrer dans sa patrie. On le croit chargé de quelque négociation avec les chefs de son parti, dans lequel il a une grande influence. On croit qu'il agit ou par l'ordre ou d'après les instructions du Ministère anglais. Il est certain qu'il doit inspirer beaucoup moins de confiance qu'un autre.

Aucun mouvement de troupes en Hollande jusqu'à présent. On se prépare seulement à repousser une agression à laquelle cependant peu de personnes croient.

LXXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1)

Berlin, 19 avril 1800.

Paul 1^{er}, Whitworth et M^{lle} Zouboff (M^{me} Jerebtzoff). — Causes des avances de l'Angleterre à l'Autriche. — La mission de Lucchesini à Paris.

Monseigneur, je crois devoir supplier Votre Altesse Sérénissime de ne pas s'incommoder à répondre à toutes mes lettres qui dans l'état actuel des choses sont rarement assez intéressantes pour qu'Elle Se donne cette peine..... J'ai ajouté à des lettres que j'ai écrites le 16 de ce mois à ma femme, un mot pour Votre Altesse Sérénissime. J'ai appris depuis que les dernières instructions, que M. de Krüdener (2) a reçues de sa Cour, portent entr'autres que,

gong van Bylandt, choisi en 1788 pour représenter son pays auprès des États-Unis d'Amérique.

(Cf. *Biographie Néerlandaise* de A. J. VAN DER AA, T. III, p. 152-154).

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Krüdener (Burkhard-Alexis-Constantin, baron de) (1744-1802) attaché à l'Ambassade de Russie en Espagne au sortir de l'Université. En quittant Madrid, il séjourna quelque temps à Paris et se lia avec Jean-Jacques Rousseau « qui eut le temps de l'aimer, dit M. Eynard, mais non de se « brouiller avec lui ». Secrétaire d'Ambassade à Varsovie, il y resta peu de temps et devint Ministre en Courlande. Il s'agissait alors de préparer la réunion du Duché à la Russie. Krüdener s'acquitta de cette mission avec autant de tact que de succès. En 1783, il épousa M^{lle} de Wietinghoff et fut en 1784 nommé Ambassadeur à Venise, puis envoyé en 1786 à Copenhague. Chargé en 1793 par Catherine II d'obtenir que le Danemark se déclarât contre la France, il échoua dans cette mission, ce qui n'empêcha pas l'Impératrice de lui confier une mission analogue à Madrid. La volonté nettement exprimée de Charles IV décida Catherine à renoncer à cette

si on lui en donne l'occasion, il doit témoigner à Sa Majesté Prussienne que l'Empereur de Russie sera toujours charmé de concourir avec Elle à tout ce qui pourra concourir au rétablissement de la paix générale, pourvu que, dans les moments qu'il jugerait propres à cette fin, il ne trouvât rien dont la Cour de Vienne pût être offensée.

Quant au procédé de Paul envers le chevalier Whitworth (1), je

mission. En 1800, il eut l'ambassade de Berlin. Paul I^{er}, par un brusque revirement, venait de se rapprocher de la France et poussait les Puissances du Nord à la guerre contre l'Angleterre. Krüdener crut devoir temporiser, mais une dépêche lui apporta l'ordre de poser un *ultimatum* à la Prusse et de demander ses passeports en cas de refus. Cet ordre aurait fort embarrassé Krüdener, s'il n'eût lu au bas de la dépêche ces mots écrits par Pahlen : « *Sa Majesté est indisposée. Cela pourrait avoir des suites.* » Cela eut des suites en effet et le prochain courrier apporta à Berlin la nouvelle de la mort de Paul I^{er}. Cette nouvelle détruisait les espérances de fortune de Krüdener. Sa santé, déjà éprouvée par les émotions, où l'avaient jeté les menaces de guerre contre la Prusse, en reçut une sérieuse atteinte. Il mourut l'année suivante d'une attaque d'apoplexie.

(1) « Je n'ai pas besoin de vous dire, écrit le 1^{er} février, 12 février 1799 Rostopchine au comte Woronzow, ce qui a attiré le mécontentement de l'Empereur à M. Whitworth. Vous le devinerez sans que je vous le dise ; mais pour conserver la bonne harmonie si nécessaire entre la Russie et l'Angleterre, il faudrait un homme qui fût plus sur ses gardes et ne se permit pas de suivre des impulsions de colère provoquées par des personnalités. Le Chevalier Whitworth, en servant sa Cour, exécutait naturellement ses ordres en désirant que la guerre fût continuée contre la France ; mais il s'est trop oublié vis-à-vis de l'Empereur et ce n'est pas en donnant des idées aussi bizarres sur le compte d'un souverain que l'on peut le faire servir de pivot dans les crises journalières du moment... » (*Dropmore Papers*, VI, 113).

Se servant le 11 avril d'un courrier que Woronzow faisait partir pour Pétersbourg, lord Grenville informait Whitworth qu'il profitait de cette occasion pour lui « envoyer ses lettres de rappel en suite du désir exprimé par la Cour de Russie ». Il se réservait de le mettre au courant de tout ce qui l'intéressait par le prochain courrier et s'empressait de « l'assurer de la continuation de son amitié personnelle et du bon vouloir du « Gouvernement, qui appréciait à leur juste valeur ses bons et loyaux « services. » (*Ibidem*, VI, 195, *lord Grenville à Sir Charles Whitworth*. *Dropmore*, 11 avril 1800).

Le prince ADAM CZARTORYSKI cite dans ses *Mémoires*, I, 141 un incident de la vie de Sir Charles Withworth à Saint-Petersbourg, trop curieux pour que je néglige de le relever : « L'Empereur avait interdit les « chapeaux ronds qu'il croyait être un signe de libéralisme. Lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, fut obligé de se faire construire un « bonnet de forme particulière, avec lequel il put se promener les matinées « sans contrevenir aux ordres de l'Empereur. »

(Cf. pour plus de détail sur cette affaire de chapeau, *Russie, Mémoires et Documents*, volume 32, f^{os} 05-06, *Détails nouveaux sur Paul I^{er}*. Rapport joint à la dépêche n^o 13 de Hambourg du 19 floréal an VIII).

« Amant de M^{me} Jerebtzoff, nous apprend encore WALISZEWSKI (*Le fils de la Grande Catherine*, 571-578). Whitworth a dû connaître le complot, « Peut-être même lui a-t-il témoigné quelque sympathie et pendant les

crois, ou du moins suis tenté de croire, que c'est une affaire personnelle à lui. Je sais que ce Ministre faisait la Cour à Mademoiselle Zouboff, sœur du favori de feu l'Impératrice, et que l'Empereur, n'aimant pas cette princesse à cause de son frère, lui fit intimer, il y a un an, l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures. Je sais aussi que Sa Majesté Impériale révoqua alors cet ordre sur l'intercession du chevalier Whitworth. Mais ayant appris que le même ordre avait été renouvelé depuis et que Mademoiselle Zouboff a été obligée de s'y soumettre, j'en conclus que le chevalier Whitworth peut avoir fait en cette occasion quelque démarche qui a indisposé l'Empereur contre lui. Quoiqu'il en soit, je crois pouvoir assurer Votre Altesse Sérénissime que, malgré le parti très décidé que semble avoir pris l'Empereur de Russie, l'Angleterre n'en est pas plus disposée à négocier avec Bonaparte. L'esprit de la nation anglaise est pour le Gouvernement et monté à la guerre. Peut-on croire que ce Gouvernement veuille lui-même le démentir? Ce qu'il ferait infailliblement dès le moment qu'il fixerait les yeux de la nation sur des négociations, dont depuis quatre ans il s'applique à lui démontrer l'inutilité.

Dès que le Cabinet de Saint-James a connu les dispositions de Paul, et il en a été informé assez à temps par la voie de Vienne, il a commencé à resserrer ses liens avec celle-ci qui de son côté, s'est pressée de conclure un nouveau traité avec l'Angleterre (1).

« derniers moments de son séjour à Saint-Pétersbourg, donné des encouragements discrets,.... »

M^{me} Jerébtzoff, nous apprend LADY BESSBOROUGH vint en Angleterre avec Whitworth qui la traita fort mal. Elle y vit en novembre 1804 le prince de Galles, comme le prouve une lettre du 12 novembre de Lady Bessborough à lord Grenville Leveson Gower (*Private Correspondence*, II, 476).

Enfin le représentant de la Bavière à Pétersbourg, le chevalier, qui ne tarda pas à devenir le baron de Bray s'occupe lui aussi dans la partie de son Mémoire intitulé : *Coup d'œil sur la Cour, l'Empereur et les personnages les plus influents de la Russie*, de la façon dont prit fin la mission de Whitworth. « Le chevalier Whitworth a joui de la plus grande « faveur près de l'Empereur. L'expédition de Hollande et la marche des « affaires politiques la lui ont fait perdre. C'est un homme de l'extérieur « le plus aimable et le plus avantageux, franc et généreux et avec lequel « il ne peut être qu'agréable de traiter quand on a su lui inspirer de la « confiance. Il a quitté la Russie après avoir encouru une disgrâce à peu « près semblable à celle du comte de Cobenzl. Lui et le capitaine Popham sont partis sans prendre congé et il n'y a pas à Pétersbourg un « seul agent diplomatique anglais ».

(Cf. *Revue d'Histoire Diplomatique*, année 1909, page 608. La Russie sous Paul I^{er}).

(1) Stamford commet là une grave erreur qui pourrait bien n'avoir pas été involontaire. Il est en effet impossible d'admettre qu'en relation sui-

Le mal que fait à la cause générale la mésintelligence entre les deux Empereurs n'est pas corrigé par là. Il s'en faut ; mais toujours est-il moindre qu'il le serait, si chaque puissance se trouvait aujourd'hui dans le cas de choisir : ou négocier séparément avec Bonaparte et en recevoir la loi, ou en être écrasé.

On débite ici des choses tout à fait singulières sur le royalisme du Premier Consul qui, si elles étaient vraies, me feraient croire qu'il s'est emparé d'un certain projet du ci-devant Directeur Barras et qu'il serait bien plus propre à exécuter que ne l'eût été ce dernier. J'en parlai hier à M. de Haugwitz, qui pense avec raison que tout cela n'est pas rassurant, puisqu'il est incertain, si c'est pour lui-même ou pour un autre qu'il dresse ses machines.

M. de Lucchesini proteste qu'il n'a jamais été question de l'envoyer à Paris. Je crois qu'il dit vrai, car quel pourrait être dans ce moment l'objet de cette mission, surtout s'il est vrai ce qu'on dit savoir : Que la Régence de Clèves retournera dans cette ville au mois de mai pour y reprendre ses fonctions, mais que les Français auront la faculté de traverser la partie de ce duché située sur la rive gauche du Rhin, cependant sous de certaines conditions.

On assure encore que, pour le cas où les Bataves entreraient sur le territoire prussien, qui leur a été cédé par leur dernier traité avec Bonaparte, il a été donné ordre de s'opposer à tout acte de prise de possession de leur part et de repousser la force par la force. Ces dernières nouvelles ne me paraissent pas venir d'une assez bonne source pour que je puisse y ajouter foi. Votre Altesse Sérénissime saura ce qui en est. Sûr est-il au reste que les Hambourgeois sont parfaitement rassurés sur la déclaration qui leur a été faite au sujet du million que le premier Consul leur a demandé et qu'ils ont refusé (1).

J'ai l'honneur, etc. . .

vie avec le monde politique de Berlin et surtout avec les représentants de l'Angleterre il n'ait pas connu l'état exact des négociations qui se poursuivaient depuis deux mois entre les Cours de Vienne et de Londres. Le traité, dont il parle, n'était pas signé. Il ne le fut que deux mois plus tard, le 20 juin, six jours après Marengo, quelques heures avant l'arrivée à Vienne de la nouvelle de la défaite de Mélas (Cf. pour plus de détails Appendice. Notes XL).

(1) « L'autre point oublié est la situation actuelle de la France avec « Hambourg. Bourgoing en passant par cette ville en route pour « Copenhague, y fera un séjour de cinq à six semaines et plus s'il est « nécessaire. Il est chargé d'y négocier une sorte d'arrangement. On ne « veut pas demander de l'argent, mais bien un emprunt en sauvant le « plus possible l'honneur du demandeur..... »

(*Dropmore Papers*, VI, 178. *Report from Paris to the operations of the French Government*).

LXXXVI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (A BERLIN) (1)

*Unter den Linden, Berlin.***Analyse de la première lettre de l'observateur d'Emmerich.
Nouvelles militaires.***Brunswick, 19 mai 1800.*

Analyse de la première lettre du voyageur stationné près de mon ancien observatoire.

Heith, près d'Emmerich, 18 mai 1800.

Après avoir signalé quelques changements préparatoires dans la dislocation des troupes prussiennes dans ces régions, entre autres l'établissement probable du Q. G. de Blücher à Munster, il appelle l'attention sur les jalousies qui existent entre l'armée française du Rhin et celle de Réserve. Il mande que les Autrichiens marchent avec toutes leurs forces contre Moreau qui a repassé le Rhin à Brisach, enfin, d'après une lettre à un Français à Clèves, que Gènes et Masséna sont perdus (2) et que le général en rejette les responsabilités sur les ordres irréflechis et imprudents de Buonaparte. Il ajoute qu'on serait étonné de voir le Premier Consul se risquer à quitter Paris. On annonce son départ, mais personne n'y croit.

(1) R. O. F. O. 95.6. Rapport émanant selon toutes les probabilités du Marquis de la Palue, gendre de M. de Rivière, Conseiller de Légation et Chargé d'affaires de Saxe à Brunswick.

« J'ai par l'entremise du général de Stamford fait un arrangement avec « La Palue. C'est un bon officier, un homme très intelligent, qui a en- « viron 700 livres Sterling de rente et auquel on allouera par semestre « 300 livres destinées au paiement de ses espions et de ses informations. « Il s'établira à Emmerich et à Wesel et si vous n'êtes pas content de ses « services, vous pourrez aisément vous débarrasser de lui. J'ai tiré sur « vous et pour son compte une traite de 100 livres dont je vous enverrai « le reçu, dès que j'aurai un peu plus de temps. » (*Dropmore Papers*, V, 51. Thomas Grenville à lord Grenville. Berlin, 13 mai 1799).

(2) Gènes ne capitula que le 5 juin.

LXXXVII

A MADAME DE STAMFORD (1)

Brunswick, 27 mai 1800.

Le général Daendels quitterait, dit-on, le commandement des troupes bataves. — Mécontentement croissant en Hollande.

Il la prie de mander au Général qu'il peut regarder « Notre « Voyageur » comme un homme à lui.

« Nous avons pris des arrangements ensemble et ce que je « recevrai de lui sera aussitôt communiqué. Je m'attends à ce « qu'il reprenne bientôt le chemin de son *ancienne guérite*. Avant « de partir, il m'a écrit quelques lignes pour m'apprendre qu'on « venait de lui assurer que Daendels quittait le commandement « des troupes bataves et allait se retirer en Gueldre ; qu'on s'atten- « dait à un mouvement en Hollande où l'on était révolté des « menaces consulaires et, en finissant, il déplore que les parties « intéressées n'opèrent rien, ne soient instruites de rien et ne « profitent de rien ».

LXXXVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (2)*Paris, 28 mai 1800.*

**Arrestations en Vendée. — Bonaparte et Moreau.
Russie et Suède.**

Les mouvements dans l'Ouest n'auront pas lieu, parce que cette contrée est garnie de troupes. On a arrêté plusieurs ci-devant Chefs. On a signifié aux autres de ne pas y paraître. Ce qui composait la Normandie est bien mécontent, mais ils ne s'entendent pas, ni ne s'entendront (3).

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) R. O. F. O. 353-80.

(3) La pacification de la Vendée était complète dès la fin de février grâce aux sages mesures du général d'Hédouville et la plus grande partie

Bonaparte (1), qui voit le parti de Moreau grossir tous les jours, a la rage dans le cœur. Sa santé commence à s'altérer ; celle de sa femme l'est tout à fait. Il a fait le serment national qu'il persiste à une descente. Elle sera exécutée en septembre.

On est bien fâché de l'arrangement de la Russie avec la Suède (2). Ce souverain a les fils de la conspiration pour changer la dynastie. Cela fera-t-il ouvrir les yeux ?

Le Portugal paye (3), et quand il aura payé, nous le prendrons.

des troupes employées dans l'Ouest avaient vers cette époque commencé à quitter ces départements et à se rapprocher de Paris et des points choisis par le Premier Consul pour la formation et la réunion de l'armée de réserve.

(1) Bonaparte avait au contraire donné à Moreau l'armée du Rhin, la plus nombreuse des trois armées qui allaient être appelées à prendre part à la campagne.

(2) S'agirait-il là du Traité d'Alliance et d'Amitié entre la Suède et la Russie signé à Gatchina le 18/29 octobre 1759, ratifié à Stockholm le 30 novembre et à Gatchina le 14/25 décembre et de la Déclaration annexée et signée à Pétersbourg le 14/25 décembre (MARTENS. *Recueil des principaux traités*, VIII, 365-373). Il n'y eut, à ma connaissance, d'autre convention avec la Suède que celle qui fut conclue le 16 décembre 1800 entre la Russie, le Danemark et la Suède, conséquence et suite de l'invitation adressée par Paul I^{er} le 16/28 août 1800 à la Prusse, au Danemark et à la Suède.

(3) « Un autre objet important, récemment demandé à l'Espagne, a été « l'emploi de son influence sur la Cour de Lisbonne pour la forcer à la « paix, et des nouvelles arrivées extraordinairement, il y a trois jours. « portent en effet que la Cour d'Espagne a déjà fait avancer plusieurs « régiments d'infanterie et de cavalerie sur les frontières du Portugal et « menace la Cour de Lisbonne, si elle n'entame pas les négociations ». (*Dropmore Papers*, VI, 178. 26 mars 1799. *Report from Paris to the Operations of the French Government*).

L'affaire du Portugal était encore si peu avancée vers la fin de mai 1800 qu'au mois d'août le Premier Consul se décidait à envoyer Berthier de l'autre côté des Pyrénées. « La Cour d'Espagne est instruite de l'arrivée « du général Berthier à Madrid, qui aura lieu dans quelques jours, lit-on « dans les *Nouvelles Courantes* qu'Arbuthnot, le représentant de l'Angleterre à Lisbonne, joignait à sa dépêche du 22 août à lord Grenville. « (*Dropmore Papers*, VI, 302-306). Le Ministère n'est pas informé de « l'objet de sa mission, mais on craint que ce soit pour demander le passage d'une armée française pour attaquer le Portugal.... »

Et un peu plus loin, dans une note du 19 août, de San Ildefonso : « Cette « Cour a vu avec un déplaisir extrême que le Portugal cherche toujours « à gagner du temps et qu'il ne veut se décider ni à accepter, ni à rejeter pleinement les propositions du Gouvernement français. M. de Pinto « exprime ses desirs de voir les affaires s'arranger à l'amiable. A cet « effet, il demande des éclaircissements sur différents points qui, étant « préliminairement décidés, il assure que sa Cour s'empressera d'entamer des négociations, soit directement avec la France, soit sur la médiation de l'Espagne..... »

Enfin le 29 août, lord Grenville mandait à lord Minto :

« Bonaparte fait exercer par Madrid une forte pression sur la Cour de

LXXXIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 15 juin 1800.***Les crédits pour la Marine. — Projet de descente en Irlande.**

L'insouciance sur le succès de la guerre est à son comble. Les votes pour les vaisseaux et les frégates sont une jonglerie du Gouvernement, dont les agents forcent à voter. Cette guerre le met hors des gonds. Si elle continue, on tentera des simulacres de descente. L'Irlande donnera encore le spectacle d'une nation révoltée contre son Roi. La tache d'huile s'étendra.

XC

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (2)*Paris, 20 juin 1800.***Etat de la France. — Portrait de Bonaparte.
La nouvelle de Marengo.**

Voici le coup d'œil de la situation intérieure de la France. Imaginez une statue de bois vermoulu peinte en or. Le vermoulu, c'est l'intérieur. L'or suit les armées. Nulle confiance, nul crédit

« Lisbonne pour l'amener à une paix séparée, en lui payant une forte somme afin de l'obtenir. Jusqu'à présent, on a tenu assez ferme à Lisbonne ; mais les derniers événements ont déjà agi sur des nerfs plus forts que les leurs ». (*Ibidem*, VI, 309).

A noter encore qu'au mois d'octobre lord Grenville fit communiquer par Fagel au prince héréditaire d'Orange une note par laquelle il l'informait : « Qu'il songeait éventuellement à envoyer au Portugal un corps de troupes hollandaises à la solde de l'Angleterre ». (*Ibidem*, VI, 363-365).

(Cf. *Archives des Affaires Etrangères*. Espagne, volume 659 les dépêches d'Alquier à Talleyrand, de Talleyrand à Alquier et à Urquijo et les Instructions de Talleyrand à Berthier).

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) R. O. F. O. 95.6.

public, nulle opinion en faveur du Gouvernement que l'on ne préfère à ceux qui l'ont précédé que parce qu'il est moins tyrannique.

Bonaparte est un homme tranchant, ambitieux, entêté, sans ce qu'on appelle vulgairement esprit de société. Ses lectures favorites sont les tragédies de Corneille et les poésies d'Ossian. Il compte beaucoup sur sa fortune. Rien au monde ne peut faire changer ses plans ou ce qu'il a adopté. Il est, comme on le dit, boulet de canon. Du reste, il a des admirateurs, des flatteurs et pas un ami. Son caractère altier et entêté, le ton despotique qu'il prend indistinctement avec tout ce qui l'entoure, même avec les généraux qui ont combattu avec lui et avec ses plus proches parents, fait que, dans une conspiration contre sa personne, ceux-ci lui porteraient les premiers coups. C'est ce qui a manqué d'arriver dans celle qu'on a eu grand soin d'étouffer et de nier ensuite. Lucien Bonaparte, son frère, homme d'esprit, mais brouillon et révolutionnaire dans l'âme, en était un des chefs avec Bernadotte, etc....

Lors de l'avènement de Bonaparte au Premier Consulat qu'il exigea impérieusement, les Royalistes se sont imaginé qu'il travaillait pour le compte de Louis XVIII. Cette opinion s'accrédita et devint presque publique. Mais Bonaparte en fut instruit, et voici son mot : « Est-ce qu'ils me prennent pour un Valet de Chambre qui fait le lit de son Maître ? »

Bonaparte a fait propre lit. Il est ambitieux, comme on l'a déjà dit, jaloux et fier de sa toute-Puissance, accoutumé à commander et à régner, soit en Italie, soit en Egypte. C'est à tort qu'on croit qu'il voudrait replacer le Roi sur son trône. Il ne se contentera jamais de jouer un rôle subalterne. Il est persuadé qu'il serait à la longue primé par les princes du sang et par les grands seigneurs. Celui qui a pensé qu'il serait l'Alexandre du XVIII^e siècle, ne se contentera pas d'être Connétable. On ne peut nier ses talents militaires. Au surplus, fortement secondé par cette fortune ou ce bon Génie dont il se croit toujours accompagné. Mais, comme administrateur, il n'a ni vues, ni moyens. Ses conseillers intimes sont en ce moment, le rhéteur métaphysicien Rœderer, homme qui ne manque pas d'une certaine éloquence, mais l'esprit le plus faux qui ait jamais existé, et Regnault de Saint-Jean d'Angély, homme profondément immoral, avide d'argent, rêvant sans cesse à des plans de finances et les soutenant avec une logique assez spécieuse. Bonaparte, très avare, toujours prêt à sacrifier tout pour son intérêt, écoute volontiers ce Regnault qui, sous le prétexte du bien public, lui propose des moyens d'accroître ses trésors.

L'existence du Premier Consul dépend beaucoup en ce moment

de ses succès militaires. Il en imposera au grand nombre, s'il réussit ; mais, en forçant l'admiration, il ne se conciliera pas les cœurs. Il sera toujours un usurpateur aux yeux des Royalistes et des Révolutionnaires. Il a cru les neutraliser ou les gagner en les nommant aux fonctions publiques. Mais le venin existe toujours et le feu n'est qu'endormi sous les cendres. Il ne serait pas fort étonnant que dans un état de paix absolu, il ne vit s'armer contre lui les mêmes gens qu'il veut désarmer par son indulgence ou par ses bienfaits.

Des courriers arrivés hier ont apporté la nouvelle des étonnantes victoires du Premier Consul. Paris sera illuminé. Le canon a annoncé avec fracas tous ces prodiges. On est dans l'enthousiasme, parce qu'on espère que la paix s'en suivra. On attend ici Bonaparte dans dix jours. On parle de lui donner les fêtes les plus brillantes.

XCI

THOMAS GRENVILLE AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Londres, 14 juillet 1800.

Il lui recommande son beau-frère Carysfort. — Marengo. Il espère que l'Autriche n'acceptera pas l'armistice. Quelles seront les conséquences de Marengo et l'attitude de Paul I^{er} ?

Le départ de mon beau frère, lord Carysfort, mon cher Général, me présente une occasion que je saisis avec empressement pour me faire rappeler à votre souvenir et pour vous renouveler les assurances de l'amitié vive et sincère que je vous ai vouée depuis le premier moment que je vous ai connu. Comme un autre motif puissant qui m'invite à vous écrire, c'est l'intérêt que je prends au succès et au bonheur de Mylord Carysfort et je crois avoir fait beaucoup pour l'autre de ces objets en demandant comme une grâce de votre amitié pour moi, que vous ne vous refusiez pas à l'empressement, avec lequel mon beau-frère cherchera à s'attirer votre confiance en vous donnant la sienne avec zèle, franchise et sincérité.

Le mari d'une sœur, que j'aime tendrement, est un parent trop proche pour que je puisse me permettre d'en faire l'éloge ; mais ce serait une bien douce satisfaction pour moi si son caractère

(1) R. O. F. O. 95.6.

franc, loyal et aimable vous paraîtra tel qu'il a toujours été estimé par ses amis dans ce pays. Le peu qu'il a vu de votre correspondance lui a inspiré le plus grand désir d'entrer en liaison de confiance avec vous et je vous laisse à vous-même à juger combien ce désir devait être augmenté d'après le rapport que je lui ai fait de l'avantage et du bonheur que je trouvais dans toutes les bontés que votre amitié a bien voulu me témoigner pendant mon séjour à Berlin.

Depuis la fin de ma mission ce n'est qu'en spectateur que je me suis occupé des affaires publiques et le peu de suite que j'ai mis à mes observations sur ce sujet ne m'a pas tenté de vous ennuyer de mes bavardages décousus, d'autant plus que depuis quelque temps j'ai été beaucoup plus à la campagne qu'à Londres, qui est le vrai foyer de nos politiques. On savait déjà depuis longtemps les nouvelles de la bataille de Marengo sans savoir quelle deviendrait la détermination de la Cour de Vienne sur cet événement malheureux. Mais si je dois croire au bruit public de ce matin, je dois me persuader que l'Empereur se refuse à l'armistice proposé et qu'on suit avec vigueur les opérations militaires contre un ennemi qui ne s'endort pas facilement (1). J'espère de tout mon cœur que cette nouvelle soit vraie, parce que, pour ceux mêmes qui désirent ardemment la paix, il faut au moins que cette paix soit faite à parti égal, sans quoi ce ne serait qu'une trêve mal arrangée, où le même danger serait toujours à craindre et où il n'y aurait rien d'assuré que le malheur et la disgrâce d'une défaite plus désastreuse par ses suites qu'elle ne l'aurait été par la perte totale de l'armée de Mélas. Que deviendra donc l'Italie ? Que deviendront la Hollande et la Flandre ? Que deviendra le pacifique royaume de Prusse ? Quel parti prendra sur cette crise importante l'Empereur de Russie ? Je voudrais bien sur ce dernier objet me satisfaire de l'espoir consolant que ce serait à notre estimable ami Panin à répondre au moins en ministre à cette question ; mais le vrai intérêt que je prends personnellement à lui et à son

(1) C'était là un but dénué de tout fondement. La convention d'Alexandrie est du 15 juin. Le vainqueur accordait à son adversaire une suspension d'armes jusqu'après la réception de la réponse de Vienne et avec préavis de dix jours pour la reprise des hostilités dans le cas où François II refuserait de la ratifier. Avant de partir pour Milan le 17 juin, le Premier Consul avait chargé le général de Saint-Julien de porter à son Souverain avec la Convention une longue lettre qu'il lui avait écrite sur le champ de bataille de Marengo. Le 21 juillet, Saint-Julien arrivait à Paris, porteur de la ratification de la convention d'Alexandrie et chargé par François II de lui faire connaître les conditions que le Premier Consul mettait à la conclusion de la paix.

bonheur me donne plus à craindre pour lui qu'à espérer de lui dans sa malheureuse position. Donnez-moi de ses nouvelles et des vôtres, je vous prie, et croyez, mon cher Général, qu'il n'y a personne qui aime et vous estime plus que je ne le fais toujours et tout à vous.

THOMAS GRENVILLE.

XCII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD

Unter den Linden, Berlin.

NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 16 juillet 1800.

La fête du 14 juillet. — Mécontentement de Bonaparte. — Cambacérès. — Vellétités de retraite de Lucien. — Réveil des Chouans.

La fête d'avant-hier, très nombreuse, a été morne. Bonaparte a été peu applaudi. Les acclamations n'ont été qu'au Champ de Mars et encore dans les coins (2). Il a pu juger que le peuple est très mécontent. A la suite de cette réjouissance, on parle d'une levée de 100.000 hommes et d'un emprunt forcé (3). On ne croit plus à la paix. On crie contre l'affreuse consommation d'hommes. Le Premier Consul est jaune, renfrogné et d'une humeur détestable. On voit qu'il est désappointé, ses victoires n'ayant pas le succès qu'il espérait. Il s'avise, dit-on, de mépriser les Français. Les effets,

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) « La foule qui bordait les deux côtés du Champ de Mars, dit au contraire THIERS (*Consulat et Empire*, I, page 489) se précipita pour « voir de plus près les héros de Marengo. L'ivresse poussée au comble « faillit amener des accidents. Le Premier Consul fut longtemps pressé « dans cette mêlée populaire. Il rentra aux Tuileries entouré de la multitude attachée à ses pas... »

(3) Au lieu de l'emprunt forcé, dont parle l'informateur, THIERS (II, pages 153-154) constate au lendemain de la fête du 1^{er} vendémiaire que « les rentiers venaient de recevoir un semestre en argent, chose qui ne « s'était jamais vue depuis le commencement de notre Révolution ; » que « les fonds publics s'étaient élevés de 12 francs (taux réel auquel se vendait une rente de cinq francs, la veille du 18 brumaire) à 40 francs et « tendaient à s'élever à 50 », enfin que « les obligations des receveurs « généraux qui ne s'étaient escomptées qu'à trois quarts pour cent par « mois, c'est-à-dire à 9 % par-an, l'étaient maintenant à 8 et même à 7. « C'était, ajoute-t-il avec raison, un intérêt fort modique, en comparaison « surtout de celui que le gouvernement avait supporté jusque-là ».

qui avaient remonté, ont repris leur taux précédent. On assure que les deux seconds Consuls devaient faire un message au Corps Législatif pour proposer la cession gratuite en toute propriété de Saint-Cloud à Bonaparte. On croit que, malgré cette flagornerie, il ne tardera pas à se défaire de ses deux collègues et, pour éloigner Cambacérès (1), il sera obligé d'y joindre Lebrun (2). Cambacérès est le chef des Jacobins et l'espoir de ce parti.

Ce que j'ai mandé de Milan prend chaque jour une nouvelle faveur. Il paraît que Kray n'a pas fait plus de façons que son confrère. Si les conspirateurs ne l'avouent pas, quelques propos échappés le décèlent. On dit qu'on n'a pas tout ce qu'on espérait et qu'il serait dur d'avoir encore recours au même moyen.

Un émissaire fidèle m'apprend que Lucien a voulu remettre avant-hier le portefeuille à son frère en lui disant : « Que s'il voulait se perdre, il en était le maître ; mais que les nobles rentrés en foule, la religion rétablie, étaient la destruction de l'état de choses actuel et augmentaient chaque jour le nombre de ses ennemis ». Le vrai est que nous sommes déjà dans un moment de crise semblable à celle du 18 Fructidor avec la différence que, si l'on s'y prend bien, le parti jacobin succombera. Déjà il fait dans ce moment les plus grands efforts et le club Helvétius ou de Chaillot est dans la plus grande activité.

Si Bonaparte barguigne, il peut courir de grands risques. Un de ses affidés m'a dit hier qu'il prenait les mesures les plus sévères et que tous ses ennemis étaient veillés et entourés, qu'on surveillait leurs menées et leurs actions ; qu'ils seraient arrêtés au premier moment qu'ils bougeraient. Dieu le veuille, car s'il venait à périr, sa mort serait le chaos.

Les Chouans se relèvent. Ils se sont, dit-on, nommés de nouveaux chefs, les anciens les ayant trahis, disent-ils.

J'attends avec impatience la réponse à mes propositions. En tout

(1) CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis de) (1753-1826), Conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier, Député de l'Hérault à la Convention, il vota la mort du Roi avec cette restriction que « le décret ne devait être mis à exécution que si la France se trouvait envahie par l'ennemi ». Président de la Convention après le 9 thermidor, puis Membre et Président du Conseil des Cinq-Cents, Ministre de la Justice en 1798, il fut nommé deuxième Consul après le 18 brumaire. En 1804, il devint prince, archichancelier d'Empire et duc de Parme. Il fut exilé en 1815.

Voir en réponse à l'accusation de jacobinisme qu'on porte ici contre lui le portrait que tracent de lui THIERS, *Consulat et Empire* (I, 106 et II, 190-214) et MÉNEVAL, *Mémoires*, I, 152.

(2) Cf. Le portrait que Thiers trace de Lebrun (*Ibidem*, II, 193). Voir aussi MÉNEVAL, *Mémoires*, I, 153.

état de cause, tout est bien préparé, mais il faut le nerf de la guerre. Sans lui, il n'y faut pas songer. De la réponse dépend le parti que je prendrai.

XCIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU COMTE PANIN (1)

Berlin, 1800.

Etat de la France. On y veut la paix. — Rappel définitif des troupes russes. — Les maladroites de Beurnonville. — Eloge de Bignon. — Rivalité d'Alvensleben et de Haugwitz. — Triomphe de Haugwitz. — Les craintes de Hambourg.

Je prends la liberté, mon cher Comte, de vous adresser ci-joint des extraits des quatre dernières lettres que j'ai reçues de mon correspondant de Paris, me rappelant que la communication de ces rapports avait paru vous faire plaisir. Ces rapports méritent d'autant plus de confiance qu'ils sont d'un homme sage, modéré, bon observateur, à même de savoir la source de ce qu'il avance et qui, n'étant stimulé par aucun intérêt personnel, n'a absolument en vue que le bien général, ce qui est rare dans le temps où nous vivons. Je n'ajouterai aux rapports de mon correspondant qu'une seule observation, qu'il est important de se rappeler dans ce moment : C'est qu'à chaque nouvelle Constitution que les Français ont *délirée* et dont le but n'a jamais été autre que celui de faire passer les rênes du Gouvernement des mains d'un usurpateur dans celles d'un autre, on est toujours tombé dans l'erreur de croire que l'ordre allait être rétabli en France et par conséquent dans le reste de l'Europe. Il est à craindre que la même erreur ne se produise encore aujourd'hui.

Le cri de *Paix* a été en dernier lieu le charme qui a fait aller les Français au combat, comme ils y allaient naguère au cri de *Liberté* et depuis les derniers événements de cette campagne, le mot de *Paix* est ici et ailleurs dans toutes les bouches. C'en est fait, dit-on, de la Révolution. Elle a enfin atteint son dernier terme. On n'en veut plus en France, d'accord. Mais en est-il de même partout ailleurs ? Et puis, sait-on ce que la France veut ou ne veut pas, tandis que elle ne le sait pas peut-être elle-même. Voilà la question qu'il s'agit d'examiner. Il est arrivé aux Fran-

(1) R. O. F. O. 95 G.

çais ce qui arrive à toute nation qui aspire à plus de liberté qu'elle n'en peut supporter. Elle finira par fléchir sous le despotisme militaire et plutôt à Dieu que la France y eût fléchi sous son dernier Roi. Elle serait moins malheureuse et elle eût épargné à l'Europe les calamités, dont elle aura longtemps à gémir, sans compter les nouveaux malheurs qu'elle lui prépare encore. Si le gouvernement actuel de la France se maintient dans sa toute-puissance, ce dont on peut douter avec raison, il aura sans contredit la force nécessaire pour y comprimer l'esprit révolutionnaire. Mais, en même temps, il l'excitera ailleurs et malheureusement il se trouvera trop de peuples aussi avides de changements, aussi corrompus que l'étaient les Français lorsqu'ils levèrent l'étendard de la révolte. Si, au contraire, ce Gouvernement venait à être culbuté pendant qu'on serait occupé à négocier une paix, que deviendraient les négociations et que deviendrait la paix elle-même, supposé qu'on fût parvenu à la conclure avant cet événement ?

Paul retire décidément ses troupes (1). Les Seigneurs russes, qui ont quelque influence sur son esprit et qu'on sait avoir été toujours contre la guerre, Rostoptchine (2) surtout, ont profité de la mésintelligence entre les deux Empereurs pour déterminer leur Maître à ce parti que le baron Krüdener croit irrévocable. Le Ministère anglais eut probablement été prévenu de cet événement, si la communication entre Londres et Saint-Petersbourg n'avait pas été interrompue pendant près de deux mois par les vents d'Est et les glaces (3). Mylord Minto vient cependant de donner de nouveau des espérances à sa Cour relativement à celle de Vienne, qu'il dit décidée à plier sous la volonté impérieuse de Paul. Ici on a répondu vaguement aux ouvertures qu'il a fait faire par le baron Krüdener qui a donné à entendre qu'on dési-

(1) Le 10 mai, Beurnonville avait résumé dans sa dépêche à Talleyrand « les trois pas importants faits ici depuis quelques mois :

1° Le retrait absolu du Czar de la Coalition.

2° Son ralliement à la Cour de Prusse, dont il s'était éloigné.

3° L'accord de ces deux Puissances pour restreindre d'un côté l'agrandissement de l'Autriche en Italie et de l'autre la domination de l'Angleterre sur les mers.

« Ces premiers pas doivent naturellement nous conduire à la paix générale, mais c'est seulement par de grands succès que nous pourrons en rendre les conditions avantageuses à la République ».

(Prusse, Volume 228, f° 105, Dépêche chiffrée n° 38).

(2) Cf. Appendice. Note. Notice Biographique.

(3) Cf. *B. Garlike à Thomas Grenville*, Berlin, 28 avril 1800 (*Dropmore Papers*, VI, 218-220) et *lord Minto à lord Grenville*.

rait se concerter, non seulement sur ce qui concernait le Nord de l'Allemagne, mais l'Allemagne entière et même l'Italie, remettant toutefois de traiter ces objets à des temps où l'on verrait plus clair.

Les choses sont restées là. M. Krüdener est d'opinion qu'on ne veut que temporiser et ménager tous les partis.

Le citoyen général Beurnonville n'inspire ici guère de confiance. On dit que c'est un hâbleur, dont le langage et les manières annoncent un homme sans éducation. Se trouvant un de ces jours dans une société où quelqu'un le questionna sur les Membres du ci-devant Gouvernement Français : « *C'étaient tous, répondit-il, des cochons et des voleurs.* » Parlant ensuite de Bonaparte avec éloge, il ne déguisa pas dans le portrait qu'il en fit que : « *Ce héros aime beaucoup les métaux précieux ; qu'il met volontiers les mains dessus, quand l'occasion de s'en emparer se présente.* » Il taxe sa fortune actuelle entre trois et quatre millions. Ce dernier point m'a paru mériter plus d'attention qu'on ne lui en donne ici, parce que l'âme du héros se trouvant partagée entre l'amour de l'argent et celui de la gloire, il ne serait peut-être pas impossible de faire triompher le premier. Au reste, Beurnonville, d'après tout ce qu'on dit, est un bonhomme peu redoutable ; mais ses deux secrétaires, Bignon (1) et Caillard (2), le sont d'au-

(1) BIGNON (Louis-Pierre-Edouard, baron) (1771-1841). Entré de bonne heure dans la diplomatie, Secrétaire de Légation à Berne (1797) puis à Milan (République cisalpine) (1799) et à Berlin (1800). Chargé d'affaires (1802), puis Ministre à Cassel (1804). Chargé de l'administration des Provinces prussiennes (1806). Administrateur général de l'Autriche (1809), il alla de Vienne à Varsovie, comme Ministre Plénipotentiaire. Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères pendant les Cent-Jours, il reçut le 22 juin 1815 pour quelques jours la direction de ce Département. Elu député en 1817, il fut constamment réélu jusqu'en 1837 et fut alors nommé Pair de France.

(2) CAILLARD, né à Aignay en Bourgogne le 28 septembre 1737. Antoine-Bernard Caillard avait commencé ses études au collège de Châtillon-sur-Seine et les avait terminées au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il avait débuté dans la carrière des Affaires Publiques en 1761 à l'intendance de Limoges « sous les ordres du plus vertueux et du plus éclairé de tous les intendants de province d'alors, le grand Turgot ». « C'est lui, dit Caillard lui-même aux représentants du Comité de Salut Public dans un Mémoire remis le 6 messidor an III, c'est lui, dont les conseils me forcèrent au travail, dont les leçons me donnèrent les premières idées saines sur la liberté, sur les Gouvernements, sur toute l'économie politique ».

Caillard resta à cette excellente école jusqu'en 1769 et à ce moment M. de Boisgelin, un ami de Turgot, étant nommé Ministre à Parme, il obtint de partir avec lui. Ce te première mission prit fin en 1772 par la révolution de Parme. Le Ministre de l'Infant fut renvoyé, les ministres de France et d'Espagne rappelés. En 1773, le marquis de Vérag, ministre

tant plus, et le choix que Bonaparte a fait de ces deux hommes, laisse, à mon avis, entrevoir les desseins qu'il couve. Bignon est le même qui sous Mengaud a (1) jacobinisé la Suisse et Caillard est lié avec tous les Jacobins de Berlin. Aussi remarque-t-on leurs fréquentes entrevues avec le juif Ephraïm et consorts.

Il y a eu une forte latte entre les Ministres Alvensleben et

à Cassel, l'emmena avec lui. A Cassel, comme plus tard à Copenhague, où Caillard suivit son chef en 1775, le marquis, fort homme du monde, mais fort ignorant des affaires, laissa tout faire à son secrétaire. En 1775, M. de Vérac revint en France et Caillard est Chargé d'affaires jusqu'en 1780. Après avoir touché barre à Paris en avril, il repart en mai pour Pétersbourg, où son chef est nommé. Il y est encore Chargé d'affaires en 1783, revient à Paris en 1784, repart presque aussitôt, toujours avec M. de Vérac, pour la Hollande, y reste Chargé d'affaires en 1787, assiste à la Révolution, dont il raconte les phases dans un Mémoire, devient Chargé d'affaires en pied après l'ambassade de M. de Saint-Priest, est appelé à Paris en 1792, où il est chargé par Lebrun d'une grande partie de la Correspondance politique, rempli de Brumaire an II (octobre 1793) à Germinal an III (mars 1795), au milieu des plus grands dangers une mission secrète en Hollande et en Allemagne, est nommé Ministre à Berlin par le Comité de Salut Public, le 23 messidor an III (14 juillet 1795), reste à Berlin jusqu'au 19 floréal an VI (8 mai 1798), au moment où Siéyès vient prendre possession de l'Ambassade extraordinaire et est enfin nommé Garde des Archives en frimaire an VIII (novembre 1799). Toujours souffrant, toujours lisant Horace, ce poète des blasés, Caillard se souciait peu de sa place et de ses fonctions. Il eut pourtant le portefeuille par intérim pendant un voyage de Talleyrand aux eaux de Bourbonne en 1801 (Décret du 18 juin). Il signa le 24 août le traité de paix avec la Bavière. Il fut, comme ses collègues, décoré en l'an XII de l'étoile de la Légion d'Honneur, mais à tout il préférait la vie tranquille et douce et il mourut à l'hôtel Maurepas, le 6 mai 1807.

(F. MASSON. *Le Département des Affaires Etrangères pendant la Révolution* (1787-1804) pages 474-476).

(1) MENGAUD (Antoine) (1750-1818). Son cousin Reubell le fit charger d'une mission auprès de Passavan Oglou. A son retour en France, il fut envoyé en mission en Suisse où il remplaça Barthélemy. Il y arriva en même temps que les troupes françaises, exigea l'expulsion du ministre d'Angleterre, Wickham, et des émigrés. Il ne put s'entendre avec Rapiinat, un autre agent du Directoire. En juin 1799, il adressa aux Consuls une accusation contre Schérer et le commissaire Rivaud. Après le 18 brumaire, il fut nommé Commissaire dans les ports de la Manche et du Pas-de-Calais où il exerça ses fonctions avec une telle sévérité qu'à la suite de plusieurs réclamations, il fut rappelé en 1804 et rendu à la vie privée.

« Le principal commissaire spécial fut celui de Boulogne, placé ainsi à la porte du Détroit, chargé de surveiller les agents de l'étranger, les prêtres déportés, les émigrés revenant d'Angleterre, les émissaires des princes réfugiés de l'autre côté du Détroit, les contrebandiers et les parlementaires. Un arrêté spécial forçait tout Français rentrant d'Angleterre à débarquer à Boulogne et à passer ainsi sous les yeux du terrible magistrat de police qui, par surcroît, avait la surveillance de toute la côte de Boulogne à Ostende. On mit à cette place un des plus actifs agents du Ministre, Mengaud, que Fouclô appelait en souriant : son plus gros dogue ». (MADELIN, *Fouché*, I, 291-292).

Haugwitz, à qui resterait le chef du Département des Affaires Etrangères. Haugwitz l'a emporté. Il a seul le portefeuille et ne communique rien à ses collègues. C'est à Behm et à Lombard qu'il doit ce triomphe, de sorte que le Roi n'apprend plus rien que par l'organe de ces trois Messieurs, et surtout par celui de Lombard et de Behm qui sont les vrais faiseurs. On accuse Haugwitz d'être devenu d'une paresse et d'une négligence extrêmes (1).

Hambourg a de nouveau pris l'alarme. Le Magistrat a envoyé ici un secrétaire intime pour informer le Roi qu'il se renseigne et qu'il sait qu'on a à Paris le projet de s'emparer de la ville. En donnant cet avis, il a de nouveau demandé la protection du Roi qui doit avoir répondu que : « Si les Français faisaient mine d'attaquer Hambourg, il marcherait à son secours avec toutes ses forces ». Je tiens cela d'une personne à qui il l'a dit en confiance. Si la chose est vraie, il faut qu'on la tienne très secrète, car de toutes les personnes que j'ai vues, personne ne m'en a parlé.

Je ne dois pas oublier un propos de Beurnonville : « La Prusse, a-dit-il dit, ferait bien de s'emparer du pays de Hanovre qui serait mieux dans ses mains que dans celles du Roi d'Angleterre ». Voilà tout ce que j'ai pu recueillir.

Je suis etc.....

(1) Haugwitz était, au dire de Stein, un ancien Théosophe, un visionnaire, un disciple de Lavater, un homme qui avait lâchement trahi la femme avec laquelle il vivait pour se soumettre aux intrigues d'une autre femme, un débauché abruti par les voluptés et perdant au jeu le temps qu'il devait consacrer à l'Etat.

(Cf. *Mémoire de STEIN*, intitulé : *Représentation de l'organisation vicieuse du cabinet actuel et de la nécessité de former une Conférence des Ministres*).

« Le Roi, mandait le 14 janvier 1800 Bignon à Talleyrand, vient de donner à M. Lombard, son Secrétaire particulier, une nouvelle preuve de bienveillance. Il l'a nommé Conseiller du Cabinet. Ce Conseil se trouve ainsi composé de quatre membres. M. Beyme (Behm) est chargé plus particulièrement de l'extérieur, M. de Zastrow, de la Guerre, M. Lombard, des Affaires Etrangères. Pour M. de Kökeritz, il s'occupe un peu des diverses parties, mais surtout de cette dernière ». (*Prusse*, Volume 226. Dépêche chiffrée n° 3, f° 203).

Cf. Appendice note, extraits des dépêches de Beurnonville relatives aux dispositions de Haugwitz.

XCIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1)

S. l. n. d.

Notes complémentaires sur Beurnonville, Bignon, Caillard et la situation à Hambourg. Persistance de sa défiance à l'égard de Haugwitz.

ANALYSE (Beurnonville n'inspire guère de confiance. Façon hostile et haineuse dont il parle de Bonaparte).

Si Beurnonville n'est guère à craindre, ses deux secrétaires, Bignon et Caillard, sont redoutables. On assure que ce Bignon est celui qui sous Mengaud a jacobinisé la Suisse et qui le fit rappeler, parce qu'à son gré il n'allait pas assez vite en besogne. Quant à Caillard, on sait qu'il est depuis longtemps lié avec tous les Jacobins de Berlin. Aussi remarque-t-on qu'ils ont l'un et l'autre de fréquentes entrevues avec le juif Ephraïm et consorts.

Une autre observation que l'on remarque, c'est que le Roi, qui évite plus que jamais de parler politique et affaires avec tout autre qu'avec ceux en qui il a placé sa confiance, ne peut échapper à Beurnonville qui, dès qu'il aperçoit Sa Majesté, se jette effrontément dans son chemin et la tient souvent une demi-heure dans l'embrasure d'une fenêtre sans qu'Elle puisse s'en débarrasser.

D'un autre côté, on observe que plus le Roi tâche d'éviter cet importun, plus ses aides de camp, d'autres généraux et courtisans s'empressent de le rechercher et de s'entretenir avec lui. Tout ce que la pusillanimité, la bassesse et l'abaissement ont de plus marquant, voilà ce qu'on oppose ici à l'ennemi qui sape les fondements de cet Etat

(*Hambourg*). On prétend que la France caresse le projet de s'en emparer. L'auteur du rapport est porté à y croire et cite un propos de Beurnonville : « La Prusse ferait bien de s'emparer du pays de Hanovre qui serait mieux entre ses mains qu'entre celles du Roi d'Angleterre ».

« J'ai eu hier un long entretien avec M. de Haugwitz (2) et si je

(1) R. O. F. O. 9.6, de Berlin et probablement de juillet 1800. Cf. Appendice, note relative à l'annoblissement de Stamford par François II.

(2) Il ne semble pas que Haugwitz ait cette fois parlé à Stamford de ce qu'il appelle « les tripotages entre les confidentiels du Roi et la mission

« n'en rends pas compte à Votre Altesse Sérénissime, c'est que je
 « n'ai aucune confiance dans ce Ministre Je le vois pourtant sou-
 « vent, puisqu'il m'y incite et parce que quand on sait s'y prendre,
 « il y a toujours quelque chose à tirer de lui au sujet des tripotages entre les confidents du Roi et la mission française, et
 « c'est à quoi je suis fort attentif » (1).

« française. » Haugwitz lui-même n'était d'ailleurs pas complètement étranger à « ces tripotages ».

(1) *Prusse*, vol. 22. Dépêche chiffrée n° 54.

f° 218.

5 juillet 1800.

Berlin, 16 messidor, an 8.

BEURNONVILLE A TALLEYRAND

(Causes de l'inertie de la Prusse après Marengo. Symptômes d'un changement de politique).

« Parmi les causes du système d'inertie adopté depuis plusieurs
 « années par le Gouvernement Prussien, il faut, à en croire le langage
 « actuel du Ministère prussien, compter pour beaucoup l'épuisement où
 « avait laissé cet Etat le dernier Roi qui avait dissipé dans une guerre
 « imprudente et dans de folles dépenses le trésor amassé par Frédéric II.
 « Il ne restait donc à ce Gouvernement qu'à son armée, mais sans moyens
 « pécuniaires pour la faire mouvoir. Le jeune Roi n'a eu rien plus à cœur
 « que de rétablir ses finances et le désir d'arriver promptement à ce but
 « l'a obligé d'en poursuivre les moyens. Par les efforts du Roi pour re-
 « couvrir ce nerf essentiel, on peut présumer qu'il tend à sortir de l'inac-
 « tion à laquelle il était réduit et les changements survenus à notre
 « avantage peuvent nous inspirer quelque espérance sur ses déterminations ultérieures. Occupé autrefois à se défendre contre les instances
 « de la Russie qui voulait l'entraîner dans une coalition nouvelle, le Cabinet de Berlin est d'accord aujourd'hui avec cette Puissance contre l'Angleterre et l'Autriche affaiblie par nos triomphes ».

LE MÊME AU MÊME

f° 229.

Berlin, 22 messidor (11 juillet 1800).

Haugwitz réitère l'assurance des dispositions où sont les Cabinets de Pétersbourg et de Berlin de continuer la pacification générale. Ils agiront dès qu'ils connaîtront les vues du Premier Consul Bonaparte.

Beurnonville lui répond qu'on eût dû prévenir bien des lenteurs en instruisant le Premier Consul des bases sur lesquelles on compte établir cette pacification. Il lui apprend que Cobenzl et Dietrichstein sont partis de Vienne pour se rendre auprès du Premier Consul.

f° 231.

Paris. 12 juillet 1800.

SANDOZ-ROLLIN A TALLEYRAND

Il lui fait connaître que sa Cour a remis à Beurnonville une note contenant l'offre d'une médiation formelle de la Prusse et de la Russie pour le rétablissement de la paix. Il demande que cette note soit mise sous les yeux du Premier Consul.

Talleyrand répondit à cette note par une note en date du 7 août.

XCV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 24 juillet 1800.*

Action de Fouché et de Lucien sur le Premier Consul. — Le nouveau Comité de révision des radiations. — Epuisement du Trésor. — Stagnation du Commerce. — Le général de Saint-Julien à l'Opéra.

Je parlais dans ma dernière lettre de la crise où nous étions. Elle vient de se terminer par une reculade du Premier Consul. Fouché, de Nantes, Lucien et autres se sont réunis pour l'attaquer tous à la fois. Ils lui ont représenté les nobles, rentrant en foule, intrigant, agissant ouvertement contre lui, les prêtres reprenant leur empire et l'ancien ordre de choses revenant à grands pas, les acquéreurs de biens nationaux tourmentés. Le Premier Consul a été effrayé du tableau. Il a craint de n'être pas le maître du mouvement qu'on lui annonçait.

8000 radiations déjà préparées ont été rejetées, le Comité de révision cassé et ordre d'en composer un nouveau, enfin toutes les entraves précédentes (2).

On croit que ce n'est qu'un épouvantail. C'est vraisemblablement un moyen d'obtenir de l'argent, de presser des éponges à demi-

(1) R. O. F. 95.6.

(2) Quelque bien renseigné que pût être le correspondant royaliste de Stamford, son information semble être quelque peu risquée. Elle est en tout cas prématurée, puisque l'arrêté, modifiant les procédures de radiation et réorganisant le Comité chargé d'arrêter sur des bases nouvelles la liste des émigrés définitivement radiés, ne fut pris que le 20 vendémiaire an IX (20 octobre 1800). Il ne peut s'agir en effet ici que de la mesure prise par le Premier Consul le 26 messidor an VIII (15 juillet 1800). (Cf. *Correspondance*, VI, 4.984). Bonaparte, trouvant, non sans raison, insuffisant le projet d'arrêté proposé par Fouché, lui prescrivit de lui présenter le lendemain un projet maintenant définitivement sur les listes de l'émigration tous les émigrés qui n'avaient pas réclamé leur radiation avant le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799) et dont les réclamations n'étaient pas arrivées à la Police au 25 messidor an VIII (14 juillet 1800). Il n'est que juste de constater, comme le fait d'ailleurs MADELIN (*Fouché*, I, 313), que cette rigueur était justifiée par la découverte d'un complot ayant pour objet d'enlever Bonaparte sur la route de la Malmaison et même probablement de l'assassiner. En floréal, Fouché fit arrêter le chevalier de Coigny le prétendu chevalier Joubert, qui fut fusillé peu après.

desséchées. Les amnistiés sont ménagés, parce qu'on craint de renouveler les troubles dans les provinces de l'Ouest.

En tout, nous sommes loin de reposer sur un sol tranquille. Le Premier Consul, comme homme d'État, est faible et aisé à manier. Son poignet fléchit sous les guides. C'est cependant sur lui que repose le salut, la sûreté de ce pays. Des milliers d'individus qui n'ont d'autre état que le brigandage, affamés d'or et de sang, sont à l'affût pour prendre les bayonnettes. Cette réflexion est dans la bouche de tout le monde, mais les uns n'osent reculer, ni les autres avancer. On jouit du jour présent sans s'occuper du lendemain. L'État est épuisé par cette campagne. On n'a d'autres ressources que des contributions énormes et des nouveaux riches qui vendent au poids de l'or ce même or qu'ils ont volé à l'État. Si la paix ne se fait pas, Dieu sait les maux qui menacent ce peuple. Il règne cependant un luxe extérieur. C'est le clinquant d'habits de théâtre. L'amour des plaisirs, son excès écartent toute réflexion. Aujourd'hui dans un char brillant on étale un luxe immodéré et demain on est couvert de haillons. Voilà l'image de ce pays-ci.

Au milieu de cela, quelques fortunes rapides et scandaleuses insultent à la pauvreté générale. Point d'industrie, point de commerce, faute de crédit. Un agiotage usuraire, sans frein et sans pudeur, 120/0 est le plus modéré. 3 à 4 0/0 par mois sont fréquents. On veut ou tout perdre ou tout gagner. On n'a nulle confiance dans l'armée. Si la paix ne se fait pas, il est impossible de s'en tirer. L'armistice est conclu et accepté. On espère que l'Angleterre y accédera. Il paraît qu'il va y avoir un congrès général.

Hier le général de Saint-Julien parut à l'Opéra. Il y a été applaudi à tout rompre (1).

(1) SAINT-JULIEN WALLSEE (Jean-François-Séraphin, comte de) (1752-1836). Colonel (1796). Général-major (1797), à la suite de sa brillante conduite à Bassano. Employé à l'armée de Mélas en 1800 et chargé après Marengo de se rendre en France pour y traiter avec le Premier Consul. Désavoué et disgracié après son retour, commandant de la place d'Olmütz, puis employé à l'armée de Bavière à la reprise des hostilités, commandant d'un rassemblement en Tyrol en 1805, Gouverneur de la Silésie de 1806 à 1809 où on l'appelle à l'ambassade de Pétersbourg qu'il géra jusqu'en 1812. En 1815, il accompagne l'archiduc Jean en France, puis à Londres.

Saint-Julien paraissait assez peu apte à des négociations diplomatiques, si l'on en juge par cette appréciation de Sandoz-Rollin : « Ce n'est pas que le négociateur autrichien soit fort discret et mesuré dans ses paroles. Rien moins que cela. » (Cf. BAILLEU, *Publicationen aus den Preussischen Staats Archiven* V. III, 387. Rapport du 27 juillet 1806).

D'après Duroc et Murat, le Premier Consul aurait traité Saint-Julien de « *Grand Bavard* » (*Ibidem*).

Lord Grenville semble avoir prévu ce qui arriva à Saint-Julien lors de

Le Premier Consul vient de refuser Saint-Cloud. Il ne veut de récompense de la Patrie qu'à l'expiration des dix années de son consulat. Cinq émigrés ont été arrêtés hier et conduits au Temple. Le prince de Léon est du nombre (1). On dit que des ordres sont donnés aux frontières pour fermer la porte aux rentrants. En tout, le moment n'est pas favorable. On fera bien de ne pas se presser. On croit que cette sévérité ne sera pas de longue durée. Pour mon compte, j'ai très mauvaise opinion de tout cela.

Le chevalier de Coigny a ordre de sortir du Royaume, mais sans fixation de temps (2).

XCVI

PRINCESSE HÉRÉDITAIRE D'ORANGE
AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (2)

Brunswick, 10 août 1800.

Elle s'excuse du retard qu'elle a mis à le féliciter
du régiment d'infanterie dont il est devenu propriétaire

.... J'ai oublié dernièrement, et je me le suis reproché, de vous féliciter du Régiment d'Infanterie que vous avez reçu. Je souhaite, Monsieur, que vous en jouissiez longtemps avec tout l'agrément possible et je vous prie de me croire très parfaitement.

Votre dévouée Servante :

LOUISE, *Princesse héréditaire de Brunswick,
née Princesse d'Orange.*

son retour à Vienne. Il attendait encore à ce moment la ratification autrichienne du traité du 20 juin.

« Je suis convaincu, écrit-il à lord Minto, de Dropmore le 19 avril (*Dropmore Papers*, VI, 301) que la signature de l'Empereur dépend de la réponse que lui apporte M. de Saint-Julien. Si les conditions posées par Bonaparte sont acceptables, il les acceptera et la convention ne sera pas ratifiée. Mais s'il s'est montré trop exigeant, on nous demandera alors de prendre notre part à la résistance qu'on lui opposera. » Cf. A. FOURNIER. *La Mission de Saint-Julien* dans *Historische Studien und Skizzen*, 1^{re} série).

(1) Voir pour cette arrestation, Appendice, Note Coigny-Léon.

« MM. de Léon, de Montmorency et de Brancas ont demandé qu'on rendit à M. de Rivière dans sa prison le plus de liberté possible et ont offert de se rendre personnellement ses cautions. On parle avec éloge dans quelques sociétés de Paris de cette offre généreuse. » (D'HAUTERIVE. *Police Secrète du 1^{er} Empire*, I, 291, f^o 57, Bulletin du 25 août 1804). Le prince et la princesse de Léon furent encore arrêtés le 2 février 1806 et exilés à cent lieues de Paris (MADELIN, Fouché, II, 20-21).

(2) R. O. F. O. 353.80.

XCVII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 13 août 1800.*

Bonaparte, le Conseil d'Etat et la nouvelle Constitution. — Soins donnés par le Premier Consul à la Marine. Projet de descente en Angleterre. — Le Premier Consul et les officiers russes. — Les menées des Jacobins.

Buonaparte, dans son Conseil d'Etat qu'il préside, a fait différentes propositions concernant la nouvelle Constitution. Cette besogne offre de grandes difficultés.

N'être ni Républicain, ni Royaliste n'est pas chose aisée. Entre autres innovations proposées par le Consul, il en est une très difficile à traiter et qui a fortement surpris lorsqu'il en a fait l'ouverture. C'est la désignation de son successeur dans le cas où il viendrait à mourir. Elle a excité de grands débats, et il est curieux de voir comment cette affaire très majeure se terminera (2).

Le camp entre Amiens et Beauvais, qui est ou sera incessamment de 10.000 hommes (Grenadiers ou éclaireurs) et auquel Buonaparte attache la plus grande importance, a pour but apparent de rassembler un corps pour s'opposer aux incursions que les Anglais voudraient tenter sur les côtes de France. On soupçonne à ce corps une autre destination : celle d'une entreprise sur l'Angleterre. Il est certain que le Premier Consul la médite et qu'il se fait sourdement des préparatifs à cet effet. Buonaparte met une grande importance à tout ce qui concerne la Marine. Il appelle à lui tous ceux qui ont quelque talent pour ce genre d'administration, entr'autres MM. de Merloi (3), Fleuri et autres. Il les traite avec distinction

(1) R. O. F. O. 353.89.

(2) Cf. *Dropmore Papers*, VI, 291 le passage relatif à cette question dans le rapport de *J. Edwards à lord Grenville* à Paris le 12 août.

(3) Il doit s'agir ici de Fleurieu et peut-être de Malouet.

FLEURIEU (CHARLES-PIERRE CLARET, comte de) (1738-1810). Entré dans la marine royale à 14 ans, fit la guerre de Sept ans, enseigne de vaisseau (1762) et construisit en 1766 avec Berthoud le premier chronomètre. Lieutenant de vaisseau (1773), capitaine de vaisseau (1776), directeur des ports et arsenaux (1777) il eut pendant toute la guerre de l'Indépendance américaine la direction des opérations navales (1778-1783), Ministre de la Marine (25 octobre 1790 au 15 avril 1791), Gouverneur du Dauphin (avril 1791

et a avec eux de fréquentes et longues conférences. Les cartes les plus détaillées des côtes de l'Angleterre sont toujours sur son bureau (1).

Vous aurez vu par les Gazettes la manière dont sont traités ici

au 10 août 1792) incarcéré dès le début de la Terreur, remis en liberté le 9 thermidor, Membre de l'Institut (1795), du Conseil des Anciens (1797), du Conseil d'Etat et président de la Section de la Marine (1799), chargé à quatre reprises de 1800 à 1804 de l'intérim du Ministère de la Marine. Inendant général de la liste civile (juillet 1804), Sénateur (1805), Comte de l'Empire (1808), il rendit à la cause de la marine de grands services par ses travaux hydrographiques.

A peu près à la même époque on trouve dans le *Fonds Bourbon* (607/254 supplément n° 1, f° 111) et dans une note en date du 4 juin 1800 adressée par le Cabinet du Roi à M. Mayor la phrase suivante relative à Fleurieu : « Le Roi approuve l'idée d'attacher à sa cause M. de Fleurieu, bien qu'on n'ait pas cru devoir lui proposer d'entrer dans son Conseil Royal ».

MALOUET (PIERRE-VICTOR, baron) (1740-1814) d'abord chancelier du Consulat de France à Lisbonne (1759), puis employé dans l'administration de l'armée du Maréchal de Broglie (1761) entra lors de la paix de 1763 dans la marine. Inspecteur des embarquements à Rochefort (1764), à Bordeaux (1765), sous-commissaire de la marine (1767) à Saint-Domingue, où il exerça les fonctions de commissaire et d'ordonnateur (1768-1774), commissaire général de la Marine (1776), pris par un corsaire anglais à son retour de Cayenne, il revint en France en 1779. Intendant de la marine à Toulon (1780-1788). Député du Tiers-Etat par le bailliage de Riom en 1789, connu par son dévouement à Louis XVI, il prit une part active aux débats de l'Assemblée Constituante et émigra en Angleterre le 17 septembre 1792, sollicita l'honneur de venir défendre Louis XVI. En septembre 1800, il voulut rentrer en France, fut arrêté et reconduit à la frontière. Informé de ce fait, le Premier Consul, qui voulait se l'attacher, le raya de la liste des émigrés, rechercha ses conseils et le chargea d'administrer en qualité de commissaire général de la Marine le port d'Anvers où de 1803 à 1809 il dirigea les grands travaux que Napoléon y faisait exécuter. Baron de l'Empire en récompense de ses services (janvier 1810), Conseiller d'Etat (février 1810), disgracié et exilé en Touraine à cause de l'indépendance avec laquelle il exprimait ses opinions (décembre 1812), chargé du Ministère de la Marine par le Gouvernement provisoire (2 avril 1814) confirmé dans ses fonctions par Louis XVIII le 13 mai 1814, il mourut le 7 septembre de la même année épuisé par les travaux auxquels il avait dû se livrer pendant les derniers mois.

(1) Il doit s'agir aussi du projet d'un armistice naval que le Premier Consul allait faire proposer à l'Angleterre par Otto (Instruction du 6 fructidor an VIII, 24 août 1800) et qui porte la date du 11 août (*Archives de la Guerre*).

« J'ai été présenté au chevalier Fleurieu, de la Marine. Il m'a montré de belles cartes marines de la Baltique qui sont presque finies.... Je ne sais plus si c'est lui ou M. Lescallier qui m'a dit qu'on songeait à augmenter leur marine d'un bateau par département. Je m'inclinai et lui dis qu'ils étaient bien généreux. — Comment ? — Je répondis qu'ils nous épargnaient ainsi la peine de les construire, à moins qu'ils n'aient en même temps trouvé le moyen de se confectionner des marins anglais. — Diable ! s'écria-t-il, et il laissa tomber la conversation ».

J. Edwards à lord Grenville. Paris, 12 août 1800 (*Dropmore Papers*, VI, 293).

les officiers russes (1). Vous y aurez lu de même l'éloge qu'on fait du roi de Prusse et de ses Ministres. Il est certain que les journaux ne contiennent, pour ce qui regarde l'étranger, que ce qui leur est envoyé par le Gouvernement et c'est là la pierre de touche de la situation politique de l'extérieur.

Le grand intérêt du moment est de maintenir la neutralité prussienne (2) et de fomenter le ressentiment de Paul contre Londres

(1) Il doit s'agir ici de la mise en liberté des prisonniers russes en captivité en France à la suite de la campagne de 1799. Dès le 7 août, Talleyrand en chargeant Sandoz-Rollin de transmettre à sa Cour les remerciements du Premier Consul, reconnaissant de la démarche faite par la Prusse à Saint-Petersbourg, l'informait en outre que « le Premier Consul, désireux « de faciliter un rapprochement avec la Russie, avait fait connaître à « Paul I^{er} qu'il rendait la liberté à 6.000 Russes prisonniers en France ». (*Prusse*. Volume 227, f^o 294, 296. *Talleyrand à Sandoz-Rollin et à Beurnonville*. Paris, 16 thermidor an VII, 7 août 1800).

« Sa Majesté est instruite, lit-on dans une Note du Roi au président « de Veze', de Mittau le 30 octobre 1800, de l'offre faite par Bonaparte « de restituer les prisonniers russes à l'Empereur Paul I^{er}, même de « celle qu'il a ajoutée de lui remettre l'île de Malte. Cette démarche, qui « avait d'abord eu du succès, tournera sans doute à la honte de l'usurpa- « teur hypocrite qui l'a faite. Paul I^{er} est trop éclairé pour ne pas sentir « que Bonaparte a voulu par ce moyen trompeur capter sa bienveillance... « On ne se joue pas impunément d'un tel souverain. Aussi le Roi espère- « t-il que du danger que cette offre artificieuse faisait courir à l'Europe « naîtra une nouvelle source de salut.... »

(*Fonds Bourbon*. Supplément. Volume 697/254, cahier 10, f^o 140).

(2) La correspondance de Beurnonville mérite d'être consultée à ce moment, ne serait-ce que parce qu'elle nous met au courant de l'état exact de la question et permet de suivre les phases principales de l'évolution de Paul I^{er}.

« Paul I^{er}, écrit-il le 14 thermidor (2 août), a envoyé un courrier extraor- « dinaire à Berlin pour témoigner au Roi sa satisfaction pour la note re- « mise au Gouvernement français. Il le remercie d'avoir offert son con- « cours pour la Pacification générale, ne voulant pas se mêler d'une paix « particulière et s'expliquant sur les bases de cette pacification. Il désire « que les rois de Naples et de Sardaigne et l'électeur de Bavière soient « main'enus, ainsi que le Portugal, dans leurs possessions. Relativement « à la France, il voudrait qu'on tâchât de restreindre autant que possible « les cessions qu'on lui a faites sur le Rhin. Il déclare au reste qu'il re- « connaîtra la République et s'en rapportera à tout ce que fera la Prusse « sur les bases indiquées. »

Pendant ce temps Beurnonville profitait de la présence du prince Henri à Berlin pour le voir fréquemment. Rendant compte le 6 et le 9 août des visites qu'il lui avait rendues, il mandait à Paris que ce prince, en lui confirmant les bonnes dispositions de Paul I^{er}, ne lui avait pas caché qu'à son avis « l'Autriche, en signant les armistices, n'avait voulu que gagner du « temps pour rassembler des renforts et recommencer ensuite la guerre. » (*Prusse*, volume 227, n^o 61, 63, 64, f^o 283, 292, 296, 297. *Beurnonville à Talleyrand*. Berlin 14, 17 et 21 thermidor an VIII, 1^{er}, 6 et 9 août 1800).

Talleyrand avait vu clair dans la situation, puisqu'il écrivait de Paris le 11 août à Beurnonville que : « En raison du moment où se produit la « démarche de la Russie après les victoires du Premier Consul, on ne

et Vienne. On attend avec impatience la réponse de cette dernière Cour. On répand dans le public qu'elle ne peut manquer d'être satisfaisante, malgré le bouleversement qu'on propose en Italie. On parle ici de la réunion du Piémont à la France, de la cession ou restitution du Milanais à l'Empereur, qui recevrait en même temps les Etats de Venise.

Une femme qui passe sa vie avec Madame Buonaparte, me disait hier que le Premier Consul, qui était avec elle à la Malmaison avait reçu un courrier d'Allemagne et qu'il apportait des nouvelles concernant la Russie.

Nul doute que les Jacobins ne travaillent puissamment contre Buonaparte. Ils disent qu'il faut bien se garder de l'abattre, mais qu'il faut restreindre sa puissance et lui couper les ongles. S'ils parviennent jamais à approcher la cognée de cet arbre, il serait difficile de prévoir jusqu'où elle pénétrerait. Un d'eux a voulu me parier 25 louis qu'avant trois mois il se ferait de grands changements, et « plus tôt même, a-t-il ajouté, si la paix ne se fait pas ».

Mais les personnes, qui y voyent de près, ne croient pas cette secousse si prochaine, tout en croyant à sa possibilité.

Il y a deux partis dans les armées : celle d'Italie est mal disposée pour le Premier Consul et ce qui est étonnant, celle d'Allemagne lui est plus dévouée. Aussi parle-t-on de Moreau pour être désigné successeur.

XCVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 25 août 1800.

Bonaparte et Moreau. — Masséna remplacé par Brune. — Les menées des Jacobins. — Embarras financiers de la France. — Probabilité d'une nouvelle levée.

On se rappellera qu'on a mandé dans une lettre précédente le mot de Moreau sur la victoire de Marengo, ainsi que les précau-

« pouvait y répondre que par des remerciements ou des protestations « vagues. Ces ouvertures viennent trop tard pour qu'il soit possible d'in- « terrompre les négociations que nous avons entamées. Le retour de Du- « roc, parti pour Vienne avec Saint-Julien, nous fixera sur leurs chances « de succès. Tout ceci est indiqué dans la note remise à Sandoz. » (*Prusse-* volume 227, n° 15, f° 308, Paris 23 thermidor an VIII (11 août 1800).

(1) R. O. F. O. 353.80.

tions de Buonaparte contre Masséna. Elles étaient fondées. Il faisait nombre et était un des appuis des ennemis et des envieux du Premier Consul. On annonce que Buonaparte a eu le projet de destituer ces deux Généraux, mais qu'après y avoir réfléchi, il a trouvé un motif assez spécieux pour le rappel de Moreau (1).

Mais il a saisi contre Masséna le reproche fondé ou pas fondé de la concussion. Il est de fait qu'il n'a rendu aucun compte depuis qu'il commande en Italie. Il est vrai aussi qu'il n'a rien demandé pour son armée. Il est donc destitué et Brune nommé à sa place (2). Personne n'est dupe de cette destitution. L'amour de l'ordre et la justice n'y entrent pour rien. Brune n'est pas plus délicat et beaucoup plus fastueux que son prédécesseur. On est étonné de ce choix.

Les talents de Brune sont fort équivoques et contestés. On en

(1) Loin de vouloir rappeler Moreau, le Premier Consul avait au contraire chargé Carnot de l'informer que « en cas de reprise des hostilités, « la direction suprême des armées du Rhin, Gallo-batave et de réserve « lui serait confiée. » (*Correspondance*, V, 5014). Mais Moreau se refusa à accepter la direction supérieure de trois armées. « C'est tout ce qu'un « homme peut faire que de commander à trois lieutenants-généraux.... » (*Archives de la Guerre. Moreau au Ministre de la Guerre*. Augsbourg, 11 thermidor an VIII (30 juillet 1800). Carnot et le Premier Consul jugèrent néanmoins que toutes les forces opérant en Allemagne devaient être placées sous son commandement et le Premier Consul l'en informa en ces termes : « La modestie, avec laquelle vous vous refusez à accepter « cet important commandement, n'a été aux yeux des Consuls qu'un « nouveau motif pour vous le donner.... » (*Correspondance*, VI, 5072. Cf. C^t PICARD. *Hohentinden* 4-5).

(2) Brune venait en effet d'être appelé au commandement de l'armée d'Italie le 25 thermidor (13 août). « Vous trouverez l'armée d'Italie « dans une assez bonne situation ; mais la dilapidation y est à son comble « et les individus, qui approchent le plus Masséna, sont les plus accusés. « Vous recevez les instructions politiques et administratives qui vous sont « nécessaires pour y porter la réforme. . . » (*Correspondance*, VI, 5062). En donnant avis à Masséna de son remplacement (*Ibidem*, 5063), le Premier Consul, tout en l'autorisant, s'il le désirait, à se retirer quelque temps chez lui, l'informait toutefois « qu'il aurait sous peu à se rendre près « de lui... ». « Le rappel de Masséna, écrit à ce propos THIERS (*Consulat et Empire*, II, 141-142) était un malheur pour l'armée et pour le « Premier Consul lui-même. Masséna, aigri, allait malgré lui devenir un « sujet d'espérance pour une foule d'intrigants qui dans ce moment s'agitaient encore. Le Premier Consul ne l'ignorait pas, mais il ne voulait « souffrir le désordre nulle part et on ne saurait l'en blâmer. » Cf. Appendice. Note. L'entrevue du Premier Consul et de Masséna.

« Quand l'Agence en trouvera le moyen, lit-on dans une note du Cabinet du Roi à Dandré, de Mittau le 4 juillet 1799, elle assurera ces deux « généraux. (Il était également question de Moreau dans cette note) de « l'annistie, de la conservation du grade et de la gratitude du Roi, s'ils « font déclarer pour lui tout ou partie de leurs armées... » (*Fonds Bourbon*. Volume 595, f^o 306).

infère que le Premier Consul ira en Italie prendre le commandement de l'armée. Des conférences fréquentes à des heures inaccoutumées avec Carnot font croire qu'il médite et travaille un plan de campagne.

Les Jacobins lancent des pamphlets de tout genre contre Bonaparte. Ils lui ont donné le sobriquet de « *Petit Caporal* » et prétendent qu'il est bien embarrassé de se tirer d'embarras. Ils se réjouissent de la rupture des négociations. Ils se sont permis des réunions assez publiques et il en sort journellement des allusions injurieuses. La Police les surveille et quelques-uns d'entre eux ont été arrêtés, entr'autres un petit médecin, nommé Limore (1), qui est un des coryphées du parti. Un d'eux me disait de lui : « Ce ne sont que des enfants perdus. Le corps de bataille « n'est ni entamé, ni découvert ».

Quoique pour faire remonter les effets publics et tranquilliser les têtes, le Gouvernement fasse répandre que tout espoir de paix n'est pas évanoui, les personnages marquants assurent que la guerre est résolue. Mais en même temps les mines allongées des

(1) LIMORT (Le jeune) rue de la Chaussée d'Antin, 90, figure sur la liste des 1100 membres de la Société des Jacobins imprimée le 21 décembre 1790. (AULARD. *La Société des Jacobins*, I, XL) Il s'agit évidemment ici non pas de Limore, mais de Leymeri ou Lemmerl (Louis-Julien), né à Clermont-Ferrand en 1770, médecin de l'hôpital du Sud (hôpital Saint-Jacques) à Paris, interné à Oléron, déporté à Cayenne, où il arriva le 20 germinal an XII (10 avril 1804) et d'où il s'évada au printemps de 1805. Il parvint à gagner les États-Unis et y resta jusqu'à son retour en France, après un court arrêt en Angleterre, en juillet 1811. Il s'établit alors à Clermont-Ferrand où il installa une fabrique de sucre de betterave. (Note de Police du 6 avril 1812. Cf. DESTREM. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*. 439-442).

On trouve à propos des agissements de Lemmery les notes suivantes dans AULARD. *Paris sous le Consulat*. Un rapport de la Préfecture de Police du 21 floréal an VIII (11 mai 1800) signale « une réunion des *exclusifs* chez « Lemmery, faubourg Jacques. Le prince de Hesse, qui n'y paraît que rarement et avec mystère dans la crainte d'être arrêté, en est l'âme et le chef. « C'est du moins ce que Lemmery essaye de faire croire à ses affiliés, « car ce prince de Hesse est un trembleur et un imbécile. » (Tome I, 323).

Le 30 thermidor (18 août 1800), on lit dans le *tableau de la situation de Paris*, sous la rubrique : *Anarchistes* ; Les propos violents et atroces de quelques anarchistes ont déterminé leur arrestation, notamment celle de Lemmery, médecin et du nommé Chateau... (*Ibidem*, I, 610).

Enfin le 20 frimaire an X (11 décembre 1801) le rapport de la Préfecture de Police s'occupe encore de « Lemmery, ex-médecin de l'hôpital Saint-Jacques, compris dans le Sénatus-Consulte du 14 nivôse an IX et qui « s'était évadé à cette époque des mains de la garde. Il a été arrêté hier « matin et conduit à Pélagie. Il était venu à Paris depuis 10 jours environ, « Il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même maison. Les *exclusifs* se désolent de cette arrestation. Lemmery est un des hommes qui « a le plus fait de sectaires ». (*Ibidem*. II, 652).

chefs des finances en quête de nouveaux projets pour tirer de l'argent décèlent un extrême embarras. On croit qu'il s'agit d'une augmentation du cautionnement pour tous les employés du Gouvernement et de nouveaux impôts sur le luxe. Ce qui embarrasse particulièrement le Premier Consul, c'est la fermentation dans les provinces insurgées. On y est très mécontent de la légèreté avec laquelle on a répondu aux plaintes faites sur l'inobservation du traité. La boutade contre les émigrés et les amnistiés a produit un si mauvais effet que la Police dit publiquement qu'on ne la mettra pas à exécution. Malgré cela, beaucoup de Chouans inquiets de ces mesures sont retournés à Londres, où il existe certainement des noyaux formés ou prêts à l'être.

Un autre sujet de crainte, c'est l'effet que produira dans les provinces un nouvel appel aux armes. Bonaparte redoute par dessus tout sa dépopulation (*sic*) qui est déjà fort avancée, car on parle hautement et avec mépris du Gouvernement et on ne fléchit pas. On ne se tait qu'à l'aspect des bayonnettes.

XCIX

R.... AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Brunswick, 1^{er} septembre 1800.

Envoi d'une lettre du Correspondant.

Il l'a également fait parvenir à Londres. Demande d'instruction.

Je saisis cette occasion de placer mes hommages sous les yeux du respectable général en lui transmettant copie de la lettre que je viens de recevoir du correspondant ordinaire, lequel n'a pas encore accusé réception des secours à lui destinés que je lui ai ait parvenir.

Le bulletin ci-joint n'est intéressant que par l'avis répété des projets du Gouvernement français contre l'Angleterre. Pour en accélérer la communication à Londres, je vais demander à un de mes amis qui est en mesure de remplir cette commission, de faire parvenir le dit avis au Ministère Anglais. C'est ce dont je supplie M. le Général de vouloir informer M. Grenville en le prévenant que je me suis déjà servi de ce même moyen pour des notions précédentes et relatives à cet important objet.

(1) R. O. F. O. 353.80.

Je me recommande en outre à M. le Général qui depuis bien longtemps n'a pas donné d'exercice à mon zèle et d'aliment à mes instructions. Leur absence est pour moi un surcroît bien pénible à tous les malheurs qui nous affligent.

J'ai l'honneur de lui renouveler l'expression du plus tendre et plus profond respect.

R.

C

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 4 septembre 1800.

Situation difficile de Bonaparte. — Mesures contre les émigrés. Avances aux Jacobins. — La reprise des hostilités et la paix prochaine. — Mission de Berthier en Espagne. — Retour prochain de Masséna.

Notre baromètre politique a des variations comme celui de l'atmosphère. Notre pilote poussé au Gouvernement par le roulis n'a pas étudié l'art de conduire la périlleuse barque dont il est chargé. Amené à ce poste par le chemin des armes et par de l'audace et une fortune sans pareille, il a contracté l'habitude de parler impérativement. Mais les armées sont extrêmement chiquées des expressions de : « *Mes Soldats, mes Généraux* » dont il se sert habituellement et ce mécontentement s'exprime ouvertement. Des officiers arrivés des armées d'Italie et du Danube disent que Buonaparte a perdu son crédit auprès des soldats, qui lui reprochent même des succès achetés au prix d'une consommation d'hommes sans exemple jusqu'à ce jour. La reprise des hostilités déplaît autant aux soldats qu'elle arrange les généraux qui, dit on, pillent à toutes mains.

L'animadversion n'est pas moins grande dans l'intérieur, ses frères y sont en butte et on ne les nomme ainsi que lui que : *les Voleurs*. Buonaparte, instruit de ce cri public et des progrès inquiétants de l'opinion et ayant cherché jusqu'ici à maintenir la balance entre les deux partis, a jugé qu'il fallait maintenant se livrer exclusivement à l'un d'eux. Il paraît qu'il choisit le parti Jacobin. Tout au moins on le présume par son rapproche-

(1) R. O. F. O. 353.8).

ment avec certains chefs de ce parti. On attribue à cette mesure certains arrêtés, qu'on a déjà annoncés dans le public et presque tous contraires aux émigrés, entre autres une loi qui défendra aux acquéreurs de revendre leurs biens aux anciens propriétaires émigrés sous peine de payer au quintuple les droits d'enregistrement.

On affirme que Buonaparte, ferme dans les projets qu'on lui a supposés, n'a cru trouver d'obstacles que de la part des Jacobins et qu'il veut se les concilier en se livrant à eux. Beaucoup de personnes croient qu'il en sera la dupe et regardent sa perte comme certaine. Paris et les provinces soupirent après un Roi et les noms de Madame et du Duc d'Angoulême sont dans toutes les bouches. Les progrès de l'opinion à cet égard sont rapides et n'échappent à personne, et si la Royauté se rétablit en France, on peut prédire qu'elle reposera sur ces deux têtes.

Il se répand à ce sujet des bruits extraordinaires.

Bonaparte cherche à persuader au public que la reprise des hostilités est un acheminement prochain vers la paix. Il disait à ce sujet il y a trois jours, et on le tient d'un témoin oculaire : « *C'est une chose plaisante qu'il n'y ait que moi en France qui croie à la paix* ». Mais les personnes qui l'approchent de plus près, les Ministres paraissent faire grand fond sur la coalition de la France avec les Puissances du Nord. Elles pourraient se tromper, si la nouvelle du raccommodement de l'Angleterre avec la Russie est vrai.

Les nouvelles d'Espagne portent que la mission de Berthier a jeté la consternation dans les Conseils du Roi. La France exige, dit-on, des hostilités contre le Portugal (1). On suppose cepen-

(1) Berthier, avant de partir pour l'Espagne, avait reçu de Talleyrand les instructions suivantes :

1^o Objet : Rétrocession de la Louisiane en échange d'un territoire en Italie attribué au duc de Parme avec le titre de Roi.

2^o Abandon à la France de six bateaux espagnols bloqués dans la rade de Brest.

3^o Envoi par la Cour de Madrid au cabinet de Lisbonne d'une injonction menaçante qui obligera le Portugal à rompre avec l'Angleterre et à faire la paix avec la France... (Cf. *Espagne*. Volume 653, f^o 314-316. *Instructions à Berthier*).

Dès le 28 juillet, Talleyrand avait informé Urquijo du choix que venait de faire le Premier Consul (*Ibidem*, f^o 201) et le 16 août. Alquier lui mandait qu'il n'avait pas attendu ses instructions pour engager M. d'Urquijo à presser plus vivement que jamais la Cour de Lisbonne de faire sa paix avec la France « Les lettres du duc de Frias, dont j'ai eu communication, ne me laissent aucun doute sur les démarches qu'il a faites au nom de sa Cour et sur l'irrésolution du Cabinet portugais.... Sans doute une volonté ferme, manifestée par l'Espagne et appuyée d'un

dant que ce n'est qu'un épouvantail pour tirer de cette Puissance des sommes considérables. D'autres donnent à cette opinion un motif tout différent, celui de pressentir le Roi sur des changements dans l'ordre de la succession. Tout le monde est d'accord que nous touchons à une crise.

On attend Masséna qui demande un Conseil de Guerre pour juger les motifs de sa destitution. Il ne serait pas extraordinaire que cette étincelle mit le feu aux poudres (1). On répète que depuis deux mois il s'est fait un prodigieux changement dans les opinions et que le Premier Consul perd chaque jour du terrain. L'orage gronde sur sa tête. Le conjurera-t-il ? Voilà le problème.

Les groupes reparaisent. Ils n'ont plus cet aspect brutal et sauvage. On y entend des plaisanteries piquantes, des satyres gaies, mais mordantes. Les faiseurs sont plus simples et communicatifs. Tous ces symptômes sont certains. Il faut du neuf aux Français.

« développement de forces imposantes eût rendu le Portugal plus docile ;
 « mais j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, le Cabinet de Madrid est
 « hors d'Etat de prendre et de soutenir cette mesure. Sans généraux,
 « sans argent et avec une armée horriblement mal organisée, que pour-
 « rait-il faire ? D'ailleurs, je crois qu'il eût été impossible d'obtenir à cet
 « égard la plus légère détermination de la part du Maître. Charles IV a
 « toutes les qualités d'un honnête homme, mais n'exigez pas de lui les
 « qualités d'un grand Roi..... »

(Ibidem. Volume 659, n° 58, f° 283. Alquier à Talleyrand, San Ildefonso, 28 thermidor an VIII. 16 août 1800).

(1) Ceux que THIERS appelle si justement « *Les démagogues incorri-*
 « *gibles* » cherchaient dans les mécontents réels ou supposés du jour le
 « héros imaginaire qui devait les débarrasser du Premier Consul, ce
 « tyran qui voulait faire en France une contre-révolution..... Masséna.
 « privé un peu brusquement du commandement de l'armée d'Italie était
 « mécontent et ne se contenait guère. Sur le champ il avait été déclaré
 « le sauveur de la République et devait se mettre à la tête des vrais
 « patriotes..... Enfin, ajoute encore THIERS, ce qui peindra la niaise cré-
 « dibilité des partis expirants, Fouché, qui n'avait rien à désirer, devait
 « se joindre à Masséna, Carnot, Lannes, Siéyès pour abattre le tyran et
 « sauver la liberté menacée..... » (THIERS, II, 175-178) Cf. Appendice.
 Note. *L'Entrevue du Premier Consul et de Masséna.*

CI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 8 septembre 1800

**Craintes de Bonaparte pour sa sûreté. — Sa fortune personnelle.
— Son entrevue avec Masséna. — Fragilité du prestige du
Premier Consul.**

On parle toujours du projet de Bonaparte de se faire nommer Président à vie, comme celui des Etats-Unis, mais il est à présumer que les Jacobins le déjoueront. Ils méprisent ce Consul et disent que s'il est heureux à la guerre, il est complètement inapte en administration.

On s'aperçoit encore de plus en plus que le Premier Consul est rempli d'inquiétude sur sa sûreté personnelle. Il recommande la vigilance à sa garde. Le service se fait avec une exactitude scrupuleuse, et surtout à la Malmaison où la garde charge toujours ses fusils à balle et où les dragons font de continuelles patrouilles comme en état de guerre.

Ces faits sont publics et prêtent au sarcasme. Bonaparte se plaint assez hautement de l'exiguité de son traitement de 800.000 francs. Il paraît qu'il veut faire croire qu'il est moins riche qu'on ne le pense. Il passe effectivement pour constant qu'avant son départ pour l'Egypte il avait confié à son correspondant de Marseille et à ses frères des fonds considérables dont ils ont abusé.

Il fait des réformes dans sa Maison et ne paye pas ou très peu. On remarque dans son intérieur une agitation extrême. Il se lève à toutes les heures, appelle ses secrétaires, dicte, fait venir les gens et les officiers de la garde. Tous reconnaissent qu'il est dévoré par quelque inquiétude secrète.

L'objet de la mission de Berthier peut être l'expédition de Portugal. On veut persuader au roi d'Espagne de conquérir cette ancienne portion de ses Etats. Le but est d'ôter cet allié à l'Angleterre et ensuite d'abattre le roi d'Espagne lui-même. — La race des Bourbons effraye toujours et on ne sera satisfait que lorsqu'elle ne règnera plus.

L'entrevue de Masséna avec Bonaparte s'est passée et terminée

(1) R. O. F. O. 353.80.

tout autrement qu'on ne croyait. Le Premier Consul en avait parlé comme d'un brigand et d'un voleur, et, à propos de sa cupidité, il avait dit : « *Cet homme, à qui je connais plus de huit millions, combien veut il donc en avoir ?* » Tout s'est passé d'une manière douce et amicale. Masséna est allé à la campagne. On le regarde ici comme un exilé. Les Jacobins, ses confrères, contents de la tournure de leurs affaires, ont engagé le général au silence.

Buonaparte n'existe que par la guerre. Si la paix se faisait, il payerait de sa tête les nombreux griefs qu'on lui reproche. Il perd chaque jour dans l'opinion publique. Les groupes reparaissent. Des placards se lisent sur tous les murs ; des pamphlets se débitent ouvertement. Le peuple est généralement mécontent. Toutes les bourses se ferment, le commerce tombe chaque jour et si la paix ne se fait pas, si les armées ne remportent pas de victoire, une crise est inévitable.

On débite plus que jamais des espérances de paix pour amuser le public ainsi que des diatribes contre M. Pitt. Elles ne produisent d'autre effet que de faire hausser les épaules. Les traits lancés par le Gouvernement rejaillissent sur lui. Le grand intérêt du moment est de cacher aux étrangers la situation intérieure. On prend pour cela toutes les précautions possibles (1).

(1) La situation intérieure de la France était loin d'être telle que la dépeignait pour les besoins de la cause l'informateur de Stamford. En revanche, cet agent était assez exactement renseigné sur la marche et l'issue probable des négociations. Trois jours auparavant, Talleyrand en annonçant à Beurnonville qu'il attendait dans quatre à cinq jours les réponses de Vienne et de Londres, lui faisait savoir que « si elles n'étaient pas d'accord avec les propositions faites, la campagne s'ouvrirait sur toute la ligne avant la fin du mois, mais sans rompre pour cela les négociations ». (*Prusse*, Volume 227, n° 16, f° 358. Paris, 18 fructidor an VIII, 5 septembre 1800).

Presqu'au même moment, il n'est pas inutile de le faire remarquer, dans un billet qu'il adressait de Coleshill à son frère, Thomas Grenville se prononçait en faveur de l'acceptation de l'armistice. « Je ne vois pas trop comment vous pourriez vous exposer aux conséquences qu'entraînerait un refus, surtout en considérant que dans sa lettre à Talleyrand, le 2 mai, Thugut base tout au long le refus qu'il oppose à la France sur les dangers qu'aurait pour l'Angleterre la conclusion d'un armistice dans lequel la Grande-Bretagne ne serait pas comprise..... » Un refus lui paraissait si peu probable qu'il allait même jusqu'à indiquer à lord Grenville certaines clauses qu'il lui semblait indispensable d'insérer dans la Convention (*Dropmore Papers*, VI, 315).

CH

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 13 septembre 1800.

**Les projets de Bonaparte et la fête de Vendémiaire.
Prorogation de l'armistice jusqu'au 28 novembre.**

Il paraît aujourd'hui que celui qui, le jour du combat, dirige avec audace et sang-froid les troupes françaises, s'est laissé épouvanter pour son expédition de Vendémiaire. Le surcroît des troupes, des bruits sourds ont éventé la mèche.

Tous les Membres du Sénat et du Corps Législatif, qui ont vu leur ruine prochaine, ont murmuré, crié, cabalé. Au Tribunat, des orateurs ont prononcé des discours véhéments. Quelques-uns d'entr'eux, plus prudents ou gagnés, ont conjuré l'orage. Il a été résolu de faire expliquer Buonaparte. On l'a joint et forcé de parler. Il a assuré qu'il ne ferait aucun changement avant la paix.

Voilà où en sont les choses. On croit qu'il reculera et renoncera à son projet. D'autres croient qu'il l'exécutera en dépit de ses déclarations. Au reste, toute la force réside dans le Conseil d'Etat qui augmenterait de puissance par cet événement, parce que le parti Jacobin y domine et qu'on suppose qu'il désire en secret la perte et la chute du Premier Consul. Il est vraisemblable que les émissaires jacobins ont dévoilé le projet pour jeter l'odieux sur Bonaparte.

Trois députés par Département doivent assister à la fête de Vendémiaire qu'on prépare solennelle et somptueuse. On regarde comme difficile que tout cet assemblage soit purement passif. Une force militaire plus considérable et motivée par la sûreté publique donne les moyens d'exécuter tout ce que l'on voudra. Une fête aussi dispendieuse dans un moment de pénurie, à une époque où la guerre paraît certaine, ne devrait pas être sans but. Voilà où nous en sommes et ce qui tient en suspens l'apathique peuple de Paris qui attend le dénouement comme celui d'une pièce.

La destinée de la France est tout entière dans ses armées. Ou

(1) R. O. F. O. 353.80.

la paix, ou la victoire. Nulle réforme intérieure en cas d'échec. Les conscrits partent et rejoignent l'armée sans habit et presque sans armes. C'est en Italie et en Allemagne qu'ils doivent être équipés (1).

On débite que Bonaparte partira immédiatement après la fête pour se rendre en Allemagne et diriger les opérations de l'armée de Moreau. Depuis dix jours on répand le bruit que des négociations reprises pourraient prolonger l'armistice et peut-être amener la paix (2). Ses partisans veulent absolument que l'Empereur soit

(1) Renseignement absolument faux. « Rien ne manquait maintenant, nous affirme THIERS, à ces différents corps. Ils étaient bien nourris, bien armés ; ils avaient des chevaux et un matériel complet ».

(2) Lorsqu'il traçait ces lignes et enregistrait les bruits qui couraient à Paris, le correspondant de Stamford ignorait ce qui se passait en Bavière. Sur l'ordre du Premier Consul, Moreau avait fait connaître à l'archiduc Jean qu'il consentait à accorder une prolongation de suspension d'armes d'un mois, si les places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philippsburg étaient remises à l'armée française comme gages des négociations.

(Cf. *Correspondance*, n° 5099).

Le général Lahorie entra en relations à cet effet avec le comte de Lehrbach et le général Lauer, et un nouvel armistice de 45 jours fut conclu à Hohenlinden le 20 septembre (COLONEL PICARD. *Bonaparte et Moreau*, p. 279). Cf. MARTENS, VII, 176 et *Correspondance*, VI, 5103).

A noter en passant que cinq jours après la signature de l'armistice, le 25 septembre, Thugut prenait sa retraite et cédait sa place à Lehrbach.

Enfin, peut-être en raison même du rôle joué plus tard par Lahorie, ne paraîtra-t-il pas déplacé de faire connaître ou de rappeler le jugement que Gouvion-Saint-Cyr portait sur cet officier : « A l'arrivée de Moreau, à l'armée de Rhin et Moselle en 1795, on s'aperçut bientôt qu'il était d'un caractère facile, pour ne rien dire de plus, qu'on pouvait espérer prendre de l'influence sur lui. Reynier, son chef d'Etat-Major et son ami, qu'il avait amené du Nord, l'exerça d'abord exclusivement. Desaix parvint ensuite à la partager. Mais un adjoint à l'Etat-Major, homme d'esprit et d'intrigues, osa y prétendre et conçut l'espérance de supplanter Reynier, qui avait une grande difficulté à parler et à rendre ses idées. Cet adjoint était Lahorie, que nous avons vu longtemps après figurer en seconde ligne dans le procès de Malet, avec lequel il fut fusillé à Paris. En 1796, il n'était pas en position de lutter contre Reynier, qui jouissait de la confiance et de l'amitié de Moreau. Il resta alors confiné dans les bureaux de l'Etat-Major, où il devint le frondeur du chef qu'il ne pouvait supplanter. Au retour de Moreau, après le 18 brumaire, se trouvant adjudant-général, il jugea le moment favorable. Reynier était éloigné, mais il avait pour successeur Dessolle, en qui Moreau mettait à juste titre une grande confiance. Les prétentions de Lahorie se réduisirent alors à devenir le chef d'Etat-Major d'un corps de troupes, sous les ordres directs de Moreau, ce qui lui donnerait les moyens d'être toujours avec lui et d'acquiescer plus tard l'influence qu'il ambitionnait. Aussitôt après mon arrivée, je m'aperçus de l'ascendant qu'il avait déjà sur le général en chef, car celui-ci me dit plusieurs fois : « Quelles fautes nous a fait faire Reynier en 1796 et 1797 ! » Quoiqu'il en soit, l'influence de Lahorie devint bientôt très grande et balança souvent celle de Dessolle au point de faire regretter à celui-ci de n'avoir pas suivi l'exemple

d'accord avec la France ; que dans le cas même de reprise des hostilités, le plan de pacification soit toujours arrêté. Il en résulterait que les princes ecclésiastiques seraient déposés, que la Hollande deviendrait le partage de la Prusse et que l'Empereur se partagerait avec la France toutes les possessions sécularisées et envahies. Au resté, nous avons tenu et lu une lettre du général Moreau, de dix jours de date, conçue en ces termes : « *Je n'ai, mon cher ami, que le temps de t'écrire deux mots. Les hostilités vont recommencer ici. Nous allons nous trouver en face de l'ennemi. J'espère que nous le battons bien* ».

Bonaparte est toujours en proie à l'inquiétude. Il disait cependant, il y a deux jours, à un dîner d'intérieur où on lui reprochait son visage sérieux : « *Jene crains que le poignard d'un fanatique. Mais j'espère qu'il s'é mousserait devant moi* ».

L'opinion sur son compte baisse tous les jours. On est révolté de l'orgueil et de l'insolence de ses entours. Le plus mauvais ton dans son intérieur règne chez lui et par lui. Il ne respecte rien. S'il est moral par politique, il est immoral par goût et par principes. Les jeunes aides de camp se permettent devant lui des propos de corps de garde et il y applaudit.

CIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 30 septembre 1800.

Les préparatifs de Lunéville. — Lucien, Joseph, Barbé-Marbois. — Fouché et les complots contre Bonaparte. — Campagne de propagande contre l'Angleterre. — Le brigandage en France. — Les Députés des Départements chez Bonaparte.

Quoique les militaires et les politiques paraissent croire encore à la possibilité de la paix, cette opinion rencontre beaucoup d'incrédules (2). Le Premier Consul s'enveloppe de mystère à cet égard.

« de Reynier en le confinant dans les bureaux du Grand Etat-Major, d'où il n'était pas sorti depuis le commencement de nos guerres... »

GOUVION-SAINT-CYR. *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, T. II. Campagne de 1799 en Italie, pages 114-119. No^e.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) A de certains moments, lord Grenville lui-même semblait croire au maintien de la paix. Parlant le 26 septembre à lord Garryfort de la marche

Il n'aime pas qu'on le questionne sur cette matière et, dans ses brèves réponses, il laisse la question indécise, se borne à jeter quelques espérances en avant et détourne brusquement la conversation. Il n'en déploie pas moins un appareil pacifique par les préparatifs du fameux Congrès de Lunéville. Il aurait bien voulu y faire figurer son frère Lucien afin de l'éloigner et de se libérer de la présence d'un homme qu'il redoute ; mais celui-ci a refusé le poste honorable de Plénipotentiaire en chef et ne veut pas quitter les coulisses de l'Opéra.

Vraisemblablement le Premier Consul lui substituera son second frère Joseph, dont l'incapacité est reconnue, mais il sera étayé par un bon faiseur, Barbé-Marbois, le même qui a été anciennement employé par le Département des Affaires Étrangères à Dresde, aux Etats-Unis, ensuite à la Convention et qui finalement avait été déporté à la Guyane avec Pichegru. C'est un homme d'esprit qui lui servira de Conseil et d'Adjoint.

Bonaparte médite certainement quelques grands projets et les couvre de la plus profonde dissimulation. On continue à arrêter les Jacobins, et cela sous le prétexte, à ce que dit confidentiellement Fouché. Ministre de la Police, qu'on a découvert une conspiration contre la vie du Premier Consul, dans laquelle beaucoup de personnes sont impliquées (1). C'est cette surveillance d'espionnage de Police qui rend Fouché très utile et très précieux à Bonaparte. C'est par elle que ce Ministre se soutient contre les attaques très répétées de Lucien Bonaparte lui-même et de Talleyrand, qui le haïssent cordialement, mais qu'il environne d'espions et dont il surveille tous les pas, toutes les actions, tous les discours, pour en rendre compte à Bonaparte.

Une chose qui mérite de fixer l'attention des observateurs attachés à la bonne cause, c'est le soin que prend Bonaparte d'exaspérer les esprits contre l'Angleterre. Qu'on lise le chant qu'on a composé pour la fête du 1^{er} Vendémiaire et l'on verra qu'on n'y est question que de la haine contre cette nation et d'armer à cet effet les bras de tous les Français et la dernière strophe de cette pièce, qui a été exécutée avec la plus grande pompe et de manière à enflammer les passions de la haine et de la vengeance, paraît

des conversations avec Otto, il lui disait : « On désire si vivement la paix en France que parfois j'en viens à penser que Bonaparte finira par être contraint à accepter les conditions sur lesquelles l'Autriche en nous, nous insistons. Mais comment arriver à inculquer cette ténacité à Vienne, telle est précisément la grosse difficulté en ce moment... » *Dropmore Papers*, VI, 392).

(1) Complot Arena-Ceracchi (10 octobre).

découvrir le secret même du Gouvernement, parce qu'elle fait prononcer par le chœur des Guerriers le serment d'aller fermer à la puissance anglaise tous les ports qui lui sont aujourd'hui soumis, de sorte que

*Solitaire sur les ondes,
Elle ne trouve dans les Deux Mondes
Que des visages ennemis.*

On insiste sur cette pièce, parce qu'elle a la sanction du Gouvernement. Il faut ajouter à cela que l'on fait crier avec emphase dans les rues de Paris des détails exagérés des insurrections qui ont eu lieu à Londres. On ne perd aucune occasion d'irriter le peuple contre l'Angleterre et de lui faire désirer que tous les efforts du Gouvernement se dirigent contre elle. Je sais de source certaine qu'il y a à Londres et dans les principales villes anglaises des émissaires qui coûtent des sommes énormes et dont il paraît qu'il est fort content, puisqu'il se vante d'être maintenant instruit des délibérations et des projets des Ministres britanniques.

Il y a toujours beaucoup de brigandage dans certains Départements, mais ils ne tiennent guère au Royalisme, quoiqu'ils en prennent le titre. On doit s'abstenir d'en porter ici un jugement. Si la paix se fait, ce parti n'existera plus, ou s'il renaît, ce sera pour servir de prétexte à des factions. Ce serait s'abuser que d'y attacher une autre importance. Le gros de la nation désire à la vérité un chef suprême, mais elle est indifférente sur la race... On prétend à cet égard que Bonaparte a chargé Berthier de présenter le roi d'Espagne si, dans le cas où les circonstances nécessiteraient le rétablissement de la Royauté en France, Sa Majesté Catholique ne désirerait pas y placer un des Infants (1).

Une autre partie des Instructions de cet Ambassadeur doit être de fomenter la haine contre l'Angleterre et de déjouer les négociations qui pourraient s'ouvrir entre les Cabinets de Londres et de Madrid, finalement d'insister sur une agression contre le Portugal.

Bonaparte a de fréquentes conférences avec les Députés des Départements appelés à la fête du 1^{er} Vendémiaire, mais elles se

(1) « Le Général Berthier est attendu à chaque instant, mandait à Ar-
« butnot, de San Ildefonso à la date du 19 août, un de ses agents. On se
« perd à deviner le but de son voyage. Quelle que soit la part qu'y a le
« Portugal, il y a apparence que son voyage a encore un autre but et on
« croit qu'il vient demander les vaisseaux qui restent encore aux Espa-
« gnols pour mener des renforts en Egypte. » (Annexe à la dépêche de
Charles Arbutnot à lord Grenville. Lisbonne, 22 août 1800 (Confidenti-
elle) (*Dropmore Papers*, VI, 306).

sont passées en questions et en réponses sans exiger d'eux aucun compte. Ces Députés sont, en général, bons et pris dans la classe des propriétaires. Un d'eux me disait hier : « Qu'en général ils sont « contents des formes extérieures de Bonaparte, mais qu'il leur « est impossible de juger ses capacités administratives ; Qu'ils « sont tentés de le croire médiocre par son adresse à effleurer « les matières et à éluder avec habileté toute discussion. Ils le « jugent voulant gouverner la France comme on conduit une « armée et ne rassemblant les autorités que comme des bas offi- « ciers auxquels on dicte l'ordre ». C'est là l'opinion qu'ils rap- portent dans leurs Départements.

CIV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 5 octobre 1800.

Bonaparte, la paix et les réformes de l'armée. — Les rapports de Beurnonville. — Complot et arrestation de Rossignol. — Arrivée opportune des contributions levées par Moreau. — Les projets contre l'Angleterre. — Le traité de Morfontaine.

Si l'on augure de la paix par la conduite apparente de Bonaparte, on serait porté à la croire certaine. Il commence déjà les réformes de l'armée. 200 Commissaires des guerres et tous les adjoints aux Etats-Majors viennent d'être réformés et l'on parle d'une foule d'Officiers et de Généraux qui auraient le même sort. On n'est cependant pas sans inquiétude sur le rassemblement des troupes russes en Pologne et on a cherché par des émissaires particuliers à s'instruire sur leur destination, car il paraît qu'on n'a pas confiance dans les rapports de Beurnonville (2). C'est là ce qui vient

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Rien n'indique dans la *Correspondance* que le Premier Consul et Talleyrand aient cessé d'avoir confiance dans les rapports de Beurnonville. Son activité et sa vigilance sont en tout cas loin de s'être ralenties. Le 10 septembre, il a envoyé copie de la Note confidentielle que lord Carysfort a remise le jour même au gouvernement prussien. Le 13, il rend compte que Haugwitz l'a invité à dîner pour le mettre en relations avec Krüdener. « C'était le Roi qui avait suggéré cette idée à son Ministre comme un moyen tout naturel d'amener la conférence qui doit avoir lieu entre cet envoyé et moi et qui eut en effet lieu aussitôt après

de déterminer l'envoi de Louis Bonaparte à Berlin (1). Il est chargé spécialement d'éclairer le Gouvernement français sur ce qu'il peut avoir à craindre des projets de Paul I^{er}. Ses instructions portent aussi de s'assurer de plus en plus de la tenue du roi de Prusse dans son système de neutralité en employant les moyens ordinaires pour paralyser le Cabinet de Berlin, parmi lesquels on se sert puissamment de l'appas des sécularisations projetées en Allemagne et qui, pour la partie du Nord, seront partagées entre Sa Majesté Prussienne et le duc de Brunswick.

On berce en même temps la Prusse d'une indemnité pour la Maison d'Orange. On sait que le projet de Bonaparte est d'empêcher de tout son pouvoir le rétablissement du Stathoudérat et de séparer absolument la Hollande de l'Angleterre. On tient de très

« ce diner. » Beurnonville en a rapporté l'impression que Paul I^{er} est « sérieusement disposé à se rapprocher de la France.

Le 20, après avoir parlé à Talleyrand d'une conversation relative à la Hollande, qu'il a eue avec Haugwitz, il s'attache surtout à faire ressortir l'importance de la mesure prise par Paul I^{er} qui vient de faire mettre dans tous ses ports l'embargo sur les bâtiments anglais et le séquestre sur les capitaux appartenant aux citoyens anglais, séquestre qu'il ne tarda d'ailleurs pas à lever.

Trois jours plus tard, nouvel entretien avec Haugwitz. Le ministre lui a parlé de la médiation. Elle eût été acceptée si l'arrivée à Paris de Saint-Julien n'eût contrarié cette proposition. A propos de l'embargo, Haugwitz a une fois de plus insisté sur les bonnes dispositions du tzar, accentuées encore par un nouveau sujet de mécontentement que lui a causé le cabinet de Saint James en désignant, pour terminer la contestation au sujet de la Bulgarie, le même ambassadeur Whi worth, dont il avait demandé et obtenu le rappel.

On avait été si peu mécontent des services de Beurnonville que, ce dont le correspondant de Stamford aurait dû avoir vent, Talleyrand lui avait envoyé, le 2 octobre, les pleins pouvoirs, dont il devait se servir en vue de rétablir la paix avec la Russie (*Prusse*, Volume 227. *Beurnonville à Talleyrand*. Berlin, 10, 13, 18 et 20 septembre 1800, n^o 72, 74, 77, f^o 367, 375, 386 et 392 et Volume 228, 23 septembre. Dépêche chiffrée n^o 1, f^o 4 et *Talleyrand à Beurnonville*, Paris, 2 et 3 octobre 1800, f^o 16-7, (*Pleins Pouvoirs et Instructions*).

(1) « Je vois par la dernière de vos dépêches que le frère cadet du « Premier Consul se propose de se rendre ici pour assister aux manœuvres de mes troupes. Il peut être assuré d'avance d'y trouver un « accueil prévenant et distingué et c'est avec plaisir que je saisis ce te « occasion pour témoigner au Premier Consul dans la personne de son « frère l'estime particulière qu'il m'a inspirée et la satisfaction que je « trouve à faire une chose qui lui soit agréable. — Voilà ce que vous exprimerez au Ministre Talleyrand en réponse à l'insinuation obligeante qu'il vous a faite sur ce sujet ».

FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

M: de Sandoz-Rollin, Paris. L. S. Haugwitz,
(*Haugwitz à Sandoz-Rollin*, Berlin, 8 septembre 1800). Extrait d'un Ordre du Roi à Haugwitz. *Prusse*, Volume 227. (p. 361).

bonne source que le Premier Consul a dit qu' « il valait mieux dé-
« truire cette République que courir le risque de la voir retomber
« sous l'influence anglaise »

Beurnonville, dans sa dernière dépêche, a mandé que les ar-
mements de la Russie avaient pour objet de présider aux négocia-
tions de paix entre la France et l'Autriche et que, si le résultat
devait trop favoriser l'agrandissement de l'une ou de l'autre,
Paul I^{er} avait l'intention d'intervenir les armes à la main pour en
empêcher la conclusion ; mais Beurnonville ajoute en même temps
qu'il y a lieu de se flatter que la Prusse, fidèle à ses engagements
et éclairée sur ses vrais intérêts, ne ferait pas cause commune avec
l'Empereur de Russie et que son refus mettrait vraisemblablement
des entraves aux projets chevaleresques de Paul I^{er}.

Bonaparte vient d'échapper à un des mille dangers qui me-
nacent continuellement sa tête. Le fameux général révolution-
naire Rossignol (1), envoyé dans la Vendée en 93, a été arrêté
ces jours derniers et conduit au Temple. Il s'était fait fort d'ap-
porter aux Jacobins la tête de Bonaparte et en conséquence avait
investi avec quelques braves de sa troupe les avenues de la Mal-

(1) Rossignol fit partie du premier convoi des 132 déportés inscrits sur la
liste du 14 nivôse an IX (1 janvier 1801) envoyés d'abord aux Seychelles,
puis après la paix d'Amiens, à l'île d'Anjouan, où il ne tarda pas à mourir
(avril 1802).

Au lieu de rappeler ici en quelques mots les moments les plus mar-
quants de l'existence si agitée et d'ailleurs bien connue de Rossignol, j'ai
préféréd faire quelques emprunts à différents rapports relatifs à son rôle
et à son action en 1798 et 1800.

« Le général Rossignol, qui est en ce moment à Toulon, correspond
« avec Chrétien et autres. Dans une de ses dernières lettres, il se plai-
« gnait de ce que le Directoire avait éloigné tous les patriotes qui lui
« donnaient de l'ombrage, mais qu'il ne renonçait pas de détruire la tyran-
« nie ; que les patriotes dans le Midi se serraient de près et qu'il espérait
« bien, d'après tout ce qu'il savait, que les démocrates auraient le dessus. . »
(*Rapport anonyme du 24 octobre 1798, 3 brumaire an VII, AULARD, Paris pendant la réaction thermidorienne. etc., etc., V, 181*).

« On continue de surveiller les chefs de ce parti (*les Exagérés*) mécon-
« tents de tout gouvernement qui ne se propose pas de rétablir le régime
« de 1793. Ce sont toujours les mêmes hommes : Charles de Hesse, Félix
« Le Pelleier, etc., etc. On connaît les lieux de leurs réunions. Depuis
« que le général Rossignol est à Paris, ils ont fait quelques démarches
« pour l'attirer dans leur société. Jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi... »
(*Ministère de la Police, Tableau de la situation de Paris, 27 juin 1800, 8 messidor an VIII, AULARD, Paris sous le Consulat, I, 457*).

« Les *Exclusifs* ont tenu le 19 et le 26 du mois dernier deux concilia-
« bules qui ont duré fort avant dans la nuit... Cette réunion s'intitule : *Co-*
« *mité Insurrectionnel*. L'ex-général Rossignol, Dubreuil et plusieurs
« autres de la même force en font partie. . . . »
(*Rapport de la Préfecture de Police du 20 juillet 1801, 1^{er} thermidor*
an VIII. *Idem in Ibidem, I, 529*).

maison pour y attendre le passage de Bonaparte. Le secret fut trahi et l'entreprise manqua. Bonaparte a défendu qu'on ébruât cet événement. Tous les journaux ont dû garder le plus profond silence. C'est à cet attentat qu'il faut attribuer l'arrestation des Jacobins et la brusque rupture du Premier Consul avec eux, après avoir eu l'air de se jeter à leur tête. Les Royalistes ont actuellement la faveur. Peut-être dans huit jours seront-ils pros- crits. Bonaparte se joue de tous les partis. Il compte sur la fortune qui en effet lui a été fidèle jusqu'à présent.

Moreau vient de ravitailler le Trésor National en lui envoyant quelques voitures chargées d'argent, produit des contributions qu'il a levées en Allemagne. Ce secours était d'autant plus urgent qu'il ne se trouvait plus aucun fournisseur en état et en disposition de faire la moindre avance. Il est heureux pour le Premier Consul qu'on l'affranchisse des embarras de la continuation de la guerre.

On tient de la bouche d'un des intimes agents de Talleyrand que ce Ministre lui a dit dans une conversation confidentielle qu'il ne doutait pas de la paix, qu'il savait à n'en pouvoir douter que le découragement et la désertion étaient dans les troupes de l'Empereur qui ne s'était décidé à négocier et à livrer les places fortes qu'on lui demandait que parce qu'il est hors d'état de continuer la guerre avec des armées lasses d'être battues.

On médite toujours la perte de l'Angleterre si elle se refuse à traiter de la paix aux conditions qu'on lui proposera. Rien ne sera épargné pour l'attaquer de toutes les manières. Les derniers troubles de Londres et la fermentation qui y existe sont l'ouvrage du Gouvernement français qui y employe beaucoup d'argent et d'agents. Plusieurs de ceux-ci viennent encore de partir par la Hollande et Hambourg. On regarde le traité signé avec les États-Unis comme un *torquet* important donné à l'Angleterre (1). D'après des notions de confiance, on a lieu de croire qu'il existe des articles secrets très favorables aux Américains et qui leur laisse-

(1) Les négociateurs américains, qui signèrent le 30 septembre 1800 le traité de Morfontaine avec Joseph Bonaparte, Fleurieu et Roederer, conseillers d'Etat, étaient Oliver Elsworth, chef de la justice des États-Unis, William van Murray, Ministre résident à La Haye et William Richardson Davie, ancien gouverneur de La Caroline du Nord (Cf. MARTENS, *Recueil des Traités*, VII, 484 et suiv. GARDEN, *Histoire Générale des Traités de Paix*, VI, 125 et suiv.). Le traité, légèrement modifié par le président John Adams, fut ratifié par lui le 18 février 1801, par le Premier Consul le 31 juillet et par le Corps Législatif le 6 décembre.

raient entièrement le commerce des colonies de la France, même dans l'hypothèse de leur restitution à la paix. On se réjouit extrêmement du mal qui doit en résulter pour l'Angleterre. Mais les gens sensés y voyent d'une manière plus évidente que le détri- ment de ce traité sera évidemment pour la France.

CV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 5 octobre 1800.

La conspiration d'Arena. — Arrestation de Jacobins, du prince de Hesse. — Barère et Siéyès suspects. — Bonaparte, ce qu'il fait et ce qu'il devrait faire. — L'admiration de Paul I^{er} pour le Premier Consul. — Les présents de Bonaparte à Marie-Louise d'Espagne. — Etat et caractère de la politique de la France.

On a d'abord voulu étouffer le bruit de la conspiration contre le Premier Consul qui en avait donné l'ordre positif, mais cette précaution est devenue impossible quand l'événement a été répandu en ville. Les autorités ont été obligées de jouer la comédie et d'aller féliciter Bonaparte d'avoir échappé à ce danger et d'annoncer hautement que, si la clémence le portait à pardonner, la sûreté de la République exigeait une punition exemplaire des coupables. Ces belles phrases n'empêchent pas qu'il ne soit reconnu que chacun de ses complimentateurs assassinerait le Premier Consul, s'il en avait la possibilité. Celui-ci a été fort abattu de cette dernière aventure. Il fait arrêter beaucoup de Jacobins. Le prince de Hesse (2) est du nombre. On cherche Barère qu'on

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) HESSE-RHEINFELS-ROTHENBURG (CHARLES-CONSTANT, prince de) (1752-1821). Emprisonné une première fois au Luxembourg par mesure de sûreté, relâché après le 9 thermidor, il se jeta dans la presse démagogique, collabora au *Journal des Hommes Libres*. Compromis dans plusieurs conspirations contre le Directoire, principalement dans l'affaire de Babeuf, il était en 1799 l'un des membres les plus violents du *Club du Manège*. Incarcéré à la Conciergerie, à la suite du 18 Brumaire, puis placé en surveillance à Saint-Denis, il fut après le complot de la Machine Infernale déporté à l'île d'Oléron, d'où il sortit en 1803 pour être expulsé de France. Il se retira en Suisse, où il vécut d'une pension que lui faisait l'Electeur. Expulsé de Suisse à la demande des Bourbons, dont il prédisait la chute, il alla s'établir à Francfort où il mourut en 1821 (Cf. dans REMAGLE, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le*

n'a pu découvrir jusqu'à présent (1). Siéyès même paraît impliqué dans la conjuration, mais on doute que ce madré révolutionnaire ait donné prise sur lui. Il ne se tient jamais que derrière le rideau. Du reste son parti a le dessous maintenant et on lui fait une chasse vigoureuse.

Bonaparte n'a pas d'autre mesure à prendre que d'exterminer les Jacobins, s'il veut assurer sa propre existence. Mais les gens qui le connaissent à fond sont persuadés que cette première boutade n'aura pas de suites, qu'il mollira avant peu et qu'il en reviendra à son système primitif de faiblesse, savoir : celui de ménager la chèvre et le chou. S'il ploye dans cette circonstance-ci, s'il ne prend pas le dessus d'une manière tranchante, on peut avec certitude pronostiquer qu'il sera victime de sa pusillanimité. Peu de jours nous éclaireront sur son plus ou moins d'énergie, puisqu'il a en mains des moyens plus que suffisants d'écraser ses ennemis, ayant renforcé de 11000 hommes, qui vont être rassemblés à Versailles, les troupes qui sont à ses ordres à Paris. Ces mesures de force sont d'autant plus nécessaires que le mauvais succès de la dernière entreprise contre lui n'a ni effrayé, ni dégoûté les Jacobins, puisque les épigrammes, les pamphlets, les chansons, dont il est l'objet, circulent avec la même aisance. La police a fait arrêter un homme qui venait en plein jour d'afficher un placard portant ce vers : « *Nous avons un César, il nous faut un Brutus.* »

Ce qui dénoterait que le Premier Consul ne se sent pas la force de tenir tête à la bourrasque, c'est qu'il songe à quitter la Capitale et à s'établir à Saint-Cloud. Peut-être aussi cette mesure couvre-t-elle d'autres desseins. En tout, il paraît hors de doute qu'il se prépare une crise quelconque.

On assure que Paul I^{er} a été directement en négociations ou du

Consulat, 325, un rapport de Paris le 11 juin 1803. Cf. pour plus de détails DESTREM. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*, pages 17, 72, 137, 159, 166, 379, 401-414).

(1) Lorsqu'éclata le Coup d'Etat du 18 Brumaire, Burère était, depuis quelques mois, caché à Saint-Ouen, près de Paris. Il écrivit à Bonaparte une lettre d'adhésion qui fut insérée dans le *Moniteur* du 18 frimaire et dans laquelle il lui proposait tout un plan de Constitution démocratique. Compris dans l'amnistie du 5 nivôse, il accourut aussitôt à Paris et fut conduit chez le Premier Consul, pour lui exprimer sa reconnaissance, par Cambacérès qui jadis avait signé sa déportation à Madagascar. Il resta à Paris et en avril 1803 fut invité à faire toutes les semaines un rapport sur l'opinion publique. Il se chargea de cette besogne qu'il continua jusqu'à la fin de 1807 (KUSCINSKI. *Dictionnaire des Conventionnels*, fascicule A.-C. 28).

moins en relations avec le Gouvernement français, et les partisans de Bonaparte se targuent de cet avantage jusqu'à avancer que ce monarque a fait parvenir au Premier Consul des témoignages de son admiration pour ses grands talents militaires et le désir d'avoir son portrait. On répand de même que Sa Majesté Impériale prodigue les marques de considération au Chef du Gouvernement français et, que celui-ci, de son côté, lui fait des présents pour entretenir l'amitié et que la reine d'Espagne, ayant articulé quelques plaintes de l'oubli où le Premier Consul paraissait la laisser, il avait donné sur le champ ordre à la fameuse Marchande de Modes de Paris d'expédier chaque semaine à cette Princesse une caisse remplie de ce que les modes peuvent produire de plus neuf et de plus brillant (1). Ces historiettes sont évidemment répandues dans le public et à l'étranger pour prouver, d'une part que Bonaparte n'est pas un farouche Républicain haïssant les Rois et, de l'autre, que les Rois eux-mêmes prisent son estime et son amitié.

On ne saurait trop appeler la méfiance des souverains contre ces fausses apparences. Les projets de Bonaparte sont essentiellement désorganiseurs de l'ordre social. C'est le seul but vers lequel il semble marcher avec méthode. On a acquis encore récemment la certitude que le travail le plus assidu du Bureau des Affaires Etrangères était consacré à cet objet. Il n'existe en effet que peu ou point de négociations entre la France et les Puissances de sorte que tout se concentre sur un point, c'est à-dire, les correspondances avec les partisans du système et des principes français. Il est incroyable combien elles sont étendues et actives. Elles occupent la plus grande partie du temps de Talleyrand, de la bouche duquel on en tient l'aveu formel, auquel il a ajouté que « les agents étrangers le servaient à la vérité très bien, mais « qu'ils faisaient payer leurs services diablement cher ».

En général, la politique n'existe plus à Paris que par l'espionnage et la moitié de la ville est payée pour surveiller l'autre.

Quoique rien ne puisse affaiblir la croyance que le Premier Consul manifeste pour la conclusion de la paix continentale, on sait, à n'en pouvoir douter, qu'il n'est pas sans inquiétude des démonstrations militaires de la Russie et de l'influence qu'elles pourraient avoir finalement sur la Prusse. Le général Lecourbe disait dernièrement : « *Avant six mois, nous sentirons l'odeur de la poudre*

(1) Cf. JUNG. *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 24-49. La citoyenne Minette.

« russe et prussienne. Dieu veuille que les Allemands ne s'avisent
 « pas d'entrer tous à la fois dans leurs vrais intérêts, car nous
 « serions perdus. Heureusement ces gens-là ne connaissent pas
 « notre intérieur ! »

CVI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
 NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 7 octobre 1800.

La reddition de Malte, le traité de Morfontaine, la retraite de Thugut. — Apparentes dispositions pacifiques du Gouvernement français. — Le Premier Consul refuse la démission de Carnot.

Trois événements importants ont fixé l'attention : La reddition de Malte qui augmente beaucoup les inquiétudes sur le sort de l'armée d'Orient, le Traité conclu avec les Américains et la retraite de M. de Thugut. Le Gouvernement, sentant bien que le premier influerait sur le crédit public, n'en a donné les détails officiels qu'en publiant en même temps les articles du Traité avec les Etats-Unis et la description de la fête donnée par Joseph Bonaparte aux deux plénipotentiaires américains. Ceux-ci ont reçu en outre chacun un présent qu'on évalue à environ 40.000 fr. (2).

A l'égard de la démission de M. de Thugut (3), elle a été annoncée avec d'autant plus d'emphase et de solennité qu'on regardait son existence ministérielle comme le plus grand obstacle

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Le Premier Consul assista à la fête donnée à Morfontaine, non pas aux deux, mais aux trois plénipotentiaires américains.

(3) « J'étais venu, quoique sans *appointement* à vous, à tout hasard, « *primo*, pour vous féliciter de la bonne nouvelle de Malte et *secondo* « pour vous demander des explications de la retraite de Thugut. Elle lui « fait honneur, si c'est lui qui l'a demandée

When vice prevails and impious bear sway
 The post of honour is a private station.

« Cependant je crois que ce *Crispin* en politique reparaitra sur la scène. « Mes lettres de Vienne ne vont que jusqu'au 22 et ne m'en disent rien... » (*Dropmore Papers*, VI, 319. Comte de Starhemberg à lord Grenville, 15 septembre 1800).

La retraite de Thugut ne fut officielle que le 25 septembre. Il eut, comme on le sait, pour successeur Lehrbach, qui ne tarda pas à céder la place à Colloredo.

Cf. Appendice. Comte de Starhemberg à lord Grenville, 20 septembre.

à la conclusion de la paix avec l'Autriche et l'Empire. Cette paix tant promise est regardée maintenant comme certaine. Quelques incrédules paraissent en douter, mais le plus grand nombre y compte et la conduite du Gouvernement s'accorde avec cette opinion. Déjà plus de 3000 officiers ont été réformés et le travail en portefeuille prononce la réforme d'un plus grand nombre encore.

Malgré ces dispositions pacifiques, il faut bien se garder de croire à la loyauté du Gouvernement français. Il n'en marchera pas moins vers l'exécution de ses plans désorganisateur en Europe et ne renonce pas à son système de propagande dans les pays amis tant qu'ennemis. Il sait, à n'en pouvoir douter, que la plupart des semences que ses agents ont jetées de tous côtés, ont levé au gré de ses désirs et se garde bien d'en négliger la culture. Ses émissaires ou ses correspondants sont toujours en pleine activité. C'est surtout parmi les nobles qu'il a trouvé et pris ces derniers.

Une grande partie de l'Allemagne, la Prusse, l'Espagne et le Portugal sont tellement préparées qu'à la moindre étincelle l'incendie peut éclater. Le Français sent bien qu'en reconnaissant la République Française et en traitant avec elle, les Puissances cèdent à la crainte de heurter l'opinion publique déjà prédominante chez elles et que, réduites à cet acte de soumission, elles sanctionnent déjà tous les principes de la Révolution et que c'est là le vrai moyen de la rendre bientôt universelle. Jusqu'à ce qu'elle éclate successivement, les propagandistes ont ordre d'attiser le foyer de sorte que, forcées à veiller continuellement sur leur propre existence, ces diverses Puissances soient hors d'état de troubler celle de la République Française. Ceci n'est pas une conjecture, c'est un fait dont on a la certitude.

Carnot, Ministre de la Guerre, a pris de l'humeur contre Bonaparte. Le Premier Consul, souvent impénétrable dans ses projets, agit au moment où il conçoit et ordonne directement sans l'intervention du Ministre.

C'est ce qu'il a fait dans le Département de Carnot. D'ailleurs ce dernier est choqué de l'extrême confiance accordée au général Clarke, qui est dans la plus grande faveur. Cette préférence a porté Carnot à murmurer hautement et à offrir sa démission. Mais le Premier Consul l'a refusée en lui disant qu'en vain il quitterait le Ministère et que, lors même qu'il serait remplacé, il serait toujours réellement le Ministre de la Guerre.

CVII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 14 octobre 1800.

Détails sur la tentative d'assassinat de Ceracchi. — Les mesures de précaution. — Concentrations de troupes autour de Paris.

Bonaparte vit toujours comme Damoclès, l'épée suspendue sur sa tête. Voici l'événement qui depuis trois jours occupe tous les esprits et tous les entretiens. Vous pouvez regarder la version que je vous envoie comme la plus sûre et la plus exacte.

Vendredi dernier, à midi, le Préfet de Police envoya un homme de confiance à l'Opéra. Celui-ci demanda le Directeur, M. de Vismes (2). « Je vous préviens, lui dit-il, que des malveillants ont « préparé un coup pour ce soir dans votre salle. Ils espèrent y « réussir à l'aide de quelques chiffons qu'il brûleront dans divers « lieux Ils crieront : *Au feu!* et chercheront à profiter du tumulte,

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) DEVISME DU VALGA (Anne-Pierre-Jacques) (1744-1819), entré dans les fermes où il parvint à l'emploi de sous-directeur. La protection du Valet de chambre de la Reine lui fit obtenir en 1771 l'entreprise de l'Opéra, dont le privilège lui fut accordé pour 12 ans moyennant un cautionnement de 500.000 francs, dont la Ville devait lui payer l'intérêt avec un subside de 80.000 francs. Devisme déploya une activité prodigieuse, monta en une seule saison une dizaine d'opéras nouveaux, rappela les Bouffons italiens. Mais malgré l'affluence du public, les recettes ne couvrirent pas les dépenses. Il se ruinait et de plus les réformes, qu'il avait introduites et sa manière d'administrer l'Opéra, lui avaient fait de nombreux ennemis. Malgré la protection de la Reine il ne put résister aux tracasseries et aux attaques auxquels il était en butte et il offrit la résiliation de son traité qui fut acceptée le 12 août 1779; mais il conserva la direction pour le compte de la Ville jusqu'à la clôture de l'année théâtrale 1780. Il reçut le brevet d'une pension de 9.000 francs, plus une indemnité de vingt-quatre mille francs, faible dédommagement des pertes qu'il avait faites.

Le 30 fructidor an VII (12 septembre 1799), il fut nommé Administrateur de l'Opéra conjointement avec Bonet de Treyches, l'ex-conventionnel.

Le 13 mars 1800, le Ministre de l'Intérieur le nomma directeur et Bonet n'eut plus que le titre d'administrateur. Mais bientôt à la suite d'accusations portées contre lui, il fut privé de son emploi le 12 décembre 1800 et remplacé par Bonet. Un procès, dont il se tira avec habileté, lui fut même intenté. Il résida encore quelques années à Paris, y fit représenter quelques ouvrages dramatiques avant de se retirer en 1810 à Caudebec, où il mourut en 1819 (FÉTIS. *Biographie nouvelle des musiciens*, tome III, 11-12).

« de la confusion et de la terreur générale. Nous sommes avertis. « Tenez-vous de votre côté sur vos gardes et s'ils parvenaient à « inspirer quelque crainte, paraissez vous-même sur le théâtre et « parlez au public pour le rassurer ».

Pendant que cet entretien avait lieu avec M. de Vismes, le Ministre de la Police était chez le Premier Consul et l'informait qu'il savait qu'on en voulait à sa vie et qu'on l'attendait le soir à l'Opéra pour l'assassiner.

« S'il en est ainsi, répondit Bonaparte, je n'irai pas. »

« Au contraire, allez y. J'ai pris mes mesures. Prenez seulement « de votre côté celles que la prudence exige. Que votre garde soit « doublée, et je réponds de tout. »

L'heure du spectacle arrive. On donnait la première représentation des *Horaces*. L'affluence fut considérable. Le Premier Consul vint avec une escorte plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Les couloirs des loges sont toujours assez garnis. On s'aperçut qu'ils l'étaient plus que de coutume. Les groupes se renouvelaient, se multipliaient, se grossissaient autour de la loge de Bonaparte. On remarquait surtout certains hommes qui allaient et venaient et qui, au lieu de regarder comme les autres le spectacle par les lucarnes vitrées, s'approchaient, se parlaient, s'éloignaient et se rapprochaient encore. Les espions de la police, qui étaient aux aguets, ne tardèrent pas à s'emparer de trois individus qui avaient plus particulièrement fixé leur attention. Ils furent aussitôt fouillés et on trouva dans leurs poches des paquets d'étoupes et du vieux linge. L'un d'eux était armé d'un poignard qu'il tenait caché entre sa chemise et sa veste. On les conduisit de suite chez le Ministre de la Police où ils furent interrogés.

L'homme au poignard déclara qu'il s'appelait Ceracchi.

« Votre pays ? ». — « Rome ».

« — Votre état ? » — « Sculpteur ».

Pourquoi étiez-vous armé d'un poignard ? « — Parce que je hais Bonaparte et qu'il faut qu'il meure. Ce ne sera pas de ma main puisque vous m'avez arrêté, mais ce sera de celle d'un autre. »

Ceracchi et ses camarades, après avoir subi leur interrogatoire, ont été conduits et enfermés au Temple.

Le Premier Consul a voulu que le secret fût gardé sur ces détails. Mais ils ont percé. Au reste, l'événement n'a produit d'autre effet que d'alimenter les conversations. On en a parlé comme d'une chose ordinaire et il n'y avait pas le moindre témoignage d'intérêt, ni de crainte pour la perte qu'on aurait pu faire et dont on est sans cesse menacé.

Bonaparte va certainement prendre des mesures rigoureuses. 5000 hommes, détachés du corps d'Amiens, viennent aujourd'hui ou demain camper dans le bois de Boulogne, à une petite lieue des Tuileries. L'arrivée de ces troupes donne lieu à bien des commentaires. On remet sur le tapis le projet que le Premier Consul devait exécuter le 4^e vendémiaire dernier, le changement de Constitution. Il est perdu s'il ne terrasse pas les Jacobins qui deviennent de jour en jour plus dangereux et qui conspirent presque ouvertement contre lui et le Gouvernement actuel. Le Premier Consul devient plus sombre, plus dur et plus repoussant que jamais. Aux militaires près, il n'accueille pas et ne voit presque pas de républicains. Il s'entoure avec une sorte d'affectation de Royalistes.

Jusqu'à présent les espérances de paix continuent à se soutenir.

CVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 15 octobre 1800.

La démission de Carnot. — Le caractère du Premier Consul. Arrestation de Jacobins.

Le renvoi du Ministre de la guerre, Carnot (2), a produit beaucoup moins de sensation qu'on aurait pu le croire. Personne n'a même cherché à connaître la cause de sa disgrâce. On sait

(1) R. O. F. O. 95,6.

(2) Il m'a paru curieux d'emprunter les lignes qui suivent au *Report from Paris of the operations of the French Government* adressé à lord Grenville le 2 avril. « Il y a à peu près trois jours, il y avait « une discussion vive et contradictoire devant le Premier Consul sur la « question de savoir s'il importe beaucoup à la France d'avoir la barrière « du Rhin. C'est là le seul point auquel Bonaparte tienne jusqu'ici opi- « niâtement.....

« Le fameux Carnot a été appelé pour dire son opinion et il a prouvé « avec beaucoup de chaleur que la barrière de la Meuse, meilleure militai- « rement parlant, l'était aussi politiquement en ce qu'elle abrégeait les dif- « ficultés interminables qu'entraîneront toujours le morcellement des trois « Electorats et la nécessité des indemnités et des compensations. Bona- « parte a dit avec humeur après cette discussion que Carnot n'était pas « un homme aussi distingué qu'on avait bien voulu le prétendre... »

Voici l'anecdote importante et sûre qui a encore rabattu les prétentions de Bonaparte et qui l'a décidé à répondre de nouveau à l'Empereur avec de nouvelles propositions plus avantageuses. si le courrier, qu'on attend à tous moments, apporte une réponse négative ou dilatoire..... (*Dropmore Papers*, VI, 180).

seulement que cet homme, qui a marché avec les plus grands criminels sans être aussi féroce qu'eux, qui, en fructidor, s'est fait proscrire avec les Royalistes sans être de leur parti, qui a quelques talents administratifs et nulle mesure dans l'esprit s'avisait d'être républicain de bonne foi sous un Gouvernement qui ne tolère la République que de nom, qui ne veut que des esclaves et non des Ministres. Sa bonne foi lui donnait une obstination qui fatiguait. On l'a contredit pour exciter son humeur. Cette humeur a produit l'offre de sa démission qui a été acceptée sur le champ. Il lui restera quelque jour la ressource de faire un *Mémoire*. Peut-être Bonaparte lui en voulait-il intérieurement de ce que pendant sa campagne d'Italie, les patriotes, qui le supposaient mortel et qui cherchaient comment ils le remplaceraient, avaient plusieurs fois nommé Carnot, dont le nom sonnait assez bien auprès de toutes les factions, parce que la nullité de l'individu l'avait alternativement jeté parmi les hommes de toutes les couleurs. Dans la position de Bonaparte, on ne pardonne jamais à quiconque a la prétention de succéder. Il est d'une hauteur qui mécontente également Royalistes et Jacobins.

Un commissaire ordonnateur réformé se présente à lui, il y a quelques jours et croit l'intéresser à son sort en lui rappelant qu'il était de la Commune du 10 août : « *C'est elle qui a perdu la France,* lui répondit Bonaparte. *Sortez !* » Ce mot fort juste est inconséquent dans la bouche de celui que les événements ont fait unique héritier du 10 août.

Par plusieurs traits de ce genre il donne aux Républicains l'idée qu'il pense à terminer la Révolution par le retour du Roi. Car il est dans sa destinée de rappeler toutes les opinions favorables à la Monarchie sans que ce puisse être à son profit. Cette vérité le tourmente d'autant plus qu'il fait mille efforts pour lui échapper. L'attitude seule de l'Europe pourrait lui en donner la conviction et alors on peut affirmer qu'il céderait en homme devant la nécessité. Mais il ne faut pas se faire d'illusions à cet égard. Il ne cédera jamais qu'à la nécessité. Il calculera tout avant de prendre un parti. Il n'essayera pas ses forces s'il doute du succès. Il emploiera mille détours pour diviser les Rois. Si un Congrès les réunit, que la diplomatie lui échappe, il traitera. C'est à cette disposition de son esprit qu'il faut attribuer, et son obstination à ne pas s'engager, et la modération avec laquelle il refuse de le faire.

Un projet d'assassinat découvert par lui peut lui suggérer mille réflexions nouvelles et ce projet se renouvellera souvent, soit réellement, soit en supposition. Car il est de l'intérêt de son Ministère

de l'entourer de frayeurs. C'est le seul moyen de prendre de l'ascendant sur lui. On ne l'épargne pas. Un usurpateur n'est pas destiné à couler des jours paisibles et celui-ci est dans une position à trembler devant son ambition.

Depuis la scène de l'Opéra, on arrête beaucoup de Jacobins. Qu'en fera-t-il, puisqu'il est le premier à déguiser qu'ils soient coupables ?

CIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 23 octobre 1800.

Conséquences de l'attentat médité contre Bonaparte. Situation financière de la France. — Impossibilité de la paix avec l'Angleterre. — Arrestations de Jacobins. — L'anarchie à la Guadeloupe. — Carnot à Saint-Omer.

Si, généralement parlant, on a vu avec indifférence l'attentat médité contre Bonaparte, l'effet s'en est fait cependant sentir sur le crédit public. La confiance, que l'on commençait à prendre dans les papiers du Gouvernement, s'est presque entièrement éteinte et les transactions deviennent de nouveau très difficiles. Les obligations des Receveurs généraux, qui se comptaient à 2^o/. (par mois), ont monté jusqu'à 3 et 4, ce qui suspend la circulation et les affaires. On a rendu compte dans le temps de cette opération de finance qui, à la vérité, simplifiait extrêmement la recette et mettait dans les mains du Gouvernement six mois à l'avance les revenus de l'Etat. Mais cette opération n'est bonne que dans un Etat tranquille et sous un Gouvernement stable et nous sommes loin de jouir de ce bonheur. Une des causes de la baisse est la persuasion où l'on est que la paix avec l'Angleterre est impossible, vu qu'elle impose des conditions, auxquelles le Premier Consul a déclaré qu'il ne souscrirait jamais : L'indépendance de la Belgique, le rétablissement de l'ancienne Constitution hollandaise, en sorte que l'espoir en la paix générale n'est plus en ce moment que dans l'opinion du peuple ; mais la classe la plus relevée, et principalement ce qui forme la classe consulaire n'y croient plus. La restitution de Malte a changé la face des

(1) R. O. F. O. 95.6.

choses et suscité des obstacles que l'on n'avait pas prévus, lorsqu'il avait été question de réunir les Plénipotentiaires des diverses Puissances. A la vérité, on croit jusqu'à présent l'Empereur de bonne foi, mais on appréhende qu'il ne soit finalement entraîné par l'impulsion de l'Angleterre.

Un des amis de Bonaparte lui témoignait avant-hier quelque inquiétude sur les négociations qui vont s'ouvrir à Lunéville, se disant au surplus l'écho de ce qui se débitait dans un certain monde. « *Eh bien !* répondit le Consul avec humeur, *s'ils ne veulent pas de la Paix, nous les y forcerons à coups de canon.* »

Au reste, le départ de Bonaparte pour Metz paraît certain et on s'attend qu'au premier moment il quittera Paris. Il y mène une partie du Conseil d'Etat et c'est de là qu'il exécutera quelques-uns des projets qu'il médite. On forme à cet égard une foule de conjectures, mais le secret repose uniquement dans la tête du Premier Consul.

On arrête continuellement quelques Jacobins. « Il a beau faire, » disait hier l'un d'eux, la lutte entre nous est inégale. Il s'en tirera mal ! ». Je ne suis pas de cet avis. Tous les propriétaires et ceux qui craignent l'anarchie s'intéressent à sa conservation.

Un habitant de la Guadeloupe, récemment arrivé ici, a donné des détails attristants sur cette île. Elle est absolument livrée au plus affreux Jacobinisme. Là se sont réfugiés tous les scélérats révolutionnaires. Les autorités nommées par l'ancien Directoire ont d'abord voulu cacher aux habitants la révolution qui a porté Bonaparte à la magistrature suprême ; mais comme la nouvelle en a enfin percé de tous côtés, ils ont assuré que le succès du Corse ne sera qu'éphémère et que le Directoire reprendra le dessus. En conséquence ils se sont maintenus et gouvernent dans le sens des Reubell, des Merlin. Les vexations sont à leur comble et les honnêtes habitants de l'île, comme celui que nous avons vu, ont quitté une terre où l'on n'est sûr ni de sa propriété, ni de sa liberté. Le même homme dit qu'il est très à craindre que les Anglais ne profitent de ces circonstances pour enlever à la France cette importante possession. Aussi le Gouvernement prend il quelques mesures pour s'y opposer et il y a au Havre six frégates et quelques corvettes qui sont destinées, dit-on, à se rendre aux Antilles, de s'elles pourront sortir avec sûreté....

Cette opération est une de celles rejetées par Carnot qui ne doit sa disgrâce qu'à la censure qu'il a toujours exercée contre les projets souvent incohérents du Premier Consul. Ce Ministre veut se retirer à Saint-Omer dans un petit coin de terre que possède sa

femme et qui produit 6000 livres de rente. C'est là toute sa fortune.

Voilà le premier exemple de désintéressement depuis la Révolution.

D'après mes notions, Berthier accepte le Ministère en reclinant, mais il y est forcé par Bonaparte. J'ai lieu de croire qu'il n'a pas réussi dans sa mission d'Espagne (1). Il dit avoir mandé à Talleyrand qu'on ne ferait marcher les Espagnols et leur Souverain que par la terreur, qu'il soupçonnait à ce dernier des relations avec l'Angleterre, qu'il n'était pas son ennemi authentique et avait l'air de l'être.

(1) Berthier avait au contraire signé avec le Cabinet de Madrid le 1^{er} octobre 1800 le traité de San Ildefonso.

« Le général Berthier m'a fait parvenir le 9 du courant (vendémiaire an IX) le traité préliminaire et secret qu'il a arrêté et signé en qualité de Ministre Extraordinaire de la République avec M. le Chevalier d'Urquijo, Secrétaire d'Etat accrédité par Sa Majesté le roi d'Espagne pour négocier avec lui sur l'objet de sa mission.... J'ai eu ordre du Premier Consul d'écrire à son Ministre Extraordinaire et au citoyen Alquier qu'il approuvait le traité préliminaire et secret qui avait été signé en son nom et que sa ratification serait incessamment expédiée.... » (*Espagne*, Volume 660, f^o 61-62, *Rapport au Premier Consul*, Paris. 24 vendémiaire an IX, 16 octobre 1800). Le 28 vendémiaire (20 octobre), Talleyrand expédiait à Alquier le traité ratifié par le Gouvernement de la République et les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'échange des ratifications (*Ibidem*, f^o 85).

« J'ai donné au Premier Consul votre dernière dépêche et le traité préliminaire et secret que vous avez conclu avec M. d'Urquijo, avait écrit quelques jours plus tôt, le 9 octobre, Talleyrand à Berthier, déjà en route pour rentrer en France et auquel le Ministre adressait cette dépêche à Barcelone. *Le Premier Consul a été pleinement satisfait de la marche et du résultat de la mission dont il vous avait chargé*. Il ne tardera pas à confirmer par sa ratification l'engagement que vous avez contracté en son nom. Le Premier Consul me charge de vous faire venir sur-le-champ l'arrêté qui vous appelle au Ministère de la Guerre. Ce nouveau témoignage de ses sentiments pour vous a cela de particulièrement agréable pour moi qu'il m'a rendu à votre égard l'organe de sa confiance et que par les rapports qu'il m'a donnés avec vous il m'a mis à portée de sentir et de lui exprimer à quel point vous savez la justifier ». (*Espagne*, Volume 660, folio 47).

CX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A... (1)

Berlin (s. d.) 1800.

Causes du maintien de la neutralité du Nord de l'Allemagne. —
 Les visées de la Prusse sur le Hanovre. — Les négociations
 du Premier Consul avec la Russie.

Le Nord de l'Allemagne n'est redevable du maintien de sa neutralité, ni aux mesures prises par la Prusse, à cet effet, ni à celles qu'elle pourrait encore prendre. Elle doit le repos dont elle a joui depuis la paix de Bâle au besoin qu'avait la France de paralyser une partie des forces de ses ennemis par des paix particulières et elle se garderait de troubler ces paix aussi longtemps que ce besoin existera, c'est-à-dire, que l'Autriche et l'Angleterre seront en état de lui opposer une forte résistance. Plus ces vérités sont incontestables et moins on les regarde ici comme telles ; mais nous touchons peut-être au moment où les illusions de la Prusse se dissiperont. L'Angleterre, au reste, paraît décidée à répondre, au printemps prochain, à bons coups de canon aux extravagances de Paul et, en vérité, il ne lui restera pas d'autre parti à prendre, si l'on n'en vient pas cet hiver à une pacification générale, ce que je regarde comme la chose la moins probable.

Sil'on peut ajouter foi aux assurances que M. de Haugwitz donne ici au Ministre d'Angleterre, la Prusse désire ardemment d'entretenir la bonne harmonie qui subsiste entr'elle et cette Puissance. Or, ce qu'on dit d'une invasion prochaine du pays de Hanovre par les troupes prussiennes n'est sans doute fondé que sur cette supposition, très permise, que la Prusse serait charmée d'étendre ses frontières autant que l'Autriche, sa rivale, verra peut-être resserrer les siennes par la paix dont Bonaparte va dicter les conditions.

Pendant qu'on forme ici des plans chimériques et que le Roi suit aveuglément les conseils de son Cabinet composé des hommes

(1) R. O. F. O. 95.6. Lettre écrite très probablement dans les derniers jours d'octobre ou les tout premiers de novembre, puisque Cobenzl, arrivé le 24 octobre à Lunéville, fut peu après appelé à Paris par le Premier Consul et que de retour à Lunéville il y échangeait le 9 novembre ses pleins-pouvoirs avec Joseph.

que vous connaissez aussi bien que moi, il se passe au loin des choses, dont on est bien loin de se douter, mais dont je ne puis vous rendre compte avec tous les détails dans une lettre. C'est que, pendant que Bonaparte fait la guerre à l'Autriche, qu'il négocie avec elle à Lunéville et administre des soporifiques à la Prusse, il entretient une négociation sérieuse avec la Russie, qu'il présente à celle-ci l'appas du trône de Constantinople, la possession de l'île de Malte et un commerce exclusif à partager entre elle et la France, bref, à établir en Europe un ordre de choses qui, en mettant toutes les Puissances entre deux feux, en ferait des espèces de tributaires et les obligerait à se conformer aux lois de l'un ou de l'autre des deux grands Empires, dont elles seraient les plus voisines. L'Empereur goûtera-t-il un pareil plan? Voilà une question à laquelle il n'est pas possible de répondre. Sûr est-il qu'il est attrayant pour la Russie et que l'exécution n'en serait pas difficile, vu la situation à laquelle l'Autriche se voit réduite. Je vous prie cependant de n'en point parler à Brunswick.

CXI (1)

MOURAVIEFF (2) AU GÉNÉRAL DE STAMFORD

Saint Pétersbourg, 12/24 octobre 1800.

**Désir du rétablissement des bons rapports
entre la Russie et l'Angleterre.**

MONSIEUR LE BARON. — Son Excellence M. le Vice Chancelier, occupé en ce moment de plusieurs expéditions de courriers, a daigné m'honorer de sa confiance particulière en me chargeant de la commission flatteuse de répondre à la dépêche de Votre Excellence du 16/28 Septembre.

M. le comte Panin, persuadé, ainsi que tout homme clairvoyant en politique doit l'être, des effets salutaires qui, dans la crise actuelle résulteraient du rétablissement de la bonne harmonie entre la Russie et l'Angleterre, en a vu dans les ouvertures que mylord Carysfort a faites à Votre Excellence les moyens les plus efficaces ainsi que les plus honorables pour notre Cour de produire le rapprochement désiré.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) *Appendice*. Notice biographique.

Dans cette conviction, il n'a pas hésité à porter à la connaissance de Sa Majesté Impériale votre dépêche, M. le Baron, ainsi que les pièces annoncées à l'Apostille. Mais, à son grand étonnement, il n'y a pas eu de réponse jusqu'à cette heure, ce qui le fait présumer qu'on n'a pas donné aux démarches du Ministre britannique toute l'attention qu'elles méritaient.

Loin de perdre cependant tout espoir, M. le Vice-Chancelier croit qu'en persévérant on pourrait réussir à accomplir la bonne œuvre et, à cet effet, il prie Votre Excellence de continuer à cultiver cette confiance qu'Elle a à si juste titre inspirée à mylord Carysfort (1). Il autorise même Votre Excellence à faire part confidentiellement à ce Ministre des sentiments, dont il est pénétré lui-même à cet égard, en séparant toutefois l'homme public d'avec le particulier, et d'insinuer que, dans le cas où l'île de Malte fût rendue aux Anglais, comme on le dit, le moyen de se raccommoder avec nous se trouverait très naturellement entre les mains du Cabinet britannique en donnant effet à la Convention presque conclue à Saint Pétersbourg relativement à la possession

(1) « J'ai tout lieu de croire, avait d'autre part écrit Carysfort à son collègue à Vienne, lord Minto, le 14 septembre (*Dropmore Papers*, VI, 318) que, si la guerre avec la France continue, comme j'en ai la conviction, on pourra amener la Russie à y prendre part aux côtés de l'Autriche et de l'Angleterre ».

Telle n'était pas l'opinion de lord Grenville qui faisait savoir, le 26 septembre, à Carysfort (*Ibidem*, VI, 331) qu'il s'exagérait singulièrement l'importance de la Russie, « ou plutôt, ajoutait-il, de l'Empereur de Russie, auquel nul ne saurait plus se fier actuellement. Quant à ses troupes mêmes, elles sont tellement indisciplinées qu'elles ne sauraient rendre de services dans une guerre contre des armées européennes. » Et pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de lord Carysfort, il lui disait un peu plus loin : « Lord Minto et Wickham pourront vous dire que l'Autriche et l'Empire aimeraient 10.000 fois mieux signer n'importe quelle paix avec la France qu'être à nouveau défendus par la Russie... »

« Je trouve que vous êtes porté à aller trop loin dans vos ouvertures avec la Russie, lui mande-t-il encore le 9 octobre (*Ibidem*, VI, 345), non pas que la chose même ait moins de valeur à mes yeux qu'aux vôtres, si toutefois je pouvais avoir le moindre espoir de l'attacher réellement à notre système en lui prodiguant attentions et flatteries. Mais il en est tout différemment et je crois qu'avec un caractère comme le sien, l'in différence et même le fait d'affecter de l'ignorer produiraient plus d'effet que la cajolerie. Son hostilité actuelle envers nous est bien plus prononcée que vous ne semblez le croire. Pour votre édification, je vous enverrai par le courrier de demain copie de la représentation qu'il a faite à Berlin en vue de former contre nous une nouvelle ligue de neutres... »

Rien de plus naturel, par suite, que de trouver ces quelques mots dans a dépêche que Carysfort adresse à lord Grenville, de Berlin le 21 octobre (*Ibidem*, VI, 355). « Je ne pense pas que Krüdener ose revenir à la charge sur Malte. Il a dû le faire de sa propre inspiration et j'espère ne m'être pas trop écarté de la ligne que vous désirez suivre... »

de Malte et sur laquelle Son Excellence le comte Panin tenait alors les assurances les plus positives de la bouche même de mylord Whitworth.

Cette occasion manquée, Son Excellence M. le Vice Chancelier ne verra pas de possibilité, au moins de longtemps, de voir la bonne intelligence rétablie entre notre Cour et celle de Londres

J'ai l'honneur d'être, etc.....

MOURAVIEFF.

CXII

GENTZ AU ROI DE PRUSSE (1)

Berlin, 15 octobre 1800.

**Il blâme et condamne les propos tenus
par le comte de Lamberti à Lahorie.**

Des circonstances particulières, que je viens d'apprendre, fournissent des graves justifications de ce que j'ai osé dire dans mon humble rapport d'aujourd'hui sur le comte de Lamberti (2) et le danger de lui avoir confié la négociation de la paix. Le général Moreau avait fait offrir de retirer son armée hors de la Bavière, derrière le Lech, si l'armée autrichienne serait également retirée dans les Etats héréditaires. Cette proposition fut rejetée par le comte de Lamberti. Le général en chef français fit faire la seconde : Que le district entre l'Inn et l'Isar serait abandonné par les deux armées belligérantes et occupé par les Bavaro-Palatins, mais eut même sort. Le comte de Lamberti se permettait de dire au géné-

1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Lamberti (Joseph-Camille, comte, puis marquis de) né en 1748 au château de Pontoï (Luxembourg), entré dans l'armée (1763), capitaine aux cuirassiers d'Ayasasa (Régiment devenu plus tard le 6^e Dragons), le 16 mars 1769, chambellan (1770), major aux Carabiniers archiduc François plus tard 1^{er} Régiment de Dragons), le 14 mars 1778, passé en 1779 aux Dragons de d'Arberg, lieutenant-colonel au corps et aide de camp de l'archiduc François (19 avril 1783), colonel le 4 janvier 1788, général-major et aide de camp général de l'empereur François le 6 mars 1792, feld-maréchal-lieutenant le 29 mai 1796, capitaine-lieutenant de la Garde des Archives (1797), rayé des cadres avec le grade (honorifique) de général de cavalerie en 1805 après Austerlitz. Mis à la retraite le 1^{er} janvier 1826 après avoir été promu feld-maréchal (*ad honores*) le même jour. Mort le 6 juin 1826 Trois semaines après Austerlitz. l'archiduc Charles réussit à obtenir de l'empereur François le renvoi de Lamberti qui n'avait dû son scandaleux avancement, sa haute situation et sa déplorable influence qu'à sa bassesse à ses flatteries et à la protection de l'Impératrice.

ral français Lahorie qu'il ne comprenait pas l'intérêt que le général français prenait à un prince soldé et vendu à l'Angleterre. A quoi le général français répondit avec indignation : Que, lorsqu'une grande Puissance, comme l'Autriche, acceptait les subsides de l'Angleterre, on pouvait bien en passer à l'Electeur Palatin. Et le comte de Lamberti voulant faire entendre que, pour l'Autriche, ce n'étaient pas des subsides, mais des emprunts, le général français répliqua vivement : « Oui, mais dont l'Autriche paye les intérêts en bonds et enjambées. »

GENTZ.

CXIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 25 octobre 1800.

Reprise probable des hostilités. — L'archiduc Charles généralissime. — Inquiétudes des patriotes piémontais. — Arrêté relatif aux émigrés.

L'obscurité, dont Bonaparte couvre tous ses projets, ne saurait manquer de produire des variations dans les conjectures et les rapports. Aucun Ministre n'a son secret. Il employe des agents particuliers, presque tous des militaires attachés intimement à sa personne, et la qualité qu'il exige d'eux, exclusivement, c'est une obéissance passive et une entière discrétion.

Les apparences du moment actuel doivent faire présumer que le Premier Consul se prépare à continuer la guerre. Les 10000 hommes, qu'il vient de passer en revue près de Versailles, paraissent destinés pour le Rhin. On assure qu'ils ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher. Des convois de munitions prennent la même direction. Les manufactures d'armes se pressent d'y faire des envois. Moreau, arrivé récemment à Paris et qui a de continuelles conférences avec Bonaparte, ne tardera pas à repartir. On lui a entendu faire la réponse suivante à une personne qui le félicitait de sa glorieuse campagne et lui disait qu'il devait être bien fâché d'avoir été arrêté en si beau chemin pour aller droit à Vienne : « *Mes jalons sont toujours plantés et il se pourrait qu'avant peu je* »
« *reprisse cette route* ».

(1) R. O. F. O. 95.6.

On attribue ces présages de la prochaine reprise des hostilités à la sensation produite par la nomination de l'Archiduc (Charles) au commandement des armées autrichiennes avec une autorité illimitée (1). Mais ce qui paraît en même temps inexplicable et contradictoire, c'est que le travail pour les réformes continue toujours. Je persiste à croire qu'outre celles qui sont déjà faites, 500 officiers et généraux sont désignés pour subir le même sort, ce qui a produit et excite journellement de violents murmures contre le Premier Consul. Celui-ci se déterminera, à ce qu'on croit, à un licenciement général suivi aussitôt d'une recreation de l'armée, opération qui le met dans le cas de pouvoir déplacer les officiers qu'il veut écarter comme n'étant pas assez dévoués à sa personne. On le dit mécontent d'un grand nombre d'entre eux, surtout de ceux qui sont employés en Italie. Le général Brune se plaint également et demande beaucoup de destitutions, surtout parmi les créatures de Masséna, fort chéri et généralement regretté des troupes qui se seraient soulevées en sa faveur, s'il l'avait voulu.

Les Patriotes piémontais sont en ce moment fort inquiets de leur sort et appréhendent que par suite des négociations qui vont s'ouvrir, on ne remette leur pays sous la domination du roi de Sardaigne. En conséquence, le marquis de Axé, (2) commandant à Turin, est arrivé à Paris pour demander au Premier Consul une

(1) Aussitôt après réception le 11 décembre 1800 du rescrit impérial en date du 9, l'archiduc Charles consentit à se charger du commandement en chef, que son frère le pressait d'accepter et trois jours après, le 14, il quitta Prague et arrivait le 17 au quartier-général à Schwanstadt (Cf. CRISTE, *Erzherzog Carl von Oesterreich*, II, 172-175 et *Ibidem* 490, *archiduc Charles au duc Albert de Saxe-Teschén*, 19 décembre 1800). La nouvelle donnée à Stamford était, on le voit, quelque peu prématurée.

(2) Il y a là une erreur assez grave. Le commandant de Turin était à cette époque le marquis Thaon de Revel et il n'existait pas d'ailleurs de Marquis d'Axé. Peut-être s'agit-il du marquis Victor-Amédée de Seyssel d'Aix (1747, marquis de Sommariva del Bosco 1817). D'abord officier au régiment de Savoie-Cavalerie, puis lieutenant aux gardes du corps, il devint à la fin de sa vie Général de cavalerie (novembre 1816) après avoir été premier écuyer de la princesse de Piémont. Chevalier de l'Annonciade (2 novembre 1815), il avait été le 6 mai 1812 autorisé à porter un titre de l'Empire. (Renseignement dû à la bienveillance du Chevalier MARIO ZUCCHI, de la Bibliothèque de Sa Majesté le roi d'Italie à Turin).

D'après les renseignements que donne le vicomte RÉVÉREND (*Armorial du Premier Empire*) sur le second fils du marquis Victor-Amédée, Joseph-Victor-Thomas, marquis de Seyssel d'Aix, le titre de Comte de l'Empire aurait été donné par lettres patentes du 14 février 1810, à la famille de Seyssel d'Aix qui devint en outre par décret Impérial du 1^{er} janvier 1812, bénéficiaire d'une donation de 4.000 frs. de rente en Illyrie. Le nouveau comte de l'Empire, maître des cérémonies de l'Empire et introducteur des ambassadeurs, représentait en 1813-1814 le département du Pô à la Chambre des Députés.

explication franche et loyale sur ses intentions à cet égard. Quelqu'un lui demandait dernièrement s'il était satisfait de son entretien avec Bonaparte : Il m'a donné, répondit-il, de belles paroles auxquelles je ne me fie pas ».

Depuis quelques jours on laisse respirer les Jacobins et les arrestations sont suspendues, mais le Premier Consul redouble les mesures de sûreté. Tout accès auprès de lui est impossible, même aux fonctionnaires publics qui ne l'approchent que quand ils sont demandés et la garde en est prévenue. Il ne paraît que chez sa femme et ce n'est que pour quelques instants. Il y entre et il en sort sans qu'on en soit averti. Son escorte est toujours très nombreuse et sa marche très rapide.

L'arrêté qui a paru relativement aux Emigrés a produit une grande sensation et l'esprit public est tellement changé à cet égard que la satisfaction a été universelle (1).

Malgré les nombreuses exceptions, on conçoit des espérances générales. Bonaparte vient de dire à un Conseiller d'Etat qui le sollicitait en faveur d'un de ses parents, bien et dûment prévenu d'émigration : « Prenez patience et tout le monde sera content ». Il est certain qu'il a fait dans ce moment ci tout ce qu'il pouvait faire. On annonce que son projet est de rayer tous les Chouans en masse, ce qui entraînerait une quantité prodigieuse de radiations. On ne doute pas que son plan ne soit de rappeler tout ce qui participait à l'ancien Régime. Quelques personnes conservent l'espoir qu'au fond du cœur il nourrit même le dessein de replacer le Monarque légitime ; mais c'est bien plutôt un vœu que forme la fidélité qu'une confiance qu'autorisent les données qu'on a sur le caractère de Bonaparte. Tout confirme, et de plus en plus, qu'il aspire à gouverner seul et qu'il veut s'assurer le gouvernement pour la vie. Plusieurs ouvrages avoués préparent déjà l'esprit public et on répète avec emphase ce vers : *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux*. Dès qu'il le voudra, il se fera proclamer sous une dénomination nouvelle et cette époque paraît fixée à la paix. D'ici là, il faut qu'il comprime tous ses ennemis qui sont nombreux et redoutables. On jouait dernièrement sur un des théâtres un opéra intitulé : *Ziméo* (2). L'un des personnages y crie : *A bas le tyran* ; Ces mots

(1) Arrêté pris le 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800) après une discussion approfondie au Conseil d'Etat.

(2) Opéra en trois actes, dont la première représentation eut lieu au théâtre de la rue Feydeau le 24 vendémiaire an IX (16 octobre 1800). Paroles de Lourdet, de Santerre, Musique de Martini. Voir le compte-rendu dans le *Moniteur* du 29 vendémiaire.

ont été applaudis à trois reprises. On peut juger par là des ferments et de la diversité des opinions. Tout dépend des chances plus ou moins favorables qu'offriront les circonstances.

CXIV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 28 octobre 1800.

Cobenzl à Paris. — Projet de constitution attribué au Premier Consul. — Négociations avec Rome. — Saint-Domingue.

Tandis que l'on croyait que M. de Cobenzl trainait son arrivée à Lunéville pour retarder l'ouverture des négociations, il a paru brusquement à Paris (2). Le Ministre des Relations Extérieures s'était rendu à son débotté. Cette prévenance pouvait faire penser que la venue du Ministre autrichien est regardée par le Gouvernement comme un gage de la bonne foi avec laquelle on se propose de traiter respectivement. Cependant les espérances de paix s'infirmement au lieu de se renforcer. Le parti pris par M. de Cobenzl de franchir Lunéville pour venir droit à Paris fait présumer qu'il arrive, moins pour accélérer les négociations que pour se plaindre de l'invasion de la Toscane. Les difficultés, qui vont naître des discussions sur cet événement, qui met à découvert la marche du Gouvernement français, doivent mal faire augurer de l'issue de la mission de M. de Cobenzl. On répand déjà qu'il n'a reçu que des réponses peu satisfaisantes à sa demande préalable de l'évacuation de la Toscane (3). Il est donc très incertain s'il

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cobenzl ne s'était pas rendu droit à Paris. « Arrivé le 14 à Lunéville, il saisit le prétexte que le Plénipotentiaire français n'y était pas encore, pour venir à Paris présenter ses respects au Premier Magistrat de la République. » (*Correspondance*, Tome xxx, 420) Cobenzl arriva à Paris le 29 octobre.

(3) Il suffit de consulter dans les *Dropmore Papers* la correspondance échangée à ce moment entre quelques-uns des principaux hommes d'Etat anglais pour constater que « les personnes instruites » dont le correspondant de Stamford rapporte les dires, étaient loin d'être exactement renseignées.

« Merci pour votre résumé des dépêches de Vienne, répond Pitt à lord Grenville, le 30 octobre. L. Nous voici bien près du moment où il va falloir fixer le ton que nous donnerons à nos relations avec l'Autriche

réussira même à conclure une prolongation d'armistice. On le dit chargé aussi de négocier pour l'Angleterre, c'est-à-dire de donner une communication franche des bases sur lesquelles cette Puissance consentirait à rentrer en négociations. Quelques personnes instruites croient que le Cabinet de Saint James, ne s'en rapportant pas entièrement aux assurances que lord Minto lui a fait

« et ce n'est pas chose fort aisée. S'ils rompent l'armistice avant la fin
 « de l'automne en prétendant qu'ils ne peuvent traiter sans nous, nous
 « pourrions continuer nos subsides. Nous pourrions peut-être même le
 « faire encore dans le cas où ils réussiraient à obtenir une prolongation
 « de l'armistice jusqu'au printemps prochain sans faire de nouvelles con-
 « cessions. Mais si Cobenzl va à Lunéville, aucune de ces deux hypothèses
 « n'a guère de chances de se réaliser. Mais nous nous trouverons, alors en
 « présence, soit d'une paix séparée, soit d'un armistice acheté au prix de
 « concessions qui donneront à la reprise des hostilités tous les avantages
 « aux Français. Je suis d'avis d'ajourner le paiement de tout secours pé-
 « cuniaire jusqu'au moment de la rupture de l'armistice ou jusqu'à ce que
 « nous soyons rassurés par des actes qui ne prêtent pas à l'équivoque. »
 (*Dropmore Papers*, VI, 368).

« Vous verrez par ma dépêche et par les pièces annexées quels sont les
 « premiers effets des belles promesses de M. de Cobenzl, mande le len-
 « demain lord Grenville à lord Minto. Il n'a, je crois, d'autre but que de
 « rouler Thugut en signant un traité *quelconque* et en posant ainsi les
 « bases de son existence ministérielle. . . . Est-il possible que Cobenzl aille
 « à Paris sans avoir préalablement posé la question de savoir s'il s'y ren-
 « contrerait ou non avec un ministre anglais ? Je m'attends donc à le voir,
 « soit bâler la meilleure pux qu'il lui sera possible d'obtenir, soit, s'il
 « échoue, mais rien que dans ce cas, faire grand étalage de sa fidélité aux
 « traités avec l'Angleterre. S'il y avait un grain de sens commun dans
 « les cervelles des hommes d'Etat autrichiens, le fait seul de l'occupation
 « de Livourne devrait les obliger à faire de l'évacuation de cette placé
 « une condition *sine qua non* ayant le pas sur toute négociation. Mais de
 « telles raisons, comme le dit M. Fox, sont trop fortes pour les circons-
 « tances actuelles ». (*Ibidem*, VI, 369).

Le 1^{er} novembre, le bruit a couru à Londres, comme il en informe Carysfort « que Cobenzl aurait déclaré à Paris qu'il ne traiterait que con-
 « jointement avec les Anglais » ; mais lord Grenville en doute encore si
 fort qu'il adresse en même temps le billet suivant au comte de Starhem-
 berg. « Je vous envoie la minute de deux questions. Tâchez, je vous sup-
 « plie, de nous mettre à même d'y répondre positivement le plus tôt pos-
 « sible.

« 1^o La France a-t-elle consenti à traiter avec les Alliés conjointement
 « et pour une paix générale et cela sans armistice naval ?

« 2^o Sur son refus, M. de Cobenzl a-t-il rompu sa négociation, ou (ce
 « que je crois impossible) s'est-il déterminé à traiter séparément ?

« Vous, qui connaissez le pays, sentirez facilement combien il nous est
 « important d'avoir le plus tôt possible le *Oui* ou le *Non* direct à ces
 « questions et de pouvoir y préparer l'esprit public. » (*Ibidem*, VI, 371).

Quelque extraordinaires que doivent paraître les communications faites
 quelques semaines plus tard à lord Grenville par le baron de Gilliers, il
 ne sera cependant pas inutile de les reproduire ici.

« . . . Je crains la défaite autrichienne s'ils font seuls la guerre, lui
 « écrit-il vers la fin de novembre. Bonaparte, qui craint de rendre se

parvenir de la part de l'Empereur relativement à la fidélité avec laquelle M. de Cobenzl était chargé d'associer la discussion des intérêts de l'Angleterre à celle des conditions à stipuler pour la Maison d'Autriche, n'avait pas interrompu les relations discrètes avec le Gouvernement français et qu'il existerait des agents britanniques chargés de les entretenir. On ajoute même que depuis quelques jours elles avaient repris avec plus d'activité.

Une anecdote, dont on a la certitude, pourrait justifier cette méfiance des Ministres anglais et faire présumer que de longue main, il existe une sorte d'intelligence entre la Cour de Vienne et Bonaparte. Quelqu'un de la société intime du Ministre Talleyrand soutenait cette thèse dans une conversation particulière qu'il avait avec lui et se fondait à cet égard sur quelques faits qui paraissaient la prouver, entr'autres, sur plusieurs circonstances du Traité de Campo-formio, qui démontraient que Bonaparte et l'Empereur avaient alors négocié plus en amis qu'en ennemis. Talleyrand l'interrompit avec sévérité en lui disant : « *Fort bien, mais gardez cela pour vous !* »

Peu de jours lèveront probablement quelque coin du voile qui couvre les affaires générales et celui, dont s'enveloppe particulièrement le Premier Consul (1). Malgré l'impénétrabilité dont il fait toujours profession, il est impossible que quelques-uns de ses

« généraux trop puissants, voudrait la paix, mais il ne sait comment s'y prendre.

« Vous n'avez sûrement pas oublié que dans ma conversation je vous ai parlé des obstacles que Bonaparte rencontre dans l'espèce d'indépendance dont déjà jouissent les généraux. C'est Moreau, dit-on, qui de son autorité privée a ordonné la démolition des trois forteresses. C'est Brune, qui sans pouvoirs est entré en Toscane. Je crois pouvoir répondre que Bonaparte allait nommer un Conseil de guerre pour juger les généraux Dupont et Brune, lorsqu'à la suite de la conférence avec M. de Cobenzl, voyant que la paix ne pouvait résulter de cette négociation, il avoua la démarche.

« Moreau s'était plaint précédemment de la prolongation de l'armistice. Mais, je vous le répète, le Premier Consul veut la paix et si M. Pitt le désire, je pense qu'il serait des moyens secrets de rapprochement et de traiter confidentiellement pour établir une paix générale, même d'après les vues raisonnables de l'Angleterre.

« Le point le plus important serait de détruire la méfiance. J'ai lieu de croire de plus qu'avec des précautions et des mesures discrètes on pourrait parvenir à recevoir ici un agent secret chargé de mettre sous les yeux du Ministre par les moyens d'une personne confidentielle quelques bases de négociations pour la paix générale.

« J'ai jeté rapidement sur le papier ce que j'ai su et vu. Je vous prierais de suppléer à ce qui manque ici d'après la conversation générale que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous ».

(Dropmore Papers, VI, 392-393).

(1) Cf. VANDAL. *L'avènement de Bonaparte*, II, 525-527.

projets ne finissent par percer. C'est ainsi qu'on croit savoir positivement qu'il a arrêté un nouveau plan de Constitution, dont voici les principales bases : Il y aurait un Président à vie, un Grand Chancelier d'Etat, quatre Ministres ayant voix délibérative au Conseil, un Sénat composé de trois députés de chaque Département, lesquels seraient élus pour neuf ans, vingt-cinq Préfets civils et vingt-huit Préfets de Police.

Le dessein de Bonaparte est de proposer ce plan à la France en lui annonçant la paix et de le faire regarder comme un des moyens qui l'ont opérée, comme une des conditions sans lesquelles les Puissances Etrangères n'auraient pas voulu traiter et cet article est à la tête des instructions données à son frère comme Plénipotentiaire au Congrès.

Le Gouvernement sent enfin la nécessité de retenir les citoyens par un autre frein que celui des Rois. L'exemple de quelques scélérats, montant dernièrement à l'échafaud en riant, chantant, faisant des plaisanteries sur la Divinité et sur la bêtise d'avoir peur de la Mort, suffit pour montrer les progrès affreux de l'irrégion et de l'athéisme. Il est donc question de rendre à la religion catholique une partie de son ancienne influence et de la déclarer Religion Nationale, mais point dominante et d'assurer un traitement aux prêtres. Le Gouvernement espère par là se rattacher quelques-unes des provinces qui s'éloignèrent de lui en proportion de l'insouciance qu'il témoignait pour la religion et ses ministres. Il y a des négociations ouvertes à cet égard avec la Cour de Rome et on dit que les propositions de Bonaparte ont été de nature à être acceptées (1). On remarque déjà en effet une grande modération envers le clergé et presque même un genre de protection, mais mystérieux. Car les agents du Gouvernement se cachent de cet acte de justice et de ce retour aux principes religieux, comme s'ils commettaient une action déshonorante, tant ils craignent les sarcasmes de la tourbe philosophique et du parti qui s'est hautement déclaré pour l'athéisme. Ce pas rétrograde du Gouvernement est remarquable et il n'est pas douteux qu'il n'en fasse journellement quelques-uns dans tous les genres de manière à faire croire qu'il est sûr de s'arrêter au point fixé.

Il est certain qu'on prépare une escadre pour Saint-Domingue et qu'on espère qu'elle échappera à la vigilance anglaise pendant les longues nuits.

1) Cf. THIERS, II, 164. — VANDAL. *L'avènement de Bonaparte*, II 452 et suivantes. — TALLEYRAND. *Mémoires*, I, 283-284.

CXV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 1^{er} novembre 1800.

**Cobenzl et Lucchesini à Paris. — La nouvelle Constitution.
Les indemnités à la Maison d'Orange.**

Ce qui fixe en ce moment l'attention, c'est l'arrivée de M. de Cobenzl et du Ministre prussien. On est convaincu que le premier n'est venu à Paris que pour conférer avec le Gouvernement sur l'invasion de la Toscane (2) et la prolongation de l'armistice. Quant au premier point, les politiques sont d'accord pour regarder cet acte hostile comme uniquement dirigé contre l'Angleterre qui, se

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) « Dans la Convention de Marengo, il n'avait pas été question de la « Toscane; mais il avait été stipulé que les Autrichiens conserveraient « Ferrare et sa citadelle. L'autorité du Grand-Duc avait été rétablie dans « le pays. Le général Sommariva y commandait une division autrichienne « et toutes les troupes toscanes. Les mois d'août et de septembre furent « employés à former l'armée toscane et celle du Pape.... Les Anglais, « ne pouvant à cause de l'armistice opérer en Toscane le débarquement « des troupes qu'ils avaient à Mahon, accordaient des subsides, et une « partie des émigrés, qui étaient dans le corps anglais destiné à agir « contre la Provence et à la tête desquels était Willot, furent placés dans « l'armée toscane.... Enfin, lorsqu'après l'armistice de Castiglione, Brune « concentra l'armée d'Italie sur la rive gauche du Pô, il avait dû faire « revenir sur Bologne la division Pino. Dans cet état de choses, les « troupes du Pape, celles de Toscane et les insurgés du Ferrarais se « répandirent dans la Romagne et établirent la communication entre Fer- « raré et la Toscane. — Le Général Dupont, instruit de cette invasion, « repassa le Pô, attaqua et battit les insurgés en Romagne et les fit « poursuivre jusqu'après de Ferrare, d'Arezzo et des débouchés des « Apennins.

« Les insurgés se maintenaient toujours en Toscane et au commence- « ment d'octobre, Brune, persuadé que la Cour de Vienne ne voulait pas « sincèrement la paix et voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer pour « une suspension d'armes navale, somma le général Sommariva de faire « désarmer la levée en masse de Toscane. Sur son refus, le 10 octobre, « le général Dupont entra dans ce pays. Le 15, il occupa Florence et le « 16, le général Clément entra à Livourne. Le 19, le général Mounier « enleva d'assaut après une vive résistance Arezzo. Presque tous les « insurgés qui la défendaient furent passés au fil de l'épée. Le général « Sommariva et les troupes autrichiennes se retirèrent sur Ancône. La « levée en masse fut désarmée et dissoute, la Toscane, entièrement con- « quise et soumise.... »

(Correspondance, Tome xxx, 422-423).

reposant sur la possession du port de Livourne, y laissait en sûreté tous ses dépôts, magasins et marchandises, dont on s'est emparé et qui ont été de bonne prise. On ne conçoit pas au reste que les Autrichiens aient gardé dans cette circonstance une attitude absolument passive.

Pour ce qui est de l'armistice à prolonger, il paraît certain que Bonaparte exige que Mantoue lui soit livrée pour garantir d'autant plus sûrement les intentions pacifiques de l'Empire. Cette exigence impérieuse du Gouvernement français contraste singulièrement avec l'opinion, où paraissent être quelques personnes instruites d'une intelligence subsistante de longue main entre les Cabinets de Vienne et de Paris, à l'appui de laquelle on citait dernièrement un mot échappé au Ministre Talleyrand. Mais ces mêmes personnes expliquent cette contradiction apparente en avançant : « Que le moment est venu où l'Empereur sent la nécessité de détacher absolument sa cause de celle des Anglais et qu'en conséquence, plus il aura l'air d'être forcé de se mettre en quelque façon à la disposition de la France, plus il pourra alléguer de raisons à l'Angleterre pour se refuser, à la prise d'armes à laquelle cette Puissance voudrait l'entraîner ».

Il est difficile d'assigner la véritable valeur de ces conjectures, mais il ne faut en repousser aucune, puisque le passé nous a souvent prouvé que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

M. de Cobenzl et le Premier Consul se sont adressé l'un à l'autre des discours fort polis. On a remarqué dans le Ministre autrichien une grande facilité et dans Bonaparte de l'embarras et le travail de la dissimulation.

Le jour de l'arrivée de M. de Cobenzl, Bonaparte a été enfermé avec Bourrienne jusqu'à 5 heures du matin. On dit qu'il se repent d'avoir permis que les négociateurs vissent à Paris, mais que, trop avancé pour reculer, le Congrès sera transféré à Saint-Cloud. Les habitants de la capitale mettent beaucoup d'empressement à se trouver sur le passage de MM. de Cobenzl et Lucchesini. Mais une chose remarquable, c'est que leur présence n'accrédite pas les espérances de paix. Les effets publics ne haussent pas et les négociations du Trésor National ne se font pas avec plus de facilité. Les obligations de Receveurs des Départements, ne peuvent se négocier qu'à 2% par mois, en sorte que l'on mange d'avance les revenus de l'An IX avec près de 2 1/4 % de perte et c'est là ce que les grands financiers du jour appellent une superbe opération, parce qu'elle fournit des secours momentanés qui minent de plus en plus l'Etat.

On peut confirmer encore ce qui a été indiqué en dernier lieu sur le nouveau plan de Constitution. Il a été définitivement arrêté dans un comité secret. Les conseillers d'Etats Røederer et Lescaulier y ont eu la plus grande part. Flatteurs à outrance de Bonaparte, ce sont eux qui le lui ont présenté. Il a paru d'abord ne pas l'agréer et avait l'air de craindre l'opposition du parti Républicain ou plutôt Jacobin, toujours redoutable et prêt à s'armer contre toute autorité. Mais enfin il a consenti. Ce plan sera mis au jour au moment où on pourra le présenter comme le vœu des Nations étrangères, qui ne veulent traiter qu'avec un Gouvernement stable et qui ont annoncé ne pouvoir compter sur l'exécution d'un Traité qu'autant qu'il aura acquis cette stabilité.

On apprend de l'Intérieur et de très bonne source que la première conférence d'affaires entre M. de Cobenzl et Talleyrand a été très orageuse et que ce dernier a mis en avant des conditions, dont il n'avait pas été question dans l'entretien du négociateur autrichien avec le Premier Consul.

C'est des mêmes sources qu'on a appris que le Gouvernement français cajole beaucoup M. de Lucchesini (1); qu'on trouve les indemnités qu'il demande pour le roi de Prusse extrêmement modérées et qu'on lui laisse même entendre qu'il pourrait en obtenir de plus en plus considérables, surtout s'il abandonnait entièrement les intérêts de la Maison d'Orange, à laquelle on consentirait à donner des dédommagements, pourvu qu'elle renonçât solennellement à ses droits et à ses prétentions sur le Stathoudérat. C'est cette partie des négociations avec Sa Majesté Prussienne qui présente le plus de difficultés, parce que le Gouvernement français a renouvelé à la République batave l'assurance qu'elle conserverait son régime actuel et qu'il a lui-même un intérêt majeur à le maintenir pour continuer jusqu'à l'épuisement à faire contribuer la Hollande à ses besoins.

(1) Ecrivain à Talleyrand le 16 octobre. Beurnonville lui annonçait que Haugwitz lui avait annoncé l'envoi à Paris de Lucchesini. « Il a été choisi, » avait dit le ministre de Cabinet, parce qu'il avait l'avantage d'être connu « et estimé du Premier Consul. »

Beurnonville faisait remarquer que le nouveau représentant de la Cour de Berlin à Paris « rallié au parti de Schulenburg, qui nous est opposé, » ne passait pas pour être d'une opinion favorable à la France. « On lui a donné, ajoutait-il, pour Secrétaire de Légation Lombard, frère du Secrétaire intime du Roi, qui travaillait auprès de Haugwitz et paraît dévoué à ce Ministre. » (*Prusse*, Volume 228, f° 50).

CXVI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 4 novembre 1800.*

Etat des négociations. — Lucchesini jaloux de la faveur de Cobenzl. — Nature des accords avec l'Empereur. Instructions données à Louis-Bonaparte. — Lannes. — Lucien et les bons pour l'exportation.

D'après les notions les plus récentes, le théâtre de la politique présente aujourd'hui un nouveau changement de scène. Il paraît que M. de Cobenzl a gagné du terrain et que M. de Lucchesini en a perdu. On croit du reste que ce dernier n'a eu à se féliciter que des premiers moments de sa réception et de ses premières conférences avec le Ministre Talleyrand.

Le Premier Consul a établi depuis des nuances si marquantes entre les distinctions de tous genres prodiguées à M. de Cobenzl et les simples égards accordés à M. de Lucchesini, que celui-ci, à ce que l'on assure, en a conçu de la jalousie, même de l'humeur et n'a pas dissimulé son étonnement de ce que le Ministre d'une Puissance amie était accueilli avec une froide politesse, tandis que l'on comblait de prévenances le Ministre d'une Puissance encore ennemie. On ne tardera pas à savoir avec certitude si ces semences de mécontentement existent en effet et à quel point elles peuvent germer. En attendant, l'opinion se maintient que l'Autriche et la France s'entendent de longue main et que ce n'est pas à l'insu de la première que l'invasion de la Toscane a eu lieu. En conséquence on se persuade que la Cour de Vienne va se détacher définitivement de la cause de l'Angleterre et que non seulement les négociations de M. de Cobenzl auront une issue favorable, mais même qu'à la suite du Traité de paix, on renouvellera celui de Versailles (2) et que ces deux Puissances en conclueront un offensif et défensif.

Les personnes, qui fournissent ces renseignements et qui sont

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Traité de 1756. — « L'état de 1756 allait renaître; ce temps de gloire, où Marie-Thérèse traîna la France après son char, est une des époques les plus brillantes de la monarchie autrichienne.... »
(*Correspondance*, Tome xxx, page 425).

effectivement à portée de les puiser à bonne source, assurent que l'Empereur consent à la formation des trois Républiques italiennes, au démembrement de la Belgique, aux limites du Rhin, à la permanence du Gouvernement actuel de la Hollande, sauf quelques changements à y faire, mais dépendant de la volonté de la France. Qu'en échange, l'Autriche gardera les Etats Vénitiens et recevrait en sus une extension considérable dans la Cisalpine. Il doit être question aussi de favoriser les vues de l'Empire sur la Bavière et, en général, de faire de grands changements en Allemagne par la sécularisation des Etats ecclésiastiques qui formeront divers lots d'indemnités. Quelles que soient celles que le Gouvernement français annonce devoir être disposé à accorder au roi de Prusse, on s'attend que l'ensemble de cet arrangement déplaira aux Puissances du Nord et on prévoit que de leur opposition pourra naître une nouvelle guerre. Les instructions données à Louis Bonaparte (1) doivent avoir pour objet de ne rien négliger pour vaincre à cet égard la répugnance du roi de Prusse et à la combattre par la séduction des offres les plus avantageuses. Cela paraît confirmer ce qui a été marqué en dernier lieu des insinuations, par lesquelles Talleyrand a présenté à M. de Lucchesini la possibilité d'ajouter aux prétentions de son Maître pour les indemnités qu'il serait dans le cas de demander.

La connaissance du Ministre d'un Gouvernement tient essentiellement à la politique. Ce sont des instruments nécessaires à connaître et c'est d'après cette considération qu'on rapportera l'anecdote suivante :

« Le général Lannes, ami de Bonaparte, fut lui demander
 « 100.000 francs pour payer les frais occasionnés par son mariage.
 « Bonaparte s'excusa et refusa en alléguant qu'il n'avait pas cette
 « somme à sa disposition. Lannes, qui avait prévu ce refus, tira
 « un papier de sa poche et pria le Consul de le lui signer. C'était
 « un bon pour l'exportation de 100.000 quintaux de blé. Il y con-

(1) « Le citoyen Louis Bonaparte part aujourd'hui pour se rendre à
 « Berlin.... Permettez que je recommande particulièrement à votre bien-
 « veillance le jeune Flahaut qui l'accompagne et qui sert dans son régi-
 « ment ».

(Talleyrand à Beurnonville, Paris, 15 vendémiaire an IX. Prusse, Volume 228, f° 30).

« L'annonce du voyage du frère du Premier Consul avait causé une vive sensation à Berlin. « La simple nouvelle du voyage d'un Louis Bona-
 « parte, qui commande toutes les semaines ses chevaux de poste, mais
 « qui n'arrive jamais, suffit pour tenir ici toute chose en suspens.... »

(Lord Carisfort à lord Grenville, Berlin, 1^{er} novembre 1800. *Dropmore Papers*, VI, 370).

« sentit et signa. Lannes porta ce bon chez Lucien pour faire « expédier la permission. Huit jours s'écoulèrent sans que le « général put avoir la permission de l'expédition. Enfin Lucien, « pressé par Lannes, lui demanda ce qu'il espérait tirer de ce « bon. « 100.000 francs ». « Voulez-vous me le céder à ce « prix ? » « Très volontiers ». Le Ministre remit aussitôt au Général 60.000 francs en billets de la Caisse du Commerce et le reste en aussi bonnes valeurs et deux heures après Lucien vendit 100.000 écus ce bon aux banquiers Jubée et Baraliche (1). Ce dernier a épousé la nièce de Cambacérès.

Ces sortes de bons devaient être attribués au Ministère de l'Intérieur. Mais Bonaparte, prévoyant l'abus qu'en pouvait faire son frère, se les est réservés (2).

Pour achever de peindre ce même Lucien, on n'a pas été peu scandalisé de le voir au Salon de Peinture donnant le bras à la jolie actrice Mézeray (3) et lui baisant la main en face de tout le

(1) Il s'agit ici de la maison de banque Jubiers Basterrèche et C^{ie} dont les bureaux se trouvaient au n° 688 de la rue Neuve des Mathurins (*Archives nationales*).

(2) Voici une version quelque peu différente de cette affaire : « Plu- « sieurs querelles, lit-on dans un rapport de Paris du 10 novembre 1800 « (*Fonds Bourbons*, 600, p. 3, f° 10) ont eu lieu entre les deux frères. Ces « jours derniers les discussions orageuses ont recommencé. Le général « Lannes avait reçu pour son mariage une permission d'exporter 100.000 « quintaux de grains. Cette permission avait été signée par le Ministre « de l'Intérieur (Lucien) qui y avait donné une extension prodigieuse. Les « bons pour exporter se sont vendus publiquement sur la place. On a « dénoncé cet honnête commerce à Bonaparte. Lucien a donné à sa con- « duite des motifs peu favorables. On envoie Lucien dans toutes les « Cours. Les plus instruits s'accordent à l'envoyer en Espagne ».

(3) MÉZERAY (Marie-Antoinette-Joséphine) (1774-1823), fille du limonadier de la Comédie-Française, débuta en 1793. Incarcérée ainsi que ses camarades en 1793, elle eut avec M^{lle} Lange la chance d'échanger sa prison contre la maison de santé de Belhomme au faubourg Saint-Antoine, où ces deux belles comédiennes purent charmer les ennuis de leur captivité en recevant nombre d'admirateurs recrutés, soit parmi leurs compagnons d'infortune, soit au dehors. Remise en liberté après le 9 thermidor, on la revit tantôt au théâtre Feydeau, tantôt à celui de la rue de Louvois. Rentrée au théâtre de la rue Feydeau en 1798, elle fut nommée sociétaire après la réunion générale en 1799. Mais loin de profiter de sa situation, elle ne travailla plus. Ses dons naturels, comme les qualités, qu'elle avait acquises, se trouvèrent peu à peu étouffés chez elle par le goût de la dissipation. Aussi loin de s'affermir, son talent suivit une marche rétrograde et le public ne l'accueillit plus qu'avec une froideur marquée. Chose rare dans les Annales de la Comédie Française, ses camarades crurent devoir, le 15 octobre 1814, demander sa mise à la retraite qui fut prononcée en 1816 et dont le taux fut fixé à 5.000 francs. Que pouvait-elle faire avec une pareille somme pour satisfaire à ses habitudes de luxé et de dépense ? Privée d'adorateurs, poursuivie par ses créanciers, elle chercha l'oubli dans la boisson et un matin on la retrouva à peine vêtue dans un fossé

monde. On sera moins étonné de sa prédilection pour une fille de spectacle, quand on saura qu'hier à la campagne il a joué le rôle d'Ulysse dans Philoctète avec des camarades de M^{lle} Mézeray.

On concevra l'influence que tous ces faits ont sur l'opinion publique. On peut se référer à cet égard à tout ce que l'on a mandé précédemment. On ne connaît à l'étranger que l'épiderme de la France et on répète que des observations sûres y pénètrent rarement. Il y a de quoi rire de l'opinion fautive que les étrangers conçoivent de la France et de son Gouvernement. Nous sommes comme les bateleurs de campagne cachant nos haillons sous des habits de clinquant, et c'est d'après cela qu'on juge et qu'on négocie.

CXVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD
AU COMTE DE CARYSFORT (1)

Berlin, 4 novembre 1800.

Son entretien avec le duc de Brunswick sur le parti que la Prusse devrait prendre si l'Autriche fait une paix séparée avec la France.

Vous m'avez demandé le précis d'un des derniers entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec M. le duc de Brunswick et dont j'ai déjà eu celui de vous parler de vive voix. Je vais satisfaire à cette demande le plus brièvement qu'il me sera possible.

Cet entretien amena le Prince à discuter avec moi le parti qu'avait à prendre la Prusse dans les conjonctures actuelles où il devenait probable que l'Autriche en viendrait à faire une paix séparée avec la France.

Le Duc convint qu'il y aurait alors tout à parier que l'Angleterre restant seule en guerre, la Prusse s'y verrait forcément entraînée. Il convint également que la Prusse ne pouvait pas pour cette raison assez se hâter de se mettre en mesure pour n'être pas surprise par un événement de cette nature ; mais ces mesures mêmes

du boulevard des Invalides. Transportée dans une maison de santé, elle y languit pendant quelque temps et y mourut, selon de Manne, le 20 juin 1823, tandis que d'après G. Monval elle serait décédée à Charenton le 15 du même mois. (Bibliothèque de la Comédie Française, DE MANNE. *Historique des Comédiens de la Comédie Française*, p. 147-155. — H. LYONNAT, *Dictionnaire des Comédiens français*, fasc. 67, p. 428).

(1) R. O. F. O. 95.6.

paraissaient l'embarrasser infiniment, parce qu'il ne s'en présentait aucune à son esprit qui lui semblât trop vigoureuse.

Pour fixer néanmoins ses idées sur ce sujet, j'observai que la situation générale des affaires en Europe semblait tracer impérieusement à la Prusse la marche qu'elle avait à suivre : Qu'à mon avis, elle devait mettre incessamment sur pied de guerre une armée de 60.000 hommes prête à marcher sur le premier ordre et offrir en même temps sa médiation pour une paix générale au Gouvernement français, en lui déclarant sans détour que son projet de ne vouloir traiter que de paix partielles, loin de prouver son désir d'en arriver à une pacification générale, semblait au contraire démontrer son dessein de perpétuer la guerre ; que tel ou tel Etat pourrait à la vérité trouver son intérêt particulier et une sûreté momentanée dans une paix séparée, mais que, d'un autre côté, cet intérêt et cette sûreté partiels pouvaient compromettre l'intérêt général et que dès lors il n'en pourrait résulter rien d'avantageux pour le rétablissement d'un repos universel, solide et durable ; enfin, qu'il s'agissait pour l'intérêt et la sûreté de la Prusse en particulier de n'être pas tenue plus longtemps en suspens sur ce que doivent devenir la République de Hollande et tant de provinces que la France a démembrées de l'Empire germanique.

J'ajoutai à tout cela que je ne doutais nullement que la Prusse ne trouvât la Russie et les autres Puissances du Nord disposées à se joindre à elle pour tenir le même langage à la France et à concourir aux mesures jugées les plus propres à le faire écouter.

Le Duc, après avoir réfléchi quelques instants, reprit la parole pour me dire qu'il doutait de la possibilité d'engager la Prusse à une démarche aussi énergique ; qu'il sentait à la vérité combien elle était devenue urgente, mais qu'il prévoyait que ce serait peine perdue de la proposer, vu que la seule dépense, qu'exigerait la mise sur pied de guerre d'une armée, serait une condition plus que suffisante pour en détourner le Roi, à moins que l'Angleterre ne voulût concourir aux frais de cet armement, chose à laquelle il croyait qu'elle ne serait pas disposée, puisqu'elle s'était déjà précédemment refusée à une mesure semblable.

Je pris la liberté de lui observer que les circonstances d'alors n'étaient pas les mêmes qu'elles sont aujourd'hui ; qu'il était vrai que Sa Majesté Prussienne avait alors paru désirer de voir l'Angleterre concourir aux frais d'armements qu'il se proposait de faire, mais qui n'auraient eu d'autre objet que d'assurer la sûreté individuelle de la Prusse, d'autant moins exposée alors que l'Angleterre

et ses Alliés étaient sur le point d'ouvrir la campagne et de pousser avec vigueur la guerre contre la France; qu'il s'agissait au contraire aujourd'hui de mettre sur pied une armée, non pour la condamner à l'inaction, mais pour la faire entrer en lice, aussitôt que l'exigerait le *Casus Fœderis* qui aurait été expressément et clairement stipulé dans un acte solennel.

Je ne vous en aurais pas parlé, Mylord, ne fût-ce que je me suis convaincu, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire de vive voix que le Duc, tout en assurant qu'il ne se mêle pas de la politique de la Cour de Berlin, s'en mêle et y influe plus que jamais. D'où j'infère que ce qu'il dit ne saurait être regardé comme indifférent, quoique ses paroles soient souvent de très faux interprètes de sa pensée.

Je joins ici la confession du Consul Bonaparte (1), dont j'ai eu l'honneur de vous parler hier au soir, en vous priant d'agréer l'hommage de mon respect et de l'inviolable attachement avec lequel je suis, Mylord, de Votre Excellence le très humble et très obéissant Serviteur.

STAMFORD.

CXVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (2)

Paris, 7 novembre 1800.

Habilité de Bonaparte dans ses rapports avec Cobenzl. Lucien remplacé par Chaptal. — Le pamphlet de Fontanes. — Le Premier Consul se méfie de Lucchesini.

M. de Cobenzl, qui est parti le 6 pour Lunéville avec Louis Bonaparte, paraît s'être conduit avec beaucoup d'adresse. Dans toutes les occasions il s'est montré poli, prévenant. Il a tout loué, tout admiré. Il a presque eu l'air de dire au Peuple qu'il était le premier Peuple du Monde, le plus heureux et vivant sous un Gouvernement sage et paternel. Ces cajoleries ont infiniment réussi et Bonaparte, peu louangeur, lui a prodigué des éloges et des témoignages de considération. Si l'on croit aux apparences, toutes

(1) Cette confession n'est malheureusement pas jointe à la lettre de Stamford et ne figure pas dans les dossiers du *Record Office*.

(2) R. O. F. O. 95.6.

les difficultés pour la signature des préliminaires de paix sont aplanies, et c'est l'opinion qui domine aujourd'hui parmi les hommes réputés les mieux instruits, lesquels regardent les articles du Traité comme définitivement arrêtés avec le négociateur autrichien et l'on n'est, ajoute-t-on, embarrassé que de parer aux empêchements que peuvent y opposer les Puissances du Nord.

Bonaparte, du reste, commence à ne plus dissimuler; autant qu'il le faisait, ses vues et sa marche. Il écarte d'une main habile les obstacles qui le gênent. C'est ainsi qu'il paraît certain que son frère Lucien est disgracié (1) et que le Ministère est donné à Chaptal, homme estimé. Les causes de ce renvoi dérivent de tout ce qui a été précédemment mandé. Jacobinisme, dépréciations, luxe effronté, insolence, réputation détestable. De plus, il ne cessait de braver son frère et de l'intimider par la menace de briser l'idole qu'il avait construite lui-même. On colore cette disgrâce du prétexte d'une mission importante, à laquelle personne ne croit.

L'orage gronde aussi sur la tête de Talleyrand. On sait, à n'en pouvoir douter, que Bonaparte s'est expliqué d'une manière très franche et très brutale sur le compte de ce *pâtissier*. C'est là le nom qu'il lui a donné. Le Premier Consul lui cache entièrement ses vues, ses démarches et il a intérêt de l'éloigner dans le nouvel ordre de choses qu'il prépare et dont voici les symptômes :

Il a paru un petit pamphlet intitulé : « *Parallèle entre Cromwell, Monk, César et Bonaparte*. L'auteur de cet écrit (2) éloigne tout rapport entre le Premier Consul et les deux personnages anglais ; mais il trouve plus d'un objet de comparaison entre le Romain et lui. La perfide adresse de l'auteur et sa profonde scélératesse se manifestent entre autres par les traits calomnieux, qu'il lance contre la famille des Bourbons, qu'il cherche à effacer pour toujours de la mémoire et du cœur des Français en prouvant que leur retour au trône est impossible. Mais comme en même temps il appuie sur la nécessité d'un pouvoir unique, il se sert de la conformité qu'il établit entre les grands talents de Bonaparte avec ceux de César pour faire l'apothéose du Premier Consul et indiquer que c'est sur sa tête qu'il faudra placer la couronne. Cette phrase cependant est entortillée ; mais il est aisé d'en apercevoir le vrai sens.

(1) Le Premier Consul avait en effet voulu purement et simplement révoquer Lucien. Sur le conseil de Cambacérès on imagina l'Ambassade d'Espagne que Cambacérès fit accepter à Lucien.

(2) Fontanes.

Cet ouvrage a été avoué par le Gouvernement, (1) répandu avec profusion, envoyé à tous les Etats-Majors des Armées et des Villes, à toutes les autorités et le public le regarde comme une proclamation préparatoire.

Depuis quinze jours, une partie des ouvriers de l'Imprimerie Nationale est enfermée et payée à raison de 6 francs par jour sans qu'aucun d'eux en puisse sortir sous aucun prétexte. On croit qu'il est question d'édits ou d'arrêtés portant création d'un nouveau Régime, du rétablissement de la vénalité des charges et des impôts indirects. On doit ajouter au plan, dont l'esquisse a déjà été tracée, que l'on parle de Moreau pour Vice-Président, de Lebrun pour Chancelier d'Etat et de Cambacérès pour Ministre de la Justice. On assure en outre que tous ces arrangements se font d'accord avec la cour de Vienne, mais que, si M. de Cobenzl a tout approuvé et ratifié, M. de Lucchesini s'y est montré très résistant.

En tout, le Premier Consul est mal à son aise avec ce dernier Ministre qu'il regarde comme un *finasseur*.

CXIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (2)

Paris, 11 novembre 1800.

Cobenzl et l'assassinat des Ministres français à Rastatt. — Les alarmistes. — Bonaparte et la Marine. — Regain de prestige du Premier Consul. — Mesures favorables aux Emigrés.

Depuis le départ de M. de Cobenzl, on affecte un grand silence sur les négociations ouvertes à Lunéville. Les premiers moments ne peuvent être importants, parce qu'on assure que les Ministres de Vienne et de Berlin attendent le retour des courriers qu'ils ont envoyés à leurs Cours. On sait que le premier, avant de partir de Paris, a porté plainte au Premier Consul sur les inscriptions injurieuses contre l'Empereur au sujet de l'assassinat des Plénipotentiaires de Rastatt. Ces inscriptions existent dans quelques-uns des spectacles et autres lieux de la capitale. L'am-

(1) Rien ne prouve que l'écrit en question ait été fait par ordre du Gouvernement. Ce qui est certain, c'est que Bonaparte le désavoua et que sa conversation avec Fouché amena la disgrâce de Lucien.

(2) R. O. F. O. 95.6.

bassadeur autrichien doit avoir dit à Bonaparte que cette calomnie était d'autant plus odieuse que personne n'ignorait, même en France, que ce crime avait été commis par le Directoire. En conséquence, il a insisté sur une rétractation authentique. Aussi répand-on le bruit depuis quelques jours que les trois Directeurs Barras, Merlin et Reubel seraient mis en jugement. Cependant il est peu vraisemblable que le Gouvernement actuel ait la conscience assez pure pour vouloir poursuivre des crimes politiques dont il a recueilli le fruit.

Les gens connus à Paris sous le nom de Secte des Alarmistes contredisent hautement les espérances qu'on avait de la paix avec l'Autriche et la bonne intelligence qui paraissait régner entre M. de Cobenzl et le Premier Consul. Ils assurent que la guerre est inévitable, que l'arrivée du Ministre autrichien et ses confidences n'ont été que des moyens adroitement dilatoires pour donner aux armées autrichiennes le temps de se refaire. On appuie ces assertions sur le départ des Généraux et surtout sur celui de Moreau qui va rejoindre son armée depuis que l'on croit avec certitude que l'Archiduc prendra le commandement des troupes de l'Empereur. Enfin, ils ne doutent pas que les hostilités ne recommencent incessamment. On n'observe cependant aucun changement dans le langage de ceux qui entourent le Premier Consul. Ils continuent au contraire à certifier que le Gouvernement français est parfaitement d'accord avec le Cabinet de Vienne et qu'une paix prochaine en sera le résultat. Il est presque impossible de hasarder un jugement au milieu de toutes ces incertitudes.

Un des grands objets de la sollicitude de Bonaparte, c'est le rétablissement de la Marine Française à laquelle il aspire à rendre son ancien lustre. Il veut être exactement instruit de tous les détails et, en conséquence, il vient de nommer deux inspecteurs pour aller visiter les ports. Ils sont chargés de dresser et d'envoyer des états circonstanciés des arsenaux, vaisseaux, frégates, hommes, etc, etc. D'autres sont chargés de parcourir les forêts pour prendre connaissance de tous les bois propres à la construction. Dans un entretien qui a eu lieu dernièrement à ce sujet avec Bonaparte, un Conseiller d'Etat se plaignant à lui de l'inaction où l'on laissait à Brest la flotte espagnole : « *Voulez-vous, lui* » répond le Premier Consul, *que nous la livrions aux Anglais ?* « *Prenez patience. Tout aura son temps* ».

« *Il est vrai, réplique celui-ci, que c'est un ôtage que vous avez entre les mains et que nous tirons bon parti des piastres qu'elle reçoit* ». Bonaparte sourit et ne répliqua point.

On ne peut se dissimuler que le Premier Consul est dans une position bien plus favorable qu'il y a trois mois. Il a gagné sensiblement dans l'opinion publique. L'arrêté, ou plutôt l'espoir d'amnistie en faveur des émigrés n'a pas peu contribué à ce changement et le renvoi, toujours présumé, de son frère, y a surtout beaucoup influé. Il vient de divulguer ou de permettre qu'on divulguât le débarquement de Georges sur les côtes de Bretagne avec une somme considérable pour payer les arriérés dus aux Chouans. Il est évident qu'il a cherché par là à enflammer encore l'opinion publique contre l'Angleterre, à laquelle le retour des prêtres et des émigrés a enlevé beaucoup de partisans dans la Vendée. On peut assurer que si effectivement elle verse de nouvelles sommes, c'est de l'argent perdu. Le moment de fomenter des troubles dans l'intérieur est passé et suivant toutes les apparences ne se renouvellera pas, tant que le Gouvernement actuel persévérera dans le système de douceur et de tolérance qu'il vient d'adopter.

Il y a eu quelques réponses mordantes à l'écrit apologistique dont on a parlé dernièrement. Mais Bonaparte ne paraît pas y attacher d'importance et permet aux Français la jouissance de l'épigramme, pourvu qu'ils obéissent et qu'il puisse les gouverner à son gré.

On a ouvert à la Préfecture de police de Paris deux registres, l'un pour les émigrés rayés définitivement et l'autre pour ceux qui sollicitent leur radiation. Tous doivent y aller promettre fidélité à la Constitution et signer ce serment sur ces registres. On s'y rend en foule et chacun s'empresse de donner cette assurance de soumission (1). L'esprit public est complètement changé à leur égard. On les loue, on les révère, on applaudit avec transport aux spectacles tous les traits applicables à leur retour et à la justice que leur rend le Gouvernement. Enfin, l'émigration est devenue un titre à l'estime générale, tant est grande la mobilité nationale.

(1) Arrêté des Consuls du 28 vendémiaire an VIII (20 octobre 1800).

CXX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 15 novembre 1800.*

Reprise probable et imminente des hostilités. — L'admission d'un diplomate anglais à Lunéville réclamée par Cobenzl. — Lucien et Cobenzl. — L'envoi de Lucien à l'étranger. — Schimmelpenninck et l'état de la Hollande.

Nous sommes toujours circonscrits dans le même cercle d'incertitudes et de contradictions. Cependant les propos des Alarmistes paraissent prendre plus de consistance. On parle de l'ordre donné à plusieurs Officiers généraux de partir sans délai. Moreau, qui vient de se marier, doit se mettre incessamment en route et c'est son mariage seul qui a retardé son départ. Un personnage important, qui se trouve à portée d'être bien instruit, assurait hier que la guerre était inévitable. « Mais comment, lui demanda-t-on, concilier cela avec les caresses prodiguées à M. de Cobenzl et son intelligence apparente avec Bonaparte ? ».

« Pures grimaces, répondit-il, et le Congrès de Lunéville n'est lui-même qu'une prolongation de cette scène de comédie ».

Il faut ranger dans la classe des nouvelles les plus bizarres le détail de la première entrevue du Ministre autrichien avec le Premier Consul. On prétend que M. de Cobenzl ne dissimula pas l'impossibilité où était l'Autriche de traiter avec le Gouvernement français sans l'intervention de l'Angleterre (2) et que celle-ci

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) « Il me paraît impossible que vous fassiez une nouvelle démarche directe vis-à-vis des Français ; mais il est tout simple que l'on sache s'ils veulent recevoir un Ministre anglais à Lunéville ou non. En le demandant à Otto, il faudra bien que le Gouvernement français, ou envoie des passeports, ou prononce un refus qui terminera enfin toutes ces lenteurs. Vous me direz lundi si vous voulez que je parle à Otto. Je vous joins ici un *Post-Scriptum* de la dépêche du comte de Cobenzl, que je vous prierai de me rendre sans en faire mention. La dépêche même est allée et dit à peu près ce qu'il vous marque dans sa lettre. Il m'y parle encore de son désir de voir arriver M. Grenville (Thomas) à Lunéville et me donne quelques détails sur son séjour à Paris. Adieu, mes sentiments pour la cause, pour l'union de nos pays et pour vous-même »

poserait certainement pour base des négociations le rétablissement en grande partie du *Statu quo ante bellum* (2).

Ces propositions n'effarouchèrent pas, dit-on, le Premier Consul et il parut disposé à entrer à cet égard en conversation et à parler même de la Belgique. Cette conférence semblait donc prendre un tour favorable, lorsque M. de Cobenzl se crut assez en mesure pour laisser entrevoir que la confiance, la tranquillité et la sûreté de l'Empire et de ses Alliés seraient toujours incomplètes, si la France n'était pas rendue à son ancien Gouvernement monarchique. A peine cette phrase fut-elle prononcée que Bonaparte se leva avec un mouvement de fureur et, malgré les propos adoucissants, par lesquels le Ministre autrichien s'efforça de le calmer en intéressant sa propre gloire, Bonaparte leva brusquement la séance. On ne rapporte cette anecdote qu'avec défiance ; mais, en général, on croit qu'il n'est pas indifférent de recueillir tout ce qui se débite, surtout dans la classe des gens qui participent au Gouvernement ou qui ont des liaisons directes avec les Gouvernants.

On a remarqué que pendant le séjour de M. de Cobenzl à Paris il y avait été particulièrement recherché par Lucien, qu'il avait même paru au spectacle dans la loge de ce Ministre et jamais dans celle de Bonaparte. Il serait possible que Lucien, aigri depuis longtemps contre son frère et même par des sentiments de vengeance contre lui, eût montré plus de condescendance aux ouvertures de M. de Cobenzl relatives au rétablissement de la Monarchie et que le Premier Consul, en ayant été instruit, eût accéléré sa disgrâce, qui paraît toujours certaine, quoique ses partisans s'efforcent de faire croire qu'il est effectivement chargé d'une mission secrète et importante. A toutes ces raisons d'immoralité, de cupidité et d'emportement qui rendirent Lucien odieux à Bonaparte, on doit ajouter un autre grief : celui de s'être déclaré hautement l'ennemi de M^{me} Bonaparte qui n'ignorait pas qu'il cherchait à engager Bonaparte à divorcer et on croit qu'elle n'a pas peu con-

« vous sont connus ». (*Dropmore Papers*, VI, 383. *Comte de Starhemberg à lord Grenville*. Twickenham, 15 novembre 1800).

« *Post-Scriptum*. — Je viens de recevoir la boîte avec la lettre de Cobenzl. Il me paraît étrange de le voir affecter d'ignorer que seul le refus opposé par la France à une offre de négociation commune et à la délivrance de passeports empêche notre représentant d'être à Lunéville... » lit-on dans le billet que Pitt adressait le même jour à lord Grenville (*Ibidem*, VI, 381).

A ce moment Cobenzl avait déjà déclaré à Joseph qu'il ne pourrait traiter qu'en présence d'un plénipotentiaire anglais (Cf. *Correspondance*, VI, 5161 au général La Cuée, 14 brumaire an IX, 18 novembre 1800).

tribué à son renvoi. Quand il fut instruit de la détermination prise par son frère de lui ôter le Ministère, il se rendit aux Tuileries, força la sentinelle qui voulait s'opposer à son passage et entra chez Bonaparte, qui s'avança vers lui d'un air sévère en lui disant : « Le « Premier Consul ne reçoit pas le Ministre de l'Intérieur, mais il « verra ce soir son frère à 4 heures. »

C'est dans cette entrevue fraternelle qu'on croit qu'il l'a chargé d'une commission quelconque, mais dont le principal objet paraît certainement être de l'éloigner. Les conjectures, au reste, varient beaucoup sur la route qu'il a prise. Les uns l'envoient à Madrid et d'autres vont jusqu'à croire qu'il se rendra à Saint-Pétersbourg. Il en est de cet objet comme de tant d'autres. Tout est possible, même ce qui est invraisemblable, vu le caractère d'incohérence de Bonaparte, sa marche tortueuse et ténébreuse, sa profonde dissimulation et le secret dont il couvre toutes ses opérations.

Le bruit s'est répandu sourdement ces jours-ci que sa vie avait été de nouveau menacée. On assure que dernièrement, comme on savait qu'il devait se rendre au Théâtre Français, le plan était fait de disposer différentes charrettes qui auraient arrêté sa voiture au passage et des hommes apostés devaient y lancer des grenades. Le complot fut encore découvert grâce à la surveillance de la police et les coupables ont été arrêtés. Malgré sa fermeté, ces dernières tentatives répandent beaucoup de noir dans l'âme de Bonaparte et on s'en aperçoit sensiblement dans son intérieur.

Le Ministre batave Schimmelpenninck (1) vient de présenter au

(1) SCHIMMELEPENNINGK (Roger Jean, com'ie) (1761-1825) débula comme avocat à Amsterdam, où il ne tarda pas à jouir de l'estime générale et lors des troubles politiques de 1785 et 1786, se fit le défenseur de diverses réformes. Après la Révolution de 1795 et la fuite du stadhouder en Angleterre, il fut placé par ses concitoyens à la tête de la municipalité d'Amsterdam. Membre de la Première Convention Nationale, envoyé à la Seconde, qui fut bien tôt dominée par les violents, il refusa de siéger. Mais lorsque ce parti fut renversé le 12 mars 1798, il fut chargé d'aller exposer au Directoire la nécessité de cette révolution et nommé peu après Ambassadeur à Paris. Après avoir assisté en qualité de Ministre Plénipotentiaire au Congrès qui aboutit à la paix d'Amiens (1802) il alla occuper l'ambassade de Londres. Rappelé d'Angleterre après avoir vainement tenté de tenir son pays à l'écart de la guerre, il se retira dans ses terres, mais ne tarda pas à être appelé de nouveau à représenter la Hollande à Paris. En 1805, lors de la transformation de la Constitution hollandaise à l'instigation de Napoléon I^{er} il dut accepter la charge de Grand-Pensionnaire. Mais un an plus tard, lors de l'érection de la Hollande en royaume, Schimmelpenninck refusa la place de Président à vie de l'Assemblée Législative et vécut dans la retraite pendant tout le règne de Louis-Bonaparte. Fait Com'ie de l'Empire et nommé Sénateur le 30 décembre 1810

Premier Consul un rapport affligeant sur l'état de la Hollande et sur toutes les charges des impôts qui la grèvent. Il y a joint de puissantes raisons sur la nécessité de la paix.

Des lettres particulières venues de cette République présentent, elles aussi, le tableau de son extrême détresse et des désirs de la paix. Mais il paraît que l'espoir qu'on en avait s'affaiblit à la Haye autant qu'à Paris.

La protection du Gouvernement en faveur des émigrés s'accroît chaque jour. Le comité chargé des radiations travaille avec activité. Peu de pièces sont rejetées et des entrepreneurs, hommes et femmes, se chargent de leurs affaires et même pour un prix modique d'une cinquantaine de louis consignés avec pleine assurance de n'être pas trompés.

CXXI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 18 novembre 1800.

Reprise inévitable des hostilités. — Le Premier Consul, la Prusse et la Russie. — Sandoz-Rollin et Lucchesini. — L'incident des palefreniers espagnols.

Les apparences continuent toujours à présager la rupture prochaine des négociations de Lunéville. Le Ministre de la Guerre, Berthier, disait hier à un de ses intimes que la guerre était sûre, parce qu'il est de toute vraisemblance que l'Ultimatum du Premier Consul ne serait pas accueilli par l'Empereur ; qu'on attendait le 20 novembre une réponse définitive et que, le 22, les hostilités recommenceraient (2). Il a ajouté que le général Brune, sur les plaintes qui se lèvent contre lui pour ses déprédations, pourrait

après la réunion de la Hollande à l'Empire Français, il donna sa démission le 14 août 1814 et, rentré en Hollande, il y devint en 1815 membre de la première Chambre des États-Généraux.

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Répondant aux déclarations faites par Cobenzl à Joseph, le Premier Consul l'avait chargé d'annoncer que les hostilités reprendraient à la fin de l'armistice, le 28 novembre si d'ici là l'Autriche n'avait pas accepté ses conditions. Il avait naturellement refusé d'admettre à Lunéville un représentant de la Grande-Bretagne.

(Cf. THIFRS. V, 124-126).

bien être rappelé, mais qu'au reste l'armée d'Italie ne manque pas de chefs habiles, puisqu'en cas de besoin Bonaparte se proposait d'en prendre lui-même le commandement.

Voici le résultat d'une conversation qu'on a eue hier avec un homme qui participe au travail des Ministres.

Les conditions de paix offertes à l'Allemagne sont de nature à devoir être rejetées. Par conséquent le Gouvernement français remplira son objet qui a toujours été de continuer la guerre. La France se rapproche nouvellement de la Prusse, qui devient d'autant plus influente aujourd'hui qu'elle a un Plénipotentiaire très marquant.

La politique versatile de Bonaparte varie suivant les circonstances.

Dans ses premiers projets de pacification, la plupart des princes d'Allemagne étaient sacrifiés : la France et l'Autriche devaient se les partager et en céder quelques lambeaux à la Prusse pour prix de sa neutralité. Mais il paraît que l'arrivée de M. de Lucchesini a changé la face des choses. Il n'est plus question de quelques avantages particuliers pour Sa Majesté Prussienne et on assure que ses indemnités seront considérables. Il existe une sorte d'intelligence avec la Russie et l'adroit Consul ne néglige rien pour captiver Paul I^{er}. On parle d'une prise de possession en Pologne, que l'Empereur d'Allemagne, occupé sur le Rhin et en Italie, serait obligé de souffrir, ne pouvant l'empêcher. Le Gouvernement français n'est nullement inquiet de l'attitude prise par la Russie, ce qui confirme l'opinion qu'il est instruit de ses véritables objets. Pendant que le Premier Consul prépare ainsi l'abaissement de la Maison d'Autriche et le démembrement de l'Allemagne, il fait marcher de pair avec ce projet, celui de la destruction de la Puissance anglaise. On assure que le plan qu'il a conçu à cet égard ne tardera pas à être exécuté que les mesures en sont combinées de manière à pouvoir s'en promettre un succès certain.

La Prusse, instruite des premières dispositions de bienveillance du Premier Consul en faveur de la Maison d'Autriche, a trouvé le moyen de les faire changer et de primer dans les arrangements provisoires pour le partage de l'Allemagne. M. Sandoz n'avait pas une existence assez prononcée pour remplir à cet égard les vues du Cabinet de Berlin et pour agir efficacement auprès du Premier Consul. L'homme, qui manie maintenant les intérêts de cette Cour, est celui qu'il fallait dans ces circonstances. M. de Lucchesini, malgré toute sa politesse affectueuse, sait élever la voix, lorsqu'il le faut. Tous les regards sont maintenant tournés vers lui. On l'estime

en même temps qu'on le craint et quoique les Ministres lui témoignent beaucoup de déférence, ils ont grand soin de faire surveiller toutes ses démarches.

Bonaparte, peu communicatif en général, l'est encore moins avec lui et, redoutant son esprit délié, il eût certainement autant aimé que Sa Majesté Prussienne eût fait un autre choix.

Jusqu'à présent, ce Ministre menait une vie assez privée. Il se contentait de visiter tout ce qui a trait à la littérature et aux arts. Il cajole les gens de lettres, les accueille et leur donne des éloges délicats et flatteurs.

Voici une anecdote qui a fait ici quelque sensation. — Les palefreniers espagnols qui ont amené les chevaux andalous donnés en présent à Bonaparte traversaient dernièrement la rue du Bac avec leur livrée, qui est la même que celle du feu Roi. Ils attirèrent bientôt l'attention du peuple. Plusieurs voix s'écrièrent : « *Louis XVIII est arrivé.* » Tous les marchands sortirent de leurs boutiques. On battit des mains, on se livra à la joie la plus vive qui se prolongea jusqu'à l'arrivée des commissaires envoyés par la Police pour expliquer le fait et terminer une scène fort déplaisante pour le Gouvernement actuel. On eut beaucoup de peine à persuader au Peuple que cette livrée était celle du roi d'Espagne et que ce n'étaient pas là des fidèles serviteurs de Louis XVIII (1)

La vigilance du correspondant royaliste de Paris était cette fois en défaut. Il se contentait en effet de faire pré-

(1) On avait prévu les incidents auxquels ne pouvait manquer de donner lieu dans un sens ou un autre l'apparition de cette livrée. En annonçant de San Ildefonso le 19 thermidor an VIII (7 août 1800) : « le départ des seize « chevaux choisis par Charles IV pour le Premier Consul, dont le départ « avait été fixé par le Roi lui-même au 11 août sous la conduite de 22 palefreniers des écuries royales sous les ordres d'un adjudant de la Grande « Ecurie », (M. de Cheli, un gentilhomme napolitain) Alquier mandait ce qui suit à Talleyrand : « Les palefreniers seront vêtus pendant la route « d'un habit bleu uni. Ils porteront un chapeau bordé en or et la cocarde « espagnole. Mais il a été impossible de faire retirer au Roi l'ordre qu'il « avait donné de prendre ses livrées depuis l'hôtel de son ambassadeur « jusqu'au Palais consulaire le jour de la présentation des chevaux. « M. d'Urquijo a fait à ce sujet des représentations très fortes. Le Roi a « répondu d'une manière assurément curieuse : « Crois-tu que mes livrées « déshonoreront le Général Bonaparte. Si quelqu'un insultait en Espagne « la cocarde tricolore, je le ferais pendre à l'instant. Que le Général Bonaparte en fasse autant si quelqu'un outrage les hommes revêtus de « mes livrées. Enfin il tient tellement à cette résolution que, quoi qu'on « ait pu lui dire, il a ordonné des livrées neuves qui suivront dans un « chariot et ne devront servir que le jour seulement de la présentation..... » (*Archives des Affaires Etrangères, Espagne, Volume 659, Dépêche n° 59, f° 251-253*).

voir, d'après les conversations qu'il avait eues et les renseignements qu'il avait recueillis, l'imminence de faits d'une importance capitale, alors qu'il aurait pu et même dû faire part à Stamford de leur réalisation.

Il se bornait à constater, avec raison, que « la prolongation du Congrès de Lunéville n'est plus qu'un simulacre » ; mais il aurait dû mander à Stamford qu'au moment où il lui écrivait, bien que Brune restât encore sur la défensive, les hostilités avaient virtuellement recommencé (1). Il ne pouvait pas ignorer qu'en présence de l'impossibilité d'obtenir du Cabinet de Vienne une réponse aux conditions de paix posées par la France, l'armistice avait été dénoncé dès le 12. Il avait en effet eu tout le temps de prendre connaissance des ordres donnés par le Premier Consul dès le 5 novembre. « Si dans quinze jours on n'est pas d'accord, le Gouvernement français aura acquis les preuves de la mauvaise foi de l'Autriche et il sera à même d'en convaincre l'Europe, avait-il écrit au Général Lacuée, Ministre de la Guerre *par interim*, en lui prescrivant de faire connaître aux quatre généraux en chef qu'ils doivent déclarer aux généraux ennemis que les hostilités commenceront le 1^{er} frimaire (22 novembre 1800) (2)... »

On peut également se demander comment il se fait qu'en envisageant le cas où, afin d'éviter la rupture des négociations, l'Empereur aurait commencé à séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, il n'ait pas soufflé mot des confidences que par l'ordre de son Souverain, Cobenzl avait faites à Joseph, « des engagements qu'il fallait prendre vis-à-vis d'elle afin de lui permettre de couvrir par la présence d'un négociateur anglais à Lunéville l'établissement d'un traité qui, si on arrivait à se mettre d'accord, devait rester secret jusqu'au mois de février 1801 (3). »

(1) *Correspondance*, Tome xxx, 444-445.

(2) *Correspondance*, Tome vi, n° 5161.

(3) C'est probablement à ce propos que le Premier Consul écrivait à Joseph le 12 novembre (*Ibidem*, n° 5173) : « Vous ne devez pas oublier que la confiance est une partie de la diplomatie et que M. de Cobenzl, entré dès l'enfance dans la carrière politique, ne confie jamais que ce qu'il veut qu'on sache ».

CXXII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 22 novembre 1800.*

Politique et visées du Premier Consul. — Causes de la rupture des négociations. — La Prusse se rapproche du Premier Consul. — Epigramme de Marie-Joseph Chénier sur Talleyrand. — Bruits de complots contre le Premier Consul.

Les pronostics pour la reprise des hostilités se sont vérifiés et la guerre paraît certaine. Les Guides de Bonaparte sont partis, il y a deux jours et les Grenadiers de la Garde consulaire partent aujourd'hui. Il y a toute apparence que Bonaparte se mettra incessamment en route pour l'Italie.

On a eu occasion d'entretenir une conversation très importante avec un homme attaché au Ministre et qui mérite pleine confiance.

« Bonaparte, a-t-il dit, va jouer son *Va Tout*. Si la fortune ne lui est pas favorable, si, contre toute attente, il ne réussit pas ses projets, nous employerons notre dernière ressource, celle de rappeler Louis XVIII. Si nous sommes à bout de moyens, dans ce cas malheureux, il ne nous restera plus qu'à faire notre marché avec le Souverain légitime sans le concours des Puissances étrangères. Si Bonaparte réussit, nous changerons la face de l'Europe et nous n'y laisserons pas trace de Souverains. Nous n'avons pas de fonds pour la guerre et nous ne vivons que par le secours de nos bayonnettes. Nous allons épuiser l'Allemagne et l'Italie par principes et par besoin ».

La personne en question ayant été amenée à s'expliquer sur les véritables motifs de la rupture des négociations, répondit : Que le premier de tous était la situation embarrassante de l'Intérieur ; Que d'ailleurs on ne pouvait satisfaire aux demandes des différentes Puissances ; qu'en outre l'Empereur de Russie voulait le rétablissement du roi de Sardaigne, l'Empereur d'Allemagne, l'agrandissement de la Toscane, chose impossible à accorder, puisque nous avons agrandi la République Cisalpine et que nous venons de

(1) R. O. F. O. 95.6.

faire main basse sur la Toscane. « Il nous faut absolument conquérir la paix, telle que nous la voulons. Le seul moyen, c'est d'étonner et de frapper. Grâce à la désunion de nos ennemis, nous n'avons affaire qu'à un seul. Bonaparte en Italie et Moreau en Allemagne vont le serrer de près et ne doutez pas que Vienne sera le point de réunion de ces deux Généraux. La Prusse seule pourrait mettre obstacle à ces plans, mais nous ne lui donnerons pas le temps de la réflexion. Le Cabinet de Berlin a envoyé Lucchesini trop tard. Nous savons ses instructions et nous gagnerons du temps sans qu'il puisse tirer parti de son habileté et de sa finesse. »

La prolongation du Congrès de Lunéville n'est donc plus qu'un simulacre, à moins que l'Empereur, intimidé, ne renonce à ses prétentions et ne sépare entièrement ses intérêts de ceux de l'Angleterre, ce qui est, comme on l'a dit plusieurs fois, le but de la politique de Bonaparte, qui ne rêve et n'aspire qu'à l'anéantissement de la Grande-Bretagne. Le travail pour cet objet l'occupe essentiellement et, en attendant l'exécution des mesures qu'il prend à cet effet, il s'est établi une communication sûre en Angleterre au moyen de corruptions qui absorbent des sommes considérables.

Il paraît que le Pape a cru n'avoir rien de mieux à faire que de se tourner du côté le plus heureux. Il s'est en conséquence mis en quelque façon sous la protection de Bonaparte. Sa mère, femme très pieuse, a servi à la négociation. On assure que le Premier Consul a promis le rétablissement entier de la religion catholique, un état honorable aux Ministres du Culte et surtout la réinstallation des Evêques.

Les Jacobins ne savent s'ils doivent se réjouir ou s'affliger de l'absence de Bonaparte. « Cet homme est capable de tout, disait un des hommes les plus marquants de ce parti. Il peut se faire couronner Roi ou nous en ramener un autre. Maître de l'armée, nous sommes obligés de subir la loi qu'il nous imposera ».

Talleyrand est toujours en place, mais il n'en est pas moins l'objet du mépris de Bonaparte et du public. Sa chute n'est que différée. Les gens de lettres même l'abandonnent. Voici une épigramme que le poète Chénier a lancé contre lui :

Roquette dans son temps, Périgord dans le nôtre
 Furent tous deux Prélats d'Autun.
 Tartuffe est le portrait de l'un,
 Ah ! Si Molière eût connu l'autre !

Quelqu'un demandait à Bonaparte quelle opinion il avait de ce Ministre. « Celle, dit le Premier Consul, qu'on doit avoir d'un « homme qui reçoit de l'argent de toutes les mains et à qui je ne « confierais pas le mien! ».

On a découvert un nouveau complot contre la vie de Bonaparte. La garde a été doublée le 20. On a multiplié les patrouilles et douze personnes ont été arrêtées. On parle d'une machine infernale qu'on préparait. Bonaparte a ordonné que toutes les découvertes de ce genre fussent tenues secrètes et que, si elles perçaient dans le public, on en démentirait l'existence. Tous les journalistes ont ordre, sous peine d'interdiction, de n'en pas parler.

Il faut tout dire, vrai ou faux, parce que tout est ténébreux autour de nous. Un homme qui est en liaison intime avec un grand personnage, disait dernièrement : « Nous voici bientôt au dénouement et voici le dernier voyage de Bonaparte. Ce n'est plus au hasard qu'il se fie. Son parti est irrévocablement pris ». On chercha en vain à le faire s'expliquer. On n'en put rien tirer davantage, si ce n'est une présomption que Bonaparte a en vue quelque grand plan dont l'exécution est proche. Ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'est dans la confiance de Bonaparte et que Moreau lui-même ignore ce qu'il va être chargé d'exécuter.

CXXIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 26 novembre 1800.

Bruits non fondés du maintien de la paix. Etat des esprits en Autriche. — La France et les Polonais. — Attitude habile de Lucchesini.

C'est sans doute par un jeu d'agiotage qu'à l'époque du 23 de ce mois les présomptions du public sont devenues plus favorables à la paix. Deux jours auparavant on regardait la guerre comme inévitable. Tous les préparatifs annonçaient le prochain départ du Premier Consul. On disait que Macdonald était destiné à exécuter les premiers coups et on ajoutait que c'était un *torquet* (?) que Bonaparte voulait donner à Moreau, dont les succès et la grande réputation l'offusquaient. On devait, d'après le plan conçu par Bona-

(1) R. O. F. O. 95.6.

parte, s'assurer des positions importantes et les préparer de manière à pouvoir s'y tenir en cas d'échec. La ligne contribuable devait être étendue autant que possible afin de tirer de l'Allemagne les fonds de la guerre, que la France est hors d'état de fournir. Il fallait repomper dans l'Empire l'argent répandu par l'Angleterre. Tout cela paraît actuellement suspendu. Mais comme on n'a pas eu depuis quelques jours occasion de voir les gens employés dans la Boutique, c'est surtout d'après l'opinion énoncée dans les cercles qu'on rapporte ces bruits de variations, suivant lesquels il serait arrivé deux courriers autrichiens, dont la venue a occasionné une suspension des mesures hostiles et celle du départ d'une compagnie des Grenadiers de la Garde Consulaire.

Le cri de paix s'est fait entendre dans tout Paris. Les effets publics ont haussé. Malgré ces apparences, les observateurs réfléchis sont en garde contre cette manœuvre qui paraît bien n'avoir pour objet que de faciliter quelques négociations d'argent et tirer des espèces dont on a grand besoin et qui deviennent chaque jour plus rares.

Voici les données qu'on a pu me procurer de bonne source, après les détails transmis en dernier lieu :

Le Gouvernement français se croit assuré des dispositions du Tyrol et de l'Autriche. Il n'a d'inquiétude réelle, quant à l'esprit public et au zèle patriotique, que sur les habitants de la Bohême et de la Hongrie. Aussi s'occupe-t-on des moyens de paralyser les efforts de l'Empereur pour animer cette partie de ses sujets à sa défense. On ne néglige rien pour soulever les Polonais et se préparer ainsi les moyens de propager de proche en proche la contagion révolutionnaire. On ne saurait trop répéter à cet égard ce qu'on a déjà mandé bien souvent, que la propagande est plus active que jamais et alimentée par des fonds considérables. On a payé le mois dernier au Ministre des Relations Extérieures, pour cet objet seulement, 300.000 livres converties en lettres de change sur Hambourg et sur Vienne.

M. de Lucchesini se fait toujours remarquer par ses manières très affectueuses et très polies. Il parle volontiers de la Révolution française, s'exprime très franchement sur les excès et les horreurs qui l'ont souillée. Il paraît qu'il se regarde comme devant longtemps occuper la place qui lui est confiée. Du moins il a répondu dans ce sens à plusieurs questions. Il voit de préférence les gens de lettres et les personnes en réputation d'esprit et de talent. Il s'attache à bien pénétrer l'esprit public et celui des Gouvernants, auxquels pour cette raison il inspire bien plus de réserve que de

confiance. On craint ses lumières et sa sagacité. Tout le monde convient que, si la Prusse voulait sortir de sa marche (1) et jouer le rôle que les circonstances semblent lui indiquer, elle n'aurait pu choisir un meilleur représentant que ce Ministre. Le Gouvernement est parfaitement convaincu de cette vérité et se conduit en conséquence.

(1) La Prusse était bien loin de songer « à sortir de sa marche ». Elle était au contraire, précisément à ce moment, sur le point de se brouiller avec l'Angleterre. Un navire prussien, destiné pour Amsterdam et chargé de bois de construction que les Anglais regardaient comme marchandise de contrebande, avait été pris à hauteur du Texel par un vaisseau de guerre anglais qui, à cause de l'état de la mer, dut, avant d'amener sa prise dans un port de la Grande-Bretagne, se réfugier à Cuxhaven. La Prusse requit le magistrat de Hambourg de lui restituer ce bâtiment. Celui-ci, désireux d'éviter toute contestation, prit un *mezzo-terminé*, en rachetant la prise pour la restituer à son ancien propriétaire. Le roi de Prusse ne crut pas pouvoir se contenter d'une réparation qui laissait subsister le principe dont il s'était plaint et le 23 novembre, il fit occuper le bourg de Ritzbüttel et le port de Cuxhaven en annonçant que le but de cette mesure était d'empêcher qu'il ne se commît à l'embouchure de l'Elbe des actes contraires à la neutralité du Nord de l'Allemagne, dont il était le protecteur (GARDEN, *Histoire générale des Traités de Paix*, VI, 306) (Cf. *Beurnonville à Talleyrand*, Berlin, 25 novembre 1800) (*Prusse*, V, 228, f° 125-128) pour l'occupation de Cuxhaven et la remise de la note verbale de lord Carysfort. Il importe de remarquer que la capture du bâtiment prussien eut lieu le 7 et que le 15 novembre, huit jours avant l'occupation de Cuxhaven, dont on ne faisait encore que parler à Berlin, lord Carysfort, écrivant à lord Grenville, la lui faisait considérer comme certaine parce que « *préméditée et en corrélation avec le plan de la ligue de Neutralité des Mers* ».

(*Dropmore Papers*, VI, 381).

« Les choses en réalité n'étaient pas aussi avancées. Bonaparte n'avait pas gagné les Prussiens, mais il les savait prêts à se faire acheter et, « comme le Comité de Salut Public et comme le Directoire, il était décidé à y mettre le prix », écrit SOREL (VI, 84) en parlant des vues que le Premier Consul avait exposées à Lucchesini le 9 novembre, lors de sa première entrevue. « La Prusse, ajoute-t-il, éluda une fois de plus les « insinuations d'alliance et s'en tint aux engagements d'août 1796 ».

« Bien que la plume se refuse à l'aveu fatal qui doit consacrer l'immense « perte (la renonciation à la rive gauche du Rhin), écrivait Haugwitz le « 19 novembre, ils s'y résignèrent moyennant l'énorme indemnité, la sécurisation en grand et le renversement de la balance de l'Empire au « profit de la Prusse, c'est-à-dire la contrepartie des prétentions autrichiennes. »

CXXIV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 29 novembre 1800.*

**Hésitations et inquiétudes apparentes du Premier Consul. —
Bruits alarmants sur l'état d'esprit de l'armée d'Italie. —
L'Égypte et Menou.**

Si d'un côté on a lieu de savoir mauvais gré des variations constantes sur la paix ou la guerre, on peut du moins se rassurer par la certitude de la mobilité qui règne même dans les plans du Premier Consul. Tandis qu'une partie de sa Garde continue sa marche sur l'Italie, l'autre, au moment où elle allait se porter dans la même direction, a reçu l'ordre de suspendre son départ de Paris.

On sait par l'Intérieur que Bonaparte a ajourné lui-même à quatre jours le projet de se rendre à l'armée. Des gens liés à son travail assurent qu'il s'exhale en plaintes sur les obstacles que rencontre une paix proposée à la Cour de Vienne sur les mêmes bases concertées par le Traité de Campo-Formio.

Il est certain que dans un des derniers comités tenus d'après les dépêches venues de Lunéville, il s'est écrié avec cette humeur fougueuse qu'il ne sait pas dominer : « Je crois en vérité que « j'aimerais mieux traiter avec un coquin d'Anglais qu'avec ces « fichus Allemands ! »

Comme on lui disait : « Pourquoi perdez-vous du temps en « négociations avec eux ? Que ne donnez-vous l'ordre de leur « tomber sur le corps ».

« Cela est bien aisé à proposer, répondit-il, mais, si nous étions « battus, que deviendrions-nous ? Nous avons beau avoir de la « jactance, il faut convenir que les Allemands se battent bien. « Ils ne savent pas comme nous profiter de la victoire, mais « ils n'éprouvent jamais de déroute ».

A ces réflexions qui peuvent avoir pour un moment arrêté l'impétuosité ordinaire du Premier Consul, se joignent, à ce qu'on assure, d'autres motifs d'inquiétudes. Il se répand que l'armée

(1) R. O. — F. O. 95.6.

d'Italie menace de se révolter à cause de la disette des vivres et on ajoute que Brune a cru devoir se refuser à l'exécution des ordres de Bonaparte. Il est certain que cette armée se montre très portée à l'indiscipline et à la rébellion depuis le départ de Masséna qu'elle redemande hautement (1). Bonaparte a fait partir un aide de camp pour remédier au mal et porter des ordres positifs à Brune (2). On cache autant que possible ces faits au public ; mais ils servent à expliquer les tâtonnements du Premier Consul et la tenue subsistante du Congrès de Lunéville, à moins qu'on ne veuille en revenir à l'opinion de ceux qui pensent que l'on ne cherche réciproquement qu'à gagner du temps, que les Cabinets de Paris et de Vienne se conduisent d'après un plan arrêté de longue main et que l'Empereur, en traitant d'une part et en se préparant en apparence à la guerre, ne veut qu'attendre l'époque à laquelle expire son Traité avec l'Angleterre pour faire sa paix particulière et consommer les partages réciproques convenus pour l'Allemagne. Si cette opinion a quelque fondement, M. de Lucchesini a la vue trop perçante pour n'avoir pas donné l'éveil à sa Cour.

On dérobe aussi soigneusement au public les nouvelles qui viennent d'Egypte. On a lieu de croire, malgré les détails pompeux insérés dans les feuilles publiques sur la position du général Menou, qu'il lui sera très difficile de s'y maintenir et de ne pas

(1) « Les troupes françaises, lit-on dans la *Correspondance* XXX, 425, au moment de la reprise des hostilités étaient bien habillées, bien armées, munies d'une nombreuse artillerie et dans la plus grande abondance ».

« J'apprends avec grande peine que votre santé se trouve altérée. J'espère que cela ne sera rien.

« Dans un moment où les négociations sont aussi vives, où il faut que la Cour de Vienne, malgré ses finesses, s'explique authentiquement, vous ne devez pas vous étonner des mille bruits qui se répandent à Paris et qui de là vont naturellement aux armées. Jamais Paris n'a été plus tranquille et jamais il n'a régné plus d'union entre les membres du Gouvernement.

« Maintenez une discipline sévère dans l'armée et si la Cour de Vienne ne se décide pas promptement à se séparer de l'Angleterre, préparez-vous à une bonne campagne. Ne croyez à aucune espèce de bruits. Il n'est rien que les malveillants n'inventent ; tantôt Masséna va en Italie, tantôt c'est Bernadotte, etc., etc..... »

(*Correspondance* VI, 5183, au général Brune, Paris, 15 novembre 1800).

(2) « L'aide de camp Lemarois partira pour se rendre auprès du Général Brune.... Il fera connaître au général que j'ai fait partir mes chevaux pour Dijon et que, pour peu que ma présence devienne utile, je partirai de suite de Paris. »

« Le citoyen Lemarois restera avec le Général Brune..... » (*Correspondance*, VI, 5196, au citoyen Lemarois, Paris, 25 novembre 1800).

recourir au parti qu'allait prendre Kléber au moment où il a été assassiné (1). Menou est méprisé. On refuse de lui obéir et les alliés arabes lui échappent. Bonaparte a intimé l'ordre au général de chercher à se soutenir pendant un couple de mois. C'est par les consuls à Alger et à Tunis que passent les informations et les ordres, et ils sont conçus de manière à échapper à la perspicacité des Anglais, s'ils viennent à tomber entre leurs mains.

On joint ici une lettre de Dumouriez au Premier Consul. Elle est si basse pour le fond et la forme qu'on serait tenté de la croire supposée. Mais on assure qu'elle est authentique et que c'est Bonaparte lui-même qui l'a livrée à l'Imprimerie (2).

Entre temps, la dénonciation de l'armistice avait fait sentir à l'Empereur toute la gravité de la situation et le 2 décembre, Cobenzl recevait à Lunéville une Note l'autorisant à « accepter le programme de Joseph (partage de la Haute-Italie et des Légations entre la France et l'Autriche) dans la mesure que sa connaissance du Gouvernement français lui ferait juger nécessaire ».

Effrayé d'une pareille responsabilité et soucieux avant tout de se couvrir, Cobenzl avait obtenu de Joseph la faveur de transmettre à Paris son adhésion à un traité destiné à rester secret jusqu'au 10 mars, date de l'expiration de la Convention austro-anglaise, et qui n'aurait eu jusque-là d'autre conséquence qu'une nouvelle suspension d'armes. Mais le lendemain même du jour où l'agent de Stamford rédigeait et expédiait son rapport du 2 décembre, Moreau battait les Autrichiens à Hohenlinden et s'ouvrait la route de Vienne,

(1) Kléber, on le sait, n'avait recommencé les hostilités, battu complètement les Turcs à Héliopolis (20 mars 1800) que pour se ménager des conditions honorables et dès le 10 avril il avait renoué avec eux des négociations que Menou rompit, parce que dans son aveuglement il croyait pouvoir se maintenir envers et contre tout en Egypte. Vers la fin de 1800, le Gouvernement anglais résolut d'en finir et au mois de décembre Abercromby s'embarquait avec 17.000 hommes sur la flotte de l'amiral Keith. (Cf. *Dropmore Papers*, VI, 396-399. *Spencer Smith à lord Grenville*. Constantinople, 30 novembre 1800).

(2) Je n'ai pu parvenir à découvrir cette lettre. Elle n'a pas été publiée au *Moniteur*. Je doute fort que ce soit à elle que le Premier Consul ait fait allusion, lorsque de Genève le 21 floréal an VIII (11 mai 1800) il écrivait à Talleyrand :

« Je ne pense pas qu'il est convenant de faire des ouvertures à « Dumouriez. Ce n'est qu'un misérable intrigant... » (*Archives des Affaires Etrangères. Fonds Bonaparte, France, Volume 1771, f° 71*).

Macdonald débouchait du Splügen, descendait dans la Valte-line et lui et Brune se préparaient à prendre l'offensive en Italie. « Cobenzl avait laissé passer le moment favorable. « L'épée de Moreau jetait dans la balance des négociateurs un « poids bien autrement lourd que tous ces arguments » (1).

CXXV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (2)

Paris, 2 décembre 1800.

Le Congrès de Lunéville virtuellement dissous. — Arrivée prochaine de Sprengporten. — L'accord entre la France, la Prusse et la Russie. — Le remaniement projeté de la carte d'Europe. — Préoccupations du Premier Consul. — L'embarquement de Jérôme.

Le Congrès de Lunéville est dissous, ou regardé comme tel. Le public en est fort mécontent et s'étonne du rôle qu'on a fait jouer à M. de Cobenzl. On ne conçoit rien en effet à la marche du Gouvernement, d'autant plus que les personnages les plus graves prétendent que le Congrès de Lunéville va être incessamment suivi d'un autre qui en sera absolument l'inverse et dans lequel figureront seuls les Plénipotentiaires de la Russie, de la Prusse et de la France. Ces propos sont répétés par tous ceux qui entourent le Premier Consul. Ils assurent que ces trois Puissances réunies de vues régleront définitivement les grands intérêts de l'Europe (3).

(1) ALBERT SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, VI, 85. Cf. SYBEL. *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, VI, 347.

(2) R. O. F. O. 95.6.

(3) Le 2 novembre, après un dîner à la Malmaison, nous apprend SOREL (*L'Europe et la Révolution Française*, VI, 81). Bonaparte prit à part Cobenzl, essaya des flatteries, et comme Cobenzl se déroba toujours, le Premier Consul, changeant brusquement de ton : « Vous êtes « perfides et sans foi. Vous n'êtes autre chose que des satellites de l'An- « gletterre. Elle veut éterniser la guerre. Si vous continuez à faire cause « commune avec elle, je ferai marcher mes armées.... »

Cobenzl se retira. Bonaparte le retint sur la porte... « J'ai épargné « Venise, il y a quatre ans, parce que je ne pouvais pas en faire une ré- « publique; une autre fois, je n'épargnerai rien. Si vous ne voulez pas faire « de paix séparée, vous aurez un Congrès général, auquel prendront part « la Russie et la Prusse, avec lesquelles j'entre en relations. Vos exigences « auront beau jeu alors ».

« L'Empereur d'Allemagne, ajoutent-ils, sera bien heureux s'il conserve les couronnes de Bohême et de Hongrie ».

En un mot, en ce moment on ne parle que de l'union qui règne entre Bonaparte et les Cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

On se prépare à fêter extraordinairement M. de Sprengporten et à s'en servir pour donner à la nouvelle Coalition l'ensemble le plus imposant (1).

(1) « M. de Krüdener m'a annoncé hier l'arrivée du général Sprengporten, mandait le 1^{er} novembre 1800 Beurnonville. Cet officier est venu me voir ce matin. C'est un vieillard respectable qui m'a paru plein de cordialité et de franchise. Finnois de naissance, il défendit autrefois la Constitution de son pays contre les entreprises de la Russie, dont il est devenu le sujet, mais il se souvient avec plaisir de ce temps et parle avec intérêt le langage de la liberté. Il est chargé, de la part de son Prince, de nous témoigner de son désir vif et sincère de voir bientôt les deux nations réunies. Il n'attend pour partir que l'arrivée des officiers de l'Etat-Major qui devront l'accompagner. » (*Prusse*, volume 221. Dépêche chiffrée n° 12, f° 79, Berlin, 10 brumaire an IX, 1^{er} novembre 1800).

SPENGPORTEM (Georges-Magnus) né en Finlande en août 1741, mort en 1819. entré au service à Sveaborg sous la direction du célèbre ingénieur Ehrensverd. Après avoir pris part à la campagne de Poméranie, rentré en Finlande en 1769, il reprit du service en Suède et en 1777 on le retrouve en Finlande à la tête d'une brigade, fonction qui lui valut une grande popularité, mais ne suffisait pas à son besoin d'activité. Envoyé à Paris en mission diplomatique par le roi de Suède, il y mena un si grand train qu'en raison des dettes qu'il avait contractées on le rappela en 1781, et que blessé des procédés employés à son égard, de l'enquête à laquelle on se livra, il demanda et obtint du Roi l'autorisation de quitter son service. Rentré en Finlande, ne pouvant se contenter de la vie modeste qu'il devait y mener, il entra en 1786 au service de la Russie. Catherine II, désireuse de se l'attacher et de se servir de lui contre les tendances de la Suède, lui confirma le grade de général-major, lui fit don de 600 paysans et lui alloua un traitement de 4,000 roubles. Poursuivant activement les vues sur la Finlande qu'il avait formulées dans un Mémoire qu'il avait fait tenir à Kalitcheff, Ministre de Russie à La Haye, il essaya de profiter de la guerre russo-suédoise pour réaliser son programme d'indépendance de la Finlande. Condamné à mort par les Suédois après l'échec de ses tentatives, il alla chercher, jusqu'à la mort de Catherine II, un refuge dans l'ouest de l'Europe. Ce fut seulement vers la fin de son règne que Paul I^{er} lui accorda ses faveurs et sa protection.

Sprengporten, promu général-lieutenant le 15 mars 1795, reçut de Paul I^{er} la mission de le représenter auprès du Premier Consul et de régler avec lui la question des prisonniers russes. Lorsque la négociation prit fin, Paul I^{er} n'était plus. Alexandre I^{er} fit appel à Sprengporten qu'il adjoignit au général Bennigsen, commandant en chef de l'armée russe de Finlande ; mais la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre eux et dès le 17 mars Sprengporten retournait à Pétersbourg. Peu de temps après, lors de la venue à Pétersbourg des députés de la Finlande, il devenait Gouverneur

En 1804 et 1805, il est sans caractère officiel en Crimée et dans l'Europe Occidentale. En 1808, lors de la reprise des hostilités entre la Russie et la Suède, Alexandre I^{er} fit appel à Sprengporten qu'il adjoignit au général Bennigsen, commandant en chef de l'armée russe de Finlande ; mais la mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre eux et dès le 17 mars Sprengporten retournait à Pétersbourg. Peu de temps après, lors de la venue à Pétersbourg des députés de la Finlande, il devenait Gouverneur

La loi, qu'on a cru devoir s'imposer, de rapporter tous les renseignements politiques, surtout quand ils sortent de la bouche de personnages employés par le Gouvernement, semble avoir autorisé à transmettre les conjectures qui naissent des complications actuelles des choses. Dans le partage qui résultera de la réunion des trois Puissances pour fixer le sort de l'Europe, on adjuge la Haute-Silésie au roi de Prusse, ainsi que le pays de Hanovre. La France garderait la Belgique, n'aurait pour limites que le Rhin jusqu'à la forteresse d'Ehrenbreitstein. La Pologne entrerait dans le lot de la Russie sous la domination d'un fils de Paul I^{er}. La Hollande serait maîtresse de choisir son Gouvernement, de se donner un Stathouder ou de rester en République et la France ne s'opposerait que pour la forme à l'influence que la Prusse voudrait exercer sur ce choix. Venise recouvrerait ses anciens droits. L'Angleterre aurait contre elle toutes les Puissances du Nord et, en général, toutes les forces maritimes de l'Europe. On ajoute que la Russie presse vivement l'exécution de ce plan et qu'elle ne dissimule pas le désir ardent qu'elle a de se venger de l'Angleterre qui l'a jouée, ainsi que de l'Empereur d'Allemagne qui a payé ses services de la plus noire ingratitude. Dans le chaos politique où nous vivons, le raisonnement ne peut servir de guide et il faut malgré soi marcher à tâtons dans les ténèbres.

Au milieu de tous les plans pour l'intérieur et pour l'extérieur Bonaparte paraît plus soucieux. Il craint de partir pour l'armée, parce qu'il est prévenu des projets tramés dans cette attente et dont l'exécution est réservée pour le temps de son absence. On se croit fort contre lui par la présence du Corps Législatif. Le Tribunal compte parmi ses membres plus d'une mauvaise tête. On a fait revivre contre le Premier Consul tous les anciens griefs. On y joint la disgrâce beaucoup trop honorable de Lucien. On compte sur Cambacérès, sur certains généraux et officiers mécontents.

Il y a lieu de croire qu'on se propose de tenter un grand coup. Bonaparte est prévenu, mais il est inquiet et embarrassé, d'autant plus qu'il regarde sa présence comme indispensable en Italie, où

général de la Finlande. Le Mémoire, qu'il remit à ce moment à l'Empereur et dans lequel il recommandait l'établissement d'un Gouvernement provisoire, composé sous sa présidence de fonctionnaires indigènes, fut approuvé le 19 novembre 1808 par Alexandre qui ouvrit en personne la Diète de Borgo le 17 mars 1809. Sprengporten y lut le manifeste qui accordait une Constitution à la Finlande. Le 9 juillet à la suite d'un différend des plus vifs avec Knorring le nouveau commandant en chef, il prit sa retraite et reçut avec le titre de comte une riche pension.

l'armée est sous les ordres d'un homme qui n'a la confiance sous aucun rapport, ni militaire, ni politique, ni moral.

Si Bonaparte, revenant à son caractère ferme et entreprenant, veut écraser ses ennemis, il le peut sans risque, parce qu'il a à sa disposition une réunion de forces plus qu'e suffisantes et que l'opinion s'est décidée en sa faveur. Aussi présume-t-on qu'il se déterminera à prendre ce parti, d'où dépend peut-être son salut et celui de la France qui retomberait infailliblement dans l'anarchie.

Bonaparte s'est débarrassé d'un autre de ses frères, Jérôme, dont il avait à se plaindre. Ce jeune homme était étroitement lié avec Lucien. Compagnon de ses plaisirs, il partageait ses opinions et ses sentiments et disait hautement qu'il n'avait qu'un frère et que ce frère était Lucien. Bonaparte essaya de le ramener à lui par des remontrances sévères et fraternelles. N'y ayant pas réussi, il s'est décidé à le faire arrêter et conduire à l'amiral Ganteaume avec ordre de le garder strictement à bord. On a trouvé dans les papiers de ce jeune homme des pétitions, des projets de plans insurrectionnels et plus qu'il n'en fallait pour le convaincre de liaisons intimes avec les ennemis du Premier Consul.

Si, comme on a pu le constater, pendant tout le mois de novembre, malgré la gravité des événements et la tension cependant croissante de la situation, le dossier du *Foreign Office* ne contient aucune dépêche de Stamford, on trouve en revanche au *Haus, Hof and Staats Archiv* de Vienne dans la lettre de remerciements que le général adresse à Thugut à l'occasion de son annoblissement une critique violente, d'abord de la marche politique que semble vouloir suivre la Prusse, puis de la jalousie, néfaste et criminelle selon lui, qui pousse les Puissances du Nord à se liguier pour s'assurer une protection réciproque contre les préjudices que cause à leur commerce, les dangers que fait courir à leur existence

(1) « Je vous envoie, citoyen général, le citoyen Jérôme Bonaparte pour « faire son apprentissage dans la Marine. Vous savez qu'il a besoin d'être « tenu sévèrement et de réparer le temps perdu. Exigez qu'il remplisse « avec exactitude toutes les fonctions de l'état qu'il embrasse ». (*Correspondance*, VI, 5193, *Au contre-amiral Ganteaume*, Paris, 1^{er} frimaire an IX (12 novembre 1800). « Je vous recommande Jérôme, non pas « pour que vous lui procuriez ses aises, mais pour que vous le fassiez « travailler. Dites-lui bien qu'il se fasse au métier de la mer et que dans « trois ans il ait navigué plusieurs milliers de lieues et soit dans le cas « de commander un brick ». (*Ibidem* 5211, *au même*. Paris, 19 frimaire an IX (10 décembre 1800).

même la prépondérance, l'omnipotence maritime des Anglais.

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU BARON DE THUGUT.

Berlin, 29 novembre 1800 (1).

Monsieur le Baron,

« Je ne puis dire à Votre Excellence jusqu'à quel point j'ai été touché en apprenant que Sa Majesté l'Empereur et Roi avait non seulement daigné m'accorder la grâce que j'avais osé solliciter, mais qu'elle avait daigné y joindre une faveur qui en rehaussait infiniment le prix. C'est, je le sais, à l'intérêt, que Votre Excellence a daigné prendre à ma demande et à moi, que je suis redevable de ce double bienfait, et cette marque nouvelle de sa précieuse bienveillance envers moi ajouterait encore au tendre attachement, à la haute vénération et à la vive reconnaissance que je lui portais déjà, s'il était possible que ces sentiments augmentassent.

J'espérais, il n'y a guère encore, que quelque circonstance heureuse pourrait me conduire une seconde fois à Vienne et me procurer le bonheur de pouvoir renouveler de vive voix à Votre Excellence l'expression de ces mêmes sentiments ; mais une suite d'événements non moins affligeants qu'inopinés semble m'avoir ravi cet espoir à jamais.

En effet, je n'aperçois rien dans tout ce qui se passe ici, et ce que j'entends d'ailleurs, qui me donne lieu d'augurer quelque chose de bon pour le rétablissement du repos en Europe. Je vois au contraire germer les semences de nouvelles divisions et de nouveaux troubles que le génie destructeur, qui en veut la ruine, a su répandre avec profusion pour en éloigner à jamais la paix et le bonheur.

La Prusse, non contente d'être demeurée pendant cinq ans dans une coupable inaction au milieu de la lutte des autres Etats contre le crime et le désordre, non contente d'avoir paralysé autour d'elle pendant ce temps 100.000 combattants qui n'ont rien pu faire pour la défense d'une cause *qu'elle se repentira un jour, mais trop tard, d'avoir désertée*, la Prusse,

(1) *Haus, Hof and Staats-Archiv, England (1800) Varia ad Politica.*

dis-je, élève aujourd'hui sa voix contre l'Angleterre combattant pour cette même cause. Elle se plaint tout à coup de la prétendue tyrannie que celle-ci exerce sur mer, tyrannie qui se borne à empêcher, autant qu'elle le peut, un commerce qui fournit constamment des armes à son ennemi et va enfin jusqu'à prendre contre elle des mesures qui, du moins, ont l'apparence d'une menace, tandis qu'il n'est point d'insultes et de vexations qu'elle n'ait tolérées de la part des Français avec une patience qui aurait lassé celle d'une petite République. Sans doute elle se flatte en faisant parade d'une énergie affectée vis-à-vis d'une Puissance, dont elle croit n'avoir rien à craindre, de regagner la considération qu'elle a perdue en ne déployant dans aucune occasion une énergie véritable contre la France, dont elle a eu tant de fois à se plaindre. Mais elle n'impose par là à personne. Elle ne fait par là que rappeler à la mémoire la fable du lion malade : Que le lion cependant lui montre la griffe et nous la verrons bientôt reculer et reprendre ses anciens errements.

La désunion et la mésintelligence, qui ont eu leurs sources dans les buts particuliers qu'eurent réellement quelques Puissances ou qu'on les soupçonnait d'avoir, et qui étaient incompatibles avec ce qui devait être le but commun, ont causé tous nos malheurs dans cette guerre et seront, tant qu'elles existeront, un obstacle invincible à une paix générale, sans laquelle toute paix particulière ne sera jamais qu'illusoire. Verrons-nous jamais cet obstacle détruit ? A peine ose-t-on se permettre de l'espérer encore ?

Les Puissances du Nord regardent depuis longtemps d'un œil jaloux la supériorité des Anglais sur mer, supériorité qui, plus que leur position, les a sauvées du danger dont les menaçait la chute de la Hollande. Elle peut les sauver encore ou du moins retarder leur ruine, et cependant c'est de l'Angleterre qu'elles se plaignent. Celle-ci, disent-elles, s'est emparée de tout le commerce et entrave celui des autres nations. Stupidement envieuses et ne sachant faire que des combinaisons mercantiles, elles ne savent pas voir que, s'il arrivait jamais que l'Europe eût le malheur de voir se consolider en France le gouvernement qui y existe aujourd'hui et que te-

nant d'une main la Suisse, de l'autre la Hollande et ayant brisé toutes les portes qui lui ferment l'entrée de l'Italie et de l'Allemagne, il devint encore tout-puissant sur mer, ce serait la France seule qui ferait le commerce de l'Europe et que, si l'envie lui en prenait, elle ne se bornerait pas à porter chez les autres nations les manufactures et les productions qu'elle irait chercher aux Indes, mais qu'elle leur imposerait comme un tribut l'obligation de les lui acheter à tel prix et en telle quantité que ses besoins de numéraire lui feraient trouver à propos, sous le prétexte que ces productions étant devenues pour les Etats d'une nécessité indispensable, ils devront s'en pourvoir à cause de leur population. Dieu veuille préserver l'Europe d'un pareil malheur et conserver à la Monarchie Autrichienne toute sa splendeur et sa puissance pour qu'elle soit un boulevard éternel contre le despotisme des Français ! — C'est un vœu que, tant que je vivrai, je ne cesserai d'adresser au Ciel. Il est aussi sincère que l'est l'attachement respectueux et sans bornes.

*avec lequel je suis,
Monsieur le Baron,
de Votre Excellence
Le très humble et très obéissant Serviteur .
STAMFORD.*

En cas que le Courrier anglais porteur de cette lettre repassât par Berlin, j'oserais supplier Votre Excellence de me faire parvenir par lui le diplôme. »

A l'exposé virulent et dramatique que Stamford vient de faire à Thugut, des dangers que risque de faire courir à l'Europe, à « *la bonne cause* », dont il est un si ardent défenseur, la nouvelle constellation politique dont il redoute si fort la formation, il convient d'opposer un simple résumé de ce qui s'était passé pendant les derniers mois, depuis les ouvertures pacifiques que le Premier Consul avait fait faire au Cabinet de Saint-James, depuis la Note qu'Otto avait remise à Lord Grenville le 24 août. L'armistice naval (1), dont l'acceptation

(1) Archives de la Guerre. Correspondance inédite de Napoléon I^{er}. *Projet d'armistice naval du 11 août 1800*. Cf. COLONEL DESBRIÈRES. *Projet et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques*, II, 273, Note.

par le Gouvernement britannique était la condition *sine qua non* de toute négociation tendant à la conclusion d'une paix générale, cet armistice naval, grâce auquel le Premier Consul se flattait de pouvoir ravitailler Malte et envoyer à l'armée d'Égypte les renforts en hommes et en munitions dont elle avait un si pressant besoin, donna lieu à l'échange de notes, de contre-projets et d'explications avant d'aboutir le 9 octobre à la rupture définitive des négociations (1).

Pendant le cours de ces pourparlers « le penchant de Paul I^{er} pour le Premier Consul s'était augmenté de tout le poids de son aversion pour l'Angleterre (2). » Son irritation avait réveillé en lui le souvenir de la grande neutralité armée signifiée par Catherine II aux Puissances belligérantes le 15 août 1780. Le 16/28 août, profitant de ce que la Suède et le Danemark avaient eu récemment à se plaindre des procédés de croiseurs anglais, il avait invité ces deux Cours et celle de Berlin à renouveler la Convention de 1780. Il ne s'était pas contenté de cette invitation. A peine informé de l'entrée d'une flotte anglaise dans la Baltique, il avait immédiatement fait mettre le séquestre sur tous les bâtiments anglais qui se trouvaient dans ses ports, séquestre qu'il ne tarda d'ailleurs pas à lever à la suite de la signature le 29 août entre le Danemark et la Grande-Bretagne de la Convention préalable de Copenhague. Quelques jours plus tard, la capitulation de Malte (5 septembre) et l'occupation de cette place par les troupes anglaises ravivèrent les ressentiments de Paul I^{er}. A la prise de possession de l'île par la Grande-Bretagne, il avait répondu par la concentration de deux grandes armées en Volhynie et en Lithuanie, concentration qu'il expliqua à la Cour de Berlin par une circulaire en date du 11 octobre. Ce commentaire, que sur l'ordre de Paul I^{er} la *Gazette de la Cour de Saint-Petersbourg* inséra dans son numéro du 7 novembre, ne pouvait laisser aucun

(1) Cf. *Dropmore Papers*, VI. 309, lord Grenville à Thomas Grenville, Cleveland Row, 29 août. Thomas Grenville à lord Grenville, Colleshill, 1-7 septembre. 318-319, lord Carysfort à lord Minto, Berlin, 14 septembre. 321, lord Minto à lord Grenville, Vienne, 24 septembre et 313, 9 octobre. 332, lord Grenville à lord Carysfort, Cleveland Row, 26 septembre.

(2) SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, V., p87.

doute sur la nature des griefs et des intentions du tzar. Il ne s'en tint du reste pas là et dans une Note que Rostoptchine et Panin remirent le 21 novembre, 3 décembre, aux membres du corps diplomatique à Pétersbourg, il leur faisait officiellement connaître que « l'Empereur, justement
« irrité d'une pareille violation de la bonne foi, avait résolu
« de ne pas lever l'embargo mis sur tous les navires anglais
« dans les ports de la Russie avant que les stipulations de
« la Convention conclue en 1780 eussent sorti leur plein
« effet (1). »

La neutralité armée, qui tenait tant à cœur à Paul I^{er}, allait en peu de jours s'établir dans des conditions et dans des circonstances bien autrement alarmantes pour l'Angleterre que celle de 1780. L'influence de la Russie sur les Cours de Suède et de Danemark ne pouvait manquer de les porter à accéder à cette confédération maritime. Quelques jours après l'envoi de la lettre de lord Grenville à Rostoptchine, ces deux Puissances signaient, le 16 décembre, à Pétersbourg une convention de protection réciproque et de neutralité armée, à laquelle la Prusse adhérait 48 heures plus tard (2) et qui devait encore être complétée par l'injonction qu'adressait Paul I^{er} aux Gouvernements de Naples et du Portugal de fermer leurs ports aux vaisseaux britanniques.

De son côté, le 7 décembre, le Premier Consul chargeait Talleyrand de lui remettre, dès le lendemain, un projet de Note qui serait communiquée à tous les Ministres des Puissances amies ou alliées. Il serait dit dans cette Note :

« Que le Gouvernement français ayant principalement à
« cœur de s'opposer à l'envahissement des mers et de con-
« courir avec les autres Puissances neutres à faire respec-
« ter leurs pavillons et *appréciant le zèle vraiment patriotique*

(1) Cf. GARDEN. *Histoire Générale des Traités de Paix*, VI, p. 347 et suiv. SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant l'époque de la Révolution*, traduction Bosquet, VI, 347-361.

(2) Environ un mois auparavant, lord Carysfort avait signalé à lord Grenville ce qui se préparait contre l'Angleterre. « On travaille, lui écrit-il le 19 novembre, non seulement au renouvellement de la neutralité armée contre nous, mais à une ligue des États du Nord, Danemark, Suède, Russie et Prusse qui se proposent, grâce à leur médiation, de faire accepter aux autres États une paix générale » (*Dropmore Papers*, VI, 389, Berlin, 19 novembre 1800).

« de l'Empereur de Russie pour la cause commune de toutes
 « les Puissances continentales, ne traitera de la paix avec
 « l'Angleterre, qu'autant que ces principes sacrés seraient
 « reconnus et que les pavillons russes, danois, suédois,
 « américains, prussiens, seraient respectés sur mer comme
 « les armes de ces Puissances le sont sur le Continent et
 « qu'il serait reconnu par l'Angleterre que la mer appartient
 « à toutes les nations » (1).

La situation était d'autant plus grave pour la Grande-Bretagne qu'à l'heure où lord Grenville écrivait à Rostoptchine, l'Autriche, sa seule alliée, était mise hors de combat ! Quelles auraient été les conséquences, les suites de cette grande coalition du Nord sans la disparition soudaine et presque immédiate du souverain qui venait de l'ébaucher, sans le drame de la nuit sanglante du 11 au 12/23-24 mars (2).

CXXVI

LORD GRENVILLE AU COMTE ROSTOPTCHINE (3)

Downing Street, 5 décembre 1800.

L'Angleterre n'est pas cause de la rupture des bonnes relations avec la Prusse. — Elle espère que l'embargo ne tardera pas à être levé.

Monsieur le Comte,

« La même malle, par laquelle Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire m'a aussi apporté l'avis qu'un embargo avait été de nouveau mis sur les vaisseaux des sujets de Sa Majesté Britannique, faisant leur commerce dans les ports russes sur la foi de traités les plus solennels.

Le Roi aurait eu de la peine à croire à la vérité de cette nouvelle, si la même circonstance n'avait déjà eu lieu au cours de cette année

(1) *Correspondance* VI, 5208.

(2) « On dit, mandait *Beurnonville* à *Talleyrand*, de Berlin le 5 mai 1801 « (Prusse, Volume 229, Dépêche chiffrée n° 67) qu'on aura bientôt la « note des sommes que l'Angleterre a fait distribuer en Russie pour faire « réussir la conspiration contre Paul I^{er} ». Cf. *Ibidem*, ad Dépêche n° 62. *Le Mémoire de La Roche-Aymon. Détails relatifs à l'assassinat de Paul I^{er}.*

(3) R. O. F. O. 95.6. Cf. Appendice, Notice biographique.

sans que Sa Majesté eût même jusqu'ici reçu aucune explication des motifs qui ont pu amener une mesure aussi extraordinaire.

Ce n'est pas pendant que les deux Cours se trouvent ainsi placées dans un état d'hostilités, qu'il peut être question de renouveler une discussion sur quelque partie que ce soit du concert général dans lequel elles étaient entrées contre un ennemi commun.

Sa Majesté ne juge pas non plus qu'il soit ou convenable, ou même possible, de poursuivre une pareille discussion, tandis que les communications ordinaires se trouvent totalement interrompues, qui servent à maintenir entre les Souverains de l'Europe la bonne intelligence et le respect qu'ils se doivent réciproquement... »

Après avoir établi que l'Angleterre n'est pas cause de cette rupture, il ajoute :

« Elle a tenu tous ses engagements et c'est avec autant de surprise et de regret que Sa Majesté le Roi a appris par son Ministre à Saint-Pétersbourg que l'Empereur considérait le concert, dans lequel les deux Souverains étaient entrés, comme terminé. Il a été même plus étonné d'apprendre que sa détermination de maintenir son système envers les Puissances Neutres, qu'il avait, lui aussi, promis de soutenir, avait pour base une communication faite par la Cour de Russie à cette Monarchie et l'embargo ne pouvait manquer d'ébranler la confiance qui avait existé entre les deux pays. Le Roi espère cependant encore que l'Empereur révoquera l'embargo et qu'on pourra trouver le moyen de rétablir les relations amicales entre les deux Cours (1). »

(1) L'Angleterre attachait un si grand prix au « rétablissement de ces relations amicales entre les deux Cours », qu'Hugh Elliot, écrivant à lord Grenville le 1^{er} janvier 1801 avait jugé utile d'appeler son attention sur deux des paragraphes de la lettre particulière qu'il avait fait tenir à Kalitcheff, que Paul I^{er} envoyait en mission à Paris : « Je viens de recevoir de Milord Grenville la communication *confidentielle* de la copie d'une lettre du comte Rostoptchine à Milord Grenville en date du 23 octobre 1800, de même que la copie d'une lettre de lord Grenville au comte Rostoptchine en date du 5 décembre 1800.

« Comme la lettre de Sa Seigneurie explique sans réserve les sentiments de ma Cour sur les événements dont il y est question, je dois me borner à l'exprimer mes vœux pour le renouvellement de la bonne intelligence entre nos deux augustes souverains ».

(Dropmore Papers, VI, II. Elliot à lord Grenville et à M. de Kalitcheff, Dresde, 1^{er} janvier 1801 et 29 décembre 1800).

CXXVII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 6 décembre 1800.*

Les espoirs du Premier Consul. — Situation difficile d'Augereau et de l'armée gallo-batave. — Mauvais esprit des troupes bataves. — Départ problématique du Premier Consul. — Menées de l'opposition.

Malgré toute la taciturnité ordinaire du Premier Consul, il laisse cependant échapper quelquefois dans la conversation particulière des traits qui peuvent jeter quelque jour sur ses vues, ses craintes et ses espérances. C'est ainsi qu'on a appris qu'il fonde en grande partie sa confiance sur les succès des armées françaises en Allemagne et en Italie, sur l'esprit de division qu'il sait régner dans les troupes autrichiennes et la certitude qu'il dit avoir que les généraux sont peu d'accord et les officiers encore moins. Il se croit également assuré que l'Empereur ne fait la guerre qu'à son corps défendant et par l'assujettissement, auquel le soumet son Traité avec l'Angleterre qu'il n'oserait rompre à la face de l'Europe à moins d'y être forcé par des événements décisifs (2).

Au reste, Bonaparte a l'air de ne pas douter que ceux-ci ne soient très prochains et n'imposent avant peu à la Cour de Vienne la nécessité de recevoir sa loi. Il s'expliquait dernièrement à cet égard d'une manière positive et ajouta cette phrase soldatesque : « *Ils n'ont pas voulu signer la paix à Lunéville. Eh bien ! nous la leur ferons signer sur le cul d'un tambour* (3) ».

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Il semble d'après ces lignes que l'agent de Stamford avait déjà eu connaissance de l'offre que Cobenzl avait faite le 2 décembre à Joseph et que celui-ci avait immédiatement transmise au Premier Consul.

(3) Bonaparte semble en effet avoir conservé jusqu'au 3 décembre quelque espoir dans l'issue des négociations de Lunéville. « Il est probable qu'à l'heure qu'il est, deux courriers de Vienne doivent être arrivés à Cobenzl. J'attends de leurs nouvelles pour partir..... Une fois que je serai parti de Paris et que j'aurai commencé les opérations militaires, il est très probable qu'on n'adoptera plus la mesure de donner des indemnités en Italie à la Maison d'Autriche..... Fais en sorte que ce courrier soit de retour le 16 à Paris. Si je pars, la Maison d'Autriche s'en souvien-

Un autre motif de réussite qu'il laisse transpirer dans ses discours, c'est son intelligence avec la Prusse et la Russie et sa conviction des intentions favorables de ces deux Puissances. Bonaparte en parle avec complaisance et se vante que ce coup de sa politique est dû à sa sagesse et à sa prévoyance. « Il y a, dit-il, deux ans qu'il prépare ce changement dans les Cabinets de l'Europe et il se targue à ce sujet d'avoir fait complètement donner M. Pitt dans les pièges qu'il lui a tendus ».

L'avantage remporté par les Autrichiens sur le corps commandé par Augereau n'a pas laissé d'être marquant (1). Il paraît que les Bataves se sont faiblement battus. Le Ministre de la Guerre, Berthier, a eu à ce sujet des détails qui ne transpirent pas ; mais quelques personnes disent qu'il règne un esprit très peu républicain parmi les troupes hollandaises et qu'officiers et soldats sont au désespoir d'être sous les ordres d'un général français qui, par lui-même, ne leur est pas agréable.

Un aide de camp de Buonaparte assurait, le 3 de ce mois, qu'il était question d'en renvoyer une partie en Hollande et de faire prendre leur démission à des officiers généraux. Il est certain que Schimmelpenninck a eu un entretien avec le Premier Consul et on croit que cet événement en est le motif. Deux courriers sont partis successivement pour porter des ordres à Augereau.

Le Premier Consul ne paraît pas encore très décidé pour le commandement qu'il prendra d'une des trois armées. Sa présence en Italie lui semblait nécessaire, mais il croit encore qu'il importe à sa gloire d'en changer le théâtre. D'ailleurs les dernières nouvelles d'Italie ont rassuré sur l'esprit insurrectionnel de cette armée qu'on est parvenu d'apaiser. Brune aussi s'est excusé. Il vient de faire une belle profession d'attachement et d'obéissance absolue au Premier Consul qui, s'il n'en est pas convaincu, a paru au

« *dra*. Il est donc nécessaire que je sache par le retour de ton courrier, « si toute espèce d'espoir est perdu, comme pourrait le faire penser le « discours de Pitt au Parlement ».

(*Correspondance*, VI, 5204 A JOSEPH, Paris, 3 décembre 1800, 5 heures du soir. Cf. Appendice. *Lettre du Comte de Cobenzl au Comte de Starhemberg*.)

(1) Le 3 décembre, lit-on au tome xxx de la *Correspondance*, Augereau se porta à la rencontre de l'armée de Simbschen, réduite à 13.000 hommes, qui prit une belle position à Burgebrach pour couvrir Bamberg. Le général Duhesme attaqua avec cette belle intrépidité dont il a donné tant de preuves et après une assez vive résistance l'ennemi opéra sa retraite sur Forchheim. — Cf. pour plus de détails sur ce combat MATHIEU DUMAS. *Précis des événements militaires*. V, 86-95. « Le résultat de ce « combat, dit-il, fut d'assurer la position des Français sur la Rednitz ».

moins en être satisfait. Dans toutes ses dépêches, Brune a promis d'être avant deux mois maître de Naples, si on lui donnait carte blanche. Il a démontré l'utilité et l'infailibilité de cette conquête. On ne sait pas quels sont les plans de Buonaparte à cet égard ; mais quant à l'Allemagne, on est certain qu'il a pressé de nouveau Moreau de pousser la guerre avec la plus grande vigueur, de quitter le territoire des cercles épuisés et de pénétrer dans les Etats Héréditaires, où il y a une moisson intacte à faire.

Le Gouvernement français, en réunissant tous ses moyens, ne peut rassembler que quarante millions pour faire face aux frais de la guerre. Il espère les économiser et vivre sur l'ennemi et sur les Alliés ; tout cela est basé sur l'hypothèse des victoires et on ne se permet pas d'en douter.

Au dedans, les membres du Tribunat et du Corps Législatif opposés à Buonaparte s'agitent de toutes leurs forces. Ils viennent de faire rejeter une loi qu'il avait proposée. C'est par de légères escarmouches qu'on arrive à l'audace de livrer de grandes batailles. Si Buonaparte avait pu douter de l'esprit qui anime certains individus, la liste des candidats présentés pour une place de Sénateur aurait levé ses doutes. Lorsqu'elle a été mise sous ses yeux, il n'a pu s'empêcher de froncer le sourcil en y lisant le nom de l'ex-Directeur La Revellière-Lépeaux. Ces tentatives contre son autorité lui font regretter de n'avoir pas broyé les Jacobins comme il aurait pu le faire. Mais il tâtonne le sceptre qu'il a accepté au lieu de le tenir d'une main ferme.

CXXVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 8 décembre 1800.

Le Premier Consul reste à Paris. — Menées et sarcasmes de ses ennemis. — Plan d'opérations en Allemagne et en Italie. — L'Egypte et l'incapacité de Menou.

Quoique les équipages du Premier Consul soient déjà partis et que la Garde Consulaire ait reçu l'ordre de se mettre en marche, il est au moins douteux que Bonaparte se décide à quitter bientôt

(1) R. O. F. O. 95.6.

les Tuileries. Le petit échec essayé par Augereau a ranimé tous les ennemis du Premier Consul et bien qu'on ait annoncé depuis une victoire signalée de Moreau, on s'efforce d'autant plus d'en croire les détails boursoufflés qu'hier, 7, il n'y avait aucun rapport officiel. Le parti opposé à Buonaparte a profité de ces nouvelles pour jeter les hauts cris sur le sang qui avait déjà coulé et qui coulera encore, sur les chances de la victoire, sur la sottise de Buonaparte d'avoir, par un armistice imprudent et un Congrès ridicule, donné le temps à l'ennemi de se refaire au lieu de laisser à Moreau le plein usage de ses forces à un moment où la Cour de Vienne allait être forcée à entamer des négociations, parce qu'elle voyait ce général sur la route ouverte de Vienne. On reproche donc à Buonaparte d'avoir exposé de nouveau cette paix si désirée et si constamment promise, à des éventualités douteuses. On va jusqu'à l'accuser d'avoir voulu enlever à Moreau la gloire de terminer promptement la guerre et on met sur le compte de cette basse jalousie tous les malheurs qui pourraient résulter de revers futurs.

Parmi les clabaudes qui ont cru l'instant propice pour élever la voix contre le *Petit Homme* (car c'est son sobriquet), il s'est trouvé des gens dans les salons, dans les rues, au Sénat, au Corps Législatif, au Tribunat, qui ont cherché à le dépouiller de toute la gloire dont l'a couronné Marengo. « C'est à tort, disent ces gens, qu'on a attribué au *Petit Homme* le triomphe de cette journée. Pendant cinq heures, et par le fait de ses dispositions, la bataille a été perdue. Il avait ordonné la retraite, l'armée était foudroyée par le canon ennemi et allait être taillée en pièces par 40 escadrons qui la poursuivaient dans sa fuite, lorsque Desaix représenta à Buonaparte qu'il n'y avait aucun espoir de salut en se retirant et qu'il fallait de nouveau engager le combat. Desaix ne fut pas écouté, ajoutent-ils, et ne trouvant plus à qui parler, il prit sur lui d'attaquer le centre de l'ennemi avec 9000 hommes et, étant parvenu à s'emparer d'une grande partie de l'artillerie ennemie, décida lui seul le gain de la bataille ».

A ces criailleries on joint des sarcasmes contre les gens dont le Premier Consul s'entoure... On les tient comme autant de flatteurs, d'insolents, d'ignorants et de fripons. On lui fait un crime capital de la rentrée des émigrés et des prêtres. Enfin il n'est pas de moyen que l'on n'emploie pour préparer sa perte ; mais tout cela retombera dans le néant si les armées ont de grands succès.

Que faut-il conclure de tout cela ? Que Buonaparte a besoin de

la fortune pour se soutenir et que sa position sera toujours très précaire, s'il ne sait pas en profiter pour écraser ses ennemis. Il n'a vraiment pour lui que la classe paisible et passive des citoyens qui, à coup sûr, ne feraient pas le moindre mouvement pour le défendre contre la classe active et turbulente de ses ennemis. Au moindre revers, les événements seraient incalculables. Non seulement il y aurait des troubles à Paris, mais ils s'étendraient à la province... La Chouannerie se ranimerait et la guerre civile deviendrait inévitable.

Buonaparte vient de rappeler auprès de lui plusieurs généraux de réputation. Il les consulte et les caresse manifestement. Comme on voit que toutes les considérations sont pour l'épée, c'est un grief de plus qu'on met à sa charge. Les gens instruits répandent le bruit que Berthier se rendra en Italie. C'est un nommé Dejean qui, pendant son absence, aura le portefeuille de la Guerre. Il paraît constant que le grand plan d'opérations et tous les grands moyens seront pour l'armée d'Italie. Moreau a ordre de pousser les Autrichiens jusque dans les pays héréditaires, mais on ne croit pas qu'il lui sera permis de pénétrer plus avant. Buonaparte veut qu'on se maintienne dans l'Empire et surtout en Bavière, et Vienne ne sera menacée que du côté de l'Italie. On assure que si Buonaparte va en Italie, il se fera accompagner de Masséna. Du moins est-il certain qu'on a constaté un rapprochement entre eux.

On continue de certifier que les nouvelles d'Egypte deviennent de plus en plus défavorables. L'armée française s'y ruine et s'y détruit d'elle-même. On y compte plus de 800 aveugles. Cette ophtalmie est produite par l'air du pays et surtout par les bivouacs que les gens du pays ont eux-mêmes peine à supporter. A cela se joint l'entière incapacité du général Menou, auquel personne ne veut obéir. Buonaparte s'exprime sur son compte de la manière la plus méprisante. S'il le pouvait, il lui donnerait un successeur. Mais personne ne veut se charger d'une telle besogne. On en est à regarder tous les Français qui y sont comme perdus.

CXXIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 13 décembre 1800.*

Les conséquences de Hohenlinden. — Le Premier Consul et l'armée d'Italie. — La représentation de Charles IX et la manifestation contre les Préfets. — Bonaparte et la Russie.

Ainsi qu'on l'avait prévu, la bataille de Hohenlinden a rehaussé les actions du Premier Consul et baillonné ses ennemis. Toutes les criaileries sur les légers échecs précédents sont tombées. En même temps que ce brillant événement présage des succès ultérieurs au dehors, il assure la tranquillité au dedans. Les Jacobins ont un peu perdu de leur jactance et n'osent plus élever si haut la voix contre l'homme heureux, sous l'étoile duquel les armées ont recommencé le cours de leurs triomphes. Buonaparte lui-même a pris un air plus serein depuis les avantages obtenus par Moreau et, loin de marquer de l'incertitude sur son départ, il l'annonce comme très prochain. On est loin cependant de regarder cette première bataille comme décisive. On s'en glorifie peu et on répand même à la Cour Consulaire que ce n'est pas du côté de l'Allemagne que peuvent se porter les coups décisifs. On affecte de dire et de répéter que l'Italie est le vrai théâtre de la guerre, que c'est là le vrai foyer des Républiques et que, par conséquent, elle doit de préférence fixer l'attention.

Aussi ne doute-t-on pas que Buonaparte aille prendre le commandement de l'armée de Brune.

Tout ce qui entoure le Premier Consul dit hautement que le premier coup qu'il frappera sera terrible. Son principe est de faire tout en grand et il aime mieux perdre 10.000 hommes dans une affaire générale que d'en tenter de partielles qui ne peuvent être décisives.

Il paraît que Buonaparte, pour pouvoir partir avec sécurité, a cru devoir composer avec ses ennemis. Ceux-ci ont exigé des sacrifices. Il en a fait quelques-uns. La Rochefoucauld (2), Préfet

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) La Rochefoucauld était si peu une des victimes que le Premier Consul avait dû donner en pâture aux Jacobins pour s'assurer la tranquillité.

de Seine-et-Marne, ainsi que d'autres, ont été révoqués et remplacés. Plusieurs personnes trop en vue dans l'Administration ont été obligées de se cacher derrière le rideau et il y aura également quelques destitutions dans les armées. Une autre faiblesse est d'avoir permis la reprise de la tragédie de Charles IX. Des gens apostés par les Jacobins ont saisi à propos les applications et ont crié : « *A bas les Préfets, les Autorités en place qui favorisent les émigrés et les prêtres ! A bas les ennemis des Patriotes !* » Ces cris ont été couverts par des huées et la tentative a été étouffée (1). Mais on voit avec peine cette levée de boucliers des Jacobins et ces essais de leurs forces pour renouveler la guerre d'opinions.

Les amis de la paix regardent cet incident comme très fâcheux et pouvant avoir des suites pendant l'absence de Buonaparte. On assurait hier qu'il hâterait d'autant plus son départ, qu'un courrier arrivé d'Italie avec une extrême vitesse avait apporté des nouvelles alarmantes ; que Buonaparte savait que le général Brune se montrait aussi arrogant qu'inhabile ; qu'il ne voulait en faire qu'à sa tête et disait qu'il n'avait pas besoin que personne lui fit un thème. — Il paraît donc que rien ne retardera le départ du Premier Consul, si ce n'est le cas où il découvrirait quelque complot contre sa personne ou son autorité.

Des hommes marquants dans l'Administration ont témoigné à plusieurs reprises au Premier Consul de l'inquiétude sur les préparatifs militaires de la Russie. Il a toujours évité de s'expliquer à ce sujet. Mais voici, vrai ou faux, ce qu'il a permis à ses entours de répondre à cette question, savoir : Que tout cet appareil de forces n'était déployé qu'au su et au gré du Premier Consul : Qu'il s'agissait de les diriger, suivant les circonstances, sur l'Empereur d'Allemagne ; Que l'on pensait relever le trône de Pologne et y

lité que, le 30 novembre, il avait adressé le billet suivant à Talleyrand :

« Je vous prie, citoyen Ministre de me présenter un projet d'arrêté pour nommer le citoyen La Rochefoucauld, préfet de Seine-et-Marne, à une Cour d'Allemagne..... »

LA ROCHEFOUCAULD (Alexandre-François, comte de) (1767-1841) avait été d'abord au service du Roi de 1780 à 1792. Ministre à Dresde de 1801 à 1805, ambassadeur à Vienne à deux reprises de 1806 à 1809, puis pendant quelques mois Résident près du roi de Hollande à La Haye, Comte de l'Empire par lettres Patentes du 28 janvier 1807, Pair de France en 1815.

(1) Le Théâtre Français joua le 19 frimaire an IX (10 décembre 1800) *Charles IX* avec Talma dans le principal rôle et le *Babillard*, un acte en vers de Boissy. La tragédie de M. J. CHÉNIER avait été donnée le 20 nivôse an VIII (15 janvier 1800) et ce sont les seules représentations de l'année 1800 (Renseignément dû aux recherches et à la bienveillance de M. Couet, bibliothécaire de la Comédie-Française).

asseoir un des fils de Paul I^{er}. A ces discours en succèdent maintenant d'autres et on prétend que l'Empereur de Russie est sur le point de faire la guerre aux Turcs et que c'est encore un des effets de la merveilleuse politique du Premier Consul qui ne néglige aucun moyen d'animer les ressentiments et les passions de Paul I^{er} et de leur faire prendre le contre-pied de sa marche primitive. Mais ces assertions sont infirmées par d'autres personnes, qui ont également des droits d'inspirer la confiance et qui annoncent avec autant de certitude cette prépondérance de Bonaparte sur tous les mouvements de la Russie comme sur les dispositions de la Prusse (1).

On a recueilli d'une source assez sûre que les dépêches de Berlin de son frère Louis n'ont pas satisfait Buonaparte (2). M. de Lucchesini est extrêmement bien traité extérieurement, mais la méfiance sur son compte perce à chaque instant. Ce Ministre a trop de sagacité pour n'avoir pas démêlé les gens auxquels il a à faire et reconnu que Bonaparte a pris un système, celui de gagner du temps avec les Puissances du Nord pour les mettre dans l'impossibilité de lui nuire.

(1) Il ne peut s'agir ici que du rassemblement de deux armées russes en Lithuanie et en Volhynie ordonné par Paul I^{er} à la suite de la prise de possession de Malte par les troupes anglaises et dont nous avons parlé plus haut, page 425.

(2) Rien ne semble confirmer l'exactitude de ce renseignement. Arrivé à Berlin le 3 novembre, Louis Bonaparte avait été immédiatement présenté par Beurnonville à Haugwitz, qui avait aussitôt demandé au Roi de fixer le jour de sa présentation. Dès le 6, Louis dînait à Potsdam avec Frédéric-Guillaume III et la reine Louise, auxquels il avait été présenté par Zastrow. Haugwitz qui, comme Beurnonville en rendait compte à Talleyrand, « avait laissé voir qu'il le présumait chargé d'une mission particulière, avait diné avec lui chez le Roi ». Le même soir, Louis avait été présenté au prince Ferdinand et vers le 12 novembre, il avait quitté Berlin pour se rendre à Rheinsberg chez le prince Henri. Enfin à son retour de Rheinsberg, il s'était mis en route pour visiter les champs de bataille de Frédéric. Tombé légèrement malade et obligé de s'arrêter à Dantzig, il était à ce moment même en route pour Königsberg, « où la « neige, écrivait encore Beurnonville, l'empêchera de continuer sa tournée ». (*Prusse*, Vol. 212, *Beurnonville à Talleyrand*, Berlin, 4 et 8 novembre et 11 décembre 1800).

CXXX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 16 décembre 1800.***La mission de Sprengporten. — Préparatifs de sa réception.****La paix prochaine. — Envoi de Le Marois à Brune**

Le départ de Bonaparte, qu'on avait regardé comme certain, se trouve retardé. On en allègue pour cause l'arrivée de M. de Sprengporten. On bâtit les plus beaux châteaux en Espagne sur l'objet de la mission de ce Russe. L'empressement avec lequel on répand ces bruits, la manière, dont on cherche à les accréditer, en rend la vérité suspecte. Il ne s'agirait de rien moins que d'une alliance entre les deux Puissances, du rétablissement de la Belgique et de déclarer la guerre à l'Empereur d'Allemagne. D'autres assurent que les projets de Paul I^{er} sont dirigés contre la Porte et vers l'exécution des plans de feu l'Impératrice.

Quoiqu'il en soit, l'envoyé russe sera cajolé, fêté. On n'épargnera rien pour lui donner une grande opinion de la France et de son Gouvernement. Si nous avons rapporté ces bruits, nous devons ajouter que les personnes instruites paraissent persuadées que M. de Sprengporten n'a d'autre mission que celle qui concerne les prisonniers russes et de témoigner à Bonaparte la gratitude de l'Empereur sur la manière dont ces prisonniers ont été traités.

On continue toujours à parler très peu des succès de Moreau. La jalousie est indicible à cet égard (2). On n'en regarde pas moins la paix comme vraisemblable et forcée à l'époque où finira le Traité, par lequel l'Empereur s'est engagé à ne pas faire de

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Le reproche qu'on adresse ici à Bonaparte est loin d'être fondé : « Le 9 décembre, il ordonne à Forfait de faire tirer à Calais et à Boulogne des salves de toute l'artillerie qui se trouve sur les batteries et à bord des vaisseaux pour annoncer la victoire de Hohenlinden et le lendemain, il envoie un courrier à l'amiral Ganteaume pour qu'il puisse porter au lieu de sa destination la nouvelle de la célèbre victoire que vient de remporter l'armée du Rhin. » (*Correspondance*, tome VI, 5210 et 5211).

paix séparée avant ce temps. La permanence de M. de Cobenzl à Lunéville autorise cette opinion.

On est inquiet des nouvelles d'Italie. Bonaparte y a expédié plusieurs courriers et, entr'autres, un général de brigade (1), dans lequel il a une entière confiance. En tout cas, le Premier Consul paraît troublé et mécontent. Il se livre dans son intérieur à des actes de violence qui prouvent son agitation. La guerre de l'intérieur l'embarrasse autant que celle de l'extérieur. A l'impétuosité naturelle de son caractère se joignent des moments de faiblesse, dont ses ennemis savent profiter pour exiger des sacrifices. Tantôt il les accorde avec facilité, tantôt il les refuse avec dureté.

CXXXI

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (2)

Paris, 20 décembre 1800

Mutisme du Premier Consul. — Probabilité de paix séparée avec l'Autriche. — Attitude expectante des partis. — Sprengporten à Paris. — Lucchesini surveillé par la Police.

Bonaparte observe un silence absolu sur les événements, soit en Italie, soit en Allemagne. Les Ministres, même celui de la Guerre, ne sont instruits qu'avec le public par les articles officiels du *Moniteur*. Tous les courriers, toutes les dépêches arrivent au Premier Consul. Le secret est également gardé pour tout ce qui se passe à Lunéville. Bonaparte a envoyé de nouvelles instructions à son frère.

Les préparatifs qu'il faisait pour son départ sont suspendus. On croit généralement que l'Empereur se démanchera en faveur de l'Angleterre et s'assujettira aux conditions d'une paix séparée, n'ayant absolument rien à espérer de Paul I^{er}, auquel il a vainement offert toute espèce de satisfaction pour l'intéresser de nouveau à sa défense. Bonaparte se targue toujours de ces dissensions, par lesquelles la Russie, animée contre l'Autriche et l'Angleterre, s'est constituée l'alliée de la France, sinon de droit, du moins de fait.

(1) Lemarois, promu colonel après Marengo, ne devint général de brigade qu'en 1802.

(2) R. O. F. O. 95.6.

Quant à l'état de l'intérieur, les partis sont toujours en présence sans rien entreprendre respectivement d'hostile. On observe des deux côtés la suite des événements. S'ils sont malheureux, la chance sera plus belle pour les Jacobins. Si la fortune continue à servir Bonaparte, il ne manquera pas de moyens pour broyer ses ennemis. Le Corps Législatif, le Tribunat attendent le pour ou le contre, soit pour baisser, soit pour lever la tête. D'ici là, ils ne se rassembleront, comme ils le font actuellement, que pour tenir des séances insignifiantes. Pendant le court espace de temps, où la haine a cru qu'elle allait avoir de la pâture par quelques échecs essuyés, ces Magistrats avaient déjà préparé des discours très vifs, des plaintes très amères sur la gestion du Premier Consul ; mais la bataille de Hohenlinden a tout relégué au fond des portefeuilles et ajourné les orateurs à des circonstances plus opportunes.

Le Crédit public se soutient à peu près au même taux, sauf les mouvements causés par l'agiotage. L'intérêt accordé par le Gouvernement est toujours de 2 % par mois. Les nouvelles heureuses venues d'Allemagne l'ont cependant fait baisser de 1/8, mais à ce prix il s'est fait peu d'affaires. Comme c'est le véritable pouls de l'Etat, c'est d'après lui qu'on peut tirer les diagnostics les plus sûrs.

M. de Sprengporten est arrivé le 19 et logé rue Grange-Battière dans l'ancien Hôtel de M. de La Borde, qui est maintenant un hôtel garni (1). Il a avec lui une suite assez considérable. On

(1) « M. de Sprengporten est arrivé à Paris avant-hier soir, mandait le « 20 décembre *Tallyrand* à *Beurnonville*. Il a été reçu, ici comme à « Bruxelles, avec tous les honneurs militaires et se montra parfaitement « satisfait de l'accueil qu'on s'est empressé de lui faire. Son séjour de- « vant se prolonger un peu, attendu que le Premier Consul a toujours « l'intention de faire habiller les prisonniers russes et qu'il n'y a encore « qu'un sixième de cet habillement d'achevé, il a paru naturel au Premier « Consul de profiter de la présence de M. de Sprengporten pour faire « parvenir directement à sa Cour les déterminations du Gouvernement « français. Ainsi, quoique le général de Sprengporten n'ait pas de pou- « voirs spéciaux pour traiter d'autre chose que du retour des prisonniers, « comme il paraît jouir de toute la confiance de l'Empereur, il serait pos- « sible qu'il reçût ici les autorisations nécessaires pour toute négociation « entre la France et la Russie et ce qui rend ceci probable, c'est le retard « extraordinaire mis de la part du Cabinet de Pétersbourg dans l'envoi « des pouvoirs qu'avait demandés M. de Krüdener.

« Quoiqu'il en soit, dans vos rapports avec le ministre russe à Berlin, « vous vous bornerez jusqu'à nouvel ordre à de simples conversations, où « vous ne cesserez pas d'insister sur la facilité et les avantages d'un rap- « prochement rapide entre la France et la Russie.

« Je me dispense de discuter avec vous le reproche que paraît vous « faire la Cour de Berlin d'avoir manqué de confiance en elle. Combien « de gages de notre bonne foi, de notre loyale confiance nous ont été inu- « tiles près du Gouvernement prussien. La Note, que vous m'avez trans-

assure qu'il a ordre d'enrégimenter les prisonniers russes pour une destination ignorée. On croit qu'il s'agit de Malte, mais cette opinion n'est motivée encore que par la certitude que l'on a que le Premier Consul voudrait que cette île fût entre les mains de Paul I^{er}, tant il attache de prix à l'amitié de ce Souverain. Il paraît cependant, sur quelques données dignes de foi, que l'on n'a pas été satisfait du peu de communications qui a régné à Berlin entre M. de Krüdener et Louis Bonaparte. Ce dernier, dit-on, s'est plaint dans ses dépêches à son frère et cela doit avoir donné lieu à quelques insinuations faites à M. de Lucchesini, qui s'en est tiré avec son adresse ordinaire et en finissant par prendre les choses *ad referendum* (1).

D'après tous mes renseignements, on ne doute pas que ce Ministre prussien ne se plaigne du Gouvernement français dans sa correspondance. A tous les talents qu'il déploie dans sa mission on oppose le flegme et le silence. Bonaparte concentre son secret et ses plans. Les accès auprès des Ministres sont sans intérêt et M. de Lucchesini est réduit à n'avoir quelques indications qu'en saisissant quelques fils qui se rompent sans atteindre leurs destinations. Au reste, il s'agit en tous sens. On sait de bonne part qu'il est sérieusement observé et que le Bulletin envoyé tous les jours au Premier Consul par le Ministre de la Police contient avec exactitude tous ses faits et gestes de la veille.

CXXXII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (2)

Paris, 23 décembre 1800.

Etat des esprits en France. — Le Premier Consul impénétrable.
— Eclat de la réception faite à Sprengporten. — Réserve observée à l'égard de Lucchesini.

Plus Moreau a de succès, moins Bonaparte paraît en ressentir de joie. On est souvent instruit à Paris par les Gazettes Etran-

« mise, confirme et justifie l'opinion que nous avons été forcés de prendre.
« Je vous salue ».

(Prusse, Volume 228. n° 3. f° 175-176).

(1) Cf. Appendice, Deux dépêches de Frédéric-Guillaume III à Lucchesini, l'une en date de Berlin, 15 décembre 1800, l'autre, du 2 janvier 1801.

(2) R. O. F. O. 95 6.

gères avant que le *Journal Officiel* n'en relate les détails. Ce silence a tout l'air d'être le type de la jalousie et du regret de devoir à ce général la conclusion d'une paix, dont le Premier Consul voulait devoir l'éclat à ses propres armes en Italie.

Quoiqu'il en soit, tout est en stagnation dans la capitale. L'attente des événements comprime les factions et les opinions. On s'en aperçoit au vide des séances du Tribunat et du Corps Législatif. On jouit d'une sorte de calme ; mais il peut être l'avant-coureur des tempêtes. Un homme accoutumé à suivre le thermomètre de la Révolution disait hier : « Que la tranquillité actuelle n'est « qu'une trêve pendant laquelle les deux partis se préparent à combattre avec plus d'acharnement ».

Bonaparte se concentre même davantage dans son intérieur qu'il ne le faisait. On le dit occupé d'un grand travail qu'on prétend être la refonte de la Législation. On en juge par quelques matériaux qu'il a rassemblés. Il n'est pas douteux que le Gouvernement militaire en constitue la base, car on aperçoit clairement les préférences qu'il accorde à tous les porteurs de sabres. Elle influe sur toutes les autorités. Il n'y a de recommandations et de protections efficaces que celles des Généraux. Les Ministres n'osent rien leur refuser. Eux seuls ont le pouvoir de faire expédier les affaires avec promptitude dans les bureaux. Cette marche de l'opinion est très remarquable. C'est elle qui présidera certainement à la politique tant intérieure qu'extérieure de la France.

En observant attentivement la situation présente et l'esprit de l'homme qui gouverne, on peut assurer avec certitude que la France est et sera soumise au Gouvernement militaire et que s'il survient de nouvelles secousses, elles ne seront dues qu'à la défection, au mécontentement des armées ou à la jalousie des généraux.

Le parti Jacobin se remuera, fera des tentatives, mais il ne paraît pas en mesure d'acquérir la prépondérance. Au reste, rien n'est calculable avec une nation qui n'a pas changé de caractère et qui, aujourd'hui enthousiaste de Bonaparte, le serait demain du Souverain légitime, s'il pouvait se trouver sans secousse et sans effort rétabli à Versailles.

On a fait au Ministre Russe la réception prévue. Il est environné de gens qui ont ordre de prévenir tous ses désirs. Des voitures sont toujours à sa porte pour conduire les personnes de sa suite partout où elles veulent aller. Enfin on n'oublie rien de tout ce qui peut flatter l'Empereur de Russie, pour lequel on ne cesse de témoigner le plus grand respect. Le Ministre de l'Intérieur et celui

de la Police ont fait passer des instructions à cet égard à tous les établissements de Paris, de manière que M. de Sprengporten et sa suite trouvent partout les deux battants ouverts.

Malgré toutes ces démonstrations qui paraîtraient annoncer de grands intérêts à traiter, il est très vraisemblable que sa mission est à peu près circonscrite dans les arrangements relatifs aux prisonniers russes. Il n'a eu jusqu'à présent de conférences qu'avec le Ministre de la Guerre, sauf la présentation ordinaire aux Consuls et une entrevue avec Bonaparte.

M. de Lucchesini ne paraît pas de son côté avoir une plus grande activité politique. On évite toujours avec lui l'abordage. Des dîners, des politesses, voilà à quoi se réduit son existence à Paris. On prétend que la manière dont on a traité Kosciuszko lui a déplu. Il est vrai que celui-ci jouit toujours d'une grande faveur et qu'il est souvent en conférences avec le Ministre des Relations Extérieures et celui de la Guerre. On ne peut à cet égard qu'en référer à ce qu'on a si souvent marqué du système de Bonaparte et se rappeler ce mot recueilli fidèlement de sa bouche, il y a longtemps : « *C'est en troublant la tranquillité de l'intérieur chez les Puissances étrangères que nous assurerons la nôtre.* » Le même plan est toujours suivi avec constance et activité.

CXXXIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 27 décembre 1800.

La machine infernale. — Que fera le Premier Consul ?

Les feuilles publiques ont rendu un compte fidèle de l'événement du 24 (2). Le nouveau complot contre la vie de Bonaparte a causé une indignation générale. Il ne dut son salut qu'à l'habileté de son cocher et à quelques secondes. On a arrêté dans la journée du 25 une vingtaine d'individus, parmi lesquels un nommé Talot, (3) un Constituant, forcené démagogue et ennemi déclaré de Bonaparte. On assure qu'on l'a vu placé à côté de la charrette

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) La machine infernale de la rue Saint-Nicaise.

(3) Cf. Appendice. Notice biographique.

qui contenait le baril de poudre et qu'on l'a entendu crier à l'enfant qui a tiré la corde pour faire partir le fusil : « *Allons ! Dépêche-toi !* ».

Bonaparte arriva à l'Opéra très pâle, mais fort calme. Dès que la nouvelle fut répandue, sa loge et les corridors se remplirent d'Officiers généraux et d'Etat-Major. Il fut applaudi unanimement et le public lui témoigna le plus vif intérêt.

De retour aux Tuileries, il donna des ordres pour secourir les blessés et veiller à la sûreté publique. Il dit à ceux qui l'entouraient : « *Ce que je regrette, c'est la mort de tant de personnes honnêtes et les entraves que cet événement mettra peut-être à des traités importants prêts à se conclure* ».

Il répondit au Président du Tribunat qui le prévenait que le lendemain il recevrait les félicitations de l'Assemblée : « *J'en serai très flatté, mais il est dur d'en recevoir de semblables tous les deux mois* ».

Les observateurs assurent que le consul Cambacérès avait à l'Opéra une contenance bien embarrassée. On l'engageait à exciter le parterre aux applaudissements en en donnant l'exemple ; il fit la sourde oreille. Le Ministre de la Police, Fouché, n'est pas non plus exempt de soupçons, et on croit qu'il ne conservera pas sa place. Il est entaché par ses anciennes liaisons intimes avec les Jacobins et, dans cette occasion, son défaut de surveillance paraît extrêmement suspect.

Cette conspiration est une suite de toutes celles qui ont précédé ou plutôt c'est toujours la même. Ses ramifications sont considérables et s'étendent dans les autorités, dans les armées et à ce qu'on assure, notamment dans celle d'Italie, attendu que les Jacobins paraissent compter sur Brune. On présume même que c'est lui qu'ils auraient été tentés d'établir chef d'un nouveau Gouvernement.

Suivant de bons renseignements, le projet était formé, après la mort de Bonaparte, de crier : *Cromwell, César, le Tyran n'est plus* « *Vivent les Patriotes !* » On eut proclamé la Terreur, réinstallé les tribunaux révolutionnaires et remis la guillotine en action. L'assassinat de Buonaparte eût vivement affecté les 3/4 de la France, qui sentent que c'est à lui qu'ils doivent le repos dont ils jouissent, le peu de bien qui a été fait et que c'est de lui seul qu'on peut attendre la paix. Aussi toutes les voix se réunissent-elles pour l'animer dans cette circonstance, qui est décisive, à la punition des Jacobins.

Il faudra voir comment il se conduira ; mais la trempe de son

caractère fait craindre qu'au lieu d'écraser ses ennemis il cherche encore à les ménager. Sa grande politique paraît être de composer avec tous les partis. C'est celle de la faiblesse et le moyen de les mécontenter tous. On en a un exemple criant dans les deux nominations qu'il vient de faire. Il s'agissait de placer deux Préfets. Un Jacobin forcené obtint l'une des places et l'autre fut accordée à un Royaliste. Cependant il a déclaré publiquement aux Maires de Paris que les Autorités allaient se joindre à lui pour purger enfin la France des monstres qui la désolent depuis tant d'années.

CXXXIV

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 30 décembre 1800.

La stupeur de Paris. — Les arrestations. — Les vœux de la population pour le salut et la conservation de Bonaparte.

Il semble que l'on soit encore à Paris tout étourdi de la *déto-nation* de la Machine infernale et on n'y est occupé que des dangers qu'on a courus. On ne sort de cette espèce de stupeur que pour faire des félicitations au Premier Consul. Tout ce qui porte le caractère d'une autorité militaire se croit obligé d'aller lui en offrir le tribut. Cet encens est agréable au Premier Consul ; mais son parfum ne saurait servir de calmant aux agitations, aux craintes qui le tourmentent. On arrête journellement des Jacobins. Ceux-ci ont cherché dans le premier moment à faire tomber les soupçons sur les Royalistes et les prêtres ; mais, indépendamment de la vérité, toutes les voix se sont élevées contre eux

Talot, Législateur et Jacobin de première force, n'est pas le seul personnage marquant dont on se soit assuré. Sonthonax (2), Méhée, ci-devant rédacteur au Journal des Hommes libres et intimement lié avec le Conseiller d'Etat Réal (3), le fameux Le Cointre (4), de Versailles, sont en prison. Voilà un commencement

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Cf. *Appendice*. Notices biographiques.

(3) Idem.

(4) Idem.

d'énergie qui serait de bon augure. Mais on n'ose espérer que le Premier Consul y mette la tenue nécessaire. On connaît sa marche habituelle, qui est de contenir un parti par l'autre sans donner à chacun d'eux un avantage prépondérant. S'il avait écrasé les Jacobins, il redouterait les Royalistes. On croit qu'il donnera encore cette fois une preuve de sa faiblesse, qu'il se contentera de faire punir ceux des détenus qu'on pourra convaincre, mais qu'il n'osera pas remonter à la source. Les instruments seront brisés, mais les moteurs échapperont, et alors il faut s'attendre à une reprise continuelle de complots et de machinations.

En tout, la position des honnêtes gens et des émigrés rentrés est très périlleuse. On sait à n'en pas douter que le projet des Jacobins était de faire main basse sur eux ainsi que sur les Ministres du culte, et, si Buonaparte avaient été tué, Paris nagerait dans le sang. Il est naturel que tous les vœux se portent sur la conservation et la défense du Premier Consul. C'est ce qui se manifeste non seulement dans la capitale, mais dans les départements.

Les espérances, que pouvait fournir la politique, s'affaiblissent aussi par l'influence que l'on craint que n'ait sur elle l'événement du 24, qui montre combien est précaire l'existence de celui qui est actuellement à la tête du Gouvernement de la France. On est très fâché d'en avoir eu pour témoins MM. de Sprengporten et Lucchesini. On croit que le premier ne fera pas un long séjour à Paris, (1) bien qu'il y soit traité avec une distinction très particulière. Mais il semblerait que l'opinion des gens instruits retranche beaucoup de la latitude qu'on avait donnée à sa mission. Au reste, on ne peut hasarder que des conjectures sur les plans relatifs aux mesures extérieures, celles de l'intérieur absorbant toute l'attention et Buonaparte se concentrant plus que jamais dans son travail particulier à l'exclusion de tous les ministres.

L'abord des Tuileries n'est permis qu'avec les plus grandes précautions et sur des billets d'entrée signés par le Premier Consul.

(1) Sprengporten, en quittant Paris quelques jours plus tard, emporta la lettre que le Premier Consul écrivit à Paul I^{er} le 21 décembre (Cf. *Correspondance*, VI, 5232).

CXXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

s. l. n. d. (vers la fin de 1800).

La colère de Paul I^{er} contre l'Autriche. — Krüdener attend des instructions.

Persuadé que le Ciel a destiné Votre Altesse Sérénissime à être le sauveur de la Prusse, et par conséquent de Ses propres Etats, dont la conservation ne peut m'être que précieuse, puisque ma fortune en dépend, si je n'avais nul espoir de satisfaire ce désir, mon séjour ici me deviendrait insupportable.

La colère de Paul contre la Cour de Vienne n'a pas encore diminué. Mais comme elle ne s'étend pas jusqu'à l'Angleterre et qu'il y a apparence que Vienne lui donne satisfaction, tout de ce côté-là n'est pas désespéré.

M. de Krüdener attend avec impatience de nouvelles instructions de sa Cour que le comte Panin (2) lui promet depuis longtemps, mais qui n'arrivent pas. Il m'a dit que, d'après les dernières lettres qu'il a reçues de Pétersbourg, il doit croire que Rostoptchine avait décidé à donner sa démission de tout emploi.

Vienne et Londres sont très amis. Donc il n'y a pas à craindre que la première fera une paix séparée.

Les événements devaient, presque au même moment, donner tort à Stamford. Bien que le Premier Consul eût persisté dans son refus d'admettre un plénipotentiaire anglais à Lunéville, l'Autriche, voyant la route de Vienne ouverte, avait reconnu la nécessité de reprendre les négociations interrompues depuis près d'une quinzaine de jours. Obligé de signer le 25 décembre l'armistice de Steyer, l'Empereur avait, dans le préambule même de cet instrument, nettement marqué qu'il était décidé, ou plutôt résigné à traiter immédiatement de la paix avec la République française. Dès le

(1) F. O. R. O. 95.6. Billet antérieur à la disgrâce de Rostoptchine. Décembre 1800.

(2) « On assure à Berlin que Panin vient d'être remplacé dans le Ministère par Kalitcheff... » (*Prusse*, Volume 228, folio 217. *Beurnonville à Talleyrand*, Berlin, 13 décembre 1800).

lendemain en effet, on expédia à Cobenzl les pouvoirs l'autorisant à signer au moins les préliminaires de paix sans la participation de l'Angleterre.

En présence des déclarations de Joseph, le représentant de l'Empereur avait vainement essayé de résister, menacé même de rompre. « La nouvelle de l'armistice de Steyer termina, comme le note fort justement SYBEL, la querelle à l'avantage de la France et le 2 janvier 1801, on put enfin commencer la discussion officielle des conditions de la paix ».

Le Premier Consul était donc bien en droit de dire, le 2 janvier, dans son message au Corps Législatif (*Correspondance*, VI n° 5150) « M. de Cobenzl, plénipotentiaire de l'Empereur à Lunéville, a déclaré par une Note du 31 décembre qu'il était près d'ouvrir les négociations pour une paix séparée. Ainsi l'Autriche est affranchie de l'influence du Gouvernement anglais. »

Avant de pousser plus loin le dépouillement du dossier que j'ai rapporté de Londres, il m'a semblé qu'arrivé à l'un des grands tournants de l'histoire de Napoléon, à la veille de la signature d'un traité, assurément l'un des plus importants de son règne, au moment où Hohenlinden vient de faire du Premier Consul l'arbitre de la paix du monde, il serait curieux d'emprunter à SYBEL les quelques phrases qu'au Tome VI, pages 358 et 359, il consacre au tableau « *de la situation de l'Europe, telle qu'elle se présentait à la fin du 18^e siècle aux fiers regards de Bonaparte* ».

« La puissance militaire de l'Autriche était tombée beaucoup plus bas qu'à l'issue de la Première Coalition. L'Angleterre voyait la plupart des ports de l'Italie fermés à ses vaisseaux et trouvait des forces ennemies sur toutes les côtes de l'Europe depuis Livourne jusqu'au Cap Nord. L'Empereur Paul, après avoir été l'année précédente l'âme de la Coalition et l'ennemi mortel de la République Française, était maintenant à la tête d'une nouvelle ligue contre la puissance maritime de l'Angleterre et échangeait de tendres lettres et des témoignages d'amitié avec Bonaparte, lequel lui avait promis le protectorat des faibles, c'est-à-

dire, des rois de Sardaigne et de Naples ainsi que des princes de Bavière et de Wurtemberg avec autant d'empressement et de loyauté que la remise de l'île de Malte. C'étaient autant de promesses qu'il ne voulait ou ne pouvait pas tenir ; mais elles suffisaient pour maintenir dans une vive et joyeuse agitation le sang impétueux de Paul I^{er}. Il ne restait au tzar qu'une crainte, celle que Bonaparte n'accordât aux Autrichiens une trop grande extension en Italie, et sur ce point le Premier Consul allait lui donner la plus entière satisfaction ».

CXXXVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU PRINCE D'ORANGE (1)

s. l. n. d. (vers la fin de 1800.)

**La ligue des Etats du Nord. — Les plans du Premier Consul.
Le séjour du prince Henri de Prusse à Berlin.**

—
Votre Altesse Sérénissime est probablement mieux informée que moi de ce que la politique offre ici en ce moment de plus intéressant. On y est occupé du renouvellement du Traité de 1792 avec la Russie, auquel on joindra un Traité de commerce tendant à ruiner autant que possible celui de la Grande-Bretagne avec les Etats du Nord. Car il semble que les Puissances ont adopté pour maxime politique de *s'entretenir* partout où elles peuvent, afin que la politique française puisse atteindre d'autant plus sûrement son but. L'Empereur de Russie a déjà prohibé l'importation dans ses Etats de toutes marchandises anglaises (2) et il est à craindre

(1) R. O. — F. O. 95.6. Dépêche écrite antérieurement à l'arrivée à Berlin de la nouvelle de la signature de l'armistice de Steyer.

(2) Convention de Saint-Pétersbourg du 18 décembre 1800 entre la Russie et la Prusse.

Presqu'au même moment Beurnonville rendait compte à Talleyrand par sa dépêche du 30 décembre (*Prusse*, Volume 228, N° 29 f° 194) de l'attitude menaçante prise par le Cabinet de Saint-James à l'égard de la Prusse.

« Lord Carysfort a remis au Cabinet de Berlin une note énumérant les motifs, d'après lesquels l'Angleterre est fondée à croire que le projet de Convention des Neutres mis en avant par la Russie ne peut exister, « attendu que la position de cette Puissance envers le Gouvernement anglais portant aujourd'hui le caractère de l'hostilité, prendre part aux mesures qu'elle propose serait en quelque sorte faire cause commune avec elle.

« Lord Carysfort a de plus déclaré verbalement que sa Cour a fait des

qu'il ne finisse par défendre l'exportation des mâtues, bois de construction, etc, que la Marine anglaise tire en bonne partie de de la Russie. Les extravagances de Paul vont de jour en jour en augmentant. Quelles en seront les suites ? Dieu le sait.

Vienne et Londres sont jusqu'ici parfaitement d'accord. Mais, si cette campagne ne finit pas mieux qu'elle n'a cominencé, nous verrons Buonaparte dicter une paix plus funeste à l'Europe que ne l'a été la guerre. Les plans de ce Consul ne sont un mystère que pour ceux qui ne veulent pas les connaître. Ils ne sont ignorés ni à Vienne, ni à Londres, ni même à Saint-Pétersbourg. Mais que pourront faire les deux premières de ces Cours pour s'y opposer quand la troisième pense qu'il lui suffit pour se garantir de la Révolution de fermer ses Etats à tout étranger et à tout livre qui pourrait en propager les principes, pendant que le maître les propage lui-même par sa conduite révoltante et quand les autres Puissances permettent qu'on les propage impunément chez elles. Si ceux qui se flattent que la paix sera le terme de la Révolution voulaient l'observer et l'épier dans sa marche et dans tous ses détours, ils ne tarderaient pas à voir combien ils sont dans l'erreur. Ils verraient les Révolutionnaires plus actifs que jamais ; ils sauraient qu'on traduit aujourd'hui en France les ouvrages philosophiques de Bacon, que cette entreprise est encouragée par les dons du Gouvernement et d'une foule de particuliers, tant en France qu'en Italie. Pourquoi ? Parce que le traducteur fait de Bacon un Jacobin, qui en voulait au Sacerdoce et à la Royauté, parce qu'il sent qu'on le croira sur parole et que, s'appuyant sur l'autorité de ce grand homme, il portera un coup d'autant plus mortel au Sacerdoce et à la Royauté.

« représentations sur ce même objet aux Cours de Stockholm et de Copenhague, que particulièrement il a été fixé à ce dernier Cabinet un délai, « dans lequel il devra faire connaître qu'il n'adhère point à la Convention « maritime et que ce terme expiré (on dit que le délai donné est de trois « semaines), le silence de la Cour de Danemark ou son refus de satisfaire « à la demande du Gouvernement anglais sera regardé comme une déclara- « tion de guerre.....

« Dans des circonstances semblables, il devient chaque jour plus inté- « ressant de hâer notre rapprochement avec Paul I^{er}, dont l'influence sou- « tient seule les autres Puissances et dont le refroidissement suffirait pour « amener la dissolution d'une ligue si nécessaire à l'intérêt général des « nations commerçantes et à celui de la France en particulier. »

Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Moins de trois mois plus tard, à peine une quinzaine après l'assassinat de Paul I^{er}, la flotte anglaise bombardait Copenhague.

Cf. Appendice Frédéric-Guillaume III à Lucchesini, Dépêche chiffrée, Berlin 9 janvier 1801.

Le *Cri de Paix* est le charme qui fait aller aujourd'hui les Français au combat et aveugle les trois quarts de l'Europe. Demain ce sera peut-être de nouveau le *Cri de Liberté* ! Chaque fois que la Révolution change un moment de route, les Puissances croient qu'elle rétrograde. Elles ne voyent pas qu'elle a mille chemins qui tous aboutissent au même but.

Je n'entretiendrai pas Votre Altesse Sérénissime des faits et gestes du prince Henri (1) pendant son dernier séjour ici, ni de ses conversations avec Brunswick, ni de son raccommodement avec M. de Haugwitz. Votre Altesse Sérénissime sait que le plan favori de ce Prince est celui des sécularisations, de l'abaissement de la Maison d'Autriche et d'une alliance de la Prusse avec la France. C'est sur tout cela qu'a roulé son radotage en dernier lieu.

CXXXVII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (2)

S. d.

Le rôle suspect de Dutheil.

Un des hommes les plus dangereux pour la cause du Roi comme pour les intérêts de la Grande-Bretagne est un M. Dutheil, employé d'abord par le Roi, ayant toute la confiance du Cabinet

(1) Le prince Henri vint à Berlin vers la fin d'octobre 1800. Il était dès les premiers jours de novembre de retour à Rheinsberg, où Louis Bonaparte alla lui rendre visite.

Cf. Volume 228. Prusse, les dépêches de Beurnonville relatives aux entretiens qu'il eut avec le Prince.

(2) Il est fort difficile, à peu près impossible, de fixer, fût-ce même approximativement, la date de cette pièce. Je l'ai placée ici en me fondant surtout sur ce passage d'une lettre de M. de Thauvenay au comte d'Avary, de Hambourg, le 16 octobre 1800 (*Fonds Bourbons*, Volume 599/12 f° 279 Dépêche chiffrée) Il y rend compte que : « un peu avant le « départ de Whitworth qui rentrait en Angleterre il lui a confié qu'un « ami, dont il répond absolument, lui a mandé de Paris que Dutheil « est un scélérat qui trahit l'Angleterre et le Roi. M. Whitworth lui « a dit alors que le Gouvernement britannique a des motifs graves de « suspicion contre Dutheil ; que lui personnellement en a l'opinion la « plus sinistre ; qu'il vient de recueillir et emporte en Angleterre plusieurs « indications contre lui. Whitworth est décidé à travailler activement à « enlever à Dutheil les moyens de nuire. »

Dutheil, nous apprend d'autre part FORNERON (*Histoire générale des Émigrés* II, 146 et 349), devenu depuis 1796 le favori de Monsieur et le chef de l'agence de Londres, en disgrâce auprès du Roi en novembre 1798, fut maintenu grâce à la protection du comte d'Artois (avril 1799), bien que

de Londres et continuant d'opérer... contre son propre service. Cet homme n'est pas regardé par nous comme un traître, mais comme un homme d'une incapacité absolue pour les affaires politiques, comme un brouillon, comme un homme sans prudence, sans rien de ce qu'il faut pour opérer dans les affaires majeures. Il est d'autant plus dangereux qu'il a toujours donné sa confiance à des misérables qui l'ont honteusement trahie, témoin l'infâme François (1) et tant d'autres. On sait que ce François a non

Pitt eù profité du conflit entre les différents partis qui s'agitaient autour Louis XVIII pour refuser des fonds.

Voir de plus dans les *Dropmore Papers*, Tome IV, deux Notes l'une de Wickham à lord Grenville du 6 juin 1798, très sévère pour Dutheil, dont il révèle les relations avec François (on en trouvera des extraits à la Note suivante) et une autre du 5 décembre de la même année de W. Windham à lord Grenville.

Dutheil n'en resta pas moins l'agent de Monsieur auprès du Gouvernement anglais (Cf. différentes communications enregistrées aux tomes V et VI des *Dropmore Papers*). Il sut si bien se maintenir que MADÉLIN (Fouché II, 70), parlant de la mission de Bourlac (juillet 1803) constate que :

« L'agent (Bourlac) revint en France à la fin de juillet ayant revu « d'Avaray eù entreteñu d'autre part *Dutheil*, l'homme de confiance du « comte d'Arlois, dont il avait obtenu les mêmes encouragements que « du Roi. »

Les attaques dirigées contre lui avaient cependant dû être bien sérieuses puisque, dans le Rapport de la Préfecture de Police du 5 Messidor an XI (24 juin 1803) on avait eù devoir mentionner que : « quelques « Royalistes eù Chouans disent qu'il est certain qu'on est venu à bout de « perdre *Dutheil* auprès des Princes eù qu'il n'a plus leur confiance. » (AULARD. *Paris sous le Consulat*. IV, 190).

Cf. Appendice Notice Dutheil, les Notes extraites du Volume 620/267 du *Fonds Bourbons*. Supplément 14, Notes fournies à Louis XVIII lors de la remise qui lui fut faite de ce registre le 14 septembre 1810.

(1) Pour François (Jean-Marie) ex-émigré, ex-précepteur des ducs d'Angoulême et de Berry, passé du service des Princes à celui de Fouché, Cf. *Dropmore Papers* IV, 41 et 229. Dans la première de ces pièces qui n'est autre que la copie d'un rapport secret, adressé de France à Louis XVIII et que De Luc annexe à sa dépêche à lord Grenville, de Brunswick le 21 décembre 1797, on lit ce qui suit :

« Depuis eù François ont été les principaux sujets des interrogatoires « qu'on a fait subir à un Irlandais, dit Sommers eù qui est en liberté. Le « Ministre croit que c'est le même individu. Il recommande à ses agents la « plus grande surveillance sur lui, le désigne comme le chef des conspira- « teurs ; mais il résulte de tous les rapports qui lui ont été faits jusqu'à « ce jour que cet être si dangereux n'est connu de qui que ce soit, non « plus que les autres qui lui ont été désignés.... »

Le 6 juin 1798 Wickham, auquel Dutheil paraît de plus en plus suspect, écrit ce qui suit à lord Grenville :

« Il (Dutheil) m'a amené ce tout jeune homme chez moi au mois de « février, m'a conté toute l'histoire de l'arrestation de sa sœur, toute « l'histoire, dont je ne crois pas un traître mot, des moyens qu'il a mis « en œuvre pour la tirer d'affaire, elle et François ; qu'on avait envoyé le « jeune homme pour traiter l'affaire avec lui et fixer la somme qu'il devait

seulement fait (prendre) les Royalistes les plus distingués, tels que MM. le comte de Montalembert (1) et de Rochecotte (2) mais qu'il a porté un coup terrible à la Cause en dévoilant à la Police

« être payée immédiatement pour assurer leur mise en liberté. — Ce qui
 « achève de me prouver sa culpabilité (celle de Duheil), c'est qu'à ce
 « moment il était au courant de la trahison de François, qu'il persista à
 « la nier, bien que je le serrai de près sur ce point, comme sur plusieurs
 « autres, parce que je savais pertinemment qu'il avait essayé et conti-
 « nuait de m'induire en erreur. *Reste à savoir ce qu'il convient de faire*
 « *de cet homme qui possède tous nos secrets...* »
 (*Dropmore Papers*, IV, 229).

(1) MONTALEMBERT (Athénaïs, Bernard, Louis, Claude de Troyon, vicomte de) (1768-1847) Page de la Petite Ecurie du Roi (1784), sous-lieutenant au régiment de Gévaudan (1787) rejoignit en 1791 la Légion de Condé et fut blessé dans les deux campagnes suivantes. Après avoir servi en Hollande et dans les Cercles, il rentra avec le régiment de Hohenlohe à l'armée de Condé et y demeura jusqu'au licenciement. En 1801 il revint en France. Le 31 mars 1814, il fut un des premiers à arborer la cocarde blanche et pendant les Cent-Jours il parcourut l'Ouest et le Midi de la France pour y fomenter une insurrection. Nommé Colonel (1815), il organisa la Légion du Puy-de-Dôme et commanda en second l'École Militaire de Saint-Cyr. Après la Révolution de juillet, il donna sa démission et se retira en Provence. (*Archives de la Guerre*).

« Le Vicomte est à Paris dans les premiers jours du Consulat. Il rend
 « compte de ce qu'on se proposait de faire pour mettre fin à la Révolution
 « et en finir avec Bonaparte. Leurs réunions se tiennent dans un café des
 « environs du Palais Royal, où se rencontrent aussi des Jacobins très
 « enragés contre le nouveau Gouvernement. Un matin, le patron de l'éta-
 « blissement, où nous prenions le vin blanc du matin, nous dit qu'il était
 « très surveillé, qu'il valait mieux nous retrouver dans un autre endroit,
 « ce qui nous parut assez sage.... Nous étions malheureusement très sur-
 « veillés et nous apprimes par une voie certaine que la police nous avait
 « découverts.... »

Je regrette de ne pouvoir reproduire ici le passage tout entier que j'étais fortement tenté de tirer de l'article que M. AUGUSTE DIDE a consacré dans la *Revue de la Révolution Française* de 1887 (Tome 12. 689-702) aux *Mémoires Inédits de Claude de Troyon, Vicomte de Montalembert* (2 Vol. in f° de 800 pages) qui lui ont été gracieusement communiqués par le Directeur de la Bibliothèque de Fribourg. Je regrette d'autant plus d'avoir dû me borner à cette trop courte citation que l'on aurait pu constater qu'Auguste Dide a eu bien raison de dire en terminant son article sur ces Mémoires ; « *On croirait lire une conspiration d'Opéra-Comique.* »

(2) ROCHECOTTE (Fortuné, Georges, comte de) (1769-1793) un des plus remarquables et des plus énergiques des chefs royalistes, vint à Paris avec M. de Philippeaux. Ils fabriquent de faux ordres de transfert des captifs, se déguisent en adjudants de place, se présentent au Temple, se font livrer Sydney Smith, Wright et Tromelin pour les conduire dans une autre prison et disparaissent avec eux.

(FORNERON, *Histoire Générale des Emigrés* II, 253).

Dénoncé à Paris par R. D., ajoute Forneron, revenu en effet à Paris, arrêté après une lutte acharnée dans laquelle il fut blessé, après avoir blessé deux et tué un des agents apostés sur le Pont Royal, transféré à l'Abbaye, traduit devant une commission militaire et condamné à mort, il fut sur l'heure même conduit et fusillé au Champ de Mars, le 29 juin 1798.

tous les fils du Royalisme et surtout en donnant la clef de toutes les lettres et *papiers* saisis tant à Calais qu'ailleurs. Dutheil, qui doit avoir ses raisons particulières, paraît encore croire à peine aux crimes de François, aujourd'hui l'auxiliaire de la Police dans la partie secrète et correspond encore avec lui.

Ce même Dutheil a des espions dans ses Bureaux, ayant toute sa confiance, sachant tout ce qu'il dit, voyant tout ce qu'il fait et qu'il écrit. Ces espions sont payés par la Police de Paris. Ils correspondent avec ce François. Nous avons l'exemple que des lettres parties de Paris, traitant des affaires de Bonaparte, adressées à Londres à M. Dutheil, sont revenues au bout de huit jours de sortie de ses bureaux et se sont trouvées dans les mains du Ministre de la Police, qui les fit communiquer à celui des Relations Extérieures par le canal de ce même François.

Plusieurs espions envoyés par ce dernier à Londres, tels qu'un appelé Hanoteau, (1) juge de paix, forcé de quitter Paris après y avoir extorqué trente et quelques mille livres à divers particuliers, tels qu'un nommé Poulet, (2) ami intime de François, ayant lui-

(1) HANOTEAU, Juge de paix de la Division du Mail (*Almanach national*, Ans VI, VII et VIII). « Les royalistes conspirent, lit-on dans un rapport de la Préfecture de Police du 1^{er} Prairial An VIII (21 mai 1800). On sait qu'ils ont dans leur parti un juge de paix qui a promis de les servir au besoin ; au moins, c'est ce qu'ils disent et ils le nomment Hanoteau... » (AULARD, *Paris sous le Consulat* I. 350).

(2) Il s'agit ici de PERLET. Cf. MADELIN, *Fouché* II, 29, 31, 34, 69. « Un agent secret du Préfet de Police, Perlet était entré avec une grande affectation de zèle royaliste en relation avec Fauche-Borel. Flattant la manie de cet intrigant, il s'était fait passer, lui Perlet, pour l'agent d'un Comité royal » où maréchaux, sénateurs, anciens ministres seraient venus fraterniser dans le but de préparer par un Coup d'Etat une restauration bourbonnienne... (Interrogatoire de Vuitel, *Bulletin de police* « du 4 mars 1807, F. 7. 3712). Fouché, à l'entendre.... était l'âme de ce fameux comité, ou se trouvait dans tous les cas fort disposé à entrer en négociation.... (Dossier Dumouriez, F. 7, 6488, une lettre du 21 novembre 1806, saisie par la police, adressée par un agent royaliste à un autre alors à Paris (Perlet, sans doute) » (MADELIN II, 29).

Le Perlet en question est vraisemblablement le même que celui qui figure sur la liste reproduite par AULARD (*Paris pendant la réaction thermidorienne et le Consulat* V. 712).

« Seront déportés comme propriétaires, entrepreneurs, directeurs et rédacteurs des journaux ci-après :

Le *Perlet*: PERLET.

Le lieu de leur déportation est déterminé à l'île d'Oléron.

Signé: MOULIN. GOHIER. ROGER DUCOS ».

2 Septembre 1799 (10 fructidor an VII).

« Job Aimé, Perlet, Parisot, Baraudeau et Berthollon, ainsi que l'épouse

même escroqué plus de 200.000 livres à divers négociants. Ces deux espions ont été forcés de rester longtemps à Hambourg avant de pouvoir arriver à Londres. Mais enfin ils y sont et se donnent pour des Royalistes capables de rendre les plus grands services. Ils sont parvenus à s'imposer à Dutheil et à avoir avec lui et ses bureaux les plus grandes relations.

Ces deux espions ont été signalés, il y a déjà longtemps, mais ils n'en correspondent pas moins chaque jour avec François.

CXXXVIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, 1^{er} janvier 1801.

Probabilités et conditions de la paix. — M^{me} de Lostange et M^{me} Récamier. — La fête donnée par Sprengporten.

La conclusion de la paix acquiert de jour en jour de nouvelles certitudes. Bonaparte disait dernièrement devant un cercle assez nombreux : « *Qu'il la tenait bien dans la main.* »

On répand même déjà dans le public quelques conditions du Traité Mais ces conjectures sont trop vagues pour qu'on puisse s'y arrêter. La Toscane serait, selon les bien informés, cédée au roi de Sardaigne pour l'indemniser de la Savoie et du Piémont, qui resteraient pays libres et le Grand-Duc le serait par

« et la fille de ce dernier qui revenaient sur le *Phaéton*, capitaine Garde-
« ner, [de Cayenne, où ils avaient été déportés par ordre du Directoire,
« ont fait naufrage sur la Côte d'Ecosse près d'Aberdeen. Secourus à
« temps et transportés sur le rivage, ils y ont été accueillis avec la plus
« grande hospitalité. M. Parisot, M^{me} Berthollon et sa fille sont morts
« depuis des suites de ce naufrage. Les autres passagers sont actuelle-
« ment à Edimbourg où ils attendent des passeports pour se rendre à
« Londres. Cette nouvelle est donnée par les journaux anglais. » (*Gazette
de France* du 21 Ventôse an VIII, 12 mars 1800). (AULARD. *Paris sous
le Consulat*, I. 209).

Voir encore pour Perlet, sur son rôle d'espion double, payé à la fois par les Bourbons et par la Police Impériale, sur sa Correspondance à l'encre sympathique pendant les années de 1806 à 1808, sous le nom de Bourlac adressée à Pierre Fauche-Borel placé à Gothenbourg, le volume 604/231-17 du *Fonds Bourbon*, et surtout les articles de G. LENOTRE : *L'affaire Perlet* (*Revue des Deux Mondes* 1922).

Perlet (Charles-Frédéric) était né à Genève en 1759. Établi Imprimeur à Paris, il avait fondé et édité à partir de 1790 le journal le *Perlet*.

(1) R.O. F.O. 95.6.

la sécularisation de quelques Etats ecclésiastiques. L'Adige formerait la limite des possessions Impériales, comme la rive gauche constituerait celle des possessions françaises. On se réserverait de statuer sur la Hollande lors de la paix avec l'Angleterre. La liberté serait rendue à la Suisse, qui ferait avec la République française un Traité d'alliance, qui la rendrait entièrement dépendante de sa protectrice. On continuera de ménager avec soin la Russie, parce qu'on la craint sans avoir cependant grande confiance dans la tenue des principes de Paul I^{er}, dont on connaît la mentalité (1). « Quant à la Russie, disait dernièrement un personnage très important, nous ne l'aimons, ni ne la craignons. Avec quelques millions, nous serons bien sûrs de détruire son armée ».

Le caractère des Français est si peu changé que depuis quelques jours il n'a été question que du bal de M. de Sprengporten qui, pour ne mécontenter personne, a chargé deux femmes de partis opposés de faire les invitations. Madame de Lostange (2), pour les gens de l'ancien régime, et la célèbre Madame Récamier pour les Républicains. Les personnes sages blâment le Ministre russe d'avoir voulu donner cette fête, dont il ne peut résulter pour lui que des tracasseries et des épigrammes. On assure qu'il y a régné beaucoup de confusion et qu'elle n'a pas répondu à l'idée magnifique qu'on s'en était faite. Tout ce qui touche aux Tuileries a refusé d'y assister.

(1) Le Roi m'a parlé du rapprochement prochain de la Russie et de la France, mandait le 6 janvier *Beurnonville* à *Talleyrand*. L'accueil fait au général de Sprengporten ne l'a pas étonné. « Soyez sûr, a-t-il continué, que l'Empereur de Russie ne restera pas en arrière avec nous et que ces procédés seront appréciés par ce Prince. Je crois que vous ne tarderez pas à en venir à une réconciliation définitive..... »

(*Prusse*, Volume 228, N° 31, f° 212, Berlin 6 janvier 1801).

(2) Marquise de Lostange de Saint-Alvère, née Vintimille (Cf. COMTE CLARY ALDRINGEN. *Trois mois à Paris*, p. 321.

CXXXIX

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 3 janvier 1801.*

Continuation des arrestations. — Les rapports de Fouché et de Régnier. — Les attaques des Jacobins contre la politique du Premier Consul. — Ses projets après la paix. — Missions confiées à des agents secrets.

On n'est toujours occupé à Paris que de l'espoir de la paix avec l'Autriche en présence de la reprise active des négociations de Lunéville. Mais l'attention principale est fixée maintenant sur les suites de l'événement du 24 (décembre). On a continué les arrestations. Il paraît que jusqu'à présent on n'a été dirigé que par des soupçons. On assure que le fil de la conspiration n'est pas découvert. Tout ce qui a été arrêté n'est que Jacobin, des terroristes ou des assassins qu'il est toujours bon de voir retranchés de la Société, mais qui ne sont que les instruments des moteurs les plus importants.

Toutes les apparences confirment que Buonaparte, circonscrit de toute part, n'osera pas donner à cette affaire toute la suite et l'éclat dont elle est susceptible. On a jusqu'à présent, mais vainement, cherché à inculper les émigrés et les prêtres rentrés. — Deux rapports faits au Conseil d'Etat par Fouché et par Régnier, Conseiller d'Etat, les ont indirectement chargés de soupçons, non comme conspirateurs, mais comme étant la cause de l'exaspération des esprits et des reproches que le patriotisme avait à faire au Premier Consul.

Buonaparte a employé dans cette circonstance une assez grande énergie. Il a écarté avec force tout ce qui tendait à les accuser. Il a été assez bien secondé par son parti, qui ne ferait cependant pas une longue résistance, si l'autorité du Premier Consul venait à s'affaiblir. Au reste, la crise a paru assez dangereuse pour que l'on insinuât à Buonaparte qu'il acceptât pour quelque temps la Dictature. Cette proposition a même été mise en délibération secrète dans le Corps Législatif.

(1) R. O. F. O. 95.6

On présume que Buonaparte, effrayé de la grande responsabilité dont on voulait le charger, ar eusé. On ne doute pas que ce soit un piège qui lui est tendu par ses collègues qui ne seraient pas fâchés qu'il prit tout sur son compte dans un état de choses aussi difficile.

Malgré la satisfaction que donnent les espérances d'une paix prochaine sur le Continent, les ennemis de Buonaparte en font une nouvelle matière d'inculpation contre lui. Ils répondent que c'était mal servir la République que de signer un armistice, au moment où les armées françaises triomphantes étaient sur le point d'entrer à Vienne. Cependant l'effet de ces événements a été très favorable à Buonaparte. Les fonds de l'Etat haussent d'une manière extraordinaire et les obligations des Receveurs des Départements, qui étaient à 2% par mois, sont tombées à 1 1/2 et on fait même des difficultés pour en accorder.

Les personnes instruites et qui tiennent à Buonaparte répondent aux criaileries des Jacobins qu'il était urgent de signer l'armistice ; que l'armée était très affaiblie par les maladies ; qu'il y aurait eu des revers à craindre si les Autrichiens savaient faire la guerre et profiter des circonstances. C'est une nouvelle preuve de la fidélité constante de la fortune qui préside au destin de Buonaparte. On ne doute pas qu'aussitôt après la signature de la paix le Premier Consul ne dirige toutes ses vues, tous ses efforts contre cette Puissance et qui n'ont été suspendus que par les soins qu'il a dû donner à la guerre du Continent. C'est avec la même certitude qu'on peut répéter qu'il marche, toujours avec la même activité vers le but qu'il s'est proposé : de paralyser les Puissances de l'Europe jusqu'à l'époque où il n'en aura plus rien à craindre et où il pourra les attaquer à l'intérieur par les armes des principes et des opinions révolutionnaires.

Il est parti de Paris, dans les premiers jours du mois, plusieurs agents secrets de Buonaparte, tant pour l'Italie que pour l'Allemagne. Leurs missions, à en juger par les précautions de vitesse prises pour leur voyage, doivent être importantes. Buonaparte a passé deux jours à faire leurs instructions. On est assuré qu'elles ne tiennent pas aux négociations. On présume qu'elles concernent les intelligences à ménager dans les différents Pays. On connaît l'un d'entr'eux, homme obscur, mais intrépide et intelligent et qui depuis longtemps fait de fréquents voyages. On n'a pu découvrir le lieu de sa mission, mais on suppose que son district est la Pologne.

CXL

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD.
NOUVELLES DE PARIS (1)*Paris, 10 janvier 1801*

Les arrêtés de déportations. — La paix prochaine et les succès de Brune en Italie. — Le peintre David et Hortense.

Le Sénatus-Consulte, qui donne au Gouvernement le droit de déporter au-delà des mers ou d'exiler hors de Paris tous les individus qui lui seraient suspects, excite à la fois la fermentation et la terreur dans les esprits. C'est une infraction patente à la Constitution qui garantit les citoyens de tout jugement arbitraire (2).

Les Jacobins jettent les hauts cris et les Royalistes ne sont pas sans inquiétudes et se croient dans le cas de dire : « C'est aujourd'hui le tour des Jacobins, de main ce sera le nôtre ». —

Le décret de déportation vient d'être lancé contre 130 individus plus ou moins prononcés pour le Jacobinisme. Ils ont trouvé des défenseurs dans le Sénat. Garat et Lanjuinais ont parlé contre

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) « Bonaparte continuait à traiter de fable l'intervention des Royalistes en cette affaire, (celle de la machine infernale). N'ayant pu obtenir de son Conseil d'Etat la loi de prescription, il la faisait lui-même, « préparait une liste considérable où l'on avait inscrit pêle-mêle des révénants de la Convention et de la Commune, du 10 août et du 31 mai, des « anciens amis de Robespierre et de Babeuf, dont aucun, du reste, n'avait trempé dans un seul attentat depuis un an. 130 individus appartenant à l'opinion dite terroriste furent, par une loi de circonstance, pour « des faits vieux de six et de dix ans, condamnés sans jugement à la « déportation. Le 4 janvier, (14 nivôse) la liste fut rédigée ; le 5 janvier « on déclare que la mesure prise était conservatrice de la Constitution. » (MADÉLIN, *Fouché I*, 339-340 et *Ibidem*. Note, *Rapport du Ministre aux Consuls* du 11 nivôse, publié seulement le 19 au *Moniteur*).

« Dès le surlendemain de cet acte inique, ajoute MADÉLIN, Fouché « chercha à en atténuer les conséquences en n'expédiant au bagne que le « quart à peine des proscrits. »

Il n'est pas inutile de rappeler ici, en empruntant encore quelques lignes au magistral travail de MADÉLIN, que le 17 nivôse « Carbon, « arrêté, avouait que les Royalistes seuls avaient monté le coup de la « rue Saint-Nicolas, et le Gouvernement convaincu autorisait le Ministre « de la Police à faire arrêter tous les chefs royalistes de Paris. Il y eut « dans les derniers jours de nivôse une rafle de 80 Royalistes et Chou- « ans qui allèrent rejoindre au Temple. Bourmont (arrêté le 16 au soir à

le vœu du Gouvernement. Le Sénatus-Consulte a passé; la sentence de déportation a été publiée et sera mise de suite à exécution. Elle ne porte à la vérité que sur des scélérats, et sous ce rapport le jugement est applaudi; mais, à la réflexion, on ne doit pas moins s'alarmer de ce pouvoir illimité remis entre les mains du Gouvernement.... On prévoit que, sous le prétexte de maintien de la Constitution et des dangers qu'elle pourrait courir, Buonaparte fera passer tous les Règlements, Lois et Actes qu'il jugera convenables à l'accroissement de sa Puissance et à la sécurité de sa personne. Au reste, à entendre les Républicains, ce ne sont pas les Jacobins qui sont les auteurs des complots contre les jours du Premier Consul, ce sont les Chouans, les Royalistes et surtout l'Angleterre qui les soudoye. Il est aisé de prévoir que l'on est loin de pouvoir se promettre de la tranquillité en France et qu'il s'y prépare quelque nouvelle explosion.

La nouvelle des succès, par lesquels le Général Brune a expié les reproches qu'on avait à lui faire, (1) a produit une surhausse dans les effets publics. Elle est de 25 % depuis quinze jours et Buonaparte, pour balancer l'effet produit par le Sénatus-Consulte, vient de présenter un tableau des dépenses nationales qui offre une réduction de 150 millions.

En tout, le Premier Consul paraît fort gai. Il parle volontiers de la paix et la fait envisager comme prochaine, tandis que, d'un autre côté, dans son intérieur, on sait qu'il s'occupe de préparatifs immenses contre l'Angleterre, si elle ne se détermine pas enfin à ouvrir elle-même les négociations et à traiter de la paix. Dans ces conditions, le Premier Consul ne tardera pas à mettre à exécution tous ses anciens projets.

Une preuve que Buonaparte tâtonne dans sa vengeance contre les Jacobins et qu'il n'ose attaquer directement les chefs, c'est que Madame Buonaparte a donné pour maître de peinture à sa fille le célèbre David, si renommé parmi les brigands de cette classe et qu'il est maintenant fort bien accueilli et fort caressé dans cet intérieur.

On parle toujours de changements dans les Ministres et ceux-ci conviennent qu'ils marchent au milieu des ténèbres, parce que

« la porte des Tuileries où il venait de conférer une heure avec le Premier Consul. » (*Ibidem*, 1 340-341).

(1) Brune avait commencé les hostilités le 25 décembre, forcé le passage du Mincio à Volta et le 26 à Monzambano. Après avoir passé l'Adige à Bussolengo, il était entré le 3 janvier à Vérone, pendant que l'armée des Grisons poussait par Rovereto sur Trente. Le 8 janvier, Brune entra à Vicence.

la dissimulation de Buonaparte ne leur laisse aucun moyen de juger leur situation. Ils ne sont réellement que des griffessignant à sa volonté. Le seul Chaptal, Ministre de l'Intérieur (1), parait avoir sa confiance ainsi que Berthier, Ministre de la Guerre.

Peut-être bien est-ce, parce qu'il était encore plus mécontent que découragé, que déjà dans les derniers mois de l'année 1800, mais surtout depuis la reprise des hostilités, Stamford avait de plus en plus espacé sa correspondance. Il semble même qu'il ait voulu se faire oublier, dans l'espoir d'échapper ainsi à l'obligation de répondre à maintes questions sur lesquelles il préférerait ne pas revenir ou de formuler des appréciations qu'il lui était de plus en plus pénible de porter sur la marche des affaires, sur la situation faite aux États au sort desquels il continuait à être attaché de corps et d'âme. Tout ce qu'il a vu se dérouler sous ses yeux, tout ce qu'il a suivi avec autant d'attention que de douleur depuis Hohenlinden et l'armistice de Steyer, depuis les progrès de Brune et de Macdonald et l'armistice de Trévisé, depuis le jour où Cobenzl a été autorisé à conclure une paix séparée, jusqu'à la signature du traité de Lunéville, tout a contribué à le décider se renfermer de plus en plus dans le silence. Il se contente, ou plutôt il s'efforce d'assister de loin en simple spectateur aux graves événements qui remplissent les premiers mois de l'année 1801. L'envoi à Paris d'un officier russe M. de Neumann qui remit le 24 janvier au Premier Consul une lettre de Paul I^{er} pleine de protestations d'amitié, de manifestations de confiance et d'estime n'a pas échappé à son attention (2). Il n'ignore rien des vues de plus en plus paci-

(1) Ministre intérimaire de l'Intérieur après le 18 brumaire (9 novembre 1800), titulaire depuis le 1^{er} pluviôse an IX (21 janvier 1801). Démissionnaire le 18 thermidor an XII (6 août 1804). Nommé Sénateur le jour même (Cf. *Correspondance* IX 7903.)

(2) *Prusse*, Volume 228, N° 1 f° 275-278. *Talleyrand*, à *Beurnonville* Paris 24 janvier 1801, « Cette lettre, ajoute Talleyrand, a cela de remarquable qu'elle a été écrite avant que l'Empereur eût reçu celle du Premier Consul et au moment où des rapports officiels cherchaient à nous représenter ce prince comme déjà refroidi. Telle est au contraire l'impatience de l'Empereur de voir la paix rétablie entre la Russie et la France qu'il annonce dans sa lettre au Premier Consul qu'il envoie à Paris M. de Kalitcheff comme son Ministre Plénipotentiaire..... »

Le 9 janvier, Beurnonville avait eu soin d'informer Talleyrand du départ imminent de l'officier porteur de cette lettre. « M. le baron de

fiques, des dispositions pour le moment entièrement acquises à la politique française du roi de Prusse et du Cabinet de Berlin (1).

Chaque jour lui apporte de nouvelles tristesses, de nouvelles désillusions qui le décident de plus en plus à se tenir à l'écart.

Le 21 février, un décret de l'Empereur porte le traité de Lunéville à la connaissance de la Diète. Le 9 mars, la Commission Impériale a achevé la rédaction du *Conclusum*, qu'on envoie sur-le-champ pour la ratification à Paris.

Quelques jours plus tôt, l'Empereur, par un décret en date du 3 mars, avait invité la Diète à émettre son avis sur la question de savoir de quelle manière l'Empire prendrait part aux arrangements à convenir par suite de l'article VII du traité (Dédommagements à donner aux princes dépossédés). En sa qualité de représentant du prince d'Orange, Stamford ne put alors se dispenser de reparaitre momentanément sur la scène et, se conformant aux ordres de son Souverain, il adresse le 31 mars à Haugwitz une Note et l'invite à la remettre à Frédéric-Guillaume III.

« Krüdener m'a annoncé qu'il était chargé par Sa Majesté Impériale de
« Russie de s'entendre avec moi pour faire parvenir *directement* une
« lettre au Premier Consul. Cette lettre est de la main même de l'Empe-
« reur et scellée de son sceau et Sa Majesté désire qu'elle soit remise
« aux mains mêmes du Premier Consul par l'officier qui en est porteur
« (M. de Neumann, lieu'enant de chasseurs) sans aucune espèce d'inter-
« médiaires et spécialement sans celui de M. de Sprengporten. Cet offi-
« cier partira demain matin.

« Le baron de Krüdener m'a informé en même temps qu'il est autorisé
« à entrer en conférences avec moi. La première se tiendra le 22 (jan-
« vier). » (*Prusse*, Volume 228 f° 29).

(1) « Le Roi, que je vis le jour même de l'arrivée de votre dépêche du
« 12 nivôse (2 janvier), s'est exprimé avec beaucoup de satisfaction sur
« les résolutions modérées de la République française et a ajouté; « J'es-
« père bien que vous finirez aussi bien avec l'Angleterre qu'avec l'Au-
« triche. »

(*Prusse*, Volume 228. Dépêche chiffrée N° 34 f° 258. *Beurnonville à Talleyrand*. Berlin, 27 nivôse an IX (17 Janvier 1801).

CXLI

GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Berlin, 31 mars 1801.

Note au comte de Haugwitz établissant et recommandant au roi de Prusse les droits de la Maison d'Orange.

Il le prie, sur l'ordre du prince d'Orange, de faire connaître au Roi :

Que le prince d'Orange, informé des dispositions favorables de Sa Majesté Prussienne à assurer à la Maison d'Orange, à l'occasion de la paix entre l'Empire et la France, un dédommagement pour la perte du Stathoudérat, est pénétré de la plus vive gratitude envers Sa Majesté Prussienne ;

Que Son Altesse Sérénissime croit néanmoins devoir représenter que les charges et dignités héréditaires, dont Son Altesse Sérénissime a été revêtue dans la République des Provinces-Unies, n'ayant pas été conférées à la Maison d'Orange, uniquement pour l'avantage des Princes de cette Maison et comme un patrimoine dont ils pouvaient disposer à leur gré, mais comme un témoignage signalé de la confiance que la Nation avait mise dans la Maison d'Orange, il s'en suivrait que la succession héréditaire à ces charges et dignités imposait au Prince, qui s'en trouvait revêtu, le devoir sacré de ne rien omettre de ce qu'il jugeait convenable à la prospérité de sa patrie ;

Qu'il lui semblait qu'on ne saurait exiger d'Elle et des Princes de sa Maison (2) de s'y soustraire et de prendre des engagements

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) Bien que l'on n'en trouve pas trace parmi les pièces du *Record Office*, Stamford eut vraisemblablement connaissance de l'entretien que le Prince héréditaire d'Orange avait eu quelques semaines auparavant avec Beurnonville : « Le Prince héréditaire, avait-il mandé à Talleyrand, « m'a dit qu'il comptait sur la loyauté du Premier Consul et sur l'exécution de la Convention du 8 août 1796, (Convention secrète de Berlin) « qui fut la suite du traité de Bâle, lequel a servi de base à celui de Lunéville. Le Prince fait des objections à la Franconie qu'on paraît vouloir « lui accorder et préférerait qu'on arrondit les propriétés qu'il a sur la « Vétéravie et sur la Lahn. Je lui ai conseillé de remettre l'exposé de « ses désirs à M. de Haugwitz et au roi de Prusse, son beau-frère. » (*Prusse* Volume 228 N° 48 (Dépêche chiffrée) f° 406. *Beurnonville à Talleyrand*, Berlin 3 mars 1801). Cf. *Dropmore Papers* VI. 446. *Lord Carylfort à lord Grenville*, Berlin 13 février 1801. *Post-scriptum*. Il lui rend

qui les mettraient hors d'état d'être de nouveau utiles à la République des Provinces-Unies ;

Que Son Altesse Sérénissime, ayant à l'hérédité des charges et dignités conférées à la Maison d'Orange un droit d'autant plus incontestable qu'Elle a déjà été garantie en 1788 par le roi Frédéric-Guillaume II et par Sa Majesté Britannique, aujourd'hui régnante, Elle ne pourrait accepter un équivalent quelconque que de l'aveu et du consentement des deux Hautes Puissances contractantes et en se réservant expressément la faculté de pouvoir rentrer librement dans la République des Provinces-Unies dans le cas où celles-ci, pouvant émettre, à l'abri de toute contrainte étrangère, un vœu à cet égard tout à fait libre, appellerait la Maison d'Orange pour se donner, d'accord avec Elle, une Constitution qu'elle croirait propre à faire son bonheur ;

Enfin, que Son Altesse Sérénissime, en recommandant de nouveau à Sa Majesté Prussienne Ses intérêts et ceux de sa Maison, prend la liberté de Lui recommander également ceux des princes de Nassau Usingen et de Nassau Weilburg (1), qui ont les titres les plus justes pour demander des indemnités pour les possessions qu'ils ont perdues sur la rive gauche du Rhin.

H. G. DE STAMFORD.

Note envoyée par le Général de Stamford en exécution de la Note adressée au roi de Prusse par le prince d'Orange (Note en date de Londres, le 20 Mars 1801) (2).

compte d'une visite faite par le Prince à Stamford, auquel, après lui avoir fait part du peu d'attachement qu'ont conservé pour son père les Hollandais, qui lui sont au contraire tout dévoués, il n'a pas dissimulé les craintes que lui inspire l'attitude de la Prusse, qu'il croit très disposée à s'entendre avec la France au sujet de la possession ou du partage de la Hollande.

(1) C'étaient à ce moment le prince Charles-Guillaume de Nassau-Usingen qui mourut en 1803 et le prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilburg (1768-1816), dont la fille Henriette épousa en 1815 l'archiduc Charles.

(2) Comme Haugwitz le mandait à Lucchesini, de Berlin le 7 septembre, Beurnonville, conformément aux instructions contenues dans la dépêche de Talleyrand du 17 août, lui avait fait connaître que : « Le premier Consul déclare vouloir s'expliquer fortement pour obtenir à la Maison d'Orange une indemnité entièrement satisfaisante et demander au Roi de Prusse de lui assigner celle qu'il croira la plus convenable. »

A la suite de cette ouverture, Frédéric-Guillaume III écrivait à la date du 12 septembre à Haugwitz : « Vous avez déjà répondu au Ministre de France en lui communiquant le projet d'indemnités pour la Maison d'Orange... »

A en juger par la nouvelle lacune que présente son dossier au *Record Office*, Stamford crut une fois de plus convenable et peut-être même prudent de garder le silence le plus absolu depuis la fin de mars jusqu'aux premiers jours de septembre 1801. Assez inattendu et étonnant en lui-même, ce mutisme devient encore plus surprenant et même presque énigmatique, lorsqu'on jette un coup d'œil sur la lettre qu'il adresse le 5 de ce mois à Jackson. On n'y relève en effet pas la moindre allusion aux graves et multiples événements qui ont été les conséquences forcées de la nuit tragique du 11 au 12-23/24 mars à cette terrible secousse qui allait imprimer un cours nouveau à la marche de la politique mondiale et modifier la constellation des Puissances. Sans vouloir pour cela s'attarder à rechercher les causes de cette étrange attitude de Stamford, on ne peut toutefois s'empêcher de se demander comment il se fait, alors qu'il va consacrer une longue lettre tout entière, à exposer à F. J. Jackson l'état de la question, pourtant secondaire, du Hanovre, les projets plus ou moins problématiques, en tous cas sujets à bien des fluctuations, d'un homme d'Etat aussi onduleux, aussi fuyant que Haugwitz, il ne lui souffle mot ni de l'envoi de Duroc à Saint-Pétersbourg, ni des instructions, dont il a assurément entendu parler à Berlin, que le jeune Empereur de Russie a fait tenir à Markoff le 9 juillet, ni de la fin de cette Ligue des Neutres qui a survécu trois mois à peine à Paul I^{er}, ni enfin et surtout du changement de système politique par rapport à la France, résultat inévitable de la retraite de Pitt. L'infatigable artisan des Coalitions, l'ennemi mortel de la République Française n'avait cependant pas manqué de suivre, avec non moins d'attentions que d'appréhension, les échanges de vues et de Notes entre Otto et lord Hawkesbury, les premières ouvertures, infructueuses et platoniques du mois d'avril, puis l'envoi des Notes du mois de juin qui, en amenant les deux Gouvernements à découvrir leurs prétentions leur permettaient dé-

· La Prusse proposait d'attribuer à cette Maison le duché de Westphalie, Recklinghausen et quelques territoires faisant partie des Electorats de Cologne et de Trèves (Cf. BAILLET-LATOUR. *Preussen und Frankreich* II. p. 57-60.

sormais d'entamer sérieusement la conversation au mois de juillet (1).

Les négociations, surtout à la suite de l'impression profonde qu'avaient causée en Angleterre les deux échecs essayés par Nelson devant Boulogne le 4 et le 16 août, avaient pris une tournure si favorable et si décisive que, ce que Stamford ne pouvait assurément ignorer, les plénipotentiaires français et anglais, Otto et lord Hawkesbury, avaient résolu d'en finir et de tenir, le 7 septembre, 48 heures après le départ de la lettre que Stamford expédiait à Jackson, la première des Conférences qui devaient aboutir à la signature des Préliminaires de Londres.

CXLII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

Berlin, 5 septembre 1801.

La question du Hanovre. — Propositions faites par Haugwitz à lord Carysfort. — La conversation de Stamford avec Carysfort. — Questions examinées par Stamford au cours de son entretien avec Haugwitz.

Le 1^{er} de ce mois, M. le comte de Haugwitz m'ayant invité à dîner, me prit à part après la table et me dit que, devant faire incessamment une absence d'une quinzaine de jours, il avait désiré s'entretenir avec moi sur l'état des affaires qui devenaient sérieuses.

Il me fit part de la demande des Français à l'égard du pays de

(1) *Correspondance* VII N° 5648. *Au citoyen Caillard*. Paris, 23 juillet 1801 et *Ibidem* N° 5649 Première Annexe et N° 5650 Note pour la lettre au citoyen Otto.

(2) F. J. Jackson était à ce moment à Paris et habitait rue Saint-Dominique.

Le jeune Ministre d'Angleterre à Berlin avait à ce moment à peine trente-et-un ans. Entré dans la diplomatie à seize ans, secrétaire de Légation de 1789 à 1797, d'abord à Berlin, puis à Madrid, il avait été, au retour d'une mission à Constantinople, dont il s'était brillamment acquitté, nommé le 2 décembre 1801 (il avait alors 31 ans) Ministre plénipotentiaire à Paris, qu'il quitta en octobre 1802 pour aller occuper le poste non moins difficile de Berlin. Il y resta, presque sans interruption, sauf une courte absence, pendant laquelle son frère George géra la Légation, jusqu'aux premiers jours du mois de mai 1806, lors de la rupture momentanée des relations diplomatiques entre les deux Gouvernements à la suite de l'occu-

Hanovre (1), ajoutant qu'il l'avait aussitôt communiquée à Mylord Carysfort, parce que, dans l'état des choses, l'article devenait absolument commun. « Voilà, ajouta-t-il, ce que je prévoyais dès
« longtemps et d'après quoi j'ai donné mon avis au Roi. J'étais
« contrecarré par ceux qui prétendaient que je voyais mal, que
« nos mesures étaient inutilement dispendieuses et qu'il fallait
« les faire cesser. Mais, l'événement m'ayant appuyé, le Roi a pris
« décidément son parti. »

Il me parla alors de la convention verbale qu'il avait proposée à Mylord Carysfort, désirant qu'elle fût considérée par l'Angleterre comme si c'était un engagement par écrit. « J'estime, dit-il, qu'on
« pensera ainsi en Angleterre, l'intérêt étant trop commun. Je

pation du Hanovre par les troupes prussiennes. Chargé en 1807 de notifier au Danemark la sommation de l'Angleterre qui précéda le bombardement de Copenhague, il fut choisi en 1809 pour aller remplacer Erskine à Washington. Là encore, la rupture des négociations mit fin en 1811 à sa mission, la dernière de sa courte, mais brillante carrière.

Moins de trois ans plus tard, Francis James Jackson était enlevé dans la force de l'âge par une maladie de langueur, contre laquelle il luttait déjà depuis quelque temps. Il avait à peine quarante-quatre ans.

(1) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici qu'à la suite de la déclaration de Hanovre du 3 avril 1801, 24.000 Prussiens sous les ordres du général von Kleist étaient entrés dans l'Électorat de Hanovre et y furent entretenus aux frais du pays. Le 14 juin 1801, Sir James Crauford, consul d'Angleterre à Hambourg, adressa à M. de Dohm, Ministre de Prusse auprès du cercle de la Basse-Saxe, une Note par laquelle il demandait le retrait des troupes prussiennes en raison du changement qui s'était produit dans la situation générale et les relations entre les deux Puissances. Le lendemain 15 juin, Talleyrand mandait à Beurnonville (*Prusse*, Volume 229 N° 8) : « Il est utile que le Gouvernement prussien ne s'abuse pas sur
« les vues du Premier Consul. Le Premier Consul, qui ne peut voir dans
« le pays de Hanovre qu'une province anglaise, considère que le seul
« moyen de rallier cet Électorat au Corps Germanique est de le faire tom-
« ber dans les mains allemandes et prescrit ainsi l'exécution rigoureuse
« de l'article 7 du traité de Lunéville. »

La Note de Crauford ne produisit qu'un bien faible effet. Le 18 octobre, au moment où lord Carysfort se préparait à quitter Berlin pour rentrer en Angleterre, il écrivait à lord Grenville : « Le Hanovre n'est toujours
« pas évacué et malgré les belles protestations que se prodiguent les deux
« États allemands, l'accord entre eux n'est encore fait sur aucun point... » (*Dropmore Papers* VII. 63. *Lord Carysfort à lord Grenville-Berlin* 18 octobre 1801).

Les Prussiens ne sortirent du Hanovre que quelque temps après la ratification des Préliminaires de Londres.

Cf. pour les conversations entre Paris et Berlin relatives au Hanovre (10 octobre), les rapports de Lucchesini à Haugwitz, plus particulièrement ceux des 2 et 10 mars, 24 avril, 23 mai et 2 septembre, les instructions de Haugwitz, en date du 10 juillet, les instructions de Talleyrand à Beurnonville du 2 mai, les dépêches de Beurnonville des 24 mai et 24 août dans BAILLEU, *Preussen und Frankreich*, II, 29-60 et dans le volume de *Prusse* 229.

« compte donc qu'on s'y tient assuré que le Roi ne s'appuie du
 « différend entre les deux Cours que pour tâcher de conserver le
 « pays de Hanovre à son légitime Souverain sans avoir à le
 « défendre par la force et de notre côté nous comptons sur
 « l'Angleterre pour des secours pécuniaires, en cas que la force
 « devienne nécessaire. »

Il ne me cacha pas qu'il avait peu d'espoir de pouvoir éviter la défense formelle, étant presque sûr que les Français ne s'arrêteraient pas à la réponse qu'on leur avait faite et en viendraient aux voies de fait. Sur quoi, il m'énuméra les forces qu'on serait en état d'opposer de leur part au premier mouvement et qui, comptent les troupes de Hesse, Saxe et Hanovre, les troupes prussiennes déjà dans l'Electoral, ce qu'on retiendrait des troupes déjà en cantonnement à Berlin et environs, ainsi que sur ce qu'il y aurait sur la fin du mois aux environs de Potsdam, ferait 100.000 hommes prêts à agir où il faudrait. Il me parut désirer que je fisse part de ses idées à Mylord Carysfort et que nous nous vissions ensuite et pour cet effet il m'invita à dîner pour le 3, devant partir le 4 pour Freienwald et y passer quinze jours.

Le 2, j'eus l'honneur de rendre compte de cet entretien à Mylord Carysfort, qui me fit observer que le Ministre avait été bien plus loin avec moi qu'avec lui ; Que, devant rendre compte à sa Cour, il avait mis par écrit ce que M. de Haugwitz lui avait dit ; Que, d'après ce rapport, les choses n'étaient pas aussi avancées pour qu'on puisse prendre des mesures en Angleterre, car il restait encore à voir si la Prusse voulait décidément et à tout prix empêcher les Français d'entrer sur le territoire désigné par l'ancienne ligne de démarcation ; Que le temps était si court qu'il était impossible que l'Angleterre se décidât à rien de grand, puisqu'il fallait pour cela prendre des mesures à l'avance ; Qu'à l'instant où les Français en viendraient à l'attaque, l'idée de les prévenir en laissant quant à Hanovre les choses *Statu Quo*, cesserait ; Qu'il fallait anticiper ce moment de force ouverte en se communiquant des idées précises, en décidant dès à présent ce que la Prusse ferait en pareil cas, afin que l'Angleterre décidât de son côté comment elle y concourrait. — Mylord Carysfort me promit de faire usage de ces remarques auprès de M. Haugwitz pour savoir ce qu'il pensait à cet égard.

Voilà donc quel a été mon thème en allant aujourd'hui chez le Ministre. Nous avons eu une longue conversation dont je rassemble les résultats sous quatre chefs. Je les ai répétés plusieurs fois à M. de Haugwitz pour être bien sûr que c'était là ce qu'il m'avait dit :

1° Le Roi voit très bien le danger et il est résolu de s'opposer de toutes ses forces à ce que les Français entament le Nord de l'Allemagne. Voilà le fondement sur lequel il faut s'arranger sans faire envisager au Roi, en lui demandant plus d'explications, jusqu'où cela pourrait l'entraîner.

2° M. le comte de Haugwitz voit les choses dans toute leur étendue et non seulement il est résolu par là de les pousser jusqu'au bout, mais il n'a aucun doute que le Roi ne s'y porte si les Français attaquent. Il demande qu'on ait assez de confiance en lui pour le laisser diriger les choses d'après la connaissance qu'il a de la manière dont elles doivent être conduites pour réussir. Voilà encore un point auquel comme nous le premier Ministre ne peut rien changer, à présent.

3° L'Angleterre est à portée de voir le danger aussi bien que la Prusse. M. de Haugwitz communiquera à Lord Carysfort tout ce qu'il apprendra à ce sujet... L'Angleterre doit voir mieux que le Roi le secours d'argent dont il pourrait avoir besoin, car, d'après certaines indications, le Roi serait disposé à commencer à se défendre par lui-même avec les Princes compris dans la ligue, ce que M. de Haugwitz regarderait comme une demi-mesure fort dangereuse. Il espère, au moment nécessaire, démontrer à Sa Majesté qu'il faut mettre aussitôt des forces suffisantes en campagne avec le secours de l'Angleterre.

4° Il faut prévoir que ce moment peut se présenter à une époque où les vents rendent la correspondance très longue. M. de Haugwitz désire donc que Lord Carysfort reçoive des instructions telles que, si cela arrivait, on pût tout de suite former un plan ici et convenir d'autorité.

CXLIII

AU GÉNÉRAL DE STAMFORD. NOUVELLES DE PARIS (1)

Paris, s. d.

Les dispositions de Lucien et de Talleyrand. — Les vues du Premier Consul sur l'Italie.

Lucien Bonaparte n'est pas mal pour nous. Il est dans le système qu'il faut un intermédiaire entre la France et l'Autriche

(1) R.O. F.O. 353.80. Vraisemblablement des derniers mois de 1801 et postérieure à la signature des préliminaires de Londres et à la signature du traité du 11 octobre avec la Russie.

et vous pouvez compter qu'il désire plus qu'on ne pense avoir le roi de Sardaigne pour voisin.

Talleyrand est bien, dans le fond, pour vous, mais ne contrariant en rien les vues du Premier Consul. Celui-ci n'a qu'un plan, savoir : Paraître tout décidé à garder le Piémont pour ne pas être trop pressé par les Grandes Puissances de le rendre (1). Le garder en effet, si ses démonstrations en imposent et proposer une indemnité quelconque, dans certains cas, Milan, dans d'autres, les Légations, moins encore s'il se peut, et enfin, rendre le Piémont, si malgré ses démonstrations on le presse vivement et avec énergie.

CXLIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD (A JACKSON) (2)

Berlin, s. d. (3)

Régrets que lui cause la chute de Panin. Conséquences probables de cet événement. — L'élection de l'archiduc Antoine et les relations entre Vienne et Berlin. — L'état de l'Empire Germanique et le prince d'Orange sur le Continent

Mon très cher et très honorable ami,
J'avais souhaité depuis longtemps de recevoir de vous-même un

(1) Le Piémont, que le Premier Consul désirait, mais n'avait pas osé annexer pour ménager les vues et les susceptibilités de la Russie, avait été, le 19 avril 1801, divisé en six départements et avait formé notre 27^e Division militaire. (Cf. *Correspondance* VII, 5874, P^e 33; Paris 22 novembre 1801, *Exposé de la Situation de la République*). En rédigeant le traité du 11 octobre, on avait eu soin de réserver cette question en déclarant « qu'on s'entendrait à l'amiable sur les intérêts du roi de Sardaigne quand il y aura lieu, et de la manière la plus compatible avec l'état actuel des choses. » « Le Piémont, lit-on précisément à ce propos « dans les *Mémoires du prince de Talleyrand*, 1.290, aurait dû être restitué au roi de Sardaigne immédiatement après la paix de Lunéville : « il n'était qu'en dépôt entre les mains de la France. Le restituer aurait été à la fois un acte de justice rigoureuse et de très-sage politique. « Bonaparte, au contraire, le réunit à la France (4 septembre 1802). Je fis « de vains efforts pour le détourner de cette mesure. Il croyait qu'elle « était dans son intérêt personnel ; son amour-propre lui paraissait la « réclamer et il prévalut contre tous les conseils de la prudence. »

(2) R. O. F. O. 95.6. Probablement à F. J. Jackson.

(3) Pièce en tout cas postérieure au 29 octobre 1801, date de l'article de la *Gazette de Francfort* dont Stamford reproduit un passage. — Il convient d'autre part de rappeler ici que Panin fut invité le 30 septembre 1831 à donner sa démission et que ce fut seulement le 7 novembre

signe de vie, lorsque M. Casamajor (1) m'a apporté votre lettre du 18 de ce mois passé qui a été suivie hier d'une seconde en date du 28 du même mois.

Je ne crois pas avoir besoin de vous dire combien cette marque de souvenir de votre part m'a causé de joie, puisque les sentiments d'amitié et d'attachement que je vous porte doivent vous être suffisamment connus et, comme vous connaissez également tous ceux que je conserve à notre digne et excellent ami, le comte Panin, je n'ai pas besoin non plus, je pense, de vous exprimer combien je partage avec vous les justes regrets que vous éprouvez et que doivent éprouver ceux mêmes qui ne lui sont attachés que par la seule connaissance qu'ils ont de son mérite, en le voyant pour la seconde fois éloigné des affaires qui, autant et peut-être plus que jamais, ont besoin d'hommes tels que lui.

Quels seront les fruits de toutes ces paix partielles qui ont été

que Beurnonville écrivit à Talleyrand : « Ce n'est pas M. d'Alopeus, mais « M. de Kotchoubey qui remplace Panin. » — Enfin cette dépêche est, comme on le verra plus loin, postérieure encore au retour sur le Continent de l'ex-Stathouder, retour qui eut lieu lorsque l'année 1801 tirait déjà vers sa fin.

(1) Le passage de Casamajor par le poste de Berlin fut marqué, lors de son arrivée comme au moment de son départ, par des incidents d'une nature si particulière qu'ils méritent d'être relevés.

En septembre 1800, lord Grenville, qui faisait assés grand cas de Casamajor, avait fait savoir à lord Carysfort qu'en cas de départ de Garlike, il se proposait de lui envoyer ce Secrétaire (*Dropmore Papers*, VI. 33 *Lord Grenville à lord Carysfort* — Cleveland Row. 26 septembre 1880).

Ce choix n'avait guère souri à Carysfort qui, le 4 mai 1801 (*Ibidem* VII. 64) lui mandait de Berlin : « Lord Hawkesbury me dit que Casamajor vient ici. Je ne saurais rester ici avec un homme tel qu'on me le « dépeint de tous côtés.... »

Quelques semaines plus tard, de Charlottenburg, le 22 juin (*Ibidem* VII. 127) le ministre d'Angleterre s'empressait, il est vrai, de reconnaître qu'on avait mal jugé Casamajor :

« Il est, écrit-il, bien moins *formidable* que je ne le croyais. Il a beau-
« coup de bon sens, d'excellentes manières de vrai gentleman, est pour
« moi plein d'égards et d'attentions, mais pointilleux à l'extrême avec
« les autres, ce qui lui vaudra certainement des ennuis s'il ne change
« pas de manière. »

Un an plus tard, après le départ de lord Carysfort, Berlin réserve à Casamajor un nouvel ennui : « M. Jackson, nouveau ministre d'Angle-
« terre à Berlin, écrit Bignon, le 28 octobre 1802 (*Prusse*, Volume 131.
« Dépêche chiffrée N° 14 f° 61) est attendu à chaque moment. Le chargé
« d'affaires a demandé un congé qu'il a obtenu. Le motif de cette demande
« est la conformité d'âge entre lui et M. Jackson M. de Casamajor ne
« s'embarasserait pas d'être employé comme Secrétaire de Légation avec un
« Ministre, que d'ailleurs il estime beaucoup, mais qui n'a sur lui, ni la su-
« périorité de l'expérience, ni même celle des années. Sa Cour a reconnu
« la justice de sa demande et la lui a accordée de la manière la plus gra-
« cieuse. »

successivement conclues et dont la somme totale ne forme qu'une immense grandeur négative relativement au bien-être général si, dans un de nos plus puissants Empires, la cabale trouve moyen d'écartier du conseil du Monarque le Ministre le plus digne d'y occuper la première place ? Que des ambitieux n'ayant pas le mérite requis pour remplir un poste à la Cour, y briguent les premiers emplois, à la bonne heure. Mais qu'ils osent briguer également les premières places dans le Ministère, quel étrange abus de la faveur du Prince !

Voilà donc la paix entre la Grande-Bretagne et la France, sinon définitivement conclue encore, du moins fort près de l'être. Vous saurez mieux que moi à l'heure qu'il est ce qu'on pense en Angleterre pour ou contre cet événement (1).

Quant à moi, qui suis persuadé qu'il n'a pas tenu à l'Angleterre que sa paix avec la France ne soit devenue pour elle-même et pour les Puissances du Continent aussi avantageuse qu'elle aurait pu et dû le devenir, si ces dernières avaient connu leur véritable intérêt, j'adresse du fond de mon cœur des vœux au Ciel pour que cette paix devienne pour la Nation anglaise une source de nouvelles et constantes prospérités.

Pour ce qui est des autres Puissances, mes vœux pour elles sont plus modestes. Je souhaite qu'il ne leur arrive pas tout le mal qu'elles ont mérité et auquel il me semble bien difficile qu'elles puissent échapper.

A la distance où vous vous trouvez, mon cher Ami, vous ignorez peut-être encore ce qui s'est passé en dernier lieu entre ici et la Cour de Vienne. Voici en peu de mots ce qui, à cet égard, est parvenu à ma connaissance.

La Cour de Berlin ayant protesté contre la validité de l'élection de l'archiduc Antoine (2) au siège archiepiscopal et électoral de Cologne, comme elle avait déjà protesté antérieurement contre

(1) On sait que le colonel de Lauriston, porteur des ratifications des Préliminaires, fut presque porté en triomphe par le peuple de Londres qui détela et traîna jusque chez lord Hawkesbury la voiture dans laquelle Otto y conduisait l'aide de camp du Premier Consul. — D'autre part, lord Cornwallis, chargé de complimenter le Premier Consul, était à Paris depuis le 7 novembre. Avant de se rendre à Amiens, où les négociations s'ouvrirent au commencement de décembre, il y eut depuis le 24 novembre quelques conférences préliminaires avec Joseph.

(2) L'un des plus jeunes frères de l'Empereur, né le 31 août 1779, mort le 2 avril 1835. Il donna dans la séance (la 32^e) de la Députation de l'Empire à Ratisbonne, le 4 décembre 1802, sa démission de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Münster. L'archiduc Charles renonça en sa faveur en mai 1804 à la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique.

l'élection de ce Prince au siège épiscopal de Münster, le comte Stadion (1) reçut ordre de sa Cour d'insinuer au Ministère de Berlin que ces élections pouvaient être regardées comme indifférentes, comme ne devant en aucune manière altérer la marche des indemnités à accorder aux Princes qui ont perdu en tout ou en partie leurs Etats de l'autre côté du Rhin ; que l'Empereur, en conséquence, n'avait pas encore permis à l'archiduc Antoine d'aller se mettre en possession des Etats qu'il était appelé à gouverner, quoique le Chapitre de Münster l'en eût vivement et itérativement prié ; et enfin, que Sa Majesté Impériale, autant par conviction que par amour et par attachement pour l'ancienne Constitution Germanique, se sentait obligée d'insister sur la conservation des trois Electorats ecclésiastiques.

M. de Haugwitz a répondu à ces insinuations par une Note adressée au comte de Stadion, dans laquelle il est dit en substance :

« Que Sa Majesté Prussienne ne pouvant qu'approuver la précaution qu'avait eue Sa Majesté Impériale d'empêcher que Son Altesse Royale l'archiduc Antoine ne se rendît aux instances du Chapitre de Münster, Elle, de son côté, ne donnerait pas plus d'étendue aux mesures qu'Elle avait prises jusqu'à présent pour prévenir l'effet de ces instances ; mais, au reste, qu'Elle était très éloignée de tomber d'accord avec Sa Majesté Impériale, qu'on pût préjuger et même fixer la conservation des trois Electorats ecclésiastiques avant qu'on soit parvenu à déterminer la masse des indemnités et voir ensuite s'il resterait de quoi former tel ou tel Electorat. »

A peine ces explications entre l'Envoyé de Vienne et M. de Haugwitz étaient-elles parvenues à ma connaissance que je lus dans la

(1) STADION (Philippe, comte de) (1763-1824) entré fort jeune dans la carrière diplomatique sous Kaunitz qui l'envoya, dès 1788 en Suède comme Ministre plénipotentiaire. En 1790, il passa à Londres. Froissé de voir en 1792 Mercy d'Argenteau qui, fuyant la Révolution, s'était réfugié en Angleterre, chargé de traiter les affaires les plus importantes, il se retira dans ses terres. Il ne reentra dans la carrière qu'en 1797, fut envoyé à Berlin, où il eut, en 1803, Metternich pour successeur et prit à ce moment possession du poste de Saint Pétersbourg. Il y fut le principal négociateur de la troisième Coalition et suivit Alexandre I^{er} à l'armée. Ministre des Affaires étrangères après la paix de Presbourg, il dut renoncer à son portefeuille après Wagram et eut cette fois encore Metternich pour successeur. Retiré dans ses terres en Bohême, il en sortit après Lützen, d'abord pour prendre part aux conférences de Toplitz, puis à celles de Francfort et de Châtillon. L'un des plénipotentiaires du Traité de Paris (11 avril 1814), il assista au Congrès de Vienne et fut aussitôt après chargé du Ministère des Finances.

Gazette de Francfort l'article suivant, de Ratisbonne, le 29 octobre.

« Le Chancelier de l'Empire a adressé à tous les Ministres de sa Majesté Impériale près les Etats d'Allemagne un *Rescrit* daté de Vienne le 14 octobre, dont voici la substance :

« Sa Majesté Impériale, en qualité de Chef Suprême de l'Empire et de Protecteur de l'Eglise Germanique, a donné Sa pleine approbation à la demande de deux grands dignitaires de Cologne et de Münster relativement aux élections et jamais Elle n'a eu l'intention de gêner, contrairement à la Constitution, les Chapitres dans l'exercice de leurs droits légitimes et primitifs. On a dû voir avec d'autant plus de surprise les déclarations opposées qu'a faites jusqu'à ce moment la Cour de Prusse et auxquelles il a été donné la plus grande publicité, tant au sujet de la suspension des Elections que sur le résultat de celle de Münster, à qui on a même voulu donner la dénomination de : *Prétendu Evêque*.

« Les Ministres de Sa Majesté Impériale sont chargés d'appeler, là où ils se trouvent, toute l'attention sur les suites fâcheuses qu'entraînerait un pareil exemple d'affectation de pouvoir illégal et de procédé arbitraire de la part d'un Co-Etat particulier de l'Empire. En conséquence, ils donneront toute la publicité désirable aux représentations faites par les dits Chapitres conformément à la Constitution » (1).

(1) « M. le comte de Stadion, mandai de Berlin, le 24 octobre 1801, *Bewronville à Talleyrand*, en informant la Cour de Berlin que l'archiduc Antoine avait été élu au siège de Cologne comme il l'avait été à celui de Münster, a remis copie de la dépêche de sa Cour relativement à ce te nomination. Cette dépêche porte sommairement que : « Sa Majesté Impériale n'a pu se dispenser de laisser en cette circonstance un libre cours aux formes constitutionnelles ; Que ces Elections ne portent aucune atteinte au principe des sécularisations, ni aucun obstacle au règlement des indemnités ; Que l'Archiduc ne s'en prévaut jamais pour prétendre à aucune espèce de pension ni de dédommagement ; Que Sa Majesté Impériale, pour donner une preuve des égards qu'Elle est jalouse de montrer à la Prusse, s'abstient de faire prendre possession des deux bénéfices vacans, quoiqu'Elle eût le droit de le faire en sa qualité de Chef du Corps germanique et qu'Elle vient d'ordonner aux Chapitres d'en régir les revenus par *interim* et comme par le passé, Sa Majesté déclarant au surplus qu'Elle fera tous Ses efforts pour maintenir l'existence des trois Electeurs Ecclésiastiques et empêcher, autant qu'il dépendra d'Elle, l'éroulement absolu de la Constitution de l'Empire. »

(*Prusse*, Volume 230 N° 9).

L'archevêché de Cologne fut sécularisé en 1801 et toutes ses possessions situées sur la rive gauche du Rhin furent annexées à la France. En 1803, toutes les possessions situées sur la rive droite furent partagées entre les principautés de Nassau-Usingen, de Wied et d'Arenberg (comté de

Quelle sera la fin de toutes ces protestations et contreprotestations ? Celle probablement que voudra y mettre Buonaparte, que cette dispute paraît amuser et qui peut-être n'attend que le moment où elle semblera vouloir dégénérer en guerre formelle pour interposer un *Quos ego* ?

Pendant que la Cour de Vienne ne parle que de conserver la Constitution Germanique, et celle de Berlin, d'indemniser des princes dépouillés, qu'elle eût mieux fait de ne pas laisser dépouiller, n'est-il pas affligeant qu'on doive se dire qu'il n'existe plus d'Empire Germanique et que tous ces princes indemnisés ne seront que des vassaux de la France ? En effet, dans le cas d'une guerre de celle-ci contre l'Autriche ou contre la Prusse, ou même contre ces deux Puissances réunies, lequel des princes d'Allemagne, surtout de ceux dont les Etats continuent au Rhin, sera assez impolitique pour s'allier avec elles, au risque de se voir chassé le lendemain de son pays pour n'y rentrer peut-être jamais et lequel de ces princes, si la France exige des secours en hommes ou en argent, ne préférera pas au contraire de les fournir à une Puissance, dont la protection lui est devenue indispensable et qui peut-être aura eu soin de se l'attacher d'avance par de bons procédés ?

D'ailleurs, quel intérêt peuvent désormais inspirer à tous ces princes de l'Empire deux Cours, dont la constante désunion les a fait tomber sous une dépendance plus ou moins absolue de la France et qui, pourvu que celle-ci voulût y consentir, ne se feraient pas le moindre scrupule de se partager leurs Etats, ce qui au reste, puisque les choses en sont à ce point, serait le seul moyen de rétablir une sorte d'équilibre en Europe !

Le prince Stathouder est arrivé ces jours passés au Continent, très inopinément pour moi et pour beaucoup d'autres personnes,

Recklinghausen) et le landgraviat de Hesse-Darmstadt (Westphalie). En 1815, tout le territoire de l'ancien archevêché fut annexé à la Prusse. Au point de vue ecclésiastique, un nouvel archevêché fut fondé à Cologne en 1821.

En 1803, l'évêché de Münster fut sécularisé et la plus grande partie de son territoire fut érigée en principauté et réunie à la Prusse. D'autres parties, moins considérables, furent données aux maisons de Salm-Salm, des Rhaingraves (Hörstmar) de Croï (Dulmen), des Loos-Corswarem (Rhein-Wolbeck), d'Arenberg (Meppen), et d'Oldenburg. — La principauté prussienne de Münster fut réunie tout entière au Grand Duché de Berg en 1807 et annexée en partie à la France en 1810. En 1815, la Prusse reçut non seulement la principauté, mais encore les parties de l'ancien évêché qui avaient été cédées aux maisons de Salm, de Croï et de Loos. — Un nouvel évêché purement ecclésiastique fut fondé en 1821.

nommément son propre fils, le Prince Héréditaire (1). J'ignore jusqu'à présent la raison qui l'a déterminé à quitter subitement l'Angleterre, où il a laissé Madame Son Epouse qui, dit-on, ne le rejoindra qu'au printemps prochain. On est ici d'opinion que l'Angleterre n'ayant rien stipulé dans son traité préliminaire de paix avec la France en faveur de la Maison d'Orange, le Prince a cru devoir se mettre plus à portée de correspondre avec la Cour d'ici, comme étant la seule qui s'occupe encore de son autorité. Sûr est-il que cette dernière se flatte toujours que son intercession en faveur de cette Maison sera assez puissante pour lui procurer un dédommagement proportionnel aux pertes qu'elle a essuyées.

Je souhaite de tout mon cœur que ce calcul soit exact. Car si cette Maison devait se voir réduite à ses seules ressources en Allemagne, son sort serait véritablement à plaindre et chacun qui en dépend ne le serait pas moins.

Je sais, mon cher et digne Ami, tout ce que vous avez fait pour améliorer ma petite fortune et la mettre à couvert des événements. J'ai vu, non sans en être vivement touché, par la lettre que vous avez écrite en ma faveur, combien M. Thomas Grenville et M. Carysfort ont été empressés à seconder vos généreux efforts en ma faveur. Je vous prie de leur en témoigner ma sincère gratitude et être persuadé que, quand même vos intentions amicales à mon égard devraient rester sans effet, ma reconnaissance envers vous et envers eux n'en durera pas moins autant que ma vie.

L'année 1802 fut pour Stamford, bien plus encore que celle qui l'avait précédée, une année de recueillement, de silence, de tristesses, d'épreuves et de souffrances morales et physiques. Sa correspondance, ou du moins ce que nous en offrent les dossiers du *Record Office*, se borne en effet pour toute l'année à la transmission d'un Mémoire sur *l'Etat de la France et la nécessité de surveiller la marche de sa politique*, et à une

(1) « Le prince d'Orange a quitté l'Angleterre, s'est retiré sur le Continent et compte, en se tenant désormais à l'écart des affaires, s'établir au « château d'Oranienstein.... » (*Prusse*, volume 230 n° 8 f° 220, *Beurnonville* à *Talleyrand*, Berlin 30 janvier 1802). (Oranienstein, à 40 kilm. N. N. O., de Wiesbaden). Beurnonville ajoutait: « Le Prince Héréditaire, se regardant « comme destiné à être le voisin de la France, désire aller présenter ses « hommages au Premier Consul et va aller attendre la réponse à Oranienstein. »

assez longue lettre que, pour rafraîchir la mémoire de ses amis anglais il adresse de Brunswick à lord Carysfort, rentré depuis quelque temps en Angleterre. Dans cette lettre pleine de ses récriminations contre la ligne fatale que s'entête à suivre le Cabinet de Berlin, il laisse libre cours à la tristesse que lui causent, d'une part le soin avec lequel le duc de Brunswick s'applique à l'éviter, de l'autre le coup, aussi dur qu'imprévu, que vient de lui porter le licenciement de son régiment à la solde de la Grande-Bretagne.

CXLV

S. l. n. d. (1).

Extraits d'un Mémoire sur l'état actuel de la France et l'intérêt qu'ont les Puissances Etrangères, notamment l'Angleterre, à surveiller la marche de son Gouvernement.

1° « Le Gouvernement de la République Française est-il devenu plus stable par la paix faite avec l'Angleterre ?

2° Buonaparte a-t-il l'estime et l'amour du peuple, comme semblent le croire certaines personnes ?

3° Existe-t-il en France une ou plusieurs factions voulant le renversement de Buonaparte et capables de l'opérer ?

4° Quelle sorte de Gouvernement la faction qui triomphera se propose-t-elle d'établir ?

5° L'Angleterre a-t-elle le plus grand intérêt à surveiller la marche des Gouvernants et quels sont les moyens à employer pour y parvenir sans courir le danger de donner l'éveil ?

Telles sont les principales questions qu'on peut se poser dans les circonstances actuelles et auxquelles nous allons essayer de répondre le plus succinctement possible. »

En réponse à la première question, l'auteur du Mémoire émet l'avis qu'il est essentiel de se reporter à deux époques mémorables, le 18 Fructidor et le 18 Brumaire.

Il insiste sur la campagne qu'on fait contre Bonaparte, sur le besoin qu'il a de la paix. « Mais la paix, ajoute-t-il, n'a pas donné de stabilité au Gouvernement actuel. Disons plus, elle accélérera sa chute. Le temps en convaincra les incrédules. »

(1) R. O. F. O. 3.3. 83. Pièce postérieure à la signature de la paix d'Amiens, le 27 mars 1802.

Répondant à la deuxième question, il déclare que « Buonaparte n'a ni l'estime, ni l'amour de son peuple. Il a dans ce peuple une multitude d'ennemis qui tous, pour des raisons diverses, veulent sa perte. »

Quelles sont les factions qui veulent renverser Buonaparte ?

Les hommes de Brumaire (Siéyès), les membres du Corps Législatif chassés au 18 Brumaire, tous les mécontents de cette journée, à leur tête, les ex-Directeurs Reubell, Treilhard, La Révellière-Lepeaux, etc, etc... les Jacobins, dont le chef est Barras, les généraux qui détestent Buonaparte, — Moreau est leur chef soutenu par les Députés victimes du 18 Fructidor, — les sept-huitièmes de la France qui désirent le rétablissement de la Monarchie. Mais les Royalistes sont tombés dans l'apathie. Ils n'ont ni ensemble, ni activité.

Sur ce point on ne peut faire que de vagues conjectures.

« Tant que le règne de Buonaparte durera, sa pensée favorite sera d'exécuter ses plans contre l'Angleterre. Celle-ci a donc tout à craindre et intérêt à le surveiller. Les moyens pour cela sont faciles. Il s'agit de reprendre le travail qui a existé avant le 18 Fructidor et dont l'Angleterre a tiré un si grand avantage. Un des principaux fut d'avoir un rapport général sur la Marine, que M. Wickham (1) n'avait pu se procurer depuis deux ans malgré les énormes sacrifices qu'il avait faits, rapport enfin, dont M. Dutheil se fit honneur auprès du Gouvernement anglais. — Ce travail, qui se bornerait pour le moment à une simple surveillance, a pour base les hommes qui faisaient la Policé sous l'Ancien Régime et qui n'ont voulu rien être depuis la Révolution.

Un Mémoire pouvant se trouver égaré, la prudence exige qu'on passe sous silence comment et par qui ce travail fut commencé, pourquoi il fut cessé, pour quel motif on s'est refusé à le reprendre jusqu'ici. M. ... expliquera tout cela verbalement.

Le but du travail est de connaître l'intérieur de Buonaparte, de le suivre pas à pas dans toutes ses démarches et actions, de pénétrer le plus avant possible dans les cabinets des Ministres, surtout ceux de la Guerre, des Relations Extérieures, de la Marine et des Finances, de recueillir avec soin tout ce qui peut intéresser les Puissances Etrangères, et notamment l'Angleterre, saisir l'esprit des différentes factions, découvrir leurs plans, leurs moyens d'exécution, leur projets définitifs, tâcher de s'emparer de tous ces fils et de les diriger autant que possible.

(1) Cf. Appendice. Note et Notice biographique.

L'arrière-pensée, en l'opérant, eut été de servir la cause du Roy en attachant à sa cause les personnages les plus importants, de profiter d'une circonstance heureuse pour parvenir enfin à rétablir la Monarchie. Mais jamais on ne mettra la cause du Roi en évidence, tant qu'il n'y aura pas d'événements majeurs qui promettent le succès le plus assuré. On peut à cet égard s'en rapporter à la prudence d'hommes habitués à traiter les affaires. Cette prudence doit être réciproque. Le Gouvernement anglais sait par expérience qu'il place souvent mal sa confiance.

Nous ne voulons signaler personne. Notre propre sûreté et le succès du travail nous forcent seulement à demander qu'aucun Français n'en soit instruit. Nous avons la preuve que des lettres parties de Paris pour M. Dutheil ont été enlevées de ses bureaux et que dix jours après leur envoi, elles étaient dans les mains du Ministre de la Police Générale. Ce qui prouve avec quelle facilité les espions du Ministre avaient accès chez M. Dutheil. Aussi il ne nous a pas fallu grand génie pour prévoir, plus d'un an d'avance, la chute prochaine de M. de Coigny. S'il eût fait plus d'attention aux conseils secrets que nous lui fîmes donner, il aurait évité sa catastrophe et des désagréments pour l'Angleterre et pour les Princes français.

Les rapports seraient donc remis par le Directeur Général du travail, soit à un agent particulier du Gouvernement Britannique, soit à ses Ambassadeurs. Pour éviter les communications trop répétées, les rapports seraient faits trois fois par mois, à moins de découverte importante ou de cas majeur qui méritât un rapport extraordinaire.

Le travail proposé, basé sur son ancienne existence, exige une dépense de 3000 louis par mois. Avec cette dépense, on atteindrait le véritable but pour le moment présent. »

CXLVI

BIGNON AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

*Berlin, 30 messidor an X
(19 juillet 1802).*

**Demande des certificats de naissance du prince
et de la princesse d'Orange.**

BIGNON AU GÉNÉRAL DE STAMFORD, Ministre de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange-Nassau, à cette Cour.

MONSIEUR,

Chargé par le Gouvernement Français de me procurer des certificats d'existence de S. A. S. Monseigneur le prince Guillaume d'Orange-Nassau Dietz, né le 8 Mars 1748 et de S. A. R. Madame Frédérique-Sophie-Wilhelmine, Princesse Royale de Prusse, épouse de S. A. S. née le 7 août 1751, je crois ne pouvoir mieux accomplir les intentions de mon Gouvernement qu'en vous priant d'avoir la bonté de me délivrer vous-même ces deux certificats.

Je me persuade que cet acte de complaisance, que je prends la liberté de réclamer de vous, ne vous paraîtra offrir aucun inconvénient et vous prie d'en recevoir d'avance mes remerciements avec l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Chargé d'Affaires de la République Française en Prusse.
ED. BIGNON. (2)

(1) R. O. F. O. 95.6.

(2) BIGNON (Pierro-Edouard, baron) Secrétaire en Suisse (21 novembre 1797), à Milan (6 décembre 1798), Premier Secrétaire à Berlin (6 novembre 1799), Ministre Plénipotentiaire à Cassel (8 août 1803), à Bade (11 octobre 1808) Chargé d'affaires et Ministre Plénipotentiaire près le Grand-Duc de Varsovie (25 décembre 1810), Sous-Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères du 24 mars au 22 juin 1815, Ministre des Affaires Étrangères du 23 juin au 7 juillet 1815. Commissaire provisoire chargé du portefeuille des Affaires Étrangères, le 29 juillet 1830. Mort en 1841.

CXLVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A LORD CARYSFORT (1)

Brunswick, 5 septembre 1802.

Critique amère de la politique de la Prusse — Questions du Hanovre et de la Hollande. — Son dernier entretien avec Haugwitz. — Le suicide du fils de ce dernier. — Froideur du duc de Brunswick envers Stamford. — Licenciement de son régiment. — Son désir d'obtenir un brevet de général anglais.

En renonçant à vous occuper plus longtemps de nos misérables tracasseries continentales, comme vous l'avez fait à mon très grand chagrin, et en abandonnant ce Continent à son triste sort, qu'il n'a au reste que trop mérité, j'ai espéré, Mylord, que vous excepteriez de cet abandon les personnes qui vous y sont sincèrement attachées. C'est animé de cet espoir que je prends la liberté de vous donner ce signe de vie pour vous informer qu'il y a déjà un mois que je quittai Berlin sans cependant quitter ma mission, m'étant conformé, quant à ce qui regarde ce dernier article, à ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander des intentions de lord Hawkesbury à mon égard.

Mes principes politiques et ma manière de voir et de juger la politique du Cabinet de Berlin vous sont trop connus, Mylord, pour que j'aie besoin de vous peindre l'indignation que j'ai éprouvée pendant les derniers mois de mon séjour à cette Cour. Quels procédés envers des voisins, dont on s'était érigé en protecteur et envers un Allié, à qui la Prusse fut redevable de son salut dans la Guerre de Sept-Ans ! Quel aveuglement que celui, d'avoir, par une augmentation de quelques milles carrés de territoires, non conquis les armes à la main, mais mendiiés à Paris, pensé dédommager un Etat de la perte de sa considération ! Quelle honte de sacrifier les intérêts d'une Maison apparentée, telle que la Maison d'Orange, pour se trouver à tirer à soi-même une part plus grande dans un brigandage d'autant plus odieux qu'il n'en résulte aucuns moyens de mettre à couvert de nouveaux envahissements ce qui reste de cet Empire Germanique déchiré, tandis qu'il en offre mille à la France pour l'asservir à

(1) R. O. F. O. 95.6.

jamais, pour faire éternellement la loi à la Prusse, et même à l'Autriche, et pour s'aplanir les routes de Vienne et de Berlin.

Il semble qu'on ignore à ces deux Cours que tout grand Etat a une double limite, l'une géographique, l'autre d'influence, et que la France, ayant avancé la première jusqu'au Rhin, elle embrasse aujourd'hui avec l'autre l'Allemagne entière et toute la Prusse qui, loin d'être effrayée de cet état de choses, espère probablement en tirer avec le temps de nouveaux avantages.

En prenant congé de M. de Haugwitz, j'eus avec ce Ministre un long entretien sur les affaires du temps, dans lequel, suivant ma coutume, je ne lui cachai pas mon opinion. Je lui dis à cette occasion que je me persuadais encore que si Sa Majesté Prussienne s'était déterminée à Se rejoindre à Ses anciens Alliés aux différentes époques où Elle en fut vivement sollicitée, Elle aurait tiré des circonstances d'alors pour ces Etats et pour le repos de l'Europe des avantages plus réels et plus solides (je n'osais ajouter, et plus honorables), que ceux qu'Elle pense recueillir des circonstances actuelles.

« Voilà une chose, me répondit-il, dont personne ne fera
« revenir le Roi. Car ceux, qui sont journellement autour de sa
« personne, l'entretiennent dans des idées tout à fait opposées à la
« vôtre. Ils m'ont déjà dit plusieurs fois en sa présence avec
« un air de triomphe : « Vous voyez maintenant, vous qui plus
« d'une fois incliniez pour la guerre, que Sa Majesté avait raison
« de vouloir conserver la paix qui agrandit aujourd'hui Ses Etats
« au lieu que la guerre lui eût coûté peut-être quelques pro-
« vinces. » Il est vrai, ajouta-t-il, que le Roi ne s'explique jamais
« sur cette matière d'un ton aussi décidé que ces Messieurs. »

Quoique je n'aie pas une grande foi dans la véracité de M. de Haugwitz, je suis néanmoins tenté de croire qu'il y a du vrai dans cette anecdote et qu'elle n'est pas tout à fait de son invention.

Au moment où je vous parle, Mylord, de ce Ministre, on m'apprend une bien triste nouvelle, qui le concerne et qui l'afflige mortellement. C'est celle de la mort tragique d'un fils qu'il avait ici et qui ce matin s'est tué d'un coup de pistolet après en avoir pris la résolution; il y a déjà quelque temps, comme on peut le remarquer après coup par plusieurs arrangements qu'il avait faits avant sa mort qu'il a su dérober à la vigilance de ses surveillants.

Je n'ai pas connu ce jeune homme, mais tout le monde assure qu'il donnait les plus hautes espérances et que tout en lui semblerait annoncer un caractère noble et distingué. Son père l'envoya ici, il y a à peu près trois ans pour lui faire achever ses humanités

sous la direction d'un nommé M. Desarts, Gènevois, homme de mérite et de talent, qui est inconsolable de ce funeste événement. Son élève était généralement aimé, estimé et admiré dans cette ville, où il est en ce moment l'objet des regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Il joignait à la plus aimable figure, à un caractère des plus prévenants, toutes les qualités du cœur et de l'esprit, qui rendent un jeune homme intéressant. Sa conduite, son application au travail et ses connaissances étaient étonnantes pour son âge, car il n'avait que 17 ans. Malheureusement à une sensibilité extrême s'unissait en lui un fond de mélancolie qui perçait dans les moments mêmes où il semblait se livrer tout entier à la gaieté et qui se manifestait surtout quand on l'entretenait d'objets de politique. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je tiens de son gouverneur et qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle donne une idée du caractère de ce jeune homme.

Quelqu'un, l'écoutant déclamer avec force contre la politique du Cabinet de Berlin, lui observa qu'en condamnant le Cabinet, il condamnait en même temps son père, le Premier Ministre. « Sachez
« Monsieur, répondit-il, que j'aime, que je respecte M. de Haug-
« witz, comme il convient à un fils bien né d'aimer et de respec-
« ter son père, mais que je déteste ses principes politiques. Il per-
« dra la Prusse ! »

On ignorera probablement toujours le motif qui a poussé ce jeune homme au suicide. On a trouvé sur sa table cinq à six lettres, adressées à son maître et à quelques jeunes gens, ses amis, dans lesquelles il leur demande pardon du chagrin qu'il leur donne et les prie de ne pas hasarder de conjectures sur les causes qui l'ont porté à trancher le fil d'une vie, qui lui était devenue insupportable pour des raisons, dont il emporte le secret avec lui dans la tombe.

Il avait, la veille de sa mort, écrit par le courrier ordinaire à son père, à sa mère ainsi qu'à ses frères et sœurs, probablement pour les informer de sa résolution et leur demander pardon. Quel terrible coup pour cette famille ?

Il y a apparence, Mylord, que de longtemps je n'aurai rien d'intéressant à vous mander d'ici de ce qui a rapport à la politique.

Depuis mon retour en cette ville je n'ai eu que deux fois l'honneur de parler au Duc, encore n'était-ce chaque fois qu'un moment. Il semble m'éviter autant qu'il me faisait l'honneur de me rechercher autrefois malgré la différence de mes opinions sur mille et mille choses. Je ne suis pas étonné du changement. Le

temps a justifié la plupart de mes opinions et les Grands Seigneurs pardonnent rarement, quand on a été d'un avis opposé au leur et que les événements viennent prouver qu'on a eu raison. Il semble qu'ils se croient humiliés par ceux qui ont mieux vu et mieux jugé les choses qu'eux.

Il ne m'arrive donc de la part du Duc comme de celle du roi de Prusse que ce à quoi je me suis toujours attendu, c'est-à-dire, que l'un me tournerait le dos dès qu'il s'apercevrait de l'erreur dans ses calculs et que l'autre en agirait de même si, en voulant lui être utile, je venais à être forcé de me refuser à l'être de la manière que l'entendraient ceux qui ne faisaient que lui prêcher la paix.

C'est ainsi qu'après m'être efforcé de servir la *bonne cause*, je suis parvenu à lui faire changer de nom et à l'appeler mauvaise, quant à ce qui me regarde personnellement. Mais ceci n'est qu'un badinage, Mylord. La *bonne cause* sera toujours pour moi ce qu'elle a toujours été et mon royalisme et mes principes resteront irrévocablement les mêmes en dépit de tous les philosophes et de tous les Rois de la terre. La seule chose qui me fait véritablement de la peine en ce moment, c'est le licenciement du régiment que j'avais à la solde de l'Angleterre, non pas à cause de la perte des sommes qui y étaient attachées, mais parce que je me vois privé par là de l'honneur d'appartenir à la Puissance, que préférablement à toutes j'ai toujours désiré et me suis fait gloire de servir.

Vous verrez, Mylord, par la copie du certificat que je prends la liberté de joindre à cette lettre que le sort que je viens d'éprouver est une réplique de celui que j'éprouvai au même service après la guerre de Sept-Ans.

Si j'étais en Angleterre et que j'eusse le bonheur de voir le Roi et de Lui parler, je Lui dirais : « Sire, daignez jeter un coup d'œil sur ce papier. Votre Majesté verra, qu'après avoir eu l'honneur de servir l'Angleterre pendant les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans, je fus réformé à la Paix. Ce n'était pas une disgrâce. C'était un sort auquel je m'étais attendu et dont je crois avoir d'autant moins de raisons de me plaindre que je le partageais avec tous mes compagnons d'armes qui avaient servi dans le même corps et que je n'avais rien fait qui me donnât un titre à une récompense particulière.

« D'ailleurs j'étais jeune alors et je pouvais chercher à m'ouvrir une nouvelle carrière ; en quoi je ne tardai pas à réussir. Aujourd'hui, Sire, que j'ai eu le bonheur de me voir une seconde fois employé au service de Votre Majesté et que je suis trop avancé,

« en âge pour m'attacher à un nouveau Maître, j'ose espérer que
 « Votre Majesté ne voudra pas me faire éprouver le sort qui
 « m'échut en partage il y a quarante ans et que maintenant je ne
 « pourrais regarder que comme une véritable disgrâce. Que Votre
 « Majesté daigne me pardonner si j'ose lui adresser la prière de
 « m'accorder un simple brevet de Général effectif, sans appointe-
 « ments, afin que je ne sois pas confondu avec cette foule d'of-
 « ficiers devenus inutiles par la paix. J'ai un titre sacré pour
 « demander cette grâce à Votre Majesté. Il consiste en ce qu'il ne
 « dépendait que de moi, il y a quatre ans, de passer avec mon
 « grade, soit au service de l'Autriche, soit à celui de la Prusse et
 « que je refusai l'offre qui m'en fut faite afin d'éviter des entraves
 « qui m'eussent empêché d'être aussi utile à *la bonne cause* en
 « général et par conséquent à celle de l'Angleterre en particulier,
 « que j'espérais et que je souhaitais de le devenir. »

Pardonnez-moi Mylord, ma trop longue lettre et veuillez... etc...

Pendant les sept mois qui se sont écoulés depuis que Stamford a été chercher le repos et le rétablissement de sa santé à Brunswick, il a eu, dans la solitude et dans l'isolement dans lesquels on l'a laissé, le temps de se remettre un peu du coup que lui a porté la signature de la paix d'Amiens et la possibilité de consacrer à l'examen approfondi de la situation, à l'étude de ses différentes phases, une attention sans cesse aiguillée et tenue en éveil par la haine qu'il a vouée à la République, par la douleur, par la rage que lui causent l'éclat, le prestige, la grandeur et la puissance de la France et de Bonaparte.

Un observateur aussi fin, aussi éprouvé, aussi vigilant que lui, ne pouvait manquer (sa correspondance nous le prouvera du reste) de tirer des événements qui se sont déroulés depuis le 27 mars pendant tout le reste de l'année 1802, pendant ces mois au cours desquels il s'est enfermé dans un silence presque absolu, des conclusions, qu'il dût trouver bien consolantes, puisqu'elles ne pouvaient guère laisser de doutes dans son esprit sur la fragilité de cette paix que l'Europe entière avait appelée de tous ses vœux, *de cette « paix odieuse »*, contre laquelle, presque dès le lendemain de sa signature tant de voix, et non des moins éloquentes et des moins écoutées s'étaient élevées au sein du Parlement (mai 1802).

Il avait assurément enregistré, avec une satisfaction bien naturelle de la part de cet ennemi juré de la Révolution, les premières escarmouches de l'été de 1802, les diatribes de l'*Ambigu*, les encouragements, tout au moins tolérés et favorisés, si ce n'est même donnés par le Gouvernement anglais aux émigrés qui, de Jersey et de Guernesey, mettaient tout en œuvre pour rallumer la guerre civile en France, les articles violents et le ton agressif de la presse de Londres, le *Times* en tête, la polémique que le Premier Consul, exaspéré par ces procédés, se laissa aller à engager dans les colonnes du *Moniteur* (articles du 20 thermidor an X, 8 août 1802) Il avait dû saluer avec encore plus de joie les déclarations du Message du 23 décembre, par lequel, en réponse à la dépêche que le Premier Consul avait dictée à Talleyrand le 23 octobre, George III demandait au Parlement les crédits nécessaires pour porter le nombre des matelots de 30 à 50.000 et les effectifs de l'armée à 132.000 hommes.

La riposte, « dont l'effet sera tout différent de celui qu'en attendait Bonaparte », (1) ne se fera guère attendre. Le 30 janvier, le *Moniteur* publie le rapport de Sébastiani sur la mission qu'il vient de remplir en Orient et la veille, le Premier Consul a adressé aux délégués suisses une allocution qui, répandue partout, achève, en tendant encore davantage les rapports déjà si fragiles et si difficiles entre Londres et Paris, de rendre plus que problématique le maintien de la paix. Au point où en sont venues les choses, la tranquillité du monde dépend de la tournure, qui ne peut plus guère laisser de doutes que prendront les conversations relatives à l'exécution du paragraphe 4 de l'article 10 du traité d'Amiens, à l'évacuation de l'île de Malte, à sa rétrocession à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (2).

(1) SOREL. *L'Europe et la Révolution française*, VI. 270.

(2) Rien qu'à titre de curiosité j'emprunte deux phrases assez étranges à deux dépêches de Beurnonville. Le 16 décembre 1802, il rend compte à Talleyrand d'un entretien qu'il vient d'avoir avec Jackson et qui s'était terminé par ces mots du Ministre d'Angleterre relatifs aux débats du Parlement et au ton menaçant et provocateur de certains orateurs. « Voilà, lui avait dit Jackson, des gens qui veulent nous brouiller, mais ils n'y réussiront pas. »

Et Beurnonville ajoute : « Nous entrâmes alors dans de beaux discours sur les avantages de la paix, ce qui termina notre entretien. »

CXLVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 14 février 1803,

Son opinion sur la paix. — A propos de l'indemnité pour la perte de la flotte batave. Il se propose d'aller à Berlin au printemps.

Je paye en ce moment, Monsieur, un horrible tribut à la goutte et aux rhumatismes et c'est ce qui m'a empêché de vous accuser réception de la lettre dont vous m'avez honoré.

Je suis très charmé de savoir que vous êtes plus content de votre nouveau séjour que vous ne l'aviez d'abord espéré. C'est déjà un point de gagné et je crois avoir quelques raisons de me flatter que ce contentement ira en augmentant.

Je pense comme vous au sujet de la paix. L'Europe, en général, en avait besoin pour qu'elle pût réfléchir avec calme à sa situation et, en méditant sérieusement sur les causes de ses malheurs, penser sérieusement aussi aux moyens d'en prévenir les suites.

Ce n'est pas au milieu du trouble, du désordre, des dévastations exercées par le débordement d'une rivière qu'on peut songer à lui opposer une digue. Il faut attendre qu'elle soit rentrée dans son lit pour aviser aux moyens d'empêcher de nouvelles inondations.

Quant aux bombes que *le Moniteur* lance de temps en temps contre l'Angleterre, elles lui font plus de bien que de mal (2). Elles crèvent en l'air et les éclats en retombent sur la tête de celui qui dirige la machine. J'ignore si c'est une bombe partie de la même source que cet article malicieux répété par plusieurs Gazettes : Que le Gouvernement Britannique se proposait de

Le 22 Décembre, il rapporte les dires d'Haugwitz, « persuadé, écrit-il « que la violence des orateurs anglais a pour cause la crainte de voir le « Premier Consul réorganiser la Marine française. Jacobi lui a en effet « signalé un propos de lord Grenville qui ne se trouve pas dans la Gazette « et qui est relatif à la levée de matelots ordonnée par le Gouvernement « français : *Si c'est pour la paix que ces mesures sont prises, c'est trop, « et c'est trop peu, si c'est pour la guerre.* »

(Prusse, Volume 232, dépêches chiffrées 25 et 26, folios 114, 115 et 120 Beurnonville à Talleyrand. Berlin, 16 et 22 décembre 1802).

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) L'article du 30 janvier.

dédommager le Prince d'Orange de la perte de la flotte batave qui se rendit aux Anglais en 1799.

Ce que je sais, c'est que M. de Haugwitz s'est informé ces jours passés auprès du Prince Héritaire d'Orange de ce qui en était de cette nouvelle et que celui-ci a répondu qu'à l'époque où cette flotte passa en Angleterre, on avait tout lieu d'espérer que la Hollande retournerait à son ancienne forme de Gouvernement et qu'en conséquence son père avait dû songer à la conserver comme étant la propriété de la République et non la sienne ; mais qu'aujourd'hui où cet Etat avait pris une autre forme, ni son père, ni lui n'avaient aucune réclamation à faire au sujet de vaisseaux qui ne leur avaient jamais appartenu (1).

Je me suis informé de différents côtés au sujet de la brochure dont vous me parliez dans votre lettre, mais on ignore, ou on fait semblant d'ignorer, l'existence d'un pareil pamphlet.....

J'attends avec impatience les beaux jours que nous apportera le mois de mars pour me rendre à Berlin. Il me tarde d'y arriver, non parce que je crois que j'y serai bon à quelque chose par ma présence, mais parce que j'aurai la satisfaction de vous y voir, de m'entretenir avec vous et de vous renouveler de vive voix les assurances... etc.....

(1) Il importe de faire remarquer à ce propos qu'aux termes de l'art. 6 du traité d'Amiens le cap de Bonne Espérance devait être remis aux Hollandais. La prise de possession avait été fixée au 1^{er} janvier. La veille, une partie des troupes anglaises s'était déjà embarquée et les commissaires hollandais allaient faire relever le reste dans les forts, lorsque la frégate anglaise *Imogene* apporta aux généraux anglais des instructions à la suite desquelles l'embarquement fut suspendu et on ramena à terre les troupes qui étaient déjà à bord. Il convient cependant d'ajouter que la remise du Cap fut effectuée un peu plus tard, le 21 février 1803, après réception de nouveaux ordres. Enfin, puisqu'il est question ici de la flotte batave, il est tout au mois curieux de relever que le 27 mars 1803, le marquis de Buckingham écrivait de Bath à lord Grenville : « D'après les lettres de mon correspondant du Cap, en date du 16 janvier, nos forces de terre s'élèvent à 1600 hommes et la flotte batave doit en partir sous peu de jours « pour Batavia. »

(*Dropmore Papers*, VII. 152).

CXLIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 5 mars 1803.

Envoi d'une brochure demandée par Jackson. — Observations sur certaines opinions de l'auteur.

Après bien des recherches je suis enfin parvenu à me procurer la brochure dont vous me parliez. Je m'empresse de vous envoyer le seul exemplaire que j'ai pu obtenir, regrettant beaucoup de ne pas me trouver à portée de vous le traduire, parce que je suppose que vous ne lisez pas l'allemand.... Je ne saurais vous cacher que je ne suis pas du sentiment de l'auteur sur deux points principaux. L'un, c'est qu'il croit que la Prusse a été trop largement indemnisée de ses pertes ; l'autre, c'est sa crainte qu'elle ne couve d'autres projets d'envahissement et n'attende une circonstance favorable pour les mettre à exécution.

Sur le premier point, je suis d'avis que ni la Prusse, ni l'Autriche n'ont été suffisamment dédommagées, puisque les dédommagements ne les garantissent pas de la dure nécessité de recevoir la loi de la France, tant que celle-ci conserve sa puissance actuelle et que se rapprochent d'elle tous les autres princes de l'Empire Germanique.

Quant au deuxième point, comme la France n'a pas besoin aujourd'hui de la Prusse pour en imposer à l'Autriche, il est d'autant moins probable qu'elle souffrira que la Prusse s'agrandisse plus qu'elle ne l'a fait dans ces derniers temps et qu'elle ne regardera pas comme impossible un revirement de système politique en Europe qui jettera la Prusse du côté des ennemis de la France. Ce ne sont pas les projets d'agrandissement, que la Prusse nourrit peut-être en secret, que je crains, c'est l'ensemble de sa situation, tant intérieure qu'extérieure, que je redoute, parce que je m'intéresse à elle sous le double titre de *franc Royaliste et de bon Prussien*, quoiqu'on me refuse cette dernière qualité à Berlin, parce qu'on l'a crue jusqu'ici incompatible avec celle de *bon Anglais*.
Je suis, etc. . .

(1) R. O. F. O. 353.80. — Le Recès définitif de la Députation de l'Empire avait été adopté le 25 février 1803 et soumis à l'approbation de l'Empereur et de l'Empire. L'Empereur le ratifia le 27 avril après avis de la Diète qui fut dissoute par décret en date du 9 mai.

La situation ne s'était pas améliorée (c'était, au reste, chose à peu près impossible) pendant les semaines qui séparent les deux lettres que Stamford écrivit à Jackson le 5 mars et le 12 mai 1803. Tout en étant bien décidée à ne pas céder sur la question de Malte, l'Angleterre se rend toutefois compte qu'elle a tout intérêt à essayer d'ajourner la rupture jusqu'au moment où l'Autriche et la Russie auront la possibilité et plus encore la volonté de reprendre les armes. Elle met par conséquent le temps à profit pour agir à Berlin, pour tenter une fois de plus d'amener Frédéric-Guillaume III à renoncer à son système de neutralité, pour lui ouvrir les yeux sur les dangers inévitables que lui fera courir l'occupation du Hanovre soit par les Français, soit par ses propres troupes.

Tout en se réservant d'envoyer le mois suivant (Cf. *Correspondance* VIII, 6624 et 6629, 11 et 12 mars) Colbert à Saint-Pétersbourg et Duroc à Berlin, avant même d'adresser le 20 février son Message au Sénat et au Corps Législatif (*Exposé de la situation de la République*), dans lequel « il ne « présentait la paix qu'à titre d'espérance, » (1) le Premier Consul avait cru utile de communiquer à lord Whitworth ses idées sur la situation dans une scène qui ne dura pas moins de deux heures et au cours de laquelle il se laissa peut-être entraîner plus loin qu'il ne se l'était proposé. A son tour, lord Hawkesbury avait le 1^{er} mars avec Andréossy une explication qui n'est guère qu'une préface, qu'une préparation au Message du Roi du 8 mars, accueilli avec enthousiasme par les deux Chambres.

A Paris, aussitôt après le départ de Colbert et de Duroc, les Tuileries avaient été le théâtre d'un événement d'une extrême gravité. Le 13, lord Whitworth assistait à une réception de Joséphine. « A la présentation des étrangers, le « Premier Consul, lit-on dans un rapport de Lucchesini du « 17 mars, (2) qui s'était fait suivre de presque tous ses

(1) SOREL — *L'Europe et la Révolution Française*, VI. 272.

(2) Cf. BAILLEU II, 126. — *Correspondance*, VIII 6630 au Général Andréossy. Paris, 13 mars 1803. « J'ai pensé, écrivait le Premier Consul « en envoyant à Andréossy cette version de cette scène, qu'il était important « que vous fussiez instruit de cette conversation, afin de pouvoir la commu-

« adjudants, l'aborde..... ses traits étaient extrêmement émus, lorsqu'il finit par ces mots : *Ou l'évacuation de Malte ou la Guerre!* ».

Whitworth ne fit aucune réponse ; mais après un tel éclat l'échange des Notes officielles devenait en réalité superflu. Les pourparlers n'en continuèrent pas moins entre les deux Cabinets pendant le reste du mois de mars et le courant d'avril jusqu'au 26, où le représentant de la Grande-Bretagne renouvelait sous forme d'*Ultimatum* les propositions qui avaient déjà été repoussées par le Gouvernement français. Désireux de gagner encore quelques semaines, le Premier Consul donna à Talleyrand ses instructions « *pour que la Conférence ne dégénère pas en parlage.* » Il lui prescrit de faire sentir à Whitworth que « si la Note contient le mot « d'*Ultimatum*, ce mot renferme celui de guerre (1) », de radoucir un peu la fin de la conférence et d'inviter le diplomate anglais à revenir avant d'écrire à sa Cour.

Le 3 mai, l'Anglais réclame ses passeports ; mais, au lieu de les lui faire tenir, Talleyrand, sur l'ordre du Premier Consul, lui envoya le 4 une Note qui, grâce à des offres de concessions, trop tardives au reste, doit avoir pour effet de prévenir la rupture (2).

La réponse de Londres arriva le 9. Le 11, Talleyrand reçoit des mains de Whitworth l'*Ultimatum*, qu'il est impossible d'accepter (3) et le soir même, nanti de ses passeports, l'ambassadeur anglais se met en route.

La veille même du jour où Stamford exposait ses idées à Jackson et insistait sur la nécessité pour l'Angleterre de faire des ouvertures au Cabinet de Berlin, le sort de l'Europe s'était décidé à Paris. Le grand duel, le duel à mort allait recommencer.

« niquer, si jamais lord Whitworth, dont il paraît que la correspondance « n'est rien moins que sûre, l'eût entendue différemment. » *Lord Whitworth à lord Hawkesbury*, Paris, 14 mars 1803.

(1) *Correspondance*, VIII, 6720 à *Talleyrand*, Saint-Cloud, 1^{er} mai 1803 (date présumée).

(2) *Correspondance*, VIII, 6725. Note pour l'Ambassadeur d'Angleterre, Paris, 4 mai.

(3) *Correspondance*, VIII, 6739 à l'Ambassadeur d'Angleterre, Paris 12 mai. 6740 à *Talleyrand*, Saint-Cloud, 13 mai.

CL

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Berlin, 12 mai 1803.

Symptôme d'une évolution politique de la Prusse. — Rôle que l'Angleterre et la Russie devraient jouer à Berlin. — Les visées de la France sur le Hanovre — Ouvertures que l'Angleterre devrait faire à la Prusse.

D'après tout ce que j'ai eu l'occasion de voir et d'entendre depuis mon retour en cette ville, je ne saurais plus douter que le Cabinet de Berlin n'aperçoive aujourd'hui très clairement ce que jusqu'ici il n'avait fait qu'entrevoir d'une manière obscure et peut-être, sans oser se l'avouer, savoir : Que son système de neutralité, qu'il avait regardé comme un port assuré contre les tempêtes auxquelles ont été en butte tant d'autres Etats, n'a procuré à la Prusse qu'un repos perfide, puisque prisonnière, pour ainsi dire, dans ce port même, elle se voit réduite à la cruelle alternative, ou de se soumettre à la loi que la France veut lui prescrire, ou de s'arracher par la force à cette honteuse dépendance, prévoyant que dans l'un comme dans l'autre cas elle n'en sera pas mieux traitée qu'elle ne l'aurait été, si elle avait constamment suivi un système plus digne d'elle et plus conforme à sa force et à sa puissance.

D'un autre côté, je crois comme vous, Monsieur, que si l'Angleterre d'une part, et la Russie de l'autre, ne se hâtent de lui tendre la main, incapable par elle-même de se déterminer à un parti vigoureux et tel que les circonstances l'exigent pour se soustraire à cette espèce d'empire que la France exerce sur elle, ses irrésolutions et ses fluctuations continuelles la précipiteront tôt ou tard, et tout le Nord avec elle, dans une guerre d'autant plus désastreuse qu'on y sera moins préparé et que la France aura plus de chances et de moyens d'y fomenter et augmenter les troubles et le désordre.

Si la France, comme on ne saurait en douter, ne peut entreprendre de guerre sans d'abord en faire porter les frais aux Etats sur lesquels elle exerce une influence absolue, et si elle ne peut la continuer qu'en cherchant à s'en procurer les moyens par de nouveaux envahissements, il est plus que probable que ce sera vers

l'Electorat de Hanovre qu'elle dirigera ses premières opérations continentales.

Maitresse de cet Etat, riche de ses dépouilles, son armée, ayant derrière elle des provinces qu'elle appellera amies, mais qui n'en seront pas moins taxées à des contributions de tout genre, pense-t-on que ce sera là le moment où la Prusse se réveillera, sortie enfin de sa longue inaction ? Prendra-t-elle les armes, lorsqu'elle se verra coupée de ses provinces, peut-être de ses garnisons westphaliennes, de son allié, le Landgrave de Hesse et de plus de 30000 combattants, qui pendant une campagne active auraient suffi à la défense d'un pays, dont la conquête n'aura coûté à l'armée française que quelques jours de marche ? Je ne le crois pas.

Mais si plus tard les projets ultérieurs de la France la forcent à s'y opposer, comme ce sera indubitablement le cas, alors la ruine des Etats prussiens et des pays qui les avoisinent fournira à la France des ressources nouvelles pour continuer la guerre contre la Grande Bretagne qui, pour cette raison me paraît avoir le plus grand intérêt à empêcher, s'il est possible, que les choses en viennent à cette fâcheuse extrémité.

D'après toutes ces considérations il me semble. Monsieur, que le moment est venu, s'il n'est pas déjà passé, où l'Angleterre pourrait dire à la Prusse : « Je ne vous ferai pas l'injustice de sup-
 « poser que vous m'attribuez la rupture dont est menacée la paix
 « qui a subsisté un moment entre la France et moi. Vous aurez
 « tort, s'il vous arrive un jour de m'accuser des suites fâcheuses
 « qui pourront résulter pour vous-même du renouvellement entre
 « la France et moi d'une guerre que j'ai en vain tâché d'éviter et
 « dont une des premières conséquences sera, à votre égard, l'en-
 « trave qu'elle mettra à votre commerce et par là à vos manufac-
 « tures et à vos fabriques. Car, soit que la France envahisse
 « l'Electorat de Hanovre par ses propres troupes, soit qu'en vertu
 « d'une convention entre vous et elle, vous voulussiez l'occuper
 « par une armée à vous, elle voudra indubitablement, dans l'un
 « comme dans l'autre cas, me fermer le Weser et l'Elbe et, contre
 « une menace si manifestement injuste, je n'aurai à prendre que
 « des mesures dont il vous est aisé de prévoir qu'il me sera im-
 « possible de ne pas les employer. Si donc vous voyez jour à éviter
 « une position aussi préjudiciable à vos intérêts qu'hostile envers
 « moi en prévenant l'envahissement d'un pays ami et voisin de
 « mes Etats et si vous croyez que pour atteindre ce but il existe des
 « moyens, auxquels je puisse concourir sans compromettre mes
 « propres intérêts, je suis prête à écouter vos ouvertures à ce sujet

« sans vous rien proposer à mon tour qui pourrait vous engager à
 « prendre part à une guerre contre la France, puisque je suppose
 « que ces ouvertures n'auront pour but que la conservation du
 « repos et de la tranquillité de la Basse-Allemagne, ainsi que de
 « l'amitié qui a si longtemps subsisté entre nos deux Etats, bien
 « entendu que ce que vous me proposerez à cet égard sera de na-
 « ture à pouvoir être considéré comme parfaitement solide,
 « quelles qu'en puissent être les suites ».

Peut-être, Monsieur, me flatté je un peu trop, mais je ne saurais m'empêcher de fonder de grandes espérances sur une ouverture pareille faite ici par le Gouvernement Britannique dans le moment actuel. Je m'imagine qu'en fixant les idées, jusqu'ici un peu vagues, de la Cour de Berlin, cette ouverture pourrait amener un concert entre elle et la Cour de Saint-Pétersbourg, et peut-être même les autres Cours du Nord. Car il me semble que la Cour de Saint-Pétersbourg n'hésite sur le parti qu'elle doit prendre dans la crise actuelle qu'à cause de l'incertitude où elle se trouve à l'égard des véritables dispositions de la Cour de Berlin.

En vous soumettant ces idées, Monsieur, je ne crois pas avoir besoin d'ajouter que je suis très éloigné de croire qu'elles méritent de votre part une attention particulière. Pour que je les en crusse dignes, il faudrait que je me défiasse beaucoup moins de mes lumières que je ne fais, et il faudrait de plus qu'elles fussent appuyées sur une connaissance des relations subsistantes entre la Cour de Berlin et le Gouvernement français plus exacte que ne l'est celle que j'ai été en état de me procurer. Ne voyez donc, Monsieur, dans ces idées que le zèle qui les a dictées et la confiance qui m'a portée à vous les offrir, confiance fondée sur les sentiments d'amitié et d'attachement que vous m'avez inspirés ainsi que sur la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc

STAMFORD.

CLI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

- Brunswick, 10 juin 1803

(EN CHIFFRE, A L'ENCRE SYMPATHIQUE).

Le Premier Consul se propose de partager le Hanovre entre le landgrave de Hesse et le roi de Prusse. Une réponse du roi de Prusse à Haugwitz.

J'ai eu ces jours passés, un long entretien avec M. le duc de Brunswick (2). Ce qu'il m'a dit de plus remarquable et qui mérite de vous être rapporté, c'est que Lucchesini a mandé à sa Cour que Talleyrand lui a dit que le Premier Consul se propose de partager l'Electorat de Hanovre entre le landgrave de Hesse et le roi de Prusse, et que la part de ce dernier serait proportionnée au plus ou moins d'affection qu'il témoignerait au Gouvernement français dans les circonstances actuelles (3).

Le duc m'a assuré tenir cette nouvelle d'une personne bien informée qui lui en a fait part sous le sceau du secret.

Une autre circonstance que je tiens de lui, c'est que M. de Haugwitz n'a pas cessé un instant, à Magdebourg, d'insister auprès du Roi pour l'engager à s'opposer à l'invasion du pays de Hanovre et que Sa Majesté, fatiguée de ses attaques multipliées, a fini par lui dire : « Je crois que vous êtes un parfait honnête homme et que vos intentions sont les meilleures du monde ; mais c'est vous donner une peine inutile que de vouloir me persuader de faire une chose pour laquelle j'ai une répugnance invincible. »

(1) R. O.-F.O. 353.80.

(2) Cf. *Brunswick-Hanovre*, volume 54 f° 116, *duc de Brunswick à Reinhard*, Brunswick, 2 juin 1803.

(3) Cf. BAILLEU II, Rapports de Lucchesini à Haugwitz des 16, 20, 26 et 30 mai 1803. — *Talleyrand à Laforest*, Paris, 17 mai 1803 *Prusse*, Volume 231.

Au moment où Stamford adressait ce billet à Jackson, il y avait déjà près de huit jours que la Convention de Sühligen avait été signée entre les députés civils et militaires de la Régence de Hanovre et Mortier qui, à la suite de la conclusion de cet instrument, entra dès le 5 à Hanovre. Depuis quelque temps déjà rassemblés à Coeworden, les 16.000 hommes de Mortier avaient reçu dans la nuit du 25 au 26 mai, huit jours après la lecture au Parlement du Message du roi d'Angleterre annonçant la rup-

CLII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 17 juin 1803.

(EN CHIFFRE ET A L'ENCRE SYMPATHIQUE).

Envoi d'une lettre communiquée par le duc de Brunswick. Renseignements sur le Hanovre. — Projets et puissance de la France. — Inaction de la Russie et de la Prusse.

Comme je savais que M. le duc de Brunswick a un homme de confiance à Hanovre, qui lui mande tout ce qui s'y passe d'intéressant, je me suis adressé à son Altesse Sérénissime pour la prier de me communiquer ses nouvelles. Il a répondu fort obligeamment à ma demande, comme vous le verrez par la lettre, dont je vous envoie copie sous l'adresse de M. Richard.

Je ne suis au reste guère de l'avis du Prince sur ce qui regarde l'ensemble de la situation des affaires générales en Europe, situation que je regarde comme très critique.

Je vous suis infiniment reconnaissant de ce que vous me mandez. Tout ce qui me parviendra du pays de Hanovre vous sera

ture définitive, l'ordre de se mettre en mouvement. Se portant en avant à marches forcées. Mortier, après une courte escarmouche aux environs de Borstel, était arrivé le 2 jusque sur le Weser, dont il se disposait et dont il avait même commencé à forcer le passage, lorsque les députés de la Régence se présentèrent à ses avant-postes, demandèrent une suspension d'armes qui leur fut refusée et souscrivirent, sous réserve de la ratification, aux conditions que leur imposa le général (occupation immédiate de l'Electorat et remise des places fortes). (*Brunswick-Hanovre*, Volume 54 n° 101). Cf. BALLEU. *Preussen und Frankreich* 11.142-149, *Lucchesini à Haugwitz*, 16 mai, 20 mai et 30 mai et *Talleyrand à Laforest*, 17 mai sur les intentions du Premier Consul et le sort futur du Hanovre. « Le roi de « Prusse, qui a pressenti qu'en cas de guerre la France voudrait occuper « le pays de Hanovre, écrivait Talleyrand, a fait à ce sujet quelques objec- « tions ; mais toutes se sont évanouies par la manière dont le Cabinet bri- « tannique a lui-même annoncé qu'il considérait la neutralité du pavillon « prussien. Dans cet état de choses et si les hostilités sont reprises, la « France ne peut donc pas s'empêcher d'occuper le pays de Hanovre et de « fermer l'Elbe aux Anglais... Une fois que cette occupation aurait eu « lieu, le Premier Consul ne se refuserait pas à chercher dans cette occa- « sion, comme en des occasions précédentes, ce qui pourrait être conve- « nable à Sa Majesté Prussienne. Sa Majesté a garanti Malte. Le Hanovre « serait restitué et la guerre serait terminée, si le Gouvernement anglais « voulait avoir égard à la garantie de la Prusse.. »

(1) R. O. — 353 82.

communiqué. Jusqu'ici les Français n'y ont que 14000 hommes. Ils y attendent encore 2000 de cavalerie, que les Hanovriens devront nourrir et remonter. L'idée du partage de l'Electorat de Hanovre n'est pas nouvelle. On assure même que l'Electeur de Hesse se propose d'en acheter à la France une partie, argent comptant. Il me semble pourtant que ce projet, bien vague, en lui-même et qui pourrait devenir une pomme de discorde, sera subordonné à la question : Laquelle des deux Puissances dictera la paix ?

En peu de mois, la France aura atteint le *Non plus ultra* de ses moyens de nuire à l'Angleterre, quand elle se sera emparée, outre le pays de Hanovre, du Portugal et de toute l'Italie. L'Angleterre, au contraire, a besoin de plus d'une campagne pour se procurer tous les objets de compensation qu'elle doit avoir pour qu'il lui reste un excédent qui lui procure une paix solide. Qu'elle ne compte pas sur la Russie ! Pour des paroles, Oui ! Pour des faits, Non ! On y est peut être plus faible encore qu'en d'autres pays.

Je joins ici la dislocation des troupes françaises ainsi que des notes de Brême, au cas que vous vouliez en faire usage Je suis, etc...

P. S. Les officiers français font venir leurs femmes. Berthier va faire ses noces au château du Roi à Hanovre (1). Je voudrais que M. Jackson voulût bien se persuader que ni la Russie, ni la Prusse ne se mettent en frais pour dégager le pays de Hanovre (2).

(1) Il importe de compléter et d'élucider cette indication. Berthier, Ministre de la Guerre, ne bougea pas de Paris pendant toute la période de préparation et d'exécution des mouvements de l'armée de Hanovre. Il y resta encore pendant toute la durée de la tournée commencée le 26 juin et au cours de laquelle le Premier Consul, qui ne rentra à Saint-Cloud que le 11 août, visita Amiens, Abbeville, Calais, Dunkerque, Lille, Ostende, Bruges, Gand, Anvers et revint par Bruxelles, Maësricht, Liège, Namur, Sedan et Reims. Ce fut seulement à l'automne, lorsque Bonaparte songea un moment à aller inspecter les camps qu'il faisait organiser sur le littoral, que Berthier, qui devait l'accompagner, quitta Paris pendant quelques jours, passa par Saint-Omer, Boulogne, Calais, Dunkerque et Ostende et alla examiner les fortifications de Berg op Zoom. Ce fut là le point terminus de sa rapide tournée.

Stamford ne parle donc pas ici du futur prince de Wagram, mais bien de son frère, le général de brigade Léopold Berthier, à ce moment chef de l'état-major de l'armée de Hanovre.

(2) Dans sa dépêche du 20 mai, Lucchesini avait rendu compte à Haugwitz de la froideur avec laquelle on avait accueilli à Paris l'offre de la médiation prussienne, en raison même du refus opposé par l'Angleterre à l'offre de médiation qui lui avait été faite par la Russie.

(Cf. BAILLIEU, *Preussen und Frankreich*, etc., II. 142. Note).

C'est un parti pris que leurs bons offices sont tout ce qu'on peut espérer d'eux, *peut-être* et que les rebuffades, que Jacobi a reçues à différentes reprises, serviront d'excuses très valables à ne se mêler de rien.

CLIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Etat de dislocation de l'armée française dans le Hanovre.

1. Celle et environs	2000	hommes	Infanterie	60	chevaux
2. Ültzen	350	—	—		
3. Lüneburg	350	—	—		
4. Nienburg et environs	3000	—	—	60	—
5. Osnabrück	1400	—	—		
6. Stade	400	—	—		
7. Neustadt et environs				1500	—
8. Hanovre	1500	—	—	200	—
Parc d'artillerie	250	—	—	250	—
Artillerie	400	—	—		
9. Hameln	1500	—	—		
10. Harburg	1300	—	—		
	<u>12450</u>			<u>2070</u>	

(1) Les états de situation de l'armée de Hanovre nous fournissent les données suivantes à la date du 8 juin.

Celle :	27 ^e léger	1309	hommes	
	76 ^e de ligne	1469	—	
	2 ^e hussards	305	—	montés
Nienburg :	103 ^e de ligne	766	—	
Hoya :	—	761	—	
Osnabrück :	4 ^e —	1473	—	
	5 ^e chasseurs	391	—	montés
Neustadt :	2 ^e hussards	305	—	»
	11 ^e dragons	361	—	»
	23 ^e chasseurs	393	—	»
	13 ^e dragons	240	(en route pour rejoindre)	
Hanovre :	9 ^e léger	1545	hommes	
	1 ^{er} hussards	308	—	montés
Hameln :	8 ^e de ligne	1159	—	
Harburg :	100 ^e —	1556	—	
Verden :	95 ^e —	1545	—	
Artillerie		422	—	

Archives de la Guerre. Armée de Hanovre. Situations.

CLIV

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Brunswick, 17 juin 1803.

Envoi d'une lettre de Goëttingue sur l'état d'esprit
de cette Université.

Extrait d'une lettre de Goëttingue qui vous peindra l'esprit qui règne dans cette Université.

« Comment peut-on croire en Angleterre qu'on formera sur le Continent une coalition en sa faveur ? Ne voit-on pas que c'est jouer le jeu de la France que de rebuter la Prusse et de se flatter de la pousser contre sa volonté à quelque démarche pour la Russie ?

« D'abord, l'Empereur de Russie n'aime pas la guerre. Il est d'un caractère doux, voluptueux et timide, obligé de ménager les assassins de son Père. Le Cabinet de Saint-James ne s'est-il pas convaincu de la tiédeur de celui de Saint-Pétersbourg par tout ce qui s'est fait en Allemagne ? L'affaire de Hildesheim seule pourrait servir de preuve que la Russie ne voulait rien faire en faveur du roi d'Angleterre (1). D'ailleurs que pourrait dire la Russie à la Prusse pour la faire agir en faveur de l'Angleterre ? Celle-ci n'aurait-elle pas à répondre : « Je lui ai offert « mes bons offices, elle les a repoussés. Vous-même m'avez « déconseillé d'y prendre part. Très bien. Vous en voyez les conséquences. Voulez-vous qu'à présent j'établisse le théâtre de « la guerre au milieu de mes Etats et m'empresse à une guerre « contre la France dans laquelle je ne puis rien gagner et cours « le risque de tout perdre ? Croyez-vous qu'entre deux maux, le

(1) Par le Recès de la Députation de l'Empire du 25 février 1803, il était attribué, entre autres, au roi de Prusse, à titre d'indemnités pour ses possessions de la rive gauche du Rhin l'évêché de Hildesheim (32 milles carrés, 129.000 habitants, 750.000 florins de revenus).

Sécularisé en 1801, donné à la Prusse en 1803, annexé en 1806 à la France, en 1807 au royaume de Westphalie, l'évêché de Hildesheim fit retour au Hanovre en 1815.

Le marchandage relatif à cet évêché avait dès l'automne de 1802 gravement irrité George III.

« Je trouve, écrivait le 26 septembre 1802 le *marquis de Buckingham* à lord Grenville, que Hildesheim et les *et cæteras* allemands ont sérieusement indisposé le Roi contre ses ministres..... (*Dropmore Papers*, VII, 111).

« Cabinet de Berlin ne conseillera pas plutôt au Roi de s'exposer à une guerre contre la Russie que contre la France ? »

Voici les raisons qu'on allèguerait :

Alliée de la France contre la Russie, la première tiendra l'Autriche en respect et elle concertera, soit la Porte Ottomane, soit les Persans, soit peut-être même les Suédois en notre faveur, et nous ferons la guerre sur une frontière éloignée avec toutes nos forces réunies. En faisant la guerre à la France dans l'état actuel des choses, le théâtre serait au centre des possessions nouvelles et anciennes de la Prusse. La France concerterait l'Autriche, contre laquelle il faudrait laisser des forces considérables. La Pologne, nouvellement acquise ne pourrait être abandonnée et l'entrée des troupes russes dans les Etats du Roi serait considérée, même étant alliées, par leur indiscipline comme un malheur pour le pays.

Ces raisonnements ne sont que spécieux, il est vrai, mais ils existent. Il serait donc injuste et imprudent de pousser la Prusse à prendre un parti violent. On devrait, ce me semble dans la situation actuelle, se borner à ramener les esprits et s'appliquer de faire intervenir la Prusse et la Russie (1) pour faire évacuer, par leurs bons offices, l'Electorat de Hanovre. Ce serait le seul

(1) Sincère ou non, le 12 juin, le Premier Consul avait à Saint-Cloud, dans un entretien qui dura trois heures, fait connaître à Markoff les conditions auxquelles il consentirait à offrir la paix. Il se prêterait à tout, même à une sorte de Congrès, mais surtout à l'arbitrage du tsar le plus illimité, pourvu que le *Statu quo* de la France fût maintenu dans les points essentiels... Sur la demande du Premier Consul, Markoff écrivit à Woronzow à Londres en ajoutant, il est vrai : « Plus les offres du Premier Consul me paraissent libérales et plus leur sincérité me paraît suspecte. » En même temps il envoyait à Alexandre un compte-rendu détaillé de sa conversation. Et comme SOREL le fait remarquer quelques lignes plus loin : « Cette médiation russe remplit les cartons des chancelleries, fastidieuse, fallacieuse comme un dossier de procédure. Les Anglais ne s'y méprirent pas un instant..... »

(SOREL. *L'Europe et la Révolution Française*, VII, 311-314).

Il m'a paru curieux de relever en passant un passage du *Post-Scriptum* (confidentiel) du rapport de Lucchesini du 9 juin, dans lequel il rendait compte à Haugwitz des entretiens qu'il avait eus le 5 avec Talleyrand d'abord, puis avec le Premier Consul et des réponses que Talleyrand venait de faire le 8 à son Office du 5. Il ajoutait que : « En occupant le Hanovre, le gouvernement français poursuit son plan d'éloigner, en les étendant ailleurs, les limites de la monarchie prussienne des bords du Rhin afin de dominer entièrement le cours de cette rivière et d'y placer une puissance de troisième ordre comme intermédiaire entre la France et la Prusse. » (Cf. BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc. II, 161-164).

Enfin j'ai cru qu'on trouverait quelque intérêt à lire un passage assez curieux que j'extrait de la *Private Correspondence* de LORD GRENVILLE LEVESON GOWER et qui peint le caractère, les manières et le tact de Markoff. (Cf. Appendice).

moyen de sauver le pays, de le conserver au roi d'Angleterre, moyen plus sage, plus adapté aux circonstances que toutes les autres spéculations politiques qui ne mèneront à rien de bon et exposeront le pays de Hanovre à toutes les chances que la guerre peut amener.

CLV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 20 juin 1803.

(EN CHIFFRE).

**Le duc de Brunswick furieux contre lord Hawkesbury.
Stamford tentera de le pousser à agir à Berlin.**

Le duc de Brunswick vient de m'adresser une lettre qui est une vraie invective contre Mylord Hawkesbury.

Je ne sais comment vous la faire parvenir sûrement. La meilleure voie serait de vous l'envoyer sous l'adresse de M. Richard. Mais j'ignore si, en lui écrivant si souvent, il ne craindrait pas qu'on le soupçonnât à la fin d'entretenir avec moi une correspondance politique.

Veillez me mander ce que vous pensez à cet égard et me mettre à même, en m'écrivant de temps en temps quelque lettre que je puisse montrer en confiance au Duc, de l'entretenir dans les bonnes dispositions où je l'ai mis. Car j'ai dessein de faire de nouveau des tentatives pour l'engager à quitter le rôle subordonné, qu'il joue dans la politique du Cabinet de Berlin, pour en prendre un qui soit avantageux à la bonne cause et en même temps plus digne de lui.

(1) R. O. F. O. 353.80.

CLVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 24 juin 1803.

La Russie bien disposée pour l'Angleterre, d'après une lettre reçue de Paris par le duc de Brunswick.

Je vous envoie par la poste d'aujourd'hui, et sous couvert de M. Richard, copie d'une dépêche que le Duc a reçue de Paris et qu'il vient de me communiquer. Je ne puis deviner de quelle Cour est l'Envoyé qui a écrit cette dépêche. Il me l'a communiquée en original. Elle confirme les bonnes dispositions de la Russie envers l'Angleterre. Il est fâcheux que l'Empereur ait trop compté sur la déférence qu'aurait pour lui le Premier Consul et que cela ait également induit en erreur la Cour de Londres. Je me persuade néanmoins que si l'on continue de montrer sérieusement les dents au Lion, il rentrera les griffes. Mais toujours sera-t-il prudent d'empêcher qu'il ne les plante dans la chair du roi de Prusse, ce qu'il tâchera de faire d'une manière ou d'une autre.

CLVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

Brunswick, 27 juin 1803.

Nouvelles de Berlin. — Irritation d'Alexandre I^{er} et de Haugwitz contre la France. — Mouvements des troupes françaises vers les frontières de la Hollande.

Voici la traduction d'une lettre allemande que le Duc a reçue hier de Hambourg. Les lettres du Palatinat et de Berlin n'ont apporté rien d'agréable. Haugwitz est, dit-on, très irrité et indigné contre les Français. Nous pourrions bien voir dans peu les Russes dans notre voisinage, si Bonaparte ne se hâte pas de changer de ton et de manières. Jusqu'à ce moment, les

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) R. O. F. O. 353.80.

Français n'ont pas encore évacué Ritzbüttel et Cuxhaven (1).

On ne fait plus aucun cas des assurances prussiennes et on continue à ne point accepter les lettres de change de la Silésie.

Les lettres arrivées en ce moment de la Hollande portent que les Français font de nouveau marcher des troupes vers les frontières de la République batave (2).

Les deux princes, le duc de Cambridge (3) et le duc de Gloucester (4) sont heureusement arrivés à Londres. (Cette lettre était du 24).

(1) Les Français ne songeaient pas à évacuer, du moins à ce moment, Ritzbüttel et Cuxhaven. Le général Frère qui, par suite de la convention de Sühlingen, occupait Harburg et Stade, s'était, afin de fermer l'Elbe aux bâtiments anglais qui pourraient encore s'y trouver, mis en marche sur Cuxhaven et Ritzbüttel, que ses troupes occupèrent le 15 juin.

(2) Cf. *Correspondance*. VIII. 6821. Au général Berthier. Saint-Cloud 16 juin 1803. Ne voulant rien livrer au hasard, prévoyant que l'Angleterre refuserait de ratifier la convention de Sühlingen, trouvant que la situation de Mortier pouvait devenir critique si l'armée hanovrienne recevait des renforts par le Mecklembourg ou par un débarquement de troupes anglaises à Travemünde et Lubeck, repassait l'Elbe et prenait l'offensive et qu'alors menacé sur ses derrières il pourrait être contraint d'évacuer le Hanovre, le Premier Consul le fit soutenir par une réserve forte de trois demi-brigades avec lesquelles le général Dessolle avait reçu ordre de se rendre dans l'évêché d'Osnabrück et d'où elle surveillerait les Hanovriens. On y joignit, à cause de la nature du pays, deux régiments de chasseurs à cheval et deux de dragons. Le corps batave continua à rester à Deventer, où on devait lui envoyer trois demi-brigades en remplacement de celles qu'emmenait le général Dessolle.

(3) CAMBRIDGE (Adolphe, Frédéric, comte de Tipperary, baron de Culloden, duc de) (1774-1860), 7^e fils de George III, servit, de 1793 à 1798, dans l'armée hanovrienne. Entré à sa majorité à la Chambre des Pairs, il se rangea du côté de l'Opposition, du côté de lord Grenville. Envoyé en 1803 sur le continent pour défendre le Hanovre, il ne tarda pas à retourner en Angleterre après avoir remis le commandement au général Wallmoden, que Mortier força, on le sait, à capituler. Ennemi acharné de Napoléon, il se livra à de fréquentes diatribes contre la France. Nommé feld-maréchal en 1813, gouverneur général du Hanovre, après la chute du Royaume de Westphalie, vice-Roi en 1816, il administra intelligemment et sagement cette province jusqu'au jour où le duc de Cumberland monta sur le trône à la mort de Guillaume IV.

(4) GLOUCESTER (Guillaume-Frédéric, 2^e duc de) (1776-1834) porta, jusqu'à la mort de son père (1806) le titre de prince Guillaume de Gloucester, mais n'eut le droit à celui d'Altesse Royale qu'en 1816. — Entré dans l'armée avec une commission de capitaine et le rang de colonel en mars 1789, promu colonel en février 1794, il servit avec son régiment sous Sir William Erskine en Flandre, fut appelé le 3 mars au commandement du 115^e régiment et par lettre de service destiné à remplir pendant la campagne un emploi de son grade à l'Etat-Major. Le 16 février 1795, il reçut une commission de Général-Major et en novembre on lui donna le 6^e régiment d'infanterie. Commandant d'une brigade sous Sir David Dundas, lors de l'expédition du Helder (1799), il se distingua dans les affaires

CLVIII

COPIE D'UNE LETTRE DE PARIS
TRANSMISE PAR STAMFORD A JACKSON (1)

Détails sur une des dernières audiences du Premier Consul. — Son entretien avec Markoff. — L'occupation du Hanovre par les Français est décidée. — Les Français dans le royaume de Naples. — Cobenzl et le Premier Consul. — Régence de la reine d'Etrurie. — Le Premier Consul et le rappel de Cetto.

Dans la dernière audience, j'ai présenté de nouvelles lettres de créance au Premier Consul, comme Ministre près la République française et italienne. M. de Reitzenstein (2), Ministre de Bade a pris congé et son successeur, M. Dalberg (3), a été présenté. Le

des 9 septembre, 4 et 6 octobre et fut en conséquence promu Lieutenant-Général le 13 novembre. Colonel du 3^e régiment des Gardes à pied (31 mai 1806), Général le 25 mai 1808, il fut élevé à la dignité de feld-maréchal en mai 1816. Gouverneur de Portsmouth en 1827, il fut nommé en 1833 *Crown Trustee* du *British Museum*. D'une intelligence moyenne, il était en revanche extrêmement charitable. « Le prince de Gloucester, mandait Reinhard à Talleyrand, de Hambourg le 3 juin 1803, est revenu hier. On m'assure que le duc de Cambridge, celui qui devait se mettre à la tête de la levée en masse hanovrienne, est aussi arrivé et que les deux cousins firent route ensemble pour Londres. » (*Hambourg*, Volume 117 n° 61).

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) REITZENSTEIN (Sigismond-Charles-Jean, baron de) (1766-1847), Secrétaire du ministre Seckendorf à Bayreuth (1784), passé en 1789 au service du margrave Charles-Frédéric de Bade, appela si bien l'attention sur lui qu'en 1795, il conclut à Paris un traité de paix entre la République et le Margrave et remplit, de 1797, à 1806, les fonctions de Ministre de Bade à Paris, fonctions que l'état assez précaire de sa santé l'obligea alors à abandonner et qu'il reprit en 1806, lorsqu'il s'agit du mariage de Stéphanie de Beauharnais avec le prince héréditaire Charles de Bade. Après un nouveau repos de deux ans, il put se rendre au désir de son souverain qui le nomma, en octobre 1809, Ministre d'Etat et de Cabinet. Obligé de démissionner en décembre 1810, il reprit en 1813 ces fonctions qu'il conserva jusqu'en 1818 et qu'il reprit une seconde fois en 1832.

(3) DALBERG (Emerick-Joseph-Wolfgang-Héribert, baron, puis duc de) (1773-1833) neveu du Prince Primat, au service duquel il entra. Ministre de Bade à Paris en 1803 il s'y lia avec Talleyrand. Ministre des Affaires Etrangères de Bade en 1809, il n'abandonna pas sa situation à Paris et se fit naturaliser Français la même année. Créé duc par Napoléon, Conseiller d'Etat avec une dotation de quatre millions, il devint en 1814 membre du Gouvernement provisoire, puis pair de France et ministre d'Etat en 1815. Il était parent du compte Stadion. « C'était un singulier personnage,

premier est nommé *Ministre in Petto*. Il reçoit, jusqu'à son entier rétablissement, 4200 florins et sa femme aura 500 florins après sa mort.

La dernière audience fut assez remarquable par plusieurs entretiens du Premier Consul.

Il en eut un avec le comte Markoff et, quoiqu'on ne pût pas entendre toute la conversation, on en saisit assez pour voir que la Russie arme sans en avoir donné avis à la France.

L'entretien roula principalement sur la médiation de la Russie et des phrases, qu'on entendit assez bien, étaient qu'il commença l'entretien par la demande: Eh bien! La Russie arme donc! Le comte Markoff (1) fut embarrassé au commencement, mais avoua cependant le fait.

Bonaparte fut de mauvaise humeur et se plaignit amèrement du comte Woronzow à Londres et de sa manière de traiter la médiation. Il dit: « Je suis content de l'Empereur. Mais le comte Woronzow agit en ennemi de la France. »

On croit assez généralement ce que j'ai déjà eu l'honneur de marquer que la Russie s'entend avec l'Angleterre.

L'entrée des troupes françaises dans l'Electorat de Hanovre reste cependant décidée. La levée générale de ce pays a nécessité seulement quelques autres mesures. Le Premier Consul questionna M. de Lucchesini sur cette levée en masse. « Ce n'est rien, répondit-il. Le Hanovre n'a que 14.000 hommes de troupes réglées et toute l'affaire n'est que pour gagner du temps et faire un arrangement ». — L'Elbe et le Weser seront fermés si on n'abandonne pas ce projet de levée en masse, projet qui n'aboutit à rien.

On a renoncé à l'occupation des Villes hanséatiques. Bonaparte l'a fait déclarer officiellement aux Députés de ces Villes (2).

J'ai eu accidentellement le soir un entretien de deux heures avec le Premier Consul, MM. de Lucchesini et de Cetto. La conversation embrassa beaucoup d'objets. Bonaparte parla presque toujours seul et fort. Il traita principalement les objets suivants: Le souhait d'ouvrir des canaux en Allemagne pour faciliter le com-

moitié illuminé, moitié philosophe du XVIII^e siècle, en relation avec les gens les plus éclairés et les plus compromis d'Europe, indépendant à l'excès, il disait tout ce qui lui passait par la tête, ne ménageant personne, pas même Napoléon qu'il traitait de tyran et d'usurpateur (en mai 1807) à Varsovie. » (COMTESSE POTOCKA. *Mémoires* 142-193).

(1) Cf. Appendice.

(2) Ordre du 2 juin 1803 au général Mortier de ne pas violer la neutralité des villes de Hambourg et de Brême (*Archives de la Guerre, Armée de Hanovre*. Registre 1^{er} 28).

merce, entre autres, entre le Rhin et le Danube par la Rednitz, — le système d'agrandissement de la Maison d'Autriche, où il montra assez qu'il n'était pas l'ami de cette Maison, — l'avantage d'une alliance solide entre les princes les plus puissants d'Allemagne et de la protection sincère et naturelle qu'ils devaient attendre de la France.

La question de savoir si la France gagne par le chef commun des Républiques française et italienne fut posée et Bonaparte prétendit que non. Il s'engagea à prouver que la France perdait par là 60 millions d'avantages de commerce. Ensuite il parla de la guerre avec l'Angleterre et dit : « J'ai fait une faute. J'ai voulu éviter les calamités d'une guerre à l'Europe et j'ai trop cédé. L'Angleterre a cru que j'avais peur. Peut-être les affaires n'en seraient pas là si j'avais refusé tout net. »

La seule chose qui m'est encore inconnue, c'est que le Premier Consul s'est compromis sur une décision de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse dans les disputes avec l'Angleterre et qu'il a compromis de souscrire à leurs décisions et que la Prusse aurait accepté de mener la médiation.

Il est vrai que les négociations continuent et qu'on a établi la communication entre Douvres et Calais par un arrangement.

En attendant, les troupes françaises sont entrées dans le Royaume de Naples et elles y occupent les forteresses. Elles occuperont de même la Sicile, si les Anglais ne les y ont pas devancées (1).

Bonaparte eut encore un long entretien avec M. de Cobenzl. Le voyage du Premier Consul est différé de quinze jours.

L'Angleterre n'a pas encore commis d'hostilités contre l'Espagne, qui espère encore réussir dans sa recherche d'une neutralité mutuelle avec le Portugal. Mais les hostilités continuent toujours avec la République batave. Le pauvre ambassadeur Van Steenwijk (2) a eu le malheur de perdre tous ses effets, qu'il attendait depuis trois mois. Un capre anglais les a pris.

(1) La première colonne des troupes de Gouvion-Saint-Cyr partit le 15 juin d'Ancône pour entrer dans les Abruzzes, et le 28 elle était à Bartetta en marche vers Tarente. (Cf. GOUVION-SAINT-CYR, T. II. 298-305, 399-405. — *Correspondance* VIII 6950 et 6951. *Au roi et à la reine de Naples*. Bruxelles, 28 juillet 1803).

(2) Vos VAN STEENWIJK (Jean-Arend, baron de) (1746-1813) se fit remarquer de bonne heure à la Chambre d'Amsterdam, puis au Conseil des États. Après le changement survenu dans la forme du Gouvernement en 1795, il représenta la province d'Over-Yssel avant d'être, en 1797, accrédité à Paris, où il ne fit qu'un assez court séjour. Lors de l'invasion

La Reine d'Etrurie (1) a été nommée Régente. Le chevalier d'Azara (2) cherche beaucoup à y être nommé premier Ministre par la protection du Gouvernement français. Mais sa faiblesse extrême s'y oppose.

Le Premier Consul désire le rappel de M. de Cetto (3). Il s'est permis des expressions très fortes dans l'affaire d'Eichstedt (4) et il n'était pas déjà trop bien auparavant. On dit que l'Electeur a nommé un autre à sa place.

anglaise en 1799, il représentait la République batave à Berlin, où il resta deux ans jusqu'au jour où il fut nommé Trésorier Général de la République et Membre du Conseil des Finances. Nommé Conseiller d'Etat par le roi Louis, lors de son avènement, il devint en 1810 Gouverneur de la Gueldre et occupa ces dernières fonctions pendant près de trois ans.

L'arrivée à Berlin de Vos Van Steenwijk à l'automne de 1799 n'avait pas été sans attirer l'attention du monde diplomatique et en particulier celle d'Otto. Le 27 septembre 1799, il mandait en effet à Talleyrand (*Prusse*, Volume 226 f° 9) : « Un personnage très mystérieux vient d'exciter la curiosité des diplomates. C'est un nommé Vos Van Steenwijk, arrivé depuis peu. On le croit chargé d'une mission secrète du parti modéré des patriotes bataves. Il a demandé une audience à M. de Haugwitz, qui lui a répondu ne pouvoir le recevoir faute de loisirs. Il vit très retiré, ne voit personne et écrit beaucoup. J'ai mis plusieurs personnes à sa poursuite et je prévins de cette apparition notre Ministre à La Haye..... »

Trois jours plus tard (*Ibidem* f° 13) il savait déjà par les émissaires, qu'il avait mis en campagne, que « l'agent batave avait eu avec M. de Haugwitz une conférence de deux heures, à la suite de laquelle le Ministre se rendit à Potsdam et que depuis il avait eu avec lui une autre entrevue assez longue. »

Otto ne s'en tint pas là ; il ne cessa de suivre de près les démarches et les faits et gestes du représentant des modérés bataves à Berlin.

(1) MARIE-LOUISE (Infante d'Espagne, Reine d'Etrurie) (1782-1824), fille du roi Charles IV, veuve le 27 mai 1803, elle devint en 1817 duchesse de Lucques.

(2) AZARA (don José, Nicolas) né en 1731 à Barbunales (Aragon), arrivé à Rome en 1761 comme agent de Sa Majesté Catholique auprès de la Daterie, collaborateur du comte de Florida Blanca, ambassadeur de fait sous son successeur, le duc de Grimaldi, à la mort duquel il devint titulaire de ce poste, s'était fait une réputation auprès des artistes et des écrivains en protégeant le peintre Mengs, dont il écrivit la vie, et en rédigeant l'oraison funèbre du roi Charles III. Mais, d'autre part, il entretenait avec les Cours de Madrid et de Rome et les agents de la République une correspondance en partie triple pendant les années 1795 et 1796, de sorte que la grande finesse, qu'on s'accordait à lui reconnaître, pourrait bien n'avoir été que de la duplicité. Nommé ambassadeur à Paris, le 29 mars 1798, il y arriva le 26 mai, perdit, puis recouvra par deux fois cette situation et mourut le 26 janvier 1804, au moment où une dernière disgrâce venait de le frapper (Cf. DU THEIL, *Rome, Naples et le Directoire*, Pages 94, 95).

(3) Ministre de Bavière,

(4) L'Evêché d'Eichstedt, donné lors de la sécularisation à la Bavière, avait été en fin de compte attribué au nouvel électeur de Salzbourg, Eichstedt fit retour à la Bavière en 1805 en vertu du traité de Presbourg.

CLIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 1^{er} juillet 1803.

Etat de ses relations avec le duc de Brunswick. — Faux bruit relatif à des hostilités sur l'Elbe.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

N° 1. Une lettre de mon Maître correspondant ;

N° 2. Une assurance, sur laquelle on se plaît à compter beaucoup, mais dont je pense : *Bien /ol est qui s'y fie!* (2)

N° 3. Un rapport du correspondant de Paris.

La lettre N° 1 vous prouvera que je ne gagne rien sur l'esprit de son auteur. J'en suis très fâché, mais nullement étonné. Il y a ici des politiques à gages, dont le métier est d'être de l'avis de celui qui les paye. Que peuvent contre de pareilles gens les meilleurs arguments du monde? Quelle pitoyable idée de vouloir appliquer à la guerre actuelle ce que l'Angleterre faisait pendant la guerre de Sept-Ans relativement à la liberté du commerce de la Hollande.

Je suis depuis huit jours dans une ignorance profonde de ce qui se passe chez nos voisins. Il courait hier un bruit que les Français avaient tenté de passer l'Elbe, mais que les Hanovriens les avaient repoussés. Il faut bien que ce bruit ait été sans fondement, puisque le duc ne m'en fait rien savoir (3).

Si l'Empereur de Russie pouvait être décidé à prendre les troupes hanovriennes à sa solde, cela les tirerait tout à coup d'embarras. S'il ne se fait pas bientôt quelque chose en leur faveur, je ne vois guère comment elles pourront se tirer d'affaires.

Je suis, etc... etc

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) Cette assurance, tout comme le rapport du correspondant de Paris, ne figurent pas dans le dossier.

(3) Ce bruit était en effet sans fondement. Depuis le 27, les troupes de Mortier étaient rendues sur les positions que le général leur avait assignées sur la rive gauche de l'Elbe. Les Hanovriens étaient établis entre la Steckenitz et la Bille en arrière de Lauenburg. Les Français bordaient la rive gauche masquant les apprêts du passage qui devait s'exécuter dans la nuit du 4 au 5 juillet.

CLX

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Brunswick, 28 juin 1803.

Son ignorance de la situation — Les Français n'occuperont pas son duché. — Critique de la politique anglaise vis-à-vis de la Prusse.

Les nouvelles que vous m'avez fait parvenir m'ont été également mandées Quant au prince de Hohenlohe, (2) je doute que la grande politique de ce pays ait de l'influence sur ses démarches. Les militaires, dans ce service, ne sont, comme vous le savez, consultés sur rien. Ils ne sont que les exécuteurs des volontés du Monarque et ignorent même la situation des relations extérieures.

Si je n'avais des correspondances particulières à Berlin et si les affaires de ce pays ne me mettaient pas à portée d'écrire quelquefois au Ministre, je ne saurais pas davantage que ce que les Gazettes de Berlin et de Hambourg annoncent.

Je joins ici une lettre de Talleyrand à Reinhard (3) que ce der-

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) HOHENLOHE-INGELFINGEN (Frédéric-Louis, prince de) (1746-1818) prit, malgré son bien jeune âge, part à la guerre de Sept Ans dans le contingent du Cercle de Franconie. Entré en 1768 dans l'armée prussienne, il fut, à cause du rang qu'il devait à sa naissance, placé par Frédéric II avec le grade de major dans le régiment Tauenzien en garnison à Breslau. Lieutenant-Colonel en 1778, il se distingua pendant la guerre de la Succession de Bavière, qui lui valut en 1778 le grade de Colonel. Brigadier (1790). Gouverneur de Berlin (1791), commandant d'une division en 1792, il se fit remarquer à la tête d'un corps d'armée à Oppenheim, Pirmasens, Hornsbach et surtout à la prise des lignes de Wissembourg et enfin en 1794 à Kaiserslautern. Général d'infanterie en 1798, commandant en chef en Franconie (1805), de l'aide droite de l'armée prussienne en 1806 avec Massenbach pour quartier-maître général et le prince Louis-Ferdinand (tué peu de jours après l'ouverture de la campagne à Saalfeld) comme commandant de son avant-garde, il essaya après Iéna de rassembler à Magdebourg les débris de l'armée et d'atteindre l'Oder. Talonné et rejoint par Murat, il dut signer le 28 octobre la capitulation de Prenzlau, quitta le service à son retour de captivité et vécut dès lors dans la retraite sur une de ses terres de Silésie. « Le prince de Hohenlohe, dit de lui Lucchesini dans un Mémoire (qui a pour titre : *Etat de la Monarchie* et qu'il écrivit en 1806) veut exercer un tel despotisme dans les Conseils du Roi, lorsqu'on l'y appelle, que l'on craint avec lui de cesser d'être le maître dans sa propre armée. »

(3) *Talleyrand à Reinhard*, Ministre plénipotentiaire à Hambourg, Paris, 26 prairial an XI (15 juin 1803).

« Citoyen, j'ai mis sous les yeux du Premier Consul la lettre que vous a écrite M. le duc de Brunswick.

Le Premier Consul a parfaitement approuvé l'usage que vous avez fait

nier vient de m'envoyer officiellement et qui pour notre politique très rétrécie est fort intéressante. Vous pouvez la garder et en faire tel usage qu'il vous plaît. Elle rassure également Hambourg et les pays adjacents.

Par quel malheureux enchaînement des choses faut-il que chaque Gazette annonce des prises de vaisseaux prussiens par les Anglais? Pourquoi l'Angleterre laissa-t elle le commerce libre à la Hollande pendant toute la guerre de Sept-Ans? Et pourquoi aujourd'hui piller sur mer une Nation que sur terre elle voudrait avoir dans ses intérêts? Que peut-on répondre à ceux qui forment proprement le Cabinet du Roi, quand ils vous parlent des pirateries des Anglais et en même temps de leurs négociations à Saint-Pétersbourg pour fixer la Prusse à prendre part à leur cause? N'est-ce pas jeter volontairement la Prusse entre les mains de la France, ou du moins justifier aux yeux de l'Europe la neutralité à laquelle elle se voue? — L'Angleterre travaille elle même à se couper du continent et à remplir par là les projets du Premier Consul.

Si elle voulait, si elle pouvait entendre la voix des hommes qui regardent l'influence de l'Angleterre comme nécessaire au Continent, elle tâcherait de finir cette guerre, très légèrement com-

de cette lettre et la manière dont vous y avez provisoirement répondu. Vous pouvez aujourd'hui déclarer de la manière la plus positive que la marche des troupes françaises n'ayant eu pour unique objet que d'occuper les possessions de S. M. Britannique en Allemagne, tout autre pays, quelque voisin qu'il pût être de ceux du roi d'Angleterre, quels que soient les liens politiques, commerciaux ou de famille qui s'y attachent, n'a pas dû craindre un moment que sa neutralité fût menacée et que M. le duc de Brunswick particulièrement peut et doit être pleinement rassuré à cet égard. Les rapports intimes que Son Altesse Sérénissime entretient avec la Prusse et d'où dérive la bienveillance de Sa Majesté Prussienne seraient eux-mêmes une raison suffisante pour que le pays de Brunswick fût traité avec tous les ménagements et les égards qu'il peut avoir à désirer et vous ne devez laisser à Son Altesse Sérénissime aucune inquiétude, aucun doute sur ce qui concerne sa neutralité. J'ai l'honneur, etc.

(Hambourg, volume 116 f° 125).

« Avant-hier au soir (le 4 juin), ainsi s'était exprimé Reinhard dans sa dépêche à Talleyrand n° 62, de Hambourg le 17 Prairial an XI (6 juin 1805), j'ai reçu par estafette la lettre de M. le duc de Brunswick, dont j'ai l'honneur de vous transmettre la copie. Je me suis empressé de faire part au général commandant l'armée de Hanovre de la demande de ce prince, auquel j'ai répondu que je ne doutais pas un instant que mon Gouvernement n'eût donné à ses généraux les instructions les plus conformes à la demande exprimée par Son Altesse; que de mon côté j'avais prié le général Mortier de l'informer directement ou par mon canal des ordres qu'il ne manquerait pas de donner en considération du vœu de Son Altesse, à moins qu'il n'eût déjà accompli ce devoir en conséquence de ses instructions » (*Ibidem* f° 110).

Cf. Appendice. Lettre du duc de Brunswick à Reinhard.

mencée, le plus tôt possible par la médiation de la Russie et de la Prusse. Elle s'attacherait ces deux Puissances par des procédés justes et équitables sur mer et elle tâcherait de conserver l'Electorat de Hanovre pour les intérêts de l'Angleterre même, à moins que la Hollande ne lui soit devenue indifférente.

Je sais que tout ceci sont des paroles très inutiles, mais j'aime au moins à avoir en vous un témoin de mes pensées.

CLXI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 4 juillet 1813.

Positions des Hanovriens sur l'Elbe. Pour parler avec Mortier.

Voici les nouvelles les plus récentes que le Duc a reçues du pays de Hanovre. Les troupes hanovriennes se sont rassemblées dans une position près d'Escheburg (2) Elles ont l'ammunition (*sic*) nécessaire et composent un corps de près de 11.000 hommes. Outre les caisses des régiments, elles ont sauvé deux batteries d'artillerie volante et un même nombre de batteries de position. M. M. de. Lentke et de Wangenheim (3) ont été envoyés de la part de la Régence actuelle à Lauenburg pour enjoindre aux troupes de mettre bas les armes. Ils y sont arrivés le 28 et on sait que les troupes se sont refusées à leur demande. En revanche, elles ont envoyé le lieutenant-colonel de Bock (4) au général Mortier avec des propositions, dont on ignore le contenu.

On assure que les troupes sont tellement décidées à ne pas se rendre qu'elles ont fait le serment de mourir plutôt que de mettre bas les armes. Tout ce que les Français peuvent en ce moment rassembler sur l'Elbe ne passe pas 25.000 hommes. Dessolle en aura successivement 15.000 à Osnabrück.

(1) R. O. F. O. 353.8).

(2) A environ 10 kilomètres Est de Bergedorf.

(3) WANGENHEIM (comte de) Grand maréchal de la Cour de Hanovre.

(4) Lieutenant-Colonel, commandant le régiment des Gardes du Corps, DE BOCK avait, conjointement avec le juge de la Cour Electorale et Conseiller Provincial DE BREMER, conclu et signé le 3 juin avec Mortier la convention de Sühlingen. Il fut envoyé de nouveau auprès de Mortier pour lui faire de nouvelles propositions qui aboutirent à la capitulation que Wallmoden signa le 5 juillet sur l'Elbe, près d'Artlenburg, avec Mortier.

Toutes ces nouvelles sont parvenues au Duc, de Hambourg, Hanovre et Celle et ont été écrites le 30 juin et le 1^{er} juillet.

P. S. Au moment où j'allais plier cette lettre, je reçois une lettre de M. le Duc, dont je joins ici la copie. Vous voyez par là combien ma correspondance avec le Prince est animée. C'est une véritable guerre de plume que j'entretiens en ce moment, réservant ma grosse artillerie pour la fin, quand je croirai convenable de me débarrasser de cette guerre.

CLXII

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Brunswick, 4 juillet 1803.

Maladresses du Cabinet de Berlin. — On y ignore ce qui se passe en Hanovre.

J'admets avec M. Jackson que le Cabinet de Berlin a agi maladroitement et que peut-être il a mis de la mauvaise foi dans la proposition de renouveler les propositions de neutralité armée. Mais fallait-il rompre à Londres toute négociation pour cet effet et commencer des hostilités sur mer contre le commerce prussien ? N'y avait-il aucune autre proposition à faire et la ruine des commerçants prussiens devait-elle être immédiatement la suite d'une proposition maladroite ou insidieuse ? Était-il sage en bonne politique d'y répondre ainsi ? — Bonaparte cajole la Prusse pour la faire rester neutre ; Mylord Hawkesbury, qui voudrait la voir faire la guerre pour les intérêts de l'Angleterre lui fait la guerre sur mer. Qui des deux agit conséquemment à ses propres intérêts ?

Le Ministère Britannique joue parfaitement le jeu de Bonaparte sur le Continent (que l'Angleterre voudrait avoir dans ses intérêts, et se verra coupée de tout ce Continent... *partie de la copie illisible et déchirée*). Tout cela est très affligeant.

Je sais qu'on parle à des sourds. Mais c'est précisément ce qui augmente un mal dont je crois les conséquences incalculables.

Je ne sais rien des Hanovriens.. Ces malheureuses victimes d'une manœuvre politique me font une peine extrême. On dit que le roi d'Angleterre, en revoyant le duc de Cambridge, lui a dit : « Je

(1) R. O. F. O. 353 80.

vous croyais à la tête de mes troupes en Allemagne et ne comptais pas vous voir ici. »

Ce Prince est plus à plaindre qu'à blâmer.

CLXIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 8 juillet 1803.

La capitulation de l'armée hanovrienne. — Passage de six courriers français en trois jours.

Les nouvelles de Hanovre depuis le 4 ne font que se contredire. Celles du 3 annonçaient positivement que l'armée hanovrienne, en vertu d'une convention conclue avec le général Mortier, avait mis bas les armes et s'était dispersée. Les nouvelles ultérieures confirment au contraire sa résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité malgré les désertions qui l'affaiblissent.

Une lettre du Conseiller d'appellation M. d'Ende, de Celle, en date du 3, porte que, le 1^{er}, il a passé par cette ville trois courriers venant de Paris et se rendant en hâte au Quartier Général français; que, le 2, il en a passé deux autres, et encore un le 3; que les trois premiers ont positivement assuré que la paix entre la France et l'Angleterre était, sinon déjà conclue, du moins prête à l'être et qu'ils portaient des ordres à cet effet au Quartier Général français.

Quoiqu'il en soit, l'envoi de six courriers en trois jours à la même armée est chose bien extraordinaire.

Plaignez-moi, Monsieur, de ce que je suis obligé de répondre à tout moment à des raisonnements pareils à ceux qui vous ont choqué dans la lettre que je vous ai envoyée par le courrier précédent et jugez par le fragment d'une de mes réponses à quel point j'en suis choqué moi-même. Permettez, Monsieur, qu'à ces vérités j'en ajoute encore d'autres qui me font craindre que les maux, dont nous nous plaignons, soient désormais sans remède....

Que des Etats dans le sein desquels toute idée de religion est éteinte ou prête à s'éteindre, s'imaginent qu'une révolution ne saurait les atteindre, c'est là une erreur que je ne partage point.

(1) R. O. F. O. 353.80.

CLXIV

5 juillet 1802.

**Analyse d'un rapport allemand sur les confidences faites
à Hanovre par un officier français blessé.**

Confidences faites, à Hanovre, à un négociant de Brunswick par un officier français blessé, nommé Brune, appartenant aux bureaux du Premier Consul, sur les projets de Bonaparte.

Il veut agrandir les territoires de Brême et de Hambourg, en faire deux Républiques soumises à l'influence de la France, ce qui lui permettra d'avoir ainsi la haute main sur le trafic commercial de l'Elbe et du Weser. Bonaparte y est décidé. Il croit savoir que la Russie s'intéresse peu à ce qui se ferait actuellement avec le Nord de l'Allemagne et espère gagner la Prusse en lui donnant les Principautés de Calenberg (2) et de Grubenhagen (3). On va faire vendre pour le compte de la France partie des domaines hanovriens du roi d'Angleterre et on se servira du bois pour construire des navires à Vegesack. Mortier aurait ordre de ménager les Hanovriens pour les gagner aux idées de Bonaparte.

(1) R. O. F. O. 353.80, *Jackson Papers*.

(2) CALENBERG. — L'histoire du Hanovre se confond avec celle du Brunswick jusqu'en 1569. A ce moment, les fils du duc Ernest de Brunswick-Lüneburg se partagèrent leurs possessions. Guillaume eut tout le territoire de Lüneburg — Celle, auquel on donna plus tard le nom de Hanovre. Ses descendants se divisèrent dans les deux branches de Celle et de Calenberg qui, en 1705, se réunirent de nouveau dans la personne de l'Electeur George I^{er} qui devint roi d'Angleterre en 1714. Le père de George, le duc Ernest-Auguste avait été élevé à la dignité de prince Electeur en 1692 (Cf. STOKVIS. III, 126-127).

(2) GRUBENHAGEN. — En 1269, les fils d'Otto divisèrent le duché de Brunswick en deux Duchés : Vieux Lüneburg et Vieux Brunswick. La branche, qui régnait dans le premier de ces Duchés, s'éteignit en 1369 et le pays, après avoir été placé sous un Gouvernement saxon de 1369 à 1383, fut conquis par la branche de Brunswick-Wolfenbüttel, l'une des trois branches de la maison ducale de Brunswick. Les deux autres étaient celles de Göttingue et de Grubenhagen qui s'éteignirent, la première en 1463, la seconde, en 1595.

Cf. STOKVIS. *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les Etats du globe depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. III. 233, VIII. 127.

CLXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON

Brunswick, 18 juillet 1803.

Envoi d'une lettre du duc de Brunswick. — Les plans du Premier Consul sur la Saxe et le Danemark.

Je profite du départ de M. de Sartoris pour Berlin pour vous transmettre la lettre que j'ai reçue hier de mon illustre correspondant.

Le projet de Bonaparte, dont il est parlé dans le rapport allemand ci-joint, me paraît mériter beaucoup d'attention. Car, s'il est vrai qu'il a été conçu avec le dessein de l'exécuter, il peut fournir la clef de ce qui se traite peut-être déjà entre lui et la Cour de Berlin et des mesures qu'on lui verra prendre et qu'il a déjà prises dans le pays de Hanovre.

On me mande de Dresde que cette Cour a reçu avis d'un autre plan du Premier Consul, d'après lequel il destinerait une partie de l'Electorat de Hanovre, avec le titre d'Electeur, au duc de Brunswick, et l'autre partie au roi de Danemark afin de l'engager à fermer le Sund aux Anglais.

J'ai informé le Duc de ce plan et c'est à cela que se rapporte la lettre dont je joins ici une copie.

Comme j'ignore le degré de confiance que le Duc accorde à M. Sartoris, veuillez ne lui rien dire de tout ceci. Tout à vous.

STAMFORD.

P. S. — La bonne nouvelle, que m'a apportée votre lettre du 16 et que j'ai reçue après avoir remis la mienne à M. Sartoris, m'engage à en faire part au Duc avec les retranchements que je jugerais nécessaires. Ci-joint sa réponse à cette communication. Vous verrez que le ton de M. de Haugwitz devient effectivement plus ferme. Vous trouverez en même temps que le Duc a raison quant à ce qu'il dit des mesures défensives. Vous pensez bien que je n'ai pas manqué de lui répondre sur le champ « qu'il appartient « principalement à lui de faire sentir à Berlin la nécessité de « ces mesures » Le fera-t-il ? Je n'en sais rien. Car il ne me le dira pas. Sûr est-il qu'il a peur pour sa peau et que cette peur peut le porter à faire un extraordinaire.

Le 18, à 8 heures du soir.

CLXVI

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (4)

Brunswick, 17 juillet 1803.

Il ne sait rien du lot qu'on lui destine. — Les doutes sur son avenir — Les aspirations de l'Electeur de Hesse, des ducs de Mecklembourg et d'Oldenbourg.

Je n'ai point eu la moindre note du lot qu'on me destine et je n'en crois rien :

1° Parce que le Cabinet de Berlin ne laissera pas échapper une occasion si propice de s'emparer d'un pays si fort à sa convenance et qu'il convoite depuis si longtemps ;

2° Parce que mes relations de famille jetteraient un jour si odieux sur une proposition pareille que je crois qu'on ne voudra pas me la faire ;

3° Parce que je crois que l'Electeur de Hesse (2) s'est expliqué avoir le désir d'acheter les parties du pays de Hanovre les plus à sa convenance ;

4° Parce que le futur Electeur de Mecklembourg (3) ainsi que le

(1) R. O. F. O. 353.80.

(2) Guillaume V, landgrave, puis à partir du 25 février 1803, Guillaume 1^{er}, électeur de Hesse-Cassel (1743-1821), comte de Hanovre depuis 1764, succéda comme landgrave à son père Frédéric II en 1785, passa en 1787 un traité avec l'Angleterre, à laquelle il fournit, moyennant un subside d'au moins deux millions par an, un contingent de 12.000 hommes. En 1792, il entra dans la Coalition et fournit de plus en 1793 et 1794 à l'Angleterre, moyennant un fort subside, d'abord un contingent de 8.000 hommes, puis un autre de 4.000. En 1795, il adhéra au traité de Bâle et vécut à partir de ce moment en paix avec la France. Après avoir vainement tenté d'obtenir en 1797 la dignité d'Electeur, il vit son rêve réalisé en 1803 et bien qu'il eût conclu le 3 octobre 1806 avec Napoléon un traité reconnaissant la neutralité de l'Electorat, il n'en fut pas moins dépossédé le 1^{er} novembre et ses Etats servirent à constituer le royaume de Westphalie. Il avait eu le soin, en s'éloignant de ses Etats, d'emporter avec lui sa cassette particulière, ses objets les plus précieux et même sa galerie de tableaux. Il ne rentra à Cassel que le 21 novembre 1813, n'ayant rien oublié, ni rien appris dans son exil. A la mort de celui que ses pairs et ses contemporains désignaient sous le nom de : *banquier des Princes*, on trouva dans sa cassette particulière onze millions en numéraire.

(3) Frédéric-François 1^{er}, duc de Mecklembourg-Schwerin (1756-1837) succéda le 24 août 1786 à son oncle le duc Frédéric. Resté neutre, il avait conservé son trône jusqu'à la fin de 1806, où les Français occupèrent son duché. A la demande d'Alexandre, Napoléon consentit à le rétablir en

duc d'Oldenbourg, (1) tous deux protégés par la Cour de Saint-Pétersbourg, ont l'appétit assez bon pour croquer des portions du ci-devant Electorat que les Hawkesbury et consorts ont donné à la France, pour qu'en le déchirant, elle pût se faire de nouvelles créatures en Allemagne.

A la fin de toutes ces raisons, j'ajouterai que ni un Electorat, ni un royaume ne sont des objets dignes de me tenter ; que je suis très las de ce monde et que la mort m'est plus désirable de beaucoup que le chagrin d'être témoin de tout ce que nous voyons arriver et de ce renversement total des principes qui heurte tout ce qu'on a senti dans le cours de sa jeunesse.

CLXVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

Brunswick, 25 juillet 1803.

**Les Français semblent vouloir s'installer en Hanovre.
Danger qui en résulterait pour la Prusse et les pays voisins.**

MONSIEUR, Mon correspondant me mande que les Français s'occupent au pays de Hanovre d'arrangements qui semblent annoncer qu'ils comptent y faire un long séjour (3). L'armée de

juillet 1807 après Tilsit. En 1813, il fut l'un des premiers des princes allemands à se déclarer contre l'Empereur.

Charles II Frédéric-Auguste duc de Mecklembourg-Strelitz (1741-1816) succéda le 2 juin 1794 à son père Adolphe-Frédéric IV. Après avoir commencé par servir dans l'armée anglaise, il avait en 1762 suivi en Portugal le comte de Lippe-Bückeburg, avait été un peu plus tard gouverneur de Hanovre avant d'aller vivre à Darmstadt. Devenu duc, il s'efforça de mettre de l'ordre dans les finances du duché. Resté neutre jusqu'en 1801, le duc Charles dut à l'intercession du roi de Bavière d'être maintenu sur son trône pendant l'occupation de ses Etats par les Français. Il sortit de la Confédération du Rhin pour entrer dans la Coalition le 30 mai 1813.

(1) Guillaume-Pierre-Frédéric (1754-1813) succéda en 1785 à son père le duc Frédéric-Auguste, mais son état de santé (la perturbation de ses facultés intellectuelles) le mettant dans l'impossibilité d'exercer le pouvoir, l'administration du pays fut confiée, à partir du 7 juillet 1788, à son cousin germain Pierre-Frédéric-Louis, prince-évêque de Lubeck.

(2) R. O. F. O. 353.80.

(3) Cf. *Correspondance* VIII. 6956. Bruxelles 10 Thermidor an XI. (29 juillet 1803) ; *Au roi de Prusse* en réponse à sa lettre qui vient d'être remise au Premier Consul par Lombard. Voir aussi dans BAILLEU *Op. cit.* II. 190 dans l'un des deux rapports de Lombard le portrait qu'il fait de Bonaparte et le passage commençant par ces mots : « *Bonaparte voulait la paix.....* »

réserve, sous les ordres du général Dessolle, reçoit des renforts par petits détachements et vient de pourvoir à sa subsistance pour quarante jours au moyen de contrats renouvelables. Plusieurs ingénieurs arrivés à l'armée du général Mortier ont ordre d'examiner les places sur l'Elbe qui pourraient être mises en état de défense et ce qu'on pourrait ajouter aux fortifications de Stade, Nienburg et Hameln pour renforcer ces places.

On a même assigné le bois destiné à être employé à cet effet (1).

Enfin on vient d'exiger de nouvelles sommes d'argent que le pays se trouve dans l'impossibilité de fournir vu l'épuisement total de toutes les caisses et le manque de numéraire et de crédit.

Si le projet de Bonaparte est tel que ces mesures préalables semblent l'indiquer, nous verrons avant peu une colonie gauloise établie solidement dans le cœur de l'Allemagne, d'où elle pourra s'étendre de proche en proche.

Malheur à la Prusse, à tous ses voisins, s'ils permettent à la France de faire du pays de Hanovre une immense place d'armes, d'où elle ne manquera pas de leur dicter la loi.

Dès que les Français auront planté la première palissade pour se fortifier sur l'Elbe, ce sera, je crois, le signal de sortir de ma retraite. J'irai me réfugier chez vous et si la Prusse se décide à prendre les armes pour défendre la bonne cause, j'irai me ranger sous ses drapeaux en volontaire.

Tout à vous.

CLXVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

Brunswick, 5 août 1803.

Le Commissaire ordonnateur Michaud à Brunswick.

Si j'ai laissé passer plusieurs courriers sans vous donner de mes nouvelles, c'est que mon correspondant ne m'a rien mandé qui méritât de vous être rapporté.

(1) *Correspondance* VIII. 6959. Bruxelles 29 juillet 1803. Au général Berthier « Faites connaître au général Mortier qu'il ne doit pas acheter de bois à Hambourg pour la construction de chaloupes canonnières, mais se servir des forêts de Hanovre. Il n'y a aucune difficulté à faire couper sur le champ les bois dans ces forêts et à s'en servir. Ils dureront moins sans doute, mais au moins dureront-ils plusieurs années. Il faut abandonner l'idée de rien acheter à Hambourg. »

(2) R. O. F. O. 353.80.

Nous avons eu ici le Commissaire ordonnateur Michaud (1). Il entra avant-hier dans cette ville accompagné de trois autres personnes qui, sans vouloir décliner leurs noms à la porte de la ville, se dirent de la suite du Commissaire. C'étaient probablement des officiers, qui profitaient de cette occasion pour reconnaître le terrain. Ils arrivèrent avant midi et repartirent le soir sans avoir demandé à être présentés au Duc. Je regarde ces Messieurs comme des oiseaux de mauvais augure.

CLXIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

Brunswick, 8 août 1803.

Envoi d'une lettre de Rivière à son père. Il lui conseille de rester à Brunswick. — Lombard et le Premier Consul.

Je vous transmets, Monsieur, la dépêche chiffrée suivante :
 « M. Rivière, Secrétaire de la Légation Saxonne à Paris, vient
 « d'écrire à son père qui réside ici depuis plusieurs années, qu'il
 « peut compter que dans peu il verra se rassembler à Brunswick
 « un Corps diplomatique ; qu'en conséquence, il le prie de ne pas

(1) MICHAUX (Etiénne) né à Versailles en 1771, gendarme à la compagnie d'Affry (26 janvier 1789), passé au régiment Diesbach (1^{er} janvier 1792), sous-lieutenant à la légion du Nord (1^{er} septembre 1792), Employé à l'Etat, Major de l'armée des Pyrénées-Orientales (19 mars 1794), Capitaine-adjoint près l'adjudant-général Saint-Hilaire (19 mars 1794) Commissaire des guerres de 2^e Classe (20 mai 1794), de 1^{re} Classe (19 mai 1798), Commissaire ordonnateur des Guerres (du 4 octobre 1799 au 1^{er} mai 1806), a été successivement Ordonnateur en chef aux armées d'Observation du Midi, de Hanovre et d'Espagne, a rempli les fonctions d'Ordonnateur en chef et d'Intendant général à l'armée du Portugal, destitué le 25 avril 1810 comme prévenu de prévarications à propos d'une contribution de 200.000 francs dont avait été frappée la ville d'Astorga, envoyé en exil à Bruxelles le 28 juin 1811, a joui du traitement de réformé en 1812 et 1813, a rempli par ordre du Général Dupont, Ministre de la guerre, en date des 5 et 29 avril 1814, les fonctions de Commissaire général près les armées alliées, accompagna Louis XVIII jusqu'à Lille en avril 1815. Admis à la retraite le 24 avril 1816. (*Archives administratives de la Guerre*)

Il est, à plusieurs reprises, question de Michaux dans la *Correspondance de Napoléon I^{er}*, entre autres, dans une Note au général Dejean de Saint-Cloud le 16 août 1803 (Tome VIII, 7010), « Faites connaître au

Commissaire et ordonnateur Michaux que mon intention est que l'ordre
 « de la comptabilité soit rigoureusement maintenu et que l'indépendance
 « des receveurs et payeurs soit respectée. L'argent ne doit être reçu et
 « donné que par eux et l'ordonnateur n'a droit à aucune caisse particu-
 « lière.... »

(2) R. O. F. O. 353-80.

« quitter cette résidence, comme il en avait le projet, de peur
« qu'un autre ne vienne lui couper l'herbe sous les pieds.

« M. Rivière père conclut de là, comme de raison, qu'il est de
« nouveau question à Paris de donner au duc de Brunswick, avec
« la dignité électorale, une partie de l'Electorat de Hanovre.

« Je suis très tenté de croire qu'il se trame quelque chose dans
« ce genre, vu le profond silence que le Duc garde vis à vis de moi
« depuis une quinzaine de jours, et ce qui donne encore plus
« de vraisemblance sur la chose, c'est que Lombard (1) et le
« Premier Consul semblent s'être séparés très contents l'un de
« l'autre. »

(1) « M. Lombard, convaincu, ébloui, enchanté des familiarités du grand homme, dont les princes, mêmes appréciaient avec orgueil les moindres égards, partit pour Berlin disposé à communiquer à son maître et à M. de Haugwitz, tous les sentiments dont son âme était remplie. » (THIERS, *Consulat et Empire*, IV, 451). (Cf. pour les détails de la mission de Lombard à Bruxelles, BAILLEU II, les rapports des 24 et 30 juillet de Lombard, pages 183-188, 189, 192, 196). Voir également SORRE, *L'Europe et la Révolution française* VI, 316-319 le jugement qu'il porte sur la mission de Lombard et le portrait qu'il trace de main de maître de l'envoyé, de l'homme de confiance de Frédéric-Guillaume III.

Il ne sera peut-être pas inutile d'emprunter à Metternich les quelques lignes qu'un peu plus d'un an plus tard il consacrait à Lombard dans sa dépêche à Colloredo de Berlin le 24 septembre 1804, « L'homme qui survit à M. de Haugwitz et dont l'existence ou la chute ne sauraient encore se calculer et l'agent, surtout le plus immédiat et le plus actif du système politique de ce ministre, si toutefois l'ensemble de ses mesures mérite ce titre, est M. Lombard, secrétaire du Cabinet du Roi. Son emploi lui donne l'influence la plus étendue dans toutes les affaires politiques.... C'est cet homme, une des sources premières des maux qui affligent l'Europe, l'être sans contredit le plus dévoué aux intérêts de la France, salarié par elle et ne pouvant plus être acheté par personne parce qu'elle paye tous ses services autant et plus que tout autre ne pourrait le faire, qui ferme l'entrée la plus directe à notre union avec la Prusse. (METTERNICH, *Mémoires*, II, 21).

Et revenant encore sur Lombard et sur son collègue Beyme, dans sa dépêche du 29 octobre 1805, il manda à Colloredo, en lui rendant compte de sa première entrevue avec Alexandre 1^{er} : « Sa Majesté m'ayant demandé qui je croyais plus mauvais de Lombard ou de Beyme, je crus ne pas pouvoir lui en soumettre d'autre opinion que l'un étant jacobin français et l'autre, jacobin allemand, il serait à désirer que l'on se défit de tous les deux. » (*Ibidem*, II 69).

CLXX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 15 août 1803.

Le Hanovre, les contributions et les effectifs de l'armée française. — Attitude du duc de Brunswick. — Découverte de la conjuration Irlandaise.

Ce n'est pas sans raison que vous êtes étonné de ce que le pays de Hanovre ait pu suffire jusqu'ici aux contributions de tout genre que les Français y ont extorquées. Quand ils auront saigné à blanc ce malheureux pays, ce qui sera bientôt le cas, il faudra bien qu'ils entament les Villes Impériales, et, de proche en proche, d'autres pays qui en ce moment-ci n'y pensent guère. A la vérité, nous y pensons bien ici. Mais à quoi cela nous servira-t-il, si nous ne nous hâtons pas de repousser des ennemis qui font la guerre aux bourses et qui, moins raisonnables que des *Highwaymen*, nous les enlèvent en entier sans nous laisser un denier.

On dit que Bonaparte a fixé 17.000 hommes l'effectif des troupes qu'il se propose de laisser dans le pays de Hanovre (2). Quand ces 17.000 hommes auront été pendant quelque temps bien nourris et vêtus, il en viendra sans doute 17.000 autres, affamés et déguenillés comme les premiers, et qui à leur tour seront relevés, et cela continuera ainsi aussi longtemps qu'il plaira à Dieu.

Les soupçons dont je vous parlais dans mes lettres du 5 et du 8 subsistent toujours et un entretien, que j'ai eu ces jours derniers avec mon correspondant, n'a fait que le confirmer.

J'ai vu qu'il ne voulait pas comme autrefois *m'avoir pour confident de ses pensées* et quelqu'un, qui est mieux que moi dans le secret de ses pensées, m'a dit que le retour de Lombard n'apporterait aucun changement aux dispositions pacifiques du Cabinet de Berlin. Ce sera donc à l'Angleterre seule à arracher le reste de l'Europe malgré elle aux chaînes humiliantes que lui fait porter la

(1) R. O. — F. O. 353-80.

(2) Cf. *Correspondance* VIII, 6980, au général Berthier. Namur, 4 août les paragraphes relatifs aux Etats de situation de l'armée de Hanovre, et 6981 du même jour au général Mortier. « Je vous recommande de porter la plus grande économie dans votre armée qui, devant être composée de 30 à 35.000 hommes, doit être nourrie longtemps par le pays. »

France, et elle remplira cette tâche glorieuse, parce que Dieu a voulu que la conjuration en Irlande fût découverte à temps (1) et que la Porte Ottomane sentit enfin qu'elle ne pouvait se sauver qu'en s'attachant plus fermement que jamais à l'Angleterre (2).

Ne m'épargnez pas les bonnes nouvelles s'il vous en arrive. J'en ai grand besoin dans le mauvais état où se trouve ma santé.

A jamais tout à vous,
STAMFORD.

CLXXI

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (3)

Brunswick, 15 août 1803.

Il n'ose croire à un changement de politique du Cabinet de Berlin.

J'ai reçu deux choses analogues à ce que vous me mandez.

M. de Haugwitz m'écrit sur un ton beaucoup plus ferme que par le passé. Cela me fait espérer une amélioration de principes ; mais je voudrais voir prendre quelques mesures, défensives au moins. Sans quoi, si nous montrons de l'humeur avant d'être à même de soutenir nos thèses, nous courons le risque de recevoir des insultes et d'être pillés avant de pouvoir rien empêcher. Les arrangements militaires devront marcher de pair avec les démarches du Cabinet.

Tout à vous,
BRUNSWICK.

(1) La conjuration en Irlande ne fut pas découverte, comme Stamford se plaît à le dire ici. On s'en convaincra aisément rien qu'en lisant la lettre que, de la Chambre des Communes, où l'on vient de recevoir la première nouvelle de ce qui s'est passé le 23 à Dublin, Wickham adressa le 27 juillet à lord Grenville et celle que de Stowe, le 29, Thomas Grenville écrit à son frère (*Dropmore Papers* VIII, 176-181). Stamford, en revanche, ne se trompait pas en voyant dans ce mouvement, qui éclata trop tôt, la main de Bonaparte. (Cf. *Correspondance* VIII, 6994). *Au contre-amiral Decrès*. Sedan, 8 août 1803, au sujet des appuis de tout genre que le Gouvernement donnera aux Irlandais « pourvu que 20.000 Irlandais-Unis au moins se joignent à l'armée française dans les premiers jours de son débarquement en Irlande ».

(2) Les efforts de Brune, arrivé à Constantinople en janvier 1803, n'avaient en effet pas pu amener la Porte Ottomane à signer un traité d'alliance avec la France.

(3) R. O. — F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

CLXXII

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

*Brunswick, 19 août 1803.***Découragement du duc.**

Vous recevrez ici le *Journal des Débats* avec l'expression de ma reconnaissance.

Quand on renonce à tous les principes, quand aucune plume n'ose répondre aux assertions sophistiques (*sic*) d'une Nation ou plutôt d'un Gouvernement qui parle seul au Continent et quand enfin la Nation allemande cesse d'être une Nation et que ses membres principaux tournent le poignard contre leurs compatriotes, que reste-t-il à espérer ? Et que reste-t-il à appréhender ?

Joignez à tout ceci l'ignorance des Princes et de leurs Ministres, leur peu de caractère et la facilité, que Bonaparte leur procure de gagner des pays, sans qu'il leur en coûte et d'enrichir nombre de personnes qui n'ont aucun talent, ni aucun mérite que celui d'encenser la fortune et de se taire à propos, et vous ne serez plus surpris de tout ce qui arrive et de tout ce que nous verrons arriver encore, surtout si l'Angleterre devait avoir le dessous dans la lutte actuelle.

CLXXIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (2)

*Brunswick, 23 août 1803.***Bruits persistants du partage de l'Electorat de Hanovre.
Stamford se refuse à y croire.**

MONSIEUR, je ne saurais voir partir M. de Steigner sans vous remercier de votre bonté de me tenir au courant de ce qui se passe et dit de chez vous. Pour moi, je n'ai rien de bien important à vous mander d'ici.

(1) R. O. — F. O. 353.80. *Jackson Papers.*(2) R. O. — F. O. 353.80. *Jackson Papers.*

D'après les dernières lettres du jeune Rivière à son père ici, on parle plus que jamais à Paris du prochain partage de l'Electorat de Hanovre, dont la majeure partie irait au duc de Brunswick, et cette affaire serait en ce moment un des points principaux des négociations de M. de Lucchesini.

Quant à mon opinion sur ce projet, je crois qu'il n'est qu'un leurre, dont le Premier Consul se sert pour tromper la Prusse et en même temps que soporatif (*sic*) pour prolonger son sommeil. Comment peut-on croire que Bonaparte, quelque extravagant qu'il soit, se décide dès à présent à disposer d'un pays dont il n'est pas sûr de rester le maître ?

Bonaparte couve en ce moment un tout autre projet, très opposé à celui-ci. Il cherche à vendre les domaines royaux de cet Electorat et espère en retirer quinze millions d'écus.

Le duc de Brunswick m'avertit de ce projet dans une conversation que j'ai eue avec lui avant-hier. Il me dit le tenir de la bouche d'un nommé Zetto, Allemand chargé par le Gouvernement français de négocier cette vente, mais désespérant de trouver des acheteurs.

La Régence de Hanovre, à ce que m'a dit le Duc, cherche de son côté à emprunter chez ses voisins une grosse somme d'argent. Elle n'a pas jusqu'ici trouvé de prêteurs parce qu'on ne regarde cette Régence que comme provisoire et que personne ne veut avancer de l'argent sans une obligation solidaire de tout le pays. Que deviendra cet infortuné Electorat si les Français continuent à le pressurer, comme ils le font ?

Mortier avait, dit-on, exigé 15000 écus pour les frais de la célébration de la fête de Bonaparte ; mais il a été obligé de se contenter de 6000. Cela mettra ces Messieurs dans le goût de faire payer à beaucoup d'autres, qui en ce moment-ci ne s'y attendent pas, les violons, quand ils auront envie de danser.

D'après toutes ces communications qui me sont faites par le duc et la franchise dont il s'explique vis-à-vis de moi sur la conduite du Cabinet de Berlin, dont vous verrez un échantillon par le billet autographe ci-joint que je vous prie de me conserver (1), vous jugerez peut-être comme moi qu'il n'est guère apparent qu'il songe à devenir Electeur, quoiqu'on en dise à Paris. Cependant vous pouvez compter que je continuerai à vous informer exactement de tout ce qui me reviendra à ce sujet et de ce que j'apprendrai d'ailleurs d'intéressant, soit par le Duc, soit par

(1) Il s'agit peut-être là de la pièce précédente.

d'autres canaux qui me mettront en état de vous servir, et par là, la bonne cause, d'une manière plus utile.

Recevez les assurances de mon inviolable attachement.

STAMFORD.

CLXXIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 26 août 1803.

Confirmation des bruits de partage du Hanovre. — Préparatifs de descente en Angleterre. — Reinhard à Brunswick.

MONSIEUR, Faute de nouvelles plus sûres et plus importantes, je vais avoir l'honneur de vous informer de celles qui occupent l'attention des politiques d'ici.

Des nouvelles venues de Paris, de la source que vous connaissez, disent qu'indépendamment des assurances tranquillissantes que Lombard a rapportées de Bruxelles, on a présenté aussi au Roi le projet d'un nouvel agrandissement.

Elles confirment aussi le bruit de partage de l'Electorat de Hanovre et du lot majeur qui sera assigné au duc de Brunswick, mais on ajoute que ce dernier ne conservera pas tout ce qu'il possède actuellement.

Plusieurs avis annoncent que les Français se proposent de s'emparer de l'embouchure de la Trave et de tout le Holstein.

Les rapports de Police Prussienne varient. Les uns font présumer que cette Cour est sur le point de se prononcer contre la France. D'autres disent qu'elle s'en tiendra aux offres de médiation. On prétend aussi que l'Espagne s'est mise aussi sur les rangs pour être médiatrice.

Une personne bien pensante, arrivée ces jours-ci de Paris, a entretenu M. Rivière des préparatifs immenses qui se font en France pour la descente en Angleterre. « C'est, a-t-elle dit, un esprit de vertige et l'espoir du brigandage qui anime toutes les troupes. C'est à qui se présentera pour être de l'armée d'Angleterre. On aura autant d'hommes qu'on voudra. 4000 bateaux, dont chacun portera 60 hommes et 12 rameurs, sont déjà construits (2). »

(1) R. O. — F. O. *Jackson Papers*.

(2) Cf. COLONEL DESBRIÈRES. Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britanniques [1793-1805] II et III. — *Correspondance*. VIII, 7026, 7030.

J'espère que la majeure partie de ces brigands servira de pâture aux requins.

Nous avons eu ces jours-ci la visite du citoyen Reinhard, envoyé de France à Hambourg. M. le Duc l'a fait inviter à dîner le jour de son arrivée. Mais il a décliné cet honneur par discrétion en pensant bien qu'il ne serait pas un objet agréable à Madame la Duchesse.

On s'est épuisé en conjectures sur ce qui pouvait l'avoir amené ici, quoique la plus simple et la plus naturelle fut celle de supposer qu'il n'y était venu que pour régler quelques points relatifs au commerce entre le pays de Hanovre et la ville de Hambourg, principalement pour ce qui regarde la libre exportation des grains. Pendant les 48 heures qu'il a été ici, il n'a vu le Duc qu'une demi-heure. J'en conclus qu'il n'a eu rien de plus intéressant que ce que je viens de dire à traiter avec lui. S'il s'est passé quelque chose de plus important, peut-être l'apprendrai-je après-demain, si le mauvais état de ma santé me permet de me présenter à la Cour. Adieu.

CLXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 26 août 1803.

Copie d'une dépêche à lui communiquée par le duc de Brunswick. Les députés du Hanovre chez le Premier Consul. — Les plans de la Russie. — La question des nouveaux Electeurs. — Insuccès de la tentative de Sidney Smith. — La fin de la Révolution Irlandaise.

Copie d'une dépêche que M. le duc de Brunswick a reçue et qu'il a eu la bonté de me communiquer avant le départ du courrier. Vous excuserez la hâte avec laquelle j'ai été obligé d'en faire prendre copie.

Paris, 12 août 1803.

Les Députés d'Hanovre ont été reçus parfaitement bien par le Premier Consul. Il a accordé que les troupes hanovriennes restent dans le pays ; Que la suite inutile de l'armée française, les femmes, etc... etc... soient renvoyées en France ; Que toutes les

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers.*

réquisitions cessent, sauf le paiement des troupes et une contribution de cause forcée.

On a demandé un million d'écus par mois; mais on a laissé liberté au général Mortier de s'arranger selon les facultés de l'Etat. Toute vente des domaines et biens du Gouvernement est contremandée et la coupe de bois ne passera pas le produit ordinaire. La vente de la bibliothèque de Göttingue est également abandonnée.

Les Députés sont parfaitement contents; mais il paraît qu'on craint beaucoup à Hanovre que la Russie n'embrasse leur cause et qu'une armée russe y établisse le théâtre de la guerre; mais cette crainte paraît au moins prématurée.

Hier deux courriers sont arrivés de Saint-Petersbourg, l'un du Ministre, l'autre du général d'Hédouville (1) et on dit depuis que la Russie a fait la déclaration de la plus stricte neutralité. Elle doit cependant avoir communiqué un nouveau plan et arrangement qui doit aller très loin. Il embrasse en même temps le rétablissement de la tranquillité dans les possessions turques et on doit mettre ordre aux pirateries des Beys d'Afrique. Cela paraît cependant peu probable. On dit même que les Hanovriens seront séparés de l'Angleterre et qu'on établira une ligne particulière de la Maison d'Angleterre comme Electeur.

Les Puissances voisines désirent naturellement un partage.

M. de Stakloff est arrivé comme Chargé d'Affaires de Hesse-Cassel. Il doit en négocier une partie, surtout le bailliage de Minden et un arrondissement avec la Seigneurie de Pless et le bailli de Neuengleichen (2).

(1) HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Joseph-Théodore, comte d') né à Laon le 25 juillet 1750, mort en 1825, Pair de France et lieutenant-général, mit fin par sa douceur et son habileté à la Chouannerie en janvier 1800. Inspecteur général de l'Infanterie (27 juillet 1801), Ministre Plénipotentiaire en Russie du 19 décembre 1801 à juillet 1804, Sénateur le 1^{er} janvier 1805 et Chambellan de l'Empereur, il avait été, par décret impérial du 6 juin 1805 nommé Ambassadeur Extraordinaire près des princes de Lucques et de Piombino et chargé par l'Empereur d'assister à l'installation de ce prince.

« Le Général Hédouville représentait la France, écrit le prince ADAM « CZARTORYSKI (*Mémoires* I. 338) Il avait acquis quelque réputation à la « pacification de la Vendée, mais ne semblait pas propre à soutenir la « réputation de la diplomatie française, dont l'esprit et l'habileté paraissent « saient s'accroître encore sous le Consulat et le Ministère de M. de « Talleyrand. En faisant choix d'un ministre, dont les formes étaient si « benévôles, peu saillantes et, je dirai même, ennuyeuses, le Gouverne- « ment français avait probablement le dessein de tranquilliser les esprits et « d'assouplir ceux dont il voulait gagner l'amitié. C'était en diplomatie un « de ces calmes plats qui succèdent aux temps orageux ou les précédent. »

(2) La Seigneurie de Pless appartient d'abord au duché de Ratibor, puis de 1474 à 1517, à celui de Münsterberg et fut achetée en 1542, par

Les difficultés que la Cour de Vienne fait pour l'introduction des nouveaux Electeurs n'ont pas l'approbation de l'Electeur Archi-Chancelier (1), quoiqu'il soit le plus intéressé au paiement demandé. Il a même fait des représentations à l'Empereur et regarde cela comme une chicane et a promis à l'Electeur de Hesse de prendre sur lui l'introduction, si ses remontrances restaient sans effet. Son ministre, le comte de Beust, marque les mêmes sentiments.

La justice française doit être mise sur l'ancien pied. On vendra toutes les places.

On sait que Sidney Smith avait conçu le projet de s'emparer de la personne du Premier Consul à l'occasion de son voyage. Il n'a pas quitté les côtes de Belgique. Il l'a suivi continuellement, mais il a trouvé les mesures si bien prises qu'il a dû renoncer à son projet. (2)

Balthazar de Promnitz, évêque de Breslau. La Maison de Promnitz la posséda jusqu'en 1765, époque à laquelle le comte Jean Erdmann III la donna au fils de sa sœur Emilie, Frédéric-Erdmann III d'Anhalt-Coethen, mort en 1797. Par le mariage d'Anne, sœur du dernier prince d'Anhalt-Coethen, Henri, mort en 1847, Pless passa à Jean-Henri V, comte de Hôchberg, qui fut créé prince de Pless en 1850.

Le bailliage de Neuengleichen fait vraisemblablement partie du comté de Gléichen.

(Cf. Stokvis. *Manuel d'Histoire de généalogie et de chronologie*, etc. etc. III).

(1) Les quatre nouveaux Electeurs étaient le margrave de Bade, le duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel et le ci-devant grand-duc de Toscane, l'archiduc Ferdinand, Electeur de Salzbourg. L'Electeur Archi-Chancelier était le prince Charles de Dalberg. Les nouveaux Electeurs allaient d'ailleurs être introduits le 28 août, quarante-huit heures après l'envoi à Jackson de la copie de la dépêche reçue par le duc de Brunswick.

Lucchesini avait rendu compte à Haugwitz dans sa dépêche du 8 octobre 1802 de la remise par le comte de Beust des lettres qui l'accréditaient en qualité de Ministre de l'electeur Archi-Chancelier.

(2) Sidney Smith commandait à ce moment une escadrille de bâtiments légers faisant partie des forces navales sous les ordres de lord Keith, avec lesquels il croisait sur les côtes de Hollande et de Flandre.

« Quelques Anglais disent secrètement qu'une expédition se prépare à l'embouchure de la Tamise; qu'on ignore précisément sa destination, mais qu'on croit qu'elle doit se porter vers les côtes que le Premier Consul doit parcourir. L'Anglais Fitz-Gerald a dit la même chose, il y a deux jours; mais il prétend que c'est Sidney Smith qui doit diriger l'expédition. » (13 Messidor, an XI, 2 juillet 1803. — Rapport à la Préfecture de Police du 14 Messidor. — AULARD, *Paris sous le Consulat*, IV, 310).

SMITH (Sir William Sidney) né à Westminster en 1764, entré de très bonne heure dans la Marine Royale, embarqué à l'âge de 12 ans comme *Midshipman* sur le *Sandwich*, lieutenant à bord de l'*Alcide* en mai 1781, *Post-Captain* et commandant de la frégate l'*Alcmene* quoique à peine âgé de 19 ans, passé en 1788 au service de la Suède, volontaire au service

La Révolution irlandaise doit être complètement finie, mais le plan en était dangereux. Il embrassait tout le Royaume et était protégé par ici. La précipitation de quelques chefs a fait manquer ce coup terrible.

On dit que le ci-devant ambassadeur batave, Schimmelpenninck reviendra ici. Il aura le titre de Commissaire Général de la République batave avec des pleins pouvoirs illimités d'arranger définitivement tout ce qui sera nécessaire à la guerre.

M. Grœning, député de Brême est rappelé. Il part demain. M. Abel reste définitivement à sa place.

Le Premier Consul est arrivé cette nuit à Saint-Cloud. (1).

de la Turquie en 1792. il rejoint en 1793 la flotte de l'amiral Hood devant Toulon, propose à l'amiral de devenir maître de ce port, d'y incendier la flotte française et met ce dessein à exécution dans la nuit du 17 au 18 décembre. Après avoir réussi à pénétrer dans le port de Brest en janvier 1795 et à en sortir sans être découvert, il fut moins heureux le 17 mars 1795. Fait prisonnier à l'embouchure de la Seine, conduit à Paris, enfermé à l'Abbaye, puis au Temple, d'où grâce à un faux ordre il parvient à s'évader et à regagner Londres dans les premiers jours de mai 1798, envoyé à Constantinople (5 janvier 1799). puis sur les côtes d'Egypte, il organise et dirige la défense de Saint-Jean d'Acre et signe le 24 janvier 1800 la convention d'El-Arisch. Représenté en Angleterre vers la fin de 1801, commandant en 1803 et 1804 d'une escadrille qui croise sans grand succès sur les côtes du Nord de la France, contre-amiral le 9 novembre 1805, envoyé en 1806 dans la Méditerranée pour surveiller les côtes du royaume de Naples et défendre la Sicile, puis en 1807 dans les Dardanelles, chargé vers la fin de cette année de croiser devant Lisbonne, il assure le départ du roi de Portugal pour le Brésil et va le 17 mars 1808 prendre le commandement de la station de l'Amérique du Sud. De retour en Angleterre en août 1809, Vice-Amiral le 31 juillet 1810, nommé en 1812 commandant en second des forces navales de la Méditerranée, sous les ordres de Sir Edward Pellew, avec lequel il ne peut arriver à s'entendre, envoyé au commencement de 1814 à Cagliari, il ne tarda pas à retourner en Angleterre et cessa à partir de ce moment d'être employé activement. Bien qu'il se fût assez sérieusement compromis par ses relations avec la princesse de Galles, au point de rester éloigné de la Cour tant que vécut George IV, il n'en fut pas moins créé Chevalier-Commandeur de l'ordre du Bain vers la fin de 1815 et obtint même le 19 juillet 1821 le rang d'Amiral.

Porté aux nues par ses admirateurs, ridiculisé par ses adversaires, Sidney Smith mourut le 26 mai 1840 à Paris, où on lui fit de magnifiques funérailles.

« La figure de Sidney Smith n'est pas en harmonie avec sa réputation. « car elle est très commune. Sa famille n'est pas très intéressante non plus. « Il a épousé une veuve Rumboldt, d'une naissance fort ordinaire. Elle a une « fille de son premier mari, dont on admire ici la beauté. » (*R. Archivio de Stato, Florence, Affari Estere Prot, N° 2*).

(1) Le Premier Consul avait dû arriver à Saint-Cloud dans la nuit du 10 au 11, puisque dès le 11 il adressait de Saint-Cloud ses ordres à l'amiral Decrès (*Correspondance VIII, 7002*).

CLXXVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, s. d.

A propos d'une anecdote sur le roi de Suède.

MONSIEUR, L'absence de mon correspondant me laissera probablement pendant ce temps dans l'ignorance de ce qui se passe chez nos bons voisins, les Hanovriens, auxquels on continue à faire de fortes saignées. Leur sort serait plus tolérable si les Puissances les plus intéressées à leur conservation s'empres- saient de leur faire autant de bien qu'elles leur ont fait de mal par leur criminelle et incurable insouciance (2).

L'anecdote concernant le roi de Suède est une fiction. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'est que le Prince Héritaire d'Orange ayant donné le bras à la Reine pour la mener à la salle où était servi le dîner, le Roi se trouva fort embarrassé ne sachant pas s'il donnerait le pas à la Princesse d'Orange, sa belle-fille. Cet embar- ras alla en augmentant à chaque porte qu'il fallut passer, le Roi ne voulant pas passer avant les Princesses et celles-ci poussant toujours le Roi devant elles, de sorte que cela fut pour le reste de

(1) R. O. F. O. 303 80, *Jackson Papers*. vraisemblablement de la fin d'août.

(2) Georges Jackson à F. J. Jackson (à Berlin) Rome, 27 août 1803.

(A propos des vues de Bonaparte sur le Hanovre).

« ... Vous verrez que nous aurons la mortification de voir, malgré tous
« les moyens dont nous disposons, le Nord de l'Europe tomber entre les
« mains de Bonaparte.... La Russie et la Prusse reconnaîtront, lorsqu'il
« sera trop tard, qu'il ne suffisait pas d'amuser Bonaparte par des Notes
« diplomatiques ou même par des remontrances, quelque énergiques
« qu'elles soient. Quand les Français seront à leurs portes, elles finiront
« par s'apercevoir qu'on ne peut les arrêter que par la force des bayon-
« nettes.

« Le mauvais vouloir et l'imprévoyance dont on fait preuve actuelle-
« ment auront les mêmes conséquences que l'impossibilité de faire la
« guerre et le manque de décision et de volonté conduira ces Etats à leur
« ruine. Vous qui êtes sur place, vous pourrez constater journellement
« que j'ai malheureusement raison.... »

Du même au même. Rome, 2 septembre 1803.

(Extrait d'un des Rapports au F. O.)

« Tant que Bonaparte réussira à maintenir dans cet état d'incertitude
« si funeste aux intérêts de l'Europe et de paralyser ainsi les Cours de
« Saint-Pétersbourg et de Berlin, il est bien peu probable que l'Autriche
« renonce à son attitude défensive ».

la Cour un spectacle auquel personne ne s'était attendu. Au reste le Roi, à ce qu'a écrit ici la princesse d'Orange, a été infiniment poli et aimable, causant beaucoup très agréablement ainsi que la Reine.

CLXXVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 5 septembre 1803.

Les Français ne songent pas à s'emparer du Holstein. Il approuve les mesures de précaution de l'Angleterre contre les tentatives de descente.

MONSIEUR, je commence à croire que les Français n'ont pas pensé à s'emparer du Holstein et que ce qu'on m'a dit n'a été qu'un faux bruit. Peut-être reprendront-ils ce projet dans des circonstances plus favorables à leurs vues. C'est aussi l'opinion de mon correspondant avec lequel j'ai eu hier un entretien à ce sujet. Ce qui nous confirme tous deux dans cette opinion, c'est que le Danemark vient de retirer le corps d'armée qu'il y avait rassemblé et ordonné aux troupes de retourner dans leurs anciennes garnisons (2).

Vous me demandez, Monsieur, si mon Correspondant n'a jamais rien écrit sur la défense de la Grande-Bretagne. Vous savez aussi bien que moi que pour composer des Mémoires sur la défense d'un pays, il faut y avoir voyagé dans ce but. Or comme je savais que mon Correspondant n'avait pas fait de ces choses un objet de ses études pendant son séjour en Angleterre, il me semblait peu probable qu'il eût rien jeté sur le papier qui s'y rapportât. Cependant, pour ne pas rester dans le doute, je pro-

(1) R. O. — F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) Dès que les Français furent maîtres de l'Elbe, ils ne laissèrent plus passer aucune marchandise anglaise. Le Cabinet de Saint-James avait répondu à cette mesure en ordonnant le 28 juin le blocus des bouches de ce fleuve et le 4 juillet, celui de l'embouchure du Weser. A cette époque le prince royal de Danemark, pour protéger sans doute le Holstein contre une invasion, concentra dans le duché une grande partie de l'armée danoise. Cette précaution donna de l'ombrage au Premier Consul, qui fit insérer dans le *Moniteur* du 28 août un article par lequel il lui conseillait en termes comminatoires « de renoncer à se donner l'air de provoquer la France ». Le Danemark s'inclina et chargea seulement quelques journaux allemands de répondre au *Moniteur* (Cf. GARDEN. *Histoire Générale des Traités de Paix VIII*, 198).

fitai de notre dernière entrevue pour le lui demander. Il me répondit en substance ce que j'ai eu l'honneur de vous mander plus haut.

Au reste, il m'a semblé que les préparatifs, qui se font en France pour une descente en Angleterre ne l'inquiétaient en aucune façon, vu les précautions et les sages mesures prises par le Gouvernement Britannique. Parmi ces mesures, il approuvait beaucoup celle d'avoir un grand nombre de bateaux à rames armés d'un ou deux canons qu'il croit destinés à aller à la découverte en longeant les côtes aux endroits où l'on juge qu'une descente pourrait être tentée. Cela me paraît un excellent moyen d'être averti à temps de l'approche de l'ennemi.

CLXXVIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 12 septembre 1803.

Contributions levées par les Français en Hanovre. Von der Decken et Mortier.

MONSIEUR, Voici le détail exact des sommes que les Français ont extorquées en trois mois du pays de Hanovre.

Vous jugerez par là combien le ministre von der Decken (2) a eu raison, s'il est vrai qu'il ait dit au général Mortier : « Monsieur, je ne saurais plus douter que ce ne soit un plan formé par votre gouvernement de combler la ruine du pays en le livrant au pillage complet. Je vous prie en conséquence de commencer par mes propriétés. Voici les clefs de ma maison. »

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers.*

(2) DECKEN (Claus von der) (1742-1826) entré, dès qu'il eut fini ses études à l'Université de Göttingue, au service de l'Electeur de Hanovre, ne tarda pas à être placé à la tête de l'administration de Brême.

VERDEN, Conseiller privé hanovrien (1793), Ministre de Cabinet et d'Etat deuxième Curateur de l'Université de Göttingue, la même année, Premier Curateur de cette Université (1802). Relevé de ses fonctions dès le début de l'occupation française (1803), il resta néanmoins à Hanovre, où, grâce à la considération dont il jouissait, il exerça pendant toute cette période une action des plus utiles à ses compatriotes. Menacé d'être emmené comme otage par les Français en 1813, il ne leur échappa qu'à grand peine et redevint presque aussitôt Ministre d'Etat et de Cabinet du nouveau Gouvernement. Mais la dureté et la sévérité de ce régime portèrent une assez forte atteinte à sa popularité. Il se démit définitivement de ses fonctions en 1823, bien qu'en réalité depuis quelques années déjà il n'ait plus exercé aucune action sur la marche des affaires.

Je n'ai reçu les pièces ci-jointes qu'une heure avant le départ de la poste.

CLXXIX

MADAME DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 10 octobre 1803.

Envoi d'une lettre du duc de Brunswick et de brochures sur le Hanovre.

MONSIEUR, Mon mari, qui malheureusement n'est pas en état de vous écrire lui-même par une indisposition plus forte qu'à l'ordinaire, me charge de vous dire qu'il n'a rien de nouveau à vous apprendre depuis l'arrivée du Duc. Il vient de recevoir le billet ci inclus qu'il veut vous communiquer, non qu'il le regarde comme une nouvelle officielle et qu'il ne croye que ce ne soit une rodomontade des Français, mais cependant il croit qu'il est bon d'être avisé de tout ce qui se prépare et que le dire d'un officier de marine n'est peut-être pas sans conséquence.

Quant aux brochures qui paraissent sur l'invasion du royaume de Hanovre, il en pleut. Comme vous dites bien, Monsieur, on aurait mieux fait d'agir, et tous ces raisonnements, ces diatribes ne mènent à rien qu'à aigrir les esprits et à semer la dissension parmi ceux qui devraient former le bon parti et surtout penser que *la réunion et l'harmonie produisent la puissance et la force*, comme dit notre proverbe hollandais. Pardon de ce que je m'émancipe à faire des réflexions que vous feriez sans moi.

Pour en revenir aux brochures sur le Hanovre, voici celles qui ont paru les plus intéressantes à mon mari et encore est-ce plutôt la pièce française en réponse, que l'allemande, qui est écrite avec trop d'aigreur.

Acceptez, Monsieur, les compliments tout dévoués de mon mari. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

STAMFORD, née DE HEIDEN.

P. S. Vous recevrez les brochures par le chariot de poste. Nous croyons que le paquet serait trop lourd pour la poste à cheval.

(1) R. O. F. O. 353.8), *Jackson Papers*.

CLXXX

DUC DE BRUNSWICK A MADAME DE STAMFORD (1)

Brunswick, 10 octobre 1803.

**Propos relatifs à la descente en Angleterre tenus à Brunswick
par un Officier de la marine française.**

Je fais des vœux bien ardents, Madame, pour que vous puissiez me donner des nouvelles consolantes de l'état de Monsieur le Général et, je l'espère, après celles qui me sont parvenues hier.

Il y avait ici samedi deux Officiers français, avec lesquels un de mes amis a eu occasion de s'entretenir assez longuement. L'un est aide de camp de je ne sais quel général, l'autre, officier de marine ayant servi sous M. de Suffren. Il fut grandement question de la descente et on discuta ses diverses chances possibles. L'officier de marine offrit de parier 500 louis pour le succès et de les déposer entre les mains de Monseigneur le Duc. Il entra ensuite dans quelques détails sur la masse imposante des moyens, sur l'esprit de vengeance qui animait toute la Nation et enfin fixa au mois de décembre, vers Noël, l'époque de cette descente, temps auquel il prétend qu'il sera impossible aux Anglais de tenir la Manche. Et il a ajouté que les mesures étaient si bien prises pour l'exactitude et la marche des télégraphes que l'on pourra partir en même temps de tous les différents points et accabler l'Angleterre de tous les côtés.

Comme rien n'est indifférent sur cette matière, vous jugerez peut-être, Madame, pouvoir faire passer ce peu d'avis à votre correspondant par la poste d'aujourd'hui.

Daignez agréer, ainsi que le cher et respectable malade, mes plus humbles hommages.

G. DUC DE BR.

Sur l'adresse on lit.

« *Madame de Stamford, Grande Maîtresse de S. A. S. Madame
la Princesse Héritière de Brunswick*
à Brunswick.

(1) R. O. F. O. 358.80 *Jackson Papers.*

CLXXXI

MADAME DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 15 octobre 1803.

Envoi d'une brochure. — Stamford malade ne peut écrire.

MONSIEUR, Mon mari me charge de vous envoyer la petite brochure ci-jointe, qui lui a paru mériter votre attention.

Nous formons tous deux des vœux pour que le succès, qu'elle promet aux ennemis, n'ait pas lieu et nous espérons que *Dieu sera pour nous*. Cela vaut mieux que les fanfaronnades et la trop grande confiance dans sa supériorité.

Mon mari est toujours fort souffrant et hors d'état d'écrire.

Agréez, Monsieur, avec indulgence le griffonnage de son secrétaire et veuillez me croire.

Votre très humble et très obéissante Servante,
DE STAMFORD, née DE HEIDEN.

CLXXXII

MADAME DE STAMFORD A JACKSON (2)

Brunswick, 24 octobre 1803.

Stamford malade ne peut reprendre la correspondance. — Les Français décidés à s'emparer des duchés de Mecklèmbourg si l'Empereur de Russie prend une attitude hostile (Nouvelle donnée à Stamford par le duc de Brunswick).

MONSIEUR, Je suis bien fâchée à tous égards d'être obligée de servir encore de secrétaire à mon mari, qui est toujours dans un état de santé inquiétant, qui l'empêche de s'occuper et surtout d'écrire. Vous avez bien raison, Monsieur, de dire que vous sauriez un remède à ses maux et je suis seulement fâchée que vous ne soyez pas assez puissant pour le lui administrer. Il faut espérer du moins que la crise, où nous sommes, tournera à bien et ce sera déjà quelque chose.

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) R. O. F. O. 353,80, *Jackson Papers*.

Je vous ai déjà fait dire, Monsieur, que j'attendais vos étrennes avec impatience, et mon mari aussi s'en réjouit fort. En attendant il me charge de vous dire que son *Correspondant* lui a fait savoir que les Français déclaraient publiquement à Hanovre que, si l'Empereur de Russie faisait mine de bouger, ils s'empareraient sans coup férir des duchés de Mecklembourg. Le Correspondant en a d'abord donné avis là où vous êtes. Peut-être pourrez-vous nous apprendre l'effet que cette manœuvre a produit.

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour votre aimable lettre et de me croire.

Votre très humble et très obéissante Servante,
DE STAMFORD, née DE HEIDEN.

CLXXXIII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 26 octobre 1803.

Envoi d'un billet du duc de Brunswick. — Le roi d'Angleterre ne devrait pas fournir de l'argent aux Etats de Hanovre.

Je m'empresse de vous faire parvenir ce que mon Correspondant m'a envoyé hier soir. Je n'ai pas gardé de copie de l'original que je vous envoie, aussi je vous prie de le conserver pour être mis *ad acta*. Je ne vois pas ce que le roi d'Angleterre gagnerait en fournissant de l'argent aux Etats de Hanovre pour qu'il passât aux mains des Français. Il me semble qu'un pareil expédient ne pourrait être qu'entièrement agréable à ces derniers, puisque restant les maîtres du pays, ils pourraient revenir à la charge aussi souvent que bon leur semblerait et après avoir obligé le Roi de racheter successivement tout son Electorat, finir par le vendre de nouveau au plus offrant.

Ma santé est en très mauvais état et ce sera un miracle si je ne reçois pas cet hiver la visite de celle qui *æquo pede pulsat pauperum tabernas regumque turreas*. Tout à vous.

(1) R. O. F. O. 353.80, *Jackson Papers*.

CLXXXIV

DUC DE BRUNSWICK AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Brunswick, 25 octobre 1803.

Prêt sur hypothèques de l'Electeur de Hesse au Hanovre. — Emprunt de 4 millions. — Le roi d'Angleterre ne pourrait-il venir en aide au Hanovre ?

Je viens d'être informé de Hanovre que l'Electeur de Hesse prête aux Etats sur l'hypothèque de quelques domaines du roi d'Angleterre et notamment du bailliage de Minden, la somme de quatre millions (2) :

Cet emprunt, proposé par les Français, n'était pas encore conclu au départ de la poste. J'en aurai demain les détails. Les conditions en sont très onéreuses et les infortunés Hanovriens ne

(1) R. O. F. O. 353 80. *Jackson Papers*.

(2) Cf. *Affaires étrangères, Hambourg*, Volume 59 f° 191. — Une note de Léopold Berthier, de Hanovre le 23 septembre, demandant par ordre de Mortier l'autorisation de contracter des emprunts gagés sur les biens ou couvents par la vente des biens du roi d'Angleterre évalués à plus de 200 millions.

Talleyrand fait connaître le 7 octobre les conditions qu'il met à donner sa garantie pour les prêts que ferait sur ces biens l'Electeur de Hesse-Cassel (*Ibidem* f° 197).

Le 12 novembre, Berthier, dans le rapport qu'il adressait au Premier Consul lui faisait savoir que: « Berthier avait commencé à traiter avec l'Electeur de Hesse-Cassel, mais qu'en raison de l'influence du parti anglais, Hambourg paraissait peu disposé à des avances..... » (*Idem in Ibidem* f° 79).

Cf. *Archives de la Guerre. Armée de Hanovre*. Registre I f° 16. *Berthier à Talleyrand*, Paris 7 octobre.

Cf. *Correspondance IX*. 7282, à *Berthier*. 16 novembre : « Ordre de faire hypothéquer sur les biens du roi d'Angleterre un emprunt fait en Hanovre. » 7334, à *Talleyrand*, 19 novembre : « Faire connaître à nos différents ministres en Allemagne... qu'il n'a jamais été entendu que cet emprunt fût hypothéqué sur autre chose que sur les biens patrimoniaux du roi d'Angleterre..... » — 7336 au général *Berthier*, Ministre de la guerre, « 29 novembre. Il lui exprime son mécontentement du procédé suivi pour l'emprunt en Hanovre. « On a eu bien plus grand tort encore de faire un emprunt auprès de l'Electeur et de proposer des bailliages en garantie. On n'a jamais pu être autorisé à faire une pareille démarche qui a alarmé toute l'Europe et que le Gouvernement a été obligé de désavouer. » — 7340 à *Talleyrand* 30 novembre. Instructions à donner à Reinhard au sujet de l'emprunt de Hanovre que le Premier Consul refuse de ratifier. — 7341 à *Berthier* 30 novembre. Ordre à donner pour que l'emprunt de Hanovre soit garanti, mais non contracté par la France.

savent de quel côté se tourner pour se tirer des griffes de la Hesse. Si, en secret et d'une manière détournée, le Roi et la famille royale d'Angleterre pouvaient, avec 500 mille livres sterling, sauver ce malheureux pays du déchirement qui le menace, ils feraient du bien à des sujets fidèles et du bien à eux-mêmes. Mais je prévois qu'il n'en sera rien et que l'on servira encore les vues du Gouvernement français.

CLXXXV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 12 décembre 1803.

A propos du mariage de Jackson et de sa maladie. — Nouvelles qu'il vient de recevoir de Paris. — Dangers de la situation du Premier Consul et du roi de Prusse. — Mouvements de troupes françaises sur la Hollande.

MONSIEUR, J'avais appris votre mariage (2) par la voix publique et je n'aurais certes pas attendu de vous en faire mes très sincères félicitations que vous m'en eussiez donné vous-même la nouvelle, si je n'avais été pendant plus de six semaines sur le point d'éprouver un changement d'état bien différent du vôtre, je veux dire : un changement, après lequel il n'y a plus rien à craindre, ni à espérer. Même à l'heure qu'il est, je ne suis pas encore tout à fait hors d'affaire.

J'espérais de jour en jour que d'un côté ou d'un autre il me parviendrait quelque lettre qui me remettrait au courant de ce qui se passe, si tant il est qu'il se passe autre chose en Europe que ce qui est relatif à la descente et, dans ce cas, je me serais empressé de renouer ainsi notre correspondance engourdie ; mais je n'ai rien reçu qui fût digne d'être mis sous vos yeux.

Hier, on me fit part d'une anecdote qu'on m'a donnée pour sûre et dont je vous instruis à tout hasard. Voici les faits :

Il y avait ici, il y a quelques jours, un homme voué à la bonne cause et arrivant de France. Il a passé ici vingt-quatre heures avant d'aller s'embarquer pour l'Angleterre. Suivant lui, Bona-

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) Jackson venait d'épouser M^{lle} de Dorville, fille de Louis de Dorville, mort en 1801, de son vivant Grand Maître de la Cour de la Reine douairière Elisabeth-Christine-Ulrique de Brunswick, la première femme de Frédéric-Guillaume II, qui dut la répudier en 1769 par ordre de Frédéric II.

parte aura bien de la peine à se soutenir longtemps et il existe contre lui un parti dangereux. Mais il n'en est pas moins occupé d'assurer la guerre continentale à défaut de celle qu'il craint de ne pouvoir faire avec assez de succès contre l'Angleterre.

Suivant cet homme, le roi de Prusse est complètement joué par le Gouvernement français et court les plus grands risques, s'il ne se hâte pas de prendre d'énergiques mesures de défense. C'est un pays que l'on a l'intention de révolutionner. Tout est préparé à cet effet. Kosciuzsko est chargé de la partie polonaise. Il travaille avec Bonaparte et les choses sont si avancées qu'on sait les noms des individus qui occuperont les premières charges dans le Gouvernement révolutionnaire.

On m'a dit de plus que cet homme avait parlé à mon correspondant, qui l'avait bien reçu, auquel il a fait les mêmes rapports et qui lui aurait répondu quant à la Prusse, que les avis particuliers qu'il en avait confirmaient entièrement ces tristes présages.

Je conçois parfaitement pourquoi mon *Correspondant* m'a fait un mystère de cet entretien.

Le comte de Wallmoden, qui vient de me faire visite, m'a assuré que sept régiments français ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le Hanovre et de se rendre en Hollande (1). On croit que plusieurs régiments de la ci-devant armée d'Angleterre ont refusé de marcher et que c'est pour cette raison qu'on a appelé ceux de l'armée de Hanovre. Il règne, paraît-il, beaucoup de consternation parmi les officiers français de l'Electorat.

Tous à vous, Stamford.

P. S. J'ai eu l'honneur de remettre à Madame la Princesse d'Orange la lettre que vous m'avez envoyé pour Elle.

La correspondance de Stamford prend, à proprement parler, fin avec l'année 1803. Si, en effet, on se bornait à se constater qu'aucun des dossiers du *Record Office* ne contient la

(1) Trois régiments de cavalerie, les 11^e, 13^e et 19^e Dragons venant, le premier, de Neustadt, le second, de Hoya, le troisième de Sülhingen avaient entre le 5 et le 17 Vendémiaire an XII (28 septembre — 10 octobre 1803) été dirigés sur Maëstricht. Au moment où Wallmoden faisait cette communication à Stamford, trois régiments d'infanterie, les 48^e, 50^e et 84^e avaient en effet entre le 1^{er} et le 17 frimaire (23 novembre — 3 décembre) reçu l'ordre de se diriger sur la Hollande. — (*Archives de la guerre. Armée de Hanovre. Etats de Situation et Berthier au Premier Consul*. Paris, 19 décembre 1803). Il lui rend compte qu'en exécution de ses ordres les 48^e, les 50^e et 84^e se dirigent sur Utrecht (*Armée de Hanovre. Registre de Correspondance N^o 1, f^o 83*).

moindre dépêche, pas même le moindre billet du général pendant tout le cours de l'année 1804, on serait tenté d'en conclure, surtout en songeant à l'état réellement précaire de sa santé, que découragé et déçu dans ses espérances, il avait pris le parti de se tenir à l'écart de tout, de se retirer sous sa tente, de chercher à se faire oublier à Brunswick, loin de l'agitation et des intrigues de la Cour de Berlin. Il n'en est rien cependant et rien ne le prouve mieux que la dépêche secrète et confidentielle que Jackson adressait de Berlin le 17 novembre 1804 à lord Harrowby, à ce moment Ministre des Affaires Etrangères (1). Après avoir résumé dans cette espèce de Mémoire (2) l'historique des relations entre Berlin et Londres, insisté surtout sur l'échec final des négociations entreprises par le comte Panin, le prince Repnin, Thomas Grenville et le général Stamford, échec qu'il attribue aux menées de la France, à la terreur qu'elle a su inspirer au Cabinet de Berlin, il rendait en terminant pleinement et

(1) « J'ai fait la connaissance de mylord Harrowby qui m'a beaucoup plu lit-on dans la lettre particulière que le comte Paul Stroganow adresse de Berlin le 10/22 décembre au prince Adam Czartoryski. Il n'a pas eu le même bonheur auprès de mon confrère Dolgorouki (Il s'agit là du prince Pierre qui tomba en disgrâce et mourut l'année suivante). On le trouve pointilleux, mais cela se conçoit. Quand on est au milieu d'un bois, on tient ses pistolets en arête. » (GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow II*, 214).

RYDER DUDLEY (1762-1847), premier comte Harrowby et vicomte Sandon, Membre du Parlement en 1784, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Membre du Conseil Privé (1790), Vice-Président du *Board of Trade* en 1791, il conserva ce poste jusqu'en novembre 1801. Ami intime de Pitt, il lui servit de témoin dans son duel contre Tiernay en 1798. Devenu Lord Harrowby à la mort de son père en 1803, il fut chargé par Pitt, en 1804, du Secrétariat des Affaires Etrangères, fonctions qu'un grave accident l'obligea à résigner au bout de quelques mois. Chancelier du duché de Lancaster en 1805, il fut, dès qu'il fut rétabli en octobre 1805, chargé d'une mission en Prusse, à laquelle la bataille d'Austerlitz mit fin presque aussitôt. En 1809, il fit partie du Cabinet et fut créé comte Harrowby. En 1812, lord Liverpool l'appela à prendre dans son Ministère la Présidence du Conseil qu'il conserva jusqu'en 1817, mais il ne se désintéressa des affaires publiques et de la politique que vers la fin de 1832.

« Lord Harrowby est arrivé le 15 au soir, mandait le 19 novembre. « *Laforest à Talleyrand* (Prusse, Vol. 231, folio 836). Il a des crédits ouverts pour 28.000 livres sterling. Il a les pleins pouvoirs les plus illimités pour écouter les propositions de la Cour de Berlin et pour y accéder. »

(2) R. O. F. O. *Prussia* 64-65 Mémoire du plus haut intérêt qu'à mon grand regret j'ai dû renoncer à reproduire, mais que je crois devoir signaler à l'attention.

justement hommage à l'habileté déployée par ces personnages et en particulier aux talents, à l'activité, au zèle et aux efforts du général.

Toujours est-il que c'est précisément au lendemain du jour où le diplomate sec et froid qu'était Jackson faisait l'éloge, bien rare sous sa plume, des services signalés que Stamford n'avait cessé de rendre à la cause de la Coalition et bien qu'on fût arrivé à un des grands tournants de l'histoire, que le général semble avoir pris la résolution de rompre définitivement avec le monde.

Les graves événements, qui se déroulent devant lui, le laissent apparemment complètement froid et impassible. L'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien, les péripéties du drame qui, commencé à Ettenheim, se dénoue dans les fossés de Vincennes, ne parviennent même pas à lui arracher un cri d'indignation. Le Consulat fait place à l'Empire. Napoléon se fait sacrer par le Pape et place sur sa tête la Couronne de fer des Rois Lombards. L'Autriche, la Russie et la Prusse se voient contraintes de reconnaître l'Empereur des Français, le nouveau roi d'Italie. Et l'homme qui pendant des années n'a cessé de prêcher la Croisade contre la France de la Révolution ne sourcille pas, ne souffle mot ! Est-ce donc qu'il est désormais devenu complètement indifférent à tout ce qui se passe autour de lui ? Bien plus, lorsqu'il reprend la plume en octobre 1805, au moment où les hostilités ont déjà commencé, où Ulm est à la veille de capituler, il se borne à consacrer quelques mots..... à l'affaire d'Anspach, aux alarmes de Frédéric-Guillaume III, à l'état des esprits en Prusse. Il ne s'en tient du reste pas là. Dans *sa lettre du 24 décembre*, il s'attache surtout aux particularités qui ont marqué l'infructueuse mission de Stutterheim à Berlin, mais se garde bien de faire la moindre allusion à l'entrée des Français à Vienne, à Austerlitz, à l'armistice de Nasedlovitz, à l'imminence de la signature de la paix entre l'Autriche et la France. C'est à peine s'il envisage incidemment la possibilité du changement dans l'orientation politique que l'on croit sur le point de se produire à Berlin. Mais on ne saurait négliger de tenir largement compte d'un

facteur dont l'action incessante et invisible finit presque-toujours par triompher des natures même les plus fortement trempées. La maladie, qui l'emportera quelques mois après l'effondrement de la Prusse, a déjà fait son œuvre. Si Stamford n'a rien perdu de ses remarquables facultés d'intelligence et d'observation, si jusqu'à sa dernière heure il restera inébranlablement fidèle à ses convictions, il n'a, on peut aisément s'en convaincre en lisant les quelques lettres qu'il adresse à Jackson pendant les premiers mois de 1806, déjà presque plus rien de son ancienne énergie. Ce n'est guère que dans sa lettre du 24 février et dans celle du 24 juin, la dernière de sa correspondance, qu'on retrouve quelques rares vestiges, quelque trace bien affaiblie de ce qu'il avait été pendant plus de dix ans. On sent que sans force, surtout parce qu'il n'a plus d'espoir, il cherche et il réussit même à se désintéresser de cette politique, à laquelle il a si longtemps consacré tous ses instants, toutes ses pensées. L'avenir l'épouvante ; il se voile la face, il s'efforce de fermer les yeux, il a soif de repos et ne veut pas voir les nuages gros d'orage qui s'amoncellent sur sa tête et sur son pays. Cet homme, qui a tant aimé la lutte, qui sent qu'il se survit à lui-même, qu'il n'est plus que son ombre, n'a plus qu'un désir, qu'un souhait dont il poursuivra vainement la réalisation : Il aspire à passer inaperçu, oublié, loin du bruit, dans une calme et tranquille retraite les derniers jours d'une vie de dur labeur, de rudes épreuves et de cruelles déceptions.

CLXXXVI

BILLET (1)

Berlin, octobre 1805.

**Laforest et Duroc chez Lombard. — L'Affaire d'Anspach.
Inquiétude du roi de Prusse.**

Avant-hier Laforest et Duroc ont passé toute la soirée avec Lombard et chez lui (2). On dit, pour aviser aux moyens de parer les premiers mouvements de l'indignation qu'a dû éprouver le Roi à la nouvelle de la violation de son territoire (3).

Dans le Conseil qui a eu lieu hier soir, on assure que tous les Ministres, entre autres Schulenburg et Hardenberg, ont été très prononcés pour faire la guerre aux Français.

Le Roi a été toute la journée extrêmement inquiet. Il est n'a pas prononcé une parole. La Reine (4) était empressée auprès

(1) R. O. F. O. 353.80. Postérieur au Conseil qui eut lieu le 7 octobre, ce billet a été vraisemblablement écrit le 8.

(2) « Les Secrétaires du Cabinet ont tout à fait jeté le masque. Lombard a eu l'impudence de passer toute la soirée du jour où l'on apprit « l'entrée des Français dans le pays d'Anspach avec MM. de Laforest et « Duroc, et Beyme a dit à un dîner, où il se trouvait, il y a à peu près « quinze jours « que la Monarchie autrichienne devait être regardée « comme mise à l'enchère, que les Puissances voisines feraient bien de « s'assurer pour en arracher les lambeaux qui leur conviendraient. »

M. de Hardenberg a pris sur lui ces jours derniers de porter plainte au Roi sur Lombard en lui citant le propos susmentionné et en ajoutant qu'il était vendu à la France. Le Roi prit de l'humeur, fronça le sourcil et dit : « Je dois savoir mieux que vous ce qui en est... » (*Metternich à Colloredo*, Berlin 16 octobre 1805, METTERNICH, *Mémoires* II, 60).

(3) Les troupes de Bernadotte étaient entrées à Anspach le 3 octobre. On sait que cette violation du territoire prussien faillit décider la Prusse à se prononcer contre Napoléon et poussa le Cabinet de Berlin à signer, le 3 novembre, le traité de Berlin, mais que Frédéric-Guillaume III et ses Ministres s'empressèrent de faire une volte-face complète quelques jours après Austerlitz.

Cf. *Correspondance* XI, 9312 à Bernadotte, 9316, à Duroc 2 octobre, 9319, à Otto 3 octobre et 9334, au même, 4 octobre. « L'affaire d'Anspach « ne peut être un sujet de querelle avec la Prusse, d'abord parce que « je n'ai pu en être prévenu et qu'il ne suffisait pas de prévenir mon « Général ; ensuite, parce que j'ai dû suivre les errements de la dernière « guerre, dans laquelle on passait à Anspach comme l'on voulait. C'est « dans ce sens que vous devez en parler avec le Ministre de Prusse et « avec l'Electeur. » 9342 au roi de Prusse 5 octobre, Cf. dans BAILLEU la Note Prussienne à Laforest du 14 octobre.

(4) Cf. Appendice. Notice sur la Reine Louise.

Quelques semaines plus tard, le comte Paul Stroganow, l'un des intimes

de lui ainsi que la Princesse, sa belle-sœur (1). Le Roi n'a pas dit un mot et on pense à ce qu'il s'attendait à ce que la Reine lui répât ce qu'elle lui a souvent dit : « *Qu'il ne fallait pas se fier aux Français.* »

Dans les cercles et tabagies, l'opinion se forme et on dit hautement que le Roi ne peut, sans se faire beaucoup de tort, ne pas se prononcer contre les agressions et les violations de son territoire (2).

On disait que les Français étaient déjà en Bohême.

et des confidents d'Alexandre I^{er}, l'un des membres du fameux Comité Secret, passait par Berlin et c'est à la lettre qu'il écrivait le 10/22 décembre au prince Adam Czartoryski que j'emprunte les curieux passages que voici :

« Cette pauvre Reine est bien sincèrement notre amie. Elle et toutes les jolies femmes nous veulent un bien infini et s'il ne dépendait que d'elles, tout irait bien. La Reine même est bien à plaindre et si Piatoli ne vous l'écrit pas, faites-vous dire par Oubril toutes les scènes qu'elle a eues avec lui et toutes les larmes que nous lui coûtent. Des personnes d'un tact délicat ont même remarqué depuis quelque temps une certaine froideur pour le Roi, ce qu'on a même condamné et sur quoi on voulait lui faire des représentations. C'est la duchesse de Courlande qui est l'auteur de ces observations.

« Pour le dire, en passant, mon cher qu'elle est jolie, cette Reine ; elle m'a bien plu et je ne lui trouve pas l'air fille dont on l'accusait ; mais la plus séduisante, à mon avis, c'est sa sœur, la princesse de Solms. Je conçois toutes les folies qu'on ferait pour elle..... »

(GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow*. II, 213).

(1) Cf. Appendice. Notice sur la princesse Frédérique-Caroline-Sophie de Mecklembourg-Strelitz (princesse de Solms).

(2) Bien que le fait soit connu, il m'a semblé qu'il ne serait pas tout à fait inutile de donner ici l'analyse de la pièce ci-dessus :

Downing Street, 16 octobre 1805 (A).

Lord Mulgrave (B) à Jackson :

Confirmation de l'offre faite par M. d'Alopeus au Gouvernement prussien (afin de le décider à entrer dans la Coalition) de la garantie par l'Angleterre d'un subside de 1.250.000 livres sterling.

Le 10 octobre, lord Mulgrave informait Jackson, (et en même temps il en donnait avis au comte Tolstoï) de compléter la délivrance du Hanovre par une marche rapide et décisive de son Corps d'armée, à laquelle le Gouvernement prussien ne s'opposera pas. Un corps anglo-hanovrien fort de 12.000 hommes va faire voile et sera suivi de près par le transport de 2.000 hommes de cavalerie.

* L'abbé Piattoli, précepteur du prince Henri Lubomirski, et ami du prince Adam Czartoryski, était partisan de la régénération de la Pologne.

(A) R. O. F. O. 353.46.

(B) A ce moment *Foreign Secretary*. Il fut remplacé, en janvier 1806, par Fox.

MULGRAVE (Henry-Philpps) (1755-1811) après avoir servi dans la marine pendant les guerres contre l'Amérique, entra au Parlement en 1783, puis par droit d'hérédité et avec le titre de Baron à la Chambre des Lords en

CLXXXVII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 24 décembre 1805.

Critique de la conduite militaire et politique des Autrichiens. — Les maladresses de Stutterheim. — Sagesse de l'attitude de la Prusse. — La mission du général de Pfühl. — La question de Hameln.

MONSIEUR, j'ai eu maintenant le plaisir de recevoir tout ce que vous avez eu la bonté de m'écrire jusqu'au Post-Scriptum du 17 de ce mois.

M. d'Armfeldt (2) a remis les lettres, dont vous l'aviez chargé, à des courriers anglais, moyennant quoi je les ai reçues plus tôt qu'il n'aurait pu me les apporter. Celle du 10, que vous avez confiée à M. d'Hoym, (3) m'a été remise par le comte de Metternich, après qu'il l'eut gardée 24 heures sur son bureau. Il prétend ne connaître jamais ni les heures, ni les dates, et dans la position où il se trouve, il ne saurait mieux faire que de les oublier.

La conduite des Autrichiens n'a pas été plus sage dans le Cabinet que sur le champ de bataille. M. de Stutterheim, (4) qu'on a

1792. Etroitement lié avec Pitt, il fit partie de son Cabinet de 1804 à 1806 comme premier lord de l'Amirauté, fonctions qu'il reprit en 1807. Après la mort de Fox, il combattit le bill d'émancipation en faveur des catholiques et organisa en 1809 l'expédition projetée contre l'île de Walcheren. Grand maître de l'artillerie en 1811 en remplacement du comte de Chatham, il conserva cet emploi jusqu'en 1818, où il eut Wellington pour successeur. Il avait reçu en 1812 le titre de vicomte Mulgrave et de comte de Normanby.

(1) R. O. F. O. 353.80 *Jackson Papers*.

(2) Cf. Appendice.

(3) Le comte d'Hoym, Ministre d'Etat, Il avait été jusqu'en 1798 chargé de l'Administration de la Prusse Méridionale.

(4) STUTTERHEIM (Charles-Louis, baron de) (1775-1811) né à Dresde, passa en 1799 du service de Saxe à celui d'Autriche et entra comme capitaine au 2^e régiment de Dragons. Promu quelques mois plus tard Major au 1^{er} régiment de Uhlans, il se distingua à Magnano et à la Trébie et fut nommé lieutenant-colonel en 1801. Chargé, dans l'hiver de 1802 à 1803 d'une mission diplomatique en France, puis à Pétersbourg, colonel en 1803, général-major en 1805, il se distingua en 1809 à Aspern et à Wagram et mourut le 13 décembre 1811, le jour même de sa promotion au grade de feld-maréchal-lieutenant. Stutterheim est, on le sait, l'auteur d'une *Relation de la bataille d'Austerlitz* qui fut presque aussitôt traduite en français et d'un livre intitulé : *Der Krieg von 1809 zwischen Oesterreich und Frank-*

envoyé ici, a rempli la mesure du dégoût que cette conduite avait fait naître. Un ton, une tournure, une jactance que le gain des dix batailles n'aurait pu excuser. Des propos, tenus à la table du Roi même et à lui adressés, firent dire à Sa Majesté qu'« Elle était bien « fâchée d'avoir donné lieu par ses questions (qui ne devaient « marquer que son intérêt à ce qui s'était passé) aux explications « de M. de Stutterheim ». Celui-ci répondit entre autres avec un air de grande satisfaction à la demande du Roi : « Qui avait conseillé l'entrevue? » « C'est moi, Sire ».

Il a jeté en avant le désir que ce pays-ci voulût encore accourir au secours de l'Autriche et attaquer les Français ; que la paix ne fût pas encore conclue. Sur la demande, s'il était autorisé à faire cette proposition et si sa Cour se conduirait en conséquence, il a dû avouer qu'elle ne sortait que de sa tête.

Le Général ne s'est guère montré au public, et il a bien fait. Car le public qui ici ne prend que peu connaissance de ces matières, a été tellement indigné de son maintien qu'il a essuyé un affront de la part de jeunes officiers de la garnison qui se sont attroupés autour de la loge où il se trouvait.

Du reste, la manière, dont les Russes et les Autrichiens se renvoyent la balle, est tellement dégoûtante qu'on doit s'estimer heureux de ne se mêler d'aucune discussion qui puisse mener à des explications, surtout comme, pour être juste, il faudrait probablement donner tort aux uns et aux autres. Il n'y a de bien certain en tout cela que la certitude qu'ils ont très mal défendu la cause qu'ils avaient en main.

Dans ce moment, la Prusse met une suite et une mesure dans sa conduite qui, si elles sont soutenues, lui feront jouer un beau rôle (1). L'Empereur de Russie a d'abord mis à la disposition de

reich, dont l'édition française va jusqu'après la bataille d'Aspern, tandis que l'édition allemande n'embrasse que les opérations en Bavière.

« Stutterheim n'a pas trop bien servi sa Cour, mande le comte Stroganow « au prince Adam Czartoryski dans sa lettre particulière de Berlin le « 10/11 décembre 1805. Il a débuté par faire un tel tableau de sa détresse « que cela a ôté toute confiance et qu'on s'est dit qu'il n'y avait donc plus « rien à faire. Son discours, mis en parallèle avec les discours de Dolgo- « rouki (le prince Pierre) et du Grand-duc Constantin a merveilleusement « arrangé la chose..... » (GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow*. II, 213).

Pour plus de détails sur l'effet produit par l'envoi de Stutterheim à Berlin, Cf. COMMANDANT WEIL, *D'Ulm à Iéna*. 163-165.

(1) Le comte Paul Stroganow était loin d'être du même avis et d'enviesager la situation de la même manière que Stamford.

« Vous verrez, dit-il au prince Adam Czartoryski ; dans cette lettre du « 10/22 décembre, à laquelle j'ai déjà fait plus d'un emprunt, par la dépêche

Sa Majesté Prussienne les troupes sous les ordres de M. de Bennigsen (1) et du comte Tolstoï (2). Après avoir attendu cette résolution et les renseignements à recevoir des Gouvernements russe et autrichien et de la part de M. de Haugwitz, il a

« qu'Oubril vous porte d'Alopeus ce qu'on peut attendre d'ici et l'impudence avec laquelle on se conduit et l'on nous mène par le nez. Et c'est « à des gens pareils que nous prodiguons même toute notre délicatesse « et notre honnêteté. C'est eux qui par leur inaction nous ont plongés « dans les revers où nous sommes, qui, ont bouleversé l'Europe, boule- « versement qui nous touche de bien près..... C'est eux qui nous « annoncent qu'ils ne feront rien et que, même si l'armistice était rompu, « ils ne se croiraient pas tenus d'agir par le refus de propositions, dont « Haugwitz est le porteur, vu les derniers événements. Ce sont les mêmes « gens qui nous assaisonnent le tout de belles paroles, rappellent pourtant « la promesse que l'Empereur fait de les soutenir de toutes ses forces et « se plaignent que les corps de Bennigsen et de Tolstoï sont trop peu de « choses et ne sont pas assez forts. Ce serait le cas de les remettre à « quelques semaines s'ils étaient pressés.

« Voilà, mon cher ami, comment on nous traite et Dolgorouki, en- « chanté de figurer aux bals de la Cour, de parler à des ministres, en « un mot, comme on dit trivialement, de faire son embarras, était enchanté « de tout cela et a commencé à mon arrivée par me vanter les bonnes « dispositions qu'on nous témoignait ici et s'étonna même que l'affaire « d'Austerlitz, n'eût abattu en rien la bonne humeur qu'on avait aupara- « vant..... » (GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH — *Le comte Paul Stroganow*, II, 211-212). Voir Appendice, Notice biographique. — Pour plus de détails sur le prince Pierre Dolgorouki Cf. COMMANDANT WEIL, *D'Ulm à Iéna*, 273-280).

(1) Cf. Appendice. Notice biographique.

(2) TOLSTOÏ (Pierre Alexandrovitch, comte) (1769-1844) entré au service au régiment Préobrajenskyi, lieutenant-colonel en 1790, campagne contre les Polonais (1792), colonel (1794), blessé à l'assaut de Praga où il fut distingué par Souvoroff et peu après décoré de l'Ordre de Saint-Georges. Général aide de camp (1797), envoyé en 1799 auprès de l'archiduc Charles pour servir de liaison avec Souvoroff; il fit preuve dans cette mission de réelles aptitudes diplomatiques. Gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg de novembre 1802 à mai 1803, il commanda en 1805 le corps envoyé en Poméranie et destiné au Hanovre. Rappelé en Russie avec son corps après Austerlitz, chef d'État-Major de l'armée d'opérations en 1806 et 1807, attaché en même temps à la personne du roi de Prusse, il fut en outre chargé par Alexandre de rétablir l'harmonie entre Bennigsen et Buxhövdén. Rappelé en Russie après Iéna et nommé Membre du Conseil Militaire, envoyé à Paris comme ambassadeur, il y resta juste un an (octobre 1807 à octobre 1808) et fut rappelé après l'entrevue d'Erfurt, Commandant en juin 1812 des milices qu'il organisa dans les Gouvernements de l'Est, il fit à la tête de ces troupes la campagne de 1813 à l'armée de Bennigsen. A son retour en Russie, le 14 janvier 1814, il est appelé au commandement du 4^e corps d'infanterie et nommé Membre du Conseil de l'Empire en 1823. Mis en 1828 à la tête de l'État-Major des Colonies militaires, il devint, lors de la guerre de 1829 Gouverneur Général de Saint-Pétersbourg et de Cronstadt. Commandant de l'armée de réserve de Lithuanie lors du soulèvement de la Pologne, il dispersa le corps de Halgoud et de Klapowski.

(GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH, *Portraits Russes*, 1, 3, 38).

été résolu d'envoyer le général Pfühl (1) auprès de Bonaparte.

Un objet préalable sera de trouver un arrangement pour le Nord de l'Allemagne, moyennant lequel les Français n'enverraient pas un seul homme dans ces contrées et, pendant les négociations, il sera pourvu à la subsistance journalière de la garnison de Hameln (2).

Cette première condition est de rigueur. Le premier soldat français, qui arriverait en Hanovre, sera reçu à coups de canon prussien. Nous y avons 20000 hommes qui agiront de concert et, en cas de besoin, se replieront sur les armées et les territoires prussiens. Il y a sans doute beaucoup à redire à cette levée du blocus de Hameln. Je la crois une fausse démarche. Mais puisqu'on a voulu faire cette gentillesse à Napoléon, on ne pouvait mieux la couvrir que par la déclaration qu'il ne rentrerait pas dans l'Electorat.

CLXXXVIII

Lüneburg, 4 janvier 1806 (3).

Note relative à la situation spéciale de l'armée suédoise.

En conséquence de tous les bruits qui courent relativement à un arrangement pris pour la disposition des troupes étrangères qui se trouvent dans le Hanovre, on a cru une fois pour toutes devoir faire observer que l'armée suédoise n'y est nullement comprise et qu'il ne faut pas mêler cette armée avec les autres, puisqu'elle est immédiatement sous les ordres augustes de son propre Souverain (4).

(1) Cf. Appendice, Note sur Pfühl.

(2) *Correspondance* XI, 9573 à Talleyrand Schönbrunn, 14 décembre 1805. *Instruction pour signer avec la Prusse le traité d'alliance moyennant la cession du Hanovre.* — Cf. *Prusse*, Volume 237 f° 299. *Laforest à Talleyrand*. Berlin 18 décembre 1805, lui mandant que : « le roi de Prusse, acceptant les conditions que l'Empereur a posées à Haugwitz dans l'entretien qu'il eut avec lui, s'emploiera avec empressement pour « rétablir la tranquillité en Europe et prend sur lui la médiation entre la France et la Russie. »

(3) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(4) Cf. Traité de Beckaskog du 3 octobre 1805 signé par Pierrepont et le baron de Toll et la déclaration de guerre à la France de Gustave IV Adolphe datée de Marsvinsholm près Ystad le 31 octobre 1805 et suivie du rassemblement d'un corps d'armée dans la Poméranie suédoise.

CLXXXIX

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

*Brunswick, 10 janvier 1806.***Aggravation continuelle de la situation.**

..... Je ne vous parlerai pas des nouvelles politiques qui nous arrivent ici du lieu où vous êtes. Elles sont toutes plus navrantes les unes que les autres. Dieu a abandonné le malheureux Continent...

J'ai communiqué votre dernière lettre à Madame la Princesse d'Orange. Voici ce qu'elle m'a répondu : « Je suis bien fâchée que M. Jackson ne puisse vous écrire plus librement. Il nous éclaircirait bien des choses. Dites lui que j'ai reçu à Oranienstein la déclaration de la Cour de Vienne du 3 septembre (2) et que j'ai deviné qu'elle venait de lui.

CXC

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (3)

*Brunswick, 24 février 1806.***Les projets de Napoléon. — Blocus du Sund et de la Baltique.
Quelle sera l'attitude de la Prusse ?**

..... Il me paraît clair que Bonaparte a le projet de faire fermer le Sund et les ports de la Baltique aux Anglais (4). Je m'attends

(1) R. O. F. O, 353.80. *Jackson Papers.*

(2) La Note du 3 septembre, tout en renouvelant l'assurance des dispositions pacifiques de la Cour de Vienne, renfermait toute une série de plaintes contre le Gouvernement français et se terminait par l'assurance que : « Les Cours de Vienne et de Pétersbourg sont disposées à négocier « avec celle de France sous les conditions les plus modérées qui seront « compatibles avec la sûreté générale pour le maintien de la paix sur le « Continent..... »

(3) R. O. F. O, 353.80 *Jackson Papers.*

(4) *Correspondance* XII. 9379. au Vice Amiral Decrès. Paris, 22 février 1806. « Il faut que demain avant minuit les ordres pour Allemand « partent..... » 9880. Paris, 23 février 1806. *Instructions pour le Contre-Amiral Allemand.* « Votre escadre doit, autant que la mer et les « vents le permettent, se trouver à l'entrée de la mer de Danemark vers la

donc à le voir sous peu proposer à la Prusse (1) l'alternative de concourir à cette mesure ou de s'y opposer, et si elle choisit le dernier de ces deux partis, à voir rapidement l'armée française dans les Etats des Electeurs de Saxe et de Hesse (2) afin de priver la Prusse de ces deux Alliés. Je ne serais pas surpris que ce dernier eût l'envie de faire tomber une couronne sur sa tête, puisque Bonaparte en fait pleuvoir tant qu'il veut, et qu'à cette condition il se prêtera à ses vœux.

Cependant, quelles mesures la Prusse prendra-t-elle dans la nouvelle crise qui la menace, ainsi que tout le Nord de l'Allemagne (3) ? Pendant que les Français se renforcent sur la rive droite du Rhin, qu'elle les laisse en possession de Hameln, elle presse les Russes, les Suédois et les Anglais de retourner chez eux sauf peut-être à les rappeler, quand ils ne pourront plus arriver au point où ils devraient être à présent. Dieu veuille que je me trompe dans mes conjectures.

STAMFORD. 7

« fin d'avril pour y intercepter tous les bâtiments anglais, suédois et russes qui y entrent ou en sortent vers cette époque..... » Cf. *lord Auckland à lord Grenville*. Eden Farm, 7 avril 1806. (*Dropmore Papers*, VIII 85).

(1) Windham avait posé la même question à lord Grenville le 10 février (*Dropmore Papers*, VIII, 24). Il faut croire que Stamford ignorait à ce moment que Haugwitz avait signé, le 15 février, à Paris un traité qu'il chargea Lucchesini de porter à Berlin. Frédéric-Guillaume III le ratifia le jour même où Stamford écrivait à Jackson. — Cf. *Correspondance*, XII. 9811 et 9942, au roi de Bavière, Paris, 14 février et 8 mars 1806.

(2) Cf. *Correspondance*, XII, 9941 à Talleyrand, Paris 8 mars 1806, L'Empereur consent à la reprise des relations avec Hesse-Cassel. 9993, à l'Electeur de Hesse. Paris, 20 mars 1806 (Réponse à sa lettre du 29 janvier) « Votre Altesse m'oblige à oublier le passé lorsqu'Elle me montre des sentiments aussi aimables que ceux exprimés dans sa lettre.... »

(3) Qu'aurait pensé Stamford s'il avait pu avoir connaissance de ce passage de la lettre que le prince Adam Czartoryski adressait de Saint-Pétersbourg le 6/8 février 1806 au comte Paul Stroganow (à ce moment en mission à Londres) avec cette mention : « Pour vous seul. » « J'oubliais de vous dire, mais absolument pour vous seul et pour que vous n'en fassiez aucun usage, parce que l'Empereur, malgré toutes mes instances, n'a absolument pas voulu que nous le communiquions à Londres, que nous tripotions en grand secret avec la Prusse, qui nous leurre de l'espoir d'abandonner la France. » (GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow*, II. 226).

CXCI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 8 mars 1806.

Chagrin que lui cause la nouvelle de son départ de Berlin.

MONSIEUR, Je viens d'apprendre une nouvelle qui me ferait infiniment de peine si elle était vraie, mais que j'espère être fausse, comme tant d'autres qui se débitent journellement ici. C'est que, dégoûté de votre poste à Berlin en voyant perdues toutes les peines que vous vous êtes données pour y amener les choses à un résultat bien différent de celui qui existe, vous pensiez à le quitter.

Je n'ai point assez de droits, Monsieur, à votre confiance pour vous demander si c'est là réellement votre intention ; mais je suis trop attaché à la bonne cause, si elle était telle, pour ne pas désirer que vous en changiez, persuadé comme je le suis que quelque on enverrait à votre place y ferait moins bien que vous, par la raison qu'il se passerait un temps considérable avant qu'il pût connaître la carte du pays, comme vous la connaissez.

Ayant été averti trop tard de l'occasion sûre dont je profite pour vous transmettre ces lignes, je ne puis jouir de la satisfaction de m'entretenir plus longuement avec vous et je vous prie de ne voir dans le peu que je vous écris que l'effet d'un attachement sans bornes que je vous ai voué pour la vie.

STAMFORD.

[(1) R. O. F. O. 353.80. Par le traité de Paris du 15 février [1806] la Prusse avait accepté de prendre immédiatement possession du Hanovre et de fermer les embouchures des fleuves ainsi que Lubeck au commerce anglais. Le 27 mars, la Prusse notifia officiellement le traité à Jackson. Le 24 avril, le baron Jacobi remettait à ce sujet une Note verbale au Ministère britannique. Le lendemain 5 avril, l'Angleterre mettait l'embargo sur les bateaux prussiens entrés ou se rendant dans les ports britanniques. Le même jour Fox envoyait à Jackson l'ordre de demander ses passeports et ceux du personnel de la Légation d'Angleterre à Berlin. (R. O. F. O. 353.46 et *Archives des Affaires Etrangères. Prusse, Mémoires et Documents*, Vol. 9, f° 132-138). Jackson ne quitta Berlin que dans les premiers jours de mai et débarqua à Yarmouth le 12.

CXCII

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 27 mars 1806.

Heureux de savoir qu'il reste à Berlin. — Quel sera le résultat de la mission du duc de Brunswick à Berlin ? — Hardenberg et le Hanovre.

MONSIEUR, La lettre, dont vous avez eu la bonté de m'honorer en date du 15 de ce mois, m'a causé une joie bien vive en m'ôtant la crainte que j'avais que vous pourriez peut-être quitter Berlin. J'ai été trop à portée de connaître les sourdes menées des personnes, dont Sa Majesté Prussienne a malheureusement suivi les conseils en dernier lieu, pour être surpris de ce que le zèle, l'activité et l'intelligence, que vous leur avez opposés, n'ayent pas eu le succès que vous étiez, à juste titre, en droit d'en attendre. Mais comme il naîtra, dans peu sans doute, des circonstances qui vous donneront probablement occasion de déployer de nouveau ce zèle et cette activité bien entendus, je regarderais comme un contretemps des plus fâcheux, s'il arrivait que vous ne fussiez plus à même de vous en prévaloir. Car un autre, qui serait encore novice dans votre poste actuel, quelque capacité qu'on voulût lui supposer, ne saisirait certainement pas d'un premier coup d'œil la marche qu'il conviendrait de tenir, mais que votre expérience et la connaissance, que vous avez du caractère du Prince et de ses Ministres, vous traceraient sur le champ.

Je suis curieux d'apprendre le résultat de la mission du duc de Brunswick qu'on dit être revenu à Berlin (2). Le prince de Fulda (3), à ce que m'a dit Madame sa mère, attribue à cet illustre

(1) R. O. F. O. 353.80, *Jackson Papers*.

(2) Le duc avait, on le sait, été envoyé à Saint-Petersbourg et chargé d'y expliquer la conduite de la Prusse. « On dit, écrivait Gentz à Jackson, de Dresde le 26 mars 1806, que le duc de Brunswick, ce misérable héros de ce siècle misérable a été, ce qu'on appelle éconduit à Saint-Petersbourg..... » Mais Jackson, écrivant de son côté à Fox le 25 mars de Berlin, où le duc était arrivé le 23 au soir, se gardait bien de se prononcer aussi catégoriquement sur le résultat de cette mission.

(3) L'évêché de Fulda, sécularisé en 1802, fut donné en 1803 avec celui de Korvei (Corbie), à titre de Principauté temporelle au prince de Nassau-Dietz, Guillaume V d'Orange, pour le dédommager de la perte du Stathouderat. A sa mort, en 1806, le titre passa à son fils, qui devint en 1815 le roi des Pays-Bas, Guillaume 1^{er}.

négociateur toute cette étrange conduite que la Prusse a tenue en dernier lieu.

Vous verrez par la lettre ci-incluse (1) comment Bonaparte la traite dans sa nouvelle acquisition.

Cela n'a pas empêché M. de Hardenberg de dire, ces jours passés à une de ses anciennes connaissances d'ici : « Qu'il fallait « de toute nécessité que la Prusse s'emparât du pays de Hanovre « pour ôter à la France tout prétexte de troubler à l'avenir le « repos de l'Allemagne » (2). Belle raison ! Ne saura-t-elle pas trouver quelque autre prétexte à défaut de celui-là, quand l'envie de le troubler à nouveau la prendra ?

Vous me demandez, Monsieur, de quel côté je compte tourner mes pas l'été prochain. Hélas ! Dans le triste état où se trouve ma santé, je ne puis rien décider à cet égard. Peut-être irai-je chercher quelque bain aux environs de Dresde et m'établirai-je ensuite à quelque campagne non loin de Berlin jusqu'à l'approche de l'hiver. Car la vie dans cette ville même serait trop chère pour moi, mon ménage ici devant toujours aller son train, ma femme étant attachée à la Cour.

Je suis, avec les sentiments que vous me connaissez, à jamais Votre très dévoué Serviteur.

STAMFORD.

P. S. — J'aurais presque oublié de vous dire que vous ne m'avez accusé, dans votre dernière, que ma lettre du 8 de ce mois et non celle du 3 ou du 7 (je ne sais lequel de ces deux jours) qui était en chiffre (3). J'espère néanmoins que vous l'aurez reçue.

(1) Cf. Lettre de Hedeman à Stamford. Pièce 193.

(2) Hardenberg n'aurait fait là que répéter les paroles qu'il avait probablement suggérées au Roi et que l'on retrouve dans la dépêche que Laforest adressait le 18 décembre 1805 à Talleyrand et dans laquelle il lui rendait compte de l'entretien qu'il venait d'avoir avec le duc de Brunswick. « La question la plus importante pour le Roi, lui avait dit le duc de Brunswick, est celle du Hanovre tant à cause de son système que parce qu'un « arrangement de ce genre balaye toute difficulté entre la Prusse et « la France... Le Roi ne balancera pas sur l'occupation de l'Electorat. ... Sa « Majesté veut être sûre qu'il n'y aura pas de votre part des conditions « onéreuses et qu'Hameln sera aussi remis entre ses mains.... »

On sait qu'aussitôt après la signature à Paris de la Convention du 15 février et sans attendre l'échange des ratifications qui n'eurent lieu que le 26, le roi de Prusse fit entrer dans l'Electorat un corps de troupes sous les ordres du général de Schulenburg. — Cf. *Correspondance* XII. 9.810 au Maréchal Berthier. 9.811, au roi de Bavière. Paris, 14 février 1806.

(3) Jackson reçut cette lettre datée du 3 mars. Je n'ai pu la reproduire parce qu'elle n'est pas déchiffrée.

CXCH

DE HEDEMAN AU GÉNÉRAL DE STAMFORD (1)

Hanovre, 20 mars 1806

**Affaires de Hameln et de Wesel. — Rapp à Hanovre.
Sa conférence avec Schulenburg.**

Les événements de nos jours touchent à la fable. A peine peut-on croire ce qu'on voit. Vous savez sans doute, mon respectable ami, que le jour était concerté entre la France et la Prusse où la double reddition de Wesel et de Hameln devait se faire. On n'a pas manqué d'envoyer ici à point nommé des commissaires, mais qui bientôt mandèrent que le général Barbou était sans les ordres nécessaires, ou qu'il était même sans avis. Ces Messieurs ont donc fait leurs dispositions de retourner.

Voilà qu'il leur arrive le général Rapp, qui a porté des ordres, mais en même temps celui d'un paiement assez considérable. Cette somme qu'on demande a été payée une fois dans le temps du général Mortier. Mais ce noble lord peut-être avait une mauvaise mémoire. En outre, je suis très disposé à croire que le général Rapp a encore d'autres objets *in Pello*. Les commissaires repartent aujourd'hui et une porte de Hameln a été occupée par les Prussiens (2). Nous en verrons bientôt la suite. Mais ce qui est très remarquable, c'est que les lettres d'Angleterre sont très consolantes. J'en possède une du duc de Cambridge, à qui j'avais fait le rapport sur ses affaires domestiques et qui me parle d'arrangements, comme si l'avenir était à sa disposition. De même, d'autres lettres particulières parlent de grandes espérances, dont on oserait se bercer. Pour moi, je crois qu'on sera bientôt désabusé et que les choses ne sont que trop décidées.

Notre ami Suédois n'a pas donné signe de vie. Vous a-t-il écrit ? Enfin la justification du général Wallmoden a paru (3). Sûrement vous en aurez un des exemplaires et j'espère que vous en êtes

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) Cf. *Correspondance* XII, 9949. Au général Rapp, Paris 9 mars 1806. — Instructions relatives à sa mission auprès du général Barbou, à Hanovre et à Hambourg pour l'exécution du traité avec la Prusse.

(3) A propos de la capitulation qu'il avait signée avec Mortier.

aussi content que moi. Il me semble qu'il a trouvé le style digne de lui et propre au sujet de discussion.

M. Rapp est arrivé ici et a d'abord eu une conférence avec M. de Schulenburg. Les menées, que la France se permet avec la Prusse, ne sont rien moins que consolantes pour les habitants d'une nouvelle province prussienne.

Agréez les assurances de mon attachement zélé et dévoué avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Votre très humble et très obéissant Serviteur,
DE HEDEMAN.

CXCIV

GÉNÉRAL DE STAMFORD A JACKSON (1)

Brunswick, 13 avril 1806.

Attitude embarrassée du duc de Brunswick depuis son retour de Berlin. — Le roi de Prusse seul, cause de la situation de son pays. — Le général se place sous la protection de l'Angleterre et envoie à Jackson une lettre de Francfort.

MONSIEUR, Je n'ai pas vu le duc de Brunswick depuis qu'il est de retour dans sa capitale et je mettrai autant de soin à l'éviter qu'il avait autrefois d'empressement à me rechercher pour me parler d'objets politiques.

Madame la Princesse d'Orange ne l'a vu qu'un couple de fois. Il lui a parlé d'affaires politiques, mais d'un air si embarrassé et tellement à bâtons rompus qu'elle a pu s'apercevoir que ce qu'il lui disait partait d'une mauvaise conscience.

Le Roi tout seul est cause de l'embarras où il se trouve aujourd'hui, voilà ce dont il a voulu persuader la Princesse. « Mais, a-t-elle dit, Sa Majesté voit maintenant mieux les choses. Elle comprend enfin qu'Elle ne pourra pas échapper à la guerre. »

Oui, mais avec qui et contre qui Sa Majesté la fera-t-elle? Voilà la grande question. En attendant que cela se décide, je vais faire mes paquets et aller me mettre sous votre protection que je réclame d'avance n'en ayant plus à espérer dans ce pays. Je serais d'autant plus malheureux si l'Angleterre me retirait la sienne

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers.*

qu'ayant placé une partie de ma fortune en Hanovre, je dois la regarder comme perdue ou peu s'en faut.

J'attends de votre amitié, Monsieur, des conseils et des directives dans ces circonstances critiques, car s'il m'arrivait que vous fussiez hors d'état de m'en donner, encore vous serais-je obligé de m'en informer le plus tôt possible afin de voir quel autre parti il me resterait à prendre.

P. S. Je joins ici la copie d'une lettre que M. de Häckel, attaché à la cour de Madame la Duchesse de Brunswick, vient de recevoir d'un de ses correspondants de Francfort-sur-le-Mein. Peut-être contient elle quelque circonstance dont vous n'êtes pas informé.

CXCIV

X..... A HÄCKEL (1)

Francfort-sur-le-Mein, 8 avril 1806.

La guerre inévitable d'après Haugwitz. — Ordre à Lefebvre de se mettre en mouvement. — Griefs de Napoléon contre l'Autriche. — Braunau et Cattaro. — Consternation générale. — Mouvements de Bernadotte.

M. le comte de Haugwitz, à son passage ici, a fait entendre qu'indubitablement la guerre s'allumerait. Depuis, on nous l'a mandé de Paris et d'ailleurs, le Maréchal Lefebvre s'était déjà mis en route pour se rendre à Paris, lorsqu'à Sarrebrück il a rencontré un courrier qui lui portait l'ordre de repasser le Rhin avec ses troupes ; ce qu'il a déjà exécuté avant-hier, et à l'heure qu'il est, il occupe de nouveau le pays de Darmstadt. Les Français, au nombre de 3000, occupent de nouveau Würzburg, et Ney a déjà rebroussé chemin et marche sur Ulm.

On cite différents griefs que les Cabinets de Vienne et de Saint-Cloud ont l'un contre l'autre. Les Français refusent d'évacuer Braunau. Ils ont demandé le passage de 180000 (?) hommes par les Etats de l'Empereur, ce que ce dernier ne veut pas accorder. Ils reprochent aux Autrichiens d'avoir trop tôt évacué Cattaro qui devait leur être remis et dont les Russes ont jugé à propos de s'emparer (2).

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) *Correspondance* XII. 9968 à *Talleyrand*, Paris, 14 mars ; 9972 à *Berthier*, 14 mars ; 9988 à *Talleyrand*, Paris, 18 mars ; 10016 et 10034 à *Berthier*, Paris, 24 mars et la *Malmaison* 18 avril 1806.

Quant à ce dernier point, le fait est : Que les Français, ayant voulu se rendre d'Italie aux bouches de Cattaro, en ont été empêchés par les croiseurs russes et anglais, obligés de faire un grand détour et y sont arrivés plus tard qu'ils n'auraient dû.

Au reste, le bruit court que la Prusse a fait alliance avec la France contre l'Autriche et la Russie et que nous sommes à la veille d'une guerre générale.

Ici nous sommes dans la plus grande consternation. Il est même à craindre que la tranquillité de nos contrées ne soit également troublée et que vous ne vous ressentiez, soit directement, soit indirectement, des calamités de la guerre.

On assure que si la guerre éclate, l'Empereur Napoléon ne se rendra pas en personne à l'armée. Plusieurs Ministres étrangers accrédités à Paris mandent que son intention est de se rendre à Rome avec toute sa Cour et de s'y faire accompagner par les Ministres étrangers. Peut-être jugerait-il à propos de s'y faire couronner Empereur d'Occident.

Depuis que les princes Murat, Berthier, Borghese, etc., etc... ont été richement dotés, les intrigues et les cabales sont à l'ordre du jour. Bien des gens forment des prétentions sur des Duchés et des Principautés, soit en Allemagne, soit en Italie.

Le maréchal Bernadotte vient de faire envahir par ses troupes une assez grande étendue de pays appartenant au prince de Tour et Taxis. A ce que l'on prétend, il vient également de s'étendre du côté de Bayreuth et l'on assure qu'il regarde ces pays envahis comme la dot qui lui est destinée.

Des troubles ont éclaté en Tyrol au point que les Bavaois, accompagnés d'un corps de troupes françaises, ont dû en toute diligence se mettre en marche pour ce pays.

On assure que les Autrichiens ont déjà formé un camp à Wels.

CXCVI

GÉNÉRAL DE STAMFORD A GEORGE JACKSON (1)

Brunswick, 24 juin 1806.

Ses projets, si les événements ne s'y opposent pas. — Etat d'esprit du Roi et de la Reine. — On méprise Haugwitz. — Impopularité du duc de Brunswick. — Derniers préparatifs de Napoléon. — Parti que devrait prendre la Russie. — Il reste à Brunswick sur le désir exprimé par la princesse d'Orange.

Après l'avoir remercié de la lettre de Thomas Grenville et l'avoir assuré de la reconnaissance qu'il lui doit pour toutes les bontés qu'il a pour lui, il lui fait part de ses projets éventuels.

« Dans l'incertitude où on est quant à la tournure que prendront les affaires en Allemagne, je ne puis encore m'arrêter à aucun plan bien décidé pour ce qui me regarde personnellement. Si d'ici au milieu du mois prochain, il n'arrive rien de grave, j'irai aux eaux en Saxe pour revenir ensuite ici et y rester tant que je pourrai m'y croire en sûreté. Dans le cas contraire, je songe me rendre à Stockholm.....

Je ne vous apprendrai probablement rien de nouveau en parlant de ce qui se passe à Berlin. Le Roi, m'écrit-on, y vit dans des transes continuelles et ne sait plus de quel bois faire flèche.

La Reine est dans le parti anti-français et témoigne en toute occasion une extrême aversion pour Bonaparte, dont le Roi cependant continue de suivre les conseils. Le Ministre (Haugwitz) est détesté et des bourgeois et des militaires de Berlin (2) Le mépris, qu'on a pour lui, va si loin qu'étant un jour invité à dîner chez le Roi, les deux places à côté de lui se

(1) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*.

(2) « Les dépêches apportées de Paris (fin juillet) par le sieur de Böhm (Conseiller à la Légation de Prusse à Paris), lit-on dans un Mémoire « rédigé par Lucchesini en novembre 1806 et qui contenait des révélations que les événements ont toutes confirmées, paraissent avoir servi « de prétexte au parti pris par Haugwitz de changer de politique. Cette « métamorphose lui rendit les bonnes grâces de la Reine, retournée sur « ces entrefaites de Pymont et plus portée que jamais à essayer la « voie des armes contre toutes les insultes dont Napoléon accablait la « Prusse..... »

(Cf. BAILLEU. — *Preussen und Frankreich*, II, 628).

trouvèrent vides lorsqu'on se mit à table, de sorte que Sa Majesté fut obligée de nommer les personnes qui durent s'y mettre.

Le duc de Brunswick n'est guère plus aimé à Berlin que le comte de Haugwitz. On lui attribue, non sans raison, en grande partie l'avilissement où est tombée la Prusse. Son Altesse voudrait cependant nous persuader ici du contraire et nous faire croire qu'il n'a donné à Berlin que des conseils vigoureux. Mais personne n'est sa dupe, quoiqu'il déclame journellement contre la France à ce que me dit Madame la Princesse d'Orange. Car pour moi, il y plus d'un an que je ne l'ai vu et je doute qu'après notre dernière correspondance et l'accomplissement de mes prédictions, il souhaite beaucoup de me voir, quoiqu'il me menace de temps en temps d'une visite, dont au reste je ne suis guère curieux.

Pendant que Bonaparte met la dernière main à ses projets en Italie et nous place devant le nez un roi de Hollande (1), il paraît que les Puissances du Nord, à l'exemple de la Suède, pensent qu'elles n'ont rien de mieux à faire que d'attendre qu'il vienne les reprendre en sous-œuvre; ce qu'il ne manquera pas de faire. Il me semble cependant que ce serait précisément en ce moment que la Russie devrait se mettre en mouvement en portant une forte armée en Pologne aussi près que possible de la Prusse et une deuxième à l'appui de la Suède. La Prusse, sans doute, en serait épouvantée; mais je ne crois pas que dans les circonstances actuelles elle risquât de se brouiller avec la Russie. Elle aurait à craindre de trouver de l'opposition dans sa propre armée.

Et pourquoi la Russie ne prendrait-elle pas ce parti? L'occupation de l'Allemagne par les armées françaises ne justifierait-elle pas cette mesure? Elle est rigoureuse; j'en conviens; mais employée aujourd'hui, elle pourrait avoir pour effet d'arracher la Prusse à la dépendance française, tandis qu'employée plus tard, (car il faudra toujours en venir là) elle ne produira que l'effet de bouleverser tout le Nord. Ce n'est que par un bouleversement général du Continent que Bonaparte se flatte de triompher enfin de l'Angleterre et ce n'est que par ce triomphe qu'il espère consolider et rendre permanente son usurpation.

Je laisse à votre amitié, dont vous m'avez donné tant de marques

(1) Louis-Bonaparte venait d'être proclamé roi de Hollande le 5 juin. Joseph était roi de Naples depuis le 30 mars et Pauline, princesse de Guastalla. Talleyrand avait eu la principauté de Bénévent et Bernadotte, celle de Ponte-Corvo, le jour même où Louis avait été appelé à monter sur le trône.

Monsieur, le soin d'être l'interprète de mes sentiments de gratitude et de dévouement auprès de M. Fox, de Mylord Grenville et de son respectable frère. Le temps est trop court pour que je puisse m'acquitter moi-même de ce devoir aujourd'hui.

Recevez, avec les regrets sincères que j'éprouve en pensant que vous allez quitter notre malheureux Continent, les assurances répétées et non moins sincères de l'inaltérable attachement que je vous ai voué pour la vie.

STAMFORD.

Post-Scriptum. — Madame la Princesse d'Orange, à qui j'ai communiqué votre lettre, vient de m'écrire qu'elle souhaite que je reste à Brunswick comme le lieu où je serai le plus à portée d'apprendre des nouvelles de Berlin. Je me décide donc à ne pas partir d'ici, tant que ma sûreté personnelle n'y sera pas compromise.

Voulez vous avoir la bonté de me laisser votre adresse à Londres avant de quitter le Continent.

Trois mois plus tard, jour pour jour, l'Empereur partait de Saint-Cloud pour se mettre à la tête de son armée, et le mois suivant, c'était de Potsdam et de Sans-Souci qu'il expédiait ses ordres et qu'il datait le 17^e Bulletin de la Grande Armée.

Bien que la dépêche qu'on vient de lire soit la dernière de celles qu'on trouve dans les dossiers du *Record Office*, la lettre, que F. J. Jackson écrivait de Londres, le 9 septembre, très probablement à Lord Grenville ou à Hammond, nous a paru devoir être publiée ici et jointe à ce travail, parce qu'elle démontre péremptoirement que la correspondance, entre le général et le diplomate anglais ne subit guère d'interruption par le fait du départ de ce dernier de Berlin. S'il en eût été autrement, si le général de Stamford n'avait été initié; s'il n'avait pas participé à l'organisation du service de renseignements qui commença à fonctionner sur les bords de la Sprée dès les premiers jours de mai 1806, Jackson se serait bien gardé de proposer de mettre la personne, qui dans des circonstances aussi graves allait tenir dans sa main tous les fils de cette correspondance secrète, en rapport d'une part

avec le Ministre d'Angleterre à Hambourg, de l'autre avec le général qui, comme il le dit dans sa Note, « continuait à fournir des informations au Gouvernement britannique (1) ».

CXCVII

JACKSON A..... (2)

Londres, 9 septembre 1806.

Détails sur l'organisation du service des renseignements. — Place considérable qu'on y a réservée au général de Stamford.

Mon correspondant de Berlin me fait remarquer qu'en raison de la gravité et de l'importance sans cesse croissantes de l'état des affaires, de la fréquence de plus en plus grande des rapports, il serait fort désirable de mettre à sa disposition des moyens de correspondance à la fois plus sûrs et plus rapides et de le dispenser ainsi de recourir à la poste et à l'encre sympathique.

Il demande en conséquence l'ouverture de crédits lui permettant de s'assurer les services de messagers de confiance de et pour Hambourg.

Il désirerait de plus être autorisé, afin de dérouter la surveillance, à expédier éventuellement ses rapports de localités voisines de Berlin.

Je me propose donc, m'y croyant autorisé par M. Fox aux termes de la lettre du général Walpole (3), en date du 3 de ce mois, d'envoyer sur le Continent une personne sûre et intelligente qui, par Hambourg, Brur swick, Dessau Leipzig et Cassel, ne se contentera pas d'imprimer plus d'activité à la correspondance déjà établie, mais en outre tiendra le Gouvernement de Sa Majesté régulièrement et exactement au courant des mouvements des troupes prussiennes dans ces régions. Mon choix s'arrêtera naturellement sur une personne connaissant bien la situation de l'Allemagne du Nord, déjà en relations tant avec notre correspon-

(1) Cf. Appendice, quelques-uns des rapports tirés de cette correspondance et la Note du général Walpole approuvant l'organisation de ce Service de renseignements.

(2) R. O. F. O. 353.80. *Jackson Papers*. Lettre adressée selon toutes les probabilités à lord Grenville.

(3) Cf. Appendice. Note du général Walpole à Jackson du 3 septembre 1806.

dant actuel qu'avec des membres du Gouvernement prussien et des Officiers, parlant parfaitement l'allemand et qui, grâce à sa prudence et à sa circonspection, sera en état de s'acquitter de sa mission à notre entière satisfaction. Je propose de plus et par surcroît de précaution de lui prescrire de se tenir en rapport avec le Ministre de Sa Majesté à Hambourg et avec le GÉNÉRAL DE STAMFORD. Ce dernier, ayant ainsi un nouveau moyen de correspondre, se trouvera de la sorte incité, *non seulement à continuer, mais à intensifier les informations qu'il fournit à notre Gouvernement.* La création de ce Service entraînera une première dépense de 500 livres et il faudra de plus prévoir l'ouverture de crédits ultérieurs dont le chiffre variera en raison même de l'activité et de l'intelligence de l'agent et de la durée de sa mission.

APPENDICE

ANNEXES. — NOTICES. — DOCUMENTS OFFICIELS.
PIÈCES JUSTIFICATIVES.

APPENDICE

Ad Préface, page 24.

La première Mission du Général de Stamford à Berlin.

LORD GRENVILLE A DE LUC

14 janvier 1798

« Le Roi (George III), écrivait de Londres, le 14 janvier 1798, Lord Grenville à De Luc (*Dropmore Papers*. IV, 57-58), aurait sans doute souhaité que les circonstances eussent permis à Son Altesse Sérénissime (le duc de Brunswick) de seconder ces plans (l'entrée de la Prusse dans la Coalition) par sa présence à Potsdam. Mais si cela ne se peut pas, Sa Majesté voit tout l'avantage que cette cause importante retirerait du voyage de M. de Stamford, dont vous nous parlez dans votre dernière lettre et Elle vous charge en conséquence d'insister fortement auprès de M. de Stamford pour qu'il se rende à Berlin dans le moins de délai possible pour y travailler sur le plan tracé dans les différents Mémoires de Son Altesse Sérénissime et dans celui que je vous envoie aujourd'hui (1).

« Il s'agirait :

« 1° De maintenir la Cour de Berlin dans la résolution qu'elle annonce de défendre à tout risque le Nord de l'Allemagne et les embouchures des fleuves contre toute entreprise hostile des Français ;

« 2° De rassurer le roi de Prusse contre les dangers qu'on n'aura pas manqué de lui faire voir dans cette résolution et d'appuyer sur l'assurance provisionnelle, que j'ai été autorisé de donner,

(1) Réponse de Lord Grenville au Mémoire du comte de Haugwitz.

sur les secours pécuniaires au cas que ces mesures amèneraient la guerre avec les Français.

« 3° De tâcher par tous les moyens possibles de faire sentir la nécessité d'un rapprochement sincère et solide avec la Cour de Vienne, entreprise qui ne laisse pas d'être d'une exécution extrêmement difficile, surtout au moment où les bases de l'Empire, arrêtées entre l'Autriche et la France vont occasionner mille sujets nouveaux de jalousies et de contestations entre la première de ces Puissances et la Prusse.

« 4° Un point non moins important, c'est s'assurer de la coopération de la Russie. Les tentatives du Roi pour inciter la Cour de Pétersbourg à des mesures plus actives ont toujours été infructueuses. On ne peut plus espérer d'induire cette Cour à se mettre en avant comme premier moteur d'un plan de résistance aux progrès des Français et de réunion entre les grandes Puissances. Mais une fois assuré de la bonne volonté de la Russie, il y a lieu de croire qu'elle s'y prêterait sans hésiter, soit par des engagements formels et ostensibles, ou au moins en influant sur le Cabinet de Vienne et en garantissant la Prusse contre toute attaque de la part des Autrichiens — crainte que les mouvements actuels des troupes de l'Empereur François paraissent autoriser.

« *Pour poursuivre tous ces objets à Berlin, rien ne serait plus important que de se prévaloir du zèle et des moyens que M. de Stamford aurait pour se faire écouter...* Peut-être que dans la suite, si ce plan réussissait à Berlin, M. de Stamford pourrait être engagé à entreprendre le voyage de Vienne. »

II

Ad Préface, page 28.

DE LUC A LA REINE DE PRUSSE

Extrait de la lettre du 20 mars 1798.

Près de quinze jours s'étaient écoulés depuis le moment où, après avoir invité Stamford à sa table, Frédéric-Guillaume III lui avait dit qu'il le ferait appeler, dès qu'il aurait le « loisir de l'entendre ». Ce loisir, le Roi ne l'avait pas trouvé et Stamford, comme de Luc, commençait à craindre qu'il ne le trouverait pas, tant on avait intérêt à empêcher le général d'arriver jusqu'au souverain. En désespoir de cause, de Luc résolut de recourir aux

grands moyens, et le 20 mars il adressait à la reine Louise une longue lettre, à laquelle j'emprunte les passages suivants :

« Votre Majesté me fit l'honneur de me dire hier que j'étais reconnu pour un honnête homme.... C'est donc comme honnête homme et devant Dieu que j'ose prier Votre Majesté de me mettre humblement aux pieds du Roi pour lui déclarer que je regarde comme l'intérêt le plus pressant de Sa Majesté d'entendre M. le général de Stamford, son fidèle et zélé serviteur, qui n'a d'autre vue que de lui montrer le péril, dont son Trône, son royaume, tous les Gouvernements légitimes encore subsistants sont environnés, péril qui s'accroît chaque jour, chaque instant, et que quelques jours de plus pourront rendre inévitable.

« M. de Stamford, ni moi, ne sommes pas négociateurs. Si nous sommes autorisés à parler avec confiance des dispositions du roi d'Angleterre, c'est que nous sommes à portée de savoir certainement, que par sa longue expérience Sa Majesté voit en grand le péril de tous les trônes et de tout autre Gouvernement légitime, que toutes ses vues ne tendent qu'à leur conservation commune.... C'est parce que Sa Majesté est bien informée, que nous n'avons, M. de Stamford et moi, aucun autre sentiment sur les affaires publiques, qu'Elle a daigné nous accorder de la confiance ; car envisageant l'état de l'Europe sous le même point de vue général que Sa Majesté, nous y voyons l'Angleterre comme un point d'appui indépendamment de son intérêt propre, et à Berlin, c'est l'intérêt très puissant du Monarque et de la Monarchie qui nous y occupe, non seulement pour eux-mêmes, mais comme un autre point d'appui de l'humanité.

« Cependant les bases de ce grand Etat se minent rapidement sous lui et autour de lui ; encore quelques jours peut-être et il n'y aura plus de remède. ...

« J'ose donc supplier Sa Majesté, au nom d'Elle-même, au nom de l'Humanité, dont le sort de plus en plus empirant m'a occupé toute ma vie, de vouloir bien écouter bientôt M. le général de Stamford pour qu'il puisse Lui faire connaître ce qu'Elle ne saurait voir par Elle-même, comme le voit un observateur immédiat, tel que lui, de la situation périlleuse des pays qui l'avoisinent et de Ses propres Etats, afin qu'ensuite Elle en fasse l'usage que Lui dictera Sa sagesse..... ».

(1) *Dropmore Papers*, IV, 133-135.

III

Ad Préface, page 39.

**Rapport de Talleyrand
sur la situation extérieure de la République.**

Messidor an VII, juin 1799.

« Quoique le traité de Campoformio fût de nature à ne laisser aucun regret à l'Autriche, on put prévoir dès le principe que, comme il avait été conclu dans un moment où le péril était immense pour la Cour de Vienne, aussitôt qu'elle le verrait éloigné, elle porterait ses prétentions au-delà de ce que le traité lui assurait et que de pareilles dispositions, se fortifiant encore par les excitations intéressées de l'Angleterre et de la Russie, ne pouvaient manquer de porter promptement atteinte à la paix établie...

« Les événements de Rome et de Suisse donnèrent du mécontentement à l'Autriche et servirent de prétextes à des déclamations plus vives que n'était le mécontentement. L'injure faite à l'Ambassade de la République devint un motif plus réel de scission entre les deux Puissances. L'état, qui s'en suivit, ne fut pendant quelques mois ni de paix, ni de guerre ; mais l'Autriche employa ce temps à recruter ses armées, à former ses magasins et à chercher des alliances, et, quand elle eut achevé ses préparatifs, elle entrava les opérations du Congrès, elle prépara sa dissolution, elle appela les Russes, elle excita Naples, Florence et Turin à se liguier contre la République ; elle rendit enfin la guerre inévitable.....

« Cependant on se tromperait si aux causes occasionnelles qui ont ramené la guerre sur le Continent, on n'ajoutait point une cause principale, incessamment agissante et dont il est impossible de se dissimuler les effets : c'est l'effroi inspiré à tous les anciens Gouvernements de l'Europe par la Révolution Française et par l'établissement de la République, qu'ils ont eu soin d'exagérer, c'est la haine que toutes les Monarchies, toutes les Aristocraties, toutes les hérédités portent au système représentatif. Ce sentiment agit dans tous les Cabinets. Il y répand et y entretient l'idée que la France n'est occupée que de la propagation d'un système et cette crainte commune, qu'aucun acte du Gouvernement français n'a pu détruire, non seulement est le nœud des deux Coalitions

qui ont été formées contre le République, mais elle agit encore sur les Puissances qui sont demeurées neutres en leur inspirant une secrète malveillance et sur celles qui sont amies en leur donnant des défiances et des sollicitudes.

« On s'abuserait en voulant préjuger les déterminations des Puissances d'après leur intérêt démontré, car il y a des circonstances, et celle-là en est une, où la passion peut être plus forte que l'intérêt. La République Française, quoique toujours disposée à chercher des amis et à les conserver, ne peut avoir pour maxime que de compter sur ses propres forces.

« Telles sont les causes générales et particulières qui ont amené le renouvellement des hostilités et sous quels rapports la République Française se trouve vis-à-vis des autres nations.

« La Coalition est formée de l'Angleterre avec le Portugal, de l'Empereur de Russie et de celui d'Allemagne et de la Porte Ottomane.... La Russie, l'Angleterre et l'exécration Autriche, tels sont les irréconciliables ennemis de la République.

« Un traité secret et dirigé uniquement contre la France doit avoir été conclu au commencement de l'an VII entre la Russie et l'Angleterre. Un traité postérieur a été conclu dans des vues pareilles entre la Russie et l'Autriche.

« Quoique l'Empire, considéré collectivement, n'ait point encore déclaré s'il prenait part à la guerre, son armistice se trouverait rompu par la rupture du traité de Campoformio et la cessation des conférences de Rastatt, la République demeure en droit de considérer l'Empire sous l'aspect qui lui paraît convenable et il peut être convenable de traiter l'Empire en pays neutre aussi longtemps qu'il n'aura pas formellement adhéré aux entreprises de son chef.... Ainsi, le roi de Prusse, électeur de Brandebourg en vertu des traités particuliers qui le lient à la France, doit être considéré comme neutre. Il est connu que les Cours coalisées ont accumulé leurs efforts pour entraîner la Prusse dans leur système, mais on a reçu l'assurance la plus positive, et dont on ne peut douter, qu'elle persévérera dans le sien....

« La République Française reconnaît Puissances associées à ses intérêts dans le système politique de l'Europe, l'Espagne, les Républiques Batave, Helvétique, Cisalpine et Ligurienne, avec qui elle a contracté à diverses époques des traités d'alliance offensive et défensive. Si dans cette énumération des Puissances qui lui sont attachées, la République Française est loin de trouver l'équivalent des forces qui lui sont opposées, elle n'en peut concevoir ni étonnement, ni sollicitude. ...

« Elle sait qu'on affecte de lui supposer les projets les plus ambitieux et qu'on voudrait armer l'Europe pour opérer sa destruction. Mais elle sait aussi que cet acharnement est un gage de la force qu'on lui connaît et elle ne doit se fier que sur la persévérance de sa conduite pour éclairer l'opinion de l'Europe, ainsi que sur ses propres moyens pour vaincre et dissoudre toutes les Coalitions qui ont osé méditer son asservissement.... » (1).

IV

Ad Préface, page 49.

LE DÉPART DU GÉNÉRAL DE STAMFORD POUR BERLIN

Ses idées sur l'attitude des Cabinets de Saint-Pétersbourg
et de Vienne.

Février 1800.

Ne serait-ce qu'à titre de curiosité, j'ai cru bien faire en empruntant au *Fonds Bourbon* la lettre particulière qu'un des correspondants du Cabinet du Roi écrivait de Brunswick, le 14 février 1800.

« L'homme de confiance du Stathouder et de son fils est parti ce matin. Il met une grande confiance dans les réflexions que le *Magnanime* (2) pourra faire sur le résultat des ordres qu'il a donnés (3) et les principes de véritable grandeur, qui sont dans l'âme de ce Monarque et qui lui sont bien connus, soutiennent encore son espoir sur la possibilité d'un contre-ordre. Mais il n'a pas, à beaucoup près, la même idée de la résipiscence de M. de Thugut et du Cabinet que ce Ministre dirige.

« Malgré l'opinion que vous lui connaissez sur le voisin (4), il ne désespère pas, au point où il a vu les *Planètes Secondaires* (Et je sais que l'exemple de la Bavière a mis les deux principales dans les dispositions les plus désirables) que la Grande Planète elle-même ne pût être amenée à remplacer sa rivale, si celle-ci par une paix particulière se met honteusement à découvert avec ses vues

(1) Cf. PALLAIN. *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, pages 424-436.

(2) Paul I^{er}.

(3) Le rappel des troupes russes.

(4) Le roi de Prusse.

de cupidité personnelle aux dépens de la perte de sa considération.

« Je sais qu'on part *armé* à cet égard de tous les arguments, les plus convaincants, dont on n'attend le succès que du bénéfice de la circonstance de la jalousie haineuse contre cette même sœur rivale, qu'il sera toujours si attrayant de mettre dans son tort.

« On désirerait, dans ce cas de paix partielle de la Cour d'Autriche que le *Magnanime*, sans quitter de vue l'Allemagne et les premiers projets qu'il a eus en y marchant, se reportât en avant en se déclarant lui-même solennellement Protecteur de l'Empire Germanique abandonné par son chef et ce serait à cette époque que les *Planètes Secondaires*, qui seraient les premières à se trouver sur son chemin vers le Rhin, auraient un titre évident pour imiter la conduite de la Bavière en concourant avec le *Protecteur efficace* de la totalité de l'Allemagne et qu'à l'aspect de cet *isolement*, la *Grande Planète*, qui aurait tout à risquer à différer d'en faire autant, se pressera d'imiter un exemple qu'elle aurait dû donner.

« Je vous avoue que, suivant ma façon de voir, c'est de la bonne et très bonne politique. Bon voyage donc et heureux succès au voyageur partant pour Berlin.

« Les deux Cours de Suède et de Danemark ne sont pas étrangères à ce plan et je me flatte déjà à cet égard que Paul 1^{er} et M. Pitt sont sûrs de leur fait. Ainsi soit il (1) ! »

V

Ad pièce IX.

KALITCHEFF (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

KALITCHEFF (Thomas Alexéievitch) (1746-1805). Caporal en 1760 au régiment Ismaïloffsky, sous-officier à la Garde à cheval (1765) lieutenant dans l'armée (1769). Panin, grand ami de son père, offrit alors au jeune homme d'entrer dans la carrière diplomatique et l'attacha en 1770 à la légation à la Haye. Kalitcheff profita des quinze mois qu'il y passa pour suivre les cours de l'Université de Leyde et pour visiter Paris et Londres avant de retourner à Saint-Pétersbourg et d'être nommé conseiller d'Ambassade à Paris, où il servit sous le prince Bariatinsky et resta cinq ans.

(1) *Fonds Bourbon*, 597/644, n° 16, f° 181).

Ministre à Naples (1779), il ne prit possession de son poste qu'un an plus tard, lorsque la Cour de Naples se fût décidée à se faire représenter en Russie. Rentré à Saint-Pétersbourg en 1782, nommé Ministre à la Haye (1783) il s'y fit remarquer, lorsque, sur l'ordre de Catherine II, il servit de médiateur entre Joseph II et les Etats et régla le litige relatif à la navigation de l'Escaut. Lors de l'entrée des Français en Hollande en 1793, il quitta la Haye et fut en 1794 désigné pour le poste de Berlin. Il y prit une part active aux négociations qui aboutirent au troisième partage de la Pologne ainsi qu'aux conférences en vue d'une action commune contre la France, en collaboration avec Alopeus, qui depuis 1792 vivait à Berlin sans titre officiel, mais n'y jouait pas moins un rôle des plus actifs. Remplacé par Panin en 1797 et accrédité de nouveau à la Haye, Kalitcheff, devenu entre temps Conseiller privé, fut chargé en 1799 de l'Ambassade de Vienne, d'où ses rapports ne satisfirent ni Bezborodko, ni Paul I^{er} et d'où on le rappela au commencement de 1800, avant de le charger vers la fin de cette année d'une mission spéciale à Paris auprès du Premier Consul. Dans les instructions que Paul I^{er} lui remit, le tzar le chargeait de dire à Bonaparte : « Je lui propose l'abaissement de la Maison d'Autriche à sa volonté, persuadé que le repos du reste de l'Europe en dépend ». Paul I^{er} proposait en outre la signature d'un traité de commerce.

Kalitcheff avait de plus ordre de conseiller à Bonaparte de prendre le titre de Roi, seul moyen, d'après Paul I^{er}, de rétablir l'ordre en France. Arrivé en France en février 1801, reçu avec une extrême bienveillance par Bonaparte, Kalitcheff, doutant cependant du succès de sa mission, demanda dès le mois de mars à être rappelé. On s'y refusa ; mais aussitôt après son avènement, Alexandre I^{er} le nomma Vice-Chancelier et par lettre du 16 avril, lui donna l'ordre de signer le traité. L'Empereur ne tarda cependant pas à se rendre au désir de Kalitcheff et le comte Markoff fut nommé à sa place le 1^{er} juin 1804. A partir de son retour à Saint-Pétersbourg Kalitcheff ne prit plus aucune part aux affaires de l'Etat.

VI

Ad pièce XV

Note sur Gallatin et sur l'une des missions de confiance, dont il fut chargé quelques mois après l'avènement de Frédéric-Guillaume III.

PRINCE DE REUSS AU BARON DE THUGUT.

Berlin, 4 mai 1798.

« Le séjour que le Baron de Reede (autrefois Ministre de Hollande ici) et le chevalier de Gallatin (Suisse de naissance) ont fait à Brunswick l'été dernier, les a fait connaître au Duc sous un jour favorable, tant en égard de leurs principes que de leurs facultés, de sorte que non seulement le Duc leur parla souvent sur les affaires du temps, mais qu'il est resté en commerce avec eux, depuis que tous les deux se sont établis ici et qu'il reçoit leurs avis de cette ville.

« Depuis quelque temps M. de Reede, informé par ses connexions des démarches faites par Leurs Majestés, l'Empereur et le roi de Prusse pour effectuer un rapprochement entre elles, chargé en secret, je crois, par le Duc de tâcher d'apprendre la raison des retards et croyant que des ouvertures de ce côté-ci pourraient acheminer un accord entre les deux Cours, mais ne pouvant pas influencer sur le Ministère même pour le porter à se corriger de sa réticence, a engagé M. de Gallatin, qui est allé à Brunswick pour y voir Mallet du Pan, à proposer au Duc de coucher sur le papier les observations sur la situation des affaires et sur les moyens d'arrêter le torrent des principes et des progrès révolutionnaires pour me les communiquer dans le dessein de les soumettre au jugement de ma Cour. Sur quoi, le Duc ne pouvant surmonter cette circonspection invincible, mais se prêtant cependant à s'ouvrir sur cette matière dont il sent toute l'importance, s'est prêté à confier ses idées à M. de Gallatin et à lui permettre de me les transmettre par écrit par le canal de M. de Reede, en s'engageant à porter à la connaissance du roi de Prusse sa façon d'envisager la situation menaçante de l'Europe et son plan des mesures pour la sauver dans toute leur étendue et avec l'ardeur dont il est animé, quand il viendra pour les Revues (vers la fin de mai), d'après l'invitation qu'il a reçue du Roi... »

A cette dépêche Reuss avait joint la lettre que Gallatin avait adressée à M. de Reede le 30 avril et à laquelle j'emprunte les phrases suivantes :

« Vous connaissez, mon cher Baron, la grande circonspection de celui, dont vous avez désiré connaître les opinions sur le moment critique où nous nous trouvons. Peut-être n'est-ce pas un des traits les plus remarquables qu'il se donne de refuser un Mémoire sur un objet éventuel et aussi délicat. Le seul tempérament, que j'ai su ménager, était d'engager le Duc à me confier ses idées et d'obtenir sa permission de vous les transmettre avec la faculté d'en faire part à M. le prince de Reuss. . . »

A sa lettre Gallatin avait en effet annexé un long factum intitulé : *Observations confiées de la part du duc de Brunswick au Chevalier de Gallatin sur la crise actuelle pour les faire parvenir à la Cour Impériale* (1).

VII

Ad pièce XV.

LE PRINCE ROYAL (LE FUTUR FRÉDÉRIC-GUILLAUME III) (2).

« Je passe au successeur présomptif du Roi, au Prince royal de Prusse. Son éducation, comme celle de tous les princes de cette Maison, a été confiée à des caporaux. Ce n'est que trop tard que le comte de Brühl a été appelé pour réparer la faute qu'on avait commise. Alors que M. de Brühl aurait pu peut-être encore effectuer le bien, le Prince, à la suite de sa première éducation, haïssait son Gouverneur et à présent que cette haine s'est changée en estime et même en amitié, le mal est trop enraciné et le Prince restera tel qu'il est sorti du moule soldatesque. Les qualités, qu'on lui suppose ordinairement, sont la preuve la plus authentique de la nullité de son père. Les deux traits les plus marquants de son caractère sont l'avarice (suite des dissipations de son père) et un amour excessif pour le militaire. Il saura peut-être un jour ramasser de l'argent, entasser peut-être des trésors ; mais jamais il ne connaîtra l'art de donner pour produire et pour

(1) Cf. BAILLEU, *Diplomatische Korrespondenz*, I, 545-548.

(2) Prusse. *Mémoires et documents*, Volume 9, n° 15-16. Joint à n° 22. Dépêche de Reinhard. Altona 21 Nivôse an V (10 janvier 1797).

multiplier. Pour ce qui regarde ses talents militaires, ils suffisent pour tenir en très bon état une compagnie de fusiliers, mais c'est tout. Les fatigues qui menacent l'armée prussienne sous son règne, seront les fatigues de l'ennui, des revues éternelles, des parades, etc.. La paix lui offrira deux avantages trop séduisants pour ne pas avoir en horreur toute idée de la guerre ; l'avantage de satisfaire ses projets économiques et celui de ne pas perdre une seule de ses machines militaires.

« On m'assure du reste que le Prince ne pourra pas résister à l'influence la plus prononcée que voudra exercer sur lui tout militaire, soit prussien, soit étranger, qui s'est fait une renommée guerrière, qu'il vienne du Nord ou du Midi, qu'il professe les principes de liberté ou de despotisme. Pourvu qu'il ait étonné le monde par des exploits héroïques, le Prince royal de Prusse sera son plus fidèle client.

« Le Prince vaudra toujours plus que son Père. »

Tel est le portrait que traçait de celui qui n'allait pas tarder à monter sur le trône un informateur chargé par Reinhard en janvier 1797 de le renseigner sur le caractère et les intentions des plus hauts personnages de la Cour de Berlin. Trois ans plus tard, un autre agent s'acquittait d'une tâche analogue et fournissait au Département, qui les communiquait à Beurnonville, une série de notices en tête desquelles se trouvait naturellement celle consacrée au Roi.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III (1).

« *Le Roi.* On a en France des notions peu exactes sur son caractère. On s'est empressé de lui en assigner un grand, d'après une action, d'après un mot, sans réfléchir qu'une action ou un mot ne prouvent que les qualités ou les défauts qui ont produit l'une et l'autre, que les plus grandes contradictions forment souvent cet ensemble moral que nous appelons *Caractère* et que c'est par une suite d'actions et de faits que les hommes doivent être jugés.

« Frédéric-Guillaume a reçu de la nature une timidité que son éducation a augmentée. Le peu d'amitié, que son père lui témoignait et la contrainte, dans laquelle il a été élevé, l'ont privé de facilité pour s'exprimer. Ces formes aisées et aimables, qui sont le partage des autres princes de la Maison de Brandebourg, lui ont été refusées. Rien chez lui n'indique cette instruction si ordi-

(1) *Prusse. Mémoires et documents*, Volume n° 9, f° 64-66, an VIII (1800). Notices sur quelques personnages de Prusse.

naire dans toute sa famille, soit que son esprit un peu étroit se soit éloigné d'études sérieuses, soit que son embarras actuel l'empêche de laisser apercevoir les connaissances qu'il peut avoir acquises.

« On a cru à son avènement au trône qu'il serait *guerrier*, et il n'est que *soldat*. Son père, qui, sans être soldat, n'était que guerroyeur, a mis la Prusse à deux doigts de sa perte par les folles dépenses dans lesquelles ce défaut l'avait entraîné.

« On a prétendu que quelques actions d'éclat, par lesquelles son frère, le feu prince Louis, s'était illustré en Pologne, sur le Rhin, en inspirant une secrète jalousie à Frédéric-Guillaume, avaient détruit en lui le goût de la guerre, dans laquelle il n'espérait pas atteindre au talent de son frère. Je croirais plutôt que son penchant à la plus sévère économie et son goût décidé pour les occupations de caporal ont formé seuls le trait principal de son caractère. Son bisaïeul, qui le surpassait en économie et qui, comme lui aimait les petits détails du service militaire, évita toujours autant qu'il put d'employer ces mêmes soldats, dont il s'occupa sans cesse.

« Frédéric-Guillaume ne passe pas pour avoir les talents d'un général si communs dans sa famille. Le génie du grand Frédéric put descendre des grandes occupations militaires aux petits détails du métier. Le Roi actuel n'arrivera jamais du point où il est actuellement jusqu'à celui d'où son oncle partit.

« Cette parcimonie et cet esprit de détail, qui établirent la puissance de la monarchie prussienne, la maintiennent aujourd'hui et les plus grandes victoires n'auraient pas aux yeux des Prussiens un mérite supérieur à ces qualités modestes qui, au milieu des troubles et des malheurs de l'Europe, assurent leur bonheur et leur tranquillité. Frédéric-Guillaume a de la fermeté et tient fortement aux plans qu'il a formés ; sa conduite le prouve. Il n'y a pas de ressorts que les Puissances coalisées n'aient fait jouer depuis son avènement au trône pour l'engager à recommencer les hostilités contre la France. Les Anglais offraient des subsides immenses. Quoiqu'on accuse le Roi de Prusse d'aimer un peu l'argent, il sut résister aux offres les plus avantageuses. Cette fermeté et cette connaissance des véritables intérêts de son pays sont pour les Français la meilleure garantie de sa neutralité. Il est probable qu'eux seuls pourraient le porter à la rompre. Frédéric-Guillaume est aimé des soldats, parce qu'il s'occupe d'eux et qu'il a augmenté leur solde, du peuple, pour avoir aboli la ferme du tabac au commencement de son règne et privé les nobles de leurs franchises pour éviter un nouvel impôt.

« A une grande simplicité, à sa stricte économie, le Roi joint

l'amour des bonnes mœurs. Autre ressemblance avec son bisaïeul : On ne lui a jamais connu de maîtresses. Beaucoup de femmes ont vainement tenté sa conquête. Sa gaucherie et sa froideur ne les ont rebutées qu'au moment de son mariage. La beauté de sa femme, l'amour qu'il a pour elle, ont mis fin à leur tentative. Comme il aime sa femme, il veut que tous ses sujets aiment la leur. Aussi ne voit-on que bons ménages à la Cour. Et tel, qui ne se montrait jamais dans le monde que seul ou avec une maîtresse, n'y paraît plus qu'avec sa femme.

« Frédéric-Guillaume a donné une grande preuve de la sévérité de sa morale dans la conduite qu'il a tenue avec la sœur de la Reine, veuve du Prince Louis, son frère. Cette jeune Princesse, dont la galanterie n'était ignorée que du Roi, était enceinte des suites d'une intrigue avec un petit prince d'Allemagne, capitaine de Houzards au service de Prusse. Frédéric-Guillaume, auquel le médecin de la Cour était allé tout déclarer, aurait pu, en étouffant cette histoire par des mesures d'indulgence, éviter la honte qui en rejaillissait sur sa famille. Mais il se soumit à l'éclat de la faute pour y joindre celui de la punition. La Princesse, déchue de tous ses droits, privée de son domaine et de ses enfants du premier lit, fut obligée d'épouser son amant, avec qui elle a été reléguée dans une garnison éloignée.

« Si Frédéric-Guillaume, comme on le voit jusqu'ici, n'a pas de qualités brillantes, il n'a pas de défauts bien marqués. Le plus grand que je lui connaisse est son peu de goût pour le travail. Dans le commencement de son règne, il passait pour travailler beaucoup avec ses ministres. Mais depuis quelque temps son penchant naturel ou les manœuvres de ceux-ci y ont mis bon ordre. Lorsqu'il n'est pas à Potsdam où à Berlin, où le service militaire prend une grande partie de son temps, il en passe une grande partie auprès de sa femme et le reste il le consacre à des promenades à cheval et à d'autres occupations également inutiles. Cet attachement pour la Reine, qui le porte à mener avec elle une vie aussi bourgeoise, doit nécessairement nuire au bien des affaires et rétrécit beaucoup le cercle déjà fort peu étendu de ses idées.

« Ce peu de goût pour les occupations sérieuses a d'autres conséquences qui peuvent par la suite devenir funestes à l'Etat. Le Roi accorde sa confiance à des gens dont il ne connaît ni le mérite ni la probité. Les *Illuminés*, qu'à son avènement au trône on espérait voir éloigner des affaires, l'entourèrent comme ils entouraient son père. Si jusqu'à ce jour la guerre n'a point fait éprou-

ver à du Prusse sa funeste influence, on ne doit l'attribuer qu'à la fermeté du Roi qu'on n'a pu encore faire varier sur un plan arrêté dans sa tête depuis longtemps, dont il a le bon esprit de sentir la nécessité et qui d'ailleurs convient à son goût pour la paix et la tranquillité.

« Frédéric-Guillaume, peu occupé d'affaires importantes, s'est beaucoup en revanche de tous les petits événements de sa Cour. Il aime les rapports, les commérages. A Berlin il passe des heures entières à sa croisée à examiner les passants.

« La vivacité, la frivolité, la légèreté des Français lui déplaisent. Les émigrés n'éprouvent en cela aucune exception. Le Roi, son père, en était entouré. Il les craint, les éloigne tant qu'il peut. Cette répugnance pour ces dehors brillants, naturelle chez le Roi qui les a plus que simples, dégénère chez lui en antipathie et il se prévaut contre un homme, qu'il ne connaît pas d'ailleurs, par la seule raison qu'il n'aura pas les manières lentes et lourdes d'un vieux major d'infanterie.

« D'après ce que nous avons dit de son économie, on ne doit pas attendre de lui une certaine générosité. Il donne peu souvent et fort peu. Au départ de sa belle-sœur, il fit présent de 20 louis à la dame d'honneur qui consentit à l'accompagner dans son exil par un respectable dévouement que tout le monde et lui-même admiraient ».

L'informateur de Reinhard, l'auteur de ces notices n'était autre que « George Kerner » frère du poète Justinus Kerner qui, se mêlant avec ardeur au mouvement révolutionnaire français, dut s'enfuir de Paris en 1794, entra en Suisse au service de Barthélémy, fut secrétaire de Reinhard à Hambourg, Florence, Rome et Paris et se retira à Hambourg, quand le despotisme de Napoléon l'eut dégoûté de la politique (*Revue historique*, 1888, T. 37. 463-464). Cf. WOHLEWILL, *George Kerner*, Hambourg, Leipzig, 1886).

Le 42 octobre 1794, Bacher, à ce moment agent de la République à Bâle, s'exprimait en ces termes sur le compte de Kerner dans la dépêche qu'il adressait à Buchot, dont Robespierre avait fait un commissaire des Relations Extérieures.

« Le Docteur Kerner, qui s'est distingué par son dévouement pour la cause de la liberté, quoique proscrit par le duc de Wurtemberg, vient de se laisser emporter par son zèle au point de

revenir dans son pays pour y instruire et réunir les patriotes, mais encore d'aller à Stuttgart où il ne craint pas de se présenter au Duc, s'il demande à le voir. Tout en admirant le courage du jeune Kerner, je ne serai tranquille sur son sort que quand je le saurai de retour à Schaffouse, où il restera en station pour soigner sa correspondance avec l'Allemagne, entretenir les bonnes dispositions de nos partisans et les éclairer sur le véritable jour sous lequel il faut envisager les différents événements qui se passent successivement en France. »

Cinq jours plus tard, Bacher mandait déjà que le docteur Kerner a été très bien accueilli à Stuttgart par les gens en place et en crédit, tant à la Cour que dans le pays ».

Enfin le 21 novembre, Kerner adressait de Schaffouse à Barthélémy un rapport sur l'état des esprits et les dispositions des Gouvernements en Allemagne. (KAULEK, *Papiers de Barthélémy* IV, 352, 365, 432).

A côté et à la suite des portraits qu'avaient tracés en 1797 et 1800 les personnes chargées de fournir d'utiles indications à ceux auxquels incombait la délicate et difficile mission de représenter la République à Berlin, j'ai cru devoir reproduire ici le jugement que le prince de Reuss portait sur Frédéric-Guillaume III à la veille même et au lendemain de son avènement. La première des deux dépêches, dans lesquelles il essaye de faire part à Thugut de ses impressions, est datée du 8 novembre 1797.

« Dans les entretiens que votre Excellence eut la bonté de m'accorder pendant son séjour à Vienne (1), j'ai eu l'honneur de lui avouer mon insuffisance à porter un jugement sur le caractère que prendrait le nouveau règne..... La difficulté est toujours la même. Je crois néanmoins ne devoir terminer le présent rapport sans lui offrir un assemblage de traits épars, qu'on pourrait regarder comme éléments d'un portrait à faire du Roi futur.

Toujours un peu gêné dans sa contenance, très réservé de tout temps, son extérieur n'a rien de bien prononcé. Ceux qui l'approchent de plus près prétendent qu'il est indécis. Cette supposition paraît fondée et, parmi plusieurs causes auxquelles on peut

(1) Reuss qui venait de faire une assez longue absence, du 27 juin au 10 octobre, avait passé quelques semaines à Karlsbad et une partie du reste de ce temps à Vienne.

attribuer également cette indécision, la plus probable me paraît être celle-ci, que le Prince, doué d'un assez bon sens naturel, sent et sentira tous les jours davantage le défaut d'instruction. Son éducation de ce côté a été négligée au-delà de tout ce qu'on peut croire d'un père qui aimait tendrement ses enfants et d'un fils né pour de si hautes destinées. Lorsqu'on la crut à peu près finie, cette éducation, on le fit assister successivement aux séances des différents Départements. Il s'y ennuya de son mieux et ne laissa nulle part le moindre vestige, la plus petite marque d'un intérêt quelconque pris aux affaires qui s'y traitaient. Tout le monde eut dit merveilles de lui, si lui y eut dit quelque chose au monde.

« Suivant le Roi à la guerre, il y fut matériellement ; il ne marqua aucune envie de s'y distinguer. Il se lamenta quelquefois des maux que la plus juste des guerres entraînait inévitablement. Un éclair de bravoure eut infiniment ennobli ce sentiment. Il la vit finir avec plaisir ; ses plus grands soins dans cette partie se bornaient depuis à bien exercer son régiment et il y réussit. De temps en temps, il lui échappe quelques traits de dureté passagère, qu'on peut mettre sur le compte de l'inconsidération de l'âge.

« Ennemi de la représentation et du faste, il aime la vie retirée. Économe, il plaça dans les fonds de commerce maritime ses épargnes prises sur les 100.000 écus que le Roi lui assigna, trop libéralement à son avis, lors de la formation de sa Maison. Il tient la main à la discipline. Il aime l'armée qu'il voudrait augmenter encore. Ses mœurs sont pures, sa maison bien réglée, ses gens bien traités. Les deux aides de camp, que le Roi lui donna, MM. de Kökeritz et de Jagow se louent de ses procédés. Ce dernier est insignifiant. M. Kökeritz semble avoir part à la confiance du prince, qu'il mérite sous le rapport de l'honneur et de la droiture. C'est un bon militaire et rien de plus. M. le comte de Brühl, quoique son ancien gouverneur, passait jusqu'ici pour n'avoir aucune influence sur lui....

« Quant aux affections politiques du Prince Royal (car ici le nom de système serait prématuré) il en existe quelques données assez prononcées. D'un côté, son aversion pour les Français de toutes les nuances et sa haine très cordiale vouée aux démocrates, de l'autre, sa pleine conviction que le premier moyen conservateur est dans l'amitié de la Russie. Il n'ignore pas l'opinion que l'on a de sa façon de penser à l'égard de l'Autriche. C'est pourquoi il a fait dire à M. le comte de Panin par le Comte de Brühl et à moi

par le comte de Tauenzien « que loin de nourrir aucun sentiment haineux contre nous, il ne demandait qu'à vivre en bon voisin et dans la plus parfaite intelligence avec Sa Majesté l'Empereur et Roi et que toute prévention céderait aux faits.... »

« Tout ce que j'ai pu recueillir dans plusieurs conversations avec le comte de Brühl, à qui le Roi s'est ouvert et auquel il a permis dans les dernières semaines de la maladie du Roi son Père, de parler avec franchise, mande un mois plus tard (le 7 décembre 1797), le prince de Reuss, concourt à tirer un horoscope favorable du nouveau règne quant aux vues politiques, dans lesquelles ce Prince se propose d'obliger ses ministres à marcher aussi bien que quant à la sensibilité de son cœur et ses maximes de probité qui le porteront à cultiver l'amitié des Cours, dans lesquelles il croira découvrir des dispositions favorables pour lui et à être fidèle aux engagements qu'il aura pris avec elles. Sa conduite publique et domestique, depuis qu'il est sur le trône, pouvait faire prévoir une grande prudence, du calme, un grand désir de s'instruire des objets avant de se décider, de l'assiduité au travail, une bonté de cœur et de la simplicité marquées dans ses actions et de la fermeté dans le caractère. Mais, (sur quoi l'expérience seule pourra nous éclairer) ce que le Roi semblerait avoir conservé de ce que l'on a pu observer jusqu'ici, c'est une grande réserve à donner lieu à pouvoir présumer avant le temps quelle pourrait être sa décision sur des objets, sur lesquels on voudrait le sonder. La contenance noble et aisée, avec laquelle il a paru les premières fois dans les occasions publiques, a surpris tout le monde, ne l'ayant vu jusqu'ici dans de pareilles occasions que réservé et presque timide. L'intérieur de la Cour est, me dit-on, le tableau d'un bon ménage.... Il ne veut pas d'état séparé d'avec la Reine, qui avait été en usage dans ce pays ci, disant ne pas vouloir se priver de sa société plus que ses occupations royales ne le lui rendraient nécessaire. Il a été prévenant envers les princes Henri et Ferdinand, ses grands-oncles, mais sans donner au premier de la marge à s'immiscer dans les affaires, à quoi il visa toujours, en laissant tomber les propos vraiment plus qu'indécents contre le duc de Brunswick et prônant les républicains, pour lesquels le Roi se sent le plus grand éloignement, ne se sentant généralement aucune inclination pour la nation française..... »

VIII

Ad pièce XV.

I

Mémoire du comte de Haugwitz (1).

« Il ne serait pas impossible que l'Angleterre, isolée, mais, tenant dans sa lutte contre son formidable ennemi, ne désirât se rapprocher de la Prusse. Dans la supposition qu'elle exprimât ce vœu, quel serait l'intérêt et la marche de cette dernière Puissance ?

« Pour résoudre la question, il est nécessaire d'en poser une autre et d'examiner dans quelle intention le Cabinet de Saint-James rechercherait avec celui de Prusse des relations nouvelles.

« L'Angleterre en les amenant se transporterait-elle encore à cette époque où des discussions, inutiles à rappeler, séparèrent les intérêts des deux Cours ?

« Ou bien, ayant pris son parti sur des revers irrémédiables et occupée seulement de ces nouveaux dangers, ne désirerait-elle que d'être rassurée sur ceux ci ?

« C'est à-dire l'Angleterre, en se rapprochant de la Prusse en exigerait-elle l'offensive contre la France, ou seulement la sûreté de l'Electorat de Hanovre et de ses importants débouchés en Allemagne ?

« Dans le premier cas, tout examen deviendrait superflu. Le système adopté par la Prusse depuis la paix de Bâle est le seul qui convienne à ses véritables intérêts. Rien au monde ne saurait la porter à s'en écarter. Elle s'en tiendra strictement aux engagements qu'elle a contractés avec la France par la convention conclue le 5 août 1796 sur la neutralité du Nord de l'Allemagne, tant que de son côté celle-ci demeurera fidèle aux siens ; et dans l'hypothèse des ouvertures que lui adresserait l'Angleterre, le Cabinet de Berlin, décidé à ne connaître jamais d'autre politique que la franchise et la loyauté, ne mettrait pas de borne à la sienne et croirait par là avoir plus fait pour l'amitié qu'en abusant l'Angleterre en lui laissant le moindre doute sur le degré de coopération qu'elle devrait attendre de sa part.

(1) *Dropmore Papers*, IV 41-43. Document que De Luc joignit au rapport qu'il adressa à lord Grenville, de Brunswick le 21 décembre 1797 et que le duc de Brunswick fit parvenir à Londres.

« Mais pour le second cas, ce serait celui où un point de réunion existerait en effet et où l'une et l'autre des Puissances auraient les mêmes dangers à courir et les mêmes mesures à prendre, et c'est là la seconde intention, supposée plus haut, du rapprochement de l'Angleterre.

« La Prusse a fait la paix. Elle veut la maintenir, mais sûre, mais conforme à sa dignité et à ses véritables intérêts. Elle a vu de loin la France combattre les ennemis qui lui restaient après elle; et en gémissant de voir les maux de la guerre peser encore sur d'autres peuples, elle a veillé tranquille à la sûreté des siens. C'est pour la mettre à l'abri des mêmes malheurs qu'elle a stipulé la neutralité du Nord de l'Allemagne. En prenant des mesures pour elle, elle n'a pas fait moins pour l'Angleterre. Elle a sauvé l'Electorat de Hanovre, elle a sauvé le commerce de la Grande-Bretagne et lui a rendu par là un service des plus essentiels.

« Car si les Français s'étaient emparés (et qui hors la Prusse leur en eût fermé le chemin) des embouchures du Weser et de l'Elbe, quels débouchés restaient-ils aux Anglais avec les nations qui surtout les enrichissent? Quelle ressource restait-il à leur Ministère pour poursuivre la terrible lutte?

« Voilà l'objet qui pour la Prusse et l'Angleterre est également sacré. C'est là le point où leurs politiques se touchent et l'intérêt prépondérant pour lequel elles ne sauraient craindre sans que la nature des choses ne les rapproche incessamment.

« Les engagements les plus formels garantissent cette neutralité importante et il serait trop douloureux de supposer au Gouvernement français la volonté de la rompre pour en croire aisément les bruits qui l'assurent. Une perfidie pareille, si jamais le Directoire pouvait s'en rendre coupable, ne serait guère propre à lui assurer l'assentiment de la nation. Aussi la Prusse est-elle loin d'y croire. Si cependant elle était possible, si le Directoire se déterminait à faire marcher ses armées sur le Hanovre et sur Hambourg, la Prusse, inébranlable jusque-là dans son système de loyauté et de paix, déploierait la même énergie dans la carrière sanglante, où on la forcerait d'entrer et ne craindrait pas de mesurer l'ancienne réputation de ses armes et l'équité de sa cause contre la bravoure des Français et les injustes prétentions de ses Directeurs.

« Alors naîtrait le moment, où une politique bien vue réunirait sans peine les Cours de Londres et de Berlin. Alors l'Angleterre considérant les dangers de la Prusse même qui resterait seule et exposée sur le Continent au choc réuni des armées françaises,

l'Angleterre, instruite que la bravoure ne peut pas tout, que l'argent est le nerf de la guerre, ne voudrait peut-être pas, par une économie mal calculée, risquer le succès de la campagne. Elle offrirait aux compagnons d'armes, que la perfidie lui aurait rendus, les seuls moyens qui leur manquent ; elle s'épargnerait, en s'empressant à le faire, les regrets tardifs d'avoir exposé à succomber le seul Etat de la part duquel elle peut s'attendre à le voir combattre pour ses intérêts. Enfin, par le moyen des subsides, elle aurait conservé son commerce et le superflu de ses richesses, en aurait sauvé la source et l'empire des choses aurait rapproché deux Puissances, sans le concours desquelles le résultat resterait peut-être bien précaire encore ».

II

**Réponse de lord Grenville au Mémoire
du comte de Haugwitz (1)**

« Désirant de renouer ses liaisons avec la Prusse, l'Angleterre ne cherche nullement à entraîner cette Puissance dans des mesures offensives contre la France. Elle a encore moins l'intention de revenir sur les événements passés ou de retarder par des discussions, aujourd'hui très inutiles, le rapprochement qu'elle désire. L'Europe, dans sa crise actuelle, ne peut être sauvée que par une réunion des grandes Puissances, qui aurait pour objet le rétablissement de la paix générale et ensuite le maintien de la tranquillité commune et la garantie des possessions et des Gouvernements respectifs. Tant que la guerre existera partiellement, les intérêts seront divisés ; tant qu'un concert général ne sera pas établi pour le maintien de la paix, rien ne pourra arrêter les desseins d'un Gouvernement qui domine par la désunion.

« C'est à la Prusse de juger combien il serait de son intérêt de contribuer dans cette voie à poser les bases d'une paix qui conserverait à l'Angleterre sa puissance maritime, seul contrepoids à celle des Français et la source principale des moyens qu'elle aurait dans la suite pour soutenir ses alliés. Cet objet ne peut être indifférent à toute Puissance intéressée à s'opposer aux progrès des principes et des armes françaises. Sans vouloir cependant appuyer plus particulièrement sur ces points, il suffit de dire que les moyens, qu'on proposerait pour y parvenir, ne se-

(1) *Dropmore Papers*, IV 58-60. Pièce jointe par lord Grenville à la dépêche de lord Grenville à De Luc, Londres, 14 janvier 1798.

raient pas, par préférence, ceux de reprendre l'offensive contre les Français, à moins d'une nouvelle attaque de leur part.

« Ce ne serait pas non plus le meilleur moyen de pourvoir à l'objet bien plus limité, mais cependant très nécessaire aux intérêts de la Prusse aussi bien que de l'Angleterre, celui de défendre pour le moment le Nord de l'Allemagne et de protéger les débouchés des fleuves qui transportent réciproquement les articles du produit et de la consommation de ces pays. Une politique saine et vigoureuse, un langage ferme et décidé, des préparatifs bien suivis et des explications franches et confidentielles avec les autres Puissances du Continent y contribueraient sans doute mieux que des mesures offensives, adoptées à la hâte et sans les préliminaires que la sagesse indiquerait.

« L'Angleterre et la Prusse se concertant ensemble et établissant (si la chose est encore possible) une intelligence réelle et sincère avec les deux autres grandes Cours, on se mettrait tous les quatre en mesure de présenter à la France d'une manière imposante les bases de la tranquillité future de l'Europe, fondée sur les arrangements quelconques qui termineraient les discussions actuelles. Au contraire, en se tenant en réserve et en méfiance les uns avec les autres, on s'expose à être toujours séparément attaqué, l'Angleterre dans sa puissance maritime et les monarchies continentales dans toutes les occasions de dispute que les entreprises, sans cesse renaissantes, d'un Gouvernement qui vise à tout renverser, amèneront à chaque instant. Il paraît donc que ce doit être là l'objet principal de l'attention de tous les Cabinets.

« Si, dans l'intervalle, le Gouvernement hardi et remuant qui domine aujourd'hui la France, pour prévenir ces mesures et pour empêcher la réunion projetée, porte ses armes contre le Nord de l'Allemagne, il faut sans doute que la Prusse combatte pour son existence ; il importe à sa sûreté aussi bien qu'à son honneur que, sans s'arrêter aux assurances perfides de l'ennemi, elle protège les États qui l'avoisinent comme seul moyen de sa propre défense. Dans ce cas là elle se trouverait encore de toute nécessité en guerre avec la France, et l'Angleterre, qui serait bien loin de vouloir lui offrir des subsides pour amener les choses à ce point, serait cependant très disposée dès qu'elles y seraient arrivées, à s'entendre sur les moyens d'agir de concert et de s'entraider réciproquement. Le Gouvernement anglais trouverait dans ces circonstances et le motif et les moyens de fournir des secours pécuniaires proportionnés à l'étendue des efforts que la Prusse déploierait dans cette nouvelle lutte et aux sûretés que l'on pourrait se donner

de part et d'autre pour ne pas se voir abandonné dans les suites et pour ne conclure aucun accommodement avec l'ennemi que de l'accord commun de toutes les Puissances, qui seraient entrées dans ces engagements.

« Sur tous ces points, l'intérêt commun et pressant amènerait facilement des arrangements de convenance mutuelle. Mais pour pouvoir profiter d'une pareille union, rien n'est plus important que de se mettre dès à présent dans un état de défense la plus respectable. C'est là le vrai moyen d'écarter le danger de loin, le seul d'y parer s'il arrive. Il n'y a pas non plus un instant à perdre pour s'assurer provisoirement du secours de la Russie, qui n'est guère moins intéressée que l'Angleterre et la Prusse à protéger le Nord de l'Allemagne ; et le danger serait déjà surmonté si on pouvait également en faire sentir l'étendue et les conséquences à la Cour de Vienne, en l'invitant à se joindre à l'alliance projetée et à concourir aux mesures à prendre pour la sûreté commune de toute l'Europe.

« C'est dans ce sens que sont déjà rédigées toutes les instructions des Ministres anglais aux différentes Cours, dont il est question dans ce Mémoire ».

III

Mémoire confidentiel du comte de Haugwitz en réponse au Mémoire de lord Grenville (1).

« Le Cabinet de Saint-James ayant manifesté dans un Mémoire confidentiel le vœu de renouer les liaisons qui ont subsisté ci-devant entre la Prusse et l'Angleterre, la Cour de Berlin s'empresse de répondre à cette ouverture amicale avec une entière franchise.

« Elle s'abstiendra de son côté de toute observation sur les événements passés. Ce n'est pas le moment où il convient d'y toucher et il ne s'agit aujourd'hui que de s'occuper des intérêts présents et futurs des deux Puissances.

« Toutefois le Roi éprouve une satisfaction secrète en se rappelant que même après l'époque fâcheuse, où l'intimité de leurs relations a souffert quelque atteinte, la Prusse, fidèle au système que la nécessité des circonstances l'obligeait d'embrasser, n'en a pas moins continué de rendre des services essentiels à l'Angleterre en stipulant une neutralité absolue en faveur

(1) *Dropmore Papers*, IV 89-91. Document annexé au rapport de De Luc à lord Grenville. Berlin 17 février 1798.

du Nord de l'Allemagne et en soutenant cette neutralité par des mesures respectables. Elle a sauvé de cette manière l'Electorat de Hanovre si souvent menacé d'une invasion ennemie. Elle a sauvé le commerce de la Grande-Bretagne en lui conservant les embouchures du Wésér et de l'Elbe, c'est-à-dire les débouchés et les points de communication qui lui étaient indispensablement nécessaires sous tous les rapports possibles :

« La Cour de Londres ne méconnaît pas ces avantages et après avoir consulté plus mûrement les convenances respectives des différentes Puissances de l'Europe, elle s'est convaincue elle-même que la Prusse ne doit pas se charger d'un rôle offensif dans la guerre contre la France. Aussi le Roi est-il très décidé à s'en tenir simplement au système de paix et de neutralité que son Auguste-Père avait adopté. C'est le seul qui s'accorde dans les conjonctures présentes avec les intérêts de sa monarchie et avec ceux de ses alliés. Rien au monde ne pourra l'engager à s'en écarter et il saura le maintenir, tant que la République Française sera exacte à observer les stipulations des traités.

« Elle vient de protester encore tout récemment à Sa Majesté que les bruits d'un projet d'invasion de l'Electorat de Hanovre sont destitués de tout fondement et que la ligne de démarcation ne sera pas enfreinte. Il faut espérer que ces assurances ne seront pas démenties par l'événement et que les négociations du Congrès de Rastatt achèveront de rendre la paix à l'Empire Germanique. Mais si l'on pouvait supposer que le Directoire exécutif fût capable de tenter une entreprise hostile contre l'Electorat de Hanovre et les Villes hanséatiques, la Prusse, jusque là inébranlable dans son système de loyauté et de paix, opposerait aux Français une défensive vigoureuse ; elle déployerait toute son énergie dans cette nouvelle lutte et ne craindrait pas de mesurer l'ancienne réputation de ses armes contre l'ennemi commun. Les mesures imposantes, qu'elle a su préparer pour la défense éventuelle du Nord de l'Allemagne aux premières apparences de l'approche du danger, ont pu apprendre aux Français ce qu'ils doivent attendre d'une Puissance qui se fait un devoir religieux de remplir ses engagements, mais qui exige aussi à cet égard la plus stricte réciprocité. Le Roi a l'œil ouvert sur tous les mouvements des armées républicaines et quels que puissent être leurs desseins, elles ne le prendront pas au dépourvu.

« Il n'en est pas moins vrai, et la Cour de Londres l'a senti la première, que si la Prusse devait rentrer en état de guerre contre la France, si elle devait se charger efficacement de la défense du

Nord de l'Allemagne, il serait injuste de rejeter sur elle tout le poids du fardeau. La sphère de son énergie dépendrait nécessairement des moyens qu'elle pourrait y apporter et l'Angleterre aurait un intérêt prépondérant à seconder les efforts du Roi.

« Sous ce point de vue il ne se ferait aucun scrupule d'accepter, le cas échéant, les secours pécuniaires que l'Angleterre lui propose, puisque les sacrifices qu'elle s'imposerait la mettraient en état de la préserver des dangers qui reflueraient sur elle par l'invasion du Nord de l'Allemagne. Indépendamment de la défense des Etats de Sa Majesté situés dans l'enceinte de la ligne de démarcation, la défense de l'Electorat de Hanovre et celle des embouchures du Weser et de l'Elbe feraient l'objet particulier de ses soins et ces principes une fois établis, les deux Cours n'auraient pas beaucoup de peine à concevoir des arrangements qui détermineraient l'étendue des secours pécuniaires de la Grande-Bretagne.

« En attendant, le Roi a déjà prévenu les désirs de la Cour de Londres en fournissant à celle de Vienne l'occasion de s'entendre amicalement avec lui sur la pacification finale de l'Empire Germanique. Il a mis dans ses explications toute la franchise imaginable et Sa Majesté Britannique pourra s'en convaincre Elle-même par les informations qui lui en reviendront.

« Enfin, et pour tout épuiser, le Roi n'a pas laissé ignorer non plus à la Cour de Pétersbourg les démarches auxquelles il s'est porté envers celle de Vienne. Il les a participées sans délai à l'Empereur de Russie et la réponse de ce Monarque décidera en dernier ressort du degré d'intérêt qu'il attache au sort de l'Allemagne.

« Ce cercle de communication et les explications loyales, auxquelles les Cours de Berlin et de Londres en viennent à présent, suffisent pour constater l'évidence de l'union, qui règne de fait entre les quatre grandes Puissances de l'Europe, dont les intérêts les plus précieux se réunissent aujourd'hui dans un même centre. Elles manqueraient leur but, si elles voulaient s'arrêter à des rivalités et à des petites jalousies dans un temps où tous les Gouvernements monarchiques ont une cause commune à défendre, dans un temps où ils doivent s'entr'aider et s'étayer mutuellement. Telle est la façon de penser du Roi sur la situation présente des affaires et le Cabinet de Saint James en inférera aisément que les Cours amies de la Prusse peuvent compter en pleine confiance sur les principes de Sa Majesté. Mais si l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse parviennent à s'entendre, si elles éta-

blissent entre elles un accord sincère, serait-ce le moment de donner à leurs liaisons une publicité, qui augmenterait infailliblement l'aigreur des Français et qui reculerait par conséquent de nouveau l'ouvrage salulaire de la paix, dont tout le monde, et l'Allemagne en particulier, a un si grand besoin. C'est à la Cour de Londres à peser la force de ces considérations et elle voudra bien se persuader que, quelle que soit la forme de ses engagements futurs avec la Prusse, ils n'en seront pas moins solides quant au fond ».

IX

Ad pièce XVI.

COMTE DE KELLER

KELLER (Louis-Christophe, comte de) (1757-1815) d'abord Chambellan et Conseiller d'Ambassade, Ministre de Prusse à Stockholm (1779) à Saint-Pétersbourg, puis à Vienne, fait comte en 1789, assista à l'entrevue et aux fêtes d'Erfurt et devint en 1811 Ministre du Grand-Duché de Francfort à Paris avant de représenter avec le baron de Türckheim l'électeur de Hesse au Congrès de Vienne.

« Je crois pouvoir vous recommander avec confiance le comte Keller, que j'ai beaucoup connu, écrivait de Berlin le 11 germinal an VI (1^{er} avril 1798) Caillard à Bernadotte. Il est doux, honnête et son caractère autant que ses instructions le portent à vivre cordialement avec vous. Mais vous pourrez être assuré que vos liaisons avec lui seront vues d'un mauvais œil par le Gouvernement autrichien. »

Le portrait que trace de lui le rédacteur d'une pièce qu'on trouve au folio 273 du volume *Vienne*, N° 365 (*Archives des Affaires Étrangères*) est moins flatteur, mais vraisemblablement plus ressemblant. « Keller, envoyé de Prusse, accoutumé à la routine diplomatique, du reste très médiocre relativement à l'instruction et au génie, dans un état de dépendance de Thugut. »

Quelques années plus tard, un autre de nos représentants est amené par les événements à parler de Keller à Talleyrand.

« M. de Haugwitz, écrit-il de Berlin le 26 août 1806, a fait passer une circulaire à tous les ministres étrangers à Berlin, communication inutile dans l'ordre habituel des choses. M. de Haugwitz a eu en vue, m'a-t-il dit, d'empêcher qu'on se trompe sur l'entrée prochaine au Cabinet de M. Keller.... Mais il n'a pu empêcher l'intrigue de tirer parti de cette nomination. Le bord

russe affecte de se montrer sensible à l'obligeance prétendue avec laquelle le Roi place dans le Cabinet un homme qui ne peut être que très agréable à la Cour de Pétersbourg.... Le parti de M. de Hardenberg dit que le Roi a été amené à comprendre qu'il est essentiel pour ses intérêts de donner comme collègue à un Ministre, qui a sacrifié l'honneur de la Monarchie aux volontés de la France, un homme qui puisse le surveiller. Des gens mieux intentionnés se laissent persuader que l'unité, qui était plus que jamais désirable dans le Cabinet, est désormais rompue. C'est ainsi que tout est dénaturé et M. Lombard, qui l'avait prévu, avait employé cette considération pour détourner M. de Haugwitz de l'arrangement qu'il a fait agréer au Roi.

« Il est vrai que M. et M^{me} de Keller ont donné lieu précisément à l'indiscrétion des éloges que leur donnent les hommes de parti. Lui s'est lié de préférence à son retour à Berlin avec les coteries de l'opposition, suite naturelle d'un caractère faible qui avait besoin d'être dirigé. M^{me} de Keller, liée par une foule de bienfaits à la princesse de Holstein-Beck, qui ne se mêle pas de politique, mais dont la maison est à Berlin le quartier-général du parti russe, a pris le ton des personnes au milieu desquelles elle a vécu. L'un et l'autre ont enfin montré pendant leur dernier séjour à Berlin des dispositions très hostiles contre la France. M. de Haugwitz, toujours impassible et bon juge du degré d'importance de chaque chose, ne s'applaudit pas moins de ce qu'il a obtenu et veut que je regarde comme bien certain que tout suivra autour de lui le tour qu'il imprimera. »

X

Ad pièce XVII.

PRINCE HENRI DE PRUSSE (1)

Aucun homme en Prusse n'a mieux mérité l'attachement de la République. De tout temps il fut à Berlin à la tête du parti Français. A l'époque de la Révolution, loin de quitter un système qu'il regardait comme le plus avantageux pour son pays, ses idées philosophiques lui firent approuver les principes qui devaient régénérer la France, et la destruction de la Royauté ne détruisit pas la nécessité, évidente à ses yeux, pour la Prusse de conserver

(1) *Archives des Affaires Etrangères, Prusse, Volume 9 F° 67-68, Mémoires et Documents. Notes sur quelques personnages de Prusse.*

avec la France des rapports fondés sur leurs intérêts réciproques et sur la plus sage politique. Ce fut malgré lui que son neveu, le roi Frédéric-Guillaume II se laissa entraîner au Congrès de Pillnitz et à la Première Coalition.

A cette époque, les Princes français lui envoyaient secrètement un de leurs agents les plus affidés pour l'attirer dans leur parti. Le dessein des Princes était de le porter au commandement des armées, dans l'espoir que la considération dont il jouissait en France, que ses talents militaires assureraient le succès de la campagne et de la contre-révolution. Le prince Henri dédaigna cette prétendue gloire qu'on lui offrait et il déclara lui-même qu'il emploierait tout son crédit pour empêcher la rupture entre la Prusse et la France.

Le prince Henri regardait la Révolution comme l'effet inévitable de la décrépitude d'un gouvernement corrompu, du progrès général des lumières. Dès le commencement de la guerre, la sagacité de son esprit et sa longue expérience des hommes et des choses lui firent prédire la vanité de l'entreprise qu'on tenterait, et lorsque les Prussiens étaient à Sainte-Menehould, lorsque tout le monde les croyait dans les murs de Paris, le prince Henri, seul en Prusse, disait hautement que le Roi serait obligé de faire sa retraite. Il pensait même qu'il ne pourrait le faire aussi heureusement.

Ami constant de la France, le prince Henri profita du dégoût que des revers de l'armée faisaient éprouver au Roi, son neveu, pour lui proposer de faire avec la République une paix séparée. Quoique le Roi n'accorde pas à son oncle l'attachement et la confiance dus à de grands services rendus par lui à la Prusse, le Prince mit une telle énergie, une telle suite dans ses démarches qu'il l'emporta sur le nombreux parti qui voulait la guerre et la paix fut résolue. M. de Goltz eut ordre du Roi d'aller prendre à Rheinsberg les instructions du Prince et le traité de Bâle fut conclu sur les bases fournies par lui.

Depuis cette époque le prince Henri a veillé avec sollicitude à la conservation de son ouvrage. Quoique sans crédit apparent dans le Cabinet, quoique vivant par choix au fond d'une retraite célèbre par le génie de Frédéric III qui l'avait autrefois illustrée, il s'est opposé avec succès aux ennemis de la France toutes les fois qu'ils ont tenté de détruire la bonne intelligence entre des deux pays.

Le prince Henri offre un exemple frappant de ce que peut à lui seul le génie d'un homme d'État et de l'influence inévitable

des lumières générales sur les opérations d'un Gouvernement. Environné de tous les obstacles, sans ce qu'on appelle crédit à la Cour, mal pour la plupart du temps avec les Rois, ses neveux, livré aux seuls moyens de sa tête, il a plus fait pour eux que tout autre avec les ressources les plus étendues.

Le prince Henri s'est si hautement prononcé pour la France qu'il est devenu l'objet de la haine de tous ses ennemis. Les émigrés ont signalé leur ingratitude envers lui. Sans aimer et partager leurs principes, il avait prodigué ses bienfaits à des hommes à qui il avait connu autrefois une grande fortune. Les émigrés ont oublié les bienfaits et n'ont plus vu que la différence d'opinion.

A l'amour d'une sage liberté le prince Henri joint l'énergie de caractère nécessaire pour arriver aux grandes choses. Aussi heureux politique que grand général, il n'eut jamais que des succès dans des carrières si différentes. Le Roi, son frère, quoiqu'un peu jaloux de ses talents, quoique portant peut-être avec peine le poids de la reconnaissance qu'il lui devait, ne fit jamais rien d'important, soit en paix, soit en guerre, sans le consulter et sans le charger même des plus difficiles opérations. Frédéric regardait son frère comme le meilleur général et le plus habile négociateur de ses Etats.

Peu d'hommes de la classe du prince Henri sont aussi instruits que lui. Aucun peut-être ne sait mieux l'histoire... A une grande mémoire, à l'esprit le plus brillant, il joint une amabilité et une aménité bien rares. Sa conversation est pleine d'agréments et d'instruction.

A côté de tant de qualités aimables, le prince Henri s'est laissé dominer par un défaut qui a été pour lui la source de beaucoup de chagrins, celui d'accorder une confiance illimitée à des hommes qui, ne la méritant pas, en abusent indignement.

Ses ennemis l'ont accusé d'ambition, et c'est le moyen dont ils se sont servi pour l'éloigner des affaires. Mais si jamais il désira une grande influence, ce ne fut que pour le bien de sa patrie, dont il connaissait parfaitement les intérêts et qu'il voyait déchoir si rapidement depuis la mort de son frère. Ayant pour lui une grande expérience, sûr de ses moyens et convaincu de la nullité de la plupart des Ministres, le prince Henri témoigna, peut-être avec une franchise trop entière, son mécontentement de voir la conduite de l'Etat confiée à des mains malhabiles et que souvent on a pu croire perfides.

Le Directoire rendit d'ailleurs pleine justice au prince Henri.

On peut s'en convaincre en lisant ces quelques lignes de l'Instruction que le Département donnait à Siéyès lors de son départ pour Berlin

« Le citoyen Siéyès trouvera à Berlin quelques hommes sincèrement attachés au parti français et à la tête desquels il faut placer le prince Henri, qui dans toutes les circonstances a témoigné hautement son opinion contre les intrigues, qui tendaient à désunir la Prusse et la République. Malheureusement il est connu que son crédit n'est pas au niveau de sa bonne volonté et que lui-même il compromet souvent son influence ou par ses bouderies ou par ses indiscretions. L'Ambassadeur de la République aura soin de réitérer à ce prince les assurances d'estime et d'intérêt que le Directoire exécutif lui a constamment fait transmettre. » (1)

Peu de temps auparavant, le prince Henri avait une fois de plus plaidé à Berlin la cause de l'alliance française.

« Le prince Henri, mandait, le 15 vendémiaire an 7, Parandier à Talleyrand, a reçu une réponse à son Mémoire sur les dangers de la neutralité de la Prusse. Cette réponse ne lui vient pas du Roi, mais du comte de Haugwitz. Il l'assure que la Prusse n'entreprendra jamais rien contre la République française, mais lui fait entendre que le Roi est intentionné de n'entrer dans aucune négociation qui pourrait donner trop d'ombrage aux deux Cours impériales, la Prusse ne se trouvant pas en mesure pour leur faire face en cas de mésintelligence trop marquée (2) »...

Près de deux ans auparavant, Reinhard avait éclairé le Département sur la valeur assez restreinte des services qu'on pouvait attendre des sentiments nettement francophiles du prince Henri.

« Le prince Henri n'est plus que l'ombre de l'homme célèbre d'autrefois, tant que Frédéric II pouvait encore lui prêter quelques rayons de sa propre grandeur. Une vanité très visible a l'apparence du mérite et hors quelques hommages légers que le Roi et ses créatures offrent à sa vanité, ce prince ne jouit d'aucune influence..... » (3)

Quelques mois plus tard, dans une dépêche à Thugut en date du 20 juin, le prince de Reuss constatait de son côté l'insuccès des efforts tentés par le prince Henri, désireux de jouer auprès

(1) *Archives des Affaires Etrangères. Prusse. Mémoires et Documents, Volume 9. F° 61-62.*

(2) *Archives des Affaires Etrangères, Prusse. Volume 224 f° 43 N° 4 Parandier à Talleyrand. Berlin 15 vendémiaire an 7 (6 octobre 1798).*

(3) *Ibidem. Prusse. Mémoires et Documents, vol., 9 f° 16 Reinhard au Département. Altona 11 nivose an V (10 janvier 1797).*

de celui qui n'allait pas tarder à monter sur le trône le rôle qui lui avait été refusé par Frédéric-Guillaume II.

« Le prince Henri, toujours actif et ne faisant jamais rien, toujours occupé à se faire valoir et condamné toujours à la même nullité par le souverain et par les Ministres qu'il accable de Mémoires que personne ne lit, est venu ici dans le dessein évident de constater l'état du Roi et d'essayer son crédit sur l'esprit du Prince Royal, dont il voudrait devenir le Mentor. Malheureusement que tous deux, le voyant du même œil, lui ont fait le même accueil, de façon qu'il s'en retournera avec la conviction que son règne, qu'il croyait voir approcher, ne viendra jamais (1)..... »

« Le prince Henri est mort le 15 de ce mois (Thermidor an X 3 août 1802), le jour même où la Prusse recueille les fruits de l'union qu'il avait toujours conseillée, écrivait le 7 août Bignon à Talleyrand (2) en lui envoyant copie de l'épithaphe gravée sur la Pyramide, que le prince avait fait élever à Rheinsberg aux guerriers qui s'étaient distingués dans la Guerre de Sept Ans et où il venait d'être enterré.

Jeté par sa naissance
 Dans un tourbillon de noire fumée,
 Que le Vulgaire appelle
 Gloire et Grandeur,
 Mais dont le Sage connaît le Néant,
 Exposé à tous les maux de l'humanité,
 Tourmenté par les passions des autres,
 Agité par les siennes,
 Surtout exposé à la calomnie,
 En butte à l'injustice
 Et accablé encore par la perte
 De parents chéris,
 D'amis sûrs et fidèles,
 Mais aussi souvent consolé par l'amitié,
 Heureux dans le recueillement de ses pensées,
 Plus heureux
 Quand ses services purent être utiles à sa patrie
 Ou à l'humanité souffrante,
 Tel est l'abrégé de la vie de
 Henri-Frédéric-Louis,
 Fils de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse
 et de Sophie-Dorothée, fille de George, roi de la Grande-Bretagne.

(1) Cf. BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc. etc., I. 535.

(2) *Prusse*. Volume 230 n° 57 F° 483.

PASSANT

Souviens-toi que la perfection n'est point sur terre.
 Si je n'ai pu être le meilleur des hommes,
 Je ne suis point au nombre des méchants.
 L'éloge ou le blâme
 Ne touchent pas celui qui repose dans l'Eternité ;
 Mais la douce Espérance
 Embellit les derniers moments
 De celui qui remplit son devoir
 Elle m'accompagne en mourant

Né le 18 janvier 1726

Mort le 3 août 1802.

XI

Ad pièce XVII.

LA REINE LOUISE DE PRUSSE (1)

La plus belle entre toutes les femmes de sa Cour, elle possède exclusivement le cœur de son époux et cependant ne le gouverne pas. Ses avantages se bornent presque aux charmes de sa figure. Elle est d'ailleurs sans esprit et sans instruction. On la dit bonne. Je la crois plutôt facile. Sa sœur, qui a de l'esprit et de l'intrigue, la gouvernait complètement avant la catastrophe qui l'a éloignée de la Cour.

Il serait difficile de tracer son caractère. Excepté sa beauté et son goût décidé pour la parure, aucun trait saillant ne frappe en elle l'observateur.

Fille d'un des plus petits princes de l'Allemagne, sa pauvreté ne lui permettait d'aspirer qu'à la main de quelque comte immédiat. Une rencontre produite par le hasard, et l'adresse, avec laquelle sa grand'mère, la princesse Georges de Darmstadt, sut en profiter. l'ont placée sur le trône de Prusse.

Elle n'aura jamais d'influence dans l'Etat, malgré toute la tendresse de son époux. Le mariage de sa sœur aurait pu parvenir à lui en donner ; mais depuis la disgrâce de cette princesse, parmi tous ceux qui entourent la Reine, personne n'a assez d'esprit pour

(1) *Prusse*, Volume 9. *Mémoires et Documents* n° 66-67, Notes sur quelques personnages de Prusse.

suppléer à celui qu'elle n'a pas. On assure d'ailleurs que le Roi, dès le commencement de son règne, lui avait prescrit de ne jamais se mêler et de ne jamais lui parler des affaires de l'Etat. L'indifférence naturelle de la Reine pour tout ce qui n'est pas plaisir ne lui a pas rendu cet ordre difficile à observer. Toute son influence se bornera donc à faire quelques chambellans et à marier avantageusement des Dames d'Honneur. Il est heureux pour la France qu'elle ne puisse pas en acquérir davantage. Fille du duc de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine d'Angleterre, et prussienne par le sentiment, elle a été élevée dans la haine de la Révolution et de la République. Elle peut bien accueillir avec une certaine distinction les Français émigrés, qui ont trouvé près d'elle plus d'accès qu'auprès de son mari; mais il est prouvé qu'elle n'aime pas les Français républicains.

Jusqu'à ce jour aucun événement n'a altéré la tendresse que le Roi porte à sa femme. Des bruits secrets l'ont accusée cependant d'une intrigue avec le prince Zouboff, autrefois favori de Catherine II. Madame de Voss, sa grande Maîtresse, devait l'avoir nouée. Le caractère intéressé et sordide de cette vieille femme, honte de sa place et de la Cour, a peut-être, plus que tout autre chose, accredité les bruits que les présents, qu'elle exigeait du prince Zouboff, peuvent avoir fait naître.

XII

Ad pièce XIX.

LORD GRENVILLE AU PRINCE D'ORANGE (1)

Downing Street, 18 avril 1798.

« En conséquence de la permission que Votre Altesse Sérénissime a bien voulu me donner ce matin, j'ai l'honneur de Lui expliquer de cette manière l'objet de la communication, dont Sa Majesté m'a chargé auprès de Votre Altesse.

« La nécessité d'opérer (s'il est encore possible) une réunion entre les Grandes Puissances du Continent pour s'opposer aux progrès ultérieurs des Français et les difficultés, que présenteraient à cet égard les prétentions respectives de l'Autriche et de la Prusse pour s'indemniser aux dépens de l'Empire, ne sont pas

(1) *Dropmore Papers*, IV 172-173.

inconnues à Votre Altesse. Elle n'ignore pas non plus combien ces difficultés pourraient tenir à cette stipulation du traité entre le feu roi de Prusse et le Directoire français, par laquelle il était convenu que Votre Altesse Sérénissime serait compensée pour Sa renonciation au Stathoudérat par l'acquisition d'une indemnité territoriale dans l'Empire, laquelle serait en partie le résultat des sécularisations qu'on méditait alors.

« Sa Majesté connaissant la justice, le désintéressement et les sentiments si élevés de Votre Altesse, a pensé qu'il serait digne d'Elle de déclarer formellement tant à Vienne qu'à Berlin, qu'Elle renonçait à ces idées de dédommagement par des acquisitions territoriales aux dépens d'autrui, et rien ne pourrait plus qu'une pareille déclaration contribuer à écarter les obstacles qui s'opposent à cette réunion, d'où dépend le salut du Continent et de l'Europe. Sa Majesté m'a donc chargé de Lui en faire la proposition en ajoutant que, si Elle ne voyait aucun inconvénient de charger de cette commission si honorable M. le Général Stamford (dont personne ne connaît mieux le mérite distingué), cela pourrait encore être d'un grand avantage pour le succès des objets majeurs dont il est question.

« Les sentiments nobles et équitables, que Votre Altesse Sérénissime a montrés, dès le moment que j'ai commencé de m'acquiescer des ordres du Roi à cet égard, ne me laissent rien à désirer quant au rapport que je dois en faire à Sa Majesté et n'ont pu qu'ajouter à la vénération et au profond respect qui m'ont toujours animé à Son égard. »

XIII

Ad pièce XX.

LORD GRENVILLE AU DUC DE BRUNSWICK.

Londres, 23 avril 1798.

« M. de Luc, en retournant à Berlin, aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Altesse Sérénissime. Elle me permettra, j'espère, de profiter de cette occasion pour Lui offrir l'hommage de mon respectueux dévouement et pour La solliciter d'employer encore Son intervention pour le succès de la grande cause de tous les Gouvernements.

« M. de Luc aura l'honneur d'expliquer à Votre Altesse Sérénissime la nature de la commission, dont Monseigneur le prince

d'Orange a chargé le général de Stamford auprès des Cours de Vienne et de Berlin. La démarche du prince d'Orange servira, je pense, en elle-même à écarter des obstacles qui s'opposeraient encore à la réunion de ces deux Cours. Elle y contribuera encore plus en donnant à une personne telle que M. de Stamford l'occasion d'approcher ces souverains et de leur faire voir le danger qui les menace et les moyens qui se présentent aujourd'hui pour la dernière fois pour y parer.

« Jamais l'occasion ne fut plus favorable pour faire sentir au roi de Prusse ses véritables intérêts. Votre Altesse pardonnera au zèle qui m'anime ainsi qu'à la connaissance que j'ai depuis longtemps de Ses sentiments et de Ses vœux pour le bien, si j'ose La solliciter à y contribuer encore par le poids de Ses conseils. Je fais cette démarche non seulement au nom du Roi, mais aujourd'hui au nom de toutes les Cours qui paraissent n'attendre qu'une détermination favorable à Berlin pour agir de la manière qui seule leur convient. Je puis même Lui dire que la Cour de Vienne en sent tellement l'importance et la nécessité que le Ministre Impérial a reçu l'ordre de me communiquer qu'on savait à Vienne de quelle utilité ont été les conseils de Votre Altesse Sérénissime dans le commencement du règne actuel à Berlin et qu'on désirerait beaucoup que Votre Altesse Sérénissime voudrait S'employer encore pour maintenir le roi de Prusse dans des sentiments favorables à l'union des deux Cours. Votre Altesse Sérénissime, qui est plus que personne persuadée de la nécessité de cette union, ne Se refusera pas à cette demande. En y acquiesçant, Elle aura peut-être la satisfaction de sauver l'Europe, s'il en est encore temps » (1).

XIV

Ad pièce XXI.

COMTE PANIN (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

Panin (Nikita-Petrovitch, comte) (1771-1837). Son père, renommé comme le « premier hâbleur » et comme « offenseur personnel » de Catherine II, inspira à son fils de l'attachement pour l'Héritier présomptif, et quand le Grand-Duc Paul partit pour la Finlande faire campagne contre les Suédois, il l'envoya avec lui comme volontaire. Revenu avec le rang de brigadier, raide, cassant par

(1) *Dropmore Papers*, IV 175-176.

suite du milieu dans lequel il avait été élevé, d'un amour-propre démesuré, d'un caractère glacial, un grand corps sec, un masque impassible, un regard dur et froid inspiraient souvent de l'antipathie. Aussi entré au service de la Cour du Grand-Duc Paul en 1791, il n'y resta pas longtemps. Il n'avait pas tardé à se disputer avec le Grand-Duc, qui n'avait guère meilleur caractère que lui. Il ne plut sans doute pas davantage à Catherine II. Après l'avoir nommé chambellan en 1793, elle ne voulut pas l'affecter au service diplomatique, comme il le désirait, et en 1794 l'envoya à Grodno comme Gouverneur et Commandant de brigade. L'Empereur Paul à son avènement le nomma Membre du Conseil des Affaires Etrangères et en août 1797 Ministre Plénipotentiaire à Berlin. Il avait pour mission de travailler au rapprochement de la France et de la Russie. Panin fit preuve à Berlin de capacités peu communes ; mais personnellement hostile à la France, il y fit sa politique à lui. Ce fut lui qui empêcha les pourparlers d'aboutir pour travailler par contre de toutes ses forces au rapprochement de l'Autriche avec la Prusse. La « médiation » de Panin n'eut d'ailleurs aucun succès et on le rappela à Pétersbourg, où on le nomma Vice Chancelier en 1799, au moment de la rupture avec la France. La tournure, que prirent les événements, obligea l'Empereur à se retirer de la Coalition et même à menacer de la guerre ses anciens alliés. Bien plus, sous l'influence de Rostoptchine, un rapprochement s'établissait entre la France et la Russie.

Ardent partisan de l'alliance avec l'Autriche et l'Angleterre, Panin, nommé au commencement de 1800 Conseiller Privé actuel, resta entièrement à l'écart des affaires. Ce fut alors qu'il commença à faire de l'agitation. Il noua des relations avec l'Ambassadeur d'Angleterre Whitworth et de concert avec lui et le Vice-Amiral de Ribas, il eut l'idée de mettre à profit le mécontentement de la société pour obliger l'Empereur à renoncer au trône en faveur du Grand-Duc Alexandre. A l'automne de 1800, la direction du complot fomenté par Panin fut prise par le comte Pahlen. Vers le milieu de novembre, Panin fut destitué de ses fonctions de Vice-Chancelier et nommé au Sénat et puis en décembre envoyé dans ses terres de Douguino (Gouvernement de Smolensk). Il ne tarda pas cependant à être autorisé à habiter aux environs de Moscou.

L'Empereur Alexandre, aussitôt après son avènement, le fit venir à Pétersbourg et le nomma membre du Collège des Affaires Etrangères. Mais l'entourage du jeune Empereur ne partageait pas les vues de Panin et l'Impératrice-Mère condamnait tout haut

son attitude pendant l'année qui avait précédé la fin de l'Empereur Paul. Le 30 septembre 1801, Panin donna sa démission et partit pour l'étranger. A son retour en Russie, il se vit interdire le séjour de la capitale et lorsqu'à la fin de 1806, la noblesse de Smolensk l'élut chef de la milice locale, le Gouvernement ne confirma pas l'élection. La disgrâce de Panin ne cessa pas sous le règne de l'Empereur Nicolas.

Porté vers tout ce qui touchait au surnaturel et au merveilleux, il s'occupa au fond de sa campagne de diverses sciences occultes et de magnétisme.

GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Portraits russes* (1, 3, 31)

« Le jeune Empereur, nous apprend de son côté CZARTORYSKI (*Mémoires*, I, 231-235), revenu de son premier et terrible saisissement, avait senti une aversion croissante, invincible pour les chefs de la conspiration, surtout pour ceux dont les représentations avaient réussi à lui persuader qu'en accédant à leur dessein il ne mettait nullement en danger la vie de son père et qu'il s'agissait uniquement pour sauver la Russie de le déposer et de l'engager lui-même à se démettre du fardeau de l'autorité souveraine en faveur de son fils. L'Empereur Alexandre m'a conté que ce fut le comte Panin qui lui en parla le premier et jamais il ne le lui a pardonné. Ce personnage semblait destiné plus que tout autre à jouer un rôle important dans les affaires de l'Empire. Il avait pour cela tout ce qu'il fallait : un nom célèbre en Russie, des talents peu communs et beaucoup d'ambition. Encore jeune, il avait déjà fait une carrière brillante. Nommé Ministre de Russie à Berlin, il fut rappelé de ce poste par l'Empereur Paul pour être placé comme Membre du Collège des Affaires Etrangères sous les ordres du prince Alexandre Kourakine, son oncle maternel, le fidèle ami de Paul, son compagnon d'enfance et de jeunesse, qui seul entre toutes les personnes marquantes de l'Empire, avait pu échapper aux caprices de son maître et conserver auprès de ce prince une sorte de faveur constante. Le comte Panin, qui entra alors en scène, était fils du général de ce nom, dont la mémoire était fort honorée et qui pendant les premières années de Catherine II retint, tant qu'il vécut, toutes ses places et ne perdit rien de son influence. Le jeune comte Panin ne pouvait manquer de tirer parti de ces antécédents et d'acquérir de bonne heure de l'aplomb et de l'importance. C'était un homme long, froid, qui maniait à merveille la langue française. Ses dépêches étaient sous tous les rapports parfaites et pour leur écriture et pour le style. Il jouissait

généralement parmi les Russes de la réputation d'un homme de beaucoup de talent, d'énergie et de sens, mais d'un caractère sec, impérieux et peu liant. Au bout de quelques mois de ses fonctions au Département des Affaires Etrangères, il déplut à l'Empereur Paul, qui lui ôta sa place et le renvoya à Moscou. Mais, comme on le verra plus loin le comte avait su profiter de ce court espace de temps et influencer d'une manière décisive sur les destinées de son pays Il apprit la nouvelle de la mort de l'Empereur Paul avec une joie extrême qu'il ne put contenir et accourut aussitôt à Pétersbourg plein des plus flatteuses espérances. Il fut en effet nommé immédiatement Ministre des Affaires Etrangères. Pendant mon séjour précédent à Pétersbourg, je n'avais jamais rencontré le comte Panin, car lancé de bonne heure dans la carrière diplomatique, il n'y venait que très rarement. Sa femme, née comtesse Orloff, personne douce, bonne, aimable, qui m'avait témoigné de l'amitié, voulut absolument, à mon retour à Pétersbourg, me rapprocher de son mari et se donna beaucoup de peine pour nous lier. Mais ses soins, quelque aimables qu'ils fussent, ne pouvaient réussir. Si d'autres raisons n'avaient été un obstacle à cette intimité, l'extérieur du comte aurait, je crois, suffi pour la rendre presque impossible. J'ai été souvent frappé de l'expression glaciale du comte, dont le visage impassible, sur un corps droit comme un piquet, dans un salon rempli de monde, dominait de loin toutes les têtes et n'engageait pas en vérité à l'accoster (1)..:

« Le comte Panin et le général Pahlen, les promoteurs de la conspiration, étaient assurément dans ce temps les deux plus fortes têtes de l'Empire, du Gouvernement et de la Cour. Leurs regards voyaient plus juste et plus loin que ceux des autres membres du Conseil de Paul, dont tous les deux faisaient alors partie. Ils se concertèrent et entreprirent de faire entrer le Grand-Duc Alexandre dans leurs desseins ...

Le général Pahlen qui, comme militaire et gouverneur de Pétersbourg, pouvait facilement aborder le Grand-Duc, obtint de lui une audience secrète pour le comte Panin. Leur première entrevue eut lieu dans un bain. Panin fit au jeune Grand-Duc le tableau des malheurs de la Russie et de ceux qui allaient encore l'accabler si l'Empereur Paul continuait à régner.... Le premier discours de Panin ébranla le jeune Grand-Duc, mais ne le décida

(1) « C'est un homme capable de belles actions publiques, lit on dans le jugement que Rostopchine portait sur lui en novembre 1799; et qui a l'écorce de l'honneur, mais qui met de l'intrigue en tout. Nous avons des croyances différentes. »

pas. Il fallut plus de six mois pour que ses tentatives parvinssent à lui arracher son consentement à ce qu'ils allaient entreprendre contre son père. Panin, comme je l'ai dit, fut envoyé de Pétersbourg à Moscou sans qu'on eût pénétré son secret, mais par un de ces caprices soupçonneux, fréquents, inattendus, qui caractérisaient Paul I^{er}, Pahlen resta seul à son poste et à sa besogne et finit par arracher à Alexandre le fatal consentement à l'entreprise projetée.....

Un peu plus loin (pages 277 et 278) Czartoryski consigne dans ses *Mémoires* quelques curieux renseignements sur les circonstances qui amenèrent et accompagnèrent la disgrâce définitive de Panin.

« Pendant l'été de 1801, le Conseil secret continuait à se rassembler. Une seule mesure avant le voyage de Moscou pour le Couronnement sortit enfin de ses délibérations. Ce fut le renvoi du comte Panin.

« L'Empereur avait une grande envie de s'en débarrasser et le Général lui était odieux et suspect. L'Empereur n'était indécis que sur la manière et le moment.... Il fut enfin décidé que le comte Panin recevrait son congé du portefeuille des Affaires Etrangères et qu'il serait remplacé par le comte Kotchoubey. Il fut convenu que provisoirement Panin aurait la permission de rester à Pétersbourg. Tant qu'il y resta, il fut entouré d'espions, qui ne le perdaient pas de vue. L'Empereur recevait chaque jour et à plusieurs reprises des bulletins de la police secrète qui détaillaient tout ce que Panin avait fait. Ils ne contenaient au fond rien de remarquable. Mais l'Empereur était excessivement inquiet et tourmenté de la présence du comte Panin ; il supposait toujours des trames de sa part. Il n'eut ni paix, ni repos qu'après son départ. Poursuivi par des espions qui étaient continuellement à ses trousses, et averti de l'effet que sa vue produisait sur le souverain, le comte Panin prit le parti de s'éloigner de Pétersbourg. Bientôt après il reçut l'ordre positif de ne jamais se trouver dans l'endroit où serait l'Empereur. Cet ordre ne fut plus révoqué et Panin se retira à Moscou et à la campagne, où il vécut depuis lors fort retiré ».

« Ce n'est pas M. d'Alopeus, mandera le 7 novembre 1801 Beurnonville à Talleyrand (*Prusse*. Vol. 230, N^o 13, F^o 80-81), mais M. de Kotchoubey qui remplace Panin. Tout ce qui n'aime pas l'Angleterre se réjouit de la chute de Panin, dont la prédilection pour cette Puissance et l'asservissement à ses vues étaient

poussés jusqu'à la bassesse. Le Ministre disgrâcié a ordre, où, ce qui est synonyme dans le pays, la permission de voyager pendant trois ans. On pense que les Zouboff pourront bien au premier jour recevoir une semblable permission..... L'Impératrice-Mère a, dit-on, pour le moment, beaucoup d'ascendant sur son fils et elle s'en sert pour l'encourager à sauver son propre honneur et à prouver son innocence par la punition de tous les hommes présumés avoir trempé dans le meurtre de son père. Aujourd'hui que, bien persuadée de la part que le Gouvernement Britannique a eue à cet affreux événement, Elle est très mal disposée pour cette Puissance, ce pourrait être une occasion favorable pour la République de travailler à affaiblir l'influence anglaise à Pétersbourg et à y reprendre quelque considération ».

Voici enfin le portrait que traçait de Panin vers 1800, le chevalier (devenu plus tard le baron) de Bray qui, en sa qualité de représentant de la Bavière près de Paul I^{er}, était bien placé pour porter un jugement sur le caractère de l'homme, pour se rendre un compte exact de ses qualités et de ses faiblesses comme du degré d'influence qu'il exerçait sur la marche des affaires.

« Le comte Panin est un homme systématique, plein d'honneur, de délicatesse et de probité, qui sous un abord froid cache l'esprit et le caractère les plus aimables. Il voit avec un profond chagrin la Russie perdre sa considération et son crédit, violer ses engagements, exposer ses alliés les plus fidèles et marcher par secousses au milieu des événements qui exigeraient le plus de suite et de système.

Le comte Panin est partisan de la Coalition et aussi du système d'union avec la Prusse. Comme il est très grand travailleur et qu'il a des connaissances réelles, une probité à toute épreuve et une grande considération personnelle, il a une sorte de crédit passif, dont les effets peuvent s'étendre sur les objets de détail relatifs à son Département. Du reste, il n'approche point l'Empereur et toutes les affaires passent par le comte Rostoptchine ». (*Coup d'œil sur la Cour, l'Empereur et les personnages les plus influents de la Russie*).

XV

Ad pièce XXII.

PRINCE REPNIN (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

REPNIN (Nicolas Wassilévitch, prince), (1734-1801), fit à l'âge de 14 ans une campagne avec son père qui, envoyé avec une armée au secours de Marie-Thérèse, y trouva la mort. Il vécut ensuite quelque temps à l'étranger et reçut une solide éducation allemande. Puis il alla à Paris, d'où il fut rappelé par l'Impératrice Elisabeth, inquiète de voir *Nikolacha* sombrer dans la débauche et les dérèglements de la moderne Babylone. Il fit alors la guerre de Sept Ans, puis fut nommé Ambassadeur à Berlin. Directeur du Corps des Cadets en 1763, il fut au bout de quelques mois seulement envoyé à Varsovie comme Ministre Plénipotentiaire, chargé de défendre les intérêts des dissidents, en faveur desquels il obtient en 1768 un traité garantissant leur liberté de conscience et leurs droits civils. Ces actes lui attirèrent la haine d'une partie de l'aristocratie polonaise, mais le Roi le prévint à temps du danger qui le menaçait.

Pendant la première guerre de Turquie, il se distingua à la tête d'un corps détaché à Larga et à Kagoul, prit Ismaïl et Kilia, puis en 1773 à l'armée de Valachie défit les Turcs sous Bucarest et fut en 1774 à la prise de Silistrie. La guerre terminée, il alla comme Ambassadeur à Constantinople et fut nommé en 1776 Gouverneur Général de Smolensk et d'Orel. Investi du commandement des troupes envoyées en Allemagne en 1779, à la suite des difficultés provoquées par la Succession de Bavière, il réduisit l'Autriche à signer la paix de Teschen et fut décoré de l'ordre de Saint-André. Gouverneur Général de Pskoff en 1781, il prit lors la deuxième guerre de Turquie le commandement de l'armée après le départ de Potemkine pour Pétersbourg et remporta la victoire de Matchine qui hâta la conclusion de la paix. Gouverneur Général de Riga et de Revel en 1792, puis de Vilna et de Grodno en 1794, il cessa d'être en faveur dans les dernières années du règne de Catherine II, mécontente de ses relations avec Novikoff et les Martinistes.

Paul I^{er} le fit Feld-Maréchal, inspecteur de l'infanterie des divisions de Lithuanie et de Livonie et Gouverneur militaire de Riga. Envoyé en 1798 à Berlin et à Vienne pour entraîner la Prusse

et l'Autriche contre la France, il échoua dans sa mission. C'est alors qu'il encourut la disgrâce de l'Empereur. Révoqué, il se fixa à Moscou et mourut le 22 mai 1801 dans sa propriété de Worontzovo.

Le Sénateur Loubianovsky, qui avait servi sous ses ordres, le considère comme le type de l'homme d'Etat, abdiquant complètement sa personnalité pour l'amour de la patrie. « Pour moi, dit-il, « je n'ai jamais rencontré et je ne connais personne comme lui ». Et il consacra dans ses *Mémoires* de longues et intéressantes pages à la carrière et au caractère du prince. « Depuis son « veuvage (survenu presque en même temps que sa disgrâce) il menait une vie calme, mais toujours large... Sur son visage, même dans sa vieillesse, la majesté le disputait à l'agrément. En société il savait entretenir une intéressante conversation sans jamais rien dire qui impliquât le mépris, sans jamais parler, ni laisser parler du Gouvernement. Ne parlant jamais de lui, ni de ses services, il aimait dire du bien de tous les autres et rappeler les hommes marquants du passé ».

Repnin était tenu en haute estime par ses contemporains. C'est ainsi que Lopoukhine voulut ajouter à ses armes : « *Il fut ami de Repnin* ». Il avait de l'esprit, de la noblesse, de l'intrépidité, un bon caractère, malgré son emportement, et beaucoup de désintéressement. Possesseur d'une grosse fortune, il refusa les 3.000 têtes de paysans et les 50 000 roubles que voulait lui donner Catherine II. Il faisait de grandes largesses dans son entourage, poussant même la générosité jusqu'à la prodigalité. La disgrâce, où il passa ses dernières années, ne l'empêcha pas d'être consterné de l'événement du 11/23 mars. « Avec son air de majesté et son attitude fière, c'était, dit un contemporain, une âme de courtisan ». Affectant la hauteur avec les grands, il était avec les femmes d'une extrême amabilité ; il avait un faible pour le beau sexe et aurait été, dit on, à Varsovie, intime de la mère du fameux prince Adam Czartoryski.

(GRAND DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH *Portraits russes*, IV, 2.120 et V, 1.61).

XVI

Ad pièce XXIII.

PORTRAIT DE SIÉYÈS (1)

..... Au début de la Révolution nul n'avait plus marqué que l'abbé Siéyès. Plus tard, apostat et régicide, il s'était éclipsé à l'heure des grands périls ; il avait reparu ensuite se dérochant au pouvoir et recherchant l'influence. C'était lui, disait-on, qui dans la coulisse avait joué pendant les derniers temps de la période Conventionnelle et au moment du 18 Fructidor le rôle d'inspirateur occulte ; habile à discerner le ressort caché qui déterminait les événements et les hommes, il excellait à le toucher d'une main discrète et inaperçue, en quoi il était resté prêtre (2). Jamais il ne s'était compromis ouvertement. En un temps où tant d'hommes s'étaient usés et consumés dans l'action, il bénéficiait de la force immense attachée à celui qui a su attendre, se réserver, et sa réputation avait grandi de tout ce qu'il n'avait pas fait... On lui attribuait une puissance d'esprit extraordinaire, un génie constructif. Il avait étudié les lois, considéré les peuples, comparé les gouvernements. On savait qu'une Constitution de rechange résidait tout entière dans son cerveau et elle paraissait d'autant plus admirable qu'il ne la laissait entrevoir que partiellement et par échappées. Enigmatique et volontairement inintelligible, il semblait porter en lui un grand mystère de salut public. S'étant garé actuellement dans l'Ambassade de Berlin, il passait pour s'y être initié aux affaires européennes, pour s'être lié avec le haut personnel diplomatique. Qui pourrait mieux que lui réconcilier la France révolutionnaire avec la vieille Europe ? Par tous ces motifs, son heure parut venue ; dans les milieux législatifs un mouvement d'opinion se fit en sa faveur..... Les Cinq-Cents mirent Siéyès sur leur liste de candidats et le 27 floréal (16 mai) les Anciens l'élurent. Talleyrand avait contribué à ce choix par des manœuvres de couloir (3).

(1) VANDAL. *L'avènement de Bonaparte*, I, 77-80,

(2) Un étranger assistant à une séance des Cinq-Cents, demandait à son voisin de lui désigner Siéyès. L'autre ne l'apercevant point, lui répondit : « S'il y avait un rideau dans la salle, je serais bien sûr de le trouver derrière. » (*Lettres de Constant* 62).

(3) Notes manuscrites de *Grouvelle*.

En tout temps Siéyès eut attiré l'attention et repoussé les sympathies. Sa physionomie était muette, son abord froid, sa démarche molle et lente sa tournure « sans précision dans les formes (1) » les lignes de son corps comme flottantes et mal arrêtées donnaient à son aspect quelque chose d'incertain ; sa parole, au contraire, tranchait et s'imposait, parce qu'il possédait extraordinairement le don des formules. Très supérieur à ses collègues en révolution par le ton et la tenue, il avait de l'esprit, et du plus fin, mais ne le montrait guère que par boutades. Chose grave pour un homme qui aspirait maintenant à conduire ses semblables, il manquait essentiellement de bonne humeur. Aimant à se retirer au milieu de quelques initiés ou dans un cercle de vieilles femmes qui l'encensaient dévotement, il leur laissait goûter l'intérêt de sa conversation et ne se défendait pas toujours d'être aimable, mais n'y condescendait que bien rarement. Dès qu'on le mettait sur le chapitre de ses théories philosophiques ou constitutionnelles, il devenait dogmatique, autoritaire ; il affirmait et ne daignait pas discuter. A force de proclamer son infailibilité, il arrivait à y faire croire.

On l'a pourtant trop dépeint comme un pur spéculatif, ne descendant jamais des hauteurs de la théorie ; il y avait chez lui des côtés terriblement pratiques. S'il jouissait vraiment, lorsqu'il recomposait en esprit la machine politique, de multiplier et de pondérer les rouages, de les agencer ingénieusement, de les contenir avec art, tout ce mécanisme s'appropriait dans sa pensée à une fonction maîtresse, à un but spécial : maintenir au pouvoir Siéyès et son parti, les y fixer et les incruste à jamais. Les mots *Système Conservateur*, *Idées Conservatrices* revenaient sans cesse dans sa bouche. Il contribua pour beaucoup à les introniser dans notre langage politique, mais il ne les appliqua jamais qu'à une classe d'intérêts et de personnes.

Nul ne fut plus que lui homme de parti ou plutôt de caste, homme du Tiers-Etat dans toute la force restrictive du terme. Il avait l'horreur des nobles et le mépris du peuple. C'était bien lui qui naguère, on lui prêtait du moins ce propos, refusait de dire la messe *pour la canaille* (2).

D'autre part, après fructidor, il avait inventé contre les Nobles un plan d'ostracisme colossal, proposé d'exiler en masse tous les restes de cette classe et d'amputer définitivement la France d'un

(1) *Memoires de Talleyrand*, I, 512.

(2) *Mémoires de BARRAS*, III, 484.

membre. Faux républicain d'ailleurs, laissant dans sa fameuse Constitution une porte ouverte à une loi qui serait le prête-nom de l'oligarchie révolutionnaire et son répondant vis-à-vis de l'étranger, il ne rêvait pas une France rayonnant sur le monde, bouleversant l'Europe par le glaive ou par l'idée, mais une France raisonnable et rassise, une France où il aurait ses aises, qui lui serait confortable, car, ce qu'il chérissait par dessus tout avec sybaritisme « c'était son repos, un repos moelleux et bien garanti (1) ».

XVII

Ad pièce XXV.

LA MISSION DU GÉNÉRAL DE STAMFORD A VIENNE,
D'APRÈS LES DOCUMENTS DU
Haus, Hof und Staats-Archiv, DE VIENNE.

Juin 1798.

I

Le Prince d'Orange au baron de Thugut (2).

MONSIEUR, « J'ai chargé le Général-Major de Stamford de se rendre à Vienne. J'ai pris la liberté de le munir d'une lettre à Sa Majesté l'Empereur et Roi, dont il aura l'honneur de remettre une copie à Votre Excellence. Je La prie de vouloir bien employer Ses bons offices pour lui faire obtenir une audience de Sa Majesté.

« Il communiquera l'objet de sa mission à Votre Excellence et connaissant le zèle de Votre Excellence pour la bonne cause, je me flatte que cette commission ne Lui sera pas désagréable, qu'Elle voudra bien lui être utile et lui indiquer les moyens les plus propres pour atteindre le but de sa mission.

« J'ai écrit la lettre à Sa Majesté l'Empereur en français ; mais si la langue, dans laquelle elle est écrite, est un obstacle à son acceptation, la lettre peut être supprimée, et ne pourrait-il pas obtenir une audience de Sa Majesté l'Empereur et le Roi sans lui remettre ma lettre ? Votre Excellence sait mieux que moi ce qui est convenable à cet égard.

« J'ai chargé Monsieur le Général de Stamford d'agir d'après

(1) *Souvenirs du baron de BAARTE*, I, 380.

(2) *Haus, Hof und Staats-Archiv*. Hollande Fasc. 70. (Autographe).

les renseignements que Votre Excellence daignera lui donner,

« Je saisis cette occasion pour recommander mes intérêts et ceux de ma Maison à Votre Excellence et pour L'assurer de la parfaite considération avec laquelle je suis de Votre Excellence.

« *Le très humble et très obéissant serviteur,*

G. PR. D'ORANGE.

Londres, ce 21 avril 1798. »

II

Le Prince d'Orange à l'Empereur.

SIRE, « Qu'il me soit permis de solliciter de Votre Majesté Impériale, Royale et Apostolique de vouloir accorder une audience favorable au général-major de Stamford, que j'ai chargé de se rendre auprès d'Elle pour Lui recommander mes intérêts à l'occasion de la paix entre l'Empire et la France et mettre sous Ses yeux ma façon de penser à cet égard.

« Je supplie Votre Majesté Impériale, Royale et Apostolique d'ajouter foi à ce qu'il Lui dira de ma part et surtout lorsqu'il L'assurera de l'inviolable et respectueux attachement, dont je suis pénétré pour Votre Majesté Impériale, Royale et Apostolique et de mon désir de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour me rendre digne de Sa bienveillance.

« Je saisis cette occasion de me recommander avec les miens à la puissante protection de Votre Majesté Impériale, Royale et Apostolique et de Lui renouveler les assurances du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire,

De Votre Majesté Impériale, Royale et Apostolique,

« *Le très humble et très obéissant Serviteur,*

G. PR. D'ORANGE. (1)

Londres, ce 21 avril 1798. »

III

Note.

*Au premier Chambellan de Sa Majeste I. R. et A.
Comte de Colloredo.*

« Le général Stamford, envoyé près la Cour de Sa Majesté par le Prince d'Orange, ancien Stathouder de Hollande, pour recom-

(1) Haus, Hof und Staats-Archiv. Hollande, Fasc. 70. (Autographe).

mander à Sa Majesté ses intérêts à l'occasion de la paix entre l'Empire et la France, a remis une copie de la lettre par laquelle le Prince sollicite pour lui une audience de Sa Majesté.

« Le Soussigné prie le comte de Colloredo, Premier Chambellan de Sa Majesté, Ministre de Conférences et du Cabinet, de donner à cette demande la suite qui convient.

THUGUT (1).

Vienne, 7 juin 1798.

Note de Colloredo à Thugut (Vienne, 8 juin 1798) lui faisant connaître que Sa Majesté recevra le Général de Stamford en audience, demain 9 juin entre 11 h. 1/2 et midi et qu'il en a informé le Général.

COLLOREDO (2).

IV

Rapport à Sa Majesté.

Je sou mets respectueusement à l'approbation de Votre Majesté la réponse à la lettre du Prince d'Orange qui a été remise à Votre Majesté par le général de Stamford.

THUGUT (3).

Vienne, 14 juin 1798.

En marge : lettre signée et renvoyée.

FRANÇOIS.

V

Lettre de Sa Majesté l'Empereur au Prince d'Orange.

Vienne, ce 15 juin 1798.

MONSIEUR MON COUSIN,

« Le général de Stamford a rempli la commission, dont il a été chargé par Votre Altesse Sérénissime à Ma satisfaction parfaite et de manière à justifier complètement la confiance qu'Elle avait placée en sa personne.

« J'ai été fort aise de connaître un homme aussi estimable à tous égards. Je me réfère sur l'objet de sa mission au compte qu'il en rendra à Votre Altesse Sérénissime et je me flatte qu'Elle aura

(1) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Oberst-Kämmerer. Noten* f° 1.

(2) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Oberst-Kämmerer Notens*. 7.

(3) *Ibidem*. Rapport à l'Empereur, 227, N° 1983.

tout lieu de La convaincre de Mon désir de Lui prouver en toute occasion l'estime et l'amitié avec lesquelles Je serai constamment, Monsieur mon Cousin, De Votre Altesse Sérénissime

Le très affectueux Cousin,

FRANÇOIS (1).

Adresse : A son Altesse Sérénissime
Le Prince Régnant de Nassau-Orange.

MONSIEUR MON COUSIN

VI

Rapport à l'Empereur.

« Sur l'ordre de Votre Majesté Impériale, la Chancellerie privée de Chambre et d'Etat a été chargée de faire préparer des présents ci-dessous énoncés et de les faire tenir de la part de Votre Majesté.

1° Au général français Bonaparte, un sabre richement orné de diamants 43.444 florins

2° Au secrétaire de Légation Perret, un solitaire monté en bague. 4.300 florins

3° A l'ambassadeur du roi de Naples, Marquis de Gallo, à l'occasion de la remise de ses lettres de rappel, une tabatière ornée de diamants d'une valeur de. 16 000 florins

et un portrait placé sur cette tabatière d'une valeur de. 36 florins
et 4° au général-major de Stamford une tabatière ornée de diamants et d'un portrait. 5.000 florins

Ces différents objets, d'une valeur totale de 68.780 florins, n'ayant pas encore été payés, je prends la liberté de proposer respectueusement à Votre Majesté de vouloir bien autoriser le Département des Finances à opérer le règlement de cette somme en banque-notes et à la porter à titre de dépenses secrètes au compte du Cabinet de Votre Majesté.

BARON DE THUGUT (2).

Vienne, 26 juin 1798.

En marge : Ordre donné en conséquence
au département des Finances.

Signé : FRANÇOIS.

(1) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Kriegs-Akten*, 465.

(2) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Rapport à l'Empereur*, 227.

VII

Le Prince Frédéric d'Orange au baron de Thugut.*Vienne, 17 octobre 1798.*

« Ce n'est que retenu par la crainte d'importuner Votre Excellence que je ne passe pas chez Elle ce matin, n'ayant rien à lui dire qui mérite son attention, si ce n'est que de lui communiquer le contenu du billet ci-joint du général de Stamford à ma Sœur (1), par lequel Elle verra qu'au cas que, lorsqu'il aura terminé sa mission à Berlin, Sa Majesté voulût bien lui faire les mêmes offres de service, il sera prêt à se laisser employer de quelle manière que cela soit jugé convenable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence.

Le très humble et très obéissant serviteur,

FR. PRINCE D'ORANGE (2).

VIII

Général de Stamford (à la Princesse héréditaire de Brunswick).

Veillez, Madame, me faire la grâce de mander au cher Prince (Frédéric d'Orange), qu'ayant reçu de nouveau ma mission pour Berlin, je fus indispensablement obligé de m'en charger pour le bien de la cause générale et par conséquent pour celui de la Cour de Vienne et que je me flatte que, si l'on veut là-dessus demander des informations à M. le prince de Reuss, il attestera que ce que je dis n'est pas une échappatoire de ma part. Je suis parvenu à ramener à des idées saines des personnes importantes, égarées, il n'y a guère encore, par des défiances qui paraissaient insurmontables. Je désire en attendant que notre aimable prince veuille entretenir Sa Majesté l'Empereur et son respectable Ministre dans leurs gracieuses intentions à mon égard et en obtenir la permission d'aller combattre sous les drapeaux de Sa Majesté, dans le cas où j'aurais le malheur d'échouer à Berlin, où je ne me laisserai pas lier comme il paraît qu'on en a envie (3).

(1) La Princesse héréditaire de Brunswick.

(2) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Kriegs-Akten*, 465.

(3) Haus, Hof und Staats-Archiv. *Kriegs-Akten*, 465.

XVIII

Ad pièce XXV,

I

Comte de Starhemberg à lord Grenville.

York-Farm, 8 juillet 1798.

« Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai reçu, par l'occasion de l'envoi du courrier de M. le Chevalier Eden, de nouvelles dépêches chiffrées assez volumineuses de ma Cour. En tirant la quintessence de l'enveloppe entortillée dont elles sont revêtues, j'y découvre :

« 1° Un vrai désir de recommencer les hostilités à la condition que l'on sera toujours obligé d'en venir à ce parti.

« 2° L'envie de s'entendre avec vous sur un objet d'un intérêt aussi majeur.

« Ces deux volontés sincères sont balancées et même paralysées.

« 1° Par un orgueil très plat qui fait qu'on se gendarme de la manière décidée et exclusivement préalable de toute autre négociation, dont vous exigez la satisfaction. Vous savez comme je pense à ce sujet ; aussi je me dispense des réflexions ;

« 2° Par la crainte qu'en vertu des secours que vous pouvez nous donner, vous ne vouliez dicter impérieusement le mode des opérations militaires ;

« 3° Par une autre crainte, assez naturelle à la vérité, que les secours, que vous méditez de nous donner, ne soient pas suffisants, puisque vous refusez de les articuler.

« On a peur en outre (et cette timidité honteuse n'a jamais cessé) que, si on ratifiait avant d'être sûr des moyens de faire la guerre, la France ne prit sur-le champ ce prétexte pour tomber sur nous avant que nous ne fussions en mesure de lui résister.

« J'ai toujours fait profession de vous parler avec franchise et je ne m'en écarterai pas dans ce moment-ci. C'est à votre sagesse à décider si vous voulez vous remettre au jeu, si vous jugez la chose essentielle au salut de l'Europe ou non. Dans ce dernier cas, abandonnez-nous et laissez le monde rouler vers sa ruine. Mais si vous voulez encore sérieusement sauver l'Europe, sacrifiez un instant une dignité soi-disante à un intérêt majeur et réel.

« Articulez : 1° Le montant des secours, 2° Que vous ne vous mêlerez pas du plan de campagne et 3° Chargez-vous de l'entretien des corps à employer en Suisse. Voilà le résumé de ce que je crois que le courrier, que j'attends de Vienne, m'apportera l'ordre de vous proposer officiellement.... Tout est prêt. Il ne faut que donner la première impulsion. Elle est dans vos mains . . . Ce n'est pas en nous raidissant que nous nous entendrons et l'Univers sera la dupe d'une obstination réciproque de dignité entre deux Cours qui, en s'en sacrifiant mutuellement les apparences actuellement, se sauveront du malheur, aussi horrible que certain, d'être bientôt forcées d'en faire le sacrifice réel à l'anarchie »

II

Lord Grenville au comte de Starhemberg.

Dropmore, 10 juillet 1798.

Permettez-moi de vous le dire avec franchise : vous perdez votre temps et vos paroles en voulant raisonner sur la conduite de votre Cour.

Quæres. Nec modum habet, neque consilium ratione modoque. Tractari non vult.

Nous nous sommes connus depuis assez longtemps pour que j'ose me flatter d'avoir quelque droit à être un *de vous*, quand je vous affirme que la condition préliminaire, que nous avons demandée, est nécessaire, non pas parce que nous la voulons, mais parce que la réussite et toutes nos mesures pour vous aider y tient absolument.

On veut mieux connaître notre Constitution et la marche de nos affaires à Vienne que nous le faisons. nous qui en sommes chargés. Soit. On aura tout le loisir de s'en repentir.

J'espère bien que l'Angleterre se sauvera de ce naufrage général; et, si même cela n'était pas, nous aurons succombé en combattant et non pas en cédant lâchement à nos ennemis et en ne montrant de la résolution que contre nos amis.

Je vous parle à cœur ouvert et d'ami à ami. Le Secrétaire d'Etat en écrira dans le même sens au ministre du Roi à Vienne, mais en termes plus officiels ».

III

Comte de Starhemberg à lord Grenville.

York-Farm, 13 juillet 1793.

« J'ai reçu hier de Pétersbourg de nouvelles instructions aussi douloureuses pour mon cœur qu'elles sont extravagantes à l'égard de cette ennuyeuse et éternelle ratification. M. de Cobenzl me paraît se donner bien des airs à ce sujet. En vérité, si je ne me croyais pas autant Anglais qu'Autrichien et que je ne fusse pas aussi attaché que je le suis à cet excellent pays, votre ami aurait depuis longtemps envoyé promener tous ces sots et vils ministres qui ne sont pas dignes d'avoir un homme d'honneur pour exécuter leurs plans ; mais je suis trop bien ici pour m'en aller Il faut donc se résigner et supporter beaucoup de choses pour un plus grand bien. Mais rendez-moi, je vous prie, la justice de croire que je souffre beaucoup intérieurement. — Après ce préambule que la sensible amitié et l'honnêteté de lord Grenville saura apprécier et pardonner, j'aurai l'honneur de vous prévenir que l'on m'ordonne de nouveau de vous dire mille choses et de faire encore des tentatives pour savoir ce que vous donnerez avant de ratifier. C'est de la Russie que ces ordres viennent actuellement. Le comte Woronzow doit m'aider et m'appuyer. Je prévois que je ne réussirai pas plus que les autres fois ; mais, comme je connais les êtres à qui j'ai affaire à Vienne et à Pétersbourg, je vous prie de trouver bon que nous nous écrivions l'un et l'autre sur cet objet, afin que vos réponses prouvent au moins que j'ai obéi à mes instructions en vous assiégeant encore. Je suis trop triste, trop irrité, trop indigné et en même temps trop humilié pour avoir le cœur de vous en parler moi-même. Je vais passer deux jours avec ma famille à Tunbridge et c'est de là que je vous bombarderai.

« Adieu. Plaignez votre ami ; il mérite bien votre amitié. »

STARHEMBERG (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

IV

Comte de Starhemberg à lord Grenville.

Tunbridge Wells, 18 juillet 1798.

« J'ai reçu la réponse officielle que vous vous êtes donné la peine de m'écrire. Elle est parfaite et bien adaptée aux circonstances.

« Je désire, plus que je n'ose l'espérer, qu'elle produise enfin l'effet que nous voudrions. Croyez que je ne manquerais pas d'en écrire encore par le courrier d'aujourd'hui avec toute la force que j'ai coutume d'y mettre... (1) »

STARHEMBERG (Louis-Joseph Max, comte, puis prince à la mort de son père) né à Paris le 12 mars 1762, où son père représentait l'Autriche, et tenu par Louis XV sur les fonts baptismaux, mort le 2 septembre 1833, envoyé en 1790 à Catherine II pour lui annoncer l'avènement de Léopold II, ambassadeur d'Autriche à Londres de 1798 à 1810, sauf une interruption d'un an de 1808 à 1809 lors du rapprochement entre les Cours de Vienne et de Paris. Ennemi acharné de Napoléon et de la France, venu à Paris *incognito* et en mission secrète, vers la fin de 1802, découvert par la police secrète, il se déguisa en colporteur juif et réussit à atteindre Calais. Serré de près, il se jeta dans une barque et ne parvint à gagner un bateau anglais, qui croisait en rade, qu'après avoir essuyé le feu des agents qui le poursuivaient (2).

(1) *Dropmore Papers*, IV, 250, 252, 261, 262.

(2) N'y aurait-il pas un peu de fantaisie dans la mise en scène de la fuite de Starhemberg de Paris, dans le danger auquel il échappa à Calais. Il semble en tout cas, à en juger par les rapports de la Police qu'il ne vint pas *incognito* à Paris et qu'il n'y vint pas chargé d'une mission secrète. La police française a en effet vent de sa venue quelque temps avant son arrivée. Un rapport du 29 novembre 1802 rend compte en effet que « M. de Starhemberg a remis, dit-on, le paquet dont il était chargé pour le Premier Consul. Il a annoncé pour demain son départ et n'a vu qu'une seule fois M. de Markoff chez M. de Cobenzl. » Le rapport du lendemain enregistre son départ. Rien n'aurait donc été plus facile que de l'empêcher de se mettre en route, que de se saisir de lui sans recourir à une poursuite se terminant par des coups de feu. Prévenue de sa venue, la police avait pris toutes ses mesures pour le surveiller et être au courant de ses faits et gestes. « M. de Starhemberg, lit-on, dans le tableau de la « Situation de Paris du 13 frimaire an XI (4 décembre 1802) a quitté Paris « précipitamment. Il circule dans les Salons qu'il a un ordre de partir dans « les deux heures par suite de plusieurs propos qui ont fait connaître sa

L'empereur avait gardé le souvenir de cette équipée et le 13 juin 1809, il mandait de Schönbrunn à Fouché : « Il ne serait pas impossible que M. de Starhemberg fût dans les environs de la Hollande pour tâcher de s'embarquer pour l'Angleterre. Il faudra le faire arrêter (1) ». La précaution était inutile. On avait de bonnes raisons à Vienne pour ne pas le renvoyer en Angleterre.

Adversaire déclaré de Metternich, ses griefs contre le Chancelier s'accrurent encore en 1813 lorsque celui-ci lui préféra, lors de l'entrée de l'Autriche dans la Coalition, Wessenberg, qu'il envoya en mission à Londres.

La mission, dont il s'acquitta en 1817 (2) près la Cour de Turin, semblait devoir n'être pour Starhemberg qu'une étape vers un poste plus en rapport avec son grade. On se proposait en effet de l'accréditer à Madrid, mais les complications survenues en 1820-1822 empêchèrent la réalisation ce projet.

Il me semble difficile d'admettre avec Sismondi, que le prince de Starhemberg ne fut point étranger aux idées libérales (3). Rien ne le prouve dans sa carrière ni dans ses relations. A Vienne pendant le Congrès, la coterie, dont il est le centre, ne goûta que fort peu de pareilles idées. A Londres, comme il ne se cacha pas pour le dire (4) il n'a guère fait preuve de libéralisme. « Je n'ai jamais été en bons termes avec Castlereagh. En Angleterre, je n'ai été lié qu'avec la famille Grenville..... »

On le jugeait d'ailleurs assez peu favorablement en Angleterre, du moins en dehors de la famille Grenville : « C'est, écrit lord

« haine contre le Gouvernement. Entre autres, on cite la réponse qu'il a faite à une personne qui lui proposait d'aller voir la parade. » « Je ne connais de parades dans cette ville que sur le boulevard et à l'Opéra. »

Enfin autre son de cloche dans une Note du 29 décembre : « On assure que si en passant par Paris, M. de Starhemberg n'y a pas fait un plus long séjour, c'est qu'il avait reçu de l'Empereur la défense expresse de s'y arrêter. »

Cf. AULARD. *Paris sous le Consulat*, III, 435, 438, 448, 523.

(1) LEGESTRE. *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*, I, 315 et Archives Nationales A. F. IV. 880.

(2) « Vous savez à propos d'accident, celui arrivé au pauvre prince Starhemberg, écrivait le 29 juillet 1817 la comtesse Sophie Woyna à son amie la comtesse Thérèse Confalonieri. Il fit une chute de son balcon (à son château d'Eferding), se fit un trou à la tête, s'enfonça une côte, se cassa le bras en deux endroits. Il ne pourra plus faire le joli cœur « à présent... »

(Cf. *Carteggio del conte Frederico Confalonieri, pubblicato a cura di G. GALLAVRESI*, I, 325.

(3) Cf. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. *Lettres inédites de J. C. L. de Sismondi..... à M^{me} la comtesse d'Albany*, 248.

(4) COMMANDANT WEIL. *Les dessous du Congrès de Vienne*, I, 196. Rapport au baron Hager. Vienne, 15 octobre 1814.

Malmesbury, dans ses *Diaries*, sans aucun doute le plus perfide des ambassadeurs que nous ayons eus ici. Personne n'a confiance en lui, ni sa propre Cour, ni celle auprès de laquelle il est accrédité. Sa haute naissance et ses intrigues le maintiennent à flot et font qu'on ne le mettra jamais de côté (1). »

Metternich, comme on l'a vu, donna tort à lord Malmesbury. Il ne se laissa intimider ni par la haute naissance, ni par les intrigues du prince et mit résolument de côté un homme qu'il savait être en opposition ouverte avec lui.

XIX

Ad piece XXVII.

PAUL I^{er} AUX COMTES WORONZOW ET PANIN

UNE NOTE DE LORD GRENVILLE.

Le jour même où Panin faisait « *cette confidence* » au général de Stamford, Paul I^{er} faisait tenir à Panin, à Berlin et à Woronzow, à Londres des Instructions qu'il m'a paru indispensable de faire passer sous les yeux du lecteur.

I

Paul I^{er} Empereur de Russie au comte Woronzow à Londres.

Saint-Pétersbourg, 30 août 1798.

Par nos rescrits qui vous ont été envoyés précédemment, vous avez vu qu'afin de détourner toute dispute et malentendu entre nos Alliés, qui auraient pu causer non seulement de l'empêchement, mais même un mal réel à la bonne cause, nous avons employé à Vienne nos représentants, afin qu'à l'égard des difficultés survenues avec la Cour de Londres sur des emprunts et les secours d'argent, on se serve d'un arrangement à l'amiable et amical. En conséquence de quoi, nous avons reçu, tant de la part de notre ambassadeur comte Razoumowsky que de celle du comte de Cobenzl, retourné à son poste, des informations que l'Empereur des Romains, désirant sincèrement finir cette affaire à l'avantage réciproque, la remet à notre médiation, nous priant d'en devenir l'arbitre. Par délicatesse et par égard pour la dignité de nos alliés,

(1) LORD GRENVILLE LEVESON GOWER. *Private Correspondence*, II, 103. Note.

nous ne voulons pas nous approprier ce dernier titre, mais agissant uniquement d'après notre amitié envers eux et d'après la liaison de nos intérêts communs qui, dans les circonstances actuelles difficiles et dangereuses exigent de notre part des efforts analogues et énergiques, nous sommes prêts à contribuer par nos bons offices à la décision de cette affaire.

« Le paquet, que porte le présent courrier, contient des instructions données par le comte de Cobenzl au comte de Starhemberg et dont les copies sont jointes ici pour votre information. La connaissance que vous avez vous-même de la nature de cette affaire, la certitude de l'utilité et de la nécessité de la finir, et des observations locales vous donneront des moyens suffisants, après vous être concerté avec le Ministre de l'Empereur des Romains, pour l'arrangement convenable de cette affaire, afin d'ôter par là pour les temps à venir toute tendance au refroidissement mutuel et pour ne pas occasionner de nouvelles difficultés dans les opérations contre l'ennemi, qui réussit encore plus par la mésintelligence entre les alliés que par la force des armes. Il dépendra de votre prudence d'employer auprès des deux côtés en notre nom les insinuations les plus fortes pour leur rapprochement ».

II

Paul 1^{er}, Empereur de Russie, au comte Panin, à Berlin.

Saint-Pétersbourg, 30 août 1798.

« A l'arrivée de l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale Royale, le comte de Cobenzl, auprès de notre Cour, il s'est expliqué avec notre Ministère, que, comme, conformément aux instructions qui vous ont été données par notre Rescrit du 21 juillet, la négociation entamée sous notre médiation entre les Cours de Vienne et de Berlin, malgré son peu de succès, n'a pas été rompue, il n'existe non seulement aucun inconvénient pour son renouvellement, mais au contraire il est nécessaire pour l'intérêt de la cause commune de la mener à une conclusion. En conséquence de cela, il transmet des instructions au prince de Reuss dont vous recevez ci-joint les copies pour votre information, qui contiennent les demandes que l'Empereur, notre allié, tant pour sa sûreté que pour préserver l'intégrité de l'Empire Germanique, en guerre contre les Français, juge absolument nécessaires et qui, d'après la part active que nous y prenons, nous intéresse pareillement.

« Après avoir convenu avec le prince de Reuss, vous ne man-

querez pas d'employer de nouveau tous vos soins pour amener le roi de Prusse à l'arrangement de cette affaire et à l'assurance que ses engagements positifs seront scrupuleusement remplis par des faits et non par des phrases seulement. Si le roi de Prusse, sans même entrer dans la Coalition, désirait pour la sûreté de nos provinces acquises en Pologne, faire des stipulations de concert avec nous et l'Empereur des Romains, ou même séparément avec nous, vous pourrez, d'après les pleins pouvoirs que nous vous avons donnés, les conclure dans des termes clairs et propres. Nous nous réservons de vous munir des instructions ultérieures sur les affaires générales, lorsque nous recevrons les réponses de Londres et d'autres Cours et alors nous vous mettrons encore mieux en état de vous expliquer plus en détail et plus décisivement avec le Cabinet de ce Pays-là (1).

III

NOTE BY LORD GRENVILLE OF THE HEADS OF A CONFERENCE WITH COUNT WORONZOW, RUSSIAN AMBASSADOR IN LONDON, ON THE PROJECT OF A NEW COALITION AGAINST FRANCE.

Londres, Août 1798.

« 1° Les différences qu'il y a entre notre situation actuelle et celle de 1796, surtout par rapport à l'Autriche, qui, depuis ce temps-là, a fait la paix séparée en nous abandonnant seuls à la rage d'un ennemi auquel heureusement nous avons su résister avec fermeté et succès.

« 2° Les dépenses que nous faisons aujourd'hui pour le soutien des autres :

« L. St, 200.000 pour le Portugal et qu'il est même question d'augmenter.

« L. St 300.000 destinées à la Suisse.

« L. St 1.500.000 à peu près pour la flotte de la Méditerranée qui, quoiqu'elle nous y soit sans contredit de quelque utilité, n'y aurait certainement jamais été envoyée que sur les instances de Vienne et de Naples.

« 3° L. St, 100.000 par mois avaient été destinées pour aider l'Autriche, si elle eût voulu établir un concert sincère et surtout remplir ses anciens engagements. Mais puisque nous n'avancions pas depuis le mois d'avril, nous consentons bien volontiers à transférer ce secours à la marche d'une armée russe pour être employée à des opérations que l'on réglera du consentement

commun des trois Cours, sachant d'ailleurs que c'est là le moyen le plus efficace d'aider l'Autriche elle-même.

4° Mais comme ces opérations ne peuvent être réglées qu'en concert avec celles de l'Autriche, nous avisons l'Empereur de Russie d'agir efficacement à Vienne pour persuader au Gouvernement autrichien :

« 1° de remplir ses engagements avec l'Angleterre ; sans quoi nous ne pouvons contribuer à la secourir, soit directement comme il en était question, soit indirectement par la coopération qu'on nous propose aujourd'hui.

« Cet article tient à la nécessité des discussions parlementaires et est pour cette raison d'une nécessité absolue. Tout notre crédit serait employé en vain pour faire passer de nouveaux subsides sans la ratification de cette éternelle convention.

« II° De s'ouvrir franchement sur ses plans de guerre et de paix et sur le moment où il agira.

« III° De tenir, en attendant, une marche plus capable d'encourager les faibles et de rassurer les bien intentionnés de l'Europe.

« 5° Sur ces bases, le Roi se prêterait (par l'entremise de votre Cour) à un concert avec l'Autriche où elle pourrait stipuler.

« 1° Pour que la flotte reste dans la Méditerranée.

« 2° Sur les secours à donner respectivement aux Suisses *pour recouvrer leur indépendance*.

« 3° Sur les plans militaires, auxquels la coopération des secours de votre Cour et de celle-ci serait employée de la manière ci-dessus mentionnée.

« 6° Et pour éviter la perte du temps, notre ministre pourrait déjà signer chez vous une Convention provisoire, où il serait stipulé quel serait le montant des troupes que S. M. l'Empereur mettrait en marche en retour du secours ci-dessus mentionné, si le concert venait à s'effectuer. Mais que cette Convention n'aurait son exécution qu'au cas où, d'après l'établissement de ce concert, Sa Majesté se verrait dans le cas de demander et Sa Majesté Impériale, d'accorder la marche des troupes à ces conditions.

« La somme pour les payes extraordinaires serait réglée sur le pied du projet de 1796, mais d'après le nombre des troupes employées, et resterait comme dette à être liquidée après la conclusion d'une paix faite d'un commun accord (1) ».

(1) *Dropmore Papers*, IV, 297 298.

XX

Ad pièce XXIX.

ZASTROW

ZASTROW (Frédéric-Guillaume-Christian de) (1752-1830) entré au service au régiment de cuirassiers N° 11, versé presque immédiatement au régiment d'infanterie comte Lothum, où il passa enseigne en 1768 et sous-lieutenant en 1774. Suppléant par le travail aux connaissances qu'il n'avait pu acquérir dans sa jeunesse, il réussit à si bien regagner le temps perdu que Frédéric II lui décerna en 1778 l'ordre *pour le Mérite* en témoignage de la satisfaction qu'il avait éprouvée en prenant connaissance du projet de plan de campagne contre une armée autrichienne essayant de déboucher de la Bohême, dont Zastrow était l'auteur. — Aide de camp du général von Ramin pendant la Guerre de la Succession de Bavière, il resta auprès de lui jusqu'à sa mort en 1782 et fut promu major au régiment d'infanterie Brünneck en 1787.

Les travaux, auxquels il ne cessa de se consacrer, lui valurent la faveur de Frédéric-Guillaume II, qui l'attacha à sa personne en 1792. Aide de camp du Roi, il l'accompagna pendant la campagne de 1793 et celle de Pologne, qui lui valut une promotion, avec un choix tout à fait exceptionnel, au grade de Lieutenant-Colonel et la donation d'un domaine aux environs de Posen. Aide de camp général du Roi (décembre 1795) Colonel (janvier 1796) et en même temps Chef du Cabinet militaire du Roi, dont il ne partageait en rien les excentricités, il continua à remplir ces mêmes fonctions auprès de Frédéric-Guillaume III, qui le nomma Général-Major en janvier 1801. — Très éprouvé par la somme de travail qu'il avait fournie, Zastrow demanda à être relevé de ses fonctions et obtint un commandement à Posen.

Envoyé en mission à Saint-Pétersbourg en 1805, lors de la venue de Winzingerode à Berlin, lorsqu'il s'agissait de l'entrée de la Prusse dans la Troisième Coalition, employé pendant l'hiver de 1805-1806 au corps d'observation posté en Saxe, il rejoignit en août 1806 le corps du prince de Hohenlohe, qui se rassemblait à Glogau et fut le 18 septembre appelé au Quartier-Général par le Roi, auprès duquel il se trouvait pendant la journée du 14 octobre et qu'il accompagna à Custrin. Le 26 octobre, il se rendit avec Lucchesini à Charlottenburg pour faire des ouvertures de paix à

Napoléon qu'ils suivirent à Posen, avant d'aller rejoindre Frédéric-Guillaume III après l'échec de leur mission. Au mois de décembre de la même année, Zastrow remplaçait Haugwitz au Ministère des Affaires Étrangères, où la position, qu'il n'avait acceptée qu'à son corps défendant, ne tarda pas à devenir intenable à partir de l'adjonction de Hardenberg, imposé par Alexandre à Frédéric-Guillaume III. Le 22 mai 1807, il obtenait du Roi d'être relevé de ses fonctions.

Promu à ce moment général-lieutenant, placé à la tête de l'infanterie du corps du général de l'Estocq, Zastrow demanda et obtint le 14 juin sa mise en disponibilité et vécut jusqu'en 1813 dans une propriété qu'il avait acquise aux environs de Crossen. D'abord commandant des formations de landwehr en Silésie en 1813 (qu'il ne tarda pas à céder à Gneisenau), il remplit les fonctions de Gouverneur militaire des territoires situés entre la Vistule et la frontière de Russie jusqu'au milieu de l'été de 1814 et fut peu après envoyé comme Ministre à Munich. En 1823, on lui confia le poste de tout repos de Gouverneur de la Principauté de Neuchâtel. Promu général d'Infanterie en 1824, il termina sa carrière en venant représenter la Prusse au sacre de Charles X.

« Un des premiers adjudants généraux du Roi, lit-on dans les *Notes de l'An VIII* jointes aux Instructions données au général de Beurnonville (*Prusse, Mémoires et documents*. Volume 9^o 73) M. de Zastrow pourrait être regardé comme Ministre de la Guerre ; il en faisait presque toutes les fonctions. On doit à la vérité de dire qu'il en avait toutes les connaissances et toute l'activité nécessaire pour bien tenir cette place. Son crédit était autrefois très grand et il aurait pu devenir fatal à la France. La haine qu'il a conçue pour les principes de la Révolution et son ambition excessive en avaient fait un des partisans les plus ardents de la Coalition. Il n'a pas tenu à lui que son Maître n'ait déclaré la guerre à la France. On disait depuis quelque temps son crédit diminué. Ce serait un ennemi de moins pour la République.

« M. de Zastrow est encore jeune. Ses talents et son activité doivent nécessairement le faire regarder comme un homme très important en Prusse, soit qu'il conserve sa place, soit qu'il rentre dans l'armée en activité de service. »

« Quand les dangers de l'Europe se sont accrus, ainsi s'exprime CZARTORYSKI dans le « *Mémoire sur les rapports de la Russie et de la Prusse* (1), qu'il rédigea le 27 janvier 1806, et que la Russie

(1) CZARTORYSKI. *Mémoires*, I, 73.

songea à réunir des moyens puissants pour s'opposer aux progrès rapides de Bonaparte, la Prusse a été invitée à prendre part à la défense commune ; mais elle s'en est toujours défendue avec l'apparence d'une grande impartialité et d'une amitié infinie pour la personne de l'Empereur. Les vœux de la Prusse, disait-elle, étaient pour le succès de la réussite des plans de la Russie ; mais un système de neutralité inviolable, le manque de ressources, le danger de précautions empêchaient le Roi d'y prendre part. Un général prussien, témoin de la fermeté des résolutions prises par l'Empereur, qui le rendit le dépositaire de ses vœux et de ses offres, sut les apprécier dans toute leur étendue.

Comment ne se serait-il pas empressé de les porter à la connaissance de son Maître et de les appuyer auprès de lui. Le général de Zastrow le fit et une disgrâce fut le prix de son zèle inconsidéré ».

XXI

Ad pièce XXXIII.

I

Comte Panin au comte Woronzow (1).

Berlin, 18 octobre 1798.

« Dans plusieurs entretiens confidentiels, que j'ai eus en dernier lieu avec M. le comte de Haugwitz, il m'a fait des ouvertures d'un tel intérêt pour le Gouvernement britannique que je crois devoir en faire part à Votre Excellence pour que milord Grenville puisse prendre des mesures préalables au cas où les idées du Ministre prussien s'accorderaient avec les siennes.

« Le papier ci-joint expose l'état de la question et les points sur lesquels je pense qu'il soit utile de donner des ordres à la mission de Berlin. J'en ai fait lecture à M. Garlike en le priant d'y conformer son rapport ; mais cette démarche a eu plutôt pour objet de lui donner personnellement un témoignage d'égard que tout autre motif.

« Si milord Grenville désirait encourager M. de Haugwitz et si vous-même, M. le comte, jugez convenable que je lui parle dans ce sens, je n'hésiterai pas à le faire ; mais je vous avoue qu'il

(1) *Dropmore Papers*, IV, 343, 349.

répugnerait à ma délicatesse de traiter la moindre affaire d'une des Cours alliées à l'insu de la personne qui la représente ici.

« Votre Excellence voudra bien observer ici que c'est Haugwitz, et non le Ministre du Roi qui a fait ces ouvertures, d'où il résulte qu'on peut également leur donner suite ou les ensevelir dans l'oubli.

« Je puis me tromper, mais je pense qu'il était de bonne foi en parlant de ce projet. Malgré cela, il n'y a guère d'apparence qu'il se décide à le négocier formellement avant que l'Empereur des Romains n'ait tiré l'épée et qu'on ne voie des forces imposantes en Allemagne.

« Je vous supplie, M. le Comte, de me faire connaître le jugement que milord Grenville portera de l'exposé ci-joint ainsi que votre opinion personnelle. »

II

Exposé des questions qu'il faudrait soumettre à milord Grenville.

« Depuis l'époque où l'on remarque un changement dans les opinions de M. le comte de Haugwitz, ce Ministre a parlé dans plus d'une occasion avec chaleur du danger qu'il y aurait à laisser la Hollande sous le joug des Français. Il a dit même en propres termes : « Qu'il n'y aura point de paix stable, ni de sûreté pour les Puissances, tant que la Hollande et la Suisse seront dans leur état actuel. » Il est à observer que M. de Haugwitz traitait cette question de son propre mouvement, sans provocation quelconque, mais aussi *toujours confidentiellement comme une opinion personnelle.*

« Il est allé plus loin ; et en parlant de la possibilité d'une coopération active de la Prusse dans la guerre actuelle, il a dit que le but principal de cette coopération serait la délivrance de la Hollande et, en cherchant à prouver les grands avantages qui en résulteraient pour la cause commune et pour chacune des Puissances en particulier, il finissait toujours par dire : « Reste à savoir le prix que l'Angleterre attache à cette opération et ce qu'elle donnerait pour en faciliter les moyens. » Il paraissait regretter que Sa Majesté Britannique ne s'était pas jusqu'ici expliquée à ce sujet.

« On a objecté au Ministre d'Etat qu'après les déclarations réitérées de sa persévérance dans le système de neutralité et le

refus de toutes les propositions de la Russie et de l'Autriche, on ne pouvait guère s'attendre à Berlin à des explications de la part du Cabinet de Saint-James, puisque rien n'en faisait augurer le succès ; Que si la Prusse voulait coopérer au plan général, elle devait manifester cette intention d'une manière claire et précise ; Que la Grande-Bretagne aurait probablement plus de facilité à soutenir aujourd'hui les efforts de la Prusse par des secours pécuniaires que lorsqu'un embrasement général sur le Continent rendait bien moins utile l'appui du roi de Prusse, puisqu'il s'agissait alors de sa propre défense.

« Par les réponses de M. de Haugwitz, il semblait que ce Ministre ne doutait pas de la prestation de subsides pour la délivrance de la Hollande, quelle que soit l'époque où on les demanderait.

« Comme il est assez vraisemblable que M. de Haugwitz n'en restera pas à ces insinuations et qu'il cherchera à pénétrer jusqu'à quel point la Cour de Londres serait disposée à soutenir l'opération dont il s'agit, il serait peut-être utile d'avoir en réserve quelques instructions sur les questions suivantes :

« 1° Les dernières dispositions de la Cour de Londres en faveur d'un subside, telles qu'on les a annoncées à milord Elgin, sont-elles applicables à ces cas et peut-on en faire usage si M. de Haugwitz entre en explication avec celui qui est chargé des affaires du Roi ?

« 2° Si le Ministre se borne à en parler d'un ton amical et confidentiel au comte Panin, comme il a fait en dernier lieu, trouvera-t-on nécessaire que l'Envoyé de Russie lui réponde d'une manière encourageante et en quels termes ? »

III

Comte Panin au comte Woronzow (CONFIDENTIELLE).

Berlin, 18 octobre 1798.

« Notre Cour n'a aucune connaissance de ce que j'ai l'honneur de vous communiquer par la présente. Je n'en ai pas fait rapport, comme, depuis quelque temps, j'ai passé sous silence bien des choses dont Haugwitz me parle d'un ton amical et confidentiel.

« Voici les motifs de cette réserve : S'il est véritablement de bonne foi, il ne se bornera pas à ces premières insinuations et il exposera les mêmes idées dans une correspondance secrète qui m'est connue. Alors, ayant des garants de sa sincérité, je pourrai

rendre compte de ses ouvertures de manière à écarter tous les doutes.

« Si, au contraire, il se donnait un nouveau démenti, j'aurai l'avantage d'avoir prévenu une cause d'aigreur et d'animosité contre la Prusse. Au reste, les véritables intentions de Haugwitz ne peuvent pas tarder à s'éclaircir. Je me flatte que Votre Excellence, en se rappelant ces observations, voudra bien engager milord Grenville à ne pas faire paraître mon nom dans les relations qui pourraient s'établir sur la base que je vous présente aujourd'hui. »

XXII

Ad pièce XXXVI.

COMTE WORONZOW (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

WORONZOW (Siméon Romanovitch, comte) (1744-1832). D'abord page de la chambre, puis gentilhomme de la chambre en 1762, il passa immédiatement sur sa demande comme lieutenant au Régiment Préobrajensky. Le coup d'Etat du 23 juin 1762 le mit dans une fureur inexprimable et sa fidélité à Pierre III le fit mettre aux arrêts. Dégouté de la Garde, il passa, grâce à l'entremise de son oncle, comme Conseiller d'Ambassade à Vienne, fut nommé en 1766 premier Major au 4^e régiment de Grenadiers et donna peu après sa démission.

Rentré au service au début de la Guerre de Turquie, il se distingua sur la Larga, le Kagoul et à Silistrie, ce qui lui valut le grade de Colonel et la croix de Saint-Georges de 4^e et de 3^e classe. — A la paix, l'injustice de Potemkine l'empêcha d'être promu autre chose que brigadier, injustice qui lui fit prendre sa retraite comme Général-Major en 1776. Il passa alors six ans tantôt à Pétersbourg, tantôt à Pise et en 1782 il fut nommé Ambassadeur à Venise. Deux ans après, il passa à Londres, où il arriva au lendemain de la mort de sa femme et où par sa fermeté et sa perspicacité il rendit des services considérables à son pays.

Paul I^{er} lui témoigna d'abord une extrême bienveillance, lui conféra en 1796 le grade de général d'Infanterie et le titre d'Envoyé Extraordinaire et plénipotentiaire et le 5 avril 1798, jour de son couronnement, la dignité de Comte. Il voulut aussi faire de lui le précepteur du Grand-Duc Nicolas Pavlovitch et lui proposa

le poste de Chancelier. Mais Woronzow encourut bientôt le courroux de Paul pour diverses représentations contraires à sa volonté. Destitué le 22 mai 1800 avec faculté de se fixer où il voudrait, il retourna en Angleterre. Alexandre 1^{er} lui rendit le poste d'Ambassadeur à Londres, le combla d'amitiés en 1802 et, après un séjour de quatre mois qu'il fit en Russie, n'accepta pas la démission qu'il lui offrit peu après et le retint en fonctions jusqu'à l'achèvement des pourparlers relatifs à la Coalition contre la France.

Woronzow quitta définitivement le service en mai 1806, se fixa pour toujours en Angleterre et mourut à Londres le 9 juin 1832.

Ses contemporains trouvaient à Woronzow de brillantes facultés et d'aimables qualités rehaussées par sa modestie. Au physique, distingué, des manières courtoises et affables, un cœur ardent, relevé encore par de l'esprit et par une rare bonté, tendre comme père et comme frère, il n'était pas susceptible de faiblesse. « La fermeté, écrivait-il, est la toute première qualité de l'homme. L'intelligence et le savoir ne signifient rien sans la fermeté. »

Comme diplomate, il estimait de toute nécessité une politique absolument exempte de concessions. « Plus nous nous avilissons et plus on nous avilira. » — La tradition le représente comme russophile farouche et champion de l'amitié avec l'Angleterre qu'il considérait comme l'alliée naturelle de la Russie. Il avait contre les Français « qui contaminent tout le genre humain au poison de leurs mœurs » un parti-pris qui s'était encore développé sous l'influence des excès de la Révolution. Avec sa connaissance de l'esprit anglais et le cas qu'il faisait de la civilisation anglaise, il trouvait, en ce qui concerne les Anglais, incompatible avec l'intérêt de la Russie de se complaire à tous leurs caprices, souffrir leurs impertinences et les encourager par là à en faire de nouvelles.

Tout en accordant à l'organisation anglaise, œuvre de longs siècles, ce qui lui était dû, il n'était pas d'avis de transplanter les institutions anglaises sur le sol russe, mal préparé par sa culture et redoutait « les sauts brusques du despotisme à l'anarchie. » Sa devise, comme champion de l'honneur familial : « *Point de noblesse, point de monarchie.* » S'intéressant vivement aux affaires intérieures de la Russie, observant les jeunes orthodoxes et désirant sur ses vieux jours vivre plus près de l'Eglise, le comte Woronzow avec ses dehors d'anglomane, avait bien le droit de dire : « *Je suis Russe et seulement Russe.* »

Il ne me serait jamais venu à l'esprit d'ajouter une seule ligne à la Notice biographique qu'on vient de lire si le Grand Duc Nicolas Mikhaïlovitch lui-même n'avait cru devoir tracer un portrait encore plus détaillé, plus caractéristique du comte Siméon Romanovitch Woronzow dans l'introduction du beau travail qu'il a consacré au comte *Paul Stroganow* (I, XXXV-XL)

« Favori de tout temps de la haute société anglaise, considéré par le Ministère, ami personnel de Pitt qui le consultait sur les plus graves problèmes de la politique extérieure, le comte Woronzow représentait (en 1806) son souverain à Londres depuis plus de vingt années. Il avait rendu en 1791 un service signalé en empêchant la guerre entre la Russie et l'Angleterre.....

Quel homme était le comte Siméon Romanovitch Woronzow ?

Sa famille n'était point ancienne. A la fin du XVII^e siècle seulement on voit apparaître dans les *Streltsy* des chefs de compagnie et des colonels du nom de Woronzow.

Lui-même était un simple gentilhomme et le titre de comte, qui échut à son père, n'était dû qu'au hasard. Son oncle Michel Hilarianovitch l'avait reçu en raison des services qu'il avait rendus lors de l'avènement au trône d'Elisabeth Petrovna et n'ayant pas de descendants, il en avait obtenu la réversion au profit de ses deux frères, Ivan et Romain. Romain fut le père de Siméon. Le père de Michel, Hilarian, était un fort petit seigneur de 200 paysans ; aussi, à la suite de la révolution du 25 novembre 1741, il eut, en raison de la part qu'y avait prise son fils Michel, un beau domaine et Michel eut bien mieux encore. Toute la fortune de la famille vient de là.

Le comte Siméon Romanovitch Woronzow ne devait qu'à son propre mérite la situation qu'il occupait au service de l'Etat. Ce n'était pas un courtisan, moins encore « un favori ». Il était plutôt en disgrâce. Page de la Chambre d'Elisabeth Petrovna, puis gentilhomme de la Chambre de Pierre III, il échangea, sur sa demande, cette place pour un grade de lieutenant à la compagnie de Grenadiers du régiment Préobrajensky. Arrêté au Palais d'Hiver lors de la révolution du 28 juin 1762, il résolut de ne plus servir dans la Garde « qui avait trahi son devoir ».

Il ne fut pas plus heureux dans l'armée. Ne recevant aucune distinction, en butte même aux passe-droits pour son avancement, il finit, bien qu'il aimât passionnément le métier de militaire, par jeter là « cocarde et uniforme ».

Sept années se passèrent ensuite pour lui dans l'inaction et dans des voyages. A son retour en Russie, il mena une vie privée

et ce fut seulement en 1783 qu'il fut accrédité ministre de Russie à Venise, d'où deux ans plus tard il fut transféré à Londres. Il ne tarda pas à y acquérir l'estime générale et à se lier avec les premières familles du Royaume. Son ministère à Venise lui avait permis de ne plus vivre en Russie, « le pays du despotisme ; » sa mission à Londres lui plaisait d'abord « parce qu'il vivait dans le pays le plus libre de tout l'univers ».

Le comte S. R. Woronzow ne devait ni à sa naissance, ni à son éducation, mais à sa tournure d'esprit et à son caractère des convictions politiques formellement opposées à toute révolution violente et nettement décidées pour le pouvoir du Souverain. A Pétersbourg, lors de la Révolution du 28 juin 1762, sa première pensée fut de prévenir l'Empereur Pierre III des dangers qui le menaçaient.

D'un caractère juste et droit, il ne dissimulait ni ses sentiments, ni ses opinions devant Catherine II et Alexandre I^{er}, auxquels il fit entendre de dures vérités, ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût dans la Russie d'alors de sujet plus fidèle et plus dévoué au Souverain.

Lorsqu'il apprit le partage de la Pologne, il blâma hautement « cet acte de la plus grande injustice ». L'exil de Raditchine l'indigna. « Dix années de Sibérie, s'écria-t-il, mais c'est presque la mort ! et encore pour une étourderie. Quelle sera donc la peine réservée aux crimes politiques et aux séditions en règle ? ». Plus tard, dans sa correspondance diplomatique, s'étant aperçu qu'Alexandre I^{er}, dans sa confiance envers le comte N. P. Panin, se décidait d'agir d'après les indications personnelles du Ministre, il écrivait à l'Empereur : « Il n'y a rien de plus dangereux que de régler les affaires en tête à tête avec les Ministres. Comment Votre Majesté peut-elle s'assurer qu'ils ne l'induisent pas en erreur volontaire ou involontaire ? Savez-vous si les Ministres vous instruisent de tout ce qui doit être porté à votre connaissance ? De quelle manière Votre Majesté peut-elle s'assurer que ses ordres ont été exécutés ponctuellement ? De sa nature l'homme aspire à l'influence, au pouvoir. C'est là ce qui explique le despotisme des Ministres et ce despotisme deviendra intolérable, si Votre Majesté cesse d'examiner les affaires en Conseil pour les régler en tête-à-tête avec tel ou tel de ses Ministres. »

Le comte S. R. Woronzow n'aimait ni la France, ni les Français. Dès l'année 1784, ayant eu le choix entre la mission de Paris et celle de Londres, il préféra celle-ci, attendu, dit-il, que « la France ne pardonnera jamais à la Russie d'avoir, en moins d'un siècle,

annihilé son influence en Turquie, Suède et Pologne ». Il conseille de créer un Consulat général en Morée « d'où, disait-il, on pourrait suivre pas à pas les Français. »

Homme d'esprit et diplomate clairvoyant, il estimait que la France ne pouvait échapper à la Révolution ; il fut même un des premiers Russes à en prévoir le caractère irrémédiable et dès 1787 il avait prédit que « la secousse serait violente ».

Quand *la secousse* éclata, le comte Woronzow embrassa dans une inimitié qui alla jusqu'à la haine « toute la France maudite, populace de Paris et population des campagnes, démocrates et aristocrates, émigrés et princes du sang jusqu'au Roi et à la Reine ». Il ne peut tolérer un seul Français ; il les noircit tous. Dans ses lettres, le peuple est lâche et infâme ; les émigrés, libertins et vilaines gens ; les princes, méprisables et sans élévations. Mirabeau est un scélérat qui aspire à renverser tout ordre en France. Necker est le principal auteur de la destruction du pouvoir royal ; le comte de Provence, une nullité, l'objet du mépris général ; Dumouriez, un vaurien qui n'a souci que de son intérêt personnel. Parfois la haine l'égare si loin qu'elle lui fait prendre pour des réalités d'étranges rêveries. Ainsi le 4 septembre 1791, il sollicita des instructions au sujet de l'attitude qu'il doit prendre vis-à-vis de Chauvelin nommé récemment Ambassadeur de France à Londres. « L'ambassadeur de France, dit-il, ne représentera pas Louis XVI qui est en exil, mais bien Messieurs Robespierre, Pétion et Grégoire. » Or, à cette date, Louis XVI était à Paris, il était libre et il avait lui-même signé les lettres de créance de Chauvelin.

L'apparition de Napoléon ne fit qu'échauffer encore la haine du comte Woronzow contre la France et les Français. Il ne comprenait pas Napoléon, auquel il déniait même les talents d'homme de guerre. Il l'appelait d'ordinaire « *Sa Majesté Corse* » ce qui n'eût été que pour faire sourire même l'Empereur des Français ; mais en lui contestant toute valeur militaire, il se trouvait entraîné à raisonner à faux sur les mesures purement militaires qu'il convenait d'opposer aux entreprises de « *Sa Majesté Corse* ». La bataille d'Austerlitz même ne parvint pas à dessiller ses yeux.

Sous Catherine, comme sous Alexandre, le comte Woronzow ne rêvait que de Coalitions et il se trouva aussi satisfait en 1795, lorsqu'il signa avec l'Angleterre le traité d'alliance défensive, auquel l'Autriche accéda le 17 septembre, qu'en 1805, lorsqu'il participa à l'accord conclu entre l'Angleterre et la Russie. Pour-

tant les Coalitions étaient vaines, Napoléon appliquant en diplomatie la même tactique qu'à la guerre, brouillant les alliés, semant entre eux la mésintelligence, rendant leur réunion impuissante et battant séparément chacun de ses adversaires.

Pitt était l'ami du comte Woronzow et il éprouvait comme lui une haine implacable contre Napoléon. Lorsqu'il mourut, il eut pour successeur Fox qui, partisan de la paix, prit aussitôt une mesure gracieuse vis-à-vis de Napoléon en le faisant informer d'un complot qui se tramait contre lui.

Le comte Woronzow sentit qu'après ce changement, lui-même devenait « impropre » à représenter son Souverain près la Cour de Saint-James et demanda spontanément sa mise à la retraite. Il fut remplacé par d'Alopeus, « Prussien de la tête aux pieds », disait Catherine II.

« La partialité du comte Woronzow, écrivait de Londres le 30 décembre 1805, 11 janvier 1806, le comte Paul Stroganow au prince Adam Czartoryski, est une chose bien malheureuse et lui fait faire bien des faux pas ; car il faut pourtant lui rendre justice, il a de bonnes qualités... »

(GRAND DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow*, II, 219).

Rien ne mettra mieux en pleine lumière la haine féroce que Woronzow portait plus encore à l'Empereur qu'à la France que les quelques lignes que j'emprunte à une lettre en date du 27 février 1805 de lady Bessborough à lord Grenville Leveson Gower :

« Au cours de sa visite, Starhemberg m'a dit que, dînant avec le comte Woronzow et Monseigneur En... on parlait du bruit qui courait de l'assassinat de Bonaparte. Woronzow dit : « Ah ! que je voudrais embrasser le galant homme qui porta le coup ». — Starhemberg dit qu'il se réjouirait des conséquences, mais qu'il condamnait de pareils moyens et ajouta à propos de Bonaparte : « Je n'aime pas trop le gueux, mais encore moins l'assassinat. »

Ces mots amenèrent une vive discussion entre Woronzow et le Monseigneur ; mais Starhemberg ajouta que s'il se réjouirait assurément de la chute de Bonaparte, s'il lui arrivait de le rencontrer dans un bois, attaqué dans un bois par deux ou trois bandits, il serait porté à le défendre « sauf à me battre avec lui le moment d'après. »

Woronzow bondit et déclara qu'il ne pouvait rester plus longtemps assis à la même table. Monseigneur, d'un ton patelin, voyant comment la chose allait, se mit à dire dans son mauvais français : « Pour moi, si je me trouvais une bonne fois *Solo a*

Solo avec lui, j'aurais bien de la peine à résister (faisant le geste du *stylet*) ». Là-dessus Woronzow courut à lui, lui serra la main et l'appela un galant homme.

Depuis lors, les avances de Starhemberg n'ont pu calmer Woronzow, qui continue à le regarder de travers.

Starhemberg m'a dit de plus que le Monseigneur avait fait une cour éhontée à Bonaparte et à ses entours.

Un jour, où il était plus obséquieux que de coutume et où il était avec Starhemberg au milieu d'amis de Bonaparte, Starhemberg alla à lui et lui dit à mi-voix : « *Solo a Solo.* » Monseigneur saisit son bras et lui dit tout tremblant : « Mon ami, par pitié ne me perdez pas. »

« Voilà ce que c'est d'être Jésuite et Nonce, ajouta Starhemberg. »

Je vous communique la chose telle que Starhemberg me l'a racontée, mais je ne le fais que sous toutes réserves, bien entendu. »

(LORD GRENVILLE LEVESON GOWER. *Private Correspondence*, II, 339).

XXIII

Ad pièce XXXVII.

COMTE DE SCHULENBURG (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

Il était l'un des principaux ministres vers la fin du règne du Grand Frédéric. La Prusse honorait son caractère et ses lumières. Pendant les premières années du règne suivant, n'étant plus ministre, il s'était retiré sur ses terres où l'estime générale l'avait suivi. A l'époque du Congrès de Pillnitz et des préparatifs de guerre contre la France et la Pologne, il fut bien de ceux qui se prononcèrent le plus fortement contre le nouveau système politique du Cabinet de Berlin. Les bons Prussiens mettaient alors son nom à côté de celui du prince Henri.

Le comte de Schulenburg fut peu de temps après rappelé au Ministère. Rien ne fut plus juste selon lui que la guerre contre la France et la Pologne, rien n'était mieux vu, rien n'était plus convenable aux intérêts de la Prusse. Il fut un des principaux artisans de ces deux guerres et accompagna le roi en Champagne. Le public eut alors la mesure de sa moralité.

M. de Schulenburg, pendant le premier temps de cette campagne eut une grande influence sur l'esprit du Roi. Il retourna à Berlin.

Pendant son absence, les intrigues des Wöllner, des Bischofswerder, des Lucchesini et des valets lui ôtèrent la confiance du Roi. Il se retira de nouveau sur ses terres et pour ne pas s'ôter les moyens de revenir en scène, lorsque les événements le permettraient, il conserva une petite place à la Banque qui l'obligeait au séjour à Berlin pendant deux mois de l'année. Il revint dans cette ville aussitôt après la mort de Frédéric-Guillaume II.

Le Roi actuel lui donna l'examen des affaires relatives à la nouvelle ferme du tabac et ce fut d'après son rapport que cette ferme fut abolie. Le Roi fut si content de ses manières et de son travail qu'il crut devoir se l'attacher et créa pour lui la charge de Contrôleur des Finances. Il a encore fait attribuer à son Ministère la connaissance et la recherche des *délits contre le Roi et l'État*, qu'on appelle en Prusse la *Haute Police*, qui dépendait avant du Ministère des Affaires Étrangères, ce qui n'a pas contribué à le mettre bien avec le comte de Haugwitz.

Son opiniâtreté, sa hauteur, son mépris pour ses collègues ne pouvaient que lui faire beaucoup d'ennemis. Le souvenir de son ancienne et longue faveur, de sa fortune rapide, de sa sagacité donne de la crainte à ses émules et à ses rivaux. Plusieurs fois attaqué par eux depuis sa dernière faveur, il a demandé à se retirer.

Le comte de Schulenburg a beaucoup d'esprit ; il s'exprime avec facilité ; il sait bien prendre ses entours et choisir ses collaborateurs. Il aime à être utile. Cependant l'expérience a prouvé qu'autant il était présomptueux dans le bonheur, autant le moindre revers était capable de l'abattre. On lui reproche de trouver tous les moyens bons pour parvenir à ses fins. On blâme son ambition qui lui a fait chercher sur ses vieux jours les honneurs de la carrière militaire qu'il n'avait jamais connus que dans sa première jeunesse par le grade de lieutenant de cavalerie et d'avoir voulu joindre à son titre de Ministre d'État celui de Lieutenant-Général des Armées. Le comte de Schulenburg influe sûrement beaucoup sur les résolutions du Cabinet Prussien. On assure qu'il a abandonné ses anciens errements et qu'il est favorable à la France. Les circonstances changent les hommes.

(Archives des Affaires Étrangères. Prusse. Mémoires et Documents, an VIII (1800). Volume 9, folio 73, 74. Notes sur quelques personnages en Prusse),

XXIV

Ad pièce XXXVII.

M. DE KÖKERITZ, AIDE DE CAMP DU ROI.

Dès le commencement du règne, cet officier parut jouir de toute la confiance du Roi et on en conçut les plus belles espérances. Sa bonhomie, sa simplicité convenaient au jeune Monarque. De plus intimes rapports de goût et de caractère contribuèrent sans doute aussi à le faire élever au grade de Premier Aide de Camp. M. de Kökeritz passait pour aimer beaucoup les petits détails militaires et avait dans son Corps une réputation toute faite de ce genre de service. Le Roi, très partisan de cette espèce de mérite, l'avait depuis longtemps remarqué dans cet officier et à son avènement au trône il s'empessa de le récompenser.

Cet officier n'est nullement propre à la place importante qu'il occupe. A sa simplicité, à sa bonhomie et à ses talents de sous-officier près, il n'a aucune qualité propre à justifier l'opinion que le public s'était trop hâté d'en concevoir. Son esprit est excessivement borné ; ses connaissances en politique, en administration et dans les hautes parties de l'Art militaire sont nulles. Sa probité, que tout le monde est forcé de reconnaître, aurait pu seule le rendre propre à servir les véritables intérêts de son Maître, si les *Illuminés* ne s'étaient depuis longtemps emparés de son esprit. Il n'est pas sans doute initié dans tous leurs mystères ; leurs véritables desseins lui sont inconnus ; mais, dupe comme tant d'autres de cette secte si dangereuse, son génie étroit, son ignorance sur toutes sortes d'objets, la confiance et l'attachement du Roi ne le rendront que plus propre à devenir dans des mains habiles un instrument bien dangereux.

D'après ce que nous venons de dire, la France ne peut regarder M. de Kökeritz que comme un homme intervenant dans les intérêts de ses ennemis.

Notes jointes aux Instructions données au général Beurnonville au VIII (1800) (*Archives des Affaires Etrangères. Prusse. Mémoires et Documents*, volume 9, folio 75, 76).

XXV

Ad pièce XXXVIII,

Mémoire du duc de Brunswick sur la coopération de la Prusse et de la Grande-Bretagne à l'expulsion des Français de la République batave.

22 octobre 1798.

« Il est vain de prétendre que la Prusse abandonne le système de neutralité une fois adopté, aussi longtemps que la guerre ne se déclare entre l'Autriche unie à la Russie et à Naples contre la France. Même alors, la Prusse ne pourrait convenablement rentrer en lice qu'en déployant des forces pour le rétablissement d'une paix générale, dont les bases seraient stipulées d'avance entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse. Comme il est nécessaire de séparer dans cette guerre les intérêts de la Nation française d'avec ceux du Directoire, il serait de la plus grande importance de déclarer qu'on n'en veut aucunement à la France, point à ses anciennes possessions, ni à la forme de gouvernement qu'elle s'est donnée, mais qu'on veut concourir au rétablissement d'une paix générale ; que tous les sacrifices qu'on a faits doivent prouver qu'ils n'ont servi qu'à augmenter la dureté des conditions imposées par le Directoire et que la liberté rendue à la Suisse et à la Hollande doit servir de base à la paix générale et donner les moyens à l'Angleterre de s'expliquer sur les restitutions à faire à la Hollande, redevenue un État libre et consistant par lui-même. La guerre en Italie, sur les frontières de la Suisse, dans le Sud de l'Allemagne et une coopération des armées navales anglaises, russes et turques dans la Méditerranée, pourraient alors faciliter des démarches vigoureuses de la part de la Prusse, combinées avec une entreprise sur la Hollande. Toute entreprise sur la Hollande doit rouler sur les bases suivantes :

« 1^o S'accorder parfaitement d'avance sur quels principes on veut rétablir l'ancienne forme de gouvernement en tout ou en partie.

« 2^o Se former sur ces principes le parti le plus considérable que possible dans les Provinces Unies et convenir avec lui de livrer soit Coerworden, Groningue ou telle autre place au parti d'Orange.

« 3^o Rassembler sous le prince héréditaire d'Orange l'ancienne armée hollandaise dans ce poste

« 4° Faire avancer une des armées prussiennes sur les frontières de l'Overyssel pour couvrir et favoriser ces opérations, tandis qu'une autre armée prussienne occuperait les armées françaises entre le Rhin et la Meuse.

« 5° Avoir par l'Angleterre des vaisseaux plats dans le Zuyderzée avec quelques canons pour transporter de Stavern (1) 10 à 12.000 hommes dans le Nord-Hollande.

« 6° Cette opération devrait être favorisée par une armée prussienne ou alliée, qui passerait l'Yssel, se portant sur le Grebbed par des démonstrations des flottes anglaises, soit sur la flotte hollandaise dans le Texel, soit sur les côtes de la Zélande.

« 7° Les troupes hollandaises transportées en Nord-Hollande se porteraient avec le gros sur Beverwijk et une autre partie sur Buykslooten (2) vis-à-vis d'Amsterdam, où les menaces et la préparation des esprits par le parti d'Orange devraient faire recevoir les troupes hollandaises, à la tête desquelles le Prince Héritaire se trouverait en personne, avec des pleins pouvoirs du Prince Stathouder pour le rétablissement de l'ordre des choses.

Ceci est le précis d'un Mémoire beaucoup plus étendu d'un homme qui n'est rien dans la politique, qui n'a aucune influence dans les Cabinets, mais qui se fera employer pour l'exécution de tous les plans qui peuvent tendre à rétablir l'ordre et à sauver l'espèce humaine du joug avilissant sous lequel la France la tient enchaînée. »

(Cf. *Dropmore Papers*, IV, 350-351).

XXVI

Ad pièce XXXIX.

OTTO (NOTICE BIOGRAPHIQUE).

OTTO (Louis-Guillaume, comte de Mosloy) (1754-1817) « homme d'un mérite rare et d'une instruction profonde » (FRÉDÉRIC MASSON, *Le Département des Affaires Étrangères pendant la Révolution*) (pages 243-244) fit ses études de droit public à l'Université de Strasbourg. A la fin de 1776, M. de la Luzerne, s'étant adressé aux professeurs pour lui procurer un secrétaire, on lui désigna Otto,

(1) Stavereñ ou Stavoren dans la Frise.

(2) Ou Buikasloot.

qui l'accompagna d'abord à Munich, puis aux États-Unis (1779). Secrétaire de Légation en 1785, il remplit en 1785-1786 et en 1790 les fonctions de Chargé d'Affaires aux États-Unis et ne revint en France qu'en décembre 1792. Le 29 janvier 1793, Lebrun le nomma Premier Commis (Chef de la 1^{re} Division Politique) en remplacement de Maret, chargé d'une mission à Londres. Arrêté, conduit au Luxembourg et mis au secret le 12 brumaire (2 novembre 1794), soupçonné d'avoir entretenu une correspondance mercantile avec La Margellière, agent secret à Londres, il fut rendu à la liberté à la fin de frimaire et sa détention ne lui nuisit pas dans l'esprit des dictateurs. Apprécié par Sièyès, il le suivit à Berlin et y resta Chargé des Affaires de la Légation lors du départ de son chef, nommé Directeur. Envoyé à Londres en 1800, en qualité de Ministre plénipotentiaire pour y entamer des négociations de paix avec le Gouvernement anglais, Otto eut la joie, dit THIERS, de signer les Préliminaires du traité d'Amiens. A son retour, il fut envoyé à Munich, sut faire de ce poste secondaire un poste d'observation de la plus haute importance et réussit à détacher la Bavière de la Coalition (1806). L'Empereur lui en témoigna sa satisfaction en le faisant Conseiller d'Etat et en lui conférant le titre de Comte de Mosloy. En 1809, il passa de Munich à l'Ambassade de Vienne, où il resta jusqu'au commencement de 1813. Fait presque aussitôt Ministre d'Etat, Otto fut envoyé à Mayence à la fin de 1813 comme Commissaire Extraordinaire, mais il ne put arriver jusqu'à sa destination. Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères pendant les Cent-Jours, chargé après Waterloo d'une mission extraordinaire auprès du Gouvernement anglais, il ne put, faute de passeports, aller au-delà de Calais. A partir de ce moment il vécut dans la retraite.

Marié en 1787 aux Etats-Unis, où il était Chargé d'Affaires du Roi, il épousa, paraît-il, en secondes noces une fille de Saint-Jean Crèvecoeur, Consul de France à New-York.

XXVII

Ad pièce XLII.

**Un accord secret (?) de Robespierre avec la Coalition
(1793-1794).**

N'est il pas étrange, presque incompréhensible même, de trouver ces deux phrases, relatives à un fait, alors déjà vieux de cinq

aus, dans la lettre qu'un personnage aussi circonspect, aussi égoïstement prudent que le duc de Brunswick, mieux placé aussi que personne au monde pour connaître la gravité de cette assertion, ne craint pas de laisser tomber de sa plume dans la lettre que, de sa capitale, le 7 décembre 1798, il adressa à Panin : « Il vous est réservé de vaincre, sous les heureux auspices de S. M. l'Empereur de toutes les Russies ces *malheureux principes qui, dès 1793, firent négocier l'Autriche en pleine guerre avec Robespierre*, ce qui fit perdre le fruit de nos sièges et de plusieurs batailles. Ces mêmes négociations poursuivies en 1794 occasionnèrent après de brillants succès l'évacuation des Pays-Bas, l'abandon inexplicable de places conquises sur la France et en préparant l'abandon de la Hollande et de la rive gauche du Rhin fournirent les matériaux des premières démarches pour la paix de Bâle. »

Ces déclarations, déjà fort graves en elles mêmes, méritent d'autant plus de fixer l'attention que, dans la préface de la publication des documents relatifs à la Première Coalition, un historien allemand, collaborateur de Hüffer, le docteur F. LUCKWALDT, enrichit le dossier de cette affaire d'un témoignage aussi inattendu que curieux. « Un ministre de l'Empereur, et des mieux informés, écrit-il, pages LI-LII, fit remarquer quelques années plus tard que l'évacuation de la Belgique pourrait bien avoir été la conséquence d'un accord avec Robespierre. On affirmait même qu'on avait eu l'intention de conclure paix et alliance avec le Dictateur ».

« On assure, nous apprend en effet ZINZENDORF (1) (*Détail de sa vie*, p. 459) qu'en 1794 nous avons voulu faire la paix et nous allier

(1) CAROLI COMITIS A ZINZENDORF ET POTTENDORF. *Détail de sa vie et des événements publics qui se sont passés de son temps, principalement dans la Monarchie autrichienne depuis l'avènement de l'Empereur Léopold Second jusqu'au 31 décembre 1798* (Manuscrit tout entier de sa main).

(Haus, Hof und Staats Archiv, 6). Troisième volume, première partie, relié le 9 décembre 1801 volume commençant à la page 361).

ZINZENDORF (Charles-Jean-Christian, comte de) (1739-1813) neveu du fameux évêque des frères Moraves. Entré au service de l'Autriche en 1763, Ministre d'État en novembre 1792, puis chargé peu après du Département des Comptes de l'État. Esprit ouvert, indépendant, libéral, vivant très retiré, il avait toute sa vie eu le soin de garder par écrit la trace de ses idées et de ses observations. C'est ainsi qu'il légua à la bibliothèque de la Cour 116 volumes in-folio contenant différents travaux, notices et mémoires. Il tint de plus un Journal qui se compose de 60 volumes qui font aujourd'hui partie du *Haus, Hof und Staats Archiv*, et dont il a rédigé lui-même un résumé, auquel il a donné le titre indiqué ci-dessus. (Cf. LUCKWALDT, *Der Frieden von Campoformio*, p. 433, note).

avec Robespierre, que c'était le secret du prince de Waldeck (1) et le motif pour lequel, par ordre supérieur, il évacua les provinces belges. Pour contrecarrer ce projet, l'Angleterre nous envoya le *Lord Privy Seal* Spencer et M. Grenville, qui, peut-être pour la même raison, aimèrent mieux négocier avec le prince de Rosenberg (2) qu'avec le seul baron de Thugut. Le premier me parut saisi de la nouvelle de la mort de Robespierre, que peut-être l'Angleterre fit massacrer ».

Je m'empresse d'ailleurs d'ajouter qu'en dehors de cette note de Zinzendorf on ne trouve au *Haus, Hof und Staats Archiv* aucun document relatif à pareille négociation ; mais que, d'autre part, dans son *Journal de l'année 1794*, à la page 39, écrite sur l'heure même, Zinzendorf note à la date du 16 août 1794 : « *Le prince de Rosenberg nie que nous ayons traité avec Robespierre. Il dit qu'il faut suivre une campagne, sans quoi l'Angleterre s'allie avec le roi de Prusse à notre détriment. Je priai le prince de se consulter avec les Ministres étrangers.* »

Je me borne à signaler, sous toute réserve et à titre de curiosité, ce fait sur lequel il serait assurément curieux de faire la lumière. A ceux qui voudraient tenter ces recherches, je me permets de signaler avant tout le tome IV de *l'Europe et la Révolution française*, de LUCKWALDT, *Der Frieden von Campo-Formio*, les ouvrages de VIVENOT ZEISBERG, *L'archiduc Charles, Thugut, Vertrauliche Briefe. VIVENOT, Thugut, Clerfayt, und Würmser* et plusieurs bulletins de Paris, qui figurent au tome II des *Manuscripts of J. B. Fortescue*.

(1) Pour satisfaire l'Angleterre, on remplace Cobourg et Waldeck par Clerfayt et Beaulieu, mais en leur donnant des instructions qui excluaient toute action énergique (Cf. dans VIVENOT, *Thugut, Clerfayt und Würmser*, p. 19, la lettre du 11 août 1794 de l'Empereur François à Beaulieu)

« Avec un babil qu'on prenait pour de l'instruction, dit, à propos de Waldeck, LANGERON, dans son *Précis historique des campagnes des Autrichiens et de leurs alliés dans les Pays-Bas, en Hollande et sur le Rhin en 1793 et 1794. (Archives des Affaires Etrangères, France et divers Etats, volume 651)*, une loquacité qui passait pour de l'éloquence, un mouvement perpétuel qu'on croyait de l'activité, une jactance qu'on regardait comme de l'audace et un vernis de politesse qu'on disait être de la loyauté. »

L'archiduc Charles ne le jugeait guère moins sévèrement.

(2) Grand Chambellan de l'Empereur. « Personne, ainsi s'exprimait JACOBI dans une lettre du 30 mai 1792, ne conteste au prince de Rosenberg une habileté décidée, laquelle, s'il avait voulu, lui aurait fait échoir depuis longtemps une part des plus distinguées dans les affaires. Il y avait de certains moments où il aurait pu aspirer avec succès à la place du prince de Kaunitz ; mais il est d'une indolence extrême et depuis quelques années il est si souvent sujet à des accès violents de goutte qu'il est pour ainsi dire forcé de préférer son repos et ses aisances à tout ce que l'ambition pourrait lui offrir d'attrayant. »

XXVIII

Ad pièce XLVI.

STRUENSEE

M. de Struensee, frère, compagnon de l'infortuné Comte de ce nom, Ministre à la Cour de Copenhague, aurait peut être aussi été enveloppé dans ses malheurs sans l'asile qu'il vint chercher en Prusse, sans l'accueil que lui fit Frédéric II et la confiance qu'il lui témoigna. Longtemps chargé d'un grand travail avec le titre de Conseiller privé des Finances, sa capacité, ses grandes vues, ses connaissances l'ont enfin porté au Ministère du Département de la Banque Royale et peu d'hommes sont aussi bien à leur place que lui actuellement. Déjà avant ce temps quelques-uns de ses prédécesseurs, dirigés et conduits par lui, se sont distingués dans la carrière. Son ouvrage a paru le leur et il n'a pas cherché à désabuser, ce qui sert à établir que M. de Struensee, dans ce qu'il fait, sait mettre autant de modestie que de savoir et de zèle. On n'est pas plus laborieux que lui ; il est difficile d'avoir des connaissances plus étendues dans le calcul, dans le commerce, dans les finances et dans l'économie politique. Ses lumières ont été utiles à la Prusse. Il n'a pas dépendu de lui que cette Puissance ne fit mieux. Mais M. de Struensee est étranger. Il lui est impossible de faire beaucoup de choses sans choquer l'amour-propre des nationaux, sans blesser l'orgueil des ministres, sans déplaire aux Rois sous lesquels il a servi et nommé sous un Roi aussi dissipateur que l'était Frédéric Guillaume II, qui trop souvent n'avait que des passions grossières pour guides de ses volontés. Et puis il faut le dire, si M. de Struensee aime la gloire, il aime peut-être encore mieux la tranquillité et le repos et pour y parvenir il cherche soigneusement à éviter tout ce qui fait obstacle. Ayant contre lui les courtisans et presque tout le ministère, on sent tout ce qu'il a à faire pour se maintenir.

M. de Struensee s'est évidemment prononcé contre la guerre de la Prusse avec la France. Il s'est élevé avec véhémence contre le partage et contre tout ce qui s'est fait en Pologne. Il pense que la Prusse ne peut être heureuse que par la paix. S'il a parlé des Français, ce n'a toujours été qu'avec égard et estime. Il ne cesse de voir comme très utile une union intime de la Prusse avec la

République. Il est très estimé en Prusse. C'est un des hommes, dont la France peut tirer un très grand parti.

M. de Struensee a encore en Prusse un frère, qui a quelque mérite. Il occupe un poste de confiance dans la Prusse Méridionale (1).

XXIX

Ad pièce XLIX.

SANDOZ-ROLLIN. — EPHRAÏM

SANDOZ-ROLLIN (David-Alphonse, baron de) (1740-1809), né à Naumburg. Secrétaire de Légation au Ministère des Affaires Étrangères à Berlin (1767), à Londres (1768), à Paris (1769) où sa manière de servir lui valut les félicitations de Frédéric II. Ministre à Madrid (1784), à Paris de décembre 1795 jusqu'en septembre 1800 où il est rappelé et remplacé par Lucchesini, il vécut à partir de ce moment tantôt à Paris, tantôt à Nuremberg où il mourut en 1809. Le 25 brumaire an VII (15 novembre 1798), Talleyrand avait en effet adressé à Siéyès la note suivante : « Depuis quelques jours, M. de Sandoz tourne autour de moi pour m'insinuer des propositions de paix avec l'Angleterre. Je l'ai écouté jusqu'à présent sans rien répondre. J'ignore jusqu'à quel point M. de Sandoz est incité à se mettre en avant dans cette circonstance et d'où vient l'excitation ? Vient-elle de sa Cour ? Vous pouvez le savoir, ou y aurait-il à Paris quelque agent secret du Cabinet de Saint-James ou simplement Sandoz veut-il se mettre en avant pour agrandir sa position diplomatique ? Je persiste dans l'opinion que rien ne doit être traité sur ce terrain, où les négociations des Anglais (2) ont l'année dernière créé et alimenté les Clichyens (3) et cette année ils alimenteraient les anarchistes. Si vous recevez quelques ouvertures directes, préparez, en les écoutant, tout ce qui pourrait attirer sur vous la négociation ».

Le 7 frimaire (27 novembre 1798) Siéyès était en mesure de répondre à la question que Talleyrand venait de lui poser : « Rien encore ne peut me faire présumer que Sandoz ait été chargé par

(1) *Archives des Affaires Étrangères. Prusse. Mémoires et documents.* Volume n° 9. folio 76, 77. Notes sur quelques personnages en Prusse).

(2) Les conférences de Lille.

(3) Réunion des députés de l'Opposition ainsi surnommée d'après le Club qu'ils avaient formé : *Club de Clichy*.

son Gouvernement de vous insinuer des propositions de paix de l'Angleterre. J'ai seulement aperçu dans quelques-uns des alentours du Roi une sorte d'attention à nous dire, à nous répéter qu'il est de l'intérêt de la France de faire la paix... Quant à M. de Sandoz, on le travaille fortement ici à l'occasion de cette éternelle lettre du prince Radziwill où il est nommé comme approvateur (*sic*) du projet de ressusciter la Pologne sous un prince de la Maison de Prusse. On lui a écrit, dit-on, et s'il ne se justifie pas, il sera rappelé. Deux personnes sont déjà sur les rangs pour lui succéder M. de Lucchesini et M. de Rodes, ministre prussien en Espagne. Le Roi semble préférer ce dernier.....

« Le projet de faire une nouvelle ligne de démarcation au sud de la Franconie est de M. de Hardenberg.

« J'ajoute un détail fort intéressant que le citoyen Otto vient de me conter. C'est lui qui parle : « J'ai entretenu Ephraïm d'un bruit étrange qui s'est répandu ici touchant les propositions de paix faites par l'Angleterre. Il m'a dit et répété : « Ce bruit est très fondé, *M. Sandoz vient d'en informer le Gouvernement. C'est M. Azara (1) qui a fait la proposition, mais le Directoire ne veut rien entendre* ».

« Ne croyez vous pas, lui ai-je dit, que la lettre du prince Radziwill puisse compromettre M. de Sandoz. »

« En aucune manière. M. de Sandoz a rendu compte de toute cette affaire dans le temps et M. de Haugwitz en fut content. Mais M. de Schulenburg et le général de Möllendorf jettent feu et flamme contre M. de Sandoz. Je ne sais pourquoi (2)..... »

Il ne sera pas inutile, je pense, de faire dès maintenant plus ample connaissance avec un personnage dont il sera encore à plus d'une reprise question dans cette correspondance.

EPHRAÏM (B. Haikel) Conseiller prussien de Commission (*Commissions Rath*), employé en 1790 par la Prusse comme agent à Paris (3).

10 mars 1790. — On apprend à Berlin la nouvelle de l'arrestation à Paris du juif Ephraïm, que le roi de Prusse entretenait maintenant à Paris pour lui envoyer des bulletins des nouvelles courantes. Ce même juif avait été envoyé précédemment dans le Brabant lors de la révolution des Pays-Bas. A Paris il chercha à

(1) Ministre d'Espagne à Paris.

(2) *Prusse*, volume 224, Talleyrand à Siéyès n° 9; Paris 26 brumaire, an VII, f° 159 et Siéyès n° 9 Talleyrand (dépêche chiffrée n° 21) Berlin, 7 frimaire an VII, f° 173-174).

(3) Cf. SYBEL. *Revolutions-Geschichte*: I. 348.

exercer quelque influence sur les journalistes. Il répandit beaucoup d'argent et tint en plusieurs circonstances des propos atroces sur la personne de la reine Marie-Antoinette. (Cussy. *Souvenirs*, I, 100. Extraits des archives de la Légation de France à Berlin).

« Un juif nommé Ephraïm, nous apprend la *Correspondance du baron de Stael Holstein* (n° 214-18 juillet 1792), a été arrêté la nuit dernière par ordre du Comité des Recherches. On avait déjà vu ce matin un commencement de lettre en chiffre adressé au roi de Prusse où, me dit-on, Ephraïm lui dit : « Il n'est pas encore temps que vous entriez. Ce pays est gangrené et c'est pour longtemps. » Ephraïm entra un peu plus tard en relations avec la France (Cf. HÜFFER *Kabinetts Regierung*, 474) et fut d'autant plus utile à nos représentants à Berlin qu'il continuait à jouir de la confiance de Haugwitz et avait ses entrées chez Lombard. « Quant au juif Ephraïm, écrivait de Berlin le 20 mai 1800 Beurnonville à Talleyrand (*Prusse*, volume 227, n° 40, f° 120) mes lettres ne vous ont pas laissé ignorer ce que je fais de ce messenger politique. Il peut quelquefois être utile et je ne me sers de lui que comme l'instrument du Ministre. Je pense que M. de Haugwitz ne l'a employé jusqu'à présent que parce qu'il se bornait à des insinuations. Mais aujourd'hui que les circonstances obligeront ce Cabinet, s'il veut avoir quelque part au dénouement qui s'apprête, à en venir à des faits, je ferai entendre à M. de Haugwitz que cet homme ne doit pas se trouver entre la République et le Gouvernement prussien. »

Il n'en fut rien cependant, puisqu'en 1806, au moment de la rupture avec la France, Ephraïm, sur le point d'être arrêté, fut obligé de s'enfuir pour se mettre en sûreté (Cf. PERTZ. *Stein*, I, 320).

Enfin, on trouve encore dans le volume *Prusse n° 9, Mémoires et Documents*, les renseignements suivants sur Ephraïm, joints à la Dépêche n° 22 de Reinhard, d'Altona, le 21 nivôse, an V (10 janvier 1797) et qui font partie du Mémoire de Georges Kerner. « M. d'Oempteda, Ministre de Hanovre, est un homme dont on dit du bien sous le rapport du cœur et de la tête. Il est une des causes innocentes qui donnent quelque relief à un des fripons les plus rusés de la Prusse, au fameux juif *Ephraïm*, dont le gendre, homme estimable, est établi à Hanovre (M. Stiglitz, médecin).

« La physionomie de cet Ephraïm dénonce au premier coup d'œil toutes les friponneries dont on l'accuse, tous les actes d'iniquité et de lâcheté qui font de lui un objet de mépris général.

Les différents Ministres se servent, au reste, de ce misérable comme instrument d'espionnage. Il affiche une *gallomanie*, qui est à toute épreuve, excepté celle de l'argent. »

XXX

Ad pièce LI.

PAUL 1^{er}, EMPEREUR DE RUSSIE,
AU COMTE WORONZOW

Saint-Petersbourg, 30 décembre 1798.

« Jusqu'ici nous avons retardé de répondre aux propositions de la Cour de Londres, tant à celles qui vous ont été faites par lord Grenville qu'à celles qui ont été répétées ici par le chevalier Whitworth (1), ayant rencontré des circonstances qui exigeaient des éclaircissements ultérieurs. Mais, en attendant, nous avons senti dans toute sa force la solidité de ces communications amicales et la nécessité réelle d'un accord sincère entre les Puissances intéressées et, en conséquence de cela, d'un concert unanime de leurs efforts.

« Sans répéter ici la part active que nous avons prise au commencement de cette année dans la cause commune par nos forces de terre et de mer, envoyées au secours et à la défense de nos alliés, mais voulant que notre coopération s'étende le plus loin possible, nous avons cru que le premier pas était de tâcher de rapprocher nos deux alliés vers les liens qui leur conviennent et aux intérêts communs ; et si nos derniers conseils seront (*sic*) considérés par le roi de la Grande-Bretagne avec les dispositions amicales touchant les disputes survenues avec l'Empereur des Romains, il en résultera un bon commencement pour des opérations vigoureuses contre l'ennemi, car on ne saurait nier que, sans la participation de la Cour de Vienne, il est difficile d'espérer de grands succès sur le Continent

« Le second effort efficace de notre côté a été fait en faveur du roi des Deux Siciles. Aussitôt que nous avons su qu'il a fait une démarche convenable à sa dignité afin de délivrer l'Italie du joug français, accompagnée des mesures de prudence, nous avons con-

(1) Cf. Lord Grenville à Sir Charles Whitworth. *Most Secret. Downing Street*, 16 novembre 1798 (*Dropmore Papers*, IV, 377-380).

senti volontiers à lui donner un secours de nos troupes, consistant en 8.000 hommes d'infanterie et d'artillerie avec 200 Cosacks, en les expédiant par le chemin le plus court par la Moldavie, la Valachie, le Banat de Kraysovée (?) et la Croatie jusqu'à la ville de Zary (1), qui est dans la Dalmatie actuelle de l'Autriche ; d'où ils doivent être transportés par des bâtiments napolitains en Italie, sans en demander aucun autre avantage que leur nourriture, comme cela est stipulé ordinairement dans les traités d'alliance.

« Le troisième moyen, et très efficace pour faire du mal à l'ennemi, ou pour mieux dire, pour atteindre le but que nous attendons avec l'Angleterre et avec toutes les Puissances bien organisées, est le consentement du roi de Prusse d'entrer avec nous dans la Coalition commune. Nous lui avons déjà préalablement proposé tout ce qui pouvait exciter l'amour-propre et l'appas des acquisitions en donnant l'espérance de notre propre secours. Nous renouvelons actuellement les ordres à notre Ministre, comte Panin, de lui faire définitivement les mêmes demandes, comme vous le verrez par notre Rescrit dont la copie est ci-jointe. Nous faisons consister le secours en question dans 45.000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec le nombre suffisant d'artillerie, aussitôt qu'un traité prévisionnel (*sic*) conclu par notre Ministère et par le chevalier Whitworth et signé par ce dernier *sub spe rati* aura été ratifié par S. M. Britannique. Quoique, d'après nos intentions qui assurent le salut de nos alliés, et même on peut dire de toute l'Europe, nous ne doutions pas que la Cour de Londres approuvera la conduite de son Ministre, néanmoins nous avons reconnu nécessaire d'expliquer ici le contenu de ce traité.

« Dans le préambule, on fait mention du but des opérations du roi de Prusse du côté de la Hollande, conformément aux propositions mêmes de l'Angleterre qui vous ont été communiquées par lord Grenville et à notre Ministère par le chevalier Whitworth. Nous envisageons comme une acquisition grande et utile pour toutes les Puissances bien intentionnées, si les ci-devant Pays-Bas Autrichiens puissent être arrachés à la France et joints à la Hollande. Touchant cet article, de même que des acquisitions que le roi de Prusse pourra faire en sa faveur aux dépens de notre ennemi, nous avons des assurances de la Cour de Vienne qu'elle ne s'y opposera en aucune manière.

« Dans les articles suivants du traité, nous bornons notre secours au roi de Prusse, comme il est dit ci-dessus, à 45.000 hommes,

(1) Zara.

et d'après cela on a posé par une diminution proportionnée d'avec les projets précédents tout les subsides en les fixant à 900.000 livres sterlings, que pareillement la somme une fois à payer, nécessaire pour équiper lesdites troupes, faisant 225.000 livres sterlings et pour d'autres dépenses à raison de 37.500 sterlings par mois que le roi de la Grande-Bretagne prendra sur lui comme dette payable après la conclusion de la paix. Quoique ce traité doive être considéré comme prévisionnel, car il est naturel que, si le roi de Prusse ne se décide pas à agir en faveur de nos alliés et reste dans sa précédente neutralité suspecte, dans quel cas, nous devons aussi nous borner à observer sa conduite et nous tenir prêts à arrêter par la force toute démarche de sa part contre les Puissances en guerre avec les Français; dans quel cas ledit traité n'aura point son effet. Néanmoins, si pendant la continuation de la présente guerre il s'ouvre une facilité pour employer notre secours, ledit traité y servira de fondement et de règle.

« En laissant à vos soins de conduire à son terme cette affaire avec le ministère anglais, nous revenons à d'autres propositions de lord Grenville relativement à la guerre et à ses conséquences.

« Nous considérons comme un moyen salutaire pour toute l'Europe et comme le seul pour tranquilliser toutes les Puissances, de ramener la France dans les limites où elle a été avant la Révolution qui y eut lieu. Pour l'atteindre par la force des armées, c'est l'affaire de tous les alliés, et ayant conclu la paix à ces conditions, on peut espérer très aisément qu'il s'y opérera de soi-même un changement, par le moyen duquel il s'y établira un Gouvernement régulier et qui ne sera ni dangereux, ni préjudiciable pour les autres Puissances. Mais, au reste, toutes stipulations détaillées provisoires relativement aux réquisitions de la Cour de Vienne et autres objets pareils entraînent plusieurs inconvénients. Premièrement l'acquisition des succès dépendra des suites et avantages de la guerre exposée à beaucoup d'incertitudes. En second lieu, en les fixant d'avance dans une vue raccourcie, ne donnera-t-on pas par là-même un prétexte à cette Cour de chercher préalablement à la guerre, suivie de grandes dépenses et de grands dangers, à obtenir quelques avantages, même secondaires, par le moyen de sa négociation avec les Français. Et quoique, sans doute, cela ne sera pas solide, mais ayant résolu une fois de rester neutre, toute la Coalition sera réduite alors à un grand affaiblissement. Et enfin, troisièmement, il ne saurait ne pas exister quelque proportion entre les acquisitions des Cours de Vienne et de Berlin, établie communément d'après les rapports précédents

de la puissance et de l'étendue de l'une et de l'autre. C'est pourquoi nous croyons plus convenable pour nos vues communes avec l'Angleterre, sans ôter à ces deux Cours la perspective des acquisitions, si par malheur elles y trouvent plus d'appas que dans la sûreté pour les temps à venir de leurs propres trônes et de leurs possessions actuelles, de tâcher de les amener à une prompté décision. Nous ferons auprès de la Cour de Vienne de nouvelles instances en lui représentant que dans le temps que, non seulement le roi des Deux-Siciles est entré dans les Etats de Rome et de Toscane pour en chasser les Français, mais que ces derniers ont déjà déclaré la guerre au roi de Sardaigne, menacé d'une ruine totale ; quand leur traité conclu à Campo-Formio est évidemment enfreint du côté des Français par l'expulsion du Pape de sa capitale et de ses Etats et par la subversion hostile de la Suisse ; et quand la négociation entamée à Rastatt est accompagnée des démarches violentes tendant à la ruine de l'Empire d'Allemagne, la dignité personnelle de l'Empereur d'Allemagne et sa bonne foi à l'égard de ses alliés exigent impérieusement qu'il prononce sa détermination et adopte sans délai des mesures actives ; que personne ne peut le regarder comme agresseur, aussitôt qu'il défend le traité violé par la partie adverse, et l'Empire, dont il est le Chef, exposé aux vexations cruelles d'un ennemi acharné à la ruine de toutes les Puissances et que c'est actuellement qu'il se présente l'occasion et les moyens de montrer et sa grande force dans les opérations et sa fermeté dans les principes et dans les procédés.

« Quant à ce qui regarde la restitution au Pape de sa capitale et de ses Etats, le rétablissement du roi de Sardaigne dans son ancienne indépendance et d'autres articles expliqués par l'Angleterre, nos idées et nos intentions ne sont nullement différentes de celles du roi de la Grande-Bretagne et nous désirerions sincèrement que dans tous les arrangements et transactions exigés par la nécessité, on puisse autant qu'il est possible éviter les changements ou les secousses qui entraînent après soi l'annihilation des Puissances ou des Etats entiers.

« D'après ces explications confidentielles de notre part et les efforts employés pour l'avantage de la cause commune, nous nous flattons d'obtenir que la Cour de Londres reconnaîtra que personne ne saurait nier que nous ne soyons dans la guerre actuelle une des principales parties agissantes.

« Tout ce qui a été dit ci-dessus et tout ce que nous faisons pour nos alliés est un témoignage meilleur que les déclarations

quelconques ; mais si, d'après le consentement général des alliés, il sera trouvé nécessaire de faire des déclarations pareilles, soit auprès des autres Cours afin de les exciter d'entrer dans la Coalition, soit à la Diète de l'Empire et au Congrès de Rastatt avec l'explication de nos intentions, en insistant de rompre une négociation aussi préjudiciable et de conseiller aux membres de l'Empire Germanique de faire cause commune avec leurs Chefs, nous ne nous refuserons pas à le faire en expédiant en son temps à cet effet des ordres à nos Ministres, afin qu'ils agissent ensemble et d'accord avec les personnes accréditées par Leurs Majestés l'Empereur des Romains et les rois de la Grande-Bretagne et de Prusse, avec cette réserve cependant que les paroles soient fortifiées par les actions : car autrement les suites de pareilles déclarations produiront seulement des réponses indécentes, des désagrémens et une inconsideration (*sic*) universelle.

« Vous communiquerez le contenu de ce rescrit au ministre de Sa Majesté Britannique dans toute son étendue en demandant qu'on envoie des ordres à Vienne et à Berlin pour exiger les efforts nécessaires et uniformes des Ministres anglais avec les nôtres qui se trouvent auprès de ces deux Cours. »

Traduit du russe.

(*Dropmore Papers*, IV, 42743).

XXXI

Ad pièce LXIII.

GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK (1)

« Si j'ai déferé jusqu'ici de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime de l'état de nos affaires politiques pour autant qu'il m'est connu, c'est que cet état ne présentant ou ne laissant entrevoir que des choses infiniment vagues et incertaines, j'espérais d'un jour à l'autre que les négociations et les fréquentes conférences des Ministres du Roi avec les Envoyés de Londres et de Pétersbourg amèneraient enfin un résultat quelconque sûr et positif. Mon espérance, à cet égard trop souvent trompée, m'oblige enfin de rompre le silence et d'offrir à Votre Altesse Sérénissime,

(1) Copie annexée par Thomas Grenville à la dépêche particulière qu'il adressa à son frère, lord Grenville, de Berlin le 5 avril 1799.

faute de certitudes, du moins des probabilités ou des conjectures sur l'issue prochaine de ces conférences et de ces négociations.

« Les propositions faites à la Cour de Berlin par celles de Londres et de Pétersbourg sont claires et précises. Elles consistent dans des offres de secours d'argent et de troupes, si la Prusse se décide à prendre une part active à la guerre. Celle-ci rejette ces offres et témoigne le désir de substituer à des traités offensifs des traités d'alliance défensive, mais sans vouloir stipuler d'autre *casus fœderis* que celui d'une attaque directe de la part des Français contre sa ligne de neutralité. Ce qui doit paraître plus extraordinaire encore, c'est que le Cabinet de Berlin donne à entendre, qu'en conséquence de ses vues, il lui serait agréable que l'Angleterre voulût fournir quelques subsides à la Prusse afin de suppléer par là à ce qu'elle manque de moyens pour se mettre sur un pied de guerre respectable et pour renforcer par quelques mille hommes son armée d'observation en Westphalie. Cela veut dire, si je ne me trompe, que la Prusse désirerait que la Russie et l'Angleterre concourussent à consolider sa sûreté et son état d'inertie et de repos, même aux dépens des moyens qui leur sont nécessaires pour défendre une cause qu'il serait surprenant que la Prusse ne regardât pas comme la sienne, puisqu'elle ne saurait se perdre sans que ce malheur n'entraînât irrévocablement sa chute comme celle de tous les Etats du monde. Nous saurons dans peu ce que les Cours de Londres et de Pétersbourg jugeront devoir répondre à des vues si peu conformes aux leurs et aux circonstances, et je pense que leur réponse n'est pas difficile à prévoir.

« Au reste, il ne me paraît pas, d'après la manière dont M. le Comte de Dietrichstein se prononça ici, que la Cour de Vienne désire infiniment d'engager la Prusse à reprendre les armes. Il me semble au contraire qu'elle ne serait pas fâchée qu'elle se tint strictement renfermée dans son système de neutralité et que les secours qu'elle a à attendre de la part de la Russie et de l'Angleterre fussent augmentés de ceux que ces deux Cours offrent à la Prusse et que celle-ci refusa.

« Je suis d'autant plus porté à croire que telles sont les dispositions et les vues du Cabinet de Vienne qu'il me semble que j'en pénètre le motif et les raisons que voici :

« Ce Cabinet voit dans le Nord de l'Europe un faisceau de puissance et de forces qui pour mériter ce nom, n'a besoin que d'un lien qui les unisse et qui, dans les circonstances présentes, sera formé et serré aussitôt que la Prusse le voudra.

« Il voit que celle-ci, reprenant les armes, disposera de ce faisceau pleinement à son gré ; et que combattant alors avec d'aussi puissants alliés sur un théâtre de guerre indépendant de celui de l'Italie et du Haut-Rhin, elle sera en état de poursuivre ses succès au delà du Bas-Rhin, aussi loin qu'elle le jugera à propos et convenable à ses intérêts et à ceux de ses alliés.

« Il voit que, lorsque ces succès l'auront mise à même de régler avec ces-mêmes alliés le sort de la Hollande et de disposer de celui de la Belgique, elle saura également trouver moyen de prescrire et de faire prescrire des bornes à l'Autriche, dans le cas où d'heureux succès l'engageraient à porter trop loin ses vues ambitieuses.

« Enfin il voit que, si la Prusse se décidait dans le moment actuel de tirer parti de la position favorable où elle se trouve, il en résulterait probablement, pour des temps futurs, un système politique et une balance entre le Nord et le Midi de l'Europe, d'un avantage incalculable pour la Prusse. D'où le Cabinet de Vienne conclut qu'il lui importe de ne point tirer cette Puissance de l'inaction à laquelle elle se condamne, mais de profiter de son sommeil et de ses faux calculs pour donner naissance à un système et à une balance qui tourne au profit de l'Autriche.

« Voilà, Monseigneur, les raisons qui me paraissent motiver la froideur de la Cour de Vienne envers celle de Berlin et le peu d'empressement qu'elle témoigne depuis quelque temps de se rapprocher d'elle.

« Dans ce moment il dépend encore de la Prusse de déjouer la politique de sa rivale. Les moyens lui en sont offerts ; mais elle n'a plus qu'un instant pour se décider ; et je crains que ce ne soit en vain que ceux qui s'intéressent à sa gloire et à ses vrais intérêts forment des vœux pour qu'elle mette cet instant à profit. Elle s'aliène imprudemment les deux plus fermes appuis de son trône, qui sont l'Angleterre et la Russie, et cela dans un temps où les fondements de ce trône sont journellement minés. Aussi s'aperçoit-on déjà que, par une conduite si peu appropriée aux temps et aux circonstances et pour cette raison si inapplicable, elle a amené à inspirer une sorte de méfiance à la Cour de Saint-Pétersbourg ; puisque celle-ci, ne croyant pas la ville de Hambourg suffisamment garantie, se propose d'y suppléer par un corps de ses propres troupes et que ces jours passés elle a fait donner connaissance de sa résolution à cet égard au Ministère de Berlin. »

XXXII

Ad pièce LXIV.

DIETRICHSTEIN

DIETRICHSTEIN (François-Joseph, comte, puis prince de) (1767-1854). Général-Major, s'était distingué comme colonel au siège de Valenciennes, fut employé à d'assez fréquentes missions diplomatiques à Saint-Petersbourg, Berlin et Munich, conclut en 1800 l'armistice de Parsdorf avec Moreau et renonça à la carrière diplomatique en 1801, lors de la chute de Thugut, dont il avait été le confident et le porte-parole. Après la paix de Lunéville, il quitta l'armée. Grand-maître en 1809 de la Cour de l'archiduc François, qui devint plus tard duc de Modène, il fut ensuite envoyé en qualité de Commissaire Impérial dans la partie de la Galicie occupée par l'ennemi et y resta jusqu'à la paix de Vienne (Cf. CRISTE. *Erzherzog Karl*, I, 481-484 et Passim et II, 105).

« Le comte de Dietrichstein, l'ami de confiance de Thugut, écrit Siéyès le 26 mars 1799 (1), peu de jours après l'arrivée à Berlin du diplomate autrichien, a annoncé qu'il n'était ici que pour quinze jours. L'objet de sa mission paraît être de rendre compte des démarches et des vues de l'Autriche et d'expliquer le passé pour dissiper les méfiances. Il ne quitte pas M. de Haugwitz..... »

« Heureusement toutes les affections aristocratiques cèdent au calcul des intérêts, quand il s'agit de rompre ou de conserver la neutralité..... »

Quatre jours plus tard, le 30 mars, il consacre encore à Dietrichstein toute une partie de sa dépêche à Talleyrand :

« J'imagine qu'en ouvrant mes dépêches, vous cherchez d'abord ce que j'ai à vous dire des négociations Dietrichstein, Grenville, etc, etc. J'ai rencontré le premier dans plusieurs bals. Car on danse autant dans cette Cour qu'on y parle peu. C'est un jeune homme, d'une jolie tournure, presque française, portant le nez au vent d'une manière toute particulière. L'émigré Caraman, qui l'accompagnait et qui tient, comme vous savez, la tête haute et lestement orgueilleuse, disparaissait sous l'arrogante supréma-

(1) *Prusse*, volume 225. Dépêche chiffrée n° 58, f° 64. *Siéyès à Talleyrand*. Berlin, 6 germinal an VII.

tie de l'air et du ton autrichien. Je n'avais pas idée de cet air là, qu'on m'assure être commun à Vienne. Le pauvre prince de Reuss représentait mal la Cour Impériale. Il ressemblait à un singe hautain et malade. Les manières hautaines de M. de Dietrichstein paraissent peu propres à lui faire des amis à Berlin. On les lui pardonne d'autant moins que ni son âge, ni le rôle qu'il a joué avant de venir à cette Cour, au dire du public, ne l'autorisent à affecter aucune supériorité sur le Ministère prussien. Joignez à cela la vanité prussienne révoltée, le scandale général parmi les Allemands, qui a suivi la publication des Pièces et Conventions secrètes entre le Cabinet Impérial et la République et vous jugerez avec raison que l'ami particulier du baron de Thugut ne fera probablement qu'un voyage inutile.... (1) »

« Oserais-je vous demander, écrivait près de dix-huit mois plus tard, le 27 septembre 1800 le comte de Starhemberg à lord Grenville, s'il est vrai que le comte de Dietrichstein soit mis à la pension ? On ne me le mande point de Vienne, mais je l'ai lu dans les Gazettes. J'en serai étonné et même fâché, car, quoique, de vous à moi, ce soit un pauvre sujet : il est honnête et bien pensant. Je suis lié avec lui et il est une créature de Thugut..... (2). »

« Dietrichstein, lit on dans la dépêche que William Wickham adressait à lord Grenville quelques jours plus tard, de Kremsmünster le 9 octobre, a racheté maints de ses péchés (sans parler de la confession générale qu'il m'a faite) par sa conduite en cette occasion (la retraite de Thugut). Il s'est de plus jeté tout entier dans nos bras. C'est là un instrument dont nous pouvons tirer grand parti. Aussi je n'hésite pas à vous recommander à propos de ce gentleman, (qui est après tout rien autre qu'un assez pauvre sujet) d'oublier mes anciens griefs et de lui rendre notre faveur. Je l'ai eu ici pendant une semaine avant la reprise des hostilités. Je l'ai si bien gavé, si bien cajolé et endoctriné que je crois réellement qu'il n'a pas eu de secret pour moi (3).... »

(1) *Prusse*. volume 225, n° 59, f° 69-76. *Siéyès à Talleyrand*, 10 germinal an VII (39 mars 1799).

(2) *Droppmore Papers*, VI, 334.

(3) *Droppmore Papers*, VI, 312.

XXXIII

Ad page 247.

POPHAM

POPHAM (*Sir Horne Riggs*) (1762-1820), né à Téhéran, où son père, dont il était le 21^e enfant, était Consul d'Angleterre. Entré dans la marine en 1778, lieutenant en 1783; il obtint un congé en 1787 et partit d'Ostende sur un bateau marchand naviguant sous pavillon anglais et se rendant aux Indes. A son retour en 1793 à Ostende on saisit le bâtiment (*l'Etrusco*) qu'il avait acheté et qu'on soupçonnait affrété pour le compte de la France et porteur d'une cargaison destinée à ce pays. Ce fut seulement en 1805 qu'il réussit à se faire rembourser 25.000 livres. Entre-temps, dès son retour en Angleterre, on l'avait attaché à l'armée, qui opérait en Flandres sous les ordres du duc d'York. Il s'y fit remarquer lors de l'évacuation de Tournay, Gand et Anvers. Sur la proposition dont il avait été l'objet il fut nommé *post-captain* en 1795 et chargé en 1798 du commandement des côtes depuis Deal jusqu'à Beachy-Head. En 1799, il est envoyé à Cronstadt pour y régler les questions relatives au transport d'un corps russe en Hollande et commanda pendant l'hiver de 1800 une escadrille de canonniers dans le canal d'Alkmar.

Les services qu'il rendit à ce moment lui valurent une pension annuelle de 500 livres. Commandant du vaisseau de 50 canons, le *Romney*, il fit à la fin de l'année et jusqu'en 1803 partie des forces navales des Indes. Commodore et commandant d'une expédition envoyée au Cap de Bonne-Espérance, il participa à la prise de la ville du Cap le 10 janvier 1806. Parti de son propre mouvement, sur la foi de rapports à lui faits par le capitaine d'un bateau de commerce américain, de la baie de la Table au mois d'avril 1806 avec 1300 hommes sous les ordres du brigadier William Carr Beresford, il débarqua le 23 juin à proximité de Buenos-Aires, dont le général s'empara sans peine, mais où attaqué par des forces supérieures il lui fut impossible de se maintenir. Trop faible pour rien entreprendre, Popham dut, en attendant les renforts qu'amenait en janvier 1807 son successeur le contre-amiral Charles Stirling, se contenter de bloquer le Rio de la Plata.

Rappelé en Angleterre et traduit en Conseil de guerre pour avoir quitté sans ordres le Cap de Bonne Espérance et avoir risqué de

compromettre la sûreté de cette colonie, il ne put malgré les arguments qu'il fit valoir, convaincre ses juges, qui lui infligèrent une sévère réprimande. La Cité de Londres, au contraire, désireuse de lui témoigner sa reconnaissance pour la conduite qu'il avait tenue en voulant par cette expédition dans l'Amérique du Sud ouvrir de nouveaux débouchés à l'activité commerciale britannique, lui vota et lui offrit une épée d'honneur. Il ne tarda pas du reste à reprendre sa place dans la Marine Royale, prit part avec l'amiral Gambier à l'expédition contre Copenhague, et fut avec Sir Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington, et le lieutenant-colonel George Murray, l'un des commissaires chargé de rédiger les conditions de la reddition de la flotte danoise. Commandant du vaisseau de 74, le *Vénéral*, il fait en 1809 partie de l'expédition de l'Escaut et en 1812, tout en conservant son pavillon sur ce vaisseau il est placé à la tête d'une escadrille qui soutient sur les côtes septentrionales de l'Espagne les opérations des guérillas. Contre-amiral en 1814, son dernier commandement à la mer fut de 1817 à 1820 celui de la station de la Jamaïque. L'état de sa santé l'obligea en juillet 1820 à rentrer en Angleterre, où il mourut deux mois après son retour.

Cf. pour plus de détails sur le rôle joué par Popham lors de l'expédition de Buenos-Aires, l'article de la *Revue historique* CXXXIX, 229-289. GEORGE NESTLER TRICOCHE *Batailles oubliées. Les Anglais à Buenos-Aires.*

« Dans le Mémoire intitulé : *L'Europe en 1799*, que le baron (à ce moment encore chevalier) de Bray, représentant de la Bavière à Saint Pétersbourg, adressa à son Gouvernement, on trouve ces quelques lignes qui nous prouvent que Popham et Stamford eurent d'autant plus de mérite à obtenir l'envoi du corps russe en Hollande que Paul I^{er} avait eu le pressentiment de l'inutilité et de l'insuccès de cette entreprise. « L'Empereur, écrit-il, s'était toujours montré contraire à cette expédition ; mais le capitaine Popham, homme éloquent et adroit, avait rejeté toutes ses objections avec succès et arraché en quelque sorte la convention qui fut signée par le chevalier Whitworth : « Allons y donc, puisque vous le voulez, dit l'Empereur, mais je n'en ai pas bonne opinion. »

Cf. *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1909, page 587. *La Russie sous Paul I^{er}.*

XXXIV

Ad pièce LXXIII.

TROIS PORTRAITS DU MARÉCHAL SOUVOROW

Le portrait de Souvorow, que le comte Woronzo-w annexait à sa dépêche à lord Grenville du 1^{er} juillet 1799, m'a paru à tous égards si intéressant que j'ai cru bien faire en ne me bornant pas à renvoyer mes lecteurs au Tome V, 110 à 113 des *Dropmore Papers*.

« Le maréchal comte de Souvorow est un homme d'une taille moyenne, âgé de 60 à 65 ans et, quoique très maigre, il est encore aujourd'hui plein de force et d'activité. Son corps est d'une trempe si extraordinaire qu'il est aussi inaccessible au froid et aux intempéries de l'air qu'il est insensible aux fatigues. Sa manière de vivre et ses mœurs sont d'une simplicité sans égale. Une botte de paille forme son lit ordinaire et lorsqu'il vit en campagne, la première chaumière, qu'il rencontre au bout de sa marche, lui sert de palais. Personne n'est plus sobre, ni plus frugal que lui. D'une famille distinguée, né au milieu de l'aisance, il a conservé cette austérité de mœurs qui tient du stoïcisme, mais dont la source est infiniment plus pure. Ennemi de la noblesse, du luxe et de la volupté, il s'est durci de bonne heure dans le choix qu'il a fait du métier le plus rude, qui est celui de la guerre et ce n'est que dans ce milieu, au bruit des armes et au milieu des combats qu'il trouvait ses plaisirs et qu'il passait sa vie. Avec une âme ardente et taillée en granit, un esprit juste et entreprenant, un cœur généreux et désintéressé au point de dédaigner même les richesses et avec une force de caractère qui le rend aussi inflexible et ferme dans le bien qu'insensible à la crainte, cet homme, en embrassant la carrière des armes, a cultivé les talents militaires par de profondes études ; et l'on peut dire hardiment que nul homme n'a médité davantage sur les campagnes des grands capitaines, nul n'a étudié mieux l'art de faire la guerre tant des anciens que des modernes et nul n'a conservé peut-être aussi bien la mémoire des grandes actions qui se sont données sur les différents théâtres de la guerre. Plus philosophe que la plupart des guerriers, il a senti que l'homme n'est pas purement et simplement une machine ; que si le corps, qui en est une de ses parties, est soumis aux lois de la mécanique, sa partie la plus noble, celle qui dirige le mouvement et commande au sentiment, n'obéit qu'à des lois qui

suisant sa nature lui sont particulières et que, si l'on ne cultivait que la partie la plus grossière, sans songer à mettre de l'accord avec d'autres, l'homme se réduirait à l'état d'automate, et pire que cela, car sa volonté, n'étant ni entièrement détruite, ni dirigée, pourrait se refuser à suivre la direction qu'une impulsion étrangère voudrait lui donner. D'un autre côté, connaissant le désavantage incalculable qu'ont les troupes automates et par conséquent sans passions vis-à-vis de celles qui sont électrisées par les sentiments qu'on a soin de leur inspirer, dont l'imagination est exaltée par la magie des différents tableaux qu'on trace devant elles et qui sont enivrées de zèle et d'ardeur par tous les prestiges qu'on met en usage, ce Général ne se bornait pas aux seuls exercices qui donnent de la souplesse et de la dextérité aux troupes ; mais il s'occupait en même temps de l'esprit de l'armée qu'il a toujours cherché de cultiver en se servant pour cela de tous les moyens que son génie pouvait tirer de la connaissance exacte du caractère des individus qu'il commande, de leur génie, de leurs opinions, mœurs et coutumes. Un seul exemple suffira pour donner une idée de la manière dont il s'y prenait.

Lorsque la grande Catherine, peu de temps avant sa mort, se détermina d'envoyer au secours de l'Empereur 60.000 hommes contre les Français, elle nomma le Maréchal Souvorow pour commander cette armée et lui communiqua là-dessus quelques mois d'avance ses volontés. Le général rassembla les troupes destinées pour cette expédition autour de son Quartier Général et faisant venir tous les jours et tour à tour chaque régiment à la parade, il lui lisait, lorsque la parade était finie, quelques petites instructions qu'il avait soin de composer lui-même. Ces instructions, écrites de la manière la plus simple et la plus analogue à l'esprit d'un soldat russe, roulaient sur ses devoirs et sur les parties qu'il lui était indispensable de connaître comme guerrier ; mais il y délayait en même temps quelques ingrédients bien choisis et bien calculés pour produire en lui une horreur pour les principes atroces des Français républicains, une haine pour cette nation dégénérée et une ardeur pour la combattre. Non content de cela, il ne laissait passer aucune occasion qu'il croyait être propre pour entretenir en eux ce sentiment. Lorsqu'il les exerçait, par exemple, soit par régiment, soit par corps, c'étaient toujours les républicains qu'on avait devant soi ; c'étaient eux qui faisaient l'objet de toutes les attaques et de toutes les manœuvres qu'on faisait et les bayonnettes, au bout des fusils, étaient toujours dirigées contre eux, lorsqu'on marchait en colonne serrée, toutes

ces choses ne pouvaient manquer de produire l'effet qu'il désirait et qui était celui de faire sur eux une impression si forte que le nom seul de Français républicain puisse leur servir de signal pour le combat. .

Ajoutez à cela que personne ne s'est plus appliqué à étudier l'art de se faire aimer des troupes et n'a mieux réussi parce que personne n'a été plus convaincu, que : « *Principes pro Victoria pugnans, comites pro Principe.* »

Si, d'un côté la vérité est attestée par les expériences journalières qui nous font voir que les armées les moins propres à triompher sur leurs ennemis, sont toujours celles qui sont composées d'individus, dont les âmes froides portent aussi peu d'affection pour le chef qui les commande que d'intérêt pour la cause qu'ils défendent ; d'un autre côté les succès brillants et non interrompus du comte Souvorow ne les confirment pas moins.

Il serait difficile dans un écrit de cette nature d'entrer dans les détails de ses exploits qui viennent à l'appui de cette vérité. C'est pourquoi l'on se bornera à dire simplement que ce général, ayant fait toutes les guerres que la Russie a eues dans les derniers quarante-cinq ans, s'est trouvé à un nombre de batailles que pas un guerrier de nos jours n'a eu occasion de voir, qu'ayant eu pour la plupart le commandement en Chef, il s'est constamment tenu au-dessus des revers de la fortune et que dans toutes ces occasions, la gloire n'a jamais hésité un seul instant à se déclarer pour lui. On pourrait également ajouter qu'il n'est peut-être pas aisé de trouver dans les fastes de la guerre un second exemple d'un général qui ait livré tant d'assauts que lui et qui ait emporté des villes aussi bien défendues que celles qui, à la suite de tant de combats sanglants, ont été forcés de céder à la valeur de ce chef et à l'intrépidité des troupes russes qu'il commandait.

Mais avant de finir, que l'on me permette d'ajouter quelques mots sur un préjugé qui a généralement prévalu parmi tous ceux dont le jugement superficiel se brise sur la surface des objets sans pouvoir jamais pénétrer l'écorce qui les couvre. Ce préjugé est celui de croire qu'une certaine originalité dans le caractère, quelques singularités dans les manières, beaucoup de simplicité dans les formes des discours et un grand respect pour les opinions, les coutumes et les usages de nos pères sont incompatibles avec le génie et les talents militaires, un préjugé qui les conduit à une conclusion non moins fautive que celle de supposer que les succès constants du général Souvorow ne doivent être attribués qu'aux effets du hasard. Sans m'occuper à combattre cette opi-

nion et à démontrer combien l'idée d'un *hasard fixé* répugne à la raison et à la saine logique, je tâcherai de diriger l'attention de tous ceux dont le raisonnement a plus de suite et de méthode sur les qualités particulières auxquelles tous les succès du général doivent être principalement attribués en leur citant quelques traits de ses exploits qui les mettront en évidence.

Lors de la dernière guerre avec les Polonais, (celle qui décida de Varsovie) l'Impératrice de Russie, fatiguée d'en attendre les derniers résultats qui tardaient d'arriver, voulait accélérer les opérations en donnant ordre au général Souvorow d'entrer en Pologne avec un corps de 15.000 hommes qui, se trouvant alors dispersé sur les bords du Dniester, non loin de Balta, était par là le plus à portée de ce pays. Le général, au moment même de suivre les ordres de sa Souveraine et de se mettre en marche, reçoit la nouvelle que le roi de Prusse a été obligé de quitter le territoire polonais avec toute son armée, qu'il commandait en personne, pour aller se porter dans ses propres États où quelques insurrections naissantes demandaient sa présence et celle de ses troupes. Voyant alors que les forces, qui devaient agir en Pologne, étaient diminuées de 90.000 hommes (ce qui constituait l'armée du Roi) il a senti qu'il ne lui restait d'autre ressource que celle de porter à ce pays un coup inattendu, en précipitant, autant que possible la marche des troupes qu'il commandait, afin d'étonner l'ennemi et de le combattre avant qu'il ait eu le temps de connaître le nombre des assaillants et avant que ses propres troupes fussent informées des obstacles qu'elles auront à surmonter. Pour exécuter ce plan, il presse la marche des troupes russes, au point que la vitesse avec laquelle elles se sont portées en avant, ne peut paraître qu'un fait peu croyable pour toute autre nation... La distance qui les séparait de Varsovie, le centre des forces réunies de la Pologne, contre lequel le général dirigeait ses efforts, étaient de plus de 700 verstes ou près de 485 milles anglais. Dix jours de marche ont suffi pour ce trajet. Au bout de ce temps, à peine arrivé au point où il brûlait déjà d'impatience d'y être, il fait une reconnaissance assez générale et assez complète pour connaître la position de l'ennemi sur tous les points possibles et lorsqu'il n'eût plus rien à désirer de ce côté, il se décide sur-le-champ d'entamer cette ville du côté de Praga et distribue les ordres nécessaires pour le mettre en exécution le jour suivant. Le jour arrive et quelques minutes décident du sort de la Pologne et terminent cette guerre. Ce trait-ci, avec tous ceux qui sont connus de lui, comme celui d'avoir battu avec une poignée d'hommes et mis en

déroute l'armée nombreuse des Polonais commandée par le prince Oginsky, lors de la première confédération, celui d'avoir complètement défait avec un corps de 10.000 hommes toute l'armée du Grand-Vizir, une victoire qui lui a valu cette grande considération, dont il jouit dans l'armée autrichienne, tous ces traits, dis-je, avec une infinité d'autres, sont certainement les meilleures preuves que l'on puisse donner pour faire voir combien le jugement que quelques-uns ont porté sur lui et dont nous avons parlé plus haut est mal fondé.

Siéyès rentrait assurément dans cette catégorie. Voici en effet ce que de Berlin le 23 ventôse an VII (16 mars 1799) il avait écrit à Talleyrand (1).

« Depuis trois jours les diplomates causent entre eux d'une nouvelle bien étrange, c'est que le général Souvorow est nommé par les deux Empereurs pour commander l'armée combinée qui doit agir en Italie. Ce Souvorow est une bête féroce, dévote, bigote jusqu'au fanatisme, se rapprochant du soldat russe par la grossièreté de ses habitudes, de son langage, et d'une bonne partie de son vêtement. Vous vous rappelez sa conduite au sac de Praga et de Varsovie. Si cette nomination était vraie, ce serait tant mieux. Les officiers autrichiens ne voudraient jamais obéir à un pareil misérable. Il était en correspondance avec Charette et la Vendée.... »

« Le prince Souvorow, lit-on dans les *Mémoires du général baron de Löwenstern* (I, 64-65) est trop connu, trop renommé, sa réputation trop colossale, pour que je puisse même avoir la pensée de m'ériger en juge ou en censeur de ses actions.

« Son caractère est noble, généreux, humain et bon. C'est à tort que des écrivains partiiaux ou mal instruits lui attribuent une âme sanguinaire. Les assauts d'Ismaïl et de Praga ne peuvent autoriser cette accusation. Souvorow fut forcé par les circonstances de les ordonner. Il fut le premier à gémir du sang qu'ils firent couler. On lui a vu répandre des larmes et la grande quantité de prisonniers faits, surtout à Praga, ne permet pas de douter de la modération des vainqueurs. D'ailleurs, on doit observer qu'il est rarement au pouvoir des chefs de suspendre ou de détourner l'impétuosité des soldats dans la mêlée, moins encore dans l'emportement d'un assaut et moins encore dans un assaut comme celui de Praga, où la plupart des troupes étaient animées par le sou-

(1) *Prusse*, volume 225, folio 32, 33.

venir de leurs pertes pendant l'insurrection de Varsovie en 1794.

« Il pouvait par son mérite supérieur aspirer au titre de pacificateur de l'Europe. Il n'avait réellement d'autre ambition que le bien général et sa sagesse égalait la gloire de ses armes.

« Cet homme supérieur, doué des plus hautes qualités, dédaigna peut-être le plus beau rôle que le Ciel peut offrir. Il manifesta un peu trop le ressentiment qu'il nourrissait contre le Gouvernement autrichien. Il ne le dissimula point et fit parler son ressentiment à l'Empereur Paul. C'est le seul tort qu'on peut reprocher à ce grand homme.

« Mais seul, isolé, son génie ne put suffire, car il avait à lutter contre l'ignorance, l'arrogance et le manque total d'ensemble. Malheur à ceux, dont les suggestions ont entravé la réalisation des mesures qu'il avait prises. Ses succès en Italie étaient la suite de son génie. Chacune de ses actions était une leçon précieuse que tous les jeunes militaires doivent étudier avec soin. Il fut sans contredit le plus grand capitaine de son siècle. C'est dans la sagesse de ses mesures, la distribution de ses forces et dans la hardiesse de ses plans qu'il donna des preuves éclatantes de la supériorité de ses talents. Il opéra des prodiges et put enchaîner la fortune par ses capacités, par l'habileté de ses moyens, la vigueur de ses résolutions et son intrépidité. Partout où sa présence devenait impossible, les affaires allaient mal ; on compromettait la gloire de ses armes. Et comment aurait-il pu en être autrement? »

XXXV

DÉTAILS NOUVEAUX SUR PAUL I^{er} (1)

Ad Page 281.

« PAUL I^{er} a présentement une des figures les plus hideuses qu'on puisse voir, si on en juge par un de ses portraits que Dumouriez a apporté et que l'on dit très ressemblant.

« On ne peut lui refuser de l'esprit, de l'imagination. Il lui échappe souvent des reparties heureuses. Ses manières sont brusques, son ton est dur. Il se prête cependant quelquefois à discuter et lorsqu'on a le courage de n'être pas de son avis et qu'il le souffre, il discute avec chaleur. Mais si l'on se bornait aux discussions verbales, il serait impossible d'en terminer avec lui. A chaque instant, il interrompt, tranche, passe rapidement d'un

(1) Joints à la dépêche n° 13 de Hambourg. 19 floréal an VIII. (*Russie. Mémoires et Documents*, volume 3^e, 1^{er} 05.6).

sujet à un autre. Mais par écrit, il est possible de captiver son attention. Il lit, juge, répond. On peut même quelquefois hasarder une critique. Il l'examine et répond encore.

« Sévère, rigoureux jusqu'à l'inflexibilité, bien souvent il décide promptement ; ferme et très souvent opiniâtre, il a la prétention d'être juste.

« A-t-il été égaré par sa précipitation ou d'infidèles rapports, on a la plus grande peine à le ramener, parce qu'il craint de compromettre sa réputation de sagacité et surtout son autorité qu'il veut rendre éminemment respectable. Alors il prend des moyens détournés pour rectifier un jugement prononcé ou réparer une injustice commise. A-t-il enlevé à quelqu'un sa place sans raisons valables, il ne la lui rendra pas, mais il lui en donnera une autre...

« Il gouverne mal assurément, mais il gouverne seul et évite ou croit éviter d'obéir à aucune influence. Il a cependant auprès de lui un de ses domestiques qui joue un rôle important.....

Il suffit d'avoir déplu au barbier de Paul I^{er} (1) pour perdre sa place ou être envoyé en Sibérie.

« Cependant, (car ce prince est composé de contradictions) il veut avoir des informations exactes sur tous les agents du Gouvernement et n'épargne rien pour qu'elles lui parviennent sans altérations. Tout le monde peut porter dans un lieu indiqué des mémoires, des réclamations, des rapports signés. Il se les fait remettre, il examine et prononce.

« Il est extrêmement jaloux de manifester, de constater son autorité et sa puissance *absolue* et c'est sous ce rapport que son esprit touche à l'extravagance. Il veut qu'on sache bien qu'il est *seul*, non seulement maître despotique, mais la source de toute grandeur, l'arbitre de toute existence. Il prendrait volontiers la devise de l'Eternel : « *Je suis celui qui est.* »

« On lui faisait des observations sur le traitement un peu dur qu'il avait fait éprouver à un personnage de marque, à un *Grand*, lui disait-on. « *Un Grand*, répliqua-t-il. *Il n'y a de Grand que celui à qui je parle et dans le moment où je lui parle.* »

« On connaît l'ordre donné à tout le monde, sans exception, de s'arrêter, de descendre de voiture et de se courber respectueusement lorsqu'il passe. Cet ordre est strictement exécuté même par l'Impératrice.

« Il vient d'offrir une nouvelle preuve de ses caprices et en

(1) Kouti Issof.

même temps de son aversion pour tout ce qui peut rappeler les formes, les costumes des républicains français.

« D'une extrémité à l'autre de son Empire, les hommes de toutes les classes, de tous les âges, à sa Cour, dans les villes, dans les campagnes (les seuls militaires exceptés), doivent être vêtus d'un habit taillé sur un modèle qu'il a fourni et boutonné du haut en bas. Tous doivent porter un chapeau à trois cornes pointues parfaitement semblables. Ce chapeau doit être placé d'aplomb, sans pencher d'aucun côté et la corne du milieu dans la direction du nez. Cet uniforme bizarre contrarie beaucoup les jeunes élégants de sa Cour ; mais personne n'ose s'en écarter.

« Avec de pareilles mesures il ne doit pas se concilier l'affection de ses sujets. Peu lui importe. Il lui suffit d'être craint, respecté et obéi.

« La frayeur qu'on a des dénonciations qu'il ne manquerait pas d'accueillir, des châtimens que quelquefois il inflige lui-même, prévient tous les murmures. Il connaît l'avalissante docilité de la Nation qu'il gouverne.

« Violent et extrême en tout, il passe brusquement de la bienveillance à l'aversion et à cet égard les puissans et leurs représentans ne sont pas mieux traités que ses sujets. Son indignation contre la Cour de Vienne est sans bornes et il l'exprime sans ménagemens.

« M. de Choiseul-Gouffier, M. de Lambert et quelques autres Français, qu'il avait bien accueillis, ont été disgrâciés pour la seule raison qu'ils avaient envoyé prendre des nouvelles de M. de Cobenzl.

« Voilà encore un autre fait qui s'est passé. il y a quelques mois, et qui prouve plus qu'aucune autre chose son caprice, son despotisme et sa brutalité. Un jeune homme de la Cour dansait avec une des princesses. Dans un moment de distraction il lui arriva de tourner le dos à l'Empereur. Paul le rappela à son devoir en lui donnant cinq ou six grands coups de canne sur l'os de la jambe. Le malheureux danseur sort de la salle boitant et sanglant. La princesse l'excuse et intercède. Paul se laisse fléchir. — « Eh bien ! qu'il rentre. » — « Mais il est blessé ». — « N'importe, qu'il rentre. » — Le jeune homme fut obligé de rentrer et de continuer la contre-danse avec sa jambe sanglante.

« Malgré tant de défauts grossiers et révoltans qui semblent écarter tout espoir de le dompter, ceux qui l'ont vu de très près prétendent qu'avec de l'esprit et des connaissances, avec l'art de flatter adroitement sa passion favorite, son orgueil, il ne serait

point impossible d'obtenir quelque ascendant sur lui et de l'amener à un but désiré ; mais il n'est entouré que de sots et d'esclaves dociles et tremblants. »

Le jugement que portait en 1800 sur Paul I^{er} dans la partie du Mémoire qui a pour titre : *Coup d'œil sur la Cour, l'Empereur et les personnages les plus influents de la Russie* le chevalier de Bray, représentant de la Bavière à Saint-Petersbourg me paraît si juste, si impartial que j'ai cru devoir en reproduire ici ces quelques phrases :

« L'Empereur est le despote le plus absolu qui ait jamais existé. Ce qu'il veut, ce qu'il sent, c'est à Pétersbourg le principe de toute sensation, de toute volonté. Ce prince, né avec beaucoup d'esprit naturel, avec un cœur noble et généreux, affectueux même, mais retenu par trente années de contrainte, obligé de concentrer tous ses sentiments, de dissimuler ses intentions, à peine a-t-il été le maître que des ressorts impétueux comprimés pendant si longtemps se sont détendus avec une force effrayante..... » Et pour mieux expliquer encore l'état d'âme de Paul I^{er}, de Bray ajoute : « La mort de son père a fait sur lui une impression ineffaçable. »

XXXVI

Ad pièce LXXIV.

LES RELATIONS ENTRE WORONZOW
ET LORD GRENVILLE

Afin de mettre en pleine lumière les relations qui existaient entre lord Grenville et Woronzow, il m'a semblé indispensable de ne pas me borner à reproduire la copie de la Note que Paul I^{er} lui avait adressée de Gatchina le 15 octobre 1799 et de la faire précéder du billet que le 19 novembre l'Ambassadeur de Russie avait trouvé bon de joindre à l'envoi des pièces dont il donnait communication à lord Grenville et de la copie qu'il lui laissait de la Note de son Souverain.

I

Comte Woronzow à lord Grenville (1).

Harley Street, 19 novembre 1799.

« Il m'est arrivé un maudit courrier avec des dépêches qui me mettent au désespoir.

(1) *Dropmore Papers*, VI, 31, 32.

« On n'agit chez nous que par passion et violence. Avec les intentions les plus pures et les plus généreuses, on n'a pas le moindre brin de la prudence la plus ordinaire. Vous verrez par les pièces que je vous communique la manière brusque et imprudente avec laquelle on a rompu chez nous avec la Cour de Vienne et la résolution qu'on a prise de rappeler l'armée russe qui est dispersée en Suisse sans considérer qu'on n'était pas le maître d'en disposer et que cette armée vous appartient et sans considérer qu'on invite la Cour de Vienne par nos incartades à faire sa paix avec la France. On ne saurait assez se presser ici d'envoyer un courrier pour faire des représentations très fortes et un autre à M. Wickham pour l'engager à faire son possible de retarder la marche rétrograde du Maréchal, car il se pourrait bien que la Cour de Vienne pourrait être intimidée et chercherait à apaiser l'Empereur, ce qui remettrait les choses dans leur assiette naturelle et on pourrait alors faire un plan plus fixe pour les opérations futures.

« Je n'ai pas eu le temps de mettre au net la traduction du russe que mon fils a faite, ni de faire copier les lettres de l'Empereur au Roi et à l'Empereur d'Allemagne ; c'est pourquoi je vous supplie de me les renvoyer demain.

« Quand serez-vous en ville et quand pourrai-je vous voir pour concerter ce qu'il y a à écrire à Pétersbourg ? Je ne doute pas que vous ne soyez persuadé qu'il n'y a pas de temps à perdre pour réparer tout ce qu'on gâte chez nous. »

II

Paul I^{er}, Empereur de Russie au comte Woronzow (1).

Gatchina, 15 octobre 1799.

« Vous verrez par les copies incluses du rescrit du maréchal prince Italicque et des lettres à l'empereur des Romains et au roi de la Grande-Bretagne que la conduite de la Cour de Vienne m'a forcé d'en venir à la fin à une rupture avec elle. Son obstination à ne pas s'ouvrir sur ses intentions pour ce qui regarde le rétablissement du Gouvernement monarchique en France, l'avidité de faire des acquisitions prouvée déjà par le fait, mes troupes en Suisse sacrifiées par l'envie et la méchanceté, tout cela m'a fait voir que sans le secours et la coopération sincère de la Cour de Vienne, mes forces et celles de l'Angleterre ne sont pas suffisantes

(1) *Dropmore Papers*, VI, 3, 31.

pour arriver au but qui a uni ces trois Puissances et que tous nos efforts ne serviront qu'à l'avantage de la Cour de Vienne et sans avoir exterminé le Gouvernement français, ils serviront à établir une autre Puissance tout aussi dangereuse pour le bien public.

« Quoique mes intentions et mon plan proposés au roi d'Angleterre soient déclarés dans la lettre que je lui écris, cependant pour vous diriger dans ces conférences et dans les affaires que vous aurez avec le Ministère anglais, je vous informerai de mes intentions plus en détail.

« Ma situation envers le roi de Prusse est telle que, malgré le désir que j'ai de me lier de plus près avec lui, je ne veux pas risquer de recevoir quelque réponse désagréable. Ainsi vous direz à lord Grenville que le retour de son frère à Berlin peut être très utile dans la situation actuelle des choses et peut accélérer le succès désiré en dirigeant sa conduite de manière que, ne demandant aucunement, au commencement des démarches actives du roi de Prusse et à mesure du consentement du roi de Prusse aux propositions de M. Grenville ou de quelque autre Plénipotentiaire anglais, de lui découvrir tout notre plan contre la Cour de Vienne, le faire entrer dans les mêmes vues pour mettre des obstacles à la Cour de Vienne et l'empêcher d'exécuter son intention de s'emparer du Piémont, de Gênes et des trois Légations au lieu de rendre ces pays à ceux à qui ils appartiennent de droit. Si le roi de Prusse consent à ce plan, je suis prêt à lui écrire une lettre pour l'appeler au secours de l'Empire Germanique et pour délivrer l'Italie de l'avidité, de l'ambition sans bornes de la Maison d'Autriche. On peut faire sentir au roi de Prusse que, dans un tel cas, ni moi, ni le roi d'Angleterre, nous ne l'empêcherons pas de faire quelque acquisition sur le Rhin en lui laissant à lui-même le choix des moyens. Notre plus grande attention doit être sur la Maison d'Autriche et tous nos efforts, pour faire une alliance avec le roi de Prusse, lequel, joint à la Russie, à l'Angleterre, à la Porte Ottomane, à la Suède et au Danemark, fera une très grande force dans le Nord, capable de donner la loi à toute l'Europe. J'ai envoyé ordre au Conseiller d'Etat actuel baron von Krüdener, rappelé de Copenhague, de rester à Berlin et d'avoir de là une correspondance avec mon Ministère, sans prendre sur lui aucune capacité officielle.

« La Cour de Vienne, sentant l'impossibilité de résister à la France sans mon secours, conclura certainement une paix qu'elle a déjà entamée, pour qu'en finissant la guerre, elle puisse s'assurer la possession des pays conquis. Reste à savoir à présent

jusqu'à quel point la France consentira aux propositions de paix faites par l'Autriche, surtout quand elle sera informée de la rupture qui a eu lieu entre moi et l'Empereur des Romains et de l'ordre donné à mes troupes de revenir en Russie.

« Cependant comme, malgré les moyens, les forces et la résolution du Gouvernement anglais de continuer la guerre contre la France, on ne peut pas combattre éternellement si la position interne de la France ou l'inclination du Ministère anglais tend vers la paix entre la France et l'Angleterre, vous saurez que cela me sera indifférent et je préférerais même de voir l'Angleterre en paix avec la France plutôt que la Cour de Vienne, si les conditions de paix étaient les suivantes :

« 1° De joindre les Pays Bas à la Hollande et d'établir le Stathouder sur les Sept Provinces ;

« 2° De borner la France à ses anciennes limites ;

« 3° D'établir le *statu quo ante bellum* en Italie et

« 4° La même chose dans l'Empire germanique ;

« 5° De laisser au roi de Prusse quelques acquisitions sur le Rhin ;

« 6° De laisser à l'Angleterre ses conquêtes aux deux Indes.

« Ma propre position envers la France est telle qu'après avoir été dans le courant de cette guerre une Puissance auxiliaire contre elle, en quittant l'alliance, je rentre dans ma situation antérieure, et je n'ai pas besoin de traiter directement avec elle. Je serai le dernier en Europe à la reconnaître pour République et je ne le ferai qu'après que l'Angleterre l'aura fait. Vous connaissez les ordres que j'avais donnés en 1797 au comte Panin et pourquoi ses négociations avec Caillard ont été rompues.

« Le changement, que j'occasionne dans le système politique en rompant l'alliance avec la Cour de Vienne est d'une telle espèce qu'il ne faudra pas perdre de temps à s'arranger avec Berlin. J'espère donc que vous employerez tous vos efforts pour que le Ministère anglais entre le plus tôt possible dans ces vues.

« Depuis le temps que la Cour de Vienne a refusé d'aller en avant contre l'ennemi commun et qu'elle s'empare de tout pour elle même, j'ai commencé à perdre l'espérance d'arriver à mon but, ayant pour règle que les intentions intéressées ne peuvent s'accorder avec des affaires honnêtes et justes.

« Je suis persuadé maintenant de l'hypocrisie de la Cour de Vienne et j'aurais honte de rester plus longtemps son allié. J'attends le succès des bonnes dispositions du Cabinet anglais et de votre zèle pour mon service, qui est aidé par l'estime que vous

vous êtes justement attirée dans le pays, dans lequel vous remplissez depuis si longtemps et si honorablement la place importante qui vous a été confiée. »

XXXVII

Ad pièce LXXVI.

GÉNÉRAL DE STAMFORD A LA PRINCESSE D'ORANGE

Brunswick, 6 décembre 1799.

« Quoique je sois très éloigné de me flatter que j'opérerai aujourd'hui plus de bien par ma présence à Berlin que je n'ai fait précédemment en m'y trouvant dans des circonstances infiniment plus favorables à mes vues, je ne me suis pas moins déterminé sur-le champ d'y retourner, sur ce que Votre Altesse Royale m'a fait la grâce de m'écrire ; et je me serais déjà mis en route, si ma voiture, non moins détraquée que ma santé par toutes mes courses antérieures, n'avait pas besoin d'une forte réparation. Le seul bien, que je pourrais espérer d'effectuer par mon séjour à Berlin, ce serait, si je trouvais occasion d'approcher du Roi, de faire entendre à Sa Majesté, que le bien ou le mal, qui résultera nécessairement pour Elle et pour l'Europe de l'événement qui vient de se passer en France, dépendra absolument du parti qu'Elle prendra. Mais il y a bien peu d'apparence que le Roi, dont la répugnance pour tout ce qu'on peut appeler *mesure vigoureuse*, va chaque jour en augmentant, veuille écouter des personnes qu'il sait d'avance vouloir lui conseiller des mesures de ce genre. D'ailleurs on commence déjà à croire à Berlin que Buonaparte désire sincèrement la paix. Le Duc lui même, quoiqu'il s'en cache, vis-à-vis de moi surtout, n'est pas éloigné de cette opinion, comme Votre Altesse Royale le remarquera dans la lettre qu'il m'adressa les jours passés et que je joins ici en original, où cette opinion perce, quelque soin qu'il ait pris de la voiler. Cela n'a fait que m'engager à lui dire d'autant plus franchement la mienne qui est, que rien ne saurait mieux prouver l'anarchie qui règne en France que l'instabilité de son gouvernement, d'où résulte pour un gouvernement sage et éclairé l'impossibilité de traiter avec un gouvernement pareil, avec lequel il n'y a pas plus de sûreté à transiger qu'il n'est lui-même sûr de son existence.

« Buonaparte, aujourd'hui le chef physique de la République, dont Siéyès est le régulateur métaphysique, va faire jouer l'attachement inviolable à ce nouveau tripotage, qu'on assurera être tout ce qu'il y a de plus parfait sur la terre. On n'en croira rien et peut être que le jour n'est pas éloigné où nous verrons renverser cette statue de boue que dans ce moment on est occupé de dorer depuis la tête jusqu'aux pieds. Voilà ce que me répondit hier un émigré français, à qui je demandais son opinion sur l'événement qui vient de se passer en France, que beaucoup de personnes regardent comme un événement heureux qui donnera la paix à l'Europe. Mon opinion, je l'avoue, ne diffère de la sienne, qu'en ce que je crois que la dictature de Bonaparte peut durer assez longtemps pour occasionner le renversement de notre Nord de l'Allemagne, qui jusqu'ici a été si fier de sa neutralité. Si jamais ce héros aventurier se présente devant ce Nord à la tête d'une armée, il sera étonné du nombre des partisans de la Révolution qu'il y trouvera ; car après ce qui vient d'arriver en France, on doit s'attendre à voir grossir de jour en jour leur nombre actuel. Ce gouvernement, qui a sa forme en France et qui présente des idées d'ordre, de justice et de paix, montre la Révolution sous un aspect bien plus attrayant que n'était celui qu'elle offrait quand toutes ses traces étaient teintes de sang. C'est une réflexion que les Souverains éclairés doivent faire et que beaucoup ne feront pas.... »

(*Dropmore Papers*, VI, 61, 62).

XXXVIII

Ad pièce LXXXV.

Parallèle entre Haugwitz et Lucchesini.

Ces deux hommes d'Etat ont fait si grand bruit dans le monde, ont été mêlés à de si graves événements qu'il ne sera pas inutile de reproduire ici les notes, les appréciations que j'emprunte à l'intéressante étude de Georges Kerner, annexée à la dépêche n° 22 de Reinhard, d'Altona, le 21 nivôse an V (10 janvier 1797) (*Prusse. Mémoires et Documents*, vol. 9, f° 9, 11).

« ... Comme tous les ministres prussiens, M. de Haugwitz sent la nécessité de conserver l'amitié de la France. Que la France retourne aujourd'hui à la Royauté et il n'y aura pas de ministre

étranger plus zélé pour la servir que M. de Haugwitz. Ce ministre, et il faut le dire, comme la plupart des ministres étrangers et malheureusement comme beaucoup de Français mêmes, ne sait pas encore amalgamer dans sa tête l'idée de la France avec celle de la République. Lui aussi sépare l'une de l'autre et la haine, qu'il porte à celle-ci, doit nécessairement paralyser sa volonté de servir celle-là.

« M. de Haugwitz m'a assuré, au reste, que, s'il apprenait quelque chose qui se trame contre le gouvernement de la République, il serait le premier à en avertir le Ministre de France à Berlin. Notre gouvernement doit donc être à même de connaître les services que, dans ce genre, M. de Haugwitz a rendus à la République. Certes il a pu trouver bien des occasions, son Roi étant entouré et gouverné d'émigrés qui, autrefois hommes de distinction en France, sont aujourd'hui du nombre des ennemis les plus ardents de la République.

« M. de Haugwitz, propriétaire noble en Silésie, est le seul ministre qui sert, sans recevoir d'appointements, exemple très rare dans un pays où il n'y a pas beaucoup de grandes fortunes.

« L'apparence du désintéressement a beaucoup augmenté son influence et elle lui offre les moyens de satisfaire son ambition. Aussi, s'il n'est pas premier Ministre de nom, il l'est du moins de fait. M. de Haugwitz ajoute à des connaissances réelles l'activité propre à son âge. Il connaît l'art de feindre et il s'en servira autant que ses projets religieux et politiques en sanctionneront ou plutôt en exigeront l'usage.

« S'il était possible qu'un des ministres actuels de Prusse pût établir dans ce Royaume un système fixe, ce serait M. de Haugwitz. Je n'entends pas pour cela lui attribuer les talents et les vertus éminentes qu'exigerait une telle entreprise ; mais il a une forte volonté et de l'obstination à suivre les projets ou les plans qu'il forme. Il ne s'occupe pas seulement du moment présent et pense encore à l'avenir.

« C'est aussi ce qui fait la différence essentielle entre lui et le marquis de Lucchesini. Cet Italien ne veut d'autre système politique que celui de n'en point avoir. *Observer les événements pour en profiter autant que possible*, voilà à quoi se réduit toute la diplomatie de M. de Lucchesini. *S'en rendre maître* est le désir impuissant de M. de Haugwitz. Lucchesini ne songe qu'à s'enrichir et ses maximes politiques sont subordonnées à sa cupidité.

« Il connaît au reste la Prusse et mieux que tout autre il sait

ce qu'il peut attendre du Roi actuel et de son successeur. On prétend qu'il a ambitionné le Ministère des Affaires Etrangères ; mais des personnes assez instruites m'assurent qu'il tient fortement à son ambassade de Vienne, qu'il sait rendre très lucrative. En même temps qu'il se croit au fond de son cœur très supérieur à M. de Haugwitz, il ne néglige rien pour relever tout trait de faiblesse de ce ministre, toute faute qu'il peut connaître dans sa pénible carrière.

« M. de Haugwitz est le principal protecteur de la franc-maçonnerie. Des calculs politiques se sont associés au penchant qu'il a toujours eu pour la mysticité et les doctrines secrètes. La franc-maçonnerie, on ne peut en douter, est devenue pour les gouvernements royaux une arme défensive en faveur des intérêts de la Royauté, offensive contre les principes républicains. M. de Haugwitz, avec son épouse, se rend avec éclat dans ces assemblées..... »

XXXIX

Ad pièce LXXXV.

LE MARQUIS DE LUCCHESINI (1)

Ce négociateur a eu une trop grande réputation sous le règne de Frédéric-Guillaume II pour ne pas en parler ici.

Il est né à Lucques d'une famille noble et pauvre. — Disciple de Spallanzani, il se montra très jeune digne de son maître. Il soutint sans lui des thèses sur toutes les parties des mathématiques, sur la physique expérimentale, sur l'histoire naturelle qui confondirent tous les collègues de Spallanzani, jaloux de sa célébrité et qui croyaient y porter atteinte dans la personne de son élève. Ce qu'on remarqua alors dans Lucchesini, indépendamment de la force et de la précision de ses réponses, ce fut sa modestie pour lui-même et son obligeance pour ses adversaires qu'il avait terrassés. Il eut l'art de les faire valoir et de les combler d'éloges dans ce qu'ils avaient dit de mieux. Lucchesini montrait déjà ses dispositions.

L'Italie ne pouvait être un théâtre pour Lucchesini qui avait une fortune à créer, une réputation à agrandir, une grande ambition à satisfaire. Quelque temps il fut en France. Ne pouvant

(1) *Prusse. Mémoires et Documents*, volume 9, f° 77-82.

aborder Versailles, les hommes de lettres, qu'il vit à Paris, n'étant pas à même de lui ouvrir la carrière des richesses qu'il voulait parcourir dans toute son étendue, il se rendit à Vienne. Dans cette capitale, où pour être quelque chose, l'air de la Cour est le seul qu'on puisse respirer, où pour parvenir il faut absolument le regard et l'accueil des Ministres, le marquis de Lucchesini s'empressa de faire une cour assidue à Marie-Thérèse et à son grand Ministre, le prince de Kaunitz. On dit que le marquis de Lucchesini était beau alors, je n'en sais rien ; mais il avait vingt-quatre ans. Il était bien fait, très aimable. Marie Thérèse en parlait avec beaucoup d'intérêt. Le chef soupçonneux de la Diplomatie autrichienne en prit de l'ombrage. Lucchesini eut beau prodiguer au prince les plus doux parfums de la flatterie ; il ne fit sur lui aucun effet et ne répondit à tous ses soins que par la froideur la plus soutenue. Lucchesini, pensant que la persévérance était inutile et voyant les avances des places et des grâces fermées pour lui à Vienne, résolut de tenter fortune en Prusse.

Il se présenta à Frédéric II avec une lettre de d'Alembert. Son esprit, ses talents plurent au Roi. Il l'attacha d'abord à sa personne, puis l'associa à ses travaux littéraires. Lucchesini eut un logement à la Cour, la table, des appointements. Chaque jour il passait plusieurs heures tête-à-tête avec le monarque, lui faisant des vers latins et italiens, arrangeant ses vers français, causant avec lui science et littérature, le séduisant par les grâces de sa conversation. Il avait acquis auprès du roi à peu près la même occupation que celle de Voltaire pendant le temps qu'il avait passé à Sans-Souci et à Berlin. Cette manière d'être agréable et distinguée dura jusqu'à la mort de Frédéric II.

La position de Lucchesini devint alors inquiétante. Il ne pouvait remplir auprès du nouveau Roi le même poste qu'il avait sous son prédécesseur. Frédéric II ne lui avait laissé dans son Testament que le soin de la rédaction de tous ses ouvrages qu'il devait partager avec un nommé Moulines, homme sans goût et d'un médiocre esprit. Il avait fait à Potsdam un mariage qui ne l'avait pas enrichi. Ne pensant pas que Frédéric-Guillaume II put l'employer à quelque chose, s'attendant au contraire à chaque moment à recevoir l'ordre de se retirer, il lui demanda un congé de six mois pour aller dans son pays en lui témoignant *ses regrets* « de quitter une Cour où régnait un Prince qui avait hérité des vertus du héros auquel il venait de succéder. »

Ces paroles flatteuses séduisirent le Roi. Il fit à Lucchesini beaucoup de caresses, lui demanda pourquoi il voulait partir, l'en-

gagea à rester et le pria de lui fournir les moyens de lui être utile. Quand un Roi vous dit de si belles choses, quand il vous presse d'une manière si aimable de rester près de lui, comment songer à voyager? (1)

On présume bien que Lucchesini ne pensa plus à aller à Lucques. Il roula alors dans sa tête plusieurs projets de fortune. Tantôt il voulait une place de finance, tantôt une de commerce. Il sollicita la direction de la Société Maritime. Malgré la bonne volonté du Roi, il ne put obtenir aucune de ces places qui donnent un grand mouvement de fonds. Trop d'obstacles s'y opposaient. Il s'arrêta alors à la diplomatie. Je ne sais s'il pensa alors qu'elle pouvait lui procurer plus de fortune que de gloire.

Lucchesini persuada au Roi qu'il pourrait lui être utile à Rome. « Joseph II, dit-il, par ses réformes et ses entreprises contre l'Eglise a nécessairement mécontenté le Pape. Votre Majesté, comme roi de Prusse est chef de cette Ligue Germanique, formée par votre oncle pour s'opposer aux vues ambitieuses de la Maison d'Autriche. Les intérêts de la Prusse et de Rome sont les mêmes. Si en cas de guerre, la Prusse par la Cour de Rome pouvait agir auprès des Souverains catholiques de l'Allemagne, sans le secours desquels un Empereur ne peut être redoutable, ce serait un grand coup porté à l'Autriche, un grand avantage pour la Prusse. »

Frédéric-Guillaume II goûta les vues de Lucchesini et se décida à lui en confier l'exécution. Il vint donc à Rome, y fut reçu avec une magnificence extraordinaire jusqu'alors inconnue pour les étrangers de son rang et surtout pour le ministre d'une Puissance qui n'était pas orthodoxe.

Ce n'est pas à Rome, mais à Varsovie, à Sistova et à Reichenbach que Lucchesini a déployé ses talents de négociateur et qu'il s'est rendu célèbre, si l'on peut appeler *talents*, les moyens qu'il a mis en action et *célébrité*, la réputation qu'il s'y est acquise. Il nous importe de l'examiner dans ses missions.

Lucchesini vint solennellement à Varsovie déclarer à la Diète

(1) « La considération personnelle de Lucchesini, a dit Mirabeau, serait devenue immense, s'il eût quitté la Prusse huit jours après la mort du Roi, avec cette unique réponse à toutes les offres qui lui avaient été faites : « *Je n'ai ambitionné qu'une place que tous les Rois de la terre ne peuvent ni m'ôter, ni me rendre, celle d'ami de Frédéric II* ».

Cela est bien vrai, mais ici comme dans tant d'autres circonstances l'*Auri sacra fames* l'a emporté sur la gloire. Il est possible de penser que Mirabeau qui trace si bien la marche brillante que Lucchesini devait suivre, à sa place n'aurait peut-être pas fait autrement que lui.

que le roi de Prusse, *son Maître*, reconnaîtrait l'indépendance de la Pologne, assurerait l'intégrité de son territoire, garantirait telle constitution que les Polonais jugeraient à propos de se donner, ferait une convention qui assurerait la liberté du commerce de la Pologne, à condition que les Polonais feraient avec lui un traité d'alliance offensive et défensive, par lequel les deux Puissances, en cas de guerre, fourniraient chacune un certain nombre de troupes. Les Polonais accueillirent avec transport les propositions de Lucchesini.

Le roi de Prusse, en s'alliant avec les Polonais, n'avait en vue que « d'humilier la Russie et l'Autriche unies par des projets de conquête sur la Turquie, dont lui-même était exclu, que d'empêcher une alliance entre la Russie et la Pologne que Catherine II avait déjà arrangée lors de son voyage en Crimée, que d'entraver à la Russie les opérations de la guerre qu'elle soutenait déjà contre les Turcs en empêchant aux Russes toute communication par la Pologne. » Les Polonais, dans l'excès de leur joie, ne virent rien de toutes ces choses.

Ils crurent tout bonnement que ces propositions du roi de Prusse avaient été faites par attachement pour eux, qu'il voulait réellement, comme le disait Lucchesini, « *recréer une nation.* »

Lassés du joug humiliant que leur imposait la Russie, ils le voyaient déjà brisé. Ces droits inconnus de fiscalité, ces prohibitions, toutes ces entraves mises par la Prusse à leur commerce, les Polonais les croyaient abolis ; ils se flattaient que la Vistule serait pour eux aussi libre que l'air qui entretient la vie. Ils regardèrent le roi de Prusse comme leur libérateur ; et son ministre fut comblé par eux de soins, de présents, d'égards et de caresses.

Lucchesini se servit adroitement de la confiance des Polonais pour exercer toute la vengeance du roi de Prusse contre la Russie. Ce fut d'après ses notes et ses demandes que le Conseil Permanent, cet ouvrage favori de Catherine II, fut détruit ; que les magasins, que les Russes avaient en Pologne, furent enlevés ; que les troupes russes fussent obligées de quitter le territoire polonais ; que le passage des armées russes par la Pologne, fut refusé ; que l'ambassadeur Stackelberg, qui, au nom de Catherine avait gouverné la Pologne, fut obligé d'en partir d'une manière humiliante. Ce fut encore Lucchesini qui signa le traité d'alliance qui *devait unir à perpétuité la Prusse et la Pologne.*

'Peu après que la Russie eût fait sa paix avec les Turcs, les Polonais s'aperçurent d'un changement de la Prusse à leur égard.

Les communications étaient moins actives. On leur mandait de Constantinople que le Ministre de Prusse cherchait à entraver les négociations qu'ils avaient déjà commencées ; de plusieurs autres endroits, que le Cabinet de Berlin se rapprochait de la Russie. Lucchesini fut le confident de toutes leurs craintes : Ces Polonais, qui dans leurs rapports avec la Prusse avaient mis tant de franchise et de simplicité, crurent à ses protestations. Ils y crurent jusqu'au moment où la Russie ayant déclaré la guerre à la Pologne, le roi de Prusse dit positivement aux Polonais qu'il se refusait à l'exécution de son traité.

Les négociations de Lucchesini à Sistova et à Reichenbach sont-elles donc plus heureuses ? En revenant sur les faits qui appartiennent à l'histoire, on trouve peu de circonstances plus favorables que celles où s'est trouvé ici ce négociateur. Les Congrès de Sistova et de Reichenbach avaient été établis pour donner les conditions qui devaient faire cesser la guerre des Turcs contre les Autrichiens. La Russie et l'Autriche étaient alors plus que jamais les ennemies de la Prusse. Tout ce qui a déjà été dit des raisons qui engageaient la Prusse, à contracter une alliance avec la Pologne peut servir à prouver que cette Puissance avait contre les deux Cours Impériales une grande vengeance à exercer (1). Cette guerre des Turcs contre les Russes était alors dans toute sa force. Le canon suédois avait fait trembler la Cour de Catherine à Pétersbourg. Frédéric-Guillaume II, encore possesseur de la plus grande partie des trésors de Frédéric, avait une armée de 60 000 hommes qui brûlaient d'entrer en Bohême. Ce n'était qu'aux conditions les plus dures que la Prusse devait consentir à la paix. La Russie devait rendre la Crimée aux Turcs, l'Autriche devait restituer la Galicie aux Polonais, et la Pologne, pour reconnaître ce service, devait céder les villes de Thorn et de Danzig avec les districts entre la Netze et la Wartha. Au lieu de cela, qu'arriva-t-il ? La paix la plus avantageuse pour les deux Cours Impériales fut signée à Reichenbach. La Russie garda la Crimée,

(1) Parmi les plans imaginés par la Prusse pour affaiblir la Maison d'Autriche, celui d'opérer l'indépendance de la Hongrie avait été un de ceux qu'elle voulait tenter d'exécuter. Elle avait envoyé en conséquence des émissaires secrets s'aboucher avec quelques-uns des chefs des principales familles hongroises. Les Hongrois séduits par les avances de la Prusse envoyèrent des députés à Berlin. Lorsque le traité de Reichenbach fut signé, Lucchesini, sans doute d'après un ordre de sa Cour, donna au ministre d'Autriche tous les détails de cette conspiration et les noms de ceux qui y étaient entrés. Le Gouvernement autrichien en fit mourir quelques-uns d'une mort violente. Les autres furent condamnés à la déportation et à la confiscation de leurs biens.

l'Autriche, la Galicie ; la Turquie perdit quelques portions de son territoire et la Prusse, cette Puissance, qui se trouvait dans une si belle position, qui eût pu imposer sa volonté aux deux Congrès, en fut pour ses menaces, ses frais d'armements et de marches de ses troupes. L'armée prussienne était furieuse. Et qu'on vante encore les négociations de Lucchesini ! (1)

Le long séjour du marquis de Lucchesini à Vienne comme ministre de Prusse n'offre rien de susceptible d'un grand intérêt. Il a été l'organe du Cabinet de Berlin pour le dernier partage de la Pologne et, après beaucoup de discussions, il lui a laissé consentir que l'Autriche demeure en possession de Cracovie, position qui lui donne un si grand avantage en cas de guerre. Cette faute, il est vrai, il la met tout entière sur le compte de Haugwitz qui n'a pas voulu tenir ferme. Lucchesini a eu l'art de se faire détester à Vienne pendant les dernières années, de faire demander son rappel et de s'en faire un mérite à Berlin comme ayant pris dans toutes les occasions avec beaucoup de chaleur les intérêts de son Roi.

Maintenant avec une fortune immense il vit en Prusse sans remplir d'autre fonction que celle de Curateur de l'Académie. Il lui faudrait quelque chose de très grand pour le tenter. Le Roi le considère et le distingue beaucoup.

Comme le marquis de Lucchesini a eu l'art d'amasser des richesses immenses dans les différentes missions qu'il a remplies, tandis que toujours les ministres de Prusse se sont ruinés en servant leur Roi, je ne crois pas déplacé de dire ce qu'il a fait pour cela.

D'abord en Pologne, lors du traité d'alliance, il a eu en présents, à lui tout seul, la même valeur que ceux qui ont été donnés par la Prusse, à dix ou douze Polonais, qui ont signé le traité. Aux deux Congrès sa maison était entièrement payée par les Turcs et il n'en recevait pas moins son traitement de Ministre. Les Turcs

(1) Un propos indiscret de Lucchesini fut cause du massacre d'Ismaïl. Il était à Sistova. Les Turcs, abandonnés à eux-mêmes, venaient d'éprouver un échec, dont on parlait en sa présence. Lucchesini répliqua : « *C'est à Ismaïl que la gloire des Russes va échouer !* » Le ministre de Russie manda ces paroles à Potemkine. Celui-ci reçut sa lettre à une partie de whist. Sans bouger de sa place, il écrivit à Suvorow : « Je veux dans trois jours faire hommage d'Ismaïl à l'Impératrice. Vous en ferez le siège. C'est dire qu'Ismaïl est à nous ». Suvorow prépara ses troupes. Le froid était si intense que la respiration gelait sur les lèvres. Les officiers murmuraient, les soldats hésitaient. Suvorow quitte ses habits, les déchire et revêtu d'une simple chemise et de ses cordons, il commande l'assaut, pendant lequel 4.000 Turcs furent massacrés et où 15.000 Russes périrent plus par le froid que par le feu des Turcs.

lui firent encore des présents considérables lors de la signature du traité de Reichenbach.

Une espièglerie à l'Italienne lui a valu au moins un demi-million. Dans le secret de la Prusse, il n'ignorait pas le dernier partage, dont les bases étaient annoncées par les trois Puissances. Que fait-il ? Il ramassa des mains des Juifs tous les billets du roi de Pologne qu'il put trouver, billets qui perdaient de 50 à 60 %. Il fait avec ces Juifs ce qu'on appelle une *affaire*, leur achetant ces billets le meilleur marché possible et leur vendant en échange le mieux qu'il pouvait les bijoux que les Turcs lui avaient donnés. Il eut l'air alors de vouloir reconnaître les bontés que le Roi lui avait témoignées en Pologne et, lorsqu'il prit congé de lui en lui remettant ses billets, il lui dit : « *Qu'il avait vu avec peine des signatures de Sa Majesté entre les mains de personnes peu dignes de les posséder ; qu'il avait cru devoir les retirer et les Lui rendre. Que, quant à la valeur des promesses, Sa Majesté la lui remettrait quand Elle le jugerait à propos.* » — Lucchesini s'est fait valoir de ce traité auprès du roi de Prusse, qui lui a fait payer par le Trésor le montant des billets du roi de Pologne.

Frédéric-Guillaume II ne s'est pas contenté de se reconnaître par un tel don envers celui qui lui avait donné plusieurs provinces en Pologne. La terre de Meseritz, appartenant au prince Jablonovski, Castillon de Cracovie, a été confisquée, on ne sait pourquoi ; car ce prince n'avait pas pris la moindre part à la Révolution de Pologne. Le marquis de Lucchesini, qui connaissait la valeur de cette possession, l'a demandée au roi de Prusse. Ce *Prince généreux* la lui a accordée. La terre de Meseritz vaut plus d'un million. En voilà assez, je crois, pour satisfaire un homme, quelqu'avide qu'on le suppose.

On a peint Lucchesini *en homme tout truffé d'argent, conservant dans le monde un ton ministériel, ne répondant que par monosyllabes et ne se servant que d'expressions vagues et insignifiantes* (1). J'avoue que je ne lui ai rien trouvé de tous ces traits. Il m'a paru au contraire trop occupé à faire distinguer le brillant de son esprit pour ne pas être causeur, questionnant même à l'excès et trop soigneux d'être bien avec tout le monde pour ne pas mettre dans ses manières beaucoup de souplesse et d'affabilité. On ne peut trouver M. de Lucchesini *Ministériel*, lorsqu'on a vu le baron du Thugut et les comtes de Stackelberg et de Haugwitz.

M. de Lucchesini n'est jamais sorti d'une assemblée, quelque

(1) GORANI. *Mémoires sur l'Italie.*

nombreuse qu'elle pût être, sans avoir parlé particulièrement à toutes les personnes qui s'y trouvaient et pris avec chacune d'elles le ton et le sujet de la conversation qui lui convenait le mieux. Autant qu'il pouvait, il y ajoutait à tous quelque chose d'aimable ; car de tous ses talents, le talent de la flatterie est incontestablement celui qu'il possède le mieux ; il lui doit une partie de sa fortune.

On peut reprocher avec plus de raison à Lucchesini d'employer comme moyens *une foule de petites finesses voisines de la fourberie*. Mais elles sont trop maniérées pour échapper à un œil exercé. A présent qu'il est connu, elles ne peuvent nuire.

Lucchesini, a-t-on dit encore, est l'*ennemi irréconciliable de la régénération française*. On peut le croire. Il n'est l'ennemi de rien ; ou plutôt il ne déteste que ce qui ne donne pas beaucoup d'argent ou quelque réputation littéraire. A la suite de l'armée prussienne en Champagne et ayant fait la fameuse campagne de Frédéric-Guillaume II, je le crois devant lui et ses courtisans, il se sera toujours prononcé *contre la régénération française*, mais devant des philosophes il se fut tout autrement exprimé. Une fois qu'il s'était échappé d'auprès du Roi et qu'il était venu de Mayence passer quelques jours à Leipzig, je l'ai entendu maudire *son dur métier de courtisan*, regretter ses livres et sa primitive obscurité. Lucchesini ressemble beaucoup à quelques hommes de notre Révolution. De l'esprit, beaucoup d'esprit, mais point de caractère, des opinions mobiles qui tournent à tout vent.

Lucchesini paraît ambitionner le Ministère. Il paraît encore ne pas être fâché s'il pouvait avoir la mission de France, espérant par elle détruire la réputation que ses autres missions lui ont donnée. Mais ce n'est pas à son âge qu'on change. Nous n'aurions pas tardé à le mettre à sa juste valeur. Si nous avions reconnu d'abord l'homme spirituel, l'homme aimable, l'homme très instruit, nous n'aurions jamais pu voir en lui l'homme public et le négociateur.

Il semble d'autre part à en juger par les quelques lignes que l'on trouve à la date du 13 novembre 1800 dans la correspondance de Louis XVIII avec ses Agences que l'envoi de Lucchesini à Paris avait fait naître quelques espérances à la Cour de Mittau.

« Le Roi désire, fait-il savoir à Kilien (D'André) que ses agents aient quelque moyen de se mettre en rapport avec Lucchesini. Il croit que le Cabinet prussien est bien intentionné pour le rétablissement de la Monarchie légitime et que ses ménagements

envers le gouvernement usurpateur ne tiennent qu'à la conservation de sa puissance. Comme Lucchesini a des connaissances et aime particulièrement la littérature, elle offrirait peut-être un premier moyen d'accès (1)..... »

Un an auparavant, en novembre 1799, se plaçant, il est vrai, à un tout autre point de vue, Stamford avait été bien loin d'augurer favorablement du choix de Lucchesini et des conséquences probables de son envoi à Paris. Il voit trop le mal que fera cette mission pour espérer que ce mal puisse être balancé par quelque avantage soit en faveur de l'intérêt général, soit en faveur de l'intérêt particulier de la Prusse. Il ajoute à l'appui de ses conclusions une anecdote qu'il tient de Lucchesini et qui lui sert à faire voir » jusqu'où va l'ascendant de Sieur Lombard sur le Roi. Lorsque M. de Lucchesini a pris congé de Sa Majesté, Elle lui a dit : « Je suis d'autant plus heureux que vous ayez bien voulu vous charger de cette mission que mon Secrétaire du Cabinet Lombard est au comble de la joie et que je sais que mes intérêts ne sauraient être en meilleures mains que les vôtres (2)..... »

XL

Ad pièce LXXXV.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'ANGLETERRE ET L'AUTRICHE

La situation d'après un billet de lord Grenville au comte de Starhemberg.

Le 14 février 1800, lord Grenville faisait passer au comte de Starhemberg le billet suivant :

« Lord Minto me renouvelle l'assurance de la ratification *incessamment*, en disant même que l'Empereur l'a signée. — D'ailleurs rien de nouveau, toutes nos mesures sont conditionnelles.

« Si cette éternelle ratification a été donnée, lord Minto pourra conclure des arrangements pour de nouveaux secours pécuniaires. Si non, il n'en sera rien, comme de raison.

« Bonaparte paraît n'avoir fait aucune ouverture à Vienne et on nous répète que l'on n'écouterà rien, jusqu'à ce qu'on ait eu de nos nouvelles (3). »

(1) Fonds Bourbon. Supplément 1, volume 607/25, cahier 10, f. 144.

(2) Cf. *Dropmore Papers*, VI, 55.

(3) *Dropmore Papers*, VI, 126.

Ces quelques lignes en disent bien long, si long même qu'il serait intéressant de rechercher quelles étaient les « mesures conditionnelles » prévues ou préparées par l'Angleterre, les vues, les intentions du Cabinet de Saint-James, de quelle façon il envisageait la situation dans ces premiers mois de l'année 1800.

XLI

*Ad pièce LXXA VIII.***Angleterre, Autriche et Russie.**

Vers le milieu de février, ainsi que le relève M. WALTER FITZ-PATRICK, dans l'Introduction au Tome VI des *Dropmore Papers*, le Cabinet britannique avait définitivement arrêté les grandes lignes de son programme politique pour l'année 1800 et lord Grenville avait communiqué ses instructions à Wickham, à lord Minto et à Sir Charles Whitworth. Il avait fait savoir à Wickham qu'on avait approuvé tous ses plans et qu'on s'était rallié à son opinion. On l'autorisait à conclure les traités avec les Electeurs de Bavière et de Wurtemberg et les petits Etats du Sud de l'Allemagne, dont les contingents, à la solde de l'Angleterre, qui ouvrait à cet effet un crédit d'un million de livres, porté par la suite à un million et demi, serviraient sous les ordres de l'archiduc. On mettait en outre à sa disposition 500.000 livres de fonds secrets destinés à subvenir à l'entretien des armées royales, commandées par les généraux Pichegru et Willot. Enfin le Gouvernement britannique prenait l'engagement d'envoyer 20.000 Anglais dans la Méditerranée pour y opérer de concert avec Willot.

La dépêche de lord Grenville à lord Minto répondait aux propositions faites par Thugut. En dehors des sommes mises à la disposition de Wickham, des 20.000 livres destinées à la solde des troupes piémontaises, qui devaient servir sous Mélas, on consentait à faire à l'Empereur, et sans réclamer des intérêts, des avances mensuelles jusqu'à concurrence de 1.000.000 livres remboursables par un nouvel emprunt, que l'Autriche émettrait à la fin de la guerre. George III s'interdisait d'intervenir de quelque façon que ce soit, conseils ou critiques, dans les questions relatives aux opérations militaires des Autrichiens et s'engageait à les soutenir vigoureusement pendant la prochaine campagne par des expéditions sur les côtes de France. Il donnait son approbation aux échanges de territoires proposés par Thugut et qui devaient

avoir pour conséquence la restitution intégrale de ses possessions au roi de Sardaigne.

Dans le cas où l'Empereur ne désirerait pas garder ses provinces belges, elles seraient, selon qu'il en déciderait, données soit au prince d'Orange, soit à l'archiduc Charles, qui les détiendrait à titre de fief de l'Empire, soit au Grand-Duc de Toscane, en vue de faciliter les arrangements de l'Autriche en Italie.

Quel que pût être le mode de règlement auquel on s'arrêterait, le Gouvernement britannique donnerait à l'Autriche l'aide financière demandée par Thugut en prenant à sa charge tout le poids des derniers emprunts autrichiens. En échange, l'Empereur prendrait l'engagement de s'opposer à toute cession à la France de la moindre partie des Pays-Bas et de ne jamais signer de paix séparée avec ce pays.

Le Gouvernement britannique avait d'ailleurs exposé tout au long dans une lettre particulière à lord Minto les causes des modifications qu'il avait apportées aux dispositions relatives à la Belgique.

En même temps, dans une dépêche *très confidentielle*, lord Grenville avait chargé Whitworth de faire savoir au Tzar que son Gouvernement n'avait désormais plus besoin des troupes russes et qu'il avait conclu avec l'Empereur un nouveau traité assurant à l'Autriche une aide financière qui lui permettait de faire face à tous ses besoins. Il recommandait à Whitworth de ne rien négliger pour combattre l'impression que cette communication pourrait faire sur l'esprit de Paul I^{er}.

Pour s'acquitter d'une tâche aussi difficile et aussi délicate, il eût fallu un diplomate plus habile, plus fin et ayant surtout plus de tact que le Ministre qui représentait à ce moment la Grande-Bretagne à Saint-Pétersbourg. De toute façon, du reste, Whitworth n'aurait pu y réussir.

Les propos inconsidérés, qu'il avait tenus dans une conversation avec le comte de Cobenzl, étaient venus aux oreilles du Chancelier Rostoptchine, peut-être même étaient-ils tombés sous ses yeux, lorsqu'en sa qualité de Directeur-général des Postes, il était parvenu à mettre la main sur la clef du chiffre du Ministre d'Angleterre et à prendre ainsi connaissance de ses dépêches dont la teneur avait gravement offensé la Cour de Russie. Toujours est-il que Paul I^{er} ne reçut plus Whitworth et chargea au commencement de février le comte Woronzow de demander son rappel.

Presque à la même époque les relations entre la Russie et l'Autriche s'étaient également tendues de plus en plus. Après avoir

fait passer le général Fröelich devant un Conseil de guerre qui avait reconnu le bien fondé des plaintes formulées par la Russie, on s'était contenté de le relever de son commandement. La disproportion flagrante entre la faute commise par le général à Ancône et la punition qu'on lui infligeait acheva d'exaspérer le Tsar qui rappela sur l'heure même Kalitcheff, qu'il avait envoyé à Vienne avec une mission spéciale et qui retourna même sans les ouvrir, les lettres que lui avaient adressées l'Empereur et l'Impératrice. Le comte de Cobenzl, découragé et las de subir, sans sourciller, des avanies, quitta à son tour Saint-Pétersbourg.

Les sympathies nettement autrichiennes du Gouvernement britannique, sa préférence bien marquée en faveur de l'alliance avec l'Autriche ne pouvaient que contribuer à éloigner de plus en plus Paul I^{er} du Cabinet de Saint-James. Traitant Whitworth comme il venait de traiter Cobenzl, il refusa de délivrer des passeports aux courriers de l'Ambassade britannique. Sir Hope Popham, arrivé à Pétersbourg vers la fin de mars, dut, après un mois de vains efforts, repartir sans avoir été reçu en audience par les ministres russes et sans avoir reçu la moindre réponse aux lettres officielles dont il était porteur. Elevé entre temps à la Pairie, Whitworth avait été autorisé par lord Grenville à rentrer en Angleterre, tandis que de son côté Paul I^{er} accordait au comte Woronzow un congé que pour rétablir sa santé il lui permettait d'aller passer sur le Continent. Les relations amiables entre les deux Gouvernements étaient momentanément absolument rompues.

Au reçu de la réponse faite par lord Grenville aux propositions de Thugut, lord Minto s'était bercé de l'espoir de voir l'accord complet rétabli entre les deux Cours. Il avait pensé également que l'Autriche allait désormais imprimer un tout autre caractère à ses négociations avec Bonaparte. A sa grande surprise, le Chancelier Impérial avait été pris d'un accès de rage folle. Au dire de Thugut, le Gouvernement britannique avait écarté la plus essentielle de ces demandes, l'emprunt de deux millions de livres, l'avance immédiate de 200.000 livres, la coopération effective de troupes indispensables pour faciliter à l'Empereur l'annexion des Légations. La discussion avait été orageuse. Lord Minto l'empêcha de s'envenimer irrémisiblement en cédant sur tous les points, sauf sur la question des Légations, dont il remit la solution à lord Grenville.

En revanche, Thugut lui avait fait quelques confidences relatives à sa correspondance avec Talleyrand. Il déclara à lord Minto

que Bonaparte était tout disposé à lui laisser pleine et entière liberté d'action en Italie et que l'Empereur ne continuait la guerre que pour défendre les intérêts de l'Angleterre dans les Pays Bas. Or, on savait par Wickham qu'il se refusait à rendre les Provinces rhénanes. Et comme Thugut se croyait sûr d'arracher à la France de meilleures conditions par les armes que par les négociations, lord Minto en avait conclu que la reprise des hostilités au printemps était inévitable. Finalement, le Gouvernement britannique consentit à avancer à l'Empereur 2.400 000 livres sterling, payables en trois termes de 800.000 livres chaque, au commencement d'avril, juin et septembre, à conseiller au roi de Sardaigne d'accepter les échanges de territoires proposés par l'Autriche, à ne pas s'opposer à l'annexion des Légations Pontificales. Le traité devait lier jusqu'au mois de février 1801 les parties contractantes qui s'engageaient à garder secrets les articles relatifs à la Sardaigne et aux Pays-Bas.

Le roi de Sardaigne avait cependant refusé de souscrire l'arrangement que lord Grenville lui avait présenté au nom de l'Autriche et en avait appelé au Tsar qui lui avait promis de défendre ses intérêts.

D'autre part et, bien que Thugut ait eu gain de cause sur toute la ligne, l'Empereur ne se décida à signer ce nouveau traité d'alliance avec George III, que lorsque le sort des armes eût décidé (momentanément) des destinées de l'Europe. Pendant quelques mois, sans être toutefois liée par aucun instrument, la Grande-Bretagne n'en agit pas moins de concert avec l'Autriche, qui restait libre de signer une paix séparée avec la France et à laquelle d'ailleurs elle ne fournit aucun subside.

Cet état de choses hybride, ces hésitations de l'Autriche à conclure et à signer un engagement avaient causé au Gouvernement britannique autant de surprise que d'embarras. Les dépêches des représentants de l'Angleterre à Vienne montrent en effet que l'opinion publique était en Autriche unanimement et radicalement opposée à la continuation d'une guerre qui n'avait plus en réalité d'autre objet que l'expulsion des Français des Provinces-Unies et la restauration de la royauté en France. Grâce à une ou deux victoires remportées par les Alliés au début de la campagne, Thugut se flattait d'atteindre les buts qu'il s'était proposés, sans se lier par un traité qui l'aurait obligé à poursuivre des résultats qui n'intéressaient, à proprement parler, que la Grande-Bretagne.

Wickham, entre temps, s'était acquitté avec un plein succès d'une mission qui n'avait pas été sans présenter de très réelles

difficultés. Il avait réussi à faire signer à l'Electeur de Bavière, au duc de Wurtemberg, au Cercle de Souabe et à l'Electeur de Mayence des traités, par lesquels ils s'engageaient à fournir à l'Autriche des contingents soldés et entretenus éventuellement par la Grande-Bretagne. Il avait été en revanche moins heureux dans les efforts qu'il avait faits pour fomentér des troubles, pour provoquer une nouvelle levée de boucliers à l'intérieur de la France.

XLII

Ad pièce XCIII.

L'attitude de la Prusse (mai-juin 1800).

Le 25 floréal an VIII (15 mai 1800), Beurnonville rendait compte de l'entretien qu'il avait eu la veille avec Haugwitz. Au lieu de la réponse qu'il devait lui apporter après s'être concerté avec l'envoyé de Russie, le Ministre de Frédéric-Guillaume III lui avait exprimé ses regrets de ne pouvoir le satisfaire et attribué ce retard aux nouvelles contenues dans deux lettres que Sandoz-Rollin avait expédiées après avoir été reçu par le Premier Consul. Bonaparte lui aurait déclaré que, quant aux Provinces transrhénanes, il était décidé à laisser les choses en l'état jusqu'à la paix, et que, quant à cette paix même, comme Masséna était déjà engagé dans la Rivière de Gènes et que Moreau avait ordre d'attaquer, il lui fallait remettre cette négociation à des temps plus opportuns. Haugwitz, du reste, attribuait ce changement d'attitude du Premier Consul à Carnot, qu'il considérait comme un homme très dangereux dans le nouveau Gouvernement. Il a ajouté que, malgré cela, il continuait à s'occuper avec M. de Krüdener d'un plan de pacification.

« Haugwitz avait un air extrêmement soucieux, écrivait Beurnonville. Il semble craindre plus que jamais quelque arrangement entre la France et l'Autriche et n'a jamais été aussi caressant, aussi prodigue de démonstrations amicales (1) ».

Avant que Beurnonville n'ait fait partir le 30 floréal (20 mai 1800) une nouvelle dépêche, on avait eu connaissance à Berlin de l'avantage remporté le 21 floréal (11 mai) par Lecourbe à Memmingen.

« M. de Haugwitz m'a promis de ne négliger aucun des moyens propres à nous ramener la Russie et à provoquer la paix sur mer.

(1) *Prusse*, volume 227, dépêche chiffrée n° 40. f° 112. Beurnonville à Talleyrand. Berlin. 25 floréal an VIII (14 mai 1800).

Il laisse percer quelque joie de voir les Autrichiens battus et ne dissimule pas que le Tsar en éprouve une aussi grande satisfaction. Il est permis de croire jusqu'à un certain point à la sincérité de ce sentiment sous le rapport de la haine pour l'Autriche. Mais il est bien probable que ces deux Cabinets aimeraient encore mieux une guerre où les forces des deux parties s'épuiseraient mutuellement sans avantages décisifs. Au reste, la joie, vraie ou simulée, que montre M. de Haugwitz, est troublée par la crainte de la conclusion d'un traité de paix entre l'Autriche et nous. La mission secrète de Carnot ajoute encore à cette inquiétude (1). »

« Il serait superflu, mande-t-il quelques jours plus tard le 11 prairial 2) (31 mai 1800), de vous rendre dans tous ses détails un entretien du 6 prairial que la stérile fécondité de M. de Haugwitz a prolongé pendant trois grandes heures. C'est une admiration sans bornes pour les talents extraordinaires du Premier Consul, un attachement sincère à la République Française, alliée naturelle de la Prusse, une amitié toute cordiale pour moi. C'est une méfiance raisonnée du caractère changeant de Paul I^{er} qu'on veut lier solidement avant de s'engager avec lui dans des questions communes. C'est du côté du Roi une délicatesse scrupuleuse qu'aucune considération ne peut déterminer à proposer le démembrement de l'Empire ; c'est une volonté décidée à nous soutenir, si nous éprouvons des revers en Italie, où l'on ne veut pas que l'Empereur s'agrandisse. C'est encore le projet d'une ligue du Nord qui tendrait à limiter la navigation britannique et à faire restituer par cette Puissance les colonies qu'elle a conquises sur la France et ses alliés. C'est enfin le rétablissement en Europe du juste équilibre qui convient à la Russie et à la Prusse en y faisant concourir le Danemark et la Suède, ouvrage dont le résultat tournerait surtout à l'avantage de la France, de l'Espagne et de la Hollande. — Tels sont les traits principaux des longues dissertations de M. de Haugwitz ; mais en définitive il ne pose aucun fait et s'en excuse par la déclaration faite par le Premier Consul qu'il remettait à un temps plus opportun à profiter des bons offices de Sa Majesté Prussienne. Il n'a pas encore fait cet aveu à la Russie de peur de la dégoûter et changer ses bonnes dispositions qu'il importe de ménager pour en tirer parti, lorsque le moment opportun sera venu.

(1) *Prusse*, volume 227, dépêche chiffrée n° 41, f° 119. Berlin, 30 floréal an VIII (20 mai 1800).

(2) *Prusse*, volume 227, dépêche chiffrée n° 44, f° 137-138. Berlin, 11 prairial an VIII (31 mai 1800).

M. de Haugwitz ne croit pas que la République Française et l'Empereur puissent faire un traité solide sans l'intervention de la Prusse et de la Russie. »

Talleyrand avait entre temps mis Beurnonville en mesure de remettre les choses au point et de priver Haugwitz de l'excuse qu'il lui était si commode d'invoquer. Quoique n'ayant pas assisté à l'entretien de Sandoz avec le Premier Consul, il n'hésite pas dans la dépêche qu'il adresse à Beurnonville, le 17 prairial 6 juin 1800), à affirmer que « les réponses du Premier Consul n'ont pas été telles qu'Haugwitz les a rendues. » Le seul moyen pour Talleyrand de faire échec à la domination des mers de la Grande-Bretagne, le seul frein à lui opposer, « c'est la neutralité armée du Nord garantie par la Russie et par la Prusse. » (1)

XLIII

Ad pièce XCV.

Stamford annobli par l'Empereur (mai-juillet 1800).

COLLOREDO A M. VON HUDELST A BERLIN.

(Chiffré)

Vienne, le 22 mai 1800 (2).

En assurant le général de Stamford, qui se trouve dans ce moment à Berlin de tous les sentiments de mon inaltérable attachement et de ma considération toute particulière, je vous prie de lui dire que je suppose que la lettre, que je lui ai écrite en date du 31 janvier de cette année et que j'ai adressée à Brunswick, lui sera parvenue (3), par laquelle il aura vu que l'Empereur est parfaitement disposé à satisfaire à son désir relativement à l'affaire exposée (4) dans une lettre confidentielle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Vienne, 25 juillet 1800.

Le général de Nassau-Orange de Stamford, Gouverneur du prince d'Orange, si glorieusement mort au service de Votre

(1) *Prusse*, volume 227, n° 9, f° 147, Paris, 17 prairial an VIII (6 juin 1800).

(2) *Haus. Hof und Staats Archiv, Prusse*, correspondance 76 (1801).

(3) Cette lettre, comme celle de Stamford à Thugut, ne se trouve plus dans les dossiers des archives d'Etat de Vienne.

(4) Stamford lui exposait son désir d'être annobli par l'Empereur.

Majesté demande dans une requête respectueusement adressée à Votre Majesté son admission parmi les Chevaliers de l'Empire. Les mérites de cet homme universellement et justement estimé, sa fidélité à la bonne cause, l'incessante activité qu'il a déployée auprès de plusieurs Cours allemandes et surtout le zèle dont il a fait preuve en toute occasion pour servir et défendre les intérêts de la Cour d'Autriche, le rendent à tous égards digne de la grâce qu'il sollicite.

« J'ose donc, en raison même des sentiments manifestés et des services rendus à la cause autrichienne par cet homme d'honneur et plein de talents, prier Votre Majesté de lui conférer ce titre en lui faisant remise des taxes et droits et de lui délivrer un diplôme qui sera pour lui un précieux témoignage de la bienveillance et de l'estime de Votre Majesté.

COLLOREDO (1). »

RÉPONSE FAVORABLE DE LA MAIN MÊME DE L'EMPEREUR FRANÇOIS
A LA PROPOSITION DE COLLOREDO.

XLIV

Ad pièce XCV.

LE CHEVALIER DE COIGNY

COIGNY (Jean-Philippe, chevalier de) (1743-1805). Guidon de dragons. Maréchal de camp (1^{er} janvier 1784). Arrêté et détenu au Temple (Voir *Moniteur* du 15 floréal an VIII-5 mai 1800) comme chargé d'une mission secrète de Monsieur et comme un de ses principaux agents à Paris. Il fut remis en liberté quelques mois après et mourut en exil à Düsseldorf vers 1806, s'il faut en croire la *Biographie Universelle* de MICHAUD qui, comme on va le voir, commet là une erreur d'environ un an.

« Un aventurier politique Dupéroux, nous apprend MADELIN, (*Fouché*, I, 314-315) deux abbés, Ratel et Godard, le comte de Crenolle, un prétendu chevalier Joubert, l'ex-député fructidorisé Larue et son beau-frère le fougueux royaliste Hyde de Neuville avaient établi à Paris une Agence royaliste, dont le chevalier de Coigny, représentant le Roi, était le chef nominal.

« En floréal an VIII Fouché fit arrêter le chevalier de Coigny et le

(1) Haus. Hof und Staats Archiv. Rapports à l'Empereur 289 (1800).

chevalier Joubert, qui fut peu après fusillé. — Le dépouillement des papiers de l'Agence montra tout un plan de contre-révolution. Les princes devaient débarquer sur les côtes ; on devait leur livrer Brest, Bonaparte aurait été enlevé le jour même et des courriers envoyés à toute la France pour lui apprendre la proclamation de Louis XVIII. Plus pratiquement, l'Agence avait organisé le pillage des diligences et des maisons possédées par les acquéreurs de biens nationaux. (1)

« Dès pluviôse au VIII, Fouché avait signalé au Bureau central de Paris les proclamations partout semées dans la capitale où l'Agence anglaise et royaliste de Paris engageait la population à imiter les braves insurgés de l'Ouest et du Midi et à secouer le joug honteux sous lequel gémissait la malheureuse France. »

« Une circonstance, dont les détails seraient longs et peu importants, raconte HYDE DE NEUVILLE (*Mémoires*, I, 231-232 (1799) m'avait mis depuis quelque temps en rapports avec M. le chevalier de Coigny, celui-là même qui avait tant brillé dans les Salons, où son esprit et sa jolie figure lui avaient fait une réputation d'homme à la mode. Parvenu à l'âge mûr, il avait conservé tout son esprit et acquis un jugement et une sagesse qui, joint à son dévouement à la famille royale, me portèrent à lui communiquer en partie les projets dont il était question (fomenteur un nouveau soulèvement royaliste en Vendée, Bretagne, Normandie). Il ne put disconvenir des chances qui nous étaient offertes, il fut le premier à me presser de me rendre à Londres auprès du comte d'Artois. Comme il était désirable qu'une personne marquante fût uniquement chargée en France des pouvoirs du Roi, M. de Coigny s'offrit avec plaisir et m'autorisa dès lors à les demander en son nom.....

« Nous remîmes, lit-on page 248, M. de Crénolle et moi les pouvoirs de Son Altesse Royale, dont nous étions porteurs, à M. de Coigny, au nom duquel ils étaient délivrés ; ils furent reçus avec dévouement et reconnaissance. »

« M. des Essarts m'apprit (*Ibidem*, I, 319-320) mai 1800 que l'Agence royale, dont j'étais le membre principal sous les ordres de M. le Chevalier de Coigny, venait d'être découverte à Paris et que tous ses papiers étaient saisis par la police..... Par suite de

(1) Pour les détails de cette affaire de l'Agence anglaise, Madelin, comme il a eu le soin de l'indiquer, s'est inspiré des renseignements contenus dans les cartons F. 7 6247-6251, et du rapport des conseillers d'Etat Emery Chaptal et Champagny (*Archives Nationales*).

ce funeste événement, le chevalier de Coigny, ma femme et mon frère furent arrêtés et conduits au Temple. »

Le volume 399 du *Fonds Bourbon* nous fournit de son côté quelques détails sur le séjour au Temple du prince de Léon et du chevalier de Coigny et sur la mise en liberté de ce dernier.

« Le chevalier de Coigny a été interrogé par un Juge de paix (Rapport de Paris du 3 août 1800 f° 36.) C'est le préfet Dubois qui fait maintenant la police de Paris. Fouché semble n'être chargé que de débrouiller les conspirations qu'il a découvertes et à la recherche desquelles il ne s'est montré si empressé que pour se rendre plus longtemps nécessaire. »

« Le chevalier de Coigny est toujours au Temple, mande de Hombourg le 26 M. de Thauvenay au comte d'Avaray (*Ibidem*, n° 66, f° 90). Je n'ai pu recueillir aucun détail sur ce qui le concerne, non plus que sur M. le prince de Léon, qui continue à donner de ses nouvelles à ses deux beaux-frères, M. le duc et M. le chevalier de Montmorency.

« Par l'avant-dernier courrier, il annonçait que le jugement (qu'il a lui-même désiré) ne tarderait pas à être prononcé..... »

« Le 29, il ajoute : « Les dernières nouvelles que MM. de Montmorency ont du prince de Léon sont du 9. Leur sœur leur mande qu'on est sans la moindre inquiétude pour la vie de son mari. Il continue de jouir de la permission de recevoir trois fois par semaine sa femme et ses parents. Personne ici ne sait rien de particulier sur le sort du chevalier de Coigny, qui est toujours au Temple et dont on ne parle plus. »

« Un autre rapport de Paris, en date du 21 septembre 1800, fait connaître que : « Le chevalier de Coigny est banni avec plusieurs autres. On ne sait encore avec lesquels. Il jouira de ses revenus en justifiant qu'il habite en pays neutre. » (*Ibidem*, f° 172). Enfin le 3 octobre, Thauvenay annonçait à d'Avaray que : « Le chevalier de Coigny a été effectivement déporté en Angleterre et à cet effet conduit à Calais. « Il n'est pas question, écrivait-il encore le même jour, du prince de Léon qui, à ce qu'il paraît, est encore au Temple » (*Ibidem*, f° 207).

« Le Ministre de la Guerre donne avis que M. de Coigny, encore Maréchal de camp, a perçu jusqu'au 1^{er} nivôse dernier (an VIII) sa solde de retraite fixée à 1.500 francs par la liquidation générale. C'est à Versailles qu'il a reçu cette pension par la médiation d'un fondé de pouvoir. C'est le même Coigny, lit-on encore dans

le *Bulletin du 29 août 1804* (D'HAUTERIVE, *Police Secrète du Premier Empire*, I, 213, page 64) qui fut convaincu en l'an VIII d'être l'un des principaux agents de la Correspondance des Princes et des Ministres anglais. Cette correspondance a été imprimée. Au lieu de le traduire devant une Cour de Justice, le Gouvernement eut l'indulgence de lui permettre de sortir de France à la condition de n'y jamais rentrer. Il a établi sa résidence à Düsseldorf. Son Excellence le Ministre de la Guerre, auquel il a paru avec raison assez étrange qu'un agent anglais touchât une pension du Gouvernement français, a demandé des éclaircissements à son sujet et suspendu provisoirement l'ordonnance des fonds. »

« On a l'avis certain et positif, lit-on enfin dans le *Bulletin du 29 avril 1805* (*Ibidem*, I, 1259, page 400) que M. le chevalier de Coigny, impliqué dans la conspiration de Hyde, vient de mourir à Emerik. »

Dans l'intervalle, Coigny avait dû donner de nouveaux sujets d'inquiétude au Gouvernement français, puisque le 10 brumaire an X (1^{er} novembre 1802) le Premier Consul mandait de Rouen à Cambacérès : « Il faut à quelque prix que ce soit faire arrêter le chevalier de Coigny et le garder au Temple sous bonne et sûre garde..... » (*Correspondance*, tome VIII, n° 6406).

XLV

Ad pièces XCVIII, C et CI.

L'entrevue du Premier Consul et de Masséna.

(Septembre 1800).

« Le 22 août, au soir, Masséna quittait Milan et prenait la route de Paris. Il y arriva le cœur ulcéré et bien résolu à se laver d'une manière éclatante des sourdes accusations dont on cherchait à ternir son honneur. Aussi courut-il immédiatement chez le Premier Consul dans l'intention d'avoir avec lui une explication si catégorique et si complète qu'il ne pût rester le moindre doute dans l'esprit de personne sur les manœuvres dont il était victime. Il ne fut pas plus tôt annoncé que Bonaparte vint à sa rencontre, lui prit les mains, les lui serra cordialement et l'aborda avec toutes les marques d'une vive effusion. Masséna, dont le cœur débordait, ne fit aucune attention à cet accueil et laissa éclater sa juste indignation.....

« Bonaparte l'écouta d'abord froidement et ne faisant que quelques signes de tête....., puis l'interrompant avec une vivacité un peu affectée, lui représenta qu'il était dans une grande erreur s'il pensait être disgrâcié, quand, lui, Bonaparte avait pour Masséna toute l'estime et l'affection possibles..... C'était uniquement par souci de sa gloire et par amitié pour lui qu'on le rappelait.

« Mais, dit Masséna en agitant la dépêche de Carnot et en la lisant à Bonaparte, que voulez-vous que je pense de vos protestations quand je reçois une lettre pareille. Il faut que vous ayez autorisé le ministre sinon il n'aurait pas commis cette imprudence. »

« Je ne savais pas qu'il vous ait écrit cette incroyable lettre. »

« Vous le désavouez donc, reprit Masséna. Je vais en demander un compte sévère à son auteur..... »

« Restez tranquille, reprit vivement Bonaparte. Cela me regarde et me regarde seul. Je vous prie même de ne plus vous en occuper et de me laisser le soin de dire à Carnot ce que j'en pense. »

« Cela ne me suffit pas, dit Masséna. Je suis blessé trop profondément pour qu'un simple reproche, que vous ferez au ministre, efface le juste ressentiment que j'éprouve de son offense. »

« Qui vous dit, reprit Bonaparte en le regardant d'une manière significative, que je ne lui ferai qu'un simple reproche?..... Et continuant de son ton de bonhomie... « Les hommes comme vous sont trop rares pour qu'on ne se trouvât pas heureux de les employer et de les récompenser. »

Et il ajouta qu'il était en outre si peu en disgrâce qu'on lui continuait son traitement de général en chef : « Reposez-vous de vos fatigues, mon cher général, dit en terminant Bonaparte, et le temps n'est peut-être pas éloigné où je pourrai utiliser dignement votre valeur et votre génie. »

« Que pouvait répondre Masséna à d'aussi flatteurs et délicats éloges?..... Il sentit tomber son ressentiment et comme on protestait n'avoir pas un instant douté de lui, il se tint pour satisfait.

« Il quitta Paris et alla à sa campagne de Rueil oublier un peu au sein de sa famille les périls, les dégoûts et les déboires qui depuis quelque temps l'avaient saturé d'ennuis et de découragements. »

(GÉNÉRAL KOCH *Mémoires de Masséna* VI, 333-337).

XLVI

*Ad pièce CVI.***Thugut et le voyage de l'empereur François à l'armée de l'Inn.**

En présence des regrets que devait causer à bon droit au correspondant de Stamford la démission de Thugut, il m'a semblé intéressant de reproduire ici quelques passages du billet qu'adressait une quinzaine de jours auparavant, le 20 septembre, le comte de Starhemberg à lord Grenville. La date de ce billet coïncide en effet avec le voyage que Thugut avait fini par décider l'Empereur à entreprendre, voyage par lequel ce Ministre « venait de compromettre le prestige de son souverain en le faisant aller à ses armées sur l'Inn pour y donner lui-même l'ordre déshonorant de livrer les trois boulevards de l'Allemagne (1). »

« Voilà donc la guerre prête à recommencer. J'en suis bien aise au fond, car mes principes ne varieront jamais. Cependant tout en admirant la noble détermination de l'Empereur, qui ne peut manquer d'électrifier l'armée, je ne vous cacherai pas que je suis fâché que M. de Thugut ne l'accompagne pas. Je craindrai presque, si effectivement ce Ministre reste à Vienne, comme on me le mande, que la présence de l'Empereur à son armée ne produise un effet contraire à celui que nous en attendons. Il est possible que *ses vieux généraux timides et d'autres personnages très pacifiques tâchent de lui persuader que les Français sont invincibles et qu'il faut faire à tout prix la paix avec eux.* On nous dira ensuite que *Sa Majesté s'est convaincue de cette vérité par elle-même* et si l'archiduc (Charles) accompagne son frère, mes craintes redoublent. Ce jeune Prince rempli de grandes qualités a le tort de pencher pour la paix.

« Que tout ceci soit de vous à moi. — Vous n'ignorez pas le motif qui m'anime. Je connais la faiblesse du Chef et le sentiment de ceux qui l'environnent.

« Prévenez-en lord Minto et M. Wickham. Le premier surtout ne peut être comme moi au fait de toutes les embûches et pièges qu'on va tendre. Il ne connaît à Vienne que Thugut : c'est le seul auquel il ait à faire et il doit en être content.

(1) Cf. *Correspondance*, XXX, 920. Aux termes de l'armistice de Hohenlinden, les places d'Inngolstadt, Ulm et Philippsburg devaient être et furent en effet remises aux Français. Cf. *Correspondance*, VI, 5099.

« Il faut tâcher que ce Gouverneur n'abandonne pas son élève. Vous savez que je n'adore pas Thugut : mais il est avec ses trente six mille défauts et cent mille singularités nécessaire dans cette circonstance. Son entêtement bien dirigé lui donne les avantages d'un grand caractère.

« Adieu. Cette lettre vous prouve bien ma confiance et mon amitié. J'ai cru devoir ces réflexions confidentielles à la personne d'un ami que je chéris et au ministre que je révère.

STARHEMBERG. »

Rien mieux que cette lettre ne saurait nous donner, il me semble, un tableau exact de la mentalité et du caractère des principaux personnages de la Cour de Vienne, ainsi que des tendances et des opinions de l'Empereur et de son entourage !

XLVII

Ad pièce CXI.

MOURAVIEFF-APOSTOL (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

MOURAVIEFF-APOSTOL (Ivan-Matvéiévitich) (1768-1831) fils du général-major, reçut dans un pensionnat allemand une excellente éducation qu'il compléta seul. Enrôlé tout enfant au Régiment Ismaïlowsky, il attira par son instruction étendue et sa connaissance parfaite des langues l'attention de Catherine II qui le fit en 1799 chevalier de ses petits fils. A l'avènement de Paul I^{er} il passa dans la diplomatie comme Ministre Résident près le duc d'Oldenburg à Euten et, en 1799, comme Envoyé extraordinaire au Danemarck. En 1800, il fut appelé avec le rang de conseiller au Collège des Affaires Etrangères. Il prit la même année le nom de Mouraviéff-Apostol ; son cousin Apostol, le dernier du nom, se fit donner l'autorisation de lui transmettre son nom et son patrimoine. En 1802, Mouraviéff, nommé ambassadeur à Madrid, fut chargé d'y suivre les actions de Napoléon, dont il avait une haine féroce. Mis à la retraite en 1805 pour avoir provoqué le mécontentement de l'Empereur, il se fixa dans sa propriété de Khomoutitz en Petite Russie et s'y consacra entièrement à la science et à la littérature. Sa disgrâce était due aux menées des conjurés de 1801, auxquels il avait refusé de se joindre. Lui-même se considérait comme victime d'une infâme calomnie.

Nommé en 1824 Sénateur et membre de la Direction générale des Ecoles, il n'y resta pas longtemps, mais sut pourtant se montrer défenseur de l'instruction contre l'obscurantisme. En 1826, une cruelle épreuve le frappa ; ses trois fils furent impliqués dans l'affaire des Décabristes, l'un fut exécuté ; un autre déporté, le troisième se suicida. A la suite de ces terribles événements, il quitta le service et se retira avec sa femme gravement malade et une situation matérielle précaire, ne vivant qu'à de rares intervalles en Russie. SCHNITZLER, dans son *Histoire intime*, dit en parlant de lui : « Il vit encore, hélas ! » Il finit par rentrer en Russie et mourut à Pétersbourg le 12 mars 1851 et fut inhumé au cimetière d'Okhta.

Mouravieff Apostol fut un des hommes remarquables de son temps. Doué d'une rare intelligence et de grandes capacités, il possédait pour l'époque des connaissances étonnantes en littérature classique ainsi qu'en histoire littéraire générale.

Il avait une facilité extraordinaire pour les langues. Dès 1793 sa traduction de *l'Ecole de la Médisance*, de SHERIDAN avait attiré l'attention. A Khomoutitz, il fit des traductions d'Horace, de Cicéron et d'Aristophane, dont la plus connue est celle des *Nuées*. En 1813 et 1814, le *Sin Otiétchestva* publia ses *Lettres de Moscou à Nijny Novgorod*, où il s'efforça de prouver que tout le mal de la société russe provenait de l'absence de sentiment social et national par suite d'un attachement servile à des préjugés séculaires à des exigences passagères et à la mode. Il flétrit en même temps la gallomanie russe et exhala sa haine contre Napoléon, ce qui ne l'empêcha pas de parler constamment le français et de faire élever ses fils à Paris. Il fit en 1820 un voyage en Crimée, qu'il avait préparé à fond par l'étude des écrits anciens et modernes publiés sur ce pays et dont il rapporta son *Voyage en Tauride* (1825) non encore dépourvu aujourd'hui de valeur scientifique. Mouravieff était membre de l'Académie russe, de la Société libre des Amateurs de littérature, de science et de beaux-arts. Il était en bons rapports avec Olenine, Karamzine et surtout Batiouchkoff. Classique dans l'âme et épicurien en pratique, il aimait la vie dans tout ce qu'elle a de bon et de beau. Batiouchkoff l'avait surnommé *Alcibiade*. Nature artistique, il était excellent musicien et chanteur.

GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Portraits russes*, II, 139.

XLVIII

Ad pièce CXXVI.

ROSTOPTCHINE (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

ROSTOPTCHINE (Théodore Vassiliévitch, comte) (1765-1826) 1^{er} comte d'une famille ancienne, mais obscure, fils du capitaine Basile-Théodorovitch, propriétaire dans le gouvernement d'Orel, enrôlé à 10 ans au régiment Préobrajensky, fit dans sa jeunesse de grands voyages à l'étranger et suivit les cours de l'Université de Leipzig. Très intelligent et extrêmement spirituel, il possédait un vernis d'instruction tout superficiel et joignant au don de la parole l'art de saisir et de relever le moindre ridicule, se fit ainsi dans la société de Saint-Pétersbourg une réputation de cerveau de première force. Il ne fut guère en vue sous Catherine II et accompagna seulement en 1791 le comte Bezborodko chargé de négociations de paix à Constantinople. Chambellan de la Cour de Gatchina, il amusait et distrait par ses histoires l'ennui du Grand-Duc Paul, dont il sut se concilier la bienveillance, tout en maintenant le contact avec la Cour de Pétersbourg par l'intermédiaire de la demoiselle Protassoff. L'Impératrice, qui savait ses qualités morales, le laissait entièrement libre de faire à Gatchina le secrétaire dévoué du Tzarévitch mécontent. Nommé Général aide de camp le jour même de l'avènement de Paul, jouissant près de lui d'une confiance sans bornes, il ne tarda pas à devenir Conseiller privé actuel, chancelier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (27 février 1799), membre, puis président du Collège des Affaires Etrangères et enfin membre du Conseil Impérial. Intime et partisan de Koutaïssoff, ennemi personnel de M^{lle} Nelidoff, il était détesté de l'Impératrice Maria Fedorovna. Aux prises avec le comte Panin, il vint à bout de ce redoutable adversaire, mais enlisé dans le borbier des intrigues de Cour, il se vit à la fin du régime de Paul destitué de tous ses emplois et dut se retirer à Moscou. C'est là qu'il apprit la fin tragique de son bienfaiteur qu'il avait servi par intérêt personnel et qu'il avait fini par « rebuter » par son caractère.

Grand homme de pacotille, intrigant, capable de tout par ambition, Rostoptchine n'aurait jamais été autre chose, si le sort ne l'avait fait à la veille de la *Guerre Patriotique* Commandant en chef de Moscou. A ce poste, dans des conditions, il est vrai, par-

ticulièrement difficiles, il ne se révéla ni homme d'Etat, ni administrateur et ne put que laisser percer en maintes occasions son peu sympathique caractère, une extrême présomption, un rare égoïsme, une vantardise insensée, inspiratrice de ses inutiles affiches qui ne circulèrent qu'à Moscou et où il se montrait le Polichinelle qu'il était, non sans une bonne dose de charlatanisme politique. A l'automne de 1812, régulièrement dévastée par le feu dans le cours de son existence, toujours sans défense aucune contre le fléau, et de plus déserte, Moscou fut pour la dernière fois et presque de fond en comble la proie d'un incendie particulièrement favorisé par l'occupation ennemie. Une rumeur, confirmée par Napoléon lui-même dans ses *Bulletins*, l'attribua à la sagesse et à l'énergie du commandant en chef et Rostoptchine se drapa dans le patriotisme qui lui était taillé pour en revendiquer ou en accepter tacitement la responsabilité, y faisant même allusion dans ses lettres à l'Empereur. « L'ennemi en entrant à Moscou a trouvé la famine, en en sortant, sa destruction, écrivait-il à Alexandre I^{er}. J'ai sauvé l'Empire et je suis convaincu que j'ai votre estime, puisque Bonaparte m'a honoré de sa haine. »

Il y a pourtant en tout cas un acte qui pèse lourdement sur la mémoire de Rostoptchine ; c'est le meurtre de Véretchaguine, acte indigne de l'administrateur et de l'homme et qu'Alexandre I^{er} ne lui pardonna pas. « Je suis trop juste pour vous parler un autre langage que celui de la sincérité. Ce châtement était inutile et dans tous les cas ne devait pas être mis à exécution. »

Relevé de ses fonctions de commandant en chef le 30 août 1814 et nommé Membre du Conseil de l'Empire, il se jugea méconnu et sacrifié. Il ne tarda pas à partir pour l'étranger et à se fixer à Paris, où il fit l'étonnement général par le piquant de son esprit et l'étendue de ses connaissances ; car on l'y prenait pour un barbare, pour un *moujik* ignorant. Il rapporta en Russie une collection de tableaux et d'objets d'art destinés à remplacer ceux qui avaient été brûlés à Voronovo et publia une brochure qui n'était pas pour déplaire aux Français intitulée : *La vérité sur l'incendie de Moscou* et où il établissait que l'incendie avait été accidentel, allumé par la malveillance et propagé par le vent et que : « Telle était la vérité, toute la vérité ». « On m'a toujours, dit-il, représenté à la postérité et à l'histoire comme l'auteur de cet événement, considéré comme la cause de l'extermination de l'ennemi, de la chute de Napoléon, du salut de la Russie et de l'affranchissement de l'Europe. Il y a sans doute de quoi être fier d'une imputation semblable. Mais comme je ne

m'attribue jamais les droits d'autrui et que je suis excédé d'entendre toujours la même fable, je me décide à dire la vérité qui doit être le seul guide de l'histoire. Il serait injuste de ne pas me croire, lorsque je me dépouille du plus beau rôle de l'époque et que je renverse moi-même le monument de ma célébrité. »

Le comte Rostoptchine passa les dernières années de sa vie à Moscou.

(GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Portraits Russes*, I, 12 et V. 12).

Le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlovitch n'ayant fait que passer rapidement sur les relations de Koutaïssoff avec Rostoptchine, relations auxquelles ce dernier doit du moins en partie la faveur dont il jouit auprès de Paul I^{er}, il m'a paru utile de compléter cette notice en recourant à cet effet aux *Mémoires du PRINCE ADAM CZARTORYSKI*.

« Un enfant turc lors de la prise de Koutaïs et du massacre de ses habitants resté en vie et qui à cause de sa ville natale fut nommé Koutaïssoff, était tombé en partage au Grand-Duc Paul, qui l'avait fait élever et l'avait attaché à sa personne, d'abord en qualité de barbier, puis comme premier valet de chambre. Au commencement du règne de Paul, j'ai vu encore M. Koutaïssoff à la *Maison d'exercice* porter et présenter du bouillon à son Maître. Le valet de chambre était en costume du matin et me semblait avoir quelque chose de Figaro ; mais il était déjà alors l'objet des salutations obséquieuses et des poignées de main de la plupart des généraux et des personnages qui assistaient aux exercices et qui s'empressaient de l'accoster. Bientôt son influence auprès de son Maître en fit un homme important, un dignitaire de l'Empire, un favori tout puissant. — En moins d'un an, cette métamorphose s'accomplit par la baguette absolue du tzarisme. En moins d'un an, M. Koutaïssoff, de simple barbier, valet de chambre, devint Grand Ecuyer. Il étonna successivement le monde russe en paraissant décoré des Ordres de Sainte Anne, de Saint-Alexandre et enfin de Saint-André et fut le dispensateur de la faveur et des grâces de l'Empereur.

« Le comte Koutaïssoff n'aurait pu parvenir en si peu de temps à tous ces honneurs, si l'Impératrice et M^{lle} de Nélidoff avaient continué à garder leur pouvoir sur l'Empereur.... Le comte Rostoptchine fut, à ce qu'il paraît, l'instigateur et l'âme du complot. Il avait été éloigné de la direction des Affaires Etrangères auprès de l'Empereur et remplacé par M. de Nélidoff, neveu de la Demoiselle à Portrait. Il avait même été envoyé à Moscou. Il n'était pas

homme à pardonner de pareilles offenses. Il voulut avoir sa revanche et se lia avec Koutaïssoff. Il fallait arracher Paul à son attrait pour M^{lle} de Nélidoff et le brouiller avec sa femme. On lui fit sentir qu'il était en tutelle.... On lui présenta une personne plus jeune et plus belle que M^{lle} de Nélidoff et qui n'aurait pas la prétention de le gouverner. Tous ces moyens réussirent. Paul s'éprit de la fille de M. Lapoukhine, qui avait été maître de Police à Moscou sous Catherine. Il devint prince et Cordon bleu en ne s'opposant pas aux vues de l'Empereur sur sa fille. M. de Rostoptchine fut rappelé et reçut le portefeuille des Affaires Etrangères. »

Et quelques pages plus loin (I, 182), le prince Adam ajoute : « Le comte de Rostoptchine, depuis qu'il avait été rappelé à la Cour, avait imprimé une direction précise au Département des Affaires Etrangères qu'il gérait avec beaucoup d'activité et avec l'esprit qui lui était propre. Tout l'honneur de la nouvelle Coalition et de ses premiers succès lui fut attribué et ses amis répétaient complaisamment que Pitt et Rostoptchine étaient les deux grands hommes du siècle. »

XLIX

Ad pièce CXXVII.

LE COMTE DE COBENZL AU COMTE DE STARHEMBERG

Ne serait-ce qu'à cause de la date on trouvera, je crois, quelque intérêt à lire la lettre que Cobenzl adressait à Starhemberg, le jour même où Moreau réduisait à néant à Hohenlinden les derniers espoirs de l'Autriche.

Lunéville, 6 décembre 1800.

« Le courrier Moritz, arrivé ensemble avec Mayritz, m'a apporté la lettre de lord Grenville du 17 novembre et celle que vous avez bien voulu m'adresser le 18. Si j'ai différé plusieurs jours à répondre à Votre Excellence, c'était dans l'espoir de pouvoir lui mander quelque chose de positif sur la détermination des Français, relativement à l'admission du Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique aux conférences pour la paix.

D'après l'autorisation de lord Grenville, j'ai déclaré à Joseph Bonaparte que le collègue, avant l'arrivée duquel je ne pouvais absolument pas traiter, n'attendait que le passeport du Gouverne-

ment français pour venir me rejoindre. J'ai insisté avec d'autant plus de force sur la décision du Gouvernement français à cet égard en me refusant à toutes les tentatives qui ont été faites pour entamer du moins la négociation. Cette demande et celle de l'évacuation instantanée de la Toscane ont été les seuls objets discutés dans les différentes notes échangées entre moi et Joseph Bonaparte. Je ne les envoie pas à Votre Excellence, parce qu'elles auront sans doute été communiquées à Vienne à lord Minto.

Sans être intimidé des menaces des Français, j'ai laissé venir les choses jusqu'à la rupture effective de l'armistice et à la reprise des hostilités. Il paraît que le Premier Consul ne s'attendait pas à cette fermeté et qu'il a toujours voulu se flatter que nous céderions au dernier moment ; au moins, plusieurs indices semblent ils annoncer qu'il ne serait pas impossible d'en venir encore à un renouvellement pur et simple de l'armistice en reprenant l'ancienne position, bien entendu que nous ne pourrions y consentir sans l'évacuation de la Toscane. Ce n'est que la solution de cette question qui m'arrête encore ici. Il serait sans doute de quelque avantage de pouvoir épargner à l'armée les pertes qui résultent toujours d'une campagne d'hiver. Dans très peu de jours je saurai à quoi m'en tenir et si le Gouvernement français ne se résout pas à une négociation commune avec les deux alliés, je quitte sur le champ Lunéville, en informant aussitôt Votre Excellence. Entre temps je n'ai pas voulu la laisser si longtemps sans aucune nouvelle de ma part.

Je n'écris pas aujourd'hui moi-même à lord Grenville, parce que dans la circonstance actuelle je suis obligé de me servir de chiffres, mais Votre Excellence voudra bien lui faire part du contenu de cette dépêche.

Je crois très apparent que le parti, que je serai dans le cas de prendre, sera de m'éloigner du lieu des négociations. En tout cas, Sa Majesté aura prouvé à ses peuples et à l'Europe entière qu'aucun des moyens combinables (*sic*) avec les engagements qui l'unissent au roi d'Angleterre n'a été négligé pour faire cesser le fléau de la guerre et que c'est l'obstination seule du Gouvernement français de vouloir à tout prix séparer les deux Cours qui est cause de la reprise des hostilités. »

(*Dropmore Papers*, VI, 410-411).

L'arrivée de la nouvelle de la victoire de Hohenlinden devait quelques jours plus tard déterminer la nouvelle attitude de l'Autriche et de son plénipotentiaire.

« Le comte de Cobenzl, lit-on dans un *Mémoire* rédigé quelques années plus tard par le chevalier de Bray, qui représentait la Bavière à Vienne, n'avait plus joui d'aucun crédit depuis son retour de Rastatt. Une maladie dégoûtante, dont il fut attaqué et qui, de fort laid qu'il était, l'a rendu hideux, écarte de lui au physique comme son caractère perfide en écarte au moral. Il devait épouser par procuration la Grande-Duchesse (1), mais il inspirait un tel dégoût et une répugnance si invincible à l'Impératrice et à la Princesse, qui aurait été obligée selon le rite grec de boire à la même coupe que lui dans la cérémonie du mariage, qu'on dût renoncer à ce projet et que l'Archiduc fut obligé de venir en personne. » (*Revue d'Histoire Diplomatique*, année 1905, volume XXXII, page 582).

L

Ad pièce CXXXI.

Deux lettres de Frédéric-Guillaume III à Lucchesini.

(15 décembre 1800 et 2 janvier 1801).

Bien que la dépêche du 15 décembre 1800 de Frédéric-Guillaume III n'ait pas été complètement déchiffrée et qu'elle présente par suite plus d'un point obscur, je n'ai cependant pas cru pouvoir me dispenser de l'extraire du volume Prusse, 223, n° 1, f° 158 161.

J'ai d'autre part pensé qu'on lirait avec intérêt la dépêche du 2 janvier 1801 — déchiffrée intégralement quoique le roi de Prusse se fût encore servi de son nouveau chiffre — dans laquelle après avoir fait connaître à son ministre à Paris ce qu'il pense de la mission de Sprengporten, il se préoccupe de la tournure qu'alliaient selon toutes les probabilités prendre les négociations de Lunéville.

I

Berlin, le 15 décembre 1800.

LE ROI DE PRUSSE A LUCCHESINI.

« J'ai reçu avant-hier votre dépêche du 6 de ce mois expédiée à l'occasion du courrier Dieckmann à Wesel.

« J'ai lu avec satisfaction 1637 et ne puis assez vous témoigner combien j'approuve le 4057 et la sage mesure que vous avez apportée à l'exécution 705 de mes ordres du 13. Vous avez au

(1) La Grande-Duchesse Alexandra Pavlovna qui épousa l'archiduc Joseph.

mieux rempli mes desseins à cet égard et l'heureux effet de votre marche 2387 et 1100 se fait déjà sentir par le 1698, avec lequel 242 s'est résigné à attendre la réponse de la Russie, malgré le refus prononcé d'une garantie positive de la rive gauche du Rhin. C'est un point 4076 d'avoir posé en principe 4260, 4365, 892, que je ne puis d'après les 4952 mêmes du général Bonaparte que me tenir sur la même ligne avec cette Puissance et je suis d'autant plus charmé de voir ce principe admis et reconnu que l'on ne peut 1458 répondre encore de la manière dont l'Empereur de Russie aura accueilli mes dernières propositions importantes 1328 encore des copies que le baron de Krüdener 4781 attache comme vous le 3845 aux idées du comte Panin et 1425 aux intérêts de l'Angleterre a 4690 l'envoi du Mémoire que vous connaissez d'observations absolument contraires à mon système. Il les aura 2343 adressées à cet ancien Vice-Chancelier (1) et 3017, toujours imbu de l'idée de faire rentrer sa Cour et 1348 dans la Coalition contre la France, n'a jamais donné les mains à un projet qu'il eut regardé comme le coup de grâce porté à cette association. 1041 le courrier doit être arrivé à Pétersbourg deux jours après sa retraite, mais il reste toujours douteux sous quel point de vue les 4728 contenues dans le Mémoire et les observations du baron de Krüdener ont été présentées à l'Empereur et dans quelles dispositions elles l'auront trouvé 5053, 2093, 3767 de celles de la France. Mais à en juger par plusieurs indices, il me semble que l'on pourrait se flatter de son 4939. Néanmoins, il faut supposer qu'elle ne montre aucune opposition à l'évacuation de la Bavière sous une garantie 1945, parce que le Sieur Otto a fait entrer cet article dans son projet de traité 3812. Les traités particuliers que le Gouvernement français est disposé à conclure avec d'autres princes, tels que le duc de Wurtemberg, viendront à l'appui de la proposition d'une évacuation totale de la rive droite et ne peuvent 2313, 3844 l'exécution. Enfin la garantie de la rive gauche, que le Premier Consul a proposée, si elle n'est et ne peut être accordée d'une manière explicite et positive, le sera toujours virtuellement et par le fait, puisqu'en rétablissant et garantissant la paix, vu l'état de neutralité de l'Allemagne, nous aurons 4449 la France contre toute attaque sur les pays de ladite rive.

« Je suis extrêmement impatient de recevoir la réponse de Pétersbourg pour pouvoir 3767 pousser l'offensive en France et je me flatte de n'être plus fort longtemps à l'attendre. 1489 verra du

(1) Panin venait de tomber en disgrâce et d'être relevé de ses fonctions.

reste quelles sont les vues du général Bonaparte sur cet article relativement aux îles ci-devant vénitiennes, qu'il voudrait introduire dans le traité avec la Russie et nous pourrions après 3319 nous décider 378.

« Je serais curieux de savoir par quel canal le duc de Wurtemberg a demandé et obtenu les passeports qui viennent d'être accordés à ses Plénipotentiaires. Les principes du Gouvernement français sur les arrangements séparés à conclure avec les princes de l'Empire de cette 2709, 1142 s'accorderont difficilement avec mes vues sur l'affranchissement de la rive droite et ne peuvent, ainsi que je l'ai déjà observé, guère les favoriser. Ils serviront ainsi à motiver de plus en plus mes 4939 prononcés à 3747 de la rive gauche, parce que tous ces princes y ont renoncé ou ne manqueront pas d'y renoncer pour leur part. 4342 être instruit à 1692 du projet de traité rédigé par le Sieur Cetto. Mais je dois observer que tout en appuyant de notre mieux la négociation de ce Plénipotentiaire, il faudra 2454, 1592 que dans le traité à conclure on n'y articule pas nommément les articles 3910, 1212, que l'Electeur voudrait obtenir à titre de compensation. Tout arrangement définitif à cet égard doit être réglé entre les cinq Grandes Puissances et dans les traités 946 des princes à indemnités, il suffit d'établir 2427 le principe de cette indemnité. — Cette précaution est d'autant plus nécessaire dans celui de l'Electeur qu'il y est 1176 question de l'évêché d'Eichstädt et de l'abbaye d'Essen et des 1248, 4328, 4625, sur lesquels à raison de leur situation locale mes propres vues de compensation doivent porter.

« Le général Beurnonville n'a point reçu de courrier ces derniers jours et la supposition qu'il est chargé de procurer des passeports au général Clarke pour se rendre en Russie, paraît porter à faux. Néanmoins la commission de ce général français avec le général Sprengporten ne mérite pas moins l'attention la plus suivie et je suis certain que vous y veillerez du plus près possible.

« L'affaire de la Neutralité maritime avancée à grand pas. L'Empereur de Russie m'a fait communiquer son projet de traité sur cet objet auquel j'ai adhéré et mon Ministre à Pétersbourg y étant muni des instructions et des pouvoirs nécessaires, nous sommes à la veille de voir cet important 4683 définitivement accommodé. Quant 5165 militaires, il me reste à vous observer que 5830 à 4590 le 5 près de Hohenlinden, s'est confirmé et que la perte des Autrichiens en prisonniers seuls doit monter 409 à 7 ou 8.000 hommes

« Néanmoins l'Autriche, ayant repassé l'Inn doit avoir pris derrière le fleuve une position 963 inexpugnable.

« On regarde à Vienne la négociation du comte de Cobenzl comme absolument rompue et le comte de Keller s'attendait à le voir revenir au premier jour. »

II

Berlin, 2 janvier 1801 (1).

LE ROI DE PRUSSE A LUCCHESINI.

« Je suis entièrement de votre avis sur le sens des explications du Premier Consul et de M. de Talleyrand envers le général Sprengporten. Elles paraissent se réduire à la même demande de garantie et aux mêmes assurances articulées envers nous depuis les ouvertures précédentes et moins admissibles que celles qui ont fait le contenu de notre *Post-Scriptum* du 7 novembre.

Le général russe s'est borné, dites-vous, à la simple expression des sentiments pacifiques de son Maître ; mais je doute qu'il ait même été autorisé à cette assurance générale, ni à écouter les propositions politiques du Gouvernement français, sa commission n'ayant eu que le but militaire de l'extradition des prisonniers. Il faudra en conséquence voir ce que produisent les rapports favorables qu'il aura faits à l'Empereur par les derniers courriers. Mais tant qu'il se trouve à Paris et en pourparlers avec le Gouvernement, il convient, je pense, de le laisser faire tranquillement et de voir venir la France avec les nouvelles explications, dont elle pourrait vouloir se servir envers nous dans les circonstances actuelles. En effet, la face des affaires a bien changé depuis les succès progressifs des Français en Allemagne et l'armistice qui en est résulté (2). L'introduction de cet armistice annonce, dit-on, que Sa Majesté Impériale, pour parvenir à la conclusion d'une prompte paix, ne s'arrêtera plus aux dispositions ultérieures de ses alliés. D'où je dois conclure, comme aussi on s'y attend à Vienne que la négociation pour la paix séparée va être incessamment poursuivie à Lunéville. Je m'en remets à vous d'en suivre les progrès avec la plus grande attention. Il est à présumer que la suspension d'armes va être étendue aux armées d'Italie, où celle de l'Empereur pourrait se trouver dans la position la plus critique, si la possession du Tyrol accordée aux Français les mettait en état de descendre pour prendre le comte de Bellegarde à dos

(1) Prusse, volume 228, f° 193 (Chiffre nouveau).

(2) Armistice de Steyer du 25 décembre 1800.

« Je ne sens que trop la justesse de votre réflexion générale sur le danger des nouvelles prétentions des Français à la suite de leurs rapides succès sur le Continent. Vous avez touché légèrement ces objets, mais vous en sentez toute l'importance et je suis certain que vous n'omettrez rien de ce qui pourrait nous donner sur cet objet des lumières utiles dans un moment surtout où les événements devront se lier aux idées, dont il pourrait être question et pouvoir en amener le développement.

« La conduite, que la France tiendra à l'époque où la négociation va s'ouvrir, décidera de ce qu'on doit en penser et en attendre.

« La Cour Palatine vient d'expédier au courrier au Sieur Cetto avec l'ordre de signer la paix avec le Gouvernement français, si la réponse du Ministre Talleyrand ne s'écarte pas pour les objets, essentiels de ses instructions et de continuer à vous consulter pour les démarches qu'il fera. Comme le contre-projet de traité du Ministre Talleyrand n'avait pas encore été remis au départ de vos dernières dépêches, il reste à savoir comment il s'en expliquera, mais il est fort à désirer pour les intérêts de l'Electeur que l'affaire ne tarde pas à s'accommoder. »

LI

Ad pièce CXXXIII.

TALOT (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

TALOT (Michel-Louis) (1753-1828) fils d'un marchand *égrier*, clerc chez un procureur du Roi à Angers, puis agréé au tribunal de Commerce, acquit en 1786 une charge de procureur postulant près la juridiction consulaire, entra en 1790 dans la Garde Nationale d'Angers, capitaine en octobre 1791, chef de bataillon commandant l'artillerie en 1792. Elu député suppléant de Maine-et-Loire à la Convention, il continua son service dans la Garde Nationale, fit ses premières campagnes contre les Vendéens, enleva le 11 avril 1793 le poste de la Jumellière, prit part au combat de Chemillé et contribua à mettre les Chouans en déroute aux Ponts de-Cé.

Nommé le 23 juin Adjudant général provisoire, confirmé peu après dans ce grade, il fut appelé le 8 septembre à remplacer à la Convention, Pilastre démissionnaire et entra aussitôt au Comité de la guerre, où ses qualités d'administrateur furent très appréciées. Secrétaire de la Convention le 1^{er} pluviôse an III (20 janvier 1795), il fut envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse et assista au

siège et à la capitulation de Luxembourg. Rappelé à ce moment, il rentra à la Convention le 4 messidor, proposa le 5 vendémiaire an IV l'établissement d'un Conseil de guerre pour juger et pour fusiller les Chouans, les émigrés. Réélu au Corps Législatif par l'Assemblée électorale de France, il fut classé dans le Conseil des Cinq Cents, demanda une loi qui réprimait la liberté illimitée de la presse, dénonça la presse royaliste le 17 pluviôse an V (6 février 1797). — Au 18 fructidor, il soutint le Directoire et le 13 brumaire an VI combattit et fit rejeter la proposition de Malibran d'accorder au général Bonaparte une indemnité de 300.000 livres.

Réélu aux Cinq-Cents par le Maine-et-Loire, il prit la parole dans diverses discussions militaires, se prononça contre les Directeurs en prairial an VII, s'opposa énergiquement au 18 brumaire, fut exclu du Corps Législatif, emprisonné, mais remis en liberté grâce à l'intervention de Berthier et d'autres officiers qu'il avait connus en Vendée.

Il fut même nommé colonel de gendarmerie à Grenoble, mais refusa ce poste, comme celui de Sous-Inspecteur aux Revues, demandant à être employé dans son grade. Arrêté encore après l'attentat de nivôse, mis au Temple, puis déporté à l'Île-de-Ré, il y organisa la défense contre les Anglais qui attaquèrent les dignes de Saint-Martin et les repoussa. Remis en liberté en mars 1802, on lui proposa de participer à l'expédition de Saint-Domingue ; mais il refusa et fut mis au traitement de réforme (1200 francs). Il reprit du service en août 1809, fut chef d'Etat-Major de la division commandée par le général Soulès à Gand ; mais ses infirmités l'obligèrent à abandonner le service et le 28 avril 1811 il fut admis à la retraite (1).

« Il y a eu plusieurs réunions de patriotes décadi dernier. On y a bu à la santé du Directoire et à la prochaine victoire des Républicains purs. Les députés, sur lesquels on compte le plus, sont : Stevenotte, Troisbœufs, Lesage-Senault, Lucien Bonaparte, Talot, et autres (2) »

« On m'assure, mandait Sandoz-Rollin à Haugwitz dans sa dépêche du 15 mai 1799 (3), qu'une députation de Jacobins s'est rendue chez le président du Directoire pour demander, entre autres l'éloignement de Talleyrand du Ministère des Relations extérieures, la nomination de Moreau au commandement de l'ar-

(1) KUSCINSKI. *Dictionnaire des Conventionnels*, 579-580.

(2) AULARD. *Paris pendant la Réaction thermidorienne et le Directoire*, V, 182. (*Rapport anonyme du 25 octobre 1798*).

(3) Cf. BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc.

mée du Danube, celle de Joubert à l'armée d'Italie, l'entrée de Siéyès au Directoire. Ils auraient offert dans ce cas d'appuyer la levée d'une taxe de guerre de 150 millions et de 80.000 hommes en surplus des conscrits déjà enrôlés en échange de la mise en possession, eux et leur parti, de toutes les places à l'intérieur de la République ; Talot portait la parole. Cette députation a été fort mal accueillie du président Barras. »

Comme on l'a vu plus haut, Talot avait été compris dans l'arrêté des Consuls du 26 brumaire an VIII (17 novembre 1799), dirigé sur le département de la Charente-Inférieure et remis en liberté grâce à la protection et aux démarches d'amis puissants et dévoués. Il n'avait pas renoncé pour cela à combattre le Gouvernement et à attirer sur lui l'attention des pouvoirs publics

« Un rapport annonce aujourd'hui que Talot ex-membre du Conseil des Cinq-Cents est arrivé à Paris et qu'hier il a cherché à se faufiler avec des ouvriers du faubourg Saint-Antoine. Il a été dans la matinée à Suresnes, où il dit vouloir établir une fabrique d'amidon.

« Il s'explique chaudement sur notre situation politique. Il dit que le plan est si bien combiné cette fois qu'il est impossible qu'il ne réussisse pas et que le Gouvernement tombera avec tous ses amis. Talot n'a pas fait viser son passeport et n'est pas en maison garnie. Les ordres les plus sévères ont été donnés pour le rechercher et le surveiller (1).

« Le 28 frimaire an IX (24 décembre 1800), autre rapport : « Les ex conventionnels Talot, Charles Duval et quelques autres voient journellement les tribuns et les législateurs de leur bord. Ils parcourent les faubourgs, dont les anciens meneurs leur sont dévoués et entretiennent une correspondance suivie avec les Chouans du Midi.

« Il y a eu avant hier un dîner chez Gohier à Eaubonne et où se sont trouvés Talot, Ginguénée, Duval et autres. Après le dîner Talot a juré sur son honneur qu'on pouvait compter sur Masséna. « Nos amis, a-t-il dit, qui le voient tous les jours, m'ont assuré qu'il était très bien disposé et gémissait sur le sort actuel de la France (2) ». Enfin après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, on trouve dans le *Tableau de la situation de Paris* du 22 nivôse an IX (12 janvier 1801) sur le départ de Talot et consorts les détails que voici :

(1) AULARD. *Paris sous le Consulat*, I, 828. Rapport de la Préfecture de Police du 30 brumaire an IX (28 novembre 1800).

(2) *Idem in Ibidem*, II, 62.

Déportés : Destrem, Félix Le Peletier, Talot, Charles de Hesse sont partis pour Saintes aujourd'hui à midi, escortés d'un officier de gendarmerie et de quatre gendarmes.... Ils avaient été mis en surveillance spéciale hors du territoire européen de la République par arrêté des Consuls du 14 nivôse an IX (4 janvier 1801) (1). »

« Le *Journal des Débats* du 26 nivôse (16 janvier) donne un récit encore plus complet de ce transport : « Les nommés Talot, Destrem, Félix Le Peletier et Charles de Hesse, mis en surveillance spéciale hors du territoire européen de la République par arrêté des Consuls du 14 de ce mois, ont été extraits le 23 de la maison d'arrêt du Temple où ils étaient détenus et remis à l'heure de relevée à la gendarmerie pour être conduits de brigade en brigade par devant le Préfet du Département de la Charente-Inférieure à Saintes, chargé de les faire retenir aux îles de Ré et d'Oléron jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le lieu de leurs destinations (2). »

LII

Ad pièce CXXXIV.

SONTHONNAX (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

SONTHONNAX (Léger-Félicité) : (1765-1813) Avocat au moment de la Révolution, avocat au tribunal de cassation (juin 1792), envoyé par le Roi comme commissaire à Saint-Domingue, ayant appris qu'à la suite de la chute des Girondins il avait été décrété d'accusation le 16 juillet 1793, revint en France, parut à la barre et se disculpa. Député au Conseil des Cinq-Cents, sorti du Conseil en floréal an VII, nettement hostile au 18 brumaire, envoyé en conséquence en surveillance dans la Charente-Inférieure (3) arrêté

(1) *Idem in Ibidem*, II, et *Moniteur* du 28 nivôse an IX.

(2) *Idem in Ibidem*, II, 130. Cf. pour plus de détails, DESTREM. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*.

(3) *Extrait des registres des Délibérations des Conseils*. Paris 26 brumaire an VII (17 novembre 1799)... 2° Les individus ci-après nommés... Sonthonnax... seront tenus de se rendre dans la commune de La Rochelle (département de la Charente-Inférieure) pour être ensuite conduits et retenus dans tel lieu du département qui sera indiqué par le Ministre de la Police générale.

2° Immédiatement après la publication de cet arrêté, les individus compris dans les articles précédents seront dessaisis de l'exercice de tout droit de propriété et la remise ne leur en sera faite que sur la preuve authentique de leur arrivée au lieu fixé par le présent arrêté... » (AULARD, *Paris sous le Consulat* I, 33)

après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, il fut remis en liberté quand il fut prouvé qu'il n'avait pris aucune part au complot (1).

L'opinion publique n'était en effet pas restée indifférente devant ce qui se passait aux Antilles et plus particulièrement à Saint-Domingue.

« La situation des Colonies françaises a été hier le sujet de beaucoup d'entretiens, ainsi s'exprime le rédacteur d'un rapport du Bureau Central en date du 5 ventôse an V (23 février 1797). Le rapport de la commission chargée de recueillir les renseignements relatifs aux Iles est désiré avec beaucoup d'intérêt et on paraît l'attendre pour asseoir une juste opinion sur la conduite des commissaires du Directoire Exécutif, Sonthonnax et autres, contre lesquels le plus grand nombre et surtout les colons sont très prévenus.... »

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur le rapport du lendemain, 6 ventôse pour comprendre l'impatience et la curiosité du public et surtout de ceux qui avaient des intérêts aux Colonies : « Leblanc, commissaire à Saint-Domingue est mort dans la traversée de son retour en France et passe pour avoir été empoisonné par Sonthonnax. Les colons et les intéressés au Commerce des Antilles ne parlent qu'avec une extrême indignation de Sonthonnax et désirent ardemment la publication des pièces qui doivent mettre à jour la conduite de ces agents (2) .. »

« Une opinion générale se manifeste contre ceux que le Directoire a envoyés aux Colonies. Leurs actes mis à jour par le dernier rapport ont fait la plus vive sensation. On ne parle de tous côtés que de la conduite de Sonthonnax et des persécutions que lui et ses adjoints ont exercées ou attirées sur une grande partie des habitants de Saint-Domingue et des désastres dans lesquels leur administration ou leur influence a plongé la colonie. Il est rare que l'on ne déverse pas l'odieux de ces faits sur le Ministre de la Marine et que l'on ne demande compte au Directoire des motifs qui l'ont poussé à charger Sonthonnax d'une nouvelle mission (3)... »

Quelques jours plus tard, le 18 prairial an V (6 janvier 1797) un autre rapport relève de nouvelles attaques contre Sonthonnax et

(1) Cf. ROBINET, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, II, 76).

(2) AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire III*, 724 et 766.

(3) AULARD, *Ibidem*, IV, 146, 147. Rapport du Bureau Central du 12 prairial an V (31 mai 1797).

le Ministre de la Marine : « Tout ce qui paraît intéressé à la situation des colonies et surtout le grand nombre de colons ou de négociants qui ne cessent d'accuser Sonthonnax de leurs malheurs, se déchaîne contre le Ministre de la Marine (1)... »

Dans un rapport anonyme en date du 25 octobre 1798 on lit ce qui suit : « Sonthonnax est celui qui paraît avoir le plus pris part à ces intrigues et distributions d'argent. Son but est, à ce que l'on croit, de faire passer à la faveur d'un mouvement du faubourg Saint-Antoine une loi qui déclare la colonie de Saint-Domingue indépendante, ou, ce qui reviendrait au même, indépendante sous la protection de l'Angleterre (2)... »

Le 26 juin 1803, un tableau de la situation de Paris 3 messidor an XI adressé au Ministre de la Justice nous apprend que « Sonthonnax, ayant reçu l'ordre de quitter Paris et de se rendre dans sa commune s'est d'abord transporté à Versailles, d'où il écrit le 6 au Grand juge pour lui exposer qu'il est depuis vingt ans domicilié à Paris, qu'il n'a aucun établissement dans la commune rurale où il est né près de Bourg (département de l'Ain) à Oyonnax et demande qu'il lui soit désigné une autre commune plus près de Paris et dans tous les cas qu'il lui soit accordé un délai de dix jours pour régler ses affaires (3).

Le 29 juin, la Préfecture de Police constate dans un de ses rapports que « les *exclusifs* sont désolés du départ de Sonthonnax (4). »

(1) On sait que Truguet fut remplacé en juillet 1797 par Pléville le Peley lors de la crise ministérielle qui amena Talleyrand aux Affaires Etrangères.

Il m'a paru curieux d'emprunter à la *Correspondance inédite de MALLET DU PAN avec la Cour de Vienne*, IV, 197, les quelques phrases dans lesquelles il stigmatise la conduite de Sonthonnax et du Directoire : « L'injustice surnage forcément. Nous en voyons en ce moment un exemple frappant. Saint-Domingue a été couvert de cadavres et inondé de sang par un scélérat nommé Sonthonnax, jacobin forcené et commissaire du Directoire dans cette île, où le brigandage, la discorde et les ravages sont au comble. Le Conseil des Cinq-Cents voulait sauver les débris de cette colonie, écouter les plaintes de ses habitants, rechercher la conduite des agents directoriaux. Le Directoire s'est empressé d'en publier la plus scandaleuse apologie. Nonobstant ce message révoltant, les Cinq-Cents nommèrent une commission très bien composée pour examiner la conduite de Sonthonnax et l'état de Saint-Domingue. Le Directoire effrayé a fait jouer ses mines et peu après la Commission a été révoquée et formée de Jacobins déterminés... »

(2) AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire*, V, 182.

(3) AULARD, *Paris sous le Consulat*, IV, 194.

(4) *Idem in Ibidem*, IV, 201.

Environ deux mois plus tard, le 20 août 1803, la Préfecture de Police s'occupe encore du ci-devant commissaire civil à Saint-Domingue « On dit dans la Société que le général Rochambeau traite avec les Noirs pour les empêcher de se vendre tout à fait aux Anglais et que Sonthonnax est envoyé à Saint-Domingue pour l'aider à travailler à la pacification (1). »

Enfin le 1^{er} thermidor an XII (20 juillet 1804), il est encore question de Sonthonnax dans le Bulletin de ce jour fourni par le Ministère de la Police générale : « Par ordre de Sa Majesté Impériale, Sonthonnax avait été envoyé en surveillance à Orléans. Il obtint ensuite de se rendre dans le département de l'Ain sous promesse de ne pas venir à Paris sans autorisation. Par une première pétition du 17 messidor, M^{me} Sonthonnax a demandé qu'il fût permis à son mari de venir à Paris et d'y résider quelque temps pour vendre ses biens. Par une seconde du 27, elle demande la liberté absolue de son mari afin qu'il puisse réintégrer son domicile à Paris (2). »

LIII

Ad pièce CXXIV.

LE COINTRE

LE COINTRE (Laurent) (1742-1803), marchand de toile à Sèvres et à Versailles, devenu en 1789 lieutenant-colonel de la 1^{re} division de la Garde Nationale de Versailles, dénonça le 1^{er} octobre au Comité militaire de la Constituante les orgies des officiers et les outrages qu'ils se permettaient contre l'Assemblée, prit le 3 octobre le commandement de la Garde Nationale abandonnée par ses chefs et sut contenir les masses populaires venues de Paris et qui voulaient se livrer à des actes de violence. Président de l'Administration du département de Seine-et-Oise en juin 1791, il fut élu député à l'Assemblée Législative le 2 septembre. Sans instructions et sans talent, il débuta par des dénonciations dans la carrière parlementaire qu'il termina de la même façon. Délégué avec cinq autres députés le 29 août 1792 (3) pour aller dans les

(1) AULARD *Paris sous le Consulat*, IV, 335.(2) AULARD. *Paris sous l'Empire*, I, 121-122.(3) La liste des Présidents de la Société des Jacobins (AULARD. *La Société des Jacobins*) nous apprend que Le Coindre fut Président de cette Société du 3 au 11 mai 1792 et plus loin au tome VI, page 518, on lit dans un rapport fait par un comité de Correspondance : « Le 24 septembre 1794,

départements stimuler le zèle des citoyens pour la défense de la patrie, il fut pendant son absence réélu à la Convention. Il vota naturellement la mort sans sursis.

En mission à l'armée des Côtes de Cherbourg, puis dans la Manche, il comparut au Tribunal révolutionnaire comme témoin dans le procès de Marie-Antoinette, puis se mit à conspirer contre Robespierre. Poursuivant son système de dénonciations, il signala au Comité, en vendémiaire an III, les artilleurs de la Garde Nationale comme des partisans de Robespierre, puis, lorsque cette dénonciation fut reprise le 26 nivôse, il demanda l'amnistie de ceux qu'il avait dénoncés.

Décroté d'arrestation et accusé de connivence avec les insurgés de germinal an III, il fut enfermé au Mont Saint-Michel (1), mais ne tarda pas à être transféré à son domicile de Versailles et bénéficia de l'amnistie de brumaire an IV. Ne pouvant se résigner à se laisser oublier, il chercha à attirer l'attention sur lui par une série de réclamations et de propositions sensationnelles. En nivôse an VIII, il fut le seul habitant de Versailles qui rejeta la Constitution en motivant son vote. Il vota ensuite contre le Consulat à vie, fut arrêté le 4 nivôse an X comme prévenu de machinations contre la sûreté de l'Etat, exilé à Guignes, où il resta en surveillance jusqu'au 24 fructidor an XII et où il mourut le 16 thermidor an XIII (4 août 1803) (2).

L'Ami des Lois, du 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799) trace de Le Cointre un portrait par trop chargé pour qu'on puisse le croire ressemblant, mais qui donne toutefois une idée assez exacte de la façon dont on traitait à cette époque ceux dont on ne partageait pas les opinions.

« Le Cointre, de Versailles, espèce de chaudron usé qui veut

le résultat d'une discussion solennelle a été l'exclusion de Le Cointre, Tallien et Fréron ».

(1) Aux huit députés montagnards arrêtés les 2 et 3 avril 1795 on a joint Thuriot, Cambon et Le Cointre de Versailles. Ces trois derniers entrés en première ligne dans la conspiration du 9 thermidor et de la faction des *Modérés*, avaient passé depuis trois mois dans celle des *Indépendants* et soutenaient indirectement les Jacobins par haine des Fédéralistes. — Le Cointre fut le premier accusateur de Collot et de Barère l'année dernière. Probablement la Convention déblayera encore son sol de quelques au res enragés. Les décrets d'arrestation ont été rendus sans formes et sans entendre les prévenus comme dans le cas de flagrant délit. » (MALLER DU PAN. *Correspondance inédite avec la Cour de Vienne*, I, 168, 169). Cf. dans la *Revue de la Révolution française*, année 1895, tome 28, l'article de TH. THULLIER, *Laurent Le Cointre, de Versailles, Député à la Convention*.

(2) Cf. plus détails KUSCINSKI. *Dictionnaire des Conventionnels*, 388.

encore faire du bruit, homme desséché d'amour propre et de jalousie, qui a une présomption égale à son incapacité et qui pourrait vivre tranquille avec la fortune qu'il a amassée, s'immisce dans toutes les affaires politiques, veut y jouer un rôle malgré sa nullité et l'obstrusité (*sic*) de son jugement, aujourd'hui ne vient-il pas de rejeter la Constitution, parce que toute sa commune l'a acceptée. Pauvre fou ! (1) »

Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son. Voici au contraire ce qu'on lisait 24 heures plus tard dans le numéro du 3 nivôse an VIII (24 décembre 1799) du *Journal des Hommes Libres*. « Le sincère et honnête républicain Le Cointre, de Versailles a refusé l'acte Constitutionnel.... Il a pensé avec raison que les Consuls n'attendent pas des citoyens à ce sujet une obéissance servile et passive, mais un vœu. Il a émis le sien avec la liberté qui convient à un homme qui a tout sacrifié à celle de son pays... Au reste, Le Cointre n'est pas un de ces fous qui voudraient tout soumettre à leur manière de voir. Après avoir émis son vœu, il a déclaré que, quels que soient son goût et son opinion, il reconnaîtra la Constitution et la défendra même de tous ses moyens dès que la majorité l'aura acceptée (2).... »

Pour que rien ne manque à ces notes, j'y joins encore deux extraits tirés des rapports de la Préfecture de Police.

Le 1^{er} nivôse an X (22 décembre 1801) on rend compte que : « On a annoncé au Café Manoury que Le Cointre, de Versailles était arrêté. On en donnait pour motif des propos très hardis qu'il aurait tenus contre le gouvernement. On a saisi cette occasion pour passer en revue sa conduite à la Convention Nationale et il n'a point été épargné (3)... »

« Le Cointre, de Versailles, lit-on enfin dans un autre rapport du 26 fructidor an IX (13 septembre 1803), a confié à un frère et ami que tout allait bien, mais qu'il fallait de la prudence et surtout ne rien précipiter dans une affaire aussi importante ; que peu à peu on préparait les esprits dans les départements, qu'on s'assurait des mécontents qui sont en grand nombre et que c'est particulièrement sur quelques officiers généraux et sur les subalternes réformés que l'on compte davantage (4).... »

(1) AULARD. *Paris sous le Consulat*, I, 241.

(2) *Idem in Ibidem*, I, 261.

(3) *Idem in Ibidem*, III, 503.

(4) *Idem in Ibidem*, IV, 372.

LIV

MEHÉE DE LA TOUCHE

Ad pièce CXXXIV.

Le nom de Mehée est si intimement lié avec le drame d'Ettenheim que je n'ai pas cru pouvoir me dispenser d'insister ici sur certaines particularités de l'existence, d'ailleurs si mouvementée, de ce triste personnage.

MEHÉE DE LA TOUCHE (Jean-Claude Hippolyte) (1760-1826). Secrétaire greffier adjoint de la commune de Paris en août 1792 fut accusé et se défendit toute sa vie d'avoir favorisé les massacres de Septembre. Collaborateur de Réal à la rédaction du *Journal des Patriotes* en 1789, mis sur les listes d'élection en octobre 1795, il ne fut pas nommé et obtint en dédommagement, d'abord une place au Ministère de la Guerre, puis le 1^{er} décembre 1795 le poste de Chef de la 2^e Division aux Affaires Etrangères ; mais poursuivi par l'accusation d'avoir pris part aux massacres de Septembre, il démissionna le 1^{er} décembre 1796. Compromis dans la conspiration de Babœuf, il ne revint à Paris qu'après l'espèce de révolution du 30 prairial an VII (18 juin 1799), rédigea alors le *Journal des hommes libres* avec Vatar. Arrêté après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, envoyé en surveillance à Dijon, puis déporté à l'île d'Oléron d'où il s'échappa en 1803, passé en Angleterre après un très-court séjour à Guernesey, il offrit et fit accepter ses services, au Cabinet de Saint-James et aux Royalistes. Envoyé de Londres à Sir Francis Drake à Munich pour préparer et combiner avec lui son action contre le Gouvernement français, à peine arrivé à Paris, il alla rendre compte à la police de son voyage vraisemblablement arrangé avec elle. Continuant de recevoir de la police impériale des subsides qui paraissaient bien maigres, à un homme qui avait d'aussi grands besoins que lui, il ne fit guère que végéter pendant toute la durée de l'Empire et n'essaya de sortir de l'oubli et de la misère que lors de la Restauration en se mettant au service des Bourbons. Attaqué vivement par le *Journal Royal*, il n'en réussit pas moins à faire condamner ceux qu'il n'avait pas craint de poursuivre comme calomnieurs.

Plus audacieux et plus cynique que jamais, il se lança dans de nouvelles intrigues, si bien que compromis pour la part qu'il prit en 1815 aux manœuvres qui préparèrent le retour de l'Empereur

il fut compris dans l'ordonnance d'exil du 24 juillet 1815 se réfugia d'abord en Allemagne, puis à Bruxelles et à Liège, d'où expulsé par la police néerlandaise en 1818, il se rendit à Königsberg qu'il quitta l'année suivante, lorsque la police de Louis XVIII l'autorisa à revenir à Paris où il mourut en 1826 dans la misère, oublié de tous et méprisé de ceux qui se souvenaient de lui (1).

Tels sont les grands traits de la vie de Mehée ; mais ces quelques aperçus ne sauraient donner une idée du caractère, des avatars, des intrigues de l'individu.

Fouché, qui venait d'adresser aux citoyens français la proclamation par laquelle il leur annonçait l'avènement définitif de Bonaparte, (*Moniteur*) du 26 frimaire, an VIII) « Fouché, nous apprend LOUIS MADELIN (2), avait un journaliste ayant acheté le *Journal des Hommes libres*, à la tête duquel se trouvait un des plus grands Jacobins de la presse, Mehée, et la Gazette, payée par le Ministre, ne parla que des crimes des royalistes et des dangers de la contre-révolution (3) »

« Une lettre de Roederer à Joseph Bonaparte, du 5 nivôse an IX, ajoute un peu plus loin MADELIN (4), nous révèle qu'en germinal an VII le Premier Consul avait fait supprimer le *Journal des Hommes libres*, organe du Jacobin Mehée et organe officieux du ministre de la Police. Bonaparte avait fait à cette occasion une sortie violente contre les « *Septembriseurs* » qu'il voulait chasser. Fouché s'y opposa, ajoutant : « Général, je réponds d'eux. » Trois jours après, ajoute Roederer, le *Journal des Hommes libres* reparut plus audacieux que jamais.

« Après l'événement du 3 nivôse, Mehée se trouve au nombre des personnes arrêtées par ordre du Préfet de Police (5). Il ne tarda pas à être remis en liberté, à bénéficier de l'arrêt du 17 nivôse « mettant en surveillance spéciale (par simple mesure administrative) un certain nombre de citoyens, dont Mehée (6). »

« Le gouvernement a mis en surveillance à Dijon le citoyen

1) Cf. pour plus de détails, *Nouvelle biographie des Contemporains*.

(2) MADELIN. *Fouché*, I, 277.

(3) *Idem in Ibidem*, I, 277, note. Roederer accusait violemment Fouché de faire fabriquer, sous ses ordres, aux dépens de l'Etat, par des auteurs de son choix le « *Journal des Hommes libres* », Cf. *Roederer à Fouché*. ROEDERER *Œuvres*, III, 372. « L'emploi de Mehée par Fouché était de notoriété publique ». FAURIEL, *Les derniers jours du Consulat*, 126.

(4) *Idem in Ibidem*, I, note 315-316.

(5) AULARD. *Paris sous le Consulat*, IV, 99. Rapport de la Préfecture de Police du 7 nivôse an IX (28 décembre 1800). *Correspondance*, VI, 5.239 Paris 12 nivôse an IX (1^{er} janvier 1801).

(6) DESTIEN. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*, 14.

Hippolyte Mehée un des collaborateurs du *Journal des Patriotes de 89* et en dernier lieu, Rédacteur du *Journal des Hommes libres* lorsqu'il cessa d'être dans les mains de Vatar. Cet homme de lettres paraît vivre d'une manière très isolée, mais il a trouvé dans sa retraite des consolations paternelles. Son père est médecin des hôpitaux militaires (1). »

Quelques mois plus tard, le 21 thermidor an IX (10 avril 1801), on lisait ce qui suit dans le *Moniteur*: « Un journal, qui s'appelait l'*Antidote*, a été supprimé par le Premier Consul. Contre-signé de Mehée, le même qui avait signé les massacres de septembre, ce journal était plein de ces maximes affreuses qui ont produit tant de ruines et qui ont pour jamais cessé de régner en France (2). »

« Depuis le 18 brumaire, ainsi s'exprime le comte BOULAY DE LA MEURTRE (3), les articles de Mehée dans le *Journal des Hommes libres* et dans l'*Antidote* déplurent au Premier Consul, qui le mit sur la liste des Jacobins proscrits à l'occasion de la machine infernale et le fit plusieurs fois éloigner ou arrêter malgré la protection de Fouché.

Déporté à l'île d'Oléron, ayant eu vent dans les derniers jours d'octobre des préparatifs qui se faisaient en vue de leur envoi dans les lieux plus éloignés, Lamberthé, Toulotte, Mehée et Félix Le Peletier disparurent successivement (4). Mehée, pour son compte, s'était échappé le 2 décembre 1802. Il semble bien, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, qu'il s'évada sans la moindre connivence de la police. On est d'autant plus fondé à le croire que le 8 nivôse an XI (29 décembre 1802) le préfet de la Charente-Inférieure adressait au Grand-juge une note citée par DESTREM (page 176) qui serait sans cela absolument inexplicable: « Le sous-préfet de Marenes, que j'avais chargé, en exécution de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois dernier (11 décembre 1802), de faire délivrer un passeport au citoyen Mehée placé en surveillance à l'île d'Oléron pour se rendre dans la commune de Saint-Jean d'Angely, m'écrivit que le maire du

(1) ABLARD. *Paris sous le Consulat*, III, 156. *Gazette de France* du 16 pluviôse an IX (15 février 1801).

(2) *Idem in Ibidem*, III, 161.

(3) *Correspondance du duc d'Enghien*, 1, 322, note.

(4) DESTREM. *Les déportations du Consulat et de l'Empire*, 173. « L'évasion des citoyens Mehée... donne lieu de penser que quelques-uns de ces déenus ont été instruits des mesures prises par le gouvernement pour leur déportation dans un lieu plus éloigné... » Guillemandet, *préfet de la Charente-Inférieure au Grand-Juge*. 30 pluviôse an XI (19 février 1803).

Château vient de lui apprendre l'évasion du citoyen Mehée ce qu'il attribue aux dettes qu'il avait contractées dans l'île..... »

« M. CAUDRILLIER qui a publié dans la *Revue Historique* (février 1902) une curieuse étude sur Mehée croit, fait remarquer le comte BOULAY DE LA MEURTHE (1, 322, note) que pendant sa captivité à Oléron il eut connaissance de la société occulte des *Philadelphes*. Des deux idées, qui allaient servir de base à son intrigue, celle de la réunion des Jacobins aux royalistes et celle d'un mouvement dans l'Est, il leur aurait emprunté au moins la seconde. Le fait est possible, mais quant à la première, elle avait germé déjà dans plus d'une tête. »

Ce qui semble certain, c'est qu'au sortir de l'île de Ré, Mehée passa plusieurs jours en janvier 1803 à Paris où il arrêta la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Bientôt, sans ressources, d'après les renseignements recueillis par le comte BOULAY DE LA MEURTHE (1), désespérant de trouver en France des moyens d'existence, tels qu'il les voulait, il s'embarqua, toucha à Jersey et débarqua peu après à Guernesey. A peine à terre, il écrivit, le 3 février, au général Doyle, Gouverneur de l'île, lui proposant de : « faire lever en France simultanément avec les amis du Roi un parti républicain, dont les chefs seraient secrètement mis dans les intérêts du Roi et même de faire admettre dans le comité de Direction secrète des hommes indiqués par le Roi. » (Lettre citée par M. CAUDRILLIER) « Pourvu par le crédule général des moyens de passer en Angleterre, Mehée arriva à Londres, le 12 février.

La version donnée par l'historien consciencieux qu'était mon cher et regretté ami HENRI WELSCHINGER, prématurément enlevé à la science et à l'affection des siens et de tous ceux qui ont eu le bonheur et l'honneur de le connaître, diffère quelque peu de celle adoptée par le comte BOULAY DE LA MEURTHE. « Le citoyen Mehée de la Touche, l'homme de Septembre, qui avait été déporté à l'île de Ré, écrit-il (2), s'était échappé le 7 décembre 1802 et avait gagné l'île de Guernesey. On lui fait savoir que, s'il se met en qualité d'espion à la disposition du gouvernement consulaire, il obtiendra son retour en France (3). Aussitôt, avec cet esprit d'in-

(1) Comte BOULAY DE LA MEURTHE. *Correspondance du duc d'Enghien*, 322, note.

(2) F. WELSCHINGER. *L'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien*, 377 et suiv.

(3) S'il en a été réellement ainsi, force est de reconnaître que l'affaire avait été remarquablement bien conduite et le secret admirablement gardé, puisqu'à peu près au même moment on signalait au Ministère de la Justice (note du 5 ventôse an XI. 24 février 1803) les propos tenus par la

trigue qui le caractérisait, il se rend à Londres, parvient auprès du Ministère anglais et lui offre les services du parti jacobin contre le Premier Consul. Le Ministère hésite d'abord à l'employer. Mehée va trouver Bertrand de Molleville (1) et lui présente comme un plan destiné à réussir, l'alliance des Jacobins et des Royalistes contre l'ennemi commun. Celui-ci goûte son idée, puis tergiverse et remet à un temps plus ou moins éloigné l'accomplissement de ce dessein. C'est seulement lorsque la paix d'Amiens est rompue que Bertrand de Molleville, trouvant l'occasion meilleure, entre en conférence avec Mehée qui lui propose : 1° de soulever la Vendée et la Bretagne avec les Royalistes ; 2° d'agiter l'Est avec les Jacobins ; 3° d'insurger la Suisse. Quant à lui, il se rendra directement à Paris pour y nouer des intrigues — de là, il ira en Allemagne s'entendre avec les agents anglais de Munich et de Stuttgart. Le plan fut accepté en principe.

Mais pendant ce temps, tandis qu'il multiplie ses démarches, il est de plus en plus pressé par la misère. Il est depuis trois mois à crédit dans son hôtel. Dans l'espoir de se procurer des ressources dont il a si grand besoin, il offre ses services au Gouvernement français. Le Grand-Juge ne répond guère à ses avances. Peut-être même croit-on à quelque nouveau mensonge, à une ruse, grâce à laquelle il engagera la Police sur une fausse piste, puisque le 4 messidor an XI (25 juin 1803) le Ministre adressait la Note suivante à la Préfecture de Police : « Je suis informé que le citoyen Mehée est de retour de Londres où il est allé intriguer auprès de l'administration contre notre Gouvernement et la *personne du Premier Consul*. Il doit être présentement à Paris. Je vous prie de le faire rechercher et d'employer tous les moyens pour vous assurer de sa personne et de ses papiers » (2).

« Lorsque le général Moreau consentit à entrer dans la conspiration de Georges, nous apprend encore WELSCHINGER (3), Mehée de la Touche reçut l'ordre d'aller à Munich se mettre en relations avec Sir Francis Drake. » — Parti de Londres le 22 sep-

femme de Mehée : « L'épouse de Mehée, évadé d'Oléron, dit que son mari s'est embarqué à Bordeaux pour la Nouvelle-Angleterre et qu'il s'estime heureux d'avoir pu se soustraire à la puissance (*sic*) du Gouvernement français. » (AULARD. *Paris sous le Consulat*, III, 694).

(1) Ancien Ministre de la Marine du 2 octobre 1791 au 4 mars 1792, la dupe la plus persévérante de Mehée, dit de lui le comte BOULAY DE LA MEURTHE. *Correspondance du duc d'Enghien*, I, 320, note et introduction XXVI.

(2) DESTREM. *Les Déportations du Consulat et de l'Empire*, 452.

(3) H. WELSCHINGER. *L'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien*, 378.

tembre 1803 et débarqué à Husum le 28, il avait commencé à procéder à l'exécution du plan qu'il avait élucubré à Paris et à Londres en préparant à la fois une lettre pour le Cabinet de Louis XVIII (1) et un aperçu du plan qu'il destinait d'abord à Reinhard. Ayant rencontré une ancienne connaissance, La Chevardière, devenu agent commercial en Basse-Saxe (2), il le pria le 2 octobre de transmettre cet aperçu directement à Talleyrand et se fit délivrer un récépissé comme preuve qu'à peine sorti d'Angleterre il avait offert ses services au gouvernement consulaire (3).

Méhée arrive ensuite à Munich, surprend sans peine la confiance de Sir Francis Drake (4), obtient de lui son passeport pour rentrer en France, se dirige sur Kehl, fournit de là par lettre au préfet de Strasbourg des explications qui paraissent tellement satisfaisantes à ce fonctionnaire qu'il le fait partir presque aussitôt pour Paris sous l'escorte de son Secrétaire général.

Il y arrive au moment opportun. On l'écoute, on accepte ses services et par ordre du Grand-Juge qui a reçu des Instructions détaillées du Premier Consul, on prescrit à « l'auteur des rapports

(1) Andféossy écrivait le 23 août 1803 au Grand-Juge : « Mehée, sous le nom de la Touche est encore ici. Il est venu intriguer au moyen d'un Mémoire qu'il prétendit avoir eu des bureaux de je ne sais quel Ministère. Il comptait sur quelque argent qu'il n'a pas eu ».

En effet, ajoute le comte BOULAY DE LA MEURTHE (*Op. cit.*, I, 236) le remuant et besogneux Mehée était aux abois et en mai il fut emprisonné pour dettes à la requête de son hôtelier. Il a raconté (*Alliance*, 31) comment il parvint à se faire libérer et à faire remettre au Ministère anglais un plan où il proposait le concours d'un prétendu comité de Jacobins et d'un général imaginaire pour faire insurger les provinces de l'Est...

Ce fut, paraît-il, sur l'indication de Yorke, qui avait succédé à lord Pelham comme *Home Secretary* que Mehée obtint de partir le 15 septembre pour Munich. Ses poches étaient bien garnies et il se flattait de les tenir bien remplies, aux dépens des deux gouvernements anglais et français (*Alliance*, 73). Il était muni de deux passeports anglais, l'un sous son nom véritable, l'autre sous celui de Jablenski.

(2) Passant par Hambourg, Mehée informe un agent français qu'il allait compléter avec les Anglais, mais dans le seul but d'être utile à sa patrie et de découvrir les projets de ses ennemis. D'un autre côté, il écrivit au duc de Gramont, ministre de Louis XVIII à Varsovie qu'il était prêt à servir le Roi et qu'il acceptait par avance ses instructions, car il avait à se plaindre, disait-il, des Anglais et des Princes qui ne le comprennent pas. On voit à quel point le misérable était passé maître en ruses et en mensonges ».

(H. WELSCHINGER, *Op. cit.* 378).

(3) BOULAY DE LA MEURTHE, *Op. cit.*, II, 68, Note.

(4) Sir Francis Drake se laissa circonvenir par Mehée dans son dernier poste, celui de Résident d'Angleterre à Munich. » (KAULEK, *Papiers de Barthélemy*, VI, note 180). La tâche était d'autant plus facile pour Mehée que le Ministère anglais lui-même s'était laissé prendre aux combinaisons qu'il avait eu le talent et l'audace de lui présenter.

qui ont paru intéressants » 'd'écrire à Drake et, pour lui donner confiance en attendant que le grand coup puisse être porté, de lui promettre de faire prendre sur la table du Premier Consul dans son Cabinet secret des actes de sa propre main, des notes relatives à la grande expédition et tout papier important.... que cet espoir est fondé sur un huissier du Cabinet qui, ayant été membre des Jacobins, ayant aujourd'hui la garde du Cabinet du Premier Consul et honoré de sa confiance, se trouve cependant dans le Comité secret (1).... »

Drake félicita Mehée de son zèle et lui envoya de l'argent.

Quelques mois plus tard le 28 février 1804, deux jours après l'arrestation de Moreau, à la suite des bruits signalant les mouvements (supposés) des émigrés sur le Rhin, Shee reçut l'ordre de s'assurer de ces faits et d'envoyer Mehée en mission. Le jour même, il partait pour Offenbourg où il voyait M. de Musset, ancien officier de l'armée de Condé. « Celui-ci lui aurait appris — c'était un mensonge de Mehée — que les généraux de la Saulais, de Mallet et de Mauroy arrivaient avec d'autres officiers pour s'entendre avec le duc d'Enghien et agir conformément aux instructions de l'Angleterre. Il transmit ces informations à Shee, qui les adressa au Premier Consul. On sait ce qui arriva et comment Réal fut amené à faire une enquête sur les prétendus agissements du duc d'Enghien (2). »

Presque au même moment, un des observateurs de Desmàrets, qui signe Candide, lui adressait le 11 ventôse an XII (2 mars 1804) une Note tellement étrange qu'elle mérite d'être reproduite.

« Les malins prétendent que cette infernale machination est amenée depuis trois mois, que le chevalier de Mehée, à Londres depuis quelques années et à Paris depuis 20 à 22 jours, en est le principal agent, le dénonciateur et qu'il se tient caché. Ils ajoutent que l'agent principal, que le Grand-Juge entretenait à Londres et qui a servi à tout découvrir avec Mehée est arrêté en Angleterre (3). »

En dépit des dires de Candide et des malins « on continuait si bien à se servir de Mehée, on savait si bien ce qu'il faisait, où il

(1) *Correspondance*, IX. 7.210. Au citoyen Régulier, Grand-Juge, Ministre de la Justice. Saint-Cloud. 9 brumaire an XII (1^{er} novembre 1803) « Ecrire à Drake ou à Londres comme l'agent le jugerait. La condition serait d'avoir 100,000 livres à Paris ou de connaître les banquiers qui doivent payer et enfin les agents du parti royaliste et les maisons où l'on pourrait se réfugier pour gagner les pays étrangers.... » et *Ibidem*, 241. Note annexée à la pièce précédente.

(2) H. WELSCHINGER. *Op. cit.*, 179.

(3) AULARD. *Paris sous le Consulat*, IV. 703.

était, que le 12 mars le Premier Consul prescrivait au Ministre de la guerre de faire tenir des Instructions nouvelles à Caulaincourt, son aide de camp et de lui ordonner de se rendre à Strasbourg : « Il y prendra des renseignements près du Préfet et du citoyen Mehée pour faire arrêter les agents du gouvernement anglais, notamment la baronne de Reich, si elle n'est pas déjà arrêtée (1). »

LV

Ad pièce CXXXVI.

Frédéric-Guillaume III au marquis de Lucchesini.

Berlin, 9 janvier 1801.

« Avant de passer au contenu de votre dépêche, je vais vous communiquer ce que j'ai 4326 et ce qui s'est récemment passé sur les affaires entre la Cour de Londres et les Puissances du Nord. Vous connaissez déjà en substance la réponse de lord Grenville au comte Rostoptchine, dans laquelle loin de faire la première avance pour un rapprochement, l'Angleterre insiste sur la levée de l'embargo comme 1670 essentiel au rétablissement des missions respectives et de toute discussion ultérieure.

« Le secrétaire d'Etat a écrit à la vérité une nouvelle lettre au Ministre russe, laquelle a passé par les mains de lord Carysfort et dont celui-ci prétend ignorer le contenu, mais 3830 qu'elle ne se rapporte qu'au sort des matelots anglais détenus en Russie. Quant au fond du différend, l'Angleterre affecte de confondre l'affaire de l'embargo avec celle de la neutralité maritime, dont la négociation paraît lui causer un extrême chagrin. Elle vient de faire au Danemark une déclaration hautaine et menaçante. Elle lui reproche d'avoir manqué à sa parole et désigne les arrangements pour la neutralité maritime sous le nom de Convention injurieuse à la dignité du Gouvernement anglais et contraire aux traités de 1336, 1481 expression qui se trouve également dans la réponse du Ministre anglais au comte Rostoptchine. Il n'y a pas de doute qu'une déclaration semblable a été faite à la Suède, puisque je viens d'apprendre que le roi d'Angleterre refuse toute discussion sur les vaisseaux amenés dans ses ports avant d'avoir reçu une réponse satisfaisante sur l'objet en question.

(1) *Correspondance*. IX, 7613. Ordre. *Le Ministre de la Guerre au citoyen Caulaincourt*, Paris, 21 ventôse an XII (12 mai 1804), Cf. H. WELSHINGER. *Op. cit.*, 381.

« Le Ministre d'Angleterre vient de s'acquitter ici d'une ouverture verbale plus 4842 à la vérité, mais toujours de nature à donner beaucoup à penser sur les projets de sa Cour. Après avoir déclaré que le Roi, son maître, ne pouvait rester plus longtemps dans l'incertitude sur quelques-uns des objets d'intérêt les plus précieux pour son Empire, il a demandé si la Prusse était effectivement entrée, soit par déclaration, soit par traité, dans la ligue du Nord, ou si elle voulait continuer avec l'Angleterre les anciens rapports d'amitié et de bonne intelligence. Il a témoigné que Sa Majesté britannique était déterminée à soutenir à tout risque les droits de son Empire et le système des lois maritimes, tel qu'il avait été reconnu par les tribunaux de l'Europe avant l'époque de 1780 ; qu'il était persuadé que je n'approuverai pas les démarches de la Russie et était fort éloigné de confondre mes dispositions avec celles dans lesquelles pouvaient se trouver la Suède et le Danemark.

« Dans la réponse également verbale qui vient d'être faite à lord Carysfort, on lui a fait sentir, d'abord la nécessité de distinguer le différend particulier de l'Angleterre avec la Cour de Saint-Pétersbourg de ce qui pourrait avoir trait à l'établissement des principes commerciaux conformes à la justice et à l'équité. On a manifesté surtout une extrême surprise de ma sensibilité de me voir interpellé d'une manière si présomptueuse sur mes relations politiques, en ajoutant que mes ordres exprès défendaient à mon Ministre de s'expliquer en aucune manière sur cette demande si inattendue. Il faudra voir si le Ministre anglais n'y reviendra pas par écrit... Dans tous les cas, il est fort à désirer qu'elle puisse s'accommoder et ne pas nous conduire à des extrémités qui dans les circonstances présentes seraient plus que jamais à déplorer. En attendant, l'Angleterre poursuit très sérieusement ses projets sur l'Égypte (1) ».

LVI

Ad pièce CXXXVII.

DUTHEIL (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

DUTHEIL (Louis-Jean Daniel) ancien Secrétaire de l'Intendance de Paris, Commissaire des guerres des Gardes d'Artois avec le rang de Colonel, ce qui lui procura un mariage avantageux avec

1) *Prusse*, volume 228, n° 1, chiffre nouveau, f° 220-22.

M^{lle} Banville Sainte-Anne. L'Intendance étant supprimée par la Révolution, Dutheil continua son travail à la Mairie sous Bailly. En 1792, il se rendit à Coblenz avec la fortune de sa femme, qu'il plaça à Francfort.

L'armée des Princes s'organisait. Il se présenta aux Commissaires des guerres qui le rejetèrent, tant à cause de son travail à la Mairie que parce qu'il était venu trop tard. Mais le comte d'Artois lui laissa reprendre son service de Commissaire des guerres de sa Garde. En cette qualité, il fit la campagne de 1792. Au licenciement de l'armée à Liège, les princes étant assaillis d'une foule de créanciers-fournisseurs, Dutheil fut chargé de la liquidation par la protection de d'Avary. Il commença par tirer parti de faux assignats qui se trouvaient dans les papiers de l'Administration de l'Armée. Il s'arrangea avec Daville pour les vendre en Hollande. De Hamme, où il avait ébauché son travail, il passa à Londres sous le prétexte de le continuer avec plus de sûreté. Il y monta des bureaux auprès du duc d'Harcourt, attira à lui une partie des affaires de cet envoyé vieux et impotent et se fit présenter au Ministère anglais. Goûté de MM. Windham et Woodfort et initié dans les affaires politiques, diplomatiques et administratives des Princes, il commença à entrer dans celles des Chouans et établit ses correspondances en France. L'arrivée du comte d'Artois en Angleterre avec l'évêque d'Arras remit quelques instants Dutheil dans une position secondaire. Mais ses formes et ses principes ayant convenu à l'évêque, il reprit le travail direct et la correspondance avec les Chouans et ses agents à Paris par Boulogne, le Tréport et les îles de Saint-Marcouf. En 1799, l'expédition russe, qui devait amener le comte d'Artois en Normandie, ayant été dirigée en Hollande, Dutheil et l'évêque d'Arras (1) rallumèrent la guerre des Chouans, qu'ils continuaient avec une agence à Paris, dont le chevalier de Coigny et Hyde de Neuville étaient les chefs.

L'arrivée du Premier Consul au pouvoir fit ajouter à leur plan l'idée de traiter avec lui et sur son refus, de s'assurer de sa personne. Ils tentèrent l'année suivante d'exécuter ce dernier moyen (3 nivôse).

Dutheil cessa d'être en nom l'intermédiaire du Prince avec le Ministère anglais. En 1801 (2), à la demande de notre ambas-

(1) M^{sr} de Conzié (Marie-Hilaire) (1732-1805), « prélat prolige et hautain qui, dit le DUC DE LÉVIS dans ses *Souvenirs et Portraits*, ne fit que du mal à son parti. »

(2) « J'ai vu lord Hawkesbury, écrivait Otto à Tallegrand, le 20 germinal an IX (10 avril 1801), pour lui demander conformément à vos ordres l'extradition ou du moins le renvoi en Amérique de Dutheil...

sadeur, Butler lui succéda ostensiblement jusqu'en janvier 1803 que M. d'Escars fut patenté de Varsovie, le comte de Lille, ayant ôté à son frère le choix des agents. Le comte d'Artois engagea même alors Dutheil d'aller à la campagne pour ôter tout ombrage et tout prétexte. Butler resta chargé seulement des affaires personnelles du Prince jusqu'à la nouvelle administration de Pitt. Alors Dutheil reparait dans les bureaux, en apparence pour les mêmes objets personnels, mais en réalité pour des relations confidentielles. Il se maintient dans cette situation (1807). Il a toujours sur le Continent quelques correspondances, dont profitent les Ministres, mais qui ne sont regardées par les amis du Prince que comme des tripotages.

Dutheil a le grade de Maréchal de camp. Il passe pour être fort riche, ayant fait des spéculations sur les fonds secrets qu'il envoyait en France et mêlé la contrebande avec sa correspondance. Il a souvent été dénoncé. On l'a même accusé d'être vendu au Gouvernement français. Il est très mal vu de la plupart des émigrés, notamment de tous les agents du comte de Lille et de la maison de Condé. Mais il est bien auprès du comte d'Artois, avec les bureaux anglais et avec les femmes, qu'il a toujours eu soin de favoriser et d'obliger (1). »

La correspondance du duc d'Enghien publiée par le COMTE BOULAY DE LA MEURTRÈRE contient sur Dutheil quelques détails intéressants qui confirment et complètent les données qu'on vient de lire, les renseignements qu'on soumet à Louis XVIII en 1810. C'est d'abord une Note de lord Hawkesbury à l'évêque d'Arras, en date du 18 avril 1801, l'informant que « le Gouvernement français ayant désigné par une Note officielle M. Dutheil comme ordonnateur de l'attentat commis à Paris le 24 décembre de l'année passée, le Gouvernement de Sa Majesté se trouve dans la nécessité de décliner toute communication avec M. Dutheil, jusqu'à ce que les soupçons formés à son égard soient éclaircis et le prie de faire part à Monsieur du contenu de ce billet (2). »

Je ne puis vous rendre l'extrême agitation de ce ministre en relisant votre Note..... « Je n'ai jamais vu Dutheil, m'a-t-il dit.. Quand on fait une insinuation aussi grave, on doit l'accompagner de quelques pièces probantes. Vous en a-t-on envoyé ? »... Je lui ai dit que non, mais qu'à l'égard de Dutheil, il se trouvait dans sa correspondance interceptée des expressions tendant à faire croire que cet émigré était autorisé à tramer en France les plus horribles complots, que le Gouvernement anglais y était désigné sous le nom de *la Bourse*..... » (*Angleterre*, volume 594, n° 43, f° 308-309).

(1) *Fonds Bourbon*, 620/267. Supplément 14. Statistique des agents. Registre remis à Sa Majesté le 1^{er} septembre 1810).

(2) BOULAY DE LA MEURTRÈRE. *Correspondance du duc d'Enghien*, I, 174.

Sans renoncer pour cela aux services de Dutheil, le comte d'Artois, comme on l'a marqué plus haut, se vit obligé de le remplacer dans ses rapports avec le Gouvernement anglais et à partir du 11 mai 1801 employa à cet effet le comte de Butler. « Dutheil, écrivait Otto à Talleyrand, le 28 prairial (17 juin 1801), n'est plus regardé ici comme le ministre du Prétendant. Il a été remplacé par un nommé Butler, mais il dirige toujours les grandes opérations de la clique..... »

Le 26 janvier 1802, dans une lettre adressée de Londres à M. de Thauvenay, on confirmait les renseignements donnés par Otto sept mois auparavant. On y disait en effet en parlant du bureau des affaires de Louis XVIII : « Quoique ce soit M. de Butler qui y soit la personne de parade, c'est toujours M. Dutheil qui en est l'âme. »

Quelques jours plus tard, le 12 messidor an IX (1^{er} juillet 1802) Talleyrand remettait à Andréossy ses instructions et lui prescrivait de réclamer : « 4^o enfin et comme chose capitale l'expulsion immédiate de l'évêque d'Arras, de Dutheil..... »

Moins d'un an plus tard, il est encore question de lui dans un rapport secret de la Préfecture de Police de Paris le 17 mai 1803. « C'est à Edimbourg où est la Cour des ci-devant Princes que se tient le Conseil composé du comte d'Artois, du duc de Sérent, de l'évêque d'Arras, du baron de Roll et de Dutheil, qui s'y rend fréquemment. Celui-ci rapporte les ordres à Londres et travaille avec M. de la Chaussée, ancien officier d'artillerie. Dutheil a à la tête de son bureau un nommé Butler, irlandais, anciennement au service de la France. Il est chargé de la correspondance pour Edimbourg. On n'a pas en lui une extrême confiance. Il est même assez mal avec Dutheil qu'il cherche à supplanter (1) ».

On trouve encore dans la correspondance de Poix (*Archives Nationales*) la note suivante sur Dutheil (en date de Londres vers 1809) : M. Dutheil accrédité auprès du Gouvernement britannique par S. M. Très Chrétienne, alors Régent du royaume, avait établi en 1794 une correspondance (Correspondance d'Abbeville) pour établir entre M. le Régent et les royalistes de l'intérieur de la France des rapports aussi nécessaires qu'utiles. C'était à lui en conséquence qu'était adressée cette correspondance, dont il communiquait aux ministres de la Grande-Bretagne, conformément aux instructions de Sa Majesté Très Chrétienne, tout ce qui pou-

(1) BOULAY DE LA MEURTHE. *Correspondance du duc d'Enghien*, I, 311, 312.

vait intéresser le gouvernement de Sa Majesté britannique. En 1803, lors du renouvellement des hostilités, le Ministère britannique, qui avait été souvent à portée de connaître l'utilité de cette correspondance, dont les circonstances avaient forcé de diminuer l'étendue, témoigna le désir qu'elle fût relevée comme elle avait subsisté dans la guerre précédente.

Mais alors M. Dutheil, qui s'était retiré des affaires politiques, ne se trouvant plus dans le cas de communiquer officiellement avec le Ministère britannique, proposa à S. A. R. Monsieur de permettre, que M. Lemoine (1) fut indiqué à M. Hammond pour recevoir cette correspondance et la transmettre au Ministère britannique.... M. Dutheil ignorait à cette époque que M. Lemoine ne devait qu'à des indiscretions multipliées les persécutions, auxquelles il avait été en butte et qui depuis ont été une des causes de la perte de la correspondance. ... »

(BOULAY DE LA MEURTHE. *Correspondance du duc d'Enghien*, I, 359-360).

On lit enfin, dans un rapport de Don Bouchet à Talleyrand, de Paris fin 1804 (*Archives des Affaires Etrangères*) cité par BOULAY DE LA MEURTHE (*Ibidem*, II, 280) les lignes suivantes relatives à Dutheil « .. Je ne puis parler de Dutheil qu'en répétant le dire public. Ainsi que le baron de Roll et l'évêque d'Arras, il est entièrement disgracié à Varsovie..... »

LVII

Ad pièce CXLV.

WICKHAM (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

WICKHAM (William) (1761-1840) se lia à Oxford avec Charles Abbot, le futur lord Colchester et plus intimement encore avec celui qui devint quelques années plus tard lord Grenville et alla de 1782 à 1786 compléter ses connaissances juridiques à l'Université de Genève, où il se consacra plus particulièrement à l'étude du droit civil. En 1793, Grenville, devenu Secrétaire aux Affaires Etrangères, le chargea de missions secrètes à l'étranger et ses rapports, qu'il voulait tenir soigneusement cachés au Département, lui parvinrent par le canal de lord Rosslyn. En octobre 1794, Wickham est, toujours à l'insu du *Foreign Office*, envoyé en mission ultra-confidentiellé en Suisse et ce fut seulement au bout

(1) L'abbé Ratel, dit Lemoine.

de quelques mois que le secret fut éventé. L'événement fit grand bruit. Lord Robert Fitzgerald (alors Ministre de la Grande-Bretagne en Suisse) fut rappelé et Wickham chargé de gérer les affaires pendant son absence.

Lorsque en juillet 1795, Fitzgerald fut appelé au poste de Ministre à Copenhague, Wickham fut nommé Ministre auprès des Cantons Suisses. Sa correspondance très suivie et très nourrie, abonde en renseignements très curieux, surtout en ce qui a trait à l'état des esprits en Provence et aux mouvements royalistes en Vendée. Il était en réalité le chef et la tête de l'espionnage de son Gouvernement sur le Continent et il rendit alors de si grands services, déploya une si remarquable activité qu'en 1797 le Directoire demanda son expulsion en se basant sur le fait que, loin d'être un agent diplomatique, il était, à vrai dire, le fauteur des insurrections (Cf. MALLET DU PAN *Correspondance avec la Cour de Vienne*, II, 355). Invité officieusement à épargner au Gouvernement helvétique les désagréments qu'allait lui causer sa présence, il crut sage de quitter la Suisse en novembre 1797 et se rendit à Francfort. Rentré en Angleterre en janvier 1798, il ne tarda pas à être nommé Sous Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, correspondit activement avec Castlereagh pendant l'insurrection de l'Irlande, servit en outre de Secrétaire particulier au duc de Portland et tout en conservant son poste de Sous Secrétaire d'Etat, retourna en 1799 en Suisse, y rejoignit les armées austro-russes et faillit tomber entre les mains des Français lors de la bataille de Zurich. Employé sur le Continent, à Vienne et à Munich jusqu'en 1802, il fut alors sur la demande d'Abbot nommé *Chief Secretary* pour l'Irlande, puis peu de temps après, Membre du Conseil Privé avant d'entrer au Parlement pour Haytesbury. En 1804, il se démit de ses fonctions. Il avait été en 1802 et 1803 question de lui pour les postes de Berlin ou de Vienne. Mais aucune de ces Cours n'osa donner son agrément à sa nomination à cause des objections qu'on prévoyait de la part de la France qui n'avait rien oublié de son action en Suisse, en Bavière et en Autriche. La vie publique de Wickham si l'on en excepte la période de février 1806 à mars 1807 où il fit partie du *Treasury Board* sous lord Grenville et où il remplit en Allemagne quelques missions relatives aux subsides, prit fin à cette époque.

Pourvu d'une pension de retraite de 1800 livres, il se retira à la campagne en 1807 (*Dictionary of English Biography*).

« Wickham, l'envoyé anglais qui distribue des fonds sur le Continent aux agents royalistes, semble n'avoir jamais souhaité de

bonne foi la restauration de la monarchie et néanmoins il a poussé jusqu'aux dernières limites la crédulité dans leurs promesses... » (FORNERON. *Histoire générale des Émigrés*, II. 105).

« Pitt envoya en Suisse, en octobre 1794, un de ses meilleurs agents, Wickham, ami de collègue de lord Grenville, nous dit SOREL *L'Europe et la Révolution Française* IV. 209-210. C'était un homme d'action, de ressources et d'intrigues. Il aimait les complots, il en aimait les moyens, — l'espionnage le passionnait. C'était un conspirateur autant et plus qu'un diplomate zélé, d'ailleurs, d'un zèle tout personnel pour sa mission, un Anglais dans ses desseins, émigré de tempérament et portant dans la cause des Bourbons la passion d'un Jacobite travaillant à la restauration des Stuarts.... Wickham emportait des pouvoirs très étendus et des crédits presque illimités pour agir à l'intérieur de la France. Il était homme à user amplement des uns et des autres.... Wickham avec ses bons de caisse allait faire de sa Légation la terre promise des brouillons.... Il paya tous les agents qui s'offrirent à lui et crut tous les agents qu'il payait. C'était sa grande faiblesse. Comme tous les agitateurs politiques, il était dupe de la corruption qu'il nourrissait.... Persévérant, d'ailleurs plein d'expédients et de ressort, invulnérable aux déceptions, inépuisable en espérances. » Et un peu plus loin (pages 411-412) Sorel reprend : « Wickham continuait (on est alors en 1795) de faire la joie et la fortune de tous les entremetteurs politiques de Suisse et de Paris. Il acceptait sans contrôle tous les marchés ; il payait à caisse ouverte tous les billets. Il n'était pas un républicain de marque, y compris les Membres du Comité, qu'il ne crût avoir acheté deux ou trois fois et pour lequel il n'eût payé largement commission. Il fut bien forcé de reconnaître au bout de peu de temps que ces prétendus gagistes ne faisaient jamais, à l'échéance, honneur à leurs engagements.

Alors il se retourna vers le prince de Condé et faute de pouvoir provoquer un soulèvement dans l'Est, il chercha, d'accord avec ce Prince, à combiner la défection d'une des armées républicaines.

« Les correspondants des émigrés leur signalaient l'évolution qui s'accomplissait dans les armées françaises et le rôle qui se préparait aux Généraux dans la République. Wickham le crut d'autant plus aisément que l'événement était dans les habitudes du vieux monde et dans l'ordre des Révolutions. Mais, en quoi il se trompa, et nombre de ses contemporains avec lui, c'est quand il imagina qu'un général parvenu par la Révolution pourrait usurper la Révolution autrement qu'en absorbant et en magnifiant la Révolution dans sa personne. »

LVIII

Ad pièce CLVIII.

MARKOFF (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

« Le nouveau ministre de Russie désigné pour Paris, M. de Markoff est, à ce que me dit le général de Sprengporten, aussi ardent, aussi actif que M. de Kalitcheff était froid et lent, lit on dans une dépêche de Beurnonville à Talleyrand, de Berlin le 6 juin 1801. C'est un homme à surveiller et qui pourrait être très dangereux. Le baron de Bonde (1), qui l'a connu à Stockholm m'en a parlé comme d'un homme, dont le feu roi de Suède se méfiait beaucoup (2) » .

« Markoff, homme d'esprit intrigant, un véritable roué, lit-on dans les *Notes sur les Ministres qui composent le collège des Affaires Etrangères du Cabinet de Pétersbourg et sur le degré d'influence qu'ils possèdent*, n'aimait pas les Français et surtout la Révolution qu'il déteste et dont il ne parle qu'avec mépris. C'est de tous les Ministres celui qui a le plus influencé les déterminations de rigueur que l'Impératrice a prises envers la France. On vante son intégrité. Cela veut dire qu'il est plus fin et qu'il serait cher. On ne saurait trop s'en méfier comme ami ou comme ennemi. Du reste peu aimé de tout ce qui est en place et haï et méprisé du Grand Duc.

On peut croire ce que j'en dis. C'est de tous les Ministres celui que je connais le mieux. Je l'ai vu très souvent et ai eu des relations particulières dans sa maison (3). »

« M. de Markoff, écrit à son tour Talleyrand (*Mémoires* I. 279) avait débuté dans les affaires sous le règne de l'impératrice Catherine et avait été envoyé plus tard à Paris comme un des plus habiles hommes d'affaires de Russie. Il me parut un homme d'humeur, sans instruction, mais spirituel. Son humeur portait alors sur son propre gouvernement, ce qui est fort commode pour le Ministre des Affaires Etrangères d'un autre pays. Tant que l'Empereur Paul vécut, les communications d'affaires étaient faciles et même agréables, mais à l'avènement d'Alexandre, Markoff devint arrogant et insupportable. C'est avec lui que je traitai la grande affaire des sécularisations en Allemagne. »

(1) Premier gentilhomme de la chambre du roi de Suède.

(2) *Prusse*, volume 329, n° 76, chiffrée.

(3) *Russie*, volume 31. *Mémoires et Documents*, f° 35. Russie an II (1794).

« Il n'y a peut-être pas de Cour aussi pauvre en hommes habiles que celle de Russie, écrivait de Valençay, le 15 août 1805, Talleyrand à Champagny. M. de Markoff est un aigle (1).... »

Czartoryski n'est guère plus indulgent que Talleyrand dans les jugements qu'il porte à deux reprises, d'abord en 1804, puis un peu plus tard dans ses *Mémoires* sur Markoff :

« Le comte Markoff avait été envoyé à Paris. C'était aux yeux des Russes l'homme habile par excellence, le prototype et en quelque sorte le dernier souvenir vivant de l'ancienne diplomatie de Catherine. Disgrâcié sous le règne de Paul, il avait été relégué en Podolie sur une terre confisquée à son père. Après l'avènement d'Alexandre, le comte Markoff était accouru à la Cour. Il y fit peur au comte Panin, ministre des Affaires Etrangères. Ce dernier comprit qu'il pouvait être dangereux pour lui d'avoir à ses côtés dans l'inactivité un homme de l'intelligence du comte Markoff, sur lequel l'Empereur pouvait d'un moment à l'autre fixer son choix et sa faveur. Il songea à l'éloigner. Rien ne pouvait être alors plus important que de renouer les bonnes relations interrompues avec la France. Il fallait donc envoyer auprès du Premier Consul un ambassadeur capable de contrôler sa politique, de la contenir et de soutenir la dignité de la Russie. Cette mission importante fut confiée avec empressement au comte Markoff, qui fut très heureux de s'en charger. Il avait deviné le peu d'attrait qu'il inspirait à Alexandre et compris que son ambition ne pouvait être satisfaite à Pétersbourg. Par contre, il lui plaisait de revoir Paris après sa métamorphose et d'y jouer une rôle marquant auprès de Bonaparte et d'autres personnages déjà célèbres.

Le comte Markoff n'avait pas toujours justifié la réputation d'habileté qui lui est faite. Sa légèreté fut la cause du malentendu incroyable qui fit manquer le mariage du roi de Suède avec l'aînée des Grandes Duchesses et qui hâta la mort de Catherine. Malgré son aversion pour le Premier Consul et ses Ministres, le comte Markoff ne put empêcher le démembrement que subit l'Allemagne pour indemniser les princes qui avaient perdu une partie de leurs domaines et pour favoriser l'avidité de la Prusse. Ce travail fut envoyé tout rendu à l'Empereur pour recevoir son *approuvé*. Il était trop tard pour y rien changer. Voilà ce qu'il eût fallu prévoir, empêcher..... »

« Le comte Markoff, ancienne créature des Zouboff..... était une incarnation de la raison d'Etat, de la diplomatie sans justice, ni

(1) Vienne. volume 377, folio 27.

pitie. Le comte était grand dépensier et très dur en affaires d'argent. Il aimait les cadeaux, mais n'en recevait que lorsqu'il était sûr que son orgueil n'en souffrirait pas. On doit reconnaître que le choix du comte Markoff n'était pas de nature à cimenter la la bonne harmonie entre les deux Gouvernements.... Son visage, lacéré par la petite vérole, exprimait constamment l'ironie et le dédain; ses grands yeux ronds et sa bouche, dont les coins étaient abaissés, tenaient du tigre. Il avait adopté le langage et les grands airs de l'ancienne Cour de Versailles en y ajoutant beaucoup de hauteur (1). Il n'y avait dans ses manières que peu de politesse et aucune aménité. Il s'exprimait parfaitement en français; mais sa parole était en général acerbe, tranchante et désagréable. Ce fut donc ce diplomate-là, la perle de ses diplomates que la Russie envoya à Bonaparte en témoignage du désir qu'elle avait de rester en bonne amitié avec lui. Il fut d'abord reçu avec beaucoup d'empressement et satisfait le Premier Consul par la manière dont il laissa s'engager la négociation des indemnités et terminer à Paris le partage de l'Allemagne. Au bout de quelque temps néanmoins, les formes dédaigneuses et les sarcasmes, que se permettait volontiers le comte Markoff dans les salons, lui attirèrent de la part du Premier Consul d'abord de la froideur, puis de véritables scènes (2). Autant le comte Markoff possédait tout ce qu'il fallait pour soutenir, aux dépens même d'une rupture éclatante, la dignité et le crédit de son gouvernement, autant il était peu fait pour se concilier les esprits et rétablir la bonne harmonie....

« J'ai, ajoute un peu plus loin le prince Adam Czartoryski, lors du changement qui le plaça à la tête du Département, déjà parlé du comte Markoff qui, ayant appris la retraite du chancelier Woronzow, n'en fut probablement que plus décidé à quitter la carrière (3). Nommé membre du Conseil, il alla se reposer sur

(1) Le comte Markoff, dit de lui le GRAND-DUC NICOLAS MIKHAILOVITCH (*Le comte Paul Stroganow. Introduction, XL*), s'était fait remarquer par une politesse raffinée et des manières qui sentaient l'ancienne Cour, on l'appelait le *Marquis russe*.

(2) Le Premier Consul demanda et obtint le rappel de Markoff (juillet, août 1803).

(3) A propos de Woronzow voici ce qu'écrivait Talleyrand dans sa dépêche du 15 août 1805. « Les Woronzow sont bien connus pour être anglais. Celui qui s'est établi à Londres y a placé des fonds considérables, y a acheté de grands biens, a ouvertement annoncé qu'il voulait y finir sa vie. Les Woronzow ne sont plus Russes et depuis longtemps cette faction britannique avait cherché à vendre au Cabinet de Londres les intérêts nationaux de la Russie,.... »

ses lauriers diplomatiques et se rendit dans la terre située en Podolie, qu'il avait reçue de Catherine. Là il se borna à donner issue à son fiel en traînant ses voisins dans d'interminables procès.

Je me fis un devoir, tant qu'il resta à Pétersbourg, de le consulter sur les affaires courantes. Il daigna ne pas me refuser ses avis donnés toujours d'un air de supériorité froide et dédaigneuse et partit, je crois, avec la conviction du désarroi dans lequel allaient tomber les affaires de la Russie à la manière dont elles étaient conduites.

Il ne cachait pas toujours ses impatiences et faisait voir le peu de cas qu'il faisait de la personne d'Alexandre, ce qui ne l'empêchait pas de se prosterner devant un mot du maître... Je crois que M. de Markoff mourut avant la campagne de 1812 (1). »

« Chez M^{me} Lwoff (née comtesse Boutourlin), écrivait lady Bessborough à lord Grenville Leveson Gower, de Paris le 6 janvier 1803 (2), mon amour-propre national a failli m'amener à me prendre de bec avec Markoff, l'ambassadeur de Russie. Il était assis à côté de moi et ne cessait de répéter : « Les Anglais, les Anglaises. » — Je trouvai cela assez impertinent et le regardai quelque peu surprise. Il me dit : « Madame, votre Ambassadrice ne vous ressemble pas. »

Il dit alors que lord Whitworth et la Duchesse (3) étaient arrivés une demi-heure en retard à dîner chez le Premier Consul. » — Il reprit : « Point du tout. Je n'ai vu de ma vie plus de sang-froid, ni plus *d'assurance*. » Je sursautai à ce mot : Il dit « Oui, *d'assurance*, pour ne rien dire de plus. Elle s'est placée de la manière la plus extraordinaire. Certainement, sans le moindre embarras, auprès du Premier Consul. » — Bien que trouvant la chose absurde, je me sentis offensée en ma qualité d'Anglaise et répondis fort sèchement : « Assurément, elle savait que la première place était réservée pour elle. » — Il s'écria : « Voilà, voilà la fierté anglaise, même dans les plus douces. Milady, on la souffre de votre part, mais de votre nation — non, il faut songer un peu que les autres en ont aussi. »

Lady Bessborough reconnaît du reste que Whitworth et la Duchesse se rendent de parti pris très impopulaires même vis-à-vis de ses compatriotes. Elle ajoute : « C'est probablement par

(1) CZARTORYSKI, *Mémoires*, I, 356 et suiv.

(2) LORD GRENVILLE LEVESON GOWER, *Private letters*, I, 392.

(3) Lady Whitworth, née duchesse de Dorset. Elle était parente de lord Hawkesbury.

ordre, mais, tant que nous aurons un Ambassadeur ici, il serait plus digne et plus convenable de lui recommander de se conformer à l'étiquette, ayant bonne tenue de maison, tout en étant ferme lorsqu'il s'agit de questions importantes. »

LIX

Ad note 3 de la pièce CLX.

Duc de Brunswick au citoyen Reinhard.

Brunswick, 3 juin 1803.

MONSIEUR,

Je crois ne pouvoir adresser mieux qu'à Votre Excellence une demande que les circonstances présentes rendent très intéressante pour ce pays-ci.

Ma confiance dans la loyauté du Premier Consul et dans ses sentiments pacifiques envers l'Empire germanique, manifestés en dernier lieu par l'organe de son Ministre à Ratisbonne, ne me permet de concevoir aucune inquiétude sur l'approche des troupes de la République Française et me laisse la certitude que ce pays-ci continuera de jouir du bénéfice d'une parfaite neutralité, tant en qualité d'Etat de l'Empire que sous la protection de Sa Majesté Prussienne.

Cependant, Monsieur, l'extrême voisinage et le mélange du territoire de l'Electorat de Hanovre pouvant donner lieu à quelques difficultés, j'ai recours à Votre Excellence pour qu'Elle veuille bien interposer ses bons offices auprès des généraux de l'armée française, afin qu'ils donnent les ordres nécessaires, pour que le territoire ainsi que tous les habitants de ce pays ne soient pas exposés.

J'aurai soin que la ligne en soit exactement marquée par des poteaux portant les mots : « *Territoire neutre appartenant au duc de Brunswick* » et j'ai donné des ordres très précis dans les lieux voisins des frontières pour que les habitants observent, non seulement la neutralité la plus stricte dans leur conduite, mais encore les procédés dus aux troupes d'une Puissance amie et protectrice des Etats de l'Empire germanique.

J'ose me flatter que Votre Excellence ne se refusera pas à ma

demande et qu'elle y verra une preuve de ma confiance dans les sentiments dont Elle a bien voulu me faire parvenir l'assurance.

*Je suis avec une considération très distinguée
de Votre Excellence*

le très humble et très obéissant Serviteur,

CHARLES DUC DE BRUNSWICK.

(Hambourg, volume 54, f° 126).

LX

Ad pièce CLXXXVI.

PRINCESSE FRÉDÉRIQUE-LOUISE (1)

Berlin, 21 nivôse an VII (10 janvier 1799).

SIÉYÈS A TALLEYRAND.

« Il faut bien que je vous parle de la princesse Frédérique-Louise, sœur de la Reine et veuve d'un frère du Roi, puisque c'est depuis huit jours le sujet de toutes les conversations. — La princesse se trouvant grosse de sept mois, a confié le cas à sa sœur. La douleur a été extrême. Le galant est le jeune prince de Solms, major dans les Gendarmes de la Garde. Le Roi a été instruit. On a délibéré, et finalement au lieu de punir le jeune homme, comme les duègnes et tous les préjugés du Nord semblaient le conseiller, on l'a marié. Il avait déjà 1.000 thalers de revenus. On lui donna un escadron qui lui en vaudra 2.000 de

(1) Frédérique-Louise-Caroline-Sophie-Alexandrine de Mecklembourg-Strelitz (1778-1841) sœur de la reine Louise de Prusse, veuve d'abord du prince Louis de Prusse, puis du prince Frédéric-Guillaume de Solms-Braunfels, épousa par procuration le 29 mai et en personne le 20 août 1815 Ernest-Auguste, duc de Cumberland, qui devint roi de Hanovre, sous le nom d'Ernest-Auguste le 20 juin 1837. « La fatalité voulut, raconte Cussy (*Souvenirs*, I, 11) que le jugement de séparation avec le prince de Solms fut prononcé, lorsque le prince était déjà mort depuis un ou deux jours. Cette circonstance a suffi pour que la vieille Reine douairière n'ait jamais voulu recevoir sa belle-fille, ce qui a décidé le duc de Cumberland à venir s'établir à Berlin. Je possède une caricature anglaise devenue fort rare, le gouvernement de Londres ayant donné l'ordre d'en détruire tous les exemplaires. On y représente un bal à la Cour d'Angleterre : on y voit la foule dansant dans un salon éloigné. La vieille Reine, assise à la porte, murmure quelques mots et a l'air de s'être constituée la gardienne de cette porte, enfin dans l'antichambre le duc et la duchesse de Cumberland valsent ensemble. »

plus et on l'envoya avec son épouse habiter le beau château d'Anspach.

« La princesse, qui a déjà signé de son nouveau nom une lettre que j'ai vue, est déjà partie. Le Roi, dit-on, n'a pas voulu la voir. Elle avait pour elle et ses enfants l'apanage de son premier mari, c'est-à-dire 60.000 écus. On l'a réduit d'abord à 20.000, puis à 15.000. Mais le Roi lui paye séparément ses gens et son écurie. D'ailleurs elle aura des prestations en nature dus par les sujets d'Anspach. Elle avait eu aussi d'abord la permission d'emporter tout son mobilier. Ensuite on lui a observé que le château d'Anspach étant très bien meublé, elle pouvait se dispenser d'y transporter d'autres meubles. Elle laissa son fils et emmena sa fille.

« Voilà toute l'histoire. J'ajoute qu'elle est fort jolie, jeune encore et qu'elle entretenait une correspondance amoureuse avec le prince Adolphe d'Angleterre, qui l'avait vue à Pyrmont. Cette petite particularité sort de la bonne règle.

« Le pauvre prince a dû partir, dit-on, avec M. Grenville pour venir l'épouser.

« Or M. Grenville n'est pas encore arrivé. On croit qu'il se rendra d'ici à Vienne après avoir jeté ici en passant ou offert quelques-unes de ses guinées. Il doit revenir après pour travailler à loisir à compromettre les intérêts de la Prusse. Car je maintiens toujours que si elle prend une mauvaise détermination, ce sera tant pis pour elle ! »

(*Prusse*, volume 224, *Dépêche chiffrée*, n° 36, f° 258-259).

« J'ai dansé avec la sœur de la Reine, la princesse Frédérique-Louis à un grand bal donné par Alvensleben. Elle est charmante, cause fort bien, plus gaie et plus vive que la Reine, mais elle est évidemment quelque peu coquette, écrit de Berlin le 27 janvier 1798 LORD GRENVILLE LEVESON GOWER à lady Bessborough (*Private letters*, I, 201-203).

LXI

Ad pièce CLXXXVII.

ARMFELDT (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

ARMFELDT (Gustave-Maurice, baron d'), né à Fuva (Gouvernement d'Abo), le 1^{er} avril 1757, devint comme jeune officier, et dès l'année 1773, l'ami et le compagnon du roi Gustave III qu'il servit avec un entier dévouement. Le Roi, qui avait fait de lui le premier

gentilhomme de sa Chambre, le maria en 1785, l'envoya à Copenhague en 1786, le nomma en 1787 Colonel-aide de camp général. Après avoir à deux reprises sauvé la vie au Roi, au cours de la guerre contre la Russie, d'Armfeldt, envoyé en Dalécarlie, repoussa les Danois et les contraignit à faire la paix avec la Suède (1788). L'année suivante, il se distingua en Finlande, fut grièvement blessé au combat de Savitoïpol. Promu Général-major et nommé Grand-Croix de l'Ordre de l'Épée, il signa, le 19 août 1790, la paix de Varela. En juillet 1791, il suivit Gustave III à Aix-la-Chapelle et s'occupait avec lui des préparatifs de son expédition contre la France, lorsque le Roi fut assassiné par Ankarstroem. Bien que Gustave III l'eût désigné pour faire partie du Conseil de Régence pendant la minorité de Gustave IV, le duc de Sudermanie (Charles XIII), que sa présence aurait gêné, se débarrassa de lui en le nommant ministre à Naples. Accusé de trahison par le Régent, dont il contrariait les projets en les dévoilant aux Cabinets de Saint-Petersbourg, de Vienne et de Berlin, prévenu à temps des démarches que le Régent se préparait à faire auprès de la Cour de Naples, il se réfugia en Russie (1794). Condamné à mort par contumace et mis hors la loi, il ne rentra dans son pays qu'à la majorité de Gustave IV, qui lui rendit ses biens, ses dignités et le combla de faveurs. Un moment ministre de Suède à Vienne en 1804, il commanda en 1805 la gauche de l'armée suédoise en Poméranie, et défendit, en 1806, Stralsund où il fut blessé. Quoique nommé Grand par Charles XIII, il se retira en 1810 dans sa patrie, la Finlande, annexée à la Russie. Ennemi acharné de la France et de Napoléon, initié aux projets d'Alexandre I^{er}, il le suivit pendant la campagne de 1812, l'accompagna à la conférence que le tzar eut avec Bernadotte à Abo et mourut presque subitement le 19 août 1814, à Tzarskoe-Selo.

Voici d'ailleurs quelques détails curieux et peu connus sur la façon dont d'Armfeldt fut prévenu du danger qui le menaçait. C'est d'abord un billet d'un certain B. Mori à Piranesi, agent (ou consul) de Suède à Rome, en date de Naples, le 4 février 1794 : « Milady Anna est arrivée. Milady Monck a envoyé quatre billets au baron et en a reçu autant de réponse. » Un autre, en date du 8 février : « Dans la journée, vers 3 heures, Milady Monck se rendit chez le baron et le fit appeler en bas. Elle lui remit une lettre que le dit baron lut en sa présence. Il démontra beaucoup d'agitation. Cette lettre avertissait Milady du départ du cutter suédois de Livourne. Le cutter avait à son bord le baron de Palm-

quist, chargé par le Régent de Suède de réclamer d'Armfeldt, accusé du crime de haute trahison envers l'Etat... (*R Archivio di Stato de Naples. Affaire d'Armfeldt. 4.345. Années 1794-1795.*)

Il convient d'ajouter que d'Armfeldt passait à ce moment pour avoir inspiré une très vive passion à la très jolie lady Elisabeth Aramintha, femme de Henry Monck et fille du 2^e comte d'Arran.

Cf. pour plus de détails sur toute cette affaire les lettres de Marie-Caroline au marquis de Gallo, des 11 et 15 février et du 4 mars 1794 (*Correspondance inédite de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo, t. I*), et LORD GRENVILLE LEVESON GOWER. *Private Correspondance, I, 88.3737. 498 II, 44.249.288.*

Voir aussi la notice que le GRAND DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH consacre à d'Armfeldt dans ses *Portraits russes, IV, 3, 174.*

Enfin il convient de noter ici que le départ d'Armfeldt de Vienne à l'automne de 1804, n'eut rien de spontané. « M. d'Armfeldt, ministre suédois à Vienne, mandait Champagny à Talleyrand, de Vienne le 21 vendémiaire an XIII (13 octobre 1804), est rappelé d'après la demande réitérée qu'en a faite Sa Majesté l'Empereur et Roi. Sa conduite, ses discours publics, peut-être ses rapports secrets et le délire de son maître, qu'il partage s'il ne l'inspire, ont déterminé cette démarche de l'Empereur que M. d'Armfeldt a offensé presque autant que ses ministres. Il doit cependant revenir pour prendre congé et arranger ses affaires.... » (*Vienne, vol. 576, dépêche chiffrée, n° 135, f° 65*).

LXII

Ad pièce CLXXXVII.

GÉNÉRAL COMTE BENNIGSEN (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

BENNIGSEN (Léonce-Léontiévitch, comte) (1745-1826), originaire du Hanovre, page à dix ans, lieutenant à la Garde à pied à quatorze, prit part à la guerre de Sept Ans et, en 1773, alors qu'il était déjà lieutenant-colonel, passa au service russe comme major au Régiment des Mousquetaires de Viatka Il fit les deux guerres de Turquie et, au cours de la deuxième, il se distingua à la tête du régiment de cavalerie légère d'Izioume par son énergie et son sang-froid. Brigadier en 1790, il prend part à la guerre contre la Pologne, qui lui vaut le grade de Général-Major, la croix de Saint-Georges de 3^e classe, une épée d'or et 1.080 paysans. Envoyé en Perse, il se distingue à la prise de Derbent et est promu Général-

Lieutenant en 1797. Paul I^{er}, d'abord bien disposé à son égard, le mit à la retraite en 1798, mais le réintégra bientôt dans les cadres et l'envoya à la ligne du Caucase. En 1801, il répondit à l'appel de Pahlen et vint en secret à Saint-Pétersbourg, prit une part active au complot et joua le rôle d'assassin dans tout ce qu'il a de hideux et de répugnant. Cynique, sans morale et sans principes, il eut dans la suite l'audace de prétendre effrontément que le but véritable de la conjuration lui était inconnu et qu'il n'avait pas à rougir d'avoir trempé dans la tragédie du 11 mars. Alexandre I^{er} le nomma en 1801 Gouverneur militaire de Vilna et, en 1802, général de cavalerie. Il fit avec son corps la campagne de 1806, livra la bataille de Pultusk, mais sans pouvoir tirer un parti sérieux de sa victoire qu'il représenta dans son rapport comme la défaite de l'armée française tout entière, commandée par Napoléon en personne et qui lui valut la croix de Saint-Georges de 2^e classe et le titre de Commandant en chef. Peu après à Eylau, il se rencontra avec Napoléon lui-même. Bien que victorieux, il battit en retraite et donna ainsi à Napoléon la possibilité de s'attribuer la victoire. Pourtant son rapport fit sensation. On l'appela le *Vainqueur de l'Invincible* et il reçut le cordon de Saint-André avec une pension de 12.000 roubles. Ses opérations ultérieures ne furent pas couronnées de succès; puis vint la défaite de Friedland et sa mise à la retraite. Rappelé en activité en 1812, il fut pris comme Chef d'Etat-Major par Koutouzoff, se distingua à Borodino, remporta la victoire de Taroutino et quitta peu après l'armée. Il ne se lassait pas de critiquer les actes du général en chef, ne reculait ni devant la délation ni devant la calomnie jusqu'au jour où Koutouzoff, mis au courant par l'Empereur qui lui communiqua un de ces rapports, exigea le renvoi de son Chef d'Etat-Major.

Commandant une des armées d'opération en Allemagne en 1813, la bataille de Leipzig lui valut le titre de comte, et le siège de Hambourg, la croix de Saint-Georges de 1^{re} classe. Commandant en chef la 2^e armée en 1814, il fut relevé de ses fonctions en 1818 à la suite d'une inspection où P. D. Kisseleff le déclara vieux et affaibli, peu familiarisé avec la langue et les lois russes et bon par suite à servir de jouet à des mains expertes. Il se retira en Hanovre dans son domaine familial de Banteln, où il mourut le 22 septembre 1826.

Bennigsen fut un des derniers représentants des mercenaires étrangers, genre *Condottieri*. Après quarante-cinq ans de service en Russie, comblé de faveurs par le Tzar, possesseur en Russie d'immenses propriétés, il resta Hanovrien jusqu'à son dernier

jour, résistant à la fusion avec sa seconde patrie, refusant même d'apprendre convenablement le russe : « *Rester éternellement dans la nationalité russe n'a jamais été mon intention et le serment ne m'y oblige pas* », note-t-il lui-même sur ses états de service.

GRAND-DUC NICOLAS MIKAÏLOVITCH. *Portraits russes*, IV, 1, 5.

LXIII

Ad pièce CLXXXVII.

GÉNÉRAL DE PHÜLL (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

« Le Roi s'est déterminé, mande de Berlin le 2 décembre 1805 Laforest à Talleyrand (1), à cause du silence et de l'absence prolongée de M. Haugwitz à envoyer à Sa Majesté Impériale le général de Phüll, qui est parti cette nuit. Il est porteur d'une lettre du Roi en date d'avant-hier, dont M. de Hardenberg m'a donné lecture hier. Il est subordonné aux directions de M. de Haugwitz, s'il le trouve encore à Vienne, et à prendre ses instructions, s'il le rencontre en route.

« Sa mission a pour objet d'annoncer la concession de deux points que Sa Majesté l'Empereur avait demandés à Brünn, comme condition préalable à l'acceptation de la médiation de la Prusse : de prévenir le retour d'une armée dans le Nord de l'Allemagne et de négocier les arrangements que le Roi désire avant de prendre le Hanovre en dépôt.

« Le général de Phüll est quartier maître général et un des meilleurs officiers de l'armée prussienne. Il est récemment revenu d'une mission militaire auprès de l'Empereur Alexandre. J'ai lieu de croire que ses dispositions personnelles sont parfaitement en harmonie avec les sentiments pacifiques du Roi ».

Il est tout au moins curieux de faire remarquer que le 5 décembre Hardenberg avait rédigé au nom et avec le consentement de son Roi un ordre de Cabinet auquel j'emprunte les passages suivants :

«.... C'est pour préparer cette intelligence si rare entre les Coalisés dans le cas d'une inévitable rupture que je viens d'envoyer le colonel de Phüll au camp des deux Empereurs. Dans l'intervalle nos troupes vont en avant ; mais leur marche n'a rien d'hostile jusqu'au moment où mes propositions auront été rejetées..... (2)

(1) *Prusse*, volume 237. n° 27. f° 302-303.

(2) BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc., etc., II, 419.

Cette Note de Cabinet ne fut du reste pas expédiée, parce qu'on reçut à Berlin, encore à temps pour l'arrêter, la nouvelle d'Austerlitz.

PHÜLL (Charles-Louis-Auguste de) né à Ludwigsburg le 6 décembre 1757, était le fils d'un général-lieutenant wurtembergeois d'une famille d'origine suédoise, dont le nom s'écrivait indistinctement Phüll et Pfühl.

Entré en 1777 au service de la Prusse, passé dans l'Etat-major en 1781, il fit la campagne de 1793 sur le Rhin, qui lui valut l'Ordre pour le mérite. Quartier-Maître général en 1805 et très apprécié par le Roi, il ne put prendre sur lui de cacher le mécontentement que lui inspirait la direction déplorable qu'en dépit de ses efforts et de ses avertissements on s'entêta à donner d'abord à la préparation, puis à la conduite des opérations de l'armée prussienne. Envoyé auprès d'Alexandre I^{er} après Iéna, il entra à son service avec son grade de général-major. Invité par le tzar à lui exposer ses idées en matière d'art militaire, il gagna bientôt toute sa confiance. Admirateur du génie de Napoléon, se rendant un compte exact de la supériorité de l'armée française, il conçut et prépara en sa qualité de quartier-maître général le plan de campagne, qui consistait à refuser la bataille, à battre en retraite jusqu'au moment où on aurait, en faisant systématiquement le vide derrière soi, attiré sur un terrain préparé et fortifié à l'avance l'ennemi qu'il se croyait alors sûr de battre et de ruiner matériellement et moralement.

Bien que ce plan n'eût été exécuté que fort incomplètement (Camp de Drissa) pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, bien que le résultat final eût prouvé que Phüll ne s'était pas trompé, Alexandre, cédant à la pression de l'opinion publique, n'en fut pas moins contraint à l'éloigner de l'armée, à le renvoyer à Saint-Pétersbourg. Les menaces, dont il était l'objet de la part de la population, ne permirent même pas à Phüll d'y demeurer et il ne fallut même rien moins que la protection du tzar pour assurer son départ. Réfugié d'abord en Suisse, il passa ensuite en Angleterre avant d'aller s'établir à la Haye.

« C'est vous, lui écrivit Alexandre le 12 décembre 1813, qui avez conçu le plan qui, avec l'aide de la Providence, a eu pour suite le salut de la Russie et de l'Europe. »

L'Empereur, qui savait le cas que le nouveau roi de Hollande Guillaume I^{er} faisait du général l'accrédita en juin 1814 comme Ministre à la Haye et lui conféra au même moment le Saint-Wladimir de 1^{re} classe. Phüll exerça ses fonctions jusque vers la

fin de l'année 1820 où, brisé par le coup que lui avait porté l'état de sa femme qui venait d'être atteinte d'aliénation mentale, il rentra dans la vie privée et se retira à Stuttgart (1).

« Le général de Phull et le colonel de Massenbach, lit on dans les *Papiers de Lucchesini*, étaient parmi les officiers de l'Etat-Major de l'armée prussienne ceux qui donnaient le plus d'espérance et annonçaient en même temps le plus de prétentions d'influer, soit sur les plans de campagne projetés, soit sur leur exécution, en s'attachant au général, auquel le commandement serait déféré. Tous deux avaient servi avec distinction dans les campagnes de 1792 et 1793 contre les Français. Tous deux s'étaient occupés de méditer et d'écrire sur les événements remarquables des guerres de la Révolution. Les succès constants des armées françaises avaient excité moins d'étonnement et d'enthousiasme dans le général de Phull que dans le colonel de Massenbach (2)..... »

LXIV

Ad pièce CLXXXVII,

COMTE PAUL STROGANOW (NOTICE BIOGRAPHIQUE)

La vie et la carrière du comte Paul-Alexandrovitch Stroganow présentent, écrit avec juste raison le GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH, nombre de particularités instructives et originales. Fils de l'un des premiers seigneurs du Siècle de Catherine II, unique héritier de l'anarchiste Romme, ami de l'Empereur Alexandre I^{er}, adjoint du Ministre de l'Intérieur, officier général et acteur de toutes les guerres qui eurent lieu de 1807 à 1814, le comte Stroganow mourut en pleine éclosion de sa force à l'âge de 43 ans (le 10 juin 1817). Il laissait derrière lui le souvenir excellent d'un homme bon, distingué et accessible. Le vœu du précepteur français s'était entièrement réalisé et le comte Stroganow fut effectivement un homme dans la meilleure acception du mot. Par son âme droite et pure Paul-Alexandrovitch, qui ne craignit jamais de dire la vérité en face, même aux puissants de ce monde, tranchait nettement avec ses contemporains.

Une vive sensibilité pour les besoins du prochain, le sentiment de son devoir poussé jusqu'au scrupule, l'amour de son pays sans

(1) Cf. POTEN. *Handbuch der Militär Wissenschaften*, VI.

(2) BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc., etc., II, 630.

aucune déclamation, tels étaient les principaux traits de son caractère. Les entraînements de ses jeunes années se manifestèrent assurément dans ce rôle que le sort l'avait prédestiné à jouer durant les premières années du règne d'Alexandre I^{er} ; mais, à aucun degré, l'on n'y remarqua soit desseins de carrière, soit bas d'esprit d'intrigue ; bien, au contraire, le comte se voua à la tâche pour le service de l'idée en y apportant tout son cœur, en y employant toutes ses facultés. En parcourant les copieux documents laissés après lui, on éprouve un sentiment d'admiration pour cette délicatesse de conscience, avec laquelle il remplit les différentes missions et emplois dont il fut chargé. Le journal des séances du *Comité Secret* nous offre un exemple de l'application la plus sérieuse aux multiples réformes qu'on examinait à cette époque.... Lorsque les idées de son impérial ami commencèrent à prendre une autre orientation, le comte Stroganow, bien qu'il eût accepté pour une courte durée la mission dont on l'avait chargé à Londres et qu'il remplit avec la plus grande attention malgré son défaut de préparation pour une fonction de ce genre, le comte Stroganow craignit que le Souverain ne voulût le reléguer définitivement et avec honneur dans la carrière diplomatique et il changea brusquement de service.

La correspondance du comte Stroganow avec son intelligente compagne Sophie Wladimirovna fait assister heure par heure à la transformation en soldat de l'adjoint au Ministère de l'Intérieur, du diplomate qui ne s'était jamais intéressé jusque-là aux choses de l'art militaire.

Depuis lors, en effet, c'est à-dire depuis 1806, le comte Stroganow prit une part active à toutes les guerres en Prusse, en Finlande, en Turquie, à la *Guerre Patriotique* et aux campagnes de 1813-1814, qui en furent comme la continuation et cela jusqu'à la bataille de Craonne, où périt son fils unique, le comte Alexandre Pavlovitch. Cette perte cruelle interrompit sa carrière militaire et finit par le conduire lui-même au tombeau.

Il est hors de doute qu'il ne prit cette décision qu'après un violent combat intérieur avec lui-même, qu'il éprouva une grande désillusion à l'égard de son impérial ami et que le chagrin de constater la nouvelle tournure d'esprit de l'Empereur Alexandre eut un écho douloureux dans le tempérament impressionnable du comte Stroganow. Mais la conduite du comte ne trahit aucune hésitation.

Sans même attendre son incorporation dans l'armée, il s'engage comme volontaire avec son titre de Sénateur et sa

dignité de Conseiller privé sous les ordres de l'ataman Platoff, et plein d'entrain, il se lança avec les Cosaques dans d'audacieuses escarmouches contre les Français. Paul Alexandrovitch se trouvait dans un état d'esprit tel qu'il voulait, pour ainsi dire, oublier le passé et chercher une diversion dans la poésie des combats, ce qui était si peu en rapport avec son caractère philanthropique. Quoiqu'il en soit, le comte Stroganow s'adonna avec un entrain parfait au métier de la guerre en s'efforçant de l'apprendre de son mieux. La métamorphose lui réussit complètement et son nom restera à jamais dans les Chroniques des guerres de Napoléon à côté de celui de ses frères d'armes, surtout, pendant la *guerre patriotique de 1812*. L'archimandrite Philarète, parcourant dans son Oraison funèbre toute la vie du comte P. A. Stroganow, remarque justement qu'il fut : « un citoyen qui se donna la gloire du soldat et un soldat qui ne dut pas au temps ses titres et ses honneurs, mais qui les acquit par ses exploits inlassables. »

Dès avant d'avoir obtenu son passage dans l'armée, nous apprend un peu plus loin le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlovitch, en insistant sur la carrière militaire du comte Stroganow, Paul Alexandrovitch était, nous l'avons vu, entré comme volontaire dans le détachement de Platoff avec son rang de conseiller privé et sa qualité de sénateur, conjoncture peu fréquente, originale et qui caractérise parfaitement l'état d'âme de l'ex-adjoint au Ministre de l'Intérieur au moment où en mars 1807 il partit avec le cortège du Souverain pour aller combattre les Français....

On sait que le comte Stroganow était un fougueux adversaire de tout rapprochement avec Napoléon. Ce sentiment s'était encore plus affirmé chez lui depuis son dernier voyage en Angleterre. Il passait, et non sans raison, aux yeux de ses contemporains pour le partisan d'un rapprochement avec l'Angleterre et on allait jusqu'à lui reprocher son anglomanie. Dans les rangs de l'armée active où il venait d'entrer, le comte Stroganow devait mettre en œuvre ses convictions politiques.

L'ataman Platoff, qui commandait l'avant-garde, confia au comte un de ses régiments de Cosaques. Le 24 mai, un raid audacieux fut accompli près de l'Alle, entre Guttstadt et Allenstein. Un détachement mixte, sous les ordres de Stroganow, attaqua les bagages du corps du maréchal Davout. L'ennemi, dont une forte escorte protégeait le convoi, se défendit avec opiniâtreté, mais il fut défait en fin de compte et laissa sur le terrain 300 morts et blessés ; le reste du détachement français fut fait prisonnier : le colonel Mou-

rier, commandant à Guttstadt, 46 officiers, 491 hommes de troupes et tout le convoi. La chancellerie du maréchal Davout, ses équipages et ses effets tombèrent aux mains des Russes. Les trophées de ce raid, comprenant l'uniforme du maréchal, son chapeau et l'étui de son bâton de maréchal, sont conservés jusqu'à nos jours chez les descendants du comte Stroganow. Quant au bâton lui-même, on sait qu'il se trouve à Notre-Dame de Kazan. . .

Dans cette campagne, le comte Stroganow eut presque toujours à opérer à l'avant-garde et il prit une part importante au combat sous Heilsberg. Les premiers faits d'armes de sa carrière militaire lui méritèrent la 3^e classe de l'ordre de Saint-Georges et le remplacement de ses titres de Conseiller privé et de Sénateur par le grade de général major, dont on fit remonter l'ancienneté au 1^{er} novembre 1805, c'est-à-dire à la campagne d'Austerlitz.

Le 27 janvier 1808, le comte Stroganow fut nommé au commandement du régiment de Grenadiers de la Garde Impériale. Lorsqu'éclata la guerre de Suède, on confia d'abord au comte Stroganow la réserve qui avait été concentrée à Willmanstrand ; plus tard, on le versa au corps du prince Bagration, qui était chargé d'occuper les îles d'Aland et après les avoir occupées, de pénétrer en Suède par l'Aland's Haf.

Les troupes de Bagration étaient divisées en cinq colonnes. Elles quittèrent Abo le 26 février 1809 et le 2 mars elles atteignirent sur la glace la petite île de Kumbinze. De ce point, quatre colonnes furent dirigées droit sur la grande Aland. La cinquième, sous le comte Stroganow devait tourner l'île sur la glace par le côté sud, occuper le détroit séparant le Sud-Ouest d'Aland de la petite île de Signals Kere et couper à l'ennemi le chemin de la retraite. Le comte Stroganow justifia pleinement les espérances du prince Bagration.

Lorsque le prince eut occupé Aland, l'avant-garde du comte Stroganow, sous les ordres de Koulniew, réussit à envelopper l'arrière-garde suédoise, lui enleva ses canons et s'arrêta à Lemland, car on venait d'entamer des pourparlers. Pendant ce temps, la colonne de Stroganow poursuivait son chemin sur des blocs de glace inégaux et elle dut passer la nuit en mer. Le 6 mars, Stroganow parvint à atteindre les Suédois à Signals Kere. Quant à Koulniew, il les avait poursuivis jusqu'aux côtes de Suède, s'était emparé de la petite place de Grisselham et voulait pousser droit sur Stockholm. Mais un ordre du commandement en chef arrêta les troupes russes : Les Suédois demandaient la paix et le 8 mars, on évacuait Aland pour refaire la route en sens inverse. L'af-

faire s'était bornée à une marche pénible des troupes sur la glace.

A peine les opérations contre la Suède étaient-elles terminées, que la guerre avec la Turquie commença. Le prince Bagration reçut le commandement en chef de l'armée du Sud et le comte Stroganow fut autorisé à le suivre sur le nouveau théâtre de la guerre. Il fit d'abord partie du corps du général Markow qui assiégeait Matchin. Après la reddition de cette forteresse, Stroganow eut pour la seconde fois à opérer à l'avant-garde de Platoff, avec laquelle le 30 août il occupa Kustendje. Pendant la bataille sous Rassivat le comte Stroganow fit plusieurs charges heureuses à la tête des Cosaques contre les Turcs qu'il poursuivit après le combat jusqu'à Silistrie, exécutant à la lettre les ordres que lui avait donnés Platoff. — Une épée en or, portant l'inscription « *Pour la Valeur* » fut la récompense de cette action.

Lorsqu'on entreprit le siège de Silistrie, Stroganow se trouvait dans le détachement de Platoff. Le 23 septembre, le grand vizir s'avance avec le gros de ses forces pour délivrer Silistrie ; mais il se heurte aux troupes de Platoff, qui avait disposé en première ligne le régiment de Cosaques sous les ordres du comte Stroganow, en les appuyant avec de la cavalerie et de l'infanterie. Les Turcs ne soutinrent pas le choc et prirent la fuite poursuivis pendant quinze verstes par les Cosaques. Le comte Stroganow reçut la 1^{re} classe de Sainte-Anne en récompense de cette action.

Au commencement d'octobre, le grand vizir se porta de nouveau au secours de Silistrie. Le prince Bagration alla à sa rencontre et défit les Turcs le 10 octobre. Plusieurs charges déterminées des Cosaques, conduites par le comte Stroganow, contribuèrent grandement au gain de cette bataille connue sous le nom de Tataritza.

Bientôt le prince Bagration fut rappelé et remplacé à la tête de l'armée par le comte Kamenski II, l'un des jeunes héros de la campagne de Finlande, qui reprit le siège de Silistrie. — Le comte Stroganow prit part à tous les combats livrés en juin et juillet 1810 et se distingua surtout dans une chaude affaire contre les Turcs, pour laquelle il reçut les insignes en brillants de l'ordre de Sainte-Anne. La bataille de Tataritza lui avait déjà valu la 2^e classe de l'ordre de Saint-Wladimir.

A partir du moment où le prince Bagration quitta l'armée du Danube, le comte Stroganow eut assez de peine à s'entendre avec le nouveau général en chef, qui, malgré ses incontestables qualités d'homme de guerre, avait un caractère très intraitable et

envieux. Le résultat de ces relations fut le départ du comte Stroganow qui quitta l'armée et retourna à Pétersbourg....

Au mois de septembre 1811, le comte Stroganow perdit son vieux père qui lui laissa une situation fort embrouillée. Il y avait urgence à s'occuper de remettre en ordre une fortune colossale. Grâce aux avances consenties par la Banque d'Emprunt de l'Empire, l'équilibre fut assez promptement rétabli, bien qu'en raison de la gravité des événements le comte Stroganow n'eût donné personnellement que bien peu de soins au règlement de ses affaires personnelles ...

Au printemps de 1812, Stroganow se dirigea sur la frontière méridionale, où il prit le commandement d'une division de marche, qui faisait partie du 3^e corps sous les ordres du général Toutchhoff I. Cette division comprenait six régiments. Le régiment des Grenadiers de la Garde, le régiment du comte Araktchéieff, le régiment Pavlovskiy, les régiments de Iékatérinovslaw, de Saint-Pétersbourg et de Tauride. Une partie de la division donna au combat de Loubliino, au delà de Smolensk ; mais ce fut surtout à Borodino que ces troupes se distinguèrent.... Borodino valut au comte Stroganow le grade de général lieutenant.

Après la mort du général Toutchhoff, qui ne survécut pas à ses blessures, le comte Stroganow, en sa qualité de plus ancien des généraux restants, prit au camp de Taroutino le commandement du 3^e corps. Le 11 octobre, l'armée s'ébranla de Taroutino vers Malo-Jaroslavets et les troupes du 3^e corps prirent une part glorieuse à cette sanglante bataille.

Le 5 novembre, Stroganow se distingua par l'habileté de ses manœuvres sous Krasnoïé et avec le concours de D. V. Galitzine, il aida puissamment le général Miloradovitch à anéantir le corps du Maréchal Ney.

Les énergies dépensées à la guerre avaient gravement compromis la santé du comte Stroganow et après la bataille de Krasnoïé on l'autorisa à aller se soigner à Pétersbourg. Vainement sa famille l'exhortait à se ménager ; attiré vers le champ de l'action, il rejoignit de nouveau l'armée d'opération, accompagné de son fils unique Alexandre, jeune homme à peine âgé de dix-huit ans. où ils arrivèrent à temps pour la bataille de Leipzig et combattirent dans les troupes du général Bennigsen. Le jeune comte Alexandre Pavlovitch eut un cheval tué sous lui. Pendant la dernière période de la campagne de 1813, le comte Stroganow se trouva dans l'armée du prince héritier de Suède qui nettoya le Hanovre. Il réussit alors à enlever la place de Stade, au dessous de Hambourg

et à chasser l'ennemi des bouches de l'Elbe et du Weser. Bennigsen entreprit le blocus de Hambourg, où le maréchal Davout s'était enfermé. Les divisions du comte Stroganow et du comte Michel Séméniovitch Woronzow y firent un long séjour ; mais au commencement de février 1814, elles furent placées sous les ordres du général Winzingerode et réunies aux troupes qui opéraient en France. Le comte Stroganow s'y battit à Champaubert, à Montmirail et à Vauchamps.

Le (23 février 7 mars), à la bataille de Craonne, qui devait lui être si funeste, Stroganow était en réserve derrière les deux premières lignes de Woronzow qu'il appuyait avec des troupes fraîches. Des deux côtés, on se battait avec rage. Soudain une terrible nouvelle parvint à Stroganow. Son fils vient d'avoir la tête emportée par un boulet. La perte de cette chère existence fut un coup de massue pour le père (1). Malgré la sympathie universelle qui l'entoura dans son malheur, il ne tarda pas à tomber malade pour ne plus se remettre désormais. Malgré la profonde secousse qu'il venait d'éprouver, Stroganow, cherchant vainement la mort sur le terrain, prit encore part à la bataille de Laon. — Après y avoir été autorisé par l'Empereur qui lui avait conféré sa dernière récompense pour faits de guerre, la 2^e classe de l'ordre de Saint-Georges, Stroganow, le cœur et l'âme brisés, retourna en Russie avec les précieux restes de son enfant. Maintenant tout était détruit pour lui ; sa santé était irrémédiablement ébranlée ; sa poitrine cérait une affection mortelle qui se développa rapidement.

Nommé le 18 août 1814 membre d'un comité spécial que l'Empereur avait constitué « en vue de rechercher tous les moyens de venir en aide aux soldats estropiés et nécessiteux », Stroganow se dévoua à cette œuvre avec tout son cœur et sa délicatesse de conscience.

Mais sa maladie s'aggravant d'instant en instant, on résolut de l'envoyer hors de Russie, par la voie de mer, à Lisbonne. Vers la mi-mai 1817, on mit à la voile de Cronstadt ; mais lorsqu'on eut touché à Copenhague, le mal du comte prit en mer un caractère désespéré et le 10 juin il s'éteignit comme une lampe. Son corps

(1) Pendant que les troupes russes en retraite se reformaient à Cerny, les régiments de Woronzow rendaient, sous le feu même des batteries françaises, les derniers honneurs au fils du général Stroganow, jeune officier de dix-huit ans, qui venait d'être tué aux côtés du général Wassiltchikoff et qu'on enterra à Cerny (Rapport de Woronzow).

(COMMANDANT WEIL. *La campagne de 1814*, tome III. p. 183. note 2).

fut ramené à Pétersbourg et inhumé le 5 juillet à côté de son fils au couvent d'Alexandre Newski. L'Empereur, les deux Impératrices, les Grands-Ducs assistèrent aux obsèques (1). »

Bien que je me sois déjà démesurément étendu sur les particularités de la vie et de la carrière du comte Paul Alexandrovitch Stroganow, je crois cependant devoir suivre l'exemple qui m'est donné par le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlovitch. Non content de consacrer trois volumes à l'histoire détaillée de « ce diplomate qu'une force irrésistible fait entrer dans l'armée à l'âge de 33 ans, » le Grand-Duc a en effet jugé à propos de retracer les traits les plus saillants de son existence dans sa magnifique publication : *Les Portraits Russes*. » J'ai d'ailleurs d'autant moins hésité à reproduire ici les quelques lignes tirées de cet ouvrage qu'on y trouvera certains faits qui ne figurent pas dans les emprunts que j'ai faits à la *Monographie de Paul Stroganow*.

« Le comte Paul-Alexandrovitch Stroganow (1774-1817), écrit le Grand Duc (2), était le fils unique du comte Alexandre Serguéievitch, Président de l'Académie des Beaux-Arts, qui confia son éducation au Français Romme.

Enrôlé dès sa naissance au régiment de la Garde à cheval, promu lieutenant au régiment Préobrajenskyi, en qualité d'aide de camp de Potemkine, il put de la sorte aller achever son éducation à l'étranger. Partis directement pour la Suisse, le jeune comte et son précepteur se rendirent presque aussitôt, au commencement de 1789, à Paris où tous deux, seigneur russe et précepteur français, furent entraînés dans la tourmente révolutionnaire. Des plus assidus aux séances de Versailles, ils y prirent même part aux débats. Bien plus, le jeune Stroganow devint membre, non seulement du *Comité des Amis de la Loi* fondé par Romme, mais de celui des *Jacobins*.

Sur les instances de Catherine II, son père lui fit quitter Paris. Parti de France en 1790 avec N. Novosiltzoff, il fut envoyé, dès son arrivée en Russie, par ordre de l'Impératrice, au bourg de Bratzovo, près de Moscou, où il épousa la princesse Sophie Wladimirovna Galitzine et eut son fils unique Alexandre.

A la fin du règne de Catherine II, il put rentrer à Pétersbourg où de lieutenant il devint gentilhomme de la Chambre et sous Paul I^{er}, Chambellan.

Il fit une vive impression sur le Grand-Duc Alexandre et

(1) GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH. *Le comte Paul Stroganow*, I, XLV-XLVI, 105 et suiv., 130 et suiv.

(2) *Portraits Russes*, V, 170.

bientôt l'élève de Laharpe et celui de Romme se prirent d'une étroite amitié et à l'avènement d'Alexandre I^{er}, le comte Paul Stroganow fut le premier de ses amis, auquel il daigna faire part de ses projets de réformes. On sait que c'est également lui qui lui donna l'idée du célèbre *Comité Secret*, on sait enfin l'ardeur toute particulière qu'il déploya aux séances, ses idées arrêtées sur l'émancipation des serfs, ses vues en matière d'Instruction publique, ses travaux à la commission scolaire, etc, etc...

Lors de la fondation des Ministères, il fut fait Ministre adjoint de l'Intérieur. Avec le temps cependant les intérêts et les opinions de l'Empereur changèrent et ses hommes de confiance furent remplacés. En 1803, Araktchéieff revenait à Pétersbourg et en décembre de la même année, le *Comité Secret* avait cessé d'exister.

Le comte Paul Stroganow n'attendait plus que l'occasion de quitter un poste que pendant trois années encore il n'occupa plus que nominalemeut.

En mars 1807, il résignait enfin ses fonctions de Ministre-adjoint. Sans doute, il n'avait rien perdu encore de sa faveur près de l'Empereur, lorsqu'il l'accompagnait pendant la campagne de 1805, lorsqu'en 1806 il allait à Londres en mission diplomatique, lorsqu'en 1807 il était aux côtés de son Souverain en campagne. Mais dès cette époque la confiance de l'Empereur s'était déplacée et le comte Stroganow, encore Ministre adjoint, Sénateur, Conseiller privé, s'engagea comme volontaire et comme, nous l'avons vu, le 26 mai 1807 il recevait le baptême du feu sur l'Alle; toute sa carrière militaire ne fut plus dès lors qu'une suite de brillants exploits et de preuves éclatantes de ses talents.

Le comte Paul Stroganow à l'époque de la campagne de 1805, était, au dire de Langeron (*Russie*, volume 22, *Mémoires et documents*) fort jeune encore, mais il avait l'aplomb d'un homme fait. Il était doux, honnête, aimable, probe, modeste, instruit et attaché à son souverain et à sa patrie. Il était alors adjoint au Ministère de l'Intérieur. Il était déplacé dans ce poste. Il a pris depuis la carrière des armes et s'y est distingué....

LXV

Ad pièce CXCVII.

Extraits des rapports du Correspondant engagé par Jackson
et note du général Walpole.

Dépêche n° 1 (Citron).

Berlin, 10 mai 1806 (1).

..... La Reine et sa Cour se prononcent sans réserve contre la France, mais malheureusement cette sage Princesse perd chaque jour de son ascendant sur le Roi (2).

(1) R. O. F. O., 353, 80. *Jackson Papers*.

(2) Le correspondant se trompait. En tous cas, quelques semaines plus tard, lors de son retour de Pymont, l'influence de la reine Louise était plus grande que jamais.

« Je suis loin de croire, mandait en effet Laforest à Talleyrand le 16 août 1806, que la Reine soit revenue de Pymont aussi convertie que M. de Haugwitz s'en est flatté et j'ai plutôt soupçonné qu'elle daignait descendre aux soins qui lui donnerait sur ce Ministre l'influence qu'elle a sur M. de Hardenberg. Cependant je vois régner autour d'elle une circonspection qui annonce qu'elle ne pense pas encore à risquer une seconde fois de se braver avec le Roi. » Cf. BAILLEU. *Preussen und Frankreich*, etc., etc., II, 528).

A propos de l'attitude de la reine Louise pendant son séjour aux eaux de Pymont et des conséquences des manifestations auxquelles elle n'avait pas craint de se livrer, on lira, je pense, avec quelque intérêt le passage que LEFEBVRE (*Histoire des Cabinets de l'Europe*, II, 317) consacre à des faits, secondaires en eux-mêmes, mais qui, comme il le fait remarquer très judicieusement « eurent dans les circonstances présentes une portée très significative. »

« L'agitation à Berlin était extrême, la Cour, la noblesse et l'armée ne voyaient plus qu'une issue pour sortir de la honte et de la servitude : c'était la guerre. La Reine était le chef passionné et vénéré de ce grand parti. Elle était allée passer quelques semaines avec la Grande-Duchesse héritière de Weimar, sœur de l'empereur Alexandre, la princesse de Cobourg, femme du Grand-Duc Constantin et la princesse Electorale de Hesse, toutes les trois, fougueuses ennemies du nom et de la gloire de la France. N'étant plus contenue par la présence du Roi et le frein de l'étiquette, la Reine s'était abandonnée à toute l'expansion de ses douleurs et de ses espérances. Les traits les plus amers, elle les avait lancés contre l'homme qu'elle devait le plus craindre d'offenser, contre l'empereur Napoléon. Le Roi lui avait écrit pour la prier de mettre plus de retenue dans son langage; mais le mal était fait. On n'avait rien ignoré aux Tuileries de ce qui s'était dit dans les conciliabules de Pymont. Si la Reine était restée étrangère à la direction de l'Etat, l'Empereur n'eût pas daigné se préoccuper des témérités de ses paroles. Mais elle prenait une part très active aux affaires. Elle était initiée à toutes les pensées secrètes de l'Empereur Alexandre; elle dominait sans partage le cœur du Roi. La Cour, une partie des Ministres, le bouillant prince Louis mettaient leur

Par les mesures récemment adoptées quant au Commerce, les caisses de l'Etat perdent une somme de 6 millions d'écus. On prétend que M. de Beyme, Membre du Cabinet, est l'auteur de l'extension de ces mesures. Mais on n'en est pas sûr. Cette incertitude est la preuve de la désorganisation et de la confusion qu'on remarque depuis quelque temps dans plusieurs Départements.

N° 2 (*Citron*).

Berlin, 17 mai 1806.

Le comte de Haugwitz, dégoûté par la prudence du Roi et le mauvais accueil de la Reine, veut se retirer. Il a commencé par demander un congé. Ce Ministre doit avoir eu un entretien très vif avec M. Laforest qui l'a accablé de reproches. La veille du départ du baron de Hardenberg, il a conjuré le Roi de se soustraire à la dépendance de MM. Beyme et Lombard.

F. J. J.

*Note adressée à MM. George Dorries et C^o,
Londres.*

N° 5

Berlin, 19 mai 1806.

Les affaires de Suède ont motivé l'altercation entre MM. de Haugwitz et Laforest. Après l'embargo mis sur les vaisseaux prussiens, Haugwitz avait assuré que les troupes marcheraient le lendemain. Laforest en informa son Gouvernement. Des démarches conciliantes étant survenues, Laforest se plaignit d'une manière très forte d'avoir été induit en erreur (1). Nous pensons tous

vanité à suivre presque dans les écarts de sa pensée leur belle et hardie souveraine. Les discours de cette princesse avaient donc dans les circonstances présentes une portée très significative. »

(1) Gustave IV Adolphe avait publié le 27 avril 1806 une espèce de manifeste contre la Prusse et ordonné de mettre un embargo sur les bâtiments prussiens qui se trouvaient dans les ports de Suède et le 13 mai, il avait notifié le blocus des ports prussiens de la Baltique.

.... Le roi de Prusse avait cru devoir réunir sur les frontières de la Poméranie un corps de troupes commandé par le général Kalkreuth ; mais on évita tout acte d'hostilité et le 8 mai, le roi de Prusse avait au contraire adressé à Gustave IV Adolphe une lettre, par laquelle il l'invitait à lui faire connaître « quelles étaient ses intentions à son égard ». — Il s'en suivit une correspondance qui, en raison des craintes que la tournure des affaires et le caractère des relations avec la France inspiraient au Cabinet de Berlin, se termina le 1^{er} septembre par une lettre de Frédéric-Guillaume III qui cédait au roi de Suède, déclarait ne plus s'opposer à l'occupation par les Suédois, au nom du roi d'Angleterre, du duché de Lauenbourg, occupation qui avait eu lieu sans résistance le 27 août et à la suite de laquelle la Suède leva, le 3 septembre, le blocus des ports prussiens de la Baltique. » Cf. GARDEN. *Histoire générale des traités de*

très souvent à cet égard comme Laforest, mais nous ne le disons pas, car Haugwitz n'en serait pas corrigé. Le mécontentement de celui-ci est augmenté par le fait qu'il vient d'apprendre, que le Roi entretient une correspondance très suivie avec Hardenberg par l'intermédiaire des Directeurs des Postes, sans la participation de ceux qui se croient autorisés à savoir, non seulement l'existence de cette correspondance, mais les objets qui la motivent.

N° 9 (*Citron*).

Berlin, 7 juin 1806

Le comte de Goltz (1) à Saint-Pétersbourg avait été chargé de porter plainte contre le refus de M. d'Alopeus (2) de traiter d'affaires,

paix, etc. IX. 83-99. — Bf. Prusse, volume 233, [dépêches n° 40 et 42, f° 413, 415, 439. Laforest à Talleyrand, Berlin, 10 et 17 mai 1806].

(1) GOLTZ (Auguste-Frédéric-Ferdinand, comte von der) (1765-1832) entré dans la diplomatie en 1787 sur la recommandation du comte de Herzberg avec le titre de Conseiller de Légation, envoyé par lui en 1788, au moment où la Prusse redoublait d'activité en Pologne, d'abord à Lissa auprès du comte Sulkowski, puis à Varsovie où, grâce à ses relations de famille, il rendit des services si précieux qu'il fut d'abord promu Conseiller Intime de Légation, puis en 1790 chargé de gérer la Légation pendant l'absence de Lucchesini. Lorsque celui-ci retourna à son poste après la fin du Congrès de Sistova, Goltz fut vers la fin de 1791 nommé Ministre à Copenhague. Il y resta jusqu'en 1794, où on l'envoya à Mayence auprès de l'Electeur. Les difficultés de sa situation financière, contre lesquelles il se débattit pendant la plus grande partie de sa vie, l'empêchèrent d'accepter le poste de Madrid. Il fut alors (1797) chargé à deux reprises de missions spéciales temporaires à Stockholm. Les années qui suivirent, Goltz les passa presque exclusivement dans la Prusse-Orientale, où il essaya vainement de sortir de ses embarras d'argent qui, en octobre 1801, l'obligèrent à renoncer à aller prendre possession de la Légation de Munich. A partir de septembre 1802, on le trouve à Pétersbourg, où il représente la Prusse à l'entière satisfaction des deux Cours. En 1803, c'est par lui que Frédéric-Guillaume III entame avec Alexandre les négociations qui lui ont été suggérées par Hardenberg et qu'il poursuit à l'insu de son Ministre. En 1807, il accompagne le Roi au Quartier-Général russe et Napoléon, ayant refusé de traiter avec Hardenberg, c'est lui qui est chargé de défendre les intérêts de la Prusse au cours des négociations de Tilsit. En 1808, il remplit une mission du même genre à Erfurt. En sa qualité de Ministre des Affaires Etrangères, il négocie en 1812 le traité qui fixe les rapports entre la France et la Prusse. Président de la Commission Supérieure de Gouvernement en 1813, lors du départ de Berlin de Frédéric-Guillaume III et de Hardenberg, il se voit reprocher, lors de la retraite des Français, son attitude, jugée trop conciliante. Il n'en conserve pas moins son portefeuille jusqu'en août 1814, où Hardenberg reprend la direction des affaires. Il est alors nommé Maréchal de la Cour. En 1815, il reparait sur la scène politique, remplace Guillaume de Humboldt comme représentant de la Prusse près la Diète Germanique et reste à Francfort jusqu'en août 1824 où, à l'arrivée de Nagler, son successeur, il reprend sa charge de Maréchal de la Cour.

(2) « Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir ici M. d'Alopeus pour Ministre de Russie, écrivait de Berlin le 10 octobre 1802 Bignon à Tal-

fares avec M. de Haugwitz, de demander son rappel et de proposer la nomination de (illisible).

Il a été répondu que M. Laforest n'ayant pas été blâmé d'avoir

leyrand. Il est impossible d'être plus anti-autrichien que cet Envoyé. Par contre, il est entièrement dévoué à la Prusse, comme disait un jour M. de Haugwitz : « *Etre Prussien maintenant, c'est être Français.* » (*Prusse*, volume 231. Dépêche chiffrée, n° 11, f° 46).

Il n'en était plus tout à fait de même, quatre ans plus tard. Le 12 août 1806, Laforest mandait en effet à Talleyrand. « M. d'Alopeus, qui vient d'arriver et qui, dans les terres conditionnaires, s'est montré l'homme le plus consommé en intrigues, n'a encore vu personne.... »

ALOPEUS (Maxime-Maximovitch, baron) (1748-1832). Le comte N. Panin se l'attacha comme homme de confiance et lui donna la direction de sa Chancellerie. Ministre Président à la Cour du Prince-Evêque de Lubeck à Euten, il y servit d'intermédiaire au tzarévitch Paul Petrovitch pour sa correspondance secrète avec Frédéric II et Frédéric-Guillaume II. Il allait souvent à Berlin et s'y lia avec des hommes d'Etat prussiens, entre autres le comte de Herzberg et le favori du jeune Roi. Bischofswerder. Lors de la seconde guerre de Turquie, la Cour de Berlin, d'accord avec celle de Londres, prit une position hostile à la Russie et fit alliance avec la Pologne et la Turquie. Alopeus, de passage à Berlin (été de 1789) fut reçu par le Roi et par ses ministres et à son arrivée à Pétersbourg, exprima la conviction qu'il suffirait d'explications amicales pour détacher la Prusse de l'alliance et rétablir les bons rapports avec elle. Catherine II, mécontente de son représentant près la Prusse, le comte de Nesselrode, envoya Alopeus qui, arrivé à Berlin (automne de 1789) en qualité de simple voyageur, y resta six ans. Le poste d'Ambassadeur fut toujours occupé par Nesselrode, puis à partir de 1794 par Kalitcheff, mais c'était Alopeus qui entretenait les relations avec le Gouvernement prussien.

Ses efforts ne furent pas immédiatement couronnés de succès. Mais quand l'Angleterre eut renoncé au projet de déclarer la guerre à la Russie, le comte de Herzberg entama des négociations avec Alopeus pour un arrangement avec la Russie sur la base de la cession des villes polonaises de Danzig et de Thorn. Les armements de la Pologne contribuèrent encore à ce rapprochement et le résultat fut en janvier 1793 le second partage entre les parties engagées dans la négociation, à l'exclusion de l'Autriche., Alopeus prit une part active aux négociations. Il avait en 1792 accompagné Frédéric-Guillaume II dans la campagne de France, qui aboutit à un échec complet. La paix de Bâle, au printemps de 1795, jeta un froid entre Pétersbourg et Berlin et le troisième partage (octobre 1795) ne put empêcher le rappel d'Alopeus *persona gratissima* à la Cour de Berlin. Bezbodko et les frères Woronzow l'accusèrent alors de connivence avec la Prusse et le soupçonnèrent même de sacrifier les intérêts russes au profit de cette Puissance.

Après un court séjour à Ratisbonne comme Résident près la Diète germanique, il fut nommé, le 3 novembre 1796, Membre du Collège des Affaires Etrangères et chargé des pourparlers avec la Cour de Schwéria pour le mariage du Duc Héritier avec la Grande-Duchesse Hélène Pavloyna. Mais l'arrivée à la Présidence du Conseil du comte Rostoptchine, qui la considérait comme *Prussien d'âme et de corps*, le fit relever de ses fonctions en 1800. Nommé à Cassel en 1801, il devint l'année suivante Envoyé extraordinaire près le roi de Prusse et se remit à travailler au rapprochement de la Russie avec la Prusse. Ses efforts aboutirent au voyage d'Alexandre I^{er} à Berlin et aux serments d'éternelle amitié échangés avec Frédéric-Guillaume III sur le tombeau de Frédéric le Grand

osé se permettre de donner l'exclusion de ses communications à M. de Hardenberg, la démarche de M. d'Alopeus n'est pas répréhensible. L'Empereur, malgré son éloignement de s'attacher aux exemples, avait pourtant cru qu'on pouvait tout aussi bien charger le comte de Keller (1) de traiter avec M. d'Alopeus, d'autant qu'aucun Ministre de Russie ne pourrait jamais traiter avec le comte de Haugwitz.

N° 10 (*Citron*).

Berlin, 14 juin 1806.

On m'écrit que Talleyrand, voyant que la Prusse n'entre pas tout à fait dans les vues de la France au sujet de l'Allemagne, a cessé d'en parler à Lucchesini et que tout se traite sans sa participation. C'est aussi la raison pourquoi la nomination du Cardinal Fesch à la Coadjutorerie de Ratisbonne (2) a été inattendue à Berlin. Haugwitz voudrait nous faire accroire que ceci est peu important, mais cet événement peut avoir des suites très graves et semble annoncer le bouleversement de la Constitution germanique.

Berlin, 15 juin 1806.

(Lettre emportée par Madame Jackson).

..... Laforest a communiqué avec affectation à quelques personnes une dépêche de Talleyrand du 30 avril, lui enjoignant de faire très sévèrement des reproches au Cabinet de Berlin sur le mode très impolitique employé pour occuper le Hanovre. Il doit lui dire qu'il est faux que la Prusse ait été forcée par la France à occuper ce pays et faire remarquer à Haugwitz que si le Cabinet prussien avait fait tout ce que lui, Laforest, avait ordre de lui dire, il ne serait pas aussi embarrassé dans quantité d'autres ques-

ainsi qu'au traité d'alliance conclu à Potsdam. — La paix de Tilsit marqua la fin de la carrière diplomatique de ce fougueux adversaire de la France. De 1808 à 1813, il vécut dans la retraite en Allemagne. L'issue victorieuse de la guerre patriotique et la guerre entreprise par l'Empereur Alexandre I^{er} pour la délivrance de l'Allemagne et de l'Europe amenèrent un nouveau rappel d'Alopeus aux affaires; mais il prit définitivement sa retraite en 1815 et passa les dernières années de sa vie dans l'Allemagne du Sud et à Francfort sur-le-Main, où il mourut le 16 juin 1822 (GRAND-DUC NICOLAS MIKHAILOVITCH. *Portraits Russes*, III, 51).

(1) Le comte de Keller venait peu de temps auparavant d'être adjoint à Haugwitz.

(2) Cf. *Lettre de L'Electeur Archi-Chancelier (Dalberg) à Napoléon*. Ratisbonne 19 avril 1806 (THIERS, VI, 475-477). — *Correspondance*, XII, 10, 239. *Au cardinal Fesch*. Saint-Cloud, 16 mai 1806.

tions... On ne conçoit pas comment la Prusse supporte avec indifférence toutes les injures qu'on lui dit de tous côtés. (Allusion à une scène assez vive entre Fox et Jacobi).

Le correspondant insiste ensuite sur la désorganisation de plus en plus grande des divers Départements et il ajoute :

« Lombard a dit dernièrement que « le Roi avait déclaré qu'on ne pourrait jamais le forcer à rendre le Hanovre ; que si la Silésie avait coûté trois guerres, le Hanovre en valait bien une. »

Bonaparte, tout en s'occupant beaucoup de l'Orient, trouve encore du temps pour préparer la Constitution qu'il veut donner à l'Allemagne.

N° 12.

Berlin, 21 juin 1806.

M. d'Alopeus a de nouveau eu l'ordre de sa Cour de ne pas avoir de conférences avec Haugwitz.

La prestation d'hommage au roi de Prusse à Hanovre n'aura pas lieu.

Downing Street, 3 septembre 1806.

Note du général Walpole (1) à Jackson, approuvant le projet d'organisation d'un service de renseignements, dont le projet résumé ci-dessous avait été remis à Jackson par son correspondant, le chef de ce service.

I. Chaque lettre sera numérotée et le numéro sera toujours inscrit en *Noir*.

II. Chaque lettre sera datée, mais il faudra faire attention à la place où cette date sera inscrite.

III. Si la date est portée sur la même ligne que le Numéro d'ordre, la lettre ne contiendra rien de secret. — Si, au contraire,

(1) WALPOLE (George) (1758-1825), frère cadet d'Horace Walpole, cornette au 12^e régiment de dragons (1777), lieutenant au 9^e dragons (1780), capitaine-lieutenant à son ancien régiment, le 12^e de dragons (1781), passe au 8^e Light-dragoons (1782), Major au 13^e Light-dragoons (1785), lieutenant-colonel au corps (1792), prend, en 1795, une part active à la répression de l'insurrection des nègres-marrons à la Jamaïque. Promu colonel (1796), il quitte le service à la fin de 1798. Entré au Parlement en 1797, il représente Derby jusqu'en 1806. Chaud partisan de Fox, il sert de témoin à Tiernay dans son duel avec Pitt (27 mai 1798). Sous-Secrétaire en février 1806, lorsque Fox devint Secrétaire aux Affaires-Etrangères, il démissionna peu après la mort de Fox et représenta Dungarvan de 1807 à 1820, époque à laquelle il renonça à la vie publique.

la date est placée à la fin de la lettre, elle contiendra alors des communications écrites *au citron* dans les parties laissées en blanc sur chaque page.

IV. L'écriture du correspondant ne devra paraître sur aucune de ces lettres. Ces lettres seront copiées et écrites par quelqu'un qui ne sait pas le français. Quelquefois, mais exceptionnellement seulement, ces lettres seront transmises par Wynn (1), à Dresde, et par Gebhard, à Londres. Il faudra, pour assurer la correspondance Jackson indique au correspondant une adresse à Londres. Il le munira de trois lettres, l'une pour Gebhard, à Londres, une autre pour Lawitz, négociant danois à Altona, et pour un certain Klopstock, à Hambourg, frère du célèbre savant, une ancienne connaissance de feu son père et de sa famille. C'est lui qui, autrefois a soigné sa correspondance avec Archenholz, quand il lui faisait insérer dans son Journal des pièces littéraires sur la Russie. Lui et Lawitz sont des hommes très sûrs. Ils se douteront bien de la nature du contenu de ces lettres, mais ne sauront pas qu'elles sont adressées à Jackson et à son Gouvernement. Il sera donc sage de ne pas leur remettre personnellement les lettres ; il vaudra mieux pour cela les confier à la première poste *au-delà de la frontière de la Prusse*.

Signé : WALPOLE.

À ce projet était joint le billet suivant.

« Vous êtes parti hier de si bonne heure que je n'ai pu vous parler. J'avais le papier ci-joint sur moi et comptais vous le communiquer. A mon avis, il ne manque plus rien au secret de notre affaire.

Mais il faut absolument que vous me donniez avant de partir votre adresse à Londres. J'aurai l'honneur de dîner avec vous demain chez le comte de Goertz (2). Je vous y apporterai mes lettres. Gardez le billet ci-joint pour vous.

(1) WYNN (Sir Henry Watkin Williams) (1783-1856), entra au *Foreign Office* en 1799, alors que son oncle, lord Grenville était à la tête du département, et devint, en 1804, son secrétaire particulier et *precis writer*. Ministre auprès de l'Électeur de Saxe, d'avril 1803 à avril 1807, on reconnut ses services en lui allouant une pension annuelle de 1.500 livres. Ministre plénipotentiaire en Suisse en 1822, il fut à la suite des débats, qui eurent lieu à ce sujet au Parlement, déplacé et envoyé d'abord à Stuttgart (1823), puis, en 1824, à Copenhague, où il resta jusqu'au commencement de 1833.

(2) GOERTZ (Jean-Eustache, comte de Schlitz, dit comte de) (1737-1821), premier plénipotentiaire prussien au Congrès de Rastatt, termina sa carrière diplomatique comme représentant de la Prusse à Ratisbonne.

Peut-être pourrai-je dès samedi prochain commencer la correspondance (1).

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Venez me prendre pour aller chez Goertz.

LXVI

Ad page 723.

BUTLER (JACQUES-PIERRE-CHARLES-PATRICE, COMTE DE)

Bulletin du 19 novembre 1806. — M. Bourrienne assure que Butler a été arrêté à Hambourg le 7 de ce mois. Le sénateur ministre l'avait signalé à ce ministre le 6 février 1806. Voici les notes qui existent à la police générale sur cet individu.

Il est d'origine irlandaise, capitaine de dragons au service de la France avant la Révolution. Il a été pendant 11 à 12 ans l'agent des Princes, l'adjoint ou le secrétaire de Dutheil. Sa première mission en France a eu pour objet l'évasion de MM. de Choiseul, Montmorency et Vibraye, naufragés détenus à Calais (2). Il vint dans cette ville sous le nom de Kilkash (3), fit sans succès diverses tentatives et beaucoup de dépenses. D'Auerwick l'accompagnait sous le nom de Louis. Il établit à Dunkerque un moyen de correspondance en achetant un petit bateau américain ou réputé tel, dit *Jungfrau Elisabeth* (4). Des caches étaient pratiquées jusque dans les avirons pour assurer le transport des lettres. Le bâtiment paraissait destiné à divers objets de commerce. Le sieur Coffin, consul d'Amérique à Dunkerque, était son correspondant. La maison de M^{me} Cormier, sa sœur à Paris, était l'entrepôt des lettres, l'asile de Butler, lorsqu'il venait dans cette capitale et le rendez-vous des agents. — Butler dirigeait encore en personne cette correspondance en l'an VIII dans l'intrigue de Hyde ; il s'était établi dans la maison du baron d'Ordre entre Boulogne et Calais ; c'est chez lui que se sauva La Maisonfort en floréal an VIII, lorsqu'il

(1) Cette correspondance se compose de 45 lettres (du 10 mai au 17 octobre 1806) toutes datées de Berlin et adressées, soit à F. J. Jackson, soit comme suit :

F. J. J.

par *George Dorries et C^o*
Londres.

(2) Sur les naufragés de Calais, voir *Archives Nationales* F. 7. 6194. Dos. 2526.

(3) Ou Kilkkerch (F. 7. 6.275 à 6.252).

(4) F. 7. 6169.

fut assailli par une patrouille la nuit au moment de son débarquement dans un des bâtimens de la correspondance Dutheil. C'est dans cette même maison que, peu de jours avant, Georges, accompagné de Hyde et de La Carrière Méricourt, avait logé quand il se rendit de Paris à Londres. Butler lui procura le passage à Douvres. Le mois suivant, le ministre, d'après des indications précises, donna des ordres pour cerner la maison et Butler n'échappa que de quelques minutes aux recherches de la police. — A la fin de 1805, il a escroqué 800 louis à un émigré sous le prétexte de le faire naturaliser anglais. Quoiqu'il fût depuis longtemps l'agent apparent des princes près du cabinet britannique par la retraite réelle ou simulée de Dutheil, il a été chassé de Londres avec éclat malgré les vives et pressantes sollicitations du comte d'Artois et de ses alentours. Il se réfugia à Hambourg ou Altona et s'est tenu caché pendant plusieurs mois. Le sénateur ministre, en ayant eu avis, a invité M. Bourrienne à le faire rechercher en lui observant qu'étant mécontent et sans moyen d'existence, il serait possible d'en tirer parti. Pendant longtemps M. Bourrienne n'a pu le découvrir et croyait même qu'il était demeuré en Angleterre. Son arrestation peut être intéressante, s'il consent à faire des déclarations franches et sans réserve.

Bulletin du 21 novembre 1806. — Les papiers de Butler ont été examinés ; on n'y a rien vu d'intéressant. Doit-on le faire partir pour Paris ? Son Excellence le sénateur ministre a ordonné de l'interroger sur tous les faits et intrigues où il a figuré, d'après une note adressée à M. Bourrienne. Cette note montrera à Butler que toutes ses manœuvres sont connues et qu'il ne peut espérer d'indulgence que par les déclarations les plus franches et les plus étendues.

Bulletin du 7 janvier 1807. — Le sieur Butler, émigré, ancien agent des princes et adjoint de Dutheil, ayant été chassé de Londres pour escroquerie par ordre du ministère britannique, s'est réfugié à Altona. Le sénateur ministre en ayant eu avis a invité M. Bourrienne à le faire arrêter. Il l'a été à Hambourg le 7 novembre. Le 29 du même mois, son Excellence a écrit à M. Bourrienne de l'envoyer à Paris avec les précautions convenables pour qu'il ne pût s'évader en route. Son Excellence a fait part de cette mesure à M. le maréchal Moncey et l'a invité à donner les ordres les plus précis pour que les gendarmes qui seraient chargés de l'escorter jusqu'au ministère, ne lui permissent aucune com-

munication. Voici l'extrait de la réponse de M. Bourrienne en date du 29 décembre : « Butler est parti avant-hier pour Paris. J'ai « cru inutile de le faire escorter, parce que dans les nombreuses « conversations que j'ai eues avec lui, je me suis convaincu qu'il « était disposé à servir la police et à se venger de ses ennemis à « Londres. Il a demandé pour pouvoir être utile d'être conduit au « Temple à son arrivée à Paris. J'ai chargé le commandant de « Valenciennes de le faire escorter par un gendarme ».

Nota. — Le sénateur ministre avait adressé à M. Bourrienne une note des principaux faits sur lesquels Butler devait être interrogé. M. Bourrienne a communiqué à Son Excellence la déclaration que Butler lui a remise par écrit. On n'y voit que des faits anciens et sans intérêt que Butler savait être connus depuis longtemps. Il a dit que sa dernière mission avait consisté dans son voyage à Boulogne en 1800 pour remettre des fonds à M. de Coigny et activer la correspondance tenue par l'abbé d'Egny ; qu'il était retourné en Angleterre au mois de juillet 1800 et que depuis cette époque il ne s'était exactement mêlé de rien. Il en résulterait qu'il ne peut être d'aucune utilité. On sait au contraire qu'il a servi jusqu'à son expulsion d'Angleterre et on ne peut attribuer qu'à son activité le zèle avec lequel le comte d'Artois a demandé qu'on le laissât en Angleterre. Il est plus que probable qu'il a conservé à ce prince l'attachement qu'il lui avait toujours montré, lui devant même de la reconnaissance. On est donc porté à croire qu'il n'a cherché qu'à obtenir sa liberté à Hambourg. Le résultat sera bientôt connu.

Bulletin du 27 janvier 1807. — Butler s'est rendu avec exactitude, il a été déposé au Temple. Il a subi plusieurs interrogatoires, a donné avec franchise tous les renseignements qui lui ont été demandés et offert de remplir fidèlement la mission qui lui serait confiée. Son Excellence le fit mettre en liberté et a ordonné ostensiblement son expulsion de France comme mesure utile pour assurer le succès de la mission secrète dont il serait chargé s'il y a lieu.

D'HAUTERIVE, *la Police Secrète du Premier Empire*, III 146, 152, 482, 345.

INDEX ALPHABÉTIQUE

INDEX

A

- Abandon. 181, 187, 193, 223, 289, 296, 320, 321.
- Abbaye (l'). Note 152, note 528.
- Abbeville (et correspondance d'). Note 496, 724.
- ABBOT (Charles, Lord COLCHESTER). 725, 726.
- Abdication. Déposition. Note 198, 599.
- ABEL (Député de Brème). 528.
- ABERCROMBY. Note 278, note 417.
- Aberdeen. Note 154.
- Abo. 734, 735, 743.
- Aboukir (et bataille d'). 32, 165, 175. Note 194, note 302.
- Abruzzes (les). Note 595.
- Académie des Sciences. Note 85.
- Académie russe. 694.
- Accession. Adhésion. Note 121, note 135, 284, 286, 394, note 368, 426, 702.
- Accords. Arrangements, combinaisons, concert. Note 15, 32, 51, 65, 81, 92, 102, 103, note 104, 106, 130, 131, 133, 135, 141, 150, 151, 160, 161, 163, 169, 170, 172, note 193, 201, 204, 211, 217, 229, 236, 246, 252, 267, 272, 284, 286, note 293, 297, 304, 310, 311, 319, note 326—329, note 337, 360, 365, 388, 393, 398, 401, 407, 416, 419, 420, 428, 430, 449, 461, 493, 501, 505, 517, 573, 581—586, 588, 589, 618—620, 631, 638, 639, 645, 649, 667, 681—684, 702, 738.
- Acquisitions, agrandissements, annexions. Note 105, 106, 149, 153, 155, 187, 200, note 212, 220, 272, note 323, note 337, 349, 365, 379, 394, note 406, 407, 410, 448, note 469, note 473, note 474, 480, 481, 488, note 498, 505, 513, 552, 616—648, 666, 667, 682, 683, 685, 735.
- ADAMS (John, Président de la République des États-Unis). Note 366.
- ADDINGTON (Lord). Note 74, note 171.
- Adige (l') 455, note 459.
- ADOLPHE (d'Angleterre, prince) 734.
- Affaires Etrangères — Relations extérieures (Ministère, Ministres, Collèges et Archives des). Note 60, note 97, note 100, note 101, note 116, note 120, note 143, note 146, 148, note 154, note 156, note 159, note 167, note 207, note 208, note 225, note 227, note 261—263, note 338, note 339, 361, 369, note 408, 413, note 417, note 472, note 479, 539, note 550, 589, note 590, 593, 599—602, 623, 634, note 635, 637, 638, note 640, 642, 671, 693, 695, 697, 698, note 705, note 709, 725, note 751, note 752, note 754.
- AFFRY (compagnie d'). Note 548.
- Afrique (l'-et beys d') 95, 221, 526.
- Agents 207, 366, 383, 389, 411. Note 451, 575.
- Agences et agents anglais, 96. Note 121, 222, note 339, note 362, 388, 477, 478, 560, 561, 642, 688, 717, 720, 723, 727.
- Agent de France. Note 227, note 228.
- Agents de la Prusse. Note 227, 643.
- Agences et agents royalistes. Note 148, note 339, note 367, note 450, note 451, 571, 678, 687, 688, 690, note 719, 722, 723, 726, 756—758.
- Agents secrets. 456, 457, 477, 638, 642.
- Aignay. Note 338.
- Ain (Département de, l'). 709, 710.
- Aix-la-Chapelle. 735.
- Aland (Iles d'), 743.
- Aland's Haf. 743.
- ALARMISTES (Secte des). 400, 401.
- ALBANY (comtesse d'). Note 617.
- ALCIBIADE. 694.
- ALCIDE (l', frégate anglaise). Note 527.
- ALOMENE (l', frégate anglaise). Note 527.

- ALFMBERT (d'). 672.
- ALEXANDRA PAVLOWNA (Grande-Duchesse). Note 229, 700.
- ALEXANDRE I^{er}, 57, note 75, note 160, note 262, note 419, note 420, 464, note 472, 498—501, 504, 507. note 515 note 519, 531, 535, note 543, 545. note 546, note 549, 572, 599—603, 623, 624, 628, 630, 631, 693, 696, 728, 729, 731, 735, 737—741, 746, —749, note 751, 753.
- ALEXANDRE NEWKS I (Monastère d'). Note 261, 747.
- Alexandrie (Egypte). Note 164, 302.
- Alexandrie (de la Paille et convention d'). Note 333.
- Alger. 417.
- ALIEN BILL (l'). Note 171.
- Alkmar (capitulation d' et canal d'). Note 48, note 62, 281, 293, 654.
- Alle (l') 742, 748,
- Allemagne, Allemands, 12. Note 15, 35, 37, 41, note 72—74, 78, 90, 92, 95, 104, 106, 107, 109, 111, 114, 115, 117, 119, 122, 127, 128, 132, 133, 135, 142, note 145, 149, 193, 197, 204, 208, 211, note 213, 237, 247, 257, 260, 286, 289, 295, 297, 305, 306, note 314, 338, note 339, 349, note 350, 358, 364, 366, 370, 371, 394, 407, 410, 411, 413, 415, 416, 424, 429, 431, 433, 434, 438, 439, 457, 473, 475, 481, 498, 504, 505, note 509, 512, 517, 522, 523, note 536, 552, 556—558, 561, 569, 571, 579, 582, 585, 586, 589, 604, 625, 653, 673, 692, 701, 703, 714, 717, 726, 728—730, 737, 753, 754.
- Allemagne (Basse), 493.
- Allemagne (Haute), 236.
- Allemagne (Nord de l' — et princes du Nord de l'), 22, 82, note 85, 86. note 120, note 152, 153, 161, 182, 208, 210, 218, 222, 264, note 272, 273, 285, 286, 306, 338, 364, 379, note 414, 468, 513, 549, 560, 565, 582, 583, 585—588, 669, 738.
- Allemagne (Nord-Ouest de l'), 155, 547.
- Allemagne (Sud de l' — et princes du Sud de l'), 78, note 144, note 152, 161, 205, 208, 232, 234, note 239, 285, 636, 680, note 753.
- ALLEMAND (Contre-Amiral), note 548.
- Allenstein, 742.
- Allgemeine Deutsche Biographie, 8, note.11.
- Alliance (Négociations et Traités d'— Alliés), 16, 17, note 31, 34, 36, 67, 68, 70—note 74, 78, 86, 102, note 105, 111, 115, note 120, note 125, note 135, 142, note 144, note 148—150, note 152, 159, 165, 174—note 176, 185, 189, 194, 196, 200, 201, 216, 217, 222, 234, 236, 260, 263, 269, 273, 281, 282, 284, 289, 291, 296, 306, 310, 335, 356, 398, 404, 431, 437, 438, 450, 455, 479—481, 499, note 521, note 547, 549, 556, 568, 584, 587, 593, 599, 603, 618, 619, 625, 628, 631, 637, 639, 640, 647—666, 667, 674, 675, 682, 683, 685, 699, 703, 717, note 752, note 753.
- Alliance (l'). Note 718.
- ALLESTRY (Roger) Membre du Parlement. Note 11.
- Almanach des Muses (l'), 13.
- ALOPEUS (d'). Note 470, note 543, note 546, 572, 609, 751—754.
- Alpes (les), 297, note 314.
- ALQUIER. Note 330, note 354, note 355, note 378, note 408.
- Altona, 37, 48, note 80, note 81, note 96, 197, note 227, note 228, note 574, note 593, 644, 669, 755, 757.
- ALVENSLEBEN. Note 72, note 244, 268, 272, 319, 336, 339, 734.
- Ambigu (l'—journal), 485.
- Ameland (Ile d'). Note 248.
- Amérique (Etats-Unis d'). — Américains. Note 171, 221, note 323, note 351, 356, 361, 366, 370, 427, note 543, 638, 654, 722, 756.
- Amérique du Sud. Note 528, 655.
- Ami des Lois (l'), 711.
- Amiens (et paix d'), 32, note 144, note 171, note 184, 346, note 365, 374, note 405, note 471, note 476, 484, 485, note 487, note 496, 638, 717.
- Amirauté (et 1^{er} lord de l'). Note 171. note 544.
- Amnistie, amnistiés, 315, 344, 352. note 368, 402, 711.
- Amsterdam. Note 11, 12, note 322, note 405, note 414, note 505, 637.
- Anarchie, 108, 288, 376, 377, 421, 614, 668.
- ANARCHISTES (la secte des). Note 351, 642.
- Ancey (château d'). Note 256.
- ANCKARSTROEM, 735.
- Ancône, 199, 202, note 302, note 314, note 317, note 390, note 505, 682.
- ANDRÉ (d'. — KILIEN). Note 350, 678.
- ANDRÉOSSY, 489, note 718, 724.
- Angers, 704.
- Angleterre, Anglais. Note 11, 12, note 15—19, 21, 27, 28, 31, 33, note

- 41, 45, 49—57, note 61, note 62, 63, 67, 70, 71, 73—note 75, 78—80, 82, 84—86, note 88, 90, 97—100, 102, 103, 110, 114, 115, 121, 126, 131, 137, 141, note 143, 154, 155, note 157, 158, 163—166, note 169—172, 176, 189, 191—194, 200, 207, 210, 211, 214, 221, 222, note 225, 231, 233, 234, 238, note 239, 242, 243, 248, 253, note 257, note 262, 264, 269, 271, 272, 274—276, note 278, 279, 282, 291—293, 300, 304, 305, note 307, 310—312, note 314, 320, 321, 323—325, note, 329, note 337, note 339, note 342, 344, 316, 347, note 351, 352, 354, 356, note 357, 361—367, 376—381, 383, 387—388, 390, 391, 393, 396, 397, 401—403, note 405, 407, 409, 411, 413—note 418, 420, 422, 425—429, 438, 446—451, 455—457, 459, note 461, 464—466, 468, note 472, 475—478, 483—493, note 495, 496, 498—note 502, 504, 505, 507—512, note 515, note 520—522, 524, 526, 528, 530, 531, 533, 537, 538, note 543, 548, note 550, 553, 554, 558, 560, 567—569, 576, 582—584, 586—588, 602, 603, 614, 615, 617, 624, 626, 628, 629, 631, 636—638, 640, 642, 643, 646, 648, 650, 651, 654, 655, 666, 667, 680—686, 689, 701, 705, 709, 710, 713, 716—724, 726, 727, 739, 731, 739, 742, note 752, 757, 758.
- Anglo-Russe (Armée, corps d'armée, expédition et pertes). Note 20, 31, 40, 41, note 62, note 184, 247, 265, note 278, note 279, 281.
- ANGOULÈME (duc d'), 354. Note 451.
- ANHALT-COËTHEN (Frédéric, Feldmann prince d'). Note 527.
- ANHALT-COËTHEN (Henri, prince d'). Note 527.
- Anjouan (Ile d'). Note 365.
- Annoblissement. Lettres de noblesse, 12, 37, 50, 52. Note 341, 421, 686, 687.
- ANNONCIADE (Ordre de l'). Note 334.
- Anspach. Note 80, 540, 542, 734.
- Antidote (l'), 715.
- Antilles (Les). Note 91, 377, 703.
- ANTOINE (Archiduc), 469, 471—473.
- ANTRAIQUES (Comte d'), 10.
- Anvers (et conférence et port d'), 16, 61, 62. Note 347, note 496, 654.
- Apennins (les). Note 390.
- APOSTOL, 693.
- Approvisionnement, Ravitaillement, Subsistances, 182, 185, 212, 253, 298, 299, 309, 425, 547.
- Arabe, Arabes (les). Note 164, 417.
- Aragon, Note 506.
- ARAKTCHÉIEFF (et régiment du comte). Note 262, 745, 748.
- Arbitrage, Arbitre, 244, 272, 281, 282, 307. Note 499.
- ARBUTHNOT (Ministre d'Angleterre à Lisbonne). Note 329, note 362.
- ARCHENHOIZ, 755.
- Archipel (l'), 175.
- Archives de la guerre. Note 347, note 350, note 424, note 452, note 497, note 504, note 518 note, 536, note 538.
- Archives Nationales (les). Note 213, note 306, note 339, note 396, note 617, note 688, 724, note 756.
- ARENA. Note 361, 367.
- Arenberg (principauté d'). Note 473, note 474.
- Arezzo. Note 390.
- ARISTOPIANE, 694.
- Armée anglaise (et corps d'), 18. Note 19, 61, 64, 65, 73, 155, 191, 234, 236, 248, 287, 293, 309, 310, 321, note 390, note 417, 425, note 436 485, note 487, note 502, 505, note 516, 549, 654, 665, 680.
- Armée anglo-hanovrienne (et corps d'), 62, 64, 65. Note 88, note 543.
- Armée austro-russe, 660, 726.
- Armée autrichienne (et corps d'), 35, 48, 65, 81. Note 93, note 98, 128, note 135, 136, note 143, note 166, note 175, 199, 202, note 203 208, 211, note 217, 218, note 228, 234—235, 240, 242, 262, 271, note 272, 275, 279—282, 291, 297, 299, 300, note 306, 309, note 314, 327, 333, 366, 382, 388, note 390, 391, 401, 417, 429, 430, 433, 457, 544, 555, 556, 566, 568, 622, note 640, 660, 680, 685, 692, 699, 702, 703.
- Armée batave. Note 184, note 279, 289, 313—315, 328, 429, 430, note 487, note 502.
- Armée bavaroise, 556, 684.
- Armée coalisée. Note 130, 236.
- Armée danoise, 236, 530, 735.
- Armée d'Allemagne, 349.
- Armée d'Angleterre, 524, 538.
- Armée de Bavière. Note 344, 401.
- Armée de Brandebourg, 154.
- Armée de Condé, 279, 280. Note 314, 719.
- Armée de démarcation. Note 146, 151, 264, 278, 305, 711.
- Armée des Princes. Note 257, 722.
- Armée du Danube, 353, 401, 706, 744.
- Armée d'Égypte, 301, 370, 425, 433,

- Armée d'Espagne. Note 518.
- Armée d'Helvétie, 298.
- Armée des Grisons. Note 459.
- Armée de Hanovre. Note 496, 497, note 504, note 509, note 518, note 520, 538.
- Armée d'Italie. Note 130, 134, 136, note 203, 349, 350, 352, 353, note 355, 384, note 390, 407, 415, 416, 421, 430, 433, 434, 443, 703, 786.
- Armée d'observation de Pologne, 141.
- Armée d'observation, du Midi. Note 518.
- Armée de réserve, 327. Note 329, note 359, 516, 517.
- Armée de Sambre et Meuse, 78. Note 82, 704.
- Armée des Pyrénées orientales. Note 518.
- Armée du Nord. Note 98.
- Armée du Portugal. Note 518.
- Armée du Rhin, 78. Note, 82, 321, 327, note 329, note 350, note 437.
- Armée du Rhin et Moselle. Note 359.
- Armée espagnole. Note 329.
- Armée française (et corps d'). 52, 58, 59. Note 63, 65, 81, 83, 98, 100, 102, 128, note 135, 136, note 143, note 152, 155, 156, note 184, 191, 192, 191, 198, 199, 202, 208, 211, 217, 218, 222, 236, 240—242, 249, 272, 274, note 279, note 280, 283, 294—296, 298—301, 315, 326, note 329, note 339, 340, note 344, 353, 358, 359, 363, 368, 382, 400, 401, note 418, 420, 429, 432, 443, 457, 467, 468, 489, 492, 496, 501—505, 507, 508, 510, 512, note 515—517, 520, 524, 525, note 529, 530, 537, 538, 540, 543, 547, 549, 555, 556, 558, 559, 565, 572, 583, 584, 587, 636, 637, 648, 650, 657, 658, 660, 665, 692, 703, 726, 727, 732, 738—740, 742, 746.
- Armée gallo-batave. Note 350, 429, 430.
- Armée hanovrienne (et corps d'), 21, 62, 64, 65, note 88, 97—99, 286, 287, 308, 467, note 502, 501, 507, 510—512, 525.
- Armée hessoise, 236, 237, 286, 308, 467, 492.
- Armée hollandaise (et corps d') 46, 17, note 19, note 20, 59, 61—65, note 135, 139, 172, 173, note 381, 636.
- Armée napolitaine, 198, 199, 202, 208.
- Armée d'observation, 143, 650.
- Armée piémontaise, 680.
- Armée polonaise, 660, 671.
- Armée pontificale, Note 390.
- Armée prussienne (et corps d'), 15, 21, 47, 52, 58, note 61, 64, 71, 91, note 93, 97, 99, 109, note 146, note 152, 155, note 166, 172, 173, 181, 182, 191, 200, 206, note 233, 235, 241, 242, 248, note 272, 274, note 306, 340, note 342, 370, 379, 397, note 466—468, 489, note 508, 547, note 552, 553, 558, 560, 583, 587, 591, 623, 637, 650, 651, 659, 674—676, 678, 739, 740, note 749, 750.
- Armée russe (et corps d'), 51, 81, 82, 91, note 98, 141, 161, note 166, 172, 174, note 176, 191, note 194, 203, 206, 209, 211, note 217, 232, 234—236, 241, 242, 247, 249, 250—253, 268, 279, 280, —283, note 285, 286, 290, 291, note 306, 308, 309, 311, 314, 317, 321, 336, 337, 370, note 381, note 419, 425, note 436, 455, note 472, 501, 521, note 543, 546, 549, 555, 568, 570, 571, 604, 620, 629, 645—647, 654—660, 665, 667, 674, 681, 682, 722, 736, 737, 739, 741—746.
- Armée saxonne, 182, note 228, 236, 237, 286, 308, 467, note 544.
- Armée suédoise, 251, 547, 549, 735, 743, 544, note 750.
- Armée toscane. Note 390.
- Armée turque. Note 417, 660, 744.
- Armées alliées, coalisées, 59—61, note 75, 236, 237, 285, 286, 298, 304, 308, note 518, 591, 625, 637, note 640, 683.
- Armées belligérantes, 382.
- Armées royales, 680.
- Armements. Préparatifs. Note 121, 153, 207, 211, 218, 253, 311, 313, 321, 322, 365, 383, 397, 412, 435, 439, 504, 524, 531, 537, 558, 568, 633, 676, note 752.
- ARMFELDT (baron d'), 544, 734—735.
- Armistice (conclusion et dénonciation), suspension d'armes, 38, note 48, 55, 81, 82, note 143, 209, 211, 220, 299, 300, 332, 333, 344, note 348, note 357—359, 377, 382, 387, note 388, 390, 391, note 406, 409, 417, 446—note 448, 457, 460, note 495, 540, note 546, 569, note 692, 699, 703, 713.
- Armistice Naval. Note 347, note 387, note 390, 424, 425.
- Arrhem, 309.
- ARRAN (Comte d') 735.
- Arras, note 75, 782.
- ARRAS (Evêque d') (MONSIEUR DE CONZIÉ). 722—725.
- Arrestations. Note 167, note 184, 191, note 192, note 227, note 257—259, note 310, note 313, 328, note 345, —note 347, 351, 361, 363, 366, 367, 373—376, 385, note 395, 412, 442, 444, 456.

- note 458, 617, 629, 638, 643, 644, 689, 705, 711, 712, 714, 715, 719, 720, 756—758.
- Arrondissements.** Note 213.
- Arsenaux,** 309.
- Articles secrets, articles séparés.** Note 93, note 176, 206, note 451, 683.
- Artillerie (française et parc d'),** 197.
- Artillerie (et parc de grosse, russe),** 309.
- Artlenburg.** Note 510.
- ARTOIS (comte d').** Note 93, note 148, note 258, note 280, note 450, note 451, 687, 688, 722—725, 757, 758.
- Asie (l'),** 95.
- Aspern (bataille d').** Note 548, note 585.
- Assassinat. Assassins. Attentat.** Note 11, 12, 367, 372, 373, 375, 376, 400, 401, note 427, 443, note 449, 456, note 458, 498, 603, 632, 706, 708, 713, 723, 728, 735, 737.
- Assemblée Electorale de France,** 705.
- Assemblée législative (l'),** 710.
- Assignats (faux),** 722.
- Astorga.** Note 518.
- AUCKLAND (Lord).** Note 60, note 67, note 549.
- Audience,** 28, 32—35 note 41, 106, 107, 109—114, 117, 126, 129—131, 134, 256, 529, 260, 270, 292, note 414, 503, 504, note 519, 566, 567, 608—610, 682, 684.
- Audley End.** Note 211.
- AUERWICK (d').** 756.
- AUFFENBERG (général autrichien).** Note 240.
- AUGEREAU** 307, 313, 429, 430, 432.
- Augsbourg.** Note 350.
- AUGUSTE D'ANGLETERRE (prince).** Note 142, note 143.
- AUGUSTE-GUILLAUME (prince de Prusse).** Note 61.
- AULARD.** Note 351, note 365, note 451, note 453, note 454, note 527, note 617, note 705—note 710, note 712, note 714, note 715, note 719.
- AUST (George).** Note 100.
- Austerlitz (et bataille d'),** 55, note 382, note 539, 540, note 544, note 546, 615, 631, 739, 743.
- Autriche (et maison d'), Autrichiens.** Note 15, 34, 51, 52, 54—56, note 62, 66, 78, note 81—83, 90, note 91, 95, 103, note 105, 106, 114, 115, 119, note 120, note 124, 126—133, note 135—137, note 148, 149, 152, 153, 163—166, 172—176, 186, 188, 189, 191, 194, 200, 210, 201, 206, 207, 209—note 212, 216, 218, 221—223, 229, 230, 232, 233, 239, 243, 251, 263, 267, 272, 281, 282, 292, note 293, 297, 298, 306, note 313, note 314, 319, 320, 323, 332, 337, note 338, note 343, note 361, 365, 371, 379—note 381, 383, note 386—388, 393, 394, 396, 401, 403, note 406, 409, 412—note 414, 417, 424, 427, note 429, 438, 446—448, 450, 456, note 461, 468, 474, 481, 484, 488, 489, 499, 505, note 529, 540, note 542, 544—546, 555, 556, 566, 568, 569, 571, 578, 580, 585, 588, 593, 596, 599, 604, 605, 613, 616, 617, 620, 621, 626, 636, 639, 646, 651, 652, 661, 666, 667, 673—676, 680—687, 698, 699, 702, 726, note 752.
- Autun (et évêque d').** 411.
- AVARAY (comte d'),** 256, 257, note 450, 689, 722.
- AXÉ (Marquis de).** 384.
- AZARA (Ministre d'Espagne à Paris),** 506, 643.

B

- BABEUF.** Note 367, note 458, 713.
- BACHER.** Note 71, note 72, 489, 578, 579.
- BABILLARD (le, comédie),** note 435.
- Bac (rue du),** 408.
- BACON,** 449.
- Bade Grand-Duché de).** Note 479, 503.
- BADE (Charles-Frédéric, margrave de),** note 503, note 527.
- BADE (prince héréditaire Charles de).** Note 503.
- BAGRATION (prince),** 743, 744.
- BAILLEU,** 8, note 29, note 238, note 244, note 272, note 284, note 306, note 314, note 464, note 466, note 489, note 494—note 496, note 499, note 516, note 519, note 542, note 557, note 574, note 594, note 705, note 738, note 740, note 749.
- Bailliages (et résutution des).** Note 33, note 122, 526, note 527, note 536.
- BAILLY,** 722.
- BAIN (ordre du),** note 74, note 528.
- BAINVILLE SAINTE-ANNE (M^{lle}),** 722.
- Bâle (et paix de),** 17, 71—76, note 81, note 82, 84, 90, 93, note 124, note 135, 174, 188, 220, 273, 275, 285, 379, note 462, note 515, 578, 582, 591, 639, note 752.
- Balta,** 659.
- Baltique (mer).** Note 100, 236, note 347, note 364, 425, 548, note 750.
- Bamberg (et Evêché de).** Note 82, 112, note 450.

- Banque d'Angleterre (la). Note 176.
 Banque d'Emprunt de l'Empire (russe), 745.
 Banque Royale de Prusse (et ministère de la), 641.
 Banque de Vienne (la). Note 174.
 Banqueroute, 296,
Banteln, 737.
 BAPTISTE, 213.
 BARANTE (baron de). Note 608.
 BARAUDEAU (déporté). Note 453.
 BARBÉ-MARBOIS, 360, 361.
 BARBOU (général), 553.
Barbunales. Note 506.
Barcelone. Note 378.
 BARÈRE, 367, note 368, note 711.
 BARIATINSKY (prince), 571.
Barletta. Note 505.
 BARRAS, 38, note 82, note 213, 214, note 259, 301, 326, 401, 477, note 607, 705, 706.
 BARTELS (général-major von). Note 281.
 BARTHÉLÉMY (et Papiers de). Note 72, 75, note 76, 81, note 313, note 339, 578, 579.
 BAS (général de) (Directeur des Archives de la guerre à la Haye), 8, note 15—19, note 23, note 50.
Bassano (et combat de) Note, 344.
 BASSANO (Maret, duc de). Note 228, note 313, 638.
Bassigny (le), 299.
Batavia. Note 487.
Bath. Note 487.
 BATIOUCHKOF, 691.
Bavaro-Palatins (les), 382.
Bavière (et succession de), *Bavarois*, 77, 149, 187. Note 229, 243, 299, note 325, note 339, note 359, 382, 394, 433, note 506, note 545, 570, 571, 603, 638, 655, 664, 700, 701, 704; 726.
 BAVIÈRE (électeur de), CHARLES THÉODORE. Note 113, 187, note 348, 383, 448.
Bayreuth. Note 80, note 503, 556.
Beachy Head, 651.
 BEAUHARNAIS (Stéphanie de). Note 503.
 BEAULIEU (baronde, Feldzeugmestre). Note 640.
Beavais, 346.
Beckascog (traité de). Note 547.
 BEHM (BËYME) (l'un des secrétaires de Cabinet de Frédéric-Guillaume III), 318, 340. Note 519, note 542, 750.
Belgique, *Belges*, 67. Note 91, note 155, 170, note 173, 231, 236, 238, 243, 248, 273, 274, 295, note 322, 376, 394, 404, 420, 437, 527, 639, 651, 681.
 BELHOMME (et maison de santé de). Note 396.
 BELLEGARDE (feld-maréchal, comte de), 84, 228. Note 229, 703.
Bellevue (Château de). Note 167.
Bénévent (principauté de). Note 558.
 BENEZECK, (Ministre de l'Intérieur, (An IV). Note 100.
 BENNIGSEN. Note 419, 546, 736—738, 745, 746.
 BENTINCK (Charles), (agent de l'Angleterre en Hollande). Note 121.
 BENTINCK (Général). 19.
 BERESFORD (WILLIAM CARR, brigadier), 654.
Berg (Grand-Duché de), 236. Note 474.
Bergedorf. Note 510.
Bergen. Note 62.
Berg op Zoom. Note 61. Note 496.
Bergues. Note 183.
Berlin (Cour et Cabinet de), 8, 14, 15, 21—40, 42—44, 48, 49—55, 57, 58. Note 60, note 62, 67, 71, 72, 74, 75, 77, 79—83, note 85, 88—91, 93, 95, 96, 98, note 101—103, note 105, 106, 108, 110, 112—117, 119—133, 135—138, 141—note 148, 150, 151 153—155, 157, 158, 160—162, 166, note 167, 169—171, 173, 174, 178, 183, 186, 187, 189, 191—196, 199, 201, 202, 204, 205, 207—210, 212—217, 219, 222—224, 226—228, 230—232, 234, 237, 238, 240, 242, 244, 245, 247, 249, note 250, note 252, 253, 256, note 257, 259, 262—264, 267—271, note 273, 275, 276, 279, note 283—285, 290—292, 305—307, 315, 316, note 318, 323, note 324, note 326, 327, 332, 334, 336, note 338, 339, 341, note 342, note 348, 368, 379, note 381, 382, note 394, 396, 398, 407, 411, note 414, 419, 422, 424, 425—note 427, 436, note 439, note 440, note 446, 448—450, 461—467, 469—476, 479—482, 486—491, 493, 499—501, note 506, 508, 511—514, 515, note 519—521, 523, note 529, 539, 540, 542, note 543, note 545, note 547, note 549—552, 554—557, 560, 565—567, 570—572, 573, 575, 577—579, 582, 583, 586—589, 590, 593—597, 600, 604, 606, 612, 618, 619, 622, 624, 626, 633, 634, 638, 642—644, 647, 649—653, 660, 666, 667, 668, 672, 675, 676, 681, 686, 700, 703, 720, 726, 728, 733, 734, 735, 738, 739, 749—754, 756.
 BERNADOTTE, 117, 118. Note 130, 331,

- note 416, note 342, 555, 556, note 558, 589, 735, 745.
- Berne*, 220, 296. Note 338.
- BERRY** (duc de). Note 451.
- Berry-Cavalerie* (Régiment de). Note 75.
- BERTHIER** (Alexandre, Maréchal). Note 329, note 390, 353, 354, 356, 362, 378, 430, 433, 442, 469, 496, note 502, note 517, note 520, note 535, note 538, note 552, note 555, 556, 705.
- BERTHIER** (Général Léopold), 496. Note 536).
- BERTHOLLON** (Déporté). Note 453, note 454.
- BERTHOLLON** (M^{me} et M^{lle} déportées). Note 453, note 451.
- BERTHOUD** (Horloger de la Marine). Note 346.
- BERTRAND DE MOLLEVILLE**, 717.
- BESSBOROUGH** (Lady). Note 325, 632, 731, 734.
- BEURNONVILLE**, 52, note 53. Note 143, note 393, note 307, 316—320, 336—342, note 348, note 357, 363—365, note 392, note 394, note 414, note 419, note 427, note 436, note 439, note 446, note 448, note 450, note 455, note 460—note 463, note 466, note 470, note 473, note 475, note 485, note 486, 575, 602, 623, note 635, 641, 684—686, 728.
- BEUST** (Comte de, Ministre de Hesse), 527,
- Beverwijk*, 637.
- BEZBORODKO**. Note 261, note 262, 695, note 752.
- BIELEFELD** (Diplomate prussien), 203.
- Biens nationaux, 312, 354, 688.
- BIGNON**. Note 143, 336, 333, 339, 341, note 470, 479, 594, note 751.
- Bill d'émancipation des catholiques. Note 62, note 544.
- Bille* (la). Note 507.
- Bingen*. Note 82.
- BISCHOFSWERDER** (ministre et favori de Frédéric-Guillaume II), 96, 97, 634, note 752.
- BLACAS** (comte, puis duc de), note 257.
- Black Heath*. Note 195, note 205.
- Blocus (et levée du), 191, 220, 492, note 530, 547, 548, 654, 746, note 750.
- BLÜCHER** 327.
- Board of Control*. Note 171. -
- Board of Trade*. Note 539.
- BOCK** (Lieutenant-colonel de, hano-vrien), 510.
- Bohême* (la) (et roi de), 235, note 240, 268, 290, 308, 317, 413, 419, note 472, 543, 620, 675.
- BOHM** (de, conseiller de Légation, prussien). Note 557.
- BOISGELIN** (de, Ministre de France, à Parme). Note 338.
- BOISSY** (auteur dramatique). Note 435.
- Bologne* (et armistice de). Note 143, note 396, note 466.
- Bombardement. Note 449.
- Bommel* (Ile de). Note 283.
- BONAPARTE**, 31, 48, 82, 84, 164, 196, 197, note 213, 283, 293—295, 297, 299, 301, 302, note 306, 307, 311, 315—note 317, 321, 322, 325—331, 334, 335, 333—380, 383—386, 388, 389, 391—395, 398—412, 414—421, 424, 425, 429—449, 451, 456—463, note 466, 469, note 471, 474—477, 484—486, 489, 490—494, 496, note 499—504, 505, note 508, 509, 511, 513, 514, note 516—519, note 521, 522, 523, 525, 527, — note 530, note 536—538, 547—549, 552, 557, 558, 572, note 607, 611, 624, 632, 633, 668, 669, 679—682—686, 688, 690, 691, 693, 699, 701, 703, 705, 714, 715, 717, 720, 722, 727, 729—732, 754.
- BONAPARTE** (Fonds). Note 417.
- BONDE** (baron de), 728.
- BONET DE TREYCHES**. Note 372.
- Bonne Espérance* (cap de). Note 487.
- Bordeaux*. Note 347.
- BORGHESE** (prince), 556.
- Borgo* (et Diète de). Note 420.
- Borodino* (bataille de), 737, 745.
- Borstel*. Note 495.
- BOTTOR** (secrétaire de Barras), 213.
- Bouchain* 59. Note 63.
- Bouches-du-Rhône* (département et préfet des). Note 101.
- BOUCHET** (Don), 725.
- BOUILLÉ** (Marquis de). Note 93.
- BOULAY DE LA MEURTHE** (Comte) note 259, 715—718, 723—725.
- Boulogne* (bois de), 374
- Boulogne* (et camp de). Note 339, note 437, 465, note 490, 722, 756, 758.
- Bourbonne*. Note 339.
- BOURBONS** (et Fonds). Note 39, note 42, note 80, note 171, note 213, note 256 — note 258, 272, 304, note 313, note 347, note 348, note 350, 354, 356, note 367, note 396, 399, 404, note 450, note 451, note 454, 570, note 679, 688, 689, 713, note 723, 727.
- Bourg*, 709.

- Bourges*, 12.
Bourgogne (la) (et la Haute), 299, note 338.
 BOURGONG. Note 326.
 BOURLAC (agent): Note 451, note 454.
 BOURMONT. Note 458.
 BOURRIENNE 391, 756, 758.
 Bourse (la) (terme convenu pour désigner l'Angleterre). Note 723.
Bouvines, 64.
Brabant (le). Note 64, 204, 241, 295, 315, 643.
 BRANCAS (de). Note 345.
Brandebourg (le), (Electeur; Maison et armée de). Note 82, 95, 569, 575.
Braunau, 555.
Bratstvo, 747.
 BRAY, (baron de) d'abord (Chevalier, homme d'Etat bavarois). Note 229, note 230, note 325, 603, 655, 664, 700.
Bréda, 64, 65.
Brême, 18, 45, 321, 496, note 594, 543, 528, note 531.
 BREMER (de, Conseiller provincial hanovrien): Note 510.
Brésil (le). Note 528.
Breslau (et évêque de). Note 508, note 527.
Bresse (le), 299.
Brest. Note 354, 401, note 578, 688.
Bretagne, Bretons, 688, 717.
Brielle. Note 16.
 Brigandage, 312, 344, 360, 362.
Brisach, 327.
Brisgau (le), 12, 123.
British Museum (le), et *Crown Trustee* (du). Note 80, note 503.
 BROGLIE (Maréchal et armée du maréchal de). Note 347.
Bruges, note 496.
 BRÜHL (comte de), (Gouverneur du prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume III); 574, 584.
 18 *Brumaire* (le), 49, 291. — Note 298, 309, 304, 393, note 313, 345, note 367, note 368, note 460, 476, 477, 715.
 BRUNE (Maréchal): Note 62, note 228, note 279, 295, 305, 310, 350, 334, note 388, note 399, 403, 409, 416, 418, 421, 430, 431, 434, 435, 437, 438, 449, 458 — 460, note 521.
 BRUNE (officier français), 518.
Brünn, 200; 738.
Brunswick (duché de), *brunswickois*, 13, 15—20, 23, 24, 26, 28, 30; Note 31, 38, 46, 48—51, 53—57, note 75, 77, 82, note 85, 87, 88, 92, 93, 99—101, 109, note 116, 133, note 148, 156, note 157, 171, 176, 186, 199, note 193, note 257, 277, note 278, 284, note 285, 288, note 294, 316, 327, 328, 345, 352, 380, 446, 450, note 451, 476, 480, 484, 484, 486, 488, 494, 495, 498, 500, 501, 507—519, 521, 522, 524, 525, 529, —534, 536, 539, 544, 548, 550, 551, 554, 557, 560, 570; 573, 582, 668, 686, 732.
Brunswickoises (troupes), 65.
 BRUNWICK (Charles-Guillaume-Ferdinand, prince héréditaire, puis duc de) 14, 15, 21, 24—28. Note 31, 32, 35—38, 44, 47, 50, 53, 74—78, 82, 84, 85, 87, 88, 92—95, 97, note 102, 103, 105—109, 111, 115, note 116, 120—124, 134, 138, 140, 141, 143, 146, 154, 156—159, note 166, 169, 171, 173, 178—183, 185, 186, 188, 191—194, 196, 199, 200, 202, 204, 205, 208—210, 212—217, 219, 222—228, 231, 232, note 237, 238, 240, 241, note 244, 260, 265, 266, 269, 271, 273, note 278, 287, 316, 320, 364, 396, 397, 446, 476, 480, 482, 483, 494, 498, 500, 501, 507—511, 514, 518, 520—522, 524, 525, 529, 530, 532—536, 551, 552, 554, 557, 558, 565, 573, 574, 581, note 582, 597, 636, 639, 649—651, 668, 732, 733.
 BRUNSWICK (Elisabeth, Christine de, Ulrique de, reine douairière de Prusse) Note 537.
 BRUNSWICK (Ernest-Auguste, duc de). Note 513.
 BRUNSWICK (George 1^{er}, Electeur, duc de Brunswick, puis roi d'Angleterre). Note 513.
 BRUNSWICK-LÜNEBURG (Ernest, duc de). Note 513.
 BRUNSWICK-LÜNEBURG (Guillaume, duc de). Note 513.
 BRUNSWICK (Augusta, duchesse de, sœur de George III). 525, 555.
 BRUNSWICK (Sylvie-Edwige de). Note 112.
 BRUNSWICK-WOLFENBÜTTEL (Maison de). Note 513.
Bruxelles. Note 80, note 439, note 496, note 505, note 516—note 519, 524, 714.
Bucarest, 604.
Buckingham. Note 471.
 BUCKINGHAM (Marquis de). Note 300, note 487, note 498.
Buenos-Aires, 654 655.
 17^e Bulletin de la Grande Armée. 559.
Burgebrach (combat de). Note 430.
 BÜRGER (Jean-Tobie, poète allemand), 13.

- BURKES (et genealogical Dictionary).
Note 11.
- Bussolengo*. Note 459.
- BUTLER (comte de), 723, 724, 756—758.
- BUXHÖVDEN (Général). Note 546.
- Buykslooten-Buikasloot*, 637.
- BYLANDT (régiment de dragons, von).
Note 323.
- BUGHOT (commissaire des relations
extérieures), 578.
- BYRON (lord). Note 30.
- C**
- Cabinet (conseillers et secrétaires
du), 271. Note 347, 542; 591.
- Cabinet et Conseil du Roy, 10, note
39, note 42, 50; note 256, note 257,
note 347, note 350, 509, note 519,
570, 718.
- Cadets* (corps des), 604.
- Caqliari*, note 528.
- CAILLARD, 83, 121, 124, note 125, 338,
339, 341, note 465, 589, 667.
- Calais*, note 437, 453, note 496, 505,
616, 638, 689, 756.
- Calenberg* (Principauté de), 513.
- CALONNE (de), note 93.
- CALVERT (Sir Henry) (aide de camp
du duc d'York), 75.
- CAMBACÉRÈS. Note 227, 331, 335, note
368, 395, note 399, 400, 420, 443, 690.
- CAMBON. Note 714.
- CAMBRIDGE (Adolphe-Frédéric, duc de),
502, note 503, 511, 553.
- Camp de César*, 59.
- Campoformio* (et traité de), 20, 22,
84, 104, note 133, note 145, 149, 200,
note 212, 254, 275, 388, 415, 568, 569,
note 639, 640, 648.
- Canaux (ouverture de), 504.
- CANDIDE (agent de Desmarests), 719.
- Camp, Cantonnement, 62, note 278,
note 346, 558.
- Cantons* (les treize, Suisse), 220, 296.
- Cap de Bonne Espérance* (le). Note
91, 654.
- CAPELEEN VAN DER HEBB VAN DE
MARSCH LATHMERS, 322, 323.
- Capitulation. Reddition. Note 48, note
62, 65, note 220, 281, note 327, 370,
376, 425, 487, note 502, 510, 512, 540,
note 553, 655, 705.
- Cap Nord* (le), 447.
- Capture, prise. Note 414, 505, 509.
- Carabiniers ARCHIDUC FRANÇOIS (ré-
giment de). Note 382.
- CARAMAN (comte de), 652.
- CARBON (l'homme de la charrette de
la rue Saint-Nicaise). Note 458.
- CARNOT. Note 350, 351, note 355, 370,
371, 374—377, 684, 685, 691.
- CAROLINE DE BRUNSWICK (princesse
de Galles). Note 74, note 528.
- Caroline du Nord* (la). Note 366.
- CARYSFORT (lord), 51—54, 332—334, note-
360, note 363, 379—381, note 387, note
391, 396, 398, note 414, note 425, note
426, note 448, note 462, 465—468, note
470, 475, 476, 480, 482—481, 720, 721.
- CASAMAJOR (diplomate anglais), 470.
- Cassel*, 12, 264, 265, 308, 309, note 338,
note 339, note 479, note 515, 560, note
752.
- Castel*. Note 307.
- Castiglione* (et armistice de). Note
399.
- CASTLEREAGH (lord), 617, 726.
- Casus foederis*, 398, 650.
- CATHERINE II, 14, 75, 76, 78, 81, 96,
note 124, 141, note 160, note 261,
note 323, 325, note 419, 425, 437, 572,
596, 598—600, 604, 605, 616, 630—
632, 657, 659, 674—676, 693, 695, 698,
728, 729, 747, note 752.
- Cattaro* (bouches de), 555, 556.
- Caucase* (et ligne du), 737.
- Caudebec*. Note 372.
- CAUDRILLIER, 716.
- CAULAINCOURT, 720.
- CAUSSE (le). Note 302.
- Cavalerie légère d'Izoume (régiment
de), 736.
- Cayenne*. Note 293, note 347, note 351.
- Celle*, 497, 511, 512.
- Cent-Jours (les). Note 313, note 338,
note 452; 638.
- GERACCHI. Note 361, 372, 373.
- Cercles* (les), 341, note 452.
- Cerny*. Note 716.
- CÉSAR, 399, 413.
- Cessions, concessions, rétrocession,
restitutions, 73, 103—note 105, 127,
131, 137, 149, 181, 293; 297, note 307,
320, note 348, 349, 376, note 387,
391, 407, 448, 454, 485, note 437, 489,
note 547, 675, 681, note 750, note
752.
- CETTO (de, ministre de Bavière), 503,
504, 702, 704.
- Chaloupes canonnières. Note 517.
- Chaillot* (club de), 335.
- Chambéry*. Note 228.

- Chambre des Communes (la). Note 81, note 171, 489, note 521.
- Chambre des députés (la). Note 258, note 384.
- Chambre des lords. Note 62, 489, note 502, note 543.
- Chambre des Pairs. Note 313, note 502.
- Champ de Mars* (le), 334, note 452.
- Champagne* (la), 318, 633, 678.
- CHAMPAGNY. Note 688, 729, 736.
- Champaubert* (combat de), 746.
- CHAMPIONNET (Général), 203.
- CHAPTAL, 398, 399, 460, 688.
- CHARENTE-INFÉRIEURE (département de la), 706, 707, 715.
- Charenton*. Note 396.
- CHARETTE, 660.
- CHARLES I^{er} (roi d'Angleterre), 11.
- CHARLES III (roi d'Espagne). Note 506.
- CHARLES IV. Note 323, 354—355, 362, 378, 408, note 506.
- CHARLES IX (tragédie), 433, 434.
- CHARLES X (et sacre de), 623.
- CHARLES XIII (roi de Suède), 735, 736.
- CHARLES (Archiduc), 48, note 130, note 135, note 228, note 229, 236, note 239, 242, 263, 279, 280, 281, 291, 298, note 300, 309, note 382—384, 401, note 463, note 471, 640, 652, 680, 681, 692.
- CHARLES-EMMANUEL IV (roi de Sardaigne), 187, 196—203, 220, 223, 292, note 314, 317, 319, 220, note 348, 384, 410, 448, 454, 469, 648, 681, 683.
- CHARLES-QUINT, 95.
- CHARLOTTE (reine d'Angleterre), 84, note 85, note 158.
- Charlottenburg*, 35, 43, 159, note 270, note 470, 622.
- 5^e régiment de Chasseurs, 497.
- 23^e régiment de Chasseurs, 497.
- CHATEAU. Note 351.
- Chateau* (le et Maire du), 716.
- CHATHAM (comte de). Note 544.
- Châtillon-sur-Seine* (et congrès de). Note 338, note 472.
- Chaussée d'Antin* (rue de la). Note 351.
- CHAUVELIN 631.
- CHELI (de, adjudant de la grande écurie de Charles IV). Note 498.
- Chemillé* (combat de), 704.
- CHÉNIER (Marie-Joseph), 410, 411, note 435.
- CHIALA (L.). Note 93.
- Chiffre, 681, 700.
- CHILDE HAROLD. Note 89.
- CHOISEUL, 756.
- CHOISEUL-GOUFFIER. Note 313, 663.
- Chouans* (les). Note 300, 311—313, 334, 335, 352, 383, 402, 433, note 451, note 458, 459, note 526, 704, 705, 722.
- Chouans du Midi* (les), 705.
- CHRÉTIEN. Note 365.
- CICÉRON, 694.
- CLARKE (Général), 702.
- CLARKE (Mistress, maîtresse du duc d'York). Note 62, 371.
- CLARY ALDRINGEN (comte). Note 455.
- CLÉMENT (général). Note 390.
- CLERFAYT, 640.
- Clermont-Ferrand*. Note 351.
- Cleveland Row*. Note 88, note 198, note 246, note 249, note 250, note 269, note 309, note 425, note 470.
- Clèves* (duché et pays de), 47, 73, 127, 234, 266, note 278, 326.
- Clewer*. Note 85.
- Clichy* (club de), *Clichyens*, 642.
- Club, Clubs. Note 192.
- Club du Manège* (le). Note 367.
- Coalition, Coalisés, 9, 10, 21, 23, 27, 31, 36, 37, 39, 40, 48, 55, 59, 60, 66, 67, 72, 77, 78, 80, 85, 88, 92, 98, 110, 111, 114, 115, note 120, note 125, 134, 137, 138, 143, 149, note 152, 161, 162, note 166, note 171, note 173, 199, 232, 234, 237, 242—244, 262, 264, 265, note 270, 271, 273, 274, note 280, 282, 285, 286, 290, 297, 303, 305, 309, note 317, 320, 321, note 342, 354, note 381, 419, 424, 427, 447, 464, note 472, 488, 498, note 515, note 516, 540, note 543, 565, 568—570, 572, 591, 608, 617, 620, 622, 623, 628, 631, 632, 633, 639, 646, 647, 649, 658, 701, note 752.
- COBENZL (comte de). Note 120, note 133, note 152, 161, 162—164, 195, 205, note 213, note 229, 244, 245, 253, 254, note 325, note 342, note 379, 384—388, 390—393, 398—401, 403, 404, note 405, 409, 417, 418, note 429, note 430, 438, 447, 460, 503, 505, 615, 618, 619, 663, 681, 682, 698—700, 703.
- Coblence*, 722.
- COBOURG (prince de), 16, 59, 61, 62, note 640.
- Cocarde tricolore (la). Note 408.
- Coeworden*. Note 494, 636.
- COESAR (de, diplomate prussien), 82, 203, 228, 229.

- COFFIN (conseil d'Amérique à Dun-
kerque), 756.
- COIGNY (chevalier de). Note 258, note
344, 345, 478, 687—690, 722, 758.
- COLBERT (colonel de), 489.
- Coldstream Guards. Note 170.
- Coleshill. Note 357.
- COLLINS (et Peerage de). Note 11.
- COLLOREDO, 34, note 82, 283, note 370,
note 519, note 542, 609, 610, 686, 687.
- COLLOT D'HERBOIS. Note 711.
- Cologne (et Electorat de), 122, note
464, 471, 473, note 474.
- Colonial Office. Note 19.
- Colonies, Colons. Note 91, 295, 367,
685, 708, 709.
- Colonies militaires. Note 546.
- Comédie française (la). Note 396, note
397, note 435.
- Comité des Amis de la Loi, 747.
- Comité des Recherches, 644.
- Comité de Salut Public. Note 71, note
72, 75, 189, note 261, note 338, note
339, note 414, 711, 727.
- Comité Insurrectionnel. Note 365.
- Comité Royal. Note 453.
- Comité secret. Note 261, note 543, 602,
741, 748.
- Commandement (unité de), et com-
mandement en chef, 65, note 75,
note 217, 308, note 314, 321, 328, note
350, 351, 350, 383, 384, 401, 407, 434.
- Commerce (et traité de), 99, 100, 294—
296, 301, note 322, 343, 349, 367, 380,
421, 423, 424, 448, 492, 504, 505, 507,
509, 513, 525, note 550, 572, 583—585,
587, 655, 674, 708, 721, 750, 756.
- Commerce (Caisse du), 395.
- Commission Impériale (la), 461.
- Commune (de Paris, du 10 août, la),
375, note 458.
- Complots, Conjurations, Conjurés,
Conspirations. Note 155, 315, 329, 331,
335, note 344, 360, 361, 363, 367, 368,
372, 373, 405, 410, 412, note 427, 442,
443, 415, note 453, 456, 520, 521, 600,
601, note 675, 689, 690, 693, 697, 708,
711, 713, 717, note 718, 723, 727.
- Conciergerie (le). Note 367.
- Conclusum (le), 198, 209, 461.
- Condé (et investissement de), 59, 63.
- CONDÉ (prince 'et maison de). Note 75,
280, note 314, 723, 727.
- Conduite, ligne de conduite, 84, 120,
126, 137, 147, 161, 166, 169, 173, 174,
185, 195, 199, '03, 207, 209, 211, 216,
219, 223, 225, 228, 229, 239, 260, 262,
265, 271, 275, note 285, 306, 308, 414,
416, 436, 552, 701, 721.
- CONFALONIERI (comte Frédéric). Note
617.
- CONFALONIERI (comtesse Thérèse).
Note 617.
- Confédération (germanique, la), 285.
- Conférences; conciliabules, conversa-
tions, entretiens, entrevues, pour-
parlers, 18, 32, 33, 38, note 42, 45, 49,
52, 53, 61, 79, 83, note 91, note 93, 101,
102, 104, note 105, note 107, 111, 117,
119—121, 123, note 124, 131, 135, 137,
note 145—147, 150, 151, 153, 154, note
157, 161, 164, 169, 174, 178—180, 182,
183, 185, 186, 189, note 195, 198, 201
—203, note 205, note 213, 215, 217, 223,
226, note 227, 263—265, 268, note 270,
316, note 317, 339, 341, 347, 351, 356,
362—364, 366, 383, 385, note 388, 390,
392, 393, 403, 404, 407, 410, 430, 442,
note 450, note 461, note 462, 465,
note 471, 480, 481, 485, 490, 491, note
499, 504, 569, 572, 624, note 642, 649,
650, 666, 684, 685.
- Confidences. Confidentiel, 83, note
102, note 104, note 105, note 119,
note 120, 122, 141, 265, 366, 401, 409,
513, 625, 626, 681, 682, 686, 723, 725.
- Confiscation, 220, note 675.
- Conquêtes. Note 91, note 100, 133,
note 135, 204, 243, 293, 320, 431, 667,
674.
- Conscription. Conscrits. Note 155, 359.
- Conseil aulique de la guerre (et Pré-
sident du). Note 228, note 314.
- Conseil d'Etat. Conseillers d'Etat.
Note 258, note 319, 322, 346, note
347, 358, 377, 385, 401, 456, note 458,
note 503, note 506, 638.
- Conseil de guerre. Conseil diploma-
tique. Note 314, 355, note 388, 433,
542, 654, 655, 682, 705.
- Conseil de l'Empire. Note 261, note
546, 695, 730.
- Conseil des Anciens. Note 184, 214,
293, 298, note 347, 606.
- Conseil des, 500, note 184, 214, 298,
302, note 335, 606, 705—note 709.
- Conseil des Etats (Hollande). Note 505.
- Conseil des Finances (Hollande). Not
506.
- Conseil permanent (Russie), 674.
- Conseil privé (membre du). Note 539,
600, 695, 726, 742, 748.
- Constance, 280.
- CONSTANT. Note 606.
- CONSTANT VILLARS (général de), 19, 504

- CONSTANTIN (Grand-Duc).** Note 545.
CONSTANTIN (Grande-Duchesse, princesse de Cobourg). Note 749.
Constantinople. Note 80, note 171, 207, note 228, note 261, note 313, 380, note 417, note 465, note 521, note 528, 604, 675, 695.
Constituante (l'Assemblée). Note 347, 442, 710.
Constitution. Lois, 107, 108, note 184, 187, 291, 301, 302, 307, 336, 346, note 368, 374, 376, 386, 389, 390, 392, 402, note 419, note 420, 458, 459, 463, 472—474, 606, 607, 614, 711, 712, 754.
Constitution américaine. Note 293.
Constitution hollandaise. Note 405.
Consulat. Consuls (les), 293—295, 299, 301, 331, 335, note 339, 345, 390, 401, 402, 417, 423, 442, note 452, 457, note 526, 540, 654, 668, 706, 707, 711, 712, 716, 718.
Continent (Le et puissances du). 11, 12, note 15, 18, 20, 58, note 91, 115, 112, note 166, 170, 171, 242, 276, note 278, 427, 442, 457, 469, 472. — note 475, 489, 498, note 502, 509, 511, 522, 548, 558—560 568, 585, 596, 597, 626, 645, 682, 704, 723, 726.
Contrebande. Contrebandiers (les). Note 339, note 414, 723.
Contre-Révolution, 183. Note 355, 591.
Contributions de guerre, 220, 222, 363, 366, 413, 490, 517, 520, 526, 531.
Conventions (et projet de) stipulations. Note 15, note 73, note 93, 120, note 124, 160, note 176, note 205, note 220, note 279, note 319, note 329, note 333, note 357, 381, note 390, 416, 417, 425, 426, note 448, 466, 492, 512, 516, note 528, note 552, 582, 621, 653, 674, 720.
Convention austro-anglaise, 417.
Convention des Neutres. Note 448.
Convention nationale-Conventionnels (les), 67—69, 73, 78, note 184, 189, 282, note 335, 361, note 405, note 458, 606, 704, 705, 711, 712.
Coopération. Concours, appui, 40, 74, 91, 127, 161, 163, note 166, note 169, 171, 173, 175, 191, 210, 217, 223, 229, note 244 247—249, 252, 260, 287—290, 305, note 381, 566, 621, 625, 626, 636, 637, 645, 665, 674, 682.
Copenhague (et Cour de). Note 31, note 113, note 116, 207, note 323, note 326, note 339, 425, note 449, note 466, 611, 655, 666, 726, 735, 746, note 751, note 752.
Corbie. Note 551.
Cordon, 182. Note 233.
Cordon bleu, 698.
Corfou, 243.
CORMIER (Madame, sœur de Butler), 756.
CORNEILLE, 331.
CORNWALLIS (lord). Note 192, note 471.
Corps auxiliaire. Note 88.
1^{er} Corps d'armée (autrichien). Note 98.
Corps d'armée hollandais. Note 121, note 130, note 135.
3^e Corps d'infanterie russe, 745.
4^e Corps d'infanterie russe. Note 546.
Corps d'observation, 622.
Corps Législatif Note 239, 242, 335, 358, note 366, 420, 432, 439, 441, 447, 456, 477, 489, 705.
Correspondance (secrète). correspondants, 36—38, 40, 46, 50, 54, 55, note 227, 625, 638, 644, 682, 690, note 692, 722, 723, 725, 726, 751, 756—758.
Corsaires, 101. Note 317.
Corse (la). Note 313.
Cosaques (les). 742, 744.
COUET (Jules), (bibliothécaire-archiviste de la Comédie Française). Note 435.
Coup d'Etat. Note 21, 99, note 453, 627.
Cour des Comptes (Berlin). Note 319.
Cour des Comptes (Montpellier), Note 335.
Courlande (la). Note 323.
COURLANDE (duchesse de). Note 543.
Couronne de Fer (la), 540.
Courriers, 31, 73, 126, 130, 131, 142, 157, 163, 202, 213, 248, 252, 253, 268, 270, 291, 319, 321, note 324, 332, note 348, 349, note 371, 380, note 381, 413, 424, note 429, note 430, 482, 512, 517, 525, 526, 553, 614, 616, 664, 682, 688, 701, 703, 704.
Cours Impériales (les), 75, note 229, 230, 311 675.
Courtrai, 61, 62, note 183.
Couverture (mission et troupes de), 61, 62, 305.
Cracovie, 676, 677.
Craonne (bataille de), 741, 746.
CRAUFORD (sir James, consul d'Angleterre à Hambourg). Note 466.
CRAWFORD (capitaine). Note 61.
Créances, créanciers. Note 143, 296, 344.
Crédit, crédits, 330, 366, 370, 439, 485, 517, 560, 561, 624, 680.

- CRÉNOLLES (comte de), 687, 688.
Crimée (la). Note 227, note 261, note 419, 674, 675, 694.
 CRISTE (colonel). Note 135, note 229, note 384, 652.
Croatie (le). Croates, 646.
 CROI-DÜLMEN (Maison de). Note 474.
 CROMWELL, 399, 443.
Cronstadt. Note 252, 253, note 546, 654, 746.
 CROSSARD. Note 130.
Crossen, 623.
 Cuirassiers d'AYASASA (régiment des, Autrichiens). Note 382.
 Cuirassiers (régiment n° 11 de, prussiens), 622.
 CULLODEN (baron de). Note 502.
 CUMBERLAND (Ernest-Auguste, duc de, puis roi de Hanovre). Note 507, note 733.
 CUSSY (de). 644. Note 733.
Custrin. Note 64, 622.
Cuxhaven. Note 229, 230, 231, note 414, 502.
 CZARTORYSKI (prince Adam), Note 8, note 324, note 526, note 539, note 543, note 545, note 549, 600-602, 605, 623, 632, 697, 698, 729, 730.
- D**
- DAENDELS (Général), 183, note 184, 313, 328.
 DALBERG (duc de). Note 37, 503.
 DALBERG (Charles de, prince primat), Note 503, 527, note 753.
Dalécarlie, 735.
Dalmatie (la), 646.
 DAMAS (comte Roger de, et mémoires du). Note 199, note 256.
 DAMPIERRE (général de), 59.
Danemark. Danois. Note 100, note 125, 236, 286, note 323, note 329, 425-427, note 449, note 466, 514, 530, note 548, 571, 666, 685, 693, 720, 721, 735, 755.
Danube (le), 209, 505.
Danzig. Note 228, 250, note 436, 675, note 752.
Dardanelles (les). Note 194.
Darmstadt. Note 516, 555.
Daterie (le). Note 506.
 DAUDET (Ernest). Note 213.
 DAVID (MONNIER, dans le chiffre de Stamford), 213.
 DAVID (le peintre), 458, 459.
 DAVILLE, 722.
 DAVOUT (Maréchal), 742, 743, 746, *Deal*, 657.
 Débarquement, descente, 31, 155, note 164, note 192, 236, 248, 252, 253, note 278, 309, 310, 329, 330, 346, 352, note 390, 402, 457, 459, 477, note 502, note 524, 524, 531, 533, 537, note 550, 680, 688, 716, 718, 757.
 Débats (journal des). 522.
 Débiteurs, Dettes, 716.
 DÉCABRISTES, (affaire des), 694.
 DECAZES (duc). Note 313.
 DECKEN (Claus von der, Ministre de Hanovre), 531.
 Déclaration, déclaration de guerre, 81, note 85, 92, note 93, 122, note 133, 139, note 114, note 152, 161, 175, note 176, note 181, 185, 196-201, 209, 211, 220, 229, 237, note 239, note 240, 242, 284, 289, note 323, note 329, 359, note 406, 447, note 449, 498, 499, note 547, 597, 625, 636, 648, 649, 675, 685, 720, 721, 757, 758.
 Découragement. Démoralisation, 59, 67, 158, note 195, 203, 366, 512, 538.
 DECRÈS (contre-amiral). Note 521, note 528, note 548.
 Décrets, Arrêtés. Note 378, 383-385, 402, 458, 459, 461.
 Défection, Trahison, 59, 70, 78, 84, 191, 218, 727.
 Défensive (la et alliance), 115, note 116, note 125, 132, 211, 217, 223, 274, 299, 305, 409, 569, 587, 631, 650, 674.
 Désance, Méfiance. Note 120, note 122, note 133, note 157, 161, note 166, 170, 173, 187, 194, 205, 207, 212, 230, 232, 233, 249, 282, 297, 316, 317, 341, 369, 388, 421, 436, 612, 652, 685.
 DEGELMANN (plénipotentiaire autrichien). Note 213.
 DEJEAN (général), 433, note 518.
 DELACROIX. Note 91, 100, note 101, note 155.
 DELACROIX (Eugène). Note 101.
 DE LUC. 23-32, 36, 84, note 85, 87, 97, note 100-note 102, note 107, 110, 115, note 119, note 122, note 124, note 133, 147, 158, 162, note 167, note 168, 177-note 179, 181, note 195, 317, note 451, 565-567, note 582, note 584, note 586, 597.
 DE LUC (Guillaume-Antoine). Note 85.
 DE LUC (Jean-André). Note 85.
 DE MANNE. Note 396.
 Demantèlement. Démolition. Note 388.
 Démarcation (et ligne de), 73, note 81,

- 146, 173, note 233, 234, 284, 286, 467, 587, 588, 643.
- Dénombrement. Morcellement, 164, 243, note 374, 394, 397. 685, 729.
- Démission. Retraite. Note 61, note 96, note 98, 109, note 113, note 120, note 193, note 228, 370, 371, 374, 375, note 382, note 406, note 420, 430, 446, note 452, 464, note 469, note 508. note 518, 600, 627—629, 632, 652, 653, 692, 693—695, 701, 705, 713, 730, 737, note 754, 757.
- Démocrates, 580, 631.
- Démocrates (berlinois), 307.
- Démocrates (hollandais). Note 184.
- Démocratique (parti, allemand), 197.
- Départements réunis (les), 655.
- Déportation. Déportés. Note 30, 361, note 365, note 367, note 368. note 453, 454, 458, note 675, 689, 694, 705—707, 713, 715.
- Députation de l'Empire, 99, 103, 188, 198, 209, 210, note 471, note 488, note 498.
- Députés (les), 360, 362, 363.
- Derbent*, 738.
- Derby*. Note 11, note 754.
- DESAIX. Note 259, 432.
- DESARTS (Précepteur du jeune comte Haugwitz), 482.
- Désaveu. Note 344, note 400, note 536.
- DESBRIÈRES (colonel). Note 424, note 524.
- DES CARS (duc), 728.
- DESCORCHES DE SAINTE-CROIX (Ministre plénipotentiaire). Note 227.
- Désertion. Déserteur, 299, 313, 366, 512.
- DES ESSARTS, 688.
- Désintéressement, 26, 33, 39, 117, 123, 128, 129, 175, 243, 378, 260.
- DESMARETS, 719.
- Dessau*, 560.
- DESSOLLE (Général). Note 359, note 502, 510, 527.
- DESTREM (député aux Cinq-Cents et déporté). Note 351, note 368, 707, note 714—716.
- Dettes publiques. Dettes. Note 143, 296, note 419, 624, 647.
- Deux-Ponts*, 12, note 160.
- Deventer*. Note 502.
- DEVISME DU VALGA (directeur de l'Opéra), 372, 373.
- Dictature, 456, 669.
- DIDE (Auguste). Note 452.
- DIDEROT. Note 160.
- DIECKMANN (courrier prussien), 700.
- DIESBACH (régiment de). Note 518.
- Diète (la). Note 72, 209, 461, note 488, 649, 674, note 751, note 752.
- DIETRICHSTEIN (comte de), 238, 239, 263, 271, 273, 274, note 342, 650, 652, 653.
- Dijon*. Note 416, 713, 714.
- DIRECTOIRE (le). Directeurs (les), 31, 82, 88, 90, 91, 93, 96, note 105, 117, 118, note 124, 137, 138, note 144, 154, note 155, 165, 166, note 171, note 184, 188, 189, 196, 198, 204, 206, 210, 211, 214, 230, 242, 256, note 259, 265, note 269, note 270. 273, 274, 277, note 278 286, 287, 291, 293, 294, 297, 301, 302, 305, 338, note 339, note 365, note 367, 377, 401, note 405, note 411, note 454, 477, 583, 585, 587, 592, 597, 636, 643, 705, 706, 708, note 709, 726.
- Directoire batave. Démocrates bataves*. Note 100, note 184, 313.
- Discorde. Discussions. 16, 32.
- Disgrâce. Destitution, 137, note 261, note 325, note 344, 374, 377, 384, 399, note 400, 404, note 446 note 539, 600, 602, 603, 605, 624, 628, 663, 693, 695, note 701, 725, 729.
- DISMAR (colonel), 246, note 257.
- Dissidents (les, Polonais), 604.
- Diversion. Démonstration. Note 64, 161, 162, 205, 241, 274, 637.
- 27^e Division militaire. Note 469.
- Divorce. Note 98, 404, note 537.
- DIX-HUIT (La Maisonfort, dans le chiffre de Stamford), 214.
- Dniester* (le), 659.
- DOHM (von, Ministre de Prusse). Note 466.
- DOLGOROUKY (prince Pierre). Note 539, note 545, note 546.
- DON (colonel George), 18.
- Donation. Note 384.
- DORRIES (George), 750, 756.
- DORVILLE (Louis de). Note 537.
- Dotations. Note 503, 556.
- Douai*, 63.
- Douguino*, 599.
- Douvres*, 505, 757.
- Downing Street*. Note 30, note 61, note 87, note 111, 427, note 543, 596, note 645, 754.
- DOYLE (général), 716.
- Dragons (11^e régiment de), 497, note 538.

- Dragons (13^e régiment de), 497, note 538.
- Dragons (19^e régiment de), 538.
- Dragons (1^{er} et 6^e régiment de, autrichiens). Note 382.
- Dragons (2^e régiment de, autrichiens). Note 544.
- Dragons de d'Arberg (régiment de). Note 382.
- 9^e Dragoons. Note 754.
- 12^e Dragoons. Note 754.
- DRAKE (Sir Francis), 10, 713, 717—719.
- DRENTHE (province de). Note 121.
- Dresde, 57, note 93, note 113, note 193, 207, 227, note 261, 284, 286, 287, 303, 309, 361, note 428, note 435, 511, note 544, note 551, 552, 755.
- Drissa (camp de), 739.
- Droits de l'homme (les), 275.
- Dropmore, 163, note 165, note 345, 614.
- Dropmore Papers, note 22, note 23, 25—note 27, note 29—note 31, note 33, note 37—note 52, note 60, note 62, note 73, note 80, note 85, note 87, note 88, note 91, note 100—note 102, note 104, note 105, note 107, 110, note 113, 114, note 116, note 118—note 124, note 130, note 132, note 133, note 137, note 142, note 145—note 147, note 153, note 155, note 158, note 164, note 166—note 169, note 172, note 173, note 179, note 184, note 192—note 195, note 197—note 199, note 206, note 211, note 213, note 220, note 223, note 228, note 233, note 237, note 239, note 241, 245, note 249, note 250, note 252, note 253, note 255, note 256, note 258, note 262, note 265, note 267, note 269, note 270, note 273, note 275, note 285, note 295, note 300, note 309, 310, note 322, note 324, note 326, note 329, note 337, note 345, note 357, note 361, note 362, note 370, note 374, note 381, note 386, note 388, note 394, note 404, note 414, note 417, note 425, note 426, note 428, note 451, note 452, note 462, note 466, note 470, note 487, note 498, note 528, note 549, 565, note 567, note 582, note 584, note 586, note 596, note 598, note 616, note 620, note 624, note 624, note 637, note 645, 649, 651, note 653, 656, note 664, note 665, 669, note 679, 680, 699.
- DRUMOND (banquier anglais), 27.
- Dublin. Note 85, note 521.
- DUBOIS (le). Note 302.
- DUBOIS (Préfet de Police), 689.
- DUBREUIL. Note 365.
- DÜHESME (Général). Note 430.
- DU MONCEAU (Général). Note 184.
- DUMOURIEZ, 59, 417, note 433, 631, 661.
- DUNDAS (Sir William). Note 592.
- Dungarvan. Note 754.
- Dunkerque (Siège et levée du siège de). Note 62, note 88, note 496, 756.
- DUPÉROUX, 687.
- DUPONT (Général). Note 388, note 350, note 518.
- DUPUIS (agent secret). Note 451.
- DURCC, 292, note 306, note 314, note 349, 464, 489, 542.
- Düsseldorf, 78, note 81, 236, 241, 309, 687, 699.
- Dutch Brigade, 20.
- Dutch Rassemblement. Note 19, 20.
- DUTHEIL (agent de Monsieur), 10, 450, 451, 453, 454, 477, 478, 7, 1—725, 756, 757.
- DUTHEIL (baron). Note 566.
- DUVAL (Charles, conventionnel), 796.

E

- Eaubonne, 706.
- Echange (de prisonniers). Note 313.
- Echange (de territoire), 681, 683.
- Echec. Défaite. Revers. Note 63, 67, 95, 175, note 191, 198, note 199, 202, 263, 282—285, 304, note 305, 333, note 387, 432, 434, 457, 465, 520, 525, 527, 539, 591, 655, 685, note 752.
- Ecole de la Médisance (l', de Sheridan), 694.
- Ecosse, 11, note 454.
- EDEN (Sir Morton). Note 87, 113, 131, 135, note 176, note 197, 229, 613, 614.
- Eden Farm. Note 549.
- Edimbourg. Note 454, 724.
- EDWARDS (J.). Note 347.
- Eferding (château d'). Note 647.
- Eger (l'). 236.
- Eglisau. Note 281.
- Eglise (et prince de l'). 128.
- Eglise romaine, 187.
- EGRIGNY (abbé d'), 758.
- Egypte (l'), Egyptiens. Note 164, 194, 197, 243, 283, 302, 307, 331, 356, note 362, 415—417, 431, 433, note 528, 724.
- Ehrenbreitstein 149, 178, 181—183, 185, 189, 191, 192, 194, 212, 220, note 307, 420.
- EHRENSVERD (Ingénieur suédois). Note 419.
- Eichstedt (Evêché et affaire d'), 506, 702.

- El-Arisch* (convention d'). Note 528.
- Elbe* (l', et embouchure de l'), 231, note 257, note 259, note 414, 492, note 495, note 502, 504, 507, 510, 513, 517, note 530, 583, 587, 588, 746.
- ELECTEUR PALATIN (Charles-Théodore) (et armée de l'), 12, 71, note 281.
- Electeurs ecclésiastiques. Oote 473.
- Electeurs (les nouveaux). 525, 527.
- Elections, 473.
- Electorats* (les trois). Note 371.
- ELGIN (lord), 18, 27, 32, 79, 89, note 87, note 88, note 93, 199, 119, note 123, note 124, note 171, note 195, note 205, 207, 626.
- E'GIN MARBLES. Note 80.
- ELISABETH (Impératrice). 694, 629.
- ELLIOT (Hugh). Note 428.
- ELSWARTH (Oliver) (un des plénipotentiaires américains). Note 366.
- Embargo (et levée de l'), séquestre. Note 354, 425—428, note 550, 720, 750.
- Embarquement. Rembarquement, 73, 250, 253, 276; note 278, 293, 418, 421, note 487, note 527, 537, 617, 716, note 717.
- Emden*, 45—48.
- EMERY (Conseiller d'Etat). Note 688.
- Emigration. Emigrés, 10, note 74, 75, 99, note 257, note 259, note 313, note 314, 322, note 339, note 343, 345, note 347, 352—354, 384, 385, note 390, 400, 402, 406, 432, 435, 445, 456, 485, 578, 592, 596, 631, 652, 669, 670, 705, 719, note 723, 727, 756, 757.
- Emisnaire, 96, 97, note 165, 154, 230, 335, note 339, 358, 362, 363, 371, note 675.
- Emmerich*, 311, 327, 690.
- Empire* (l', français), 540, 713.
- Empire* (l' germanique. Princes. Constitution et députation de l'), note 30, 71, note 72, 78, 83, note 91, 93, 95, 104, note 115, 106, 108, 111, 119, note 120, 122, 145, 149, 152, 161, 174, 185, 187, 197, 206, 209, 211, 220, 232, 285, 287, 293, 295—297, 308, note 317, 320, 321, 371, note 381, 391, 397, 404, 413, note 414, 433, 461, 472, note 465, 469, 472—474, 480, 488, 566, 569, 571, 587, 588, 596, 597, 609, 610, 619, 648, 649, 667, 681, 685, 687, 732.
- Emprunts, 176, 300, 322, 326, 383, 523, 536, 537, 647, 680—683.
- Emprunt forcé, 334.
- Ems* (l'), 73.
- Encyclopédistes (les). Note 158.
- ENDE (d', Conseiller hanovrien), 512.
- ENGHIEN (duc d'). Note 259, note 280, 540, note 715, note 719, 713.
- English General Biography*, 8 note 11.
- Enrôlement. Enrôlés. Incorporation, 19, note 183, 359, 705.
- Entente. Harmonie. Note 105, 106, 133, 166, 175, 201, 236, note 324, 378, 407, 430, 591, 721.
- EPÉE (ordre de l'), 735.
- EPHRAÏM, 339, 341, 642—645.
- Equilibre européen, 91, 95, 187, 685.
- Equilibre de l'empire (germanique). Note 414, 631.
- Erfurt*. Note 546, 589, note 751.
- Erlangen* (et traité de neutralité d'). Note 82.
- ERNEST-AUGUSTE, ELECTEUR DE HANOVRE. Note 98.
- ERSKINE (Ministre d'Angleterre à Washington). Note 466.
- ERSKINE (Sir William, major-général), 502.
- Escadre. Flotte anglaise. Vaisseaux anglais. 170, 174, 194, 392, note 414, note 417, 422, 423, 425—427, note 449, 487, note 495, note 502, 505, 509, note 527, note 528, 531, 548, note 549, 556, 620, 621, 636, 637, 654, 655.
- Escadre flotte batave, 486, 487.
- Escadre, flotte danoise, 427, 655.
- Escadre (Vaisseaux), espagnole. Note 354, note 382, 491.
- Escadre, flotte française. 175, 194, 312, 389, note 437, 524, note 528, note 548.
- Escadre, flotte, vaisseaux de guerre hollandais, 170.
- Escadre, flotte, vaisseaux napolitains, 646.
- Escadre, vaisseaux prussiens, 509.
- Escadre, flotte russe. Note 359, note 494, 427, note 549, 556, 636, 645.
- Escadre bâtiments suédois. Note 589, 636.
- Escadre, flotte turque, 636.
- Escault* (l') (et navigation de), 59, 62, 63, 572, 655.
- Escheburg*, 510.
- Espagne. Espagnols*, 189, 220, 295, note 323, note 329, note 338, 353, 354, note 362, 371, 378, note 395, note 399, note 408, 505, 524, 569, 643, 655, 685.
- Espions. Espionnage. Note 39, note 327, 361, 369, 373, 453, 454, 477, 478, 602, 644, 645, 716, 726, 727.

- Essen (Abbaye d'), 702,
 Estafette, 153, note 509.
 Estoco (général de l'), 623.
- Etal. Situation (des affaires), 84, 89, 92, 103, 107, 114, 120, note 121, note 124, 125, 129, 132, 137, 138, 145, 147, 148, 170, 188, 193, 195, 204, 207, 209, 215—219, 223, 225, 235, note 239, 263, 266, 272, 273, 281, 284, note 285, note 287, 289, 304, 348, 353, 357, 358, 367, 376, 379, 393, 417, 447, 460, 465, 484, 486, 495, 508, 660, 568, 573, 584, 588, 614, 625, 649, 705.
- Etat des esprits. Opinion (et opinion publique), 89, 101, 147, 188, 222, 239, 283, 316, 307, 311, 353, 355, 357, 358, note 358, 371, 385, note 387, 396, 402, 412, 413, 440, 441, 498, 540, 579, 683, 708, 726.
- Etats. Possessions héréditaires (de l'Empire). Etats allemands (petits), note 15, 104, 132, note 176, 382, 431, 433, 455, 681.
- Etats ecclésiastiques. 394, 455.
 Etats généraux. Note 406.
- Etrurie (royaume d'). 503, 506.
 Etrusco (l'). 654.
 Ettenheim. 540, 713.
- Europe (l' et nord de l', situation et souverains de l'). 34, 39, 57, 66, 70—73, 75, note 81, 84, 86, 87, 89—96, 107, 109, 115, 120, 125, 128, 129, 133, 151—note 155, 164, note 166, 186—188, note 194, 200, 204, 207, 219, 221, 235, 243, 252, 254, 258, note 262, 267, note 270, 272, 275—277, 282, 286, 288—290, note 294, 304, 308, 316, note 317, 336, 337, 371, 389, 404, 410, 418—420, 422—424, 428—430, 447, 449, 450, 457, 474, 481, 484, 485, 488, 490, 495, note 504, 509, note 519, 520, note 529, note 536, 537, note 546, note 547, 567, 568, 570, 572, 573, 584—588, 597, 598, 606, 608, 613, 621, 623, 646, 650, 651, 655, 661, 666—669, 683, 685, 690, 699, 721, 739, note 753.
- Euten. 693. Note 752.
- Evacuation. Note 63, note 91, 187, 269, 272, 299, 300, 386, note 387, note 466, 485, 490, 499, 501, 502, 553, 639, 654, 699, 701, 702.
- Evasion. Note 257, note 259, 397, note 351, note 528, 713, 715—717, 756, 757.
- EXAGÉRÉS (les). Note 375.
- EXCLUSIFS (les). Note 351, note 365, 709.
- Exigences. Demandes. Prétentions. 184, 351, 391, note 414, note 418.
- Exil. Exilés. 630, 709, 711, 714.
- Exportation (et bons pour l'). 393—395, 525.
- Expulsion. Extradition. Note 169, note 259, note 339, note 367, 636, 637, 648, 683, note 722, 724, 726, 757, 758.
- Éylau (bataille d'). 737.
- EYNARD. Note 323.

F

- FABEN (colonel). Note 190, note 220.
- FAGEL. 45, 46, note 278, note 330.
- Famars (Camp de), 59, 63, note 83.
- FAUCHE BOREL. 10, 38, note 39, note 213, 214, note 257, note 258, note 453, note 454.
- FAURIEL. Note 714.
- FÉDÉRALISTES (les). Note 711.
- Feldkirch. Note 240.
- FERDINAND (Archiduc, Grand-Duc de Toscane, électeur de Salzbourg). note 258, note 390, 454, note 506, note 527, 681.
- FERDINAND DE PRUSSE (prince). Note 167, note 436, 581.
- FERDINAND DE PRUSSE (princesse). 169, note 319.
- FERDINAND IV (roi de Naples). 196—199, 201—203, 223, 227, 254, note 348, 418, note 505, 611, 645, 618.
- Fermo. 198, 212.
- Ferrare. Note 390.
- FESCU (cardinal). Note 259, 753.
- FÉTIS. Note 372.
- Feydeau (rue et théâtre de la rue). Note 385, note 395.
- Fiefs ecclésiastiques (sécularisation et confiscation des). 360, 394, 455, 472.
- Finances (et ministère des). Embarras financiers. 31, 163, 176, 294, 295, 297, 299, 331, note 342, 349—352, 366, 376, 457, note 472, 477, 611, 634, 641.
- FINKENSTEIN. Note 72, 84, 161, 231, note 244—268.
- Finlande, (la). *Finlandais. Finnois.* Note 419, note 426, 598, 735, 741, 744.
- Firman. Note 80.
- FITZ-GERALD (lord Robert) Note 527, 726.
- FITZPATRICK (Walter). 680.
- FLAHAUT. Note 394.
- Flandre. 61—63, note 88, note 257, 333, note 502, note 527, 654.
- Flandre maritime. Note 91.
- FLEURIEU (comte Claret de). Note 346, 347, note 366.
- Fleurus (et bataille de). 37, note 64, note 130.

- FLEURY (duc de). 39.
- Florence. Note 313, note 390, 560, 578.
- FLORIDA-BLANCA (comte de). Note 506.
- Fonds de l'Etat. Fonds publics. 457, 459.
- FONTANES. 398, 399.
- Foot. Dutch Troops (2^e régiment). 19.
- Forchheim. Note 430.
- Foreign Office. Note 74, 110, 244, 310, 421, note 529, 725, note 755.
- Foreign Secretary. Note 543.
- FORFAIT. Note 437.
- FORNERON (H). Note 450, note 452, 727.
- FORT (Le). 214.
- FORTESCUE (J. B. Manuscrits de). 640.
- FOUCHÉ. 7, note 339, 343, note 345, note 353, 360, 361, 373, note 400, 442, 443, note 451, 453, 456, note 458, 478, 617, 687—689, note 707, 709, 714, 715, 756—758.
- FOURNIER (A). Note 345.
- FOX, 58, note 170, note 171, note 387, note 543, note 544, note 559, note 551, 559, 560, 563, 632, note 754.
- Francs-maçonnerie. Francs-maçons, 671.
- France. Français, 12—14, 16, 21, 22, 31, 34, note 39, 40, 46, 49, 51, 54, 55, 67, 74, 79—83, note 85, 86, 88, 89, 92, 93, 96, 99, note 100, note 101, note 105, 107—113, 115, 117, 118, note 120, 125, 127, 130—137, 140—142, note 144, note 148, 149, 152, 153, note 155, 159—161, 164, 167, 169, 172—174, 179, 184, 185, 187, 188, 191, 193, 196, 204, 207, 208, 211, note 212, 217, 219—222, 224, 227, note 228, 230, 233, 234, 237—240, 243, 246, 256, 258, 263, 265, 266, 269—272, 274, 281—286, 290, 292—301, 303—308, 310—316, 319—326, 330, 334—341, note 344, 346—349, note 351, 354, 355, note 357, note 353, 360—364, 366, 367, 369—371, 375—381, 386, 391—394, 396, 399, 411—404, note 406, 407, 409, 412—414, 417, 418, 420, 421, 423, 424, 426, 431, 437, 438—440, 441, 443, 445, 447, 449, 452, 455, 459—465, 467, 468, 471, note 473—477, 479—481, 484, 485, 488, 490, 495, 498, 499, 501, note 502, 504—506, 509, 513, note 515, note 519, 521, 523—526, note 530—533, 535—540, 542, note 544, 545, note 547, 552—554, 556, 558, 566, 568, 569, 572, 575, 576, 578, 580, 585, 587, 589—593, 596—599, 605—607, 609, 610, 613, 619, 620, 625, 628, 630—639, 641—647, 654, 657, 658, 663, 665—671, 678, 680—685, 688, 690, 691, 696, 693, 699, 701—704, 706, 707, 713, 715, 718, 722—724, 726, 728, 735, 746, 747, 749—753, 756, 758.
- France (Est de la), 716—718, 727.
- France (Midi de la), 297, 312, note 365, note 452, 688.
- France (Nord et côtes du Nord de la). Note 528.
- France (Ouest de la). 300, 328, note 329, 344, note 452, 688.
- Francfort sur le Mein (Grand-Duché de). 71, 73, note 96, note 160, note 367, note 472, 533, 554, 589, 722, 726, note 731, note 753.
- Francfort sur l'Oder, 44.
- Franche-Comté (la), 298.
- FRANÇOIS (agent des princes, puis de Fouché), 451, 453, 454.
- FRANÇOIS I^{er} (Empereur). Note 160.
- FRANÇOIS II (FRANÇOIS I^{er}), 21, 25, 29, 34, 50, 55, note 60, 71, 81, note 93, note 96, 98, 103, note 105, 106, 110, 112, 113, 115, note 118, note 120, 123, 126, 128—131, note 133—135, 149, 152, 164, note 176, 208, 209, note 212, 214, 217, note 229, note 239, note 240, note 291, note 293, 297, 298, 360, 300, 311, 326, 333, 337, note 341, 349, 359, 360, note 374, 377, note 382, note 384, 388, 391, 393, 394, 400, 406, 407, 409—411, 413, 416—418, 420, 422, 435, 437, 438, 447, 461, 473, note 488, 566, 569, 573, 581, 608—611, 618, 619, 625, 639, note 640, 645, 648, 657, 664, 665, 679, 680—683, 685—687, 692, 693, 699, 703, 738
- FRANÇOIS (archiduc, duc de Modène), 652.
- FRANÇOIS (de Neufchâteau). Note 133, 139.
- Franconie (le cercle et évêchés de), 113, 126, 155, note 463, note 508, 643.
- FRASER. Note 80.
- FRÉDÉRIC I^{er} (roi de Prusse), 95.
- FRÉDÉRIC II, 14, note 62, note 64, 94, 95, 134, note 146, note 160, 218, note 268, note 342, note 436, note 508, note 537, 576, 591—593, 622, 633, 641, 643, 672, 673, 675, note 752.
- FRÉDÉRIC II (électeur, puis roi de Wurtemberg), 448, note 527, 680, 684, 701, 702.
- FRÉDÉRIC VI (roi de Danemark), 514.
- FRÉDÉRIC-AUGUSTE (électeur, puis roi de Saxe). Note 93, 236, 237, 308, note 755.
- FRÉDÉRIC-AUGUSTE (duc d'Oldenburg). Note 516.
- FRÉDÉRIC D'ORANGE (prince) (FRÉDÉRIK DER NEDERLANDEN), 8, 14—18, 35, 36, 60, 61—63, 126, 128, 130, 131, 134, 135, note 199, 203, 214, 612.

- FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}. 95, 576, 577.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME (le grand électeur), 95.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, 14, 15, 17, 22, 23, note 60, note 62, 66, 67, 71, 72, 74—77, 81—85, 87—92, 94—97, note 120, 178, 181, 217, note 225, note 318, note 342, note 537, 574, 576, 578, 581, 582, 587, 591, 592, 594, 597, 622, 633, 634, 640, 641, 643, 644, 659, 671—675, 678, note 752.
- Frédéric-Guillaume III, 23, 24, 26, 28, 32, 33, 35, 36, 41, note 42, 48, 49, 51, 53—55, 84, 85, 99, 101, 103—115, 117—120, 122, note 124, 125, 128—130, 133, 134—138—140, 142—145, 148—150, 152, 156—159, 161, note 167—169, note 171, 175, 178—180, 182, 183, 185, 186, 189, 191, 192, 195—203, 205, 208, 210, 212, 214, 215, 217, 219—222—228, 230—233, 235, 238—241, 243, note—244, 247, 259, 260, 264—271, 273, 275—278, 283, 285, 286, 291, 292, 305—305, 307. 316—320, 324, 340—342, 348, note 363, 364, 382, 392, 394, 397, 407, 408, note 414, 379, 420, note 430, note 440, note 449, note 455, 461—463, 466—468, 472, 481, 483, 489, 494, note 495, note 498, 499, 504, 508, 509, note 516, note 519, 537, 538, 540, 542, 543, 545, 554, 557, 565—567, 569, 570, 573—581, 586—588, 590, 592—596, 598, 620, 622—624, 626, 634, 635, 643, 646, 647, 666—668, 670, 671, 676, 677, 679, 685, 700, 703, 720, 732—734, 738, 739, 749—752, 754.
- Frédérique-Caroline Sophie (de Mecklembourg-Strelitz, sœur de la reine Louise de Prusse, princesse de Solms). 542, 543, 577, 578, 595, 733, 734.
- FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE (princesse de Prusse, princesse héréditaire d'Orange). 20, note 35, 47, note 62, note 142, note 225, note 345, 529, 530.
- FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILHELMINE (princesse d'Orange). 15, 21, 23, 25, 49, 57, note 60, note 61, 87, 93, note 225, 261, note 294, note 397, 475, 479, 538, 548, 551, 554, 557—559, 668, 669.
- Freienwald*. 447.
- FRÈRE (général). Note 502.
- FRÉRON. Note 711.
- Freytag* (feld-maréchal de). 87, note 88.
- FRIAS (duc de). Note 354.
- Fribourg* (et bibliothèque de). 296, note 432.
- Friedland* (bataille de). 737.
- FRIESEN (comte de). Note 160.
- FRIMONT (général baron de). Note 98.
- Frise* (la), *Est-Frise*. Note 121, 170, note 184, 236, 248, 251, 255, 309, note 637.
- FRÖLICH (général). Note 314, note 317, 682.
- Frontière du Nord, et anciennes frontières, (France)*. 59, 133, 174, 191, 243, 272, 282, 320, 345, 394, 420, 455, 481, 636, 647, 667.
- Frontière prussienne. 250, 272, 499.
- Fructidor* (décrets du 5 et 13). Note 184, 375.
- Fructidor* (le 18). 183, note 184, 335, 375, 476, 477, 606.
- Fulda* (la). 62.
- FULDA (prince de). 551.
- Fulda* (évêché, puis principauté de). Note 551.
- Furnes*. 61, 62.
- Fuva*. 734.

G

- Galicie* (la). Note 167, note 228, 654, 675, 676.
- GALITZÈNE (D. V. général). 745.
- GALLATIN (chevalier de). 101, 102, 573, 574.
- GALLAVRESI (G.). Note 617.
- GALLO (marquis de). Note 213, 254, 611, 736.
- GANBLIER (amiral). 655.
- Gand*. Note 258, note 496, 654, 705.
- GANTEAUME (amiral). 421, note 437.
- GARAT. 458.
- Garde (la russe). 627, 629.
- Garde à pied (la), hanovrienne. 736.
- Garde à cheval (régiment de la, russe). 571.
- Garde des Archers (la). Note 382.
- Garde consulaire (la). 410, 413, 415, 431.
- Garde Nationale (le). 704, 710, 711.
- GARDEN (comte de). Note 93, note 164, note 176, note 181, note 186, 188, note 198, note 210, note 314, note 366, note 414, note 426, note 530, note 750.
- GARDENER (capitaine). Note 453, note 454.
- Ga: des à pied (3^e régiment des. Anglais). Note 563.
- Gardes d'Artois. 721.
- Gardes du Corps* (hanovriens, régiment des). Note 510.
- Gardes du Corps* (Piémontais). Note 384.

- GARLIKE. Note 80, note 147, note 148, note 155, note 165, 207, 311, note 337, note 470, 624.
- Garnisons. 62, 73, 490, 530, 547.
- Gatchina*. Note 48, 281, note 285, note 329, 664, 695.
- Gazette de France (la). Note 454, note 715.
- Gazette de Francfort (la). Note 469, 473.
- Gazette de Hambourg* (la). 217.
- Gazette de la Cour (Péttersbourg). 425.
- Gazettes étrangères. 440, 441.
- GEBHARD. 755.
- Gendarmerie, gendarmes. 705, 707, 757, 758.
- Gendarmes de la Garde (prussienne). 733.
- Gênes (république de et rivière de). 220. Note 313, 337. 666, 684.
- Genève (et Université de). *Genevois*. Note 85, note 158, 220, note 261, note 313, note 417, note 454, 482, 725.
- GENTZ (Frédéric de). 10, note 193, note 291, 310, 382, note 551.
- GEORGE I^{er}. Note 98, note 513.
- GEORGE II. Note 98, 594.
- GEORGE III. 20, 22, 24, 25, 27, 30, 32, 54, note 62, 81, 84, note 85, 87, 88, 97, 98, note 100, note 104, 109, note 110, 113, 135, note 142, note 158, note 168, 170, 173, note 176, note 206, 252, 275, 276, note 285, 287, note 293, 312, 330, 340, 341, 427, 428, 463, 467, 483—485, 489, note 494, 496, 498, 500, 502, note 509, 513, 534—537, 565—567, 588, 596, 597, 621, 625, 645—648, 665, 666, 680, 698, 699, 720, 721, note 750.
- GEORGE IV. Note 62, note 74, note 335, note 528.
- GEORGES. 402, 717, 757.
- GEORGES (de Darmstadt, princesse). 595.
- Gertraydenberg*. 16, 64, 65.
- Gévaudan (Régiment de). Note 452.
- GILLIERS (baron de). Note 387.
- GINCK (comte de). 265.
- GINGUENÉE. 706.
- Gironde (Département, Préfet de la). *Girondins*, 707.
- Gleichen* (comté de). Note 527.
- GLEICHEN (Johann-Ludwig, comte de). Note 112.
- GLEICHEN (Philippe-Ernest, comte de). Note 112, note 527.
- GLEIM (chancine). 13.
- Glogau*. 622.
- GLOUCESTER (duc Guillaume de). Note 502.
- GLOUCESTER (Guillaume-Frédéric, duc de). 502. Note 503.
- GNEISENAU. 623.
- GÖCKING. 13.
- GODARD (abbé). 687.
- GOERTZ (comte de SCHLITZ, dit comte de). Note 239, 755, 756.
- Gœttingue* (et Université de). 13, note 85, note 158, 498, note 513, 526, note 531.
- GOHIER. Note 453, 706.
- GOLTZ (comte de). Note 72, 591, 751.
- GORANI. Note 677.
- Gotha*. Note 113. Note 159.
- Gothembourg*. Note 454.
- Gouvernement provisoire. Note 184, note 227, note 347.
- GOUVION SAINT-CYR. Note 359, note 360, note 505.
- GRAMONT (duc de). 718.
- GRAND-PENSIONNAIRE (de Hollande). Note 405.
- Grande Armée (la). 559.
- Grande-Bretagne* (voir *Angleterre*).
- Grande écurie (adjudant de la). Note 498.
- Grande encyclopédie (la). 8.
- Grandes Puissances (les continentales). Note 30, 31, 94, 96, 107, 108, 110, 111, 113, 114, 119, 120, 125, 129, 134, 137, 140, note 166, 175, 187, 196, 219, 221, 222, 231—237, 304, note 313, 369, 371, 377, 380, 410, 457, 469, 566, 584, 585, 587, 588, 596, 625, 702.
- Grange Batelière* (rue de la). 439.
- GRASSINI (la). Note 143.
- Grebbe*, *Grebbe*. 637.
- GRÉGOIRE. 631.
- Grenadiers hollandais. Note 184.
- Grenadiers (4^e régiment de). 627.
- Grenadiers (de la Garde Consulaire). 410, 413.
- Grenadiers de la Garde (russe). 743, 745.
- Grenoble*, 705.
- GRENVILLE (lord). 22, 24—27, 30, 38—41, 43—47, 50—52, 58, note 60, note 61, note 73, note 80, 84, note 85, 87, note 88, note 91, 100—105, note 107, note 111, note 113—115, note 118, note 121, note 122, note 124, note 130, note 133, 136, note 138, note 143, 146—148, note 153, note 155, 161—167, 169

- 173, note 179, note 181, note 219, note 195, 197—199, note 205, note 211, note 213, note 220, 233, 234, 237—241, 244, 246—250, 252, 253, note 256, note 262, 267, 269—271, note 273, note 275, note 278, 281, note 285, note 293, note 300, 309—311, note 322, note 324, note 325, 327, note 329, note 330, note 337, note 341, note 345, note 357, note 360, note 362, note 370, note 374, note 381, note 386, note 387, note 394, note 404, note 414, note 417, 424—428, note 451, note 463, note 466, note 470, note 486, note 487, note 498, note 502, note 521, note 549, 559, 565, note 582, 584, 586, 590—598, 613—617, 620, 624, 625, 627, 640, 645—647, note 649, 653, 656, 664, 666, 679, 680, 682, 683, 692, 698, 699, 725—727, note 755.
- GRENVILLE (George).** Note 170.
- GRENVILLE (Thomas).** 32, 37—48, 50, 51, note 53, note 102, 170, note 171, note 181, note 192, 193, note 198, 208, 210, note 211, 213, note 220, 223—225, note 227, 230—233, 237—241, 244, 246—250, 252, note 255, 256, 260, 263—279, note 283, 287, 309, 337, 332, 334, note 337, 352, note 357, 379, note 493, note 425, 475, note 521, 539, 557, 559, note 649, 652, 666, 734.
- GRENVILLE LEVESON GOWER (lord).** Note 325, note 499, note 618, 632, 633, 731, 734, 736.
- GREY DE GROBY.** 11.
- GREY DE GROBY (Anchitel).** 11.
- GREY DE GROBY (Catherine).** Note 11.
- GREY DE GROBY (Elisabeth).** Note 11.
- GREY DE GROBY (Henry, 1^{er} comte de Stamford).** Note 11.
- GREY DE GROBY (Harry, 3^e comte de Stamford).** Note 11.
- GREY DE GROBY (John).** Note 11.
- GREY DE GROBY (Léonard).** 11.
- GREY DE GROBY (Thomas).** Note 11.
- GREY DE GROBY (Thomas), 2^e comte de Stamford.** Note 11.
- GREY DE GROBY (Willoughby).** Note 11.
- GRIMALDI (duc de).** Note 503.
- GRIMM,** 157, 159.
- Grisons (les),** 220, 240, 298, note 313.
- Grisselham.** 743.
- Grodno.** 599, 604.
- GROENING (député de Brême).** 528.
- Groningue (province de).** Note 121, 236, 248, 251, 255, 309, 310, 636.
- GROUCHY (général).** Note 198.
- GROUVELLE.** Note 606.
- Grubenhagen (principauté de).** 513.
- Guadeloupe (la),** 376, 377.
- Guastalla (principauté de).** Note 558.
- Gueldre (la et brigade de la).** Note 183, 309, 328, note 506.
- Guernesey (Ile de),** 485, 713, 716.
- Guerre (ministre de la),** 478, 714, 720.
- Guerre civile,** 68, 485.
- Guerre de la Succession de Bavière.** Note 64, note 508, 604, 622.
- Guerre de Sept ans (la),** 13, note 64, note 75, 108, 134, 218, 480, 483, 507—509, 594, 736.
- Guerrillas,** 655.
- GUIDES (les, — de Bonaparte),** 410.
- Guignes,** 711.
- Guillaume le Taciturne,** 17.
- GUILLAUME IV (roi d'Angleterre).** Note 193, note 502.
- GUILLAUME V D'ORANGE,** 14—16, 18, 20, 21, 23, 26, 30, 31, 33, 34, 36—38, 41, 43, 48—50, 52, 57, 59, 61, 66, 71, note 72, 79, note 82, 110—112, 114, 117, 119—123, 126, 128, 128—131, 134, 136, 139, 141—143, note 155, 157, 159, 160, 163, 165—169, 177—181, 189, 196, 199, 201, 202, 205, 206, note 211, 212, 224, note 225, 231, 238—240, 245, 247, 248, 255, 256, 259—262, 265, 269, note 270, 272, 279, note 307, 323, 325, 341, 342, note 405, 448, 450, 461—463, note 470, 474, 479, 487, note 551, 570, 596—598, 608—611, 637, 681—686.
- GUILLAUME-FRÉDÉRIC (prince héréditaire d'Orange, plus tard Guillaume I^{er} roi de Hollande),** 14—16, 20, 23, 28, 40, 41, 43, 46, 59, 61—63, 99, 101, 107, 114, 138, 140, 142, 157, 169, 171—173, 178, note 184, 224, 247, 248, 262, 265, 266, 276—279, note 330, note 462, note 463, 475, 487, 529, note 551, 570, 636, 637, 739.
- GUILLEMARDET (préfet de la Charente-Inférieure).** Note 715.
- Guinée (la et côte de).** Note 184.
- GUSTAVE III (roi de Suède).** Note 160, 728, 731, 735.
- GUSTAVE IV Adolphe (roi de Suède).** Note 160, 547, 735, note 750.
- Guttsdahl,** 742, 743.
- Guyane (la),** 361.

H

HÄCKEL (de la cour de la duchesse de Brunswick), 555.

HAGER (baron, président de la police autrichienne). Note 617.

- Halberstadt*. 13, 14.
- HALGOUD*. Note 546.
- HALL (HUBERT)*. 8. Note 19.
- Hambourg*. Note 37, note 45, note 80, note 100, note 159, note 160, 191, note 192, 207, 220, note 227, note 228, note 257, note 258, note 271, 276, note 278, note 281, 286, 321, note 324, 326, 336, 340, 341, 366, 413. note 414, note 450, 454, note 466, 501, note 503, note 504, 508, 509, 511, 513, 517, 525, note 536, note 553, 560, 561, 578, 583, 644, 651, note 661, note 718, 733, 737, 745, 746, 750, 756—758.
- Hameln*, 497, 517, 544—547, 549, note 552, 553.
- Hamme*. 722.
- HAMMOND*. Note 285, 559, 725.
- Hampton-Court*. Note 23, 36, 141, note 167.
- HANOTEAU (juge de paix)*, 453.
- Hanovre (Electorat de)*. *HANOVRIENSE* 13, note 15, 19, note 20, 52, 56, note 85, note 87, note 88, note 98, note 112, note 135, note 136, 149, 154, 173, 193, 287, 309, 321, 340, 341, 379, 420, 464—467, 480, 489, 491, 492, 494—500, 502—504, 510, 511, 513—517, 520, 522—526, 529, 531, 532, 535, 536, 538, note 543, note 546, 547, note 550—553, 555, 582, 583, 587, 588, 644, 732, 736, 737, 738, 745, 753, 754.
- Hanovre (Régence de)*. Note 494, note 495, 510, 523, 525, 526.
- Harburg*, 497, note 502.
- HARCOURT (et Harcourt Papers)*. Note 225.
- HARCOURT (duc d')*. Note 82, note 171, 722.
- HARCOURT (régiment d')*. Note 75.
- HARDENBERG*, 18, 73, 79—81, 542, 551, 552, 590, 623, 643, 738, 749—753.
- Harley Street*. Note 246, note 252, note 267, 664.
- HARNIER*, 71—73, note 81.
- HARRIS (voir Malmesbury)*.
- HARROWBY (lord)*, 55, note 74, 539.
- Harwich*. Note 211.
- HASSELT (W. von)*. Note 98.
- Harz (Le, Méridional)*, 13.
- HAUGWITZ (comte de)*, 18, 31, 33, 37, 41, 51—53, note 72, 79, 81, 84, note 96, 97, note 102—105, 110, note 116, 117, 120, note 122, 133, 137, 143—148, 150—153, 156, 157, 159, 161, 162, 166—169, 173, 177—183, 185, 186, 189, 191, 192, 194—198, 200—206, 212, 214—216, 223—227, 231, note 233, 238—241, 244, 247, 248, 264—274, 276—278, 283, 290—292, 305, 316—320, 326, 336, 340, 341, note 342, note 363, note 364, 379, note 392, note 414, note 436, 450, 464—468, 472, 480—482, note 486, 487, 494—496, note 499, 501, note 506, 508, 514, note 519, 521, 546, note 547, note 549, 555, 557, 558, 582, 584, 586, 589, 592, 593, 623—687, 634, 643, 644, 652, 669—671, 676, 677, 684, 686, 705, 738, note 749—754.
- HAUGWITZ (comtesse de)*, 671.
- Haus, Hof und Staats Archiv (Vienna)*. Note 35, note 52, note 79, note 126, note 135, note 213, 421, note 422, 608—612, note 639, 640, note 686, note 687.
- HAUTERIVE (d')*. Note 345, 690, 758.
- Haure (le)*, 377.
- HAWKESBURY (lord)*, 464, 465, note 470, note 471, 480, 489, note 490, 500, 511, 516, 723, note 731.
- Haytesbury*, 726.
- HEDEMAN (de)*, 552—554.
- HÉDOUVILLE (général d')*. Note 328, 526.
- Heidelberg*, 12.
- Heilsberg (combat de)*, 743.
- Heeth*, 327.
- Helder (le et expédition du)*. Note 278, note 502.
- HÉLÈNE PAVLOVNA (grande-duchesse)*. Note 749, note 752.
- Héliopolis (et bataille d')*. Note 417.
- HELVÉTIUS (club)*, 335.
- HENRI DE PRUSSE (prince)*, 106, 148, 156, 159, note 167, 169, 177, 291, note 348, note 436, 448, 450, 581, 590—595, 633.
- Hérault (département de l')*. Note 335.
- HERZBERG (comte de)*. Note 751, note 752.
- Hesse (la), Hessois*, 12, 240, 526, 537.
- Hesse-Cassel*, 526.
- Hesse-Darmstadt (grand-duché de)*. Note 72.
- HESSE (Charles, prince de)*. Note 351, 365, 367, 707.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, landgrave de)*. Note 315.
- HESSE-CASSEL (Guillaume, landgrave et électeur de)*, 73, note 225, 236, 237, note 367, 492, 494, 515, 527, 536, 549, 589.
- HESSE (princesse électorale de)*. Note 749.
- Hesse-Darmstadt (Landgraviat. Sub-délégués de)*. Note 181, note 474.

- Hildesheim* (association de), 284, 493.
HOCHBERG (Jean-Henri, V. comte de).
 Note 527.
Hohenlinden (et bataille de), 32, 52,
 note 317, note 350, note 359, 417, 434,
 note 437, 439, 447, 460, note 692, 699,
 702.
HOHENLOHE-INGELFINGEN (prince de),
 96, note 225, 568, 622.
HOHENLOHE (régiment de). Note 452.
Hollande. Pays-Bas. Provinces
Unies, 15—17, note 20, note 23, 27, 31,
 40—43, 45, note 47, note 49, 60—62, 67,
 71, note 72, note 74, 79—81, note 85,
 note 91, 99, 100, 112, 113, note 121,
 132, 133, note 135, 139, 142, note 155,
 162, 165, 169, 170, 172—174, 179—185,
 187, 189, 191, 193, 204, 210, 211, 220,
 222, 224, 232, 234, 236—238, 241, 243,
 247—253, 257, 260, 267, 269, 272—274,
 276, 281—285, 287, 295, 304, note 306,
 309—311, 313, 315, 317, 319—325, 328,
 333, note 339, 360, 364, 366, 370, 392,
 394, 397, 403, note 405, 406, 420, 423,
 424, 430, note 452, 455, note 463, 480,
 487, 500, 502, 507, 509, 510, note 527,
 537, 538, 558, 572, 573, note 608, 617,
 625, 626, 636, 637, 639, note 640, 646,
 651, 654, 658, 667, 685, 722.
Hollande (province de), 236.
Hollande méridionale (province de).
 Note 16.
Hollande (Nord), 293, 637.
Holstein (le). Note 100, 236, 524, 530.
HOLSTEIN-BECK (princesse de), 590.
Holwood. Note 250.
Hombourg 683.
Hommes Libres (journal des). Note
 367, 444, 712—715.
Hongrie (et roi de), *Hongrois*. Note
 240, 413, 419, note 675.
HOOD (amiral). Note 528.
Hôpital Saint-Jacques. Hôpital du
Sud. Note 351.
HORACE. Note 339.
HORACES (les), 373.
Hornsbach. Note 508.
Hörstmar. Note 474.
HORTENSE BEAUHARNAIS, 458, 459.
Hostilités (cessation et reprise des),
 34, 51, note 81, 117, 131, 132, 137, 198,
 200, 201, 208, 218, 229, 237, note 239,
 240, 297, note 333, note 344, note 350,
 353, 354, note 357, 360, 383, note 387,
 401, 403, 406, 409, 411, note 417, 428,
 note 459, 460, 489, note 495, 505, 507,
 541, 568, 569, 576, 613, 659, 653, 683,
 699, 725.
HOTZE (général), 232.
HOUGHARD (général). Note 88.
Hoya, 497, note 538.
HOYNE (comte de, ministre prus-
 sien), 541.
Hubertsburg (paix d'). Note 319.
HUDELIST (de). Note 239, 686.
HÜFFER. Note 213, 639, 644.
HULTMANN, 52.
HUMBERT (général). Note 192.
HUMBOLDT (Guillaume de). Note 751.
 1^o Hussards, 497.
 2^o Hussards, 497.
Husum, 718.
HYDE DE NEUVILLE. Note 258, 687—699,
 722, 756, 757.
HYDE DE NEUVILLE (madame de), 629.
- I**
- IABLONOVSKI** (prince, castillon de Cra-
 covie), 677.
IAGOW (de), 580.
Iékalérinoslaw (régiment d'), 745.
Iéna (bataille d'), 58, note 72, note 193,
 note 508, note 515, note 546, 739.
Iles Vénitiennes (Les), 175, 702.
Ilfeld, 13.
ILLUMINÉS (les), 577.
Illyrie (l'). Note 381.
IMOGENE (l', frégate anglaise). Note 487.
IMPÉRIAUX (les), 81.
Impôts. Réquisitions, 99, note 155,
 296, 344, 352.
Imprimerie nationale (l'), 400.
Indemnités. Dédommagements.
 Compensations. Réparations. Note
 21, note 30, 31, note 33, 53, 73, note
 82, note 91, 104, note 105, 111—114,
 119, 122, 123, 126—128, 133, 142, 151,
 152, note 171, 198, note 307, 364,
 note 374, 390, 392, 394, 407, note 414,
 note 429, 461—463, 472, 474, 475, 486
 —488, note 498, note 551, 596, 597,
 702, 705, 713, 729,
Indépendance, 674, 709.
Indépendants (les). Note 712.
Indes et Indes orientales (les). Note
 184, 424, 654, 667.
Infanterie (6^e régiment d') (anglaise).
 Note 502.
Infanterie (115^e régiment d') (an-
 glaise). Note 502.
Infanterie Brünneck (régiment d'),
 622.

- Infanterie Comte Lothum (régiment d'), 622.
- Information. Renseignements (et service des), 39, 50, 58, 141, 142, note 193, 194, 225, note 227, 310, 311, 499, 417, 559—561, 579, 612, 618, 619, 726, 758.
- Ingelmunster* (et combat d'). Note 183.
- Ingolstadt*. Note 359, note 388, note 692.
- Inn* (P), 298, 382, 692, 702.
- INSTITUT (MEMBRE DE L'). Note 347.
- Instructions, 36, 87, 104, 111, 115, note 124, 141, 161, 205, 208, 209, note 227, 237, 281, 283, note 330, note 354, 362, 364, 389, 396, 411, 438, 446, 441, note 466, note 487, 490, note 536, note 547, note 548, note 553, 572, 593, 615, 618, 619, 623, note 635, 680, 704, 718, 719, 724, 725, 738, 739.
- Insulte. Offense. Note 408, 423.
- Insurrection. Insurgés. Révolte. Soulèvement. Troubles, 100, note 120, 170, 179, note 192, 222, 236, 248, 300, 312, 329, 330, 344, 352, 362, 366, 384, 394, 402, 413, 416, 433, note 452, 659, 661, 688, 711, 716—718, 726, 727, note 754.
- Intégrité du territoire, 104, note 105, 119, 674.
- Intendance de Paris, 721, 722.
- Interné. Internement. Note 259, note 351.
- Intervention. Intercession, 74, 83, 87, 88, 90, 94, 125, 143, 150, 153, 176, note 192, 232, 264, 286, 287, 290, 365, 403, 475, 499, note 516.
- Intrigues. Machinations. Menées, 125, 136, 138, 142, 145, note 150, 164, 167, 168, 187, note 213, note 239, 264, 271, 246, 445, 595, 634, 693, 695, 717, 755—758.
- Invalides* (Boulevard des). Note 396.
- Invasion. IncurSION. Note 121, 154, 192, 230, 234, 237, 282, 286, 321, 379, 386, note 388, 390, 393, 491, 494, note 530, 532, 587, 588.
- Irlande. Irlandais*, 191, note 192, 253, 330, note 451, 520, 521, 525, 528, 724, 726, 756.
- Isar* (P), 382.
- Ismail*, 660, note 676.
- Ismailoffsky* (régiment), 571, 693.
- Italie. Italiens*, 35, note 62, 78, note 91, note 100, 104, note 120, 135, 136, note 143, note 144, 153, note 173, 200, 208, 211—213, note 215, note 217, 18, note 228, 236, 242, 243, note 258, 272, 274, 281—289, 291, 293, 295, 296, 299, 300, 305, 311, 320, 331, 333, note 337, 338, 349, 350, note 354, 359, note 360, 375, 384, 407, 410, 411, 415, note 416, 418, 420, 424, 429—431, 433—435, 438, 441, 447—449, 457, 458, 496, 540, 554, 636, 645, 646, 651, 669, 661, 667, 670, 671, note 677, 681, 683, 689.
- Italie (Haute)*. Note 314, 417.
- IUNG* (Th.) Note 369.
- IVERNOIS* (d'), 310.

J

- JACKSON** (James), 53—58, note 458, 464, 465, 469—471, 475, note 485, 486, 488—491, 494—497, 500, 501, 503, 507, 510, 511, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 525, note 527, 529—531, 534, 535, 537, 539—541, note 543, 548—552, 554, 559, 560, 749, 754—756.
- JACKSON** (M^{me} F. J.), 537, 753.
- JACKSON** (George). Note 465, note 529, 557.
- JACOBI** (baron), 80, note 125, note 486, 497, note 450, note 640, 754.
- JACOBINS** (les) et (société des), 184, 185, 267, 315, 335, 346, 349, 351, 353, 354, 356—358, 361, 365—368, 374—377, 385, 392, 411, 431, 435, 439, 441, 443—445, 449, 456—459, 477, 705, note 709—note 711, 714—718, 747.
- JACOBINS** (de Berlin), 307, 339.
- JACOBITES** (les), 727.
- Jacques* (faubourg). Note 351.
- Jamaïque* (le), 655, note 754.
- JEAN** (archiduc). Note 344, note 359.
- JEAN VI**, (roi de Portugal). Note 528.
- JEREBTZOFF** (M^{me}), 323—325.
- JÉRÔME BONAPARTE**, 418, 421.
- Jersey* (Ile de), 485, 716.
- JEUNE** (le), 214.
- JOB AIMÉ** (déporté). Note 453.
- JOMINI**. Note 55, 59, note 61, note 63, note 64.
- Jonction**. Note 194, 236, 309, 411.
- JOSEPH II**, 572, 673.
- JOSEPH** (archiduc), 228—note 230, 700.
- JOSEPH BONAPARTE**, 360, 361, note 366, 370, note 379, note 386, 389, note 401, note 406, 417, note 429, note 430, 438, 447, note 471, note 558, 698, 699, 714.
- JOSÉPHINE** (impératrice) (Madame Bonaparte), 329, 349, 385, 404, 459, 489.
- JOUBERT** (chevalier), note 344, 687, 688.
- JOUBERT** (général). Note 100, 155, note 184, note 198, 706.

- JOUBERT (madame), 314.
 JOURDAN. Note 81, note 130, note 239, 242.
 Journal des Patriotes (le), 713, 715.
 Journal royal (le), 713.
 JUBIERS BASTERRÈCHE ET C^o, 395.
Judenburg. Note 135.
Juifs (les), 677.
 JUIGNÉ (comte de). Note 213.
Juliers, 236, note 278, 309.
Jumellière (la, combat de), 704.
Jungfrau Elisabeth (la), 756.
Jura, (le), 297.
Jus de non appelando, 122.
- K**
- Kagoul*, 604, 627.
Kaiserslautern. Note 598.
 KALITCHEFFE, 18, note 80—82, note 278, note 419, note 428, note 446, note 460, 571, 572, 682, 728, note 752.
 KALKREUTH (général). Note 750.
 KAMENSKI (comte), 744.
 KARAMZINE, 694.
Karlsbad. Note 247, 263, 266—268, 270, note 579.
 KAULEK, Note 72, note 76, 579, note 718.
 KAUNITZ (prince de). Note 472, note 640, 672.
Kehl. Note 307, 718.
 KEITH (amiral). Note 417, note 527.
 KELLER (comte de), 103—105, 203, 214, 227—229, 589, 590, 703, 753.
 KELLER (comtesse de), 590.
 KERNER (Georges). Note 80, note 81, 578, 579, 644, 669.
 KERNER (Justin), 578.
Kew, 17, note 79.
 KHLAPOWSKI. Note 546.
Khomoutitz, 693, 694.
Kiew. Note 227.
Killia, 601.
 KINKEL (baron). Note 273, note 277.
 KISSELEFF (P. D.), 737.
 KLEBER, 417.
 KLEIST (général von). Note 466.
*Kleit*z. Note 44.
 KLOPSTOCK, 755.
 KNOBELSDORF (général de). Note 61, 64.
 KNORRING (général). Note 420.
 KOCH (général), 691.
 KÖKERITZ (colonel de), 35, 173, 177, 223, 224, note 233, 265, note 279, 291, note 318, 319, note 340, 580, 635.
- Königsberg*. Note 436, 711.
 KORSAKOFF, 279—281.
Korvei (évêché de). Note 551.
 KOSGIUSZKO (général). Note 227, 442, 538.
 KOTCHOUBEY (comte), 40, 250, 252, 256, 261, note 262, 602.
 KOUNIEW (général), 743.
 KOURAKINE (prince Alexandre), 600.
Koutaïs, 697.
 KOUTAISSOFF, 662, 695, 697, 698.
 KOUTOUZFF, 737.
Krasnoïé (combat de), 745.
 KRAY, 263, 335.
Kraysovee ? (banat de) ? 646.
Kremsmünster, 653.
 KRÜDENER (baron de), 291, 292, note 317, 323, note 324, 337, 338, note 363, note 381, note 419, note 439, 440, 446, note 461, 666, 684, 701.
 KRÜDENER (M^o de). Note 323.
Kufstein. Note 313.
Kumbinze (île de), 743.
 KUSIMSKI. Note 358, note 705, note 711.
Kustendje, 744.
- L**
- L... (marquis de). Note 42, 256.
 LA BORDE (hôtel de M. de la), 439.
 LA CARRIÈRE MÉRIGOURT, 757.
 LA CHAUSSÉE (de), ancien officier, 724.
 LA CHEVARDIÈRE, 718.
 LACUÉE (général). Note 404, 409.
 LÆTITIA BONAPARTE, 411.
 LAFOREST. Note 494, note 495, note 539, 541, note 547, note 552, 738, note 749—753.
 LAHARPE, 748.
La Haye (archives de la guerre de et traité de), 8, 15—17, note 59—note 61, 66, note 71, note 101, note 184, 203, 305, 313, note 319, 321, 322, note 366, 406, note 419, note 435, note 506, 571, 572, 739.
Lahn (la). Note 462.
 LAHORIE (général). Note 359, 382, 383.
 LAKE (général). Note 192.
 LA LUZERNE, 637, 638.
 LA MAISONFORT (marquis de), 10, 38, note 213, 214, 257—note 259, 756.
 LAMARCHE (général), 59.

- LAMARLIÈRE (général). Note 63.
 LA MARGELLIÈRE (agent secret. à Londres), 638.
 LA MARMORA (Alphonse de). Note 98.
 LAMBERT (marquis de). Note 42, 75, 256, 663.
 LAMBERTHÉ, 715.
 LAMBERTI (comte, puis marquis de), 382, 383.
Lancaster (duché de et chancelier du duché de). Note 539.
 Landwehr (et formations de), 623.
 LANGE (M^u). Note 396.
 LANGERON. Note 640, 748.
 LANJUNAIS, 458.
 LANNES. Note 355, 393—395.
Lannoy, 64.
Laon. Note 526, 746.
 LA PALUE (de), 40, 47. 310, 311. Note 327.,
 LAPOUKHINE, 698.
 LAPOUKHINE (M^u), 698.
 LA REVELLIÈRE LEPEAUX. Note 155, 431, 477.
Larga, 604, 627.
 LA ROCHE-AYMON. Note 427.
 LA ROCHEFOUCAULD (Alexandre-François, comte de), 438, note 435.
La Rochelle, 258, note 707.
 LAROUSSE (Dictionnaire de), 8.
 LARUE (ex-député), 687.
 LA SAULAIS (général de), 719.
Lauenburg (duché de). Note 507, 510, note 750.
 LAUER (général). Note 359.
 LAURISTON (colonel de). Note 471.
Lausanne. Note 85.
 LAVATER. Note 340.
 LAWITZ, 755.
 LEBLANC (commissaire à Saint-Domingue), 708.
 LEBRUN, 335, note 339, 400, 638.
 LECESTRE. Note 617.
Lech (le). Note 239, 382.
 LE COINTRE, 444, 710—712.
 LECOURBE (général). Note 300, 369, 684.
 LEFEBVRE, Note 749.
 LEFEBVRE (maréchal), 555.
Légations (les), 243, 417, 469, 666, 682, 688.
 9° léger, 497.
 27° léger, 497.
 Légion britannique, 13.
 Légion de Condé. Note 457.
 Légion franche étrangère. Corps étrangers. Note 18, note 183.
 Législateur. Législative (Assemblée), 444.
 Législation (refonte de la), 441.
 LEHRBACH (comte). Note 359, note 370.
 LEHRTE (baron de). Note 213.
 LEIPZIG (et bataille de), 560, 579, 678, 695, 745.
 LEMAROIS (colonel). Note 416, 437, 438.
 LEMLAND, 743.
 LEMOINE (von ARBÉ RATEL).
 LENCKE (de), 510.
 LENÔTRE (G.). Note 454.
Leoben (et préliminaires de), 82, 84, note 124, 209.
 LÉON (prince de), 345, 689.
 LÉON (princesse de). Note 345.
 LÉOPOLD II (empereur). Note 80, 616, note 639.
 LE PELETIER. Note 335, 707, 715.
 LESAGE-SENAULT (député aux Cinq Cents), 705.
 LESCALLIER. Note 347, 392.
 Lettres de Créance. 30, 33, note 41, 111, 113, 117, 129, 142, 158, 631.
 Lettres patentes. Note 384.
Levant (le). Note 228, 295.
 Levée (de 300.000 hommes) et levée de boucliers, 32, 155, 203, 334, 349, 352, note 390, 684, 706.
 Levée en masse (hanovrienne). Note 503, 504.
 LEVIS (duc de). Note 722.
Leyde (et université de), 571.
 LEYMERI, LEMMERI. Note 351.
 Liberté, 333, 450.
 Licenciement, Licenciés, 13, 53, note 257, note 314, 384, note 390, note 452, 476, 480, 483, 722.
 LICHTENBERG (de, ministre de Hesse-Darmstadt à Berlin), 154.
Liège. Note 493, 714, 722.
 8° Light dragoons. Note 754.
 13° Light dragoons. Note 754.
 8° de ligne, 497
 48° de ligne, 497, note 538.
 50° de ligne. Note 538.
 76° de ligne, 497.
 89° de ligne. Note 538.
 95° de ligne, 497.
 100° de ligne, 497.

- 103° de ligne, 497.
 Ligue des Neutres. Note 381, 464.
 Ligue des États du Nord, 421, 448, 685, 721.
 Ligue germanique (la), 673.
 Ligue navale. 52, note, 414, 421, 427, 417, note 449.
 Lille (et conférences de), 63, note 74, 84, note 8j, note 213, note 496, note 518, note 612.
 Limat (la), 280.
 Limoges (et infendance de). Note 100, note 338.
 LIMORT-LIMORE. 351.
 Lingen. Note 278.
 LIPPE (Hermann-Simon, comte de). Note 112.
 LIPPE (Philippe, comte de). Note 112.
 LIPPE-BÜCKEBURG (comté de). Note 516.
 Lisbonne (et cour de). Note 329, note 339, note 347, note 354, note 362, note 528, 746.
 Lissa. Note 751.
 Lithuanie (les), 425, note 436, note 516, 604.
 LIVERPOOL (lord). Note 539.
 Livonie (le), 604.
 Livourne, 199, 217, note 387, note 390, 391, 417, 735.
 LOMBARD (secrétaire intime du roi de Prusse), 148, 271, 273, 305, 318, 319, 340, note 392, note 516, 518—520, 542, 590, 679, 750, 754.
 LOMBARD (frère du précédent). Note 392.
 Lombardie. Lombards. Note 93, 136, note 173, 510.
 Londres (cabinet. Cité et agence de), 24, 26, note 30, 32, 39, 43, 48, 51, 54, 57, 75, 79—81, 83, note 85, 90, 96, note 98, note 100, 102, note 104, note 105, note 110—112, note 115, note 116, note 118, note 120, 125, note 130, note 135, 141, note 143, 154, 165—167, 173, 175, 176, note 193, 204, 205, 209, 212, 213, 217, 222, 242, 244, 245, 247, 248, note 257, note 258, note 261, 264, 266, 267, 273, 286, 287, note 313, note 319, note 326, 332, 333, 337, note 344, 348, 352, note 357, 362, 366, 382, note 387, note 405, 446, 447, 449—451, 453, 454, 463, note 466, note 468, note 471, note 472, 485, 490, note 499, 501—504, 511, note 528, 539, note 549, 559, 560, 565, 571, note 582, note 584, 587—589, 597, 609, 610, 617, 618, 620, 626—632, 638, 642, 645, 646, 648, 650, 655, 688, 713, 715—719, 722, 724, 730, 748, 750, 752—758.
 Loo (convention de). Note 319.
 Looz-Corswaren (maison de). Note 474.
 LOPOUKHINE, 605.
 Lorraine (la), 299.
 LOSTANGE (marquise de), 454, 455.
 LOUBIANOSKY (sénateur), 605.
 Loublino (combat de), 745.
 LOUIS, 214.
 LOUIS XV, 616.
 LOUIS XVI. Note 335, 337, note 347, 631, 638, 707.
 LOUIS XVII. Note 346.
 LOUIS XVIII. Note 39, note 75, note 93, note 100, note 157, note 171, note 213, 214, note 233, 256—258, note 313, 331, note 347, note 348, note 350, 354, 375, 408, 410, note 435, 441, 450, note 451, 478, note 518, 631, 678, 687, 688, 714, 716, 718, 723, 724.
 LOUIS BONAPARTE (roi de Hollande). Note 184, 364, 393, 394, 398, note 405, note 435, 436, 440, note 450, note 506, 558.
 LOUIS (duc de Modène), 220.
 LOUIS (duc de Parme). Note 351.
 LOUIS DE PRUSSE (prince, frère de Frédéric-Guillaume III), 576, 577, note 733, 734.
 LOUIS-FERDINAND DE PRUSSE (prince). Note 227, note 598, note 749.
 LOUISE DE BRUNSWICK (princesse héréditaire d'Orange), 20, note 35, 47, 612.
 LOUISE DE HESSE-DARMSTADT (reine de Prusse, 2^e femme de Frédéric-Guillaume II), 223.
 LOUISE DE PRUSSE (reine), 28, 84, note 107, 110, 156, note 270, note 318, note 436, 542, 543, 557, 566, 567, 577, 581, 595, 596, 733, 734, 749, 756.
 Louisiane (la), et rétrocession de). Note 354.
 LOURDET (de Santerre). Note 385.
 Louvois (rue et théâtre de la rue de). Note 395.
 LÖWENSTERN (général baron de), note 281, 630.
 Lübeck (et prince-évêque de). Note 100, note 159, note 502, note 516, note 752.
 LUBOMIRSKI (prince Henri), note 543.
 LUCCHESINI (marquis). Note 97, 202, 323, 326, 390—394, 398, 400, 406—408, 411—414, 416, 436, 438, 440, 442, 445,

- note 449, note 462, note 466, 489, 494—496, note 499, 504, note 508, 523, note 549, note 557, 622, 634, 642, 643, 669—679, 700, 703, 720, 740, note 751, 753.
- LUCIEN BONAPARTE, 293, 302, 331, 334, 335, 343, 360, 361, note 369, 393, 395, 398—400, 402—405, 420, 421, 441, 468, 469, 705.
- LUCKWALD (F.) (historien allemand), 639, 640.
- Lucques (duché de). Note 506, note 526, 671, 673.
- Lüneburg. Note 87, 197, note 513, 547.
- Lunéville (congrès et traité de), 32, 360, 361, 377, note 379, 381, 386, 389, 398, 400, 403, note 404, 406, 409, 411, 416—418, 429, 438, 446, 456, 460, note 462, note 466, note 469, 652, 698—700.
- Lützen (et bataille de). Note 472.
- Luxembourg (duché de). Note 91, 320, note 382.
- Luxembourg (palais du), 187, note 367, 638.
- Luxembourg (Siège et capitulation de), 705.
- Luzien-Steig. Note 240.
- LWOF (M^{me}, née comtesse Boutourlin), 731.
- Lyon-Lyonnais (le). Note 100, 295, 297, 299.
- LYONNAT (H.). Note 396.
- Lys (la), 61, 62.
- M**
- MACDONALD, 412, 418, 460.
- Macerata, 198.
- Machine infernale (la). Note 367, 412, 442—444, 456. Note 458, 715.
- MACK, 198, note 199, 203.
- Maconnais (Le), 299.
- Madagascar (Ile de). Note 368.
- MADAME ROYALE, Note 313, 354.
- MADELIN (L.), 7. Note 339, note 343, note 345, note 451, note 453, note 458, note 459, 687, 714.
- Madrid. Note 74, note 113, note 228, note 323, note 329, note 354, note 355, 362, note 378, 405, note 465, note 506, 617, 642, 693, note 751.
- Maëstricht. Note 496, note 538.
- Magdebourg. Note 60, 494, note 508.
- Magnano (bataille de), 246, note 544.
- MAHON. Note 139, note 390.
- Mail (rue et division du). Note 453.
- Main (le), 236.
- Maine-et-Loire (département de), 704, 705.
- Mairie (de Paris), 722.
- Maison du roi (la). Note 258.
- MALET (général). Note 359.
- MALIBRAN (député aux Cinq Cents), 705.
- MALLET (général de), 719.
- MALLET DU PAN, 10, 573, note 709, note 711, 726.
- Malmaison (La). Note 344, 349, 356, 365, 366, note 418, note 555.
- MALNESBURY (lord) (HARRIS). Note 15, 74, 84, note 86, 88, 91, note 319, 618.
- Malo-Jaroslavetz (combat de), 745.
- MALOUET (baron), 316, 317.
- Malte (Ile de, et cession de l'île de, et ordre de), 51, 175, 243, note 348, 370, 376, 380—382, 425, note 436, 440, 448, 483, 189, 490, note 495.
- Manche (et ports de la). Note 339, 533, 711.
- Mannheim (armistice et fortifications de), 78, note 82, 187, note 300.
- MANOURY (le café), 712.
- Mantoue, 187, 199, note 212, note 313, 391.
- MARAT (à cocarde blanche), 10.
- MARGARD (docteur), 13.
- Marchiennes, 64.
- Marengo (et bataille de), 32, note 317, note 326, 330—334, note 342, note 344, 349, note 390, 432, note 438.
- Marennés (et sous-Préfet de), 715.
- Margraviats (les), 73, 122.
- MARIA-FEDOROVNA (impératrice de Russie, femme de Paul I^{er}). Note 229, 261, 599, 603, 695, 697, 698, 700.
- Mariages, 12, note 229, note 230, note 503.
- MARIE (Abbé). Note 42, 256.
- MARIE-ANTOINETTE. Note 372, 631, 644, 711.
- MARIE-CAROLINE (reine des Deux Siciles). Note 505, 735.
- MARIE-LOUISE (reine d'Espagne), 367, 369.
- MARIE-LOUISE (reine d'Etrurie), 503, 505.
- MARIE-THÉRÈSE (impératrice). Note 393, 604, 672.
- Marie-Thérèse des Deux-Siciles (impératrice d'Autriche). Note 383.
- MARIN (Le), 214.
- Marine anglaise, 449, 485, note 527, note 543, 584, 585, 651.

- Marine française, 12, 330, 346, 400, 401, note 421, 477, note 486, 532, 533.
- MARKOFF (comte), 464, note 499, 503, 504, 572, note 616, 728—731.
- MARKOW (général), 744.
- MARLBOROUGH (duc de). Note 69.
- MARMONT, 322.
- Marquardt*. Note 96.
- MARQUIS (le), 244.
- Marseille*, 356.
- Marsvinsholm*. Note 547.
- MARTENS. Note 81, note 120, note 176, note 329, 359, note 366.
- MARTINI. Note 385.
- Martinique* (la). Note 91.
- MARTINISTES (les), 604.
- MASSÉNA, 48, note 240, 281, 282, 291, 298—300, 305, 307, 327, 349, 350, 353, 355—357, 384, note 416, 433, 684, 690, 695, 706.
- MASSENBACH (lieutenant, plus tard général), 14, note 578, 740.
- MASSON (Frédéric). Note 339, 637.
- Matchine* (et bataille de), 604, 744.
- MATHIEU DUMAS. Note 240, 280, note 430.
- MAUREPAS (Hôtel). Note 339.
- MAUROY (général de), 719.
- MAXIMILIEN-JOSEPH (électeur, puis roi de Bavière), 448, 506, note 516, note 549, note 552, 680, 684, 702, 704.
- Mayence* (électorat, électeur de). Note 21, note 37, 73, 164, 244, 286, 308, 309, 638, 678, 684, note 751.
- MAYERINCK (baron de). Note 72.
- MAYOR (M.). Note 317.
- MAYRITZ, 698.
- Mecklembourg* (le). Note 502, 534, 535.
- MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Frédéric-Auguste, duc de). Note 515.
- MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Frédéric-François, duc de), 515.
- MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Guillaume-Pierre-Frédéric, duc de). Note 516, note 752.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (Adolphe-Frédéric IV, duc de). Note 516.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (Charles II, Frédéric-Auguste, duc de). Note 516, 595, 596.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (prince Ernest de), 110.
- Mécontentement. Mécontents. Note 151, 156, 163, 170, 172, 176, note 195, 206, 223, 266, 273, 291, 292, 300, note 314, 315, note 317, 322, 328, 334, 353, note 364, 384, 477, note 536, 568, 592, 604, 693, 738, 751.
- Médiation. Médiateur. Note 72, 83, 290, note 329, note 342, note 364, 397, note 426, note 496, note 499, 504, 505, 510, 524, note 547, 572, 599, 619, 689.
- Méditerranée* (mer et flotte de la), 194, 243, note 528, 620, 636, 680.
- MEHÉE DE LA TOUCHE, 444, 713—720.
- MEHÉE DE LA TOUCHE (M^{me}). Note 717.
- MÉLAS. Note 228, note 326, 333, note 344, 680.
- MELVILLE (lord). Note 171.
- Memmingen* (et combat de), 684.
- Mémoire, 17, 27, 49, 72, 73, 82, 87, 98, note 102—105, note 116, note 121, note 125, 144, 148, note 164, 169, 170, 177, note 184, 186, 216, note 227, 238, 240, 281, note 258, 266, 283, 292, 293, 300, 303, note 338—340, 375, note 419, note 420, 475—477, note 508, 530, 539, note 557, 565, 574, 584, 586, 593, 594, 605, 623, 637, 644, 655, 664, 699, 701.
- MENDELS. Note 184.
- MÉNEVAL (baron de). Note 335.
- MENGAUD, 339, 341.
- MENGES. Note 506.
- Menin*, 61—63.
- MENOU (général), 415—417, 431, 453.
- Meppen*. Note 474.
- Mercure britannique* (le), 206.
- MERCY D'ARGENTEAU (comte de). Note 472.
- Mer du Nord*, 59, 63.
- MÉRITE (Ordre pour le), 622, 739.
- MERLIN (de Thionville). Note 72, 377, 481.
- MERVELDT (feld-maréchal lieutenant comte de), 84, note 213.
- Mesritz*, 677.
- Mésintelligence. Désaccord, 311, 316, 326, 337, 348, 593, 619, 632, 645.
- Message, 81, 335, 417, 485, 489, note 494.
- METTERNICH. Note 72, 149, note 472, note 519, note 542, 544.
- METTERNICH (comte Georges de). Note 61, 149, 617, 618.
- Metz*, 377.
- Meuse* (la et ligne de la), 67, 101, 272, 309, note 374, 637.
- MÉZERAY (M^{me}, de la Comédie Française), 395, 396.
- MICHAUD (et biographie universelle de), 8, 687.

- MICHAUX** (commissaire ordonnateur), 517, 518.
- Milan.** *Milanais*, Note 98, 243, note 333, 335, note 338, 349, 469, note 479, 690.
- Militärische Monatschrift**, 14.
- MILORADOVITCH**, 745.
- Mincio** (la), Note 459.
- Minden** (et bailliage de), Note 277, 526, 536.
- MINETTE** (la citoyenne), 369.
- Ministère et ministres anglais**, 36, 50, 52, 57, 84, 87, 115, 137, 154, note 164, note 171, 176, note 192, note 239, 312, 323, note 326, 337, 352, 381, note 387, 388, note 406, 511, note 550, 560, 561, 586, 629, 647, 649, 666, 667, 690, 717, note 718, 721—725, 757.
- Ministère et Ministres autrichiens**, 50, 99, 104, 131, note 151, 154, 164, 174, 186, 194, 195, note 198, note 387, 473, 649, 672.
- Ministres français.** Note 100, 118, 119, 186, 209, 354, 354, 375, 383, 407, 408, 410, 438, 440, 441, 445, 459.
- Ministère et ministres prussiens.** Note 72, 75, 83, 89, 93, 108, note 116, 120—123, 149—151, 158, 161, note 167, 169, 174, 175, 195, 196, note 205, 207, 239, 263, 264, 266—268, 307, 316, 317, 320, note 342, 348, 472, 542, 551, 577, 581, 592, 594, 633, 634, 641, 645, 646, 649, 653, 670, 676, 678, note 749, note 752.
- Ministres russes**, 104, 154, note 239, note 317, 699, 666, 682, 728, 748.
- MINTO** (lord), 51, note 157, note 329, 337, note 345, note 381, 387, note 425, 679—683, 692, 699.
- MIRABEAU.** Note 74, note 152, 631, note 673.
- Missions diplomatiques. Voyages**, 15, 16, 22—24, 31, 34, 41, 44, note 49, 50, note 74, note 80, note 81, 91, note 98, 112, 114, 126, 130, note 135, 137, 141, note 171, note 193, 195, 210, note 225, note 228, 229, 231, 246, 247, 251, 252, note 257, 262, 263, 273, note 313, 322, 323, 326, note 329, note 339, 378, note 428, 442, 480, note 519, note 539, 540, note 544, 551, note 553, 561, 565, 572, 605, 608, 612, 616, 617, 652, 670, 678, 682, 683, 685, 687, 700, 702, 708, 711, 725, 726, 738, 748, 756, 758.
- Misrowski** (comte), Note 227.
- Mittau.** Note 39, 42, note 233, 256—258, note 348, note 350, 678.
- Modène** (duché et duc de), 123, 128, 200.
- Modérantisme** (le).
- MODÉRÉS** (les), 183, note 184.
- Modlin.** Note 184.
- MOSLOY** (comte de, Voir OTTO).
- Moldavie** (la), 646.
- MOLLIÈRE**, 411.
- MÖLLENDORF** (feld-maréchal), Note 72, 643.
- MONCEY** (maréchal), 757.
- MONCK** (lady), 735, 736.
- Moniteur** (le), Note 368, note 385, note 417, 438, 485, 486, note 530, 687, 715.
- MONK**, 322, 399.
- MONNIER** (David), 38, 213, note 233.
- MONTALEMBERT** (vicomte de), 452.
- MONTECUCULLI**, 197.
- MONTET** (A. de), Note 85.
- Montmirail** (combat de), 746.
- MONTMORENCY** (duc de), Note 345, 689, 756.
- MONTMORENCY** (chevalier de), 689.
- Montpellier.** Note 335.
- Mont Saint-Michel** (le), 711.
- MONVAL** (G.), Note 396.
- Monzanbano.** Note 459.
- Moraves** (les frères), Note 639.
- MOREAU** (général), Note 183, note 293, 307, 322, 327—329, 349, 350, 359, 360, 363, 366, 382, 383, note 388, 400, 401, 403, 411, 412, 417, 418, 431, 432, 434, 437, 440, 441, 477, 652, 684, 698, 705, 717, 719.
- Morée** (la), 631.
- Morfontaine** (et traité de), 363, note 366, 370.
- MORTIZ** (courrier autrichien), 698.
- Morsleben**, 136.
- MORTIER** (général), Note 494, note 495, note 502, note 504, note 507, note 509, 510, 513, 517, note 520, 523, 526, 531, note 536, 553.
- Moscou.** Note 261, 601, 602, 605, 694—698, 747.
- Moselle** (la), 272.
- MOULIN.** Note 453.
- MOULINES**, 672.
- MOUNIER** (général), Note 390.
- MOURAVIEFF-APOSTOL.** Note 159, note 192, 380, 382, 693, 694.
- MOURIER** (colonel), 742, 743.
- Mousquetaires de Viatka** (régiment de), 736.
- MOUSTIERS** (comte de), Note 42, Note 257.

- Mouvements des troupes, 62, 63, 274, 278, 290, 309, 314, 322, 323, 327, note 329, 368, 372, 374, 383, 410, 413, 415, note 418, 431, note 495. 502, 530, 537, 538, note 543, note 552, 555, 556, 566, 583, 587, 620, 645, 646, 659, 674, 676, 750.
- MULGRAVE (lord). Note 543, note 544.
- MÜLLER (Adam). Note 193.
- Munich (et cour de). Note 71, note 72, note 81, note 159, 623, 638, 652, 713, 717, 718, 726, note 751.
- MÜNSTER (comte de). Note 193.
- Münster (paix, évêché et prince-évêque de), 19, 73, note 82, 309, note 319, 327, note 471—474.
- Münsterberg (duché de). Note 526.
- MURAT. Note 344, note 508, 556.
- MURRAY (George, lieutenant-colonel), 655.
- MURRAY (William van). Note 366.
- MUSSET (de, ancien officier de l'armée de Condé), 719.
- N**
- NAGLER (diplomate prussien). Note 751.
- Namur. Note 496, note 520.
- Nancy (évêque de, M^{re} DE LA FARE). Note 256.
- Naples (et royaume de — *Napolitains*). Note 98, 131, note 132, note 143, note 173, 196—199, 201—203, 220, note 227, 254, note 313, 426, 431, 503, 505, note 528, note 558, 568, 572, 620, 636, 735, 736.
- NAPOLÉON I^{er} (et correspondance de), 7, 55, note 120, note 184, note 313, note 347, note 405, note 416, note 421, note 424, note 430, 447, note 460, note 469, 489, note 490, note 502—505, note 515, note 516, note 520, note 521, note 524, note 526, note 528, 540, note 542, 547, 548, note 552, note 553, 555—559, 578, 616, 617, 623, 631, 632, 638, 693, 694, 696, 713, note 714, note 719, note 720, 735—737, 739, 742, note 749, note 751, note 753.
- NAPPER TANDY. Note 191, note 192, note 228.
- Nasedlovitz (armistice et entrevue de), 540.
- Nassau (et contingents de), 12, 19, note 62, 112, 117, note 120, 686.
- NASSAU-DIETZ (Ernets-César de). Note 112.
- NASSAU-DIETZ (Guillaume V d'Orange, prince de), 479, note 551.
- NASSAU-USINGEN (prince Charles-Guillaume de). Note 93, 463, note 473.
- NASSAU-WEILBURG (prince Frédéric-Guillaume de). 463.
- NASSAU-WEILBURG (princesse Henriette de). Note 463.
- Naumburg, 642.
- NECKER, 197, 631.
- Négociations. Traités (de paix), 22, 38, 41—43, 56, 68, 70—74, 81, 83, note 85, 88, 90, 91, 103, note 105, 111, 117, note 120, 122, 123, 131, 133, 135, 136, 145, 146, 150, note 151, note 157, 158, 160, 162, 173, 174, 186—188, note 193, note 198, 202—204, 209, note 212, note 213, 220, 224, 232, 247, 249, 250, 252, 262, 263, 268—270, 273, 282, 283, 292, 297—299, 323, 325, 326, note 329, 337, note 349, 351, note 357, 359, 362, 365, 366, 368, 369, 377, 379, 380, 382, 384, 386—389, 392, 393, 400, 403, 404, 406, 409—411, 415, note 417, 418, 425, note 439, 446, 447, 456, 457, 459, 465, note 471, 505, 509, 511, 523, 526, 539, note 548, 593, 613, 625, 640, 642, 647—650, 652, 667, 673, 675, 676, 682, 683, 695, 698—700, 703, 704, 720, 730, note 751, note 752.
- NELIDOFF, 697.
- NELIDOFF (M^{re}). 695, 697, 698.
- NELSON, 465.
- NESSELRODE (comte de). Note 752.
- NESTLER TRICOEHS (G.). 655.
- Nelze (la), 675.
- Neuchâtel (principauté de), 623.
- Neuengleichen (bailliage de), 526.
- Neuhaldensleben. Note 136.
- NEUMANN (officier russe), 460, note 461.
- Neustadt 497, note 538.
- Neutralisation (ligne de). Note 124.
- Neutralité. Neutres (et convention des), 37, 52, 82—84, note 105, note 120, 132, 133, note 151, 154, 159, note 166, 172, 174, 182, 201, 206—208, 225, note 227, 232, 234, 235, 237—240, 242, 243, 263, 264, 267, note 270, 271, 274, 283—285, 290, 320, 348, 364, 379, 407, note 414, 422, 426, 489, note 495, note 504, 505, 509, note 515, 526, 576, 582, 583, 586, 587, 593, 624, 625, 636, 647, 650, 652, 669, 686, 701, 732.
- Neutralité armée, 149, 425, 511, 686.
- Neutralité maritime, navale. Note 414, 702, 720.
- Neuve des Malhurins (rue). Note 395.
- Neu-Werk (Ile de), 231.
- Neuwied, 78. Note 82.

- NEVEU (le), 214,
New-York, 638.
 NEY (maréchal), 555, 745.
 N. COLAS I^{er}. Note 262, 600, 627.
 NICOLAS MIKHAILOWITCH (grand-duc).
 Note 262, note 539, note 543, note
 545, note 546, note 549, 600, 605, 628,
 629, 633, 694, note 730, 736, 737, 740,
 742, 747, note 753.
Nied (la), 73.
Nienburg. Note 135, 138, 497, 517.
Nijnyi-Novgorod, 694.
 Nobles. Noblesse. Note 336, 335, 343,
 371, 607.
Nord (département du). Note 258,
 note 359.
Nord (de l'Europe), 285, 305, 491, 558,
 666.
Nord (légion du). Note 513.
Normandie, 328, 688, 722.
 Notes. Note 85, 85, note 91, 114, note
 143, note 145, 151, 152, note 157, 165,
 167, note 169, note 181, 188, 209, 238,
 note 239, 248, 249, note 258, 267, note
 330, note 342, note 349, note 363,
 note 414, 417, 424—426, note 439, 447,
 note 451, 461—463, note 465, 472, 490,
 495, note 518, note 529, note 542,
 note 550, 560, 642, 664, 699, 723.
Notre-Dame de Kazan, 743.
Novate. Note 313.
 NOVIKOFF, 604.
 NOVOSILTZOFF, 747.
 Nuées (les, d'ARISTOPHANE), 694.
Nuremberg. Note 270, 842.
- O**
- Occupation. Pays occupés. Note 193,
 note 387, note 390, 391, 407, note 414,
 425, note 436, 464, note 466, 489, 492,
 note 495, 503—505, note 515, 516,
 note 531, note 552, 553, 558, note 750,
 753.
Oder (l'). Note 508.
Offenburg, 719.
 Offensive (l', alliance, retour offensif).
 Note 125, 211, 217, 223, 272, 274, 305,
 418, note 502, 569, 582, 584, 585, 587,
 650, 674, 701.
 OGINSKY (prince), 660.
Oglia (l'). Note 212.
Ohhta, 694.
 OLDENBURG (duc d'). Note 474, 516,
 693.
 OLENEINE, 694.
Oléron (et île d'). Note 351, note 367,
 note 453, 707, 713, 715—717.
Olmütz. Note 344.
 OMPEDA (d', ministre de Hanovre),
 193, 644.
 ONCLE (Mon), 214.
Opéra (l'), 343, 344, 361, 372, 373, 443.
 Opérations (et plan d'), 16, 22, 31, 38,
 40, 65, 99, 108, 154, 162, 169, 171, 172,
 182, 210, 211, 222, 231, 235, 238, 240
 —242, note 246, 247, 255, 306, 308,
 321, 333, 351, 411, note 429, 431, 432,
 492, 613, 614, 619, 621, 622, 739.
Oppa (l'). Note 277.
Oppenheim. Note 508.
 ORANGE (maison, princes, parti d'),
 10, 15, 23, 30, 32, 36, 43, 52, 53, 105,
 112—114, 119, note 121, 123, 125, 127,
 128, 133, 138, 139, 142, 170, 178, 180,
 note 184, note 214, note 215, note
 225, 231, 245, 258—260, 320, 364, 390,
 392, 462—464, 475, 480, 636, 637, 686.
 ORANGISTES (les). Note 42, 180.
Oranienstein (château d'). Note 475
 543.
Orchies, 64.
 ORDRE (baron d'), 756.
 ORDRE TEUTONIQUE (et grande mai-
 trise de l'). Note 471.
Orel, 601, 695.
Orient (l'), 243, 272, 315, 485, 751.
Orléans, 710.
 ORLÉANS (duc d'). Note 360.
Osnabrück (prince-évêque et évêché
 d'). Note 62, 497, note 502, 510.
 OSSIAN (poésies d'), 331.
Ostende 62, note 339, note 496, 654.
Osterwick. Note 64.
Ostrach, 242.
 OTTO (Louis-Guillaume, comte de
 Mosloy). Note 43, 177, 264—266,
 note 269, note 270, 273, note 278,
 note 279, 282, 283, 290—292, 304, 305,
 314, note 318, note 319, note 347,
 note 361, note 403, 424, 464, 465,
 note 471, note 506, note 542, 637,
 633, 643, 701, 722—724.
 OTTO (M^{re}), 638.
 OUBRIL (d'). Note 543, note 546.
Oude Maas. Note 16.
 Ouvertures. Propositions de paix et
 Pourparlers d'alliance, 49, 51, 55,
 56, 68, note 74, 83, 90, 96, 99, 103,
 104, note 116, note 120, note 124, 128,
 137, 144, 150—152, 154, 165, 167, 168,
 239, 264, 268, note 269, 274, 275, 277,
 284, 292, 293, note 317, 319, 323, 337,

- note 349, note 357, note 374, note 381, 387, note 388, 404, 407, 409, 415, 424, note 429, 459, 464, 490—493, note 499, 510, 511, note 539, note 546, 582, 586, 599, 622, 624—628, 638, 642, 643, 645, 650, 667, 674, 679, 682, 701, 703, 721, 722, 743.
- Ober-Yssel* (province d'). Note 121, 505, 637.
- Oxford*, 725.
- Oyonnax*, 709.
- P**
- Padoue*. Note 130, 199, note 214.
- PAHLEN* (comte). Note 324, 599, 601, 602.
- Pair de France*. Note 338.
- Paix générale*. *Pacification*, 17, 49, 67, 68, 70, 73, 81, 83, 86, 91, 92, 96, note 104, note 105, 119, 127, 129, note 133, note 145, 149—152, note 155, 186—188, 200, 207, note 213, 222, 235, 240, note 269, 290, 292—297, 301, 303, 304, 306, 311, 312, 315, 316, 321, 324, note 329, 332, 333, 336, 337, note 342, 344, note 348, 351, 353, 354, 357, 359—361, 363, 366, 367, 369, 371, 374, 376, 377, 379, note 387—389, 394, 397, 406, 411—413, 415, 423, 425, note 426, 429, 437, 443, 447, 449, 450, 454, 456—459, 484, 485, 489, 496, note 548, 568, 575, 584, 588, 589, 621, 625, 636, 641, 643, 647, 668, 669, 684, 698, 703, 704.
- Paix séparée*, 21, 35, 56, 67, 70, 72, 74, 75, 77, 107, 189, 111, 117, 132, 145, 149, 161, 166, 191, 193—195, 204, 211, 218, 220, 222, 227, 233, 236, 238, 254, note 270, 286, 294, 292, 297, 314, 319—321, 326, note 330, note 348, 365, 366, 376, 379, note 381, 382, note 387, note 390, 396, 397, 401, 416, 427, 438, 441, 446, 447, 459, 460, 462, 470, 471, 476, 492, 512, note 545, 540, 583, 587, 591, 604, 609, 610, 620, 627, 630, 665—667, 674, 675, 683—685, 692, 695, 701, 702, 704, 735, 743.
- Palais d'hiver* (le, Saint-Petersbourg), 629.
- Palais-Royal* (jardin et café du). Note 432.
- Palatinat* (le), 501.
- PALEFRENIERS ESPAGNOLS* (les), 406.
- PALLAIN* (G.). Note 570.
- PALMQUIST* (baron de), 735, 736.
- PANIN* (comte), 29—32, 35—40, 44, 50, 51, 88, 92, 115—117, 122—124, 141, 143—147, 150, 151, 153, 154, 156—158, 161, 165—168, 171, 173—175, 178, 180, 186—188, 195, 196, 198, 201, 206—208, 211, 213—217, 223, 225, 227, 231, note 233, 238, 239, 241, note 247, 250, 263, 265—270, 273, 284, 285, 287—292, 304, 305, 309, 310, 333, 336, 380, 381, 426, 446, 469—470, 471, 539, 572, 581, 598—603, 618, 619, 624—626, 630, 639, 646, 667, 695, 701, 729, note 752.
- PANIN* (comtesse, née comtesse ORLOFF). Note 247, 263, 382, 601.
- PARANDIER*, 37, note 227, note 228, 393.
- PARENTS* (les), 214.
- Paris* (et traité de), 50, 54, note 72—note 74, note 85, 88, 91, note 98, note 105, 151, note 155, note 160, note 171, note 184, note 199, 203, note 213, note 227, 228, 237, note 257, note 258, 263, 266, 277, 309, 307, 310—Note 313, 319, 321—323, 326—330, note 333, 334, 336, 338—340, 343, note 345, 346, note 348, 349, 353, 356, 358—360, 362—364, 367—370, 372, 374, 376, 377, note 379, 383, 384, 385, 390, 391, 393, 398, 400, 402, 403, note 405, 406, 408, 409, 412, 413, 415—418, Note 421, 428—431, 433, 437—442, 444, 448, 450, note 452, 453, 456—461, note 465, note 466, 468, note 471, note 472, 478, 480, 485, 489, 490, note 494, note 496, 500—503, 505—508, 512, 518, 519, 523, 524, note 528, 537, note 546, note 548—Note 552, 556, 557, 571, 578, 589, 591, 604, 616, 631, 640, 642, 643, 672, 678, 679, 680—691, 694, 696, 700, 703, 706, 709, 710, 713, 716—719, 722, 723, 725, 727—729, 747, 756—758.
- Paris* (nouvelles de), 46, 50, 311, 315, 321—323, 330, 334, 343, 346, 349, 353, 356, 358, 360, 363, 367, 370, 372, 374, 376, 383, 386, 390, 393, 398, 400, 403, 406, 409, 412, 415, 429—431, 433, 434, 437, 438, 442, 444, 450, 454, 456, 458, 640.
- PARISOT*. Note 453, note 454.
- Parlement* (le) (d'Angleterre et Membre du). Note 11, note 62, note 132, note 170, note 171, 176, 214, 282, note 430, 484, 485, note 494, note 543, note 754, note 755.
- Parlement* (le et conseiller au). Note 313, 726.
- Parme* (et duc de). Note 335, note 338, note 354.
- Parsdorf* (armistice de), 632.
- Partage*. Note 206, 360, 364, 407, 416, 417, 420, note 463, note 473, 494, 496, 519, 522—524, 526, 572, 630, 641, 676, 730, note 752.
- Parthénon* (le). Note 30.
- Pas-de-Calais* (département et ports du). Note 339.
- PASSAVAN-OGLOU*. Note 339.

- Passeports. Note 72, note 118, note 193, note 324, note 403, note 404, note 454, 490, note 550, 638, 682, 698, 702, 706, 715, 718, 737.
- Patriotes (et défaite des). Note 183, note 355, note 365, 375, 435, 443, 579, 705.
- Patriotes Piémontais, 383, 384.
- PAUL I^{er}, 40, 41, 44, 48, 50, note 75, 8^o, 90, 91, 102, 104, 106, 115, 116, 119, note 141, note 145, 159—161, note 164—165—168, 173, 175, 187, 188, note 192, 196, 206, 208, 209, 211, 214, note 217, note 229, 231, 235, 240, 242—245, 247, 249, 251—256, 258—262, 267, 268, 270, 276, 281, 283—286, 288—292, 297, 298, 305, 308, 310, 314, 323—326, note 329, 332, 337, 348, 364, 365, 367—369, 379—381, 407, 410, note 419, 420, 425—428, 436, 437, 440, 441, 445—449, 455, 460, note 461, 464, 498, 569—572, 588, 598—572, 588, 598—605, 618, 619, 621, 627, 628, 639, 645, 655, 660—667, 681—683, 685, 693, 695, 697, 698, 701—703, 728—730, 737, 747, 752.
- PAULINE (Pami de), 213, 214.
- PAULINE BONAPARTE. Note 558.
- Pavlovsk*, 260.
- Pavlovsky* (régiment), 745.
- Pays-Bas* (autrichiens, les), 243, 249, 272, 297, 320, note 640, 643, 646, 667, 681, 683.
- Pays héréditaires* (les), 382.
- Pays libres*, 454.
- Pays neutres*, 284, 569.
- Pays occupés*, 83, 294.
- PÉLAGIE (Sainte prison). Note 351.
- PELHAM (lord). Note 718.
- PELLEW (sir Edward, amiral). Note 528.
- PEMBROKE (lady). Note 225.
- Pénurie (d'hommes, d'argent), 207.
- Perfidie. Duplicité. Fourberie. Mauvaise foi. Note 166, 207, 229, 409, note 418, 426.
- PERLET, 453, note 454.
- PERREGAUX. Note 322.
- PERRILT (secrétaire de légation, 611,
- Persé. Persans*, 499, 736.
- PERTZ, 644.
- Petershagen*, 277, 278.
- PÉTION, 631,
- Petite Ecurie du Roi (et page de la). Note 452.
- PEYROU (major), 213.
- Phaëton* (le). Note 453, 454.
- PHILADELPHES (société des), 716.
- PHILARÈTE (archimandrite), 742.
- PHILIPPEAUX (de). Note 452.
- Philippsburg*. Note 359, note 388, note 692.
- PHILOCTÈTE, 396.
- PHÜLL-PUHL (général de), 544, 547, 737—740.
- PIATTOLI (abbé). Note 543.
- PICHEGRU, 37, 78, 81, note 82, note 183, 213, 282, 361.
- PICARD (colonel). Note 350, note 359.
- PIE VI, 270, 673.
- PIE VII, 311, 411, 540, 608.
- Piémont* (le). Note 198, 220, 243, 349, 384, 454, 469, 666.
- PIÉMONT (princesse de). Note 384.
- PIERRE LE GRAND, 260.
- PIERRE III, 627, 629, 630, 664.
- PIERRE - FRÉDÉRIC - LOUIS (prince-évêque de Lübeck). Note 516.
- PIERREPONT. Note 547.
- PILASTRE (conventionnel), 704.
- Pillnitz* (et conférence de), 93, note 96, 591, 633.
- PILOTE (le), 214.
- PINGAUD (L.), 10.
- PINO (général de division). Note 390.
- PINTO (de). Note 329.
- Piombino* (princes de). Note 526.
- PIRANESI, 735.
- Pirmasens*. Note 508.
- PIRNHAMENER, 12.
- Pise*, 627.
- PITT, 22, 24, 32, 40, note 61, 74, 84, note 85, note 132, 163, note 166, note 171, note 172, 176, 214, 249, note 253, 282, 298, 357, note 386, note 388, note 404, 430, 451, 464, note 539, note 544, 571, 629, 723, 727, note 754.
- Plaintes. Prétentions. Protestations. Réclamations. Note 91, note 118—120, 140, 177, 180, 184, 209, 224, 226, 270, 283, 440, 471, 474, 487, note 548, 568, 583, 590, 682, 750, 751.
- Plan d'attaque, 143, 235, 236, 251, 255.
- PLATEN (comtesse de). Note 98.
- PLATOFF (ataman), 742, 744.
- Pleins pouvoirs, 110, 115, 237, note 354, note 379, 447, 528, note 539, 620, 637.
- Plénipotentiaires (et assassinat et renvoi des), 95, 99, 104, 120—123, note 198, 209, 298, 361, 370, 377, 389, note

- 411, note 406, 407, 418, 445, 447, 465, 666, 698, 699, 702, note 755.
- PLESS (Jean-Henri, prince de). Note 537.
- Pless (seigneurie de), 526.
- PLÉVILLE-LE-PELEY, 608, 609.
- Pô (le, et département du). Note 384, note 390.
- Podolie, 729, 731.
- Poix (correspondance de), 724.
- Police générale (Ministère de la, et police française, Haute Police), 440, 442, 443, 478, 616, 688—690, note 707, 710, 713—715, 717, 756, 757.
- Police néerlandaise, 714.
- Police prussienne, 524, 634.
- Politique anglaise, 110, 503—510, 582, 583, 680.
- Politique autrichienne (Orientation de la), 106, 137, 165, 175, 186, 203, 211, 215, 223, 229, 232, 651, 665.
- Politique des Puissances, 73, 94, 96, 150, 211, 219, 444.
- Politique prussienne (et marche de la), 88, 92, 94, 95, note 105, 108, 109, 133, 134, 137, 143, 161, 169, 175, 178, 185, 211, 223, 225, 229, 231, 240, 249, 262, 263, 269, 271, 273, 282, 290, note 342, 396—398, 414, 421, 422, note 463, 480, 491—493, 520, 521, 540, 545, note 551, 581—583, 633, 634, 651, 665.
- Pologne. *Polonais* (partage de la, et aristocratie polonaise). Note 75, 106, 141, note 160, note 167, 189, note 227, 275, 314, 363, 407, 412, 413, 420, 435, 457, 499, note 543, note 546, 558, 572, 576, 604, 620, 622, 630, 631, 633, 641, 643, 659, 674—677, 736, 751, note 752.
- Poméranie (la et campagne de). Note 419, note 541, 735, note 750.
- Poméranie suédoise (la). Note 587.
- PONIATOWSKI (Stanislas, roi de Pologne), 677.
- Ponte-Corvo (principauté de). Note 558.
- Pontoi (château de). Note 382.
- Pontorson. Note 256.
- Pont-Royal (le). Note 452.
- Ponts de Cé (combat des), 704.
- POPHAM. Note 41—43, 247, 251, note 252, 254, 255, note 325, 654, 655, 682.
- PORTLAND (duc de), 726.
- Portsmouth. Note 503.
- Portugal. *Portugais*. Note 172, 220, 253, 329, note 330, note 348, 354, 355, 362, 426, 496, 505, note 516, note 528, 569, 620.
- Posen, Note 228, 622, 623.
- POTEMKINE, 624, 627, note 676, 747.
- POTEN. Note 746.
- POTOCKA (comtesse). Note 504.
- Potsdam, 14, 26, 36, note 96, 117, 120, 125, 142, note 146, note 148, 153, note 157, 161, note 436, 467, note 506, 559, 565, 577, 672, note 753.
- Pollendorf. Note 639.
- Praga (et assaut de). Note 546, 659, 660.
- Prague. Note 193, 314, note 384.
- Préfecture de Police (la Préfet et Agents). Note 365, 372, 389, 402, 434, 435, 440, note 451—454, note 527, 710, 712, 714, 717, 724.
- Préliminaires de paix, 399, 447, 465, note 466, note 468, note 471, 638.
- Prezlau (capitulation de). Note 508.
- PRÉOBRAJEWSKI (régiment). Note 261, note 546, 627, 629, 695, 747.
- Presbourg (et paix de). Note 472, note 506.
- PRINCE RÉGENT. (Voir: GEORGE IV).
- Princes (les, allemands). Note 125, 132, 139, note 145, 149, 151, 152, 198, 222, note 239, 264, 281—287, 289, 290, 297, 306, 317, 407, 461, 468, 472, 479, 488, 505, note 515, 522, 701, 702, 729.
- Princes ecclésiastiques, 360, note 473.
- Princes (les, français). Note 75, note 339, note 451, 478, 591, 688, 690, note 718, 722, 724, 756, 757.
- Prisonniers. Note 80, note 143, note 192, 198, note 240, note 318, note 347, 348, note 528, 702, 703, 720, 743.
- Prisonniers russes (les). note 419, 437, note 439, 449, 442.
- Proclamation, 164, 400, 688.
- PROMNITZ (Balthazar, comte de, évêque de Breslau). Note 527.
- PROMNITZ (Jean-Erdmann III, comte de). Note 627.
- Propagande, 360—362, 366, 371, 411, 413, note 427.
- PROTASSOFF (M^{ur}), 695.
- PROSERPINE (la) 231.
- Provence (la). Note 390, note 452, 726.
- Provinces (les Sept), 235.
- Provinces Unies (République des), 112, 114, 139, 140, 142, 248, 249, 636, 683.
- Prusse. *Prussiens*, 14—17, note 23, 29, 37, 40, 43, note 47, 51—53, 56, note 60, 65, 67, 68, 71—74, 77, 78, note 80—82, 84, 86, 88—90, 93—97,

- 102, 103, note 105, 106, 108, 109, note 116, 119, note 120, 122, note 124, 125—128, 131—134, 136, 139, note 144, 148, 149, note 151—153, 156, 159, 160, 161, 165—168, 172—176, 180, 182, note 184, 185, 187—189, 193, 195, 196, 199—201, 205—207, 210, 211, note 214, 216, 220—224, 229—240, 242, 246, 248, 249, 260, 262, 267—269, 271, 273, 274, 276, 277, 282—287, 290, 303—305, 307—309, 317, 320, note 324, 326, note 329, 333, note 337, 340—342, note 348, 360, note 363—365, 369, 371, 379, 380, 393, 396, 397, 406, 407, 410, 411, 414, 418, 420, 422, 426, 427, 430, 436, 446, note 448, 450, note 463, note 464, note 466, 467, 473, note 474, 479—481, 484, 488, 491—493, 495, 496, 498, 499, 505, 508—511, 513, 516, 517, note 519, 523, note 529, 538—541, note 543—545, 547, 549, 550, 552—554, 556—558, 561, 565, 566, 569, 576, 578, 582—587, 589—596, 599, 603, 604, 622—626, 632—634, 636, 641—643, 650, 651, 659, 670, 672—677, 679, 684—686, 721, 729, 734, 739, 741, 750—753, 755.
- Prusse méridionale* (la). Note 544, 642
- Prusse orientale* (la). Note 751.
- Pskoff*, 604.
- PUBLIC RECORD OFFICE**, 8, 16, 17, note 19, 21, note 33, 47, 53, 55, 57, note 61, note 71, note 73, 76, note 79, note 86, note 92, note 97, note 99, note 101, note 106, note 111—note 113, note 116, note 117, note 121, note 126, note 131, note 138, note 141, note 150, note 151, note 157, note 160, note 167, note 169, note 173, note 183, note 186, note 187, note 189, note 192, note 196, note 199, note 201, note 210, note 212, note 214—note 217, note 219, note 224, note 228, note 232, note 234, note 238, note 240, 245, note 253, note 276, note 293, note 306, note 315, note 316, note 320, note 328, note 330, note 332, note 334, note 343, note 353, note 356, note 358, note 360, note 363, note 367, note 370, note 372, note 374, note 376, note 380, note 382, note 383, note 386, note 390, note 393, note 396, note 398, note 400, note 403, note 406, note 409, note 412, note 415, note 418, note 427, note 429, note 431, note 431, note 437, note 438, note 440, note 442, note 444, note 454, note 456, note 458, note 462, 464, note 468, 475, note 480, note 486, note 488, note 491, note 494, note 499, note 500, note 508, note 511, note 512, note 517, note 518, note 521, note 522, note 529, note 531—538, note 542, note 546, note 547, note 550, note 551, note 557, 559.
- Puissances et Cours alliées*, 65, 67—70, 72, 74, 77, 86, 92, 102, 107, 236, 237, 284—287, 303, note 313, note 387, 389, 410, 426, 442, 448—450, 464, 477, 576, 625, 645—647.
- Puissances belligérantes*, 425, 647.
- Puissances du Nord*, 52, note 100, 204, 219, 220, 274, note 324, 354, 394, 397, 399, 420, 421, 423, 436, 448, 493, 558, 720.
- Puissances neutres*, 426, 428, 569.
- Pullusk* (et bataille de), 737.
- Puy-de-Dôme* (département et légion du). Note 452.
- Pymont*, 13, note 557, 734, note 749.
- Q**
- Quadruple Alliance* (la), 84, 137, note 166.
- Quartier général*. Note 130, 327, 512, note 751.
- Quartiers d'hiver*, 298—300.
- R**
- Radiations* (et comité de révision des) 343, 385, 402, 406.
- RADITCHINE*, 630.
- RADZIWILL* (prince Antoine), 165, 167, 169, 178, 643.
- RADZIWILL* (princesse Louise de Prusse). Note 167.
- RAMIN* (général von), 622.
- RAPINAT*. Note 339.
- RAPP* (général) 553, 554.
- Rappel* (et lettres de), 124, 156, note 184, note 228, note 285, 294, 305, 314, 336, 337, 353, note 405, 506, note 546, 570, 651, 665, 667, 681, 682, 726, note 730, 752.
- Rapports, Relations*. Note 39, 40, note 72, note 107, 130, note 133, 137, 150, 168, 189, 203, 204, note 228, 265, 310, note 327, 363, note 368, 382, 417, 436, 440, note 451, 456, note 466, 477, 478, 485, note 499, 513, 514, 524, note 527, 560, 578, 628, 681, 682.
- Rapprochement*, 25, 32, 34, 36, 51, note 72, 79, 110, 114, 115, 122—125, 127—129, 146, 160, 166, 170, 173, 186, note 193, 195, 200, 205, note 229, 232, 264, 268, note 324, note 337, note 348, 354, note 364, 380—382, note 388, 407, 428, note 439, note 440, 450, note 455, 488, note 519, 566, 573, 582—584, 599, 616, 619, 645, 651, 675, 684, 720, note 752.
- Rassemblement*, 139, 172, 353, 368, 397, 496, 510, 555, 556.

- Rassirat* (bataille sous), 744.
- Rastadt* (congrès de, et assassinat des plénipotentiaires). Note 21, 26, 99, 103-106, 117, note 124, 131, 135, 149, note 151, note 181, 186, 188, 200, 204, 207, 209, 210, note 217, 220, note 229, 239, 242, 285, note 291, 294, 297, 298, 400, 569, 648, 649, 700, note 755.
- RATEL (abbé), 687, 725.
- Ratibor* (duché de). Note 526.
 atification (et refus de), 176, note 198, note 206, note 300, note 333, note 345, note 366, note 378, 461, note 466, note 471, note 488, note 502, note 549, note 552, 615, 621, 646, 679.
- Ratisbonne* (et diète de). Note 113, 189, 198, 209, note 227, 232, note 471, 473, note 752, 753, note 755.
- RAUMER (colonel prussien), 203.
- RAZOUKOWSKI (comité). Note 132, 136, note 194, 208, 618.
- Ré (Ile de), 705, 707, 716.
- RÉAL, 444, 713, 719.
- RÉCAMIER (Madame), 454, 455.
- Recès (de la Députation de l'Empire). Note 488, note 498.
- RECK (baron de) (chambellan du roi de Prusse), 168.
- RECK (baron de) (ministre de la Justice), 168.
- Recklinghausen* (comté de). Note 464, note 474.
- Reconnaissance, 203, 540, 667.
- REDEN (feld-maréchal, von). Note 88.
- REDNITZ (la). Note 430, 505.
- REEDE (baron de). Note 102, 573, 574.
- Rees. Note 278.
- Réformes, 363, 384, 673, 741, 748.
- Refus. Rejet, 131, 142, 173, note 270, 271, 276, 291, note 324, 326, 333, note 337, 366, 382, note 403, note 404, note 406, 407, 446, note 496, note 502, note 546, 626, 667, 675, 682, 683, 751.
- RÉGENT (le Diamant). Note 322.
- Régime (l'ancien, et gens de), 385, 404, 455, 477, 508.
- REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGELY, 331.
- RÉGNIER (Conseiller d'Etat). Note 100, 456.
- RÉGNIER (grand juge), 709, 715, 717-719.
- Rehburg*, 35, 136.
- Rehburg-Bad*. Note 136.
- REICH (baronne de), 720.
- Reichenbach* (et congrès de), 673, 675-677.
- Reims. Note 496.
- REINHARD, Note 80, note 81, note 96, note 491, note 503, 508, note 509, 524, 525, note 536, note 574, 575, 578, 593, 644, 669, 718, 732.
- REITZENSTEIN (baron de), 503.
- REMACLE (comte). Note 367.
- Remboursement, 175.
- Remise (des places fortes). Note 359, 366.
- RENFNER. Note 60.
- Renforts. Note 63, 65, note 192, note 194, 199, 264, 291, 297, 299, 300, note 362, 425, note 502, 517, 650.
- Renonciation, 31, note 91, 111, 117, 119, 122, 123, 133, 142, 152, 273, 293, 290, 292, note 414, 597.
- REPIN (prince), 32, 34, 117, 119, 120, 122, 137, 160, 195, 198, 205, note 229, 239, 539, 604, 605.
- Représentants du peuple, 295.
- Réponses, 167, 172, 181, 183, 193, 196, note 198, 208, 209, 223, 238, 266, 269, 277, note 278, note 333, 337, note 345, 349, note 357, note 374, 380, 381, 406, 409, 490, note 499, 584, 586, 588, 593, 610, 615, 616, 620, 686, 701, 721.
- Républicains (les, français (et principes), 455, 581, 596, 657, 658, 663, 671, 705, 716, 727.
- République batave*, 52, 54, 112, 124, 155, 156, note 169, 185, 248, 272, 282, note 313, 321, 365, 392, 406, 420, 462, 463, 487, 502, 505, note 506, 528, 569, 636.
- République cisalpine. Note 120, 156, note 338, 394, 416, 434, 569.
- République française* (la), 40, 67, note 72, 78, note 81, 83, 89, 90, note 101, 112, 114, note 120, note 124, note 144, note 145, note 148, 155, note 159, note 164, 188, 189, 208, 209, note 225, 234, 238, 243, 258, 264, 272, 273, 282, 283, 291, 293, 296, 297, 303, 307, 312, note 317, note 337, note 348, note 355, 371, note 378, 423, 446, 447, 455, 457, note 461, 464, 476, 479, 484, 489, 503, 505, note 506, 568, 569, 579, 587, 590, 591, 593, 596, 603, 623, 642, 653, 667, 669, 670, 685, 686, 707, 732.
- République italienne (la), 503, 505.
- République helvétique, 569.
- République ligurienne. Note 120, 256, 394, 369.
- République parthénopéenne, 254.
- République romaine. Note 120, 156, 203, 394.

- Républiques (formation de). Note 100, note 120, note 184, 394.
- Réquisitionnaires, 313.
- Réquisitions et contributions, 209, 220, note 259, 288, 294, 647.
- Rescrit. Note 206, note 384, 473, 619, 646, 648, 665.
- Restauration (et projets de), 31, note 39, note 138, 139, 165, 170, note 184, note 213, 231, note 233, 237, 248, 260, 269, 272, 301, note 306, note 313, 317, 319, 320, 331, note 348, 354, 362, 364, 375, 376, 385, 399, 404, 410, note 414, 435, 441, note 453, 477, 478, 648, 665, 666, 678, 683, 713, 727.
- Restitution, 53, note 91, 119, note 120, 122, 165, 381, 485, 636, 648, 675, 681, 683.
- Retraite. Mouvements rétrogrades. Note 63, 199, 202, 242, 291, 382, note 390, 404, 547, 549, 665, 689.
- REUBELL, 189, note 339, 377, 401, 477.
- REUSS (prince de), 8, 29—31, 33, 34, note 102, note 110, 116, 119, 122, 123, note 124, 126, 137, 147, 151, 154, 156, 158, 161, 174, 195, 196, 203, 205, 208, 573, 574, 579, 581, 593, 612, 619, 620, 653.
- Revel, 604.
- RÉVÉREND (vicomte). Note 384.
- Revirement, volte-face, 269.
- Révolution de Juillet. Note 452.
- Révolutionnaires, 332, 337, 419, 538.
- Révolutions. Note 100, 118, 119, 512, 629, 630.
- Révolution batave, 124, note 130, 315, note 339, note 405, 643.
- Révolution de Pologne, 676.
- Révolution française (et principes de la) 11, 16, 32, 38, 49, note 61, note 63, 66, 74, 76, 84, 89, 108, note 130, 150, 162, 171, 177, 179, note 183, 189, 218, 221, 231, 231, 236, 243, 256, note 257, 286, 292—295, 300, 303, note 313, 322, 336, 337, 371, 375, 378, 413, 441, 449, 450, note 452, note 472, 477, 485, 540, 568, 578, 584, 590, 591, 596, 606, 623, 628, 631, 669, 678, 707, 722, 723, 728, 740, 747, 756.
- Révolution irlandaise, 520, 521, 525, 528.
- Revue de la Révolution Française, (la). Note 711.
- Revue des Deux-Mondes (la). Note 454.
- Revue d'Histoire diplomatique, 655, 700.
- Revue historique (la), 655, 716.
- Rexpoede. Note 82.
- REYNIER (général). Note 357, note 360.
- Rheinsberg (château de), 148, note 436, note 450, 591, 594.
- Rhein-Wolbeck. Note 474.
- Rhin (le). *Provinces rhénanes* (les), 47, note 64, 73, 78, note 81, note 82, 132, 141, 174, 220, 236, note 239, 241, 242, 272, 278, 298, 305, 311, 321, 322, note 348, note 374, 383, 394, 407, 474, 481, note 499, 505, 555, 571, 576, 637, note 640, 666, 667, 683, 684, 719, 739.
- Rhin (Bas), 71, 73, 211, 234, 241, 242, 274, 286, 651.
- Rhin (confédération du). Note 516.
- Rhin (clefs du). Note 307.
- Rhin (flèches du), 220.
- Rhin (Haut), 71, 211, 218, 241, 242, 274, 283, 309, 651.
- Rhin (Iles du), 297.
- Rhin (rive droite du), 211, note 307, note 473, 549, 555, 684, 701, 702.
- Rhin (rive gauche du) États et princes rive-Rhein (*sic*). Note 91, 102—105, 152, 181, 188, 220, note 239, 272, 273, note 279, 293, 296, 317, 320, 326, note 414, 463, 472, note 473, note 498, 639, 684, 701.
- RIBAS (vice-amiral de), 599.
- RICHARD (monsieur), 495, 500, 501.
- RICHARDSON DAVIS (William). Note 366.
- RICHELIEU (cardinal de), 258.
- Richmond, 136, 163, 164, note 166, note 197, note 262.
- Riga. Note 257, 604.
- Rio de la Plata (le), 654.
- Riom. Note 347.
- Risley. Note 18.
- Ritzebüttel. Note 110, note 168, note 414, 502.
- RIVAROL. Note 159.
- RIVAUD. Note 339.
- RIVIÈRE (de) (diplomate saxon), 39, 287, note 327, note 345, 518, 519, 523, 524.
- ROBERJOT. Note 155, note 159.
- ROBESPIERRE, 186, 187, note 458, 578, 631, 638—640, 711.
- ROBINET. Note 708.
- ROCHAMBEAU, 710.
- ROCHEGOTTE (comte de), 452.
- Rocheport. Note 347.
- ROCKINGHAM. Note 174.
- RONES (de) (ministre de Prusse à Madrid), 643.

- ROEDERER, 331, note 366, 392, 714.
 ROGER DUCOS. Note 453.
 ROLL (baron de), 724, 725.
 Romains (les), 215.
 Rome. *Etats Romains. Saint-Siège.*
 Note 143, 199, 220, note 258, note
 259, 311, 386, 389, note 506, note 529,
 556, 568, 578, 648, 673, 735.
 Romagne (la). Note 391.
 ROMME, 740, 747, 748.
 ROMNEY (le), 654.
 Roncq. Note 63.
 ROQUETTE, 419,
 ROSE (George), 19.
 ROSENBERG (prince de). 640.
 ROSSIGNOL (général), 363, 335.
 ROSSLYN (lord), 725.
 ROSTOPTCHINE (comte). 252, note 262,
 note 324, 337, 426—428, 446, 599,
 note 601, 603, 681, 695—698, 720,
 note 752.
 Rostoptchine (Basile-Theodorovitch,
 capitaine), 695.
 Rotterdam, 312.
 Rothum (Ile de). Note 248.
 Rouen, 690.
 ROUSSEAU (Jean-Jacques). Note 143,
 note 160, note 323.
 Rovereto. Note 459.
 Royalisme. Royalistes (les) Royauté.
 Note 293, 303, 331, 332, 362, 366, 347,
 375, 498, 444, 445, note 451—454, 458,
 459, 477, 488, 590, 669, 671, 683, 713,
 714, 716, 717, 724.
 Rueil, 691.
 RUFFIN. Note 228.
 RUMBOLDT (veuve, femme de Sydney
 Smith). Note 528.
 Rupture, 54, 71, 77, 81, 91, 136, 137,
 143, 149, 158, 172, 202, 204, 209, note
 213, 224, note 239, 264, 270, 271, 281,
 282, 284, note 285, 287, 406, 409, 410,
 425, 427, note 465, 489, 492, 591, 599,
 647, 649, 665, 667, 682, 699, 703, 717,
 730.
 Russian Armament (le). Note 171.
 Russie. Russes. 29, 30, 40, 42, 44, 49,
 note 75, 79—82, 86, 90, 95, 96, 102,
 note 104, note 129, 121, note 124,
 136, 141, note 151, note 152, 159—161,
 163—166, 168, 172, 175, 176, note 184,
 189, 193, 200, 201, 205—207, 210, 211,
 note 213, 221, 222, note 227, note
 229, 233, 234, 238, 239, 243, 244, 246,
 247, 250, 252, note 257, 259, 262—
 272, 274—276, 284, 292, 297, 298, 304,
 note 314, 317, 320, 323, note 324, 328,
 329, note 342, 348, 349, 354, note 364,
 365, 369, 379—381, 397, 406, 407, 418—
 420, 426—428, 430, 434—438, 448, 449,
 455, note 460, note 461, note 468,
 note 469, 471, 489, 491, 495, 496, 498
 —501, 504, 505, 510, 513, 525, 526,
 note 529, 540, 545—547, 556—558,
 566, 568, 569, 572, 581, 585, 586, 588,
 590, 591, 599—601, 603, 615, 623, 624,
 626, 628—631, 636, 650, 651, 655, 658,
 663, 664, 667, 674, 675, 677, 680—682,
 684—686, 694, 696, 701, 702, 720, 721,
 728—731, 735, 737—739, 746, note 752,
 755.
 Russie (la petite), 693.
- S**
- Saale (la), 236.
 Saalfeld. Note 508.
 Sacre (le), 540.
 SAGE (le), 214.
 SAINT-ALEXANDRE NEWSKY (ordre de),
 697.
 SAINT-ANDRÉ (ordre de), 604, 697, 737.
 Saint-Ange (château). Note 259.
 Saint-Antoine (faubourg). Note 396,
 706, 709.
 Saint-Cloud (et château de), 302, 345,
 368, 391, note 490, note 496, note 499,
 note 502, note 518, 528, 555, 559, note
 753.
 Saint-Cyr (et école militaire de).
 Note 452.
 Saint-Denis. Note 367.
 Saint-Domingue. Note 91, note 347,
 386, 389, 705, 707—710.
 Saint-Dominique (rue). Note 465.
 SAINT-GEORGES (ordre et croix de).
 Note 546, 627, 736, 737, 743, 746.
 SAINT-HELENS (lord). Note 225.
 SAINT-HILAIRE (général). Note 518.
 Saint-Ildefonso. *San Ildefonso.*
 Note 329, note 355, note 362, note 378,
 note 408.
 Saint-James (cabinet de), 24, 40, 48,
 49, 57, 66, 84, note 91, 103, 111, 114,
 137, note 192, 231, 292, 424, note 448,
 490, 498, note 530, 582, 588, 626, 632,
 642, 680, (82).
 Saint-James (palais et cour de). Note
 98, 187, note 225, 252, 310, 325, note
 364, 381, 387.
 SAINT-JEAN CRÉVE-CŒUR, 638.
 Saint-Jean d'Acre. Note 528.
 Saint-Jean d'Angely, 715.
 SAINT-JEAN DE JÉRUSALIM (ordre de),
 485, 695.

- SAINT-JULIEN, WALLSEE (général, comte de). Note 333, 343—345, note 345, note 349, note 367.
- Saint-Marcouf* (Iles), 722.
- Saint-Martin*, (dignes de), 705.
- Saint-Nicaise*, (rue, attentat de la). Note 442, 705, 706, 708, 713.
- Saint-Omer* (et camp de). Note 75, 376, 377, note 496.
- Saint-Ouen*, note 368.
- Saint-Petersbourg* (la cour de). Note 31, 32, 37, 40—42, 45, 51, note 74, 75, 91, note 97, 102, 115, 116, note 120, 125, 133, note 159—163, 166, 173, 175, 176, 187, 188, 204, note 206, note 211—213, 217, 229, 232, 236, 244, 245, 247, 249, note 252, note 255—257, 259, 260, 263, 273, 283, 288, note 292, 311, note 324, note 325, note 329, 337, note 339, note 344, note 348, 380—382, 405, 419, 425, 426, note 439, 446, note 448, 449, 464, 489, 493, 498, 516, 526, note 529, note 544, note 546, note 548, note 549, note 551, 566, 570—572, 588—590, 599, 600—602, 604, 615, 618, 619, 622, 627, 630, 645, 650—652, 655, 656, 675, 681, 682, 691, 695, 701, 702, 721, 728, 730, 731, 735, 737, 739, 745, 747, 748, 751, 752.
- Saint-Petersbourg* (régiment de). 745.
- SAINT-PRIEST (comte de). Note 80, note 171, note 339.
- SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Note 617.
- Saint-Sulpice* (et séminaire de). Note 338.
- SAINT-WLADIMIR (ordre de), 739, 744.
- SAINTE-ANNE (ordre de), 697, 744.
- Sainte-Lucie*. Note 91.
- Sainte-Menehould*, 691.
- Sainte-Pélagie*. Note 351.
- Saintes*, 707.
- Salm-Salm* (maison de). Note 474.
- Salzburg* (et électeur de). Note 506, note 527.
- SANDOZ-ROLLIN, 189, 203, 228, 230, 263, note 269, 282, 306, 307, note 344, note 348, note 349, note 364, 406, 407, 642, 643, 681, 686, 705.
- SANDWICK (le). Note 527.
- Sans-Souci*, 77, 559, 672.
- Saône* (la), 293.
- Sardaigne*. *Sardes*, 187, 193—202, note 314, 683.
- SARRAZIN (général). Note 192.
- Sarrebrück* (et troupes de), 12, 555.
- SARTORIS, 514.
- Savitoïpol* (combat de), 735.
- Savoie* (la). Note 228, 454.
- Savoie-Cavalerie* (régiment de). Note 384.
- Saxe*. *Saxons*, 39, 57, note 124, note 136, note 227, note 228, 236, 240, 308, note 319, note 327, note 513, 514, 557, 622.
- Saxe* (villes et états du cercle de la la Basse). Note 159, note 160, note 466, note 513, 718.
- SAXE (électeur de), cf. FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.
- SAXE (maréchal de). Note 130.
- Saxe-Cobourg-Gotha*. Note 160.
- Saxe électoral*. Note 160.
- SAXE-TESCHEN (duc Albert de). Note 484.
- Schaffouse*, 579.
- SCHARNHORST. Note 193.
- SCHIERER (général). Note 339.
- Schiermonnik-oog* (Ile de). Note 248.
- SCHIMMELPENNINGK (comte), 403, 405, 430, 528.
- SCHLADEN (général de), Note 278.
- Schleswig* (le), 58.
- SCHNITZLER, 694.
- SCHÖNBERG (comte de). Note 360.
- Schönbrunn*. Note 547, 617.
- SCHULENBURG (comte de), Note 42, 167—169, 226, note 294, 319, note 392, 542, note 552, 633, 634, 643.
- Schwanstadt*. Note 384.
- SCHWARZ (lieutenant-colonel von), 20.
- SÉBASTIANI, 485.
- SEKENDORF. Note 503.
- Sécularisation. Note 21, 104, 112, 113, 198, 204, 360, 364, note 414, 450, 455, note 473, note 474, note 498, note 506, note, 551, 597, 728.
- Sedan*. Note 496, note 521.
- Seine* (et embouchure de la). Note 528.
- Seine-et-Marne* (département et préfet de), 435.
- Seine-et-Oise* (département de), 710.
- SELIM (le sultan). Note 313.
- Seltz*. Note 133, 137.
- SÉMONVILLE, 313.
- Sénat. Sénateurs, 358, 389, 431, 432, 458, note 460, 480, note 526, 694, 711, 743, 748.
- Sénat (de Hambourg). Note 192.
- Sénatus-Consulte, 479.
- Septembre (Massacres de). SEPTENBRISÉURS (les), 713, 744, 716.

- SÉRENT (duc de). Note 148, note 157, 724.
- Sèvres, 710.
- Seychelles (les îles). Note 365.
- SEYSSEL D'AIX (marquis). Note 384.
- SHEE, 719.
- Sheerness. Note 252.
- SHERIDAN, 694.
- Sibérie (la), 630, 662.
- Sicile. Siciliens. Note 98, 505, note 528.
- SIDNEY SMITH. Note 452, 525, 527.
- Sienna, 199.
- SIÉYÈS, 37, note 120, 124, note 125, 136, 137, 143—146, 151, 152, 154, 159, note 167, 168, note 171, 177, 198, 201, 202, 206—208, 212—214, 224, note 225, note 227, 231—233, 237, 242, 263, note 264, 275, note 293, 297, 299, 301—303, 305, 307, note 339, note 355, 367, 368, 593, 606—608, 638, 642, 643, 652, note 653, 660, 669, 706, 733.
- Signal's Kere (île de), 743.
- Silésie, 130, note 344, 502, note 508, 670.
- Silésie (Haute), 420.
- Silistrie (et prise de), 694, 697, 744.
- SIMBSCHEN (feld-maréchal, lieutenant). Note 430.
- Sin Otietches'va (le), 694.
- Singen, 242.
- SISMONDI. Note 617.
- Sistova (et congrès de). Note 96, 673, 675, 676, note 751.
- Smolensk, 599, 600, 604, 745.
- Société maritime (la), 673.
- Société philanthropique (la). Note 192.
- olde. Traitement. 19, 39, 123, note 160, 295, note 327, note 330, note 419, 507, 576, 676, 680, 684, 689, oleure, 296.
- SOLMS (prince de), 577.
- SOLMS-BRAUNFELS (prince Frédéric-Guillaume de), 577, 733.
- SOMMARIVA (feld-maréchal, lieutenant). Note 390.
- SOMMARIVA (Marquis de). Note 384.
- SOMMERS. Note 451.
- SONTHONNAX, 444, 707, 710.
- SONTHONNAX (M^{me}), 710.
- SOPHIE-CHARLOTTE (de Mecklembourg-Strelitz, reine d'Angleterre, femme de George III), 596.
- SOPHIE-DOROTHÉE (de la Grande Bretagne, reine de Prusse, femme de Frédéric-Guillaume II), 594.
- SOREL (Albert), 7, note 10, note 72, note 105, note 120, note 145, note 146, note 152, note 155, note 173, note 186, 188, note 189, note 209, note 210, 242, 271, note 282, note 414, note 418, note 425, note 485, note 489, note 499, note 519, 640, 727.
- Souabe (la et cercle de), 290.
- SOULÈS (général), 705.
- SOUVOROW SUVOROFF. Note 217, 279—281, 290, 297, 298, 308, 314, note 546, 656—661, 665, note 676.
- SPALLANZANI, 671.
- SPENCER (lord Henry John). Note 60, note 171, 640.
- SPENCER SMITH. Note 417.
- SPERANSKY. Note 261.
- Spiegelberg (comté de), 112.
- SPIEGELBERG (Philippe, comte de). Note 112.
- SPIEGELBERG (Ursule de). Note 112.
- SPIEGELBERG (Walpurgis de). Note 112.
- Spijk. Spijhenisse, 16.
- Splügen (le), 418.
- SPÖRKEN (aide de camp, général von) Note 88.
- Spreë (la), 559.
- SPRONGPORTEN (général de), 418—420, 437—439, 441, 442, 445, 454, 455, note 461, 700—703, 738.
- STACKELBERG (comte de), 674, 677.
- Stade, 497, note 502, 517, 745.
- STADION (comte Philippe de), 472. Note 473, note 503.
- STAEL-HOLSTEIN (baron de), 644.
- STAKLOFF (de, chargé d'affaires de Hesse-Castel), 526.
- STAMFORD (famille de), 11, 12.
- STAMFORD (Jean - Charles - Frédéric de), 12.
- STAMFORD (Louis de), 13.
- STAMFORD (major von), 12.
- STAMFORD (M^{me} de, née de HEIDEN), Note 53, 55, 177, 226, 323, 328, 532, 533.
- STARHEMBERG (comte de). Note 50, note 60, note 61, note 105, 113, note 118, note 130, note 135, note 138, note 161, 162, note 164, note 199, note 293, note 370, note 387, note 404, note 430, 613—619, 632, 633, 653, 679, 692, 693, 698.
- STATHOUDEUR. Voir GUILLAUME V D'ORANGE.

- Stathoudérat (et rétablissement du).
Note 91, 180, 210, 231, 269, 320, 364,
392, 420, 463, note 551, 597, 667.
- Statu quo et Statu quo ante bellum.*
Note 92, 126, 263, 404, 467, note 499,
667, 684.
- Staveren. Stavoren*, 637.
- Steckenitz* (la). Note 507.
- STEIGNER (de), 522.
- STEIN. Note 318, note 340, 644.
- STEINBERG (baron de). Note 85, 87.
- STÉVENOTTE, (député), 705.
- STEWART (Sir Charles). Note 193.
- Steyer* (et armistice de), 446, 447,
note 448, 460, 703.
- STIGLITZ (médecin à Hambourg), 644.
- STIRLING (Charles, contre-amiral), 654.
- Stoeck* (et bataille de), 246.
- Stockholm*, 57, note 329, note 449,
557, 589, 728, note 751.
- STOKVIS. Note 112, note 513, note 527.
- Stolzenau*, note 136.
- Stowe*. Note 300, 310, note 521.
- Stralsund*, 735.
- Strasbourg* (préfet et université de),
637, 718, 720.
- Streltzy*, (les), 629.
- STROGANOW (comte Alexandre Pav-
lovitch), 741, 745, 746.
- STROGANOW (comte Alexandre Ser-
guéievitch), 745, 747.
- STROGANOW (comte Paul Alexandro-
vitch). Note 539, note 542, note 543,
note 545, note 546, note 549, 629, 632,
note 730, 740—748.
- STROGANOW (comtesse Sophie Wla-
dimirovna), 741, 747.
- STRUENSEE (de), 196, 197, 641, 642.
- STUARTS (les), 727.
- STUTTERHEIM, 55, 540, 544, 545.
- Stuttgart*, 578, 579, 717, note 755.
- Subsides (et traité de). Note 15, 22,
34, 48, 50, 76, 81, note 98, 102, note
132, 141, 154, 155, 163, note 166, 171
—173, 175, 176, 192, 193, 200, 205,
206, 237, 242, 272, 291, 305, 310, 311,
320, 321, 383, note 390, 397, 459, 467,
478, note 515, note 543, 566, 576, 584,
585, 588, 614, 618, 621, 625, 626, 647
—650, 679, 681, 683, 713, 726.
- SUDERMANIE (duc de, von) CHARLES
XIII.
- Suède. Suédois*. Note 60, note 125,
note 160, 251, note 261, 286, 328, 329,
note 419, 425—427, note 472, 499,
note 527, 529, 553, 558, 571, 598, 620,
631, 666, 675, 685, 720, 721, 728, 735,
726, 743, 744, note 750.
- SUÈDE (voir GUSTAVE IV. ADOLPHE,
roi de). Note 160, note 419, 529.
- SUÈDE (Frédérique de Bade, reine de),
529, 530.
- SUFREN, 533.
- Sühlingen* (et convention de). Note
494, note 502, note 510, note 538.
- Suisse. Suisses*. Note 47, note 76, note
85, note 102, note 124, 136, note 144,
165, 172, 174, 187, 200, 204, 211, 218,
220, 242, note 257, 274, 284, 285, 289,
293, 296, 298—300, 304, 309, note 314,
319, 339, 341, note 367, 424 455, note
947, 485, 568, 573, 578, 614, 620, 621,
625, 636, 618, 665, 717, 725—727, 739,
747, note 755.
- SULKOWSKI (comte). Note 752.
- Sund* (le), 514, 518.
- Suresnes*, 706.
- Sveaborg*. Note 419.
- SVITCHIN. Note 159.
- SYBEL. Note 152, note 217, 224, 232,
note 272, note 418, note 426, 447,
note 643.
- SZTARAY (général). Note 300.

T

- Tabac (ferme du), 634.
- Tabago*. Note 91.
- Table* (baie de la), 654.
- TALLEYRAND, 8, 37, 39, note 42, note
53, 54, note 74, note 96, note 101,
note 143, note 145, note 156, note
159, note 167, 207, note 208, note 214,
224, note 227, 228, 239, note 231, note
233, 237, note 257, 263—266, note 269,
note 270, note 278, note 279, 282,
note 283, note 290—292, 304, 305,
note 307, note 314, note 317—note
319, note 330, note 337, note 339,
note 340, note 342, note 348, note
351, note 355, note 357, 361, note 363,
note 364, 366, 378, 386, 388, note 389,
391—393, 399, note 408, 410—412,
note 414, note 417, 426, note 436, note
439, 442, note 446, note 448, 453, note
455, note 460—note 463, note 466,
468—470, note 473, note 475, 485,
note 486, 490, note 494, note 495,
note 499, note 503, note 506, 508, note
509, note 526, note 536, note 539, note
547, note 549, note 552, note 555,
note 558, 568, 589, 593, 594, 602, 606,
note 607, 642—644, 652, note 653, 660,
683, note 684, 686, 703—705, note 709,
718, 724, 725, 728—730, 733, 736, note
749, 751—753.

- TALLIEN. Note 711.
TALMA. Note 435.
TALOT, 442, 444, 704—707.
Tamise (la). Note 527.
TANTE (ma), 244.
Tarente. Note 505.
Tarantino (combat de), 737, 745.
TARTUFFE, 411.
Tataritza (bataille de), 744.
Tauber (la), 73.
TAUENZIEN. Note 97, 581.
TAUENZIEN (régiment de). Note 508.
Tauride (et régiment de), 694, 745.
TAUSSERAT-RADEL. Note 313.
TE DEUM, 283.
Téhéran, 654.
TEMPE, 194, 196.
Temple (le) Note 257, 345, 345, 373, note 452, note 458, note 528, 687, 689, 690, 705, 707, 758.
Tension des rapports, 51, 271, 684.
Terni, 198, note 199, 202.
TERREUR (la). Terroristes (les). Note 317, 413, 456.
Territoire (et violation du), 542, 543.
Ter-Schelling (île de). Note 248.
Teschen (et paix de), 604.
Têtes de pont, 297.
Texel (le), 170, note 378, note 414, 637.
THAON DE REVEL (marquis). Note 384.
THAUVENAY (de). Note 3), note 257, note 450, 689, 724.
Théâtre de la Guerre. 218, 268, 439, 431, 434, 493, 499, 526, 651.
hêâtre Français (le), 405, note 435.
Thermidor (le 9). Note 227, note 335, note 347, note 396, note 460, note 711.
Thermidor an IV (convention éventuelle et secrète du 18). Note 124.
THIERS. Note 59, note 67, note 82, note 91, 103, note 118, note 124, note 184, note 242, note 334, note 335, note 350, note 355, note 359, note 389, note 406, note 519, 638, note 753.
Thionville (et prise de), 65.
Thorn, 675, note 752.
THUGUT (baron de). 8, 29, 33, 34, 50, 52, note 82, 83, note 102, note 105, 113, 114, note 118—120, 126, 127, 129, 130, 132—135, 160—162, 174—176, 194—198, 204, 209, 210, note 213, 215, note 217, 223, 228—230, 232, 244, note 246, 291, note 357, note 359, 370, note 381, 421, 422, 424, 473, 570, 573, 579, 590, 593, 608—612, 640, 652, 653, 677—683, note 686, 692, 693.
THULLIER (Th.). Note 711.
THURIOT (député). Note 711.
TIERNAY. Note 539, note 754.
Tiers-Etat (le). Note 317, 607.
Tilsit. Note 515, note 751, note 755.
Times (le), 485.
TIPPERARY (comte de). Note 502.
TOLL (baron de). Note 517.
TOLLIVS THOLÉUS, 26, 52.
TOLSTOÏ (Pierre Alexandrovitch, comte, général russe), note 513, 546.
Töplitz (et conférences de). Note 472.
Tory (le parti). Note 171.
Toscane-Toscans. 199, note 212, note 258, 386, 390, 393, 410, 411, 454, 648, 699.
Toulon. Note 302, note 347, note 365, note 528.
TOULOTTE, 715.
Touraine (La). Note 347.
TOUR ET TAXIS (prince de), 556.
Tourcoing. Note 63.
Tournay, 63, note 183, 654.
TOUTCHOFF (général), 745.
Traité de barrière (le). Note 155.
Traité d'alliance, de paix. Note 171, 219—221, 296, 297, note 329, note 339, note 345, 366, 367, 370, note 378, note 387, 393, 417, 448, 454, 475, note 503, 587, 597, 604, 646, 647, 675, 676, 680, 681, 683—686, 701, 702, 721.
Traité *provisional* (sic). Note 206.
Traité secret, 88, 89, 211, 409, 417, 429, 437, 569.
Transport-infanterie, 19.
Trave (la, embouchure de la), 524.
Trevemünde. Note 502.
Trébie (bataille de la). Note 544.
TREILHARD, 477.
Trent (chief justice au sud de). Note 171.
Trente. Note 459.
Treport (le), 722.
Trésor public. Trésorerie (secrétariat et comptes de la), 19, 20, 295, 300, note 312—344, 366, 691, 677.
Trèves (électorat de), 122, 236, note 464.
Trévise (et armistice de), 460.
TRIPLE ALLIANCE (la), 80, note 173, note 176.
TROISBŒUFS (député aux Cinq Cents), 705.

- Tribunat (le), tribuns, 358, 420, 431, 432, 439, 441, 443, 706.
- Tribunaux révolutionnaires (les), 443.
- TROMELIN. Note 452.
- TRUGUET (amiral). 708, 709.
- Tuileries (les). Note 334, 374, 405, 432, 443, 445, 455, note 459, 489, note 749.
- Tunbridge, 615.
- Tunbridge Wells, 616.
- Tunis, 417.
- TÜRCKHEIM (baron de), 589.
- TURENNE, 197.
- TUNCOOT. Note 100, note 338.
- Turin (et citadelle de), 136, note 198, 201, 202, 207, 220, 384, 568, 617.
- Turquie. Porte Ottomane. Sublime Porte. Note 80, note 164, 165, 175, 220, 243, note 313, 436, 437, 499, 521, 526, note 528, 569, 604, 627, 666, 674—677, 736, 741, 744, note 752.
- Tutlingen, 242.
- Twickenham. Note 293, note 404.
- Tyrol, 296, note 344, 413, 556, 703.
- Tzarshoé Selo, 76, 735:
- U**
- Udine. Note 213.
- Uhlands (1^{er} régiment de, autrichiens). Note 544.
- Ulm (et capitulation d'), 55, note 359, note 388, 540, note 545, note 546, 555, note 692.
- Ultimatum, 54, 188, note 198, note 324, 406, 490.
- Ülzen, 497.
- ULYSSE, 396.
- Union (rupture, rétablissement de l'). Réunion, 18, 31, 77, 86, 103, 110—115, 125, 127—129, 131, 134, 135, 165, 186, 196, 204, 212, 213, 219, 222, 233, 243, note 262, 264, 275, 310, 419, 420, 566, 583—585, 588, 594, 596, 597, 598, 605, 636, 650, 666, 674, 716.
- Unter den Linden, 334.
- URQUIJO (de). Note 330, note 354, note 378, note 408.
- Usurpation. Usurpateur, 126, 332, 336, note 348, 376, 679.
- Utrecht. Note 538.
- V**
- Valachie (et armée de), 604, 646.
- Valençay, 729.
- Valenciennes (et siège de), 59, note 62, 63, 652, 758.
- Valmy (et bataille de). Note 256.
- Valteline (le), 220, note 313, 418.
- VANDAL (A). Note 312, note 388, note 389, note 606.
- VAN DER AA (Biographisches Woordenboek der Nederlanden), 8, note 323.
- VAN DER DUIJN (général), 19.
- VAN DER HAER, 33, 121.
- Varel. Note 120.
- Varela (paix de), 735.
- VARSOVIE (et grand duché de). Note 227, note 228, note 323, note 470, note 504, 604, 605, 659—661, 673, note 718, 725, note 731.
- VATAR, 713, 715.
- Vauchamps (combat de), 746.
- Vegeſach. 513.
- Velletri, Note 113, note 199.
- Vendée. Vendéens, 328, 365, 402, 600, 688, 704, 705, 717, 726.
- Vendémiaire (fête de), 358, 361, 362.
- VÉNÉRABLE (le) (vaisseau anglais), 655.
- Venise (et république de). Vénitiens, 164, note 173, 220, 243, note 259, note 323, 349, note 418, 420, 627.
- VÉRAC (marquis de). Note 338, note 339.
- Verden, 497.
- VERDEN (ministre d'Etat, hanovrien). Note 531.
- VERETCHAGUINE, 696.
- Verge (la) (*Die Geissel*), 106, 197.
- VERGENNES (comte de). Note 227.
- VERNÉGUES, 10, note 258, note 259.
- Vérone, note 459.
- Versailles (et lycée de). Note 228, note 313, 368, 383, 393, 441, 444, note 518, 672, 689, 709—712, 730, 747.
- Vétéravie (la), 155, note 462.
- VEZET (président de). Note 258, note 348.
- Vicence. Note 459.
- VICTOR-EMMANUEL III. Note 384.
- Vienne, 25—27, 29—36, 38, 39, 45, 50, 51, note 60, 81—84, 90, 95—98, note 104—106, 110, note 113—123, 125—127, 130—137, 142, 145, 146, 150—152, 154, 160—163, 165, 166, 169, 171, 173—176, 182, 186, 188, 193—195, 198, 203—205, 209, 212, 215—217, 227, 228, 230, 232, 233, 236, 240, 242, 243, 254, note 256, 260, 283, note 285, 286, 292, 296—300, 308—311, note 314, 316, 324—326, 333, 337, note 342, note 345, 349, note 357

- note 361, note 370, note 381, 383, note 386, 388, note 390, 391, 393, 401, 409, 411, 413, 415—417, 421, 422, 429, 432, 446, 449, 457, 469, 471—474, 481, 527, 540, 548, 555, 566, 568, 570, 574, 579, 586, 588, 590, 597, 598, 604, 608, 610—612, 614, 615, 621, 627, 638, 645—653, 663, 665—667, 670, 672, 676, 679, 682, 683, 686, 692, 693, 699, 700, 703, note 709, 726, 735, 736.
- Villes Hanséatiques* (les). Note 159, 501, 587.
- Villes Impériales* (les), 520.
- Vilna*. Note 228, 604, 737.
- Vincennes*, 540.
- Vistule* (la), 674.
- VIVENOT, 640.
- Vocabulaire, 213, 214.
- Volhynie* (la), 425, note 436.
- Volontaires (Engagés. Engagements). Note 183, note 527, 741, 748.
- Volta*. Note 459.
- VOLTAIRE, 672.
- Voorne* (Ile de). Note 16.
- Vorarlberg* (le), 296.
- Voronovo*. 696.
- VOS VAN STEENJWISK (baron de), 505, note 506.
- Voss (Madame de), 595.
- VUITEL. Note 453.
- W**
- Waddens* (les), 248.
- Wagram* (et bataille de). Note 98, note 472, note 544.
- Walcheren* (Ile de). Note 544.
- WALDECK (prince de), 640.
- WALISZEWSKI. Note 324.
- WALLIS (feldzurgmeister, comte). Note 130.
- WALMODEN. GIMBORN (comte de). Note 88, 98, note 502, note 510, 538, 553.
- WALLMODEN (comtesse Amélie, Sophie-Marie-Anne de). Note 98.
- Wallons*, Note 72.
- WALPOLE (général), 58, 560, 749, 755.
- WALPOLE (Horace). Note 751.
- WANGENHEIM (comte de), 510.
- War Office* (le), 18, note 19.
- WARD (lord Edwin). Note 11.
- WARDLE (colonel). Note 62.
- Wartha* (la), 675.
- Washington*. Note 156.
- WASHINGTON (lieutenant), 276.
- WASSITCHKOFF (général). Note 746.
- Waterloo*, 638.
- WEIMAR (Grande duchesse héritière de). Note 749.
- WELLESLEY (sir Arthur, duc de Wellington). Note 544, 655.
- Wels*, 556.
- WELSCHINGER (Henry), 716—719.
- Wesel*, 73, note 278, note 327, 553, 700.
- Weser* (le et embouchures du), 73, 241, note 277, 492, note 495, 504, 513, note 530, 583, 587, 588, 746.
- WESSENER, 617.
- Wesminster*. Note 527.
- Westphalie* (la, et traité de), provinces *westphaliennes*, 73, 95, 154, note 244, note 277, note 278, note 464, note 474, 492, note 498, note 502, note 515, 650, 692.
- Weymouth*, 275.
- WHITWORTH (sir Charles), puis lord) 32, 41, 42, 54, 162—164, note 173, note 206, 247—252, 254, 255, 269, note 270, 323—325, note 364, 382, note 450, 489, 490, 599, 645, 646, 655, 680—682, 731.
- WHITWORTH (lady, née duchesse de Dorset). 731.
- WICKHAM, 10, note 293, note 339, note 381, note 451, note 521, 653, 665, 680, 683, 725—727.
- Wied* (principauté de). Note 473.
- Wiesbaden*. Note 475.
- WIETINGHOFF (M^{re} de), voir KRÜDENER (M^{re} de).
- Wight* (Ile de), 20.
- WILLOT (général), Note 390.
- WINDHAM. Note 549, 722.
- Windsor*. Note 22, note 85, 87.
- WINDT (général de). Note 98.
- WINZINGERODE, 622, 746.
- Wissembourg* (lignes de, et reprise des lignes de). Note 64, note 508.
- WITTICHEN. Note 15.
- WOHLWILL, 578.
- Wolfenbüttel*, 13.
- WOLLNER (l'un des ministres de Frédéric-Guillaume II), 634.
- WOODFORT, 722.
- Woronzovo*, 605.
- WORONZOW (comte Ivan), 629.
- WORONZOW (Michel Hilarianovitch), 629.
- WORONZOW (général, Michel Siméonovitch), 629, 746.
- WORONZOW (comte Romain), 629.

- WORONZOW (comte Simon Romancovitch), 40, note 48, note 87, note 132, 136, note 141, note 148, note 153, 154, note 161—166, note 194, 197, 206, 208, note 211, note 228, note 241, 244, 246, 248, note 249, 252, note 261, note 262, 266, 267, 281, note 285, note 324, note 499, 501, 615, 618, 620, 624—633, 645, 656, 664, 665, 681, 682, 730, note 752.
- WOYNA (comtesse Sophie). Note 617.
- WRIGHT. Note 452.
- WÜRMSER, 640.
- WÜRTEMBERG (duc Louis-Eugène de). 579, 579.
- WURTEMBERG (prince de), 418.
- Würzburg (et Evêché de). Note 82, 112, 555.
- WYNN (Sir Henry-Watkin-Williams). 755.
- Y**
- Yarmouth. Note 192, 230, note 550.
- YARMOUTH (comtesse de), Note 9, 208.
- YORK (Edouard-Auguste, duc d'). Note 62.
- YORK (Frédéric, duc d'). Note 61, 62, 64, note 75, note 88, 98, 54.
- YORK (princesse Frédérique de Prusse, duchesse d'). Note 62.
- York Farm, 162, 613, 615.
- YORKE. Note 718.
- Ypres, 61, 62.
- Yssel (l'), 155, 230, 637.
- Ystad. Note 547.
- Z**
- Zary (Zara), 646.
- ZASTROW (colonel de), 144, note 145, 152, 159, 168, 173, 177, 178, 180, 193, 198, 245, 265, note 270, note 279, note 306, note 307, note 318, 319, note 340, note 436, 622—624.
- Zelande (la), 251, 255, 637.
- ZETTO, 523.
- ZIMÉO (opéra), 385.
- ZINZENDORF (comte de). Note 79, 639, 640.
- ZOUBOFF (prince), 325, 596, 603, 729.
- ZOUBOFF (M^{lle}) voir M^{me} JEREBTZOFF.
- ZUCCHI (chevalier Mario). Note 384.
- Zurich (et bataille de), 32, 271, 281, 296, 301, note 314, 726.
- Zuyder-Zee (le), 170, 348, 637.
-

TABLE DES MATIÈRES

Pièces	Pages
—	PRÉFACE. 7
—	I. Général de Stamford (Le Haye, 12 juin 1793). Considérations sur les positions de l'armée de la République en Hollande, telle qu'elle a été jusqu'au 28 de mai 1793 61
—	II. Général de Stamford au prince d'Orange. Mémoire (sans date, doit être de juillet 1794) 64
—	III. Général de Stamford au roi de Prusse. Impossibilité d'espérer une pacification générale. La Prusse ne peut et ne doit pas faire une paix séparée. Obligation pour l'Angleterre et la Hollande abandonnées par la Prusse de rechercher de nouvelles alliances. 67
—	IV. Général de Stamford à X, (prince d'Orange) (vers la fin de décembre 1794). Inanité des raisons alléguées par le roi de Prusse pour se justifier. Marche des négociations de Bâle. 71
—	V. Général de Stamford (Note de 1795). Les aspirations de la Prusse 73
—	VI. Catherine II au duc de Brunswick (Tzarskoé-Sélo, 19 mars 1795). Elle lui demande d'agir sur le roi de Prusse et de l'empêcher de faire une paix séparée avec la France 74
—	VII. Catherine II au duc de Brunswick (19 mars 1795). Réponse à une lettre découragée du Duc. Elle le conjure d'agir sur l'esprit du Roi 75
—	VIII. Catherine II au duc de Brunswick (Tzarskoé-Sélo, 21 mai 1795). Son état d'esprit, ses vues sur la situation, ses intentions après la paix de Bâle 75
—	IX. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 15 janvier 1796). Ses premières démarches à Berlin. Son entretien avec lord Elgin. Son entrevue avec Hardenberg et avec Kalitcheff. Les réponses de Haugwitz. Le zèle de Kalitcheff et les difficultés de sa mission. 79
—	X. Note. Probablement de juillet 1797. Nécessité d'une union entre l'Angleterre, la Prusse et la Russie 86
—	XI. Général de Stamford au comte Panin (s. l. n. d.) 1797. Pas de traité secret entre la France et la Prusse. Bonnes

- dispositions du Roi. — Gravité de la situation. Paul I^{er} seul capable de décider le roi de Prusse à intervenir dans les négociations et à mettre le Directoire dans l'obligation d'accepter les bases que lord Malmesbury veut proposer à Paris. 88
- XII. Général de Stamford au duc de Brunswick (Brunswick, 20 octobre 1797).
Il presse le Duc de dire franchement au roi de Prusse ce qu'il pense de l'état de l'Europe, de lui donner les conseils que seul il peut lui faire entendre. La Prusse doit s'entendre avec les belligérants pour proposer à la France une paix générale honorable pour tous 92
- XIII. Général de Stamford à (de Luc) (janvier ou février 1798).
Pourquoi il n'a pas écrit en Angleterre. Le roi d'Angleterre lui avait donné le commandement des troupes hano-vriennes qui devaient rejoindre les Prussiens. 97
- XIV. Hollande, s. l. (postérieure au coup d'Etat du 22 juin 1798).
Ce que la France exige de la Hollande. Propositions anglaises que la France l'a empêchée d'accepter. Mécontentement général 99
- XV. Général de Stamford (au prince héréditaire d'Orange) s. l., 2 février 1798).
Les sophismes dont on se sert en Prusse pour tromper le Roi et l'entretenir dans son inaction. Entretien avec Gallatin. 101
- XVI. Copie d'une lettre du roi de Prusse à l'Empereur (Berlin, 24 février 1798).
Son désir d'accord. Ouvertures dont il a chargé le comte de Keller. Conduite qu'il conviendrait de tenir à Rastatt. 103
- XVII. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 10 mars 1798).
Il a dîné chez le Roi qui a promis de lui donner audience. Son opinion sur la situation. Ses objections aux raisons invoquées par le Duc pour justifier son refus d'agir sur le Roi. Le Duc peut seul par son action devenir le sauveur de l'Allemagne. 106
- XVIII. Prince d'Orange au roi de Prusse (Londres, 24 avril 1798).
Lettre de créance du général de Stamford. 111
- XIX. Prince d'Orange au général de Stamford (Londres, 22 avril 1798).
Ordre de se rendre à Berlin — Objet de sa mission. 112
- XX. Lord Grenville au général de Stamford (Note de Londres, 23 avril 1798).
Importance que l'Angleterre attache au rapprochement entre Vienne et Berlin 114
- XXI. Comte Panin au général de Stamford (Berlin, 1^{er} mai 1798).
Il espère que Paul I^{er} appuiera les démarches du Général. 116

Pièces	Pages
— XXII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 12 mai 1798). Son audience chez le Roi. Bernadotte et l'affaire du Drapeau. Il n'augure pas bien du résultat des conférences qui s'ouvriront dès l'arrivée de Repnin. Influence de Haugwitz sur le Roi.	117
— XXIII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 26 mai 1798). Les conférences des 22 et 23 mai. Caillard remplacé par Siéyès. Attitude douteuse du Cabinet de Berlin. Explication assez vive qu'il a avec le duc de Brunswick. Départ imminent de Stamford pour Vienne	121
— XXIV. Général de Stamford au prince d'Orange (Vienne, 13 juin 1798). Son entretien avec Thugut. Impression peu satisfaisante qu'il en rapporte. En audience chez François II. Thugut l'oblige à prolonger son séjour à Vienne. Le prince Frédéric d'Orange	126
— XXV. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, fin juin 1798). Ses derniers entretiens avec Thugut. Reprise imminente des hostilités. Influence qu'aurait sur la nature de la guerre l'union de l'Autriche et de la Prusse. Concessions éventuelles de l'Autriche — 2 ^e audience de l'Empereur. Changement de ton des négociateurs français à Rastatt amené par la crainte d'un accord austro-prussien	131
— XXVI. Prince héréditaire d'Orange au duc de Brunswick (Nienburg, 2 septembre 1798). Protestation contre les projets de restauration prêtés à sa Maison. Elle ne peut se faire qu'avec l'aide du roi de Prusse	138
— XXVII. Comte Panin au général de Stamford (Berlin, 30 août, 10 septembre 1798). Communication confidentielle du projet de subsides entre l'Angleterre contre la Russie. Promesse de l'envoi de 60.000 hommes sur le Rhin	141
— XXVIII. Prince d'Orange (Hampton-Court, 15 septembre 1798). Instructions pour le général de Stamford.	141
— XXIX. Comte Panin au général de Stamford (Berlin, 4-15 septembre 1798). Questions qu'il lui pose relatives au projet de paix remis par Haugwitz à Siéyès et à un Mémoire en réponse de Siéyès	144
— XXX. Comte Panin au général de Stamford (Berlin, s. d.). Sincérité momentanée de Haugwitz. Il travaille à la reprise des négociations avec Vienne. On ne fera rien sans l'avis du duc de Brunswick.	146
— XXXI. (Probablement du prince Henri de Prusse de Lombarde (Rheinsberg, 20 septembre 1798). Envoi au Roi d'un Mémoire sur la situation	148

- XXXII. Comte Panin au duc de Brunswick (Berlin, 21 septembre, 2 octobre 1798),
Amélioration causée par l'intervention du duc et son action sur Haugwitz. Nécessité d'un accord préalable entre les alliés. Comment le Roi et ses Ministres accueilleront-ils un pareil projet. 150
- XXXIII. Panin au général de Stamford (Berlin, 21 septembre, 2 octobre 1798).
Nécessité d'élucider un point dans la Note de Haugwitz relative aux indemnités. Il insiste sur les mesures préables à prendre en cas de guerre 151
- XXXIV. Général de Stamford au prince d'Orange, s. l. n. d. (Entre le 15 septembre et le 10 novembre).
On désire le retour du général à Berlin. Conditions à remplir pour que sa présence puisse y être utile. Il devrait y être accrédité par le duc de Brunswick. Son intimité avec Grimm. 157
- XXXV. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 10 novembre 1798).
Etat des négociations entre Vienne et Berlin. Causes de leur lenteur. Progrès réalisés. Conditions d'une convention d'appui réciproque. Soutien promis par la Russie à la Prusse en cas d'attaque de la France 160
- XXXVI. Général de Stamford au prince d'Orange s. l. n. d. (entre le 10 et le 14 novembre 1798).
Effet produit à Vienne par les embarras du Directoire et la victoire d'Aboukir. L'Autriche espère obtenir de meilleures conditions et recherche moins l'union avec la Prusse que poursuivent la Grande-Bretagne et la Russie. La Note de Woronzow. Langage à tenir à l'Autriche. Haugwitz et l'affaire Radziwill 165
- XXXVII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 20 novembre 1798).
Réponse évasive de la Prusse à la Note verbale de Panin. Intrigues des adversaires de Haugwitz. Faut-il le laisser tomber ou le soutenir? Quelle serait l'attitude de Schulenburg? 167
- XXXVIII. (27 novembre 1798).
Précis d'une conférence entre le prince héréditaire d'Orange et lord Grenville. 169
- XXXIX. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 29 novembre 1798).
Insuccès des dernières négociations du comte Panin. Défiance persistante de Thugut. La froideur de la Prusse et les avances de Paul I^{er}. Cause du refus de l'Angleterre à la demande de subsides réclamés par l'Autriche. Il se défie de Kökeritz et de Zastrow et préfère se rapprocher de Haugwitz 173
- XL. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 4 décembre 1798).
Ses premiers entretiens avec Haugwitz sous les auspices du comte Panin. Les bonnes dispositions en faveur

Pièces	Pages
de la Maison d'Orange, contredites par une lettre de Zastrow. Malade, il fait demander des explications par De Luc. La question d'Ehrenbreitstein	178
— XLI. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 4 décembre 1798). Son entretien avec le Roi. Il lui expose la situation de la Hollande. Haugwitz et Ehrenbreitstein. Nécessité de la venue du Duc à Berlin.	183
— XLII. Duc de Brunswick au comte Panin (Brunswick, 7 décembre 1798). Inquiétudes que lui inspire l'attitude de l'Autriche et des représentants de la France au Congrès de Rastatt. Allusion aux négociations secrètes avec Robespierre en 1793.	186
-- XLIII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 8 décembre 1798). Son entretien avec Haugwitz. Pourquoi le duc de Brunswick désapprouve les projets du Ministre sur Ehrenbreitstein. Confiance et optimisme de Haugwitz. Tout en croyant à la paix, Haugwitz voudrait savoir si en cas d'attaque l'Angleterre soutiendrait la Prusse	189
— XLIV. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 11 décembre 1798). Haugwitz s'entête sur Ehrenbreitstein. Les subsides de l'Angleterre. Réveil des idées belliqueuses à Berlin	192
— XLV. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 15 décembre 1798). L'Autriche, la paix et les singulières tendances belliqueuses de Haugwitz. La défiance et le mutisme de Haugwitz	194
— XLVI. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 17 décembre 1798). Conversation avec Struensee et le Roi au sortir du diner. Effet produit par la déclaration de guerre de la France à la Sardaigne et à Naples. Le journal <i>La Verge</i>	196
— XLVII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 18 décembre 1798). Effet produit par la déclaration de guerre de la France aux rois de Naples et de Sardaigne. Analyse de la lettre qu'il vient de recevoir du duc de Brunswick. Le Duc lui expose l'attitude qui conviendrait à la Prusse en cas de formation d'une Coalition contre la France	199
— XLVIII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 22-25 décembre 1798). Haugwitz croit la guerre inévitable. Participation probable de la Prusse si l'Autriche reprend les armes. Notification officielle du départ de Turin, du roi de Sardaigne	201
-- XLIX. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, après le 25 décembre 1798). Son entretien avec le Roi qui blâme la conduite du roi de Naples. Entretien avec Haugwitz. Le Ministre croit à la	

Pièces	Pages
	rupture des négociations entre la France et l'Autriche. Urgence de la venue du duc de Brunswick à Berlin . . . 202
— L.	Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, s. d. (fin décembre 1798). Possibilité d'une amélioration des rapports entre Vienne et Berlin. Les secours de la Russie. Les subsides de l'Angleterre 205
— LI.	Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 11 janvier 1799). Il arrivera sous peu à Berlin. Que fera l'Autriche? Importance qu'aurait une déclaration de la Russie. 210
— LII.	Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 12 janvier 1799). Il craint autant qu'il désire la venue du duc de Brunswick. Jugement sur le caractère de Haugwitz et du Roi. Nécessité croissante de l'union entre Saint-Petersbourg, Londres et Berlin. Les menées de Siéyès. Vocabulaire qu'il se propose d'employer 212
— LIII.	Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 19 janvier 1799). Malade, inquiet de la maladie du prince Frédéric d'Orange. Il ne peut se rendre chez le Duc. Le prie et lui conseille de s'entretenir avec le comte Panin avant de voir le Roi et Haugwitz. 214
— LIV.	Duc de Brunswick au général de Stamford (Berlin, 21 janvier 1799). Réponse au billet précédent. Bonnes dispositions de la Cour de Berlin. Attitude suspecte de Vienne. Il repartira incessamment. 215
— LV.	Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 22 janvier 1799). Il ne partage pas l'optimisme du Duc. Berlin doit se hâter de prendre des résolutions. Il supplie le Duc de voir le comte Panin. 216
— LVI.	Duc de Brunswick au général de Stamford (Berlin, 22 janvier 1799). Observations en réponse à sa lettre. Il importe de se souvenir de 1792 et de savoir avant tout ce que fera l'Autriche 216
— LVII.	Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 23 janvier 1799). Il insiste sur la gravité de la situation de la Prusse, sur la nécessité de se préparer à une guerre inévitable. Devoir pour le Duc d'ouvrir les yeux au Roi 217
— LVIII.	Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 25 janvier 1799). Il se demande avec tristesse pourquoi le Duc a renoncé à le venir voir comme il le lui avait annoncé 219
— LIX.	Extraits d'une lettre du général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 26 janvier 1799). Comment le Gouvernement observe les traités qui.

Pièces	Pages
	portent sa signature. Résultats néfastes de la politique égoïste des grandes Puissances. L'union des forces du Nord peut seule sauver la Prusse 219
— LX. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 3 février 1799).	
	Les bonnes dispositions de Haugwitz annihilées par la faiblesse et l'égoïsme du duc de Brunswick. Sa lettre au Duc. Entretien qui en a été la conséquence. Le Duc promet d'aller voir le Roi. Façon dont il se dérobe à sa promesse. Prétexe qu'il invoque 224
— LXI. Général de Stamford au duc de Brunswick (Berlin, 9 février 1799 au soir).	
	Explications de la contradiction existant entre l'attitude de la Cour de Vienne et les paroles du Thugut. Son opinion sur Keller, Cœsar, Sandoz-Rollin. Les projets de Talleyrand. Nécessité de la continuité de l'action du Duc sur le Roi 228
— LXII. Général de Stamford à Thomas Grenville (Berlin, 2 mars 1799).	
	Il lui communique la lettre du Duc. — Ce qu'il lui dira à propos des défiances réciproques de la Prusse et de l'Autriche. Leurs causes. 232
— LXIII. Général de Stamford à lord Grenville (Berlin, 16 mars 1799).	
	La Prusse restera <i>spectatrice embarrassante</i> de la nouvelle Coalition. La Coalition devra la victoire à Paul I ^{er} . Plan d'opérations qu'il recommande 234
— LXIV. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 18 mars 1899).	
	La réponse de Panin et la certitude de la neutralité de la Prusse. Accueil empressé fait par le Roi à Thomas Grenville. Conséquences de l'arrivée de Dietrichstein. Résumé de la Note sur le plan d'opérations qu'il a remise à lord Grenville 238
— LXV. Général de Stamford à Thomas Grenville (s. l. n. d.).	
	Son entretien avec Haugwitz. Ses observations sur un plan d'opérations attribué au Roi et approuvé par le duc de Brunswick. Ce que Paul I ^{er} devrait faire pour lever les difficultés que présenterait son exécution. 240
— LXVI. Prince d'Orange à l'Empereur de Russie (Londres, 26 mai 1799).	
	Lettre de créance du général de Stamford. 245
— LXVII. Marquis de L. à l'abbé Marie (Saint-Pétersbourg, 15-26 juin 1799).	
	Analyse de la lettre dans laquelle il fait l'éloge de Stamford, il insiste sur les services qu'il pourrait rendre et l'intérêt qu'il y aurait à se l'attacher 256
— LXVIII. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 30 juillet 1799).	
	Sa mission auprès de Paul I ^{er} . Son audience. Les bonnes dispositions du Tzar pour la Maison d'Orange 259

Pièces	Pages
— LXIX. Ministère prussien au comte Panin (Berlin, 12 juillet 1799). Invitation à revenir de Karlsbad et à reprendre les négociations.	268
— LXX. Général de Stamford au duc de Brunswick, Usage qu'il a fait de l'une de ses lettres. Impossibilité de se servir de l'autre, soit à Londres, soit à Saint-Petersbourg. Motifs de cette résolution. Départ prochain de Dietrichstein	273
— LXXI. Georges III au roi de Prusse (Weymouth, 27 août 1799). Regrets que lui cause la décision prise par Frédéric-Guillaume III.	275
— LXXII. Général de Stamford au prince héréditaire d'Orange (Berlin, 1 ^{er} septembre 1799). Le départ de Thomas Grenville. Pourquoi il ne croit plus au succès d'une opération sur la Hollande. Jugement qu'il porte sur Haugwitz. Départ prochain de Berlin.	276
— LXXIII. Détails envoyés de l'armée de Condé sur M. de Souvorow (29 octobre 1799). Accueil qu'il fait à un officier de l'armée de Condé. Son apostrophe à Korsakow. L'opinion qu'il a des Autrichiens.	279
— LXXIV. Général de Stamford au comte Panin (Brunswick, avant le 11 novembre 1799). Moyens de prévenir les suites des désastres éprouvés par les Alliés en Suisse et en Hollande	284
— LXXV. Général de Stamford au comte Panin, Brunswick, s. d.). Craintes dont il ne peut se défendre tant que l'on ne sera pas fixé sur la conduite que se décidera à tenir Paul I ^{er} . Il espère que l'Empereur aura à cœur d'assurer le salut de l'Europe	288
— LXXVI. (s. d.). Mémoire du général de Stamford sur la position actuelle de la France relativement aux ouvertures de paix qu'elle se propose de faire	293
— LXXVII. (s. d.). Analyse de deux Mémoires du général de Stamford : La paix impossible, et : Mémoires sur les origines des guerres de la Révolution et sur les mesures à prendre pour l'abattre	303
LXXVIII. Général de Stamford au comte Panin (vers le commencement de 1800). Effet produit en Allemagne par le 18 brumaire. Un rapport de Sandoz-Rollin. Exposé du plan d'opérations qu'il espérait voir adopter. Conduite à tenir à l'égard de l'Autriche	306
— LXXIX. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 12 février 1800). La mésintelligence entre Vienne et Pétersbourg connue à Paris. On y croit à la paix. Que fera l'Angleterre ? —	

Pièces	Pages
Situation critique des Chouans. — Etat des esprits et préparatifs de défense en Hollande.	311
— LXXX. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (26 février 1800). Les Jacobins et le Premier Consul. — Les espérances des Bataves	315
— LXXXI. Général de Stamford au duc de Brunswick s. l. n. d. (Berlin). Entretien avec Haugwitz. — Projet qu'il prête à Bonaparte. — Les rapports de Frédéric-Guillaume III avec ses Ministres — La paresse du Roi. — Beurnonville et le Roi	316
— LXXXII. s. l. n. d. Note relative à la nouvelle Coalition. — Questions à poser	320
LXXXIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 28 mars 1800). Bruits divers de Paris. — Modération et libéralisme du Premier Consul. — Préparatifs militaires des Français sur le Rhin.	321
LXXXIV. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris et de la Hollande. Le cachet de Bonaparte. — Marmont en Hollande. — Retour de Capellen à la Haye.	322
— LXXXV. Général de Stamford au prince d'Orange (Berlin, 19 avril 1800). Paul I ^{er} , Whitworth et M ^{lle} Zouboff (M ^{me} Jerebtzoff). — Causes des avances de l'Angleterre à l'Autriche. — La mission de Lucchesini à Paris	323
LXXXVI. Au général de Stamford à Berlin (Brunswick, 19 mai 1800). Analyse de la première lettre de l'observateur d'Emrich. — Nouvelles militaires	327
LXXXVII A M ^{me} de Stamford (Brunswick, 27 mai 1800) Le général Daendels quitterait, dit-on, le commandement des troupes bataves. — Mécontentement croissant en Hollande	328
LXXXVIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris 28 mai 1800). Arrestations en Vendée. — Bonaparte et Moreau. — Russie et Suède	328
LXXXIX. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 15 juin 1800). Les crédits pour la Marine. — Projet de descente en Irlande.	330
— XC. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 20 juin 1800). Etat de la France. — Portrait de Bonaparte. — La nouvelle de Marengo	330

Pièces	Pages
— XCI. Thomas Grenville au général de Stamford (Londres, 14 juillet 1800). Il lui recommande son beau-frère Carysfort. — Marengo. Il espère que l'Autriche n'acceptera pas l'armistice. Quelles seront les conséquences de Marengo et l'attitude de Paul I ^{er} ?	332
— XCII. Au général de Stamford (à Berlin). Nouvelles de Paris (Paris, 16 juillet 1800). La fête du 14 Juillet. — Mécontentement de Bonaparte. — Cambacérés. — Vellétités de retraite de Lucien. — Réveil des Chouans.	334
— XCIII. Général de Stamford au comte Panin (Berlin 1800). Etat de la France. On y veut la paix. — Rappel définitif des troupes russes. — Les maladroites de Beurnonville. — Eloge de Bignon. — Rivalité d'Alvensleben et de Haugwitz. — Triomphe de Haugwitz. — Les craintes de Hambourg.	336
— XCIV. Général de Stamford au prince d'Orange (s. l. n. d.). Notes complémentaires sur Beurnonville, Bignon, Cailhard et la situation à Hambourg. Persistance de sa défiance à l'égard de Haugwitz	341
— XCV. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 24 juillet 1800). Action de Fouché et de Lucien sur le Premier Consul. Le nouveau Comité de révision des radiations. — Epuiement du Trésor. — Stagnation du Commerce. — Le général de Saint-Julien à l'Opéra	343
— XCVI. Princesse héréditaire d'Orange au général de Stamford (Brunswick, 10 août 1800). Elle s'excuse du retard qu'elle a mis à le féliciter du régiment d'infanterie dont il est devenu propriétaire.	345
— XCVII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 13 août 1800). Bonaparte, le Conseil d'Etat et la nouvelle Constitution. — Soins donnés par le Premier Consul à la Marine. Projet de descente en Angleterre. — Le Premier Consul et les officiers russes. — Les menées des Jacobins	346
— XCVIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 25 août 1800). Bonaparte et Moreau. — Masséna remplacé par Brune. — Les menées des Jacobins. — Embarras financiers de la France. — Probabilité d'une nouvelle levée	349
— XCIX. R... au général de Stamford (Brunswick, 1 ^{er} septembre 1800). Envoi d'une lettre du Correspondant. Il l'a également fait parvenir à Londres. Demande d'instructions	352
— C. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris 4 septembre 1800). Situation difficile de Bonaparte. — Mesures contre les émigrés. — Avances aux Jacobins. — La reprise des hostilités et la paix prochaine. — Mission de Berthier en Espagne. — Retour prochain de Masséna.	353

Pièces	Pages
— CI. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 8 septembre 1800). Craintes de Bonaparte pour sa sûreté. — Sa fortune personnelle. — Son entrevue avec Masséna. — Fragilité du prestige du Premier Consul	356
— CII. Au général de Stamford (Nouvelles de Paris (Paris, 13 septembre 1800). Les projets de Bonaparte et la fête de vendémiaire. — Prorogation de l'armistice jusqu'au 28 novembre	358
— CIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 30 septembre 1800). Les préparatifs de Lunéville. — Lucien, Joseph, Barbé-Marbois. — Fouché et les complots contre Bonaparte. — Campagne de propagande contre l'Angleterre. — Le Brigandage en France. — Les Députés des Départements chez Bonaparte	360
— CIV. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 5 octobre 1800). Bonaparte, la paix et les réformes de l'armée. — Les rapports de Beurnonville. — Complot et arrestation de Rossignol. — Arrivée opportune des contributions levées par Moreau. — Les projets contre l'Angleterre. — Le traité de Morfontaine	363
— CV. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 5 octobre 1800). La conjuration d'Arena. — Arrestation de Jacobins, du prince de Hesse. — Barère et Siéyès suspects. — Bonaparte, ce qu'il fait et ce qu'il devrait faire. — L'admiration de Paul 1 ^{er} pour le Premier Consul. — Les présents de Bonaparte à Marie-Louise d'Espagne. — Etat et caractère de la politique de la France	367
— CVI. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 7 octobre 1800). La reddition de Malte, le traité de Morfontaine, la reddition de Thugut. — Apparentes dispositions pacifiques du Gouvernement français. — Le Premier Consul refuse la démission de Carnot.	370
— CVII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 14 octobre 1800). Détails sur la tentative d'assassinat de Ceracchi. — Les mesures de précaution. — Concentrations de troupes autour de Paris.	372
— CVIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 15 octobre 1800). La démission de Carnot. — Le caractère du Premier Consul. — Arrestation de Jacobins	374
— CIX. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 23 octobre 1800). Conséquences de l'attentat médité contre Bonaparte. Situation financière de la France. — Impossibilité de la paix avec l'Angleterre. — Arrestations de Jacobins. — L'anarchie à la Guadeloupe. — Carnot à Saint-Omer	376

- CX. Général de Stamford à (Berlin, s. d. 1800).
Causes du maintien de la neutralité du Nord de l'Allemagne. — Les visées de la Prusse sur le Hanovre. Les négociations du Premier Consul avec la Russie. 379
- CXI. Mouraviëff au général de Stamford (Saint-Pétersbourg, 12-24 octobre 1800).
Desir du rétablissement des bons rapports entre la Russie et l'Angleterre 380
- CXII. Gentz au roi de Prusse (Berlin, 15 octobre 1800).
Il blâme et condamne les propos tenus par le comte de Lamberti à Lahorie. 382
- CXIII. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 25 octobre 1800).
Reprise probable des hostilités. — L'archiduc Charles généralissime. — Inquiétudes des patriotes piémontais. — Arrêté relatif aux émigrés. 383
- CXIV. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (28 octobre 1800).
Cobenzl à Paris. — Projet de constitution attribué au Premier Consul. — Négociations avec Rome. — Saint-Domingue. 386
- CXV. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 1^{er} novembre 1800).
Cobenzl et Lucchesini à Paris. — La nouvelle Constitution. — Les indemnités à la Maison d'Orange 390
- CXVI. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 4 novembre 1800).
Etat des négociations. — Lucchesini jaloux de la faveur de Cobenzl. — Nature des accords avec l'Empereur. Instructions données à Louis-Bonaparte. — Lannes. — Lucien et les bons pour l'exportation 393
- CXVII. Général de Stamford au comte de Carysfort (Berlin, 4 novembre 1800).
Son entretien avec le duc de Brunswick sur le parti que la Prusse devrait prendre si l'Autriche fait une paix séparée avec la France 396
- CXVIII. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 7 novembre 1800).
Habilité de Bonaparte dans ses transports avec Cobenzl. Lucien remplacé par Chaptal — Le pamphlet de Fontanes. — Le Premier Consul se méfie de Lucchesini 398
- CXIX. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 11 novembre 1800).
Cobenzl et l'assassinat des Ministres français à Rastatt. Les alarmistes. — Bonaparte et la Marine. — Regain de prestige du Premier Consul. — Mesures favorables aux Emigrés 400
- CXX. Au général de Stamford, Nouvelles de Paris (Paris, 15 novembre 1800).
Reprise probable et imminente des hostilités. — L'admission d'un diplomate anglais à Lunéville réclamée par

Pièces	Pages
	Cobenzl. — Lucien et Cobenzl. — L'envoi de Lucien à l'étranger. Schimmelpenninck et l'état de la Hollande . . . 403
— CXXI.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 18 novembre 1800). Reprise inévitable des hostilités. — Le Premier Consul, la Prusse et la Russie. — Sandoz-Rollin et Lucchesini, — L'incident des palefreniers espagnols 406
— CXXII.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 22 novembre 1800). Politiques et visées du Premier Consul. — Causes de la rupture des négociations. — La Prusse se rapproche du Premier Consul. — Epigramme de Marie-Joseph Chénier sur Talleyrand. — Bruit de complots contre le Premier Consul 410
— CXXIII.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 26 novembre 1800). Bruits non fondés du maintien de la paix. Etat des esprits en Autriche. — La France et les Polonais. — Attitude habile de Lucchesini. 412
— CXXIV.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 29 novembre 1800). Hésitations et inquiétudes apparentes du Premier Consul. — Bruits alarmants sur l'état d'esprit de l'armée d'Italie. — L'Égypte et Menou 415
— CXXV.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 2 décembre 1800). Le Congrès de Lunéville virtuellement dissous. — Arrivée prochaine de Sprengporten. — L'accord entre la France, la Prusse et la Russie. — Le remaniement projeté de la carte d'Europe. — Préoccupations du Premier Consul. — L'embarquement de Jérôme 418
— CXXVI.	Lord Grenville au comte Rostoptchine (Downing-Street, 5 décembre 1800). L'Angleterre n'est pas cause de la rupture des bonnes relations avec la Prusse. — Elle espère que l'embargo ne tardera pas à être levé, 427
— CXXVII.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris, (Paris, 6 décembre 1800). Les espoirs du Premier Consul. — Situation difficile d'Augereau et de l'armée gallo-batave. — Mauvais esprit des troupes bataves. — Départ problématique du Premier Consul. — Menées de l'opposition 429
CXXVIII.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 8 décembre 1800). Le Premier Consul reste à Paris. — Menées et sarcasmes de ses ennemis. — Plan d'opérations en Allemagne et en Italie. — L'Égypte et l'incapacité de Menou 431
— CXXIX.	Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 13 décembre 1800). Les conséquences de Hohenlinden. — Le Premier Consul et l'armée d'Italie. — La représentation de Charles IX

- et la manifestation contre les Préfets. — Bonaparte et la Russie 434
- CXXX. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 16 décembre 1800).
La mission de Sprengporten. — Préparatifs de sa réception. — La paix prochaine. — Envoi de Le Marois à Brune. 437
- CXXXI. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 20 décembre 1800).
Mutisme du Premier Consul — Probabilité de paix séparée avec l'Autriche — Attitude expectante des partis — Sprengporten à Paris — Lucchesini surveillé par la Police 438
- CXXXII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 23 décembre 1800).
Etat des esprits en France — Le Premier Consul impénétrable — Eclat de la réception faite à Sprengporten — Réserve observée à l'égard de Lucchesini 440
- CXXXIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 27 décembre 1800).
La machine Infernale — Que fera le Premier Consul? . 442
- CXXXIV. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 30 décembre 1800).
La stupeur de Paris — Les arrestations — Les vœux de la population pour le salut et la conservation de Bonaparte. 444
- CXXXV. Général de Stamford au duc de Brunswik (s. l. n. d. vers la fin de 1800).
La colère de Paul I^{er} contre l'Autriche — Krüdener attend des instructions. 446
- CXXXVI. Général de Stamford au prince d'Orange (s. l. n. d. vers la fin de 1800).
La ligue des Etats du Nord — Les plans du Premier Consul — Le séjour du prince Henri de Prusse à Berlin. 448
- CXXXVII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (s. d.)
Le rôle suspect de Dutheil. 450
- CXXXVIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 1^{er} janvier 1801).
Probabilités et conditions de la paix — M^{me} de Lostange et M^{me} Récamier — La fête donnée par Sprengporten. . 454
- CXXXIX. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 3 janvier 1801).
Continuation des arrestations — Les rapports de Fouché et de Régnier — Les attaques des Jacobins contre la politique du Premier Consul — Ses projets après la paix — Missions confiées à des agents secrets. 456
- CXL. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, 10 janvier 1801).
Les arrêtés de Déportations — La paix prochaine et les succès de Brune en Italie — Le peintre David et Hortense 458

Pièces

Pages

- CXLI. Général de Stamford (Berlin, 31 mars 1801).
Note au comte de Haugwitz établissant et recommandant au roi de Prusse les droits de la Maison d'Orange. 462
- CXLII. Général de Stamford à Jackson (Berlin, 5 septembre 1801).
La question du Hanovre — Propositions faites par Haugwitz à lord Carysfort — La conversation de Stamford avec Carysfort — Questions examinées par Stamford au cours de son entretien avec Haugwitz. 465
- CXLIII. Au général de Stamford. Nouvelles de Paris (Paris, s. d.).
Les dispositions de Lucien et de Talleyrand — Les vues du Premier Consul sur l'Italie 468
- CXLIV. Au général de Stamford à Jackson (Berlin, s. d.).
Regrets que lui cause la chute de Panin. Conséquences probables de cet événement — L'élection de l'archiduc Antoine et les relations entre Vienne et Berlin — L'état de l'Empire germanique et le prince d'Orange sur le Continent 469
- CXLV. (s. l. n. d.).
Extraits d'un Mémoire sur l'état actuel de la France et l'intérêt qu'ont les Puissances étrangères, notamment l'Angleterre, à surveiller la marche de son Gouvernement. 476
- CXLVI. Bignon au général de Stamford (Berlin, 30 messidor an X, 19 juillet 1802).
Demande des certificats de naissance du prince et de la princesse d'Orange 479
- CXLVII. Général de Stamford à lord Carysfort (Brunswick, 5 septembre 1802).
Amère critique de la politique de la Prusse. — Questions du Hanovre et de la Hollande. — Son dernier entretien avec Haugwitz. — Le suicide du fils de ce dernier. — Froideur du duc de Brunswick envers Stamford. — Licenciement de son régiment. — Son désir d'obtenir un brevet de général anglais 480
- CXLVIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 14 février 1803).
Son opinion sur la paix. — A propos de l'indemnité pour la perte de la flotte batave. Il se propose d'aller à Berlin au printemps. 486
- CXLIX. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 5 mars 1803).
Envoi d'une brochure demandée par Jackson. — Observations sur certaines opinions de l'auteur 488
- CL. Général de Stamford à Jackson (Berlin, 12 mai 1803).
Symptôme d'une évolution politique de la Prusse. — Rôle que l'Angleterre et la Russie devraient jouer à Berlin. — Les visées de la France sur le Hanovre. — Ouvertures que l'Angleterre devrait faire à la Prusse 491

- CL I. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 10 juin 1803).
Le Premier Consul se propose de partager le Hanovre entre le landgrave de Hesse et le roi de Prusse. Une réponse du roi de Prusse à Haugwitz. 494
- CL II. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 17 juin 1803 en chiffre et à l'encre sympathique).
Envoi d'une lettre communiquée par le duc de Brunswick. Renseignements sur le Hanovre — Projets et puissance de la France. Inaction de la Russie et de la Prusse. 495
- CL III. Etat de dislocation de l'armée française (dans le Hanovre. 497
- CL IV. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 17 juin 1803).
Envoi d'une lettre de Goëttingue sur l'état d'esprit de cette Université 498
- CL V. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 20 juin 1803, en chiffre).
Le duc de Brunswick furieux contre lord Hawkesbury. Stamford tentera de le pousser à agir à Berlin. 500
- CL VI. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 24 juin 1803).
La Russie bien disposée pour l'Angleterre, d'après une lettre reçue de Paris par le duc de Brunswick 501
- CL VII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 27 juin 1803).
Nouvelles de Berlin. — Irritation d'Alexandre I^{er} contre la France. — Mouvements des troupes françaises vers les frontières de la Hollande 501
- CL VIII. Copie d'une lettre de Paris transmise par Stamford à Jackson.
Détails sur une des dernières audiences du Premier Consul. — Son entretien avec Markoff. — L'occupation du Hanovre par les Français est décidée. — Les Français dans le royaume de Naples. — Cobenzl et le Premier Consul. — Régence de la reine d'Etrurie. — Le Premier Consul et le rappel de Cetto 503
- CL IX. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 1^{er} juillet 1803).
Etat de ses relations avec le duc de Brunswick. — Faux bruit relatif à des hostilités sur l'Elbe. 507
- CL X. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 28 juin 1803).
Son ignorance de la situation. — Les Français n'occuperont pas son duché. — Critique de la politique anglaise vis-à-vis de la Prusse 508
- CL XI. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 4 juillet 1803).
Positions des Hanovriens sur l'Elbe Pourparlers avec Mortier 510

Pièces	Pages
— CLXII. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 4 juillet 1803). Maladresses du Cabinet de Berlin. — On y ignore ce qui se passe en Hanovre	511
— CLXIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 8 juillet 1803). La capitulation de l'armée hanovrienne. — Passage de six courriers français en trois jours.	512
— CLXIV. Analyse d'un rapport allemand sur les confidences faites à Hanovre par un officier français blessé (5 juillet 1802)	513
— CLXV. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 18 juillet 1803). Envoi d'une lettre du duc de Brunswick. — Les plans du Premier Consul sur la Saxe et le Danemark, . . .	514
— CLXVI. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 17 juillet 1803). Il ne sait rien du lot qu'on lui destine. — Les doutes sur son avenir. — Les aspirations de l'Electeur de Hesse, des ducs de Mecklembourg et d'Oldenbourg.	515
— CLXVII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 25 juillet 1803). Les Français semblent vouloir s'installer en Hanovre. Danger qui en résulterait pour la Prusse et les pays voisins	516
CLXVIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 5 août 1803). Le Commissaire-ordonnateur Michaud à Brunswick. . .	517
— CLXIX. Journal de Stamford à Jackson (Brunswick, 8 août 1803). Envoi d'une lettre de Rivière à son père. Il lui conseille de rester à Brunswick. — Lombard et le Premier Consul.	518
— CLXX. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 15 août 1803). Le Hanovre, les contributions et les effectifs de l'armée française. — Attitude du duc de Brunswick. — L'échec de la conjuration irlandaise	519
— CLXXI. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 15 août 1803). Il n'ose croire à un changement de politique du Cabinet de Berlin.	521
— CLXXII. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 19 août 1803). Découragement du Duc.	522
CLXXIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 23 août 1803). Bruits persistants du partage de l'Electorat de Hanovre. — Stamford se refuse à y croire.	522
CLXXIV. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 26 août 1803). Confirmation des bruits de partage du Hanovre. — Pré-	

Pièces	Pages
paratifs de descente en Angleterre. — Reinhard à Brunswick.	524
— CLXXV. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 26 août 1803). Copie d'une dépêche à lui communiquée par le duc de Brunswick. Les députés du Hanovre chez le Premier Consul. — Les plans de la Russie. — La question des nouveaux Electeurs. — Insuccès de la tentative de Sidney Smith. — La fin de la Révolution irlandaise.	525
CLXXVI. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, s. d.). A propos d'une anecdote sur le roi de Suède.	529
CLXXVII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 5 septembre 1803). Les Français ne songent pas à s'emparer du Holstein. Il approuve les mesures de précaution de l'Angleterre contre les tentatives de descente.	530
CLXXVIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 12 septembre 1803). Contributions levées par les Français en Hanovre. — Van der Decken et Mortier.	531
CLXXIX. M ^{me} de Stamford à Jackson (Brunswick, 10 octobre 1803). Envoi d'une lettre du duc de Brunswick et de brochures sur le Hanovre	532
— CLXXX. Duc de Brunswick à M ^{me} de Stamford (Brunswick, 10 octobre 1803). Propos relatifs à la descente en Angleterre tenus à Brunswick par un officier de la marine française.	533
CLXXXI. M ^{me} de Stamford à Jackson (Brunswick, 15 octobre 1803). Envoi d'une brochure. — Stamford malade ne peut écrire	534
CLXXXII. M ^{me} de Stamford à Jackson (Brunswick, 24 octobre 1803). Stamford malade ne peut reprendre la correspondance. — Les Français décidés à s'emparer des duchés de Mecklembourg si l'Empereur de Russie prend une attitude hostile (Nouvelle donnée à Stamford par le duc de Brunswick)	534
CLXXXIII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 26 octobre 1803). Envoi d'un billet du duc de Brunswick. — Le roi d'Angleterre ne devrait pas fournir de l'argent aux Etats de Hanovre	535
CLXXXIV. Duc de Brunswick au général de Stamford (Brunswick, 25 octobre 1803). Prêts sur hypothèques de l'Electeur de Hesse au Hanovre — Emprunt de 4 millions. — Le roi d'Angleterre ne pourrait-il venir en aide au Hanovre ?	536

Pièces

Pages

- CLXXXV. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 12 décembre 1803).
 A propos du mariage de Jackson et de sa maladie. — Nouvelles qu'il vient de recevoir de Paris. — Dangers de la situation du Premier Consul et du roi de Prusse. — Mouvements de troupes françaises sur la Hollande. . . . 537
- CLXXXVI. Billet (Berlin, octobre 1805).
 Laforest et Duroc chez Lombard. — L'affaire d'Anspach. — Inquiétude du roi de Prusse. 542
- CLXXXVII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 24 décembre 1805).
 Critique de la conduite militaire et politique des Autrichiens. — Les maladresses de Stutterheim. — Sagesse de l'attitude de la Prusse. — La mission du général de Pfühl — La question de Hameln 544
- CLXXXVIII. (Lüneburg, 4 janvier 1806).
 Note relative à la situation spéciale de l'armée suédoise. 547
- CLXXXIX. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 10 janvier 1806).
 Aggravation continuelle de la situation. 548
- CXC. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 24 février 1806).
 Les projets de Napoléon — Blocus du Sund et de la Baltique — Quelle sera l'attitude de la Prusse? 548
- CXCI. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 8 mars 1806).
 Chagrin que lui cause la nouvelle de son départ de Berlin 550
- CXCII. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 27 mars 1806).
 Heureux de savoir qu'il reste à Berlin. Quel sera le résultat de la mission du duc de Brunswick à Berlin? — Hardenberg et le Hanovre. 551
- CXCIII. De Hedeman au général de Stamford (Hanovre, 20 mars 1806).
 Affaire de Hameln et de Wesel — Rapp à Hanovre — Sa conférence avec Schulenburg. 553
- CXCIV. Général de Stamford à Jackson (Brunswick, 13 avril 1806).
 Attitude embarrassée du duc de Brunswick depuis son retour de Berlin — Le roi de Prusse seul cause de la situation de son pays — Le général se place sous la protection de l'Angleterre et envoie à Jackson une lettre de Francfort 554
- CXCV. X... à Huckel (Francfort-sur-le-Mein, 8 avril 1806).
 La guerre inévitable d'après Haugwitz — Ordre à Lefebvre de se mettre en mouvement — Griets de Napoléon contre l'Autriche — Braunau et Cattaro. Consternation générale — Mouvements de Bernadotte 555

Pièces	Pages
— CXCVI. Général de Stamford à George Jackson (Brunswick, 24 juin 1806). Ses projets, si les événements ne s'y opposent pas — Etat d'esprit du Roi et de la Reine — On méprise Haugwitz — Impopularité du duc de Brunswick — Derniers préparatifs de Napoléon — Parti que devrait prendre la Russie — Il reste à Brunswick sur le désir exprimé par la princesse d'Orange.	557
— CXCVII. Jackson à (Londres, 8 septembre 1806). Détails sur l'organisation du service des renseignements — Place considérable qu'on y a réservée au général de Stamford	566

APPENDICE

ANNEXES. — NOTICES. — PIÈCES JUSTIFICATIVES. DOCUMENTS OFFICIELS.

	Pages
I. <i>Ad préface, page 24.</i> — La première mission du général de Stamford à Berlin. Lord Grenville à de Luc (14 janvier 1798).	565
II. <i>Ad préface, page 28.</i> — De Luc à la reine de Prusse (Extrait de la lettre du 20 mars 1798).	566
III. <i>Ad préface, page 39.</i> — Rapport de Talleyrand sur la situation extérieure de la République. Messidor an VIII (juin 1799).	568
IV. <i>Ad préface, page 49.</i> — Le départ du général de Stamford pour Berlin. — Ses idées sur l'attitude des Cabinets de Saint-Petersbourg et de Vienne (février 1800).	570
V. <i>Ad pièce IX.</i> — KALITCHÉFF (Notice biographique)	571
VI. <i>Ad pièce XV.</i> — Le prince de Reuss au baron de Thugut (Berlin, 4 mai 1798).	
Note sur Gallatin et l'une des missions de confiance dont il fut chargé quelques mois après l'avènement de Frédéric-Guillaume III	573
VII. <i>Ad pièce XV.</i> — LE PRINCE ROYAL DE PRUSSE (FRÉDÉRIC-GUILLAUME III). (Portraits et Notes)	574
VIII. <i>Ad pièce XV.</i>	
I. Mémoire du comte de Haugwitz (joint à un rapport de De Luc à lord Grenville (Brunswick, 21 décembre 1797)	582
II. Réponse de lord Grenville au mémoire précédent jointe à la dépêche de lord Grenville à De Luc (Londres, 14 janvier 1797)	584
III. Mémoire confidentiel du comte de Haugwitz en réponse au Mémoire de lord Grenville (document annexé au rapport de De Luc à lord Grenville (Berlin, 17 février 1798)	586
IX. <i>Ad pièce XVI.</i> — COMTE DE KELLER (Notice biographique)	589
X. <i>Ad pièce XVII.</i> — PRINCE HENRI DE PRUSSE	590
XI. <i>Ad pièces XVI et XVII.</i> — LA REINE LOUISE DE PRUSSE	595
XII. <i>Ad pièce XIX.</i> — Lord Grenville au prince d'Orange (Downing-Street, 18 avril 1798)	596
XIII. <i>Ad pièce XX.</i> — Lord Grenville au duc de Brunswick (Londres 23 avril 1898)	597
XIV. <i>Ad pièce XXI.</i> — COMTE PANIN (Notice biographique)	598
XV. <i>Ad pièce XXII.</i> — PRINCE REPIN (Notice biographique).	604
XVI. <i>Ad pièce XXIII.</i> — PORTRAIT DE SIÉYÈS	606
XVII. <i>Ad pièce XXV.</i> — La mission du Général de Stamford à	

	Pages
Vienne, d'après les documents du <i>Haus, Hof und Staats Archiv.</i> , (juin 1798)	608
I. Le prince d'Orange au baron de Thugut (Londres, 21 avril 1798)	608
II. Le prince d'Orange à l'Empereur (Londres, 21 avril 1798)	609
III. Note Thugut au comte de Colloredo (Vienne, 7 juin 1798)	609
IV. Thugut. Rapport à Sa Majesté (Vienne, 14 juin 1798)	610
V. L'Empereur au prince d'Orange (Vienne, 15 juin 1798)	610
IV. Thugut. Rapport à l'Empereur (Vienne, 26 juin 1798)	611
VII. Prince Frédéric d'Orange au baron de Thugut, (Vienne, 17 octobre 1798)	612
VIII. Général de Stamford (à la princesse héréditaire d'Orange)	612
XVIII. <i>Ad pièce XXV.</i>	
I. Comte de Starhemberg à lord Grenville, York Farm, (8 juillet 1798)	613
II. Lord Grenville au comte de Starhemberg, Dropmore (10 juillet 1798),	614
III. Comte de Starhemberg à lord Grenville, York Farm (13 juillet 1798)	615
IV. Comte de Starhemberg à lord Grenville (Tunbridge Wells, 18 juillet 1798), et Notice biographique de STARHEMBERG.	616
XIX. <i>Ad pièce XXVII.</i> — PAUL I ^{er} AUX COMTES WORONZOW ET PANIN, UNE NOTE DE LORD GRENVILLE.	
I. Paul I ^{er} au comte Woronzow (à Londres) (Saint-Pétersbourg, 30 août 1798).	618
II. Paul I ^{er} au comte Panin (à Berlin) (Saint-Pétersbourg, 30 août 1798)	619
III. Note by lord Grenville of the heads of a Conference with Count Woronzow, Russian Ambassador in London, with a project of a new Coalition against France (Londres, 1 ^{er} août 1798)	620
XX. <i>Ad pièce XXIX.</i> — ZASTROW (Notice biographique)	622
XXI. <i>Ad pièce XXXIII.</i>	
I. Comte Panin au comte Woronzow, Berlin (18 octobre 1798)	624
II. Exposé des questions qu'il faudrait soumettre à milord Grenville	625
III. Comte Panin au comte Woronzow (Confidentielle) (Berlin, 18 octobre 1798)	626
XXII. <i>Ad pièce XXXVI.</i> — COMTE WORONZOW (Notice biographique).	627
XXIII. <i>Ad pièce XXXVII.</i> — COMTE DE SCHULENBURG (Notice biographique).	633
XXIV. <i>Ad pièce XXXVII.</i> — M. DE KÖKERITZ, aide de camp du Roi	635
XXV. <i>Ad pièce XXXVIII.</i> — Mémoire du duc de Brunswick sur la coopération de la Prusse et de la Grande Bretagne à l'expulsion des Français de la République batave (22 octobre 1798).	636
XXVI. <i>Ad pièce XXXIX.</i> — OTTO (Notice biographique)	637
XXVII. <i>Ad pièce XLII.</i> — Un accord secret (?) de Robespierre avec la Coalition (1793-1794)	638

	Pages
XXVIII. <i>Ad pièce XLVI.</i> — STRUENSEE (Notice biographique) . . .	641
XXIX. <i>Ad pièce XLIX.</i> — SANWOZ-ROLLIN — EPHRAÏM (Notices biographiques)	642
XXX. <i>Ad pièce II.</i> — PAUL I ^{er} EMPEREUR DE RUSSIE AU COMTE WORONZOW. Saint-Pétersbourg (30 décembre 1798)	642
XXXI. <i>Ad Pièce LXXIII.</i> — GÉNÉRAL DE STAMFORD AU DUC DE BRUNSWICK. Copie annexée par Thomas Grenville à sa dépêche de Berlin, le 5 avril 1799	649
XXXII. <i>Ad pièce LXIV.</i> — DIETRICHSTEIN (Notice biographique). . .	653
XXXIII. <i>Ad page 281.</i> — POPHAM (Notice biographique)	654
XXXIV. <i>Ad pièce LXXIII.</i> — TROIS PORTRAITS DU MARÉCHAL SOUVOROW .	656
XXXV. <i>Ad page 281.</i> — DÉTAILS NOUVEAUX SUR PAUL I ^{er} joints à la dépêche de Hambourg n° 13 du 19 floréal an VIII (<i>Russie. Mémoires et documents. Volume 92 n° 03-06</i>).	661
XXXVI. <i>Ad pièce LXXIV.</i> — NATURE DES RELATIONS ENTRE WORONZOW ET LORD GRENVILLE	664
I. Comte Woronzow à lord Grenville. Harley Street (19 novembre 1799)	664
II. Paul I ^{er} , empereur de Russie au comte Woronzow. Gatchina (15 octobre 1799)	665
XXXVII. <i>Ad pièce LXXVI.</i> — GÉNÉRAL DE STAMFORD A LA PRINCESSE D'ORANGE (Brunswick, 6 décembre 1799)	668
XXXVIII. <i>Ad pièce LXXXV.</i> — HAUGWITZ et LUCCHESINI (Parallèle entre)	669
XXXIX. <i>Ad pièce LXXXV.</i> — LE MARQUIS DE LUCCHESINI (Notice biographique).	671
XL. <i>Ad pièce LXXXV.</i> — Les négociations entre l'Angleterre et l'Autriche. La situation d'après un billet de lord Grenville au comte de Starhemberg (14 février 1800).	679
XLI. <i>Ad pièce LXXXVIII.</i> — L'Angleterre et la Russie (au commencement de 1800)	680
XLII. <i>Ad pièce XCIII.</i> — L'attitude de la Prusse (mai-juin 1800). .	684
XLIII. <i>Ad pièce XCV.</i> — Le général de Stamford annobli par l'Empereur (mai-juillet 1800)	687
XLIV. <i>Ad pièce XCV.</i> — Le chevalier de Coigny	688
XLV. <i>Ad pièces XCVIII, C et CI.</i> — L'entrevue du premier Consul et de Masséna (septembre 1800).	690
XLVI. <i>Ad pièce CVI.</i> — Thugut et le voyage de l'empereur François à l'armée de l'Inn	692
XLVII. <i>Ad pièce CXI.</i> — MOURAVIEFF-APOSTOL (Notice biographique). 693	693
XLVIII. <i>Ad pièce CXXVI.</i> — ROSTOPTCHINE (Notice biographique) . .	695
XLIX. <i>Ad pièce CXXVII.</i> — Le comte de Cobenzl au comte de Starhemberg (Lunéville, 6 décembre 1800)	698
L. <i>Ad pièce CXXXI.</i> — Deux lettres de Frédéric-Guillaume III à Lucchesini (13 décembre 1800 et 2 janvier 1801)	700
LI. <i>Ad pièce CXXXIII.</i> — TALOT (Notice géographique).	704
LII. <i>Ad pièce CXXXIV.</i> — SONTHONNAX (Notice biographique) . . .	707
LIII. <i>Ad pièce CXXXIV.</i> — LE COINTRE (Notice biographique) . . .	710
LIV. <i>Ad pièce CXXXIV.</i> — MEHÉE DE LA TOUCHE (Notice biographique).	713

	Pages
LV. <i>Ad pièce CXXXVI.</i> — FRÉDÉRIC-GUILLAUME III au marquis de Lucchesini.	720
LVI. <i>Ad pièce CXXXVII.</i> — DUTHEIL (Notice biographique) . . .	721
LVII. <i>Ad pièce CXLV.</i> — WICKHAM (Notice biographique). . . .	725
LVIII. <i>Ad pièce CLVIII.</i> — MARKOFF (Notice biographique) . . .	728
LVIX. à Note 3 de la pièce CLX. Duc de Brunswick au citoyen Reinhard. (Brunswick, 3 juin 1803).	732
LX. <i>Ad pièce CLXXXI.</i> — PRINCESSE LOUISE-FRÉDÉRIQUE, Siéyès à Talleyrand (Berlin, 21 nivôse an VI)	733
LXI. <i>Ad pièce CLXXXVII.</i> — ARMFELDT (Notice biographique) . .	734
LXII. <i>Ad pièce CLXXXVII.</i> — GÉNÉRAL COMTE BENNIGSEN (Notice biographique).	736
LXIII. <i>Ad pièce CLXXXVII.</i> — GÉNÉRAL DE PHÜLL (Notice biographique)	738
LXIV. <i>Ad pièce CLXXXVII.</i> — Comte PAUL STROGANOW (Notice biographique).	740
LXV. <i>Ad pièce CXCVII.</i> — Extraits des rapports du correspondant engagé par Jackson (Berlin, 10 mai-21 juin 1806) et Note du général Walpole (Londres, 3 septembre 1806)	749
LXVI. <i>Ad page 723.</i> — Comte de Butler.	756
INDEX ALPHABÉTIQUE	759

ERRATA ET ADDENDA

- Page 21, avant-dernière ligne, au lieu de « : », mettre « , ».
- Page 23, note 3, au lieu de « précédant », lire « suivant ».
- Page 34, 18^e ligne, au lieu de « régime », lire « règne ».
- Page 34, note 2, au lieu de « de », lire « à ».
- Page 47, note 3, avant-dernière ligne, au lieu de « inspirent », lire « inspire ».
- Page 66, 12^e ligne, au lieu de « marchés », lire « marches ».
- Page 108, 20^e ligne, au lieu de « et », lire « de ».
- Page 110, 17^e ligne, au lieu de « Pièces », lire « Précis ».
- Page 143, 4^e ligne, après « même », supprimer « , ».
- Page 152, 7^e ligne, au lieu de « propice », lire « propre ».
- Page 156, 16^e ligne, au lieu de « ; », mettre « , ».
- Page 173, note 1, avant-dernière ligne, au lieu de « ambitieux », lire « ambitieux ».
- Page 188, 9^e ligne, au lieu de « et », lire « que ».
- Page 221, 1^{re} ligne, après « Amérique », ajouter « que ».
- Page 225, titre courant, au lieu de « Stamford », lire « Stamford ».
- Page 227, titre courant, au lieu de « Drunswick », lire « Brunswick ».
- Page 227, 7^e ligne, après « jour », ajouter « , ».
- Page 229, note : 9^e ligne à partir du bas de la page, supprimer « il ».
- Page 231, 13^e ligne, à partir du bas de la page, avant « ses », ajouter « à ».
- Page 234, 12^e ligne, au lieu de « propable », lire « probable ».
- Page 243, 20^e et 21^e lignes, supprimer le membre de phrase qui se trouve répété deux fois : « les Russes, qui font pour autrui une belle déclaration de désintéressement, prétendent occuper Malte ».
- Page 251, 1^{re} ligne, supprimer « tout ».
- Page 274, 3^e ligne, au lieu de « efficace », lire « efficaces ».
- Page 278, Note 1, 1^{re} ligne, au lieu de « Dragmare », lire « Dropmore ».
- Page 286, 9^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « capacité », lire « rapacité ».
- Page 303, 4^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « fixé », lire « fixe ».
- Page 318, 3^e ligne à partir du bas de la page, avant « croire », ajouter « le ».
- Page 323, Note 2, 4^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « 1893 », lire « 1793 ».

- Page 325, Note, 4^e ligne, au lieu de « n », lire « en ».
- Page 340, Note, 6^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « exté-
rieur », lire « intérieur ».
- Page 364, 5^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « on », lire
« il ».
- Page 370, Note 3, 1^{re} ligne, au lieu de « *appointment* », lire « *appoint-
ment* ».
- Page 371, Titre courant, au lieu de « *Bonarparte* », lire « *Bonaparte* ».
- Page 376, 10^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *Gouver-
nement* », lire « *Gouvernement* ».
- Page 376, 9^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *persuation* »,
lire « *persuasion* ».
- Page 398, 8^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *Louis* », lire
« *Joseph* ».
- Page 399, 13^e ligne, au lieu de « *dépréciations* », lire « *déprédations* ».
- Page 404, note, dernière ligne, au lieu de « *La Cuée* », lire « *Lacué* ».
- Page 437, pagination, au lieu de « 737 », lire « 437 ».
- Page 449, Titre courant, au lieu de « *Ligne* », lire « *Ligue* ».
- Page 455. Note 1, 4^e ligne, au lieu de « *nous* », lire « *vous* ».
- Page 457. 2^e ligne, au lieu de « *ar refusé* », lire « *a refusé* ».
- Page 469. Note 1, 10^e ligne, au lieu de « 4 », lire « I ».
- Page 474. Note, 8^e ligne, au lieu de « *Rhaingraves* », lire « *Rheingraves* ».
- Page 481. 3^e ligne, au lieu de « *Eta* », lire « *Etat* ».
- Page 517, 13^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *pou* », lire
« *pour* ».
- Page 538. Note, 6^e ligne, au lieu de « 7 », lire « 10 ».
- Page 543, 2^e ligne, au lieu de « 1802 », lire « 1803 ».
- Page 553. *M. de Hedemann* pourrait bien être le personnage dont il est
question dans la lettre par laquelle, de Memel, le 3 novembre
1807, le comte de Goltz demanda à Soult des passeports pour le
prince Guillaume de Prusse qui désire se rendre à Hombourg et
dont Hedemann est l'aide de camp (France. Mémoires et Docu-
ments. Volume 1875, folio 129).
- Page 608. Note 1 au lieu de « *Baarute* », lire « *Barante* ».
- Page 615, 2^e ligne, au lieu de « 1793 », lire « 1798 ».
- Page 616. Le titre : *Starhemberg* (Notice biographique) aurait dû être
placé, non pas au haut de la page, mais après la 8^e ligne.
- Page 626, dernière ligne, au lieu de « *pourra* », lire « *pourrai* ».
- Page 654, 19^e ligne, devant « ' », ajouter « l ».
- Page 658, 14^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *forcés* », lire
« *forcées* ».
- Page 659, 23^e ligne, au lieu de « *li* », lire « *il* ».
- Page 704, 16^e ligne, à partir du bas de la page, au lieu de « *marchand
cyrier* », lire « *marchand cyrier* ».
- Page 711, 23^e ligne, au lieu de « 1803 », lire « 1805 ».

- Page 744, dernière ligne, au lieu de « *carractère* », lire « *caractère* ».
- Page 759, avant dernière ligne de la 2^e colonne, au lieu de « *Alomène* », lire « *Alcmene* ».
- Page 760, 12^e ligne, 1^{re} colonne, au lieu de « *Newsk I* », lire « *Newski* ».
- Page 763, article AUDIENCE, 3^e ligne, au lieu de « 529 », lire « 259 ».
- Page 765, article BERTHIER, 2^e ligne, au lieu de « 390 », lire « 330 ».
- Page 766, 1^{re} colonne, au lieu de « *Britis* », lire « *British* ».
- Page 769, article COMMANDEMENT, 4^e ligne, au lieu de « 350 », lire « 359 », et article « CONCIERGERIE », au lieu de « *le* », lire « *la* ».
- Page 769, 2^e colonne au lieu de « *des 500* », lire « *des Cinq Cents* ».
- Page 770, au lieu de « *Consultat* », lire « *Consulat* ».
- Page 774, 1^{re} colonne, 9^e ligne, au lieu de « *Vote* », lire « *Note* ».
- Page 775, article ETAT DES AFFAIRES, 9^e ligne, au lieu de « 660 », lire « 560 ».
- Page 776, article FRANCE, supprimer « *note 353* », et au lieu de « 693 », lire « 698 ».
- Page 776, article FRANÇOIS II, 8^e ligne, supprimer « 360 ».
- Page 777, article : FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, après « 219 » au lieu de « — », mettre « , » ; entre « *Note et 244* », supprimer « — » et après « 292 », au lieu de « 305 », lire « 303 ».
- Page 777, 2^e colonne, 24^e ligne, au lieu de « *Galitzène* », lire « *Galitzine* ».
- Page 779, article : GUILLAUME V D'ORANGE, au lieu de « 165 », lire « 167 ».
- Page 780, au lieu de « *Hanovriense* », lire « *Hanovriens* ».
- Page 780, 2^e colonne, 9^e ligne, au lieu de « 687 », lire « 627 ».
- Page 780, 2^e colonne, 28^e ligne, au lieu de « *Heeth* », lire « *Heit* ».
- Page 781, 2^e colonne, 4^e ligne, au lieu de « *Hoyne* », lire « *Hoym* ».
- Page 781, article : HYDE DE NEUVILLE (Madame) au lieu de « 629 », lire « 689 ».
- Page 782, article : JACKSON après « *James* », ajouter « *Francis* ».
- Page 785, article : LITHUANIE au lieu de « *les* », lire « *la* », article LIVONIE au lieu de « *le* », lire « *la* » et article *Loubianosky*, lire « *Loubianovsky* ».
- Page 786, au lieu de « *Marckiennes* », lire « *Marchiennes* ».
- Page 789, 1^{re} colonne, 4^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *Ernets* », lire « *Ernest* ».
- Page 791, article : PAIX SÉPARÉE, au lieu de « 189 », lire « 109 ».
- Page 792, article : PAUL I^{er}, 14^e ligne, supprimer « 598-572, 588 ».
- Page 793, 2^e colonne, article : PROMNITZ (JEAN ERDMANN III), au lieu de « 627 », lire « 527 ».
- Page 795, 1^{re} colonne, 21^e ligne, au lieu de « *comté* », lire « *comte* » e article : RENONCIATION 2^e ligne, au lieu de « 293 », lire « 289 ».
- Page 798, 1^{re} colonne, au lieu de « *Sandwick* », lire « *Sandwich* ».
- Page 799, 2^e colonne, au lieu de « *Sprongporten* », lire « *Sprengporten* ».

- Page 800, 1^{re} colonne, au lieu de « *Stochech* », lire « *Stockack* » et dans article *SUDERMANIE*, au lieu de « *von* », lire « *Voir* ».
- Page 801, 2^e colonne, au lieu de « *Trevemunde* », lire « *Travemunde.* »
- Page 803, 1^{re} colonne, article : *WALLIS* au lieu de « *feldgurgmeister* », lire « *feldzeugmeister* » ; 2^e colonne, 1^{re} ligne, au lieu de « *Wassiltchikoff* », lire « *Wassiltchikoff* » et 14^e ligne, au lieu de « *Wesminster* », lire « *Westminster* ».
- Page 805, 4^e ligne, au lieu de « *le* », lire « *la* » et dans la colonne d'indication des pagés, 8 et 9^e lignes, au lieu de « *75* », lire « *76* ».
- Page 807, 17^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *contre* », lire « *et* », et à la 3^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *de* », lire « *à.* »
- Page 810, dernière ligne, après « *Gouvernement* », ajouter « *français* ».
- Page 811, 14^e ligne, au lieu de « *du* », lire « *de* ».
- Page 817, 10^e ligne, au lieu de « *Politiques* », lire « *Politique* ».
- Page 821, 11^e ligne, au lieu de « *1802* », lire « *1803* ».
- Page 821, dans la colonne d'indication des pages, au lieu de « *519* » lire « *520* ».
- Page 821, 28^e ligne, au lieu de « *Journal* », lire « *Général* ».
- Page 823, 5^e ligne à partir du bas de la page, au lieu de « *Huckel* », lire « *Häckel* ».
- Page 825, 6^e ligne, au lieu de « *An VIII* », lire « *An VII* ».
- Page 827, 4^e ligne, au lieu de « *II* », lire « *LI* ».
- Page 827, 5^e ligne, au lieu de « *642* », lire « *645* ».
- Page 827, 9^e ligne, au lieu de « *653* », lire « *652* ».
- Page 827, 10^e ligne, au lieu de « *281* », lire « *247* ».
- Page 827, 34^e ligne, au lieu de « *687* », lire « *686* ».
- Page 827, 35^e ligne, au lieu de « *688* », lire « *687* ».
- Page 828, 9^e ligne, au lieu de « *An VI* », lire « *An VII* ».